



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, N° 8.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE
ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXXIX.

PARIS.

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
RUE D'ENFER-SAINTE-MICHEL, N^o 18.

JUILLET 1828.



« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

SUR LES EXPÉDITIONS DESTINÉES A LA RECHERCHE
DE LA PÉROUSE.

Il y a maintenant quarante ans que le désastre de l'expédition de La Pérouse est arrivé dans la mer du Sud, et a été connu en Europe. Les troubles qui éclatèrent bientôt après en France ne semblaient pas permettre de s'occuper des malheurs du navigateur français et de ses compagnons d'infortune; cependant, tel était le désir général de les revoir encore, ou du moins d'apprendre quelque chose de certain sur leur sort, que le gouvernement s'occupait des moyens de s'assurer du sort problématique de l'expédition de La Pérouse. Sa dernière

lettre au ministre de la marine avait été datée de Botany-Bay, le 7 février 1788; La Pérouse y annonçait son intention de remonter aux îles des Amis, de passer entre la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Hollande, de visiter le golfe de Carpentarie et toute la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande jusqu'à la terre de Diémen, et de se rendre ensuite à l'île de France où il se proposait d'arriver au commencement de décembre de la même année. Il partit en effet de Botany-Bay, comme il l'avait annoncé; mais depuis on n'a plus entendu parler de son voyage. On présume qu'il s'est perdu entre Botany-Bay et les îles des Amis. D'Entrecasteaux fut envoyé dans ces parages avec l'ordre de suivre la route indiquée dans la dernière lettre de La Pérouse; c'est ce qui fut fait, autant du moins qu'il fut possible. On sait par la relation de l'expédition de d'Entrecasteaux que les recherches de ce marin n'eurent aucun succès. Les insulaires de l'archipel des Amis n'avaient point connaissance du voyage de La Pérouse; on ne trouva non plus aucune trace, aucun souvenir du passage des Français dans les autres îles et sur les côtes que La Pérouse s'était proposé de visiter, selon sa dernière lettre. M. de Rossel, qui servit sous ce contre-amiral en qualité de son capitaine de pavillon, assure que d'Entrecasteaux remplit sa mission avec conscience, en approchant des terres avec hardiesse, et en longeant, toutes les fois que le tems le lui permettait, les côtes, où il pouvait espérer obtenir quelque renseignement, d'assez près pour qu'aucun des signaux que de malheureux naufragés auraient pu faire lui eût échappé. « Si ses efforts, ajoute M. de Rossel, ont manqué de succès à cet égard, et s'il n'en a trouvé aucune trace, on doit l'attribuer à ce qu'il n'aurait pu en rencontrer que par un de ces heureux hasards inattendus qui l'aurait conduit, ainsi que

le navigateur devenu l'objet de ses recherches, sur la même île ou la même côte inconnue (1) ».

Les Anglais, plus difficiles à contenter en fait de navigation, ont pourtant blâmé d'Entrecasteaux de n'avoir pas fait tout ce qu'il fallait pour découvrir les traces du dernier voyage de La Pérouse. Ils lui reprochent de s'être trop occupé d'observations nautiques, d'avoir eu trop de crainte des anthropophages, et d'avoir négligé de visiter le groupe d'îles qui s'étend au nord et à l'ouest de la nouvelle Calédonie; enfin, de n'avoir pas bien exploré les nouvelles Hébrides ou grandes Cyclades, parmi lesquelles se trouvent les îles Malicolo et Paouï.

Le mauvais succès de l'expédition de d'Entrecasteaux ne détruisit point l'espoir qu'avait l'Europe, sinon de revoir La Pérouse, au moins d'apprendre un jour le sort qui avait mis fin à son voyage et probablement à sa vie. Ce ne fut pourtant qu'en 1825 qu'il sembla s'ouvrir quelque voie pour arriver à la trace de l'infortuné voyageur. Le *Moniteur* du 8 septembre de cette année annonçait qu'un vaisseau baleinier anglais avait découvert entre la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Guinée une île environnée d'écueils innombrables, et qu'un des chefs de ces insulaires portait comme ornement une croix de Saint-Louis à l'une des oreilles; que d'autres avaient des épées avec le mot *Paris*, et qu'on avait vu entre leurs mains quelques médailles de Louis XVI. Un de ces chefs, âgé d'une cinquantaine d'années, avait dit que dans sa jeunesse un gros bâtiment avait fait naufrage sur un récif de corail auprès de leur île, et que la mer avait jeté sur le rivage quelques caisses contenant la croix de

(1) Article d'ENTRECASTEAUX dans le tome XIII de la *Biographie universelle*.

Saint-Louis et beaucoup d'autres objets. Pendant son voyage autour du monde, l'amiral anglais Manby avait vu plusieurs médailles de la même espèce que celles que La Pérouse avait distribuées parmi les naturels de la Californie. Le *Moniteur* ajoutait que la croix de Saint-Louis allait être envoyée en Europe. Nous croyons qu'en effet elle a été remise au gouvernement français ; mais cette croix ne devait rien prouver, car elle pouvait provenir du naufrage de quelque autre bâtiment de l'État. Il eût été plus important d'envoyer une des médailles de Louis XVI, dont il est parlé dans l'avis du *Moniteur* ; si réellement les médailles étaient du règne indiqué, elles donneraient un degré de probabilité de plus à l'opinion que le bâtiment naufragé entre la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Guinée était celui de La Pérouse.

En 1827, un autre marin anglais, le capitaine Dillon, réveilla les espérances de l'Europe. D'après son rapport très-détaillé, on a trouvé à Malicolo, ou Manicolo, une des îles de l'archipel du Saint-Esprit, une garde d'épée qu'on présume avoir appartenu au commandant français. De plus, le souvenir du naufrage de La Pérouse se conservait chez les insulaires, parmi lesquels habitait un ancien marin né en Prusse. Les nouvelles apportées dans l'Inde par le capitaine Dillon y firent du bruit, et les Anglais de Calcutta, aussi bien que les Français de Pondichéry, furent intéressés à les vérifier. On dressa des procès-verbaux des diverses assertions qu'on avait recueillies ; on envoya des agens à l'île Malicolo. On y a recueilli des pièces d'argent et de cuivre, avec des fleurs de lys, les ornemens d'une poupe de vaisseau, également avec une fleur de lys dorée ; une cloche avec une légende française, etc. Il résulterait des rapports des agens, que La Pérouse fit naufrage pendant la nuit sur

un récif auprès de l'île Malicolo , située par les 11° 40' de latitude sud , et 167° de longitude orientale ; qu'un des navires de l'expédition sombra sous voile après s'être brisé sur un écueil , et que tous les hommes à bord furent engloutis par la mer ; que l'autre bâtiment fut également brisé , mais que plusieurs hommes de l'équipage parvinrent à se sauver , soit dans un canot , soit sur quelques débris du bâtiment ; qu'ils abordèrent à Païou ou Paouï , que quelques-uns d'entre eux y furent massacrés par les insulaires sauvages , et que ceux qui leur survécurent réussirent à se construire un petit navire avec lequel ils mirent à la voile , sans doute pour gagner quelque établissement européen dans la grande mer du sud. Ceci eut lieu , à ce que l'on prétend , à peu près cinq mois après le naufrage. Deux matelots seuls restèrent à Malicolo ; l'un s'embarqua dans la suite sur un canot ; on ne sait ce qu'il est devenu ; le second est mort , il y a près de quatre ans (1).

On a objecté contre ce récit qu'il est étrange que les naufragés dans l'île Malicolo aient disparu sans avoir donné de leurs nouvelles ; qu'en supposant leur départ avéré , ils auraient dû aborder dans quelque port connu , qu'il eût été aisé aux deux matelots restés à Malicolo de communiquer avec des établissemens européens , vu la facilité avec laquelle les sauvages naviguent d'un archipel à l'autre dans une mer où l'air est serein , et le tems ordinairement calme : il eût été facile aux naufragés de donner avis de leur malheur au Port-Jackson , et de faire passer par ce port des lettres pour l'Europe. Apparemment ils ont préféré partir eux-mêmes sur le petit navire qu'ils s'étaient hâtés de construire. Quant aux deux ma-

(1) Voy. le *Bulletin de la Société de Géographie* , n° 59 , mars 1828.

telots qui sont restés dans l'île, ils ont pu être assez insoucians pour ne pas chercher à rentrer en communication avec leur patrie. Dans toutes les parties du monde, il se trouve des matelots européens qui vivent parmi les sauvages ou les barbares, sans se soucier de leur pays natal.

Les nouvelles données par le capitaine Dillou et par les agens qui ont suivi ses traces, rendent probable le triste sort de La Pérouse et des Français qui l'accompagnaient; cependant, elles n'en donnent pas une certitude complète. Peut-être, est-ce quelque autre bâtiment français qui a fait naufrage sur les récifs de l'île Malicolo, et dont les débris ont été jetés à la côte de l'île. Toutefois il sera difficile au bout de quarante ans de parvenir à éclaircir entièrement le triste doute qui règne encore sur le sort de La Pérouse et de ses compagnons. La seule chose qui paraît certaine, c'est que malheureusement ils sont à jamais perdus pour la France, et qu'ils ont péri loin de leur patrie et sans avoir eu la consolation de donner des témoignages d'affection et de souvenir à leurs parens et à leurs amis.

D—G.



LA PÉROUSE. -

ODE.

Le ciel est pur, la mer est belle;
 Un vaisseau prêt à fuir le port
 Tourmente son ancre rebelle
 Fixée au sable qu'elle mord.
 Il est impatient d'une onde
 Plus agitée et plus profonde:
 Le géant voudrait respirer;
 Il lui faut pour air des tempêtes;
 Il lui faut des combats pour léses
 Et l'Océan pour s'égayer.

Silencieux et solitaire,
 Un homme est debout sur le pont ;
 Son regard fixé vers la terre
 Trouve un regard qui lui répond :
 Comme un torrent, en vain la foule
 Sur la plage se presse et roule ;
 Il y suit des yeux de l'amour
 Celle qui du monde exilée
 Doit désormais, triste et voilée ,
 Attendre l'heure du retour (1).

Son œil se trouble sous ses larmes....
 Et pourtant , ce fils des dangers
 A vu de lointaines alarmes ,
 A vu des mondes étrangers.
 Deux fois le cercle de la terre ,
 Découvrant pour lui son mystère ,
 Des bords glacés aux bords brûlans
 Sentit comme un fer qui déchire
 La carène de son navire
 Sillonner ses robustes flancs.

Et la fortune enchanteresse
 Ne l'entraînait pas sur les flots ;
 L'espoir de sa douce paresse
 Ne berçait pas ses matelots.
 Dédaigneux des biens des deux mondes ,
 Il ne fatiguait pas les ondes ,
 Pour aller ravir tour à tour
 L'or que voit germer le Potose ,
 L'émeraude à Golconde éclore ,
 Et les perles de Visapour.

C'est une plus noble espérance
 Qui conduit ses travaux divers ;
 Sa parole , au nom de la France ,
 Court interroger l'univers.
 Il faut que l'univers réponde ;
 Dans son immensité profonde ,

(1) Madame La Pérouse, qui était fort belle, prenait, aussitôt le départ de son mari, un voile qu'elle ne quittait qu'à son retour.

LA PÉROUSE,

Peut-être cache-t-il encor
 Quelque désert âpre et sauvage ,
 Quelque délicieux rivage
 Que garde un autre Adamastor.

Il le trouvera!... Mais, silence ;
 Du canon le bruit a roulé :
 Au haut du mât qui se balance ,
 Un étendard s'est déroulé.
 Comme un coursier dans la carrière
 Traîne un nuage de poussière
 Que double sa rapidité ,
 Le vaisseau s'élançe avec grâce ,
 A sa suite laissant pour trace
 Un large sillon argenté.

Bientôt ses mâtures puissantes
 Ne sont plus qu'un léger réseau ;
 Ses voiles flottent blanchissantes ,
 Comme les ailes d'un oiseau.
 Puis, sur la mouvante surface
 C'est un nuage qui s'efface ,
 Un point que devinent les yeux ;
 Qui s'éloigne... s'éloigne encore ,
 Ainsi qu'une ombre s'évapore ,
 Et la mer se confond aux cieux.

Alors lentement dans la foule
 Meurt le dernier cri du départ ;
 Silencieuse, elle s'écoule
 En s'interrogeant du regard ;
 Puis, l'ombre , à son tour descendue ,
 Occupe seule l'étendue.
 Rien sur la mer, rien sur le port...
 Au bruit monotone de l'onde ,
 Pas un bruit humain qui réponde :
 L'univers fatigué s'endort !

Les ans passent , et leur silence
 N'est interrompu quelquefois
 Que par un long cri qui s'élançe ,
 Proféré par cent mille voix.

« On a , sur un lointain rivage ,
 « Trouvé les débris d'un naufrage :
 « Vaisseaux , volez vers cet écueil ! »

Les vaisseaux ont revu la France ;
 Mais les signaux de l'espérance
 Sont changés en signaux de deuil.

Hélas ! combien de fois trompée ,
 La France reprit son espoir !
 Tantôt , c'est un tronçon d'épée
 Qu'aux mains d'un sauvage on crut voir ;
 Tantôt , c'est un vieil insulaire ,
 Séduit par l'appât du salaire ,
 Qui se souvient avec effort
 Que d'étrangers d'une autre race
 Jadis il aperçut la trace
 Dans une île... là bas... au nord.

Que fais-tu loin de ta patrie
 Qui t'aimait entre ses enfans ,
 Lorsque pour ta tête chérie
 Elle a des lauriers triomphans ?
 Pour toi la mer s'est-elle ouverte ?
 Dors-tu sur un lit d'algue verte ?
 Ou , par un destin plus fatal ,
 Sens-tu les pesantes journées
 Rouler sur ton front des années
 Qu'ignore le pays natal.

Et pourtant , te dictant ta route ,
 Un roi t'a tracé ton chemin (1) ;
 Mais du ciel le pouvoir , sans doute ,
 A heurté le pouvoir humain ;
 Et tandis qu'à leur ignorance
 Du retour sourit l'espérance ,
 Dieu , sur les tables de sa loi ,
 A deux différentes tempêtes ,
 A déjà voné les deux têtes
 Du navigateur et du Roi.

Alex. DUMAS.

(1) Tout le monde sait que les dernières instructions géographiques de La Pérouse lui avaient été données par Louis XVI lui-même.

MÉMOIRE HISTORIQUE ET DIPLOMATIQUE SUR LE COMMERCE ET LES ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS AU LEVANT, depuis l'année 500 de notre ère, jusqu'à la fin du dix-septième siècle (1).

L'histoire du commerce est mêlée aux annales de tous les peuples, et les conquérans les plus barbares ont toujours compris qu'ils périraient avec les vaincus, s'ils ne recouraient aux échanges et aux achats pour réparer leurs dévastations et pour se consolider au milieu de leurs conquêtes. *Huet*, évêque d'Avranches, *Montesquieu*, *Heeren* et plusieurs autres écrivains ont traité du commerce des anciens: les uns ont parcouru le champ des calculs hypothétiques, les autres, celui des conjectures et des aperçus que le génie peut étendre, mais que la critique doit resserrer, à mesure qu'on approche du moyen âge.

Un économiste auquel la France est redevable d'un monument national, *Savary*, dans la préface de son *Dictionnaire du commerce*, a sagement observé que la mer Orientale avait été pour les Arabes, dès la plus haute antiquité, ce que la Méditerranée fut pour les Phéniciens. Les caravanes traversaient même l'Asie, long-tems avant que les Tyriens, primitivement établis dans une île située à l'embouchure de l'Euphrate, s'avançant de là vers la plage orientale de la mer Rouge, vinrent s'établir au bord de la Méditerranée, où ils fondèrent la troisième Tyr. Jusqu'alors ils n'avaient peut-être été que les facteurs des marchands de l'Inde; mais, dès qu'ils eurent colonisé au voisinage du Liban, montagne riche en bois de

(1) Ce Mémoire a été lu dans la séance publique de l'Institut du 27 juillet 1827, où il a été recueilli sténographiquement. Il n'est que l'analyse très-restreinte d'un ouvrage considérable qui sera publié dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. La surabondance des matières nous avait forcés jusqu'ici de retarder l'insertion de cet extrait dans la *Revue Encyclopedique*.

construction, ils devinrent bientôt possesseurs du domaine de la mer.

Jupiter, dit Homère, aima les Rhodiens et il leur départit de grandes richesses. Homère donne le titre d'opulente à Corinthe ; et, quand il parle des villes qui possèdent beaucoup d'or, il cite ces places, ainsi que la brillante Orchomène. Mais, lorsque le prince des poètes écrivait son épopée, l'éclat des villes qu'il nomme n'était que l'aurore des prospérités de la Grèce. Les Hellènes n'avaient encore trafiqué qu'entre eux, ou chez quelques peuplades à demi sauvages. Ce fut à dater du siècle d'Homère qu'ils commencèrent à former des nations, en fondant des colonies, en conviant les étrangers à leurs fêtes, en élevant des temples où les rois envoyaient des offrandes, en accreditant des oracles qui excitaient la curiosité humaine, en portant le goût et les arts à un point si élevé que, si l'on pense les surpasser, c'est qu'on ne les connaît pas. Ce fut alors que le peuple de Pandion rivalisa avec les Phéniciens. Bientôt il les surpassa, et la fortune des Grecs parvint au plus haut degré de splendeur, lorsque Alexandre-le-Grand enrichit, sans s'en douter, l'Égypte du commerce des Indes qu'ils exploitèrent jusqu'à la conquête de l'Orient par les Romains.

Le peuple roi s'étant adonné à la navigation marchande après la bataille d'Actium, le commerce du monde ne s'exerça plus que par les Romains, ou sous leur bon plaisir. Ils tiraient par le Phare les étoffes de soie de la Chine, tandis que leurs facteurs se chargeaient à Dioscurias des productions de toutes les contrées voisines des Palus-Méotides et de la mer Hyrcanienne. Les Gaules leur livraient, indépendamment de l'or qu'on extrayait des Pyrénées, des vins, des liqueurs, des bestiaux, du fer, des draps, des toiles et des jambons de Bayonne qu'on transportait jusque dans les marchés du Pont-Euxin. Les îles Britanniques leur envoyaient de l'étain, du plomb ; et les côtes de la Germanie, de l'ambre jaune. L'Égypte, réduite en province de l'empire, leur ouvrait le chemin de l'Éthiopie, de l'Arabie et de l'Inde citérieure, *India intra Gangem.*

Ces deux régions devinrent les sources principales du com-

merce extérieur. Les Romains desiroux de l'exploiter favorisèrent les armateurs de la mer Rouge, et l'historien *Josèphe* dit, à ce sujet, qu'Alexandrie, devenue l'entrepôt du commerce des Indes, donnait des rentrées plus considérables au trésor des Césars, dans un mois de tems, que le commerce entier de l'Égypte, dans le cours d'une année. Il faut sans doute rabattre beaucoup des calculs d'un écrivain porté à l'exagération.

Sous les derniers Ptolémées, il sortait au plus vingt navires par an du golfe Arabique à la destination des Indes; ce qui ne fait guère présumer qu'une navigation de deux mille tonneaux. Lorsque Strabon voyageait en Égypte, tems regardé comme celui de la prospérité commerciale de ce royaume, les états de navigation du port de Myos-Ormos ne s'élevaient qu'à cent vingt bâtimens, somme égale à une cargaison de six mille last, chaque vaisseau étant supposé jauger cent tonneaux. En ajoutant à cette traite un tiers en sus pour le mouvement des interlopes, nous trouverions dix-huit mille tonneaux; ce qui serait loin d'offrir une rentrée mensuelle égale à cent vingt-cinq millions d'écus, total du commerce annuel de l'Égypte que *Pline* évalue au centuple des capitaux employés par les Romains. Quoi qu'il en soit de ces aperçus, les affaires commerciales durent être considérables sous le principat d'Auguste; mais, à dater de cette époque, elles déclinèrent jusqu'au tems où Constantin transporta le siège de l'empire aux rives du Bosphore.

Quand les règles de la bonne politique n'auraient pas obligé les empereurs de Constantinople à s'appliquer au commerce maritime, l'heureuse position de la nouvelle Rome les y aurait invités. Étendant sa droite vers l'Archipel et sa gauche dans le Pont-Euxin jusqu'aux Palus Méotides, ayant l'Asie mineure en face et l'Europe à revers, Constantinople était destinée à devenir la métropole du monde. Mais les théologiens qui régnaient à la Cour avaient perverti le sens naturel des empereurs qui demandaient pardon à Dieu du tems qu'ils employaient aux soins de l'État!... Et si ces malheureux princes

pensaient quelquefois au commerce, ce n'était que pour l'entraver. *Que personne, portent les édits de Valens et de Gracien, n'envoie du vin, de l'huile ou d'autres liqueurs aux barbares, même pour en goûter. Qu'on ne leur porte point d'or,* ajoutent les ordonnances de Valentinien et de Théodose, et *qu'on leur ôte avec finesse ce qu'ils en possèdent.* Le transport du fer fut défendu, *sous peine de la vie!* La police de la mer ne valait pas mieux que ces édits, lorsqu'on voit des parasites, d'anciens plagiaires ou pirates graciés, et des eunuques placés à la tête des flottes destinées à protéger la navigation. Ces créatures avilies siégeaient au timon de l'empire à côté d'Héraclius, quand un chef d'Arabes, Mahomet, donna le signal d'une révolution qui n'a pas encore reçu de nos jours son entier accomplissement. On sait comment, peu d'années après la manifestation de cet apôtre du mensonge, la Syrie et l'Egypte passèrent sous le joug des mahométans; mais ce qui n'est pas aussi généralement connu, c'est la manière dont le commerce de ces royaumes échut aux Français et aux Italiens.

Les Gaules trafiquaient de toute antiquité avec le Levant par l'entremise de Marseille, qui, loin de subir le triste sort de Rome abandonnée dans un coin du monde où elle fut condamnée à végéter, reçut une activité nouvelle au moment de la translation du siège de l'empire en Orient. Tout s'anima dans la Provence et la Narbonnaise première. Les affaires prirent un développement considérable, jusqu'au tems du double cataclisme causé par les invasions des barbares du nord et des régions de l'aurore. La stupeur fut générale, ainsi que la misère des peuples après ces grandes calamités. L'agriculture fut flétrie, le laboureur et le nautonier se trouvaient réduits à la triste condition de la pêche et du servage. Il fallait devenir soldat ou moine pour être quelque chose de plus que l'homme avili; l'état social semblait menacé dans son principe, lorsqu'on apprit en France qu'on avait ouvert des voies nouvelles de commerce avec l'Inde par le Pont-Euxin, et Constantinople ne tarda pas à redevenir une seconde fois le marché

général de la Méditerranée. On aborda bientôt après aux rives méridionales de l'Asie mineure, où l'on fit connaissance avec les facteurs des Arabes; et, de proche en proche, nos navigateurs se portèrent vers la Syrie et l'Égypte, berceau primitif du commerce

Ce fut au commencement du VIII^e siècle que les Provençaux se rencontrèrent dans les parages de la Palestine avec les armateurs de Venise, de Gènes, de Pise, de Florence et surtout d'Amalfi qui avait déjà des capitulations avec les califes. On ne dit pas quelle en était la teneur; ainsi il convient d'examiner, d'après ce qu'on a pu découvrir, sur quel pied nos relations commerciales furent établies vers le VI^e siècle; par quelles lois la navigation était régie; quel était le droit commun de la mer, pour faire connaître la législation relative au commerce français dans le moyen âge; l'institution des consuls aux pays d'outre-mer, en indiquant rapidement l'origine et la suite des réglemens qui vinrent se fondre dans l'ordonnance de la marine de 1681.

Obligés de nous borner à un résumé très-sommaire, nous nous contenterons de dire qu'on attribue communément l'origine du droit maritime aux Phéniciens, dont la force, suivant l'expression d'*Ezéchiel*, résidait principalement dans le savoir de ses magistrats et dans la sagesse des institutions qui dirigeaient ses armateurs. *Hérodote* nous apprend que les cas de naufrage et de sauvetage furent prévus par les Égyptiens qui avaient accordé aux étrangers un port de sûreté pour trafiquer, avec le droit de choisir entre eux des magistrats pour les juger suivant leurs lois particulières. Quant aux Israélites, nous sommes loin de convenir avec le père *Fournier* et *Selden*, que Salomon ait été l'auteur des lois attribuées aux Rhodiens. Il nous semble démontré que cette législation fut, dans le principe, l'ouvrage des juriconsultes de Tyr, et que, recueillie plus tard par les Rhodiens, comme l'a prouvé *M. de Pastorct*, dans une brillante dissertation couronnée en 1784, au sein de cette académie, ce code, dont nous avons l'esprit et non la lettre, se composa des usages de ces insulaires et probablement

des coutumes des Athéniens dont le droit maritime était peu différent de celui qui régit nos sociétés modernes.

Territoire sacré, pays d'éternels souvenirs et d'augustes douleurs, tout nous vient d'Athènes. Si l'Égypte eut, avant les Hellènes, la gloire de poser le principe de l'institution consulaire, que la législation française a élevée au plus haut degré de perfection, Athènes eut ses *proxènes* chargés de protéger les marchands et les navigateurs, de défendre leurs intérêts, de veiller à leur direction et d'accompagner les théories de pèlerins jusqu'au pied des autels d'Apollon; car il existait à Delphes des agens chargés de remplir les mêmes fonctions que celles de nos consuls à l'étranger.

Il suffit d'avoir une idée même vulgaire de la politique des Romains pour rejeter l'opinion de Bouchaud qui leur attribue l'institution du consulat tel qu'il existe de nos jours. On sait qu'il n'exista jamais à Rome et dans l'empire que des préteurs chargés de rendre plus que sommairement la justice aux étrangers. Le *prætor mercatorum*, ainsi que le *prætor peregrinus*, semblables aux cadis turcs, étouffaient plus de procès qu'ils n'en jugeaient; et les duumvirs maritimes, placés sous leurs ordres, n'étaient considérés que comme des agens de police qui n'avaient aucun rapport avec la magistrature de la république.

Il faut franchir l'anarchie des siècles qui séparent le principat d'Auguste du règne de Théodose et d'Honorius, pour retrouver les vestiges de quelques lois équitables, échappées à la barbarie. Les droits atroces d'aubaine et de naufrage avaient fait une Tauride effroyable des plages de la Méditerranée, lorsqu'on créa des magistrats chargés de prononcer sur les naufrages et les sauvetages, avec injonction de rendre leurs sentences en public, *le rideau levé* (*levato velo*). C'était un grand pas de fait, et le triomphe de la justice arriva, lorsque les Visigoths consacrèrent l'institution consulaire, telle qu'elle existait anciennement en Égypte. *Quand les marchands d'outre-mer, auront entre eux des procès, que leurs propres magistrats*

rendent la justice, sans qu'il soit permis aux juges de nos tribunaux d'intervenir. Les juges des étrangers pour les marchands qui venaient de delà la mer étaient appelés *telonarii*, *bailes*, *sénéchaux* et *consuls*, comme on le voit dans les différens titres cités par *Ducange*.

Les Français, il faut entendre sous ce nom les Provençaux et les Languedociens, avaient alors pour consuls des agens qualifiés de *délégués du palais* : c'était au tems de Clovis, qui avait reçu de l'empereur Anastase le titre et les ornemens de patrice et de consul. Ses successeurs suivirent probablement ses errements politiques; car *Cosmas Indicopleustes*, qui vivait au vi^e siècle, dit que notre commerce était considérable en Orient. *Agathias*, de Myrine, qui exerçait la profession d'avocat à Smyrne, confirme ces faits et nous prouve que nos négocians, établis en vertu de capitulations réglées entre Chilpéric et l'empereur Tibère II, pour les armateurs d'Agde et de Marseille, tenaient un rang important dans les échelles du Levant. Enfin, dit *Mézerai*, *les pensions que nos rois tiraient de Constantinople, jointes au commerce que leurs sujets faisaient dans l'empire d'Orient, amenèrent de ce pays-là en France, une grande abondance d'or et d'argent, comme aussi quantité de pierres, de soie, de riches vêtemens et ornemens.*

On peut croire, d'après cela, qu'il y avait des réglemens de commerce fondés sur les traités; mais nous pensons qu'il faut mettre dans le catalogue des fausses décrétales, le privilège attribué à Mahomet en faveur des chrétiens, la correspondance entre sainte Geneviève de Nanterre et saint Siméon Stylite d'Antioche, ainsi que la donation des saints lieux faite à Charlemagne par le calife Aroun al Raschid. L'auteur de l'abrégé chronologique de l'histoire de Lyon prouve d'une manière plus solide, que nous avons des factoreries établies à Alexandrie dès 813. Nous savons d'ailleurs que les Amalfitains firent bâtir vers ce tems à Jérusalem l'hospice Saint-Jean et le bazar du temple, qui furent plus tard illustrés par deux ordres militaires célèbres. En 820, Louis-le-Débonnaire tenait des escadres formidables dans la Méditerranée pour réprimer la

piraterie et protéger les pèlerins qui se rendaient en Palestine, un peu moins par esprit de piété, que pour y trafiquer : car les Vénitiens et les marchands de Verdun faisaient alors la *traite des blancs*, en vendant leurs propres concitoyens mutilés aux califes et aux Maures, pour les employer à la garde de leurs harems.

On lit dans les *Actes des saints de l'ordre de saint Benoît*, une relation du voyage d'outre-mer de saint Arculf, telle qu'il la dicta à saint Adman, de laquelle il résulte qu'il se tenait, le 15 septembre de chaque année, une foire à Jérusalem, où l'on trouvait *des marchands, des pèlerins, des lettrés et des gens qui faisaient provision d'anecdotes pour amuser à leur retour les cercles des châteaux, où ils ne manquaient pas de faire les récits mémorables de leurs voyages*. Le moine Bernard, qui voyageait en 870, avec un passeport délivré par le miramolîn de Bari, ajoute qu'on trouvait à Jérusalem, indépendamment d'un bazar français, un hospice et une bibliothèque.

La confiance inspirée par le commerce tendait à rapprocher ainsi les chrétiens étrangers et les Sarrasins, quand les Turcs seljoucides, après avoir détrôné le calife de Bagdad, vaincu les Grecs et fait prisonnier l'empereur romain Diogènes, s'emparèrent de Jérusalem. Les dévastations de ces barbares auraient été rangées au nombre des calamités pour lesquelles on se contentait de faire des processions et d'adresser des prières au ciel, sans la présence d'un homme extraordinaire qui se trouvait alors en Palestine. Pierre d'Amiens, plus connu sous le nom de Pierre l'Ermite, témoin des maux que les chrétiens enduraient, résolut d'en tirer une vengeance éclatante. Il avait étudié les idiomes et observé les mœurs des peuples de l'Orient ; il connaissait les forces et les ressources des princes de l'Asie ; il s'était concerté avec le patriarche Siméon, qui lui remit une lettre adressée au pape Urbain II, par laquelle il le conjurait d'assister et de sauver les fidèles. Les négocians de Syrie l'avaient chargé de leur côté de plaider la cause du commerce auprès du roi de France, et Pierre présenta la question sous un point de vue d'un intérêt général, celui de la religion, telle qu'on l'entendait alors.

Les résultats principaux des croisades, qu'on était loin de prévoir, furent, malgré l'issue désastreuse de ces saintes lignes, le signal de la régénération politique de l'Europe par l'affranchissement des communes, par l'ouverture des communications entre tous les ports de la Méditerranée, et surtout par la découverte des restes de la législation attribuée aux Rhodiens et aux Grecs du Bas-Empire. Ces débris vénérables furent, suivant la remarque de *Hume*, dans son *Histoire du règne de Richard III*, un des événemens qui hâtèrent le plus la réforme de l'ordre social dans l'Occident.

Les fragmens du code dont il est question avaient été proclamés et jurés dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, le 1^{er} mars 1075, quand ils furent adoptés, en 1102, par les seigneurs français de la Palestine rassemblés dans la cathédrale de Saint-Jean-d'Acre et homologués ensuite par Louis VI. Ces mêmes lois furent reçues, en 1112, par les Majorcaïns; les Pisans les acceptèrent en 1118, et les Marseillais en 1162. Ils devinrent le code maritime des Génois en 1186, et celui des princes de Rhodes et de Morée en 1207. Les Vénitiens les firent enregistrer en 1215, les Allemands en 1224, les Messinois en 1225; enfin, saint Louis les ayant confirmés en 1250, les déclara *lois de l'État*.

Le droit maritime étant ainsi constitué, on établit pour son maintien quelques juges des marchands, sous le titre de *vicomtes* ou *consuls*. C'est en vain qu'*Azuni* et *Baluze* prétendent attribuer la primauté de cette institution aux Pisans et à Roger, roi de Sicile; ils n'allèguent que des faits vagues à l'appui de leur assertion. Il est, au contraire, positif que Guy de Lusignan accorda aux Marseillais, vers l'année 1189, la faculté d'établir à Acre des vicomtes ou consuls. Un manuscrit des Affaires-Étrangères, coté sous le n^o 114, fait mention d'un semblable privilège octroyé aux Marseillais par Almeric, roi de Cypre et de Jérusalem. Cet acte scellé en plomb, daté du 8 octobre 1180, légalisé par une bulle du pape Clément III, est motivé sur une charte de Foulques, comte d'Anjou, quatrième roi de Cypre et de Jérusalem, de l'année 1141. Enfin, nous

pourrions citer les concessions de Conrad, fils du marquis de Montferrat, qui sont de 1187, et le traité de 1226, conclu avec Thomas, comte de Savoie, vicaire de l'empereur Frédéric, pour prouver que la restauration des consulats, au moyen âge, est l'ouvrage de la diplomatie française. Nous en dirons autant de leur organisation qui est tracée en détail dans un des anciens statuts de Marseille, du 4 avant les nones d'avril 1253, au chapitre intitulé : *De consilibus extra Massiliam constituendis*, et dans le suivant, qui est le XIX^e du même recueil.

Trois ans avant la promulgation de ces statuts, saint Louis, qui se trouvait captif en Égypte, stipula avec le sultan de Babylone, pour l'institution de deux consuls destinés à résider, l'un à Tripoli, et l'autre dans l'île d'Alexandrie. Son successeur, en maintenant ce traité, encouragea les manufactures du Languedoc, au point que les demandes des draps de France devinrent générales dans toutes les échelles du Levant. On commençait en même tems à recueillir les fruits d'une résolution adoptée dans le concile de Vienne tenu en 1311 et 1312, en vertu de laquelle on avait établi des professeurs de langues orientales à Paris, à Rome, à Oxford, à Bologne et à Salamanque, où il s'était formé des sujets capables d'exploiter les mines savantes de l'Orient, lorsque Mahomet II arbora ses drapeaux sur les remparts de Constantinople. Il y avait peu de sûreté à établir des rapports politiques avec un prince qui, d'après la doctrine des casuistes mahométans, *n'est point obligé de tenir son serment, lorsqu'il borne par là son autorité*; mais les Vénitiens, dont les principes n'étaient guère plus rigoureux, n'hésitèrent pas à conclure un traité de commerce avec le chef des barbares campés en Europe.

Jusqu'alors, la Méditerranée avait été le centre de la navigation du monde; mais la Providence permit enfin que les hommes découvrirent un espace plus vaste pour donner l'essor à leur courage et à leur génie. Les États qui s'étaient appliqués avec le plus de persévérance aux voyages lointains devaient obtenir la gloire d'ouvrir la carrière, et les Portugais méritèrent cet honneur, en doublant le cap de Bonne-Espérance.

Un an après cette mémorable découverte, Pedro de Cavillane et Alonzo de Payva, expédiés par le roi de Portugal pour reconnaître, l'un, les États du Prêtre-Jean, qu'on appelait *India*, et l'autre, le pays d'où l'on tirait les épices, partirent pour remplir une des missions les plus vastes qu'on eût encore conçues. Ils avaient ordre de s'informer si la navigation était possible depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux Indes orientales, et de prendre des renseignemens sur tout ce qui intéressait le commerce. Arrivés à Tor, où ils se séparèrent, Cavillane s'étant embarqué fut le premier Portugais qui navigua sur la mer des Indes, en même tems que Payva se dirigeait vers l'Éthiopie, après s'être donné le Caire pour rendez-vous au retour de leur voyage.

Tandis que ces explorateurs remplissaient leur tâche périlleuse, Christophe Colomb, avec une aiguille aimantée et son génie pour guides, découvrait l'Amérique. Cette révélation d'un autre hémisphère, et les premiers établissemens des Européens en Asie annoncèrent un changement tel que Venise sentit le terme de ses prospérités. Elle avait offensé toutes les nations, et elle apprit bientôt à ses dépens que la France, qu'elle avait particulièrement humiliée, était appelée à traiter les affaires en grand dans les marchés de l'Orient, et à traîner un jour le *Bucentaure* captif à la remorque.

Dès que Charles VII eut expulsé les Anglais de son royaume, on vit renaître notre commerce qui reprit un accroissement subit sous le règne de Louis XI.

Au milieu des pèlerinages dont ce prince s'acquittait en parcourant divers lieux de dévotion, son but principal était de connaître les besoins du peuple, tandis que des ministres intelligens, répandus dans les provinces, lui communiquaient leurs observations, au nombre desquelles on cite une lettre que Doriole, intendant des finances, lui écrivait en 1468. Ce sage administrateur se plaignait de ce que, *malgré la parole qu'on lui avait donnée, on écoutait encore dans le conseil un certain docteur de Lyon, envoyé pour faire lever la défense de tirer de l'Italie des épices qui se débitaient dans le royaume.*

Louis XI eut égard à ces remontrances, en défendant *de laisser entrer en France aucunes épiceries, ni autres marchandises du Levant, si elles n'étaient importées sur des vaisseaux français.*

Cette déclaration royale marqua la troisième restauration de nos relations commerciales dans le Levant, où nos consuls avaient à leurs risques et périls obtenu des garanties pour quelques factoreries, lorsque François I^{er} tourna ses regards vers Constantinople. Frangipani, son envoyé, arrivait à la cour de Soliman, au mois de février 1525, presque au moment où le roi était fait prisonnier de guerre sur le champ de bataille de Pavie. Ses pouvoirs cessant alors, ce ne fut qu'en 1531, après son retour d'Espagne, que François I^{er} revenant à son projet, dépêcha auprès du sultan le capitaine Rinçon, qui, ayant ordre de déguiser sa mission, ne fit que prendre langue auprès du divan. A son retour, le roi envoya à Constantinople Jean de la Forest, qui réussit à souscrire, en 1535, nos premières capitulations renfermées en dix-neuf articles.

Elles sont trop connues pour que nous nous étendions sur leur teneur. Nous nous contenterons de dire que ce fut à dater de leur stipulation que nos factoreries s'étendirent dans la Grèce. Partout où nos négocians parurent alors, ils s'y trouvèrent précédés de la réputation de nos aïeux, et on les reçut dans les ports du Péloponèse, de la Macédoine et de l'Épire, comme on accueille de nos jours en Égypte les compatriotes des vainqueurs des Pyramides, d'Abonkir et d'Héliopolis. Cet enthousiasme venait des Grecs; car rien de ce qui est noble et généreux ne toucha jamais le cœur d'un Turc.

Eh! qu'on n'allègue pas que cette assertion est un lieu commun, emprunté à des idées nouvelles. M. de Germigny, dans un rapport adressé au roi Henri III, a dit, au sujet de ces barbares, tout ce que ceux qui les ont connus ont répété: « Sire, les Turcs préfèrent une petite commodité présente à la prévoyance du bien ou du mal trop ou plus important à leur estat, tant ils sont aveuglez d'ignorance conjointe avec l'extrême avarice, perfidie et iniquité qui les possède. Ainsi, je ne

connais que deux seuls moyens de traiter avec eux : le premier où il plairait à V. M. leur faire voir bonne quantité de gallères ; le second, en compatissant à l'extrême cupidité et avidité d'iceux serait l'argent, tant la crainte d'un côté, et le profit de l'autre, ont de pouvoir envers cette nation engouffée et comme submergée en toute sorte d'avarice et de cupidité.»

C'était à travers cet océan de barbarie que le commerce, destiné par sa nature à civiliser l'univers, s'était frayé des routes jusqu'aux rives de l'Enphrate, lorsque Louis XIII érigea des consulats en offices affermés à bail à des sous-traitans ; qui, ne pensant qu'à s'enrichir, commirent des exactions innombrables. Non contents de vendre la protection du roi, ils encombrèrent la Turquie d'espèces métalliques du plus bas aloi. Ces pièces monnayées étaient des sequins d'or et des timias en argent frappés à Dombes, à Orange et à Avignon avec ces légendes : *Vera virtutis imago*, et au revers, *Currens per totam Asiam*. Malgré ces pompeuses garanties, la plupart de ces pièces étaient fausses, ou tellement altérées, qu'il y eut alors des marchands qui obtinrent des bénéfices de 80 et de 90 p. 100 ; mais cette prospérité fut éphémère ; car, au bout de treize ans, suivant la remarque de *Chardin*, les agioteurs n'avaient pas cinq cents écus de capital.

Ce fut après la cessation de ce brigandage, en 1660, que les affaires prirent un cours régulier par l'institution de la Chambre de commerce de Marseille, et la franchise de son port. Nous pourrions faire le récit des tentatives faites pour agrandir sa sphère ; mais nous nous hâterons de terminer ce mémoire analytique, en rappelant une des plus belles créations du règne de Louis XIV.

Jusqu'au xvii^e siècle on n'avait suivi d'autres lois maritimes que le *consulat de la mer*, le *rôle d'Oleron* ; le *guidon de la mer*, dressé en faveur du commerce de Rouen, suivi des assurances d'Anvers et d'Amsterdam ; les *us et coutumes de la mer* ; les *ordonnances de Charles Quint et de Philippe II*, roi d'Espagne ; les *ordonnances de Wisbuy et de la hanse Teutonique*, et quelques réglemens ébauchés par le cardinal de

Richelieu. Ces codes incomplets ne pouvaient être régularisés que par le législateur auquel la France était redevable des ordonnances destinées à réformer l'administration de la justice, et à fixer la jurisprudence du commerce intérieur... L'admiration fut universelle à la publication de l'ordonnance de 1681; prévoyante dans la police générale et particulière des mers, exacte et claire dans ses décisions, et tellement savante dans la partie du droit, qu'elle présente autant de traités qu'elle renferme de questions; on s'est demandé et on ignore encore quels furent les auteurs de ce code admirable (1), que les nations les plus jalouses de la gloire de Louis XIV ont reçu et adopté comme un monument de justice universelle (2).

POUQUEVILLE.

(1) Tout en rendant justice au Code maritime de 1681, nous serait-il permis de penser que le savant et ingénieux auteur de ce Mémoire ne lui a donné cet éloge sans restriction qu'à raison de sa supériorité sur les idées du siècle où il fut créé. Il nous semble que l'ordonnance de 1681 consacre d'onéreux privilèges, des franchises de ports aux dépens des autres, des prohibitions, etc. Le système de la liberté des mers y est adopté : c'était en effet un pas immense; mais le principe de la liberté du commerce, de cette liberté générale qui fera disparaître un jour les douanes de tous les pays civilisés, et qui sera d'un si puissant secours à l'industrie, n'y est pas même entrevu.

N. du R.

(2) Nous profitons de la publication de ce Mémoire pour rappeler au public les *OEuvres de M. POUQUEVILLE*. Son *Voyage en Grèce*, et son *Histoire de la régénération de la Grèce*, sont des ouvrages que les hommes d'État, les publicistes, les écrivains et les hommes du monde doivent avoir entre les mains, afin de se pénétrer de l'importance et de suivre le développement et les progrès des affaires de l'Orient.

~~~~~

## NOTICE SUR LA SOCIÉTÉ COMMANDITAIRE DE L'INDUSTRIE.

Le public s'est beaucoup entretenu, en 1825 et 1826, de la *Société commanditaire de l'industrie*, formée sur un premier fonds de 100 millions, dont 50 seulement, d'abord émis, avaient été immédiatement souscrits. Cette Société s'interdisait d'exécuter par elle-même aucune entreprise d'agriculture, d'industrie ou de commerce; mais elle aurait participé, par des versements de capitaux, à titre de commandite, à toutes celles dont les avantages lui auraient paru démontrés. Une grande association se recommande ou se décrie par les noms de ses membres; la Société commanditaire avait pour président M. Jacques LAFFITTE, pour vice présidens, MM. Casimir PÉRIER et TERNAUX; les directeurs étaient MM. MALLET, ARDOIN, BLANC, S. BERARD, PILLET WILL, RUTY, de DALBERG, HAGERMANN, MOLÉ, ROTSCCHILD, VASSAL et plusieurs autres personnes non moins honorables. La liste des fondateurs, trop longue à transcrire ici, réunissait la plupart des noms sur lesquels une fortune honorablement acquise ou conservée, ou de grands travaux d'économie publique appellent la confiance; le duc de LAROCHEFOUCAULT LIANCOURT et M. de LA BORDE y étaient à côté de MM. FERRAY et Firmin DIDOT; le général FOY, le général SÉBASTIANI, le baron de MONTMORENCY, le duc de CHOISEUL, le comte MOLLIER à côté de MM. BOIGUES, de Nevers, HUMANN, SAGLIO, de Strasbourg, BOBIN, de Lyon, LAMBERT, de Rouen, L. ODIER, de Marseille; les premières maisons de Londres, de Francfort-sur-Mein, de Genève, avaient tenu à honneur d'y être inscrites: parmi les étrangers qui donnaient à la France un témoignage si formel de confiance et de bienveillance, nous nous contenterons de citer, moins encore pour leur position sociale que pour leurs lumières, MM. RICARDO, BAYNE, le duc de SOMMERSET, LETHMANN, COTTA.

Malheureusement, M. Corbière recevait alors 150,000 fr. par an pour le contingent d'habileté, de bonnes intentions et d'urbanité qu'il apportait à la gestion des affaires publiques. Le

but de la Société, les noms de ses fondateurs ne lui présentaient pas, à lui Corbière, des garanties suffisantes ; l'approbation du gouvernement, nécessaire pour former en France une compagnie anonyme, ayant été refusée, celle-ci a dû se dissoudre sans avoir rien produit. Ainsi a été étouffée dans son germe cette grande association, véritable pairie de l'industrie, toute puissante à faire le bien, impuissante à l'empêcher, ainsi qu'à faire le mal, et dans laquelle de grandes notabilités de tous les pays s'étaient donné rendez-vous, comme pour déclarer que, malgré les différences de climats ou de gouvernemens, de positions sociales et d'opinions politiques, lorsqu'il s'agit d'appliquer une grande pensée de bien public, tous les esprits élevés sont désormais compatriotes.

Un coup d'œil jeté sur les circonstances qui ont vu s'organiser, puis s'anéantir cette conception si utile et si féconde, présente peut-être quelque intérêt, ne fût-ce que pour montrer comment les connaissances économiques, que M. J.-B. SAY a très judicieusement qualifiées de *physiologie sociale*, sont réparties en France entre les diverses classes de la société. Si quelqu'un voulait soutenir que nulle n'y est plus étrangère que celle des hauts fonctionnaires administratifs à qui l'application journalière en était alors confiée, il pourrait alléguer en faveur de cette opinion la nature des argumens employés au conseil d'état contre la compagnie commanditaire, et l'éloignement, on pourrait presque dire absolu, où les ministériels de 1826 se sont tenus de cette association : on n'en distingue, parmi les 130 fondateurs qu'un seul qui, connu par sa fortune et ses relations d'amitié, s'est probablement fait conscience de manquer dans une réunion où il y avait de l'argent à gagner.

Lorsque le projet fut soumis au conseil d'État, plusieurs observations de détail fort judicieuses furent accueillies avec empressement par les commissaires de la Société ; mais on se divisa bientôt sur les points capitaux qui caractérisaient la *tendance* du ministère de 1822. Avant de les aborder, tâchons de nous faire une idée nette de l'objet de la Société commanditaire de l'industrie.

La Société, nous le répétons, ne devait prendre de part active à aucune entreprise; son titre seul l'annonçait : le commanditaire, pour ainsi dire présent à toutes les opérations dans lesquelles interviennent ses capitaux, est formellement exclu de toute part à la gestion : il voit tout et ne fait rien; tel est le principe de ce genre d'association, qui permet de limiter d'une manière invariable le capital qu'on expose. La plupart des Sociétés fondées sur un capital très considérable périssent par vice d'administration; les compagnies nombreuses, privées d'aisance et de célérité dans leurs mouvements, supportent mal la concurrence des individus, chez qui la promptitude des résolutions, la rapidité de l'exécution suppléent avec avantage à la puissance des capitaux. Cet écueil n'existait pas pour la Société en commandite; la gestion de ses capitaux aurait toujours été confiée à des mains qui les auraient maniés avec et comme le leur propre. La Société n'aurait donc eu, à proprement parler, aucune de ces fonctions administratives dans lesquelles les collections d'individus portent toujours de la lenteur, de la maladresse et du défaut d'ensemble. Bien apprécier dans leur objet et dans leurs moyens les entreprises auxquelles elle aurait pris part, n'accorder de confiance qu'à des hommes éprouvés, suivre, à l'aide d'une comptabilité rigoureusement tenue, le mouvement de ses capitaux, tels étaient les seuls moyens de succès que l'organisation de la Société lui rendit nécessaires, et l'on ne peut contester qu'elle ne les réunit à un haut degré. Chaque opération proposée eût été examinée avec les connaissances techniques qui pénètrent les détails, et les vues générales qui, saisissant les rapports généraux des choses, calculent les influences favorables ou nuisibles dont il faut s'aider ou se défendre. Les statuts de la Société soumettaient chaque opération à une instruction dans laquelle il était à peu près impossible qu'aucun vice fût dissimulé; ainsi, l'examen était approfondi, la discussion rigoureuse : dans le doute on s'abstenait; aucune commandite ne pouvait être acceptée que par une réunion d'au moins vingt directeurs, à la majorité des trois quarts des

voix ; les résolutions, prises avec cette maturité de conseil qui est l'apanage des assemblées, auraient été exécutées avec la précision et la rapidité de l'intérêt isolé par le commandité qui, le cercle de son action une fois tracé, s'y mouvait avec une entière liberté.

Les capacités industrielles, les capitaux, ni surtout les opérations avantageuses à faire ne manquent en France ; mais ces trois élémens de la prospérité nationale se cherchent souvent sans se rencontrer, ou s'évitent, faute de lumières et de confiance ; ils se seraient donné rendez-vous dans le sein de la Société commanditaire. Là, tout se serait mesuré, contrôlé réciproquement, et la masse des lumières acquises dans chaque question éclaircie se serait réfléchie sur les objets exposés au centre de ce foyer ; aucune ombre, aucune difformité ne serait passée inaperçue, et l'expérience journalière des résultats, venant confirmer, démentir ou modifier les combinaisons les mieux étudiées, aurait bientôt formé dans le sein de la Société le dépôt de renseignemens le plus utile et le plus complet qu'ait peut-être jamais possédé aucune nation. Cette seule considération aurait été déterminante pour un gouvernement sage. Combien de questions de haute administration restent indécises, faute d'une connaissance approfondie des faits qui les constituent ! combien, faute de documens auxquels ne suppléent ni les talens élevés, ni les intentions loyales, voit-on d'hommes d'État nuire à leur pays en croyant le servir !

Le plan de la Société commanditaire n'excluait aucune opération ; cependant, les vues de ses membres les plus éclairés permettaient de prévoir qu'elle se serait attachée de préférence à celles qui exigent à la fois la puissance et la simplicité des moyens : cette marche eût été la mieux appropriée à son organisation. Les entreprises qui absorbent de vastes capitaux sont les moins exposées à la concurrence, et d'un autre côté, elles s'exécutent rarement sans féconder les industries de détail qui s'exercent autour d'elles. Ceci s'éclaircira par des exemples. Il est douteux qu'en fait d'agriculture, la Société se fût engagée dans des exploitations de culture variées, quelque avantageuses

qu'elles pussent paraître ; mais eût-il été question d'élever promptement la valeur d'un vaste territoire, en conduisant sur un sol desséché un canal d'arrosage semblable à ceux qui existent dans les départemens de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, des Pyrénées-Orientales ? ce projet eût été étudié avec la plus bienveillante attention ; la Société eût cherché la plus-value de ses capitaux dans celle des terres à féconder ; les propriétaires auraient pu faire eux-mêmes l'entreprise, elle aurait fourni les fonds qui leur auraient manqué. Les desséchemens de marais auraient, par les mêmes motifs, été accueillis avec une grande faveur, et il n'est pas besoin de remarquer à combien d'améliorations se lieut l'assainissement et l'augmentation des produits agricoles d'une contrée : nous indiquerons encore l'association du troupeau de Naz comme un modèle des opérations agricoles auxquelles la Société eût été le plus portée à prendre part.

Tout a été dit sur les avantages des communications, mais que de choses restent à faire ! combien de mines, de forêts languissent, faute de débouchés ! combien de contrées prendraient une face nouvelle, si un pont facilitait des relations souvent interrompues. L'utilité des ponts, des canaux, des chemins de fer, se mesure par l'étendue des profits attachés à leur exécution ; et souvent, en rendant possibles des entreprises de ce genre, la Société eût plus fait pour la prospérité de l'industrie et du commerce d'une contrée, qu'en intervenant directement dans leurs opérations. L'établissement de bassins dans les ports de commerce, de gares, de quais le long de nos rivières navigables, est un accessoire naturel des travaux que nous venons d'indiquer.

L'exploitation des mines, et surtout des mines de houille, dont la prospérité est si intimement liée à celle de toutes les autres industries, serait devenu l'un des principaux objets de l'attention de la Société.

Les perfectionnemens que peuvent comporter les diverses fabrications sont tellement nombreux, tellement variés, et l'on peut ajouter tellement imprévus, qu'il est impossible de dé-

terminer aucun ordre de préférence ; là où se trouve l'utilité, là est l'honneur : telle eût été la règle de la Société.

Pour peu qu'on ait parcouru la France, qu'on ait étudié ses relations commerciales avec les peuples voisins, bien loin d'être effrayé, comme l'ancien ministre, de la puissance d'un capital de cent millions réparti entre douze ou quinze mille actionnaires, on est frappé de la disproportion existante entre ces moyens et l'immensité de la carrière ouverte devant la société commanditaire. Mais la prudente réserve dont la société s'était fait une loi l'aurait écartée de beaucoup d'affaires, même avantageuses ; d'un autre côté, son capital une fois employé, elle se serait souvent procuré de nouveaux moyens en réalisant ses bénéfices par la vente de ses actions dans les entreprises qu'elle aurait fait prospérer. Ceux qui prennent intérêt à la construction d'un pont, au creusement d'un canal d'arrosage, se divisent assez ordinairement en gens entreprenans et en gens timides : ceux-ci préfèrent n'entrer dans l'opération que lorsqu'elle est terminée, et ses principaux résultats obtenus, ils consentent à payer une prime pour cette sûreté. Beaucoup d'actions prises par la compagnie se seraient ainsi classées sur le théâtre même des opérations et l'auraient mise à même de réaliser ailleurs d'autres améliorations. Ainsi, plus elle aurait engagé ses capitaux avec prudence et habileté, plus il aurait été facile d'en exiger promptement de nouveaux services. Les personnes qui ont observé quelle étroite connexion règne souvent entre des opérations voisines, comprendront quels immenses résultats peut avoir cette marche judicieusement suivie.

Les résultats de cette institution eussent donc été, bien loin d'établir des concurrences aux établissemens particuliers, de faire valoir ceux-ci par le voisinage de nouveaux débouchés, de nouveaux consommateurs, de nouvelles matières premières ; à peu près comme l'ouverture d'une puissante houillère ranime, dans la contrée qui l'entourne, l'agriculture et l'industrie languissantes. Ses moyens, nous l'avons dit, eussent été de féconder les uns par les autres les capitaux et les capacités que leur isolement frappe d'une sorte de stérilité, et de les appli-

quer avec discernement aux emplois utiles qui se seraient offerts en foule.

Il est tems d'en venir aux objections qu'a rencontrées ce plan si simple et si rassurant. Après d'assez longues discussions, M. Corbière les fit rédiger en forme d'avis du conseil; mais au mélange de fausses idées d'économie publique, de soupçons de police, de combinaisons d'agiotage, on reconnaissait que cette affaire avait été traitée avec un soin particulier, et que les premières notabilités de l'époque n'avaient pas dédaigné d'y mettre la main.

Il paraît que la somme de 100 millions, à laquelle devait s'élever le capital de la société commanditaire, avait singulièrement préoccupé le ministère. On n'accusa pas précisément dans ce chiffre une combinaison du comité directeur; on alla même jusqu'à déclarer que *les bonnes intentions des souscripteurs actuels ne pouvaient être douteuses*; mais les actions pouvaient venir à tomber dans les mains d'hommes que guiderait l'esprit de parti, et l'on sent quelle arme redoutable c'eût été pour lui que des actions en commandite dans des canaux, des mines, des manufactures. Il faut convenir cependant que l'esprit de parti eût montré une grande naïveté en venant s'encadrer dans une société dont toutes les opérations étaient publiques et que le gouvernement pouvait dissoudre chaque jour en lui retirant son approbation. Après l'esprit de parti, le *desir d'un gain sordide* et le *jeu des effets publics*, étaient, sans doute par jalousie de métier, ce qu'on redoutait le plus. En vain la compagnie répondait-elle que ses statuts lui interdisaient toute opération sur les effets publics, que seulement son conseil d'administration avait la faculté de placer en rentes, jusqu'à leur emploi, les fonds libres de sa caisse, ainsi que le pratiquent la Société d'encouragement de l'industrie et la Société d'enseignement mutuel; le ministère accumulait les entraves et les précautions. Vous voulez, disait-il, favoriser l'agriculture, l'industrie et le commerce; le commerce proprement dit s'applique à des opérations de ventes et de rachats, deux choses dont tout le monde sait que l'agriculture et l'industrie peuvent



se passer. Ainsi, d'un côté, exclure le commerce est sans inconvénient ; d'un autre, c'est un avantage ; car, *retrancher le commerce des opérations de la société, c'est concourir AU BUT AVOUÉ de l'institution qui est d'encourager l'agriculture et l'industrie manufacturière.* C'est avec cette puissance de raisonnement qu'on prouvait à la société que son *but avoué* n'exigeait pas plus de vingt-cinq millions, et qu'on arrivait à ne plus craindre qu'elle portât *subitement la masse de ses capitaux sur une branche de commerce.* Le lecteur qui s'est pénétré de l'organisation de la société sent s'il était possible qu'engagée dans une multitude d'entreprises, et avec la sage lenteur de ses formes, elle obtînt tout à coup le consentement de tous ses commandités, pour retirer ses fonds de leurs mains et en faire un de ces emplois subits dont le dernier commis de boutique de la rue Saint-Denis dédaignerait de démontrer l'absurdité. Il est difficile de penser que le Conseil d'État où se trouvent encore, quoi qu'on ait fait, des hommes fort éclairés et d'excellens citoyens, ait sérieusement adopté des pauvretés pareilles, mais dans les affaires de ce monde un motif ridicule est souvent donné pour occuper la place de la raison déterminante qu'on ne peut pas avouer : un ministère constamment en opposition avec les véritables intérêts du pays, devait être familiarisé avec ce mode d'argumentation.

Dans les moindres objections de l'autorité on trouve cette inquiétude soupçonneuse qui dénote une conscience peu tranquille : « Si, dit-elle, *le prospectus de la Société est loyalement exécuté*, il en résultera sans doute de grands avantages pour l'industrie ; mais, sinon des pertes, au moins peu de profit pour les actionnaires, puisque, si les sommes commanditées pour des entreprises ordinaires et connues sont sujettes à tant de chances fâcheuses, à plus forte raison doit-il en être ainsi des sommes commanditées pour des entreprises nouvelles, et dont le succès ne peut jamais être calculé d'avance. » Si ceux qui tenaient ce langage croyaient ce qu'ils disaient, il semble que le désintéressement de gens qui voulaient à leurs risques et périls assurer de grands avantages à l'industrie méritait au

moins quelque bienveillance ; mais, comment a-t-on supposé que l'industrie, qui n'est ici autre chose que les entreprises commanditées, obtînt de *grands avantages*, tandis que les commanditaires qui s'associent à toutes les mêmes chances ne recueilleraient que *peu de profit, si ce n'est des pertes*. On voulait bien admettre que M. Laffitte, M. Casimir Périer, M. Rougemont de Lœvemberg sauraient discerner en matière de banque les bonnes des mauvaises affaires, que MM. Ternaux, Boignes, Clément Désormes pouvaient en être crus sur les questions de manufactures, MM. Molé, Bérard, Vassal sur les questions de travaux publics ; après que les fonds de la Société auraient été engagés avec prudence dans des entreprises lucratives, celle-ci ne pouvait perdre qu'en faisant généreusement l'abandon de sa part. Assurément elle aurait été bien maîtresse d'en agir de la sorte ; mais ce qui se conçoit mal, c'est que l'autorité en prit texte pour refuser son approbation. Supposait-on au contraire, malgré le démenti que, dans l'état de gêne où se trouve le commerce depuis plusieurs années, donnaient hautement les faits, que l'industrie française se livrait habituellement sans prudence, sans combiner ses moyens d'exécution, à des entreprises inutiles ou hasardenses ? C'était une raison de plus de favoriser l'établissement d'une Société qui devait offrir un foyer de lumières d'autant plus digne de confiance, qu'elle était partie intéressée dans les conséquences de tous les conseils qu'elle aurait donnés.

Nous ne sommes pas au bout de toutes les inquiétudes que causait la Société commanditaire ; rien dans ses statuts ne défendait les relations commerciales avec l'étranger, et à moins de s'interdire toute opération dans les ports de mer et tout placement des produits de notre industrie hors du territoire français, il fallait bien se réserver à cet égard une certaine latitude. D'un autre côté beaucoup d'étrangers distingués par leurs lumières, leur rang, leur fortune, avaient tenu à honneur de s'inscrire parmi les fondateurs de la compagnie ; et en acceptant leurs capitaux, leurs offres pour le développement de relations bienveillantes entre la France et leurs pays, on ne fai-

sait aucune exclusion de leurs personnes, soit dans le conseil général d'administration, soit dans le comité de révision : on n'avait point répondu par une ridicule méfiance à des gens qui venaient associer leur fortune à toutes les chances de la nôtre, dont les capitaux se fixaient sur notre sol et se mettaient à la disposition d'une majorité toujours formée de nos compatriotes; le ministère a imaginé se montrer français, en exigeant que ces étrangers fussent exclus de toute part à la gestion des affaires de la Société. C'était mal choisir l'occasion de faire le difficile, après avoir, quelques années auparavant, confié à une maison étrangère la direction d'un emprunt de 460 millions, et avoir, plus récemment, voulu faire exécuter par une maison française et deux maisons étrangères une opération financière qui pouvait mettre en mouvement jusqu'à 2 milliards 800 millions. Les étrangers qui veulent se mettre au fait des procédés de notre industrie n'ont pas besoin pour cela d'une société commanditaire, et rien n'était plus propre que cet honorable rapprochement d'hommes influens de plusieurs contrées à rectifier les bases encore si défectueuses des relations commerciales de nation à nation.

M. Corbière voulait établir auprès de la Société deux commissaires du roi qui auraient rempli les fonctions de censeurs : ces Messieurs auraient assisté à toutes les délibérations où des résolutions auraient été prises; mais *cette surveillance n'aurait pas même atteint l'objet que se proposait le gouvernement, si les commissaires du roi n'avaient PAS EU LE POUVOIR DE SUSPENDRE ET D'ARRÊTER L'EFFET DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, OU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, lorsque les opérations dont elles seraient la conséquence leur auraient paru contraires aux articles des statuts ou à l'ordre public* (1).

---

(1) Ces paroles sont textuellement celles du ministère. Pour donner une idée du cas qu'il faisait des raisons, nous citerons ici la discussion des commissaires de la Société, à laquelle ce qu'on vient de lire était en quelque sorte une réponse :

• Nous avons soigneusement recherché quelle pouvait être l'ori-

Cette honteuse condition aurait anéanti d'avance la Société qui aurait pu s'y soumettre. Personne n'aurait voulu accepter des

---

gine du droit que s'attribue l'autorité de nommer des commissaires près des Sociétés anonymes, et nous n'avons découvert aucune disposition législative ou même réglementaire, d'où ce droit parût émaner. Il a pris naissance dans la nécessité où sont les actionnaires des Sociétés anonymes d'obtenir l'autorisation du gouvernement, autorisation qu'il peut n'accorder qu'en y mettant cette condition. Si telle est, comme nous n'en doutons pas, l'origine des commissaires du gouvernement, il est évident qu'ils ne peuvent être institués qu'en se conformant aux lois générales. Les Sociétés anonymes dérogent jusqu'à un certain point aux principes généraux des Sociétés, et c'est par ce motif qu'elles ont besoin d'être spécialement autorisées. Par cette raison aussi, elles peuvent être l'objet d'une surveillance spéciale. Mais cette surveillance, que l'autorité doit faire exercer dans l'intérêt de tous, si elle la juge nécessaire, ne doit pas grever d'une rétribution particulière une entreprise privée. Une pareille rétribution, si elle était exigée, serait un véritable impôt, mis à la charge d'une société, et cet impôt, pas plus qu'aucun autre, ne peut exister sans le concours de la loi. Vainement on citerait ce qui s'est fait à l'égard de plusieurs Sociétés anonymes : nous répondrons qu'il existe de ces Sociétés sans commissaires, qu'il en existe où les commissaires ne sont pas rétribués; que, dans celles où les commissaires ont des appointemens, les fondateurs ont sans doute offert de les payer, ce qu'ils avaient bien la liberté de faire; qu'enfin, si on les avait forcées à ce paiement, on aurait usé d'un droit qu'on n'avait pas, et à l'exercice duquel ils pouvaient se refuser. Nous ne repoussons point les commissaires du gouvernement, autant qu'on nous les donne comme surveillans, mais nous nous croyons fondés à ne point les payer; aussi refusons-nous de le faire.

• Quant à la surveillance, elle doit être restreinte dans de justes limites. Le rapport du ministère indique même quelles sont ces limites, lorsqu'il dit que la mission des commissaires doit être de requérir l'exécution des lois et statuts, à peu près comme le ministère public dans les tribunaux. Là se borne en effet le pouvoir dont l'autorité doit les investir. Ils veillent à l'exécution des statuts; ils ne peuvent et ne doivent faire aucune autre chose. Comment se fait-il donc qu'on veuille leur attribuer la faculté de suspendre les délibé-

engagemens dont l'effet aurait pu chaque jour être arrêté par des commissaires qui, pour entendre l'*ordre public* à la manière de leurs patrons, auraient dû être tirés des mêmes rangs que les censeurs de la presse; toute entreprise même commencée aurait été à la merci de l'ignorance, de la mauvaise humeur ou de la corruption d'un agent étranger sans responsabilité. Pour couronner l'œuvre, on exigeait pour ces Messieurs un traitement à la charge de la Société qui aurait ainsi pu solder l'achat de quelque conscience ou le prix de quelque turpitude.

Pour répondre aux égards qu'on leur avait témoignés, en déguisant sous onze considérans ce qui pouyait se dire en deux mots, les commissaires de la Société prirent la peine de réfuter article par article les objections qui leur étaient faites, de justifier le but et les moyens d'exécution de la Société. Mais on s'était compris, et peu de jours après leur dernière réponse, ils reçurent de M. Corbière l'avis qu'il était impossible de proposer à S. M. d'autoriser la Société commanditaire de l'industrie.

Voir à la tête des affaires publiques, des hommes tellement déçus à leurs propres yeux, que les conceptions les plus exclu-

---

rations de la Société, de lui défendre de faire des emplois de fonds, qu'elle jugerait convenables à ses intérêts; de limiter l'étendue de ses commandites; de lui interdire toute participation à des établissemens qu'elle voudrait soutenir ou créer? Donner de semblables attributions aux commissaires, ce serait en faire en quelque sorte des gérans; et alors, où serait leur responsabilité? Le gouvernement indemniserait-il la Société des erreurs ou des fautes de ses agens? une telle doctrine ne supporte évidemment pas l'examen.

« Nous croyons avoir réussi à démontrer que nous ne pouvons pas être tenus de salarier les commissaires que l'on voudrait nous donner, et que leurs fonctions doivent se borner à surveiller l'exécution des statuts. Ces deux conditions remplies, nous accueillerons non-seulement deux commissaires, mais tous ceux qu'on voudra leur adjoindre; car, loin de redouter la surveillance, nous désirons qu'elle soit sévèrement exercée. » (Extrait de la lettre du 6 juillet 1825, de MM. LAFITTE, BÉKARD et LARREGUY, commissaires de la Société.)

sivement vouées au bien public n'excitent en eux que méfiance et jalousie, est assurément un malheur pour une nation ; c'est plus, c'est une honte. Il avait été question, en 1826, de faire imprimer la correspondance relative à la Société commanditaire ; on ne l'a pas fait, et peut-être un sentiment d'orgueil national a-t-il répugné à montrer tout ce que la France supportait d'ignorance et d'hypocrisie ; aujourd'hui que nous lavons cette honteuse plaie, qu'elle tend à se cicatrizer, il est permis de la découvrir, pour l'instruction de ceux qui conserveraient quelque illusion sur le déplorable système dont nous ont délivrés les élections de 1827. Parmi les réflexions pénibles qu'inspirent des souvenirs encore menaçans, il s'en présente cependant de rassurantes pour l'avenir. Depuis que les intérêts généraux se sont établis au cœur même du gouvernement, un parti anti-national qui veut se soutenir au pouvoir ne peut pas restreindre son action au domaine qu'on assignait jadis à la politique ; ce ne sont plus des rivalités de position qu'il lui faut combattre ; il se trouve sans cesse aux prises avec les besoins moraux, les besoins matériels du pays. Dans la discussion dont nous avons tâché de donner une idée, c'est au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, que s'attaque la police. Un tel état de choses est peut-être encore possible ; mais des triomphateurs qui se sentent perdus, si les choses suivent leur cours naturel, ne sauraient causer de longues inquiétudes. Le parti de la France et de la liberté, si tant est que la masse de la nation puisse être appelée un parti, est dans une situation bien différente ; que nos congréganistes se forment en société d'industrie, il sera le premier à les encourager et croira avoir remporté la plus précieuse des victoires, si des fonds et des influences consacrés à l'avilissement de notre pays se détournent vers d'utiles et honorables entreprises. L'ancienne administration, persuadée que l'ordre politique établi comptait des ennemis nombreux et puissans, aurait béni, si elle se fût sentie forte de ses intentions, l'occasion qui se présentait de les occuper d'intérêts positifs, de leur faire une nécessité du maintien de l'ordre et du repos du pays, ou du moins d'en

multiplier les garanties. Une population laborieuse prête rarement l'oreille à ceux qui cherchent à la troubler. Mais, ce que voulait cette administration, ce n'était pas de vivre avec le pays, c'était de l'exploiter à son profit exclusif; l'instinct de sa conservation s'alarmait de tout ce qui pouvait grandir et fortifier l'État; elle ne s'accommodait pas plus de la prospérité du commerce que de l'existence de la garde nationale; elle ne pouvait dominer qu'en abaissant tout. Lorsque le pouvoir en est là, les hommes capables se séparent de lui, et son aveuglement prépare sa punition; la tête du gouvernement se trouve bientôt en arrière des connaissances les plus répandues; bientôt, les bévues qui s'accumulent, les oppositions qui surgissent de toutes parts, avertissent que, pour gouverner, il faut choisir des yeux qui voient clair. Ce mouvement d'amélioration est commencé pour nous et ne s'arrêtera pas : il est consolant de pouvoir dire que désormais aucune organisation anti - sociale ne peut prendre racine parmi nous; le sol généreux de la France ne lui fournirait point d'alimens : l'avenir est tout entier à ce qui est utile et honorable. Si la Société commanditaire de l'industrie était aujourd'hui remise en discussion, à la place de M. Corbière, ses commissaires trouveraient M. de Saint-Cricq, qui lui-même était au nombre des fondateurs si grossièrement repoussés : il n'en est pas encore ainsi partout, mais plus nous irons, moins la France et le bon sens auront à s'inquiéter de l'influence des Corbière.

J. J. BAUDE.

---

*N. B.* Le Résumé fidèle qu'on vient de lire des faits qui se rattachent à la formation spontanée et à la dissolution nupte et forcée de la *Société commanditaire de l'industrie* suffit pour exciter les regrets de tous les amis du bien public et de la prospérité nationale. Leurs vœux unanimes doivent solliciter la renaissance de cette belle institution qui avait eu un commencement d'existence, puisqu'elle avait fait imprimer ses statuts, organisé son conseil provisoire de direction et d'administration, et inspiré une telle confiance qu'un premier fonds de cent millions avait été immédiatement souscrit par des capi-

talistes français et étrangers, pour être administré par ses soins.

Non-seulement cette Société offrait d'immenses ressources pour aider en France toutes les entreprises agricoles et industrielles, jugées bonnes et utiles, et pour procurer, en moins de vingt-cinq années, des résultats d'améliorations en tout genre que, par la marche lente et ordinaire des choses, nous pourrions à peine obtenir, dans un intervalle de deux ou trois siècles; mais, indépendamment de nos intérêts matériels, et en nous élevant à des considérations morales et politiques d'un ordre bien supérieur, nous reconnâmes que la composition même et le but de cette Société, qui comptait parmi ses fondateurs et ses membres des hommes distingués de tous les pays, de toutes les parties des connaissances humaines, de toutes les positions sociales, de toutes les communions religieuses, de toutes les opinions politiques, tendaient à les rapprocher et à les unir étroitement par le double attrait si puissant de l'intérêt personnel et de l'intérêt public. On réalisait ainsi une combinaison heureuse, une sorte de fusion de tous ces hommes, long tems séparés, soit par la funeste influence des préventions et des inimitiés nationales, soit par les barrières qu'élevaient entre eux ou la différence de leurs professions, ou celle de leurs croyances, ou les anciens préjugés de caste, étroits, vaniteux et exclusifs, ou les dissidences produites par l'esprit de parti et par les passions mal éteintes que nos longues dissensions civiles avaient fait naître.

Des ministres, véritables hommes d'État, empressés de favoriser tout ce qui peut contribuer à l'instruction et au bien-être du peuple, à la dignité et à la gloire du trône, auraient accueilli avec reconnaissance, auraient secondé avec zèle ce noble et généreux élan du patriotisme et de l'industrie. Mais une politique mesquine, ombrageuse, malveillante, n'a songé qu'à repousser, à étouffer cette grande et bienfaisante conception. Qui le croirait? On a osé faire entrevoir ces trois objections que nous allons présenter dans leur hideuse nudité, et qui semblent beaucoup plus appartenir aux ténèbres du moyen



âge qu'à ce XIX<sup>e</sup> siècle dont on célèbre souvent la civilisation avancée, qui n'est encore néanmoins, à beaucoup d'égards, et en examinant les vices nombreux de notre législation confuse et incertaine, de notre administration capricieuse et arbitraire, de notre fiscalité oppressive, qu'une sorte de barbarie avec des formes et des apparences légales. 1<sup>o</sup> Peut-on laisser à des étrangers, lors même qu'ils nous apportent leurs fonds, la faculté d'intervenir dans la direction d'opérations industrielles que l'on exécute en France? 2<sup>o</sup> La haute aristocratie peut-elle, sans déroger à sa dignité, s'associer aux hommes de finance et d'industrie pour avoir des intérêts et des travaux communs? 3<sup>o</sup> Enfin, l'administration publique doit-elle permettre et autoriser la formation d'une société assez riche et assez puissante pour faire à la fois beaucoup plus de bien, et avec plus d'intelligence et de promptitude, que l'administration elle-même?...

La raison et la conscience publique ont fait justice de ces honteux sophismes. Mais l'ignorance, la malveillance, la mauvaise foi ont remporté une victoire dont les effets désastreux subsisteront long-tems encore. Après les crises financières, industrielles et commerciales qui ont ébranlé ou renversé de grandes fortunes, surtout en Angleterre et en France, et qui ont laissé des traces profondes de leurs ravages, après tant d'actes de déception et d'oppression de la part de ceux qui devaient aider et protéger franchement les intérêts particuliers et les intérêts nationaux, il sera bien difficile de rétablir la confiance nécessaire pour fonder une institution qui a besoin d'avoir en perspective un long avenir de paix, de tranquillité et de liberté.

En attendant que l'attitude ferme et noble de nos Chambres législatives, la sagesse des nouveaux ministres, le concours des principaux citoyens qui peuvent influer sur les progrès de l'esprit public nous ramènent au point où des capitalistes étrangers et nationaux consentiront de nouveau à se réunir et à mettre en commun des fonds considérables pour donner plus d'impulsion et de vie à beaucoup d'entreprises industrielles qui ne sont encore que de simples projets, faute de moyens suffisans d'exécution, il faut rechercher avec activité, repro-

duire avec persévérance tout ce qui peut éclairer l'opinion, ranimer le patriotisme, indiquer à l'agriculture et à l'industrie les directions et les routes qu'elles doivent suivre... Et le moment arrivera sans doute où les mêmes hommes qui avaient formé une sainte alliance pour multiplier les forces et la puissance du travail dirigé avec intelligence vers des objets déterminés et pour étendre les conquêtes de l'homme sur la nature, par des dessèchemens de marais, des défrichemens de landes et de bruyères, des cultures perfectionnées, par des creusemens de canaux, des moyens de communication multipliés, par des colonisations d'indigens, ou même de malfaiteurs, auxquels le travail et une instruction religieuse et morale appropriée à leurs besoins peuvent seuls procurer des habitudes de moralité et un commencement d'aisance; par des exploitations de mines, de manufactures, qui, dans nos divers départemens, réclament des fonds et des bras pour devenir des sources de richesses : le moment, dis-je, ne saurait être éloigné où ces hommes pourront de nouveau mettre la main à l'œuvre, donner un grand et salutaire exemple, ranimer l'émulation pour le bien, répandre à la fois les instructions qui améliorent et les capitaux qui permettent d'exécuter les projets utiles, réaliser enfin, en quelques années, les bienfaits d'avancement social et industriel qui autrement ne seraient le produit que de plusieurs siècles lentement accumulés les uns sur les autres.

Un grand but est proposé : il ne faut que vouloir et agir pour l'atteindre. Les hommes de bien et les hommes d'un vrai mérite, quelles que soient leur patrie, leur profession, leur situation sociale, leurs croyances religieuses ou politiques, doivent s'unir fortement, afin d'exécuter, avec tous les développemens qui peuvent en assurer le succès, un projet d'association dont les résultats pour la prospérité de la France, pour l'amélioration du caractère national, pour l'augmentation du bien-être de toutes les classes de la société, pour le bien général de la grande famille humaine, sont incalculables.

M. A. JULLIEN, *de Paris.*

---

## II. ANALYSES D'OUVRAGES.

---

### SCIENCES PHYSIQUES.

#### ANALYSE DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES PENDANT L'ANNÉE 1827 (1).

Ce n'est qu'avec un extrême regret que nous abrégeons les excellens résumés des deux secrétaires de l'Académie : s'il nous était possible de les mettre, dans leur entier, sous les yeux de nos lecteurs, nous ne laisserions point échapper une si belle occasion de bien mériter des sciences et de ceux qui les cultivent. Mais l'étendue qui convient à deux rapports annuels et à la solennité d'une séance publique excède de beaucoup les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer. Nous ne pourrions donc montrer qu'une légère esquisse d'un grand tableau; mais nous nous attacherons à y faire ressortir les objets les plus dignes d'attention, soit par leur importance, soit en raison de leur nouveauté.

Il ne sera peut-être pas superflu d'aller au devant d'un reproche qu'il ne dépendra pas de nous d'éviter dans tous les cas : messieurs les secrétaires de l'Académie se bornent à une analyse claire et exacte des Mémoires et des travaux dont ils ont à parler, louent souvent, et ne critiquent jamais; ainsi le prescrit l'urbanité académique. Nous autres lecteurs, dans la plénitude de notre indépendance, seuls en présence des ouvrages livrés à nos méditations, nous contractons naturellement l'habitude d'estimer les auteurs et leurs écrits d'après

---

(1) Paris, 1828; imprimerie de Firmin Didot. 2 brochures in-4° de 80-88 pages; prix, 2 fr. 50 c. chacune.

les services réels qu'ils ont rendus; dans les travaux d'une illustre académie, nous n'approuvons pas tout, et nous ne craignons pas d'indiquer ce qui nous paraît inutile, incorrect, hors de place. Les deux rapports que nous allons examiner ne nous procureront que bien rarement l'occasion de faire quelques critiques. Prenons d'abord M. FOURIER pour guide, et jetons un coup d'œil rapide sur les Mémoires et les ouvrages des académiciens géomètres, et sur les applications des sciences mathématiques.

On devait s'attendre que LAPLACE n'aurait pas eu le tems de publier tous ses travaux sur la mécanique céleste : un Mémoire trouvé dans ses papiers formera un supplément au cinquième volume de l'immortel ouvrage du successeur de Newton. Les géomètres y trouveront de nouveaux moyens d'effectuer les longs calculs de la distance des planètes, et une application de la théorie des probabilités à la question des marées lunaires.

L'infatigable M. CARCHY a fourni son contingent accoutumé, c'est-à-dire, une douzaine de Mémoires sur diverses parties des sciences mathématiques.

Notre planète a été le sujet de deux Mémoires : M. POISSON s'est occupé des moyens de simplifier les méthodes employées par l'auteur de la *Mécanique céleste* pour déterminer toutes les circonstances du mouvement des astres et de la terre ; M. BIOT a exposé les résultats des mesures du pendule sur l'arc du parallèle entre Fiume (Istrie) et Bordeaux, et sur la partie australe du grand arc du méridien entre les îles Shetland et l'île de Formentara. Il détermine le rapport des intensités de la pesanteur aux lieux où les observations ont été faites, et fait voir que ces intensités ne suivent point la loi qu'on leur avait assignée d'après un trop petit nombre de données. A l'est des Alpes, la pesanteur est plus grande que vers l'ouest, sous la même latitude et à la même hauteur au dessus du niveau de l'Océan. Ainsi, cette force ne varie pas seulement en raison de la figure de la terre; elle dépend aussi de la composition chimique des diverses parties du globe : la longueur

du pendule n'est donc pas un étalon de mesure aussi commode et aussi sûr qu'on l'avait cru ; les agens intérieurs peuvent la faire changer, ainsi que la figure de la terre qui est irrégulière, et non pas un ellipsoïde de révolution.

M. FOURIER continuant ses recherches sur les températures ne s'est pas borné à celles que l'on observe sur la terre ; il s'est étendu dans les espaces planétaires dont la chaleur ne peut être sans influence sur les corps qui s'y meuvent. On doit au même savant un *Mémoire sur la distinction des racines imaginaires, et sur l'application de théorèmes d'analyse algébrique aux fonctions appelées transcendentes, et spécialement aux questions de ce genre qui appartiennent à la théorie de la chaleur.*

En passant aux diverses applications des sciences mathématiques, on trouve dans ce Rapport l'analyse de Mémoires, d'ouvrages et de Rapports d'un si grand intérêt qu'ils suffiraient seuls pour que l'Académie eût bien mérité des sciences, quand même elle ne produirait point d'autres titres à la reconnaissance du monde savant. On doit à M. BOUVARD un *Mémoire sur les observations météorologiques faites à l'Observatoire de Paris.* La pression de l'atmosphère et les différentes causes qui la font varier ne sont pas inaccessibles au calcul, et l'auteur en fait usage : mais, lorsqu'il s'agit de phénomènes plus complexes, des observations thermométriques, hygrométriques, etc., le flambeau de l'analyse mathématique ne peut plus répandre sa lumière, et le savant, borné au rôle d'observateur, est réduit à classer et coordonner les faits : ceux dont les tableaux sont annexés au *Mémoire de M. Bouvard* sont les résultats d'observations continuées pendant 11 ans sur le baromètre, et pendant 21 ans sur le thermomètre, tous les jours, au lever du soleil, à 9 heures du matin, à midi, à 3 heures et à 9 heures du soir. Les sociétés savantes possèdent seules les moyens d'interroger la nature avec une aussi grande persévérance, et d'attendre le moment favorable pour obtenir sa réponse.

On regrettera que M. NAVIER n'ait pas joint des expériences à son *Mémoire sur le mouvement d'un fluide élastique qui s'écoule*

*hors d'un réservoir ou gazomètre.* Il n'est pas difficile de substituer une hypothèse à une autre; mais, pour autoriser cette substitution, pour fonder une théorie, la sanction de l'expérience est indispensable. Jusqu'à ce que M. Navier l'ait obtenue, son Mémoire ne sera qu'un exercice d'analyse, et ne méritera pas encore assez de confiance pour qu'on l'emploie dans les applications.

M. BIOT a fait des expériences très-déliçates sur la double réfraction d'un minéral assez rare dans l'état de transparence parfaite, le pyroxène diopside du Tyrol. Dans ce cristal, les deux axes de double réfraction font entre eux un angle de  $56^{\circ} 46'$ ; en y taillant, perpendiculairement à ces axes, des plaques à faces parallèles, et en plaçant ces plaques entre deux tourmalines, les phénomènes de la double réfraction se présentent sous des formes nouvelles, quoique régulières, et semblables dans tous les échantillons. La difficulté des expériences et l'extrême délicatesse des mesures que ces recherches exigent n'ont pas encore permis à M. Biot de déterminer s'il y a quelque différence dans la vitesse de transmission de la lumière suivant les deux axes de double réfraction.

Quatre Mémoires de M. SAVART, successeur de M. FRESNEL, répandent beaucoup de lumières sur la physique du son. Dans le premier, l'auteur assigne la cause du son produit par une lame mince soumise à l'action d'un courant d'air, de gaz ou de vapeur. Le second Mémoire a pour objet les *vibrations normales*, et le troisième est une *Note sur un mouvement de rotation qui peut être imprimé au système des parties vibrantes de certains corps*. L'analyse de ces deux écrits ne suffisant point pour en donner une idée assez nette, nous attendrons que nous ayons pu les lire en entier. Enfin, dans le quatrième Mémoire, l'auteur emploie les propriétés sonores des corps élastiques à la recherche des modifications de leur élasticité, à peu près de la même manière que d'autres physiciens ont trouvé dans les modifications de la lumière des moyens d'étudier l'organisation intérieure des corps cristallisés.

Dans un Mémoire *sur les grandes routes, les chemins de fer*

et les canaux de navigation, M. GIRARD établit les avantages de ce dernier moyen de transport. En portant ses regards sur l'avenir, il n'est pas sans défiance au sujet de l'économie dont se flattent ceux qui emploient les machines à vapeur locomotives. Au reste, nos voisins compléteront chez eux toutes les recherches sur cet objet, et nous profiterons sans frais et sans péril de l'expérience qu'ils auront acquise. M. Girard s'est aussi occupé des quatre étalons connus de l'ancienne coudée égyptienne. Le premier fut trouvé par notre savant académicien, dans le nilomètre de l'île d'Éléphantine; sa longueur absolue est de 527 millimètres. M. DROVETTI en découvrit un second dans les ruines de Memphis, et MM. PLANA et BIDONE, de l'Académie de Turin, l'ayant mesuré avec la plus grande précision, ne lui ont trouvé que 523 mill.; le troisième, tiré du même lieu, par les soins de M. Drovetti, est de 525 mill.; et un quatrième, que l'on doit à M. d'ANASTASY, consul de Suède, est de 0<sup>m</sup>, 5265. Ces différences décréditeront quelque peu les anciennes mesures: on ne tolérerait point aujourd'hui d'aussi grandes incorrections. En prenant la longueur moyenne de la coudée, M. Girard fixe celle du stade d'Ératosthène, et fait voir qu'il était la 700<sup>e</sup> partie du degré terrestre.

Les deux comètes à courte période actuellement connues dans notre système planétaire ont été l'objet des études de M. DAMOISEAU. Tout le public sait aujourd'hui que ces deux corps célestes apparaîtront en même tems en 1832; il devenait donc important de bien fixer l'époque de leur retour, en tenant compte des perturbations qu'ils éprouveront par l'attraction des planètes dont ils se seront approchés. La comète dont la révolution moyenne est de 2460 jours (6 années  $\frac{7}{10}$ ) arrivera au périhélie, d'après les calculs de M. Damoiseau, le 27,4808 novembre 1832 (27 novembre, à 11<sup>h</sup> 32' 21""); ses perturbations peuvent être de 9 jours 15<sup>h</sup> 56' 27". La comète dont la période est de 3 ans  $\frac{1}{3}$  a une marche moins irrégulière; elle reparaitra vers la fin de cet été; le 11 novembre elle atteindra sa plus courte distance de la terre, et vers le milieu du 10 janvier 1829, elle passera au périhélie. On espère que les observations de cet astre

pourront servir à résoudre l'importante question de la résistance de l'éther au mouvement des corps célestes.

Le dépôt des cartes et plans de la marine et des colonies, dirigé par M. le contre-amiral DE ROSSEL, membre de l'Académie, secondé par M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, aussi académicien, a déjà rendu tant de services, que l'on est certain d'avance de ce qu'il fera pour être encore plus utile. Dans l'espace de 11 ans, environ 250 cartes ou plans ont été publiés, et la collection presque doublée, mais surtout améliorée dans toutes ses parties. En 1826, toutes les côtes du golfe de Gascogne ont été visitées soigneusement, et tout ce dont la connaissance peut guider la navigation et la rendre plus sûre a été placé sur une carte qui est le fruit de cette opération. Les vues des côtes sont ajoutées à l'indication des sondes, des écueils, etc. Le développement entier des côtes de France sera traité avec la même diligence, la même attention. M. HELL, capitaine de vaisseau, ayant sous ses ordres des officiers très-instruits, a relevé en quatre campagnes tout le contour de l'île de Corse, et cette partie du Neptune français est terminée. Tandis que ces travaux étaient exécutés dans la Méditerranée et sur nos côtes de l'Océan, M. le capitaine ROUSSIN, aujourd'hui contre-amiral, secondé par MM. GRESSIER et GIVRY, ingénieurs hydrographes, recueillait des matériaux pour la belle collection des cartes des côtes du Brésil, de l'embouchure de la rivière de Cayenne et de ses environs. Lorsqu'il entreprit cette campagne en Amérique, il venait de terminer l'exploration de la partie des côtes d'Afrique fréquentée par les navigateurs français, et il a rédigé une instruction nautique détaillée sur tous les lieux qu'il a visités. Que l'on joigne à ces travaux hydrographiques ceux de M. LARTIGUE au Pérou, au Chili et à la Guiane, de M. LEPRÉDOR sur les côtes d'Afrique, de M. GAULTIER sur les contours de la mer de Marmara et de la mer Noire, on pourra se former une idée de l'activité de nos savans marins, et du bon usage qu'ils font de leur tems.

On pense bien que l'Académie a pris connaissance, ainsi que tous les lecteurs français, des ouvrages de M. le baron DUPIN :



M. Fourier en fait une analyse extrêmement brève, parce que ses auditeurs savaient d'avance tout ce qu'il eût pu leur dire sur des écrits aussi répandus. Il s'étend un peu plus sur les recherches que M. MOREAU DE JONNÈS a publiées sur la vie civile et l'économie domestique des Romains au IV<sup>e</sup> siècle. Si les découvertes archéologiques étaient de tems en tems aussi fructueuses que celle qui a fourni à M. Moreau de Jonnès le sujet de son Mémoire, les antiquaires ne perdraient point leur tems, et ne nous exposeraient point à perdre aussi une partie du nôtre. En retrouvant, au moins en grande partie, la statistique d'une époque, l'histoire devient beaucoup plus instructive; ou plus exactement, ce qu'elle nous apprend alors est beaucoup plus important que tout ce qu'elle nous avait appris. Elle prend communément si peu de soin de faire connaître la situation des peuples! Mais lorsque l'on sait quel était le prix du travail et celui des subsistances, on a le principal moyen de comparaison entre l'ancienne époque et le tems présent : l'histoire est alors l'école des peuples, aussi bien que celle des rois.

Après les Mémoires des académiciens, M. Fourier a placé les rapports sur les ouvrages présentés à l'Académie : ils sont en grand nombre, et se recommandent par l'intérêt des sujets et les noms des auteurs. M. FRANCOEUR ayant présenté un travail sur les mesures anglaises comparées à celles de la France, les commissaires chargés de l'examiner se sont livrés eux-mêmes à des recherches et des calculs qui ont modifié quelque peu la valeur assignée à l'once *poinds de troy*, par l'auteur du Mémoire. Tout le reste du Mémoire a obtenu les éloges des commissaires et l'approbation de l'Académie.

Nous nous bornerons à transcrire la conclusion des commissaires chargés de rendre compte du *Cours de mécanique appliquée aux machines*, par M. PONCELET, capitaine de génie, l'un des professeurs de l'École d'application de l'artillerie et du génie, à Metz : « Nous pensons que l'ouvrage de M. Poncelet est digne de l'approbation de l'Académie ; et nous proposerions de l'insérer dans la collection des Mémoires des savans étrangers, s'il n'appartenait pas à S. Exc. le ministre de la guerre de

décider la publication illimitée de cette production.» Si les bornes que nous ne devons point franchir nous laissent quelque latitude, nous examinerions, au sujet de cet ouvrage de mécanique appliquée, si l'instruction générale ne devrait pas être dirigée vers les applications, afin d'être plus utile à tous, à l'homme du monde comme à ceux qui vivent de leur travail?

Nous avons déjà parlé du rapport sur le projet de navigation intérieure présenté par M. BRISSON (t. 38, p. 170). On trouvera dans la collection des Mémoires des savans étrangers celui de M. CLÉMENT-DESORMES sur un singulier phénomène que présente l'écoulement des fluides élastiques si l'air fortement comprimé dans un réservoir s'échappe par un orifice percé dans une surface plane, et si l'on présente à son choc un disque de bois ou de métal, il sera repoussé dans le cas où il aura été placé à une certaine distance de l'orifice, attiré au contraire, lorsqu'il en est très-près. M. Clément donne une explication satisfaisante de cet effet du mouvement rapide des fluides élastiques, quelle que soit leur nature, et il en fait l'application aux soupapes de sûreté des machines à vapeur. Son Mémoire sera donc une lecture et une étude très-utiles pour les constructeurs de machines et pour les physiciens.

M. VICAT, ingénieur en chef des ponts et chaussées, dont les écrits sur les mortiers hydrauliques ont acquis une réputation européenne, a soumis au jugement de l'Académie un Mémoire intitulé : *Observations physico-mathématiques sur quelques cas de rupture des solides*. Les corps dont l'auteur s'est occupé sont ceux dont l'architecture fait la plus grande partie de ses constructions, c'est à-dire les pierres, les briques, les mortiers quand ils sont durcis. Leur résistance est soumise à d'autres lois que celle des corps fibreux, extensibles, ductiles ou jouissant d'une flexibilité dont les arts ont profité. Coulomb, et plus récemment M. Girard, ont déjà répandu quelques lumières sur cette importante application des sciences mathématiques et physiques : les travaux de M. Vicat l'éclaireront de plus en plus. L'intérêt de la théorie exigerait peut-être que tous les faits relatifs à la cohésion des molécules des

corps, et par conséquent les phénomènes de leur fusion, de leur mollesse, des différens modes de solidité fussent compris dans une seule formule, qu'on en eût la *loi générale* d'où l'on pourrait déduire les lois particulières pour chaque classe de cas particuliers. Lorsque ce que l'on nomme *lois particulières* n'est qu'une manière de lier entre eux les résultats d'expériences spéciales, ces prétendues lois ne sont, et peut-être ne peuvent-elles être que des méthodes d'interpolation entre les résultats observés, des moyens de calcul approximatif, et non l'expression rigoureuse des *rappports dérivés de la nature des choses*. Il est tems de bannir irrévocablement de tous les domaines des sciences exactes cette dangereuse impropriété des mots, source intarissable d'erreurs et d'applications funestes dans l'ordre moral et politique.

Nous avons déjà parlé de la *méthode géographique* de M. DENAIX, chef de bataillon au corps de l'état major. Le rapport de MM. les commissaires de l'Académie est très-favorable à l'ouvrage; nous avons exprimé le doute qu'il fût d'une utilité réelle. A l'Académie, on s'est exclusivement occupé des principes sur lesquels la méthode est fondée, et ils sont vrais; dans la *Revue Encyclopédique*, on a pensé spécialement à l'usage des cartes, et il a été facile d'acquérir la conviction que ce qui distingue les cartes construites suivant la méthode de M. Denaix n'apprend rien, dont les ingénieurs et les militaires puissent tirer parti, et peut les tromper dans plusieurs cas. Nous avons insisté sur cette vérité triviale: une marche, un transport, une route, un canal, sont exécutés sur le terrain *tel qu'il est*, et non sur la forme dont on l'enveloppe, afin de pouvoir le représenter sur une carte. Nous insistons de nouveau, parce que cette persévérance est nécessaire, et que depuis quelque tems les véritables amis des sciences géographiques sont réduits à la défensive contre l'invasion d'un luxe stérile de savoir très-difficile à contenter, qui exige que l'on fasse péniblement ce qui ne serait pas moins bien fait par des moyens plus aisés, et qui substitue trop souvent ses *pentés générales, moyennes*, ses contre-forts, ses hypothèses, en un mot, à la réalité des choses.

M. FRANCOEUR ayant soumis au jugement de l'Académie son important ouvrage sur l'enseignement du dessin linéaire, M. le baron DE SILVESTRE, prié d'en rendre compte, a terminé ainsi son rapport (inséré dans la *Revue Encyclopédique*, t. xxxvi, p. 361) : « Je me suis arrêté avec intérêt sur l'ouvrage de M. Francoeur dont vous m'aviez ordonné de vous soumettre l'analyse. Il m'a paru que l'auteur avait bien rempli son objet; il est à désirer que ce livre fasse partie de l'instruction générale élémentaire. L'industrie française lui devra des succès. Un objet non moins important de ce travail est l'indication des exercices préparatoires à l'étude des arts d'imitation. »

M. Fourier termine son analyse par des notices sur plusieurs ouvrages imprimés, ou composés par des académiciens, ou offerts à l'Académie par leurs auteurs. La *Revue Encyclopédique* a déjà rendu compte de quelques-unes de ces nouvelles acquisitions des sciences : les autres y seront aussi placées successivement.

Le rapport de M. CUVIER, encore plus étendu que celui dont nous venons de tracer une esquisse trop imparfaite, comprend ce qui, dans la science de la nature, n'est pas encore susceptible d'applications mathématiques. Dès le début, le lecteur s'étonne de trouver à la section *météorologique* une notice sur les tremblemens de terre qui ont eu lieu aux Antilles, en 1827. Comme les effets qui caractérisent ces phénomènes ne sont point dans l'atmosphère, quoique la cause qui les produit puisse modifier l'enveloppe fluide du globe, même avant d'ébranler les couches superficielles, il semble que la géologie réclame tous les faits qui peuvent répandre quelque lumière sur les matériaux dont notre globe est composé, sur leur disposition respective, sur les révolutions qui les ont déplacées, etc. L'étude des volcans et de leurs produits ne peut être séparée de celle des tremblemens de terre. Quant aux phénomènes atmosphériques dépendant de la même cause que ces commotions, la météorologie ne les négligera point, sans doute : mais ils appartiennent aussi de droit à la géologie.

Les travaux de MM. DUMAS, SÉRULLAS, BOULLAY, COLIN et

ROBIQUET ont enrichi la chimie d'un grand nombre de faits nouveaux, éclairci des points obscurs, étayé de plus en plus la théorie des proportions définies qu'il faudra peut-être abandonner un jour. Cette théorie fondée par MM. WOLLASTON, GAY-LUSSAC, BERZÉLIUS, adoptée avec empressement par les chimistes les plus distingués, enseignée partout, ne repose cependant que sur une abstraction; on n'y tient compte que du volume des molécules, ou de leur masse: il n'est pas question de leur forme, ni des circonstances du mouvement par lequel la combinaison s'opère. Ainsi les considérations géométriques ne vont pas assez loin, et la mécanique n'est pas consultée sur un fait où son intervention est indispensable. Si la science avait fait assez de progrès pour que l'on pût exprimer par une formule analytique tout ce qui est relatif aux molécules prêtes à se combiner, aux forces qui les sollicitent, aux lois de l'action de ces forces, etc., cette formule serait certainement d'un degré très-élevé; il n'est donc pas permis d'affirmer d'avance que l'équation d'après laquelle on déterminerait les conditions de l'équilibre entre ces molécules n'aurait pas plus d'une racine réelle. Mais les questions de cette nature sont encore plus compliquées, et ne seront définitivement résolues que par des recherches beaucoup plus difficiles. N'est-il pas indispensable, même en minéralogie, d'admettre plus d'une sorte d'équilibre entre les molécules des corps? Des résistances analogues au frottement ne peuvent-elles pas les fixer, quoiqu'elles soient encore sollicitées à se mouvoir? Il faudrait une dissertation spéciale pour exposer les conditions auxquelles une théorie chimique doit satisfaire: mais quoique ces développemens nous soient interdits, il ne peut être inutile de rappeler les principes dont ces conditions sont autant de conséquences, l'ensemble des données qui entrent essentiellement dans chaque question, et dont aucune ne doit être omise par la théorie. Réduire la science à l'un des cas qu'elle doit embrasser, et au plus simple de tous, c'est lui interdire tout progrès. On ne peut douter que le long règne des doctrines de Stahl n'ait été un obstacle à l'avancement des connaissances chimiques, qu'en France, l'obstination des cartésiens n'ait jeté

hors de la voie des géomètres et des physiciens qui auraient encore mieux servi les sciences, s'ils avaient pu être exempts de systèmes. Mais revenons à nos laborieux chimistes. Les recherches théoriques auxquelles M. Dumas s'est livré exigeaient des mesures rigoureuses de la densité de certains gaz et vapeurs; les difficultés ont été vaincues, et la vapeur de mercure, l'hydrogène phosphoré au *maximum* et au *minimum*, l'hydrogène arséniqué, les acides fluo-silicique et fluo-borique ont été pesés, ainsi que le chlorure de bore : de nouvelles combinaisons ont été obtenues, et celles que l'on connaissait déjà sont comparées entre elles sous des aspects plus variés et plus instructifs.

Les propriétés et les combinaisons du brome ont exercé la sagacité de M. Sérulas : il a formé successivement un éther hydro-bromique, un cyanure de brome, des bromures d'arsenic, d'antimoine et de bismuth, et un oxibromure d'arsenic. L'art des Locustes pourra profiter de ces découvertes; un seul grain de cyanure de brome dissous dans un peu d'eau suffit pour tuer un lapin. La combinaison que Berthollet avait nommée *acide prussique oxigéné*, et que, dans l'état actuel de la théorie chimique, M. Gay-Lussac regarde comme un *acide chloro-cyanique*, est aussi un poison des plus actifs; M. Sérulas l'a soumise à une série d'expériences très-instructives, et donné les moyens de l'obtenir exempt de tout mélange.

M. Boullay a essayé de faire sur les combinaisons de l'iode une série d'expériences comme celles que l'on a faites avec succès sur le soufre et le chlore; il a reconnu que les iodures métalliques, d'après leur position relative dans l'échelle électrique, jouent les uns le rôle d'acide, les autres celui de base, et que les premières s'unissent aux secondes de manière à produire des espèces de sels; et beaucoup d'autres faits nouveaux relatifs aux combinaisons des iodures, des sulfures, des chlorures sont le résultat du même travail.

Tandis que M. Hennell étudiait, en Angleterre, la composition et les propriétés de l'*huile douce du vin*, MM. Dumas et Boullay s'exerçaient, en France, sur le même sujet, et perfectionnaient la théorie de l'éthérification, analysaient l'acide

sulfo-vinique, observaient ses combinaisons. Dans le même tems aussi, MM. Colin et Robiquet analysaient la garance, en séparaient l'*alizerine* et la *purpurine*, et par l'action de l'acide sulfurique, sur la racine, ils obtenaient une sorte de charbon qui contient la matière colorante à un état beaucoup plus pur que celui où elle se trouve dans la racine même, et que l'on peut employer avec plus d'avantage pour la fabrication des toiles peintes.

Au sujet de cette énumération des découvertes en chimie dans un seul pays et dans une seule année, rappelons à nos lecteurs que les Mémoires où ces faits intéressans sont développés paraissent successivement dans les *Annales de chimie et de physique*, rédigées par MM. GAY-LUSSAC et ARAGO (1).

La minéralogie et la géologie ont peut-être fait encore plus d'acquisitions que la chimie, grâce aux recherches et aux écrits de MM. BERTHIER, BRONGNIART, DELCROS, ROZET, DE BONNARD, THIRIOT, MARCEL DE SERRES, Constant PREVOST, CORDIER. Le contingent de M. Berthier, aujourd'hui membre de l'Académie, se compose d'un Mémoire sur le petro-silex rouge de Sahlberg, d'un autre sur un minéral d'antimoine découvert en Auvergne, d'un troisième sur une substance jaune, tendre, onctueuse, renfermée dans les argiles d'où l'on extrait le minéral de manganèse de *Périgueux*, et enfin d'un quatrième sur la composition du minéral de fer en grains. On doit à M. Brongniart un petit *Traité sur les roches*, rédigé pour le *Dictionnaire des sciences naturelles*. MM. Delcroz et Rozet, ingénieurs géographes, ont décrit les coteaux qui bornent au sud les étangs de Caronte et de Berre, en Provence. M. de Bonnard a continué ses recherches minéralogiques dans l'ancienne Bourgogne et dans les contrées adjacentes. M. Thiriot a visité la caverne d'Échenoz, près de Vesoul, où il a découvert des os

---

(1) Ce recueil mensuel, in-8° de sept feuilles d'impression, avec des planches, est publié chez Crochard, libraire éditeur, cloître Saint-Benoît, n° 16, et rue de Sorbonne, n° 3. Prix de l'abonnement, pour un an, 30 fr. à Paris, 34 fr. dans les départemens, et 38 fr. à l'étranger.

d'hyène et de plusieurs herbivores. La caverne découverte, il y a trois ou quatre ans, à Lunel-Vieil, département de l'Hérault, et qui contient surtout des ossemens d'hyène, sera décrite par MM. Marcel de Serres et Dubreuil, professeurs à Montpellier. De pareilles découvertes ont été faites dans les départemens de la Gironde et de l'Aude, et il y a lieu de penser qu'on en trouvera dans tous les lieux où la roche dominante est le calcaire jurassique.

M. Constant Prevost n'apporte point des faits nouveaux, mais une nouvelle manière d'expliquer les superpositions de couches dans lesquelles on a cru trouver la preuve de séjours successifs et prolongés des eaux de la mer sur les terres actuellement habitées. Dans les recherches de cette nature, où la vérité n'a aucun moyen de faire valoir ses droits, sa révélation nous est à peu près inutile : et quant aux hypothèses, comme l'imagination est leur juge naturel, elles doivent s'attacher à la satisfaire, et peuvent décliner la juridiction du raisonnement.

L'intérieur du globe conserve-t-il encore son feu central et sa fluidité primitive? M. Cordier a rassemblé les lueurs éparses dont chacune ne pouvait répandre qu'un jour douteux sur cette grande question géologique, et il en a formé un éblouissant faisceau. C'est à regret et à tort peut-être que l'on appréhende encore de se livrer aux impressions de cette éclatante lumière. Attendons, toutefois; ne nous pressons pas de croire au feu central, à notre globe liquide recouvert d'une mince croûte solide dont l'épaisseur varie suivant les lieux, et doit augmenter avec le tems. Il est vrai que cette théorie de la terre n'est contredite par aucun fait, et qu'elle en explique beaucoup : mais si nous comparons les preuves qui l'établissent à celles qui sont accumulées en faveur du système du monde et de la gravitation universelle, quelle prodigieuse différence entre les degrés de probabilité! ainsi donc, attendons encore.

Il y a plus d'obscurité dans la géologie que dans la chimie : en passant de la première science à la physiologie, les ténèbres s'épaississent de plus en plus. Ici, M. Cuvier renvoie aux au-



teurs la responsabilité de leurs doctrines. En rendant compte des recherches physiologiques de M. DUTROCHET, il commence ainsi : « M. Dutrochet a confirmé ses recherches sur cette force qui, selon lui, est le principal agent de la vie, et qu'il dérive de l'électricité. On a vu, par nos analyses précédentes, que lorsque deux liquides de densité ou de nature chimique différente sont séparés par une cloison mince et perméable, il s'établit au travers de cette cloison deux courans dirigés en sens inverse et inégaux en force. Il en résulte que la masse liquide s'accumule de plus en plus dans la partie vers laquelle est dirigé le courant le plus fort. Ces deux courans existent dans les organes creux qui composent les tissus organiques, et c'est là que M. Dutrochet les a désignés sous les noms d'*endomose* pour le courant d'introduction, et d'*exomose* pour le courant d'expulsion. » Et à la fin de la notice, nous lisons : « Le double phénomène de l'endomose et de l'exomose pouvant être produit avec des lames minces de corps inorganiques perméables aux liquides, ce n'est point exclusivement un phénomène organique : cependant il se trouve appartenir exclusivement aux corps organisés, parce que ce n'est que chez eux qu'il existe des liquides hétérogènes séparés par des cloisons minces et perméables. C'est le point par lequel la physique des corps vivans se confond avec la physique des corps inorganiques : et M. Dutrochet pense, avec beaucoup de physiologistes, que plus on avancera dans la connaissance de la physiologie, plus on aura de motifs pour cesser de croire que les phénomènes de la vie sont essentiellement différens des phénomènes de la physique générale. »

M. DE MIRBEL a présenté à l'Académie des recherches très-étendues sur la distribution géographique des végétaux phanérogames de l'ancien monde, depuis l'équateur jusqu'au pôle arctique. On compte, dit-il, environ 160 familles de ces plantes entre les tropiques ; sous le 48° degré de latitude, on n'en trouve plus que la moitié, et près du cercle polaire une quarantaine seulement. Aux limites de la végétation vers le nord, il n'en reste plus que 17. En comparant, sous un autre aspect,

la population végétale des zones terrestres, il pense qu'entre les tropiques, le nombre des espèces ligneuses de toute grandeur égale ou surpasse peut-être celui des espèces herbacées, annuelles, bisannuelles et vivaces; que le rapport entre ces deux divisions va décroissant de l'équateur au pôle, et qu'il se réduit à peu près à un vingt-quatrième, dans le voisinage des glaces polaires. Cette échelle végétale a trop d'analogie avec celle que l'on a observée sur les montagnes, depuis leur base jusqu'à leur sommet, pour que l'auteur n'ait point comparé ces deux séries de faits : il n'hésite point à représenter le globe terrestre comme l'assemblage de deux énormes montagnes qui sont les deux hémisphères, réunies par leur base qui est l'équateur, portant sur leurs larges flancs d'innombrables espèces végétales, et chargées à leur sommet d'un épais et vaste glacier. Il joint à son Mémoire un tableau de la végétation des contrées les plus connues des quatre zones septentrionales, et il indique dans un appendice les lignes d'arrêt, méridionales et septentrionales, d'un grand nombre d'arbres.

M. de Michel a publié, en même tems que son grand travail sur la distribution géographique des végétaux phanérogames, la description de neuf espèces nouvelles d'arbres de la famille des amentacées. Nous ne connaissons jusqu'à présent que trois espèces de hêtres; M. de Mirbel en ajoute quatre dont deux croissent au Chili, et les deux autres au détroit de Magellan.

Un Mémoire de M. DUPÉTIT THOUARS, sur la végétation des conifères, est précédé de recherches historiques sur les écrivains qui ont traité le même sujet. C'est à Belon qu'il restitue l'honneur d'avoir publié le premier traité *de arboribus coniferis*. Ce zélé botaniste avait eu d'abord la satisfaction de voir croître, à Paris, dans le jardin de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, des cèdres provenus de cônes qu'il avait rapportés du Liban : mais c'était pour éprouver ensuite la douleur de les voir périr entre les mains de l'ignorance et de l'incurie. Dans un autre ouvrage intitulé *Remoutrances sur le défaut de labeur*, Belon ne montre pas moins de zèle pour les progrès de la culture que pour ceux de la botanique : si l'on eût suivi ses con-

seils, aucune partie du sol français ne resterait découverte et sans végétation.

Comme l'ouvrage de M. Adolphe BRONGNIART sur la fécondation des végétaux est maintenant entre les mains des botanistes, nous pourrions lui consacrer un article spécial. Nous avons, en ce moment, à étudier la singulière végétation de la truffe, et dans ces recherches encore mystérieuses, M. TURPIN sera notre guide. Comment s'opèrent la nutrition et la reproduction de cette plante souterraine, dépourvue de racines et de feuilles? Elle ne se nourrit que par ce qu'elle absorbe à sa surface, et ses moyens de propagation sont nécessairement à l'intérieur. Sa masse ne se compose que de deux sortes d'organes élémentaires, savoir, de vésicules globuleuses destinées à la reproduction, et que M. Turpin compare au tissu cellulaire des autres végétaux, et des filamens courts et stériles que l'auteur nomme *tigellules*, parce qu'il leur trouve quelque analogie avec les tiges des plantes ordinaires. Le tout forme une chair blanche d'abord, mais qui devient brune en avançant en âge, à l'exception de quelques parties qui donnent à la section de la truffe l'apparence d'un marbre veiné. Le changement de couleur est dû, suivant M. Turpin, à la formation des *truffinelles*, phénomène qu'il essaie de développer, moins par ses explications que par les dessins qui les accompagnent. Mais comment les *truffinelles* peuvent-elles changer de place, se propager à distance, et quelquefois très-loin du lieu natal? Notre guide nous abandonne dans ces nouvelles recherches qui, cependant, semblent nécessaires pour constater le résultat de celles qui les ont précédées.

La botanique a déposé dans ses bibliothèques, en 1827, plusieurs ouvrages précieux, des descriptions et des figures de plantes. M. Auguste DE SAINT-HILAIRE, secondé par MM. Adrien DE JUSSIEU et CAMBESSEDE, a continué la publication de la *Flore brésilienne*. Les plantes recueillies dans le cours de l'expédition de M. Freycinet ont été décrites par M. GAUDICHAUD; M. DELISLE a fait imprimer son travail sur l'*isoètes*; une centurie de plantes a été recueillie par M. CAILLIAUD en Nubie et sur les

bords du *Fleuve-Blanc* (l'une des branches du Nil); on possède la description de la *liane Jolit*, cucurbitacée gigantesque, dont les tiges sarmenteuses et ligneuses atteignent jusqu'à 100 pieds de longueur.

La zoologie n'a pas moins de droits que la botanique à l'attention des curieux et aux soins des savans : on doit donc s'attendre à une longue énumération de Mémoires sur cette division des sciences naturelles : nous nous bornerons à ceux dont la *Revue Encyclopédique* n'a point encore fait mention.

On doit à M. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE deux Notices très-intéressantes, l'une sur l'oiseau nommé *trochilus* par les anciens, qui rend au crocodile le service de débarrasser sa gueule des insectes qui viennent l'infester dans ce redoutable lieu, la seule partie de son corps qui ne soit point à l'abri de leurs piqûres. Cette association officieuse d'un petit oiseau et d'un énorme lézard est un fait commun aux deux mondes; suivant le témoignage de M. Descourtils, on l'observe aussi à Saint-Domingue. On est surpris que les naturalistes du nord de l'Amérique ne l'aient point aperçu parmi les crocodiles si nombreux vers l'embouchure du Mississipi. Mais de même que le crocodile d'Amérique diffère, à plusieurs égards, de celui du Nil, les associés emplumés diffèrent aussi, et même plus encore en Égypte : l'oiseau désigné comme le *trochilus* des anciens est le petit pluvier à collier, le *charadrius ægyptius*, que les Égyptiens nomment *tec-tac* ou *sec-sac* : à Saint-Domingue, suivant M. Descourtils, c'est le todier (*todus viridis*), oiseau d'une autre famille.

Dans l'autre notice, M. Geoffroy-Saint-Hilaire a continué ses recherches sur les espèces de crocodiles de moindre taille qui peuvent vivre dans le Nil. Il pense que les crocodiles *sacrés* appartenaient à l'une de ces espèces, et l'examen de plusieurs momies de ces reptiles comparées à des individus récents du même genre lui a offert des caractères qu'il a jugés suffisans pour établir la multiplicité des espèces, dont l'une, plus docile que les autres, portait spécialement le nom de *sachus*, et avait obtenu les honneurs divins.

M. CUVIER, qui s'occupe de l'impression d'un grand ouvrage sur l'histoire naturelle des poissons, en a communiqué quelques chapitres à l'Académie. Dans l'intérêt des gourmets, il a parlé du *scarus*, si estimé des anciens, et pour satisfaire les curieux, il a décrit le *tambour*, poisson d'Amérique, ainsi nommé à cause du bruit très-fort et très-singulier qu'il fait entendre. Lorsque le *scarus* parvint à la haute réputation qu'il n'a pas encore perdue, il était confiné dans les mers de la Grèce; les Romains firent des expéditions pour le transporter et l'établir dans la mer de Toscane, et des lois pour l'y protéger : l'indocile habitant des eaux ne se prêta point aux vœux des maîtres du monde. Les naturalistes n'étaient plus d'accord sur l'espèce qui reçut autrefois le nom de *scarus*; mais on savait que chez les Grecs modernes ce nom désigne encore un poisson fort estimé. Aldrovande est le seul moderne qui l'ait décrit; Bloch lui a substitué une espèce du même genre, mais différente, et Belon, qui s'est tout-à-fait trompé dans la description et la figure qu'il en a données, a fait adopter son erreur par la plupart des naturalistes, sans en excepter Lacépède. Enfin, M. l'amiral DE RIGNY a fait prendre quelques *scarus* pour le Muséum d'histoire naturelle, et l'identité de l'espèce moderne avec celle que les anciens ont préconisée a été mise hors de doute.

Le *tambour* est le *pogonias* que Lacépède a décrit, mais seulement d'après de petits individus, quoique cette espèce devienne très-grande : elle égale ou surpasse même celle du *maigre* dont elle se rapproche aussi par toute son organisation, mais dont elle est facilement distinguée par une multitude de petits filamens que les tambours portent sous la mâchoire inférieure, et qui forment une espèce de barbe. M. Cuvier considérant que le *maigre* fait aussi entendre un bruit particulier, et que dans l'une et l'autre espèce la vessie natatoire est d'une structure très-remarquable, épaisse et pourvue de ramifications qui pénètrent dans l'épaisseur des chairs, soupçonne que cet organe n'est point étranger à la production du bruit : mais le phénomène reste encore difficile à expliquer par cette

voie. C'est dans l'eau même que le tambour fait résonner son instrument et répand quelquefois l'effroi parmi les équipages des vaisseaux dont il s'approche.

M. DE BLAINVILLE a fait imprimer séparément, sous le titre de *Manuel de malacologie et de conchyologie*, l'ouvrage dont il avait fondé les principales bases dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, et il y a joint des planches faites avec soin. Le même naturaliste a publié un traité particulier sur les bélemnites, où il considère ces corps comme des coquilles intermédiaires aux os des sèches et aux coquilles chambrées des nautilus et des spirules. Il décrit plus de quarante espèces de bélemnites, et quelques autres productions fossiles qui leur sont analogues. Cet ouvrage est aussi accompagné de figures exactes et nombreuses.

M. LEPELLETIER DE SAINT-FARCEAU, témoin d'unions illégitimes entre des volucelles et des bourdons (abeilles sauvages et velues), a pensé que ces accouplemens peuvent être l'origine de quelques espèces de volucelles qui ne seraient dans la réalité que des métis, et ne devraient pas occuper dans la classification la classe qu'on leur assigne. M. Cuvier ajoute que les larves des volucelles dont il s'agit sont destinées à vivre aux dépens de celles des bourdons par une de ces coïncidences dans lesquelles il est si difficile de ne pas voir des causes finales. Pour ne pas voir des causes finales, il suffit d'être pénétré du plus profond respect pour la Divinité, et de se borner à l'étude de ses œuvres, sans avoir la prétention de pénétrer le secret de ses vues. On s'interdit de prononcer le nom du roi dans les discussions parlementaires : ne devrait-on pas, à plus forte raison, éviter soigneusement de faire intervenir la Divinité dans les recherches d'histoire naturelle? Les anciens ne manquaient point à ces égards envers leurs dieux, et ne les mettaient en scène que dans des occasions dignes de leur grandeur :

*Nec Deus intersit, nisi dignus vindice nodus.*

M. Léon DUFOUR, qui a décrit les viscères d'un très-grand

nombre d'insectes, a présenté à l'Académie un Mémoire sur le genre des *forficules* nommés vulgairement *perce-oreilles*. Leurs organes de la digestion diffèrent assez de ceux des insectes de l'ordre dans lequel on les range pour qu'on les en retranche, comme M. KIRBY l'a déjà fait. M. Dufour propose, pour l'ordre des *perce-oreilles*, le nom de *labidoïre* (queue en tenaille), traduction en grec du mot latin *forficula*.

Linné n'avait établi que trois genres dans l'immense famille des papillons. Le nombre prodigieux d'espèces que l'on a reconnues depuis, et les formes variées de leurs organes ont forcé à multiplier les genres au point que l'on en compte maintenant plus de 50, et qu'il a fallu distribuer ces genres entre des tribus dont on a fait des *familles*. M. BOISDUVAL a fait un travail fort étendu sur la famille des *zygénides*, démembrément des *sphinx* de Linné. Le nombre des genres qu'elle comprend est assez grand pour qu'il soit possible de la subdiviser; dans un seul de ces genres, le *thyris*, l'auteur a décrit 40 espèces. Ce Mémoire n'est pas seulement recommandable par l'exactitude de la nomenclature; les faits curieux y abondent, et ils sont le fruit de plusieurs années d'observations.

Les *cécidomyes* sont de petits insectes diptères, séparés par MEIGEN des *tipules* de Linné. Les larves de plusieurs espèces vivent dans l'intérieur des végétaux, et quelques-unes même font tort aux céréales. M. VALLOT, professeur à Dijon, en a décrit sept espèces dont six manquaient aux descriptions de Meigen. La plus singulière de ces espèces nouvelles serait celle dont la larve se fixe sur la surface inférieure de la grande éclaïre, où elle suce, dit M. Vallot, les cirons ou *acarus* qui s'y trouvent, comme les larves de certains *syrphus*, autre genre de diptères, font la guerre aux pucerons : mais cette manière de vivre, propre à cette espèce seulement, différerait tellement de celle de toutes les autres espèces du même genre, qu'il semble nécessaire de suspendre tout jugement sur ce fait, et de solliciter de nouvelles observations. On est forcé d'user des mêmes précautions relativement aux découvertes de MM. RAS-

PAUL et ROBINEAU-DESVOIDY sur l'organisation de l'*alcyonelle* de M. DELAMARCK.

On connaît déjà les observations de M. BORY DE SAINT-VINCENT sur les *psychodiales*, êtres organisés intermédiaires entre les plantes et les animaux, Dans un nouveau travail sur l'une des familles de l'une des divisions de ces êtres ( les *artrodiés*, ou articulés ), celle des *oscillaires*, l'habile naturaliste a réuni des faits d'après lesquels il caractérise avec précision les singuliers individus qui composent cette famille, et les groupes qu'ils forment; il décrit leurs mouvemens brusques et variés; il fait remarquer que les enlacements, les reptations de quelques espèces sont des marques trop certaines d'animalité pour qu'on puisse laisser les oscillaires dans le domaine de la botanique. Près de 30 espèces ont été passées en revue; elles vivent presque toutes dans les eaux stagnantes, mais quelques-unes habitent dans les eaux thermales les plus chaudes.

Les ouvrages sur la zoologie se sont multipliés dans le cours de l'année 1827, et l'activité des publications ne diminue point. Les matériaux recueillis pendant le voyage de MM. DUPERREY et D'URVILLE sont mis en ordre par MM. LESSON et GARNOT. L'*Histoire des mammifères*, par MM. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE et Frédéric CUVIER est parvenue à la 57<sup>e</sup> livraison. Les insectes recueillis par M. Cailliaud dans l'ancienne Éthiopie ont été décrits avec soin par M. LATREILLE.

En arrivant aux Mémoires d'anatomie et de physiologie animale, nous sommes certains d'y lire le nom de M. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, que nous avons déjà cité tant de fois, et toujours avec satisfaction pour nos lecteurs. Nous avons déjà parlé de quelques-unes des recherches de ce savant sur la physiologie des monstres; mais cette matière est inépuisable, et chaque année doit révéler des faits nouveaux qu'il faudra décrire et enregistrer. Les observations faites en 1827 ont été nombreuses; une des plus singulières est celle d'une femme qui outre ses deux mamelles, en avait une à la cuisse, très-bien conformée et très bien pourvue de lait, car elle en a nourri plusieurs enfans.



Le même savant a continué ses recherches sur l'ornithorinque de la Nouvelle-Galles du sud, et s'est principalement occupé des organes génitaux des femelles de ces animaux. Les faits singuliers qu'il a observés le conduisent à ces deux conclusions : 1° il est très-vraisemblable que les femelles de cette classe sont ovipares, et manquent de mamelles; 2° les ornithorinques doivent former une classe distincte à la fois et des mammifères, et des oiseaux et des reptiles.

On peut dire que M. Frédéric CUVIER a continué son travail sur la production des plumes, en se livrant à des recherches sur la production des poils: il a prouvé que les organes de l'une et de l'autre ont la plus grande analogie, et que dans ces deux formations la nature procède de la même manière. Les observations de M. F. Cuvier sur les poils s'étendent à toutes les grandeurs et à toutes les formes de cette production animale, depuis les épines du porc-épic jusqu'au duvet.

Un Mémoire de M. VELPEAU sur l'œuf humain, et particulièrement sur sa membrane extérieure que l'on nomme *caduque*, ne conduit encore qu'à des conjectures. L'auteur adopte l'opinion de Haller qui regardait cette membrane comme formée par concrétion, et il pense qu'elle est destinée à fixer l'œuf sur un point donné de la matrice, et à l'empêcher de se porter vers la partie la plus déclive.

M. JACOBSON, savant anatomiste de Copenhague, ayant adressé à l'Académie un Mémoire sur les petits bivalves que l'on trouve en quantité prodigieuse au mois de septembre dans les branchies extérieures des moules d'étang et des mulètes, les opinions de l'auteur du Mémoire ont été discutées et contredites en partie par M. de BLAINVILLE, rapporteur. Les raisonnemens très-spécieux de M. Jacobson semblent prouver que les bivalves dont il s'agit sont des parasites; M. de Blainville, fortifié par le témoignage de Roissy et par les observations antérieures de MM. Éverard Home et Bauer, assure que ces coquillages sont de petites moules et de petites mulètes. La question reste indécise: mais ces paisibles débats entre des savans également amis de la vérité sont toujours utiles aux

progrès de la raison et des sciences : ils seraient plus fréquens, et d'une plus grande influence, si les correspondances et les communications étaient plus générales et plus rapides.

L'art des préparations anatomiques a opéré des merveilles entre les mains de MM. ALDOUIN et MILNE EDWARDS ; il en est résulté des découvertes sur la circulation des crustacés, un bon ouvrage accompagné de belles planches lithographiées, une monographie complète de cette partie importante du système vasculaire. Elle a été insérée dans les *Annales des sciences naturelles*, recueil qui devient de jour en jour plus intéressant par la richesse des Mémoires dont il est composé.

Quand même les sciences médicales ne seraient point en état de faire des progrès par elles-mêmes et indépendamment des autres divisions des connaissances humaines, elles prendraient ce qui leur appartient dans les acquisitions de l'anatomie, de la physiologie, de la chimie, etc. Ces sciences ne resteront donc point stationnaires, tandis que toutes les autres avancent à grands pas : mais qu'elles se présevent des systèmes ! Qu'elles n'aillent point, à l'imitation de quelques autres, s'élançant au delà des faits, confier à l'imagination ce qui ne peut être en sûreté que sous la direction du jugement le plus sévère.

M. MOREAU DE JONNÈS aura bien mérité des sciences médicales par ses observations sur deux grands fléaux de la santé publique, la fièvre jaune et la peste. Des faits récents et bien constatés s'élèvent contre l'opinion de ceux qui pensent que l'humidité de l'air est ou la cause, ou l'une des conditions de l'existence de la fièvre jaune. Cette maladie a ravagé les Antilles en 1827, pendant une sécheresse des plus opiniâtres et des plus désastreuses. Les rivières, les sources mêmes étaient desséchées, la végétation interrompue, les récoltes anéanties, et la violence de la contagion redoublait. — Un autre fait transmis officiellement fait voir qu'un traitement mercuriel énergique, interne et externe, peut prévenir sinon l'invasion de la peste, du moins ses effets mortels, ce qui mérite une très-grande attention dans ce tems où les relations de l'Europe avec les peuples qui ha-

bitent la terre natale de la peste ne seront pas toujours soumises aux précautions des lazarets.

Nous ne pouvons omettre les observations de M. BRESCHET sur une lésion particulière du cœur dont le traitement doit consister dans tout ce qui peut donner à la circulation plus de calme et de régularité : éviter tout ce qui peut occasioner des émotions fortes ; ne point déclamer ; faire peu de mouvemens, prendre peu de nourriture ; ralentir la marche du sang par des remèdes appropriés, et en diminuer la quantité par des saignées... Eh bien, TALMA fut affecté de cette maladie, et très-vraisemblablement dès sa jeunesse. Un officier anglais y a succombé en dormant ; mort sans gloire, il est vrai, mais non moins douce que celle qu'il eût pu trouver sur un champ de bataille.

Des expériences communiquées à l'Académie par MM. SENN, médecin de Genève, FAÛRE, oculiste de S. A. R. Madame duchesse de Berry, LISFRANC et DELPECH, sont autant de nouvelles preuves de la puissance de l'art du chirurgien. Cet art corrige les vices des organes de la respiration, ouvre à la lumière un passage dans des yeux où la nature l'avait fermé, restitue le nez à ceux qui l'ont perdu par accident, etc.

L'excellent rapport de M. Cuvier est terminé par l'analyse des Mémoires relatifs à l'art vétérinaire, à l'agriculture, à la technologie. On y remarque d'abord les expériences de M. GIROU DE BUSARAINQUES sur la procréation des sexes. Suivant le témoignage de cet observateur, le sexe de l'individu procréé dépendrait de la force relative, de l'énergie dominante du père ou de la mère. Cette *théorie* n'est pas encore parvenue à sa maturité : plus de faits, un examen attentif et minutieux de toutes les circonstances, une judicieuse analyse de ces données fournies par l'expérience, peuvent seuls résoudre cette question dont l'importance n'est pas confinée dans la basse-cour, qui trouvera de graves applications dans les sciences morales et politiques.

Un rapport de M. SYLVESTRE sur l'exploitation du domaine rural de Grignon, qui est devenu, comme on sait, par la mu-

nificence royale, une sorte d'école d'agriculture, et un Mémoire de M. GIROU DE BESARAINQUES sur le revenu d'une ferme dans le département de l'Aveyron, montrent ce que l'agriculture française peut devenir, et l'immense intervalle qu'elle doit franchir pour se mettre partout au niveau des connaissances acquises.

MM. D'ARCET et HUZARD, ont pris part à un travail intéressant fait, à la demande de M. le préfet de police, sur l'enlèvement et l'emploi des chevaux morts.

Nous ne pouvons dire, en ce moment, qu'un seul mot sur l'ouvrage de M. HÉRON DE VILLEFOSSE, relatif à la fabrication du fer en France : un travail aussi utile pour la statistique et pour l'industrie, où l'homme d'État et le fabricant iront chercher de l'instruction, mérite à tous égards un article spécial dans la *Revue Encyclopédique*.

Si les Académies des grandes capitales imitent celle de Paris, et répandent annuellement autant de connaissances utiles, on ne peut douter que ces progrès intellectuels n'exercent une puissante influence sur l'état social. Espérons qu'à cette époque le long procès entre l'obscurantisme et les amis de la vérité sera jugé en dernier ressort, et en faveur de la raison publique.

FERRY

---

## SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

---

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE EN FRANCE,  
AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, par PH. DAMIRON (1).

La philosophie, à ce qu'il nous semble, se montre aujourd'hui avec un caractère qui, plus que jamais, lui doit attirer la confiance. Simple et modeste en son langage, elle ne prétend rien de plus que de se faire la constante alliée du sens commun, et d'aider l'humanité à lire au grand jour ce qu'elle entrevoit indistinctement au fond de sa conscience. Il n'y a plus guère de philosophe qui se soucie d'être un homme à part, et d'habiter solitairement au sein de ses spéculations. Tous ceux qui aiment sincèrement la vérité veulent la faire entrer dans le monde, et donner place à leur science parmi les sciences de faits; tous veulent *l'absoudre* devant le public du reproche qu'on lui a trop long-tems adressé de ne tenir en rien aux affaires humaines, et d'être bonne seulement à occuper le désœuvrement d'un petit nombre de hautes intelligences. Du sens commun à la philosophie, toute la différence est de l'instinct à l'éducation; l'un est aussi sûr, mais moins développé que l'autre; c'est la même chose, à un degré plus ou moins avancé; mais ce ne sont pas deux choses distinctes; rien enfin ne se découvre à l'observation patiente du philosophe, qu'auparavant le sens commun n'ait aperçu de simple intuition. Voilà les paroles de paix qu'apporte la philosophie pour dissiper les préventions élevées contre elle, dans un siècle qui tient presque à honneur d'être sans foi pour les théories. Ces paroles, ou d'autres semblables, proclamées déjà en forme de manifeste à la tribune des journaux, ou dans les chaires de

---

(1) Paris, 1828; Ponthieu; et Leipzig, Ponthieu, Michelsen et compagnie. 1 vol. in-8° de xxxii et 446 pag.; prix, 7 fr.

l'enseignement, sont encore celles qui commencent ici le livre de M. Damiron. En les expliquant seulement, il leur prête plus de lumière et d'autorité.

L'historien entre ensuite dans son sujet, et promenant ses regards sur le tems où nous vivons, il y découvre trois grandes écoles bien distinctes les unes des autres, et entre lesquelles se partagent tous ceux qui depuis trente ans ont traité en France des matières philosophiques. Le trait dominant qui caractérise chacune d'elles lui sert à les nommer. La première est l'*école sensualiste*. Née de Locke et de Condillac, elle est pour notre siècle une sorte de legs du siècle qui a précédé, et ses doctrines ont eu cours en Europe jusqu'à ce jour, sous le nom de *philosophie française*. En métaphysique, faire sortir de la sensation toute l'intelligence de la volonté humaine; en morale, aussi bien qu'en politique, tout rapporter à l'utile; dans les arts, tout réduire à l'expression du vrai dans la nature sensible; en religion, confondre Dieu au sein de l'ample existence de la matière, ou le fractionner en une quantité infinie d'atomes, élémens dispersés du vaste univers: voilà le fond du sensualisme. L'*école théologique*, la seconde que reconnoisse M. Damiron, a apparu parmi nous, comme une ombre évoquée du moyen âge. Pour elle, le point de départ de la science est la révélation religieuse: elle fait de l'homme une intelligence, avec des organes pour la servir, mais une intelligence déchue et vouée en naissant à l'expiation. Le Dieu qu'elle proclame, essence pure et immatérielle, entouré des attributs illimités de la toute-puissance, tient l'homme dans l'étroite sujétion d'un coupable sur qui il a des vengeances à exercer; et à ce même titre, il le recommande aux rigueurs des puissances de la terre, qu'il a préposées, avec une pleine et entière autorité, au maintien de l'ordre politique. Et ce terrible rapport de la Divinité et de l'humanité, c'est-à-dire, l'infini, l'immense, l'éternel pesant, si l'on peut ainsi parler, de tout son poids sur la créature dégradée et coupable, telle est la source à laquelle l'artiste *théologien* devra chercher toute inspiration, toute poésie. L'*école éclectique*, dont le nom arrive parmi nous

renouvelé d'Alexandrie, n'a point un caractère aussi décidé que les deux autres : et peut-être ce qui la distingue est-il de n'en avoir pas. Elle ne prétend point expliquer l'homme par un seul principe : pour elle, l'exclusif est le faux. Dans quelque sphère d'observation qu'elle rencontre la vérité, elle l'y prend, pour la faire entrer au sein de ses larges et conciliantes doctrines. Elle ne répudie pas la sensation ; mais, à son témoignage qui lui révèle le monde extérieur, elle ajoute celui de la conscience qui nous fait voir au-dedans de nous-mêmes ; elle croit à l'utile, mais aussi au juste qu'elle en distingue. L'humanité n'est point à ses yeux méchante, mais faible ; elle ne la destine pas à l'expiation, mais à l'épreuve, et au lieu d'instituer les gouvernemens pour présider au châtement de l'homme en société, elle leur donne la mission de seconder le libre développement de sa nature. Enfin, dans le monde sensible, comme dans l'âme humaine, elle trouve le beau, et la tâche qu'elle impose à l'artiste est de les faire revivre l'un et l'autre, d'unir le réel et l'idéal par une intime harmonie.

Après qu'il a ainsi, par leurs traits les plus généraux, caractérisé les trois écoles, M. Damiron les aborde chacune à part, et expose la doctrine de leurs plus célèbres représentans. Cabanis paraît le premier dans la revue de l'école *sensualiste*. Étant donné le point de départ de la philosophie de Condillac, l'œuvre de Cabanis est d'avoir cherché et reconnu l'origine même de cette origine. Ce qui résulte de ses recherches, c'est que dans les nerfs réside la sensibilité ; et comme de la sensibilité sortent toutes les facultés de l'homme, « les nerfs, voilà tout l'homme... » Les démonstrations du physiologiste de l'école sont acceptées par M. de Tracy, qui en est le métaphysicien ; et il faut voir entre les mains de ce savant et vigoureux analyste la sensibilité engendrer successivement la perception pure, la mémoire, le jugement et la volonté. Mais ici M. Damiron, juste admirateur des belles déductions de M. de Tracy, l'arrête pour lui demander compte d'une lacune qu'il croit trouver dans le système si bien enchaîné de son idéologie.

Nulle place n'y est donnée à ces intuitions, que l'on pourrait appeler instinctives, qui apparaissent spontanément à l'âme, l'illuminent sans qu'elle sache d'où vient la lumière, quelquefois la passionnent et toujours entraînent la conviction avec une irrésistible autorité. C'est par ces idées que débute la connaissance humaine, et il n'est pas plus possible de les nier, que d'en contester l'évidence. Pourquoi aussi, parmi les facultés intellectuelles, ne se trouve pas comptée l'observation qui, non moins que le raisonnement, entre dans l'acte complexe de la réflexion? Pourquoi la liberté, l'un des trois grands faits de l'âme humaine, va-t-elle se réduire à la force d'accomplir physiquement les actes de la volonté, bannie par là de la volonté elle-même, au sein de laquelle elle réside cependant comme en son sanctuaire? Pourquoi enfin cette théorie défectueuse de la sensibilité, où l'on ne dit rien de la passion, cet autre élément de notre nature, qui découle de l'amour de soi, s'imprime, selon son objet, du caractère de la joie ou de la douleur, de l'amour ou de la haine, de l'espérance ou de la crainte, et, suivant qu'elle se règle convenablement ou non sur cet objet, devient légitime ou illégitime? Nous effleurons, à peine, il est superflu de le dire, les objections que fait l'auteur à la doctrine tour à tour incomplète et inexacte de M. de Tracy, comme aussi nous ne ferons que glisser très-légèrement sur sa victorieuse réfutation des maximes de Volney, le moraliste du sensualisme. Puisque l'homme n'est rien de plus qu'un appareil d'organes sensibles, le bien-être, d'après Volney, est la loi suprême de l'humanité. Or, le plus grand bien est la vie; le plus grand mal, la mort. Par conséquent, tout ce qui peut prolonger l'une et la rendre facile et douce, tout ce qui peut éloigner l'autre, est d'une pratique rigoureuse. Et si la *vertu* trouve sa place parmi les devoirs, c'est uniquement en raison de la salutaire influence qu'elle exerce sur la santé: la propreté a les mêmes titres aux respects de l'homme. N'allez pas cependant demander des jouissances que vous croyez peut-être selon votre nature, ni à la religion, *qui n'est qu'une vertu des dupes au profit des fripons*, ni à l'art, dont les vives mais furtives



émotions ne se laissent guère enregistrer dans un catalogue de pratique à l'usage de la santé. C'est le corps qui est tout : le *vivre* est pour l'homme une industrie matérielle dans laquelle l'éducation a pour but de le perfectionner ; et ce qui fait que le crime ou même le vice ne doivent jamais entrer dans ses calculs de bonne vie , c'est qu'ils exposent à des châtimens , ou tout au moins à de trop pénibles dérangemens dans le train régulier de l'existence. Hors de là, point de sanction morale.

Le sensualisme , comme doctrine philosophique , est complet dans ces trois écrivains ; et M. Damiron ne trouve , à ce qu'il nous semble , rien de nouveau pour le caractériser , ni dans le système du cerveau de Gall , ni dans les pages brillantes , mais peu nombreuses , seul reste que nous ayons de l'enseignement de Garat aux écoles normales , ni enfin dans les belles leçons de M. Laromiguière , disciple fidèle d'abord , mais de plus en plus indépendant , de Condillac , et qui ne se range parmi les philosophes sensualistes que pour marquer en quelque sorte la limite où devait arriver cette école , pour commencer à se rencontrer avec le spiritualisme.

M. de Maistre est le chef et comme le grand-prêtre de l'école *théologique*. C'est un fait assez curieux que la ressemblance de ses doctrines avec celles que les frères mendiants , et particulièrement les dominicains , se mirent à prêcher au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle. Pour étouffer à sa naissance l'esprit d'examen qui s'élevait en Europe , le pape Innocent III avait institué ces nouveaux ordres de moines avec la mission de se répandre dans les villes et les hameaux , et d'y combattre l'hérésie par leurs prédications. A leur voix , en effet , le catholicisme prit un tout nouveau caractère : Dieu redevint le Dieu jaloux , le Dieu vengeur des prophètes hébreux , et son vicairé sur la terre , le pape , fut investi de sa puissance souveraine , afin de poursuivre sur les consciences rebelles sa redoutable justice. Alors naquirent les tribunaux de la foi , l'inquisition ; alors les flammes des bûchers offrirent sans cesse aux hommes la menaçante représentation des flammes éternelles ; alors la vie , toute d'expiation , devint une angoisse perpétuelle de souffrance.

et de crainte ; alors furent prononcées ces terribles paroles qui, dans le massacre indistinct des innocens et des coupables, chargeaient Dieu de reconnaître les siens : de nos jours, on les lui renvoie, comme à leur juge naturel. La *prière* et la *réversibilité*, seuls moyens que M. de Maistre offre à l'homme pour se racheter du péché, sont encore des dogmes de ce catholicisme du moyen âge : c'étaient les saints inquisiteurs qui, au prix de quelques donations faites à l'église, se chargeaient par la surabondance de leurs bonnes œuvres, de purifier de leurs souillures les âmes faibles ou criminelles. Nous ne prétendons pas réfuter cette doctrine en la rapportant ainsi à son berceau ; ce soin est celui de M. Damiron : mais il n'était peut-être pas étranger au sujet de montrer comment elle a agi, lorsque des hauteurs de la contemplation mystique elle est descendue dans la réalité. M. de la Mennais a trop d'indépendance, je dirais presque de tumulte dans la pensée - pour prêcher en frère de Saint-Dominique : il prend bien la foi pour principe ; mais à la foi même il prétend donner un fondement, et il le trouve dans l'autorité. Devant son esprit sceptique, les sens ont leurs illusions, la mémoire ses infidélités, l'imagination ses tromperies, le raisonnement ses erreurs ; toutes nos facultés enfin, soit prises à part, soit dans leur union, ne nous fournissent sur les choses qu'un incertain témoignage : l'autorité seule est infallible, et c'est d'elle que nous viennent toutes nos lumières sur Dieu, sur le monde et sur nous-mêmes. Singulier système qu'un mot suffit à ruiner, puisque l'autorité n'est autre chose que le témoignage collectif du genre humain, lequel ne sait rien que par ses facultés, et que par conséquent cette source de toute vérité émane elle-même d'une source d'erreur. C'est de là néanmoins que part M. de la Mennais pour imposer à l'intelligence une philosophie toute révélée. Selon M. de Bonald, Dieu, en donnant le langage à l'homme le jour de la création, a déposé en lui le principe de toute connaissance. Aussi, métaphysiquement, est-ce dans les langues qu'il faut chercher l'origine de nos idées : historiquement, les écritures, « traduction fidèle et sacrée de ce langage primitif et divin »,

doivent être pour nous le verbe même de Dieu, le seul et unique livre de vérité. La conclusion est la même que celle de M. de la Mennais; et comme celui-ci, au nom de l'autorité, répudie le témoignage trompeur des facultés humaines, M. de Bonald, au nom de son langage primitif, dépositaire de toute science, proscrit l'observation philosophique, ou autrement le travail de la pensée sur elle-même, comme un *labéur ingrat et qui ne saurait produire*, comme une prétention d'impiété et d'orgueil. M. Damiron hésite un moment à ranger M. d'Eckstein à la suite de l'école *théologique* : érudit plutôt que philosophe dans ce qui est jusqu'ici sorti de sa plume, il se rattache cependant aux écrivains que nous venons de mentionner par sa croyance à une tradition non interrompue depuis le premier âge du monde jusqu'au nôtre, tradition qu'il faut, selon lui, rechercher à sa source primitive, au fond même des doctrines de l'Inde, pour y lire l'explication de la destinée humaine. L'école *théologique* est aujourd'hui bien moins accréditée chez nous, que ne l'est encore le *sensualisme*. On conçoit que, lors de notre restauration politique de 1814, le catholicisme, renaissant à ses espérances de domination, ait pu se flatter de reconquérir la société en lui parlant de si haut, et qu'au lieu de disputer la victoire pied à pied sur la terre, il ait trouvé commode de se placer dans les nuages pour foudroyer de là ses adversaires, et frapper ses adeptes d'un respect mystérieux. Mais, à quelque hauteur que se cache aujourd'hui la foudre, on sait aller l'y chercher, et il a bien fallu que la doctrine *théologique*, tirée de ses obscurités, vint comparaître au tribunal de la raison. Le jésuitisme, en se l'appropriant et la mêlant à ses intérêts mondains, a achevé de la décrier, et, vue de plus près, elle a cessé de faire des prosélites. On ne croit plus guère maintenant qu'au talent de ses trois ou quatre défenseurs.

Tout ce qui ne philosophe pas décidément avec la sensation ou la foi, tout ce qui a tendance vers un *spiritualisme rationnel*, M. Damiron le range dans l'*éclectisme*. Les portes de cette école sont larges, comme on le voit, et de plus d'un côté on peut y

accourir. MM. Bérard et Virey viennent y prendre place comme des physiologistes auxquels l'étude des phénomènes de la vie a fait reconnaître dans l'homme une force que le scalpel ne peut atteindre, et qui, indépendante de l'organisme, s'y répand pour l'animer. M. Kératry, avec le vague de ses pensées flottantes et le demi-jour de sa diction, aspire néanmoins à réhabiliter le sens moral; Bonstetten a de merveilleux soupçons de la science, mais se refuse à leur donner la rigueur du langage philosophique; Ancillon, esprit élevé et participant à la fois de l'Allemagne et de la France, tend le rameau de l'olivier aux opinions ennemies qui se combattent en ces deux contrées; MM. Maine de Biran et Degérando, jetés tous deux d'abord dans les voies du condillacisme, en sont sortis, l'un de lui-même et en rentrant dans sa conscience, où il a découvert, avec une clairvoyance sans exemple, le jeu secret de cette activité libre qui fait l'essence de l'âme humaine; l'autre a suivi le mouvement du siècle qui faisait route vers d'autres idées, et mieux à l'aise au milieu de doctrines plus favorables à la dignité de notre nature, il a tracé les lois du *perfectionnement moral* de l'humanité.

Mais, il faut le dire, malgré tout le talent qui distingue ces philosophes, et les services qu'ils ont rendus à la science, malgré le caractère commun du spiritualisme qui les rassemble, ce ne sont point eux que l'électisme moderne avoue pour ses vrais représentans; ce n'est point à eux qu'il a appartenu de former une école. Le premier en France, M. Royer-Collard, s'éleva contre le principe et les conséquences du condillacisme : le premier il invoqua le sens commun et ses simples notions contre les oracles universellement accrédités d'une fausse science, et opposant des noms à des noms, donna cours parmi nous aux sages doctrines de la philosophie écossaise. Au lieu des déductions algébriques de l'idéologie, il recommanda la méthode de l'observation psychologique : par-delà les idées toutes contingentes que les sens ou le raisonnement nous fournissent, il reconnut des principes nécessaires et invariables, des lois de la nature humaine, comme Reid les a appelées, lois qui viennent

toutes se résoudre dans le sens commun, et dont l'autorité lui servit surtout à maintenir victorieusement l'existence du monde extérieur contre le scepticisme qui la nie. C'était là un grand pas que faisait la science; un autre esprit doué d'une égale puissance la porta encore en avant. Critique plus hardi que M. Royer-Collard son maître, M. Cousin acheva sur tous les points la défaite du condillacisme, compléta l'exposition des doctrines d'Édimbourg, et abordant ensuite celles de l'Allemagne, dissipa, à l'aide d'une savante et lumineuse analyse, les nuages qui environnaient le génie de Kant, et fit voir ce philosophe formulant avec plus de rigueur les lois de la nature humaine laissées un peu dans le vague par les Écossais. Ce fut alors qu'il commença à marcher de lui-même et pour son propre compte dans les routes de la science, et qu'après avoir mis en une lumière nouvelle la méthode que son prédécesseur avait recommandée, il ouvrit à la psychologie les trois grandes sphères de la *liberté*, de la *raison* et de la *sensibilité*; l'une qui constitue essentiellement le *moi* de l'homme; la seconde qui fait luire par une aperception spontanée les vérités nécessaires au fond de la conscience; la dernière qui nous révèle dans le monde extérieur, « un assemblage de causes correspondant à nos sensations réelles ou possibles; » ce qui équivaut à nier la matière en elle-même, et à ne lui laisser d'autre existence que celle d'une force qui agit sur nous. De ce spiritualisme élevé M. Cousin s'élança hardiment à la question religieuse, et l'on conçoit sans peine que, bien différent des philosophes de la foi, il n'emprisonne pas son Dieu dans les limites d'une étroite *theodicée*. Cependant il est singulier, mais il est vrai de le dire, ni ces grandes et neuves opinions, ni les beaux travaux de M. Cousin sur Platon, Proclus et Descartes, ne sont ses premiers titres de gloire. Homme de passion et d'enthousiasme, il lui a été donné d'agir par l'éloquence sur les autres hommes, et de produire un de ces mouvemens que l'on compte dans l'histoire de l'esprit humain. Jusqu'où ce mouvement s'étendra-t-il? Ce n'est point aujourd'hui que l'on pourrait le calculer; ce qu'il y a de certain, c'est qu'à la suite du maître qui les en-

traînait, grand nombre de jeunes esprits se sont mis en marche, et que déjà leurs pas ont marqué dans les chemins divers où ils se sont lancés à la poursuite de la vérité. Jusqu'ici M. Jouffroy est le seul que notre historien trouve à citer dans la carrière des études purement philosophiques. Avec un esprit d'une féconde originalité, M. Jouffroy s'est jeté sur divers points de la science qu'il a éclairés en passant d'une vive lumière, mais sans prétendre rassembler ses aperçus en corps de doctrine. C'est uniquement dans son introduction aux *Esquisses de philosophie morale* de Dugald Stewart qu'il s'est développé avec quelque suite et quelque étendue, et a posé les fondemens de la psychologie, telle qu'il la conçoit. « Au fond de l'âme de l'homme, tout comme dans le monde physique, des faits se passent, et il est possible à l'observation d'en constater les lois. Quel que soit le principe de ces faits, simple ou composé, matériel ou immatériel, leur certitude n'en est pas moindre, et ils peuvent servir de base à une science. » Voilà en peu de mots ce que M. Jouffroy s'attache à démontrer, et il le fait de simple bon sens, mais avec une plénitude de lumière admirable, et, comme dit M. Damiron, « en faisant couler la clarté sur le sujet jusqu'à ce qu'il n'y manque rien. » Ainsi est assuré un solide fondement à la science psychologique. Qui maintenant bâtera l'édifice ? Nul n'en est plus capable que M. Jouffroy lui-même : avec un coup-d'œil patient et sûr qui « fait attendre la vérité et ne peut la manquer, » tout lui commande cette tâche, et il l'accomplira.

Ici se termine la revue des opinions contemporaines. Ce qui reste à M. Damiron, c'est de conclure, et il le fait en résumant les principales idées qu'il a répandues par forme de réfutation dans le cours de son livre. La première question qu'il reprenne est celle de la méthode. A ceux qui voudraient philosopher par voie de tradition il démontre, plus explicitement qu'il ne l'a fait d'abord, combien vaine et fautive serait leur tentative. Sans doute l'homme, échappé des mains du créateur, dut avoir des illuminations de vérité toutes merveilleuses, et une révélation soudaine lui apprit à lire dans les mystères de son âme et de la

nature ; mais le moyen de ressaisir aujourd'hui , en remontant le cours des siècles , ces intentions primitives du génie de l'humanité ? Fussions-nous même capables de les retrouver , le sens de ces naïvetés sublimes serait perdu pour nous à l'âge de réflexion où nous sommes . Et combien de faits encore , produits par le développement ultérieur de l'esprit humain , ont dû rester inaperçus pour une science , si ce nom lui convient , toute d'improvisation et d'enthousiasme ! Pas plus que la tradition , l'hypothèse ne serait aujourd'hui une méthode légitime ; elle a été le second âge de la science , et au sortir des tems de pure religion , il en a dû être ainsi . L'homme , débutant dans la spéculation philosophique , ne trouvait point devant lui un recueil de faits assez ample pour procéder par la voie patiente de l'observation . Incapable de découvrir le monde , il avait à l'inventer : ainsi firent les anciens dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique . D'admirables systèmes en sont nés , où le vrai abonde , où l'on peut , comme dit notre auteur , le recueillir à pleines mains ; mais il se trouve mêlé de présomptions aventureuses et même aussi de grandes erreurs . Avec l'héritage que les anciens nous ont transmis , et le riche trésor de faits explorés depuis deux siècles , l'hypothèse ne nous est plus permise : c'est à la méthode d'observation toute seule que nous devons demander la vérité : c'est elle qui a porté si loin les sciences naturelles : elle seule pourra conduire la science de l'homme au même degré de certitude .

Tenant à la main le flambeau de cette méthode , M. Damiron embrasse d'un coup-d'œil l'ensemble de la science philosophique , telle qu'elle se découvre à son regard . C'est par l'étude du *moi* qu'elle devra commencer , du *moi* , force une , simple , identique qu'il faut suivre dans sa triple sphère de la *sensibilité* , de l'*intelligence* et de la *liberté* pour en tirer les trois grandes théories des *passions* , de la *connaissance* proprement dite , et de la *volonté* . C'est là l'objet spécial de la *psychologie* . Mais cette force , douce de conscience , est jetée au sein de l'organisme ; elle s'y déploie , elle agit sur lui comme il agit sur elle à son tour . Or de cette action réciproque du physique et du moral l'un sur

l'autre naît un ordre particulier de connaissances, sans lesquelles la science de l'homme ne saurait être complète, et c'est à la *physiologie* qu'il faut les demander. Cependant tout n'est pas encore résolu sur l'homme; on sait ce qu'il est; il devient nécessaire d'en conclure ce qu'il doit être. On entre alors dans la *morale*; dans chacune des sphères où le *moi* se développe l'homme trouve des devoirs à remplir envers lui-même; l'état social lui en impose envers ses semblables; sa conscience et le monde envers Dieu; et si partout l'action du *moi* est réglée suivant les principes de sa nature, ce qui en résultera sera le bonheur, bonheur que la fatalité des circonstances extérieures peut mélanger et troubler, mais qui n'en restera pas moins acquis à l'homme comme le prix nécessaire du développement légitime de son activité. De la connaissance de l'homme à celle des hommes il n'y a qu'un pas, et la *psychologie* vous introduit dans l'*histoire*. En vous enseignant, comme elle l'a fait, les mobiles qui font agir l'humanité, elle vous a appris à découvrir l'âme même de cette humanité sous les faits qui en sont la manifestation extérieure : il n'est point d'époque dont elle ne vous fasse lire le génie dans ses monumens, lois, mœurs, politique, arts et religion; elle fait plus : « rapprochant les époques et les coordonnant dans la durée, » elle peut vous donner le grand spectacle du développement moral de l'humanité tout entière : de la nature de l'individu imparfaite, mais perfectible, elle déduit la loi qui gouverne les sociétés, et qui à travers des difficultés, des délais et des désordres de toute espèce, les pousse cependant, par une marche constante, vers la civilisation. Enfin, « dans cette longue vie du genre humain, » elle vous montre la mission assignée aux divers âges, les premiers destinés au bégaiement et aux jeux de l'enfance; leurs successeurs au brillant essor de la jeunesse; ceux qui viennent ensuite aux sérieux travaux de la virilité. Mais cette science, si belle et d'une si merveilleuse harmonie, n'est point faite encore; et qui sait quand elle le sera? En attendant, M. Damiron recommande aux amis des études philosophiques l'école écossaise et ses prudentes doctrines. Née chez un peuple éminem-



ment distingué par le bon sens, et auprès duquel les choses n'ont de prix que par le profit direct que l'on en peut tirer, cette philosophie n'a rien risqué, s'est tenue toujours dans les limites d'une observation circonspecte, et les résultats qu'elle a obtenus semblent parfaitement assortis au génie et aux besoins de notre époque. Ne craignons point de nous mettre avec soin sur leurs traces : nous sommes au moins sûrs de ne pas nous perdre. « S'ils ne sont pas profondément, ils sont certainement dans la vérité. » C'est par ces mots que M. Damiron achève son livre dont nous craignons bien de n'avoir offert qu'une imparfaite analyse.

Un esprit plus accoutumé que le nôtre aux spéculations philosophiques eût sans doute mieux fait valoir cet ouvrage. Au lieu de se traîner comme nous à la suite de chaque chapitre, il se fût fortement saisi des idées fondamentales de l'auteur, et en les développant en eût montré toute la fécondité. Ainsi expliqué à son tour, M. Damiron n'était plus seulement l'historien des croyances du XIX<sup>e</sup> siècle, il prenait place dans les rangs de cette jeune et nouvelle école qu'il nous a désignée sous le nom d'*éclectique*, et apportait sa part au riche trésor de vérités dont elle dote aujourd'hui la France. Mais si le mérite philosophique de son livre a dû en bien des parties nous échapper, du moins croyons-nous avoir le parfait sentiment de ce que nous en appellerons le mérite populaire. Tout ce que l'auteur place au fond de la conscience humaine, il nous semble que nous l'avons retrouvé dans la nôtre ; nous avons tressailli d'une sympathie vive et profonde pour ses doctrines morales qui relèvent si haut notre nature matérialisée par le sensualisme, ou courbée tristement sous le fouet théologique ; enfin les beautés qui éclatent dans sa diction toujours si ingénieuse et parfois si animée, nous les avons senties et admirées comme les sentira et les admirera tout le monde.

T—N.



SECOND RAPPORT DE M. *William JACOB* sur l'état de l'agriculture et des subsistances d'une grande partie de l'Europe (1).

La situation de l'Angleterre empire tous les jours, et bientôt sera inextricable. Les subsistances y deviennent de plus en plus chères. Les frais de production du blé y surpassent les mêmes frais dans les autres pays de l'Europe. Il est impossible de diminuer ces frais; car le cultivateur anglais doit payer de gros impôts, et en dehors du budget, il doit la dîme, la taxe des pauvres et les autres contributions levées par les paroisses. Il faut donc repousser, par des droits d'entrée qui équivalent à des prohibitions, l'importation des blés étrangers. Le commerce des grains n'est pas interdit aux négocians; mais il faut que leurs grains ne sortent des entrepôts que pour être réexportés; le peuple anglais, comme Tantale, est entouré de subsistances auxquelles il ne lui est pas permis de toucher. Le manufacturier est obligé de proportionner ses salaires à la cherté des vivres; il ne peut soutenir la concurrence des marchandises étrangères; le consommateur est obligé de payer cher ce qu'il achète; tout le monde souffre.

Ce mal s'est accru par degrés, mais son origine est ancienne. Lorsque Henri VIII répudia le pape et supprima le clergé catholique, il fut obligé de s'étayer d'un clergé anglican, et de souscrire à toutes ses exigences. On lui conserva de gros bénéfices, des évêques et la dîme. Lorsqu'après une restauration il fallut de nouveau se débarrasser des jésuites, en 1688, les Anglais, moins heureux que les Français en 1789, ou ayant affaire à une nation plus superstitieuse, furent encore obligés de faire une large part au clergé protestant et aux grands; c'est à ce prix qu'ils se débarrassèrent du papisme et des Stuarts. Ces

---

(1) Londres, 1828. In-4°.

abus consentis dans des tems difficiles ont grandi avec la puissance de l'Angleterre, pareils à ces noms gravés sur l'écorce des arbres qui grossissent en même tems que l'arbre. Si les prêtres de chaque secte étaient payés par leurs sectaires, la nation serait déchargée d'une grande partie de ses fardeaux, les ministres des différens cultes n'auraient plus que des pensions modestes à consommer et des vertus chrétiennes à pratiquer ; et surtout ils ne péseraient pas sur l'ordre politique de tout le poids de leur intérêt de corps. C'est un avantage que la république des États-Unis aura toujours sur la vieille Europe.

Si, relativement à l'Angleterre, pour mettre le comble à ses embarras, vous ajoutez une absurde loi de primogéniture et des substitutions qui tendent à concentrer les terres dans un petit nombre de mains ; si vous y ajoutez un système d'hypocrisie politique et religieuse qui empêche de nommer les maux par leur véritable nom, vous commencerez à vous former quelque idée de sa position.

Le gouvernement sent ce que cette position a de critique. Il voudrait satisfaire les intérêts opposés ; et si le résultat était possible, il prendrait le véritable moyen d'y parvenir. En effet, il cherche les lumières ; le parlement a des commissions d'enquêtes ; les ministres envoient dans l'étranger l'homme le plus instruit dans l'économie politique pratique, afin de savoir si l'état de l'agriculture du continent est tel que, dans le cas où l'on abaisserait les droits qui repoussent les blés étrangers, leur irruption en Angleterre serait telle qu'elle ruinât les propriétaires et les fermiers anglais. M. William Jacob fut chargé, il y a deux ans, de visiter Dantzic, pour savoir quelle concurrence on avait à redouter des blés de la Pologne, et l'automne dernier, il fut envoyé de nouveau dans les parties plus occidentales de l'Europe, et ses voyages ont donné lieu à deux excellens rapports, dont le dernier, imprimé tout récemment par ordre de la chambre des communes, a transmis des lumières précieuses sur les pays parcourus par l'auteur, et même sur d'autres, d'après de bons renseignemens.

Il cherche à savoir quelle est en chaque pays la quantité de céréales qu'il produit au-delà de sa consommation, et par conséquent quel est le surplus qui peut être livré au commerce, et servir à l'approvisionnement de l'Angleterre. Un fait fondamental et frappant est l'accroissement de population qui a eu lieu presque partout en Europe depuis la paix de 1815. Nous suivrons, en l'abrégeant, le compte que M. Jacob en rend, et qui pourra fournir quelques données aux amateurs de faits statistiques. On ne saurait en recueillir trop fréquemment, à une époque surtout où le genre humain *est en marche*, et où, par suite des progrès de l'industrie et d'une certaine émulation répandue parmi les gouvernemens, l'administration des États, au milieu des abus dont elle fourmille, tend visiblement à s'améliorer.

On n'a des données sur la Russie que relativement à la population qui professe la religion chrétienne grecque. Elle s'élevait, suivant un état publié, en 1806, par le synode, à 41,252,000 âmes. Depuis cette époque, l'empire s'est accru de plusieurs provinces; de la Finlande, dont les habitans sont luthériens; du Bialystock, où ils sont catholiques ou grecs hétérodoxes; des provinces du Caucase, où ils sont en majorité musulmans ou juifs, et des provinces polonaises, où ils sont catholiques ou juifs. Le rapport entre ces populations dissidentes et la religion grecque orthodoxe est communément estimé à 2 contre 7. Mais, comme les états de population embrassent les populations de la Russie asiatique qui forment les deux onzièmes de la population totale, il convient de réduire, pour l'Europe, dans la même proportion l'augmentation annuelle qui résulte des états publiés par le synode orthodoxe. Au moyen de toutes ces corrections, M. Jacob trouve que la population de la Russie d'Europe s'est accrue d'environ 7 millions d'âmes.

Et ce qui prouverait que, malgré cela, on y vit mieux qu'auparavant, c'est que la longévité s'y est accrue dans une proportion encore plus forte. Suivant les rapports du synode, le

nombre des personnes qui ont excédé l'âge de cent ans a été ,

|                |          |
|----------------|----------|
| en 1806. . . . | de 293,  |
| en 1810. . . . | de 350,  |
| en 1816. . . . | de 689,  |
| en 1820. . . . | de 807,  |
| en 1826. . . . | de 1054. |

Mais l'exemple le plus frappant des progrès de la population est offert par la Prusse. Ils seraient à peine croyables, s'ils ne résultaient des papiers d'un gouvernement connu par le bon ordre et l'exactitude de ses documens statistiques. D'après les renseignemens officiels, dans les dix années de 1817 à 1827, l'accroissement de la population a été de 1,849,561 habitans; ce qui donne 2,300,000 pour les douze années et demie qui ont suivi la paix, sur une population de 10,572,843, en 1817.

M. Hoffmann, chef du bureau de statistique à Berlin, pense que les moyens de subsistance se sont singulièrement accrus pour la classe indigente; mais M. Jacob est d'avis que la population s'est accrue plus vite encore que les moyens de l'occuper et de la nourrir.

Il est évident que la population de la Suède, de la Norvège et du Danemark fait de plus rapides progrès qu'à aucune autre époque. M. Jacob manque à cet égard de données bien exactes; cependant, d'après une note de la *Revue Encyclopédique*, qui porte en Suède l'excès des naissances sur les décès en 1825, à 42,205, jointe à quelques autres renseignemens, il estime que, de 1815 à 1817, la population de ces trois royaumes s'est accrue de 720,000 habitans.

Il est assez difficile de tirer des conclusions des tableaux de l'Autriche, qui datent de différentes époques suivant les différentes provinces. Dans l'archiduché d'Autriche, les recensemens ont commencé en 1815; dans l'Illyrie, en 1818; dans le Tyrol, en 1806; dans la Gallicie et la Moravie, en 1818; dans la Hongrie, en 1794; dans le Bannat de Temeswar, en 1814; dans le royaume Lombardo-Vénitien, en 1815. De tous ces rapports on peut conclure cependant que la population de

1815, estimée à 27,000,000, s'est accrue, dans les douze années qui ont suivi, de 7,000,000. Quelque étonnant que paraisse ce résultat, il est néanmoins jusqu'à un certain point expliqué par celui de la Prusse, et confirmé par les recherches de Blumenbach, de Liechenstern et du colonel Fallon qui, en 1822, trouvait que le nombre des habitans excédait 30 millions. En poussant l'augmentation sur le même pied jusqu'en 1828, on trouverait en effet, pour les États autrichiens, un nombre qui excéderait 34,000,000.

Quant aux parties de l'Allemagne qui ne sont comprises ni dans les possessions prussiennes, ni dans les possessions autrichiennes, elles contenaient, dans le tems du congrès de Vienne, 13,600,000 âmes. D'après des états en général fidèles, l'augmentation pour les douze années qui ont suivi la paix, a été de 14 pour cent : en Bavière, d'après un travail officiel, la population, en 1818, était de 789,191 familles qui, multipliées par  $4\frac{1}{2}$ , donneraient un nombre de 3,552,359 habitans. En 1821, les états officiels donnaient un nombre de 3,743,330; et en 1826, de 4,301,004. Un état officiel du grand duché de Bade porte la population, en 1822, à 1,090,910, et en 1826, à 1,145,357.

M. Jacob n'a pas de données exactes sur la Saxe, le Wurtemberg, la Hesse et quelques autres moindres souverainetés; mais, d'après les meilleurs ouvrages descriptifs de ces États, comme aussi d'après la conversation des professeurs et autres personnes instruites, il n'hésite pas à penser que l'augmentation des habitans s'approche beaucoup de celle du duché de Bade, et que la population de cette partie de l'Allemagne ne se soit accrue, depuis la paix, de 2,400,000 personnes.

Quoiqu'il sorte de la Suisse plus de personnes que de tout autre pays, c'est la Suisse qui se plaint le plus d'une population surabondante. Un recensement de 1821 a donné 1,783,231 habitans; et un recensement de 1827, 2,037,030. Une augmentation de 253,799 en six ans annonce un accroissement de 500,000 pour les douze années qui ont suivi la paix.

Le royaume des Pays-Bas fournit les états de population les

plus corrects et les plus détaillés de tous ceux qu'on publie en Europe. On y donne, tous les ans, un état des naissances et des décès, et tous les cinq ans, un dénombrement comparé avec les résultats donnés par l'addition des naissances et la soustraction des décès. Un procédé sert de vérification à l'autre, et tous deux donnent des résultats fort rapprochés. On voit, dans un rapport imprimé pour la législature, qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1815, la population était de 5,424,502; et qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1825, elle était de 6,013,478. En calculant la même augmentation jusqu'en 1828, on trouve que, depuis la paix, l'augmentation doit avoir été de 760,000.

Les états fournis par la France ne sont ni généraux, ni satisfaisans. Les progrès de la population y ont été plus lents que dans aucun autre pays de l'Europe sur lesquels on a pu avoir des renseignemens. Si l'on s'en rapporte aux états donnés par M. Charles Dupin, dans ses forces productives et commerciales de la France, elle contenait 31 millions d'habitans qui augmentent chaque année à raison de 6,536 pour chaque million. Cela donnerait une augmentation de 200,000 personnes par année, ou 2,400,000 pour les douze années qui ont suivi la paix. Nul document authentique ne fournit la preuve de cet accroissement qui, en tout cas, est bien faible pour un pays aussi compacte et aussi fertile. A quoi peut-on attribuer ce résultat inférieur à celui de presque toute l'Europe? Serait-ce à l'absence de toute administration municipale et départementale? Tout se fait par l'administration centrale qui nomme les préfets, et par eux, les autorités locales; l'intérêt des gouvernans y paraît plus consulté que celui des localités; et, dans les choix, on a eu plus d'égard aux opinions politiques des administrateurs, qu'à leur capacité.

La population de la Grande-Bretagne est connue par les trois dénombremens décennaux de 1801, 1811 et 1821. On peut en conclure, sans risquer de se tromper, qu'elle a augmenté, de 1815 à 1827, sur le pied de 200,000 personnes, chaque année, c'est-à-dire, de 2,400,000 personnes depuis la paix. Quant à l'Irlande, le dénombrement ordonné par le

gouvernement, en 1821, donna 6,800,000 habitans. Plusieurs calculs font supposer que cette population croît plus rapidement que celle d'Angleterre; mais, en ne l'admettant que sur le même pied, l'augmentation du nombre des habitans des îles britanniques aurait été de 3,500,000 depuis la paix, et donnerait, en 1827, un total de 22,943,458.

Les dénombremens de l'Italie septentrionale sont compris dans ceux de l'Autriche. Quant à la population de Naples, un état officiel la porte, en 1817, à 6,828,558 habitans; mais, quant à son accroissement, M. Jacob avoue n'avoir d'autres renseignemens que celui de M. Charles Dupin, qui affirme, on ne sait sur quelle donnée, qu'elle augmente annuellement à raison de 11,111 pour chaque million; ce qui, pour les 12 années postérieures à 1815, la porte à 900,000 âmes. Rien n'indique pour le Piémont, la Toscane, les États du pape, Lucques, Parme, Modène et les îles, une proportion différente de celle de Naples. Il paraîtrait donc que ces pays, qui contenaient en 1817 une population de 8,859,000 habitans, auraient reçu depuis la paix une augmentation de 1,200,000 âmes.

Sur l'Espagne, M. Jacob n'a d'autres renseignemens que ceux d'Ancillon, publiés en 1809, où il représentait la population comme croissante. On n'a sur le Portugal que l'Essai statistique de M. Balbi, sur le royaume de Portugal et des Algarves, dont les tableaux, quoique imparfaits, montrent cependant, pour les années 1815, 16, 17, 18 et 19, un excès marqué des naissances sur les décès. On estime la population de la Péninsule à 13 millions d'âmes. La Turquie ne fournit aucun renseignement authentique; mais on porte sa population à 7 millions.

Il résulte de cette revue des États de l'Europe que la population s'y est accrue, depuis la paix, de 28 à 30 millions d'habitans; c'est-à-dire, du double environ de la population de la Grande-Bretagne, l'Irlande exceptée. Il a fallu, par conséquent, une augmentation équivalente dans la production des denrées alimentaires; or, une si grande augmentation de denrées alimentaires dans un petit nombre d'années et dans des pays qui ne sont pas neufs, peut exciter la surprise des publicistes; et



cette surprise pourrait dégénérer en terreur, si les hommes n'avaient pullulé qu'aidés par les approvisionnements et les réserves qui étaient résultés d'une suite d'années fécondes en céréales.

M. Jacob a fait de grandes recherches pour connaître la quantité de grains des récoltes de chaque année, surtout en Angleterre. « Il y a, dit-il, en ce pays des personnes à grands capitaux, qui ont coutume d'estimer le produit annuel de chaque récolte et ce qui en est réservé en approvisionnement. Ils réunissent ensuite les remarques qu'ils ont faites, soit par eux-mêmes, soit par leurs agens, et règlent en conséquence leurs achats ou leurs ventes de grains. Ils ne sont influencés ni par des opinions politiques, ni par des théories : leur opinion n'est dirigée que par l'observation des faits et le désir du gain ; et elle est éclairée par une grande expérience. J'ai eu le bonheur d'obtenir la communication de beaucoup de leurs résultats, sur lesquels ils fondent leurs spéculations, sous la seule condition de ne pas faire connaître leurs noms. Je crois d'autant plus à ces données que, bien que le produit diffère beaucoup d'une exploitation agricole à l'autre, cependant le rapport entre leurs facultés productives reste chaque année à peu près le même ; et qu'en prenant une moyenne sur plusieurs années, on se tient en garde contre les erreurs qui auraient pu se glisser dans l'évaluation de quelque année en particulier.

« J'ai de plus comparé, ajoute l'auteur, ces résultats avec ceux que j'ai extraits de plusieurs journaux d'agriculture et ceux que M. Tooke a réunis dans son estimable ouvrage : *Des hauts prix et des bas prix*, et j'en ai tiré le tableau suivant du produit de la Grande-Bretagne, en froment, de l'année 1816 à 1827 :

|                |            |               |
|----------------|------------|---------------|
| En 1816. . . . | 5,000,000  | quarters (1), |
| 1817. . . .    | 11,700,000 | d°            |

---

(1) On sait que le *quarter* est égal à 2 hectolitres et 85 litres. C'est un peu moins que deux anciens setiers de Paris.

|             |            |           |
|-------------|------------|-----------|
| 1818. . . . | 12,000,000 | quarters. |
| 1819. . . . | 12,500,000 | d°        |
| 1820. . . . | 16,000,000 | d°        |
| 1821. . . . | 12,600,000 | d°        |
| 1822. . . . | 13,500,000 | d°        |
| 1823. . . . | 11,000,000 | d°        |
| 1824. . . . | 11,500,000 | d°        |
| 1825. . . . | 12,700,000 | d°        |
| 1826. . . . | 13,000,000 | d°        |
| 1827. . . . | 12,530,000 | d°        |

La récolte de 1813 avait été très-abondante, celle de 1814 une bonne moyenne, et celle de 1815 abondante; tellement que, lorsque l'année calamiteuse de 1816 survint, les approvisionnemens des années précédentes avaient été accumulés au point que la réserve n'allait pas à moins de 6,150,000 quarters de froment. Sans cela, la disette de 1816 aurait, en Angleterre, dégénéré en famine.

M. Jacob a pris la peine d'ajouter à la récolte de chaque année les quantités importées soit d'Irlande, soit des pays étrangers, et d'en déduire chaque année la consommation moyenne avec une addition proportionnée à l'augmentation de population qui résulte des recherches précédentes; et ce calcul a eu pour effet de lui faire connaître une réserve chaque année décroissante; tellement qu'en 1823, la réserve était de . . . . . 7,327,408 quarters, et qu'en 1824, avec 200,000 consommateurs de plus, elle n'était que de . . . 4,944,468 d°  
 en 1825. . . . . de . . . 2,955,706 d°  
 en 1826. . . . . de . . . 3,256,890 d°  
 en 1827. . . . . de . . . 1,768,235 d°  
 et qu'en 1828, au moment de la récolte, elle ne peut être présumée que de . . . 755,264 d°

« J'ai voulu avoir une confirmation directe d'un pareil résultat, ajoute M. Jacob, et j'ai écrit à un très-grand nombre de personnes, notamment aux inspecteurs des différens mar-

chés (1); je leur ai demandé si, dans leurs voisinages respectifs, il y avait plus ou moins d'approvisionnement en blés qu'en 1827.

142 ont répondu qu'il y en avait beaucoup moins, plusieurs même qu'il y en avait beaucoup moins qu'à aucune autre époque;

12 ont répondu qu'il y en avait à peu près autant;

5 ont répondu qu'il y en avait plutôt plus que de coutume.

Si la population de l'Angleterre va croissant, et si les grains en réserve vont en diminuant, il doit nécessairement arriver un instant où l'Angleterre manquera de subsistances; et la première mauvaise récolte qui surviendra, fera éclater cette crise. C'est pour se mettre en garde contre un tel danger que M. Jacob semble avoir poussé si loin ses recherches. Il s'est principalement inquiété, dans sa dernière tournée, comme dans la première, des frais de production des céréales, dans les districts qu'il a parcourus, de leur distance au lieu où les grains peuvent être embarqués, et des frais de transport. Il s'est convaincu qu'il y a fort peu de cantons où ces frais divers n'élevassent pas le produit à un prix équivalent à ceux d'une disette ou même d'une famine. « Si une forte partie, dit-il, de notre approvisionnement ordinaire venait à nous manquer, et que pour le compléter nous fussions obligés d'en tirer une partie de l'étranger, il n'y a aucune probabilité que ce supplément pût nous être fourni, sans une augmentation de prix énorme. Nous ne devons compter que sur notre production intérieure, sinon pour la totalité de nos besoins, du moins pour la presque totalité. »

J'aurais voulu qu'il abordât plus franchement la question du remède. Le cultivateur a évidemment besoin d'être protégé par des droits prohibitifs des grains étrangers; car, si l'importation, même d'assez faibles quantités de grains cultivés à

---

(1) M. JACOB est contrôleur des subsistances.

meilleur marché au dehors, fait baisser le blé anglais, les cultivateurs sont obligés d'abandonner la culture; mais ils ne l'abandonneront pas, si leurs charges diminuent. C'est donc à la diminution des impôts que doivent tendre tous les efforts; mais comment un semblable parti peut-il être proposé par un salarié du gouvernement, et accueilli par une administration qui ne s'appuie que sur des gens à place, des sinécuristes et sur tous ces vampires qui ne vivent que de la substance des nations? Comment insinuer, même indirectement, à un clergé dont les chefs siègent dans la Chambre haute, que, si chaque religion payait les ministres de son culte, les terres seraient déchargées de l'abominable dîme?

Mais, comme dit le judicieux Franklin, quand on ne veut pas écouter la raison, elle ne manque jamais de se faire sentir. On recevra des leçons du tems et des événemens, et il est à craindre qu'elles ne soient sévères.

Rien n'explique mieux que ce rapport la répugnance du gouvernement anglais à s'engager dans une nouvelle guerre. Mais, pourquoi nous l'a-t-il faite à nous si long-tems? Pourquoi s'est-il grevé d'une dette supplémentaire de 15 milliards de notre monnaie, uniquement parce que les principes de notre révolution lui déplaisaient? Il apprendra peut-être à ses dépens que ce n'est pas en comprimant des principes, mais en corrigeant des abus qu'on écarte les révolutions.

J. B. SAY.



HISTORY OF THE LIFE AND VOYAGES OF CHRISTOPHER COLUMBUS. — HISTOIRE DE LA VIE ET DES VOYAGES DE CHRISTOPHE COLOMB; par *Washington IRVING* (1).

*Le même ouvrage*, traduit de l'anglais, par *C. A. DEFAUCONPRET* fils, traducteur de l'*Histoire d'Écosse*, par sir *Walter SCOTT* (2).

Il y a quelques années, un savant d'Espagne, don *Fernandez de NAVARRETE*, déjà connu par un bon Mémoire sur la part que les Espagnols prirent aux croisades, commença à publier une collection de documens pour servir à l'histoire des voyages de découvertes entrepris par les Espagnols depuis le xv<sup>e</sup> siècle (3). Une collection de ce genre pourrait offrir un grand intérêt : les Espagnols, dans les siècles précédens, ont beaucoup voyagé et peu écrit ; leurs voyages, leurs découvertes, leurs conquêtes, nous seraient à peine connus, si d'autres peuples n'avaient pris la peine de s'en enquérir. Les Espagnols se contentaient de dominer, laissant au monde le soin d'apprendre comment ils étaient parvenus à cette domination, sur quels pays, sur quels peuples pesait leur joug, et quelles étaient les ressources des contrées incorporées dans cet empire immense sur lequel le soleil était toujours levé quelque part. Don *Fernandez de Navarrète* se plaint, dans l'introduction à sa *Collection de Voyages*, que les étrangers préviennent les Espagnols à l'égard de la publication des documens historiques, qu'ils vont chercher en Espagne des matériaux qu'ils s'empressent ensuite de mettre au jour dans d'autres pays : il cite avec humeur la publication des *Notices secrètes sur l'Amérique* (4) dont

(1) Paris, 1828 ; Baudry. 4 vol. in-12 ; prix, 24 fr.

(2) Paris, 1828 ; Ch. Gosselin. 4 vol. in-8° ; prix, 28 fr.

(3) *Collecion de los viages y descubrimientos que hicieron por mar los Españoles desde fines del siglo XV*. Madrid, 1825. 2 vol. in-4°.

(4) *Noticias secretas de America*. Rapport fait par *D. George JEAN* et

les étrangers se sont procuré une copie à Madrid, et qu'ils ont fait imprimer à Londres. Mais, pourrait-on répondre à don Fernandez de Navarrète, pourquoi les Espagnols laissent-ils enfouis dans les archives tant de documens intéressans dont la connaissance serait utile au monde savant? Pourquoi ne tirent-ils pas plus de parti des richesses littéraires entassées dans leur Escorial, et dans d'autres bibliothèques? Pourquoi avaient-ils fermé en quelque sorte leur empire immense où il y avait tant de curiosités inconnues, et pourquoi ont-ils laissé aux étrangers la gloire d'aller les y découvrir? Pour ne citer qu'un seul exemple, comment ont-ils possédé pendant plusieurs siècles le Guatémala, sans examiner, sans décrire les ruines de cette ville de Palenque, remarquable sous les rapports de la sculpture et de l'architecture, et dans laquelle le luxe a dû régner à une époque où l'existence de l'Amérique était encore ignorée des Européens? Comment se fait-il que les Espagnols n'aient pas encore publié l'histoire de la conquête et de la découverte de l'Amérique par le vertueux évêque LAS CASAS, dont ils possèdent le manuscrit depuis trois siècles?

La réponse à toutes ces questions ne serait pas difficile à faire, j'en conviens : les gouvernemens absolus sont ennemis de la publicité; dans un pays où domine l'esprit monacal ce ne sont pas d'ailleurs les connaissances scientifiques que l'on encourage le plus : il suffit que les livres qui paraissent entretiennent le peuple dans l'ignorance et dans la fainéantise. De tems en tems néanmoins quelque savant remue ces archives poudreuses où sont entassés depuis des siècles les documens de cette domination despotique des rois de Castille sur les deux Amériques; et, s'il a le bonheur de ne point donner ombrage à ses maîtres par quelque teinte de philosophie, on le laisse faire. C'est ainsi que don Fernandez de Navarrète a pu com-

*Antoine DE ULLOA à Ferdinand VI, sur l'état naval, militaire et politique du Pérou, de Quito, de la Nouvelle-Grenade et du Chili, etc. ; mis au jour par D. David BARRY. Londres, 1826. Grand in-4°.*

mencer sa collection de documens propres à servir à l'histoire des voyages et des découvertes. Les deux premiers volumes de cette collection s'occupent des voyages de Christophe Colomb, et contiennent plusieurs pièces inédites, surtout les lettres du célèbre navigateur. On a annoncé d'avance une traduction française de ces deux volumes; mais je doute qu'elle puisse avoir beaucoup de succès. Ces longues pièces officielles, entremêlées de Notes et de discussions également très-longues, offrent au public français quelque chose d'incohérent qui n'est point de son goût : il préférerait une histoire appuyée de pièces justificatives rejetées à la fin de l'ouvrage.

M. *Washington* IRVING a aussi pensé que ce serait un travail ingrat de reproduire en anglais l'ouvrage espagnol de don Juan de Navarrète. Le célèbre auteur américain avait été engagé par le ministre plénipotentiaire des États-Unis à Madrid, M. EVERETT (1), à s'occuper d'une traduction de cet ouvrage; il se rendit en Espagne. Mais, quand il eut examiné le travail de M. de Navarrète, il renonça à son projet, ou plutôt, il le modifia. La collection de documens rassemblés par le savant espagnol lui donna, en effet, l'idée de les faire servir à une histoire complète de la vie et des voyages de Colomb, qui ne lui paraissaient pas suffisamment éclaircis. Ce que l'auteur ne dit pas, mais ce que l'on peut hardiment ajouter, c'est que M. Washington Irving avait assez la conscience de son talent d'écrivain pour être persuadé que, sous sa plume, la vie de Colomb recevrait presque l'intérêt d'un roman. Il trouva de grands secours chez le consul américain O. RICH, à Madrid, chez M. DE NAVARRÈTE lui-même, qu'il appelle le *dernier vétéran de l'érudition espagnole*, et chez quelques autres savans de Madrid. Il est à regretter que M. Washington Irving n'ait pas

---

(1) M. EVERETT, connu lui-même comme écrivain, économiste et publiciste fort distingué, est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons celui dont la traduction française a été publiée à Paris, sous ce titre : *Nouvelles vues sur la population*. (Paris, 1826; au bureau de la *Revue Encyclopédique*. In-8°; prix, 3 fr. N. du R.

consulté aussi quelques géographes, pour pouvoir mieux exposer l'état des connaissances géographiques, à l'époque de la découverte de l'Amérique, et pour ajouter des éclaircissemens sur les projets et les voyages du navigateur génois. On s'aperçoit trop, en lisant son ouvrage, que l'auteur n'a pas fait une étude particulière de la géographie, et que les ouvrages des géographes et des Sociétés géographiques ne lui sont pas très-familiers. Pour achever tout de suite la part de la critique, j'ajouterai que les circonstances dans lesquelles l'auteur écrivait ont influé sur lui, peut-être à son insu; il paraît avoir rédigé cet ouvrage en Espagne. On s'en aperçoit, à la réserve qui y règne d'un bout à l'autre. Ce n'est point là le ton d'un républicain d'Amérique, dont l'esprit se révolte contre toute tyrannie, contre toute injustice, et qui ne peut rappeler qu'avec indignation les horreurs commises lors de la conquête du Nouveau-Monde. Ce n'est pas que M. Washington Irving cache les crimes des conquérans, mais on devine qu'il n'a pas voulu déplaire à leurs descendans. L'inquisition ou la censure qui en tient lieu pourrait presque permettre que l'ouvrage de M. Washington Irving fût traduit en espagnol, sans encourir le reproche de relâchement. L'impartialité et la modération de l'historien sont des qualités fort estimables : elles existent dans l'ouvrage de M. Washington Irving; je crois y reconnaître de plus le désir de ne pas offenser la nation qui lui a fourni les documens de son travail.

Entrons en matière avec l'auteur. Dans le 1<sup>er</sup> volume, il raconte les longs efforts faits par Colomb pour mettre à exécution ses vastes projets de découvertes, et l'histoire de ses premières expéditions. L'auteur s'arrête peu à discuter la question de la patrie du grand navigateur. Quoiqu'on ait beaucoup écrit dans les derniers tems afin de revendiquer Colomb pour quelque ville obscure des États sardes, Gènes paraît avoir été le lieu de sa naissance et la résidence de sa famille. M. Washington Irving peint l'époque de Colomb comme étant celle de la renaissance de la géographie. « Les connaissances qui venaient de naître, dit-il, étaient très-bornées et imparfaites; cepen-



dant, semblables au retour de la lumière du jour, elles étaient pleines d'intérêt et de beauté : elles paraissaient révéler l'existence d'une nouvelle création, et agissaient avec tout le charme des prestiges sur l'imagination des peuples. Surpris de leur ignorance relativement au monde qui les entourait, ceux-ci regardaient comme une découverte chaque pas qu'ils faisaient; car chaque région au-delà de leur pays natal était, pour ainsi dire, une terre inconnue. » Ces réflexions s'appliqueraient avec plus de justesse au x<sup>me</sup> ou xi<sup>me</sup> siècle, qu'au xv<sup>me</sup>. Dans celui-ci, en effet, on n'était plus aussi ignorant que l'auteur paraît le croire : les croisades et le commerce avec l'Orient avaient beaucoup reculé les limites de la science géographique. Les Vénitiens et les Génois avaient des établissemens jusqu'à l'extrémité de la mer Noire. Par la Syrie, on commerçait avec la Perse et l'Inde; par la Tartarie, on correspondait avec la Chine. Il existait des routes de commerce depuis Pékin appelé alors Cambalu, jusqu'au fond de la Russie. Les navires arabes fréquentaient les ports chinois; il y avait des comptoirs européens en Arménie, en Syrie, en Égypte, dans les États barbaresques : les productions du Levant allaient se répandre par diverses voies dans l'intérieur de l'Europe, jusqu'au-delà de la mer Baltique. L'intérêt avait beaucoup appris aux peuples; ils n'étaient pas aussi mauvais géographes qu'on pourrait le soupçonner : quelques cartes du tems en font foi. *Plan Carpin*, *Marc-Paul*, *Jean de Marignole*, avaient traversé l'Asie. *Contarini*, ambassadeur de Venise; passa, en 1473, par l'Allemagne, la Pologne, la Russie, pour se rendre en Perse : nous avons encore la relation de son voyage. Les villes maritimes avaient commencé aussi à envoyer leurs navires sur la côte occidentale de l'Afrique. Tout cela suppose un assez grand fond de connaissances géographiques. Cependant il est juste de dire que, dans l'esprit du peuple, les notions vraies se confondaient avec un amas de fables, et que ce mélange ne méritait guère le titre de science. On ne savait pas trop bien quelle forme avait la terre; partant, il n'était pas facile d'avoir une idée nette de la position relative des continens et des mers. Il fallait des esprits méditatifs tels que

celui de Colomb, pour tirer quelque grande induction des notions éparses que l'on possédait.

Beaucoup de personnes ont une fausse idée du vrai projet du navigateur génois, et du motif qui lui fit entreprendre son expédition célèbre. On suppose généralement que Colomb, à force de méditations et d'études, était parvenu à deviner l'existence d'une nouvelle partie du monde entièrement inconnue aux peuples, et que ce fut dans cette persuasion qu'il déterminait l'Espagne à le seconder pour son voyage de découvertes. M. Washington Irving a mieux saisi le vrai point de vue sous lequel on doit envisager le projet de Colomb. Il fait remarquer que ce furent précisément deux erreurs de ce navigateur qui firent découvrir le Nouveau-Monde. Le grand homme voulait arriver en Asie par la mer de l'Ouest ou Océan Atlantique. Il avait compulsé les auteurs anciens, et même la Bible et les pères de l'Église, pour trouver des confirmations de cette idée dominante, qui ne l'a jamais quitté. Tout ce qu'on rapportait de l'existence de quelque île ou terre à l'ouest de l'ancien monde, il l'appliquait à l'Asie; il était loin de présumer l'existence d'une terre intermédiaire, et on n'est pas bien sûr qu'il en ait jamais été persuadé, même après l'avoir découverte. Par une autre erreur, il croyait que la terre était beaucoup plus petite qu'elle n'est réellement, et il s'imaginait qu'il suffisait de quelques jours pour traverser l'Océan, et arriver aux îles de l'est de l'Asie. C'est sur ces deux fausses idées que fut bâti son projet; et ce furent ces idées qu'il chercha à inculquer dans l'esprit du roi Ferdinand pour le déterminer à entreprendre une expédition à l'ouest de l'ancien monde. Il était si sûr d'arriver en Asie, qu'il se chargea d'une lettre de Ferdinand pour le grand khan des Tartares, espérant pouvoir le saluer bientôt en personne de la part de son maître, le roi catholique. Il trouva mieux que le grand khan; mais il ne désespéra jamais de lui faire la cour. Toucher à l'Asie par la mer de l'Ouest était l'idée favorite du grand homme; il y revient toujours dans ses lettres: sans elle, il n'aurait jamais fait une découverte aussi importante. On voit revenir cette erreur dans tout le cours de ses premiers voyages, et son nou-

vel historien n'a pas manqué de tirer parti de cette circonstance pour ajouter à l'intérêt de son récit. Les sauvages que Colomb rencontre dans ses expéditions parlent-ils de quelque puissant souverain qui demeure plus loin, au sud ou à l'est; le navigateur s'imagine que c'est le grand khan qu'ils veulent désigner. Lui fait-on comprendre qu'il y a dans le lointain des mines d'or; il croit toucher à l'*Ophir* des anciens. Les arbustes exhalent-ils une odeur très-aromatique, il s'imagine qu'il est arrivé à l'archipel des îles aux Épices. La moindre ressemblance de noms lui fait croire qu'il n'est pas loin du Cathay, ou même du Gange. Il a emmené un interprète qui connaît quelques langues de l'Asie, et il est surpris de ce que les sauvages ne comprennent pas ce que cet homme leur dit. Ce qu'il y a de singulier, c'est que rien ne pouvait lui faire abandonner cette idée dominante : mille fois trompé dans son attente, il y revenait toujours, et en entretenait son maître le roi d'Espagne.

Colomb était évidemment visionnaire, voilà pourquoi l'Espagne eut tant de peine à se décider à faire les frais des expéditions qu'il demandait. Ce n'était pas la soif des conquêtes ni l'avidité qui manquaient aux Castellans; ils auraient voulu faire des découvertes comme les Portugais, s'illustrer et s'enrichir dans des régions inconnues au reste du globe. Mais un étranger, qui prouvait par saint Augustin et par saint Basile que l'Asie ne devait pas être très-loin de l'Espagne, et qui promettait d'aller par mer chez le grand Khan de Tartarie pour le convertir et en faire un allié du roi catholique, ne pouvait inspirer beaucoup de confiance. Heureusement le Portugal avait donné l'exemple; l'Espagne, sa rivale, voulut bien risquer quelque chose, et la première expédition chétivement préparée mit en mer : encore Colomb supporta-t-il une partie des frais. Les voyages du navigateur génois ont, dans l'ouvrage de M. Washington Irving, presque tout le charme des voyages de Cook, auxquels ils ressemblent en effet sous beaucoup de rapports. Ce sont les mêmes surprises des Européens de se trouver au milieu de nations et dans des îles où tout est nouveau pour eux; la même surprise de la part des sauvages, la même

prudence et la même douceur du côté des chefs, la même confiance chez les peuples que les Européens viennent visiter; mais du reste les voyages des deux navigateurs présentent toute la différence qui existe entre les époques de leurs expéditions. Les compagnons de Cook sont des hommes civilisés : leur voyage autour du monde n'a pour but que d'ajouter aux connaissances géographiques et de mettre l'Europe en relation de lumières et de commerce avec une partie du globe encore inconnue. Les Espagnols de Colomb veulent de l'or : c'est du pays où l'on peut trouver de l'or qu'ils s'informent d'abord, lorsqu'ils débarquent dans quelque île. Colomb même ne voit d'autre moyen d'engager le roi de Castille à lui fournir de nouveaux secours, qu'en envoyant en Espagne des échantillons de l'or qu'on trouvait chez les sauvages d'Amérique, et en parlant des mines qu'on espérait trouver. C'est en allant à la recherche de l'or qu'ils découvrent successivement les îles et les continens. Les sauvages, ne comprenant pas comment des hommes qu'ils croient descendus du ciel ou du moins des nues, peuvent attacher tant de prix à ce métal, échanget volontiers tout leur or contre quelques grelots et contre le clinquant que leur offrent les Espagnols.

Colomb montra, dans ses relations avec les peuples sauvages d'Haïti et des autres îles d'Amérique, une humanité et une circonspection qui n'étaient pas dans les mœurs du siècle. On en trouve dans la relation de ses voyages des exemples qui feraient honneur aux chefs des expéditions maritimes de notre tems. Cependant ce grand homme, par un contraste singulier, donna aussi des exemples d'inhumanité, et provoqua l'esclavage des indigènes d'Haïti. Il eut l'affreuse idée d'envoyer des centaines d'Indiens en Europe pour les faire vendre au marché comme esclaves au profit du roi d'Espagne. Quant il ne pouvait envoyer de l'or, il expédiait des malheureux insulaires, priant le roi de se contenter du profit qu'il en tirerait. La douce et sensible Isabelle, qui fut toujours la protectrice des Indiens, éprouva une vertueuse indignation à la vue du traitement affreux que l'on faisait éprouver à un peuple faible et innocent. Elle voulut que l'on ôtât les fers de l'esclavage à ces mal-

heureux étrangers, et qu'on les renvoyât dans leur patrie. M. Washington Irving ne dissimule point ce que la conduite de Colomb a de révoltant; mais il croit devoir en atténuer l'odieux en rappelant les préjugés du tems d'après lesquels un peuple payen que l'on convertissait était regardé comme esclave des chrétiens. Cependant, puisqu'une reine, qui du reste a été beaucoup louée pour sa dévotion, s'indignait de l'esclavage des Indiens, il fallait bien que ces préjugés ne fussent pas partagés par les âmes tendres et généreuses. On reconnaît en général dans Colomb avec des qualités admirables, des traits qui décèlent de grands défauts. M. Washington Irving désirant conserver, comme historien, l'unité de son tableau, pallie un peu les défauts, et s'attache à relever les bonnes qualités en passant légèrement sur les mauvaises. Après avoir peint le grand marin, son biographe voudrait peindre aussi l'habile administrateur, le grand vice-roi. Cependant il résulte de son récit même, du moins à mon avis, que Colomb, supérieur sur mer, n'avait point les qualités nécessaires pour gouverner une colonie, et que les malheurs, qui vinrent fondre sur le nouvel établissement espagnol à St.-Domingue, furent en grande partie causés par son incapacité. Sous son administration les révoltes des subordonnés éclatent à tous momens; Colomb négocie, flatte, pardonne, écrit en Espagne contre ceux qu'il a reçus en grâce; puis les mêmes désordres recommencent; la colonie est en proie à l'anarchie et à la famine; les indigènes opprimés par les Espagnols cherchent les armes à la main à reconquérir leur indépendance; ils sont exterminés ou périssent de misère dans les mines. Voilà ce qu'Haïti devait au vice-roi Colomb. Je ne me dissimule point les nombreuses difficultés contre lesquelles Colomb eut à lutter dans le gouvernement de sa vice-royauté. Étranger parmi les Espagnols, il était regardé par eux avec défiance; en proie à de grandes infirmités, il ne pouvait tout voir par lui-même. Les compagnons qu'on lui avait donnés étaient en grande partie la lie de la nation espagnole; plusieurs avaient été tirés des prisons et des galères pour le suivre dans ses voyages. Il fallait absolu-

ment procurer de l'or au gouvernement, qui, entretenant la colonie et faisant les frais des expéditions, voulait être dédommagé de ses sacrifices, et ne connaissait d'autre indemnité que l'or. Dans de telles circonstances, il aurait fallu un rare concours de qualités supérieures pour faire prospérer la colonie sans écraser la population indigène. Ce concours ne se trouvait pas malheureusement chez le grand navigateur, et il était urgent de le remplacer dans le gouvernement de St.-Domingue, où il ne pouvait plus faire du bien. Cependant ce remplacement a toujours été représenté comme une des injustices criantes commises envers Colomb par la cour d'Espagne. Assurément, permettre que celui qui avait découvert le Nouveau-Monde fût enchaîné au milieu de la colonie qu'il avait fondée, et fût renvoyé en Europe comme un criminel, est une tache pour Ferdinand-le-Catholique qui n'a jamais suffisamment réparé cet outrage; mais remplacer un gouverneur inhabile était un devoir pour ce roi : la sûreté de la colonie l'exigeait. Ceux qui succédèrent à Colomb ne furent pas tous des hommes habiles et vertueux. Ferdinand aurait dû mieux choisir, repousser les intrigues de cour, et surtout ne pas laisser à un seul homme une autorité sans bornes sur un vaste pays étranger, dépourvu de toute institution protectrice contre l'arbitraire; tout cela ne détruisait pas son droit de remplacer Colomb. Celui-ci produisait, à la vérité, un titre par lequel le roi Ferdinand lui avait assuré d'avance une espèce de vice-royauté héréditaire et perpétuelle sur les terres récemment découvertes. Un titre aussi singulier n'avait été obtenu qu'après de longues négociations; Colomb avait persisté à ne point tenter l'aventure avant d'avoir l'assurance d'une vice-royauté perpétuelle. Pensant probablement qu'il risquait peu d'accorder un titre sur un pays dont l'existence était incertaine, Ferdinand avait enfin consenti à en remettre le diplôme à Colomb, et muni de ce gage le navigateur génois alla chercher de nouvelles provinces pour la monarchie espagnole. Cependant dès que la colonie de St.-Domingue eut été fondée, on sentit l'imprudencé de la concession faite par Ferdinand. Il en résultait, en effet, que

Colomb et ses héritiers auraient une autorité presque illimitée sur les Espagnols et sur les indigènes ; tandis que le gouvernement espagnol aurait l'obligation de soutenir les colonies, une famille d'étrangers en aurait la souveraineté. Ces considérations contribuèrent sans doute à faire rappeler Colomb de l'Amérique. Un gouvernement franc aurait représenté au navigateur les inconvéniens de sa vice-royauté héréditaire, et lui aurait offert en échange de ce titre des titres et des dignités en Europe. C'est ce que ne fit point le gouvernement castillan. Il laissa le célèbre Colomb languir dans le besoin, et consumer ses dernières années dans des sollicitations infructueuses à la cour et auprès des personnes en pouvoir. Ce n'est pas là ce qu'avait mérité l'homme à qui le monde était redevable de la découverte de l'Amérique.

On trouve encore dans l'histoire des voyages et des aventures de Colomb un événement où son génie semble avoir été en défaut : je veux parler de son séjour à la Jamaïque, lorsqu'à son retour du voyage de découvertes fait sur la côte de Veragua, il eut fait naufrage sur les côtes de l'île. Ce fut une des positions les plus critiques de sa vie aventureuse. Ses souffrances corporelles le retenaient sur son lit de douleur ; il était jeté dans une île habitée par des sauvages : une partie de ses compagnons d'infortune se révolta, et alla s'établir dans une autre partie de l'île, gardant toujours une attitude menaçante contre l'amiral génois. Ceux qui lui restèrent fidèles n'avaient d'autre moyen d'existence que la pitié des sauvages, triste ressource pour des naufragés. Le sort de Colomb était des plus déplorables ; ce qui ajouta au désespoir des naufragés, c'est qu'un bateau qui fut envoyé à Saint-Domingue, éloignée de 40 lieues, pour demander des secours au gouverneur de l'île, ne revint point. Il semble que, dans une position semblable, les peuples d'aujourd'hui auraient plus d'industrie et d'activité que n'en eurent Colomb et ses compagnons de malheur. Ils ne resteraient sûrement pas un an sur une plage déserte, à 40 lieues d'une colonie de leur nation, mourant de misère et attendant des secours. Ils auraient

bientôt construit des radeaux, des bateaux pour traverser le bras de mer, ou bien ils se seraient arrangés dans une île d'ailleurs très-fertile, et y auraient formé un établissement qui leur aurait procuré de quoi vivre. Les hommes d'alors, surtout les Espagnols, étaient probablement plus indolens et moins ingénieux : cependant il est toujours étonnant que le génie de Colomb n'ait rien pu inventer pour se tirer d'une position aussi difficile, et qu'il ait préféré à quelques grands efforts une longue agonie d'une année. Pour le moral même des hommes qui l'accompagnaient, un travail utile aurait fait une heureuse diversion. Ce fut pendant son séjour sur la côte de la Jamaïque, que Colomb, sachant qu'il y aurait sous peu de jours une éclipse de lune, en profita pour inspirer aux sauvages une haute idée du savoir des Espagnols, en leur prédisant ce phénomène; prédiction qui, en effet, leur inspira de l'admiration pour l'amiral, et les engagea à lui envoyer des vivres pour quelque tems.

C'est sur mer que Colomb me paraît vraiment grand : c'est là qu'il déploie toutes les ressources de son génie. Sachant prévoir tous les dangers, saisir tous les moyens de salut, agir avec toute la supériorité de son esprit sur des marins grossiers et faciles à décourager, et tirant de circonstances légères des inductions dont les résultats eurent la plus haute importance. Il est à regretter que nous n'ayons pas plus de détails sur ces voyages aventureux dans des mers et dans des contrées où aucun Européen n'avait encore pénétré. Il aurait fallu que quelques-uns des hommes qui étaient à bord des escadres de Colomb laissassent une relation écrite avec simplicité de leurs aventures, et fissent connaître à la postérité les impressions singulières qu'avaient faites sur eux tant de contrées, tant d'objets étranges qu'ils avaient vus dans leurs expéditions. L'un d'eux, *Diego MENDES*, a fait quelque chose de semblable; mais c'est dans son testament qu'il a consigné ses souvenirs. Combien il est à regretter que les Espagnols de la suite de Colomb ne se soient pas attachés, entre autres études, à celle de l'histoire des indigènes d'Haïti qui avaient si bien accueilli les



Espagnols, et qui, pour prix de leur hospitalité, furent exterminés par les conquérans, au point que leur race est entièrement éteinte ! Sous des maîtres moins ignorans et moins avides que ne l'étaient les Espagnols d'alors, les Haïtiens doués de grandes dispositions intellectuelles, à ce qu'il paraît, auraient fait des progrès rapides dans la civilisation, et auraient pu jouer un rôle marquant sur le théâtre du monde. Cette reine *Anacaona*, qui témoigna tant d'attachement aux Espagnols, qui improvisait des romances et des ballades en haïtien, qui ne changea son affection pour les Espagnols en haine qu'après la dévastation de sa patrie, qui à la fin essaya de délivrer sa nation du joug de l'oppression, et que les Espagnols firent saisir et pendre, est un beau caractère, et le serait même chez un peuple civilisé. Souvent les Européens se comportaient en sauvages, et les indigènes en peuples policés; en voyant les chrétiens au milieu de leurs cruautés s'occuper de la conversion des sauvages, on désirerait qu'ils eussent commencé par se convertir eux-mêmes, pour ne pas donner trop mauvaise opinion du christianisme aux sauvages d'Haïti. La découverte du Nouveau-Monde est sans doute un événement très-heureux; cependant, je crois que l'humanité aurait gagné beaucoup à ce que cette découverte se fût faite quelques siècles plus tard, à une époque où les droits des peuples auraient été mieux respectés, et l'esprit de la religion mieux compris. L'extermination d'un peuple entier est un crime qu'aucun avantage, quelque grand qu'il soit, ne peut balancer. Notre génération a été témoin de la perte des colonies espagnoles en Amérique : il faut convenir que c'est une justice bien tardive, et une vengeance bien faible des forfaits des Espagnols du xv<sup>e</sup> siècle. A quoi sert-elle au peuple haïtien qui n'existe plus ?

Il est tems de revenir à l'ouvrage de M. Washington Irving. Le style annonce une plume exercée; il a peu de vigueur et de nerf; mais il abonde en tableaux intéressans, et partout où il a fallu de l'élégance et du naturel, l'auteur a déployé beaucoup de talent. Sa narration marche parfaitement, tout y est bien exposé, sans confusion, sans effort; il y a des passages

pleins de charmes; telle est la description du voyage triomphant de Colomb à travers l'Espagne jusqu'à la cour, après sa première expédition; telle est encore la relation des premières entrevues de Colomb avec les caciques d'Haïti; je pourrais citer plusieurs autres passages de ce genre. L'auteur a semé sa narration de réflexions judicieuses qui naissent du sujet, et arrivent toujours à propos.

Cet ouvrage aurait pu aisément être borné à trois volumes; mais on sait que les libraires, quand ils ont un nom célèbre à exploiter, aiment à augmenter le nombre de volumes pour vendre plus cher la nouvelle production. Le 4<sup>e</sup> volume de l'histoire de Colomb est en effet rempli en partie de prétendus documens qui éclaireissent peu de chose, et sont superficiellement discutés. Par exemple, dans la note qui concerne l'origine de la famille de Colomb, il aurait fallu examiner toutes les pièces qui ont été produites dans la grande querelle sur la patrie du célèbre navigateur; mais l'auteur ne paraît pas avoir connu toutes ces pièces. Il cite bien *Bossi* et *Spotorno*; mais il oublie un mémoire de *M. Napione*, postérieur à ces ouvrages et appuyé de pièces justificatives (1). Je suis loin de croire que les raisonnemens de *M. Napione* décident la question; mais je pense qu'il fallait y avoir égard dans une discussion sur ce sujet. Dans une autre Note, concernant les voyages des Scandinaves, *M. Washington Irving* regarde comme douteux que les Scandinaves aient anciennement découvert le nord-est de l'Amérique. Il avoue toutefois qu'il n'a pas fait de recherches à cet égard, et que le peu qu'il en dit il l'a tiré des ouvrages de *Forster* et de *Malte-Brun*. On s'aperçoit effectivement que l'auteur n'a point pénétré dans ce sujet, parce qu'autrement il n'aurait pas douté d'un fait aussi avéré que les voyages des Scandinaves au Groënland. Les savans du nord ont beaucoup éclairci l'histoire de cette découverte d'une portion de l'Amé-

---

(1) *Della patria de Cristof. Colombo*. Dissert. II, dans le tom. XXVII des Mémoires de l'Académie de Turin. Voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 299.

rique (1); je ne citerai ici d'autre preuve que cette pierre avec une inscription runique, qu'on a trouvée il y a peu d'années au pied d'un tertre dans une île déserte du Groënland (2). Certes les Scandinaves qui ont laissé ce monument en langue islandaise dans une île d'Amérique, sont bien antérieurs au voyage de Colomb; mais on peut supposer beaucoup de voyages de la part des Scandinaves dans le nord-est de l'Amérique, sans nuire pour cela à la gloire du navigateur génois. Les établissemens des Scandinaves au Groënland n'eurent d'autre résultat que de procurer une colonie insignifiante aux souverains du nord, tandis que la découverte inattendue de Colomb ouvrit un nouvel hémisphère aux Européens, et les mit en contact avec une moitié tout-à-fait inconnue du globe.

Les autres remarques de M. Washington Irving concernent, pour la plupart, les voyageurs et les géographes du moyen âge, *Marco Polo* (l'auteur paraît avoir ignoré le travail de la *Société géographique de Paris* sur la relation de ce voyageur); *Mandeville*, *Americ Vespuce*, *Martin Beheim*, etc. Quelques noms étrangers sont très-défigurés dans les notes. *Teroto por Cofino* veut dire probablement *Derroteros*, etc., *por Tofino*, c'est-à-dire l'atlas côtier publié par le géographe espagnol *Tofino*. N'ayant pas l'édition originale sous les yeux, j'ignore si ces fautes, peu nombreuses à la vérité, s'y trouvent aussi bien que dans l'édition de Paris, qui au reste est très-bien exécutée, et sort des presses de M. Jules Didot. On a ajouté, d'après Navarrète, deux cartes géographiques, où sont retracés les quatre voyages du héros de l'ouvrage.

DEPPING.

(1) Voyez entre autres THORLACIUS de *Erico Rufo Grœnlandiæ seculo X inventore*, 1811, le *Mémoire de EGGERS*, 1793, celui d'ESTRUP, 1824, etc.

(2) *Antiquariske Annaler*. Copenhague, 1827; vol. IV, cah. 2.

---

## LITTÉRATURE.

---

OEUVRES COMPLÈTES de M. le vicomte de CHATEAUBRIAND, pair de France, membre de l'Académie française. LE GÉNIE DU CHRISTIANISME; LES MARTYRS. (2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> livraisons (1).

TROISIÈME ARTICLE. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 132, et t. XXXV, p. 348.)

Dès la renaissance des lettres, on vit la plupart des grands écrivains diriger contre l'église les armes que l'esprit humain venait de ressaisir. Parmi les frondeurs du monachisme et de la papauté, figurent en Italie, *le Dante, Pétrarque, Boccace, Machiavel, l'Arioste*, les coryphées de la civilisation moderne. Leurs satires furent reproduites en France par les *Rabelais*, les *Montaigne*, les *La Fontaine*; le judicieux *Boileau* nous donna, dans le *Lutrin*, une critique aussi piquante que hardie de *l'esprit de l'église*; et le génie de *Molière* ne s'éleva jamais aussi haut que lorsqu'il peignit l'abus de la religion. L'Angleterre et l'Allemagne, où l'on prend les choses au sérieux, modifièrent leur culte au gré de l'éloquence des réformateurs. Enfin, dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, ce ne furent plus les abus du catholicisme que les écrivains attaquèrent; ce fut le catholicisme et le christianisme lui-même. Mais, à peine, par suite de ce mouvement des esprits, la France eut-elle hasardé la tentative audacieuse d'organiser une société sans culte national, aussitôt un livre où l'esprit humain avait déployé toute sa puissance, vint plaider la cause de la religion détrônée. Admirable instinct du génie,

---

(1) Paris, 1826 et 1827. Ladvocat. — Tomes XI, XII, XIII, XIV, XV, XVII, XVIII et XVIII bis. Prix du vol., 7 fr. 50 c.

qui l'entraîne toujours du côté opposé au pouvoir, comme pour faire contre-poids avec la fortune !

Mais, à mesure que le genre humain s'éclaire, la balance de ses opinions éprouve des oscillations de moins en moins sensibles; l'esprit d'observation et d'examen nous rapproche sans cesse d'une appréciation exacte des résultats de chaque institution, et, tout en respectant l'œuvre du génie, nous découvre les erreurs où il fut entraîné par l'esprit de système, ou par cette exagération si naturelle à celui qui défend la cause du faible.

L'auteur du *Génie du Christianisme* lui-même (j'en atteste ici l'éloquence véridique et pure qui brille dans ses derniers écrits) a déjà reconnu plus d'un faux aperçu qui lui avait échappé dans la composition de son immortel ouvrage. Sans doute, il ne louerait plus tant aujourd'hui les anciens sages de l'Orient de n'avoir pas assemblé « des hommes pris au hasard pour méditer d'*impraticables constitutions*, » d'avoir donné aux peuples des lois morales, au lieu de lois politiques (1); car il était tout simple que ces sages commençassent l'édifice par la base; et avant d'organiser la société, il fallait bien faire sortir de leurs tanières les ancêtres des futurs citoyens. Il n'attribuerait plus les progrès de notre agriculture à une prétendue *diminution du nombre des laboureurs* (2), mais bien à l'amélioration de leur sort et à la part qu'ils ont prise à la propriété. Il ne regarderait plus l'abstinence de viande comme *favorisant la propagation des bestiaux* (3). Il ne dirait plus que, *quand l'homme atteint au plus haut degré de civilisation, il est au dernier échelon de la morale* (4); qu'au tems de la chevalerie, *tandis que nos pères étaient des barbares pour tout le reste, la morale s'était élevée chez eux à son dernier point de perfection* (5); peut-

---

(1) T. I, pag. 72 et 73. (2) T. I, p. 80. (3) T. IV, p. 165. (4) T. I, p. 145. Cette assertion, du reste, est contredite par ce qu'on lit t. III, p. 99, « que, *plus l'homme se civilise, plus il se rapproche de son premier état; que les arts parfaits sont la nature, et que cette nature de la société est la plus belle.* » (5) T. II, p. 202.

être ne qualifierait-il plus les nègres de *racés maudites descendues de Cham* (1); mais, à coup sûr, il s'abstiendrait de ces déclamations aussi bizarres que vides de sens, où il s'est laissé emporter contre les sciences physiques et mathématiques.

Renfermé dans d'étroites limites, j'abandonne ici la recherche des erreurs partielles répandues dans le *Génie du Christianisme*, pour m'attacher à l'examen de l'idée mère de cet ouvrage.

Le but de l'auteur a été de prouver, contre l'opinion des deux derniers siècles, que la religion chrétienne est le plus poétique aussi bien que le plus moral de tous les cultes. C'est dans ce dessein qu'il a consacré les deux parties intermédiaires de son livre à ce qu'il appelle la *poétique* du christianisme.

Ces deux parties furent dès leur publication l'objet d'innombrables critiques : si j'ose, après nos écrivains les plus distingués, traiter ici cette grande question littéraire, c'est que, depuis l'époque où leurs jugemens furent prononcés, d'une part, les progrès immenses qu'ont faits les études historiques, de l'autre, les conséquences que les doctrines de M. de Chateaubriand ont eues pour la poésie et pour les arts, l'ont éclairée d'un jour tout nouveau.

Toutefois, avant de parler du système de cet auteur, qu'il me soit permis d'exposer quelques idées générales, qui dominent la matière qu'il a traitée.

Le genre humain est jeune sur la terre. En remontant la série des tems, on retrouve dans les annales de tous les peuples une époque où la raison de l'homme ne s'élevait guère au-dessus de l'instinct de la brute, et le globe tout entier conserve encore les traces des festins de l'antropophage. Quelle faculté retira l'homme de ce néant moral ? L'idée du beau, le sentiment poétique. La poésie, aidée de la musique, forma et adoucit les langues ; la poésie, par le secours du mètre, développa la mémoire et lui confia les faits et les discours ; la poésie, en

---

(1) T. II, p. 253.

traduisant la pensée en images, la mit à la portée des intelligences encore grossières. Aussi, dans ces premiers tems, le poëte est-il l'homme universel; histoire, sciences, législation, morale, tout est compris dans son domaine; la religion même le reconnaît pour interprète, et c'est son instrument le plus puissant. Mais, s'il peut jusqu'à un certain point modifier les croyances, il ne peut les changer dans leur principe. Là, par exemple, où les peuples se sont fait des dieux laids, ignobles, stupides, comme dans le fétichisme, la poésie aura beau faire, l'imagination de l'homme rampera toujours avec ses divinités. Si au contraire parmi les peuples encore enfans une nation spiritualise tout d'un coup sa croyance, cette nation, d'abord rapide dans ses progrès intérieurs, se privera par là de toute influence sur les nations voisines; elle se divisera elle-même, et ne se trouvant plus en équilibre moral avec les autres hommes, elle demeurera parmi eux stationnaire et hostile, réprobatrice et réprouvée. Tel fut le peuple juif. Mais, si par hasard un culte s'élève qui, parlant à l'esprit par l'intermédiaire des sens, fasse servir la beauté physique à l'expression des beautés morales; si ce culte divinise tout ce qui plaît, tout ce qui étonne, tout ce qui émeut; si, attribuant aux dieux nos passions et nos faiblesses, il offre à l'imagination une source intarissable de récits qui amusent, intéressent, attendrissent; si l'homme démêle dans ces récits les leçons de la science et de la sagesse naissante; s'il y rencontre à chaque instant l'allégorie sans froideur et l'instruction déguisée en plaisir; ce culte, tout puissant sur l'enfance de l'humanité, répandra partout les germes de la civilisation et sera comme une vaste source où viendront puiser sans cesse la littérature et les arts. Ce culte, faut-il le nommer? Eh! quin'a déjà reconnu la mythologie? Si ses dieux ne sont pas *éclos du cerveau des poëtes*, alors il faudra dire qu'ils ont eux-mêmes enfanté la poésie: tant ils étaient appropriés, soit aux convenances de cet art, soit aux besoins intellectuels et moraux des tems soumis à son empire! Et qu'on ne pense pas que les mœurs licencieuses des dieux mythologiques eussent alors sur celles de

l'homme l'influence que leur attribue l'auteur du *Génie du Christianisme*. Ces mœurs étaient pour eux comme des privilèges divins, dont le vulgaire n'eût osé invoquer l'exemple. C'est bien plus tard que la raison humaine tira de la conduite des dieux païens des conséquences, d'abord contre la morale, et ensuite contre ces dieux eux-mêmes. Le reproche que M. de Chateaubriand fait à la mythologie de n'avoir point fondé d'hospitaux est encore un anachronisme. L'esclavage, inhérent à l'état où elle avait trouvé la société, exclut la misère publique. Mais la mythologie n'avait-elle pas créé dans chaque famille le plus touchant des établissemens de bienfaisance, en consacrant le foyer domestique au culte de Jupiter hospitalier? Eh! quoi de plus admirable, dans un tems où l'homme errait, pour ainsi dire, sur la terre, qu'une religion qui faisait supposer dans chaque voyageur une divinité venue pour éprouver le cœur humain?

Mais avec le tems les langues se perfectionnent, la peinture devient écriture, la prose naît, les faits s'écrivent et ne se chantent plus; les prodiges décroissent, le domaine de l'imagination se resserre, celui de la raison s'étend; l'esprit humain conçoit la pensée sans le secours des images; il se familiarise avec les idées abstraites; l'esprit de système passe de l'hypothèse à l'observation; les facultés se divisent et se classent; et le poëte, naguère le roi, presque le dieu de la société, n'est plus pour elle qu'un objet de luxe et de plaisir; heureux encore si, trop affairée, elle ne refuse pas de l'entendre!

A mesure que le sentiment poétique s'affaiblit, il faut bien que les croyances mythologiques perdent leur empire. Les premiers coups leur furent portés par la philosophie. D'abord elle avait dû parler la langue de l'imagination et des sens. L'homme fit un pas dans le monde intellectuel, et la mythologie, inutile aux sages, en fut presque aussitôt dédaignée. Mais le peuple, qui ne pouvait les comprendre, garda sa religion et la corrompit. Voilà comment le paganisme parvint à ce degré d'abrutissement qui fit crouler ses temples. En même tems naissait dans l'Orient une autre religion, émule de la philosophie



en spiritualisme et en morale, mais mieux appropriée à l'intelligence populaire que les lueurs de la philosophie n'avaient pu que préparer à ce nouveau culte. Ce culte concilia le vulgaire avec les sages; et comme il fut persécuté, son triomphe ne tarda pas d'être complet. Les services qu'il rendit furent immenses. Qu'on se figure ce que serait devenue l'Europe, si les Barbares n'y avaient trouvé que la philosophie inintelligible pour eux et le paganisme dégénéré. C'est dans le *Génie du Christianisme* qu'il faut lire le développement de cette hypothèse. Le dernier chapitre, où l'auteur examine *quel serait aujourd'hui l'état de la société, si le christianisme n'eût point paru sur la terre*, est, presque sans restriction, admirable de profondeur et de sagacité. « Jésus-Christ, s'écrie M. de Chateaubriand, peut donc en toute vérité être appelé, dans le sens matériel, le *Sauveur du monde*, comme il l'est dans le sens spirituel... Le moment de la venue du fils de l'homme est bien remarquable : un peu plus tôt, sa morale n'était pas absolument nécessaire; les peuples se soutenaient encore par leurs anciennes lois; un peu plus tard, ce divin messie n'eût paru qu'après le naufrage de la société. »

Toutefois, si le christianisme sauva la société en Europe, il n'y put empêcher le déclin rapide de la civilisation. Trop supérieur, par la spiritualité de ses dogmes et la pureté de sa morale, à l'intelligence des Barbares qui envahirent l'ancien monde, il n'eut point assez de charme poétique pour apprivoiser ces hommes farouches; d'un code de charité ils firent un instrument de fanatisme, de disputes et de persécutions, et les ténèbres s'épaissirent. Le polythéisme avait divinisé la beauté physique, en lui imposant l'expression de la beauté morale. Le christianisme, en foulant aux pieds la beauté physique, détournait le poète et l'artiste de la route de l'idéal. Aussi, tant qu'il régna exclusivement sur les esprits, la poésie et les arts sommeillèrent. Ce ne fut pas tout : le principe de l'idéal avait conduit les anciens du beau physique au beau poétique, et de celui-ci au beau moral, formant ainsi une chaîne non interrompue depuis la Vénus et l'Apollon jusqu'à

Léonidas et à Socrate. Le christianisme ayant brisé ces rapports dont le goût et la raison de l'homme étaient juges, pour subordonner nos opinions aux préceptes divins diversement interprétés par les docteurs, il en résulta, dans les actes de la vie, comme dans les œuvres de l'esprit humain, la plus bizarre confusion de principes et de jugemens; confusion qui caractérise le moyen âge. Il fallut que la mythologie, sinon comme croyance, du moins comme inspiration littéraire, vînt encore une fois ranimer la poésie et les arts. Il fallut que les modèles antiques vinsent remettre sous nos yeux les types primitifs de l'homme et du citoyen, et recommencer la civilisation. Émerveillés des beautés qui leur étaient révélées, quelques hommes entreprirent de les approprier à la croyance et aux mœurs modernes, et le génie humain, de nouveau guidé par l'idéal, reprit son essor dans la carrière de la perfectibilité. Mais un seul art, la peinture, obtint dans cette entreprise un succès complet : la peinture ne fait du nu qu'un usage modéré, et la beauté physique lui est si indispensable, que l'imitation du laid ne peut être pour elle qu'une fantaisie passagère. C'est ainsi que le peintre, à qui la beauté est imposée par son art, « a trouvé dans la religion chrétienne, qui est d'une nature spirituelle et mystique, un idéal plus parfait et plus divin que celui qui naît d'un culte matériel. » Mais la sculpture, dont le nu est presque le seul élément, est restée parmi nous comme une langue morte que le public ne comprend plus; et la poésie, spiritualiste par ses moyens d'imitation, ne s'est pas vue sans embarras soumise à un culte qui tend à priver ses beautés de leur élément matériel. C'est ici, pour le dire en passant, l'origine de cette division des poètes modernes en deux écoles, qui fait tant de bruit de nos jours. Les uns, cherchant la beauté absolue, se sont rapprochés, le plus qu'ils ont pu, des modèles mythologiques; les autres, visant surtout à la popularité, se sont conformés le plus possible aux croyances actuelles; de là les classiques et les romantiques : interminable querelle, dont l'importance diminue chaque jour avec l'influence de la poésie elle-même. Déjà les grandes compositions

ne trouvent plus de public qui les écoute. L'ode, l'épopée sont mortes en Europe, et n'ont, pour ainsi dire, jamais pu germer en France. La tragédie est abandonnée; la comédie même languit. Les forces poétiques du siècle, auteurs et auditeurs compris, ne vont guère au delà de l'élegie et de la chanson; et la moins poétique des langues vivantes devient de jour en jour plus générale. Qu'en faut-il conclure? Que sur l'arbre de science les fruits remplacent les fleurs; qu'au règne de l'imagination succède celui de l'observation et de la pensée; que les passions humaines passent des régions de la sensibilité dans celles de l'intelligence. Mais la poésie ne pourrait-elle suivre ce mouvement des esprits? Ne pourrait-elle, à l'exemple de la prose, parler le langage des faits et des abstractions? La poésie ne le pourrait qu'en perdant la plus grande partie de ses ressources, sans acquérir celles de la prose. Obligée, pour plaire, de tout individualiser, il faut bien que son domaine se resserre à mesure que tout se généralise. Toute-puissante lorsqu'intermédiaire entre le moral et le physique elle peut donner une âme à la matière et un corps à la pensée, l'empire lui échappe dès que l'esprit humain s'attache à séparer ce qu'elle se plaît à réunir. Il en est de la poésie pour les peuples comme des illusions de la jeunesse pour les individus : on a beau les regretter; vouloir rester sous leur empire, ce serait renoncer à l'âge mûr. Cet âge mûr est arrivé pour la race européenne. L'idée du beau présidait à la civilisation antique; celle du vrai, du juste et de l'utile domine de plus en plus dans la société moderne. Si ses croyances étaient restées poétiques, elles ne seraient pas en harmonie avec les progrès de sa raison. Comment donc prouver la supériorité morale du christianisme, sans prouver aussi son infériorité poétique? Comment prouver au contraire sa supériorité poétique, sans qu'on en puisse induire son imperfection morale? L'auteur du *Génie du Christianisme* n'a pu échapper à ce dilemme.

S'agit-il de juger le polythéisme, M. de Chateaubriand, confondant toutes les époques, ne fait aucune distinction entre

Influence qu'il dut avoir sur les mœurs, quand la société naissante était encore pleine de naïveté et de poésie, et celle qu'il exerça plus tard, quand la philosophie eut éclairé et détrompé l'esprit humain. S'agit-il de montrer les ressources poétiques du christianisme, l'auteur propose des innovations qui altéreraient sa rigide pureté, sans lui donner les grâces du polythéisme. Il voudrait qu'on prêtât aux élus quelques-unes des affections et même des passions humaines; que, pour les saintes, « dont l'histoire blesse quelquefois l'élégance et le goût », on séparât la vie terrestre de la vie céleste; il propose aux poètes *l'Ange de la solitude, le Génie des rêveries du cœur, l'Ange du matin, l'Ange des mers, l'Ange des tempêtes, l'Ange des saintes amours, etc.* Mais est-ce-là sérieusement de quoi remplacer les fictions du paganisme? Et tous ces anges, si froidement allégoriques, vaudront-ils jamais Écho, l'Aurore, Neptune, Éole, Cupidon, et tant d'autres divinités dont nous savons par cœur les aventures, et qui sont pour notre imagination des êtres presque aussi réels que les personnages historiques? C'est sans doute aussi ce désir mal entendu de relever le mérite poétique du christianisme, qui l'a rendu favorable à tant de pratiques superstitieuses ou nuisibles que l'ignorance du moyen âge y avait rattachées. « Le peuple, dit-il ici, est bien plus sage que les philosophes. Chaque fontaine, chaque croix dans un chemin, chaque soupir du vent de la nuit porte avec lui un prodige. Pour l'homme de foi, la nature est une constante merveille. Souffre-t-il, il prie sa petite image, et il est soulagé. A-t-il besoin de revoir un parent, un ami, il fait un vœu, prend le bâton et le bourdon du pèlerin; il... visite Notre-Dame de Lorette, ou St.-Jacques en Galice... Que de maux guéris par un seul ruban consacré! » Là il ne dédaigne point cette cloche « qu'une religieuse frayeur balançait dans nos campagnes pour écarter le tonnerre. » Plus loin, donnant un démenti à la sagesse du bon homme : *On nous ruine en fêtes!* Il regrette ces fêtes qui, « étant très-multipliées, donnaient de race en race à des millions d'infortunés quelques momens de

bonheur». Ailleurs, il déplore le parti qu'on a pris de transporter les cimetières hors de l'enceinte des villes. Il admire « les filles de Claire foulant de leurs pieds nus les tombes glacées de leur cloître; » il fait l'éloge des austérités de la Trape, et il cite en preuve l'histoire d'un religieux, qui confirme ce qu'on savait déjà, que ces austérités sont pour beaucoup d'individus une espèce de suicide.

M. de Chateaubriand voit souvent l'influence exclusive du christianisme là où cette influence n'a pu agir que mêlée à celle de la civilisation. Ainsi, confondant le beau idéal moral avec le beau idéal poétique, il veut que le christianisme ait embelli tous les caractères, et pour le prouver il compare, d'un côté, les personnages chevaleresques avec ceux de la Grèce héroïque; de l'autre, ces derniers personnages, tels que les ont retracés les modernes, avec les modèles qu'en avaient laissés les anciens. Mais la supériorité qu'il accorde aux personnages chevaleresques n'est rien moins que prouvée; il semble au contraire que le moyen âge tout entier n'a produit presque aucun caractère que la poésie ait pu élever jusqu'à l'idéal. Les grands poètes qui ont travaillé sur ce fond (*Le Tasse, Voltaire*) ont presque tous transporté dans les tems chevaleresques des caractères fournis par les anciens, et ceux qui ont suivi d'autres voies (*Calderon, Shakspeare, etc.*) sont restés pour l'idéal, soit moral, soit poétique, au-dessous de l'antiquité. M. de Chateaubriand, dans cette comparaison des caractères, n'a pas, suivant moi, rendu une entière justice à ces anciens qu'il sait d'ailleurs si bien louer et si bien reproduire. Il termine, par exemple, l'éloge du délicieux roman de Paul et Virginie par cette remarque: « Virginie meurt pour conserver une des premières vertus recommandées par l'Évangile. *Il eût été absurde de faire mourir une Grecque pour ne vouloir pas dépouiller ses vêtements. Mais l'amante de Paul est une vierge chrétienne, et le dénoûment, ridicule sous une croyance moins pure, devient ici sublime.* » Eh! quoi? l'héroïsme de la pudeur était-il inconnu des anciens? Polyxène, en tombant sous le fer de Pyrrhus, n'est-elle pas uniquement occupée du soin de mourir

avec décence (1)? Y a-t-il si loin de là à Virginie? Est-il chez les poètes chrétiens beaucoup de personnages plus beaux, même sous le rapport moral, qu'Andromaque, Hector, Priam, Hécube, Pénélope, Nausicaa, Antigone, Alceste, Iphigénie, Pylade, Évandre, Euryale, Nisus, tels que les ont dépeints Homère, Sophocle, Euripide et Virgile? De plus, si le christianisme, comme instrument de civilisation, a pu embellir *moralement* les caractères, s'ensuit-il qu'il les ait *poétiquement* embellis? Le beau idéal poétique résulte de l'énergie et de la lutte des passions. A la vérité, M. de Chateaubriand nous dit que la religion chrétienne «est un vent céleste qui enfle les voiles de la vertu et multiplie les orages de la conscience autour du vice.» Ce nouveau ressort peut produire de grands effets; mais ces effets, résultant d'une cause surnaturelle et mystique, ne sauraient guère se prolonger. Ils accablent tout d'un coup l'imagination. Le rôle de Lusignan ne peut avoir qu'une scène, et le Tasse, à qui M. de Chateaubriand reproche d'avoir tiré peu de parti des prophètes et des saints, a trouvé mieux, quoi qu'on en dise, dans la baguette d'Armide. Si les sujets anciens offrent à la poésie un fonds si riche, c'est que le combat y est toujours entre des passions humaines. Ces passions, représentées par les divinités d'un Olympe républicain, peuvent se balancer long-tems sans invraisemblance et tiennent ainsi l'imagination en suspens. Mais comment mettre en jeu une divinité unique, immatérielle, infaillible et toute-puissante? Si elle juge à propos de permettre le mal, le lecteur prendra patience comme elle.

Il est curieux de voir tous les détours qu'emploie M. de Cha-

(1) Πθε καὶ θνήσκουσ' ὄμωσ  
 Ἡλλήν πρόνοιαν εἶχεν εὐσχημῶσ πεσεῖν,  
 Κρύπτειν θ' ἢ ἀκρύπτειν ὀμματα' ἀρσένων χρεῶν.

« Elle meurt tout occupée du soin de tomber avec décence, et de voiler ce qu'on ne doit pas montrer aux regards des hommes. »

(EURIPIDE, *Hécube*, vers 568 et suivans.)

teaubriand pour échapper à cette supériorité poétique du polythéisme, qui le presse de toutes parts. Il va jusqu'à faire honneur au christianisme de l'invention de la poésie descriptive. Eh ! qu'est-ce que la poésie descriptive, si ce n'est la représentation de la nature morte, substituée à celle de la nature animée, et, pour ainsi dire, divinisée ? La poésie descriptive a vraiment porté malheur à M. de Chateaubriand ! Toutes les fois qu'il en parle, il se perd. Il voit des poètes descriptifs dans les anachorètes, dans Pétrarque, dans l'Arioste, dans le Tasse, et jusque dans les naturalistes du siècle de Louis XIV. Mais, voici un passage qui fait sentir combien toute sa théorie repose sur des fondemens ruineux. « L'esprit de l'homme, dit-il, remplit aisément les espaces de la nature ; et toutes les solitudes de la terre sont moins vastes qu'une seule *pensée* de notre cœur. Oui, quand l'homme renierait la Divinité, l'être *pensant*, sans cortège et sans spectateur, serait encore plus auguste au milieu des mondes solitaires, que s'il y paraissait environné des petites déités de la fable ; le désert vide aurait encore quelques convenances avec l'étendue de ses *idées*, la tristesse de ses passions, et le dégoût même d'une vie sans illusion et sans espérance. Il y a dans l'homme un instinct qui le met en rapport avec les scènes de la nature. Eh ! qui n'a passé des heures entières, assis sur le rivage d'un fleuve, à voir s'écouler les ondes ? Qui ne s'est plu, au bord de la mer, à regarder blanchir l'écueil éloigné ? *Il faut plaindre* les anciens, qui n'avaient trouvé dans l'Océan que le palais de Neptune et la grotte de Protée ; *il était dur* de ne voir que les aventures des Tritons et des Néréides dans cette immensité des mers, qui semble nous donner une mesure confuse de la grandeur de notre âme, dans cette immensité qui fait naître en nous un vague désir de quitter la vie, pour embrasser la nature et nous confondre avec son auteur. » On voit par ce passage que la nature déserte peut fournir à la pensée, à la méditation, à la rêverie, de fort belles pages... de prose. Mais remarquons d'abord que la condition des anciens n'était pas aussi *dure* que la fait l'auteur : cette immensité, ce vague, source abondante de mélancolie, ils

l'avaient au besoin, comme l'attestent des passages sans nombre d'Homère, d'Euripide, de Pindare, de Lucrèce, d'Horace, surtout de Virgile. Toutefois la mélancolie s'exprimait chez eux par un trait fugitif, qui, tranchant tout à coup avec le fond du tableau, jetait le lecteur dans une douce rêverie; chez nous la mélancolie s'exprime par un débordement de lamentations, dont le lecteur est rarement quitte avant que l'ennui l'ait gagné. Ils semaient avec la main, et nous, avec le sac (1); ils étaient mélancoliques à propos, et nous, à tout propos; voilà la différence : de là, ce qui, chez eux était un élément de variété, produit chez nous la monotonie. Et en effet, la méditation, la rêverie dont nous avons fait la partie principale du poëme, n'en peut être que l'accessoire et comme la draperie. La poésie vit de passions, d'action et d'intérêt. Appliqué à un récit passionné, le rythme soutient l'attention, éveille et charme l'esprit. Appliqué aux méditations et aux rêveries, il produit au contraire un effet soporifique (2). Aussi, les grands écrivains qui ont eu l'esprit penseur (à commencer par Platon et à finir par M. de Chateaubriand) ont-ils tous abandonné la poésie pour la prose. Aussi, à mesure que la société devient penseuse, la prose prend-elle le dessus sur la poésie. La poésie est un monde à part, qu'il ne faut point comparer à celui de la prose; et, lorsque M. de Chateaubriand oppose aux poètes anciens la Nouvelle-Héloïse, Paul et Virginie, ou bien quelque morceau *historique* de la Bible, tel que l'aventure de Joseph, le parallèle porte à faux, comme presque toute sa théorie.

L'auteur du *Génie du Christianisme* a fait, dans son examen des *Martyrs*, des concessions assez remarquables : il admet que les critiques puissent regretter « le merveilleux du paganisme, parce qu'il offre plus de ressources aux poètes. » Et il se borne à leur répondre : « Voilà deux lyres, l'une antique, l'autre moderne. Vous prétendez que la première a de plus beaux sons que la seconde; mais elle est brisée, cette lyre : il faut donc tirer de

---

(1) Mot de Corine à Pindare, au sujet des allusions mythologiques.

(2) Surtout le rythme français.



celle qui vous reste *le meilleur parti possible*. Or, je veux essayer de vous apprendre que cet instrument moderne, selon vous si borné, a des ressources que vous ne connaissez pas; que vous pouvez y découvrir une harmonie nouvelle, etc. Je le demande, ajoute-t-il, cela n'est-il pas éminemment raisonnable? » Sans doute; et, si l'auteur, reconnaissant la supériorité poétique de la mythologie, se fût borné à enseigner aux poètes à tirer du christianisme *le meilleur parti possible*; si, avec ce talent qui brille d'un éclat si pur dans son livre *de l'existence de Dieu prouvée par les merveilles de la nature*, et dans tant d'autres passages du *Génie du Christianisme*, il eût fait ressortir la supériorité morale de cette religion; si, réprouvant les superstitions et les abus dont le moyen âge l'a entourée, il se fût attaché à montrer ses rapports avec l'état actuel de notre civilisation, il eût fait un bien meilleur ouvrage, qui peut-être n'aurait pas eu un si brillant succès. Il en est des grands écrivains comme des conquérans; d'éclatantes erreurs sont pour eux une source de gloire. L'esprit humain, après la révolution, était, pour ainsi dire, altéré d'opinions contraires à celles dont il avait long-tems suivi le cours. Le *Génie du Christianisme* vint satisfaire ce besoin. Vigueur et brillant des pensées, charme et nouveauté du langage, il avait tout ce qu'il fallait pour séduire un siècle poli; tous les cœurs furent émus, toutes les imaginations furent subjuguées: il fit école dans la littérature et dans les arts. De là datent chez nous les succès du romantisme; de là cette multitude de poètes qui puisent exclusivement leurs inspirations dans la mélancolie et dans le merveilleux chrétien. Je ne nie pas que cette école n'ait produit des ouvrages remarquables, et qu'il n'y ait d'ailleurs pour le poète une sorte de nécessité à partager les croyances de son tems. Toutefois j'ai bien peur que ce triomphe du romantisme, en nous détournant de l'imitation du beau, ne précipite le déclin de l'art; j'ai bien peur que tous ces poèmes, accueillis par la vogue du moment, ne soient répudiés par la postérité, comme une rechute du moyen âge. Eh! qui sait si un jour, la société se trouvant rassise sur ses nouveaux fondemens, nos

descendans ne redemanderont pas à la mythologie le réveil de la poésie et des arts? Tant il est difficile de ranimer leur culte sans tourner aussitôt les yeux vers les modèles qu'elle a inspirés!

M. de Chateaubriand, en écrivant en prose ses *Martyrs*, a évité un des grands écueils du poème chrétien. La prose, naturellement propre aux développemens de la pensée, se plie à toutes les inspirations d'une religion mystique et méditative. Certes, quelques changemens que puisse éprouver le goût, le poème des *Martyrs* a dans son style un préservatif assuré contre l'inconstance des arrêts du public; il est sûr de vivre autant que la langue française. Cette juste concession une fois faite, examinons, dans l'intérêt de l'art, comment M. de Chateaubriand a su joindre l'exemple au précepte, et prouver par l'application l'excellence de sa poétique.

L'auteur, en prenant des martyrs pour héros de son poème, a cru sans doute nous montrer dans leur dévouement un genre de courage plus sublime et plus intéressant que celui des héros profanes. Nous osons croire qu'il s'est trompé. L'homme qui se dévoue à une entreprise purement humaine ne voit rien au-delà de cette entreprise. Tous les événemens, heureux ou malheureux qu'il rencontre sur sa route, nous touchent vivement, par cela même que le bonheur ou le malheur du héros y sont irrévocablement attachés; mais, pour l'homme qui a mis au ciel le but de sa vie, ce qui se passe sur la terre n'a qu'une importance secondaire, et nous ne pouvons pas y prendre plus d'intérêt que lui. Il y a plus : Endore ne forme aucune entreprise. Il est élu pour plaider la cause des chrétiens au 16<sup>e</sup> livre; il aide, au 18<sup>e</sup>, Constantin à s'échapper de Rome, et l'auteur nous annonce, à la fin du 24<sup>e</sup>, que le martyr d'Endore et de Cymodocée détermine le ciel à couronner la piété de ce prince. Voilà toute la part *active* que prend Endore au triomphe de la croix. Il est vrai que dès le 3<sup>e</sup> livre Dieu l'a choisi pour être la victime destinée à racheter les chrétiens. Il est vrai qu'an 22<sup>e</sup> Endore est prévenu que Cymodocée va être traînée aux lieux infames, et livrée à Hiérocès, si lui-même ne sacrifie aux dieux. Mais, outre que ce

ressort, qui produit d'abord un effet très-dramatique, est ensuite un peu rabaisé lorsqu'on apprend que l'avis reçu par Eudore est un artifice qu'emploie la pitié du juge Festus, la situation du martyr n'en reste pas moins toujours passive. Eudore n'a véritablement aucun projet que de faire son salut, en épousant, *s'il se peut*, Cymodocée après qu'elle sera convertie. Ce n'est point là un de ces vastes desseins dont le lecteur suit avec un vif intérêt les progrès et les revers. Aussi le récit d'Eudore, qui nous conduit jusqu'au 12<sup>e</sup> livre, rappelle-t-il plus souvent le jeune Anacharsis que l'Odysée ou l'Énéide. Ce récit est coupé par une assemblée des démons au 8<sup>e</sup> livre; et déjà au 3<sup>e</sup> nous avons vu l'assemblée céleste. Mais le merveilleux est ici tout en délibérations, et il se mêle rarement à l'action dans le reste de l'ouvrage. L'auteur s'applaudit d'avoir placé parmi les démons les dieux mythologiques. L'idée est ingénieuse et poétique sans doute; mais n'y a-t-il pas quelque chose de bien triste à mettre dans l'enfer Vénus avec sa ceinture, et n'est-ce pas une nouvelle preuve que le merveilleux chrétien, toujours sévère, offre peu de moyens d'*égayer* un long ouvrage? Et pourtant, c'est afin de prouver que ce merveilleux peut lutter contre celui de la mythologie, que l'auteur a cherché tout exprès « un sujet qui renfermât dans un même cadre le tableau des deux religions, la morale, les sacrifices, les pompes des deux cultes; un sujet où le langage de la Genèse pût se faire entendre auprès de celui de l'Odysée; où le Jupiter d'Homère vînt se placer à côté du Jéhova de Milton, sans blesser la piété, le goût et la vraisemblance des mœurs. » Il était impossible d'exécuter avec plus de bonne foi un tel projet; de reproduire avec plus de fraîcheur et d'éclat les inventions mythologiques. Aussi, qu'en est-il résulté? Tout le monde l'a reconnu: la partie païenne du poëme efface presque partout la partie chrétienne, quelque mérite qu'ait d'ailleurs celle-ci. L'histoire, ce me semble, eût ici mieux guidé l'auteur que ses inspirations. Le paganisme au tems de Dioclétien était dans un état d'absolue décadence; il n'avait plus cette candeur, ce charme, ces illusions qui nous ravissent dans les personnages

de Démodocus et de Cymodocée ; ce sont là des héros de l'Odyssée , dépaysés et comme égarés dans le Bas-Empire. Si de pareils êtres eussent alors vécu , le polythéisme eût subsisté. Mais, si cette manière de le peindre est contraire à la fidélité historique, elle ne l'est pas moins au principe d'unité qui doit prévaloir dans la poésie. D'après ce principe, dans tout poëme qui présente deux religions, il faut que l'une des deux écrase l'autre; il faut que le poëte, fortement attaché à sa croyance, ne parle qu'avec dédain et horreur du culte qui lui est opposé. M. de Chateaubriand , quoi qu'il en dise, a souvent manqué à ce précepte ; souvent il a parlé en païen. Ainsi, dès l'invocation, il invite *la Vierge du Pinde à descendre du sommet de l'Hélicon*; deux pages plus loin, il parle du mont Thalée *chéri de Mercure*, de Gortynes, bâtie par le fils de Rhadamanthe au bord du *Léthé*, non loin du *platane qui couvrit les amours d'Europe et de Jupiter*; ailleurs, c'est l'*arbuste aimé de Junon*; Cymodocée, *nourrie dans la docte familiarité des Muses, a reçu une éducation toute divine, etc., etc., etc.* Ce langage, qui est à tout moment celui de l'auteur, convient-il à un poëte chrétien qui chante des martyrs? Suivant nous, ce poëte aurait dû, pour peindre le polythéisme, emprunter ses couleurs aux Tertullien, aux Jérôme et aux Augustin. L'ouvrage y aurait perdu des morceaux brillans; mais combien l'effet général y eût gagné! Si le polythéisme eût été représenté comme une religion corruptrice et dégradante, on se serait vivement intéressé à la conversion de Cymodocée. Aujourd'hui Cymodocée païenne est si belle, si touchante et si pure, qu'on est vraiment fâché de la voir abjurer ses dieux. En mettant en présence le mérite poétique des deux cultes, l'auteur a cédé à une inspiration toute littéraire; en faisant contraster le polythéisme dégénéré avec le christianisme naissant, il eût suivi une inspiration religieuse, qui aurait eu pour sa théorie littéraire des résultats beaucoup plus favorables.

Le poëme des *Martyrs*, il faut le dire, n'excite qu'un faible intérêt. Il serait froid sans le prestige continuel d'un style qui sait tout animer. Ce style a toutes les beautés de celui du *Gé-*

*nie du Christianisme*, avec un degré de plus de pureté et de naturel. Frappé de l'éclat de ce coloris, de la vie qu'il donne à tous les objets, du pouvoir qu'il exerce sur l'imagination, on se demande d'abord comment il se fait que M. de Chateaubriand n'ait pas écrit en vers. Mais on reconnaît bientôt que le langage mesuré n'eût point suffi à l'étendue et au développement de sa pensée. Il existe à ce sujet un rapport remarquable entre M. de Chateaubriand et J.-J. Rousseau. Doués l'un et l'autre de l'imagination la plus vive, et donnant à la prose tout le mouvement et toute l'harmonie des plus beaux vers, ni l'un ni l'autre ne s'est soumis à la contrainte du mètre. C'est que tous deux ont eu le génie de leur tems, et que ce génie méditatif ne peut s'élever à une certaine hauteur, sans échapper aux entraves de la versification. On pourrait pousser plus loin le rapprochement entre ces deux grands écrivains, dont l'auteur des *Études* et des *Harmonies de la nature* fut comme la nuance intermédiaire. Dominé, ainsi que Rousseau, par une sorte de misanthropie mélancolique, M. de Chateaubriand doit, comme lui, ses plus brillantes inspirations à ce malaise que l'état de société semble infliger à l'homme de génie. L'un et l'autre a puisé dans une sensibilité communicative les élémens du succès de ses doctrines; l'un et l'autre, emporté par la fougue de ses pensées, place fréquemment la vérité près du paradoxe, sans laisser au lecteur le tems ni la possibilité de les démêler. Rousseau s'adresse plus souvent à la raison, et il l'éblouit lorsqu'il ne peut la convaincre; M. de Chateaubriand parle davantage à l'imagination, et il excelle à la séduire. Le premier a été pour la philosophie ce que le dernier a été pour la religion. Tous deux ont eu sur la même espèce de public à peu près la même influence; tous deux ont été appelés sophistes par des esprits sévères, comme si une éloquence si entraînante ne prenait pas nécessairement sa source dans une conviction profonde! Tous deux de bonne foi ont écrit le roman de l'homme. Un jour peut-être on écrira son histoire.

ESSAI SUR L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE, PANÉGYRIQUES, ÉLOGE et DISCOURS, par le cardinal *Jean Sifrein MAURY*. Nouvelle édition, publiée sur les manuscrits autographes de l'auteur; par *Louis Sifrein MAURY*, son neveu (1).

VIE DU CARDINAL JEAN SIFREIN MAURY, avec des notes et des pièces justificatives; par *Louis Sifrein MAURY*; son neveu (2).

Tous les ouvrages du cardinal Maury dont nous allons rendre compte sont connus depuis long-tems. La plupart ont eu déjà plusieurs éditions; et quant au *Panégyrique de saint Vincent de Paul* qui, seul, est imprimé pour la première fois, les nombreuses lectures que son auteur en avait faites, les jugemens qu'en avaient portés les hommes les plus éclairés, avaient également fixé la place qu'il doit tenir dans l'estime publique. Aussi notre tâche serait-elle bien courte, si les bonnes traditions littéraires s'étaient conservées en France. Nous n'aurions à nous occuper que de ce qui distingue cette nouvelle édition. Malheureusement il n'en est pas ainsi. Un grand nombre de Français, livrés à des soins tout différens, ne trouvent plus le tems de lire; d'autres recherchent presque exclusivement les importations des littératures étrangères; enfin, même parmi ceux qui restent fidèles au goût national et qui conservent l'amour de l'étude, on ne trouve pas toujours une appréciation bien exacte des ouvrages qui jetèrent de l'éclat sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou sur le commencement du XIX<sup>e</sup>. Beaucoup de jeunes gens qui cherchent de bonne foi et avec ardeur quels sont, après les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres, les écrits où ils peuvent puiser le plus de lumières

---

(1) Paris, 1827; P. J. Gayet, rue Dauphine, n<sup>o</sup> 20. 3 vol. in-8<sup>o</sup>; prix, 18 fr.

(2) Paris, 1828; même libraire. 1 vol. in-8<sup>o</sup>, avec portrait et *fac simile*; prix, 6 fr.

et de secours, se trouvent souvent embarrassés dans leur choix. La *Revue Encyclopédique* a déjà saisi l'occasion de signaler aux amis des lettres plusieurs ouvrages remarquables, dont les auteurs ne sont plus là pour se recommander aux aristarques de salon, aux écrivains de prospectus, et se donner, au prix de trente sous par ligne, un brevet d'immortalité dans les *annonces* d'un journal. Ses rédacteurs continueront à réparer ainsi de tout leur pouvoir les négligences ou les oublis de la renommée. C'est un devoir pour un recueil vraiment littéraire, vraiment philosophique, vraiment français; et je me fais un plaisir de le remplir aujourd'hui.

A ce titre : *Essai sur l'éloquence de la chaire*, quelques personnes pourraient être tentées de renvoyer le livre à nos séminaristes qui paraissent en avoir grand besoin. Elles auraient tort. Sur quatre-vingts chapitres, ou plutôt sur quatre-vingts sections que contient cet ouvrage, il en est peu qui, spécialement consacrées aux prédicateurs, ne puissent être également utiles à tous les orateurs, dans quelque genre qu'ils s'exercent. Il en est un grand nombre que tous les écrivains doivent, je ne dirai pas seulement lire, mais attentivement méditer. Cet *Essai*, comme l'appelle trop modestement l'auteur, est, sans aucun doute, l'un des livres français où l'on trouve le plus de sages préceptes, de vues profondes, d'observations justes et fines, sur l'art d'écrire et sur l'art de composer un ouvrage.

Le cardinal Maury n'avait point laissé son talent croître à l'aventure sans direction et sans secours. Il l'avait soigneusement et laborieusement cultivé. Avec l'ardeur et la constance qui distinguaient son caractère, il avait cherché partout des exemples et des leçons. On sent dans tout son *Traité* le résultat d'études immenses; et quand on ne le considérerait que sous ce seul rapport, on devrait le regarder comme infiniment utile, surtout aujourd'hui. Les hommes qui veulent devenir ou qui se prétendent écrivains y verront ce qu'il faut savoir pour bien écrire, et les gens du monde ce qu'il faut savoir pour bien juger. Si autrefois peu de personnes parvenaient à apprendre l'un ou l'autre, tout le monde savait du moins qu'il

était bon de l'étudier, savait reconnaître la supériorité de ceux qui l'avaient appris, et déférait à leur avis. Ainsi se formait une véritable opinion publique ; ainsi le talent était sûr de trouver des juges. De là, dans les travaux pénibles de l'écrivain, l'émulation qui aiguillonne, l'espérance qui soutient. De là cet ascendant immense que prenait le génie pour influencer sur la destinée des empires. De là cette éducation des peuples que quelques grands hommes façonnaient aux grandes choses. De là le mouvement de 89 et notre mémorable révolution.

Ce qui manque le plus à la France de nos jours, c'est l'autorité salubre des jugemens prononcés par ce public d'élite qui dirigeait le reste de la nation dans le choix des hommes qu'elle devait écouter et prendre pour guides. Or, je le répète, la lecture de *l'Essai sur l'éloquence* peut aider à reformer parmi nous cette sorte de magistrature, sans contredire l'une des plus importantes. Après avoir fait sentir aux auteurs et à ceux qui veulent les juger toute l'étendue des études nécessaires pour former un homme de lettres, ou même seulement un appréciateur éclairé des productions littéraires, le cardinal Maury pourra servir de maître aux uns et aux autres dans ces études laborieuses, mais pleines de charme pour ceux qui sont dignes d'y réussir. Il ne se borne pas à présenter avec méthode, avec goût, avec clarté, les préceptes particuliers de l'art oratoire et les préceptes généraux de l'art d'écrire. Par une analyse sûre et profonde du talent de nos grands écrivains, il montre ces préceptes en action ; et par une foule d'exemples habilement choisis, il les grave plus avant dans la mémoire, à l'aide de l'excitation que la vue du sublime produit dans toutes nos facultés.

Il fait plus. Par sa manière d'écrire, ses préceptes mêmes deviennent souvent des exemples. Comme l'a dit Chénier dans le *Rapport historique sur l'état de la littérature depuis 1789* « lui-même est toujours orateur, soit lorsqu'il analyse les différentes parties qui constituent le plan du discours, soit lorsqu'il considère en ce genre d'écrire les beautés et les défauts du style, soit lorsqu'il caractérise tour à tour la rapidité, la vé-



hémence, la force irrésistible de Démosthènes, l'abondance heureuse et l'inépuisable richesse de Cicéron, l'onction pathétique de Fénelon, la hauteur ou plutôt la majesté sublime de Bossuet, l'austérité religieuse de Bourdaloue, l'élégance exquise et variée de Massillon.» Cette chaleur oratoire, que Chénier a remarquée en homme de goût, ôte à la critique la sécheresse qu'elle offre d'ordinaire dans d'autres ouvrages, et cependant ne lui fait rien perdre de sa justesse, de sa précision, même dans les moindres détails. Qu'un jeune homme connaissant déjà, ou plutôt croyant déjà connaître les grands maîtres nommés dans la phrase que j'ai transcrite, lise attentivement ce qu'en a dit le cardinal Maury, et relise ensuite leurs chefs-d'œuvre; je ne connais point d'exercice qui puisse lui être plus utile. Il sera bientôt frappé de tout ce qu'il n'avait point aperçu d'abord, et chaque beauté nouvelle qu'il y découvrira lui révélera un des secrets de l'art d'écrire. Qu'il répète plusieurs fois cette lecture. Chaque fois il fera de nouvelles découvertes. Lorsque enfin il verra ces sublimes modèles sans y apercevoir rien ou presque rien qui ne l'ait déjà frappé, lorsqu'il se sera élevé jusqu'au degré d'admiration qu'ils méritent, alors qu'il juge avec assurance; il a la mesure du beau: qu'il prenne lui-même la plume; s'il a du talent, il pourra le montrer tout entier; l'art lui est connu, et l'instrument qu'il doit employer est désormais à sa disposition.

Je crains bien que ce conseil ne soit guère suivi non-seulement par ceux qui ne s'occupent de la littérature que comme amateurs, mais même par nos jeunes écrivains. Beaucoup d'entre eux croient faire assez en lisant une seule fois nos classiques. Cependant cette lecture non répétée ne peut être, pour ainsi dire, d'aucune utilité. Mieux vaudrait encore se borner à deux ou trois modèles et les étudier soigneusement. Saisir à la première vue toutes les beautés d'un excellent ouvrage est un bonheur rarement réservé au goût même le plus exercé. Les élèves les plus ingénieux ne peuvent y prétendre. Du reste, le jeune homme qui n'est pas porté de lui-même à revenir sur les chefs-d'œuvre qu'il a lus, devrait par cela seul s'interdire la

carrière des lettres. C'est une preuve qu'il n'y est point appelé par la nature. S'il veut connaître l'attrait que cette étude a pour un homme d'un vrai talent, qu'il écoute ; notre auteur va le lui apprendre. « La lecture de ses ouvrages, dit-il en parlant de Massillon, et cela peut s'appliquer à celle de tous les grands écrivains, la lecture de ses ouvrages *est proprement un charme* : elle produit une telle impression de bonheur sur mon esprit, que, lorsque je veux chercher quelquefois dans ses sermons l'un de ces beaux traits dont je me souviens d'avoir été plus vivement frappé, je ne puis plus quitter le discours, et souvent le volume, qu'après l'avoir relu de suite en entier. » Voilà, rendue d'une manière fort heureuse, l'impression que produisent les modèles sur ceux qui sont capables d'en approcher, l'impression qu'ils produisent surtout pendant la jeunesse ; car, dans un âge plus avancé, ces sensations s'affaiblissent comme toutes les autres.

Parmi les orateurs dont le cardinal Maury analyse si bien les beautés, c'est Bossuet qu'il présente le plus souvent à nos hommages. En effet, de quelque partie de l'art oratoire qu'on veuille s'occuper, il faut, pour remonter au plus bel exemple, recourir aux discours de ce génie prodigieux. Le cardinal, qui paraît les savoir par cœur, puise sans cesse à cette source féconde. Il se plaît à nous montrer avec une vénération religieuse tantôt la hardiesse et la grandeur des plans oratoires conçus par l'évêque de Meaux, tantôt la force irrésistible de ses raisonnemens, tantôt la véhémence, la rapidité, la richesse, l'éclat de son style, la majesté ou la grâce de ses images, le pathétique de ses mouvemens. On sent que le critique est tourmenté du besoin de faire partager l'impression profonde qu'il éprouve. Son admiration passionnée ressemble à une sorte de culte.

Mais, quelle que fût sa prédilection pour Bossuet, elle n'allait point, comme on a paru le dire, jusqu'à lui faire méconnaître le génie des autres écrivains. Il portait dans son âme un véritable enthousiasme pour tous les talens. Personne n'a loué avec plus de chaleur et de force l'éloquence de Massillon, per-

sonne n'a si bien expliqué les heureux secrets du style de ce grand orateur. Il remarque avec raison que le *Petit-Carême* tant vanté ne peut être comparé aux autres ouvrages de son auteur; il voit même dans le succès immense de ce livre l'une des causes de la décadence qui se fit sentir dans l'éloquence de la chaire au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais, avant de développer cette opinion, il a soin de rappeler que Massillon avait *mis en sûreté son genre d'éloquence et sa gloire personnelle, par son Grand-Carême, son Avent, et surtout par ses Conférences ecclésiastiques, riches collections de chefs-d'œuvre qui dureront autant que notre langue, et contribueront à la perpétuer.* Et comment parle-t-il de l'ouvrage même qu'il place si fort au-dessous de ces chefs-d'œuvre? Le voici: « Cette séduisante innovation du *Petit-Carême* eut en chaire, dit-il, et a même conservé à la lecture un succès prodigieux. L'éloquent évêque de Clermont devait exciter un si vif enthousiasme par la nouveauté de cette création oratoire; par le charme et l'onction d'une éloquence paternelle; par l'habileté avec laquelle il se prévalut de l'innocence d'un enfant roi, que rien n'offense, parce qu'on ne peut lui reprocher aucun tort, et fit entendre à la cour, pour la première fois, les vérités les plus hardies; par une censure indirecte, et alors très-applaudie, du règne précédent; surtout par le mérite éminent d'un style naturel et enchanteur, plein d'inventions heureuses et de la plus belle poésie des livres saints, sans être jamais trop chargé d'imagination; d'un style qui rappelait souvent celui de Racine, apprécié si tard et à la même époque dans *Athalie*; d'un style, si je n'ose dire sublime, au moins vraiment oratoire, et dont le tissu dans le *Petit-Carême*, mais beaucoup plus encore dans les grandes compositions de Massillon, fait admirer sans cesse une pureté de goût, une élégance continue, une brillante simplicité, une abondance, une variété de ton, enfin une magie de couleur et une richesse d'harmonie si ravissante, où plutôt si glorieusement unique dans la prose française, que notre littérature ne nous offre rien de plus ressemblant à l'élocution pompeuse et magnifique de Cicéron. »

Certes, après s'être exprimé ainsi, le cardinal ne devait pas s'attendre à voir Chénier mettre en doute s'il était *complètement juste à l'égard de Massillon*. Chénier motive cette observation sur ce que, si le cardinal *place l'évêque de Clermont au-dessus de Bourdaloue comme écrivain, en qualité d'orateur il le croit inférieur à Bourdaloue* ; et il ajoute : *Cette opinion, long-tems convenue, nous paraît difficile à démontrer*. Quant à moi, je ne la discuterai point ; mais je ferai observer que l'auteur de l'*Essai sur l'éloquence de la chaire* me paraît seulement mettre les plans oratoires de Bourdaloue au dessus de ceux de Massillon, que cette partie de l'art oratoire, quelque importante qu'elle soit, ne peut pas à elle seule servir de base à un parallèle entre deux hommes illustres, et que, quant aux autres qualités de l'orateur, le cardinal Maury accorde les unes à Bourdaloue, les autres à Massillon, sans prononcer entre eux.

A l'égard de Fénelon, considéré comme orateur, le cardinal va peut-être au-delà de la justice. Son admiration l'entraîne jusqu'à faire tort en quelque sorte à son modèle favori, à Bossuet. En effet, rien dans le sermon que l'auteur du Télémaque prêcha aux missions étrangères en 1685, ne me semble comparable aux sublimes beautés de l'oraison funèbre de Madame et du prince de Condé ; et cependant le critique, après avoir cité quelques passages, ajoute : *J'avoue que je ne connais dans l'éloquence sacrée aucun chef-d'œuvre à côté duquel on ne puisse placer avec honneur un discours si propre à inspirer et à justifier l'admiration des connaisseurs*.

Chénier le trouve *un peu sévère pour Fléchier*. Je ne puis me ranger à cet avis. L'évêque de Nîmes n'a pour ainsi dire que de l'art. Il supplée à l'éloquence par l'esprit, aux mouvemens de la pensée par les formes du style. Toujours écrivain habile, il n'est jamais, ou presque jamais, grand écrivain. C'est bien plutôt le talent de Thomas que le cardinal Maury juge sévèrement. Mais on aurait grand tort d'attribuer cette sévérité à des rivalités littéraires. On ne serait pas plus fondé à y voir de la rancune pour les critiques peu mesurées que cet écrivain

s'était permises sur les ouvrages de Bossuet, dont il a fait du reste un si pompeux éloge. C'est dans la nature du talent de Thomas qu'il faut en chercher la cause. L'illustre auteur de l'*Éloge de Marc-Aurèle* n'a presque jamais, dans son style, d'ailleurs si remarquable, cette heureuse facilité qui prête au discours tant d'aisance et de grâce, cette véhémence naturelle qui en presse la marche par des mouvemens toujours souples et sans effort, cet entraînement qui donne aux beautés les plus hautes et les plus soigneusement ornées, l'air de naître soudainement comme dans une improvisation. Or, c'était surtout à ces qualités que Maury était éminemment sensible. C'était leur réunion qu'il appelait l'éloquence. Les ouvrages qui en étaient dépourvus n'obtenaient de lui qu'une froide approbation. Cens où il les rencontrait excitaient son enthousiasme. On se rappelle combien il fut frappé de l'*Éloge de Corneille* par M. Victorin Fabre. Non content d'exprimer son opinion avec la plus vive énergie, et dans le sein de l'Académie et dans toutes ses sociétés, il voulut la consigner dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, lorsqu'en 1810 il en donna une seconde édition. Après avoir cité cet éloge comme une preuve des *avantages que donne aux orateurs l'exercice préalable de la versification*, il ajoute : « Il me semble que le grand Corneille n'avait pas encore été si bien loué ( quoiqu'il l'eût été par Racine ). On ne pouvait ni l'apprécier avec plus d'esprit et de goût, ni le célébrer avec plus de raison et d'éloquence. Cet Éloge, qui s'est fait remarquer par des beautés du premier ordre, doit ranimer la vieille admiration des Français pour le créateur des *Horaces* et de *Cinna*. Notre littérature peut se féliciter d'avoir un orateur de plus en ce genre, où aucun peuple moderne n'est encore parvenu à nous égaler, etc. »

Maintenant que l'on connaît les qualités dont le cardinal était le plus vivement frappé, on peut juger sans peine quels sont les défauts qu'il pardonne le moins. Il condamne avec la dernière rigueur tout ce qui sent l'effort, la recherche, l'affectation; il poursuit impitoyablement l'enflure et l'obscurité; il voue au ridicule ces écrivains, si nombreux dans tous les tems,

qui, ne pouvant atteindre aux grands effets de l'éloquence, cherchent à se dédommager par les petits effets de style, et suppléent aux mouvemens par des antithèses, à la passion par des jeux d'esprit. Il met en garde ses lecteurs contre *les défauts brillans qu'ambitionne le mauvais goût*, contre *ces phrases coupées à chaque instant, déçousues, épigrammatiques, sautillantes ou antithétiques*, et aussi *fatigantes à lire que faciles à combiner*;... *ces oppositions recherchées, qui ne tendent qu'à faire briller l'esprit en excitant la surprise*;... *ces efforts d'énergie qui rendent la diction bizarre, enflée, tendue et monotone*;... *ces métaphores outrées qui tourmentent la langue*; *ces sentences métaphysiques, obscures, catortillées ou paradoxales, qui donnent au discours le tou et la couleur les plus contraires à l'éloquence.*

On pense bien qu'avec de tels principes, le cardinal Maury ne devait pas être fort touché des écrits oratoires publiés chez les peuples voisins. Aussi remarque-t-il que « nos prédicateurs de la deuxième classe, où les relègue le génie dominant de nos éternels modèles, formeraient incontestablement la première chez toutes les autres nations de l'Europe; et qu'il n'en est même aucune chez laquelle les ministres de la parole égalent en éloquence les nombreux sermonnaires, que la supériorité de nos grands maîtres nous oblige de présenter en seconde ligne. » Il s'élève avec justice contre l'opinion exprimée par Voltaire, qui, dans son appréciation de la littérature anglaise, a montré en effet presque toujours, non point de la sévérité, comme quelques personnes le prétendent aujourd'hui, mais une excessive indulgence. Voltaire pouvait en agir ainsi pour deux raisons. D'abord, cette littérature nous était alors inconnue; en l'introduisant parmi nous, il devait par politesse enfler un peu ses louanges. En second lieu, l'amour-propre l'y engageait également, car c'était un moyen de faire valoir des connaissances qu'il possédait presque seul, et d'agrandir à nos yeux le service qu'il nous rendait en nous appelant à les partager avec lui. D'après le cardinal Maury, *autant SAURIN (pasteur protestant exilé de France) est au-dessous de nos grands maîtres, autant il est au-dessus de tous les orateurs*

*anglais.* L'habile critique rend justice à l'éloquence qui se trouve dans les ouvrages de Shakspeare et de quelques autres écrivains anglais, aux traits vigoureux et brillans de Fox, de mylord Halifax, etc.; mais il affirme que la Grande-Bretagne *n'a pas encore produit un seul véritable orateur qui puisse honorer sa patrie en Europe.* On découvre, dit-il, « beaucoup plus de vestiges de l'éloquence romaine dans les anciennes diètes de Pologne, que dans toutes les délibérations de Westminster. Des idées ou des sentimens sublimes peuvent échapper à tout homme passionné : mais ce n'est jamais l'esprit seul, c'est encore, c'est surtout l'élan rapide et progressif des transports de l'âme; c'est le talent ravissant de peindre et d'émouvoir avec cette simplicité et ce naturel si propres à faire admirer et aimer le génie de l'orateur; c'est une élocution noble, soutenue et variée; c'est un goût pur et sain; c'est enfin la perfection du langage unie à la beauté des pensées et aux charmes de la sensibilité qui caractérisent ou plutôt achèvent la vraie et belle éloquence. »

Ces réflexions peuvent paraître sévères; mais elles sont d'une justesse parfaite. On ne trouve parmi les modernes que Bossuet qui puisse lutter contre Démosthène, que Massillon et un ou deux autres orateurs français qu'on puisse sans injustice comparer à Cicéron. L'Italie même, qui dans la poésie et dans les arts du dessin s'est élevée presque à la hauteur des nations antiques, est restée bien au-dessous dans le genre oratoire. Notre prééminence dans cette partie si importante de la littérature était naguère avouée par l'Europe entière. On l'attaque maintenant, et ces attaques partent du sein même de la France. Nos orateurs partagent en cela le sort de nos poètes et de nos philosophes. Que leurs ennemis réfléchissent sur la phrase suivante du cardinal. Après avoir parlé de la justice éclatante et unanime que, dans le siècle dernier, la France se plaisait à prodiguer aux grands hommes du xvii<sup>e</sup> siècle, *avec tous les transports et tout l'orgueil de l'amour de la patrie*, il ajoute : « Si nous nous dégoûtions jamais de leurs ouvrages, qui font tant d'honneur à notre nation, nous rétrograderions aussitôt vers

la barbarie ; mais , tant que la France saura mettre ainsi à leur place tous ces génies immortels , tant qu'elle se montrera si digne par son admiration d'avoir produit leurs chefs-d'œuvre , elle conservera le vrai goût , elle formera les talens naissans à la bonne école , elle jouira de tous les bienfaits du génie destiné à perpétuer sa gloire littéraire. »

Je ne saurais mieux finir que par cette citation l'analyse de *l'Essai sur l'éloquence de la chaire*. Je dois cependant ajouter qu'infiniment utile à tous les Français qui veulent approfondir l'art d'écrire , et à tous ceux qui désirent connaître assez les règles et les secrets de cet art pour lire avec fruit , avec plaisir , les bons ouvrages , et pour les juger avec goût , cet Essai est surtout nécessaire aux écrivains qui se destinent à l'éloquence sacrée. Ils doivent en faire leur manuel. Ils y trouveront tous les moyens de nourrir , de féconder , d'épurer leurs talens , et d'augmenter la puissance de leur ministère , de ce ministère si grand , si noble , si utile lorsqu'il est employé , comme il devrait l'être toujours , à semer dans les cœurs l'humanité , le désintéressement , le patriotisme ; à interposer la majesté de Dieu entre le ressentiment et la vengeance , entre la séduction et la faiblesse , entre l'infortune et le désespoir ; à forcer les rois de cesser un moment de regarder les peuples du haut de leur puissance , pour tourner les yeux vers le ciel où le plus humble de leurs sujets sera peut-être plus élevé qu'eux.

Les écrits qui dans cette édition suivent *l'Essai sur l'éloquence* sont au nombre de cinq : *l'Éloge de Fénelon* qui obtint l'accessit au jugement de l'Académie française en 1771 , le *Panégyrique de saint Louis* , le *Panégyrique de saint Augustin* , celui de *saint Vincent de Paul* , et un *Discours sur les sermons de Bossuet*. On reconnaît dans tous ces ouvrages un habile écrivain. Mais le Panégyrique de saint Louis et celui de saint Vincent de Paul méritent surtout la brillante réputation dont ils jouissent auprès des véritables amis de l'éloquence. L'Éloge de saint Louis est une composition oratoire largement conçue et sagement conduite , semée de grands tableaux , étincelante de traits brillans et forts , écrite d'un style élevé , nombreux



et ferme. Le Panégyrique de saint Vincent de Paul offre des beautés d'un autre genre, mais à peu près du même ordre. Sa publication est un service rendu aux lettres. Après l'avoir lu, on ne sera point étonné de la sensation qu'il produisit, et l'on fera sans peine à l'auteur l'application de ce qu'il avait écrit quelques années auparavant (1), sur les difficultés et les ressources que présentait l'éloge de l'apôtre de l'humanité, jusqu'alors si faiblement célébré : « Un orateur digne de se mesurer avec un si beau sujet saura non-seulement en retracer les événemens divers sous un aspect vrai et frappant, mais encore y découvrir tant d'ensemble, tant d'unité, tant de contrastes, tant d'intérêt, tant de mouvement, qu'il concevra peut-être, dans une féconde inspiration de son enthousiasme, ... le mode naturel et unique d'en préparer et d'en multiplier les effets oratoires, en saisissant le véritable plan du discours, un plan, pour ainsi dire, dramatique, un plan dont le développement, conduisant sans cesse l'auditoire de surprises en surprises, ... serait dans ce genre d'éloquence une innovation heureuse, de laquelle très-peu de gens de goût démèleraient la combinaison, mais dont tous les auditeurs éprouveraient infailliblement l'influence et le charme. »

Quoique moins remarquables que le Panégyrique de saint Vincent de Paul, l'Éloge de Fénelon et le Discours sur les sermons de Bossuet pourraient fournir matière à plusieurs observations assez importantes; mais il me reste à peine l'espace de faire connaître le livre consacré à la mémoire du cardinal par la reconnaissance de son neveu. Sa *Vie* offre plus d'un genre d'intérêt. L'auteur de l'*Essai sur l'éloquence* ne fut pas seulement un habile écrivain; il joua un grand rôle dans nos discordes civiles, et n'acquiesça pas moins de célébrité à la tribune que dans la chaire. Après avoir été poursuivi long-tems par des inimitiés politiques, il essuya, dans ses dernières années, des haines plus implacables. Un sentiment bien naturel a porté

---

(1) *Essai sur l'éloquence de la chaire*, t. 1<sup>er</sup>, p. 208.

le fils de son frère à repousser par des faits les attaques de tant d'ennemis. Le narrateur s'est acquitté de sa tâche avec une heureuse simplicité; et son livre me paraît retracer fidèlement le caractère de son oncle, soit qu'il le peigne dans les travaux de la jeunesse, dans les périls de la révolution, ou sous les verroux du château Saint-Ange.

En 1765, un jeune homme qui venait de terminer, au séminaire d'Avignon, son cours de théologie, se rendait seul à Paris où il ne connaissait personne. Il rencontre deux compagnons de voyage, qui, comme lui, comptaient à peine vingt ans. L'un avait étudié en droit, l'autre avait déjà reçu le bonnet de docteur. La connaissance est bientôt faite entre eux. Ils se confient mutuellement les projets, les espérances qui les entraînent vers la capitale. Moi, dit l'élève d'Hippocrate, *je veux être membre de l'Académie des sciences et médecin du roi*; moi, reprend le disciple de Barthole, *je veux être avocat-général*; et moi, répond le séminariste, *je deviendrai prédicateur du roi et l'un des quarante de l'Académie française*. Si nos jeunes gens n'étaient pas seuls dans la voiture, les auditeurs durent rire de tant d'assurance, et traiter de châteaux en Espagne tous ces magnifiques projets. Eh bien, le jeune médecin était M. PORTAL; le jeune avocat, M. TREILLARD; et le jeune séminariste, le cardinal MAURY. Quoique cette anecdote ne lui soit point, comme on voit, particulière, j'ai cru devoir la rappeler, parce qu'elle caractérise, si je ne me trompe, la confiance qu'il eut toujours dans le pouvoir d'une résolution immuable et d'un travail sans repos. L'ardeur avec laquelle il se chargea dix ans plus tard, à la demande du cardinal de La Roche Aymon, de travaux oratoires capables de mettre en défaut la facilité la plus surprenante et la constance la plus opiniâtre, partait de la même source, comme aussi l'assurance qu'il montra pendant le cours de sa vie politique.

Les anecdotes qui se rapportent aux orages de l'Assemblée constituante sont en général trop communes pour que je m'y arrête. Telle est surtout la répartie si courageusement spirituelle qui sauva l'abbé Maury de *la lanterne*. Mais, voici un

trait moins répandu et presque aussi remarquable. « Un jour, dit son biographe, au sortir de l'assemblée, il traversait les Tuileries, avec un livre à la main. Le peuple se mit à le suivre, en poussant des hurlemens affreux. Il n'y faisait d'abord aucune attention. Mais tout à coup un homme s'avance, brandissant en l'air un couperet énorme, et il criait : *Où est cet abbé Maury ? Je vais l'envoyer dire la messe aux enfers.* A ce cri répété, Maury lève la tête, et voit cet homme presque à ses côtés, dans cette attitude menaçante. Aussitôt il laisse tomber sa brochure, et saisit deux pistolets qu'il lui présente en disant : *Tiens, si tu as du cœur, voilà les burettes pour la servir.* L'assassin éperdu prend la fuite, et le peuple de faire retentir l'air de ses applaudissemens. »

Certes, je suis loin de partager les opinions politiques du cardinal. Mais il faut savoir rendre justice à la fermeté, à la constance, au dévoûment, même lorsqu'ils se trouvent dans des camps opposés, et Maury a fait preuve de ces qualités trop rares. Je dois dire, d'ailleurs, que ses doctrines, quoique différentes de celles qui me paraissent les meilleures, ne ressembraient pourtant en aucune façon aux doctrines de nos absolutistes d'aujourd'hui. Quelques-uns des discours prononcés par le chef du côté droit de l'Assemblée constituante pourraient, sans disparate, se faire entendre au milieu de ceux qui partent du côté gauche de la Chambre des députés.

Quant aux débats de l'*archevêque nommé* de Paris avec le saint-siège, j'avoue que je ne suis pas assez versé dans la discipline ecclésiastique pour juger ce procès-là. Mais il me semble toutefois, d'après les nombreux documens fournis par le neveu du cardinal, que les torts de ce dernier n'ont pas été aussi graves qu'on a bien voulu le dire.

Les *Pièces justificatives* n'ont pas seulement rapport à ces malheureux démêlés. Presque toutes sont intéressantes. On y trouve, entre autres, une lettre de Louis XVI à l'abbé Maury (3 février 1791), et plusieurs lettres de Pie VI, de S. A. R. Monsieur, depuis Louis XVIII, de S. A. R. le comte d'Artois, aujourd'hui Charles X, et du prince de Condé.

Je ne puis sans doute terminer cet article d'une manière plus agréable à mes lecteurs qu'en leur annonçant que le cardinal Maury a laissé deux manuscrits importants. Son neveu nous apprend que, dans sa captivité au château Saint-Ange, malgré l'atteinte funeste que l'air délétère de cette prison porta bientôt à sa santé, comprenant *seulement alors jusqu'où allait l'acharnement de ses ennemis, et ne voulant plus leur confier sa mémoire, il composa dans sa tête l'écrit qui un jour formera son plus étonnant ouvrage, par la science qui y règne, et surtout par ce ton de douceur et de dignité qui le distingue éminemment.* Rendu à la liberté, il dicta et acheva ce morceau qui, d'après la phrase que je viens de citer, paraît être une apologie de sa conduite. L'autre manuscrit se compose d'un choix de ses discours à l'Assemblée constituante, dictés de mémoire et retouchés. Cette collection, telle qu'il l'a laissée, formera au moins six volumes in-8°. On doit désirer que M. Louis Sifrein Maury ne tarde pas à la publier. Ce sera un véritable service rendu au public. Je sais qu'on attache généralement trop d'importance aux écrits sur la révolution, et que, sans choisir ceux qui peuvent mériter quelque estime, on néglige pour les lire tous indistinctement, des ouvrages bien plus utiles. Mais les discours d'un homme comme l'abbé Maury sortent entièrement de ligne. En y cherchant des notions sur les débats de l'assemblée, on y trouvera souvent des modèles d'éloquence, et toujours ce mérite du style qui les fera lire encore, lorsque tant de volumes écrits sur les mêmes sujets seront à jamais oubliés.

Z. T.



نخب الازهار  
 في منتخب الاشعار واذكى الرياحين  
 من اسنى الدواوين

ANTHOLOGIE ARABE, OU CHOIX DE POÉSIES INÉDITES,  
 TRADUITES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS, et  
 accompagnées d'*observations critiques et littéraires* ;  
 par M. GRANGERET DE LAGRANGE, sous-bibliothécaire à  
 la bibliothèque de l' Arsenal; (1) avec cette épigraphe :

*Juvat integros accedere fontes  
 Atque haurire ; juvatque novos decerpere flores.*  
 LUCRET. de nat. rer., lib. IV.

Loin des sentiers battus, je cueille avec délices  
 Des fleurs qui pour moi seul entr'ouvrent leurs calices.

M. DE PONGERVILLE.

Le champ de la littérature arabe est si vaste, et le nombre des écrivains qui jusqu'à ce jour l'ont exploité est si borné, qu'il est facile, sans doute, d'y rencontrer des sources vierges encore et d'y cueillir ces fleurs qui, suivant l'expression si poétique de Gray,

D'inutiles parfums embaumaient les déserts (2).

Malheureusement, ces sources n'offrent pas toujours une onde bien pure à celui qui, par tant de travaux et de fatigues, s'est acquis le droit d'y puiser : et ces fleurs, dignes des déserts qui les virent éclore, ne méritent pas souvent qu'on prenne la peine de les en tirer.

Si l'on a dit, avec beaucoup de raison, que la *littérature est l'expression de la société*, on pourrait avancer avec autant de justesse, que la *poésie est l'expression locale du pays*. Comme la peinture, dont elle est la sœur, elle garde ses teintes

(1) Paris, 1828; Debure frères. In-8° ; prix, 10 fr.

(2) Full many a flow'r is born to blush unseen

And waste its sweetness on the desert air.

GRAY.

sombres, ses tons obscurs, ses images de désolation dans les brumeux climats du Nord : des effets plus doux, une physiologie moins triste, quelque chose d'élégant et de gracieux, tels sont en général ses caractères, sous les zones qui se rapprochent de la nôtre. Passez en Perse; déjà, tout en conservant encore des formes suaves, des tableaux rians, elle nous offre des tons plus chaleureux, des images plus hardies (1); mais

---

(1) Deux chants de Hafiz suffiront, malgré le prosaïsme de mes vers, pour donner une idée des formes qu'affecte cette littérature. Ce poète, qui précéda de plusieurs siècles l'époque de la renaissance des lettres en Europe, est trop peu connu pour qu'on ne me pardonne pas les deux citations que j'en vais faire.

#### HAZEL.

Quand ma maîtresse est sur mon sein,  
 Quand de fleurs ma tête est ornée,  
 Et ma coupe pleine de vin,  
 Changerais-je ma destinée  
 Pour le trône d'un souverain?  
 Profanes, loin d'ici que nul flambeau n'éclaire  
 Les doux mystères de la nuit;  
 L'éclat de ses yeux me suffit,  
 Je ne veux point d'autre lumière.  
 Emportez donc loin de ces lieux  
 Vos fades parfums d'Arabie,  
 Que rien d'étranger ne s'allie  
 A l'ombre de ses beaux cheveux.  
 Écartez ce miel inutile,  
 Celui que sa bouche distille  
 Est cent fois plus délicieux.  
 Le vin même perd tous ses charmes  
 Si je ne le bois près de toi.  
 Dès que tu t'éloignes de moi,  
 Soudain je sens couler mes larmes.  
 Tu me parles de mes écrits,  
 De ma gloire, de renommée....  
 Eh! que me fait cette fumée  
 Auprès d'un seul de tes souris?

suivez-la sous la tente du Bédouin et dans les déserts de l'Yemen; c'est là que, mâle, âpre, forte, abondante en métaphores pleines d'audace, en hyperboles ambitieuses, elle affecte, comme les végétations tropicales, des proportions et des formes si gigantesques, qu'il serait aussi difficile de trouver une idylle dans les poèmes de l'Arabe, qu'une violette dans ses campagnes. Vous y rencontrerez souvent une élégie; mais,

Puisant dans tes yeux son délire,  
 Hafiz veut couler tous ses jours  
 Entre les accords de la lyre,  
 Le vin, les ris et les amours.

## GHAZEL.

Des roses et du vin! dans ces bosquets d'Asie!  
 Au milieu des jardins qu'un sofa soit dressé,  
 De longs baisers de feu viens goûter l'ainbroisie:  
 Ainsi du rossignol le chant a commencé.  
 Naissante fleur, dit-il, à peine éclore encore,  
 Qui de tes doux parfums va pouvoir s'enivrer?  
 Pour qui s'épanouit ce bouton qu'une aurore,  
 Une seule a pu colorer?  
 Mille vœux empressés de leur ardent hommage  
 Sans doute vont t'environner,  
 Songe, enfant du Printems, que demain un orage,  
 Même un souffle peut te faner.  
 Aux feux naissans du jour quand les astres pâlisent,  
 Vois-tu ce beau cyprès par la brise agité,  
 Il voudrait imiter ces contours qu'embellissent  
 Tant de grâce et de volupté.  
 Qu'ils sont doux les parfums qu'à tes pieds on respire!  
 Mais combien ils seraient plus précieux encor,  
 Si pour moi seul tu gardais un trésor  
 Auquel chacun de nous aspire!  
 Tels étaient les accens du chantre ailé des bois,  
 Hafiz les redisait sous les lambris des rois.

C'est à M. de Chezy que l'on doit la connaissance de ce dernier ghazel, que M. de La Grange a inséré dans son *Anthologie*, et que j'ai tenté de traduire en vers.

si chez nous l'amant est un ramier qui soupire, chez lui c'est un lion qui rugit; et, pour me servir de ses propres expressions, lorsqu'il veut que ses vers peignent les sentimens de son cœur, ce sont des larmes de sang qu'il leur fait répandre; c'est un langage de feu qu'il leur fait parler.

ولو بحث في كتبى بهانى جوانحى  
لانطقها نارا وابكيتها دما

Si quelquefois, au milieu de sa poésie forte et brûlante, une image fraîche et gracieuse s'offre à vos yeux, comme l'oasis au milieu des plaines embrasées du Sahara, sans vous y laisser reposer un instant, il vous enlève avec la vivacité de l'éclair. C'est sur son coursier rapide, c'est à travers les brises dévorantes du Semoum, c'est dans le creux des rochers solitaires qu'il vous entraîne. Là seulement, il trouve des échos dignes de ses accens; là seulement, sa lyre sauvage trouve des harmonies à l'unisson des chants qu'elle fait entendre.

Il existe en Europe un poète dont la touche vigoureuse, l'imagination ardente, la muse fière et indépendante rappellent quelquefois *le faire* des écrivains orientaux; leurs images hardies se reproduisent souvent dans ses vers: ce poète, c'est Byron, qui, par un privilège du génie, créait en imitant.

Loin de nous la pensée de vouloir établir un parallèle entre les meilleurs des poètes arabes et cet homme supérieur; seulement quelques citations d'ABOU-THAYB, que nous empruntons à M. Delagrangé, nous prouveront qu'à neuf siècles d'intervalle et à mille lieues de distance (1), les mêmes sentimens peuvent animer les hommes sans qu'ils se soient entendus.

Abou-Thayb est exilé. Il abandonne les admirables rivages du Tigre et de l'Euphrate, les champs heureux de Bagdad; il a de plus à pleurer la perte d'un protecteur et d'un ami, et sa poésie est empreinte de cette misanthropie sauvage qui carac-

(1) Ce poète, né à Koufab, en 303 de l'hégire (915 de J. C.), est mort assassiné non loin de Bagdad, en l'an 354 (965 de J. C.) M. SYLVESTRE DE SACY et M. FREYTAG, comme M. M. de Lagrange élève de ce savant professeur avait, ainsi que M. A. HONSR, déjà publié plusieurs extraits de ses poésies.



térise les créations du chantre de Lara. Écoutons-le, et plus d'une fois nous aurons cru entendre les chants de guerre du Corsaire, les dédaigneuses inspirations de Childe Harold.

« L'injustice n'a cessé de diviser les hommes, et pourtant ils sont tous nés de la femme !

« Eh bien ! ne les visitons donc plus qu'avec l'épée étincelante que nos mains, dès notre jeune âge, ont été instruites à manier, qu'avec cette épée dont le tranchant acéré décidera qui doit succomber de l'oppressur ou de l'opprimé. Nous avons su protéger contre eux la poignée de nos glaives, et toujours elle est demeurée sans tache dans nos mains qui ne sont ni viles ni impuissantes.

« Habitue tes regards au spectacle de la douleur. Ce que ton œil voit, tandis qu'il est éveillé, disparaît aussi vite que les songes rapides. Ne te plains jamais devant les hommes, de peur que le récit de tes maux ne les réjouisse, ainsi que le blessé réjouit par ses gémissemens les corbeaux et les vautours. Méfie-toi d'eux, et cache avec adresse les précautions que tu veux prendre ; crains de te laisser séduire par le sourire qui brille sur leurs lèvres ; la bonne foi a disparu ; tu ne la rencontres plus dans les traités, et la sincérité ne se trouve plus ni dans les discours ni dans les sermens.

« Gloire soit rendue au créateur de mon âme !... Comment se fait-il que les dangers et les fatigues du voyage se changent pour moi en délices, tandis que d'autres n'y voient que l'excès des tourmens ? La fortune s'étonne que je supporte ainsi ses vicissitudes, et que mon corps s'endurcisse contre ses coups accablans... Mes instans se perdent dans la société des hommes, et ma vie... ah ! que ne s'est-elle écoulée dans l'une des générations passées ! Nos ancêtres, enfans du tems, sont venus dans sa jeunesse, et il les a réjouis, et nous, nous sommes venus dans sa décrépitude. »

Si l'on se figure ces idées revêtues de l'éclat d'une poésie riche, harmonieuse et concise, on aura l'idée d'un des passages les plus remarquables de la littérature de l'Orient.

Cette littérature se distingue par un autre caractère très-saillant, mais qui ne lui est point propre. Dépositaire de ces

hautes traditions de la sagesse antique qui se rattachent à l'enfance du monde et au pays qui fut son berceau, c'est peut-être de ses communications médiatees ou immédiates avec l'Indoustan qu'elle a reçu ce ton sententieux qu'affectent souvent ses prosateurs et ses poètes. Dans une anthologie, où M. de Lagrange se proposait de rassembler les exemples de plusieurs genres, il ne pouvait se dispenser de nous faire connaître celui dans lequel les Orientaux en général et les Arabes en particulier se sont le plus distingués. Ses fragmens sont heureusement choisis; le lecteur nous saura gré de lui en faire connaître quelques-uns.

« Réside où tu veux et acquiers de la science et des vertus; elles te tiendront lieu d'ancêtres. Certes, l'homme est celui qui dit : Voilà ce que je suis. L'homme n'est pas celui qui dit : Mon père a été.

« Lorsque Dieu veut exposer au grand jour une vertu qui restait cachée dans l'ombre, il arme contre elle la langue de l'envieux. Si la flamme ne s'attachait pas à tout ce qui l'environne, on ne connaîtrait pas le parfum exquis de l'aloës.

« Cette vie n'est qu'un meuble fragile. O insensé, insensé celui qui s'y attache ! Ce qui est passé est mort; ce que l'on espère est caché; tu n'as à toi que l'instant où tu respires. »

« Ta vie est divisée en deux parties. Considère bien ce qu'elles sont : Ce qui est passé est un songe; ce qui reste un désir. »

Les citations que nous venons de faire ont déjà permis de juger le style énergique, clair, élégant et simple du traducteur. Nous devons en même tems rendre hommage à la fidélité scrupuleuse avec laquelle il a suivi son texte, malgré les difficultés que lui opposait notre langue, si pauvre en général, mais dont l'indigence se fait bien plus sentir, quand il faut lutter contre l'idiome le plus riche de l'univers. M. de Lagrange a voulu prouver toutefois que toutes ses ressources lui étaient également familières, et dans une hymne à Jeho-Vah, composée par lui, il a déployé la pompe et la magnificence du style oriental. Cette nouvelle publication suffirait pour lui assigner l'un des premiers rangs parmi les orientalistes de l'Europe, si déjà tant d'autres titres n'avaient fait accorder à ce savant modeste la place qu'il mérite d'occuper.

E. G. D.

---

### III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

#### LIVRES ÉTRANGERS (1).

---

#### AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

#### ÉTATS-UNIS.

1. — \* *Report of a committee appointed by the Pennsylvania Society, etc.* — Rapport du Comité chargé par la Société de Pensylvanie de rechercher les moyens de diminuer l'usage des liqueurs spiritueuses, et d'indiquer les améliorations que l'on peut faire aux lois contre les vices et l'immoralité, et spécialement aux lois contre les jeux. — (Ce rapport a été lu dans une assemblée de la Société, le 14 février 1828, adopté et livré à l'impression.) Philadelphie, 1828. Imprimerie d'Atkinson et Alexander. In-8° d'une feuille d'impression.

2. — \* *Letters on religious persecution, proving that most heinous of crimes has not been peculiar to roman catholics, etc.* — Lettres sur les persécutions religieuses ; où l'on fait voir que les crimes les plus odieux, les excès de cruauté les plus révoltans ne peuvent être imputés aux seuls catholiques romains ;... réplique au libelle publié par la Société des Irlandais orangistes contre les catholiques romains ; avec une adresse au révérend James KEMP, etc. , par un catholique laïc : quatrième édition, revue et corrigée, à laquelle on a joint la déclaration des évêques catholiques et des vicaires apostoliques et de leurs coadjuteurs dans la Grande-Bretagne. Philadelphie, 1827. (répandue gratuitement). In-8° de 4 feuilles.

3. — \* *Report of the committee appointed at a town meeting of the citizens of the city and county of Philadelphia, etc.* — Rapport du comité chargé, le 23 juillet 1827, par l'assemblée des citoyens de la ville et du comté de Philadelphie, d'indiquer

---

(1) Nous indiquons par un astérisque (\*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

les réformes et les améliorations à faire dans le système de secours pour les pauvres de la ville et du district. Philadelphie, 1827; imprimerie de Clark et Roser. In-8° de 2 feuilles.

4. — \* *Reflections on the subject of emigration from Europe, with a view to settlement in the United States, etc.* — Réflexions sur l'émigration d'Europe aux États-Unis, dans le dessein de s'y établir, avec une courte notice sur le caractère moral et politique de ce pays; par M. CAREY, membre de la *Société philosophique américaine*, etc. Troisième édition, corrigée et augmentée. Philadelphie, 1826; Carey et Lea. In-8° de 2 feuilles. (gratuit.)

Nous avons placé ces quatre brochures dans l'ordre où il convient aux Européens de les lire, pour en tirer le plus d'instruction. Ils y remarqueront, au premier coup d'œil, que, par rapport aux passions humaines et aux maux dont elles sont la cause, il n'y a point de nouveau monde : que les querelles religieuses ont traversé l'Océan, et menacent d'allumer en Amérique des feux qu'il ne sera pas facile d'éteindre; que, dans le nouveau continent, comme chez nous, la législation s'égare quelquefois, en sortant de ses limites; en un mot, que les Américains ont une bonne part dans la distribution des maux que l'homme peut faire à l'homme, et que c'est principalement à la libéralité de la nature qu'ils sont redevables du bien-être relatif dont ils jouissent. Quant à nous autres Français, la première brochure attirera spécialement notre attention. Nous y verrons, non sans regret, que notre gouvernement est peut-être le seul où le fisc spéculé sur le produit des vices les plus honteux, où les sommes provenant de ces sources de corruption figurent au budget, et sont soumises aux délégués de la nation. Afin de nous distraire de ces pensées humiliantes, nous demanderons pourquoi, dans la Pensylvanie, les *courses à cheval* (*horse racing*) sont mises au même rang que « l'ivrognerie, la profanation, la fréquentation des maisons de jeu et des cabarets, les loteries étrangères, et mille crimes de toute nature qui viennent se grouper autour de ces lieux où tout est disposé pour altérer la morale publique? » Plus loin, la *violation du dimanche* est signalée comme l'un des graves attentats à cette même morale publique. Voilà, certes, une excessive rigueur, dès la première page de cette brochure, et les autres ne l'adouciennent point. Nous laisserons aux Anglais le soin d'excuser de leur mieux la manie de faire courir des chevaux, puisqu'ils en sont encore plus atteints que nous. Nous serions peut-être fondés à charger aussi nos voisins de la Grande-Bretagne de solliciter quelque

indulgence pour les ivrognes qui n'abondent pas moins chez eux que chez nous : mais, en avouant qu'à cet égard notre état moral n'est pas aussi sain qu'il le faudrait pour les intérêts de la société, nous dirons aux législateurs de la Pensylvanie que ce n'était certainement pas un mauvais homme celui qui, voyant un individu dans l'état d'ivresse complète, s'écriait : Voilà pourtant comme je serai dimanche ! Il nous est sans doute permis de parler de notre expérience ; nous l'avons payée assez chèrement, et les grands phénomènes moraux que notre nation a manifestés en moins de quarante ans doivent être recueillis soigneusement pour l'instruction de tous les peuples. Il reste aujourd'hui peu d'hommes en état de comparer la France de 1789 à celle d'aujourd'hui ; mais ceux qui feront cette comparaison, par rapport à l'ivrognerie, seront frappés de l'immense amélioration qui s'est opérée, sans que la législation s'en soit mêlée directement, sans même qu'il ait fallu que la police se mêlât des cabarets. Aujourd'hui, par exemple, les cochers de place, dont les rendez-vous étaient chez les marchands de vin, entrent dans les cafés et lisent les journaux : les verres d'eau sucrée ont remplacé les chopines de vin ; l'homme mieux désaltéré, et plus en état de conduire ses chevaux, les maltraite moins, etc. Ces heureux changemens ont été amenés par les causes suivantes : les cochers savent lire ; ils s'estiment et ne pensent point qu'un grand seigneur ait le droit de les bâtonner : peu à peu, ils se rapprochent des usages de la bonne éducation. Législateurs, croyez à l'influence des mœurs et de l'instruction ; créez des institutions, et ne faites des lois prohibitives que lorsqu'elles seront de la plus impérieuse nécessité.

Les lois contre la violation du dimanche donnent lieu à d'autres observations. Si le principe de la *tolérance religieuse* est l'une des bases de toute bonne législation, qu'il soit appliqué rigoureusement, et qu'on ne s'en écarte jamais ; car on tomberait inévitablement dans l'erreur. Le chrétien du rite grec, moins éloigné que tout autre du christianisme primitif, consacre le dimanche à certains travaux, aux foires et marchés, à une multitude d'occupations que son église n'interdit point. Le catholique, plus scrupuleux observateur du repos hebdomadaire, se livre le dimanche aux divertissemens publics et privés : le protestant plus sévère consacre toute la journée du dimanche au recueillement religieux. L'israélite a bien assez des jours d'inactivité que sa religion lui prescrit : et, si le musulman venait s'établir aux États-Unis, serait-il équitable de l'obliger à chômer un autre jour que le vendredi ? Comme

les magistrats sont délégués par une autorité humaine, ils ne peuvent agir qu'en vertu des lois civiles et politiques, et n'ont point à se mêler des affaires religieuses. Nulle sûreté pour les États, jusqu'à ce qu'on y mette en pratique dans toute son étendue et sans aucune exception le salutaire principe de la tolérance universelle, en matière de religion.

A l'inspection du titre, nous avons pensé d'abord que la seconde brochure était destinée à traverser l'Océan pour être répandue en Irlande et dans la Grande-Bretagne; nous avons été désabusés par la lecture pénible de cette réplique à une provocation qui nous est inconnue, et qui probablement ne sera pas la dernière. Ainsi, les querelles théologiques ne sont pas une maladie inconnue au nouveau monde; les deux continents n'auraient-ils fait entre eux qu'un échange de calamités! En général le ton de cette réplique est modéré; mais, après l'avoir lue, on sent que la guerre est commencée, et l'on ne saurait prévoir ni quand ni comment les hostilités finiront.

La troisième brochure est à la fois consolante et affligeante. il y a donc des pauvres aux États-Unis, même à Philadelphie. Heureusement, leur nombre n'est pas encore au-dessus des ressources de la bienfaisance. Les maisons de correction et les hôpitaux n'y sont pas à proportion aussi remplis que les mêmes lieux en Europe. Nous avons déjà parlé de la brochure de M. CAREY, des utiles avertissemens et des excellens conseils qu'il donne aux émigrans de l'Europe. Ce que nous avons dit précédemment au sujet des autres brochures, ajoute de nouveaux poids dans la balance du mal, et nous sommes réduits à confesser que rien ne se présente en ce moment pour rétablir l'équilibre par des additions du côté du bien. Y.

5. — *An appeal to common sense and common justice, etc.* — Appel au sens commun et à la justice. Philadelphie, 1827. In-12.

6. — *Examination of a tract on the alteration, etc.* — Examen d'un traité sur l'altération, etc. Philadelphie, 1827. In-12.

7. — *Cursory views of the liberal and restrictive systems of political economy, etc.* — Aperçu rapide des systèmes libéraux et restrictifs d'économie politique. Philadelphie, 1827. In-12.

Nous ne donnons pas en totalité le titre extrêmement détaillé de ces trois brochures de M. Carey de Philadelphie, non plus que leur traduction, dont l'ensemble remplirait une page entière. Nous nous bornerons à dire qu'elles ont toutes le même objet : celui de demander à la législature des *droits protecteurs* pour les manufactures des États-Unis; c'est-à-dire la prohibition des articles fabriqués dans l'étranger, et notamment en Angleterre, afin d'assurer aux manufacturiers du pays le mo-

nopole de la consommation du pays. Les argumens employés sont ceux qui ont été répétés en faveur du système prohibitif, depuis Colbert jusqu'à M. de Saint-Chamand. La question qui est décidée par les derniers progrès de l'économie politique, se réduit à ceci : *Faut-il faire payer annuellement par nos consommateurs à nos manufacturiers une indemnité pour la perte qu'on éprouve quand on ne peut pas fabriquer à aussi bon compte que l'étranger?* — *Convient-il de diminuer les profits de nos agriculteurs et de nos commercans, afin d'augmenter ceux de nos manufacturiers?* On paraît ignorer encore aux États-Unis que, de quelque manière que ce soit, chaque nation ne consomme jamais que ce qu'elle produit par son industrie, ses capitaux et ses terres; et que lorsqu'elle consomme des produits étrangers, ce sont encore ses propres produits qu'elle consomme sous une autre forme.

La législature vient d'établir des restrictions aux importations étrangères qui ne satisferont probablement pas les exigences des partisans du système prohibitif. Il est affligeant de voir que les législateurs d'un grand État se mettent volontairement sous un joug dont les vieux États de l'Europe cherchent à s'affranchir, et qu'ils agissent en sens contraire du progrès des lumières.

8. — *Letter from the secretary of the treasury, etc.* — Lettre du ministre des finances transmettant les tableaux du commerce et de la navigation des États-Unis pour l'année 1826. Philadelphie, 1827. In-8°.

Ces tableaux officiels comprennent non seulement la quantité et la valeur des marchandises exportées et importées dans les états de l'Union en général; mais le tonnage de tous les bâtimens américains et étrangers employés par le commerce des États-Unis pendant la même année; aussi bien que le commerce et la navigation de chaque état en particulier.

Il résulte de ces tableaux que la valeur des importations s'est élevée sur des navires américains à . . . d. 80,778,120.

Et sur des navires étrangers à . . . . . » 4,196,357.

dollars 84,974,477.

Ce qui, en monnaie française, fait. . . . fr. 450,000,000.

Pendant le même espace de tems les exportations sont élevées

En produits indigènes, à . . . . . d. 53,055,710

En produits étrangers, à . . . . . » 24,539,612.

dollars. 77,595,322.

En somme ronde fr. 412,000,000.

Malgré le penchant qu'ont, en tout pays, les bureaux des finances à montrer des exportations supérieures aux importations, on voit ici que les importations l'emportent; ce qui doit toujours avoir lieu, autrement le commerce perdrait sur les retours. L'exactitude des déclarations vient aux États-Unis confirmer les derniers progrès de l'économie politique; et montrent un pays qui prospère avec une balance du commerce contraire en apparence.

Le tonnage total des navires américains employés au commerce s'élevait au commencement de la même année à 1,423,111 tonneaux. J. B. S.

## EUROPE.

### GRANDE-BRETAGNE.

9. — \* *Narrative of a second expedition to explore the shores of the polar sea, etc.* — Relation d'une seconde expédition pour explorer les côtes de la mer polaire pendant les années 1825, 1826 et 1827; par *John FRANKLIN*, capitaine de la marine royale, et par *John RICHARDSON*, médecin. Londres, 1828; Murray. In-4°, avec 31 planches et 6 cartes; prix, 4 liv. 4 sh.

Ce livre ne présente peut-être pas le même intérêt vif et profond que le précédent ouvrage du capitaine Franklin; non pas qu'il soit moins attachant; mais parce qu'il n'a pas comme l'autre l'avantage de peindre le premier une nature vierge et peu connue.

L'ouvrage commence au moment de l'arrivée (le 29 juin 1825) du capitaine *Franklin* et de ses compagnons, le lieutenant *Back*, *M. Kendall*, le Dr *Richardson* et *M. Drummond*, sur les bords de la rivière *Methye*, par le 56° 10' lat. N., et le 108° 50' long., près de la tête des eaux qui coulent dans la baie d'Hudson, et où nos hardis navigateurs devaient trouver les bateaux envoyés d'Angleterre l'année précédente. C'est là que commença pour bien dire l'expédition. La *Methye* est si peu profonde qu'elle peut à peine porter les bateaux les plus plats. Il arriva donc que ceux de l'expédition, qui étaient chargés, et qui tiraient de 18 à 20 pouces d'eau, ne purent y naviguer. Aussi fallut-il pour remonter la *Methye* marcher dans l'eau, et traîner pour ainsi dire les bateaux à travers la vase dont le lit de cette rivière est encombré. Mais ce n'étaient pas les seuls obstacles qui s'opposaient à la marche des voyageurs. Ils se trouvèrent bientôt dans la nécessité de décharger une grande partie de la cargaison de chacun des



bateaux, de la déposer sur le rivage, puis de revenir ensuite sur leurs pas pour reprendre ces objets momentanément abandonnés. Enfin, après avoir traversé le *lac Methye* ils furent obligés de porter leurs bateaux sur les épaules, ou de les remorquer; et ce voyage aussi pénible que peu intéressant, se termina le 11 juillet, au *fort de la Résolution*, sur le *lac de l'Esclave*, où les voyageurs s'arrêtèrent. Ils furent bien accueillis par les Indiens cuivrés (*copper Indians*), que le capitaine Franklin avait déjà rencontrés lors de son premier voyage. De ce point au *fort Norman*, qui est à quatre journées du *lac de l'Ours*, il n'y eut aucun incident digne d'être mis sous les yeux du lecteur. Là, il fut décidé que le docteur Richardson, accompagné de M. Kendall et d'un certain nombre des hommes de l'expédition se rendrait d'abord près des Esquimaux, afin d'obtenir des renseignemens sur l'état des glaces en été et en automne, et qu'ensuite cette division de l'expédition explorerait en bateaux les côtes du *lac de l'Ours*, à l'endroit où ce lac s'approche de la rivière de cuivre (*Copper mines River*), et y choisirait un lieu où l'expédition tout entière irait s'établir l'année suivante, lorsqu'elle reviendrait de l'embouchure de la rivière.

De son côté, le capitaine Franklin, avec une partie des hommes de l'équipage, s'embarqua le 16 juillet et prit sa route le long de la côte de l'île *Ellice*. Il débarqua à la partie orientale de cette côte et remarqua avec un vif sentiment de plaisir que vers le sud la mer paraissait parfaitement belle. Ce point est à  $69^{\circ} 14'$  latitude nord, et  $135^{\circ} 57'$  longitude ouest, et forme l'entrée nord-est du principal canal de la rivière *MacKenzie*, qui, à cet endroit, est éloignée de 1045 milles du lac de l'Esclave. Le capitaine aperçut au N. E. une île vers laquelle il se dirigea et à laquelle il donna le nom de *Garry*. Il donna le nom de *Kendall* et de *Pelly* à deux groupes d'îles qui se trouvent dans la direction du S.-E. Après avoir longé cette côte pendant quelque tems, le capitaine retourna à l'embouchure de la rivière et se disposa à se rendre à la côte orientale afin d'atteindre, s'il était possible, le pied des *Rocky mountains*. Mais les bateaux ayant éprouvé plusieurs raffales successives, et surtout la saison s'avancant rapidement (18 août), on jugea convenable de revenir à l'embouchure de la rivière et l'expédition se termina après avoir atteint le *Beechey Pointe*, par le  $70^{\circ} 24'$  latitude nord. Le capitaine ayant rassemblé son équipage et ayant été rejoint par le D<sup>r</sup> Richardson, se détermina d'autant plus aisément à retourner à ses quartiers d'hiver, que non seulement ses instructions portaient, que « si, par

suite de la lenteur de sa marche ou de quelque événement imprévu, il jugeait douteux de pouvoir atteindre dans la même saison le détroit de Kotzebue, il revint hiverner à l'endroit qu'il avait choisi»; mais encore que les matelots de l'expédition étaient presque tous malades, que les brouillards augmentaient d'intensité tous les jours et que surtout la glace devenait impraticable.

Indépendamment de la relation de l'expédition du capitaine Franklin, l'ouvrage contient encore celle du voyage entrepris par le D<sup>r</sup> Richardson chez les Esquimaux. Cette dernière partie de l'ouvrage contient des renseignemens nouveaux sur ces peuplades condamnées à vivre sous un ciel glacé et dans une atmosphère constamment brumeuse. L'auteur a observé avec soin les mœurs et les usages de ces sauvages habitans des régions hyperborées, et communique au lecteur le résultat de ses observations dans un style animé et correct.

L'ouvrage du capitaine Franklin et de son digne émule le D<sup>r</sup> Richardson sera lu avec intérêt non seulement par les personnes qui s'occupent de géographie, mais encore par tous ceux qui sont avides d'émotions nouvelles. La description du court été qui vient ranimer ces régions glacées est tracée avec beaucoup de talent et de vérité. Celle des fêtes de Noël, célébrées par l'équipage, et auxquelles assistèrent des Esquimaux, des *Indiens dog-ribs*, des *Indiens lièvres*, avec leurs femmes et leurs enfans est pleine de gaieté et d'originalité. H. H.

10.—\* *Narrative of a journey from Constantinople to England, etc.* — Relation d'un voyage de Constantinople en Angleterre; par le révérend R. WALSH. Londres, 1828; Westley. In-8° de 415 p., avec cartes et planches; prix, 12 sh.

Attaché en qualité de chapelain à l'ambassade anglaise de Constantinople, M. Walsh a pu, pendant son long séjour dans cette ville étudier les mœurs et les habitudes de ses habitans. C'est par la description de Constantinople qu'il commence son ouvrage, puis il nous ramène en Angleterre, en traçant la peinture des pays qu'il a eu à traverser. Il ne se borne pas à nous donner les noms exacts des montagnes et des rivières, il s'applique plus particulièrement à nous faire connaître les habitans, et c'est la partie de son ouvrage qui mérite le plus d'éloges. Un grand nombre de volumes ont été écrits sur la Turquie et sur les provinces qui en dépendent. Les uns se recommandent par l'exactitude des renseignemens topographiques, les autres par la pureté du style, et quelques-uns enfin par le tableau des mœurs turques; mais aucun auteur ne nous paraît avoir réuni au même degré et dans un espace

aussi resserré, les trois genres de mérite que nous venons de signaler. Rien de plus simple que la narration de M. Walsh ; c'est le journal d'un voyageur consciencieux qui entre dans les moindres détails ; mais qui sait nous les rendre intéressans par les considérations morales et politiques qu'il y rattache. Il nous donne, en quelques pages, le résumé de l'histoire moderne de l'empire ottoman, non pas en nous présentant, comme l'historien, une succession de faits chronologiques, mais en profitant de son passage dans telle ou telle ville pour jeter un nouveau jour sur des événemens qui n'avaient point encore été aussi bien éclaircis. Sous le rapport littéraire, le style de l'ouvrage est élégant et correct ; nous regrettons seulement de ne pas y rencontrer plus de chaleur. Il nous semble que dans quelques-unes des scènes que dépeint M. Walsh nous aurions aimé à voir percer cette noble indignation que doivent exciter, chez tous les hommes, ce fanatisme et cette intolérance qui animent sans cesse les sectateurs de Mahomet. F. D.

11. — *Description of the antiquities and other curiosities of Rome*, etc. — Description des antiquités et des autres monumens curieux de Rome ; d'après des observations personnelles faites dans un voyage en Italie pendant les années 1818-19 ; par le révérend *Edward BURTON*. *Seconde édition*. Londres, 1828 ; C. T. J. Rivington. 2 vol. in-12 formant 670 pages ; prix, 15 sh.

Cet ouvrage sera fort utile à ceux qui veulent parcourir Rome et connaître ses monumens anciens et modernes. Il se compose non-seulement des observations personnelles de l'auteur qui visita cette ville en 1818 et 1819, mais encore de recherches savantes et judicieuses sur une foule de points importans de l'histoire et des antiquités romaines. C'est un excellent itinéraire pour se promener dans Rome, et sa lecture ne peut manquer d'être utile à ceux qui veulent se former une idée exacte de l'état actuel de la *ville éternelle*. L'auteur a mis à profit les travaux des antiquaires italiens et étrangers ainsi que ceux des auteurs classiques et de leurs nombreux commentateurs. Aussi son livre contient-il une foule de renseignemens qui jusque-là étaient demeurés enfouis dans les vastes compilations des bibliothèques. Le révérend Edouard Burton a donc sous ce rapport rendu un véritable service à ceux que les recherches archéologiques effraient, ou qui n'ont pas le tems d'aller puiser aux sources. H. H.

12. — *In morte de Giorgio Canning, Canti, etc.* — Chants de *J. Amédée RAVINA*, sur la mort de *George Canning*. Londres, 1828 ; Rolandi. In-4°.

Ces *Chants en terza rima* sont précédés d'une épître en prose, adressée au comte *Louis Porro*, qui est, comme l'auteur, l'un des illustres Italiens réfugiés à Londres. Nous regardons cette longue épître comme un morceau d'éloquence remarquable et par la force de la pensée et par la beauté de l'expression. Animé du véritable esprit de Dante et de Machiavel, l'auteur retrace l'état de l'Italie avec cette liberté que la langue italienne n'a plus connue depuis l'époque où brillaient ces deux écrivains. Il signale les effets de son long esclavage, sans oublier les nobles efforts qu'elle a faits pour secouer son joug. Il n'épargne pas les gouvernemens qui l'oppriment, ni même ceux qui devraient la relever. Il paraît s'indigner d'autant plus contre leur despotisme, qu'il est à portée d'apprécier les bienfaits du gouvernement anglais. Il indique aussi les imperfections de ce dernier. D'après ces considérations, il n'est pas étonnant que l'auteur célèbre dans ses vers avec enthousiasme les grandes qualités de George Canning, qui, à l'entendre, avait ranimé les espérances de ceux qui soupiraient après l'amélioration du genre-humain. Pour ce qui regarde le style de l'auteur, il nous semble qu'il aurait mieux fait s'il avait évité l'imitation un peu trop recherchée de Dante, surtout dans ses vers.

F. SALFI.

13.—\* *A marriage in high life, etc.*—Un mariage dans la haute société, par l'auteur de *Flirtation*. Londres, 1828; Henri Colburn. 2 vol. in-8°, 620 pag.; prix, 21 sh.

Ce roman appartient à une classe tout-à-fait distincte des autres productions de ce genre, publiées récemment en Angleterre. Il ne se distingue pas par cette chaleur entraînante qui anime le roman intitulé *the Man of feeling* (l'homme à sentiment), et il ne présente pas, comme *Vivian* ou comme *High life*, une esquisse complète des mœurs des *fashionables*, mais il participe de la nature de ces divers ouvrages. La fable repose sur une donnée d'un profond intérêt, et appartient plus au genre sérieux qu'au genre plaisant. Sans posséder une grande puissance de style, ni une grande variété d'incidens, cette nouvelle production touche et émeut par un langage simple comme la conversation; et quoiqu'on n'y trouve, ni ces combinaisons romanesques, ni cette diversité de caractères, ni ces alternatives de biens et de maux, ni cette disposition dramatique des scènes qui séduisent ou du moins éblouissent dans d'autres ouvrages contemporains, il excite néanmoins notre sympathie par le développement naturel d'événemens qui arrivent fréquemment dans la vie, et se présentent même presque à chaque instant. Produit d'un esprit délicat, observateur, mais sans prétentions, peut-être

ce roman ne contient-il pas une seule sentence qui, prise isolément, puisse être présentée comme l'indice d'un talent remarquable, et peut-être aussi serait-on assez embarrassé pour citer dans tout l'ouvrage une scène vraiment dramatique; et cependant sa lecture nous inspire la plus haute estime pour les aimables sentimens de son auteur, lady *Charlotte Bury*, à laquelle nous devons déjà un roman assez remarquable, intitulé *Flirtation*.

L'événement principal sur lequel cette histoire est fondée se complique d'incidens et de situations que l'auteur a développés avec beaucoup de talent et de délicatesse, mais que quelques lecteurs, amis du merveilleux ou admirateurs passionnés du *romantique*, pourraient accuser d'un peu de monotonie. Sous la plume d'un autre auteur ces incidens et ces situations auraient pris une teinte terrible; les tableaux les plus sombres se seraient succédé sous les yeux du lecteur effrayé; mais lady *Charlotte Bury* nous a fait grâce de toute cette fantasmagorie à la mode, et a remplacé les événemens diaboliques du romantisme moderne par la peinture des mœurs, des sentimens du cœur, et surtout par le tableau des folies, des travers et des défauts qui appartiennent plus particulièrement à la classe élevée, dans laquelle elle a choisi son sujet.

Nous allons donner un aperçu rapide des événemens principaux de cet ouvrage.

Un jeune noble, lord *Fitzhenri*, le héros du roman, dans l'intention de rétablir les affaires embarrassées de son père, lord *Arlingsford*, ruiné par ses prodigalités et ses extravagantes dépenses, se dispose à épouser *Emmeline*, la belle et vertueuse fille d'un riche banquier de la cité. Mais *Fitzhenri* est depuis long-tems l'amant ou plutôt l'esclave d'une femme mariée, lady *Florence Mostyn*, d'un caractère acariâtre et intrigant. Soumis aux moindres désirs de cette maîtresse capricieuse et tyrannique, et surtout aux fausses notions d'un honneur de convention et plein de l'idée que, par suite de son attachement pour lady *Florence*, il ne pourra jamais se déterminer à avoir pour sa femme ces procédés délicats et ces attentions affectueuses, auxquels une jeune épouse a droit de s'attendre, il se décide à fuir sa femme le jour même de son mariage, et à l'informer de sa résolution par une lettre qu'il place mystérieusement dans ses mains, la nuit même de ses noces. Dans cette lettre il offre à sa femme la direction suprême de la maison, et il lui fait part en même tems de la pénible résolution qu'il a prise de ne la voir qu'aux heures des repas ou des assemblées. La conduite pleine de dignité de la jeune épouse, les questions in-

quisitoriales de ses parens désolés, les détails les plus minutieux d'une vie calculée pour produire des sensations d'une nature assez extraordinaire, les inquiétudes continuelles et les réponses évasives du mari, le décorum et la conduite qu'il faut observer vis-à-vis des domestiques, l'embarras mutuel des deux époux quand ils viennent à se rencontrer; les chagrins qui déchirent le cœur de la malheureuse épouse, qui cependant ne fait entendre aucune plainte; les combats violens et continuels qui agitent et troublent l'âme du mari: tout est peint avec vérité et naturel. L'auteur a surtout retracé avec charme l'attachement réel, mais caché, de la jeune femme pour le malheureux qui l'a délaissée, et l'orgueil naturel de son sexe qui lui fait garder pendant toutes les scènes du drame le fatal secret de l'abandon dont elle est victime. Enfin, après quelques événemens qui servent à faire mieux apprécier la noble et silencieuse résignation de la malheureuse Emmeline, son coupable époux, rongé de remords et de chagrins, meurt dans ses bras, implorant un pardon que depuis long-tems sa jeune épouse lui a accordé dans son cœur.

H. H.

14. — *Waldstein, or the Swedes in Prague.* — Waldstein, ou les Suédois à Prague; traduit de l'allemand de M<sup>me</sup> PICHLER, par J. D. ROSENTHAL. Londres, 1828; Rodwell. 2 vol. in-12 de 280 et 293 pages; prix, 15 sh.

En annonçant la traduction française du nouveau roman de M<sup>me</sup> Pichler (*Voy. Rev. Enc.*, t. XXXVIII, p. 213), nous avons eu déjà l'occasion de donner notre avis sur cette composition, où la vérité historique n'est pas toujours observée avec une fidélité assez scrupuleuse, mais que l'auteur a su rendre intéressante par ces détails agréables dont son esprit aimable et fin avait doté précédemment plusieurs ouvrages favorablement accueillis par le public. Le succès qu'ambitionne un écrivain ne se borne pas toujours à l'approbation de son pays et de ses compatriotes; et l'empressement des traducteurs français et anglais à s'emparer des œuvres de M<sup>me</sup> Pichler, pour les soumettre dans des idiomes différens au jugement du public européen, est pour nous une nouvelle preuve du mérite de ces productions. Les Anglais ne manquent point de romans originaux: les presses de Londres en livrent par centaines à l'avidité des lecteurs plus nombreux et plus occupés dans ce pays que partout ailleurs; aussi les éditeurs s'y montrent-ils moins empressés qu'en France ou en Allemagne à lutter contre les ouvrages indigènes par la publication des emprunts faits à la littérature d'outre-mer: l'adoption du roman des Suédois à Prague par l'Angleterre n'en est que plus flateur pour l'au-

teur. Félicitons-le aussi d'avoir trouvé un interprète aussi habile que M. de Rosenthal, dont la version élégante et fidèle ne contribuera pas peu au succès de son ouvrage. Z.

*Ouvrages périodiques.*

15. — *Le Furet de Londres*; vol. III: n° 112. Londres, 31 mai 1827; on s'abonne n° 1 High street Mary le Bone. In-4° de 8 p.; prix, 1 sh.; pour trois mois, 10 sh.

Ce journal, qui paraît tous les samedis et qui compte plus de deux années d'existence, a beaucoup d'analogie avec les petites feuilles littéraires de Paris. Spécialement consacré à la littérature, aux arts et aux théâtres, il peut être d'une grande utilité à ceux qui désirent connaître l'état de ces diverses branches en Angleterre. Le principal rédacteur, M. MARS, a surmonté avec bonheur les difficultés locales qui s'opposaient à la publication d'une feuille française à Londres, et le succès couronne aujourd'hui une entreprise qui s'offrait d'abord avec des chances défavorables. Une critique modérée, un style pur et un choix de matières agréable et varié, telles sont les qualités qui recommandent ce journal à la faveur publique. Les numéros que nous avons sous les yeux réunissent un heureux mélange de ces avantages, et nous regrettons de ne pouvoir citer en entier un excellent article, s'il n'était un *peu trop louangeur*, sur un nouvel ouvrage de M. Moreau, vice-consul de France à Londres, ainsi que plusieurs anecdotes amusantes et bien racontées.

H. B.

ALLEMAGNE.

16. — *König Enzius*. — Le roi Enzius, par Ernest MÜNCH; Louisbourg, 1828. In-8°.

La plume infatigable de M. Münch nous fournit un utile complément à l'histoire de la maison de Souabe. Il s'agit d'un prince, fils de l'empereur Frédéric II, et qui a joué un grand rôle dans les affaires d'Italie, vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. — M. Münch s'est senti entraîné par la lecture de quelques belles pages de M. de Sismondi; il a résolu de consacrer à *Enzius*, *Enzio* ou *Enzo*, une biographie particulière, et il a consulté toutes les sources qui pouvaient la lui fournir; nous avons compté jusqu'à trente-huit ouvrages indiqués par lui. Ce fut en 1225 qu'une belle Italienne, appelée Bianca Lanza, donna le jour à son héros, dont le véritable nom fut Henri; car Enzius ou Enzo représente le diminutif allemand *Heins*. Doué d'une belle figure, et distingué par les mêmes qualités que son

démarches de la mère de Richard. Henri VI imagina de convoquer à Hagenau une assemblée de grands où ce roi devait être jugé sur chaque chef d'accusation avancé contre lui; il y plaïda sa cause; mais il ne faut pas que l'intérêt du sujet détourne trop long-tems nos regards du château de Trifels. M. Lobstein fait justice des origines ambitieuses qui le rangent parmi les forts dont la construction est due à Drusus; il condamne avec tout autant de raison toutes les étymologies dont on a embarrassé la question. Ce qu'il y a de plus probable c'est que ce château doit son existence à un empereur salique. Descendant ensuite le cours des âges, M. Lobstein examine toutes les citations qui sont faites de Trifels dans les diverses chartes des souverains de l'Allemagne, puis il fait, d'après quelques pièces de comptabilité, l'histoire de sa destruction : le tout est appuyé de pièces justificatives.

P. DE GOLBÉRY.

18. — *Vergleichende Grammatik der lateinischen, italienischen, spanischen... Sprache.* — Grammaire comparative des langues latine, italienne, espagnole, portugaise, française et anglaise, par rapport au mécanisme et aux propriétés de ces langues, d'après la deuxième édition de la grammaire polyglotte de M. Blondin, rédigée par D.-J. LINDNER. Leipzig, 1827; Baumgärtner.

Une petite grammaire polyglotte publiée en français par M. Blondin (Paris, 1826) a donné la première idée de cette grammaire comparative, qui est beaucoup plus développée que l'original français; dans l'imitation allemande on a d'ailleurs ramené toutes les langues au latin qui est leur souche, tandis que M. Blondin avait pris le français pour base. M. Lindner a ajouté un grand nombre d'exemples; il a indiqué aussi les grammaires et les dictionnaires des diverses langues comparées que l'on pourra consulter pour connaître les particularités de chaque langue considérée séparément.

19. — *Französische Grammatik für Gynnasien, Divisions und Real-Schulen.* — Grammaire française pour les gymnases et les écoles divisionnaires et industrielles; par le docteur P.-J. LELOUP, maître au gymnase de Trèves, et à l'école royale divisionnaire. Trèves, 1828; Gall. In-8<sup>o</sup> de 300 pages.

M. Leloup, comme la plupart de ses devanciers, trouve que les autres grammaires sont très-fautives, et qu'une nouvelle grammaire est nécessaire. Il paraît penser que la sienne pourra satisfaire au besoin qu'on éprouve dans l'enseignement public. Il assure avoir eu égard aux recherches des grammairiens modernes; il cite entre autres *Davicièr*, auteur de la *Grammaire des grammaires*, et *Lemare*, qui a professé et publié un *Cours de langue française*. Il fait observer néan-



moins qu'il faut se servir avec réserve du dernier de ces ouvrages. M. Leloup expose les règles avec assez de clarté, et indique les exceptions ainsi que les cas douteux d'après les grammairiens qui ont résolu les diverses difficultés. Pour l'application de la syntaxe, l'auteur a choisi des passages tirés de quelques auteurs modernes estimés, tels que M<sup>me</sup> de Staël, MM. Salvandy, Jouy, de Ségur; il a accompagné ces passages de notes allemandes pour en faciliter la traduction; il a de même traduit d'autres passages, et en a donné le texte allemand avec des notes pour les faire retraduire en français, probablement afin que les élèves puissent comparer ensuite leur traduction avec l'original. Il eût été bon de ne pas se borner entièrement aux auteurs modernes, et d'insérer aussi des passages de bons auteurs des deux derniers siècles. D—c.

20. — \* *Geschichte der römischen Literatur.* — Histoire de la littérature romaine, par Jean-Chr.-Félix BÆHR, professeur à l'université de Heidelberg.

S'il ne s'agissait que de rappeler les titres de l'auteur à traiter un sujet d'une si haute importance, l'énumération de ses ouvrages serait facile. On le voit, associé à tous les travaux de l'illustre Creutzer, publier avec lui les *Antiquités romaines* et un grand nombre de livres utiles et profonds; on le voit encore préparer dans le silence du cabinet d'excellentes éditions de Ctésias, de Plutarque, toutes annoncées ou analysées dans notre bulletin. Mais aujourd'hui nous devons à nos lecteurs quelques détails sur cette nouvelle production. Une introduction est consacrée aux origines de la langue, à ses dialectes, à ses époques. Ce morceau est fort intéressant, et contient des vues neuves et profondes. M. Bæhr trouve dans le latin deux idiomes différens, qui se sont mêlés et confondus. Il faut d'une part y reconnaître des élémens grecs, de l'autre des élémens celtiques; les parties grecques sont surtout empruntées aux dialectes les plus voisins de l'ancienne langue des Pelasges, c'est-à-dire à l'éolien et au dorien. Il rejette toutes les origines orientales. Rome reçut de sa suprématie sur les peuples voisins des mots osques, sabins, étrusques; la conquête de la grande Grèce apporta des formes plus douces dans la langue; et du tems de Polybe, à peine comprenait-on encore celle de l'ancienne Rome. On apportait de grands soins à repousser de la littérature le dialecte populaire. Il y eut une *lingua rustica romana* par opposition à celle de la bonne compagnie; ce fut elle qui, fondue avec celles des divers pays conquis, donna naissance à beaucoup de langues modernes; et, si comme le veut Falkenstein,

cette langue romaine était un reste du vieil idiome du Latium, si cet idiome lui-même était en grande partie celtique, il ne faudrait pas s'étonner de voir les Romains laisser leur langue à tous les pays où y il eut des Celtes et des Gaulois, tandis que ceux qu'ils ont occupés en Germanie n'en ont rien admis. Au sujet de l'alphabet, l'auteur donne des détails curieux sur les lettres ajoutées par l'empereur Claude. Arrivé aux périodes de la langue, il en établit cinq : la première est étrangère à la littérature ; elle comprend tout le tems qui s'est écoulé jusqu'à Livius Andronicus, vers 514 ; si l'on en excepte quelques chants religieux, quelques chroniques défectueuses, quelques inscriptions et les Atellanes, on n'a plus rien de cette première période. La seconde commence par l'importation de la littérature grecque et ne s'arrête qu'en 648, ou même à la mort de Sylla en 676 ; on y voit figurer déjà Lucrèce, Plaute, Térence et plusieurs historiens tels que Fabius Pictor et Caton le censeur. La troisième période est l'âge d'or ou l'âge classique, elle va jusqu'à la mort d'Auguste arrivée en 767. Nous ferons remarquer en passant, que ce mot de *classique* se rapporte aux divisions établies entre les citoyens de Rome où ceux de la première classe portaient plus spécialement ce titre, en sorte qu'il a passé aux écrivains du premier ordre. La quatrième période peut être étendue jusqu'aux Antonins. La décadence se fait sentir, et tous les jours elle fait des progrès. L'affluence des étrangers à Rome, l'admission de barbares aux droits de citoyens, en sont les principales causes ; ils introduisent leurs mots, leurs constructions ; ils changent ou forcent les acceptions de ceux qui appartiennent à la langue. Nous voici à la cinquième époque et nous atteignons Honorius et la prise de Rome par Alarie en 410, ou même la chute de l'empire d'Occident sous Augustule. Les auteurs sont nombreux, mais on leur demanderait vainement du génie ou du goût ; les grammairiens seuls font de louables efforts pour conserver la pureté du langage. L'histoire de la littérature est présentée à la fois par ordre chronologique, et par ordre de genre : ainsi l'on donne dans une même section tous les orateurs, et l'on suit à leur égard l'ordre des tems. Chaque auteur a son article biographique. On y juge ses ouvrages, on fait mention des principales éditions ; mais cette classification, cette série de notices n'empêche pas qu'on ne se livre à des considérations générales fort ingénieuses, par exemple, sur les développemens de la tragédie, sur la poésie didactique, puis sur les vieux fragmens des poètes. Voici les principales divisions du livre : Tragédie, comédie, poésie épique, narration

poétique, poésie didactique, satire, poésie lyrique, élégie, fable, épigramme; en fait de prose, les antiques fragmens des Annales des pontifes, l'histoire, l'éloquence, le roman, les lettres, la philosophie, les mathématiques, la stratégie, la géographie, la médecine, l'agriculture, la grammaire, la jurisprudence. On voit que ce volume ne laisse rien à désirer de tout ce qui concerne la littérature de Rome; c'est, sans contredit, ce que nous connaissons de plus utile et de plus commode en ce genre.

P. DE GOLBÉRY.

21. — *Beiträge sur das Studium der Göttlichen Comödie, etc.* — Études sur la divine comédie de Dante Alighieri, par Bernard Rodolphe ABEKEN. Berlin, 1826. In-8°; viij et 370 p.; et Stettin, à la librairie de Nicolaï; prix, 1 rixdale 20 bons gros, ou 5 fr. 25 c.

On ne s'occupe pas moins en Allemagne qu'en France et en Angleterre des ouvrages de l'immortel Dante. Plusieurs savans distingués l'ont traduit, commenté, interprété. Les ouvrages de *A. W. Schlegel*, *Kanngiesser*, *Streckfuss*, *d'OEynhausen*, de *Ludemann*, etc., sont connus et n'ont pas peu contribué à l'intelligence de ce poète, aussi bien qu'à répandre la connaissance de ses ouvrages; et voici M. Abeken qui vient, à la vérité un peu tard, augmenter le nombre des bons ouvrages sur la Divine Comédie.

Tous les commentateurs qui ont expliqué Dante ne l'ont considéré que comme poète en général, et ne l'ont trouvé grand que sous ce seul point de vue. Mais, tout en l'admirant comme un très-grand poète, et en appelant l'attention sur les divers caractères de son poème, on doit reconnaître aussi qu'il ne mérite pas moins notre admiration comme théologien, comme philosophe, et même comme grammairien. C'est ce que M. Abeken cherche à démontrer et à prouver dans ses *Études*, et il nous semble avoir parfaitement réussi. — Quoique cet ouvrage ne soit pas régulièrement divisé en chapitres, il présente cependant trois parties principales, qui reçoivent elles-mêmes plusieurs subdivisions. La première partie intitulée : *Siècle du Dante*, offre un résumé historique des événemens politiques qui ont eu de l'influence sur la vie du poète; un examen de l'état de l'église, des sciences et des arts au XIII<sup>e</sup> siècle, et la vie du Dante. — Sous le titre général de *Traité sur divers points concernant la Divine Comédie*, la seconde partie se compose du commentaire proprement dit sur la Divine Comédie, et particulièrement sur l'Enfer. Enfin, la troisième partie a pour titre : *du Théâtre de la Divine Comédie, et de son application*.

cette langue romaine était un reste du vieil idiome du Latium, si cet idiome lui-même était en grande partie celtique, il ne faudrait pas s'étonner de voir les Romains laisser leur langue à tous les pays où y il eut des Celtes et des Gaulois, tandis que ceux qu'ils ont occupés en Germanie n'en ont rien admis. Au sujet de l'alphabet, l'auteur donne des détails curieux sur les lettres ajoutées par l'empereur Claude. Arrivé aux périodes de la langue, il en établit cinq : la première est étrangère à la littérature ; elle comprend tout le tems qui s'est écoulé jusqu'à Livius Andronicus, vers 514 ; si l'on en excepte quelques chants religieux, quelques chroniques défectueuses, quelques inscriptions et les Atellanes, on n'a plus rien de cette première période. La seconde commence par l'importation de la littérature grecque et ne s'arrête qu'en 648, ou même à la mort de Sylla en 676 ; on y voit figurer déjà Lucrèce, Plaute, Térence et plusieurs historiens tels que Fabius Pictor et Caton le censeur. La troisième période est l'âge d'or ou l'âge classique, elle va jusqu'à la mort d'Auguste arrivée en 767. Nous ferons remarquer en passant, que ce mot de *classique* se rapporte aux divisions établies entre les citoyens de Rome où ceux de la première classe portaient plus spécialement ce titre, en sorte qu'il a passé aux écrivains du premier ordre. La quatrième période peut être étendue jusqu'aux Antonins. La décadence se fait sentir, et tous les jours elle fait des progrès. L'affluence des étrangers à Rome, l'admission de barbares aux droits de citoyens, en sont les principales causes ; ils introduisent leurs mots, leurs constructions ; ils changent ou forcent les acceptions de ceux qui appartiennent à la langue. Nous voici à la cinquième époque et nous atteignons Honorius et la prise de Rome par Alarie en 410, ou même la chute de l'empire d'Occident sous Augustule. Les auteurs sont nombreux, mais on leur demanderait vainement du génie ou du goût ; les grammairiens seuls font de lonables efforts pour conserver la pureté du langage. L'histoire de la littérature est présentée à la fois par ordre chronologique, et par ordre de genre : ainsi l'on donne dans une même section tous les orateurs, et l'on suit à leur égard l'ordre des tems. Chaque auteur a son article biographique. On y juge ses ouvrages, on fait mention des principales éditions ; mais cette classification, cette série de notices n'empêche pas qu'on ne se livre à des considérations générales fort ingénieuses, par exemple, sur les développemens de la tragédie, sur la poésie didactique, puis sur les vieux fragmens des poètes. Voici les principales divisions du livre : Tragédie, comédie, poésie épique, narration

poétique, poésie didactique, satire, poésie lyrique, élégie, fable, épigramme; en fait de prose, les antiques fragmens des Annales des pontifes, l'histoire, l'éloquence, le roman, les lettres, la philosophie, les mathématiques, la stratégie, la géographie, la médecine, l'agriculture, la grammaire, la jurisprudence. On voit que ce volume ne laisse rien à désirer de tout ce qui concerne la littérature de Rome; c'est, sans contredit, ce que nous connaissons de plus utile et de plus commode en ce genre.

P. DE GOLBÉRY.

21. — *Beiträge sur das Studium der Göttlichen Comödie, etc.* — Études sur la divine comédie de Dante Alighieri, par Bernard Rodolphe ABEKEN. Berlin, 1826. In-8°; viij et 370 p.; et Stettin, à la librairie de Nicolaï; prix, 1 rixdale 20 bons gros, ou 5 fr. 25 c.

On ne s'occupe pas moins en Allemagne qu'en France et en Angleterre des ouvrages de l'immortel Dante. Plusieurs savans distingués l'ont traduit, commenté, interprété. Les ouvrages de *A. W. Schlegel*, *Kanngiesser*, *Streckfuss*, *d'OËynhausen*, de *Ludemann*, etc., sont connus et n'ont pas peu contribué à l'intelligence de ce poëte, aussi bien qu'à répandre la connaissance de ses ouvrages; et voici M. Abeken qui vient, à la vérité un peu tard, augmenter le nombre des bons ouvrages sur la Divine Comédie.

Tous les commentateurs qui ont expliqué Dante ne l'ont considéré que comme poëte en général, et ne l'ont trouvé grand que sous ce seul point de vue. Mais, tout en l'admirant comme un très-grand poëte, et en appelant l'attention sur les divers caractères de son poëme, on doit reconnaître aussi qu'il ne mérite pas moins notre admiration comme théologien, comme philosophe, et même comme grammairien. C'est ce que M. Abeken cherche à démontrer et à prouver dans ses *Études*, et il nous semble avoir parfaitement réussi. — Quoique cet ouvrage ne soit pas régulièrement divisé en chapitres, il présente cependant trois parties principales, qui reçoivent elles-mêmes plusieurs subdivisions. La première partie intitulée : *Siècle du Dante*, offre un résumé historique des événemens politiques qui ont eu de l'influence sur la vie du poëte; un examen de l'état de l'église, des sciences et des arts au XIII<sup>e</sup> siècle, et la vie du Dante. — Sous le titre général de *Traité sur divers points concernant la Divine Comédie*, la seconde partie se compose du commentaire proprement dit sur la Divine Comédie, et particulièrement sur l'Enfer. Enfin, la troisième partie a pour titre : *du Théâtre de la Divine Comédie, et de son application*.

Tout l'ouvrage de M. Abeken est plein des observations d'une critique aussi judicieuse que savante. Il éclaircit beaucoup de points laissés obscurs par d'autres commentateurs et interprètes, et combat et réfute presque toujours victorieusement plusieurs de leurs suppositions. — L'auteur promet une continuation de ses *Études* sur ce poète; nous en félicitons les amateurs de la littérature italienne. On regrettera que ce livre soit écrit dans une langue qui n'est point assez généralement connue en France.

J<sup>h</sup> DE LUCENAY.

22. — *Die Sulioten oder die Uebergabe von Suli.* — Les Souliotes, ou la reddition de Souli; drame historique en trois actes, traduit du suédois. Stralsund, 1827; Lœffler. In-8° de 121 pages.

Le drame de M. WALLMARK a été représenté pour la première fois au théâtre royal de Stockholm, le 11 mai 1827; il a été traduit en allemand sous les yeux de l'auteur: nous n'avons eu occasion de voir que cette traduction allemande. L'auteur explique, dans la préface, le motif qui lui a fait composer ce drame. Il a voulu inspirer un intérêt général pour la cause et le sort des malheureux Grecs; il a donc choisi un sujet éminemment grec qui pourtant ne touche pas directement à la politique du jour. C'est la prise de Souli par le tyranne Ali-Pacha. Les deux ouvrages de M. Pouqueville et l'histoire de Souli lui ont fourni les matériaux de son drame, dont la marche est assez simple. Les Grecs de Souli, déjà affaiblis par plusieurs défaites et par les trahisons même des leurs, s'apprentent à de nouveaux combats. Samuel, leur papa, bénit leurs armes; les femmes puisent de l'eau à la fontaine, selon le rang qu'assigne à chacune la réputation de son mari. L'une d'elles, Constantia, est repoussée par toutes les autres, à cause de la trahison de son époux: elle veut s'en venger et va livrer aux Turcs le plan de campagne médité par ses compatriotes. Véli, fils d'Ali-Pacha, s'était présenté en personne chez les Souliotes, déguisé en officier ture pour escorter Zavellas, chef des Souliotes, qu'Ali-Pacha a renvoyé, à condition de donner son fils Photos comme otage et de persuader aux Souliotes d'accepter la capitulation offerte par le pacha. Véli voit Caïda, fiancée du brave Gronsis; il en devient amoureux. Il cherche à la sauver au milieu du désastre dont Souli est menacé; mais Caïda combattant en palicane veut partager le sort de ses concitoyens. Le cruel Ali-Pacha cerne la place de Souli; le croissant est déjà arboré sur la maison de la perfide Constantia; il menace de faire massacrer les femmes qui sont tombées en son pouvoir, si les Souliotes ne se rendent pas.

Dans leur désespoir, les habitans acceptent la capitulation. Mais Zavellas ne pouvant survivre à la liberté de sa patrie se donne la mort; déjà Constantia, saisie de désespoir à la vue des malheurs qu'elle a attirés sur Souli, s'est poignardée; Caïda et Grousis s'ensevelissent sous les ruines d'un temple que les Grecs font sauter. Il y a dans cette pièce un officier français qui ne fait qu'admirer Zavellas, et un officier suédois qui combat avec les Grecs. L'auteur ne paraît pas content de l'inaction du gouvernement français, et il s'exprime amèrement sur le compte des Anglais. C'est probablement parce que la pièce est destinée pour la multitude, que l'auteur y a mis beaucoup de spectacle et de décorations. L'intrigue dramatique est à peu près nulle, et il faut savoir gré au poète de ses intentions philanthropiques, ainsi que du talent qu'il a mis dans cette composition.

D—c.

## SUISSE.

23. — \* *Des élections et de la publicité dans le canton de Vaud.* Lausanne, 1827; Fischer. In-8° de 67 pages.

24. — \* *Observations d'un citoyen du canton de Vaud sur quelques-unes des institutions et des lois de son pays.* Lausanne, 1828; FISCHER. In-8° de 29 pages.

La première de ces brochures est d'une date un peu ancienne; mais les questions qui y sont traitées occupent encore les esprits dans le pays où elle a paru. Des citoyens éclairés de l'une des vingt-deux petites républiques de la Suisse, frappés des vices qui déparent ses institutions politiques, ont publié, dans un journal (*le Nouvelliste Vaudois*), plusieurs séries d'articles critiques qui abondent en vues sages, et qu'on a réunis sous ce titre général *des élections et de la publicité dans le canton de Vaud*. La seconde brochure traite du même sujet : elle est écrite dans le même esprit, mais, ce nous semble, par une plume moins exercée.

Le spectacle des débats politiques qui ont donné naissance à ces publications confirme cette vérité, que, même dans les pays qui sont dans la situation la plus favorable pour obtenir les réformes législatives dont l'utilité est incontestable; dans les pays où il n'existe aucune entrave matérielle aux développemens intellectuels, où l'on ne trouve ni clergé ignorant, fanatique et dominateur, ni droits politiques conférés par la naissance, ni privilèges acquis par une longue possession, ni institutions revêtues de la consécration des siècles, ni oppression, ni tyrannie, l'on rencontre néanmoins des obstacles réels aux réformes que réclame l'état général de la civilisation.

Lorsqu'en 1814, la constitution actuelle du canton de Vaud succéda à la constitution de l'acte de médiation, elle fut considérée comme une triste nécessité imposée par des circonstances périlleuses. Elle ne fut point le résultat d'une délibération moralement libre. « Acceptez-la, ou perdez votre indépendance, » tel est à peu près le mode dans lequel elle fut proposée. C'était alors un tems d'alarmes et de désastres. L'aigle sous les ailes duquel la jeune république vaudoise était éclosé avait été blessé mortellement. Conserver la constitution de l'acte de médiation eût été regardé, disait-on, comme une offense aux vainqueurs, que le canton de Vaud avait tant d'intérêt à ménager. On céda à cette crainte, chimérique peut-être, mais l'on céda avec répugnance et avec douleur, en se consolant par l'espoir que des jours plus heureux pourraient naître, et qu'alors l'ouvrage de la peur, si ce n'est celui de la déception, serait remplacé par l'ouvrage de la délibération et de la sagesse. Long-tems la question des réformes à faire à la constitution nouvelle ne fut envisagée que sous le point de vue de l'opportunité. Les vices qu'elle renfermait étaient sentis et avoués par tout le monde; mais on semblait d'accord qu'il y avait danger à les attaquer. Reconnaissons qu'elle n'a point produit immédiatement de maux sensibles. Le personnel du gouvernement et de la législature resta le même que sous la constitution précédente. C'étaient encore les hommes de la révolution, toujours sous l'empire des principes, des croyances, des habitudes que cette grande époque avait développés. Aussi remplirent-ils pour la plupart leur mandat, selon les vœux et les besoins de leurs commettans. Quelques actes blâmables, même odieux, mais en très-petit nombre, n'infirment point cette assertion générale. On comprend que, dans un tel état de choses, de vrais amis du pays aient pu dire et écrire avec raison qu'il était inutile de se hâter de porter atteinte à la constitution, puisqu'il n'y avait point encore de mal sérieux. Quand la Sainte-Alliance vivait, toute réforme dans un sens favorable à la liberté était à ses yeux entachée de carbonarisme. Des agens diplomatiques niais ou méchans, pour se faire valoir auprès de leurs cours, d'ignobles espions pour gagner leurs gages, et quelques Suisses à ambitions déçues et à croyances surannées, dans l'espoir de contribuer ainsi au rétablissement de l'ancienne confédération, n'eussent pas manqué de signaler le canton de Vaud comme mettant en pratique les doctrines proscrites, et travaillant à troubler la paix du monde. Nous croyons qu'il ne serait résulté rien de funeste pour le canton de Vaud de toutes ces menées et de toutes ces attaques; mais elles pouvaient troubler sa paix



intérieure, en excitant les plus graves inquiétudes : il était donc plus naturel, plus raisonnable de prendre patience.

Mais aujourd'hui il n'y a plus de motifs, ni même de prétextes plausibles pour ajourner des réformes indiquées par le bon sens et la justice. La Sainte-Alliance est dissoute : ses espions meurent de faim, ses diplomates sont occupés ailleurs ; plus que jamais le canton de Vaud est assuré de son indépendance. L'heure est enfin venue de porter une main réparatrice sur l'édifice constitutionnel ; le gouvernement, les citoyens en sont avertis ; et, chose singulière, à laquelle on n'aurait pas dû s'attendre, une opposition puissante et officielle se manifeste : ce que chacun trouvait imparfait, mauvais même, lorsqu'il était inopportun de le changer, est devenu excellent lorsque cette inopportunité a cessé, et l'on va même jusqu'à déclarer solennellement, par un acte législatif, que la constitution existante a procuré au pays la prospérité au dedans et la considération au dehors. Nous aimerions à désabuser ceux qui ont voté de bonne foi cette déclaration. Les institutions du canton de Vaud lui ont procuré, assure-ton, la considération au dehors ; mais auprès de qui ? Serait-ce auprès de M. de Metternich et des gouvernemens qui obéissaient à ses impulsions ? Qu'il y ait eu adresse et prudence à la mériter, soit ; mais, pour des républicains, pour des Vaudois, y a-t-il sujet de s'en glorifier ? Serait-ce auprès des publicistes éclairés, des hommes sages des autres pays ? Mais si le canton de Vaud s'honore de leur considération, qu'il n'attribue point cet avantage à sa constitution. De ce qu'on loue en termes généraux, il ne faut pas conclure qu'on approuve ce qui est blamable. Tous les étrangers qui s'intéressent à la Suisse n'entrent point dans le détail minutieux de ses diverses constitutions : ceux qui se livrent à cet examen trouvent beaucoup à redire dans toutes les branches de la législation des cantons suisses ; et la constitution vaudoise dans plusieurs de ses parties n'est certainement pas épargnée, si ce n'est par les défenseurs des doctrines que la marche de la civilisation tend à étouffer. Ce qui excite l'intérêt, la sympathie et même l'admiration, c'est l'existence de cette confédération de républiques indépendantes, paisibles, dédaignant toutes les ambitions monarchiques qui s'agitent autour d'elles, et animées du désir de rester en paix avec tout l'univers. Si la population de ces républiques est plus heureuse que celle de la plupart des autres contrées de l'Europe, on ne le doit point à la forme particulière de telle ou telle constitution. Les cantons de Berne, de Neuchâtel, de Genève, d'Appenzel, dont les constitutions diffèrent en beaucoup de points essentiels de celle du canton

de Vaud, offrent le spectacle d'une prospérité qui n'est pas inférieure à la prospérité qui règne dans ce dernier pays. La raison en est que nulle part, en Suisse, il n'y a de consommateurs inutiles de la fortune publique; que les fonctionnaires y sont à peine rétribués; qu'il n'y a point d'armée à entretenir; que par conséquent les impôts y sont à peu près nuls, et que ceux qui y existent ne sont appliqués qu'à des objets d'une utilité reconnue. La partie du peuple à laquelle le pays ne peut fournir du travail et une existence honorable, va porter ailleurs ses bras et son intelligence; ceux que séduit le prestige d'un uniforme, ou qui ne peuvent s'assujétir à des habitudes laborieuses, vont mettre leur oisiveté sous l'ombrage des drapeaux étrangers. Ainsi le pays est débarrassé de cette foule de prolétaires qui surchargent si péniblement même d'autres contrées, où l'on voit fleurir tous les genres d'industrie et de travaux intellectuels. Ajoutez à cela l'amour du sol, l'esprit de la propriété, les habitudes d'ordre et d'économie qui caractérisent la plupart des populations helvétiques, habitudes qui se retrouvent dans l'action pratique du gouvernement et que n'ont point produites les nouvelles institutions. Voilà quelles sont les causes, du moins les principales, qui ont valu à la Suisse, et au canton de Vaud en particulier, leur prospérité au dedans et leur considération au dehors, causes communes à la grande majorité des cantons, quelles que soient d'ailleurs les différences qui nous frappent dans leur organisation politique.

La constitution du canton de Vaud a produit tout le bien qu'on pouvait en attendre; elle a servi de préservatif contre d'absurdes méfiances et elle a été pour un tems un gage de sécurité. Maintenant elle ne peut plus que nuire, en ce que son effet inévitable est de donner à un certain nombre d'hommes, capables ou incapables, honnêtes ou pervers, toutes les facilités possibles pour se maintenir à la tête des affaires, à l'exclusion de tous les autres. Elle est un obstacle insurmontable à la solution de ce problème social, mettre les rênes de l'État entre les mains des plus sages et constituer ainsi la seule aristocratie qu'avoient les lumières du siècle, celle du talent, de la science et de la vertu. A côté d'hommes dignes de l'estime universelle, dévoués à leur pays, éclairés, indépendans et parfaitement propres aux fonctions qu'ils occupent, il pourrait arriver au pouvoir dans le canton de Vaud comme ailleurs, de ces hommes médiocres, égoïstes, avides de places, auxquels le talent porte ombrage, qui par l'intrigue disposent à leur gré des majorités faibles ou insouciantes, et qui, grâce au plus déplorable système d'élections, sauraient se conserver dans les fonctions publiques, et en

écarter les citoyens honorables qui dédaignent de s'enrôler dans les coteries. Il serait imprudent de laisser le mal prendre de plus profondes racines. La résistance opposée à des changemens indispensables doit faire sentir l'imminence du danger. Pour mettre des garde-fous à un pont, disait Bentham, il ne faut pas attendre que le nombre des accidens ait excité la clameur publique. On ne souffre pas aujourd'hui, mais s'ensuit-il qu'on ne souffrira pas demain? La majorité du grand-conseil se compose de gens honnêtes et bien intentionnés, qui votent pour le maintien de la constitution, sans trop s'inquiéter des conséquences. Et puis, l'on n'est pas fâché d'être député pour douze ans, de ne pas être exposé plus souvent aux chances et aux fatigues d'une élection. On n'y voit pas d'inconvénient, parce qu'on a la conscience qu'on voudra toujours le bien public. Ainsi, pour éviter un léger mal personnel, on se rend complice d'un grand mal public, dont tous les citoyens souffriront, excepté ceux qui, spéculant sur tant de bonhomie et d'insouciance, auront par leur coalition, leurs ruses et leur constance conquis le monopole du pouvoir. Sans doute, dans un État où il existe de nombreux rapports de parenté, d'alliance, d'affaires ou d'amitié entre tous les citoyens, depuis le simple berger jusqu'au premier magistrat de la république, on n'aura jamais à redouter de tyrannie violente de la part d'une fraction quelconque de citoyens; mais, ce qui est à craindre, c'est cette tyrannie plate, méticuleuse, tracassière, blessant les moindres intérêts, et exerçant sur le bon sens, la conscience, l'opinion publique, une action désagréable, pénible, presque étouffante.

Les auteurs des brochures annoncées reprochent avec raison à ceux de leurs concitoyens qui comprennent ces vérités, de ne pas mettre assez de zèle à surmonter les obstacles qui s'opposent à leurs vues. Il y a peu de mois encore qu'on était tenté de se demander si l'insouciance et l'apathie sont des maladies endémiques dans ce beau pays. La majeure partie des citoyens amis des libertés publiques parlent et n'agissent pas, c'est-à-dire, qu'ils ne mettent pas en usage tous les moyens légaux qui sont à leur disposition pour obtenir les améliorations qu'ils jugent utiles. Il y a de leur part désir, raison, intention excellente; mais non volonté, et tandis qu'ils renvoient au lendemain et se reposent, les coteries s'entendent, manœuvrent en phalanges serrées et marchent à leur but en foulant aux pieds les obstacles. Travaillant pour leurs intérêts personnels, elles ont un zèle, une ardeur, que rien n'abat : elles ne comptent pas sur l'avenir. L'opposition a conservé jusqu'à présent des formes polies qu'on était las d'observer à son

égard et qui n'étaient pas faites pour produire une vive impression sur ceux qu'elle combattait : des remontrances respectueuses, une timidité excessive n'avanceront pas l'œuvre de la réforme. Qu'importe d'irriter des amours-propres, de s'exposer aux traits de la calomnie, d'être en butte à des haines ou à des vengeances, quand à ce prix on a la certitude de conquérir pour ses concitoyens le bienfait d'institutions sages et les inappréciables avantages qui les accompagnent ? Il faut attaquer avec chaleur, avec constance, sans relâche : pétitions, motions, pamphlets, associations, rien n'est à négliger. Et si la raison est impuissante, armez-la du fouet sanglant de la satire ; il y a plaisir à frapper sans pitié sur ces coteries, recrutées de toutes les médiocrités ambitieuses qui ne sauraient s'élever autrement et de tous les esprits moutonniers qui n'avancent qu'à la suite. Honneur à cette élite de citoyens qui, dans une occasion récente, ont élevé la voix en faveur de la réforme ! S'ils ont succombé dans leur premier effort, la gloire leur reste, et le triomphe, n'en doutons pas, sera un jour le prix de leur courage et de leur persévérance. Déjà se font sentir les heureux effets de leur dévouement aux libertés de leur pays ; leur voix a rallié les hommes de cœur qui n'attendent qu'un signal ; leur exemple a entraîné bien des faibles. Encore un peu de tems, et les vœux des bons citoyens seront accomplis.

J.-J. DUBOCHET.

25. — \* *L'anno mille ottocento ventisei dell'Inghilterra, etc.* — L'an mil huit cent vingt-six de l'Angleterre, avec les observations de M. Joseph PECCIO. Lugano, 1827 ; Vanelli et compagnie. In-8°.

L'auteur de cet ouvrage, M. Joseph PECCIO, est au nombre des Italiens proscrits pour des opinions libérales, et qui profitent de leur exil pour s'éclairer, eux et leurs compatriotes. Il a publié divers écrits intéressans sur l'Espagne, la Grèce moderne, et sur l'Angleterre. Le dernier est celui que nous annonçons. S'étant aperçu que les diverses crises éprouvées, depuis 60 ans par le commerce d'Angleterre, ont été accompagnées d'une richesse et d'une puissance toujours croissantes, tandis que partout ailleurs elles n'étaient que les symptômes les plus certains de la misère des nations, il a voulu déterminer les causes et les effets de celle qui s'est manifestée en Angleterre pendant l'an 1826. Celle-ci ne fut prévue par aucun écrivain, ni par aucun homme d'État, comme on l'avait fait de toutes les autres qui avaient précédé ; et comme elle a été remarquable par son origine, par ses circonstances et par les craintes, les mesures et les discussions qui l'ont accompagnée,

l'auteur a jugé utile d'en rédiger une histoire exacte, et de la présenter comme un sujet de méditation pour les philosophes qui cherchent les causes de ces grands phénomènes politiques. Il a parcouru pour cela les diverses villes d'Angleterre qui pouvaient lui fournir des objets dignes d'être considérés; il a suivi et comparé les discussions et les opinions différentes qui se manifestèrent dans cette occasion. D'après ses recherches, il a, dit-il, composé son ouvrage, dans l'intention de ranimer les amis du commerce et de la liberté, découragés par cette nouvelle crise, et de confondre les ennemis des gouvernemens libres. En général, l'auteur se montre si prévenu pour la législation anglaise, qu'il la célèbre comme un modèle de perfection proposé à tous les peuples et surtout à l'Italie. Il regarde les progrès des nations les plus avancées comme dus à l'exemple et à l'influence de l'Angleterre. C'est d'après ce type que se sont formés les écrivains les plus célèbres, tels que *Montesquieu*, *Rousseau*, *Genovesi*, *Brigenti*, *Alfieri*, etc. Nous sommes d'accord avec lui que ce modèle, dont il exagère néanmoins beaucoup les perfections, a puissamment contribué à exciter l'émulation et l'activité des autres nations; mais nous n'approuvons pas qu'on regarde une législation qui fut l'ouvrage de ce qu'on pouvait concevoir de meilleur en ce genre, pendant le xvii<sup>e</sup> siècle, comme le *nec plus ultra* des siècles à venir. Toutefois, on ne peut qu'adopter ce que l'auteur dit de la supériorité du gouvernement anglais à l'égard des gouvernemens despotiques d'Europe, qu'il trouve plus ou moins faibles, incertains, dépendans, et exposés aux vicissitudes de la fortune, parce qu'ils ne savent pas prendre leur point d'appui dans les vrais intérêts nationaux.

F. SALFI.

26. — \* *Briefe von Bonstetten an Matthisson*. — Lettres de M. de BONSTETTEN à *Matthisson*; publiées par H. FUSSLI. Zurich, 1827; Orell, Fussli et C<sup>e</sup>. In-8<sup>o</sup> de 264 pages.

*Jean de Muller*, *Matthisson* et *Bonstetten* composent un triumvirat qui s'est placé à côté des amitiés les plus illustres formées sous l'auspice des lettres. Ces sortes d'intimités, nées d'une sympathie de goûts, de sentimens et de pensées, ne sont pas seulement honorables pour les lettres, mais elles inspirent et soutiennent le talent. Dans la vie intellectuelle comme dans la vie ordinaire, *il n'est pas bon que l'homme soit seul*; les affections doublent les forces de l'âme, ne fût-ce que parce qu'elles réveillent des forces qui dorment dans l'isolement du cœur. On ne parcourt guère de confiance épistolaire de gens de lettres sans se convaincre de cette vérité. Vous avez beau lire tous les autres ouvrages de M. de Bonstetten, vous êtes loin de le con-

naître parfaitement, si vous ne lisez pas les lettres qu'il écrivait à Muller et celles qu'il en recevait. Mais cela ne suffit point encore ; à moins que vous n'y joigniez sa correspondance avec Matthisson, vous n'aurez jamais qu'une idée imparfaite de la grâce et de la flexibilité de son talent et des ressources variées de son cœur naïf et ingénieux. Ces Lettres commencent en 1795, et la dernière est du 11 janvier 1827 ; elles nous conduisent depuis l'époque où des baillis gouvernaient la Suisse italienne jusqu'à la chute de Missolonghi. Il est curieux de voir se réfléchir dans l'âme pure et mobile de M. de Bonstetten des personnages plus ou moins célèbres, des événemens publics et particuliers plus ou moins importans, pendant ces trente années qui, pour le nombre des faits et des émotions, valent un siècle. La France et l'Allemagne, la Suisse et la Grèce, la littérature et la politique, l'anecdote et le bon mot, le salon et la grande scène du monde, tout cela passe devant nos yeux avec rapidité, et cependant chaque objet laisse dans notre esprit une impression bien nette ; le démonstrateur de cette lanterne magique est d'ailleurs si spirituel et si curieux à observer lui-même que vous ne quittez votre place que lorsque le spectacle est fini : le livre de M. de Bonstetten est de ceux qu'on ne pose qu'après avoir achevé le dernier feuillet.

Voici un échantillon de sa manière de jeter, en passant, et avec une insouciance rapidité, l'idée la plus propre à caractériser chaque chose. « Veux-tu te distraire : lis l'*Histoire des Ducs de Bourgogne*, par BARANTE. Barante, que je connais personnellement, est un homme d'esprit, qui a inventé une nouvelle manière d'écrire l'histoire. Qui eût jamais rien imaginé de pareil ? Il ne compose pas ; il vous prend votre âme, s'empare de votre oreille, de vos yeux, de votre cœur et vous jette tout vivant au milieu du XIII<sup>me</sup> et du XIV<sup>me</sup> siècle ; puis, voyez et écoutez vous-même. Homme d'esprit et de goût, il s'est fait une langue que chacun comprend et qui néanmoins a un parfum des siècles passés. Quels tems c'était là ! Qu'on dise encore que le monde n'avance pas !

« Je n'ai pas encore lu *Ségur* ; mais M<sup>me</sup> Necker m'a dit : *Si vous voulez oublier la vie, lisez Ségur.* »

Les Lettres de M. de Bonstetten n'étaient point destinées à voir le jour ; elles sont écrites *de bonne foi* ; voilà le secret de leur charme.

Une biographie de l'auteur, écrite par lui-même, termine le volume. C'est un des morceaux les plus attrayans de ce genre, soit pour les faits, soit sous le rapport psychologique.

C. MONNARD.

## ITALIE.

27. — \* *Metrologia, ossia Trattato generale delle misure, de' pesi e delle monete, etc.* — Métrologie, ou Traité général des mesures, des poids et des monnaies. Naples, 1826; cabinet bibliographique. In-4<sup>o</sup>.

L'auteur de cet ouvrage est M. A. P. FAVARO, Napolitain. Il y traite des mesures linéaires et de celles de surface et de capacité; des poids et des monnaies employés par les anciens et par les modernes; de la mesure du tems; et des poids spécifiques des diverses substances. Il présente plusieurs tables comparatives de ce genre, utiles aux physiciens, aux chimistes et aux mathématiciens, et où tout se trouve réduit à l'unité de mesure. L'auteur expose aussi quelques doctrines scientifiques qui ne sont pas aussi répandues, concernant surtout la commensurabilité du tems, et s'efforce de les mettre à la portée de la plupart de ses lecteurs. Il montre l'usage qu'en ont fait les différentes nations tant anciennes que modernes. Enfin il expose le système métrique décimal; et, d'après ce système, il présente en autant de tables les valeurs des poids et des mesures des tems anciens et des tems modernes. On ne peut contester à l'auteur beaucoup de connaissances relatives à son sujet; il a puisé dans l'érudition tout ce qui pouvait l'éclaircir, et se montre non moins érudit que bon mathématicien.

28. — *Itinerario delle Due-Sicilie, etc.* — Itinéraire des Deux-Siciles, par le chevalier G. QUATTROMANI. Naples, 1827; imprimerie royale. In-8<sup>o</sup> avec des planches.

On trouve dans cet ouvrage un tableau statistique du royaume des Deux-Siciles; la population de ses provinces; leur division quant à l'administration militaire, politique, judiciaire et ecclésiastique, à l'instruction publique, aux établissemens d'industrie et de bienfaisance, etc. L'auteur donne aussi une idée de la nature et des produits du sol, des routes, du commerce et du caractère de chaque province, et une description plus ou moins détaillée des villes principales de tout le royaume. Il présente dans deux tables synoptiques les distances qui séparent les endroits les plus remarquables. Pour mieux déterminer l'objet de son travail, nous nous servirons des mêmes expressions employées par l'auteur dans l'introduction de son ouvrage. Cet itinéraire a été rédigé, dit-il, d'après les travaux de ce genre les plus estimés, tels que ceux de *Reichard* pour l'Allemagne, de *Richard* pour la France, etc.

L'auteur a puisé autant que possible aux sources officielles et les plus sûres. Il assure qu'il est le premier qui ait rectifié les documens qui concernent la latitude, la surface, l'agriculture, la population, les poids et mesures, etc., de cette partie de la Péninsule. Il indique même les projets qui doivent amener quelque changement dans la situation du pays; ainsi il ne se borne pas à décrire les routes nouvelles qu'on vient d'achever, il annonce même celles auxquelles on travaille encore ou que l'on se propose de construire. Par leur moyen, dit-il, on peut aisément parcourir, sur une échelle de presque six degrés de latitude, la plus grande variété d'objets et de phénomènes que le royaume des Deux-Siciles présente aux voyageurs curieux. Chacun de ces pays qu'on visite offre à nos yeux une nature toute différente, et les monumens de toutes les époques, de toutes les civilisations, de tous les peuples de l'univers. On voit dans la physionomie, les costumes et les usages des habitans, les divers degrés du développement intellectuel du genre humain; les restes de Pestum, les maisons, les peintures, les ustensiles de Pompeï, les fouilles d'Herculanum fournissent le lien entre la civilisation ancienne et la civilisation moderne. Il rencontre aussi dans les diverses provinces les traces des anciens peuples qui les ont occupées. L'auteur ne manque pas de nous faire remarquer çà et là ce qui lui semble indiquer quelque progrès dans la civilisation. Mais n'aurait-il pas encore mieux valu signaler les lieux où elles semblent stationnaires ou rétrogrades? D'après le peu d'observations que nous venons de faire, on peut regarder cet ouvrage comme très-utile à ceux qui se proposent de parcourir le royaume des Deux-Siciles avec profit.

29. — *Ultimi uffizj alla memoria dell'abbato Francesco CANCELLIERI, etc.* — Derniers devoirs consacrés à la mémoire de l'abbé François CANCELLIERI. Naples, 1827; Société philomatique. In-8<sup>o</sup>.

L'abbé Cancellieri pendant sa longue vie se fit toujours distinguer par sa mémoire prodigieuse. Il en a laissé plusieurs preuves dans ses divers écrits. Les savans regrettent qu'il n'ait pas mis la dernière main à plusieurs autres, et qu'il n'ait pas publié les notices et les documens qu'il avait depuis long-tems recueillis pour l'histoire des *Lincci*. Tout en louant la reconnaissance de ceux qui se sont fait un devoir de célébrer les qualités estimables de ce savant, nous croyons qu'ils auraient rendu un plus grand service à sa renommée et à la république des lettres, s'ils s'étaient donné la peine de publier un travail qui tend à faire connaître une des époques les plus remar-



quables de l'histoire littéraire d'Italie. Nous espérons qu'on réparera le plus tôt possible cette omission.

30. — \* *Voci e modi toscani raccolti da Vittorio ALFIERI, con le corrispondenze de medesimi in lingua francese ed in dialetto piemontese.*—Mots et phrases toscanes recueillis par Victor ALFIERI, avec leurs correspondances dans la langue française et dans le dialecte piémontais. Turin, 1827. In-8°.

On sait combien d'études et de travaux fit Alfieri pour apprendre et pour écrire avec élégance et correction sa belle langue, dont il a laissé le plus beau monument dans ses tragédies. Il copia de sa propre main la *Divine Comédie* du Dante, et les *Vers* de Pétrarque, en ajoutant des observations presque toujours fines et ingénieuses. Il remarque souvent des locutions qui sont communes au patois du Piémont et à la langue française, ainsi qu'au dialecte florentin qui ne cesse point de les employer, bien que l'Académie de la Crusca ne les ait pas admises dans son *Vocabulaire*.

31. — \* *Prose di Salvatore BETTI.*—Divers écrits en prose de M. Salvator BETTI. Milan, 1827; Silvestri. In-16.

L'auteur de cet ouvrage est un adversaire des romantiques, qu'il combat à Rome avec beaucoup de zèle. En vérité, les classiques qui gardent plus ou moins leur terrain dans les diverses provinces d'Italie, semblent dominer surtout dans cette ville qui a le plus respecté, à certains égards, les richesses littéraires dont elle avait hérité. M. BETTI, grand ami de *Perticari*, et partisan de son école, a employé un *Dialogue* et quelques autres écrits pour attaquer sans ménagement les romantiques et surtout leur chef favori, M. *Manzoni*. On lui a reproché d'être plutôt rhéteur que critique. Assurément ce n'est pas assez que de préférer et d'imiter les classiques pour bien raisonner sur les principes de leur système, et sur les prétentions de leurs adversaires. Ainsi, voulant juger *les Fiancés* de M. *Manzoni*, il s'est borné à la partie la moins essentielle de ce roman, le style. Il le trouve obscur et prosaïque; ce qui a scandalisé les Lombards qui y trouvent, au contraire, d'autant plus de mérite que l'auteur a voulu faire apprécier plusieurs formes du patois milanais. Sur ce point, nous ne sommes pas d'accord avec M. Betti; nous croyons même que c'est au mouvement du style que le roman de M. *Manzoni* doit son principal mérite. (Voy. *ci-dessus*, t. XXXVIII, p. 376).

32.— \* *Antonio Foscarini, tragedia*, etc. — Antoine Foscarini, tragédie de J.-B. NICCOLINI. Florence, 1827; Piatti. In-8°, avec privilège du grand-duc.

Cette tragédie fut représentée à Florence, le 7 février 1827;

elle eut un tel succès qu'on la signala comme un chef-d'œuvre de l'art, et le  *nec plus ultra*  du génie dramatique. Quelques lecteurs, plus sévères que les spectateurs, ont repoussé ces éloges d'un enthousiasme irréfléchi. La lecture n'a pas produit le même effet que la représentation; ce qui n'est nullement extraordinaire dans l'histoire des ouvrages dramatiques. Nous tâcherons de n'être ni trop sévères dans nos critiques, ni passionnés dans nos éloges, convaincus que l'auteur de la pièce dont nous estimons les talens et plus encore les vertus, nous saura gré de notre impartialité.

Le sujet de cette tragédie est tiré de l'histoire de Venise, ou pour mieux dire, des fastes exécrables  *du conseil des Trois* , qui a rendu encore plus abominable le nom de  *l'inquisition* . Une loi défendait, sous peine de mort, à tout noble vénitien d'entrer chez un ministre étranger. Antoine Foscarini, ne pouvant sauver l'honneur d'une dame qu'il venait de visiter, qu'en traversant la maison de l'ambassadeur d'Espagne, fut surpris et amené devant les trois inquisiteurs. Il aurait évité la mort ou obtenu du moins une commutation de peine, s'il avait avoué la vérité; il préféra l'honneur de sa dame. Il se tut et fut étranglé. (Daru,  *Hist. de Venise* , liv. XXXII, § 2).

M. Arnault avait déjà traité ce sujet dans sa tragédie de  *Blanche et Montecassin ou les Vénitiens* , représentée à Paris, le 25 vendémiaire an 7; mais on lui reproche d'avoir trop altéré l'histoire. Il a non-seulement substitué au Vénitien Antoine Foscarini le Normand Montecassin; mais il a fait un héros d'un dénonciateur qui fut au nombre des étrangers étranglés dans la prétendue conspiration du marquis de Bedmar contre la république. (Daru,  *ibid.* , liv. XXXI, § 21 et 28.) Le poète français fait dépendre une grande partie de sa pièce d'un malheureux effort des deux amans Blanche et Montecassin, pour s'opposer aux desseins et aux menaces de Contarini, père de Blanche, et l'un des inquisiteurs, qui a destiné sa fille à Capello, son collègue. M. Niccolini a préféré mettre en évidence toute l'atrocité de ce tribunal hideux afin de relever le noble caractère de Foscarini qui ne se laisse effrayer ni par la prison, ni par l'interrogatoire, ni par les apprêts du supplice. Il a cru même ajouter à l'intérêt qu'inspire le jeune héros et à l'émotion des spectateurs, en peignant la tendresse et la douleur d'un père, qu'il suppose le doge lui-même, et qui embrasse vainement les genoux de son fils en le priant avec larmes de dévoiler un mystère dont l'explication ferait éclater son innocence et lui sauverait la vie. La catastrophe est à peu près la même dans les deux tragédies. L'amante vient en personne dévoiler sa honte pour sauver son bien-aimé; mais il n'est plus tems.

Quelques circonstances de la tragédie italienne présentent un grand intérêt. Thérèse, l'amante de Foscarini, qui, pour sauver son père de la prison dont il était menacé, a donné sa main à l'inquisiteur Contarini, voulant également sauver son amant en faisant connaître l'entretien qu'ils ont eu ensemble et l'innocence de Foscarini, parvient, on ne sait pas trop comment, à exciter un mouvement populaire, et cet incident hâte encore la mort de l'accusé. Thérèse n'a pas le tems d'apprendre le résultat de ses efforts; elle arrive enfin au tribunal; elle y voit le cadavre de son amant.... Contarini veut poignarder son épouse; Badar, l'un des inquisiteurs, arrête son bras: mais l'infortunée se tue elle-même, et tombe sur le corps de Foscarini. Le père du jeune homme est témoin de cette terrible catastrophe.

Il y a plus de mouvement dans la tragédie de M. Arnault; la péripétie en est encore plus frappante; mais la tragédie italienne a je ne sais quoi de plus mélancolique et des passions plus énergiques. La position de Thérèse, enchaînée au sort de Contarini qu'elle ne peut aimer, et séparée à jamais de Foscarini qu'elle ne peut oublier, si elle n'est pas neuve, est au moins déchirante; et M. Niccolini l'a retracée avec des couleurs qui n'appartiennent qu'à lui, et qui reproduisent à la fois l'esprit de la nation et celui du siècle.

Le poète italien s'est particulièrement attaché à dévoiler la conduite mystérieuse des inquisiteurs, leur pensée la plus secrète, et ce que leur conduite a eu de plus odieux.

La première scène du premier acte représente le sénat vénitien. Ainsi que dans l'exposition de la tragédie de M. Arnault, on y propose, discute et sanctionne la loi qui défend aux nobles toute correspondance avec les ministres étrangers. On s'attendait ici à des discours remarquables par la force des pensées et la chaleur des expressions: le lecteur détrompé devient plus sévère et juge avec rigueur quelques inconvenances que des beautés de détail ne déguisent pas assez. On peut faire une pareille observation sur la première rencontre du doge avec Foscarini son fils, de retour d'une mission chez les Suisses. (Act. 1<sup>er</sup>, sc. 4.) Le premier acte est presque entièrement consacré à la politique: vers la fin il change de ton, et prépare les événemens qui vont se passer. Ce défaut appartient au sujet; l'auteur le rachète par tant de beautés qu'on est très-disposé à le lui pardonner.

La troisième scène du second acte entre les inquisiteurs Lordano et Contarini est inutile pour la marche de l'action. Le lecteur ne prend aucun plaisir à cette répétition de maximes tyranniques.

Nous voulons bien ne pas trouver trop inconvenant que

Thérèse revient au lieu même où elle vient de s'entretenir avec son époux Contarini, afin d'y écouter Foscarini, son amant, qui lui chante une espèce de barcarolle qu'il avait composée avant de partir pour la Suisse. (Sc. 5, act. 2.) Mais ce qui nous semble tout-à-fait choquant, c'est la détermination que prend inconsidérément Thérèse de donner à Foscarini un rendez-vous dans son jardin; et l'excessive témérité de celui-ci qui s'expose à un pareil danger, lui qui connaît toute l'inimitié de son rival. Je sais bien que ce rendez-vous est une circonstance nécessaire de l'événement historique, et que si on l'omettait, le fait serait dénaturé... Mais je sais en même tems que

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

On peut toutefois pardonner à de jeunes amans une imprudence qui amène une des plus belles scènes de cette tragédie. (Sc. 2, act. 3.) On y retrouve quelques sentimens qui ont été exprimés plus d'une fois au théâtre et dans les romans; mais qu'importe s'ils sont naturels et inspirés par la circonstance et si l'auteur les approprie tellement à ses personnages qu'ils semblent dictés par la nature? Les deux derniers actes surpassent à nos yeux les précédens. On y remarque des beautés originales quoiqu'elles ressortent de situations déjà connues. C'est par là que M. Niccolini se fait admirer. Il donne un nouvel intérêt à ce que d'autres auteurs ont rendu commun et fatigant. La scène où les inquisiteurs interrogent Foscarini est du plus grand effet; aucun juge ne prononce un mot qui ne soit l'expression de la passion et qui ne convienne à son caractère. Le plus sanguinaire d'entre eux, Lorédan, dont la férocité inspire ailleurs le dégoût, nous frappe ici de la terreur la plus tragique.

Nous pourrions citer beaucoup de traits qui donneraient une haute idée du génie tragique de l'auteur et de la couleur de son style. Nous l'engagerons cependant à ne pas faire autant usage des *à parte*, surtout lorsque l'acteur habile doit indiquer sa pensée secrète par son geste. Nous désirerions aussi qu'il évitât certaines constructions et certaines phrases trop recherchées surtout pour exprimer une douleur vraie et profonde. Nous nous sommes beaucoup plus arrêté sur cette nouvelle tragédie que nous ne l'avons fait jusqu'ici sur tant d'autres qu'on a publiées en Italie; mais elle leur est évidemment supérieure, et l'auteur a déployé depuis long-tems un talent tout particulier dans ce genre de poésie, et un goût si pur qu'il pourrait servir d'exemple à tous ceux qui se lancent dans la même carrière. Nourri de l'étude des classiques anciens et modernes, et sachant apprécier leurs principes et leurs qualités, il peut ap-

prendre à ses concitoyens, et par ses préceptes et par son exemple, comment on doit profiter des modèles de l'art, quelles que soient l'époque, la nation et l'école qui les ont produits. En poursuivant sa route glorieuse avec ce caractère qui le fait généralement estimer de ses compatriotes, il obtiendra sans doute des succès encore plus flatteurs et sera signalé comme un des littérateurs et des citoyens les plus estimables dont s'honore aujourd'hui l'Italie.

F. SALFI.

*Ouvrages périodiques.*

33. — \* *Antologia, etc.* — Anthologie, journal des sciences, des lettres et des arts. N° 88 (avril 1828). Florence, 1828; cabinet scientifique et littéraire de G.-P. Vieusseux. In-8°.

On trouve dans ce cahier une lettre adressée à M. le professeur GAZZERI, sur la direction des aérostats, et deux planches où les moyens de direction sont représentés. Cette lettre nous apprend que des expériences assez encourageantes ont été faites sous les yeux de M. le professeur, mais sans nous donner aucune idée du but et des moyens de ces essais. On remarque aussi que l'auteur du projet sait bien ce que l'on a fait en Italie pour les progrès de la navigation aérienne, mais qu'il n'est pas au courant des travaux des savans et des artistes des autres nations sur le même objet. Les moyens qu'il propose sont analogues, mais très-inférieurs à ceux que MEUNIER, de l'Académie des sciences de Paris, avait soumis au jugement de cette Société avant la révolution. On n'y voit point l'ingénieur procédé par lequel Meunier élevait et abaissait son aérostat, et choisissait à son gré la couche atmosphérique où il lui convenait de se tenir. Il ne sera pas hors de propos de rappeler, dans cette occasion, le jugement que MONGE prononça sur l'expérience de ZAMBECCARI, lorsqu'il apprit les infortunes de cet aéronaute : « Je m'y attendais. Les Italiens, en général, ne se doutent point de la difficulté de ces sortes d'expériences, dont le succès ne peut être assuré que par la connaissance exacte de toutes les forces contre lesquelles un aérostat doit lutter, et le calcul rigoureux de celles qu'on leur oppose. » Il est évident que l'auteur du projet exposé dans cette lettre n'a rien calculé, qu'il n'a point comparé sa force motrice à la résistance qu'elle doit surmonter : le *devis mécanique* manque tout-à-fait, et, sans ce document indispensable, la raison et la prudence ne permettent point d'adopter sa proposition. Au reste, on voit avec satisfaction que l'art dont les savans se sont occupés dès son origine n'est point perdu de vue : de nouvelles recherches ten-

tées en Amérique et en Italie ne seront peut-être pas sans résultat. Puisque ces matières sont remises sous les yeux du monde savant, il est à désirer que le Mémoire de M. Meunier, qui avait été déposé à l'École du génie, à Mézières, prenne place dans le Recueil de l'Académie des sciences, et qu'il serve de modèle aux travaux ultérieurs sur l'aérostation. F.

## PAYS-BAS.

34. — \* *Essai de réponse aux questions officielles sur l'enseignement supérieur*, par MM. DE REIFFENBERG et WARNKOENIG. Bruxelles, 1828; Tarlier. In-8°.

On a vu dans la livraison précédente qu'une commission avait été nommée par le roi des Pays-Bas pour revoir les réglemens relatifs à l'enseignement supérieur. L'ouvrage que nous annonçons propose des réformes que nous voudrions voir adopter ailleurs qu'en Belgique. On y trouve un plan d'enseignement large, philosophique, libéral, et donnant toutes les garanties que peuvent désirer le prince et les sujets. Cette matière est traitée avec profondeur, et quoiqu'elle soit sévère en elle-même, on a su la rendre intéressante par la verve du style et l'originalité des réflexions : aussi l'*Essai de réponse* a-t-il fait la plus grande sensation et a-t-il été enlevé dès les premiers jours. C.

35. — *Lettre sur les aveugles*, faisant suite à celle de Diderot, ou Considérations sur leur état moral, etc., par A. RODENBACH, aveugle et membre du Musée des aveugles de Paris. Bruxelles, 1828. In-32 de 64 pages.

Ce petit volume se recommande de lui-même à l'attention des amis des sciences et de l'humanité, par le nom et la situation de son auteur. Les principaux faits qui concernent cette classe d'êtres peu ou mal observés jusqu'ici y sont résumés avec clarté et précision. M. Rodenbach s'attache à justifier les aveugles de certaines imputations dont ils ont été bien à tort l'objet, et réfute les assertions hasardées auxquelles leur développement moral a donné lieu. « Une chose digne de remarque, dit-il (p. 13), c'est l'adresse avec laquelle les aveugles sentent les rapports qui existent entre le son de voix et le caractère. Ceux qui sont instruits lisent, pour ainsi dire, dans l'âme avec une finesse et un talent que possèdent rarement les personnes douées du sens de la vue. Ils reconnaissent les bossus à la voix, ce qui n'étonnera pas ceux qui ont quelques notions de physiologie; mais ce qui est plus extraordinaire, c'est que dernièrement dans une soirée donnée à l'hôtel de Suède, à Bruxelles,

un aveugle a su dire l'âge de toutes les personnes de la Société, d'après le son de leur voix, et cela avec une exactitude qui étonna tous ceux qui étaient présens. » L'ouvrage est terminé par une biographie des aveugles de tous les tems. Il forme, comme on voit, un complément de cette lettre fameuse de Diderot où il y a de fort bonnes et de fort mauvaises choses, et qui le fit envoyer à la Bastille. Nous croyons qu'après Diderot et M. de Rodenbach, il y a encore beaucoup à dire sur l'état moral et intellectuel de l'individu que la nature a privé de ce sens de la vue auquel nous devons tant, et nous savons que notre estimable collaborateur, M. DUFAU, l'instituteur actuel de l'établissement de Paris, prépare un travail spécial sur ce sujet, dans lequel il présentera le fruit de ses observations et s'efforcera de remplir les lacunes laissées par ses devanciers. J.

36. — *Godsdienstig en zedekundig Handboek voor Gevangenen*, etc. — Manuel religieux et moral à l'usage des détenus, par M. W. H. SURINGAR. Amsterdam, 1828; H. Van Munster. In-8° de 348 pag.

La Société pour l'utilité publique, si justement célébrée pour l'activité et le désintéressement avec lesquels elle s'applique à augmenter la moralité et les lumières des classes inférieures, mais qui n'est pas toujours servie comme elle mériterait de l'être par les écrivains qu'elle emploie ou dont elle couronne les ouvrages, a fait imprimer celui de M. SURINGAR de Leenwarden. Cet auteur, membre de l'association pour l'amélioration morale des prisonniers (*tot zedelyke Verbetering der Gevangenen*), est un de ces hommes qui, comme l'estimable M. Appert, ne dédaignent point de descendre dans les prisons, et d'aller chercher des hommes parmi ceux mêmes que la loi semble avoir retranchés du genre humain. Son livre est écrit dans le même but que celui de M. L.-P. DE JUSSIEU, intitulé *Antoine et Maurice*, et répond aux mêmes besoins. — Nous rappellerons à cette occasion qu'il y a environ deux ans, plusieurs gens de lettres se réunirent à Bruxelles dans l'intention de rédiger des ouvrages populaires à l'usage des habitans des campagnes. Ce projet, auquel il n'a point été donné de suite, ne pourrait-il pas recevoir aujourd'hui un commencement d'exécution?

DE REIFFENBERG.

#### *Ouvrages périodiques.*

37. — *Tydchrift voor de Wysbegeerte*. — Journal pour la philosophie. La Haye, 1828; A. J. Van Weelden. In-8° de 80 et 32 pag.

Nous avons, sur la foi d'un *prospectus*, recommandé l'entreprise de MM. KIELHL et F.-X. DE BROUWER (*Rev. Enc.*, t. 38, p. 533). Quoique ces docteurs, comme ils s'intitulent, ne fussent aucunement connus dans la république des lettres, nous avons applaudi avec empressement au projet seul de rendre compte des travaux philosophiques les plus récents, et, sans nous attendre à une critique profonde et indépendante, nous comptions du moins sur de l'exactitude et de la probité. Nous étions dans l'erreur; mais ce qu'il y a de pis, nous y avons induit nos lecteurs. En conséquence nous leur devons une réparation, et tout nous fait une loi de leur apprendre que le recueil des docteurs KIELHL et F.-X. DE BROUWER n'est qu'un libelle. La manière *infame* dont on y traite certains écrivains dignes d'estime, entre autres M. E. DUCRE-TIAUX, a révolté tous les honnêtes gens. Environ soixante pages d'injures et de mensonges, c'est trop, c'est beaucoup trop. On aurait pu passer à ces pamphlétaires leur pédantisme rauque et ignorant, leur style incorrect et plat, mais leur mauvaise foi et leur impudence méritent correction, et nous la leur administrons sans détour. Il s'est formé depuis quelque tems aux Pays-Bas, patrie du bon sens, une école qui a pris sur elle de le combattre à mort. Ses champions les plus intrépides sont un israélite converti et un médecin fanatique. A eux s'est réuni malheureusement un homme de talent, le poète BILDERDYCK; mais hors lui, rien de plus médiocre que cette coterie. Écoutez ces messieurs, la vaccine est une chose épouvantable en politique; les rois ne sont pas liés à leurs sermens à l'égard de leur peuple; Racine est un froid versificateur, et David un peintre détestable, mais qui sait pourtant dessiner. Les docteurs KIELHL et F.-X. DE BROUWER sont encore au-dessous de ces infortunés déclamateurs, et pour les idées et pour le style, si l'on peut appeler style une nomenclature non interrompue de termes outrageans et d'invectives furibondes.

DE REIFFENBERG.

## LIVRES FRANÇAIS.

### *Sciences physiques et naturelles.*

38. — \* *Collection de Mémoires pour servir à l'histoire du règne végétal*, par M. A. Pyr. DE CANDOLLE, membre du conseil souverain de la république et du canton de Genève, professeur d'histoire naturelle à l'académie, etc. *Premier Mémoire sur la*



*famille des mélastomacées.* Paris, 1828; Treuttel et Würtz. In-4° de 84 pages, accompagné de dix planches gravées; prix, 10 fr.

L'illustre auteur du *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis* a senti la difficulté d'exprimer, dans les phrases nécessairement concises qui servent à caractériser les genres et les espèces de plantes, les diverses particularités importantes propres à fixer l'opinion des botanistes sur les divers sujets qui sont traités dans cet ouvrage, et il a formé le dessein de publier une suite de Mémoires sur chaque famille de végétaux et sur les espèces qui la composent. Ces écrits, déjà publiés pour la plupart dans des collections académiques, s'y trouvent isolés, et ne se prêtent pas l'appui mutuel qui résulte de travaux exécutés sur un même plan. Les botanistes, embarrassés par la multitude immense des détails sur les objets qui enrichissent la nature et entrent dans la construction d'un édifice aussi vaste, où toutes les merveilles du règne végétal sont exposées, savent bien maintenant que ces vues générales sont la chose importante en botanique, et que c'est sur ces idées essentielles qu'il faut diriger les études. Des commentaires de ce genre faits par un homme d'un mérite aussi éminent que M. de Candolle ne peuvent manquer d'être faits avec talent. Le premier des Mémoires présentés est une revue de la famille des *mélastomacées*; végétaux tous exotiques, voisins des myrtes et des salicaires, que l'insertion des étamines a fait placer dans la division des caliciflores polypétalées. Dix planches représentent les figures des plantes de cette famille qui sont peu connues des botanistes. On doit louer le zèle de l'auteur pour cette intéressante publication et l'encourager à la continuer, s'il le peut du moins sans entraver les autres travaux dont il fait jouir trop lentement le public, malgré l'activité et le soin qu'il y apporte.

FRANCOEUR.

39. — \* *Principes de physiologie médicale*, par Isid. BOURDON, de l'Académie royale de médecine, médecin des dispensaires. Paris, 1828; Baillièrre et Gabon. 2 volumes in-8° de 939 pages; prix, 12 fr.

M. Isid. Bourdon a divisé son sujet en sept livres intitulés : de la vie; du système nerveux et de ses fonctions; histoire des sensations; de l'intelligence; des mouvemens de l'homme; du sommeil; du sang et de ses produits. Ainsi qu'on le voit par cette énumération, laissant de côté ce qui dans la science de l'homme est peu propre à inspirer de brillantes considérations, il s'est surtout attaché aux questions les plus curieuses, les plus faites pour intéresser généralement, et les traitant avec un style vif et léger, il porte des jugemens tranchans sur les

choses et sur les personnes, décide d'un mot et comme en se jouant les difficultés les plus épineuses, sans jamais fatiguer l'attention même par les digressions qu'il se permet. Son ouvrage, semé de nombreuses saillies, n'a rien de la marche lourdement méthodique de certains traités de physiologie où l'on n'a voulu rien avancer sans preuve, où toutes les opinions sont mûrement discutées. A la vérité, sous cette forme quelque peu superficielle on trouve souvent d'ingénieux aperçus, d'heureux rapprochemens, même des idées profondes; et peut-être l'auteur ne trouvera-t-il que des élémens de succès pour ce livre, et dans ce que nous regardons comme des défauts, et dans les qualités que nous lui reconnaissons. En général on cherche à s'amuser autant qu'à s'instruire, et les propositions les plus hasardées, les plus paradoxales, ont par cela même quelque chose de piquant qui attire le lecteur, quand elles sont du reste présentées avec assurance et lorsque l'auteur possède le talent d'écrire.

Déjà connu par des recherches sur divers points de physiologie, accueillies favorablement et dont il rappelle soigneusement la mémoire, M. Bourdon a eu, suivant nous, le tort de croire qu'il était possible d'improviser, sur un nouveau plan, les principes d'une science aussi vaste et dont il cherche encore à étendre les limites, en y comprenant les faits relatifs à l'homme malade; car, ainsi qu'il le dit en commençant, il a pris pour texte la vie, la santé, la maladie et la mort. Si l'on observe que beaucoup des questions qui l'ont occupé de préférence appartiennent à peu près autant à la psychologie qu'à la physiologie, que par suite leur solution dépend du parti qu'on adopte en philosophie; que l'école qu'on désigne sous le nom d'éclectique, et qu'il serait mieux d'appeler spiritualiste, sous la bannière de laquelle il paraît se ranger, commence à peine chez nous son établissement, et est encore, de l'aveu de ses principaux adeptes, toute remplie d'incertitudes, on verra, qu'indépendamment des difficultés inhérentes à la matière, il y avait bien des motifs pour qu'on se donnât la peine de mûrir une pareille œuvre. Il nous serait facile de montrer, par des citations, que les idées de l'auteur sont loin d'être suffisamment arrêtées, ou qu'il compose avec trop de précipitation, bien qu'il nous apprenne dès la première page que ce livre est le fruit des observations réfléchies de dix années. Nous nous bornerons à rapprocher les deux phrases suivantes; on lit, page 324: « Il y aurait à faire le tableau des plaisirs et des douleurs de l'homme; assurément la dernière colonne serait plus courte que l'autre », et à la p. 403: « Dans la vie même heureuse il y a plus de sujet de crainte que

d'espérance, plus de maux que de biens, plus de souffrances que de plaisirs, plus de vices que de vertus; le bonheur est purement illusoire, et le malheur plus réel et plus positif.»

RIGOLLOT fils.

40. — *Manuel de thérapeutique et de matière médicale*, suivi d'un *Formulaire pratique*, par L. MARTINET, D. M. Paris, 1828; Gabon. In-18 de 580 pages; prix, 6 fr.

Cet ouvrage est divisé, comme l'annonce le titre, en trois parties très-distinctes : dans la première, intitulée *Thérapeutique*, l'auteur passe en revue toutes les maladies, et indique avec quelques détails les diverses médications qu'on leur oppose, ainsi que les variations que doivent éprouver ces médications dans les différentes périodes de la maladie ou selon les complications accidentelles. Les affections des organes contenus dans les trois grandes cavités viennent en premier lieu, et d'abord celles de l'encéphale, puis ensuite celles des tissus, et enfin l'auteur termine par les fièvres et les empoisonnements. La deuxième partie est un abrégé de matière médicale dans lequel les noms des principales substances employées de nos jours en pharmacie sont disposés en ordre alphabétique et suivis de la classification de la substance, quand elle appartient à un ordre naturel, et de l'indication de ses propriétés physiques, de sa composition chimique, de ses modes d'action et d'administration, et même du nom des substances qui en détruisent l'effet. Cette dernière addition nous semble une heureuse idée, et était nécessaire pour compléter le tableau. Nous louerons encore l'auteur d'avoir fait suivre le nom français de la substance du nom latin : habitués à ne prescrire qu'en français, les médecins français éprouvent ordinairement quelque difficulté à comprendre les écrivains étrangers qui font toutes leurs prescriptions en latin; quelquefois même il peut résulter de ce défaut d'habitude des erreurs fâcheuses pour les malades.

La troisième partie est un formulaire abrégé contenant 220 formules de bains, de tisanes, de pilules, de potions. C'est la première partie surtout qui a dû coûter quelque travail à l'auteur; car réunir ainsi en 390 pages in-18 la thérapeutique de toutes les maladies qui peuvent affecter l'espèce humaine n'était pas chose très-facile. Aussi y en a-t-il quelques-unes qui ont été oubliées, et d'autres traitées avec négligence. Par exemple, les fièvres dites essentielles, et qui sont toutes comprises sous le nom de *typhus*, n'ont obtenu que quatre pages du manuel, et cependant que de maladies diverses comprises sous ce titre, qui renferme la partie la plus difficile et peut-être même la seule vraiment difficile de la médecine! Au reste

ne soyons point exigeans, et convenons que ce sujet ne pouvait même être abordé convenablement dans un manuel. C'est à l'occasion des fièvres ou typhus que l'auteur déclare se ranger entièrement du côté des solidistes exclusifs. Il y a dix ans cette déclaration aurait été considérée comme une concession faite à l'intolérance d'une école naissante, mais aujourd'hui que tant de bons esprits et l'expérience ont démontré les funestes effets d'une doctrine aussi exclusive, elle se trouve en arrière de l'état actuel de la science. Aussi la foule elle-même ne suit-elle plus aveuglément cette école célèbre que nous avons vue pour ainsi dire naître, et qui, bien qu'elle ait rendu de grands services à la médecine, n'en avait pas moins imprimé une fausse direction à l'observation.

En résumé, l'ouvrage de M. Martinet n'est pas sans mérite, il peut être utile aux élèves qui commencent l'étude de la thérapeutique. Cependant, comme tous les manuels, il a le grand défaut de ne donner de la science qu'il traite qu'une connaissance très-insuffisante, et ici les conséquences en sont bien plus fâcheuses que dans la plupart des autres cas. Ce livre, par la nature de son sujet, plaira beaucoup aux gens du monde et aux *guérisseurs* de toutes les classes. Trouver dans une seule page le traitement d'une maladie avec toutes ses complications, pour bien des gens ce sera un trésor, mais qui deviendra funeste pour eux, pour leurs amis, pour ceux enfin qui leur accorderont leur confiance. On pourrait encore citer beaucoup d'autres résultats de cette manie de réduire tout en manuels, qui souvent n'a pas d'autre effet que de mettre entre les mains d'un vulgaire ignorant des armes dont il ne peut savoir se servir, et dont cependant il brûle de faire usage; mais nous nous écarterions de notre sujet, et nous craindrions de déprécier le Manuel thérapeutique, qui peut être utile sous plus d'un rapport.

G.... D. M. P.

41. — \* *Traité complet de l'art du dentiste d'après l'état actuel des connaissances*, par P. MAURY, dentiste de l'École royale polytechnique. Paris, 1828; Gabon. In-8<sup>o</sup> de 520 pages; prix, 16 fr.

Les plus habiles anatomistes, les Hunter, les Cuvier, les Béclard, ont étudié soigneusement le mode de formation et la structure des dents, et montré ce qui les caractérise et les distingue du reste du squelette. Les médecins ont porté leur attention sur les accidens qui accompagnent leur sortie et rendent souvent la première dentition si périlleuse, ils ont indiqué le traitement auquel il fallait alors recourir. Les maladies propres aux dents elles-mêmes, les diverses opérations qu'elles néces-

sitent soit pour les disposer régulièrement, soit pour borner leur carie, soit pour les extraire lorsqu'elles ne peuvent plus être conservées, sont du ressort de la chirurgie. Mais comme il est une foule de petits soins, utiles à leur conservation, que les chirurgiens détournés par d'autres occupations pourront souvent négliger, que leur extraction pour être bien faite demande une habitude particulière, ces légères opérations sont devenues le partage d'une classe de personnes qui s'y sont spécialement adonnées. Cependant ce qui motive surtout l'établissement des dentistes, et en fait une profession distincte, c'est l'extension qu'a prise chez eux l'art de remplacer par des dents artificielles celles dont l'âge ou des maladies ont occasioné la perte. Leur fabrication exige des connaissances mécaniques et des mains exercées aux travaux de l'orfèvrerie, de l'art de l'émailleur et du porcelainier.

M. Maury a réuni dans ce volume, écrit avec clarté et précision, ce qu'on sait de plus positif sur les dents et leurs maladies, et il l'a sagement emprunté en grande partie à nos meilleurs ouvrages d'anatomie et de médecine. En traitant des procédés opératoires et en décrivant les instrumens à l'aide desquels on les exécute, il a fait connaître divers perfectionnemens nouveaux, dont plusieurs sont de son invention; mais il s'est surtout étendu, ainsi qu'il le devait, sur la mécanique dentaire, c'est-à-dire l'art de fabriquer les dents artificielles, soit au moyen de substances animales comme celles de l'hippopotame, soit celles dites incorruptibles faites avec une sorte de porcelaine. Les détails dans lesquels il est entré à ce sujet étaient nécessaires, bien qu'il en ait déjà, il y a quelques années, donné une partie dans son ouvrage intitulé *Manuel du dentiste*. Celui qu'il publie aujourd'hui, plus complet et accompagné de planches fort utiles pour l'intelligence du texte, ne peut manquer, selon nous, d'obtenir un succès mérité.

RIGOLLOT fils.

42. — *Les Médecins français contemporains*; par J. L. H. P., 2<sup>me</sup> livraison. Paris, 1828; librairie de l'industrie, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 10; Gabon, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n° 10. In-8° de 108 pages; prix, 2 fr. 50 c. la livraison. (V. *Revue Encyclopédique*, t. XXXVI, p. 165, l'annonce de la première livraison).

On trouve dans cette livraison les noms de MM. *Chaussier, Desgenettes, Dubois, Pelletan, Récamier, Richerand, Landré-Beauvais, Dupuytren, Chomel, Marjolin* et *Desormeaux*. L'auteur consacre à l'histoire de chacun de ces médecins quelques pages dans lesquelles il fait connaître succinctement

leurs travaux, les services qu'ils ont rendus à la science, l'éclat que quelques-uns d'entre eux ont répandu sur la faculté de Paris par leurs brillantes et instructives leçons, et les défauts qui souvent s'unissent à de beaux talens.

Dans un article séparé, l'auteur voulant flétrir l'autorité qui les a nommés, a réuni les noms de MM. *Découx*, *Clairon*, *Fizeau*, *Guilbert* et *Bougou*, qu'il déclare incapables de remplir les fonctions qui leur ont été confiées, et il émet le vœu de voir rétablir les concours qui éloignent du professorat l'intrigue et la médiocrité. La troisième livraison doit paraître incessamment.

43. — *Discours sur Philippe Pinel, son école, et l'influence qu'elle a exercée en médecine, prononcé devant la Société médicale d'émulation de Paris, dans sa séance publique du 5 décembre 1827; par BRICHETEAU, membre résidant. Paris, 1828; imprimerie de C. L. F. Pauckoucke, rue des Poitevins, n° 14. In-8° de 20 pages.*

En prononçant ce discours devant la société médicale d'émulation, M. Bricheteau a voulu payer un tribut de reconnaissance au père de la médecine française. En effet, ce n'est que depuis les travaux de Pinel qu'on a su étudier. Il a donné l'impulsion au génie de Bichat, et M. Broussais lui-même s'est long-tems vanté de l'avoir eu pour maître. Nous ne donnerons pas l'analyse de ce discours qui a besoin d'être lu tout entier, mais nous dirons que de tous les médecins du siècle, personne n'a plus mérité de la science, et que les progrès que la médecine fait tous les jours sont encore l'ouvrage de Pinel. D.

44. — \* *Éléments d'algèbre, à l'usage des élèves qui se destinent à l'École polytechnique, à la Marine, à l'École militaire de Saint-Cyr et à l'École forestière, par le baron REYNAUD, examinateur pour l'admission à ces écoles, etc.; ouvrage adopté par l'Université. Septième édition. Paris, 1828; Bachelier. In-8° de 592 pages; prix, 7 fr. 50 c.*

En annonçant cette nouvelle édition de l'algèbre de M. Reynaud, nous nous trouvons naturellement amenés à émettre quelques réflexions sur l'École polytechnique, les ouvrages de ce savant étant principalement destinés à préparer les élèves aux exercices publics qu'ils doivent subir pour y entrer. Déjà pourvus d'une certaine instruction scientifique, plus de quatre cents jeunes gens sont appelés chaque année à ces concours solennels. A peine 100 ou 120 sont admis : cependant la marine seule, qui ne reçoit que 6 élèves par promotion (non compris le génie maritime) en leur offrant un débouché facile, se créerait de nouvelles sources de gloire et de prospérité, par

l'acquisition de nombreux officiers animés du même esprit de perfectionnement que leurs camarades de l'artillerie, du génie militaire et des ponts et chaussées. Quelques personnes pensent que, dans la marine militaire, il faut plus de résolution que de science, et ils croient en conséquence que le corps de ses officiers ne doit pas être un corps savant, comme si les annales de l'artillerie et du génie militaire étaient devenues moins glorieuses, depuis trente années que ces armes spéciales se recrutent à l'École polytechnique; comme si, en 1814 et 1815, les élèves même de l'École avaient montré moins de bravoure que les autres jeunes Français.

Sous l'empire, l'École recevait annuellement de 160 à 180 élèves. S'il en est autrement aujourd'hui, ce n'est pas que les sujets capables manquent, ni même que les services publics soient encombrés. La principale raison est dans la disposition intérieure des bâtimens de l'École, qui, par suite de certains changemens bien ou mal entendus, ne peuvent loger autant de monde qu'autrefois. Les collèges royaux de Paris, joints aux pensions de MM. Dabot, Gasc, Mayer, Barbet, et de quelques autres, suffiraient pour alimenter ce nombre. Ces établissemens sont de véritables pépinières d'excellens élèves, dont un grand nombre, par le défaut de places suffisantes, ne peut pas atteindre le but qui a été l'objet d'un travail opiniâtre, pendant deux, trois, et quelquefois quatre années. Pourquoi le gouvernement ne donne-t-il pas plus d'extension à cette École polytechnique que toute l'Europe nous envie, qu'on a cherché vainement à imiter à Saint-Petersbourg, à Vienne, à Naples, en fondant des institutions incomplètes, au sortir desquelles les officiers ne seraient pas toujours jugés capables d'être admis à notre école française, déjà célèbre par les talens supérieurs qu'elle a fournis à l'Académie des Sciences, et par tant d'hommes distingués dans toutes les carrières.

Dans cette édition, M. Reynaud a éclairci quelques difficultés de l'algèbre. Si la *Revue Encyclopédique* était un recueil plus spécialement consacré aux sciences exactes, nous entre-riions dans des détails à cet égard, et nous ne manquerions pas de faire connaître une démonstration nouvelle de la *formule du binôme de Newton* pour un exposant quelconque. Elle se fonde sur la considération des polynômes dérivés, et nous paraît avoir beaucoup d'analogie avec la manière ordinaire d'obtenir la *formule de Taylor*, et, à priori, celle dite de *Maklaurin* dans le calcul différentiel. M. Reynaud, ayant été pendant quelques années répétiteur d'analyse à l'École polytechnique, a dû naturellement puiser dans ces considérations

transcendantes l'idée fondamentale de sa démonstration, et cet emprunt nous semble heureux.

45. — \* *Manuel d'applications mathématiques, usuelles et amusantes, etc.*; par T. RICHARD. PARIS, 1828; Roret. In-12 de 336 pages; prix, 3 fr.

Depuis long-tems, les meilleurs esprits sont d'accord sur la mauvaise direction imprimée à l'instruction publique, toute théorique, toute superficielle, peu susceptible d'applications à l'usage habituel de la vie, et bien plus propre à exercer la mémoire des mots que l'intelligence des idées. L'enseignement élémentaire des sciences physiques et mathématiques, en recevant quelque extension dans nos collèges royaux, a apporté une modification importante à l'ancien système, sans le réformer encore. Cet enseignement même participe des vices reprochés à cette vague instruction. Consultez les meilleurs élèves des cours de mathématiques sur les applications immédiates de leurs théories, ils ne savent que répondre, avec leurs notions générales et assez étendues sur la science des grandeurs. Ils ont, il est vrai, fortifié leur intelligence et donné de l'activité à leur pensée; mais voilà toute l'utilité qu'ils ont retirée d'études longues, pénibles et trop souvent infructueuses. La règle et le compas leur sont aussi étrangers qu'à leurs camarades de rhétorique. Lever le plan de leurs propriétés serait pour eux chose impossible, quoiqu'ils possèdent bien au-delà des connaissances théoriques sur lesquelles repose cette application journalière des premiers principes de la géométrie et de la trigonométrie. Cependant, deux ou trois séances sur le terrain, avec des instrumens, suffiraient pour en faire de meilleurs *géomètres* que ceux qui, décorés de ce nom savant, sont chargés, dans les partages de famille et les autres opérations analogues, de diviser et de répartir les propriétés foncières.

Les Anglais, qui cherchent surtout dans les sciences leur côté utile et praticable, sont riches en ouvrages élémentaires de tout genre. Là se trouvent réunis et rattachés par leur lien naturel les principes de la théorie et de la pratique; c'est là que le peuple va chercher des idées justes et rectifier des erreurs enracinées; c'est en partie dans cette éducation pratique et théorique de tous les instans qu'il puise ce bon sens éclairé qui le place si haut parmi les nations industrielles et civilisées. Applaudissons nous donc de voir nos compatriotes entrer dans une si bonne voie. Les ouvrages de MM. Dupin, Desnanot, Poncelet, et de leurs émules, annoncent que le besoin de populariser les premiers élémens des mathématiques est vivement senti. Quels sont, en effet, les arts qui ne font pas des emprunts



à l'analyse mathématique? Sans nous élever à ses hautes et belles applications, à l'astronomie, à la physique, à la mécanique, à l'architecture, à l'art militaire et à la science des constructions, en nous bornant à quelques-uns des sujets traités dans le livre que nous annonçons, n'y voyons-nous pas des applications faciles et ingénieuses aux machines élémentaires : le levier, la poulie, le treuil, la vis, les moufles, etc.; celles qui se rapportent à la construction des ponts suspendus, à la résistance des bois, à la résistance des cordes, au pendule, au baromètre, et par suite à la mesure de la hauteur des divers points de la surface du globe au-dessus du niveau des mers; au choc des corps, et par conséquent au jeu de billard, aux pesanteurs spécifiques et aux corps flottans, aux jets d'eau, aux vibrations des cordes, à l'art de tracer des cadrans dans toutes les positions, au lever des plans et au nivellement, au mesurage des bois, au jaugeage des tonneaux, etc.; toutes applications utiles ou curieuses des théories enseignées dans les collèges, et dont ne se doutent pas les élèves qui les apprennent, ni parfois ceux qui les enseignent.

Cet ouvrage, renfermé dans un cadre trop resserré, a dû coûter beaucoup de recherches; c'est un livre essentiellement utile et qui annonce des connaissances très-variées dans les mathématiques pures et appliquées. Pour toute critique, nous engagerons l'auteur à réduire dans sa prochaine édition le chapitre qui traite du calendrier grégorien, où se trouvent cependant des détails historiques très-précieux, et à le remplacer par des tables usuelles, telles que celles qui sont déjà comprises dans ce petit traité, sur les annuités, les intérêts composés, les dilatations des solides, les hauteurs barométriques, etc.

Ad. GONDINET.

46. — \* *Traité de la chaleur et de ses applications aux arts et aux manufactures*; par E. PÉCLET, ancien élève de l'École normale, ex-professeur des sciences physiques au collège royal de Marseille, et de chimie appliquée aux arts, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, 1828; Malher et compagnie. Deux volumes in-8° ensemble de 930 pages, avec un atlas de 26 grandes planches gravées en taille-douce; prix, 21 fr.

L'auteur de cet estimable ouvrage a compris l'étendue des besoins de l'industrie; il sait combien les expériences sont incertaines pour guider le manufacturier et assurer ses succès: long-temps livré à l'enseignement public des branches de physique les plus utiles aux arts, il a senti que les théories n'ont pas encore reçu le développement nécessaire pour que les praticiens puissent se les approprier; et il s'est livré à une suite

de recherches, toutes plus curieuses et plus importantes les unes que les autres, pour compléter cette instruction. Tantôt il s'empare des découvertes des Dalton, Watt, Gay-Lussac, Clément, Dulong, etc., et en indique l'emploi dans les cas mêmes où l'on ne peut espérer que des approximations, lorsqu'on veut les appliquer : tantôt il dispose des appareils avec habileté pour mettre en évidence les faits qu'il désire établir. L'ouvrage qu'il publie est le résumé de tous les résultats qu'on a obtenus jusqu'à ce jour, dont l'ensemble forme une branche importante de la physique appliquée aux arts.

Après avoir fait l'exposé de la théorie physique de la chaleur, savoir, les lois de la propagation du calorique, et celles du calorique latent, M. Pécelet traite des divers combustibles, donne la mesure de la quantité de chaleur que développe chaque espèce, et explique les moyens de la produire avec plus d'avantage. Vient ensuite l'exposition des principes qui se rapportent aux mouvemens de l'air chaud, et à l'influence de la forme et de la courbure des canaux par lesquels il s'écoule.

L'application de ces principes est faite ensuite à la forme des cheminées, à la vitesse de l'air et des gaz qui y montent pour se répandre dans l'atmosphère, à l'influence des vents, des rayons solaires, etc. Cette fin du premier volume contient un grand nombre de comparaisons indispensables aux personnes qui veulent disposer les appareils utiles aux arts, de la manière la plus fructueuse et la plus économique. On y trouve des expériences variées très-curieuses, et dont les résultats excitent souvent la surprise. L'auteur signale une erreur qui a été commise par des professeurs très-distingués, sur la vitesse de l'air chaud qui s'élève dans une cheminée, erreur d'autant plus importante à détruire, qu'elle s'est répandue dans plusieurs ouvrages estimables, et est adoptée comme un théorème régulateur de la matière. Il tient ensuite compte du frottement contre les parois, et réfute diverses opinions défectueuses, en se servant du raisonnement et de l'expérience.

On trouve dans ce livre des notes où M. Pécelet donne toutes les formules algébriques qu'il tire des théories. Les équations sont aujourd'hui un élément nécessaire de tout traité de physique, et, s'il convient d'en rédiger le texte de manière qu'il puisse être compris par tous les lecteurs qui se livrent aux travaux des arts, il faut aussi faire la part de l'ami des sciences, qui ne peut se contenter d'aperçus superficiels, et désire tirer en toute rigueur les conséquences de la théorie. M. Pécelet a satisfait à cette double obligation.

Le second volume traite d'abord de la vaporisation; la forme

et la qualité des chaudières, les procédés d'alimentation, les soupapes de sûreté et les plaques fusibles ou élastiques, les manomètres, les fourneaux, les canaux de circulation de la fumée, font tour à tour le sujet des explications. Tous les procédés de distillation, d'évaporation et de séchage sont passés en revue. L'ouvrage traite ensuite de ce qui se rapporte à l'échauffement des gaz; les poêles, les calorifères, le chauffage à la vapeur, sont examinés dans tous leurs détails; et l'auteur compare les divers avantages et les défauts particuliers de chacun de ces appareils; cette critique est du plus grand intérêt pour les arts et les usages domestiques. Enfin, le livre est terminé par l'exposition des procédés employés pour refroidir les substances tant solides que fluides.

En général, l'ouvrage de M. Pécelet se recommande par une grande clarté de style, des vues judicieuses, des expériences bien faites, et une exacte connaissance de la matière. Il doit être le manuel de toutes les personnes qui s'occupent des modifications qu'éprouvent les corps par l'influence de la chaleur; et par conséquent de toutes celles qui se livrent à l'industrie; car il n'est peut-être pas une exploitation qui n'ait besoin, du moins indirectement, de la chaleur. Mais les fabricans de machines à vapeur, et les manufacturiers qui emploient ces admirables appareils, doivent incessamment méditer les leçons de M. Pécelet, non-seulement pour économiser le combustible, mais pour ménager la vie des hommes et donner plus de perfection aux produits, en assurant plus de régularité aux mouvemens qu'ils veulent créer.

FRANCOEUR.

47. — *Manuel du constructeur de machines à vapeur*, par M. JANVIER, officier au Corps royal de la marine. Paris, 1828; Roret. In-18 de 290 pages, accompagné de 2 planches; prix, 2 fr. 50 cent.

On trouve dans ce petit ouvrage la description de quelques-unes des machines à vapeur le plus en usage, tant à basse qu'à haute pression; l'auteur expose les calculs d'où l'on peut déduire la force d'un de ces appareils, et déterminer les dimensions et l'épaisseur des parois de la chaudière. Tout est conforme à ce qu'on pratique ordinairement, et le lecteur y prend une idée juste de la théorie, et de la manière de l'appliquer aux besoins des arts. Il nous a paru que le titre du livre était un peu ambitieux; car on doute que le constructeur de machines à vapeur se puisse contenter des principes et des éclaircissemens qui y sont exposés: on n'y trouve aucune discussion sur les avantages et les inconvéniens des diverses modifications qu'on peut faire subir aux parties de l'appareil pour

économiser le combustible, ou l'eau; pour assurer les effets dans les circonstances difficiles; pour empêcher les explosions, etc. Mais on comprend aisément que ce n'est pas dans un ouvrage d'aussi peu d'étendue qu'on peut espérer de trouver des détails de ce genre. Ce qu'on doit dire, c'est que le livre contient des vérités clairement exprimées, et qui, si elles ne suffisent pas pour les entrepreneurs de machines à vapeur, donnent cependant une connaissance exacte des dispositions et des effets de ces appareils. M. Janvier ne nous a pas paru exercé à écrire des livres pour l'instruction du public, et son style se ressent quelquefois de trop de précipitation, ou du peu d'habitude de rendre ses idées. Mais ces légers défauts disparaîtront dans une nouvelle édition, et nuisent peu au mérite du fond de l'ouvrage. FRANCOEUR.

48. — \* *Table des principales positions géonomiques du globe*; recueillies et mises en ordre d'après les autorités les plus modernes; par Ph. J. COULLIER. Paris, 1828; Hector Bossange, quai Voltaire, n<sup>o</sup> 11. In-8<sup>o</sup>; prix, 12 fr.

Cet ouvrage manquait aux sciences géographiques, et cependant il en est peu qui soient d'une aussi grande utilité. Ce n'est, à la vérité, qu'une compilation; mais combien elle a dû nécessiter de lectures, de recherches et de soins, pour la correction des épreuves, où tant de noms de lieux et de chiffres de longitude et de latitude se trouvent accumulés! « C'était de l'astronomie que la géographie, livrée jusqu'ici au hasard des conjectures, attendait, a dit Laplace, les lumières nécessaires pour fixer irrévocablement les positions géographiques. » Cette vérité a servi de guide à l'auteur dans la construction de ses tables. Les élémens en existaient dans la connaissance des tems et dans une multitude de relations ou de mémoires scientifiques; il fallait les y rechercher. Sept mille trois cents positions au moins y sont rapportées dans l'ordre alphabétique sur cinq colonnes, dont la première porte les noms, la seconde l'indication des parties du monde, la troisième les latitudes, la quatrième les longitudes, la cinquième enfin le nom des autorités d'après lesquelles les latitudes et les longitudes ont été marquées. Quelques notes contiennent de brèves observations ou discussions sur les différences qui se trouvent entre les résultats de divers observateurs; car l'auteur a écrit quelquefois pour les lieux remarquables des chiffres puisés dans deux ou trois autorités respectables, lorsqu'elles ne se trouvaient pas tout-à-fait d'accord. Il pense qu'on a avancé à tort qu'en pareille circonstance il fallait prendre un chiffre moyen entre les observations différentes. Ces termes moyens s'éloignent

souvent à tel point des chiffres qui résultent d'observations postérieures, faites par des hommes plus exercés, ou calculées par des méthodes et des tables nouvelles, qu'il semblerait impossible de choisir des déterminations plus viciieuses. M. Coullier a rencontré un obstacle à la précision de ses tables en quelques points, par l'effet de la négligence de certains observateurs qu'il serait trop dur de taxer d'ignorance, mais qu'il serait imprudent de croire infaillibles. Il s'agit de déterminations très-différentes qu'on trouve trop souvent dans le même ouvrage : à quel chiffre s'arrêter, lequel choisir en pareil cas ? « Les cartes ne sauraient résoudre la difficulté, elles sont presque toutes défectueuses. Des exemples nombreux de ce genre de difficulté, dit l'auteur, se rencontrent dans les écrits de M. le baron de Humboldt, etc. » Une courte préface annonce chez l'auteur la connaissance approfondie des matières traitées dans le volume, qui nous paraît être un livre indispensable à quiconque s'occupe de géographie et même de navigation.

B. DE SAINT-VINCENT.

49. — \* *Dictionnaire universel de géographie physique, politique, historique et commerciale*, contenant la description détaillée des différentes régions du globe, ainsi que tout ce qui est relatif à la forme actuelle des divers gouvernemens qui y existent ; à l'histoire, aux mœurs et coutumes ; aux croyances religieuses et à la législation des peuples ; aux rapports politiques des principaux États entre eux ; aux sciences, aux arts et à la littérature ; à l'industrie, au commerce, etc., etc. ; précédé d'une introduction à la géographie physique, d'une table explicative des principaux termes de géographie ; et accompagné de tableaux statistiques et d'une mappemonde, où sont indiquées les découvertes récemment faites tant en Afrique que dans la partie nord-ouest de l'Amérique ; par J. MAC CARTHY, chef de bataillon d'infanterie, membre de la Société de géographie de Paris, etc. 2<sup>e</sup> livraison. Paris, 1828 ; l'éditeur, rue Saint-Thomas du Louvre, n<sup>o</sup> 24 ; Guyot et Scribe, rue Mignon Saint-André-des-Arcs, n<sup>o</sup> 2. L'ouvrage entier formera 2 forts volumes in 8<sup>o</sup> ; prix, 16 fr.

Lorsque, dans notre cahier du mois de juillet 1827, nous annonçâmes cet ouvrage avec éloge, nous n'en connaissions que la première livraison. Maintenant que la seconde a paru, nous pouvons prédire avec plus de certitude qu'il obtiendra un véritable succès. Fidèle au plan vaste et si bien entendu qu'il a su se tracer, l'auteur continue à réunir sur chaque contrée les notions les plus utiles à toutes les classes de lecteurs. Il puise ces notions aux meilleures sources et les

resserre en peu de mots sans les obscurcir. On voit qu'outre les ouvrages de géographie proprement dite, les plus estimés chez les différentes nations de l'Europe, il a consulté avec fruit un grand nombre de voyages. Entre autres articles importants et curieux que contient la seconde livraison, nous citerons celui de la *Chine*, celui du *Chili* et celui de la *Colombie*. M. Mac Carthy paraît n'avoir négligé aucun moyen de parvenir à la plus grande exactitude possible; et il annonce que si, malgré tous ses soins, on peut trouver encore dans son livre d'assez nombreuses omissions, elles seront réparées dans un supplément qui terminera le second volume, et qui fera connaître aussi les changemens survenus pendant l'impression. E.

50. — \* *Collection des voyages et des découvertes des Espagnols depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle*. Première partie contenant : *Relations des quatre voyages entrepris par Christophe Colomb pour la découverte du Nouveau-Monde, de 1492 à 1504; suivies de diverses lettres et pièces inédites extraites des Archives de la monarchie espagnole*, et publiées pour la première fois par ordre et sous les auspices de S. M. catholique, par don M. F. DE NAVARRETE; Ouvrage traduit de l'espagnol par MM. CHALUMEAU DE VERNEUIL et DE LA ROQUETTE; revu sur leur traduction par M. DE NAVARRETE, et accompagné de notes des traducteurs et de MM. Abel RÉMUSAT, Adrien BALBI, George CUVIER, JOMARD, LABOUDERIE, LETRONNE DE ROSSEL, SAINT-MARTIN, WALCKENAER, etc. Paris, 1828; Treuttel et Würtz. 3 vol. in 8<sup>o</sup> de xxxvii-400, 489, 444 pag., avec 2 portraits de Christophe Colomb, ses armoiries, le *fac simile* d'une de ses lettres autographes et 2 cartes. Prix, 21 fr.

Dans l'un de nos prochains cahiers nous consacrerons plusieurs pages à l'examen de cette importante Collection dont la *Société de Géographie* a agréé la dédicace, en reconnaissant que sa publication sera éminemment utile aux progrès des sciences géographiques et historiques. Nous dirons seulement aujourd'hui que le sujet de cet ouvrage, les noms de l'éditeur espagnol, ceux des traducteurs et des savans qui l'ont enrichi de notes le recommandent suffisamment, et qu'il est à désirer que le Gouvernement en encourage la publication qui ne saurait être trop prompte.

Nous ajouterons que l'éditeur français a l'intention de publier cette collection par parties séparées, et de donner les relations de chaque navigateur, de manière à ce qu'elles puissent être détachées du corps de l'ouvrage en formant un tout complet, et qu'elles soient ainsi indépendantes les unes des autres, afin que l'on puisse se procurer à volonté les relations et les lettres inédites

de *Christophe Colomb*, ou celles de *Vespuce*, de *Cortez*, de *Pizarre*, de *Magellan*, de *Villalobos*, de *Mendana*, de *Quiros*, sans être obligé de prendre tous les volumes qui pourraient être publiés. Z.

51. — *Voyage dans les cinq parties du monde*, par M. ALBERT - MONTÉMONT. Paris, 1828; Selligie et Charles Béchet. 6 vol. in-18; prix, 5 fr. le volume.

Il y a bien loin sans doute, et pour l'importance et pour le genre, du voyage de circonvallation de 23,600 lieues de M. le capitaine Freycinet, à celui fait sur place par M. Albert-Montémont dans les cinq parties du monde. Le premier, exécuté pendant trois ans et près de deux mois, de 1817 à 1820, sur les corvettes *l'Uranie* et la *Physicienne*, est sans contredit l'un des plus remarquables qui aient été entrepris dans les tems modernes, si l'on en juge par les résultats consignés dans huit volumes in-4° et dans quatre atlas in-folio; le second, qui paraît modestement sous le format in-18, n'est destiné qu'aux gens du monde. M. Albert - Montémont y expose sommairement et dans le style narratif le tableau de nos connaissances actuelles. Dans une introduction animée il traite de l'utilité des voyages, jette un coup d'œil sur l'ensemble du globe et donne l'idée du plan de son ouvrage, ainsi que des motifs qui l'ont déterminé à le composer : les nombreuses collections de tous les voyages qui ont paru depuis la renaissance des lettres et la découverte de l'Amérique ne sont pas en rapport, dit-il, avec la fortune ni avec les momens de la presque totalité de ceux qui lisent. « Sur douze millions de personnes qui savent lire maintenant en France, il n'y en a pas mille, peut-être, qui soient à même d'acquiescer et de comprendre une aussi considérable quantité d'ouvrages; de là, le besoin des abrégés. C'est ce besoin qui nous décide aujourd'hui à soumettre au public une suite de lettres, en prose et en vers, sur les cinq parties du monde. Bien que nous soyons dans ces mêmes lettres censés avoir parcouru tous les coins de l'univers... nos lecteurs comprendront aisément qu'elles sont tout simplement un résumé des voyages les plus intéressans, anciens et modernes; encore avons-nous cru devoir limiter notre cadre à six volumes in-18, dont deux volumes pour l'Europe et un pour chacune des autres parties du monde, ce qui nous obligera nécessairement à ne signaler que les faits les plus saillans et les contrées les plus dignes d'intérêt, sans nous astreindre à tout montrer, à tout décrire, ni à tout indiquer; un voyage substantiel et rapide comme le nôtre ne pouvant être une complète analyse ni un traité géographique. »

Dans les trois premiers volumes publiés jusqu'à ce jour, l'auteur passe en revue les principales contrées de l'Europe et de l'Asie, et nous y montre succinctement, dans leur ensemble ou dans leurs traits séparés, les grands accidens de la nature et les sites remarquables. La situation et la superficie de ces contrées, leurs populations générales par milles carrés, ou classées d'après la différence des cultes, la proportion dans laquelle chaque individu contribue aux revenus de sa nation, l'évaluation de ces richesses et des forces militaires et navales ajoutent à ces premières notions. L'auteur décrit également les climats des différentes régions, les villes et les lieux remarquables, leurs monumens et leurs établissemens publics, les mœurs, les usages, les coutumes, les cultes, les cérémonies civiles et religieuses, les superstitions, les habillemens, les productions naturelles et industrielles des nations qui les habitent, ainsi que les formes de leurs gouvernemens et les rapports qui les lient entre elles, l'analogie des lois ou des institutions qui les rapprochent ou les antipathies qui les divisent. Des aperçus sur les sciences, les langues, les publications périodiques, l'état de l'agriculture complètent le plan de cet ouvrage, qui se fait remarquer par des descriptions rapides et attachantes, semées de traits historiques, d'anecdotes et de peintures de mœurs qui soutiennent sans cesse l'intérêt.

SUEUR-MERLIN.

52. — *Nouveau plan de la ville de Paris*, divisée en douze arrondissemens, avec tous les changemens et édifices publics, par V. B. Paris, 1828; Terry, boulevard Bonne-Nouvelle, n° 8. 2 feuilles grand aigle assemblées; prix, 6 fr.

Ce plan routier, principalement utile aux étrangers et même aux Parisiens, est dressé sur une grande échelle. Il donne, indépendamment de la nomenclature des rues, culs-de-sac, passages, abattoirs, allées, avenues et barrières de la capitale de la France, les vues de ses principaux édifices et des monumens qui sont disposés dans l'encadrement.

Détaché de l'encadrement et tiré sur une seule feuille colombier, ce plan se vend 2 fr. 50 c. S. M.

*Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.*

53. — *Le Sens commun de M. Gerbet*, ou examen de ses doctrines philosophiques dans leurs rapports avec les fondemens de la théologie, suivi de deux appendices sur le sens commun de M. de La Mennais et de M. Laurentie; par M. \*\*\*. Paris, 1827; Brunot-Labbe. In 8° de 276 pages; prix, 4 fr.

Le dessein de l'auteur est de montrer que, dans l'ouvrage



de M. Gerbet, *si savant, si admirablement raisonné et si fortement conçu*, ainsi que pensent les adeptes, il n'y a pas d'autre science qu'une ignorance et une confusion étonnantes des premiers et des plus simples principes de la philosophie et de la théologie, pas d'autres raisonnemens que des suppositions ou des contradictions palpables, rien, en un mot, de *fortement conçu* que le projet extravagant et bien réel de montrer que les théologiens, jusqu'ici, et Bossuet lui-même, n'ont pas compris la manière de prouver la religion. Ce dessein, il faut en convenir, n'est guère favorable à M. Gerbet et à la nouvelle école; et si l'auteur parvient à l'exécuter, il renverse de fond en comble un édifice élevé avec beaucoup d'appareil et offert à l'admiration générale comme le chef-d'œuvre d'un des génies les plus vigoureux qui aient existé. Je puis dire, sans exagération, que l'auteur de l'*Examen* ne s'est pas trop flatté et qu'il a tenu exactement la promesse qu'il avait donnée. Il prouve très-bien que la doctrine du *sens commun*, quoique présentée comme *celle du christianisme*, en serait l'auéantissement si elle était admise; qu'il est peu de livres qui aient plus du *bien d'autrui* que celui de ce jeune ecclésiastique, et, qui pis est, où il soit employé avec moins d'industrie.

« M. Gerbet, dit-il, n'examine pas le principe de foi pour un individu à qui Dieu parlerait comme au premier homme! Il n'examine donc pas la question : car elle est là, et p'est que là; la foi, transmise par le témoignage des hommes ou par un seul témoignage, ne change pas de nature, mais d'instrument; que le témoignage de Dieu soit médiate ou immédiat, cela ne fait rien à la chose, ou plutôt, de ce qu'il peut être l'un ou l'autre, on peut conclure que ni l'un ni l'autre ne sont uniquement essentiels, et que l'essence immuable de la foi ne repose pas sur des choses qui peuvent être changées. Ce n'est donc point sur cette circonstance accidentelle du témoignage que doit porter une discussion où il s'agit de la nature même et de l'essence de la foi. Ajoutons que tout témoignage de Dieu à l'homme, reçu par le ministère de ses sens, ne peut être que médiate, en ce sens qu'il a lieu par un intermédiaire corporel, et par conséquent étranger à Dieu. »

Tout est à peu près de cette force-là dans la brochure que nous annonçons. Je suis cependant fâché d'y trouver la phrase suivante que certaines personnes seront tentées de prendre à la lettre : « Si M. Gerbet essaie de répondre, je sais d'avance que la rapidité de notre travail et le peu de soin que nous avons donné à la composition pourront lui donner matière. Mais je crois aussi qu'il lui sera moins facile de nous entre-

prendre sur le fond; et, selon qu'il insistera plus sur l'une que sur l'autre, nous jugerons des succès de nos argumens. » On a beau être bien armé, il est toujours fâcheux de prêter le flanc à son ennemi. Pourquoi négliger les détails, quand on est sûr du fond?

Après avoir terrassé M. Gerbet, l'auteur de l'*Examen* s'attaque à M. de La Mennais, fondateur de l'école du *sens commun*, et à M. Laurentie, l'un de ses plus chauds partisans. On voit qu'il ne s'est pas épuisé dans le premier combat, et qu'il lui reste de la vigueur pour lutter avec avantage contre ces redoutables adversaires. Je finis cet article par la transcription d'un passage qui fera connaître les principes et la manière de l'auteur. « Attentifs à repousser ce que la philosophie de leur tems avait de contraire à la religion, les pères et les docteurs de l'Église appuyaient leurs raisonnemens sur les principes mêmes de cette philosophie. Saint Augustin et les autres pères suivaient Platon; plus tard, lorsque cette philosophie eut fait place à celle d'Aristote, saint Thomas et ceux de son tems furent péripatéticiens; enfin, lorsque Descartes se fut emparé de l'école, Bossuet et Fénelon s'attachèrent à cette philosophie victorieuse; et ce n'est point sans raison que la chose est ainsi arrivée. Les docteurs de l'Église sentaient qu'il fallait se servir de la philosophie telle qu'elle était, et que, pour raisonner avec les hommes, il fallait partir des principes de raisonnement adoptés généralement parmi eux. Dieu le permettait ainsi, pour que l'on comprît bien que, quoique sa religion ne change pas avec les changeantes pensées des hommes, elle sera cependant toujours d'accord avec les systèmes les plus plausibles et les plus raisonnables qu'ils pourraient inventer. Ils étaient donc moins appliqués à renverser les anciennes preuves de la religion, qu'à les étudier et à en chercher de nouvelles; ils jugeaient qu'il convenait beaucoup mieux à ses défenseurs de profiter, en sa faveur, des systèmes déjà faits, que d'en inventer de nouveaux. » J. L.

54. — \* *Les Veillées de la salle Saint-Roch*, ou leçons d'économie; par M<sup>me</sup> Élisabeth CELNART, auteur des *Soirées du dimanche*, de *la Bonne Cousine*, etc., avec cette épigraphe: « Si vous voulez être riche, n'apprenez pas seulement comment on gagne: sachez aussi comment on méuage. FRANKLIN. » Paris, 1828; Louis Colas. In-18 de 74 pages; prix, 40 c. — 30 fr. le cent.

Ce petit ouvrage, couronné par la *Société pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire*, fait partie d'une petite *Bibliothèque populaire, ou d'instruction élémentaire*, dont le besoin

était vivement senti depuis long-tems. M<sup>me</sup> Celnart, déjà honorablement connue par plusieurs ouvrages consacrés à l'éducation, à l'enfance et aux classes pauvres et laborieuses que négligent beaucoup trop la plupart des écrivains moralistes, a trouvé le moyen de réunir, dans les cinq *Veillées* que nous annonçons, des préceptes et des exemples d'une utilité pratique journalière, et applicables aux grandes comme aux petites fortunes. A quelque degré de l'échelle sociale que l'on soit placé, l'économie est une garantie précieuse et nécessaire de la moralité. Des leçons d'économie, présentées sous une forme agréable et attachante, doivent produire une impression salutaire sur les enfans, sur les femmes chargées de la surveillance et des soins du ménage, sur les chefs de famille qui sont quelquefois entraînés par une pente insensible, par les suites déplorables d'une imprévoyance aveugle, d'une confiance trop facile et imprudente, dans tous les excès du malheur.

*La Porte mal fermée* est une petite histoire destinée à prouver que « souvent une légère négligence produit un grand mal. » — Dans *Les taches d'huile*, on voit les terribles conséquences du défaut d'ordre et de propreté qui suffit quelquefois pour ruiner une famille. « Rien n'est économe comme la propreté, rien n'enrichit autant que l'ordre, » dit avec raison M. Ch. DUPIN, dans son *Petit Producteur*. — La troisième *Veillée*, *Le Père Robert*, et *la Chatte et les Serins*, met en action cette autre maxime du même auteur : « Les grandes économies du ménage portent toujours sur les objets à bon marché ». Et, comme l'a dit FRANKLIN, dans *la Science du bon homme Richard* : « Un peu, plusieurs fois répété, fait beaucoup; il ne faut qu'une légère voie d'eau pour submerger un navire. » — *La Nappe damassée* apprend comment « une dépense de luxe en amène ordinairement plusieurs autres. » — Enfin, la cinquième et dernière *Veillée*, intitulée : *l'Or, le Billet de Banque et les Marrons*, est le développement de cette vérité empruntée aux *proverbes dramatiques* de M. Théodore LECLERC : « Il n'y a que l'argent qui vient peu à peu qui ne gâte point le caractère. »

Ces petites histoires, écrites d'un style simple et facile, parfaitement convenable aux personnages mis en scène par l'auteur, ont toutes un but moral et sont très-propres à frapper les esprits, à se graver dans la mémoire, et à faire sentir le prix des bonnes habitudes économiques. La distinction bien méritée que la Société d'éducation de Paris s'est empressée d'accorder aux ouvrages de M<sup>me</sup> Celnart doit l'exciter à composer et à publier d'autres récits du même genre; car, plus s'accroît le nombre des individus qui savent lire et écrire, plus

il importe de multiplier les bons livres à leur usage, et de donner une direction morale et pratique à l'instruction qu'on leur fait acquérir.

M. A. J.

55. — *Mémoires d'un jeune jésuite, ou Conjuración de Mont-Rouge*, développée par des faits, par l'abbé *Martial MARCET DE LA ROCHE-ARNAUD*, auteur *des Jésuites modernes. Deuxième édition.* Paris, 1828; Ambroise Dupont. In-8° de XII et 368 p.; prix, 6 fr. 50 c.

En rendant compte du premier ouvrage de M. Marcet de La Roche-Arnaud (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 472), nous avons cherché, pour l'apprécier, à nous mettre au dessus de tout esprit de parti; nous avons dit que, la vérité de ses dénonciations ne reposant que sur son témoignage, la moindre dénégation suffirait pour les affaiblir beaucoup; nous sommes obligés de répéter la même chose aujourd'hui, quoiqu'il soit plus probable encore que le silence des personnes inculpées fortifiera la déposition de l'auteur. Au reste, son ouvrage ne satisfera les lecteurs ni par le plan, ni par la liaison des idées; il se compose d'une suite d'anecdotes, les unes tristes, les autres ridicules, presque toutes intéressantes et entremêlées de réflexions et d'exclamations de l'auteur sur la perversité de l'ordre qu'il a abandonné. Son but avoué est de faire naître contre la Société de Jésus une conviction invincible de son immoralité et des dangers qu'elle présente aux gouvernemens. Faut-il l'avouer? l'auteur ne nous semble pas du tout avoir atteint son but; il y a assez à dire contre les jésuites: devons-nous regarder encore comme vraies les conjectures qu'un jeune homme passionné établit sur des faits dont il est seul garant? Voilà pourtant ce que l'on trouvera dans les *Mémoires d'un jeune jésuite*. Nous devons avertir l'auteur qu'il serait tems de ne plus se contenter de choses vagues et incertaines, mais d'accumuler contre ceux que l'on attaque des preuves irrésistibles; il est du devoir d'un auteur de ne pas avancer seulement sur sa parole des imputations aussi graves; il est de la raison publique de ne pas les adopter légèrement; et certes, M. Marcet ne contestera pas la nécessité des preuves en matière d'accusation, lui qui, cruellement déchiré dans un livre publié depuis peu, se plaindrait avec raison de juges qui le condamneraient sur le simple témoignage d'une mère qui se dit outragée dans la personne de sa fille.

B. J.

56. — *Le Parti prêtre considéré comme ennemi de la religion, des rois et de toute publicité*, par M. TOULOTTE, ancien magistrat. Paris, 1828; Amable Coste. In-8° de 82 pag.; prix, 1 fr.

Cette brochure, publiée à l'occasion du projet qui vient d'être converti en loi sur la presse périodique, rappelle et indique

plutôt qu'elle ne démontre les avantages de la publicité, de la concurrence et de la liberté des doctrines, et en général de la propagation des lumières, dont l'intérêt bien entendu des partisans de la religion catholique serait de favoriser et non de combattre l'entier développement. L'auteur, déjà connu par des ouvrages historiques très-recommandables, expose ici des vérités qui, bien que repoussées par l'esprit de parti, n'en sont pas moins aujourd'hui généralement reconnues.

57. — *La Sagesse profonde et l'Infaillibilité des prédictions de la révolution qui nous menace, démontrée par l'accomplissement littéral des nombreuses prédictions de la révolution qui nous est arrivée*, ou le Mémento des rois. Paris, 1828; Blaise, rue Férou. In-8° de viii et 140 pages; prix, 3 fr.

L'auteur croit évidemment à l'infaillibilité du pape et des oracles. Son livre est un ramassis de toutes les prédictions relatives à la future révolution de 1789. La première de ces prédictions date de 1476. Il paraît croire de bonne foi à une révolution imminente, et nous ne devons ni accorder assez d'importance à ses rêveries pour les combattre, ni chercher à le détromper, puisque ses erreurs tiennent fortement à sa conviction.

B. L.

58. — \* *Lettres d' Icilius sur l'état actuel des choses*. Versailles, 1828; de l'imprimerie d'Allois. Cahiers in-8°.

Ce titre rappelle un des plus célèbres pamphlets qui ait jamais été écrit. Les *Lettres de Junius*, qui contribuèrent efficacement à la chute d'une mauvaise administration, sont plus connues aujourd'hui que le ministère dont elles ont hâté la ruine. L'auteur des *Lettres d' Icilius* s'est trouvé dans une position différente; c'est après la chute du ministère déplorable qu'il a pris la plume; et il cherche dans les fautes de l'ancienne administration des conseils pour la nouvelle.

*Nous n'avons point de système*, voilà, selon l'auteur, la raison qui fait que la charte a été si mal exécutée jusqu'à présent. « Les ministres passés, dit-il, ont eu la paire par les nominations en masse, les tribunaux par les auditeurs ou par les conflits, le Conseil d'État par les des. itutions, les élections par la fraude; nulle part ils n'ont trouvé d'obstacle, aucune résistance ne leur a été opposée; la charte inanimée n'a pu contrarier aucun de leurs efforts. » L'auteur prouve très-bien qu'il faut un système, et que ce système ne peut être l'ouvrage du ministère. « Car le meilleur système, aux yeux des ministres, est celui qui prolonge leur vie ministérielle. » D'ailleurs, s'il faut en croire l'épigraphe mise en tête de ce chapitre, *Rien de plus têtù qu'une excellence*. Enfin ce système doit être con-

stitutionnel, dans l'intérêt du prince. Il explique ensuite avec beaucoup de sagacité comment la charte a trouvé une vive opposition parmi les hommes qui se proclamaient exclusivement royalistes ; le talent de cette opposition fut de se rendre victime privilégiée et de s'attribuer le monopole des consolations. « Elle triomphe enfin, et pour se maintenir, elle donna au clergé victorieux la loi du sacrilège; aux émigrés, le milliard; à ses agens, la censure; aux députés, la septennalité; aux rois étrangers, la démission de la France comme puissance. Elle craignait la pairie, la magistrature, la garde nationale; la majorité des pairs fut brisée, la magistrature fut dépourvue par les conflits, la garde de Paris fut licenciée. Restait cette France qu'on ne pouvait ni réduire, ni vaincre, et qu'on voulut tromper. »

Avec le dernier ministère est tombée l'opposition à la charte; l'auteur examine les forces qu'elle a perdues, celles qu'elle doit perdre encore et celles qu'il faut lui laisser. Licencier l'armée administrative de M. de Villèle est au premier rang des mesures qu'il indique; cette mesure est commune à tous les ministères; il entre ensuite dans le détail des mesures qui conviennent à chacun; mais nous ne pouvons le suivre dans cette investigation. Nous nous bornerons à dire que ces lettres, composées par un homme qui paraît avoir une connaissance approfondie de notre situation, sont écrites avec beaucoup de sagesse et de clarté; un style vif et piquant ajoute encore au mérite de la pensée; sauf deux ou trois propositions que nous pourrions contester à l'auteur, nous n'avons que des éloges à lui donner. Ses lettres auront beaucoup de lecteurs, car elles s'adressent à tous ceux qu'intéressent les affaires publiques, et qui aiment une raison finement assaisonnée. Elles paraissent successivement; on en a déjà publié cinq. M. A.

59. —\* *De la responsabilité des agens du Gouvernement et des garanties des citoyens contre les décisions des ministres et du Conseil d'État*, par M. DE CORMENIX. Deuxième édition. Orléans, 1828; Danicourt-Huet. Paris, Baudouin frères. In - 8° de 41 pages; prix, 1 fr. 50 c.

La première publication de cette brochure remonte, je crois, à l'année 1818, et les choses sont demeurées depuis *in statu quo*, c'est-à-dire que les garanties des citoyens contre les excès et les abus de pouvoirs des fonctionnaires publics de tout grade ne sont pas devenues plus effectives. Est-on lésé dans ses droits, dans sa personne ou dans ses biens, il faut recourir à l'autorisation du Conseil d'État pour pouvoir poursuivre à ses risques et périls l'auteur de l'attentat dont on se plaint. Ainsi le veut la constitution de l'an VIII; et cette situa-

tion s'aggrave encore par la multiplicité des attributions et les vices d'organisation de l'autorité administrative. M. de Cormenin examine d'abord la nécessité, la justice et l'utilité réelle de cette obligation imposée aux citoyens, et il en restreint beaucoup la nécessité et la convenance, puisqu'il ne l'admet qu'à l'égard des préfets et sous-préfets, et des maires et adjoints. Puis, il se demande si dans tous les cas le droit d'accorder ou de refuser l'autorisation ne devrait pas appartenir au ministre plutôt qu'au conseil d'état? et il n'a pas de peine à établir sur ce point l'affirmative. En effet, c'est par les ordres et sous l'autorité du ministre que le fonctionnaire agit; c'est donc au premier à en assumer, s'il le veut, ou à en répudier, s'il le doit, la responsabilité vis-à-vis du citoyen. Cette solution mène donc à la discussion et à l'application du principe de la responsabilité ministérielle. Mais l'auteur dégage ici sa théorie de toutes les difficultés qu'entraînerait l'examen de cette haute et délicate question, en distinguant la réparation qu'exigent les intérêts de l'individu lésé, de la satisfaction due à la société et à la loi pénale, et en réservant, *dans tous les cas, aux citoyens l'action civile* contre le fonctionnaire auteur immédiat du délit, sauf le recours de celui-ci, aux mêmes fins, contre le ministre définitivement responsable. Tel est, en peu de mots, le résumé du système de M. de Cormenin, par rapport aux *actes* et aux *délits personnels* des fonctionnaires; mais il reste à assurer aux administrés des garanties contre *les décisions* erronées ou malveillantes de ces mêmes fonctionnaires, agens du pouvoir *exécutif*, que nos lois investissent du droit de rendre de véritables décisions *judiciaires*. Ces garanties ne peuvent évidemment se rencontrer que dans l'organisation des tribunaux administratifs indépendans, soumis, comme tous autres, à la *prise à partie*, ou mieux encore, selon nous, dans la suppression de la juridiction administrative dont M. de Cormenin se borne à demander la limitation. Cette brochure dépose de l'indépendance, de la sagesse et de la pureté des vues de l'honorable député actuel, et nous ne pouvons mieux terminer cette courte annonce qu'en reproduisant ici sa conclusion écrite il y a dix ans : « Tribunaux administratifs de première instance et d'appel, procédure, attributions, *garanties*, sanction, tout, dans la distribution de la *justice* administrative, a besoin d'être réglé par une loi. On l'attend. »

B. L.

Go. — \**Précis historique de la traite des noirs et de l'esclavage colonial*, contenant l'origine de la traite, ses progrès, son état actuel et un exposé des horreurs produites par le despotisme

des colons, ouvrage dans lequel on prouve qu'on a exporté d'Afrique, depuis 1814 jusqu'à présent, plus de 700,000 esclaves, dont un grand nombre sous pavillon français; orné des portraits de MM. Bissette, Fabien et Volny, condamnés par la Cour royale de la Martinique, etc.; par M. J. MORENAS, ex-employé au Sénégal en qualité d'agriculteur botaniste, et membre de la commission d'exploration attachée à cette colonie. Paris, 1828; l'auteur, rue de Vaugirard, n° 55, et Fumin Didot, rue Jacob, n° 24. In-8° de v et 423 p.; prix, 7 fr.

La traite est un des actes les plus odieux et les plus criminels que l'abus de la force et la soif de l'or aient fait commettre aux sociétés humaines. De toutes parts, les esprits éclairés et animés de l'amour du bien public réclament l'extinction de ce trafic véritablement honteux et qu'aucune considération ne peut plus justifier; car, s'il est bien reconnu que désormais introduire de nouveaux esclaves dans les colonies, c'est au fond en préparer la subversion totale et prochaine, il ne l'est pas moins que prohiber cette introduction d'esclaves nouveaux en prenant *des mesures de conservation* en faveur des anciens esclaves, ce n'est pas, comme on l'a dit tant de fois, ruiner les colonies, mais bien au contraire consolider leur existence actuelle et garantir leurs progrès futurs. Les faits sont là pour appuyer ces assertions. Les gouvernemens ont dans ces derniers tems obéi au généreux élan de l'opinion à cet égard; mais, soit qu'on n'ait pas voulu, soit qu'on n'ait pas su adopter partout les mesures propres à abolir définitivement la traite, il est notoire que la traite a été continuée, et j'ajoute avec un profond regret que notre nation est au rang des coupables. Espérons que le ministère actuel prendra tous les moyens possibles pour assurer enfin l'exécution de la loi des nations qui prohibe le commerce de la chair noire. Je ne crains pas d'assurer qu'il acquerra par là un titre bien puissant à l'estime des contemporains et de la postérité.

Ce que je viens de dire peut faire juger du degré d'intérêt avec lequel j'ai lu l'ouvrage de M. Moréna. L'auteur a passé vingt années dans les colonies, et loin de s'habituer, comme on le lui prédisait, aux barbaries exercées contre les esclaves, il en a toujours éprouvé une horreur profonde. Son écrit est dédié au président BOYER. Les premiers chapitres présentent une histoire de l'origine et des progrès de la traite: l'auteur imitant les écrivains anglais qui ont traité la matière, remonte jusqu'à l'antiquité pour y examiner l'état des esclaves, soit en Europe, soit en Asie. Il expose ensuite le mode de traitemens généralement adopté à l'égard des esclaves. Le chap. xxx



présente les tableaux et les documens qui constatent qu'un million de noirs environ ont été exportés d'Afrique depuis 1814 : les suivans sont consacrés à l'examen de la législation et de la justice coloniale. Là se trouve exposée cette déplorable affaire des déportés de la Martinique qui a si honorablement signalé le nom de M. *Isambert*, et mis dans tout son jour la brutalité du système légal actuellement en vigueur à l'égard des gens de couleur libres, c'est à-dire, d'une classe d'individus qui possède des richesses et des lumières, et qui a dans tous les tems rendu de grands services aux colonies. L'auteur termine par un chapitre sur les moyens d'abolir la traite. En résumé, cet ouvrage, où l'on pourrait désirer un peu plus d'ordre, peut-être aussi un peu moins de ces expressions vives et passionnées, dont le motif est louable sans doute, mais qui retardent les progrès du bien en exaspérant davantage encore les colons; cet ouvrage, dis-je, honore son auteur, M. Moréas. Il aura, selon toute apparence, le résultat de fixer hautement l'attention publique sur le système colonial en matière d'esclavage; et si, sous plusieurs rapports, il n'est point assez positif pour la satisfaire complètement, il l'aura du moins excitée à réclamer une réforme qui devient de jour en jour plus urgente.

P.-A. DUFAU.

61. — \**Dictionnaire historique*, ou Histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talens, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; par l'abbé F. X. DE FELLER. *Septième édition*, enrichie d'un grand nombre d'articles nouveaux intercalés par ordre alphabétique; corrigée sur les observations de nos meilleurs biographes, et ornée du portrait de l'auteur. T. VII—X. Paris, 1828; Méquignon-Havard. 4 vol. in-8°; prix de la livraison de 2 vol., 14 fr.

Les six premiers volumes de cet ouvrage ont paru en 1827. A peine sommes-nous à la moitié de cette année, et déjà quatre volumes sont publiés. Le dixième finit à l'article *Magnus*. Ainsi plus de la moitié de l'ouvrage a paru. On doit espérer qu'il sera complet, à la fin de l'année prochaine, ou au plus tard dans les premiers mois de 1830. Les éditeurs méritent d'autant plus d'éloges pour cette promptitude, qu'elle ne nuit point à la perfection de l'ouvrage, dans lequel un grand nombre d'articles nouveaux sont ajoutés et d'autres sont perfectionnés. Nous avons reproché aux premiers volumes une erreur assez grave sur les comètes. Le fait qui avait été présenté sous un faux jour a été rapporté plus exactement à l'article *Lalande*, et quoique l'assertion fautive sur le retour des comètes n'ait

pas été rectifiée, on peut espérer qu'une nouvelle édition la supprimera. On sent qu'il y aurait encore beaucoup d'observations à faire sur les quatre volumes que nous annonçons. Les bornes de ces articles n'en permettent qu'un petit nombre.

L'article *Fouché* est fait avec soin et entièrement neuf. L'auteur y dit que cet ex-ministre, en 1813, voulut détourner Murat d'entrer dans la coalition contre Napoléon. Nous avons lieu de croire le contraire. Il paraît que le séjour de Fouché en Italie à cette époque n'était destiné qu'à servir la coalition. A l'article de *saint François d'Assise*, de justes éloges sont donnés aux associations de religieux que ce saint a fondées; l'ordre de saint François est reconnu avec raison comme ayant produit des hommes illustres par leur science et leur vertu. Tel est *Jacques de Guyse*, dont la chronique justifie cet éloge. Nous en avons annoncé les quatre premiers volumes, et l'impression du cinquième est déjà fort avancée (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 175). L'article *Galilée* mérite de nouveau le reproche d'ignorance en mathématiques, dont nous avons déjà signalé des preuves. L'auteur y dit que le flux et le reflux de la mer n'a pas le moindre rapport avec le mouvement de la terre, et le contraire nous paraît démontré, et s'enseigne dans toutes les écoles d'astronomie. Il est parlé avec une sorte de mépris d'*au M. Ferri*, nom qui paraît être celui de *M. Ferry de Saint-Constant*, auteur d'écrits estimables, qui a très-bien connu l'histoire de Galilée, étant né dans l'État romain où il a séjourné long-tems. Nous ne pouvons douter des persécutions que l'inquisition de Rome a fait subir à Galilée pour avoir soutenu le système du mouvement de la terre. L'effroi qui en résulta se communiqua même à la France, où Roberval se crut obligé de se cacher sous le nom d'*Aristarque de Samos*, pour soutenir cette vérité aujourd'hui évidente. L'article *Gojoy* est neuf et fait avec beaucoup de soin. L'article *Gudin* est plus sévère que dans la *Biographie universelle*; mais il y a plusieurs assertions qui pourraient être contestées. La collection des Mémoires publiés par M. Guizot est trop connue pour que l'article *Guillaume de Nangis* n'eût pas dû nous avertir que cette collection renferme la traduction française de sa chronique. A l'article du cardinal *Litta*, mort en 1820, on reconnaît que cet habile théologien ne pensait pas : « que le pape seul tient immédiatement son autorité de Dieu; que les évêques sont les simples vicaires du pape; qu'il ait seul le droit de décider les questions de foi, ni qu'il puisse faire des lois ecclésiastiques. » Il est heureux qu'en ce moment où l'on agite encore des questions analogues, ces décisions se

trouvent consignées dans l'ouvrage du père Feller, qui semble quelquefois partisan des maximes qu'il condamne ici. On ne sera pas surpris que *Luther* ne soit pas ménagé dans son article, où l'on trouvera une prière en vers allemands, que ce réformateur célèbre termine en disant que « bien boire et bien manger est le vrai moyen de ne pas s'ennuyer. » Les rédacteurs annoncent qu'avec leur prochaine livraison ils donneront la continuation du tableau chronologique placé en tête du premier volume, depuis la fin de novembre 1820 jusqu'en 1828. On voit qu'ils ne négligent rien pour satisfaire leurs lecteurs et pour lutter, sans trop de désavantage, contre un ouvrage d'un mérite supérieur, *la Biographie universelle*, dont les deux derniers volumes viennent de paraître, en sorte qu'il joint à tous ses avantages celui d'être à présent terminé. A la vérité, le dictionnaire que nous annonçons a celui de présenter un assez grand nombre d'articles nouveaux qui le rendent sous ce rapport un peu plus complet.

F—A.

62. — \**Histoire générale du Portugal*, depuis l'origine des Lusitaniens jusqu'à la régence de don Miguel, par M. le marquis de FORTIA D'URBAN, membre de plusieurs académies de France, d'Italie et d'Allemagne, et M. MIELLE, officier de l'université de France, ancien professeur à la faculté de Leyde. Tome 1<sup>er</sup>. Paris, 1828; Gauthier frères et compagnie, rue et hôtel Serpente, n<sup>o</sup> 16; Besançon, même maison de commerce, Grande-Rue, n<sup>o</sup> 86; prix, 9 fr.

L'histoire du Portugal tire aujourd'hui un nouvel intérêt des troubles qui agitent ce malheureux pays. Cependant elle est en général peu connue parmi nous. Il n'existe en français aucun ouvrage qui présente d'une manière à la fois complète et détaillée les grands événemens qui la remplissent. Le travail de La Clède s'arrête au 17<sup>e</sup> siècle, et tout ce que cet auteur a écrit sur l'ancienne Lusitanie est extrêmement défectueux. Mais comme, pour l'histoire moderne, il a puisé aux meilleures sources, MM. Fortia d'Urban et Mielle ont formé le dessein de réimprimer son livre, en remplaçant la première partie par une narration entièrement nouvelle, et corrigeant dans tout le reste son style faible et vieilli. Pour compléter son histoire, ils retraceront les événemens plus récents d'après les écrivains portugais les plus estimés. On ne peut qu'applaudir à leur entreprise dont le premier volume donne une très-heureuse idée. Nous reviendrons sur cet ouvrage, quand la publication en sera plus avancée. Il doit se composer de dix volumes in-8<sup>o</sup> qui paraîtront de mois en mois. Le prix de chaque volume est de 9 francs.

E.

63. — *Histoire des premiers électeurs de Paris en 1789*; Extrait de leur procès-verbal rédigé par DUVEYRIER, précédée d'une Introduction historique et d'un Essai sur le corps électoral selon la charte, par CH. DUVEYRIER fils, avocat; dédiée aux électeurs de France. Paris, 1828; Aimé André. In-8° de civ et 456 pag.; prix, 7 fr. 50 c.

Lorsqu'on lit la première partie de l'histoire de la révolution française, l'attention est presque exclusivement occupée à suivre les importans débats de l'Assemblée Constituante. On se rend rarement compte des travaux de l'assemblée des électeurs de Paris. Ces électeurs ne crurent pas leur tâche achevée lorsqu'ils eurent nommé leurs députés aux États-Généraux; ils arrachèrent le pouvoir municipal des faibles mains dans lesquelles il était déposé, et ils se constituèrent de leur propre mouvement en conseil administratif. Alors ils eurent à s'occuper des subsistances, de la police, de l'impôt, etc. La monarchie était tellement battue en ruine, que personne ne songea à s'élever contre un pouvoir évidemment usurpé. La marche des événemens amena les grandes circonstances qui signalèrent les premiers tems de la révolution française, le massacre de quelques hauts fonctionnaires, la prise de la Bastille, la création de la garde nationale. L'ouvrage que nous annonçons fait parfaitement connaître tous ces grands événemens. On y voit des citoyens zélés et courageux déployer une inébranlable fermeté au milieu des discordes civiles. Cette histoire est véritablement celle de la bourgeoisie de Paris, à l'époque dont elle retrace les circonstances. Il n'est personne de nous qui ne retrouve parmi les acteurs des parens ou des amis. Sur le premier plan vous voyez figurer *Morveau de Saint-Méry*, *Duveyrier*, et ce bon M. *Delavigne*, mort il y a quelques années doyen de l'ordre des avocats. Qui se serait douté, en voyant son air doux et paisible, qu'il eût été l'un des citoyens les plus énergiques de ces tems difficiles? l'histoire des électeurs de 1789 offre donc le plus grand intérêt. Le récit en est dramatique et animé; elle est propre, en un mot, à répandre un grand jour sur la première année de la révolution française.

M. Duveyrier fils, qui a écrit cette histoire d'après le procès-verbal rédigé par son père, alors secrétaire de l'assemblée des électeurs, l'a fait précéder d'un *Traité du corps électoral selon la charte*, et d'une *Introduction historique*. Plusieurs des opinions énoncées par M. Duveyrier dans son *Traité du corps électoral* nous paraîtraient susceptibles d'être contredites. C'est ainsi qu'il critique le système des assemblées primaires chargées de nommer les électeurs, tel qu'il était organisé par

les constitutions de 1791 et de l'an III, et qu'il lui préfère l'élection directe établie par la charte. Nous croyons qu'il y a beaucoup à dire sur ce point, et qu'après une mûre réflexion les hommes éclairés pourraient bien se ranger d'un autre avis que celui de M. Duveyrier. Du reste, nous n'avons que des éloges à donner cette publication; elle est destinée à servir de complément aux collections de mémoires relatifs à la révolution française, et elle reçoit un nouveau degré d'intérêt des circonstances récentes dans lesquelles les successeurs des électeurs de 1789 ont donné aussi des preuves si éclatantes d'énergie et d'esprit public.

A. T.

64. — \**Histoire des émigrés français depuis 1789 jusqu'en 1828*; par A. ANTOINE (de Saint-Gervais). Paris, 1828; Hivert. 3 vol. in-8° ensemble de 1173 pages; prix, 15 fr.

L'histoire des *émigrés* français se compose en général du récit de leur participation directe ou indirecte aux invasions et aux guerres extérieures que la France eut à repousser ou à soutenir pendant 25 ans, et de quelques épisodes de nos guerres et de nos troubles intérieurs durant la même période d'années; joignez-y le tableau des infortunes et des vicissitudes éprouvées par les membres expatriés de la famille royale, et vous aurez une idée complète de cette partie de l'histoire de France dont traitent les trois volumes que nous annonçons. Mais il y aurait une histoire plus intéressante à faire; ce serait celle de l'*émigration*, de ses causes, de son influence, de ses résultats, de son esprit même, qui peut-être dure encore et ne s'éteindra qu'avec le tems. Tel n'a point été l'objet que s'est proposé M. Antoine (de Saint-Gervais). L'*émigration* pour lui est chose sacrée. Il ne suppose point qu'il soit permis d'en scruter, d'en discuter les motifs et les effets, d'en soupçonner, et à plus forte raison, d'en incriminer la pensée. Ce sont des points qui, selon lui, « *n'auraient jamais dû être problématiques.* » Ce serait une témérité, un crime, presque une impiété que d'y songer. Je doute cependant que les historiens futurs s'en tiennent à l'unique point de vue sous lequel il a plu à M. de Saint-Gervais de se placer, tant est audacieux et incorrigible cet esprit d'investigation et de scepticisme dont la génération qui s'élève se trouve particulièrement animée!

Quoi qu'il en soit de cette espèce d'enthousiasme chevaleresque avec lequel l'auteur parle des exploits et de la conduite de ces nobles preux et des compagnies de *bas officiers* qui les accompagnent (ce sont les termes officiels des allocutions adressées à ces derniers), sa narration n'est point tout-à-fait sans intérêt ni sans mérite, quoiqu'on pût y signaler quelques

omissions. Il a su lier et fondre assez adroitement dans son récit une foule d'anecdotes et surtout de pièces attribuées aux princes, aux augustes chefs de l'émigration, etc.; mais il n'a point assez pris soin d'indiquer les sources où ces faits et ces documens ont été puisés. Malheureusement la partialité de l'historien n'est guère faite pour inspirer la confiance. M. Antoine (de Saint-Gervais) attache d'ailleurs trop d'importance aux paroles qu'il apporte toujours comme preuve irrécusable des intentions. Il se montre aussi en général assez leste dans l'appréciation des faits. Il suffit qu'un homme ait touché forcément ou volontairement, à titre d'exilé, le sol étranger, ou qu'il ait ouvert ou entretenu des relations avec les réfugiés en armes, pour qu'il se trouve mis au rang des prodiges de patriotisme, de désintéressement, de fidélité, et lavé même, s'il le faut, de la tache originelle, si sa position l'a mis à même de trahir la révolution. D'un autre côté, M. de Saint-Gervais accueille et, ce qui est pis, avance avec une extrême légèreté les imputations les plus graves et les plus odieuses contre les hommes du dedans. N'y a-t-il donc pas assez de crimes avérés, sans aller encore noircir ses pages de l'allégation de nouveaux forfaits d'après les données les plus frivoles. Je ne citerai qu'un exemple de cette disposition d'esprit de l'historien : c'est l'allégation d'une double tentative d'empoisonnement attribuée à Napoléon en 1815, l'une contre Louis XVIII, l'autre contre François II, dont la dernière même aurait été, s'il faut l'en croire, consommée, et n'aurait manqué son effet que par le bonheur et la promptitude avec lesquels fut administré le contre-poison. J'ai choisi ce fait parce qu'il est le plus récent; or veut-on savoir quel garant l'auteur nous offre d'une pareille assertion? l'auteur de l'*Histoire du cabinet de Buonaparte*. Voilà quelle est sa seule et unique autorité sur un fait de cette importance! Au résumé, le lecteur ne doit s'attendre à trouver dans cette composition historique ni jugement, ni impartialité, ni critique; il y verra, au contraire, force déclamations, force exclamations ampoulées et sentimentales; mais, à travers tout cela, une compilation assez bien faite, présentant, sans révélations importantes et sans beaucoup de documens nouveaux, le récit ou quelquefois même la simple mention des principaux événemens de la révolution, des campagnes de 1792 à 1797, de la tentative sur Quiberon, de l'aventure des naufragés de Calais, de l'horrible catastrophe du duc d'Enghien, de la conspiration de Georges Cadoudal, et de celle de Mallet, etc. L'ouvrage se termine, on à peu près, par une longue analyse

de la discussion sur la loi d'*indemnité*, laquelle vient éblouir d'une manière fâcheuse le lecteur encore tout ébloui des expressions pompeuses de dévouement, de sacrifices, d'abnégation et de désintéressement qui décoraient et remplissaient souvent les pages précédentes. Par la composition et la publication de son histoire des émigrés français, M. Antoine (de Saint-Gervais) a bien mérité de la plupart des familles nobles dont la nomenclature se trouve placée à la fin de chacun de ses trois volumes, et forme, dans l'intérêt de la vanité, son unique table des matières. B. L.

65. — \**Mémoires du duc de Rovigo*, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon. Paris, 1828; A. Bossange, rue Cassette, n<sup>o</sup> 22. 8 vol. in-8<sup>o</sup>; prix, 30 francs. Les six premiers volumes sont en vente.

Les hautes fonctions exercées par le duc de Rovigo sous l'empire, et le degré de confiance que lui avait si long-tems accordé Napoléon, devaient naturellement appeler l'attention publique sur des Mémoires où son nom se trouvait inscrit. Nous nous bornerons simplement à dire aujourd'hui que cet ouvrage nous a paru fait, sous divers rapports, pour justifier la curiosité dont il est l'objet. A la vérité, les amateurs de scandale ne seront point satisfaits, après l'avoir lu; mais tous ceux qui désirent voir chaque jour des clartés nouvelles répandues sur l'histoire contemporaine se complairont à parcourir cette narration vive et rapide d'une époque dont les actes vivront éternellement dans le souvenir des hommes.

66. — \**Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, sur les causes secrètes qui ont déterminé la politique des cabinets, dans la guerre de la révolution, depuis 1792 jusqu'en 1815. Paris, 1828; Ponthieu, Palais-Royal, et quai Malaquais, n<sup>o</sup>. 1. 4 vol. in-8<sup>o</sup>; prix, 30 fr. Les deux premiers volumes sont en vente.

Ces Mémoires seront, sans contredit, placés au rang des plus importants documens qui aient été jusqu'ici publiés sur la révolution. L'homme d'État dont les portefeuilles paraissent être la source où l'auteur anonyme a puisé le plus abondamment est désigné dans le cours de l'ouvrage, de manière à faire reconnaître le ministre prussien *de Hardenberg*. Les deux premiers volumes mènent de 1792 à la paix de Bâle, en 1795; ils jettent un jour tout nouveau sur quelques-uns des mémorables événemens de cette période : nous y reviendrons incessamment, dans une autre section de ce recueil.

67. — \**Histoire de Joachim MURAT*, par M. Léonard GALLOIS.

Paris, 1828; Schubart et Heideloff, quai Malaquais, n<sup>o</sup> 1. In-8<sup>o</sup> de 416 pages, avec un portrait; prix, 7 fr.

Ce volume sera accueilli du public français et étranger avec un vif intérêt. Il retrace la brillante carrière de l'un des premiers lieutenans de cet homme qui nous apparaît toujours plus extraordinaire à mesure que le tems jette des années entre lui et nous. La plupart des faits qui appartiennent à cette carrière sont à la vérité bien connus; mais on aime à les trouver réunis, et l'on peut mieux ainsi établir un jugement définitif sur le personnage dont ils forment le cortège dans la postérité. Joachim Murat se présente à son appréciation sévère sous divers aspects : comme général, on sait qu'à la tête de la cavalerie française il décida un très grand nombre de nos plus importans succès dans les guerres qui illustrent le commencement du siècle : « Jamais à la tête d'une cavalerie on ne vit quelqu'un de plus déterminé, de plus brave, de plus brillant. » C'est Napoléon qui lui a accordé cet éloge, et l'armée entière l'a ratifié. Comme roi, Murat prouva que, sans être de sang royal, on peut parfaitement entendre le métier de monarque. Son règne de quelques années a fait au royaume de Naples un bien dont les traces subsistent encore : il introduisit des lois et en assura l'exécution; il créa une police qui mit fin au régime du stylet; il établit de l'ordre dans les finances et l'administration, encouragea l'industrie et l'agriculture, fonda un grand nombre d'établissemens publics; le premier enfin il montra une véritable armée napolitaine à l'Europe, habituée à regarder cette nation comme privée de toutes vertus guerrières. En vérité, si j'examine la série des princes de diverses maisons qui, depuis le comte Roger jusqu'à ces derniers tems, ont porté la couronne des Deux-Siciles, je n'en trouve aucun qui l'ait autant honorée que ce Français, né par un destin bizarre d'un aubergiste de Cahors, et que Toulouse avait vu quelque tems en petit collet!... Au surplus, quoique doué des plus hautes qualités, Murat n'avait point ce génie qui sait tirer un heureux parti des grandes circonstances : c'est ce que démontre sa conduite dans certaines situations décisives, où il se trouva placé, et où ses fautes lui firent successivement perdre la couronne et la vie.

La narration de M. Léonard Gallois est constamment claire et rapide, et quelquefois animée par des traits vifs et pittoresques. Les réflexions m'ont paru généralement exactes; toutefois je n'approuve pas, je l'avoue, celle qui termine le chapitre III de la deuxième partie. « Mais de quel poids la morale et l'humanité sont-elles auprès de cette science qu'on appelle



la politique? Le salut de l'État admet-il aux yeux de ceux qui gouvernent des ménagemens envers les hommes égarés? *Permet-il qu'on leur laisse le tems de reconnaître leur erreur pour l'abjurer? Le salut de l'État, ainsi que la politique, imposent silence à la morale et à l'humanité; on frappe, on effraie, et le succès justifie souvent des mesures atroces.* » (P. 176.) J'en demande pardon à l'auteur, mais je crois qu'on ne doit plus ériger de tels principes en maximes de gouvernement. Nous sommes assez avancés pour abjurer définitivement cette doctrine *des crimes nécessaires pour le salut de l'État*. Quiconque étudie les révolutions politiques dans leurs dernières conséquences reconnaît qu'elle a été bien fatale aux peuples en dépravant sans cesse le pouvoir qui les régissait. Je voudrais que M. L. Gallois consentît à retrancher ces dix lignes de la deuxième édition que doit, selon toute apparence, avoir son intéressant travail. Je lui demanderai pareillement le sacrifice d'une autre ligne de la page 261, dirigée contre ce prince qui, né Français comme Murat, règne avec tant de gloire dans le Nord. Elle est relative à l'abandon du drapeau de la patrie dans une circonstance mémorable; mais il y a là, à mon avis, une question très-délicate, très-élevée, qui intéresse plusieurs autres contemporains illustres, et qu'il faut par conséquent n'aborder qu'avec réserve.

Les dernières pages présentent l'audacieuse imitation du débarquement de Cannes exécutée par Joachim sur les côtes du royaume de Naples. On sait quel en fut le dénouement. Il est impossible de lire sans une émotion profonde le récit de cette grande catastrophe. C'est le plus intrépide de nos guerriers, c'est un citoyen devenu prince et tout au moins maréchal de France par son épée, c'est un roi reconnu par toute l'Europe, qui, sur le sol même où il régnait peu de mois avant, est jugé et condamné comme un vil bandit par une cour martiale composée de simples officiers qui tous lui doivent leur épauvette et leur décoration!.... Murat déploie dans sa chute un noble caractère : il refuse de se défendre devant un tribunal incompétent, proteste de son innocence dans l'affaire du duc d'Enghien, écrit une lettre touchante à sa femme, et reste roi jusqu'au moment où il est frappé par le plomb napolitain.

P.-A. D....

#### Littérature.

68. —\* *Études sur Virgile comparé avec tous les poètes épiques et dramatiques des anciens et des modernes*, par P. F. Tissot, an-

cien professeur de poésie latine, successeur de Delille au collège de France. Tome troisième. Paris, 1828; Méquignon-Marvis. In-8° de 687 pages. Prix, 9 fr., 11 fr. par la poste. — *N. B.* Le tome IV et dernier paraîtra dans quatre mois. Le prix des trois premiers est de 27 fr., et sur papier vélin des Vosges, 40 fr. On n'a tiré que trente exemplaires sur ce papier.

M. Tissot n'est pas perdu pour l'enseignement auquel Delille l'avait préparé et appelé : il fera par son livre ce qu'il lui a été interdit de faire comme professeur. Ce troisième volume de ses *Études* ne renferme que trois livres de l'Énéide ; mais le fameux sixième livre y est, et le professeur ne pouvait se dispenser de s'y arrêter : ses lecteurs ne s'en plaindront point. C'est avec satisfaction que l'on voit approcher l'époque où cet ouvrage pourra être opposé comme une barrière aux fausses doctrines littéraires et au mauvais goût. On ne reprochera point à ces *Études* d'arrêter l'élan de l'imagination, ni de tendre à former de serviles imitateurs ; comme il n'y a pas de goût sans discernement, ni de discernement sans comparaison, c'est en comparant entre eux les chefs-d'œuvre de toutes les époques que l'on peut exercer et fortifier le *sens intellectuel* que l'on nomme goût. M. Tissot a donc bien mérité de la littérature française, et l'accueil fait à son ouvrage attesterait, s'il le fallait, que nous sommes encore dignes de lire Virgile, et capables de l'apprécier.

Y.

69. — \* *OEuvres de Macrobe*, traduites par Ch. DE ROSOY, ancien censeur-adjoint au Prytanée de Saint-Cyr. Paris, 1827 ; F. Didot. 2 vol. in-8° ; prix, 14 fr.

Nous avons rendu compte du premier volume de cette traduction (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 768) qui contient le *Commentaire sur le songe de Scipion* et les deux premiers livres des *Saturnales*. Le second volume qui complète l'ouvrage contient les cinq derniers livres des *Saturnales* et le *Traité des verbes grecs et latins* : celui-ci est dû à M. A. MOTTET, ancien élève de l'École normale. Il est à regretter que l'auteur de la traduction n'ait pas jugé à propos de donner le texte en regard : un livre de la nature de celui-ci ne saurait en aucun cas devenir le sujet d'une lecture d'amusement : il s'adresse exclusivement aux érudits, aux amis des lettres latines ; et ceux-là, charmés peut-être d'avoir sous les yeux la traduction d'un auteur que diverses raisons, qui lui sont particulières, rendent d'une intelligence difficile, seraient complètement satisfaits, s'ils pouvaient à l'instant comparer le texte à la traduction. On peut regretter encore que le traducteur se soit refusé d'expliquer par des notes une foule de difficultés que la traduction seule

ne saurait suffire à résoudre. Sa version nous a paru d'ailleurs généralement exacte et correcte; mais elle pouvait être plus savante.

70. — \**La Philippide*, poëme (en 26 chants); par M. J.-P.-G. VIENNET, député de l'Hérault. Paris, 1828; Amb. Dupont et Co, 2 vol. in-18 de 335 et 362 pages; prix, 9 fr.

Au moment où M. Viennet mettait au jour ce poëme, monument de son patriotisme et fruit de vingt-cinq ans de travaux, il recevait de ses compatriotes la récompense la plus flatteuse des nombreux écrits dans lesquels il a plaidé avec autant de chaleur que de courage la cause de la liberté légale: il était élu député de son département. *La Philippide* est déjà connue du public par les fragmens que l'auteur en a récités dans beaucoup de solennités littéraires; et le succès qu'ils ont obtenu est d'un excellent augure pour l'ouvrage. M. Viennet a embrassé dans son cadre la lutte de la France avec l'Angleterre sous Philippe-Auguste, l'interdit lancé sur ce prince par suite de son mariage avec Agnès de Méranie, la croisade des Albigeois, les guerres civiles qui forcèrent le roi Jean à concéder la grande charte, etc.; enfin le soulèvement des feudataires français qui eut pour dénoûment la bataille de Bovines. Imitateur de l'Arioste, il a pensé, non sans raison, que le mélange du plaisant et du sérieux était nécessaire pour caractériser les mœurs bizarres de l'époque qu'il a voulu peindre, et l'on ne peut nier qu'il ne les ait souvent reproduites d'une manière aussi piquante que vraie. Ceux de nos lecteurs qui n'ont pas eu le plaisir d'entendre M. Viennet pourront en juger par le portrait suivant de l'abbé Folquet venant proclamer chez Trencavel, seigneur de Béziers, la sentence du pape qui condamne les Albigeois:

D'un air béat il marche à la poterne.  
 Deux estafiers l'accueillent poliment,  
 Et dans la salle il entre gravement.  
 Mais, à l'aspect de son visage terne,  
 De son camail, de son crâne tondu,  
 Les troubadours, dont il est reconnu,  
 Sont tous saisis du rire inextinguible  
 Dont on prétend que résonnaient les cieux,  
 Quand de Vénus l'époux gauche et risible  
 Servait à boire à la table des dieux.  
 « C'est toi! Folquet! c'est toi! quelle folie! »  
 Crie en riant le joyeux Montaudon.  
 « Toi sous le froc! toi chef d'une abbaye!  
 Le diable un jour prendra le capuchon.  
 Jamais vaurien sur la machine ronde

N'a comme lui fait la vie et l'amour.  
Je l'ai connu bateleur, trouhadour ;  
De ses méfaits il a sali le monde. »

.....  
« — C'en est assez , interrompt Trencavel ;  
Je sais très-bien qu'il mérita la corde.  
Mais le remords absout le criminel.  
A tout pécheur Dieu fait miséricorde. »  
« — Lui ! s'amender ! réplique Mirabel.  
En mauvais lieu s'est marié l'infâme,  
Et dans son cloître il héberge sa femme. »  
« — Dans sa retraite elle vit saintement,  
Répond Inès ; la grâce l'a touchée. »  
« — Bah ! dit Roger, c'est un vil garnement ;  
Depuis un mois sa femme est accouchée. »  
A cet aveu , riant comme des fous ,  
Contre Folquet ils éclatèrent tous.

.....  
L'abbé Folquet , croisant toujours les bras ,  
Muet et sourd , droit comme une statue ,  
Sans sourciller , ni détourner la vue ,  
A bout portant recevait les éclats.  
Il enrageait et se damnait tout bas ;  
Mais sur sa face impassible et sévère ,  
On ne lisait ni peine ni colère ,  
Et son dépit ne se trahissait pas.  
Sa tête enfin se remue et se penche ;  
Son corps voûté pivote sur sa hanche ;  
Ses bras ouverts cessent d'être enchaînés ;  
D'un œil oblique il parcourt l'auditoire ,  
Et de sa bouche , ou plutôt de son nez ,  
Sort lentement ce long réquisitoire.

On voit que l'auteur s'est efforcé de justifier son épigraphe : *Je peins ce siècle et ne l'invente pas*. Mais, en flétrissant avec Voltaire les abus de la religion, il n'a point comme lui dirigé ses traits sur la religion même, et ce qui est respectable est respecté dans son ouvrage. Il parle, en un mot, des hommes et des institutions, à peu près comme en parle l'histoire. Peut-être même l'a-t-il suivie avec trop de scrupule; peut-être, subissant à son insu l'influence d'une école qu'il a spirituellement combattue, a-t-il trop subordonné à la peinture des mœurs et des événemens historiques la partie merveilleuse et romanesque de son poëme. Dans le moyen âge, il faut mentir beaucoup pour intéresser : Boiardo, Arioste, n'eussent point transmis leurs récits à la postérité, s'ils n'avaient demandé des héros à leur imagination plutôt qu'à l'histoire. Je crains, à vrai dire, que ceux de M. Viennet n'aient point des aventures assez pa-

thétiques ou assez extraordinaires pour attacher le commun des lecteurs. Ce serait au reste la faute des idées actuelles plus encore que la sienne, et il l'aurait en grande partie réparée par l'éclat et l'originalité de nombreux détails. Si, quand M. Viennet plaisante, on pourrait quelquefois désirer dans son style plus d'abandon, de finesse et de légèreté, on ne saurait au moins disconvenir que ce style, tour à tour noble ou gai, mordant ou poétique, mais toujours facile et harmonieux, ne soit partout digne de la réputation déjà acquise à l'auteur par l'ingénieuse fécondité de son talent.

71. — *Le Jour*, poème en quatre parties, de Joseph PARINI, traduit en vers français, par J. L. A. REYMOND. Paris, 1826; Amb. Dupout et comp. In-18 de lxxvj et 197 pages; prix, 3 francs.

Parmi les poètes qui, vers le milieu du dernier siècle, relevèrent la gloire des muses italiennes, Parini occupe à juste titre un des premiers rangs. Le *verso sciolto* (vers blanc) a pris sous sa plume un tel degré de vigueur et d'élégance qu'il est regardé aujourd'hui en Italie, à cause de la difficulté d'égalier un pareil modèle, comme bien plus difficile que le vers rimé. Mais aux charmes d'un style brillant de poésie et plein de finesse et d'esprit, Parini a su joindre encore le mérite des intentions les plus patriotiques et les plus morales. Frappé des vices et des ridicules que présentaient les mœurs de la noblesse italienne, il a essayé de l'en faire rougir par la peinture ironique qu'il en a tracée dans son poème du *Jour*. Il s'attache surtout à flétrir le sigisbéisme, dont il s'efforce de faire ressortir l'absurde immoralité par ce vers retourné en cent façons, dont il apostrophe à chaque instant son jeune seigneur :

*La pudica d'altrui sposa a te cara.*

Une traduction du poème du *Jour* en vers français présente les plus grandes difficultés; M. Reymond ne se les est point dissimulées : il sent vivement les beautés de Parini, et il les a quelquefois reproduites avec assez de bonheur. Toutefois, son ouvrage aurait besoin d'une révision complète. Une courte citation donnera une idée du style du traducteur :

Le bon cultivateur est en ce moment même  
 Courbé sur la charrue, et sa calleuse main  
 Déchire avec le soc le rebelle terrain,  
 Content que ses sueurs, à toi seul productrices,  
 Te donnent des palais et de molles délices.  
 En ce moment pour toi l'artiste est tout entier

A la hache, à la lime, à l'aiguille, au métier,  
Et pour toi de Thémis travaille l'interprète.  
Eh bien! fais plus encor : travaille à ta toilette.

Je ne reprocherai point à ce style un certain air étranger, qu'on y remarque facilement. Cet air n'est pas absolument un défaut dans une traduction. Mais il ne faut point qu'il aille jusqu'à nuire à la correction et à l'élégance. *Déchirer avec* est une tournure languissante. *Terrain* est un mot prosaïque et impropre. *Content* au masculin est une véritable atteinte portée à la grammaire dans une phrase dont *la main* est le sujet. Ces fautes et beaucoup d'autres reviennent souvent dans les vers de M. Reymond. Cet écrivain, ne résidant point en France, est excusable de perdre quelquefois de vue les lois rigoureuses de notre goût, aussi bien que les règles de notre langue et de notre versification. Mais, s'il veut recueillir de son ouvrage le fruit que semblent lui promettre beaucoup de passages heureux répandus çà et là, il doit le livrer à la critique d'un ami sévère et le corriger d'un bout à l'autre avec une docile opiniâtreté.

CIT.

72. — *Portaliscide*, épître à M. PORTALIS, par Joseph CAHAIGNE. Paris, 1828; Ledoux. In-8° de 22 pages; prix, 1 f.

73. — *Le Triomphe des Omnibus*, poëme héroï-comique, avec cette épigraphe : *Le genre humain est en marche, rien ne pourra le faire rétrograder.* Paris, 1828; Dupont. In-8° de 16 pages; prix, 1 f.

M. J. Cahaigne, témoin des effets produits à Rouen, il y a quelques années, par les missions, avait raconté en vers les scènes scandaleuses qu'il avait vues, et déversé sur elles et sur la coterie qui les exploite le mépris et le ridicule qu'elles méritent : on a puni, par une amende, un emprisonnement d'un mois, et la suppression de l'ouvrage, le zèle qu'il avait montré pour la religion de son pays contre les innovations ultramontaines des jésuites. Comme cela arrive presque toujours, cette rigueur a fortifié M. Cahaigne dans son amour pour la justice et la liberté; il a exhalé dans des vers pleins de pensées et de force sa haine contre la tyrannie et l'oppression qui firent long-tems gémir la France; et aujourd'hui même que nous sommes en partie délivrés du système déplorable, la loi de la presse, telle qu'elle a été présentée à la chambre des députés, lui a paru *entachée d'immoralité, méchamment calculée, arbitraire, oppressive, et il l'a dit* (préface). La *Portaliscide* n'est donc qu'une discussion en vers; nous devons faire observer ici, en général et dans l'intérêt de l'art, que la poésie re-

pousse les longs raisonnemens; elle vit d'images et de passions, et point du tout de questions métaphysiques : ceci nous indique assez quel est le défaut commun de la poésie de M. Cahaigne : elle est froide et sans couleur. Il dit quelque part (p. 13) :

Tu ne fais pas assez, au gré du despotisme,  
Et fais beaucoup trop peu pour le libéralisme.

Sans la rime, ne prendrait-on pas cela pour la discussion d'un journal ? Est-il, au contraire, soutenu par les faits, son vers a bien un autre caractère :

Si, brûlé tout à coup d'une dévôte flamme,  
Le maréchal de France, un cierge dans la main,  
Escorte le curé de Saint-Thomas-d'Aquin,  
Ne peut-on, à l'aspect de l'arme singulière  
Par lui substituée à la vieille rapière  
Qui donnait autrefois le signal des combats,  
Plaisanter le saint homme *en termes délicats* ?

Quelle différence ! que M. Cahaigne profite de cette observation ; qu'il laisse les raisonnemens pour raconter, comme dans la *Missionéide* ; et alors, ses vers joindront à la force et à la vérité des pensées, qui ne constituent pas la poésie, l'intérêt, la variété et les images sans lesquelles elle ne peut exister.

Nous n'avons qu'un mot à dire sur le poème des *Omnibus* : il est tout entier dans l'épigraphe. L'auteur, dont nous ignorons le nom, a regardé la création de ces voitures, et leurs succès, malgré les efforts des cochers de fiacre, comme un pas dans la civilisation, et il a fait un poème à cette occasion ; c'est donc un poème, pour ainsi dire, sans sujet, et comme nous en avons vu beaucoup dans ces derniers tems, un poème qui n'intéressera pas beaucoup, mais où l'auteur n'a pas moins déployé une variété et une élégance de style remarquables. Donnons-en une idée par la citation des vers qui terminent le combat :

On dit qu'on a vu même, au milieu du massacre,  
Paraître dans les airs le bienheureux saint Fiacre ;  
Sur la croix de Migné descendu des lieux hauts,  
Il parlait aux cochers, hennissait aux chevaux ;  
Sous une impériale il cache sa figure,  
Il étale à ses flancs deux panneaux de voiture ;  
Des brosses en sautoir forment son médaillon,  
Et pour bannière il porte un fouet de postillon.  
Un large numéro, gigantesque symbole,  
S'élève sur son front en guise d'auréole ;  
Son dos est abrité d'un carrik de Laval,  
Et son divin talon presse un fer à cheval.

Souhaitons que l'auteur exerce sur des sujets mieux choisis et plus importants ce talent de dire en vers élégans et harmonieux les choses les plus difficiles.

B. J.

74. — *Odes et Poésies diverses*, par Léon DUSILLET. Paris, 1828; Ladvocat. In-18 de 234 pages; prix, 4 francs.

M. Dusillet dans ses odes paraît avoir pris J.-B. Rousseau pour modèle. Ses vers ont du nombre, de la précision, de la vigueur, et on y remarque souvent cette élégance qui résulte d'une ingénieuse combinaison de mots. Les odes intitulées : le *Poète*, le *Navigateur*, la *Fable*, renferment des beautés remarquables; j'emprunterai à la première la strophe suivante :

Tantôt dans la riche épopée,  
 Variant ses tons, ses couleurs,  
 Aux larmes d'Élise trompée  
 Il (*le poète*) nous force à mêler nos pleurs;  
 Il guide la lance altérée  
 Que du beau sang de Cythérée  
 Un Grec impie osa tremper;  
 Ou, riant des fureurs d'Armide,  
 Il lui confie un trait timide  
 Qui menace et craint de frapper.

Mais, en reproduisant assez heureusement les qualités de J.-B. Rousseau, M. Dusillet n'a pas su se préserver des défauts qui ont fait décliner la réputation de ce poète : l'imitation trop continuelle et trop sensible des lyriques anciens et la froileur inhérente à un style méthodique et compassé. Les poésies diverses qu'il publie à la suite de ses odes leur sont très-inférieures. Elles se composent d'un poème de *Brennus*, qui semble n'être qu'un fragment d'un plus long ouvrage, de quelques poésies religieuses, de six élégies, d'une idylle, et de deux *chants*, ou plutôt chansons. Ces deux dernières pièces ont de la grâce; mais les poésies religieuses n'offrent que de faibles imitations des écrivains sacrés et des chœurs de Racine, comme les élégies et l'idylle ne sont qu'une copie effacée de quelques morceaux de Tibulle et des autres élégiaques anciens. CH.

75. — \* *Décameron français*, Nouvelles historiques et Contes moraux; par M. LOMBARDE LANGRES. Paris, 1828; Selligie et Ch. Béchet. 2 vol. in-8° de 464 et 452 pag.; prix, 12 fr.

En annonçant dans un des derniers cahiers de la *Rev.* (t. xxxviii, p. 491) deux volumes de *Nouvelles*, dues à la plume de M<sup>me</sup> de Montolieu, nous avons témoigné notre prédilection pour ce genre de productions auquel nous voudrions voir nos auteurs se livrer plus souvent, comme étant éminemment propre à animer les réunions de famille et les longues soirées que l'on



ne consacre point au jeu. Nous nous réjouissons de pouvoir recommander à ce titre les deux volumes de M. Lombard de Langres, dans lesquels règnent beaucoup d'intérêt et une heureuse variété.

Le titre de *Décameron* adopté par l'auteur pourrait détourner son ouvrage de la destination qui lui est réservée; hâtons-nous de prévenir qu'il n'a rien de commun pour le fonds avec le célèbre *Décameron* de Boccace, auquel son auteur, qui n'aurait pu consentir à n'être en poésie que le second après Pétrarque, dut d'être le premier en prose parmi les Italiens. Lui-même condamnait son ouvrage sous le rapport de la morale, comme nous l'apprend M. Lombard de Langres dans une piquante introduction, qui prépare bien le lecteur et lui fait connaître les personnages de la société dans le sein de laquelle les Nouvelles qu'il nous donne ont pris naissance.

Ces Nouvelles, au nombre de quatorze, et qui toutes ont un intérêt plus ou moins historique, occupent dix journées. L'auteur, pour semer de la variété dans sa narration, a pris tour à tour, comme Florian, divers pays pour scène et différents peuples pour sujet de son action, et il s'est attaché avec le même soin à peindre les localités et les mœurs qu'il avait sous les yeux, ou qu'il avait étudiées dans les bons auteurs. On peut affirmer qu'il a également bien réussi dans cette double tentative, qui réclamait l'emploi de plusieurs facultés assez distinctes. Ses récits sont empreints à la fois de la couleur locale et de la couleur morale ou historique, et l'on serait peut-être embarrassé pour désigner la meilleure de ses Nouvelles, qui toutes sont écrites avec le style qui convenait à chacune d'elles (1). Toutes ne

(1) Lorsque nous louons le style de M. Lombard de Langres, nous donnons à ce mot toute l'extension dont il est susceptible, et nous entendons l'enchaînement des idées, l'heureux choix des mots et l'harmonie de la phrase; car nous avons à lui reprocher quelques fautes de langage que nous relèverons ici, au risque d'encourir le reproche de pédantisme, parée que cette partie difficile de notre tâche nous semble surtout ne devoir pas être négligée, à une époque où la langue tend à s'affaiblir tous les jours par un néologisme barbare, ou par la fausse acception que l'on donne à certains mots que l'usage adopte ensuite trop légèrement. Ainsi nous avons remarqué seize fois, dans l'ouvrage de M. Lombard de Langres, le mot *fixer*, détourné de son acception naturelle et employé pour le verbe *regarder* (pag. 2, 29, 66, 71, 73, 121, 129, 155, 164, 246, 262, 298, 370, 387 du tome 1<sup>er</sup>, 8 et 93 du tome 2<sup>e</sup>). Il écrit (tome 2<sup>e</sup>, page 72), *je me suis en allé*, au lieu de *je m'en suis allé*; (même vol., page 131), *il m'observa*, au lieu de *il me fit observer*. Nous trouvons encore (tome 1<sup>er</sup>,

présentent point néanmoins le même intérêt, et le premier volume, qui ne renferme que cinq Nouvelles, nous paraît plus riche que le second, qui en contient neuf. Nous avons surtout distingué, dans ce premier volume, les trois Nouvelles *française*, *américaine* et *flamande*, et parmi elles, la deuxième qui, par son intérêt et la couleur brillante du style, nous a souvent rappelé l'*Atala* de M. de Chateaubriand.

La Nouvelle *allemande* qui ouvre le second volume nous a paru digne d'être placée sur le même rang que celles que nous venons de signaler; mais, nous le répétons, elles offrent toutes plus ou moins d'intérêt, et les plus faibles seraient remarquées davantage chez un auteur moins distingué que M. Lombard de Langres. Nous forinons des vœux pour qu'il n'ait point épuisé son portefeuille par cette nouvelle publication (1). E. HÉREAU.

76. — *Adolphe et Julie*, ou Lettres de deux amans habitant les bords du Dniester, Ouvrage traduit du polonais. Paris, 1828; Ponthieu et C. 2 vol. in-12 de vij-206 et 163 pages; prix, 5 fr.

S'il faut s'en rapporter à la préface du traducteur, ce roman, dont on ne nomme point l'auteur, aurait fait la plus vive sensation en Pologne et prouverait que la langue polonaise, un peu trop dédaignée peut-être par la classe supérieure de la société, n'est pas moins propre qu'une autre à peindre les sentimens tendres et énergiques, ainsi qu'à exprimer les nuances fines et délicates du langage du cœur. Il est possible que le style de cet ouvrage lui assigne une place distinguée dans la littérature nationale, et qu'il ait perdu ce mérite dans une traduction pâle ou infidèle; c'est ce que la différence du génie de la langue française et de la langue polonaise pourrait rendre

pages 91 et 297; tome 2<sup>e</sup>, page 438), *malgré que*, pour *quoique*; (tome 1<sup>er</sup>, page 175), *roche mousseuse*, pour *roche moussue*; (tom. 1<sup>er</sup>, page 459 et tome 2<sup>e</sup>, page 442), *en imposer* pour *imposer*. Remarquons, à ce sujet, que le *Dictionnaire classique de la langue française*, publié récemment et annoncé dans notre dernier cahier (page, 479), bien qu'il mérite des éloges sous beaucoup de rapports, a pourtant le tort d'induire en erreur ceux qui voudraient le consulter à l'occasion des trois dernières locutions que nous venons de signaler comme fautives. La définition qu'il donne du verbe *imposer*, employé avec ou sans la particule *en*, est surtout inexacte et erronée.

(1) On doit d'autres ouvrages à la plume de M. Lombard de Langres, entre autres, des *Mémoires* et des *Contes militaires*. Sa Nouvelle flamande, intitulée *Gaspard de Limbourg*, ou les *Vandois*, avait déjà paru séparément, en 1822, chez Ponthieu.

assez vraisemblable. Mais le fond du roman appartient bien à l'auteur, et c'est lui qu'il faut accuser de tout ce qu'il offre de commun, ainsi que du peu de soin qu'on a pris de motiver le nœud principal de l'intrigue. Il faut aussi lui reprocher d'avoir adopté la forme épistolaire, la plus difficile sans contredit qu'il pût choisir, et que si peu de romanciers ont employée avec succès. On aime à voir l'auteur dans un récit; mais, dès qu'il met en scène ses personnages, il faut qu'il leur prête un langage conforme à leur caractère, et qu'il s'efforce lui-même de disparaître. Toutes les lettres que nous venons de lire semblent être sorties de la même plume, et c'est là le plus grand défaut qu'elles pouvaient avoir, celui surtout qu'il fallait éviter.

Nous aurions pu nous montrer moins sévères; mais l'auteur n'a pas craint de s'exposer à une dangereuse comparaison, en rappelant lui-même au lecteur la *Nouvelle Héloïse*. Nous avons à le remercier de nous avoir fourni l'occasion de relire ce chef-d'œuvre de notre immortel Jean-Jacques. E. H.

*Beaux-Arts.*

77. — *Manuel du dessinateur*, ou Traité complet de cet art, par A.-M. PERROT. Paris, 1827; Roret. In-18 de 280 pages avec figures; prix, 3 fr.

Les premiers élémens du dessin peuvent être assujétis à des règles fixes, à une marche méthodique dont les résultats doivent être suffisans pour les besoins ordinaires de la vie. C'est cette partie de l'art que l'auteur s'est attaché à traiter dans son ouvrage, et la seule en effet qu'il soit possible d'enseigner. Procédant du simple au composé, l'auteur traite successivement : 1° du dessin linéaire à vue; 2° du dessin linéaire géométrique; 3° du dessin de l'ornement; 4° de la figure; 5° du paysage; 6° du dessin et du lavis de la topographie. Tout est exposé, dans ce livre, d'une manière claire et simple, et la partie topographique en particulier a reçu des développemens qui ne peuvent manquer de la rendre fort utile; mais, il faut le dire, l'auteur n'a point justifié son titre de *Traité complet*; sa deuxième section, consacrée au dessin linéaire géométrique, devrait, ce nous semble, renfermer au moins des notions de perspective linéaire. Cette partie de l'art du dessin n'est pas moins utile que le dessin de l'ornement : elle n'est pas moins que lui assujétie à des règles fixes et à une marche méthodique; mais sans doute l'auteur a craint de faire double emploi avec le *Manuel de perspective* de la même collection. Nous ne trouverons point la même excuse cependant pour le dessin et le

tracé des cartes géographiques ; et il est d'autant plus fâcheux que M. Perrot ait négligé cette partie du dessin géométrique qu'il était plus en état de la traiter parfaitement, et que ce n'est que dans des ouvrages assez coûteux qu'on trouve quelques développemens sur ce genre de dessin. T. RICHARD.

78. — \* *Traité de perspective simplifiée (linéaire)*, dédié à Son Altesse Royale MADemoiselle, par madame Adèle LE BRETON, née LE BRETON, peintre et professeur de perspective, élève de son père. Paris, 1828 ; 2 volumes in-4°, dont 1 de planches gravées. Chez l'auteur, rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, n° 20 ; Carilian-Gœury, libraire des ponts-et-chaussées et des mines ; Jules Renouard, etc. ; prix, 20 fr.

M. Le Breton, professeur à l'institution royale des *Sourds-Muets*, est connu pour ses cours publics et particuliers de perspective, depuis plus de quarante ans. Il donnait des leçons de dessin à madame Helvétius, en prison dans le tems de la terreur, et quand l'élève eut dessiné tous les objets qui s'offraient à sa vue, un modèle étant devenu nécessaire, « ce fut le gardien qui posa. » La méthode du professeur Le Breton et de sa fille consiste effectivement à faire dessiner *d'après nature*, dès les premières leçons, résultat qui ne pouvait être obtenu qu'en réduisant à une extrême simplicité les opérations de la perspective, base fondamentale du dessin. Associée depuis plusieurs années au professorat de son père, madame A. Le Breton a rédigé en un corps d'ouvrage ses leçons de perspective, destinées aux personnes qui recherchent dans le dessin quelque chose de plus qu'une routine qui servirait à ne copier que des copies.

Le ministre de l'intérieur et l'intendant de la maison du roi ont souscrit, le premier pour vingt-cinq, et le second pour quinze exemplaires de cet ouvrage. *Le Traité de Perspective simplifiée*, paraissant à la fin de l'année classique, mérite d'être choisi comme l'un des meilleurs ouvrages à donner pour prix de dessin, dans les institutions de l'un et de l'autre sexe : il sera particulièrement utile à toutes les personnes qui voudront entreprendre sans maître l'étude de la perspective, et dessiner *d'après nature*, J. M.

79. — *Manuel d'architecture*, par TOUSSAINT, architecte. Paris, 1828 ; Roret. 2 vol. in-18 avec 11 planches ; prix, 7 fr.

*Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.*

80. — \* *Précis des travaux de la Société académique de la Loire-Inférieure pendant 1827*. Nantes, 1828. In-8° de 132 pages.

Parmi nos académies départementales, aucune ne surpasse

celle de la Loire-Inférieure par son zèle laborieux et l'utilité de ses travaux. L'histoire de cette Société savante pendant 1827, rédigée par M. *Luminais*, secrétaire général, contient l'analyse de soixante-dix Mémoires ou communications originales, sur des sujets scientifiques ou littéraires. On remarque, dans le grand nombre d'objets nouveaux, instructifs, intéressans ou éminemment utiles, dont la Société s'est occupée dans le court espace d'une année : La naturalisation et la culture en grand de l'herbe de Guinée aux environs de Nantes ; la propagation d'une nouvelle espèce de variété de froment ; le projet raisonné et important d'un établissement agricole en Bretagne, sur le plan des colonies de mendicité de la Belgique ; l'invention d'une écluse ambulante destinée au curage du lit engravé de la Loire ; celle d'une broie mécanique pour le chanvre manufacturé sans rouissage ; des essais sur la filature et le tissage du lin de la Nouvelle-Zélande ; des tentatives pour étendre et perfectionner l'éclairage par le gaz, etc. Le choix des questions mises au concours par la Société n'est pas moins remarquable que le but de ses travaux journaliers ; c'est toujours et immédiatement l'utilité publique. Une médaille est proposée pour la meilleure statistique du département de la Loire Inférieure, ou de l'une de ses parties, et pour le meilleur morceau d'histoire tiré des Annales de la Bretagne. Des recherches sont demandées sur l'ancienne législation des communaux dans cette province, sur les moyens d'en faire cesser la possession commune, et de changer leurs pacages en culture. Nous avons seulement l'intention de signaler ici l'exemple qu'offre l'Académie de Nantes, de localiser ses études, de les concentrer sur des objets dont la connaissance ne peut être acquise complètement que par une savante et laborieuse exploration des lieux ; mais nous ne pouvons résister au désir de remarquer que les hommes qui s'astreignent ainsi à des applications topographiques n'agissent que par la ferme volonté d'être utiles à leurs concitoyens, et qu'ils pourraient lutter avec avantage contre les académies qui, de prédilection, traitent des matières abstraites et générales. En effet, le discours du président, M. *Lavneec*, dans la dernière séance publique de la Société, est une œuvre littéraire qui ferait honneur aux premiers talens académiques de l'Europe.

A. MOREAU DE JONNÈS.

81. — \* *Recueil de l'Académie des jeux floraux*. Toulouse, 1828 ; imprimerie de S. M. Douladoure, rue Saint-Rome, n° 41. In-8° de 192 pages.

Outre les ouvrages couronnés au dernier concours des jeux floraux, le 3 mai 1828, on a, suivant l'usage, inséré dans ce

recueil ceux qui, sans être jugés dignes d'un prix, ont paru ne devoir pas rester confondus dans la foule, les productions de quelques-uns des *mainteneurs* de l'Académie, et le résumé des travaux de cette assemblée pendant l'année 1827.

Parmi les ouvrages couronnés, une ode de M. PUIBUSQUE, de Paris, *le Naufrage de Camoëns*, attire la première notre attention; elle nous paraît mériter à quelques égards le succès qu'elle a obtenu; un sujet bien choisi, des vers corrects et quelquefois harmonieux, des mouvemens assez rapides, en font un ouvrage au-dessus du médiocre; en un mot, elle nous paraît aussi belle que peut l'être une ode écrite avec talent, mais qui manque de feu poétique; où l'on ne rencontre ni pensées, ni expressions sublimes.

M. A. POMMIER s'est exercé dans un genre plus modeste, et suivant nous, il a beaucoup mieux réussi. Dans une pièce de vers, intitulée *les Astres*, il cherche à exprimer les sensations, les rêveries que fait naître chez tout homme bien organisé le magnifique spectacle des cieux étoilés. C'est une belle et poétique méditation, à laquelle notre cœur s'associe naturellement: on peut y critiquer quelques métaphores un peu hasardées, quelques comparaisons qui manquent de justesse; mais on y trouve plus souvent des passages, tels que celui-ci :

Cependant, je ne sais, malgré le vague effroi  
 Que cette immensité m'inspire,  
 Un noble instinct semble me dire  
 Que du haut de son trône un Dieu veille sur moi.  
 Seul j'admire le monde et ses sphères flottantes;  
 Seul intelligent spectateur  
 De ces merveilles éclatantes,  
 Je leur assigne un créateur.

Nous nous joignons à l'Académie des jeux floraux, pour reconnaître dans l'épître de M. ABADIE *sur la première exposition des produits des beaux-arts et de l'industrie de Toulouse, en 1827*, le mérite de la difficulté vaincue; nous engageons cependant cet auteur à soigner davantage l'harmonie de ses vers, et à n'en plus laisser imprimer de semblables à ceux-ci :

• Dans ce bloc imposant qu'un peuple entier admire,  
 Peut-être qu'un héros ou qu'un sage respire,  
 Qui n'attend, pour briser son étroite prison,  
 Que le fer d'un sculpteur avoué d'Apollon. »

Les *que* et les *qui* ainsi prodigués, surtout en vers, nous paraissent intolérables.

Une épître de M. Isidore BRUN, sur le romantisme, offre une critique assez amusante de cette nouvelle école, à laquelle on ne devrait que des applaudissemens, si, uniquement occupée de frayer une nouvelle route au génie, elle cessait de s'attirer, par ses nombreux écarts, le blâme de tous les gens de goût.

Entre les poèmes qui n'ont point obtenu de prix, nous avons remarqué *les Ruines*, par M. A. POMMIER, et *le Souper d'Auguste*, par M. BELMONTET; nous retrouvons, dans le premier, ce penchant à la méditation, ces réflexions à la fois morales et mélancoliques qui font le mérite des *Astres*; l'auteur passe en revue toutes les ruines éparses sur la terre, depuis l'immense pyramide égyptienne, jusqu'aux légers pavillons de l'Alhambra; et, quoiqu'il ne se maintienne pas toujours à la hauteur de son sujet, il a de beaux mouvemens et des expressions heureuses.

La pensée du *Souper d'Auguste* est grande et belle; M. Belmontet nous représente ce premier maître de Rome saisi par le remords au milieu d'une fête que lui donne Mécène. Une foule servile est à ses pieds; des poètes immortels le chantent; on l'honore comme un dieu; mais rien de tout cela n'arrive à son cœur; le souvenir de ses victimes le remplit tout entier; leurs ombres, celles des premiers et des plus illustres citoyens de l'ancienne Rome apparaissent en foule devant lui. Ce contraste de la gloire qui l'entourne avec le remords impitoyable qui le dévore au dedans ne manque assurément ni de poésie, ni de moralité; et ce sujet, dignement traité, l'eût emporté de beaucoup sur tous les autres ouvrages présentés au concours; mais M. Belmontet a tout gâté par une versification dure, par des expressions bizarres; son oreille et son goût sont également en défaut; et son poème ne nous laisse que ce sentiment de regret qu'inspire toujours un ouvrage où l'exécution ne répond pas à la pensée première.

L. L. O.

#### *Ouvrages périodiques.*

82. — \* *Annales de mathématiques pures et appliquées*, Ouvrage périodique rédigé par M. J. D. GERCONNE, professeur d'astronomie, etc. Montpellier, 1828; imprimerie de Durand-Belle. In-4° de 36 pages. Prix de l'abonnement à ce journal mensuel, 18 francs pour Nîmes et Montpellier, 21 francs pour le reste de la France, et 24 francs pour l'étranger. On souscrit à Paris chez Bachelier, quai des Augustins, n° 55, et à Montpellier, au bureau des Annales.

Ce recueil, qui se maintient depuis 18 ans, atteste que les mathématiques ne sont point négligées en France, ni dans l'Europe savante : on y voit aussi que l'on ne manque point d'investigateurs qui se livrent principalement aux théories, sans considérer si elles pourront être appliquées. Les mathématiques pures dominent dans ces annales; et en effet, elles doivent y tenir plus de place que les applications; celles-ci trouvent leur place ailleurs, dans les recueils consacrés spécialement aux objets soumis aux calculs mathématiques. S'agit-il d'astronomie, de mécanique usuelle, d'arithmétique politique, etc., les Mémoires sur ces matières sont réclamés par des *journaux*, des *magasins*, des *annales*, qui s'empressent de les insérer : les mathématiques n'y sont considérées que comme un moyen de traiter le sujet de chaque mémoire avec toute l'exactitude dont il est susceptible. Ainsi, par une singularité remarquable, les *Annales des mathématiques* ne contiennent point et ne peuvent contenir tous les matériaux de l'histoire de la science; mais il suffit qu'elles en offrent beaucoup et de très importants, pour qu'elles méritent un accueil favorable et des encouragemens efficaces.

Le cahier de Mai ne contient que deux mémoires, mais très-remarquables. Dans le premier, M. CHASLES, ancien élève de l'École polytechnique, continue ses recherches sur les coniques semblables et semblablement disposées, qu'il nomme *homothétiques*, et sur les *projections stéréographiques* dont il généralise les propriétés, en les étendant à toutes les surfaces du second degré, au lieu de ne les considérer que dans la sphère, comme on l'avait fait jusqu'à ce que la question eût été traitée suivant les méthodes de l'École polytechnique. Plusieurs théorèmes curieux sur les surfaces du second degré, sur un système de coniques, etc., sont déduits de la théorie exposée par M. Chasles.

Le second mémoire est de M. BOBILIER, professeur à l'école des arts et métiers de Châlons-sur-Marne. Il a pour objet un *Nouveau mode de recherches des propriétés de l'étenlue*. Cette méthode, dont l'auteur promet plusieurs applications qu'il exposera successivement, est mise à l'essai sur les objets les plus simples qu'elle puisse embrasser, sur des systèmes de lignes droites. Mais la métaphysique sur laquelle M. Bobilier s'appuie ne peut-elle pas être contestée? Est-il certain que l'ensemble des équations de deux droites représente l'angle que ces droites font entre elles? et que la combinaison des équations de trois droites soit l'équation d'un triangle? ou autrement, un système de deux droites est-il un angle, et un système de trois droites



un triangle, en supposant que ces lignes sont dans le même plan? Un angle n'est qu'un rapport de situations respectives, tout-à-fait indépendant de toute autre considération sur les lignes ou les surfaces qui le forment. La combinaison des équations de trois droites donne essentiellement tous les points de chacune, et non l'espace limité qui forme l'un des côtés d'un triangle, etc. La métaphysique porte son obscurité jusque dans les mathématiques, où il semble qu'elle ait entrepris d'éteindre le flambeau de l'évidence, même lorsqu'elle n'égare pas. La méthode de M. Bobilier le conduit effectivement à plusieurs théorèmes remarquables auxquels on parvient aussi par une autre route un peu plus longue peut-être, et qui ne laisse pas apercevoir d'un coup d'œil d'aussi nombreuses conséquences de quelques principes; mais la nouvelle route aurait besoin que l'entrée en fût plus éclairée, afin que tous les esprits pussent la suivre avec la même confiance.

Ce cahier est terminé par des questions proposées à la sagacité des géomètres, par M. STEINER, de Berlin. Il s'agit de démontrer plusieurs théorèmes sur l'*hexagrammum mysticum*. CARNOT, dans sa *Géométrie de position*, a fait voir que 6 points pris à volonté sur une conique sont les sommets de 60 hexagones inscrits, et les points de contact d'un nombre égal d'hexagones circonscrits. Ces figures, dit M. Steiner, possèdent les propriétés suivantes : 1° dans chacun des hexagones inscrits, les points de concours des côtés opposés sont tous les trois sur une même droite, ce qui détermine la position de 60 droites de même fonction (Pascal l'avait déjà prouvé); 2° ces 60 droites concourent 3 à 3 en un même point, ce qui donne 20 points de concours; 3° ces 20 points appartiennent 4 à 4 à une même droite, ce qui donne 5 droites, lesquelles concourent en un seul point; 4° dans chacun des hexagones circonscrits, les droites qui joignent les sommets opposés concourent toutes les trois au même point, ce qui donne 60 points de concours (1), lesquels appartiennent 3 à 3 à une même droite; et ces droites au nombre de 20 concourent 4 à 4 en un même point, ce qui donne 5 points, tous placés sur une même droite; 5° dans les deux systèmes d'hexagones inscrits et circonscrits, les points sont les pôles des droites respectives.

FERRY.

---

(1) Ce théorème a déjà été démontré par M. BRIANCHON.

*Livres en langues étrangères, imprimés en France.*

83. — \* *Obras literarias, etc.* — OŒuvres littéraires de don Francisco MARTINEZ DE LA ROSA. Tome II. Paris, 1828; Bossange père, rue Richelieu, n° 60. In-8°; prix, 5 fr. (Voy. t. XXXV, p. 213, et t. XXXVII, p. 543, l'annonce des deux premiers volumes.)

Des trois volumes publiés jusqu'à présent par M. Martinez de la Rosa, c'est celui-ci qui, selon nous, est le plus digne de fixer l'attention, non-seulement des Espagnols, mais encore des étrangers qui sont jaloux de connaître à fond la littérature castillane. L'histoire de la poésie didactique et épique, celle de la tragédie et de la comédie y sont traitées, avec des développemens lumineux, dans des discours qui portent le titre modeste d'*Appendices*. Ces appendices composent néanmoins les diverses parties d'un ouvrage que nous n'hésitons pas d'appeler un véritable *cours de littérature espagnole*, tant l'étendue et l'importance des sujets, la lucidité des remarques critiques, la pureté des doctrines, la chronologie enfin des diverses productions qu'on y examine, nous paraissent justifier cette dénomination honorable. Ce n'est point dans une simple annonce qu'on doit s'attendre à trouver une analyse détaillée de cet ouvrage; nous nous bornerons à dire que jusqu'à présent on n'avait point encore jeté un coup-d'œil plus sûr ni plus profond sur l'ensemble de la littérature espagnole, et que c'est toujours précédé du double flambeau de la raison et du goût que le savant professeur discute les sujets que la méthode la plus rigoureuse amène sous sa plume.

Le plus digne hommage qu'un écrivain puisse offrir aux peuples, c'est peut-être une histoire nationale écrite avec vérité, et dans le but patriotique de faire remarquer avec précision et impartialité ce que les lois, le gouvernement et les mœurs peuvent offrir de digne d'éloge ou de blâme; car c'est le vrai moyen de fournir aux générations à venir une boussole sûre pour se guider sur une mer remplie d'écueils, et d'éviter ainsi de tomber dans des fautes et des crimes qui les conduiraient à leur perte. Or, il en est de même pour la littérature, lorsqu'une plume savante en débrouille le chaos. En effet, dès que les nombreuses et diverses productions de l'esprit d'une nation, qui se trouvaient éparses et comme perdues dans l'obscurité des tois, sont soigneusement recueillies et classées avec ordre dans un corps d'ouvrage, et qu'après un classement convenable on les juge d'après les préceptes d'une critique

éclairée, on a rendu un service immense à ce peuple, en montrant à la jeunesse sur laquelle reposent ses destinées la route qu'elle doit parcourir, et en lui signalant les erreurs qu'elle devra éviter dans la carrière littéraire qui s'ouvre devant elle. Tel est le point de vue, patriotique et littéraire à la fois, sous lequel l'important travail de M. Martinez de la Rosa nous semble devoir être envisagé.

Quant à la littérature dramatique en particulier, sujet que l'auteur a traité avec un soin spécial, et on peut le dire avec une sorte de prédilection, on pourra désormais se former une idée à peu près complète de cette partie de l'histoire littéraire castillane. En effet, les *Origenes del teatro español*, ouvrage posthume de Moratin, dont nous pouvons annoncer la prochaine publication, et qui contient l'histoire de la scène espagnole, depuis son origine jusqu'à Lope de Vega, et surtout le livre de M. Martinez de la Rosa, qui retrace les vicissitudes et les progrès de l'art dans les tems postérieurs, offrent un tableau général des principaux auteurs dramatiques, et de leurs compositions les plus remarquables. Nous devons d'autant plus nous féliciter de la publication de ces ouvrages que cette partie de l'histoire littéraire avait été jusqu'à présent trop négligée par les auteurs nationaux, par suite de la déconsidération du théâtre en Espagne, et grâce à la triste influence d'autres causes morales et politiques faciles à comprendre; elle a été encore plus faiblement traitée par les étrangers dont la plupart ont manqué de la connaissance profonde des mœurs et du génie de notre langue, et par cela seul ont été hors d'état de pouvoir bien saisir et juger sainement les beautés comme les défauts de nos compositions dramatiques. Il faut ajouter à ces considérations qu'à l'égard des uns et des autres, l'engouement qui parfois les a dominés pour certaines doctrines littéraires, et l'admiration irréfléchie et passionnée pour des bizarreries qu'enfanta l'imagination de nos anciens poètes comiques, ont dû nuire singulièrement à l'appréciation impartiale de leur mérite. Ce sera donc aux ouvrages de Moratin et de M. Martinez de la Rosa qu'il faudra avoir recours désormais, lorsqu'on voudra suivre pas à pas les progrès de la scène chez les Espagnols. Ce sera dans leurs réflexions, dans leurs critiques savantes, et dans les exemples qu'ils nous présentent tirés des meilleures œuvres dramatiques, qu'il nous faudra apprendre à bien distinguer les beautés et les défauts des ouvrages d'imagination. Jamais un pareil sujet n'avait été abordé par des Espagnols dont les principes littéraires, les traditions en matière de goût, et l'étendue des connaissances inspirassent

un plus haut degré de confiance que ces deux poètes comiques, signalés l'un et l'autre, Moratin surtout, par des ouvrages qui resteront au théâtre.

Il est à la vérité affligeant de penser que des travaux aussi utiles qu'honorables pour la littérature espagnole paraissent dans un pays étranger; et l'on est affecté d'un sentiment pénible en voyant cet exil des muses espagnoles dont les chants réjouissaient jadis les rives du Manzanarès, et qui, sur les bords mêmes de la Seine et de la Tamise, ne rêvent encore que le bien-être et la gloire de leur terre natale. Mais espérons qu'un tel malheur ne sera que passager; car, l'interdiction constante et systématique de la pensée ne pouvant plus se maintenir en Espagne, grâce au mouvement toujours progressif de la civilisation en Europe, on doit s'attendre à voir les lettres refleurir incessamment dans ces belles contrées, à l'abri du trône qui en recevra le plus vif éclat. L'Espagnol Louis Vivez, contemporain et ami d'Érasme, et jouissant d'une égale célébrité en Europe par l'étendue de son érudition, publiait ses savans et nombreux ouvrages en Hollande au *xvi<sup>e</sup>* siècle, et il n'osait affronter la susceptibilité et la cruauté du saint-office, exaspéré par les progrès des réformateurs de l'Allemagne; mais il n'était point donné au savant philologue espagnol d'espérer, de son vivant, un avenir moins funeste pour sa patrie et plus consolant pour l'humanité. Nous vivons dans des tems plus heureux: tout fait présager que le moment n'est pas loin où l'on pourra se livrer de l'autre côté des Pyrénées aux travaux de l'esprit, sans crainte d'être poursuivi par cette intolérance civile qui naguère porta de si fortes atteintes à l'accroissement, à la prospérité et à la gloire de l'Espagne. Il ne s'agit pas d'ailleurs de soulever, de notre tems, des questions qui puissent blesser les intérêts de la religion, convaincu que l'on est généralement aujourd'hui que ni la religion, ni aucune autre institution salutaire pour les peuples, ne sauraient s'opposer à l'exercice d'une sage liberté dans laquelle se trouve leur plus grand affermissement, et que ce n'est qu'à l'erreur seule qu'un profond examen peut être funeste.

A. MURIEL.



---

## IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

---

### AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

#### ÉTATS-UNIS.

BOSTON. — *Projet d'exploration commerciale dans la mer du Sud.* — Ce projet n'est pas une conception nouvelle : une maison de commerce française l'avait tenté à ses frais. Un de ses navires, confié à un habile officier de marine, avait doublé le cap Horn et visité les principaux archipels de la Polynésie, essayant ce que le commerce pouvait y faire dès à présent, et recueillant des informations utiles pour l'avenir. Il appartenait aux États-Unis de convertir cette tentative privée en une grande entreprise nationale; et suivant le régime républicain, des citoyens s'associent au gouvernement pour opérer en commun le bien de la patrie. Des vaisseaux de l'État feront une assez longue station dans la mer du Sud pour que toutes les recherches relatives aux ressources commerciales soient terminées, que la protection des négocians soit assurée, et que les relations d'une utilité réciproque aient eu le tems de s'établir et de se consolider. On est certain d'avance que l'exécution de ce beau projet ne sera pas onéreuse pour les finances nationales : il ne s'agit pas d'imiter le faste des expéditions navales que les souverains de l'Europe envoient de tems en tems pour achever la reconnaissance du globe. On estime que la dépense n'excédera pas 50,000 dollars (260,500 fr.) Partout ailleurs, il serait peut-être impossible de faire autant de bien à si peu de frais. F.

*Progrès de la civilisation chez les tribus sauvages.* — Les Cherokees, entourés de toutes parts par les blancs, et ne pouvant subsister plus long-tems de la pêche et de la chasse, ont adopté depuis une vingtaine d'années la manière de vivre de leurs voisins. Ils occupent maintenant des maisons commodes et comptent au-delà de 70 villages. Quelques-uns ont des fermes bien cultivées et pourvues de bétail de toute espèce, et d'autres se livrent aux arts mécaniques, fabriquent des étoffes, et possèdent des moulins à moudre et à scier. Grâce au

zèle des missionnaires baptistes et moraves, la plupart de ces Indiens jouissent aujourd'hui des bienfaits du christianisme, et savent lire, écrire et compter. Le nombre des enfans qui fréquentent leurs écoles s'élève à 500, et tous parlent parfaitement l'anglais. Ils ont déjà fait de si grands progrès dans la civilisation, qu'ils ont une bibliothèque, un musée, une imprimerie, et un journal hebdomadaire, intitulé *le Phénix Cherokee*, publié par un Indien de la nation, dans le langage cherokee avec la traduction anglaise en regard. Ce qui surprendra encore davantage, c'est que, le 26 juillet dernier, ils ont rédigé et promulgué une constitution, dont voici les principales dispositions. Le gouvernement se compose des trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. La législature consiste en un comité et un conseil indépendans l'un de l'autre, qui réunis prennent le titre de conseil général de la nation cherokee, et dont les membres, nommés pour deux ans, doivent être de condition libre et âgés de 25 ans. Tout citoyen ayant 18 ans accomplis a le droit de voter aux élections. Le pouvoir exécutif est confié à un chef suprême et à un adjoint, choisis tous les quatre ans par le conseil général, qui nomme aussi, pour les aider dans l'administration, un conseil particulier composé de trois membres. Le pouvoir judiciaire est exercé par une cour suprême et par autant de tribunaux qu'il convient d'en établir. Les juges sont élus pour quatre ans par le conseil général, et doivent avoir plus de 30 ans et moins de 70. Dans tous les procès, l'accusé a le droit d'être entendu, de connaître la nature et la cause de l'accusation, d'interroger les témoins, d'en faire comparaître à décharge, etc. Personne ne peut être jugé deux fois pour le même délit, et le droit d'être jugé par le jury est inviolable. Aucune loi ne peut avoir d'effet rétroactif. Tout individu niant l'existence de Dieu et celle d'une vie future ne peut remplir aucune charge quelconque. Est aussi exclu des emplois, des honneurs et des dignités que confère le gouvernement, tout individu né de parens noirs ou mulâtres. Les ministres du culte, ne devant s'occuper que du service de Dieu et du salut des âmes, ne peuvent, tant qu'ils exercent leur ministère religieux, être appelés aux fonctions de chef suprême ou de membres du conseil général. Le libre exercice des différens cultes est autorisé. La religion, la morale et l'enseignement étant les bases de tout bon gouvernement, l'autorité doit s'attacher à les faire fleurir dans les écoles, et encourager l'instruction par tous les moyens possibles, etc.

La population actuelle des Cherokees est de 15,060 individus, dont 147 hommes blancs et 73 femmes blanches qui se sont

mêlés avec eux, et 1277 esclaves noirs. En 1818, 6,000 environ, préférant la vie sauvage qu'avaient menée leurs pères, allèrent s'établir sur les bords de la rivière Arkansaw. Les autres occupent aujourd'hui une étendue de pays d'environ 14,000 milles carrés de superficie, qui comprend l'angle N.-O. de la Géorgie, le N.-E. de l'État d'Alabama, et le S.-E. de celui de Tennessee. Leur chef-lieu se nomme *New-Echota*. (Voy. les N<sup>os</sup> 60 et 61 du *Bulletin de la Société de géographie*). W.

*Souscriptions pour les Grecs.* — Tandis que d'avidés traitans ont trouvé le moyen de détourner à leur profit le produit des emprunts levés en faveur de la Grèce (1); tandis que des fournisseurs infidèles ont livré de mauvais vaisseaux à vapeur et de mauvaises machines aux infortunés débris de la nation grecque, de véritables philhellènes, aux États-Unis comme dans la vieille Europe, sont venus au secours de cette nation. Le comité grec de Philadelphie n'a cessé de faire des appels à l'humanité de ses concitoyens, et ses appels ont été entendus d'un assez grand nombre de personnes pour relever l'honneur d'une nation tout entière aux yeux des contemporains et de la postérité.

Au 2 avril dernier, le comité grec des États-Unis avait reçu 25,485 dollars (plus de 135 mille francs); et au moyen de cette somme, il avait envoyé en Grèce deux navires, la *Tontine* et le *Levant*, chargés de 1468 barils et 254 demi-barils de farine de blé, et en outre de 300 barils de farine de seigle; 1692 barils de biscuit de mer; 45 barils de viande de bœuf et de porc fumé; 200 barils de poisson; 39 de haricots; sans compter une grande quantité de vêtemens tout faits, de médicamens, d'instrumens de chirurgie, etc. La ville de Pittsburg et le comté de Chester, qui font, de même que Philadelphie, partie de l'État de Pensylvanie, ont fourni un noble contingent. Pittsburg, ville de manufactures, a fourni 1800 dollars (9540 francs), dont une bonne partie a été donnée par des ouvriers. La province de Chester a fourni 3400 piastres (18,000 francs). Ces sentimens font honneur à une république dont la capitale porte un nom grec, et qui a eu le vertueux Penn pour parrain.

Le zèle des Pensylvaniens a stimulé celui des autres États

---

(1) On sait qu'en Angleterre et ailleurs, des particuliers, connus par leurs grandes richesses, ont acheté à vil prix les bons de l'emprunt grec; et, sous prétexte de les faire monter, ont employé l'argent des nouveaux versements à racheter à un prix supérieur, avec un grand bénéfice pour eux, les bons qu'ils avaient en main.

de l'Union. Les citoyens de New-York se sont particulièrement distingués, et les dames de Baltimore ont recueilli en peu de jours 2000 dollars (plus de 10,000 francs), par le travail de leurs mains. Ces secours, d'après le témoignage du Dr *Howe*, ont déjà soulagé beaucoup de maux et relevé beaucoup de courages. « Ces bienfaits, dit-il, ont été répandus au loin, non seulement dans les villes des côtes, mais dans l'intérieur des terres, et jusque dans les cavernes où se sont réfugiés les malheureux qui ont échappé aux massacres. Ils se sont réjouis que la main de la bienfaisance se fût étendue jusqu'à eux de l'extrémité du globe; et des milliers d'êtres humains qui n'avaient jamais entendu parler de l'Amérique ont appris à la bénir. »

J. B. S.

### AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

ESSAI SUR LA STATISTIQUE DES JOURNAUX DES AMÉRIQUES CIDEVANT ESPAGNOLE ET PORTUGAISE. — Cet article complète l'*Essai statistique sur la presse périodique du globe comparée à la population*, que nous avons donné précédemment (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVII, pag. 593). Ayant reçu, depuis la rédaction de ce tableau des journaux, des renseignemens positifs sur les écrits périodiques qu'on publiait à la fin de 1827 dans les États-Unis de l'Amérique centrale et dans l'empire du Brésil, nos lecteurs pourront rectifier les nombres que nous avions assignés à ces deux États.

AMÉRIQUE ESPAGNOLE (les îles de *Cuba* et *Porto-Rico*).

*La Havane* : 1. Annales de ciencias, agricultura, comercio y artes; 2. Un journal politique.

#### CONFÉDÉRATION MEXICAINE.

*Mexico* : 1. le Soleil (1); 2. l'Aigle; 3. le Courrier; 4. la Gazette; 5. le Répertoire; 6. l'Ami du Peuple; 7. l'Observateur.

*La Puebla* : 8. le Patriote; 9. l'Argos.

*Xalapa* : 10. l'Orient.

*Vera-Cruz* : 11. le Veracruzain libre; 12. le Journal du Commerce.

*Oaxaca* : 13. les Lettres au Peuple, Journal de la Société des amis du pays.

*Chiapa* : 14. la Cloche; 15. le Paratonnerre.

*Merida* : 16. le Lever du Soleil; 17. le Jucateco (ainsi nommé de l'État de Yucatan, où se trouve la ville de Merida).

*Campêche* : 18. l'Investigador (l'Investigateur).

---

(1) Le *Semanario patriótico*, l'*Hombre libre*, la *Centinela*, le *Diario de Union*, le *Piloto*, l'*Indicador* le *Federalista*, ont cessé depuis quelque temps de paraître.



*Guadalaxara* : 19. la Gazette du Gouvernement; 20. le *Le-vier*; 21. le Défenseur de la Religion; 22. le *Tribun*.

*Jacatecas* : 23. le *Courrier politique*.

*Aguas Calientes* : 24. l'*Impartial*.

*Saint-Louis Potosi* : 25 le *Potosinense*.

## CONFÉDÉRATION DE GUATEMALA.

*N. Guatemala* : 1. *Gazeta del Gobierno* ( *Gazette du Gouvernemen-t* ); 2. el *Indicador General* ( l'*Indicateur Général* ); 3. el *Centro Americano* ( l'*Américain du Centre* ); 4. el *Liberal* ( le *Libéral* ); 5. *Gazeta del Gobierno del Estado* ( *Gazette du Gouvernemen-t de l'État* ).

*Sau Salvador* : 6. el *Semenario* ( la *Semaine* ).

*Comayagua* : 7. *Gazeta del Gobierno* ( *Gazette du Gouvernemen-t.* )

## CONFÉDÉRATION DU RIO DE LA PLATA.

*Buenos Ayres* : 1. el *Americano* ( l'*Américain* ); 2. el *Correo national* ( le *Courrier national* ); 3. la *Gazeta Mercantil* ( la *Gazette du Commerce* ); 4. *The British packet* ( en anglais ) ( le *Paquebot Anglais* ); 5. l'*Écho Français* ( en français ); 6. el *Mensagero Argentino* ( le *Messenger Argentin* ); 7. el *Duende* ( le *Revenant* ); 8. el *Cincinnatiato* ( le *Cincinnatiatus* ); 9. el *Investigador* ( l'*Investigateur* ); 10. el *Tribuno*, diario del cessiones del congreso general ( le *Tribun*, journal des séances du con-grès général ); 11. el *Registro Nacional* ( le *Registre national* ); 12. el *Registro Estadistico* ( le *Registre Statistique* ); 13. el *Boletin de Policia* ( le *Bulletin de Police* ); 14. los *Precios Corrientes* ( *Prix-Courans* ); 15. el *Constitucional* ( le *Constitutionnel* ); 16. el *Conciliador* ( le *Conciliateur* ); 17. la *Cronica politica y literaria de Buenos-Ayres* ( la *Chronique poli-tique et littéraire de Buénos-Ayres* ).

*Mendoza* : 18. el *Iris Argentino* ( l'*Iris Argentin* ).

*Cordova* : 19. el *Federal* ( le *Fédéraliste* ).

*Tucuman* : 20. los *Amigos del Orden* ( les *Amis de l'Ordre* ).

*Salta* : 21. el *Pregon* ( le *Crieur* ).

## RÉPUBLIQUE DU CHILI.

*Santiago* : 1. *Registro de documentos del Gobierno* ( *Récueil de documens sur le Gouvernemen-t* ); 2. *Boletin de las leyes y decretos del Gobierno* ( *Bulletin des lois et des décrets du Gouvernemen-t* ); 3. *Rol de Policia* ( le *Registre de la Police* ) : c'est le compte rendu de la police; 4. *Telegrafo* ( le *Télégraphe* ); 5. *Verdadero Liberal* ( le *Vrai Libéral* ); 6. la *Estrella* ( l'*Étoile* ); 7. el *Patriota* ( le *Patriote* ); 8. la *Llave* ( la *Clef*, journal politique

et littéraire); 9. la Aurora (l'Aurore, journal politique et littéraire, qui paraît six fois par mois); 10. Miscelanea politica y literaria (Mélanges politiques et littéraires).

*Coquimbo* : 11. On y publie un journal.

*Concepcion* : 12. *Idem*.

*Valparaiso* : 13. Telegrafo Mercantil (le Télégraphe du Commerce); 14. Mercurio de Valparaiso (le Mercure de Valparaiso, journal politique, commercial et littéraire.)

#### RÉPUBLIQUE BOLIVIENNE OU DU HAUT-PÉROU.

*Chuquisaca* : 1. el Condor de Bolivia (le Condor de Bolivia).

#### RÉPUBLIQUE DU BAS-PÉROU.

*Lima* : Biblioteca Colombiana (Bibliothèque Colombienne, journal littéraire). On publie dans cette ville huit autres journaux.

*Arequipa* : On publie dans cette ville quatre journaux.

*Cusco* : *idem*.

*Truxillo* : On publie dans cette ville deux journaux.

*Puno* : *idem*.

#### RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE.

*Bogota* : 1. la Gazeta de Colombia (la Gazette de Colombie, journal officiel); 2. el Constitucional (le Constitutionnel, en espagnol et en anglais); 3. el Conductor (le Conducteur); 4. la Miscelanea (les Mélanges).

*Quito* : 5. el Monitor (le Moniteur).

*Caracas* : 6. el Colombiano (le Colombien, en espagnol et en anglais); 7. el Cometa (la Comète); 8. el Venesolano (le Vénézuélien) (a cessé); 9. el Iris (a cessé).

*Macaraibo* : 10. el Liberal (le Libéral).

*Antioquia* : 11. el Eco de Antioquia (l'Écho d'Antioquia).

*Popayan* : 12. el Fosforo (le Phosphore).

*Cartagena* : 13. la Gazeta de Cartagena de Colombia.

*Santa-Marta* : 14. la Gazeta de Santa-Marta.

*Guayaquil* : 15. el Patriota.

*Panama* : 16. la Gazeta; 17. la Miscelanea (les Mélanges).

#### EMPIRE DU BRÉSIL.

*Rio Janeiro* : 1. o Diario Fluminense (le journal Fluminense, politique et littéraire); 2. o Diario do Rio (le Journal de Rio, littéraire et d'annonces); 3. l'Astrea (l'Astrée, journal politique, littéraire et scientifique); 4. Aurora Fluminense, journal politique; 5. Espelho Diamantino (le Miroir Diamantin, journal politique); 6. Jornal do Commercio (Journal commercial); 7. l'Écho de l'Amérique du sud en français, politique et littéraire);

8. the Rio Herald ( le Héraut de Rio , journal politique en anglais ). 9. Le Courier du Brésil, (journal politique en français); 10. le Censor brasileiro ( le Censeur brésilien. )

*S. Joao del Rey* : 11. o Astro das Minas ( l'Astre des Mines, journal politique ).

*Ouro Preto* : 12. o Universal das Minas ( Journal universel des Mines, politique ).

*Sabarà* : 13. Il y a un journal.

*St.-Paulo* : 14. o Pharol Paulistano ( lePhare de Saint-Paul, journal politique ).

*Porto Alegre* : 15. o Diario do Rio Grande ( le journal de Rio Grande, journal politique ).

*Bahia* : 16. o Constitucional ( politique ); 17. o Bahiano; 18. Soldado de Tarimba ( le soldat de Tarimba ); il y a un autre journal.

*Pernambuco* : 20. o Diario de Pernambuco ( le Journal de Pernambuco, politique, etc. ); il y a deux autres journaux quotidiens.

*Maranhao* : 23. o Amigo do Omem ( l'Ami de l'Homme ) ( politique ), il y a un autre journal quotidien.

*Pará* : 25. On y publie un journal politique.

Adrien BALBI.

## AFRIQUE.

*Fondation d'une école normale d'enseignement mutuel dans le royaume de Benin.* — Dans notre cahier de février ( t. xxxvii, p. 549 ), nous avons inséré une lettre de M. L'ÉPINAT, instituteur au Sénégal, dans laquelle ce zélé philanthrope donne sur la condition des noirs, sous la protection du gouvernement français, des détails qui ont été contestés par M. le baron ROGER, ancien gouverneur de la colonie. Une nouvelle lettre du même instituteur, arrivée depuis peu, confirme pleinement tout ce qui est dit dans celle qu'on lit dans la *Revue Encyclopédique*. Nous n'insérerons point, dans les circonstances actuelles, ce document, qui devra trouver place dans l'histoire de la traite des noirs et des tentatives pour l'abolition de cet infâme commerce; mais nous invitons les étrangers qui visiteront la colonie du Sénégal à examiner avec soin ce qui s'y passe relativement aux noirs, dans les maisons et dans les cultures, dans les institutions fondées pour les Africains et pour les Colons. Nous réclamerons pour M. l'Épinat l'attention et l'appui des philanthropes de toutes les nations qui seront à portée d'observer les résultats de la belle entreprise qu'il a formée, sans secours, ni salaire, ni fortune, vivant de son tra-

vail manuel, ainsi que les disciples dont il est environné, et qu'il prépare pour en former autant d'instituteurs, destinés à répandre dans leur pays l'instruction qu'ils auront reçue. Appelé par le roi de Benin, il va fonder dans la capitale de ce royaume africain une école normale d'enseignement mutuel; et, si la carrière de cet homme précieux n'est pas terminée trop tôt pour le bien qu'il médite, il n'y aura pas moins d'instruction primaire parmi la population noire de cette partie de l'Afrique que dans certains royaumes de l'Europe, et peut-être même dans certaines provinces de France.

Lorsque M. l'Épinat aura fait son établissement à Benin, sa correspondance avec sa patrie deviendra plus difficile: qu'il trouve, pour cet objet, une généreuse assistance dans les voyageurs et les négocians. Nous rappellerons que ce jeune homme, né à Liancourt, fut protégé par le vénérable duc de Larochehoucauld, qui avait pressenti ce que l'on devait attendre d'une âme aussi pure, d'un zèle aussi ardent pour tout ce qui est honnête et utile.

F.

## EUROPE.

### GRANDE-BRETAGNE.

LONDRES. — *Société médico-botanique.* — Cette Société s'est réunie le 13 juin dans son local ordinaire, Sackville-Street, 32, Picadilly. — Sir *Benjamin HONNOUSE*, vice-président, occupait le fauteuil. L'assemblée a pris connaissance d'une lettre adressée par sir *James M'GRIGOR*, président, à M. *YOSY*, secrétaire; cette lettre en contenait une autre de M. *PEEL*, principal secrétaire d'état au département de l'intérieur, qui exprime à la Société le plaisir que S. M. éprouve d'en devenir le protecteur, et ses vœux pour le succès de ses travaux dans une partie importante de la science. La Société a adopté, à l'unanimité; qu'une adresse de remerciemens serait présentée à S. M. pour la faveur qu'elle venait d'accorder. Des remerciemens ont été aussi votés à sir *J. M'Grigor*, qui l'a sollicitée.

Les dons faits à la Société ont été l'objet d'un rapport de M. *H. GIBBS*, secrétaire. On y remarque, 1<sup>o</sup> une collection de plus de cinq mille plantes, tant indigènes qu'exotiques, offerte par M. *FROST*; 2<sup>o</sup> une collection nombreuse et fort intéressante de plantes de l'Amérique du Sud, enrichie d'observations médicales, et offerte par le docteur *John HANCOCK*; 3<sup>o</sup> la traduction de la Toxicologie d'*ORFILA*, par M. *WALLERS*; 4<sup>o</sup> les Transactions de l'Académie royale des Sciences de Bordeaux, envoyées par cette Académie; 5<sup>o</sup> plusieurs numéros du Journal de pharmacie, présentés par la Société de phar-

macie ; 6° une collection considérable de plantes, par *Thomas GIBBS*, esq., etc.

MM. le baron *Guillaume de HUMBOLDT*, et le rév. *Richard-Williams JELF*, ont été reçus membres de la Société. L'honorable M. *Robert PEEL*, le D<sup>r</sup> *James WOODFORDE*, et M. *John FULLER* ont été nommés membres associés.

On a lu une lettre des directeurs de la Compagnie des Indes orientales, annonçant qu'ils mettent à la disposition de la Société les doubles de toutes les plantes médicinales de leur vaste herbier.

Une lettre de S. M. le roi de Bavière annonce que la collection qu'il fait rassembler par les soins du professeur *MARTIUS*, et qui doit renfermer plus de six cents espèces, sera bientôt présentée à la Société par l'ambassadeur de Bavière à Londres, M. de *CETTO*.

M. *FROST*, professeur de botanique, a lu un fragment sur le genre *laurus*, dont il a mis une belle collection sous les yeux des membres de la Société. On y a vu plus de dix-huit espèces de cette plante, tirées du Jardin royal de Kew, et dues à l'obligeance de M. *W. T. AITON*, et treize autres espèces offertes par MM. *Loddige*, de Hæckney, *Richard*, *Forest*, *David Cameron*, *Fairburn* et *Richardson*. Ce genre est particulièrement précieux pour la médecine qui en tire le camphre (*laurus camphora*), le cinnamou (*laurus cinnamomum*), le sassafras (*laurus sassafras*), le cinnamou bâ-tard (*laurus cassiæ*), etc.

A. P.

NÉCROLOGIE. — *CLAPPERTON*. — Le capitaine *Hugh CLAPPERTON*, fils d'un chirurgien d'*Annan* (comté de Dumfries, en Écosse), naquit en 1789. Il joignait à une haute stature, à une constitution athlétique et à une grande force physique, un caractère courageux, un esprit entreprenant et une grande persévérance. Son éducation fut très-négligée; mais, arrivé à l'âge où le manque d'instruction se fait sentir, il eut honte de sa propre ignorance, et répara en partie par ses efforts le tems précieux qu'il avait perdu. A dix-sept ans, il entra dans la marine marchande, traversa plusieurs fois l'Atlantique, et tout jeune qu'il était alors, donna des preuves de cette intrépidité, de cette présence d'esprit et de ce calme qu'il déploya par la suite avec tant de succès. Accusé de contravention aux lois des douanes, il fut arrêté à Liverpool, et n'échappa au châ-timent qui l'attendait qu'en prenant du service sur un bâtiment de guerre. Aidé par quelques protections, et surtout par les heureuses dispositions qu'il montrait, le jeune Clapperton ne tarda pas à être élevé au rang d'officier de poupe; En 1813, il fut nommé instructeur des équipages de la marine

dans le maniement du *coutelet*, ou sabre d'abordage, dont jusqu'alors on s'était servi sans en soumettre l'usage à aucuns principes fixes. Chaque matelot au moment de l'abordage se servait de cette arme redoutable comme il l'entendait, et nulle théorie ne venait assister l'inexpérience ou la maladresse. Clapperton, qui, par suite d'une décision de l'amirauté, avait pris des leçons du fameux maître d'armes *Angelo*, reçut l'ordre de se rendre à bord de l'*Asia*, et d'instruire l'équipage dans le nouvel art d'espadoonner. La guerre qui, en 1814, éclata entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, fournit bientôt à l'officier instructeur une occasion de se distinguer. Il quitta l'*Asia* emportant les regrets de tout l'équipage, et il se rendit dans le Haut-Canada, où il fut nommé lieutenant; bientôt après, on lui donna le commandement de la goëlette *la Confiance*, avec laquelle il alla prendre position sur le lac Érié. Les vastes et magnifiques côtes, bordées d'immenses forêts, qui ceignent ce beau lac, et près desquelles il jeta l'ancre, invitèrent l'entrepreneur capitaine à se livrer au plaisir de la chasse. Dans ses excursions, qui le menèrent souvent à une grande distance de la côte, il ne tarda pas à faire connaissance avec les aborigènes; et telle était la disposition aventureuse de son caractère, qu'il fut bientôt si charmé de leur genre de vie plein d'incidens bizarres, de dangers romanesques, de sensations nouvelles, etc., qu'il songea sérieusement à résigner sa commission de lieutenant lorsque la guerre serait terminée, afin de suivre désormais l'exemple de ces hôtes des forêts. Mais cet accès de folie romantique ne dura pas, et céda bientôt à des sentimens plus patriotiques et plus raisonnables, et à l'influence, toute-puissante sur un esprit ardent comme le sien, des scènes de guerre dans lesquelles il était fréquemment engagé.

En 1817, le lieutenant Clapperton revint en Angleterre, fut mis à la demi-solde, et se retira au milieu de sa famille, à Lochmaben (Écosse). Trois ans après, il alla s'établir à Édimbourg, et fit connaissance avec le D<sup>r</sup> OUDNEY, si estimé et si regretté par tous ceux qui l'ont connu. Ce fut d'après les conseils du docteur qu'il se détermina à entreprendre un voyage en Afrique. Il accompagna son ami et son guide, partagea ses fatigues, ses privations, ses peines, et ne se sépara de lui que lorsque la mort vint frapper dans ses bras le courageux compagnon de ses travaux et de ses dangers. Après avoir pris soin d'ensevelir la déponille mortelle de ce respectable philanthrope, il continua sa route, et se remit en quête de nouveaux matériaux scientifiques; mais la mort le surprit, au moment même où il se promettait un heureux résultat de ses courageuses recherches, et priva la science géographique d'un de ses plus

ardens et de ses plus zélés *explorateurs*. Ses papiers et tous les précieux documens qu'il s'était procurés ont été recueillis avec le plus grand soin par son fidèle et dévoué domestique *Lander*, qui, après avoir suivi fidèlement Clapperton pendant sa vie, a rapporté en Angleterre le précieux dépôt dont il s'était chargé; et l'on va bientôt livrer au public le fruit des travaux de l'infortuné voyageur.

H. H.

## RUSSIE.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Propagation des mérinos en Russie.*

—L'empereur, par un oukase du 16 mai 1826, a fait un appel à tous les étrangers porteurs de certificats attestant leur capacité dans l'éducation des brebis. Ils recevront des gouverneurs civils l'autorisation nécessaire pour se fixer dans l'empire; et cette autorisation, qui leur servira de passe-port, sera visée par la police du lieu qu'ils auront choisi pour leur séjour. Ceux de ces étrangers qui voudraient ensuite retourner dans leur patrie seront libres de le faire, et recevront de l'autorité les passe-ports nécessaires pour leur retour. Quant à ceux qui manifesteront le désir de devenir sujets russes, ils seront, eux et leurs enfans, exempts à perpétuité de tous impôts et redevances, et ne seront point soumis à la loi du recrutement. Ils obtiendront, en outre, le droit d'acquérir des terres et d'autres propriétés, en se conformant aux lois du pays. (*Gazette du Commerce de Saint-Pétersbourg*, 16 mai 1826.)

*Commerce extérieur de l'empire, en 1825 et 1826.* — En annonçant dans la section du *Bulletin bibliographique* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVIII, p. 699) les tableaux publiés par le département du Commerce de Saint-Pétersbourg, nous avons donné les résultats généraux du commerce extérieur de cet empire et fait connaître quelques-unes des considérations générales sur lesquelles se fonde sa prospérité. Nous allons entrer ici dans quelques détails spéciaux qui intéresseront sans doute la plupart de nos lecteurs.

*Exportations.*

| NATURE DES OBJETS EXPORTÉS.      | En 1825...         | En 1826.   |
|----------------------------------|--------------------|------------|
|                                  | Roubles en papier. |            |
| Blé et farine, pour une somme de | 16,454,821         | 16,766,833 |
| Lin. . . . .                     | 36,317,321         | 25,494,669 |
| Chanvre. . . . .                 | 26,379,426         | 24,966,390 |
| Fer et cuivre. . . . .           | 15,000,000         | 14,500,000 |
| Laines . . . . .                 | 5,206,544          | 1,545,604  |
| Bois de construction. . . . .    | 11,882,348         | 7,919,156  |

Roubles en papier.

|                        |            |            |
|------------------------|------------|------------|
| Potasse. . . . .       | 3,568,404  | 2,666,305  |
| Suif. . . . .          | 37,056,610 | 28,053,078 |
| Graine de lin. . . . . | 8,500,000  | 7,577,563  |
| Soies de porc. . . . . | 12,000,000 | 3,847,600  |
| Cire. . . . .          | 4,858,252  | 3,819,928  |

*Importations.*

|                                     |            |            |
|-------------------------------------|------------|------------|
| Vins de différentes sortes, pour. . | 8,073,132  | 7,522,634  |
| <i>Id.</i> de Champagne. . . . .    | 2,943,175  | 1,552,817  |
| Café. . . . .                       | 6,769,147  | 4,640,670  |
| Thé. . . . .                        | 4,807,049  | 5,675,992  |
| Fruits. . . . .                     | 4,570,201  | 4,401,374  |
| Sel. . . . .                        | 5,326,153  | 4,520,566  |
| Étoffes de coton. . . . .           | 11,174,775 | 12,627,635 |

*Indication du nombre de vaisseaux marchands arrivés dans les ports de Russie et de ceux qui en sont partis.*

|                         |                       |
|-------------------------|-----------------------|
| Arrivés en 1825, 3,903; | partis en 1825, 4,046 |
| en 1826, 3,594          | en 1826, 3,616        |

*Revenus des différentes douanes.*

En 1825, 54,092,830 roubles.

En 1826, 55,667,322.

|                                          |            |
|------------------------------------------|------------|
| Ces revenus avaient été, en 1822, de . . | 39,946,752 |
| En 1823, de . .                          | 40,586,743 |
| En 1824, de . .                          | 49,693,084 |

D'où il résulte qu'il y a progression annuelle dans la perception de ces revenus par l'État. E. H.

## POLOGNE.

*Monument de Kosciuszko* (1). — « Dans une petite république ignorée parmi nous, et que la politique de trois souverains, qui n'ont pu s'entendre pour sa possession, a laissée debout sur les débris de la Pologne, presque aux portes de Cracovie, est la montagne de *Bronislawa* (mot composé de deux autres mots qui signifient *défendre la gloire*). C'est sur cette montagne que les Polonais ont voulu élever à Kosciuszko un monument que le despotisme ne pût abattre, ni aucune révolution détruire, ni le tems même outrager. Ce monument n'est donc ni une statue, ni une colonne, ni un obélisque: c'est une montagne élevée sur une autre montagne; c'est un ouvrage de

(1) Extrait du *Rapport* fait par M. VILLENAVE, secrétaire perpétuel de la *Société philotechnique*, à la séance publique du 18 mai 1828.



géans continué pendant plusieurs années, naguère terminé, et qui a eu pour but, non de détrôner quelque Jupiter de la terre, mais d'honorer éternellement un grand citoyen qui avait défendu l'indépendance de son pays.

« La tombe du héros n'a point été placée au sommet du monument : elle reste encore dans l'enceinte de la ville sur la montagne de Wawel, où, seul avec *Joseph Poniatowski*, *Kosciuszko* partage l'honneur de la sépulture des rois, et a sa place près du grand *Sobieski*.

« Un lustre entier a été employé à la création de cette montagne. On a souscrit dans toute la Pologne, dans la Lithuanie, et jusque dans l'empire des tzars. Toute la jeunesse de Varsovie, la noblesse, le peuple, les femmes, les enfans, les vieillards ont remué la terre ou manié la bêche. Des rubans, des banderolles étaient attachés aux bronnettes qu'un sexe délicat, qui a des émotions pour la gloire, et qui sait les transmettre et les exciter, disputait aux hommes l'honneur de faire rouler sur les flancs de la montagne, de faire gravir dans ses étroits sentiers : c'était l'enthousiasme de tout un peuple ; c'était l'élan patriotique d'une nation, qui, effacée dans le présent, se cherchait dans l'avenir !..

« Ceux que l'éloignement retenait, ceux qui, trop affaiblis par l'âge, ne pouvaient travailler, envoyaient des contributions volontaires ; et partout on a vu à l'or du riche se mêler le denier du pauvre. Avec le produit de cette souscription nationale, un comité, composé de professeurs de l'Université, de membres de l'Académie et de la *Société des sciences* de Cracovie, a pu acheter le terrain qui descend de la montagne de *Bronislawa*, et une vallée qui est à ses pieds pour y établir une colonie de vétérans, sous le nom de *Kosciuszko*. Cette colonie va ouvrir un noble asile aux guerriers qui ont survécu au héros, et qui combattirent avec lui pour la liberté.

« Ainsi, les nations savent toujours manifester leurs sentimens ; et voici une éloquence toute nouvelle : un peuple qui ne peut s'exprimer par la parole ou par des livres, et qui parle par des montagnes ! Et voici encore un comité ! Les grands intérêts de la Grèce, devenus ceux du monde civilisé, ont aussi fait établir des comités de secours dans presque toute l'Europe, et jusque par delà les mers qui séparent deux hémisphères. On ne cesse de signaler un *comité-directeur* : il existe en effet ; mais ce n'est pas seulement à Paris, c'est ailleurs encore, autour et au loin de la France : on peut l'accuser, on peut le dénoncer : ce *comité-directeur* se compose de trois grands coupables : l'*esprit humain* qui est en travail partout où il n'est point en marche,

la *civilisation* qui ne peut reculer, et le *tems* qui s'avance toujours. »

Huit jeunes Polonais se sont empressés d'écrire à M. Villenave pour lui exprimer leur reconnaissance, et combien ils avaient été émus en écoutant son discours; nous citerons ce passage de leur lettre : « L'amour de la patrie, son indépendance et sa gloire ne cesseront jamais de préoccuper tout bon Polonais, et jamais aucune autre nation ne saura sentir avec plus d'enthousiasme que la nation française cette sympathie qui existe entre les habitans de ces deux pays. C'est pourquoi nous avons l'honneur de vous prier, Monsieur, de vouloir bien nous communiquer l'extrait de votre discours concernant le citoyen généralissime Kosciuszko, afin que nous puissions le transmettre à ceux d'entre nos compatriotes qui n'eurent pas le bonheur de vous entendre à la séance publique.

« Veuillez, Monsieur, agréer les sentimens de....., ainsi que l'hommage de notre reconnaissance, qui ne s'effacera jamais de nos cœurs. »

M. Villenave a fait aux Polonais la réponse suivante :

« Si j'ai trouvé quelques nobles accens en parlant du héros dont la Pologne a si bien su honorer la mémoire, c'est que je partageais l'émotion avec laquelle vous m'avez entendu célébrer le monument impérissable de votre reconnaissance pour ce dernier défenseur de vos libertés. Kosciuszko avait vécu parmi nous; il était parti de Paris pour aller relever le drapeau de votre indépendance; il emporta nos vœux pour le succès d'une cause qui ne fut perdue que dans une gloire immortelle.

« Tandis qu'une princesse du sang des Jagellons versait en m'écoutant de nobles larmes, vous avez vu, Messieurs, un grand nombre de Français réunis partager votre enthousiasme; et, en ce moment, la terre étrangère a dû vous sembler être encore la patrie... »

#### DANEMARK.

COPENHAGUE. — *Institut pour les aveugles*. — C'est aux soins d'une Société de bienfaisance, connue sous le nom de *Kjeden* (la chaîne), qu'est due la fondation de cet établissement, qui compte déjà dix-sept années d'existence. Cette Société forma d'abord un fonds de 5,000 fr. et fit connaître son intention de fonder une institution pour les aveugles. L'appel fait au public fut accueilli comme le sent ici toutes les idées philanthropiques et généreuses : en moins d'un mois, on avait réuni plus de 30,000 f. L'institution ne reçut, dans les commencemens, que douze jeunes personnes; peu à peu s'accrurent ses ressources, et il compte main-

tenant vingt-quatre élèves. Les frais d'entretien sont payés par les intérêts du capital devenu très-considérable et par une souscription annuelle, à la tête de laquelle figure annuellement le roi pour une somme de 3,000 fr. Les accroissemens du capital primitif proviennent des dons et des legs de personnes bienfaisantes : l'institution possède aujourd'hui, outre le bâtiment qui lui est spécialement consacré, une maison en construction et destinée à servir d'asile à douze aveugles sans ressources, et de plus, un capital de 54,000 rigsbanddalers (150,000 fr. environ). — Presque toute l'instruction est donnée gratuitement par les membres de la Société, qui s'est aussi chargée de l'administration. On doit surtout citer le grand-maréchal de la cour, M. de HAUCH, et M. le professeur BRORSON, comme les deux fondateurs principaux de cette utile et bienfaisante institution.

Z\*\*.

*Extrait d'une lettre de COPENHAGUE. — Société archéologique. — Publications prochaines. — Fondation de bibliothèques en Islande et dans les îles Farœr. — Travaux de l'Académie des sciences. — La Société archéologique a reçu le titre de royale, et s'appelle actuellement Société royale des antiquaires du Nord. Son président, pour cette année, est le chevalier d'ABRAHAMSON; le professeur MAGNUSSEN est vice-président, et le professeur RAFN secrétaire, ainsi que chef de la commission chargée de la publication des anciens manuscrits. Un rapport général des travaux de la Société a été publié récemment, et envoyé à ses correspondans à Paris, MM. Depping, Degérando, Heiberg, Jomard, Jullien (1). La Société a déjà mis au jour huit volumes; deux volumes de la traduction latine des Sagas sont actuellement sous presse. Le dernier volume qu'elle ait publié comprend trois Sagas islandaises, importantes pour l'histoire du Danemark, savoir, la *Jomsvikinga-Saga*, imprimée d'après un manuscrit très-ancien et plus considérable que la Saga du même nom que la Société avait publiée en 1824; la *Jomsvikinga-Drapa*, poème sur les expéditions des mêmes pirates Jomsvikingues; enfin, la *Knytlinga-Saga*, ou l'histoire de l'expédition maritime des pirates danois en Angleterre, qu'on peut regarder comme une suite des aventures des Jomsvikingues, et qui finit au règne de Canut ou Knud VI. — M. PETERSEN va faire paraître une traduction danoise, avec beaucoup de notes, de l'*Histoire des expéditions maritimes des Normands en France*, par M. Depping. D'après les journaux de Stockholm, on va traduire aussi cette histoire*

---

(1) Nous en insérerons un extrait dans ce Recueil.

en suédois. — Il y a une dizaine d'années, M. RAFN, désirant contribuer à répandre le goût des lettres et l'instruction en Islande, île qui a rendu de si grands services à la littérature du Nord par ses Skaldes, proposa aux habitans du Nord de se cotiser pour fonder une bibliothèque publique à Reikevig; son appel philanthropique a été entendu, et grâce aux dons volontaires, la bibliothèque d'Islande compte déjà 4000 volumes. Le même savant a commencé à former une bibliothèque pour les îles Farøer à Thorshavn; il a déjà rassemblé 500 volumes. On désirerait que les savans et les philanthropes d'autres pays se joignissent à ceux du Nord pour enrichir les deux bibliothèques de leurs dons; ce serait contribuer puissamment à répandre l'instruction dans les îles des mers septentrionales. — La *Société royale des sciences de Copenhague* vient de faire paraître le troisième volume de son recueil de Mémoires philosophiques et historiques. On y trouve le rapport sur les travaux de la Société, depuis mai 1824 jusqu'en mai 1827, par M. OERSTED, secrétaire de la Société; un Mémoire sur les penchans naturels, par M. MYNSTER; un autre sur les vieilles coutumes judiciaires en Danemark, par M. SCHLEGEL; enfin, un Mémoire de l'évêque MÜNTER sur des coutumes du tems païen. M. RASK a lu récemment à la Société royale un Mémoire sur la chronologie hébraïque, depuis Adam jusqu'à la sortie de l'Égypte. L'auteur, supposant ou admettant en principe que la durée de la vie humaine n'a point changé, et que les nombres indiqués dans la Bible sont exacts, arrive à la conclusion que le mot *année* dont se servent les Hébreux, a diverses acceptions, et désigne tantôt un mois, tantôt deux, quatre et six mois, et que ce n'est qu'après la sortie de l'Égypte et après l'établissement de la loi mosaïque que les Juifs ont compté par années de douze mois. Comme M. Rask ne s'accorde point avec la Société royale pour les principes de l'orthographe danoise, que ce savant professeur a cru devoir réformer ou modifier, il est probable que son Mémoire ne sera point inséré dans le recueil de la Société, et qu'il le fera imprimer à part. Le même auteur a déjà publié un Mémoire sur la chronologie égyptienne. — Les lettres danoises ont récemment perdu un de leurs protecteurs, le conseiller intime, M. DE BELOW.

## ALLEMAGNE.

BERLIN. — *Académie des Sciences.* — Le prince royal et les autres membres de la famille régnante, ainsi que les ducs de Lumberland et de Mecklembourg, ont assisté à la séance solen-

nelle de l'Académie des Sciences, tenue pour célébrer la naissance de Frédéric II. M. SCHLEIERMACHER remplissait par intérim les fonctions de secrétaire de la classe de philologie et d'histoire. Après qu'il eut ouvert la séance, M. DE HUMBOLDT a lu à l'Académie une dissertation sur les langues des insulaires de la mer du Sud, et M. le professeur ENKE a fait connaître le plan d'après lequel il se propose de continuer l'Annuaire astronomique.

LEIPZIG. — *Société germanique.* — La Société germanique vient de célébrer le centième anniversaire de sa fondation; elle a nommé des correspondans parmi les auteurs qui ont rendu les plus grands services à la littérature allemande. Ce sont, à Berlin, MM. *Alexandre de Humboldt, de Raumer, de Raupach, Hagen, Heinsius, Lachmann et Zeune*; à Bonn, M. *Auguste G. de Schlegel*; à Darmstadt, M. *Moller*; à Dresde, M. *Tieck*; à Göttingue, M. *Heeren*; à Hanovre, M. *Pertz*; à Heidelberg, M. *Mone*; à Hildesheim, M. *Cludius*; à Copenhague, MM. *Munter et Thortaciüs*; à Lubben, le baron de *Houwald*; à Marburg, le docteur *Justi*; à Munich, M. *Boisserée*; à Stuttgart, M. de *Mathisson* et le docteur *Schorn*; à Weimar, M. *Goethe*; à Weissenfels, M. *Mullner*. D'après cela, il serait superflu de dire que la Société germanique s'est associé les hommes les plus célèbres de l'Allemagne.

GOtha. — *Publication prochaine.* — On va faire paraître à l'Institut bibliographique une collection de classiques grecs et une autre de classiques latins, les uns et les autres d'après les meilleures éditions, mais sans variantes et sans notes. A partir du jour où il y aura dix mille souscripteurs, on publiera deux volumes par mois, et chacune de ces livraisons en trois formats différens. Ainsi, l'in-16 reviendra à environ 10 sols pour l'Horace, et 2 fr. 50 c. pour les six volumes d'Homère; l'in-12 coûtera pour Horace environ 15 sols; pour Homère, à peu près 4 fr., enfin, la belle édition in-8° portera Horace au prix de 1 fr.; Homère à 6 fr. On conçoit que de la sorte on trouve beaucoup de personnes à même de payer l'une ou l'autre collection; mais, ce dont il faut féliciter l'Allemagne, c'est qu'une entreprise de ce genre puisse, sans aucun danger pour son existence future, subordonner sa marche à l'accomplissement de dix mille souscriptions. N'est-ce pas d'un mot, et par le seul effet d'un prospectus, faire connaître quelle est la supériorité et en même tems la généralité des connaissances philologiques dans ce docte pays? On ne se permettra aucun changement aux leçons des éditions qu'on aura une fois adoptées; on ne touchera pas même à la ponctuation.

## ITALIE.

TURIN. — *Société d'Agriculture.* — Parmi les Mémoires et les travaux des membres de cette société, depuis le commencement de l'année 1828, les étrangers rechercheront avec autant d'intérêt que les Italiens le procédé par lequel M. Giobert est parvenu à faire avec l'écorce de l'acacia vulgaire (*robinia pseudo acacia*) des cordes aussi belles et aussi fortes que celles de chanvre; et un Mémoire du même savant sur les propriétés tinctoriales du sophare du Japon, qui fournit, dit-on, le beau jaune des étoffes impériales. A l'une des séances, parmi les divers objets mis sous les yeux de la Société, on remarquait une machine pour obtenir la filasse du chanvre sans rouissage; elle est beaucoup plus simple que celle de M. CHRISTIAN, et surtout que celle de M. LAFORET. Après ces objets d'une importance trop bien sentie pour qu'on demande s'ils peuvent satisfaire la curiosité, on placera immédiatement les recherches de M. BONAFOUS sur les instrumens d'agriculture des Chinois, dont cet ingénieux agronome présente un recueil avec les dessins originaux et un texte explicatif d'après lequel on a les notions les plus complètes que l'on ait données jusqu'à présent sur les procédés agricoles des Chinois. Ces connaissances intéressantes seront réunies dans le recueil publié tous les ans sous le titre de *Calendario georgico* (Annuaire agronomique). F.

BOLOGNE. — *Nécrologie.* — Le 14 mars 1828, est mort à Bologne l'avocat Vincenzo BERNI DEGLI ANTONJ, âgé de 81 ans, l'un des hommes les plus savans, les plus honorables et les plus respectés de cette ville. V. degli Antonj était né, le 25 avril 1747, à Bologne, où son père, François degli Antonj, était un jurisconsulte habile. Il fit ses études dans sa ville natale au collège de Saint-François-Xavier, suivit les cours de droit de l'Université, et obtint les prix de droit naturel et de droit civil. Vincents'étant ensuite rendu à Rome, afin d'y acquérir l'usage et la pratique du barreau, son esprit, ses qualités, son savoir lui valurent dans cette ville de nombreux amis. Revenu à Bologne, il y remplit une chaire de droit civil à l'Université; bientôt après, nommé auditeur de chambre (*uditore di camera*) du cardinal Archetti, et ensuite du cardinal Vincenti, tous deux légats de Bologne, il obtint et mérita l'affection générale dans ce poste difficile, et au milieu de circonstances critiques. Au moment de la première invasion des Français, V. degli Antonj refusa de prêter serment à la république; arrêté, exilé, privé de sa chaire, il supporta toutes ces disgrâces

avec calme et courage. A l'époque de l'occupation de Bologne par les armées autrichiennes, en 1799, il fut nommé membre de la régence impériale et royale; puis, au retour de la domination française, on lui fit accepter la place de commissaire général des finances.

Lorsque l'Italie, de province conquise et de république, fut devenue royaume, V. degli Antonj, nommé procureur royal près le tribunal suprême de révision, remplit ces nouvelles fonctions, tant que dura ce tribunal; il avait aussi obtenu la décoration de la couronne de fer. Plus tard, lorsque l'autorité pontificale fut rétablie à Bologne, le pape Pie VII le désigna pour être un des juges d'appel, et pour les présider, puisqu'il était le plus ancien; mais sa santé ne lui permit point d'accepter. On a pu voir, par ce rapide exposé de la vie publique de V. degli Antonj, quels furent sa réputation, son mérite, son intégrité; souvent consulté par les princes et l'autorité sur les matières de droit et les nouveaux réglemens de législation, il accomplit, dans l'exercice de son état d'avocat, tous les devoirs de cette noble profession.

Indépendamment de ses ouvrages de jurisprudence, V. degli Antonj avait composé des poésies italiennes, et même des comédies; car ce jurisconsulte si érudit, ce professeur émérite, ce docteur en droit de l'université de Bologne, ce magistrat si austère avait dans le monde l'esprit le plus vif, le plus agréable, le plus enjoué: membre des premières académies d'Italie, il fut également cher aux grands, aux savans et aux gens de lettres. Les vingt dernières années de sa vie furent affligées par de cruelles douleurs de goutte, qui le retinrent fixé sur sa chaise, mais qui ne purent jamais altérer le charme de sa conversation et la sérénité de son caractère. C'est dans un tel état de souffrance que, voyageur, nous avons pu contempler ce digne vieillard, entouré des soins d'une famille aimée, maintenant inconsolable, et d'une belle-fille, personne accomplie, qui amenait auprès de lui la société brillante et distinguée qu'attiraient sa grâce et ses talens.

Une notice sur Vincenzo degli Antonj a paru dans plusieurs journaux italiens. On la doit à M. le comte *Carlo PEPOLI*, de Bologne, un des hommes d'Italie qui cultivent la poésie et lettres avec le plus de succès, et à l'amitié duquel nous sommes redevables des faits que nous venons de rapporter.

VALERY,

*Conservateur-administrateur des bibliothèques particulières du Roi.*

## PAYS-BAS.

*Esprit public. — Élections.* — En Angleterre et en France, il n'est pas rare que ceux qui briguent l'honneur de siéger dans la Chambre des députés ou des communes se recommandent eux-mêmes aux électeurs par une profession de foi officielle. Cet usage n'avait point été adopté parmi nous, avant que MM. SURET DE CHOQUIER et D'OMALIUS-THIÉRY l'eussent mis en pratique dernièrement, le premier dans la province de Limbourg, le second dans celle de Liège. Par malheur, l'innovation n'a pas été couronnée des deux côtés du même succès; et pendant qu'ici l'on s'applaudissait de l'élection de M. DE SURET, on regrettait là-bas que M. D'OMALIUS n'eût pas réussi dans sa candidature. Cependant, l'esprit public a fait un pas immense, et c'est ce qu'il importe le plus de remarquer.

*Publication prochaine.* — M. SIEGENBECK, professeur à l'université de Leyde, que l'on considère comme le législateur de la langue de son pays, avantage qui semble moins réservé aux grammairiens qu'aux écrivains célèbres, va donner une *Histoire de l'université de Leyde*. Dans le 4<sup>e</sup> volume des *Nouveaux mémoires de l'Académie royale des sciences et belles-lettres* siégeant à Bruxelles, on en trouvera une des premiers siècles de l'*Université de Louvain*. L'histoire des écoles célèbres appartient aux fastes de l'esprit humain.

*NÉCROLOGIE.* — *Heuri-Daniel GUYOT*, professeur honoraire à l'université de Groningue, fondateur, président, directeur et instructeur en chef d'un établissement de sourds-muets, à la prospérité et au perfectionnement duquel il a consacré avec un zèle infatigable quarante ans de sa vie, est mort à Groningue, le 10 janvier dernier, à l'âge de 74 ans. Quelques philanthropes ont proposé l'érection d'un monument en l'honneur de cet émule des abbés de l'Épée et Sicard.

DE REIFFENBERG.

## FRANCE.

*Sociétés savantes et Établissements d'utilité publique.*

NANTES (Loire-Inférieure). — *Conseil de salubrité.* — *Procédé perfectionné pour la fonte des suifs.* — Dans la subdivision de notre *Bulletin bibliographique*, consacrée aux *Mémoires et Rapports des Sociétés savantes*, cahier de juin, (voy. ci-dessus, T. XXXVIII, p. 777) nous avons donné une indication rapide



du *Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité de Nantes, pour 1827.*

Notre intention n'est point de revenir sur l'ensemble d'un travail qui prouve que le zèle des membres du Conseil de salubrité de Nantes, loin de se ralentir, prend, chaque année, un nouvel essor. Nous voulons seulement signaler à l'attention des administrations municipales et des fondeurs de suif en particulier un procédé que ces messieurs conseillent de mettre en usage pour la fonte des suifs, dans l'abattoir de leur ville, et dont ils ont constaté la supériorité, sous le double rapport de la salubrité et de l'économie.

La correspondance du Conseil de salubrité de Nantes sur cet important objet, correspondance qui l'a mis en relation avec près de quarante personnes prises parmi les chimistes les plus distingués de la France et des pays étrangers, lui a fait connaître que les procédés les plus défectueux sont encore presque universellement employés dans les fonderies de suif, et que, si quelques fabricans, tels que M. *Gannal*, ont apporté à ces procédés des modifications avantageuses, il reste encore à faire de nombreux essais pour que ces établissemens ne laissent rien à désirer.

Dans cet état de choses, et après avoir constaté que les procédés mis en usage jusqu'à ce jour dans les fonderies de suif n'atteignent point le but que l'on doit se proposer, dans l'intérêt de la santé publique, les membres du Conseil de salubrité de Nantes ont pris auprès de plusieurs chimistes des renseignemens sur les améliorations ou perfectionnemens que l'on pourrait apporter à ces procédés, et ont cherché dans leur propre expérience les moyens d'arriver à ces améliorations. M. Darcet est celui qui leur a donné la réponse la plus satisfaisante, en indiquant les proportions de 1 kilog. 172 de suif en branches, sur 750 gram. d'eau et 124 gram. d'acide sulfurique, pour opérer la fonte du suif, et en recommandant de conduire dans le foyer la vapeur qui doit s'en dégager.

Les membres du Conseil de salubrité, en profitant des indications de cet habile chimiste, ont ajouté des modifications avantageuses à son procédé et se sont arrêtés à l'idée d'opérer la fonte du suif en branches, à vaisseau clos, dans une chaudière munie d'un diaphragme, en employant les proportions de suif, d'eau et d'acide indiquées par M. Darcet, et de conduire les vapeurs dans un égout, dont l'ouverture devra plonger dans une cuvette à la Desparcieux, où elles seront bientôt condensées. — Par ce moyen, ils espèrent, et les expériences qu'ils ont faites ne leur laissent aucun doute à ce sujet, obtenir avec

économie un suif de qualité supérieure, et éviter, sans courir les risques d'explosion ou d'incendie, le dégagement de toute vapeur incommode et malsaine pour les habitations voisines des fondoirs de l'abattoir de Nantes, où bientôt ce procédé sera mis en pleine activité. M.

---

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences.* — *Suite de la séance du 16 juin.* — *Prix proposés :* 1° *Grand prix de mathématiques.* L'Académie propose, pour le concours des années 1828 et 1829, un prix qui sera décerné dans la séance publique du mois de juin 1830. Afin de donner plus d'extension et de variété aux travaux sur lesquels le choix pourrait porter, l'Académie arrête que le prix sera décerné à celui des ouvrages, manuscrits ou imprimés, qui présentera l'application la plus importante des théories mathématiques, soit à la physique générale, soit à l'astronomie, ou qui contiendrait une découverte analytique très-remarquable. On considérera comme admises à ce concours toutes les pièces qui auront été rendues publiques, ou séparément, ou dans des recueils scientifiques, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1828 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1830, et qui seront parvenues à la connaissance de l'Académie; le concours sera établi entre ces pièces et les Mémoires, imprimés ou manuscrits, que les auteurs auraient adressés ou remis au secrétariat de l'Institut, soit qu'ils aient fait connaître leur nom, soit que le nom soit inscrit dans un billet cacheté. Dans ce cas, le billet ne sera ouvert, suivant l'usage, que si la pièce est couronnée. Le prix sera de trois mille francs. Les ouvrages ou Mémoires devront être remis au secrétariat de l'Institut, avant le 1<sup>er</sup> mars 1830.— 2° *Grand prix de sciences naturelles.* — L'Académie propose comme sujet du prix des sciences naturelles, qui sera distribué dans la séance du premier lundi de juin 1830, « une description, accompagnée de figures suffisamment détaillées, de l'origine et de la distribution des nerfs dans les poissons. On aura soin de comprendre dans ce travail au moins un poisson chondroptérygien, et, s'il est possible, une lamproie, un acanthoptérygien thoracique et un malacoptérygien abdominal. » Le prix sera de trois mille francs. Les Mémoires devront être remis au secrétariat de l'Institut, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1830.— 3° *Grand prix de sciences naturelles, proposé en 1825 pour l'année 1827, remis au concours pour l'année 1829.* « Présenter l'histoire générale et comparée de la circulation du sang dans les quatre classes d'animaux vertébrés, avant et après la nais-

sance, et à différens âges. » Le prix sera de trois mille francs. Il sera décerné dans la séance publique du premier lundi de juin 1829. Les Mémoires devront être remis au secrétariat de l'Institut, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1829. — 4<sup>o</sup> *Grand prix de mathématiques*. L'Académie avait proposé pour sujet du prix de mathématiques qu'elle devait adjuger dans cette séance, « d'examiner dans ses détails le phénomène de la résistance des fluides, en déterminant avec soin par des expériences exactes les pressions que supportent séparément un grand nombre de points convenablement choisis sur les parties antérieures, latérales et postérieures d'un corps, lorsqu'il est exposé au choc de ce fluide en mouvement, et lorsqu'il se meut dans le même fluide en repos; mesurer la vitesse de l'eau en divers points des filets qui avoisinent le corps; construire sur les données de l'observation les courbes que forment ces filets; déterminer le point où commence leur déviation en avant du corps; enfin, établir, s'il est possible, sur les résultats de ces expériences, des formules empiriques que l'on comparera ensuite avec l'ensemble des expériences faites antérieurement sur le même sujet. » L'Académie n'a pu décerner ce prix à aucune des pièces qui ont été envoyées au concours précédent. Toutefois, la même question de la résistance des fluides n'est point exclue de celles qui pourraient être traitées pour le concours actuel. Cette question est nommément comprise parmi les diverses autres recherches mathématiques auxquelles le prix pourra être adjugé, conformément à l'énoncé ci-dessus du grand prix de mathématiques proposé pour les années 1828 et 1829. — 5<sup>o</sup> *Grand prix de mathématiques, proposé en 1824 pour l'année 1826, remis au concours pour 1827, et une seconde fois pour l'année 1829*. — Le prix relatif au calcul des perturbations du mouvement elliptique des comètes n'ayant point été décerné, l'Académie propose le même sujet dans les termes suivans : « Elle appelle l'attention des géomètres sur cette théorie, afin de donner lieu à un nouvel examen des méthodes, et à leur perfectionnement. Elle demande, en outre, qu'on fasse l'application de ces méthodes à la comète de 1759, et à l'une des deux autres comètes dont le retour périodique est déjà constaté. » Le prix sera une médaille d'or de la valeur de trois mille francs. Il sera décerné dans la séance publique du premier lundi du mois de juin 1829. Les Mémoires devront être remis au secrétariat de l'Institut, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1829. — 6<sup>o</sup> *Prix fondé par feu M. ALHUMBERT*. M. ALHUMBERT ayant légué une rente annuelle de trois cents

francs pour être employée aux progrès des sciences et des arts, le Roi a autorisé les Académies des Sciences et des Beaux-Arts à décerner alternativement, chaque année, un prix de cette valeur. L'Académie n'ayant point reçu de Mémoires satisfaisans sur les questions mises au concours, et dont les prix devaient être adjugés cette année, a arrêté que les sommes destinées à cet emploi seront réunies avec celles qui doivent échoir, pour former un prix de 1200 fr., lequel sera décerné, dans la séance publique du mois de juin 1829, au meilleur Mémoire sur la question suivante : « Exposer d'une manière complète, et avec des figures, les changemens qu'éprouvent le squelette et les muscles des grenouilles et des salamandres dans les différentes époques de leur vie. » Les Mémoires devront être envoyés au secrétariat de l'Académie, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1829.

— 7<sup>o</sup> *Prix d'astronomie fondé par M. DE LALANDE.* La médaille fondée par M. DE LALANDE, pour être donnée annuellement à la personne qui, en France ou ailleurs (les membres de l'Institut exceptés), aura fait l'observation la plus intéressante, ou le Mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie, sera décernée dans la séance publique du premier lundi de juin 1829. Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de six cent vingt-cinq francs.

— 8<sup>o</sup> *Prix de physiologie expérimentale fondé par M. DE MONTYON.* L'Académie annonce qu'elle adjugera une médaille d'or de la valeur de huit cent quatre-vingt-quinze francs à l'ouvrage imprimé, ou manuscrit, qui lui aura été adressé d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 1829, et qui lui paraîtra avoir le plus contribué aux progrès de la physiologie expérimentale. Les auteurs sont invités à adresser leurs ouvrages au secrétariat de l'Académie, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1829.

— 9<sup>o</sup> *Prix de mécanique fondé par M. DE MONTYON.* L'Académie a décidé qu'il n'y a point encore lieu cette année de décerner ce prix. En conséquence, il sera réuni à ceux de 1826, 1827 et 1828, pour être donné dans la séance publique du premier lundi de juin 1829. Ce prix sera de deux mille francs. Il ne sera donné qu'à des machines dont la description ou les plans ou modèles, suffisamment détaillés, auront été soumis à l'Académie, soit isolément, soit dans quelque ouvrage imprimé, transmis à l'Académie avant le 1<sup>er</sup> janvier 1829.

— 10<sup>o</sup> *Prix divers du legs MONTYON.* Conformément au testament de M. de Montyon, la somme annuelle, résultant des legs de M. de Montyon pour récompenser les perfectionnemens de la médecine et de la chirurgie, sera employée, pour moitié, en un ou plusieurs prix à décerner par l'Académie royale des Sciences à l'auteur ou aux auteurs des ouvrages ou décou-

vertes qui, ayant pour objet le traitement d'une maladie interne, seront jugés les plus utiles à l'art de guérir; et l'autre moitié, en un ou plusieurs prix à décerner par la même Académie à l'auteur ou aux auteurs des ouvrages ou découvertes qui, ayant eu pour objet le traitement d'une maladie externe, seront également jugés les plus utiles à l'art de guérir. Les concurrents pour l'année 1828 sont invités à adresser leurs ouvrages, leurs Mémoires, et, s'il y a lieu, les modèles de leurs machines ou de leurs appareils, au secrétariat de l'Institut, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1829. Le jugement de l'Académie sera annoncé, à la séance publique du premier lundi du mois de juin de l'année 1829. — 11<sup>o</sup> *Prix de statistique fondé par M. DE MONTYON.* Parmi les ouvrages composés chaque année, et qui auront pour objet une ou plusieurs questions relatives à la statistique de la France, celui qui, au jugement de l'Académie, contiendra les recherches les plus utiles, sera couronné, dans la première séance publique de l'année suivante. On considère comme admis à ce concours les Mémoires envoyés en manuscrits, et ceux qui, ayant été imprimés et publiés dans le cours de l'année, seraient adressés au secrétariat de l'Institut avant le 1<sup>er</sup> janvier 1829; sont seuls exceptés les ouvrages imprimés ou manuscrits de ses membres résidens. Le prix sera de cinq cent trente francs.

— *Du 23 juin.* — M. *Nicolo CACCIATORE*, directeur de l'Observatoire de Palerme, envoie à l'Académie le 5<sup>e</sup> livre d'un ouvrage astronomique de *Piazzi*. Cette partie manquait à la Bibliothèque de l'Institut. — MM. *Navier et Mathieu* font un rapport sur le *Sécateur perspectif* de M. *LALANNE*, professeur de mathématiques à l'École militaire de La Flèche. Cet instrument a pour objet d'obtenir, par un mécanisme simple et portatif, la perspective des objets sur une feuille de papier qui se développe successivement dans le plan même du tableau. Le principe qui sert de base au *Sécateur perspectif* peut s'appliquer à tous les cas où le tableau est une surface engendrée par une droite; aussi M. Lalanne donne-t-il un dessin et une courte description pour montrer l'usage que l'on peut en faire pour dessiner des panoramas sur des tableaux cylindriques. « Le *Sécateur perspectif*, dit en terminant M. le rapporteur, est un instrument assez simple, d'un usage plus facile que la plupart de ceux qui ont été proposés jusqu'à présent, et nous pensons que l'Académie doit accorder des encouragemens à l'auteur. » (Approuvé.) — MM. *Lacroix, Poinsot et Navier* font un rapport sur le mémoire de M. *CORANCEZ*, intitulé : *De l'intégration de quelques équations aux différences partielles,*

*et du mouvement de l'eau dans les vases.* M. Corancez est l'auteur d'un Mémoire inséré dans le T. x<sup>e</sup> du Journal de l'École Polytechnique, et qui contient une méthode ingénieuse pour obtenir, par des constructions géométriques, les racines réelles d'une équation numérique. Les questions traitées dans le nouveau travail qu'il a présenté à l'Académie se rapportent au calcul des différences partielles et à l'application de ce calcul à la recherche des lois du mouvement des fluides. Le travail de M. Corancez suppose une connaissance approfondie de l'analyse; il ajoute aux résultats antérieurs l'interprétation analytique d'un phénomène qu'il importait de soumettre au calcul. L'Académie l'approuve, et décide qu'il sera imprimé dans le Recueil des savans étrangers. — MM. Duméril et Blainville font un rapport sur le Mémoire de M. FOVILLE, médecin à Rouen, concernant l'anatomie du cerveau. En voici les conclusions : « En général, il nous semble que la direction dans laquelle se trouve cet anatomiste est la seule qui puisse conduire à des résultats un peu certains, puisqu'il fait marcher à la fois les recherches anatomiques et pathologiques, qu'il a déjà commencé à systématiser, plus heureusement peut-être qu'on ne l'avait fait avant lui, quelques parties de l'anatomie du cerveau avec leurs fonctions dans l'état de santé et dans celui de maladie; mais, comme nous savons que cet anatomiste est déjà arrivé à des aperçus non moins intéressans peut-être sur d'autres parties importantes du système nerveux encéphalique, et que ce système a besoin d'être étudié dans son ensemble pour confirmer par elles mêmes les particularités qu'on peut y avoir reconnues, nous nous bornerons à proposer à l'Académie d'encourager fortement M. Foville à continuer ses recherches, en s'éclairant avec précaution de l'anatomie des animaux; en ne se pressant pas d'en faire la publication, si elles ne lui paraissent pas complètement hors de doute et susceptibles de démonstrations rigoureuses, parce que c'est très-mal travailler pour la science, que de l'encombrer de matériaux peu élaborés, quelque volumineux et quelque précieux qu'ils soient. Ces considérations seules nous empêchent de conclure à la publication, dans les recueils de l'Académie, de ce que nous connaissons des recherches sur le cerveau par M. le D<sup>r</sup> Foville; car elles nous en paraissent parfaitement dignes, sous le double rapport de leur intérêt et de la bonne foi avec laquelle elles ont été présentées. » (Approuvé.)

— Du 30 Juin. — M. MIRBEL lit une note sur un développement remarquable de la tige du *Calycanthus floridus*. — M. Gay-Lussac présente un échantillon de l'outremer artificiel

fabriqué par M. GUIMET; il présente aussi un nouveau pyrophore formé par la calcination du sulfate de potasse avec le charbon, et il fait voir par une expérience qu'il est beaucoup plus inflammable que le pyrophore anciennement connu. — MM. *Dulong et Ampère* font un rapport sur un mémoire italien, intitulé : *Projet d'un système stable pour mesurer les courans électriques*, par M. *Léopold NOBILI*. « La production des courans électriques est un phénomène si général, que la mesure exacte de leur intensité est une question très-importante; elle se compose de deux parties : choisir comme unité, comme terme de comparaison, un courant que chaque observateur puisse reproduire avec une grande précision; évaluer numériquement en fonction de l'unité choisie. Le courant électrique adopté par M. Nobili est le courant très-faible qui se développe dans un circuit fermé, composé d'un fil de fer et d'un fil de cuivre, d'une longueur et d'un diamètre déterminés, lorsqu'une des soudures est maintenue à la température de la glace fondante, l'autre à celle de l'eau qui bout sous une pression déterminée..... Les essais jusqu'ici insuffisans d'un physicien aussi exercé que M. Nobili prouvent la grande difficulté de la question qu'il a cherché à résoudre. Mais quoique rien n'indique encore la possibilité de trouver un moyen de mesurer l'énergie de tous les courans électriques, avec la précision que réclame l'état actuel de la science, nous pensons, vu l'importance du sujet, que l'Académie, en remerciant M. Nobili de sa communication, doit l'engager à faire de nouveaux efforts pour rendre son galvanomètre d'une application plus générale et plus sûre. » (Approuvé.)

— *Du 7 Juillet.* — M. POISSON lit une note sur les problèmes des ondes.

— *Du 14 Juillet.* — M. *Arago* communique une lettre de M. DE LA RIVE sur des expériences relatives à l'électricité. — M. *Latreille* fait un rapport verbal sur un écrit de M. MACQUART, intitulé : *Diptères du nord de la France*. A. MICHELOT.

— *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — *Séance publique annuelle du 25 juillet 1828.* — L'Académie avait proposé pour sujet du prix qu'elle devait décerner dans cette séance, de *Tracer le tableau des relations commerciales de la France et de divers États de l'Europe méridionale avec la Syrie et l'Égypte, depuis la décadence de la puissance des Francs dans la Palestine, jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle; déterminer la nature et l'étendue de ces relations; fixer la date de l'établissement des consulats en Égypte et en Syrie; indiquer les effets que produisirent sur*

*le commerce de la France et de l'Europe méridionale avec le Levant la découverte du passage du cap de Bonne - Espérance et l'établissement des Portugais dans l'Inde.* Le prix a été adjugé à M. DEPPINO, membre de plusieurs Sociétés littéraires, et l'un de nos collaborateurs, qui est ainsi couronné, pour la seconde fois, cette année.

L'Académie a également accordé trois médailles d'or à M. D'ALLONVILLE, préfet de la Meurthe; à M. JOUANNET, préposé à la conservation des antiquités du département de la Gironde; et à M. REVER, correspondant de l'Académie, comme auteurs des meilleurs Mémoires sur les antiquités de la France. Ces prix ont été fondés par M. de Martignac, ministre de l'intérieur.

Après cette distribution et l'annonce des sujets de prix pour 1829 (voy. ci-après), M. Abel REMUSAT a lu, au nom de M. Dacier, que son grand âge a empêché d'assister à la séance, un éloge de M. LANJUNAIS, mort le 14 janvier 1827. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxv, p. 27). M. Dacier ne pouvait être qu'heureusement inspiré, en parlant d'un homme, qui, au milieu de nos tourmentes politiques, a su acquérir et conserver une réputation de probité politique que l'esprit de parti lui-même n'a pu contester. Mais il s'est peut-être trop renfermé dans les détails de sa vie scientifique. La tâche de M. Dacier aurait, selon nous, été plus complètement remplie, s'il avait montré ce grand citoyen dans toutes les phases de son existence active et agitée, se reposant de ses travaux politiques par d'immenses études sur la langue sanscrite, consacrant tous ses instans, toutes ses pensées, toutes les facultés de son ame, aux progrès de la science, au triomphe de la justice et de la vérité.

M. Alexandre DE LABORDE a succédé à M. Abel Remusat. L'auditoire, d'abord surpris de l'émotion que trahissait l'accent de sa voix, l'a bientôt partagée en apprenant que le rapport de M. de Laborde avait pour objet des découvertes faites par son fils et par M. LIXANT, jeune artiste français, dans l'Arabie - Pétrée et de nouveaux renseignemens sur la ville de Pétra et sur le pays des Nabathéens. Nous citerons un fragment de la lettre écrite par le jeune explorateur à son père; elle renferme des détails curieux sur Wadi-Moasa, que d'autres voyageurs ont à peine aperçue.

« Arrivés dans le ravin, nous descendîmes des chameaux, et nous commençâmes à dessiner, lorsque les Arabes nous crièrent : Que faites-vous ? ce ne sont pas les ruines. En effet, nous entrâmes un moment après dans la vraie Wadi-Moasa, au milieu de tombeaux du plus grand style et taillés dans des rocs à pic



plus élevés que les premiers, et dans le fond nous aperçûmes une suite de monumens gigantesques et d'un effet qu'il est impossible de peindre. Nous avons vu ensemble les ruines de Balbuk, les longues colonnades de Palmyre, la rue et l'ovale de Djerask : tout cela n'approche point de ces immenses constructions à deux et trois étages de colonnes, de cet espace de rochers d'une lieue carrée, excavé et jonché des plus riches débris; nous étions dans une extase continuelle.

« Enfin nous arrivâmes à l'endroit nommé *Serai Pharaon*, palais de Pharaon, édifice près duquel nous établîmes notre quartier général dans une grotte; nous ne faisons, en regardant ces monumens que la prière au ciel de nous y laisser assez de tems pour en rapporter des dessins et des plans exacts. Mais à peine avons-nous commencé à dessiner le monument le plus rapproché de nous, qu'un des Arabes vint nous dire encore que cela n'était rien, et qu'il fallait nous hâter de visiter le *Kamel Pharaon*, trésor de Pharaon. Nous le suivîmes et nous passâmes pour nous y rendre près d'un vaste théâtre creusé dans le rocher et de nouveaux mausolées. Nous vîmes bientôt un chef-d'œuvre de conservation et de singularité, dont le style et la construction sont pleins de défauts, mais dont la masse, à deux étages de colonnes, mêlés aux ornemens les plus riches, de bas-reliefs curieux, de grandes statues à cheval, offre l'aspect le plus extraordinaire que j'aie vu et dont les plus beaux dessins n'offriraient qu'une faible idée. Nous pénétrâmes ensuite dans la continuation du ravin, où nous trouvâmes un grand arc de triomphe soutenu sur les deux côtés du rocher qui borne le ravin, et une nouvelle avenue de tombeaux plus intéressans, plus riches que les premiers. Tous ces monumens, taillés dans une pierre de grès rose, ont une teinte harmonieuse, et sont encore embellis par les larges ombres portées par les rochers qui les entourent. »

« Mon fils, a dit M. de Laborde, termine sa lettre par un passage d'un poète ancien, qui s'accorde si bien avec sa situation et la mienne, que j'ose demander qu'il me soit permis de la rappeler. C'est lorsque Jason dit à son père : « Ne songez point aux dangers de mon voyage, mais ne pensez qu'au moment où un joyeux navire me ramènera vers la chère Colchos, et où vous aimerez à entendre le récit de mes travaux et la peinture de tous ces peuples que j'aurai visités pendant que vous soupiriez après mon retour » (1).

---

(1) Nous annonçons avec plaisir qu'on vient de recevoir la nouvelle de l'arrivée de M. DE LABORDE fils à Toulon.

Après cette lecture qui a vivement intéressé l'auditoire, M. DUREAU DE LA MALLE, dans un mémoire sur les lois agraires des Romains, a relevé plusieurs méprises dans lesquelles sont tombés la plupart des écrivains modernes au sujet de ces lois qui causèrent tant de troubles dans la république. Il a démontré, en s'appuyant de très-fortes preuves, qu'elles n'avaient pas pour objet un partage égal des terres entre tous les citoyens, mais qu'elles prescrivaient aux différens ordres de l'État un maximum de propriétés foncières.

M. GAIL, le vénérable doyen de nos hellénistes, a présenté de nouvelles recherches sur le passage des Alpes par Annibal.

Enfin, M. Abel RÉMUSAT a lu des observations sur l'état des sciences naturelles chez les peuples de l'Asie orientale, et il a su semer des fleurs sur un sujet, qui pour un autre n'aurait été qu'un champ aride.

Les sujets de prix pour 1829 sont :

1<sup>o</sup> *Rechercher quel fut l'état politique des cités grecques de l'Europe, des îles de l'Asie-Mineure, depuis le commencement du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, jusqu'à l'établissement de l'Empire de Constantinople.* Les concurrens doivent recueillir dans les écrivains et dans les monumens de tous genres, tous les faits propres à faire connaître, soit l'administration intérieure de ces cités, soit leurs rapports entre elles et avec l'Empire.

2<sup>o</sup> *Donner l'exposition exacte du système de philosophie connu sous les noms de néoplatonisme, philosophie éclectique ou syncrétisme, qui a été enseignée par les philosophes de l'École d'Alexandrie et des Écoles contemporaines, notamment de celles d'Athènes et de Rome, depuis la fin du 1<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne, jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Arabes.*

Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en latin ou en français, et ne seront reçus que jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1829.

L'Académie propose pour sujet d'un autre prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1830 : *Tracer le tableau des changemens survenus dans la géographie des Gaules après la chute de l'empire romain, dans le but de faire connaître les noms des villes, cantons, provinces, comtés, duchés, et toutes les divisions civiles, commerciales et militaires de la Monarchie française en-deçà du Rhin, sous les deux premières races de nos rois.*

Les prix seront, pour chaque discours, une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. Les ouvrages devront être envoyés avant le 1<sup>er</sup> avril 1830.

L'Académie décernera, dans la séance du mois de juillet

1829, un prix de la valeur de 400 fr. à l'auteur du meilleur ouvrage de numismatique, publié à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1824. Les auteurs des ouvrages qui seraient de nature à être admis au concours sont invités à les faire parvenir au secrétariat de l'Institut, avant le 1<sup>er</sup> avril 1829. A. P.

---

— *Société des méthodes d'enseignement. — Réclamation. — Séance publique annuelle.* — Dans un article intitulé : *Considérations sur les sociétés pour la propagation des connaissances usuelles* (voy. t. XXXVIII, p. 5-20), un de nos collaborateurs avait exprimé le regret « qu'il n'existât encore aucune société ayant pour objet l'instruction considérée dans son ensemble, relativement à tout ce qu'elle peut embrasser, et à toutes les applications dont elle est susceptible ». *Le Journal d'éducation et d'instruction*, dirigé avec succès par M. de LASTEYRIE, fait observer (voy. n° III, p. 141) « qu'une pareille société existe depuis plusieurs années, qu'elle embrasse l'éducation et l'instruction de l'enfant dès sa naissance jusqu'à l'âge le plus avancé, et qu'elle a déjà fait des travaux utiles et obtenu d'heureux résultats. » C'est la *Société des méthodes d'enseignement*, qui a tenu, le 17 juin dernier, sa séance publique annuelle. On y a entendu le compte rendu des travaux de la société, par le secrétaire; les rapports du trésorier, sur l'emploi des fonds, et de M. A. D. *Lourmand*, sur le journal qui doit être distribué aux membres de la Société; une lecture du président, M. de *Lasteyrie*, sur cette question : *Doit-on infliger des peines et décerner des récompenses aux enfans ?* M. *Perrier* a lu un mémoire sur l'enseignement de la grammaire, de la logique et de la rhétorique; et M. *Lourmand* a communiqué des observations sur l'éducation particulière, considérée principalement comme source d'expériences pour la réforme de l'instruction publique.

La Société des méthodes a mis au concours le sujet de prix suivant : *Indiquer les moyens les plus propres à favoriser le développement des facultés intellectuelles chez les deux sexes; à donner aux élèves l'habitude et le goût du travail; déterminer les bases et tracer le plan d'un système d'instruction publique, approprié aux besoins actuels de chacun et de la société entière.* Les concurrens devront adresser leurs travaux, sous le couvert de M. le président, et avec les formalités ordinaires, rue Taranne, n° 12. Le concours sera fermé le 1<sup>er</sup> juillet 1829. Le prix, qui sera décerné, en assemblée générale, au mois d'août, est une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

---

THÉÂTRES. — THÉÂTRE ANGLAIS. — Dernières représentations de KEAN et de MACREADY. — *Brutus*, le *Roi Lear*, *Nouvelle manière de payer de vieilles dettes* (*A new way to pay old debts*), *Othello* (2, 4, 9, 16 juin). — *Guillaume Tell*, *Hamlet*, *Othello* (4, 14, 21 juill.). Kean a joué une seconde fois le *Brutus* d'Howard Payne; nous avons promis de revenir sur cette tragédie, qui était entièrement inconnue en France avant que Kean l'y eût représentée. Comme nous l'avons déjà remarqué, l'auteur n'a tiré qu'un bien faible parti de l'immense sujet qu'il avait à sa disposition. Une source si féconde d'intérêt est devenue un peu stérile, et tant de situations dramatiques n'ont produit qu'un drame de peu d'effet. La tragédie de Voltaire, dont plusieurs parties sont si profondément touchantes, et dont le style a tant de vigueur et d'éclat, n'est guère que la peinture d'une catastrophe de famille; on y est beaucoup plus occupé de Brutus et de ses enfans que des affaires de la république. Le poète anglais avait embrassé une tâche plus vaste; c'est toute une révolution qu'il a voulu peindre, c'est la période tout entière qui a vu passer Rome de la monarchie à la république. Les premières scènes nous montrent Rome gémissant sous la tyrannie, et les Tarquins détestés; les Romains assiègent Ardée; Brutus est le jouet de la Cour et de l'armée, il jette au milieu de ses folies des railleries amères, et quelques paroles terribles, dont le double sens est significatif pour le spectateur; lorsqu'il est seul il laisse percer l'espoir de la vengeance et la profondeur de ses desseins. Le poète n'a pas montré Tarquin, mais les terreurs de la parricide Tullie peignent la situation de la Cour; le libertinage de cette Cour et la dépravation de Sextus, fils de Tarquin, sont assez bien dessinés. La première scène du 3<sup>e</sup> acte, qui représente une place publique, avec une statue équestre de Tarquin, que la foudre renverse, est une scène de placage. Ce ne sont pas là les effets tragiques qu'un poète doit chercher. Il y a des intentions dramatiques dans celle qui suit, où Brutus laisse entrevoir à Valérius son héroïque stratagème. Mais rien n'est plus ridicule et plus contraire au bon sens que cette scène où Sextus vient entretenir Brutus, et se vanter de la violence qu'il a commise contre Lucrèce. A la vérité elle donne à Brutus l'occasion de développer plusieurs beaux mouvemens, mais ils sont achetés trop cher. Le poète se relève dans la scène où Brutus, saisissant le poignard teint du sang de Lucrèce, jure de rendre la liberté à Rome; et dans celle où, haranguant le peuple devant le corps inanimé de la victime de Sextus, il appelle les Romains à la vengeance; il y a là de l'élan et de la vie. Dans le quatrième acte, le peuple assiège et prend le palais;

Tarquinia, fille de Tarquin, détermine Titus, qui l'aime, à la suivre et à faire la guerre à Rome. Tullia, dans le temple de Rhée et près du tombeau de son père, expire de douleur et de faim. Les acteurs ont supprimé cette dernière scène. Au cinquième acte, Sextus a été massacré, Tarquinia et Titus sont arrêtés. Les adieux des deux amans, la condamnation de Titus que Brutus prononce et dont il ordonne lui-même l'exécution terminent la pièce. Il semble que c'est exagérer l'atrocité que de faire donner au lecteur par Brutus lui-même le signal de frapper son fils. L'héroïsme de le condamner est assez grand : un poëte qui cherche quelque chose au-delà n'entend rien au pathétique. La pièce aussi est peu touchante; il y a des pensées d'une extrême froideur, et l'ensemble manque d'effet; le poëte semble avoir été accablé sous la richesse des détails. Il n'a emprunté à Voltaire qu'un petit nombre de traits. — Le jeu de Kean a été inégal; il n'a que médiocrement représenté le héros, mais il a fort bien réussi dans le fou. Sa folie est calme et semble plutôt une espèce d'idiotisme; le rire mêlé à un sérieux immobile, les mouvemens brusques, les regards ternes en sont les principaux caractères; il a bien rendu les premières scènes avec les officiers et avec la reine; il est beau dans cette scène de nuit, où au milieu de la tempête il appelle la vengeance des dieux sur le tyran, dont la statue est bientôt foudroyée, et dans la scène suivante, où il commence à dépouiller aux yeux de Valérius les habitudes de la folie; il a dit surtout avec une puissance inexprimable d'ironie, ce mot, en montrant la statue foudroyée : *Majesty in ruins!* Il a beaucoup d'énergie dans la scène où il jure sur le poignard sanglant de rendre la liberté à Rome; mais il en a un peu manqué dans le discours qu'il prononce devant le peuple rassemblé autour du corps de Lucrece; on désirerait enfin quelque chose de plus noble, de plus grandiose dans ce fondateur de la liberté romaine. Dans la scène du jugement, il a eu des mouvemens pathétiques et de véritables sanglots; mais une sensibilité plus profonde aurait produit plus d'effet. Il nous a semblé aussi que le fou des premiers actes et le héros des derniers n'étaient pas deux hommes assez différens.

*Le Roi Lear* est une des tragédies de Shakspeare auxquelles les comédiens ont fait le plus de changemens; telle qu'on la joue à Londres et qu'on l'a jouée à Paris, elle diffère complètement de l'original dans les détails, dans la division des actes et la distribution des scènes; on l'a considérablement abrégée; plusieurs rôles sont supprimés, entre autres celui du fou de Lear; le personnage de Cordelia est devenu beaucoup plus

important, et au lieu de la marier au roi de France, qui ne paraît plus, on lui donne de l'amour pour Edgard, qu'elle finit par épouser, car le dénouement, complètement changé, devient heureux; ce qui est une imagination fort peu dramatique; on l'a même encore mutilé chez nous, s'il faut en juger par l'imprimé dont on se sert sur les théâtres de Londres. C'est au reste ce qui arrive à toutes les pièces de Shakspeare; il n'en est pas une qui soit représentée telle qu'elle est écrite dans les œuvres du père du théâtre anglais. Il faut convenir aussi qu'il en est peu dans lesquelles, à côté des plus sublimes et des plus touchantes beautés, ne se trouvent les plus complètes extravagances, les inventions les plus odieuses et les moins susceptibles d'inspirer un intérêt quelconque. Dans ses belles parties, *le Roi Lear* peut assurément être considéré comme l'un des chefs-d'œuvre de Shakspeare; le caractère principal surtout est tracé de main de maître. C'est un homme d'un cœur profondément sensible, mais d'un esprit faible, toujours livré au premier mouvement et qu'une émotion soudaine ne laisse pas un instant maître de lui. Ce rôle est plein de mots déchirans et qui pénètrent jusqu'au fond de l'âme; cette situation est peut-être ce que le théâtre offre de plus fait pour émuouvoir dans la peinture d'une nature non héroïque; et, en effet, Shakspeare n'a voulu peindre qu'un être d'une nature très-vulgaire, un homme dont on puisse dire dès qu'on l'a vu: il deviendra fou à la première infortune, à la première émotion profonde. Kean le joue dans cette intention; il ne faut lui demander ni dignité, ni noblesse; et je n'examine pas ici si l'acteur pouvait en donner au personnage, je dis qu'il ne devrait pas le faire pour le représenter comme Shakspeare l'a peint. Les mouvemens instantanés, les gestes courts, l'inquiétude d'un caractère colérique sont très-bien imités par l'acteur; cette folie est toute différente de celle de Brutus, Kean a bien saisi la nuance; c'est encore une preuve d'une intelligence très-exercée. Nous regrettons que Kean n'ait pas rétabli le dénouement de Shakspeare, comme il l'a fait à Londres; les critiques lui en ont su gré, et l'un d'eux a écrit que, quoiqu'il y manque un peu de puissance, il y est profondément touchant.

*La Nouvelle Manière de payer de vieilles dettes* est une comédie de Massinger, contemporain de Shakspeare, mais qui, dans sa longue carrière, a survécu de beaucoup au père du théâtre anglais. Cette pièce, conduite sans beaucoup d'art, peint des mœurs plus plaisantes que vraies, et offre des situations moins remarquables par le naturel que par l'effet; le dialogue est spirituel et gai, et l'ensemble de l'ouvrage est amusant. Le

personnage de sir Giles Overreach représenté par Kean, est un misérable qui s'est long-tems enrichi des dépouilles de la veuve et de l'orphelin, et qui ayant pour complice et pour parasite un juge corrompu, espère grossir encore sa fortune par de nouvelles infamies ; son ambition est surtout de marier sa fille à un lord. Mais cette fille se marie à un page en surprenant le consentement de son père ; et un neveu qu'il avait ruiné le prend à son tour pour dupe, de sorte que ce méchant homme est puni à la fois dans son avarice et dans son ambition. Ce personnage convient admirablement au talent de Kean ; c'est, avec le juif Shylok, le rôle qu'à notre gré il a le mieux joué à Paris ; il le détaille et le nuance avec un art consommé.

Kean a joué de nouveau le rôle d'Othello avec le talent qu'il y avait déjà montré ; il déploie surtout une profonde intelligence dans le troisième acte, où il peint d'une manière effrayante l'impression que produisent dans son âme les terribles soupçons que lui inspire Iago ; mais il est faible dans d'autres parties du rôle, parce qu'il manque entièrement de ce qu'il faut pour rendre l'expression des passions amoureuses. Nous avons tâché de caractériser le talent de Kean dans le dernier article que nous lui avons consacré ( voy. t. XXXVIII, p. 556 ). Nous l'avons attentivement étudié dans les dernières représentations où il a paru, et nous confirmons tous les éloges que nous lui avons donnés ; nous ajouterons seulement qu'en le comparant à Monvel pour la justesse parfaite de sa diction, sa grande intelligence, et le talent de suppléer, à force d'art, aux dons que lui a refusés la nature, nous devons dire qu'il n'approche pas de cet acteur pour l'onction que Monvel portait dans quelques rôles à un si haut degré.—Kean n'a point obtenu à Paris un succès de vogue, mais il y a été goûté par un public choisi, et par les amateurs qui ont pris la peine d'étudier sa manière. Sans doute, ils sont loin de reconnaître dans Kean un acteur parfait et d'un talent très-varié ; habile dans l'art d'exprimer la malice, la perversité, l'ironie déchirante, la colère terrible, il ne sait point prêter à son jeu le charme qui accompagne l'héroïsme, les sentimens généreux, les nobles vertus ; et, il faut le dire, ce sont surtout ces sortes de peintures que le public français préfère ; aussi pour réussir dans ce genre de rôles un acteur a-t-il moins besoin de talent. Si l'on joint à ce désavantage l'épuisement qui prive maintenant cet acteur d'une partie de ses moyens, on expliquera très-bien la réputation qu'il s'est acquise en Angleterre, et le jugement qu'on a porté sur lui en France. Ceux qui ont été choqués de quelques gestes sans grâce et sans dignité répétés trop souvent, de ces sanglots

affectés qui ressembloient quelquefois à un rire convulsif, ont en raison de l'en blâmer; mais il fallait remarquer, pour être juste, que ce sont autant les défauts du goût national que ceux de l'acteur, car c'est là précisément ce que ses compatriotes applaudissaient avec plus d'enthousiasme. Il faut donc lui pardonner d'avoir trop fréquemment recours à ces moyens vulgaires d'émotion, et reconnaître que c'est précisément cette cause de succès dans son pays qui a diminué, chez nous, l'effet de son talent. Au reste, on commençait à mieux apprécier Kean au moment où il est parti; les dernières représentations ont attiré plus de monde, et s'il n'a jamais eu la foule, au moins il n'a trouvé parmi nos critiques qu'une justice pleine de bienveillance.

Macready l'a remplacé au théâtre Favart; il y a paru dans le rôle de *Virginus*, qu'il rend d'une manière si touchante. Nous en avons parlé à l'époque où il l'a joué pour la première fois. Il n'y a été ni moins pathétique, ni moins applaudi. Il a paru ensuite dans *Guillaume Tell*, tragédie de M. KNOWLES, auteur de *Virginus*. Cette pièce est mal faite et bien inférieure à la pièce de Schiller; plusieurs caractères et surtout celui de Tell sont défigurés; les principales situations sont affaiblies, celle de la pomme surtout, qui est ici séparée en deux scènes, surchargée de petits détails qui nuisent à l'effet, et préparée de telle sorte qu'avant que Gesler ait prononcé le mot fatal Tell a deviné le projet impie du tyran. Tout cela est bien mal imaginé; toutefois il y a dans la pièce anglaise des traits de naturel et des situations nouvelles qui produisent un grand effet, telles que la scène où Guillaume et son fils sont en présence l'un de l'autre devant Gesler qui ne les connaît pas, mais qui les observe pour deviner si, comme il le soupçonne, ce ne seraient pas Tell et son fils. Malgré ses défauts la pièce a produit de l'effet, mais on peut dire que cet effet a été beaucoup plus grand pour ceux qui n'entendaient pas la langue des acteurs; la pantomime fort belle de Macready, et le jeu plein d'intelligence du jeune Webster laissaient le spectateur tout entier à une émotion qu'eût infailliblement refroidi un dialogue sans génie. Miss Smithson, chargée du rôle peu important de la femme de Guillaume Tell, l'a embelli de ce charme de grâce et de sensibilité qui lui est naturel. Macready a paru ensuite dans *Hamlet*; il imprime au rôle du prince Norvégien un caractère de mélancolie profonde, mais peut-être un peu trop uniforme; sa manière est digne d'éloges, mais des connaisseurs ont pensé qu'il y manquait quelque chose; ils n'ont pas retrouvé dans la couleur générale du rôle cette nuance d'ironie



que le poëte fait si bien sentir. Nous avons déjà vu Ch. Kemble dans ce personnage; peut-être était-il plus dramatique dans sa scène avec l'ombre de son père; peut-être, dans la scène de la comédie, où il surprend le secret des meurtriers de son père, le cri qu'il jette en se relevant était-il rempli d'une joie plus sinistre; cependant nous préférons Macready dans l'ensemble du rôle; il est plus touchant, ses effets sont plus profondément sentis. C'est par *Othello* que Macready a terminé le cours de ses représentations; et il nous laissera le regret de ne l'avoir vu qu'une fois dans ce rôle qu'il joue très-bien. Peut-être dans les deux premiers actes sa tendresse pour Desdemona n'est-elle pas assez expansive; peut-être manque-t-il à cet amour quelque chose de cette ivresse qui rendrait les soupçons plus tragiques et la catastrophe plus douloureuse; mais il a rendu avec un grand talent les tourmens de la jalousie au troisième acte, et les fureurs de l'amour outragé au cinquième; c'est surtout après l'assassinat de Desdemona qu'il nous a paru admirable(1). Abbott a obtenu son succès accoutumé dans le rôle de Cassio; de tous ceux qu'il a joués à Paris c'est celui où il nous a semblé le mieux placé. Miss Smithson a renouvelé nos regrets de son prochain départ en jouant d'une manière supérieure les rôles d'Ophélie et de Desdemona; le naturel, la candeur, l'attendrissement sont les rares et précieuses qualités qui la distinguent; elle les a reçues de la nature, l'art les a déjà cultivées, et peut les perfectionner encore; le brillant succès qu'elle a obtenu à Paris doit l'engager à des études nouvelles; elles seront récompensées par un beau triomphe. Lorsque Hamlet fut représenté à Paris pour la première fois, on éloigna des yeux du spectateur et le travail du fossoyeur, et l'enterrement d'Ophélie; on avait rétabli cette scène, qui a été supprimée de nouveau par un scrupule assez niais de la police des théâtres. Quelques changemens ont aussi été faits au cinquième acte d'*Othello*, mais ceux-ci le goût les approuve; au moment où *Othello* se précipite dans l'alcôve de Desdemona les rideaux tombent, et laissent deviner au spectateur l'odieux

---

(1) Le costume de Macready, dans *Othello*, allait mal à sa grande taille, et lui donnait un air de tambour-major, surtout quand il était coiffé de sa toque surmontée d'une grande plume blanche. Dans *Virginus*, il porte bien la toge, mais son vêtement militaire en satin bleu de ciel est presque ridicule. Macready doit porter une attention particulière au costume; parmi les parties secondaires de l'art dramatique, c'est assurément une des plus importantes, surtout pour des spectateurs français.

spectacle qu'ils lui dérobent ; on a aussi supprimé le meurtre si gauche et si froid de la femme d'Iago. C'est là un hommage que Macready a rendu au goût français, et nous devons lui en savoir gré. Cet acteur a dû être satisfait de l'accueil que le public lui a fait constamment, et surtout à cette dernière représentation, où on lui a jeté plusieurs couronnes, et où on l'a appelé à grands cris pour lui décerner d'unanimes applaudissemens.

Nous avons déjà dit notre pensée sur Macready (t. xxxviii, pag. 274), et nous avons peu de chose à ajouter au jugement que nous avons porté sur son talent. Des trois tragédiens qui se partagent les applaudissemens du public anglais, Macready est celui que nous préférons : c'est celui qui nous semble posséder à un plus haut degré le secret de parler à l'âme et le don d'émuouvoir ; c'est celui qui se rapproche le plus de notre goût par le naturel sans trivialité, et l'élégance sans affectation. Nous pourrions lui reprocher quelquefois des gestes un peu trop arrangés, des poses un peu trop académiques, et aussi des cris trop prolongés, et par conséquent sans effet, quoique certaines gens affectent de les applaudir ; mais ce sont des défauts faciles à corriger. Macready possède la plupart des qualités qui font le grand acteur ; il est jeune encore, il est passionné pour son art, il a de l'instruction et le goût de l'étude ; avec de pareilles qualités il doit aller loin, et il peut se surpasser encore ; il a déjà eu le courage de réformer une manière qui lui avait valu de grands succès, mais qui ne satisfaisait pas la pureté de son goût ; maintenant il est dans la bonne route, il n'a qu'à persévérer pour se placer au rang des acteurs les plus célèbres de la scène anglaise.

M. A.

---

NÉCROLOGIE.—DURAS (la duchesse de), fille du comte de KERSAINT, amiral et député d'abord à l'Assemblée législative et ensuite à la Convention nationale, où sa conduite fut noble et courageuse. M<sup>me</sup> de Duras était fort jeune encore à l'époque où la révolution éclata ; le sol étranger la recueillit pendant nos troubles, et elle ne rentra en France que lorsque la tranquillité fut rétablie. Son exil avait été fructueusement employé par elle ; elle dut aux observations que lui avait fournies une société et des mœurs autres que celles de la patrie, cet esprit fin et délicat qui la distinguait. Elle fut liée d'amitié avec M<sup>me</sup> de Staël ; elle devait se rapprocher de cette femme célèbre par sa manière de voir sur les matières d'intérêt public. Ses opinions étaient sagement libérales : elle croyait avec tous les sincères amis de la prospérité nationale que le plus sûr moyen de l'ac-

complir était la propagation des lumières. Favorable à l'ingénieuse méthode de l'enseignement mutuel, elle fonda elle-même, à ses frais, pour un certain nombre d'enfans pauvres de Paris, une école primaire où cette méthode était appliquée. Son zèle charitable et chrétien s'est en outre signalé par l'appui qu'elle a prêté à divers établissemens utiles. Dans ces dernières années, M<sup>me</sup> de Duras avait pris un rang dans le monde littéraire par la publication successive d'*Ourika* et d'*Édouard*, romans où l'on ne saurait s'empêcher de reconnaître de la grâce, du charme et un mérite particulier de diction. Ces deux ouvrages pouvaient en faire espérer d'autres qui eussent ajouté selon toute apparence à la réputation de l'auteur, quand une longue et douloureuse maladie est venue mettre un terme à son existence au mois de janvier 1828. A.

— BRIAL (*Michel Jean-Joseph*) naquit à Perpignan le 26 mai 1743. Fort jeune encore, ses goûts pour l'étude et la retraite le firent entrer dans la célèbre congrégation des Bénédictins, et il prononça ses vœux au monastère de la Daurade, à Toulouse, le 15 mai 1764.

Dom Brial vint à Paris, en 1771; il fut placé aux Blancs-Manteaux pour y travailler avec Dom Clément à la collection des historiens de France, dont ils rédigèrent de concert les tomes XII et XIII. Ce dernier volume fut publié en 1786. La révolution étant arrivée quelques années après, et les ordres religieux ayant été abolis, cette importante collection fut interrompue. A peine l'Institut National avait-il été organisé que le gouvernement sentit l'avantage qu'il y aurait à charger ce corps savant de la continuation des travaux historiques des Bénédictins. M. Brial reçut alors la mission de poursuivre seul la tâche laborieuse et difficile qu'il avait entreprise dans sa jeunesse avec ses collègues. En 1805, il fut reçu membre de l'Institut, classe d'histoire et de littérature anciennes (aujourd'hui Académie royale des inscriptions et belles-lettres) en remplacement de Villoison; et l'année suivante, il publia le XIV<sup>e</sup> volume des historiens de France. Depuis, il s'est livré à ce travail avec une ardeur infatigable. Il en fit paraître successivement différens volumes jusqu'au XVIII<sup>e</sup> qui fut publié en 1818, et il laisse des matériaux considérables pour le XIX<sup>e</sup> volume dont une partie est déjà imprimée. Ainsi, M. Brial est, après dom Bouquet, fondateur de ce précieux recueil que les littératures étrangères peuvent nous envier, celui qui y a le plus travaillé, et les volumes qui lui appartiennent se font remarquer par une critique plus rigoureuse que celle dont ses prédécesseurs ont fait usage. L'Académie des inscriptions a

chargé MM. DAUNOU et NAUDET du soin de terminer ce vaste dépôt de nos anciennes annales. M. Brial est aussi l'un des auteurs des tomes XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> de l'*Histoire littéraire de la France*. Il a participé à la rédaction de la *Notice des manuscrits de la bibliothèque du Roi*, et l'on trouve de lui de judicieuses dissertations dans la nouvelle série des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. Enfin, il est auteur de l'*Éloge historique de dom Labat*, bénédictin (1803. In-8°), et il a publié les *OEuvres posthumes du père Laberthonie*, avec un supplément (1810 et 1811. 2 vol. in-12).

Peu d'hommes ont été aussi versés que M. Brial dans l'histoire ecclésiastique, littéraire, politique et civile du moyen âge. Tous les faits de cette époque ténébreuse lui étaient familiers; et tandis que ce bon vieillard, dans les derniers tems de sa vie, n'aurait peut-être pas pu désigner le nom du ministre de l'intérieur, ou du préfet du département de la Seine, il ne se serait pas trouvé embarrassé pour dire, en ne consultant que sa mémoire, quel personnage était évêque de tel diocèse, quel seigneur possédait tel fief, en l'année du 12<sup>e</sup> siècle qu'on lui aurait indiquée.

Peu de tems avant sa mort, M. Brial avait fondé des écoles gratuites en faveur des garçons et des filles pauvres des communes de Baixas et de Pia, canton de Rivesaltes, arrondissement de Perpignan, lieu de naissance de ses père et mère. Pour l'entretien de ces écoles, il a doté chacune des communes que nous venons de nommer d'une rente perpétuelle de six cents francs. Ce vénérable ecclésiastique a pris les soins les plus minutieux, dans l'acte de fondation, pour qu'aucun obstacle ne s'oppose à la prospérité de ces écoles, et il a enjoint aux instituteurs d'enseigner la langue française aux élèves, cherchant ainsi à détruire le misérable patois que l'on parle encore dans cette contrée. Ce fait seul suffit pour donner une idée du caractère de M. Brial, et pour démontrer qu'il n'était point de ceux qui craignent la diffusion des lumières et qui trouvent du profit à laisser les peuples végéter dans l'ignorance et dans la misère.

M. Brial est mort à Paris, le 24 mai dernier; ses funérailles ont eu lieu le 26. M. DAUNOU, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a prononcé un discours sur la tombe du savant confrère que cette compagnie venait de perdre.

A. T.

# TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT QUINZIÈME CAHIER.

JUILLET 1828.

## I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur les expéditions destinées à la recherche de La Pérouse. . . . . *D—g.* Pag. 5
2. La Pérouse, Ode. . . . . *Alexandre Dum.* 10
3. Mémoire historique sur le commerce français dans le Levant. . . . . *Pouqueville.* 14
4. Notice sur la Société commanditaire de l'industrie. . . . .  
*J. J. Baude.* 28
5. Note supplémentaire sur le même sujet. . . . . *M. A. Jullien.* 41

## II. ANALYSES.

6. Analyse des travaux de l'Académie des Sciences pendant l'année 1827. . . . . *Ferry.* 45
7. Essai sur l'histoire de la philosophie en France au dix<sup>e</sup> siècle, par Ph. Damiron. . . . . *T—n.* 71
8. Second Rapport de M. W. Jacob sur l'état de l'agriculture et des subsistances d'une grande partie de l'Europe. . . . .  
*J. B. Say.* 84
9. Histoire de la vie et des voyages de Christophe Colomb, par Washington Irving (ouvrage anglais); et le même ouvrage, traduit en français par C. A. Defauconpret fils. . . . .  
*Depping.* 95
10. OEuvres complètes de M. de Châteaubriand; troisième article. . . . . *Θ.* 110
11. 1<sup>o</sup> Essai sur l'éloquence de la chaire, par le Cardinal Maury; 2<sup>o</sup> Vie du cardinal Maury, par L. S. Maury, son neveu. . . . .  
*Z. T.* 128
12. Anthologie arabe, par M. Grangeret de Lagrange. *E. G. D.* 143

## III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

*Annonces de 83 ouvrages français et étrangers.*

|                                                                      |     |
|----------------------------------------------------------------------|-----|
| AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — <i>États-Unis</i> , 8. . . . .            | 149 |
| EUROPE. — <i>Grande-Bretagne</i> , 7, dont 1 ouvrage périodique. . . | 154 |
| — <i>Allemagne</i> , 7. . . . .                                      | 161 |
| — <i>Suisse</i> , 4. . . . .                                         | 169 |
| — <i>Italie</i> , 7, dont un ouvrage périodique. . . . .             | 177 |
| — <i>Pays-Bas</i> , 4, dont 1 ouvrage périodique. . . . .            | 184 |

|                                                                                 |     |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----|
| FRANCE, 46, SAVOIR : <i>Sciences physiques et naturelles</i> , 15. . . . .      | 186 |
| — <i>Sciences religieuses, morales, politiques et historiques</i> , 15. . . . . | 202 |
| — <i>Littérature</i> , 9 . . . . .                                              | 219 |
| — <i>Beaux-Arts</i> , 3. . . . .                                                | 229 |
| — <i>Mémoires et Rapports de Sociétés savantes</i> , 2. . . . .                 | 230 |
| — <i>Ouvrages périodiques</i> , 1. . . . .                                      | 233 |
| — <i>Livres en langues étrangères, imprimés en France</i> , 1. . . . .          | 236 |

#### IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

|                                                                                                                                                                                                            |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — <i>États-Unis. Boston</i> : Projet d'exploration commerciale dans la mer du Sud. — Progrès de la civilisation chez les tribus sauvages. — Souscription pour les Grecs . . . . . | 239 |
| AMÉRIQUE MÉRIDIIONALE. — Essai sur la statistique des journaux des Amériques ci-devant espagnole et portugaise. . . . .                                                                                    | 242 |
| AFRIQUE. — Fondation d'une école normale d'enseignement mutuel dans le royaume de Benin . . . . .                                                                                                          | 245 |

#### EUROPE.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| GRANDE-BRETAGNE. — <i>Londres</i> : Société médico-botanique. — <i>Nécrologie</i> : Clapperton. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 246          |
| RUSSIE. — <i>Saint-Petersbourg</i> : Propagation des mérinos en Russie. — Commerce extérieur de l'empire, en 1825 et 1826. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                          | 249          |
| POLOGNE. — Monument de Kosciuzko. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 250          |
| DANEMARK. — <i>Copenhague</i> : Institut pour les aveugles. — Extrait d'une lettre : Société archéologique; Publications prochaines; Fondation de bibliothèques en Islande et dans les îles Féroer; Travaux de l'Académie des sciences. . . . .                                                                                                                                             | 252          |
| ALLEMAGNE. — <i>Berlin</i> : Académie des sciences. — <i>Leipzig</i> : Société germanique. — <i>Gotha</i> : Publication prochaine. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                  | 254          |
| ITALIE. — <i>Turin</i> : Société d'agriculture. — <i>Bologne. Nécrologie</i> : Degli Antonj. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 256          |
| PAYS-BAS. — <i>Esprit public</i> : Elections. — Publication prochaine. — <i>Nécrologie</i> : Guyot. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 258          |
| FRANCE. — Sociétés savantes et Établissements d'utilité publique. <i>Nantes</i> (Loire-Inférieure). Conseil de salubrité : Procédé perfectionné pour la fonte des suifs. . . . .                                                                                                                                                                                                            | <i>ibid.</i> |
| PARIS. — <i>Institut</i> : Académie des sciences : Prix proposés et Séances du 23 juin au 14 juillet. Académie des Inscriptions et Belles lettres : Séance publique du 25 juillet. — Société des méthodes d'enseignement : Réclamation; Séance publique annuelle. — THÉÂTRES. <i>Théâtre Anglais</i> : Kean et Macready. — <i>Nécrologie</i> : M <sup>me</sup> de Duras; Dom Brial. . . . . | 260          |

# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

---

## I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

---

DE L'ENSEIGNEMENT DU DROIT

DANS LES UNIVERSITÉS D'ALLEMAGNE.

C'est environ depuis dix ans que l'on a commencé en France à diriger son attention sur l'état des études légales dans les universités allemandes. La différence marquante qui existe entre l'enseignement du droit dans ces écoles célèbres et le même enseignement en France a dû frapper les jurisconsultes de ce dernier pays, et ce n'est pas sans un vif intérêt qu'ils ont lu les principaux ouvrages de la nouvelle école allemande, dont les nombreux travaux leur étaient jusqu'alors tout-à-fait inconnus. Un Recueil périodique, dont les rédacteurs n'ont cessé de faire avec zèle et avec talent, pour la science du droit, ce que la *Revue Encyclopédique* a fait depuis dix années pour l'ensemble des sciences et pour la civilisation générale,

en rapprochant par des communications mutuelles les hommes éclairés de tous les pays, et en faisant connaître à chaque nation la manière d'être, les institutions, les usages, les travaux et les progrès des autres nations; la *Thémis* a établi des rapports entre les professeurs de droit des deux pays. Mais la direction scientifique des Allemands dans cette division importante des connaissances humaines a été diversement appréciée par les Français : les uns y ont vu un modèle qu'on ne pouvait trop s'efforcer d'imiter; les autres l'ont considérée comme une sorte de monstruosité dont une sévère critique devait se hâter de faire justice (1).

Quoi qu'il en soit, ces débats n'ont pas été sans résultat pour la science. On a voulu connaître l'objet sur lequel on se disputait; et, grâce à cette heureuse tendance des esprits, on trouve aujourd'hui beaucoup de jurisconsultes en France qui sont instruits de l'état de la science du droit en Allemagne. Nous croyons même que le moment est venu où un tableau historique de l'enseignement du droit dans les universités allemandes pourra intéresser la majorité de nos lecteurs (2).

Le droit qui régit l'Allemagne se compose d'éléments très-hétérogènes, qui pendant une série de siècles se sont fondus en un système de législation dont les diverses parties ont cependant conservé un caractère particulier. On y retrouve à la

(1) Voyez la *Dissertation sur Pothier*, par M. DUPIN aîné (p. LXXVI) qui pense que « ces prétentions (du germanisme en jurisprudence et du romantisme en littérature) sont également opposées à notre bon goût, à notre génie national et aux besoins de l'époque où nous vivons ».

(2) On peut rapprocher de cet article un tableau semblable publié par l'auteur dans la *Thémis* (t. I, p. 8-24). Consultez aussi les programmes, insérés dans le même journal, des cours donnés dans les diverses universités allemandes; l'ouvrage sur le *perfectionnement des études légales* (p. 30 et suiv.) par M. REX; enfin, le *Globe*, t. IV, n° 46, t. V, n° 59.



fois des coutumes et des institutions germaniques, aussi anciennes que les peuplades qui ont formé la nation allemande ; des principes introduits dans la vie sociale à la suite du christianisme ; des débris du régime féodal ; le droit romain de Justinien et les lois canoniques ; des usages et des coutumes nés au moyen âge avec les communes et leur régime municipal ; des lois et même des codes entiers émanés des souverains allemands, et enfin des législations exotiques imposées aux habitans par la force des armes, ou bien adoptées et volontairement conservées par suite de la domination étrangère. Ces élémens divers forment un ensemble, bizarre au premier abord, mais qui intéresse vivement lorsqu'on l'étudie comme le produit des événemens et des révolutions politiques, morales, scientifiques et littéraires. D'ailleurs, quand on soumet à l'analyse ce système de législation, on s'aperçoit bientôt que, sous une apparence de confusion, il recèle un ordre véritable. Néanmoins il faut y distinguer quatre parties qui, quoique liées entre elles, et assises sur des bases à peu près semblables, n'en doivent pas moins être considérées séparément, parce que chacune a son développement et son caractère particulier. Ces quatre parties sont le *droit civil*, la *procédure civile*, le *droit pénal*, et le *droit public*. Ces diverses branches de la législation ayant été soumises à des influences différentes forment aujourd'hui autant de sciences distinctes, qui sont cultivées séparément, d'après des méthodes particulières à chacune d'elles, et même avec un zèle et un succès inégaux. Le droit public, par exemple, n'est aujourd'hui étudié que par un nombre d'hommes bien faible en comparaison de celui des savans qui se livrent à l'étude du droit romain et de la procédure civile ; la procédure elle-même est en général dédaignée par des jurisconsultes qui, avec une supériorité reconnue, s'occupent du droit civil. Il est donc impossible de renfermer dans un même cadre ces quatre branches de la jurisprudence. L'aperçu historique de chacune d'elles demanderait à être tracé par un jurisconsulte qui en fasse l'objet spécial de ses études. Nous ne parlerons ici que du droit civil,

tel qu'il est enseigné aujourd'hui dans les universités d'Allemagne.

La plupart des États germaniques ont, sous le rapport du droit civil, la plus grande ressemblance avec certaines provinces de l'ancienne France, désignées sous le nom de *pays de droit coutumier*. Le droit romain y est le droit commun : on l'applique, toutes les fois que des coutumes locales ou des législations spéciales n'y ont pas expressément dérogé. Au nombre de ces législations, il faut principalement compter le droit canon et les lois émanées de l'empereur et des représentants de l'empire germanique. C'est cette législation qui portait et qui porte encore le nom de *droit civil commun de l'Allemagne* (*das gemeine deutsche Civilrecht*), et qui forme la base de l'étude du droit dans toutes les parties de ce pays.

Mais, à côté du droit commun, chaque État, notamment la Prusse, l'Autriche, la Bavière et le Wurtemberg, a son droit civil particulier, appelé communément le *landrecht*. Le *landrecht* consiste en coutumes ou en ordonnances qui, outre le droit civil, contiennent souvent des dispositions relatives à d'autres branches de la législation. Quelquefois aussi, ce droit existe sous la forme de code, comme en Prusse et en Autriche. Ces diverses législations particulières ont entre elles une ressemblance plus ou moins marquée, parce qu'elles dérivent des mêmes sources et qu'elles ont eu le même sort. Bien que l'influence du droit romain sur la rédaction des coutumes, des ordonnances et des codes soit très sensible, on y rencontre toutefois une foule de principes qui, par leur origine et par leur esprit, sont purement germaniques. On peut détacher ces principes des diverses législations qui les renferment, et les réunir de manière à en former un ensemble. C'est cet ensemble que l'on nomme avec raison le *droit germanique*, et que l'on oppose au droit romain. On voit que, sous ce rapport, il a une parfaite analogie avec l'ancien *droit coutumier de France*, ou *droit français* proprement dit.

Indépendamment de ces éléments, vraiment législatifs et qui appartiennent tous à ce qu'on appelle le droit positif, il existe

en Allemagne une autre source de règles invoquées très-souvent, tant dans les tribunaux et les assemblées législatives que dans les écoles. Nous voulons parler de la *théorie* ou *doctrine* indiquée ordinairement sous les noms de *droit naturel* ou *droit philosophique*, et quelquefois sous celui de *droit de la raison*. Dans aucun pays de l'Europe, cette science vague n'a été cultivée avec autant d'ardeur qu'en Allemagne. Depuis *Thomasius*, et surtout depuis *Kant*, elle y a donné naissance à une foule de systèmes opposés l'un à l'autre. Aujourd'hui, cependant, on commence à douter de la réalité de cette science sur laquelle, dans le xviii<sup>e</sup> siècle, on avait voulu élever toute la jurisprudence comme sur sa base naturelle. Quoi qu'il en soit, les systèmes philosophiques ont de tout tems exercé une grande influence sur les études légales : il n'est pas de législateur ni d'écrivain qui ait su en affranchir complètement ses volontés ou ses opinions. Les traités de *Pothier* et le Code civil français portent l'empreinte bien visible des théories philosophiques qui étaient accréditées lorsque ces ouvrages ont été produits. En Allemagne, cette science théorique s'est établie dans les universités, à côté du droit romain et du droit germanique. Elle a toujours influé plus ou moins sur la direction que l'enseignement de ces deux branches a reçue.

Il faut nécessairement tenir compte de cette triple base du droit, si l'on veut s'expliquer le véritable caractère de l'enseignement de la jurisprudence, tant dans le xviii<sup>e</sup> siècle que de nos jours. Dans le xviii<sup>e</sup> siècle, c'est vers la pratique et l'application immédiate des principes que les études des jurisconsultes furent dirigées. De là, cette confusion du droit romain avec le droit germanique et avec les principes philosophiques qui dominaient à cette époque. On recherchait avant tout l'*usus modernus*, l'*usus practicus*. Cela donna naissance à une foule de livres sous le titre de *Principia juris Romano-Germanici*, titre que porte encore le dernier ouvrage latin de cette époque qui ait eu de la célébrité, le grand Manuel de *Hofacker*, dont la deuxième édition a été publiée à Tubingue en 1801 et 1802 (3 volumes in-8°).

Cette confusion d'éléments aussi hétérogènes, et notamment le mélange du droit romain avec le droit germanique, était infiniment préjudiciable à la véritable connaissance de l'une et de l'autre législation. En effet, elles présentent dans leur caractère, leur esprit, leur origine et leur développement successif, les mêmes différences qui existent entre les poésies des anciens auteurs latins et les poésies allemandes du moyen âge. Le droit d'un peuple quelconque veut être traité en lui-même et pour lui-même, à l'aide du flambeau de l'histoire et d'une critique que ni les idées du moment, ni les préjugés nationaux n'entourent de dangereux prestiges. D'après l'opinion de M. de Savigny, c'est pour avoir méconnu cette vérité que l'Allemagne a été, pendant le xviii<sup>e</sup> siècle, très-pauvre en grands jurisconsultes. Les auteurs s'étaient engagés dans une fausse route. Mais la réforme scientifique entreprise depuis environ quarante ans, et surtout la direction qui lui fut donnée par l'école dite *historique*, ont opéré un changement total dans l'étude du droit civil. Les divers éléments de la jurisprudence allemande furent distingués, détachés l'un de l'autre; et le *droit romain*, le *droit germanique*, le *droit naturel* ou *philosophique*, formèrent autant de sciences séparées, dont chacune put désormais se développer en toute liberté. Cette séparation eut le résultat qui ne manque jamais de suivre toute espèce de division du travail. Chaque partie fut mieux comprise, et cultivée avec un succès jusqu'alors inconnu.

Ces trois grandes branches de la jurisprudence sont enseignées dans toutes les universités allemandes, et étudiées par les élèves de tous les États indistinctement. Le Prussien, le Bavaïse, le Saxon et le Wurtembergeois s'appliquent également à l'étude du droit romain et du droit commun germanique. Ce dernier ne contient que des principes généraux; mais l'instruction acquise par ce moyen met les élèves en état de comprendre un jour avec une grande facilité la législation particulière de leur patrie respective.

On conçoit tout ce qu'il y a de philosophique dans ce système d'enseignement: le droit romain et le droit commun germa-

nique sont, en quelque sorte, les causes dont les diverses législations provinciales ne sont que des effets particuliers. Pendant long-tems l'enseignement de ces dernières fut négligé comme étant de peu d'importance ; et ce n'est que récemment que l'on a commencé à expliquer le droit prussien dans les universités de ce royaume. On était persuadé que celui qui possède une instruction générale bien solide n'est pas embarrassé pour en faire l'application à un objet spécial.

Lorsque l'on compare cette organisation des études légales en Allemagne avec celle qui existe en France, on est frappé de la différence remarquable qui existe, ainsi que nous l'avons dit en commençant, entre l'une et l'autre : elles sont diamétralement opposées. En France, on consacre presque tout le tems des études à l'interprétation des nouveaux Codes français. Le droit romain n'y est enseigné que dans ses premiers élémens : son histoire, ainsi que celle de l'ancien droit français, y sont presque entièrement négligées (1). Quant à l'étude du droit philosophique, elle n'y est même pas connue. On s'attache donc exclusivement aux derniers résultats du développement de la législation, sans s'inquiéter des causes qui les ont amenés. Il est cependant certain que sans la connaissance de ces causes, on ne peut avoir la science raisonnée de la législation elle-même. L'Allemagne, guidée par des vues différentes, accorde une importance, pour ainsi dire exclusive aux principes généraux du droit. Elle regarde comme étant d'un intérêt secondaire les lois spéciales en vigueur dans un pays quelconque ou à une époque déterminée. Elle croit pouvoir sans inconvénient abandonner à chacun le soin de s'en instruire par des études privées.

Cette direction de l'enseignement nous explique aussi le

---

(1) Les chaires d'histoire du droit, de droit naturel, de droit administratif, créées par l'ordonnance royale du 24 mars 1819, ont été supprimées en 1822, non en termes exprès, mais en quelque sorte par voie de prétérition.

caractère des ouvrages récemment publiés en Allemagne sur le droit.

La plupart des auteurs français sont des jurisconsultes praticiens, et le petit nombre de professeurs français qui ont écrit sur le droit ont bien plus consulté les besoins de la pratique que les intérêts de la science. Voilà pourquoi la France ne possède pas encore aujourd'hui sur aucun de ses codes un seul ouvrage historique et philosophique qui mette en lumière l'esprit de cette législation tant vantée dans tous les pays de l'Europe.

En Allemagne, au contraire, la grande majorité de ceux qui écrivent sur la législation sont des professeurs. Parle-t-on des jurisconsultes célèbres du pays; ce sont les professeurs que l'on désigne par cette qualification. C'est de leur plume que sont sortis les ouvrages de droit les plus renommés; et ces ouvrages roulent sur la théorie et sur l'histoire du droit, bien plus que sur des points d'une utilité immédiate pour les praticiens. Il y a bien aussi des livres composés dans ce dernier but; mais les manuels de droit romain, les recueils de dissertations et de traités séparés, les commentaires sur le droit romain ou sur le droit germanique, ceux qui traitent de l'histoire proprement dite du droit, ou de l'histoire des jurisconsultes, sont infiniment plus nombreux et jouissent d'une célébrité bien plus étendue. Ce sont les professeurs, auteurs de ces divers ouvrages, que l'Allemagne présente avec orgueil aux nations étrangères, et qui, forts de la vraie science dont ils sont imbus, savent la garantir contre l'invasion de la barbarie et de l'esprit de routine.

Il ne faut cependant pas conclure de ce que nous venons de dire, que ces jurisconsultes soient étrangers aux principes de droit que la pratique a consacrés et qui sont usités dans les tribunaux. S'ils s'appliquent toujours à remonter aux sources de la législation, c'est pour ennoblir la jurisprudence elle-même; c'est pour donner plus d'étendue et de solidité à l'esprit de ceux qui sont appelés à exercer une grande influence sur l'administration de la justice, soit comme avocats, soit comme juges, soit comme conseillers des légis-

lateurs. D'ailleurs, les facultés de droit forment elles-mêmes des tribunaux de révision auxquels on a l'habitude d'appeler dans une grande partie de l'Allemagne. Cet usage de renvoyer devant une faculté de droit une procédure déjà instruite devant les tribunaux ordinaires, s'appelle *die Actenversendung an ein Spruchcollegium* : il a été récemment encore confirmé par l'acte de la confédération germanique. Il faut donc bien que les professeurs se tiennent toujours au courant de l'état et des progrès de la jurisprudence pratique. Mais dans leurs leçons et dans leurs ouvrages, ils s'attachent particulièrement aux développemens scientifiques et historiques. C'est ce que nous aurons lieu de faire observer dans le cours de cette *Notice*, où nous allons traiter successivement du *droit romain*, du *droit germanique*, et de la *philosophie de droit*.

L'étude du *droit romain* peut se faire de deux manières, savoir : 1° dans le but de connaître les dispositions de ce droit qui régissent encore quelques États modernes, ou bien 2° par un pur intérêt scientifique. La direction à donner à cette étude et la méthode à suivre sont différentes, selon qu'on se propose l'un ou l'autre de ces deux buts. Ceux qui cherchent à connaître le droit romain en vue de l'utilité immédiate qu'ils peuvent en retirer dans la pratique, s'attachent particulièrement à l'étude de la législation de Justinien, c'est-à-dire, du *Corpus juris*, et à l'examen des nombreuses questions et des controverses qu'il a fait naître dans tous les tems entre les jurisconsultes : ils veulent surtout connaître les solutions consacrées par la jurisprudence de leur pays. Cette étude, comme on voit, ne diffère pas de celle de tout autre code. L'interprétation d'une loi des empereurs Constantin ou Valentinien, sous lesquels le droit tombait dans un état de barbarie, y est considérée comme tout aussi importante que la méditation des fragmens, où la science des Papinien, des Ulpian, et des autres grands jurisconsultes du siècle d'Alexandre Sévère, se montre dans tout son jour. C'est dans cet esprit que le droit romain fut cultivé, pendant les xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, dans presque tous les pays de l'Europe où il avait force de loi. Les commentateurs les

plus célèbres s'attachèrent, dans leurs volumineux ouvrages, à grossir le nombre des argumens sur ces questions qui s'étaient transmises de génération en génération, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, et que les chefs des diverses écoles ou la pratique des divers pays résolvaient différemment. La connaissance des arrêts se lie naturellement à cette étude qui se rapporte plus à l'application qu'à la théorie (1). Cependant, comme le recueil de Justinien renferme le droit de treize siècles, il est impossible de le bien comprendre, si l'on n'est éclairé par le flambeau de l'histoire. Aussi, ceux même qui n'étudient le droit romain que dans des vues pratiques ne négligent-ils pas entièrement son histoire; mais ils la regardent seulement comme un moyen d'expliquer certains passages obscurs : ils ne la cultivent pas pour elle-même et se bornent à en connaître les principaux faits. L'interprétation des fragmens, tirée des circonstances particulières aux tems dans lesquels ils ont été écrits, les recherches de détail sur les antiquités du droit sont regardées par eux comme une fâcheuse nécessité, à laquelle ils se soumettent à regret et en réduisant autant que possible les sacrifices qu'ils sont obligés de lui faire.

Il existe en Allemagne une école de jurisconsultes qui traite le droit romain sur ce plan, et qui compte des hommes d'un rare mérite. On distingue parmi eux M. THIBAUT à Heidelberg, qui s'est acquis par trente années de travaux non interrompus une réputation vraiment européenne.

Le journal que ce savant professeur rédige, de concert avec MM. MITTERMAIER et LOEHR, sous le titre d'*Archives pour le droit civil pratique*, a été fondé en 1818, pour servir d'organe à l'école dont il est le chef. C'est à tort qu'on a donné à cette école le nom d'*anti-historique* ou de *non-historique*; car vouloir arriver à la connaissance du droit et surtout du droit romain sans le secours de l'histoire, ce serait vouloir l'impossible.

---

(1) Voyez, par exemple, le grand *Commentaire de Voeg sur les Pandectes*.



Aussi les jurisconsultes que l'on a voulu faire passer comme formant une secte anti-historique, ont protesté contre une pareille qualification, tout en déclarant qu'ils n'adoptent point d'ailleurs les doctrines de l'école qui a pris le nom d'école *historique*.

Les jurisconsultes qui cultivent le droit romain, non comme une législation vivante et qu'il s'agit d'appliquer, mais comme une théorie générale de l'art du jurisconsulte, donnent à leurs travaux une direction différente de celle que nous venons d'indiquer. A leurs yeux, Justinien et sa législation n'ont qu'une importance secondaire : ce qui excite au plus haut degré leur intérêt, c'est le droit romain considéré dans son origine, dans ses progrès et dans son développement scientifique. Ils s'attachent à pénétrer et à saisir dans leurs procédés les plus délicats, l'art et la méthode admirables des jurisconsultes du siècle d'Alexandre Sévère. C'est pour eux une douce jouissance d'analyser les fragmens des ouvrages de ces grands maîtres, ouvrages qui malheureusement ne sont parvenus jusqu'à nous que mutilés, et quelquefois même altérés par la main du législateur du Bas-Empire.

Le développement progressif du droit civil des Romains, l'extrême précision de ses principes, l'harmonie qui règne entre toutes ses parties, enfin la science qu'il renferme offrent un exemple unique dans l'histoire des législations, et qui de tout tems a excité l'étonnement des philosophes et des historiens. Il n'y a pas jusqu'à la décadence même de ce droit, après une marche progressive de mille ans, qui ne doive attirer au plus haut point l'attention, parce qu'il sort de cet événement une instruction profonde et qui jette un grand jour sur les destinées de l'humanité. Cette partie de l'histoire du droit romain est, sous ce rapport, d'une haute importance pour le jurisconsulte philosophe et pour le législateur.

L'histoire du droit romain nous explique d'une manière lumineuse les phénomènes que présente la législation de tous les peuples. Elle nous prouve que le droit d'une nation n'est que le résultat de son état moral et intellectuel, le produit de sa civilisation ; que la liberté, le développement des facultés d'un

peuple sont avec sa législation dans ce rapport intime qui lie les causes aux effets. La science du droit languit et se détériore chez toute nation dont la force morale est détruite, et où la civilisation rétrograde.

C'est surtout dans l'étude du droit romain, tel qu'il existait au siècle des Antonins et des Sévères, que le jurisconsulte éclairé trouve le plus grand charme. En voici les raisons : toute science qui a atteint un certain degré de perfection repose sur des principes fondamentaux clairement définis, dont la vérité est rigoureusement démontrée et portée jusqu'à ses dernières conséquences. Arrivées à ce point, les sciences forment un grand ensemble dont toutes les parties s'enchaînent et se prêtent un secours mutuel. C'est cette régularité, cette connexion, qui intéressent l'esprit, qui l'attachent et lui font trouver dans l'étude les plus douces jouissances. C'est par ce motif que les mathématiques ont inspiré une sorte d'enthousiasme à beaucoup d'hommes supérieurs. On peut dire sans exagération qu'une science avance vers sa perfection, à mesure que, par la précision de ses principes, elle approche davantage de la rigueur des mathématiques. Nous ajouterons que cette science deviendra plus digne encore de nos méditations, si les ouvrages qu'elle a fait naître se distinguent par la pureté de la rédaction et l'élégance du style.

Or, la jurisprudence romaine se recommande sous ces deux rapports. Elle a le caractère d'une science achevée, qui offre presque le même degré de certitude que les mathématiques, et les ouvrages qui la renferment portent le cachet de la perfection classique. On est d'accord sur le premier point, depuis LEIBNITZ, ce grand admirateur des jurisconsultes romains, et le second n'est guère contesté aujourd'hui.

Au contraire, les ouvrages de nos commentateurs modernes sur les matières les plus simples sont d'une longueur effrayante : ils rebutent par leur prolixité et leur incohérence ; et notre jurisprudence des arrêts ne ressemble en rien aux sciences mathématiques. Sans doute, c'est un art plus difficile qu'on ne le croit communément, que d'accorder les nom-

breuses dispositions de nos nouveaux codes et de concilier les anomalies fréquentes qui s'y rencontrent; mais jusqu'à présent, on n'a même pas songé à fixer les règles à suivre comme principes dirigeans (1) dans leur interprétation. Personne aussi n'a entrepris de construire avec les dispositions de nos lois un ensemble scientifique dont les diverses parties soient liées entre elles par la nature même des choses, et par une sorte d'affinité interne et, pour ainsi dire, organique. On ne s'est pas occupé de la méthode et des procédés que tous les jurisconsultes doivent suivre dans leurs travaux, pour parvenir par leurs efforts combinés à faire de la jurisprudence une véritable science. Et qu'on ne s'imagine pas que les auteurs du Code civil français n'aient rien laissé à faire à cet égard, et que leur ouvrage forme un ensemble scientifique. A quelle distance ne se trouve-t-il pas au contraire des *Institutes* de *Gaius* et des fragmens qui nous restent du *Liber regularum* d'Ulpien! Plus on étudie ces derniers traités, et plus on doit admirer l'art des anciens jurisconsultes, tandis que l'analyse rigoureuse du Code civil y fait sans cesse découvrir des vices qu'on n'avait pas d'abord aperçus.

Cette différence entre nos codes modernes et les traités des jurisconsultes anciens s'explique facilement. Toute législation, tout droit, comme le démontre si bien M. de Savigny, a un double élément : l'un, *politique* ou *matériel*; l'autre, *technique* ou *scientifique*. Le premier, que nous pourrions encore appeler *élément législatif*, consiste dans les dispositions législatives, dans les lois, les préceptes et les institutions mêmes; il apparaît principalement dans le système hypothécaire, le mariage et ses effets, les formes solennelles des actes, les garanties accordées à la propriété, les modes d'acquérir, etc. Cette partie du droit est le résultat de la vie sociale du peuple,

---

(1) Voyez, sur l'importance des *principes dirigeans*, l'excellent article de M. Rossi, dans les *Annales de législation* (de Genève), t. II, pag. 175-193.

de ses mœurs, de sa constitution politique. L'autre est le fruit des travaux scientifiques des juriconsultes. Sous le rapport du premier élément, les législations modernes ont souvent surpassé le droit romain, par la raison que notre civilisation et notre existence sociale sont plus avancées que celles des anciens. Mais les Romains nous étaient supérieurs dans ce qui constitue véritablement *la science du droit*. Chez eux, les principes dirigeans étaient parfaitement définis et unanimement reconnus; toutes les notions généralement avaient une précision et une évidence qui excluait le doute; les termes techniques, choisis avec un soin et un discernement exquis, ne laissaient presque jamais de vague dans l'énonciation de la pensée, et rendaient possible cette rédaction dont nous admirons la concision et la clarté. Dix lignes suffisaient souvent au juriconsulte romain pour traiter et décider les questions les plus difficiles, que de nos jours un Mémoire de cent pages n'éclaircirait pas complètement. Les décisions ressemblent à des formules algébriques : elles sont rédigées en termes si clairs et avec une justesse si rigoureuse, que l'examen le plus minutieux n'y trouve presque jamais un côté faible par où il puisse réussir à les renverser. C'est quand on les a analysées en détail qu'on en voit mieux le mérite, et qu'on est frappé d'admiration. L'obscurité qui enveloppe aujourd'hui quelques-unes d'entre elles ne doit être attribuée qu'à la mutilation que la main des copistes a fait subir aux fragmens qui les renferment, ou bien à ce que nous les avons mal déchiffrés.

Quant à la pureté du style des juriconsultes romains, elle a été reconnue par les meilleurs latinistes modernes. RUNKERNUS n'a pas hésité de dire que, si la langue latine s'était perdue, on aurait pu la retrouver tout-à-fait pure dans les Pandectes de Justinien.

Si nous avons cru devoir analyser les qualités distinctives des juriconsultes romains, c'est afin d'expliquer la direction qui a été donnée à l'étude du droit romain par les juriconsultes allemands. Ils le cultivent comme une simple théorie scientifique. Il est évident que, dans ce point de vue, cette étude doit

embrasser toutes les antiquités romaines, mais plus particulièrement l'état du droit durant la période qui s'est écoulée depuis Cicéron jusqu'à Alexandre Sévère. La législation anté-justinienne est, pour l'école historique, d'une bien plus haute importance que celle de Justinien. Cette école attache surtout un grand intérêt au petit nombre d'écrits des anciens jurisconsultes qui nous sont parvenus, plus ou moins incomplets, mais non pas morcelés et quelquefois défigurés par les compilateurs de Constantinople. Tels sont les *Fragmens d'Ulpien* et les *Institutes de Gaius*, et ces autres fragmens que l'on a récemment découverts à Rome dans la bibliothèque du Vatican.

L'étude du droit romain ainsi dirigée devient essentiellement *historique*; on ne peut espérer d'y réussir sans une connaissance des mœurs et de la constitution politique du peuple romain, sans une intelligence de l'histoire et des opinions de l'antiquité, qui nous fasse vivre, pour ainsi dire, avec ces hommes supérieurs dont nous lisons les écrits. On voit que l'étude historique ne peut se passer du secours d'une profonde érudition.

C'est ainsi préparé que CUVAS cultiva le droit romain. Aussi personne, parmi les modernes, ne s'est autant approché des modèles de l'antiquité. En lisant les commentaires de ce grand jurisconsulte, on croit souvent lire les anciens eux-mêmes. C'est Cujas que les jurisconsultes allemands de l'école historique prennent pour guide, en s'efforçant de continuer l'ouvrage que lui et quelques-uns de ses successeurs ont entrepris et déjà très-avancé. Le nom de Cujas est dans la bouche de tous les disciples de cette école. Long-tems avant que M. BERRIAT - SAINT - PRIX eût écrit son histoire (1821), MM. HUGO et SAVIGNY avaient déjà fait des recherches sur le même sujet, et publié des notices biographiques sur ce grand homme, qui est pour eux un objet de vénération (1).

---

(1) Voyez le *Magazin pour le droit civil* de M. HUGO, t. II, III et IV.

L'école historique allemande a fait faire d'immenses progrès à la connaissance du droit romain. Depuis Cujas au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, et Schulting à la fin du <sup>xvii</sup><sup>e</sup>, on avait cessé de porter la critique dans les sources de l'ancien droit : l'école historique les soumit à une révision générale. Les textes reçurent chaque jour les de nouvelles épurations, et les opinions qui passaient pour mieux affermies furent révoquées en doute. Une sorte de scepticisme historique devint le caractère de l'époque, et il contribua puissamment à fortifier l'esprit de critique. On peut dire que c'est M. Hugo qui le premier nous a fait connaître l'importance des fragmens d'Ulpien (1). De son côté, M. SAVIGNY, dans son *Traité de la possession*, a fait voir par un bel exemple comment ses matières du droit romain doivent être traitées (2). Le résultat de cet esprit d'investigation, qui ne veut rien laisser sans examen, a été une véritable révolution dans la science du droit romain, et spécialement dans la connaissance historique de cette législation. L'ardeur des jurisconsultes allemands s'accroît en raison des progrès mêmes qu'ils font. Grâce à eux, la science du droit romain est aujourd'hui cultivée avec autant de soin que le sont ailleurs les sciences physiques et naturelles. Les découvertes faites à Vérone, à Milan, à Turin et à Rome, sont un des plus beaux résultats du zèle qui s'est manifesté pour cette partie des études de l'antiquité. Ceux qui n'ont pas étudié ces nouvelles sources sont hors d'état de comprendre la plupart des ouvrages de droit qui ont paru en Allemagne depuis quelques années. Elles n'ont pas cependant fait abandonner les recueils de Justinien. Au contraire, les

---

(1) C'est en 1811 que l'on a découvert à Rome, et copié soigneusement, l'unique manuscrit ancien où ces fragmens sont conservés. M. HUGO en a fait depuis deux éditions critiques, en 1815 et 1822, et M. MACIEIOWSKI en a donné une troisième à Varsovie, en 1826.

(2) Nous avons donné une analyse de ce *Traité* dans la *Thémis*, t. IV, VII, et à part, à Liège, 1824 et 1827.

recherches critiques sur le corps de droit ont pris le caractère d'entreprises pour ainsi dire gigantesques. Pour parvenir à un texte plus pur, on a conçu le projet de collationner les nombreux manuscrits qui se trouvent disséminés dans les bibliothèques de l'Europe, ainsi que toutes les éditions notables, et particulièrement celles des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Beaucoup de jeunes jurisconsultes ont été envoyés dans les diverses parties de l'Allemagne, en Italie, en Espagne, en Portugal, en France, dans les Pays-Bas et en Angleterre, pour y rechercher et examiner les manuscrits qui s'y trouvent; ils en ont comparé plusieurs titres; les résultats de ces conférences ont été remis à M. SCHRADER, à Tubingue, qui dirige toute l'entreprise. Le compte qui a été rendu des travaux effectués jusqu'ici sur les *Institutes* est du plus haut intérêt. Il se trouve dans un volume intitulé : *Prodomus corporis juris civilis a Schradero, Clossio* (1) *et Tafelio edendi. Inest totius operis conspectus : subsidiorum ad institutionum criticam recensionem et interpretationem spectantium enumeratio, editionis ipsius specimen.* (Berolini, apud G. Reimerum, 1823; in-8<sup>o</sup>, p. I-XII et 1-396, et tabulæ I-LXXIII). Au moyen de ces conférences on est parvenu à connaître les rapports existans entre les divers manuscrits, on a su distinguer les manuscrits originaux des simples copies. C'est à Bamberg et à Turin que sont les deux plus anciens manuscrits des *Institutes* : il remontent au x<sup>e</sup> siècle; or, ce fait important avait été ignoré jusqu'ici.

On conçoit sans peine que ce mouvement imprimé à l'étude du droit romain a dû faire éclore une foule d'ouvrages. La masse des dissertations académiques, des traités particuliers, des mélanges, des recueils périodiques, des manuels abrégés, des commentaires, publiés sur ce sujet, va toujours croissant, et forme déjà une bibliothèque très-considérable. La communauté d'intérêts a rapproché, depuis 1820, les deux

---

(1) M. CLOSSIUS a dû cesser de coopérer à cette édition, depuis qu'il a été appelé à l'université de Dorpat, en Russie.

écoles qui partageaient les juriconsultes allemands : en rivalisant d'ardeur, elles ont également contribué à l'avancement de la science. On ne peut sans étonnement penser au grand nombre de personnes (1) qui cultivent maintenant en Allemagne le droit romain avec un zèle et des succès qui rappellent les siècles des Cujas, des Doneau, des Pithon, etc.

On a souvent dit que les hommes qui se livrent à l'étude des sciences et des lettres forment une grande république, indépendante du pouvoir, et dont les Universités sont les diverses cités. Cela est surtout vrai des juriconsultes allemands de nos jours. Des liaisons littéraires les unissent étroitement entre eux, malgré la scission de doctrine qui existe entre les

(1) Nous nous contenterons de citer parmi les juriconsultes qui professent dans les différentes universités : à BERLIN, MM. *Savigny*, *Biener*, *Bethmann-Holweg*, *Klenze*, *Gans*, *Rudorff*; à BRESLAU, MM. *Unterholzner*, *Regenbrecht*, *Witte*, *Madihn*, *Abegg*; à KOENIGSBERG, MM. *Dirksen*, *Barkow*; à HALLE, MM. *Muhlenbruch*, *Pernice*, *Bluhme*; à BONN, MM. *Mackeldey*, *Hasse*, *Heffter*, *Puggé*; à GOETTINGUE, MM. *Hugo*, *Goeschel*, *Elvers*, *Ripentropp*; à LEIPZIG (le célèbre HAUBOLD a été enlevé en 1824, à cette université), MM. *Wenck*, *Otto*, *Hænel*; à JÉNA, MM. *Zimmern*, *V. Schroeter*, *Martin* fils; à HEIDELBERG, MM. *Thibaut*, *Walch*, *Rosshirt*; à TUBINGUE, MM. *Schrader*, *Wächter* et *Malblanc*; à MUNICH, MM. *Von Wening* et *Schmidlein*; à ERLANGEN, MM. *Glück*, le doyen des juriconsultes allemands, et *Bucher*; à FRIBOURG en Brisgau, MM. *Welcker* et *Fritz*; à MARBOURG, MM. *Plattner*, *Endemann*; à GIESSEN, MM. *Von Loehr* et *Marezoll*; à GREIFSWALD, M. *Gesterding*; à KIEL, MM. *Cramer*, *Burchardi*, *Ratgen*, etc. On pourrait citer des juriconsultes praticiens qui se sont également illustrés par leurs travaux sur le droit romain, et dont quelques-uns ont été autrefois professeurs. MM. *Heise*, président, et *Schweppe*, conseiller, à la Cour d'appel des villes libres, séante à LUBECK, tous deux attachés précédemment à l'université de Goettingue; M. *Spangenberg*, conseiller à la haute cour de HANOVRE; M. *Duroi*, conseiller à la cour suprême de BRUNSWICK; M. *Herrsdorf*, conseiller à la cour d'appel à COLOGNE; M. *Balthorn-Pösen*, président à DETMOLD; et beaucoup d'autres.



différentes écoles. Chaque jurisconsulte est au courant des publications faites dans toutes les parties de l'Allemagne sur les branches de la jurisprudence qu'il cultive. Aucun n'oserait se hasarder à écrire sur une matière, s'il n'a étudié avec soin tous les ouvrages qui s'y rapportent; ce dont il est d'ailleurs facile d'avoir connaissance au moyen des bibliographies et des journaux qui paraissent en grand nombre. La science est considérée en Allemagne comme une propriété commune. Toute nouvelle théorie, même sur un objet minutieux, est examinée sérieusement par les hommes les plus distingués; et si quelque dissertation académique révèle dans l'élève qui en est l'auteur un mérite vraiment scientifique, il ne manque jamais d'être remarqué et d'obtenir un avancement honorable dans la carrière de l'enseignement. Une noble émulation anime les Facultés de droit des diverses Universités : elles se disputent les hommes célèbres. Une chaire est-elle vacante, les professeurs emploient toute leur influence pour y faire appeler d'une université étrangère l'homme dont la réputation est le mieux établie. Les gouvernemens, de leur côté, n'épargnent aucun sacrifice pour attirer dans leurs établissemens scientifiques les professeurs les plus célèbres. C'est ainsi que, dans l'espace de sept ans, Goettingue a enlevé à Berlin MM. EICHHORN et GOESCHEN, Heidelberg à Bonn M. MITTERMAIER, qui, l'année dernière, a été sur le point d'être acquis à l'Université de Munich. Il arrive souvent qu'un professeur passe tout à coup de l'Université d'un petit pays dans une des plus célèbres écoles.

L'indépendance dont l'enseignement jouit en Allemagne et le système libéral qui y est adopté dans l'organisation des études, sont encore une des causes qui favorisent dans cette contrée les progrès de la jurisprudence. Ajoutez que les jeunes gens ne sont pas tenus de fréquenter les Universités de leur pays : ils peuvent faire leurs études dans celles des pays étrangers; de sorte que les Universités qui comptent les professeurs les plus habiles sont généralement préférées; la médiocrité des professeurs amènerait bientôt la ruine des établissemens où l'on ne s'occuperait pas sans cesse d'attirer et de conserver

les hommes de talent. Dans les Universités, chaque partie n'est pas exclusivement enseignée par les professeurs qui en sont chargés d'office. Tout docteur peut acquérir le droit de faire des cours, en remplissant certaines formalités qui consistent en exercices académiques, tels que des leçons publiques données devant la Faculté, ou ce qu'on appelle *disputatio pro facultate legendi*. Ce droit une fois acquis, aucun professeur en titre ne peut empêcher les élèves de fréquenter les cours ouverts par un docteur agrégé. Les certificats de celui-ci ont une entière validité. On voit souvent des professeurs qui, pour s'être un peu relâchés dans leurs efforts, se trouvent éclipsés par de jeunes docteurs : cette libre concurrence entretient dans les Universités une vigueur et un mouvement vital infiniment salutaires, et sans lesquels les sciences ne peuvent jamais faire de grands progrès.

Cette organisation du haut enseignement a évidemment beaucoup contribué à faire prospérer la science du droit en Allemagne. Par l'institution des docteurs agrégés, il se forme dans chaque Université une pépinière de jurisconsultes ; ce sont des disciples auxquels les professeurs célèbres communiquent leur zèle et leurs principes. MM. *Hugo*, *Savigny* et *Thibaut* ont vu leurs élèves occuper des chaires dans toutes les Universités de l'Allemagne, et même en Russie, en Pologne, dans les Pays-Bas, en Suisse, à Strasbourg, etc. Ces jeunes professeurs ont propagé les doctrines de leurs maîtres et les bonnes méthodes dans des contrées où elles n'étaient point connues.

Il ne faut pas croire néanmoins que leur culte pour les doctrines de leurs maîtres ait été exclusif. Les jeunes étudiants allemands ont l'excellente habitude de recommencer les mêmes cours plusieurs fois, sous différens professeurs, et dans des Universités différentes. C'est encore là une des causes qui rendent l'instruction plus solide et plus variée. Ce procédé éveille et entretient l'esprit d'examen dans les élèves ; il mûrit leur jugement, et leur apprend à ne jamais jurer *in verba magistri*.

Il y a encore pour le droit romain en particulier une circonstance qui a beaucoup favorisé ses progrès : elle est d'un caractère, pour ainsi dire politique. On sait qu'en Allemagne la vie publique est beaucoup plus paisible qu'en France et en Angleterre : la cause de ce calme existe dans la division politique du pays. Les hommes éclairés s'y intéressent bien autant qu'en aucun autre lieu aux progrès de la liberté et de la civilisation, mais ils ne prennent pas une part aussi active aux affaires. Une conséquence de cet état de choses, c'est que les esprits se portent davantage vers les études historiques et philosophiques, parce qu'ils ne sont pas absorbés par les intérêts positifs du présent. Ils se plaisent à trouver chez les anciens ce qu'ils chercheraient en vain dans leur pays. L'histoire grecque et l'histoire romaine ont donc dû devenir l'objet des travaux des hommes les plus distingués; et il n'est pas étonnant qu'ils aient été attirés par un charme puissant vers l'admirable législation des Romains. Aussi l'Allemagne possède aujourd'hui un nombre prodigieux de littérateurs philologues (1), qui ne vivent en quelque sorte que dans l'antiquité.

Il nous reste à exposer le système d'enseignement du droit romain et les méthodes que l'on suit aujourd'hui de préférence dans les Universités d'Allemagne. Nous pouvons distinguer avec les juriconsultes de ce pays deux méthodes principales : la méthode *exégétique*, et la méthode *dogmatique* (termes empruntés aux études de théologie). La première fut en usage à l'époque où l'enseignement du droit romain rendit célèbre l'école de Bologne; elle fut aussi la méthode de Cujas. La seconde est en possession des écoles d'Allemagne depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. La première consiste dans l'explication du texte même

---

(1) On appelle en Allemagne *philologues* tous ceux qui s'occupent exclusivement de l'étude de la littérature grecque et romaine. Les hommes les plus célèbres parmi les philologues allemands sont aujourd'hui : MM. *Creuzer*, à Heidelberg; *Herrmann*, à Leipsick; *Jacobs*, à Gotha; *Boeckh*, à Berlin; *Thiersch*, à Munich; *Henrich* et *Welcher*, à Bonn, etc., etc., etc.

des diverses parties du *Corpus juris*, ou des autres ouvrages anciens ; la seconde a pour but de présenter réunis les principes du droit romain sur une matière donnée. Ces méthodes diffèrent entre elles, comme les *commentaires* et les *traités* : les premiers renferment des interprétations, les seconds des exposés. La méthode dogmatique est encore suivie aujourd'hui dans la plus grande partie des cours de droit romain ; mais il existe en même tems des cours d'interprétation, sur lesquels nous offrirons quelques détails.

Les principaux cours que l'on donne généralement sur le droit romain sont appelés :

- 1<sup>o</sup> Cours d'*Institutes* ;
- 2<sup>o</sup> Cours de *Pandectes* ;
- 3<sup>o</sup> Cours d'*Histoire du droit*.

Le droit des testamens et des successions est expliqué à part, suivant un usage introduit par M. HEISE, le même que nous avons déjà cité, et qui est actuellement président de la Cour d'appel des villes libres d'Allemagne.

Les deux premiers cours sont donnés d'après la méthode dogmatique et ont également pour objet l'ensemble du droit romain, tel qu'il existe dans la législation de Justinien. Mais on remarque entre eux cette différence que, dans le cours d'*Institutes*, le droit est expliqué *élémentairement*, tandis que, dans le cours de *Pandectes*, il est développé d'une *manière approfondie*. Dans les leçons sur l'une et l'autre partie, on se sert de manuels connus sous le nom de *Conspectus*, ou *Grundriss*. Le Manuel le plus célèbre pour les *Institutes* est aujourd'hui celui de M. le professeur MACKELDEY, à Bonn ; il a eu sept éditions depuis l'année 1824 (1).

---

(1) Il a été publié à Giessen, en 2 vol. in-8°. L'introduction de cet ouvrage a été traduite en français par M. ÉTIENNE, (Paris, 1825, et à Liège, 1826.) Nous citerons, parmi ces manuels, ceux qu'on estime le plus pour les *Pandectes*, savoir : 1<sup>o</sup> THIBAUT, *System des Pandectenrechts*, 7<sup>e</sup> édit. in-8°, 1827 ; 2<sup>o</sup> SCHWEPPE, *Roemische Privatrecht*, huitième édition, 1822 ; 3<sup>o</sup> VON WENIG, *das gemeine*

Ces manuels, ainsi que les cours dans lesquels ils sont employés, n'ont de commun avec les Institutes et les Pandectes de Justinien que l'objet, et quelquefois le nom. Du reste, les matières n'y sont pas distribuées dans le même ordre, ce qui les distingue des anciens manuels d'*Heineccius*, de *Bochmer*, de *Westenberg*, de *Hellfeld*, où la classification, soit des Institutes, soit du Digeste, était toujours fidèlement suivie.

L'enseignement exégétique présente, entre autres inconvéniens, celui de la longueur. Pour arriver par cette voie à la connaissance complète du droit Justinien, il faudrait un espace de douze années. L'exégèse rend d'ailleurs nécessaires de nombreuses répétitions qui doivent être bannies d'un enseignement habilement dirigé. D'un autre côté, la pratique et la doctrine se trouvent confondues dans les Pandectes et les Institutes de Justinien. Les compilateurs ont souvent accumulé les applications, sans nous donner les règles générales dont ces décisions particulières supposent l'existence. Pour découvrir ces règles, il faut combiner tous ces passages entre eux; il faut remonter aux *principes dirigeans*. Quand on posséderait bien ces derniers, il sera facile d'interpréter les trente à quarante mille passages auxquels ils servent de base. Rien n'est donc plus naturel que de restreindre l'enseignement académique à l'exposition de ces principes fondamentaux, que l'on a trouvés par l'analyse et la combinaison de tous les fragmens

---

*deutsche Civilrecht*, troisième édition, 1827; 4° le Manuel latin de M. MUHLENBRUCH, *Doctrina pandectarum*, deuxième édition, 1827. Ces divers ouvrages forment chacun trois volumes. Le *Conspectus* le plus estimé est celui de M. HEISE, qui a servi de base à l'ouvrage de M. Wenig, que nous venons d'indiquer. Ces Manuels sont divisés par paragraphes qui indiquent d'une manière précise les principes sur la matière. Chaque proposition est accompagnée d'un renvoi aux sources où elle a été puisée. Les auteurs indiquent toujours les principaux écrits sur les matières traitées dans les divers paragraphes, ce qui fait que ces ouvrages sont surchargés de notes.

que renferment les quatre parties du *Corpus Juris*. Leur ensemble forme, pour ainsi dire, le *Code de droit civil romain*. Toutefois, le professeur qui les explique doit en prouver la vérité, en rapportant les passages principaux dont il les a déduits. Le cours des Institutes est destiné à faire connaître les règles d'une manière générale et élémentaire; celui des Pandectes a pour but de les montrer en application, d'exposer les questions controversées, et de développer les passages dont l'interprétation donne lieu à des difficultés. C'est donc à tort que l'on a prétendu que cette méthode d'enseignement détourne de la connaissance des sources; elle fournit, au contraire, des moyens plus expéditifs d'y arriver, pourvu qu'elle s'appuie constamment sur les passages qui renferment les principes à expliquer. Cette manière d'enseigner ressemble à celle que l'on suit dans l'étude des langues, et qui consiste à montrer la grammaire et la syntaxe avant de faire lire les auteurs mêmes.

L'ordre à suivre dans la classification des principes du droit civil peut varier. Il sera d'autant meilleur qu'il sera plus conforme à la liaison naturelle des matières.

Long-tems on s'attacha à l'ordre des titres des Institutes, ou à celui des Pandectes de Justinien, par un respect mal entendu pour les sources, et sans se rendre bien compte des motifs qui faisaient préférer cette méthode. Il y eut toutefois dans tous les tems des jurisconsultes qui s'écartèrent du sentier battu pour suivre des classifications qui leur appartenaient. Nous ne citerons que *Hugues DONNEAU*, au *xvi<sup>e</sup>* siècle, et *DOMAT*, au *xvii<sup>e</sup>*. Mais ce ne fut qu'au commencement du *xix<sup>e</sup>* siècle que leur exemple fut généralement suivi en Allemagne. On a reconnu que Justinien, au lieu de perfectionner les classifications suivies par les anciens jurisconsultes, les avait maladroitement dérangées. Les profondes recherches historiques auxquelles on s'est livré de nos jours, et la comparaison des Institutes de Gaius et des fragmens d'Ulpien avec les Institutes de Justinien, ont fait ressortir cette vérité. On a observé d'ailleurs, avec raison, que l'ordre suivi dans ce dernier

ouvrage n'est pas aussi propre à la classification du droit civil de Justinien, qu'à celle du droit qui était en vigueur à l'époque de Gaius. Quant aux Pandectes, les matières y sont souvent jetées au hasard, et celles qui ont entre elles la plus grande affinité se trouvent fréquemment détachées les unes des autres et placées à une grande distance. C'est ainsi que la matière de la propriété se trouve en partie dans le 6<sup>e</sup> livre, et en partie dans le 41<sup>e</sup>.

Les anciens jurisconsultes eux-mêmes n'ont pas regardé comme une nécessité que le droit civil fût exposé dans l'ordre des XII Tables ou de l'Édit perpétuel; bien que, dans leurs *Commentaires*, ils eussent l'habitude de le suivre.

Les jurisconsultes allemands se sont donc appliqués à trouver des classifications plus conformes à la saine logique que celles de Justinien. L'ardeur qui s'est manifestée depuis Kant pour les études philosophiques n'a pas peu contribué à donner cette direction aux méditations des professeurs et des auteurs de traités généraux sur le droit. Une foule de *plans* et de tableaux synoptiques ont été publiés; et aujourd'hui même, on s'occupe encore à améliorer les classifications proposées par les jurisconsultes les plus renommés. On doit cependant avouer que plusieurs auteurs se sont égarés dans leurs combinaisons. Souvent on a trop sacrifié à l'esprit de système et à la rigueur des divisions logiques; on n'a pas toujours assez considéré si ces divisions ne détruisaient pas la liaison naturelle des diverses parties du droit (1). On a séparé des matières qui doivent demeurer unies, et on en a réuni qui ne se touchent par aucun point. C'est surtout dans les détails qu'on a quelquefois méconnu complètement l'esprit de la législation romaine, par exemple, dans la théorie des successions et des testaments. Mais évitons d'entrer ici dans une critique qui nous conduirait

---

(1) On est, par exemple, d'accord que le plan du célèbre ouvrage de M. THIBAUT (*System des Pandectenrechts*) est quelquefois defectueux sous ce rapport.

trop loin, et contentons-nous de faire connaître l'ordre le plus généralement adopté dans les traités généraux, soit élémentaires, soit approfondis, et dans l'enseignement. Une introduction renferme quelques idées sur le but de l'auteur, l'indication des sources, l'histoire de la science, les notices bibliographiques nécessaires, et enfin, le plan de l'ouvrage. Cette introduction est suivie de ce qu'on appelle la *partie générale* (*allgemeiner Theil*), c'est-à-dire de l'exposé des notions générales dont la connaissance est plus ou moins nécessaire pour l'étude des diverses matières particulières. On y place les divisions générales des *personnes*, des *choses*, des *faits* et des *actions*. Après cette partie générale vient la *partie dite spéciale*, dans laquelle les diverses matières sont séparées, et ordonnées d'après leur plus ou moins d'homogénéité en un ensemble scientifique. Il y a pour cette partie deux classifications différentes. La première se rapproche de celle des Institutes de Justinien; la seconde ressemble à celle des trente-sept premiers livres des Pandectes. La première a aussi quelque analogie avec la distribution du Code civil français. On y rencontre d'abord le droit des personnes; puis celui qui est relatif aux choses; enfin les obligations. D'après la seconde classification, les matières sont distribuées en cinq parties, dans l'ordre suivant : 1<sup>o</sup> les droits réels; 2<sup>o</sup> les obligations; 3<sup>o</sup> les rapports de famille; 4<sup>o</sup> les successions et les testamens, qui sont expliqués dans un cours spécial, comme nous l'avons dit plus haut; 5<sup>o</sup> les *restitutiones in integrum*.

C'est cette dernière classification qui a aujourd'hui le plus de partisans en Allemagne; elle a d'abord été proposée dans le *plan* de M. HEISE, et adoptée dans l'ouvrage de WENIG. M. SAVIGNY ne s'en écarte que très-peu dans son cours; enfin M. MACKELDEY, dans la dernière édition de son Manuel, l'a aussi adoptée (1), après avoir suivi, dans les six éditions pré-

---

(1) Elle est aussi, sauf cette modification que la cinquième partie renferme la théorie complète des actions, la base de mon Manuel latin : *Institutiones Jur. Rom. priv. Edit. secunda*. Leodii, 1825, dont on a publié une traduction française, très-defectueuse, à Paris, en 1826.



cédentes, la classification que nous avons indiquée en premier lieu, et que M. Hugo a perfectionnée d'une manière très-ingénieuse.

Sans donner de plus grands développemens à ce sujet, il nous reste à parler des autres cours qui se donnent dans les Universités allemandes, et en particulier du cours d'*histoire du droit romain*. Cette partie est enseignée avec le plus grand succès. Autrefois on en suivait les leçons par manière d'acquit, bien plus qu'à cause de leur importance; mais M. Hugo et M. Savigny ont eu le talent de faire aimer cette étude. Ce sont eux qui ont le plus contribué à en propager le goût. L'histoire du droit peut seule nous dévoiler le vrai caractère de l'esprit de la législation. Sans elle, l'enseignement du droit devient aride. Il y a deux méthodes en usage dans l'enseignement de l'histoire du droit romain. L'une est propre à M. Hugo; l'autre appartient à MM. HAUBOLD, SAVIGNY et THIBAUT. Pour bien faire comprendre ce qui caractérise chacune d'elles, nous devons avertir qu'en Allemagne on distingue avec raison deux parties dans l'histoire de tout droit, et par conséquent dans celle du droit romain. Dans l'une, appelée *histoire externe*, on se borne à retracer la marche générale de la législation, à indiquer et à comparer les diverses sources du droit, à rapporter les changemens successifs que ces sources ont subis, enfin à suivre les progrès de la jurisprudence. Dans l'autre partie, appelée *histoire interne*, on expose l'origine et les développemens des principes mêmes du droit considérés dans leurs différens objets, comme l'institution du mariage, la propriété, la procédure, etc.

M. Hugo, ainsi qu'on peut le voir dans son ouvrage, qui a été traduit en français d'une manière très-peu satisfaisante en 1821, réunit les deux parties. Après avoir divisé toute l'histoire en périodes, il donne, dans chacune d'elles, d'abord l'histoire externe, puis l'histoire interne, c'est-à-dire un sommaire du droit en vigueur pendant la période particulière dont il s'occupe. Ainsi, dans la première période, il enseigne les principes du droit existant immédiatement après la

confection de la loi des XII Tables ; dans la seconde, ceux qui étaient en vigueur au tems de Cicéron , etc. Cette méthode offre des inconvéniens , parce qu'il est souvent très-difficile de déterminer l'époque à laquelle on doit reporter l'origine de certains principes ; mais elle présente d'ailleurs beaucoup d'intérêt , et elle mène à la connaissance approfondie du caractère de la législation et des vicissitudes qu'elle a éprouvées dans le cours des siècles.

D'après la seconde méthode , l'histoire externe est séparée de l'histoire interne. On ne divise en périodes que l'histoire externe. Dans l'histoire interne , on prend séparément chaque partie du droit , et on en expose l'origine , les progrès et les divers changemens ; ainsi , par exemple , on poursuit l'histoire du mariage , depuis les commencemens de Rome jusqu'à Justinien ; il en est de même de la propriété , de la procédure , etc. Cette méthode permet de réunir le cours d'histoire du droit à celui des Institutes. C'est ce que font quelques-uns des professeurs que nous avons indiqués. De ces deux méthodes , la première nous paraît préférable , surtout si les professeurs d'Institutes ont soin de faire précéder l'explication de chaque matière des éclaircissemens historiques nécessaires.

Outre le Manuel abrégé de M. Hugo , qui a eu dix éditions , nous possédons sur l'histoire du droit deux ouvrages composés d'après la seconde méthode : l'*Histoire du droit romain* , par M. SCHWEPPE , dont la deuxième édition a été publiée à Goettingue , en 1826 , en 959 pages in-8<sup>o</sup> , et l'ouvrage commencé par M. ZIMMERN à Jéna , et dont il a paru un volume en deux parties ( 956 pages ). Ce dernier ouvrage , bien que le plan ne soit pas à l'abri de reproches , mérite sous beaucoup de rapports les éloges qu'il a obtenus (1).

Indépendamment de ces cours principaux , le droit romain est encore , dans toutes les universités allemandes , l'objet d'autres cours qui diffèrent des premiers , en ce qu'ils ne sont

---

(1) Nous avons donné une idée de ce livre dans la *Bibliothèque du jurisconsulte et du publiciste*. Liège , 1826 ; pag. 359 et suiv.

point, comme ceux-ci, ordonnés par les statuts, mais dépendent entièrement de la volonté des professeurs (1). D'abord, depuis quelques années il y a peu d'universités où les Institutes de Gaius et les fragmens d'Ulpian ne soient expliqués dans des cours spéciaux; c'est la méthode exégétique que l'on suit dans ces cours; et quelques professeurs l'appliquent également aux Institutes de Justinien, et à certains titres des Pandectes.

2° Nous avons déjà dit que les testamens et les successions sont aussi l'objet de cours spéciaux. 3° Des cours d'*interprétation* forment le complément de l'étude du droit romain, étude dont le complet abandon ferait tomber bientôt la jurisprudence dans un état de barbarie, ainsi que le disait déjà au xiv<sup>e</sup> siècle le grand *Melanchthon* (2).

Nous terminerons cet exposé par une seule observation. On peut se demander si, en s'occupant d'une législation morte et de son histoire, on n'est pas conduit à négliger le droit en vigueur dans la pratique et dans les tribunaux. Ce système n'a-t-il pas l'inconvénient que présente tout enseignement purement théorique, et qui consiste à faire oublier le monde réel pour un monde imaginaire? Nous devons avouer qu'il y a eu des jurisconsultes, notamment dans l'école appelée historique, qui, passionnés pour les usages de l'antiquité, ont voulu tout bouleverser dans la pratique. Mais on n'a rien de semblable à redouter, lorsque, dans le cours des Pandectes, le professeur s'attache à faire sentir l'intérêt pratique du droit romain, et à communiquer à ses élèves les opinions des plus célèbres jurisconsultes praticiens. C'est ainsi que M. Heise

---

(1) Le droit accordé aux professeurs allemands de faire, indépendamment des cours obligés, tous les cours qu'ils jugent utiles, et de percevoir des honoraires des élèves qui veulent suivre ces cours, nous paraît être une des causes principales de la prospérité des études du droit en Allemagne; on conçoit, en effet, quelle émulation il en résulte entre les professeurs, et combien ce droit multiplie les moyens d'instruction pour les élèves.

(2) *Oratio de dignitate legum.*

donnait ce cours à Heidelberg et à Goettingue. Ses leçons, où la plus haute instruction s'unissait à une direction éminemment pratique, devinrent si célèbres, qu'on accourait pour les entendre de toutes les parties de l'Allemagne.

Dans un second article nous traiterons de l'enseignement du droit germanique et des doctrines philosophiques sur le droit (1).

L. A. WARNKOENIG,  
de l'Institut des Pays-Bas.

~~~~~

LETTRE *Contenant des détails* SUR LE CARACTÈRE NATIONAL, LES USAGES RELIGIEUX ET DOMESTIQUES ET LES MOEURS DES GRECS, *adressée au Directeur de la Revue Encyclopédique, par un PHILHELLÈNE ANGLAIS, qui a fait depuis quelques années plusieurs voyages et un long séjour en Grèce.*

MONSIEUR,

J'ai lu avec beaucoup de satisfaction le *Coup d'œil sur les affaires de la Grèce*, inséré dans un des derniers cahiers de votre Recueil (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVIII, p. 331). On y reconnaît sur-le-champ que l'auteur a observé sur les lieux mêmes, qu'il a bien jugé les Grecs, leur position présente et tout ce qu'elle exige. Ses avis, s'ils ne sont pas négligés, seront très-utiles aux hommes d'État qui ont enfin reconnu la nécessité de faire cesser une lutte qui déshonore l'humanité, et compromet les intérêts généraux de l'Europe.

Les faits que je vais retracer m'ont paru propres à faire connaître de plus en plus ce peuple auquel on ne peut s'empêcher de prendre un vif intérêt, qui aura bientôt avec l'Europe des relations de la plus haute importance, et qui est en

(1) On peut voir dans la *Thémis*, t. VIII, p. 156, 223 et suiv., une *Notice sur tous les recueils périodiques consacrés à la jurisprudence.*

quelque sorte le canal par lequel la civilisation doit se répandre en Afrique et en Asie. Ces considérations m'ont déterminé, et je vous adresse ma narration. Puisse-t-elle contribuer à faire imiter le généreux exemple du monarque de Bavière, qui ne cesse point d'envoyer au président du gouvernement grec des secours d'argent pour l'aider à établir l'administration et l'ordre légal ! Le nouveau ministère français vient aussi de prendre une honorable initiative, et il faut espérer que cette impulsion entraînera les cabinets encore irrésolus, que tous sentiront combien il importe à l'Europe que la Grèce soit promptement et fortement constituée, afin de l'opposer comme une digue aux empiétemens de la Russie et de l'Autriche. Quant aux hommes qui se sont dévoués à cette cause sacrée, leur zèle, ni leur activité ne se ralentiront point ; puisqu'il s'agit de conquêtes en faveur de l'humanité, ils adopteront la maxime d'un illustre conquérant :

Nil actum reputans, si quid superesset agendum.

Avant de vous communiquer les observations que j'ai faites en 1827, pendant mon dernier séjour en Morée, je crois devoir appeler l'attention de vos lecteurs sur deux traits d'héroïsme qui prouvent que les Grecs modernes n'ont pas autant dégénéré de leurs ancêtres que certaines gens voudraient le persuader.

Sofia CONDULINA était l'épouse d'un officier de distinction, tué pendant le siège de Missolonghi. Elle parvint à s'échapper avec son fils et sa fille, jeune et belle personne de seize ans, lorsque les Turcs entrèrent dans la place : mais les fugitifs n'étaient qu'à une petite distance de ses murs écroulés, lorsqu'un peloton de cavalerie turque vint à leur rencontre. *Sofia* prend sur-le-champ sa résolution ; elle ordonne à son fils de décharger son pistolet contre la tête de sa sœur. L'ordre terrible est exécuté ; la jeune vierge tombe baignée dans son sang. La mère et le fils essayèrent de gagner une caverne où ils pourraient se cacher ; mais, au moment d'atteindre cet asile, le fils est frappé d'une balle qui lui casse la jambe. *Sofia* charge

le blessé sur ses épaules, et parvient à le transporter dans la caverne : mais les Turcs l'avaient suivie, et les pistolets étaient dirigés contre les deux fugitifs, lorsque la mère éperdue se lève et s'écrie avec force : « Barbares ! ne voyez-vous pas que je suis une femme ? » Cette voix ne fut pas sans pouvoir, même dans ce jour de carnage : la mère et le fils furent épargnés, mais ne purent éviter l'esclavage. Jusque-là, rien ne distingue cette aventure des incidens tragiques dont une ville prise d'assaut offre de si tristes exemples : mais voyons la suite. La mère et le fils furent rachetés par le comité continental chargé de cette œuvre d'humanité, envoyés à Corfou, et reçus dans l'asile préparé pour ces victimes de la guerre et de la barbarie. Qu'on juge de l'étonnement de Sofia, lorsque la première personne qu'elle vit dans ce lieu fut sa fille, la belle *Crepula* qu'elle avait dévouée à la mort pour la préserver d'un sort encore plus cruel ! la beauté remarquable de cette jeune fille avait frappé les Turcs ; elle respirait encore ; quoique sa blessure parût mortelle, on lui donna des soins qui réussirent : cette miraculeuse conservation excita fortement la curiosité et l'intérêt des agens préposés pour le rachat des captifs ; l'aimable *Crepula* fut rendue à la liberté, et à ses parens qui ne pouvaient se consoler de l'avoir perdue. On formerait un volumineux recueil de faits aussi extraordinaires et aussi terribles qui mériteraient d'être joints au récit de la catastrophe de Missolonghi (1).

Dans les tentatives infructueuses faites pour la délivrance d'Athènes, plusieurs centaines de soldats grecs tombèrent au pouvoir du Séraskier *Kioutahi-Pacha*, et furent menés sur-le-champ à la mort, suivant l'affreux usage adopté dès le commencement de cette guerre. Tandis qu'on exécutait ces malheureux, l'un d'entre eux, dont je regrette d'avoir oublié le nom, saisit un poignard qu'il avait soustrait à la vigilance de

(1) Voyez l'*Histoire du siège de Missolonghi*, par Aug. FABRE.
(*Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 124).

ses bourreaux, et le plongeant tout entier dans son cœur, il n'eut que le tems de maudire les ennemis de sa nation et de sa foi : son visage exprimait par un sourire la satisfaction d'avoir affaibli l'éclat de leur horrible triomphe. On a dit avec raison que peu de guerres, anciennes ou modernes, ont fourni de plus beaux sujets à la peinture et à la poésie. Et comment refuser quelque pitié à un peuple aussi malheureux, aussi héroïque, aussi digne d'admiration !

Tandis que les Grecs modernes se rapprochent ainsi de leurs illustres ancêtres, il ne sera point sans utilité, ni sans intérêt, de comparer les mœurs de la nation à ces deux époques si distantes et si dissemblables. Les institutions politiques des anciens Grecs durent sans doute les élever au-dessus des autres peuples, presque tous soumis aux plus mauvais gouvernemens ; cette cause ayant agi long-tems sur le caractère national, ses effets se prolongèrent, même après que cette action eut cessé : mais ils durent aussi beaucoup à leur belle mythologie, à la pompe des cérémonies religieuses, toutes choses qui font sur les esprits une impression profonde et durable, comme on en jugera par les faits suivans.

Malgré les siècles d'oppression et d'avilissement qui ont pesé sur les Grecs, ils sont moins corrompus, moins dégradés qu'on ne l'imagine. Premièrement, on ne trouvera point dans toute l'Europe une nation où les liens de parenté soient plus affectueux et plus forts, où les amitiés soient plus sincères. Le respect pour les morts est consacré par les formes imposantes des hommages rendus à leur mémoire. Je citerai, par exemple, ce qui se pratique à Poros (l'ancienne Calauria), et dans le territoire de Trézène, usage qui me semble remonter à la plus haute antiquité. Outre les cérémonies ordinaires de l'enterrement et du deuil, chaque cercueil est renfermé dans une maçonnerie construite avec soin, exhaussée vers la tête du défunt, assez spacieuse pour contenir une lampe qui est allumée aux jours de grandes solennités. Les parens et les amis se réunissent de tems en tems à ces tombeaux, et près des restes mortels des objets de leur affection. Ils y passent plusieurs

heures dans le deuil et la méditation. J'ai souvent observé pendant la nuit ces touchantes réunions : les sentimens qu'elles manifestent ne peuvent être que sincères, chez un peuple sans éducation, et qui n'a point appris à composer son extérieur d'après ce que l'on nomme *convenances* dans les pays civilisés : cette réflexion redoublait encore l'émotion que j'éprouvais à la vue de ces pieux hommages rendus aux morts par des hommes incapables de feindre des regrets qu'ils n'éprouveraient point.

A Poros, le deuil et les funérailles diffèrent peu de ce que l'on voit dans les autres contrées de la Grèce en pareilles circonstances. Les malades reçoivent les soins et les secours d'une tendre sollicitude, jusqu'au terme de leurs souffrances et de leur vie. Lorsque ce moment fatal est arrivé, les parens et les amis du défunt, et les personnes avec lesquelles il eut des rapports habituels, s'empressent de faire éclater leur douleur, poussent des cris, et font retentir partout l'éloge de celui qu'ils viennent de perdre. Après quelques heures de ces démonstrations, on sert aux assistans des plats de bouillie assaisonnée d'amandes, de raisins et d'autres alimens doux et sucrés. Pendant ce tems, les apprêts des funérailles continuent, et sans attendre qu'un jour entier se soit écoulé après le trépas, on procède à la sépulture. Les prêtres et leurs assistans sont à la tête du convoi; le corps vient ensuite, précédé d'un grand crucifix porté par l'un des officians. Aux convois des femmes et des filles, il n'y a point d'hommes pour accompagner la défunte jusqu'à son tombeau, et les femmes qui s'acquittent de cette triste fonction poussent de tems en tems des cris plaintifs, jusqu'à ce que le corps soit déposé dans la terre; alors elles unissent leurs voix à celle du prêtre, et chantent toutes ensemble une hymne qui est suivie de l'office des morts. Pendant une visite que je fis à Épidaure, je m'étais arrêté sur le port; appuyé contre une chapelle bâtie depuis peu, mes regards s'étendaient sur la mer, sur les vaisseaux qui mettaient à la voile pour se rendre à Égine ou à Salamis, ou qui arrivaient de ces îles. Tout à coup des chants funèbres frappèrent

mes oreilles, et dès que j'eus dépassé l'angle de la chapelle, je vis une troupe de femmes et d'enfans des deux sexes autour d'un tombeau qui venait de recevoir celle qui n'en sortirait plus. Je m'approchai avec respect, et je fus témoin des cérémonies, jusqu'à ce qu'elles fussent terminées. Alors une vénérable matrone, bien vêtue, et dont la chevelure flottait en boucles argentées sur ses épaules, vint m'offrir avec une cordiale simplicité les mets usités dans les cérémonies funèbres, sans s'occuper en aucune manière de mon air étranger, ni de mon costume européen. J'acceptai, non seulement par politesse, mais avec plaisir. Dès que la bonne vieille se fut acquittée de la même fonction envers chacun des assistans, un prêtre approcha de mes lèvres un petit crucifix d'argent : je baisai ce symbole de la foi chrétienne qui reçut aussi le même hommage de toute l'assemblée. Les cérémonies venaient de finir : on reprit le chemin du village dans l'ordre que l'on avait observé pour se rendre au lieu de la sépulture : les nations les plus civilisées, ou qui ont vieilli dans la civilisation, n'observent pas aussi bien les lois du *decorum*.

Le deuil des veuves dure quarante jours ; pendant ce tems, elles sont vêtues de noir, et paraissent rarement en public. Elles feraient mal penser de leur affection conjugale, si leur douleur ne s'exhalait pas en cris et en lamentations. La décence, ou l'usage veut qu'elles attendent un an avant de contracter un nouveau mariage. A cet égard, tout se passe en Grèce comme dans le reste de l'Europe.

Les lois et les usages relatifs aux unions conjugales auront plus d'influence sur les mœurs de la nation grecque, si elle parvient à s'affranchir, si elle obtient un gouvernement stable et des institutions libérales, si elle s'élève au rang de nation européenne. Durant les siècles d'esclavage qu'elle a subis, elle n'a pu conserver quelques étincelles du feu sacré dont ses ancêtres furent animés, que par son attachement à ces usages qui la séparait de ses tyrans, entretenait l'esprit national, l'idée et le désir de l'indépendance, et préparait de loin l'explosion dont on a vu les prodigieux effets.

Un usage qui avait, en quelque sorte, force de loi désignait l'époux d'une jeune fille dès l'âge de cinq à six ans, et la religion consacrait cet engagement; c'était l'époque des fiançailles. La mort seule avait le pouvoir de rompre ces liens. C'était un frein moral dont l'efficacité était éprouvée. Il en résultait plus d'union entre les familles, plus de bienveillance mutuelle: on prenait plus d'intérêt les uns aux autres; l'égoïsme était moins exclusif, isolait moins les membres de la société. Parmi les riches, les mariages étaient presque toujours arrangés d'avance. L'étiquette des pays civilisés a disposé les choses tout autrement; mais, en Grèce, il n'est point contre l'usage qu'une mère fasse les premières ouvertures pour le futur mariage de sa fille, nubile ou non. Les négociations sont confiées à deux matrones qui communiquent de part et d'autre les propositions que l'on fait: ces préliminaires terminés, on dresse le contrat, on règle tout ce qui est relatif au douaire, on fixe l'époque de la cérémonie des fiançailles. Lorsque l'union future est assurée par toutes ces garanties, les deux fiancés s'envoient réciproquement des présens; celui du futur époux est un agneau, et quelquefois il y joint une quenouille d'argent. Alors, tout est conclu; les futurs époux se voient enfin, et le fiancé est considéré et traité en tout comme un membre de la famille de sa fiancée. Ce qui me frappa le plus dans les cérémonies du mariage que je vis célébrer à Napoli de Romanie, ce fut de voir les deux mariés, se tenant par la main, tourner trois fois autour du prêtre qui, après cette bizarre promenade, leur donna la bénédiction nuptiale. Dans les classes inférieures et même dans les moyennes, les futurs époux sont conduits à l'église au milieu d'une sorte de triomphe. Des musiciens et des danseurs ouvrent la marche, et les danses usitées en cette occasion rappellent assez bien les saturnales de l'antiquité. Les divertissemens durent plusieurs jours, et rien n'est épargné pour la somptuosité et l'éclat des noces.

J'ai eu le plaisir d'assister aux fêtes véritablement gaies par lesquelles fut célébré le mariage de mon ami *Anastasius N....*, de Calavrita. Ce mariage, et quelques autres qui ont eu lieu

depuis la guerre de l'indépendance, ont fait cesser des haines de familles, également funestes aux unes et aux autres, et à tout le pays. Ce fut à Napoli que mon ami se maria : aussi long-tems que les noces durèrent, sa maison fut ouverte à la haute société de cette ville. Les matinées se passaient à table ; le soir, les musiciens donnaient le signal, et les danses commençaient. Lorsque les gens comme il faut furent fatigués, on fit venir des danseurs et des danseuses, troupe que l'on paie pour amuser la société, et dont la danse n'est pas plus décente que celle des bayadères de l'Hindoustan. On reconnaît, parmi les danses usitées en ces occasions, ce menuet pyrrhique et nuptial, décrit dans le 18^e livre de l'*Iliade*, et qui est peut-être ce que l'art de Therpsychore a produit de plus gracieux.

On observe aussi en Grèce, dans les hautes classes, un usage qui mérite d'être connu, lors même qu'on ne jugerait pas à propos de l'imiter. Lorsqu'un époux réussit à augmenter considérablement sa fortune, il fait des présens à ses amis moins bien traités par l'aveugle déesse : on s'y attend. Un enrichi qui refuserait de venir au secours d'une ancienne connaissance s'exposerait à une réprobation générale ; il manquerait à ce qu'une longue habitude a consacré, et en quelque sorte converti en loi.

En parlant des cérémonies du mariage, je ne dois pas omettre de dire que les deux conjoints portent la couronne nuptiale, suivant l'usage de leurs ancêtres. On choisit des immortelles pour tresser ces couronnes qui seront conservées précieusement, ainsi que les cierges que les époux tiennent à la main durant la célébration du mariage. Ce sont des reliques auxquelles les familles attachent beaucoup de prix : on les place autour des images de la vierge et des saints qui, dans la Grèce, ornent jusqu'aux plus chétives cabanes. Une lampe brûle perpétuellement devant ces images sacrées ; on les encense le matin, et le soir on se réunit à l'entour pour faire la prière.

J'ai eu de fréquentes occasions de louer les Grecs, lorsque

je les observais dans l'intérieur de leurs maisons. Ils élèvent très-bien leurs enfans, et surtout leurs filles. Les faits que j'ai recueillis pendant mon dernier voyage en Grèce confirment pleinement ce que j'ai écrit sur la révolution de ce pays : je dois seulement ajouter que le peuple grec est, de tous les peuples de l'Europe, celui qui observe le plus scrupuleusement les rites de sa religion, quoiqu'elle ait altéré quelque peu les dogmes et les formes du christianisme primitif. Dans le cours de l'année, il y a quatre carêmes, dont l'ensemble est à peu près de quatre mois. Celui qui précède la solennité de Pâques est le plus rigoureux ; mais les trois autres imposent aussi de sévères abstinences. Je n'ai jamais vu un paysan ni un soldat grec manquer de réciter ses prières le matin et le soir, avant et après le repas. Il est assez remarquable que ces chrétiens, à l'imitation des Turcs leurs maîtres, se tournent au levant lorsqu'ils font leur prière du matin, et qu'ils placent aussi dans la même direction les bœufs et les autres animaux, lorsqu'ils vont les tuer pour leur consommation.

Les Grecs ne sont pas plus exempts d'erreurs et de superstitions que les autres chrétiens de l'Europe ; mais ils y tiennent moins, et ces plantes funestes peuvent être déracinées plus facilement en Grèce que partout ailleurs. Elles sont, comme je l'ai dit, des traditions presque méconnaissables, et sur le point de disparaître entièrement. Je n'ai point rencontré de Grec qui crût aux revenans ; mais ces mêmes hommes, qu'un spectre n'effraierait point, peuvent être frappés de terreur par l'aboïement d'un chien. Le fidèle compagnon de l'homme est souvent mis à mort, dans l'espoir que cette victime immolée détournera les maux que ses cris avaient annoncés. Il faut l'avouer : quelques-unes des cérémonies funèbres entretiennent le préjugé populaire, que la terre natale repousse la dépouille du pécheur dont elle a reçu le cercueil ; que ces réprouvés sont errans sur la terre jusqu'au jour du dernier jugement. Cependant, le clergé s'attache à déraciner ces vieilles extravagances, ainsi que la peur des *esprits*, l'opinion que les songes sont des révélations, etc.

En Grèce, les diseurs de bonne aventure, les astrologues et les magiciens perdraient leur tems et leurs peines; ils ne feraient point de dupes. Ils en trouvaient avant la révolution; mais c'était parmi les Mahométans. Il est fort singulier qu'aujourd'hui même, comme dans les tems les plus reculés, l'apparition d'un serpent soit un heureux présage, tandis qu'un pauvre lièvre qui traverse un chemin est la plus funeste rencontre que vous puissiez faire. Un capitaine du corps de Karaiskaki me raconta un jour que, se trouvant en présence d'un corps de Turcs, et le combat ayant commencé, un lièvre vint à passer entre les deux troupes. Sur-le-champ, le feu cessa entre les Grecs et leurs ennemis, et tous les coups de fusil qui eussent été échangés de part et d'autre furent dirigés contre l'innocent animal, dont la vue avait répandu la terreur parmi tous ces guerriers. La tortue, que les anciens Grecs avaient consacrée au dieu Pan, et le serpent d'Esculape, sont encore des objets de vénération aux yeux des Grecs modernes.

L'année dernière, je séjournai quelque tems dans l'île d'Égine. J'étais logé dans une chaumière, à un demi-mille de la ville; c'était pendant l'hiver. Mon hôte, voulant agrandir son habitation, me consulta sur le choix de l'emplacement du nouvel édifice, et me pria d'assister à la cérémonie d'usage, lorsque l'on pose une première pierre. On choisit le lundi pour cette importante opération qu'on ne s'avise jamais de faire le mardi, jour de mauvais augure, suivant les Grecs. Dès six heures du matin, le propriétaire et son épouse vinrent m'appeler, et après le café, on m'annonça que les maçons n'attendaient plus que ma présence pour se mettre à l'ouvrage. En effet, tout était préparé; les fondations étaient creusées, les pierres apportées, ainsi que le mortier. Mais, au lieu d'une truelle, c'était d'un couteau que le maître maçon était armé. Après qu'on eut échangé les salutations et les souhaits d'usage lorsqu'on se rencontre le matin, un ouvrier tira d'un panier posé devant nous, un coq qu'il mit entre les mains du maître. Celui-ci coupa la tête de l'animal; et, tandis que le sang cou-

lait, il en arrosa l'espace destiné aux fondations. Après cette aspersion, on récita une courte prière où l'on exprimait des vœux pour que la nouvelle construction fût un séjour de sécurité et de bonheur. Enfin, quelques pièces de petite monnaie furent placées dans les fondations, et les maçons commencèrent leur travail. Cette pratique n'est pas confinée dans l'île d'Égine; elle est établie dans toute la Grèce; et dans certains cas, lorsqu'il s'agit de vastes bâtimens, c'est un bœuf qu'on immole. Les lecteurs se rappellent, sans doute, l'illustre personnage qui, après avoir bu la ciguë, donna l'ordre d'immoler un coq à Esculape.

J'ai déjà fait remarquer plus d'une fois qu'il ne faut pas chercher en Grèce les amusemens auxquels président l'élégance et le bon goût : on n'y trouve point de théâtres où les oisifs et les amis du plaisir puissent se réunir. Tous les arts d'agrément ont disparu, sans en excepter la musique dans laquelle les anciens Grecs avaient surpassé toutes les autres nations. Cependant, on ne verra nulle part une population plus gaie, plus avide des jouissances qui sont à sa portée. Que l'on se promène, le matin ou le soir, en entendra des chants en chœur sur les coteaux, au fond des vallées; on rencontrera partout des groupes de danseurs dont la gracieuse pyrrhique exerce les membres souples et développe les belles formes. Plus loin, d'autres groupes se livrent à des exercices virils; le *disque* est lancé, on saute, on lutte. Sur terre aussi bien que sur l'eau, le voyageur doit se résigner aux interminables chants de ses guides et de ses compagnons de voyage. Depuis le commencement de la guerre, le recueil des chansons nationales a considérablement augmenté : les poètes ont célébré les plus beaux faits d'armes, et les sujets ne leur ont point manqué. Dès que ces poésies sont composées, elles se répandent rapidement, et tous les chantent, hommes et femmes, jeunes et vieux. On n'observe pas sans étonnement que ces chants rudes et dépourvus d'harmonie, si peu faits pour charmer des oreilles accoutumées aux airs de Mozart et de Grétry, de Paer et de Rossini, cessent bientôt de déplaire, et qu'à la fin on les entend avec plaisir. Cet effet sin-

gulier dépend sans doute en grande partie du sentiment dont on est pénétré à la vue de l'inexprimable allégresse d'une bande de palicaris (paysans) qui entonne un de ces chants nationaux, allégresse qui se soutient jusqu'à la dernière strophe. Ces compositions poétiques ont fait des prodiges; elles ont retenti dans toute la Grèce, soutenu l'énergie nationale, inspiré l'enthousiasme, élevé le courage au niveau des dangers, et rendu les Grecs assez forts pour achever l'œuvre pénible de leur régénération.

J'ai souvent admiré l'activité et l'industrie des Grecs, la patience courageuse qui les rend capables de résister à des fatigues excessives, aux privations les plus accablantes. Ce sont des qualités que cette nation possède à un plus haut degré qu'aucune de celles que j'ai vues dans le cours de mes voyages: on les remarque dans chaque famille, dans chaque partie de la population, en quelque lieu que le caprice du sort l'ait jetée. Les cabanes s'élèvent avec une inconcevable rapidité; les métiers sont établis, mis en mouvement; des difficultés que l'on aurait crues insurmontables n'ont point arrêté ces hommes d'une trempe extraordinaire. Rien de plus intéressant que le spectacle d'une famille grecque déchue subitement d'une haute opulence, et réduite à pourvoir par son propre travail à ses besoins les plus pressans: un aimable enjoûment anime le travail, chacun fait sa tâche avec émulation, quelque novice qu'il soit dans le métier qui lui est échu en partage. La lutte sanglante dans laquelle la Grèce est engagée y a causé d'étranges bouleversemens de situations; des femmes ont quitté le luxe des palais, où de nombreux domestiques s'empresaient de les servir, et sont devenues fermières, se livrant à toutes les occupations imposées par la nécessité aux pauvres paysannes grecques. Ce lourd fagot dont elles sont chargées, elles l'ont coupé dans la forêt, et le portent dans leur cabane. Elles n'ont pas encore l'accoutrement de leur nouvel état; des robes brodées les enveloppent; on remarque même un peu de toilette; l'art de plaire n'est pas tout-à-fait négligé; mais les soins du ménage ne souffrent nullement du tems que la ménagère réserve pour

elle-même : les yeux en sont plus satisfaits, et le cœur plus ému.

Si les souffrances et les misères de toutes sortes auxquelles le peuple grec a résisté n'étaient point attestées par des récits authentiques et par une foule de témoignages irrécusables, la postérité refuserait d'y croire. Aujourd'hui même, comment imaginer que, depuis six ans, la moitié de la population grecque de la Morée et de la Romélie n'a plus ni maisons, ni cabanes, vit errante, se nourrit d'herbes et de racines, n'a point d'autres asiles que les cavernes; que des troupes mal armées et plus mal vêtues, manquant souvent de pain toute une semaine, sans discipline et sans instruction militaire, aient pu faire des campagnes d'hiver, et les renouveler tous les ans? Telle a été, et telle est encore la situation des femmes et des enfans dans ce malheureux pays; tel est l'indomptable courage des guerriers armés pour l'affranchir : les plus obstinés détracteurs des Grecs n'oseront point le nier.

Ce douloureux tableau des misères de tout un peuple est plein d'une vérité que le spectateur attentif reconnaît sur-le-champ : je puis donc me borner à quelques additions qui peuvent en modifier l'effet sans l'affaiblir. La Grèce a souffert en même tems les calamités d'une révolution et celles d'une guerre atroce. L'anarchie a déchiré cette malheureuse nation, diminué ses forces, et quelquefois même elle en a suspendu l'effet et a mis la patrie sur le bord de l'abîme ; d'infâmes déprédations ont déshonoré certains fonctionnaires; des pirates ont infesté les mers; mais ces crimes particuliers séparent du corps de la nation les membres vicieux et montrent d'autant mieux la forte constitution, l'énergie vitale de la partie saine. Malgré l'anarchie intérieure, on a résisté à l'ennemi du dehors; le trésor national a été pillé par des mandataires infidèles; les citoyens s'étaient dépouillés pour le remplir. Les sacrifices généreux, l'amour de la liberté et de la patrie, une constance héroïque au milieu de tous les maux, une bravoure que nulle autre ne peut surpasser, voilà ce qui reste à la masse

de la nation, voilà son lot et ses titres à l'estime du monde entier.

Je n'essaierai point d'excuser, et encore moins de justifier les vices que l'on reproche aux Grecs, vices dont une civilisation très-avancée ne préserve pas entièrement : mais on ne doit point oublier que des siècles d'esclavage ont exercé sur ce peuple leur inévitable influence, altéré et dégradé son caractère. Je suis convaincu que les bonnes qualités qu'il a conservées, et que ses ennemis mêmes reconnaissent, se développeront de plus en plus sous un gouvernement tutélaire, favorisées par des institutions et des lois sages ; que les Grecs deviendront un peuple grand et vertueux ; que l'heureuse issue de ses mémorables débats, son affranchissement acheté par tant de souffrances, par le sang de tant de martyrs, sont du plus grand intérêt pour la cause de la liberté, pour tout le genre humain ; qu'ils sont désirés avec une inquiète ardeur par toutes les âmes généreuses, capables de sentir la dignité de l'homme, et d'apprécier les moyens de la faire reconnaître et respecter.

E. B—s.



II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

ATLAS ENCYCLOPÉDIQUE, *contenant les cartes et les planches relatives à la géographie physique*; par M. DESMARETS, de l'Académie des Sciences, et par M. BORY DE SAINT-VINCENT, de la même Académie (1).

La plupart des planches de ce volume important de l'*Encyclopédie par ordre des matières* sont dues à feu M. DESMARETS, écrivain aussi laborieux que modeste, l'un des principaux collaborateurs du grand ouvrage entrepris par M. Panckoucke père, et que termine aujourd'hui M^e Agasse, sa fille; mais le texte tout entier appartient à M. Bory de Saint-Vincent qui remplit, en le publiant, une tâche d'autant plus difficile que Desmarets a emporté avec lui, dans la tombe, le secret des cartes qu'il avait fait graver et des théories qu'il se proposait d'y rattacher. M. Bory avait tout à deviner. Son travail est un véritable tour de force, comme le fut celui de Duclos le moraliste, quand il écrivit *Acajon* et *Zirphile*, pour employer des gravures dont on ne connaissait plus le sujet. Les bouts rimés remplis par M. Bory, pour me servir de l'expression qu'il emploie lui-même, en livrant carrière à son imagination, lui ont fourni la facilité d'indiquer des vues générales et intéressantes sur la géographie physique, science à peine ébauchée, et dont ce savant s'occupe avec un véritable succès.

Cet ouvrage est, à proprement parler, une analyse de cartes; et il n'est pas autrement présenté. Toutefois, les questions les plus élevées, les plus ardues, y sont amenées, à propos de ces cartes mêmes, sans étrangeté, et comme prescrites par le

(1) Paris, 1827; madame veuve Agasse, rue des Poitevins, n^o 6. 1 vol. in-4^o, contenant 48 planches et 120 pages de texte; prix, 36 fr.

sujet. La question de l'état primitif du globe et de l'ordre dans lequel les corps organisés durent apparaître à sa surface se montre la première. L'auteur avance d'abord qu'en remontant au tems où quatre cents mètres d'eau, seulement, grossissaient la masse de celle qui baigne aujourd'hui le globe terrestre, sa surface ne se composait que d'une douzaine de grandes îles, ou principaux archipels, qui ont servi de points de dispersion, ou de dissémination, à toutes les espèces, soit animales, soit végétales. Les familles primitives, les genres naturels se retrouvent encore, suivant son système, comme cantonnés dans ces grandes îles, et les espèces ambiguës peuplent les espaces par lesquels ces îles se mirent en contact, à mesure que les eaux décroissaient et formaient les continens actuels. Ce système, fort ingénieux d'ailleurs, admet nécessairement que la surface de la terre a été totalement couverte d'eau, non-seulement à 400 mètres au-dessus du niveau actuel, mais encore à 8000 mètres, hauteur du Dhawalaghéri, le pic le plus élevé de l'Himalaya; car, si l'on suppose une cause organique qui tend à faire décroître les eaux et à les épuiser dans un tems donné, il faut admettre, au moins, comme point de départ, qu'elles ont recouvert tout le globe par dessus les montagnes. Or, cette couche aqueuse, dont l'épaisseur n'était que de huit mille mètres, formait cependant une masse qui étonne l'imagination; et, si mes calculs ne me trompent pas, elle devait approcher de deux cent vingt-six milliards de mètres cubes. Qu'est devenue cette masse effrayante? Quel produit nouveau a reçu les élémens qui la composaient? Tout change sur notre globe, mais rien ne s'anéantit; et je vois là une disparition de principes constituans qui ne m'est pas expliquée. Si, d'ailleurs, on examinait ce qui se passe au sommet des pics principaux du globe, séjour des glaces éternelles, ne se pourrait-il pas que les eaux, élevées à ce niveau, se fussent trouvées gelées, comme elles le sont au Mont-Blanc, au Chimborazo, à l'Himalaya, aux pôles, et que le globe, dans cette hypothèse, eût été recouvert d'une couche de glace? Comment, alors, se fût opérée la diminution des eaux? On peut demander encore si leur dé-

croissance a commencé à une époque déterminée; et dans ce cas, quelle puissance a pu forcer cette masse à quitter un état de stabilité qui, sans doute, existait de toute éternité? Le cas d'une création spontanée qui eût placé les choses en cet état n'est pas discutable; car rien ne se fait de rien. Tout ce que l'on peut dire, c'est que des catastrophes, lentes ou rapides, mais générales, ont changé, à plusieurs reprises, la face du monde, ont déplacé les eaux et les terres, ont anéanti de grandes combinaisons, et en ont reformé d'autres, ont reporté au nord ce qui se trouvait au midi, et *vice versa*; mais aucune d'elles n'a pu diminuer la masse de matière qui compose le globe; elle est inaltérable comme l'éternité, comme la loi qui prive notre atmosphère de chaleur et de vie, à mesure que nous nous éloignons de la surface solide. Il faut donc chercher la formation des êtres organisés qui peuplent l'univers, soit qu'ils tiennent à la terre par des racines, soit que, détachés du sol, ils portent en eux-mêmes la condition de leur existence passagère, dans une autre série de phénomènes que dans celle qui dépendrait uniquement de la décroissance et du déplacement des eaux. Le déplacement est prouvé; la décroissance nous mènerait à une sécheresse absolue et à la mort générale, en beaucoup moins de siècles qu'il n'en aurait fallu pour arriver au degré où nous sommes. Si le globe porte avec lui un germe de destruction, je doute fort que ce soit celui-là.

M. Bory de Saint-Vincent parcourt successivement, avec le talent qui le caractérise, les questions les plus importantes des phénomènes physiques que présentent l'Océan, les Méditerranées, les Caspiennes, les lacs. Son article des marées, celui des courans, celui de la distribution géographique des plantes et des animaux de la mer, sont aussi savans que curieux. On remarquera la carte sur laquelle est tracée la migration annuelle du hareng, qui, partant des régions du cercle polaire arctique, à l'est de l'Islande, fait le tour des îles britanniques, débouche dans la grande mer par la Manche et par le canal Saint-Georges, passe à l'occident de Madère, descend obliquement au - dessous du 20e degré, tourne vers l'ouest pour remonter en dehors des Antilles, le long des côtes de l'Amérique, et revient à son point

de départ, en longeant le sud de Terre-Neuve. Il accomplit ce long trajet, dans l'espace d'une année; en juillet, août et septembre, il est sur les côtes de l'Angleterre et de la France; en octobre, près de Madère; en janvier, il a passé les Antilles; en février, avril et mars, il visite les États-Unis; en mai, il se dirige sur l'Islande qu'il atteint vers le mois de juin; et il ne revoit sa patrie que pour recommencer ses voyages.

Les observations utiles, comme les thèses scientifiques, se présentent en foule sous la plume de M. Bory. On est frappé de la justesse de ses réflexions relatives à l'effet des confluents de deux cours d'eau sur les terrains d'alluvion qu'ils produisent, et sur la séparation distincte des deux courans; phénomène que l'on reconnaît encore à d'assez grandes distances, après le point de jonction des fleuves. On est douloureusement surpris, comme lui, du peu de soin que l'on donne, dans le midi de la France, au défrichement des vastes attérissemens qui se forment à l'embouchure du Rhône. Dans l'une des plus fertiles contrées du monde, la Camargue, un des grands terrains d'alluvion de l'univers, est abandonnée à sa fétide stérilité. Aiguemortes a perdu son port, et ne l'a point remplacé par des campagnes cultivées. Quelques pins d'Alep, des dunes de sable, de la vase, des roseaux et des galets impriment l'aspect de la désolation à une contrée qui deviendrait une source de richesses par des canaux et des défrichemens bien entendus (1).

Plusieurs planches représentent des particularités géologiques qui méritent l'attention, et dont M. Bory donne une brève et claire analyse; telles que les rivières qui, disparaissant tout à coup, vont ressortir de terre à quelque distance du lieu où elles s'engouffrent; les galeries souterraines du plateau de Saint-Pierre près Maëstricht; les puits de terre, ou orgues géologiques, qui ressemblent à des soupiraux préparés pour faciliter les travaux d'exploitation des carrières, et qui sont très-dangereux pour les ouvriers. Ces singulières cavités, sem-

(1) Voyez *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 253, un article sur les projets d'assainissement et de fertilisation de cette contrée.

blables à des cônes renversés excessivement allongés, sont remplies d'un amas de cailloux mêlés de terre; quand, par malheur, elles sont mises à nu, il en résulte un éboulement, ou plutôt un effondrement terrible, qui remplit en un instant une étendue des galeries proportionnée au diamètre du tuyau d'orgue. Quelques cantons de l'Illyrie ou des environs de Vienne présentent une foule de ces enfoncemens en forme d'entonnoirs, ce qui donne au sol un aspect extraordinaire; et M. Bory pense que ces tuyaux, en se vidant, ont pu remplir les galeries d'où les habitans du pays avaient jadis tiré les matériaux dont ils avaient construit leurs monumens. Les puits de terre ont une conformation si remarquable, que plusieurs géologues en ont expliqué la création, en supposant qu'à une époque où le sol n'était point encore durci, quelque pholade colossale, de ces races puissantes des tems antédiluvien, avait pu les creuser; mais, sans aller chercher si loin des causes difficiles à démontrer, M. Bory ne voit dans leur disposition qu'un résultat de l'action constante des eaux pluviales, amenées sur un seul point, et pour ainsi dire goutte à goutte, par un accident quelconque. Cette opinion explique également comment les parois des tuyaux d'orgue sont durcis et cimentés.

M. Bory de Saint - Vincent développe, dans la section des îles, un système qu'il a conçu relativement à l'Atlantide, cet immense continent, dont il ne reste que d'obscurs souvenirs, et qui paraît avoir disparu par une catastrophe instantanée. Dans une carte conjecturale, il réunit les archipels de l'Océan atlantique, voisins de l'ancien monde, les Açores, les îles de Madère et de Porto - Santo, les désertes et les salvages, et les îles du Cap-Vert, qui seraient, dans sa supposition, des lambeaux de l'Atlantide, encore empreints des ravages volcaniques d'où résulta la submersion d'une grande partie du pays. Le vaste champ des hypothèses lui ouvre à cet égard une carrière qu'il remplira, sans doute, avec beaucoup d'esprit, sinon de vraisemblance. Il a abandonné une partie des raisonnemens sur lesquels il fondait son premier travail, mais il n'y a pas entièrement renoncé; et, comme il a pris l'engagement de donner au

public une série de mappemondes où doivent être tracées, de cinq cents toises en cinq cents toises de diminution des eaux, à partir des îles d'attente ou continents primitifs, les diverses figures que dut prendre successivement le globe avant d'être ce qu'il est aujourd'hui, il est probable que nous retrouverons dans cette série de cartes la configuration présumée de l'Atlantide. Nous les attendons avec impatience, non pour l'Atlantide elle-même, mais parce que nous sommes certains que le travail de M. Bory jettera des clartés nouvelles sur plusieurs problèmes d'histoire naturelle et de géographie physique demeurés obscurs, et qu'il lui appartient de résoudre. On rencontre souvent la vérité, quand on la cherche de bonne foi, et peu d'hommes réunissent autant de moyens que notre auteur pour en approcher.

Une des cartes qui proviennent du portefeuille personnel de M. Bory représente l'application de ses vues à la géographie physique de la France. Elle montre cinq systèmes généraux de montagnes : le pyrénéique, le celtique, l'alpin, le jurassique et l'armorique, et quatre grands versans, le rhénan, l'océanique, le méditerranéen et l'aquitannique, auxquels il faut ajouter un petit versant particulier qui n'appartient pas physiquement à la surface de la France, et qui prend le nom de cantabrique. Ces grands versans composent trois régions physiques principales. M. Bory en examine les caractères, et nous y renvoyons nos lecteurs, qui, en parcourant tout l'ouvrage, seront étonnés de ce qu'une simple analyse de cartes, pour l'atlas d'un dictionnaire, a pu amener de science, de vues nouvelles et de raisonnemens ingénieux. Aucune importante notion de géographie physique n'y est oubliée, et l'on est tenté souvent de prendre cette table des matières pour un ouvrage complet. Un nouvel ordre et quelques développemens en feraient un traité à part, qui n'aurait aucun besoin des cartes pour lesquelles cependant il a été écrit, et qui formerait un volume d'une incontestable utilité, en faveur des personnes qui ne possèdent pas l'*Encyclopédie*. R.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DE L'ORGANISATION JUDICIAIRE ET DE LA CODIFICATION ,
Extraits de divers ouvrages de Jérémie BENTHAM,
jurisconsulte anglais, par *Ét. DUMONT*, ancien membre
du conseil représentatif de Genève (1).

Un nouvel ouvrage, dû à l'association savante de MM. Bentham et Dumont, est toujours un service rendu à la cause de l'humanité; car c'est le triomphe de cette cause sacrée que ces habiles jurisconsultes ont eu constamment en vue, lorsqu'ils ont pris la plume pour travailler à l'extirpation des abus et des préjugés qui défigurent, chez toutes les nations civilisées, l'administration de la justice.

Avant d'entrer dans l'examen des questions principales traitées par ces auteurs, nous devons dire quelques mots des circonstances qui ont donné lieu aux publications diverses, aujourd'hui refondues dans l'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre.

Personne n'ignore que l'un des premiers soins de l'Assemblée constituante avait été de nommer un comité pour lui préparer un projet d'organisation judiciaire. Après une discussion célèbre, elle avait décidé qu'il était nécessaire de reconstituer le système en entier, parce que l'ancien n'était point en harmonie avec les nouveaux principes constitutionnels.

« Le comité chargé de préparer le plan, dit M. Dumont, renfermait des jurisconsultes habiles, et qui ne laissaient rien à désirer par la pureté des motifs et la noblesse du désintéressement. Mais, soit qu'ils fussent sous l'influence des préju-

(1) Paris, 1828; Hector Bossange, quai Voltaire, n° 11. 1 vol. In-8°; prix, 6 fr.

gés puisés dans un mauvais ordre judiciaire, soit que la peur du passé les entraînaît dans un genre minutieux d'opposition et d'innovation, leur premier travail n'eut pas un grand succès : il présenta plus de questions à débattre que de points sur lesquels on fût d'accord.

« M. Bentham, qui suivait avec le plus vif intérêt tout ce qui se passait dans l'Assemblée constituante, fut alarmé de ce projet qui allait servir de texte à ses discussions. Cette multitude de tribunaux et de juges, ces échelles de bureaux de conciliation, ces degrés multipliés d'appel, la publicité du débat oral refusée aux causes civiles; ces frais, ces délais, ces vexations qui se cachaient dans tous les replis de ce système; voilà une partie et seulement une faible partie des défauts qui le frappèrent dans cette composition. Il applaudissait à quelques principes, la gratuité de la justice, la publicité dans la procédure criminelle, l'impartialité dans l'ordre des causes; mais il n'en regardait pas moins cette grande occasion de réforme comme manquée ou compromise. Animé par le sentiment le plus pur de philanthropie, il estima que travailler pour la France, c'était travailler pour le genre humain. Il entreprit tout de suite une critique raisonnée de ce plan du comité, chapitre par chapitre, article par article, se flattant qu'il pourrait gagner de vitesse sur les discussions de l'Assemblée et arriver à tems pour faire prévaloir son propre système. J'avais suivi, ajoute M. Dumont, les séances de la Constituante jusqu'en mars 1790; mais étant alors retourné à Londres, je me laissai facilement engager par M. Bentham à le seconder dans son travail. C'est ainsi que, d'après ses manuscrits, je publiai, dans le *Courrier de Provence*, quatre dissertations en opposition au plan du comité. Elles eurent à Paris bien des partisans; mais il faut du tems à de nouvelles idées pour s'établir, et le tems manquait. »

Cette dernière vérité est incontestable. L'Assemblée constituante en est un grand exemple; car jamais pouvoir politique ne sembla porter aussi loin l'esprit réformateur; et cependant elle recula devant l'idée d'introduire le jury en matière civile,

et rejeta d'autres principes qui, au premier abord, paraissaient trop peu en harmonie avec nos mœurs nationales.

La France en effet était, depuis une longue suite de siècles, en possession d'un corps de magistrature dont aucune autre nation n'offrait d'exemple, et qui avait imprimé à l'opinion publique une direction qu'il était difficile de changer.

Sans doute les hommes éclairés éprouvaient le besoin de réformer ce corps de magistrature; on alla même jusqu'à le supprimer; mais on ne sut mettre à la place qu'un fantôme qui ne devait pas tarder à s'évanouir et à faire naître une nouvelle organisation judiciaire, conforme en certaines parties à celle qu'on avait voulu abolir.

Que si, au contraire, l'Assemblée constituante, tout en détruisant l'ancienne magistrature, avait pu la remplacer par un système entièrement neuf et plus conforme aux leçons de la théorie, il y a tout lieu de croire qu'il aurait pris racine dans nos mœurs et qu'il aurait amené à sa suite de nombreux avantages que l'on ne peut encore qu'entrevoir et pressentir.

Un jurisconsulte, ou plutôt un philosophe versé dans les plus hautes théories légales, dut voir de suite la fragilité du plan de l'Assemblée constituante. Aussi, tout homme qui a étudié la marche de notre nouvelle organisation judiciaire, s'il a eu soin de se dépoûiller des préjugés que l'on puise trop souvent dans la pratique des affaires, reconnaîtra-t-il immédiatement la sûreté du coup d'œil de M. Bentham.

Après avoir recherché dans ses premiers chapitres le but vers lequel on doit diriger l'établissement judiciaire, les diverses espèces de causes et les degrés par lesquels elles doivent passer, l'auteur arrive à cette grande question : Au nom de qui la justice doit-elle être rendue ?

L'Assemblée constituante avait décrété que la justice s'administrerait au nom du roi; elle n'avait vu là qu'une expression révérencieuse qui n'entraînait aucune conséquence.

M. Bentham n'adopta pas cette opinion. Il lui parut que si la solution affirmative de cette question prêtait à l'éloquence,

ce n'était réellement qu'une erreur théorique qui renferme le germe de plusieurs idées pernicieuses.

D'abord, en fait, il est faux que, dans aucune monarchie constitutionnelle, le roi soit juge. Pourquoi donc tromper ainsi les peuples? D'ailleurs, si c'est en vertu de la volonté du roi qu'on rend la justice, on pourra en inférer que cette volonté peut servir de guide dans la manière de la rendre : il y aura des serviteurs zélés tout prêts à soutenir qu'il est dans les attributions du prince de créer des tribunaux extraordinaires, des commissions juridiques, d'évoquer des causes à son conseil, de suspendre ou de changer le cours de la justice. Laissez cette maxime aux avocats du pouvoir, dit notre savant auteur, ils sauront bien qu'en faire, elle ne sera pas stérile entre leurs mains.

M. Bentham montre ensuite avec beaucoup de force que cette maxime, que le roi est *la source de toute justice*, est un reste de la barbarie féodale, une branche de cet arbre qui a porté tant de poisons, et que, pour sa gloire éternelle, l'Assemblée constituante a détruit jusque dans ses racines; puis il conclut en ces termes : « Dans la stricte exactitude, un acte judiciaire devrait porter le nom de celui qui le fait, comme les actes d'un gouverneur, d'un commandant, d'un général d'armée. Placer le nom du juge à la tête de l'acte qui exprime la volonté où l'opinion de ce juge, c'est faire connaître en même tems quelle est la validité de l'acte, et qui est responsable de ses conséquences. Mais si vous croyez donner plus de solennité aux actes judiciaires en jetant comme un voile sur la personne du juge, n'employez pas cette formule insignifiante : *de par le roi*; dites noblement *de par la loi*. »

L'auteur passe à l'examen des principes qui doivent déterminer le nombre et la distribution des tribunaux, et il ne fait que rappeler cette vérité, d'ailleurs incontestable, qu'il faut multiplier les tribunaux à proportion des affaires, et aussi à raison des distances locales.

Dans le chapitre suivant (le V^e), le célèbre publiciste expose ses idées sur la compétence universelle de chaque tribunal, et

il combat le principe métaphysique de division, c'est-à-dire le principe abstrait d'après lequel on attribue à un certain tribunal exclusivement une espèce de causes, et une autre espèce à un autre tribunal.

M. Bentham ne proscriit pas cependant tous les tribunaux d'exception; il en est quatre qui trouvent une excuse à ses yeux : ce sont 1° les cours martiales; 2° la juridiction dans les vaisseaux marchands; 3° une cour de discipline ecclésiastique; 4° un pouvoir judiciaire dans les assemblées représentatives.

Il reconnaît dans la division des autres juridictions de nombreux inconvéniens qui résident principalement dans la multiplicité superflue des tribunaux; d'un autre côté néanmoins, certains tribunaux exceptionnels sont nécessairement en trop petit nombre; de là nouvel inconvénient dans la distance. Ensuite, cette division laisse des incertitudes, dans plusieurs cas, sur le tribunal compétent, et enfin elle affaiblit la publicité, en partageant l'attention publique et en disséminant ceux qui suivent ordinairement les débats judiciaires.

Nous avouons qu'à cet égard, nous ne partageons pas l'opinion de M. Bentham.

Nous croyons, en effet, que la nature des affaires nécessite la division des tribunaux.

Ainsi, la première division indiquée par la force des choses, c'est la distinction de la justice criminelle et de la justice civile.

Il est ensuite d'autres causes qui, par leur spécialité, semblent exiger des juges possédant des connaissances particulières : cette réflexion s'applique notamment aux affaires commerciales.

Nous savons qu'en général les juridictions d'exception sont dangereuses; mais nous sommes sincèrement convaincus que la bonne administration de la justice ne veut pas que ce principe soit absolu.

M. Bentham appelle de ses vœux l'*inter-communauté de juridiction*. Il nomme ainsi la faculté laissée aux parties,

avec leur consentement mutuel et sous certaines conditions, de choisir entre les juridictions voisines, celle qui leur convient le mieux. De plus, il voudrait qu'il fût enjoint au juge de les renvoyer à un autre tribunal, s'il a quelque raison de se récuser; et enfin qu'il fût autorisé à permettre au demandeur ou au défendeur de plaider devant telle ou telle cour, en consultant la convenance, et surtout en ayant égard aux circonstances pécuniaires de l'un et de l'autre.

Une partie de ce système repose sur une idée si naturelle que nous croyons qu'elle s'est réalisée chez tous les peuples civilisés. Il est clair que si le juge reconnaît en lui des motifs pour se récuser, il doit posséder la faculté de renvoyer la connaissance de l'affaire à un autre tribunal. De même, il est admis, du moins dans la jurisprudence, que si les parties s'adressent d'un commun accord à tel tribunal qui cependant ne devait point juger le litige, aucune d'elles ne peut après le jugement recourir au déclinatoire et faire annuler la sentence pour violation des règles de la compétence.

M. Bentham examine la question de savoir si l'élection des juges est un mode salutaire et une garantie suffisante de leur indépendance et de leur instruction. Il fait observer que la nomination des juges n'est pas une prérogative essentielle de la monarchie. Les rois de France, dit-il, avant la révolution, n'y avaient aucune part. Les places de judicature avaient été vendues depuis François I^{er}. Elles étaient devenues héréditaires dans les familles, ou étaient transmises par le possesseur comme un fonds de terre.

Ce mode assurément était vicieux; il dut amener d'innombrables abus; cependant on ne saurait dissimuler qu'il avait son côté avantageux. Effectivement, il rendait les juges entièrement indépendans du pouvoir. Sans doute, dans un État bien organisé, l'autorité judiciaire doit être contenue dans les limites tracées par la loi. Mais, dans le fait, il nous paraît positif que la vénalité des charges fut plus utile que nuisible à nos ancêtres, puisqu'elle avait transformé en tribuns du peuple les membres de ces parlemens qui ne se contentèrent point de

distribuer la justice, et qui usurpèrent une portion du pouvoir législatif au moyen des remontrances et des arrêts de règlement.

Ce que nous venons de dire n'empêche pas que l'on ne doive bénir le jour où un tel chaos fut détruit. La vraie liberté ne peut consister que dans l'indépendance des pouvoirs publics et dans le respect des limites qui bornent la sphère de leur activité.

La question de l'élection des juges est de la plus haute importance. A sa solution se rattache celle de diverses questions subsidiaires. D'abord l'élection sera-t-elle donnée au peuple ou à l'une des branches du pouvoir législatif; ensuite, sera-t-elle périodique, ou confèrera-t-elle un pouvoir permanent aux élus?

En principe, nous considérons l'élection comme une institution excellente. Nous croyons que les hommes à qui la loi remet le droit de nommer les membres d'une portion du corps législatif, qu'elle charge de prononcer sur la vie et l'honneur de leurs concitoyens, auront un discernement suffisant pour choisir des juges dignes de prononcer sur leurs démêlés.

Que si, au contraire, vous laissez au pouvoir exécutif le droit de nommer les juges, il sera fort à craindre que trop souvent ses faveurs ne tombent sur des individus incapables et qui n'auraient pour eux que le talent de l'intrigue.

Quant à laisser l'élection à l'une des branches du corps législatif, nous croyons que ce mode serait vicieux, en ce que ce pouvoir ne connaîtrait point assez la capacité réelle de la personne sur laquelle porterait son choix.

Après avoir résumé trop brièvement à notre gré les diverses opinions qui militent pour et contre l'élection des juges, M. Bentham termine par cette judicieuse réflexion : « que l'élection soit attribuée à un sénat, ou à une Chambre des députés, ou au Corps électoral, il faut que le choix des juges soit limité entre des candidats connus, qui ont déjà exercé des fonctions légales pendant un certain nombre d'années. Avec cette restriction, le danger d'une élection plus ou moins po-

pulaire est réduit à son moindre terme, et ses avantages sont très-grands.»

M. Bentham traite avec beaucoup de soin la question des élections périodiques pour les juges. Il présente les inconvéniens et les avantages qui peuvent résulter de cette mesure. Suivant nous, les premiers seraient plus réels que les seconds, et nous sommes surtout frappés par la considération suivante : des élections périodiques placeraient les juges dans la nécessité de se ménager l'influence des hommes accrédités qui peuvent disposer des élections. Leur mérite personnel serait, il est vrai, une grande recommandation auprès de la masse des électeurs; mais, après un intervalle le souvenir des services est moins vif, s'il n'est pas effacé : de nouveaux candidats peuvent avoir pour eux l'éclat du moment, la faveur du jour. Il faudra donc de l'intrigue pour soutenir ses intérêts, des prôneurs et des protecteurs, des liaisons dans le monde, des associations politiques, auxquelles il serait à désirer qu'un juge pût rester étranger pour la pureté de son ministère.

La question du nombre des juges dans les cours de justice a aussi attiré l'attention des publicistes, et M. Bentham a consacré à son examen l'un des plus intéressans chapitres (le X^e) de l'ouvrage que nous analysons.

Suivant M. BÉRENGER (1), le concours d'un grand nombre de juges augmente les lumières et contribue à dissiper les préventions, et il devient la meilleure garantie de la bonté des jugemens.

M. Charles COMTE ne partage point cette opinion (2), et M. Bentham traite nettement la question en ces termes : « Combien faut-il de juges dans une cour de justice? Dans le système de publicité, un seul suffit : voilà ma réponse;

(1) *De la justice criminelle en France.*

(2) *Introduction de l'ouvrage intitulé : Des pouvoirs et des obligations des jurys*, par Richards PHILLIPS, traduit par M. COMTE. Deuxième édition. Paris, 1827; 1 vol. in-8°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvi, p. 178.)

mais je vais plus loin : un seul est toujours préférable à plusieurs. » Nous devons ajouter qu'il présente d'une manière très-spécieuse les argumens qui viennent à l'appui de son opinion.

Nous croyons que pour arriver à un résultat satisfaisant dans la solution de cette importante question, les présomptions philosophiques ne sauraient suffire. Il est un autre guide, plus sûr, suivant nous, qu'il s'agit de choisir; ce sont les probabilités mathématiques.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que la considération des chances les plus nombreuses d'un bon jugement doit prédominer dans l'examen de la question. C'est donc la recherche de ces chances qui doit principalement occuper celui qui veut écrire sur la composition numérique des tribunaux.

Cette vérité une fois convenue, nous pensons que les calculs de M. Delaplace sont plus propres à nous éclairer que les assertions d'un jurisconsulte ou d'un publiciste.

Or, si nous ouvrons l'*Essai philosophique sur les probabilités*, nous lisons ce passage qui nous paraît concluant : « L'analyse confirme ce que le simple bon sens nous dicte, savoir : que la bonté des jugemens est d'autant plus probable que les juges sont plus nombreux et plus éclairés. Il importe donc que les tribunaux d'appel remplissent ces deux conditions. Les tribunaux de première instance, plus rapprochés des justiciables, leur offrent l'avantage d'un premier jugement déjà probable, et dont ils se contentent souvent, soit en transigeant, soit en se désistant de leurs prétentions. Mais si l'incertitude de l'objet en litige et son importance déterminent un plaideur à recourir au tribunal d'appel, il doit trouver dans une plus grande probabilité d'obtenir un jugement équitable, plus de sûreté pour sa fortune, et la compensation des embarras et des frais qu'une nouvelle procédure entraîne. C'est ce qui n'avait point lieu dans l'institution de l'appel réciproque des tribunaux de département, institution par-là très-préjudiciable aux citoyens. »

Ainsi donc, les résultats de la science sont d'accord avec le

simple bon sens, pour démontrer que plus il y a de juges dans un tribunal, moins il y a de chances pour l'erreur.

Il est vrai que si la décision se prend à la simple majorité, plus le tribunal sera nombreux et plus aussi les chances d'erreur augmenteront. C'est du moins l'induction qu'il faut tirer des calculs de M. Delaplace. En effet, on conçoit facilement que l'unique voix ajoutée à la moitié est une fraction d'autant plus faible du tribunal entier qu'il renferme plus de juges : s'il y en a six, c'est la moitié plus un sixième ; s'il y en a douze, ce n'est plus que la moitié plus un douzième, etc.

Ainsi, sans approuver la manière dont les jugemens sont rendus en France, où le Code de procédure admet la pluralité des voix, nous croyons cependant qu'il y aurait de grands inconvéniens à ne plus composer les tribunaux que d'un seul juge, et que ces inconvéniens l'emporteraient infiniment sur les avantages qui pourraient en résulter. Ce n'est donc point sous ce rapport que nous appelons de tous nos vœux une réformation dans la manière dont la justice s'administre dans notre pays.

M. Bentham avoue lui-même que l'une des plus grandes nouveautés du plan qu'il propose consiste à permettre à chaque juge la nomination d'un *délégué* qui aurait tous les pouvoirs d'un juge, sous la même responsabilité ; mais il serait subordonné à son principal, soit pour l'exercice des fonctions, soit pour la durée de son office, et il servirait sans salaire.

Cette idée hardie nous paraîtrait susceptible, si jamais elle était réalisée, d'entraîner après elle de grands dangers. Il ne faut point oublier que dans le plan de M. Bentham, les juges doivent être nommés par élection. Or, comment pourraient-ils avoir le droit de déléguer de leur propre mouvement les fonctions dont ils auraient été revêtus par la confiance publique, et de les remettre à des hommes qui seraient sous leur dépendance immédiate et qui demeureraient étrangers à ceux de qui émane le droit de juger ?

Nous ne pouvons qu'approuver ce que l'illustre publiciste dit du salaire des juges et de la cumulation d'emplois différens.

Nous sommes tous les jours témoins des abus qui existent sous ce dernier rapport, et il faut que l'opinion publique s'élève contre le scandale connu sous le nom de *cumul*, jusqu'à ce qu'enfin la loi vienne y porter remède et proscrire à l'avenir un système aussi contraire aux principes d'une bonne administration.

Nous passons par dessus différentes parties accessoires de l'organisation judiciaire de M. Bentham, pour arriver immédiatement à ce qui concerne le jury.

Le chapitre consacré à cette importante matière (le XXVII^e), a été extrait par M. Dumont d'un ouvrage de M. Bentham, intitulé : *Scotch reform*. Ce sont des *Lettres adressées à lord Grenville en 1806*, au sujet d'un bill relatif à l'administration de la justice en Écosse.

Dans cet ouvrage, le célèbre auteur désapprouve l'introduction du jury au civil en première instance; mais il la croit salutaire dans le cas d'appel.

« Je n'admets pas le jury en première instance, dit-il, parce qu'il y a un avantage évident à prendre en commençant une cause, le mode le plus simple, le plus économique, le plus conforme à la procédure naturelle : on ne doit s'en écarter que pour des raisons spéciales; et bien loin d'en trouver pour justifier cette déviation au civil, il y en a de très-fortes pour s'en abstenir.

« Admettez le jury en première instance, vous voilà devant un tribunal nombreux, difficile à former, composé de juges de capacités différentes, la plupart étrangers à ce genre d'affaires et qui consumeront beaucoup de tems pour arriver à une unanimité réelle, ou qui prendront le plus souvent le parti de se contenter d'une unanimité apparente. Voyez d'ailleurs combien il faut plus d'agens, dans ce drame que dans la procédure naturelle, en présence d'un juge unique sous la condition de la comparution personnelle et simultanée des parties.

« Le jury n'est bon que comme offrant une sûreté de plus pour l'intégrité de la décision. Mais si le jugement rendu sans

jury ne laisse aux parties aucun motif de mécontentement, est-il quelqu'un qui ait le droit de supposer que le jugement ait été mal rendu? les parties intéressées ne sont-elles pas les seules à consulter? n'est-ce pas un débat d'intérêts purement individuels? et quand les individus sont satisfaits d'un jugement sans jury, n'est-ce pas une preuve que le jury aurait été superflu?

« Vous aurez donc fait tout ce qu'on peut désirer pour l'intérêt de chaque partie, quand vous lui laisserez la faculté d'en appeler à un jury, si elle croit avoir un redressement à obtenir. »

Ces argumens n'ont pas beaucoup de force, et M. Dumont les a réfutés victorieusement dans le chapitre suivant (le XXVIII^e.)

Mais dans ses dernières vues sur l'organisation judiciaire, M. Bentham a été plus loin; car il n'admet pas le jury, même en matière criminelle.

M. Dumont prévoit que les adversaires de cette salutaire institution ne manqueront pas de se prévaloir de l'autorité d'un homme qui a fait faire de si grands pas à la science de la législation. Aussi se hâte-t-il de leur répondre que si Bentham ne l'envisage pas avec la même confiance que les publicistes les plus éclairés, ce n'est point qu'il en méconnaisse le mérite comparativement à tous les modes de judicature connus et qu'il ne soit, dans son opinion, le *palladium* des libertés britanniques, et surtout de la liberté de la presse, sans laquelle aucune autre ne peut exister long-tems. Mais il a estimé que dans une organisation judiciaire qui n'était plus instituée pour se défendre d'une tyrannie arbitraire, mais pour faire exécuter des lois connues, dont le Code est entre les mains de tous les citoyens, on pouvait trouver des garanties plus simples, plus directes, moins sujettes à erreur que ces juges momentanés. Il ne veut pas donner moins à la sûreté publique et particulière. Il se propose de doubler les sauvegardes, et non de les affaiblir. Que les adversaires du jury, ajoute M. Dumont, ne le repoussent qu'en adoptant le mode entier de Bentham; il n'est pas à craindre qu'il en résulte une victoire pour le des-

potisme. Mais s'ils veulent placer son étendard sur des tribunaux tout différens du sien, ils prennent son nom fausement, et on ne peut les comparer qu'à des charlatans qui, en travaillant à une composition pharmaceutique, supprimeraient les antidotes qu'un habile médecin y avait fait entrer, et vendraient sous son propre nom le poison qui est leur ouvrage.

M. Dumont nous fait ensuite connaître les degrés par lesquels l'opinion de M. Bentham a passé relativement au jury. D'abord il a voulu l'exclure des causes civiles, en le maintenant toutefois pour l'appel. Bientôt les objections qu'il trouva contre cet appel même lui suggérèrent l'expédient d'un jury optionnel, c'est-à-dire que chaque partie aurait le droit de demander; mais alors il était persuadé que son système sommaire de procédure présenterait tant d'avantages et se concilierait tellement la confiance publique, que l'on verrait bientôt diminuer la demande du jury pour s'en tenir au mode le plus simple, le plus prompt et le plus naturel. En matière pénale, il commençait par faire juger toutes les causes sans jury; mais il laissait aux accusés, dans toutes les causes, la faculté de l'appel. Il allait même plus loin; il accordait un second appel, dans le cas où le jugement emportait la peine de mort, ou d'autres peines graves. Le second appel devait se porter devant un jury; mais ce n'était pas l'individu condamné qui avait le droit de le demander: il ne devait avoir lieu que sur la réquisition d'un certain nombre de notables, membres des collèges de département ou de district, ou sur celle d'un certain nombre de citoyens proportionnel à la population. Mais ce système si compliqué a disparu dans son dernier travail sur l'établissement judiciaire. Il se réduit à ce qu'il appelle un *quasi-jury*, composé de trois individus pris dans une classe respectable et avec certaines précautions: il leur accorde la faculté de suivre la procédure dans tous ses détails, d'assister à toutes les opérations des juges, mais sans leur donner aucun droit sur la décision. Il en est arrivé à ce point pour le civil, comme pour le criminel. On ne sait si ce quasi-jury est une condescendance

pour l'opinion, ou s'il y attache une importance réelle, comme devant exercer une influence morale sur les juges ou sur la confiance publique. « Je ne prétends pas juger, dit M. Dumont, ce mode supplémentaire dont je ne connais aucun détail; mais, jusqu'à un plus ample informé, je ne saurais y voir qu'un pâle reflet de la vive et franche institution du jury. »

M. Dumont est donc, comme on vient de le voir, bien loin de partager l'opinion de M. Bentham contre le jury. Après l'avoir rapportée avec une scrupuleuse exactitude, il s'attache à la combattre, et non-seulement il expose les raisons qui établissent directement l'utilité du jury, comme moyen d'assurer les bonnes décisions judiciaires, mais encore il démontre avec une grande force que cette institution est éminemment désirable, sous le rapport de divers avantages accessoires qui lui appartiennent exclusivement. Nous renvoyons à l'ouvrage même les personnes qui voudraient étudier cette lumineuse discussion établie entre deux esprits aussi distingués sur l'institution la plus caractéristique de la civilisation moderne.

La seconde partie du nouvel ouvrage de MM. Bentham et Dumont concerne la *Codification*.

Nous voyons encore là les nombreux efforts faits par M. Bentham pour introduire le principe de la codification chez divers peuples, et particulièrement aux États-Unis d'Amérique, en Russie, en Espagne et en Portugal.

On sait que la devise de ce célèbre jurisconsulte est *le plus grand bien du plus grand nombre*. C'est aussi la première condition qu'il exige dans la rédaction d'un code.

La seconde condition du code est son *intégralité*, c'est-à-dire qu'il doit être complet, ou, en d'autres termes, embrasser toutes les obligations légales auxquelles le citoyen doit être soumis.

M. Bentham fait consister la troisième condition dans la *méthode*, et il explique qu'il entend par là non seulement la précision et la clarté du style, mais encore un arrangement tel que tous les intéressés puissent avoir une connaissance facile de la loi.

L'auteur ne trouve pas de mots propres pour exprimer la quatrième condition du code, et il est obligé d'employer une périphrase. Chaque loi, dit-il, doit être accompagnée d'un commentaire raisonné, c'est-à-dire d'une explication par laquelle on en fasse connaître le motif, et qui le présente en rapport avec l'utilité générale. Ce commentaire est une justification de la loi. *Justifabilité de la loi* serait donc le mot propre pour désigner cette qualité caractéristique des bonnes lois, puisqu'il n'y a que de bonnes lois pour lesquelles on puisse donner de bonnes raisons.

Les inconvéniens des lois non écrites sont signalés par l'auteur, qui puise ses exemples particulièrement en Angleterre et en Amérique. Il arrive ensuite à la recherche des causes qui s'opposent à la composition d'un code universel chez tous les peuples civilisés. M. Bentham partage en deux classes les antagonistes de la codification : les imposteurs et les dupes. Il est à craindre qu'ils ne réussissent encore long-tems à empêcher le développement du principe de la codification.

M. Dumont a réuni à la fin du volume des extraits de l'opinion de sir *Francis Bacon*, adressée à Jacques I^{er}, sur le mode de consolider les statuts et de faciliter l'étude de la loi commune, le récit des tentatives faites par M. PEEL, en 1825 et 1826, pour amener la consolidation de divers statuts, un projet de loi sur le vol, extrait du code pénal inédit de M. Bentham, et enfin des observations sur le *Traité des preuves judiciaires*, dues à la plume savante de M. Rossi, professeur de droit à Genève.

Ces divers morceaux, qui ne sont pas susceptibles d'analyse, ajoutent à l'intérêt que présentaient déjà les deux ouvrages de M. Bentham sur l'organisation judiciaire et sur la codification.

En résumé, ce nouvel ouvrage est de nature à hâter l'avancement des saines idées sur l'important sujet qui s'y trouve traité. Dans un tems où les esprits se montrent si ardens à étudier toutes les théories neuves et hardies, nous ne doutons pas que l'attention des hommes éclairés ne se porte sur

la publication dont nous venons de rendre compte à nos lecteurs.

Nous faisons des vœux pour que cette publication ne soit pas la dernière qui sorte de l'association, peut-être unique en son genre, de MM. Bentham et Dumont. Dans l'automne de 1825, M. Bentham vint à Paris. L'auteur de cet article fut assez heureux pour l'accompagner dans nos tribunaux, et pour être témoin des nombreuses observations qu'il put y recueillir. Cet homme célèbre promettait alors de s'occuper d'un ouvrage sur la législation et la jurisprudence françaises. Combien il est à désirer qu'il réalise son projet ! que de lumières nouvelles ne pourrait-on pas tirer du jugement porté sur notre ordre judiciaire par l'habile théoricien qui, depuis plus d'un demi-siècle, a tant fait pour la science de la législation !

A. TAILLANDIER.



DES MOYENS DE METTRE LA CHARTE EN HARMONIE AVEC LA ROYAUTE ; par M. COTTU, conseiller à la Cour royale de Paris (1).

Voici un livre rempli des erreurs les plus manifestes, des inquiétudes les plus déraisonnables; où l'observation des faits est aussi fausse que les mesures proposées sont inconstitutionnelles; livre composé cependant par un homme de talent, qui a fait preuve dans plus d'une circonstance d'une raison éclairée et de connaissances positives; ouvrage de bonne foi, d'ailleurs, où l'auteur ne semble avoir obéi qu'à une conviction malheureuse, mais réelle. M. Cottu déclare qu'il n'est l'homme d'aucun gouvernement, d'aucun parti; nous le croyons volontiers. De qui donc en effet rechercherait-il la faveur, s'il écrivait dans des vues intéressées? Il reconnaît que le droit

(1) Paris, 1828; Charles Gosselin. 1 vol. in-8° de 348 pages; prix, 4 fr. 50 c.

divin n'est qu'une vieille chimère, qui n'environne plus la royauté d'aucun prestige; que la royauté n'est désormais, aux yeux des hommes sensés, qu'une institution politique dont il est permis de contester les avantages. Il déclare que la noblesse française n'a laissé dans la nation que des souvenirs pénibles; qu'elle est *déchue* parmi nous; et il propose de la supprimer et de la remplacer par une nouvelle noblesse dont il règle l'institution. Il affirme que le clergé est essentiellement ennemi de tout gouvernement constitutionnel, qu'il doit être exclu de toute fonction politique, et qu'il perdra infailliblement tous ceux qui seront assez aveugles pour emprunter son appui. Il accuse la classe moyenne, et particulièrement le commerce et l'industrie, d'ignorance et d'incapacité dans les fonctions électorales, et il les dépouille presque entièrement du droit d'élection que leur garantit la Charte. Il soutient que, M. de Serres excepté, aucun des ministres qui, depuis la restauration, ont été placés à la tête des affaires, n'a eu les qualités d'un homme d'État; il a fait naguères une brochure pour prouver la nécessité de renvoyer les anciens ministres; il presse les ministres actuels de déposer à leur tour un fardeau qu'ils sont incapables de supporter. On conçoit que, si un pareil livre n'est pas l'ouvrage d'un jugement bien sain, il est au moins celui d'une conscience droite; et nous aimons à pouvoir rendre d'abord ce témoignage à un auteur que nous serons obligés de traiter du reste avec une grande sévérité.

Ce n'est pas une chose de peu d'importance que se propose M. Cottu; il veut reconstruire la société tout entière. Mais, comme il n'appuie son système que sur des faits et des principes erronés, il ne peut élever qu'un édifice ruineux. Nous espérons que cette vérité ressortira évidente et irrécusable de l'examen que nous allons faire de ce livre.

Pour justifier le projet de bouleverser complètement l'ordre social, tel qu'il existe parmi nous, afin de lui en substituer un nouveau, M. Cottu a dépeint notre situation actuelle sous les couleurs les plus sinistres, et il nous montre comme imminente la plus épouvantable catastrophe.

Selon lui, les théories républicaines ont fait parmi les électeurs les progrès les plus effrayans, et l'esprit de nivellement les anime; une haine profonde s'accroît chaque jour contre toute espèce de distinction sociale; la soif du pouvoir s'est emparée de toutes les classes. Le commerce est essentiellement ennemi de tout gouvernement monarchique, qui s'appuie principalement sur d'anciennes illustrations. L'éclat qui les environne fait naître un secret dépit dans l'âme même du plus modeste négociant; il porte le désespoir dans celle de l'orgueilleux millionnaire. Dévoré de chagrins, accablé de son impuissance, il rêve un état social où l'or soit une dignité, et dans lequel tout soit nivelé, à l'exception des fortunes. La loi actuelle des élections est anti-sociale; elle renferme dans son sein l'anarchie et tous ses crimes. Les peuples, fatigués d'essais inutiles, sont prêts à demander à une révolution nouvelle un pouvoir, quel qu'il soit, qui sache se faire obéir. Le pauvre ne consent pas à reconnaître aux riches le droit de propriété qu'ils s'arrogent sur les biens dont ils sont en possession. Aujourd'hui qu'une génération nouvelle, entièrement étrangère aux mœurs de la monarchie et impatiente de changement, a fait irruption dans les collèges électoraux; aujourd'hui que la mort s'apprête à lui livrer toutes les places et toute la puissance, la royauté n'a plus à attendre des Chambres qu'une opposition de plus en plus factieuse, jusqu'à ce qu'elles se croient assez fortes pour lui déclarer une guerre ouverte. La révolution, profitant de cette irritation générale, causée par les prétentions du clergé, s'est relevée plus forte et plus menaçante que jamais; nous allons entrer dans les tems de désastres. La France est entraînée par une fatalité irrésistible vers une seconde révolution, qui ne s'attachera plus seulement aux individus, mais aux races. Les hommes qui doivent l'accomplir sont au milieu de nous; nous les voyons tous les jours; nous conversons avec eux, sans savoir tout ce qu'il y a de rage dans leur cœur et de sang dans leur pensée. Attentifs à leur proie, ils calculent froidement les terribles conséquences des événemens qui s'approchent, et se préparent à remplir

leur mission. Combien de fois, en parcourant la ville, ils sourient de pitié à ces puissans du jour, à ces stupides bourgeois qui se croient maîtres de l'État, et qui sont déjà marqués pour la mort ! La démocratie que l'on veut établir, et qui s'établira infailliblement, armera encore une fois l'Europe contre la France ; c'est alors qu'apparaîtront les hommes de la seconde époque, qui se chargeront de la défense du pays. Ils s'élanceront au pouvoir, le fer et la flamme à la main, et balayeront devant eux, comme une vile poussière, ces éloquens idéologues, bons pour préparer les révolutions, inhabiles à les soutenir. Aux cris féroces de ces nouveaux amis du peuple contre les nobles, les riches et les prêtres, le peuple tressaillera de joie ; ils le plongeront dans le sang, ils le couvriront de crimes, parce que ce sang et ces crimes seront le gage et la mesure de la résistance qu'il devra déployer contre l'ennemi.

Tel est le tableau que trace M. Cottu de notre situation actuelle et de notre situation prochaine. Il n'y a pas ici un seul mot qui soit de nous, et nous nous sommes bornés à extraire fidèlement et à rapprocher divers passages disséminés dans l'ouvrage que nous devons examiner. Il nous a semblé qu'en montrant tout de suite combien il y a d'erreurs, et même d'extravagances (il faut le dire sans ménagement, car la gravité de la question nous fait un impérieux devoir d'exprimer la vérité tout entière), il nous a semblé, disons-nous, qu'en montrant combien il y a d'erreurs et d'extravagances dans les observations de M. Cottu et dans l'appréciation qu'il fait de l'état actuel de la France, notre tâche serait plus d'à moitié remplie ; qu'il nous serait facile de convaincre nos lecteurs qu'on ne peut bâtir aucun système raisonnable sur des données aussi folles, et qu'enfin le meilleur moyen de décréditer l'ordre social que M. Cottu veut établir était de faire voir que ce publiciste est dans la plus complète ignorance de l'ordre social qu'il prétend réformer. En considérant la question sous ce point de vue, M. Cottu ne pouvait pas trouver de critique plus redoutable que lui-même, et nous avons commencé par le prendre pour auxiliaire dans l'attaque que nous lui portons.

Dans la persuasion que la démocratie est aujourd'hui toute

puissante et animée d'une rage implacable contre la royauté trop faible pour se défendre, M. Cottu a pensé que le seul moyen de conjurer ce péril était de refaire la Charte, d'effacer dans notre régime politique l'élément démocratique que le législateur y avait reconnu, et de constituer une aristocratie qui fût dotée de richesse, d'hérédité, de distinctions, de privilèges, et qui disposât des pouvoirs politiques par la jouissance presque exclusive du droit électoral.

On voit de quelle supposition M. Cottu est parti, et à quelle conclusion il arrive; on peut déjà se faire une idée générale de son système; nous allons maintenant entrer dans les détails.

M. Cottu consacre le premier tiers de son livre à établir *l'incompatibilité de la loi actuelle des élections avec la royauté*.

Voici comment l'auteur raisonne: Nous ne sommes plus dans ces tems d'ignorance et de crédulité où le peuple s'était laissé persuader que le roi avait reçu sa puissance de Dieu. Aujourd'hui, la royauté n'est plus un culte; elle ne s'offre plus à l'esprit des peuples que comme une institution politique dont les bienfaits peuvent se mettre en question; ses ennemis lui reprochent, outre la nécessité de certaines préférences de famille qu'elle entraîne à sa suite, la dépense considérable que l'entretien du prince doit coûter à l'État; et il peut arriver un jour où l'opinion publique trouvera ces charges hors de proportion avec les avantages de stabilité que la royauté présente en compensation.

Aujourd'hui, les électeurs sont incapables de comprendre ces avantages: « il faudrait pour cela avoir des idées politiques d'une certaine étendue; il faudrait avoir lu l'histoire avec attention; et comment espérer que des citoyens généralement dépourvus d'instruction et de toute connaissance politique, que des fermiers, des marchands, des petits propriétaires, trop occupés du soin de leur fortune pour étudier la science difficile du gouvernement, et *malheureusement assez riches pour n'être soumis à aucune influence particulière*, puissent être bien vivement pénétrés des avantages de la royauté?... Elle les blesse dans leur vanité, par les privilèges qu'elle a conservés; elle les blesse dans leur fortune, par l'entretien d'une cour

fastueuse; elle les blesse enfin dans leur ambition, par ses préférences naturelles pour les familles qui l'ont protégée à son berceau... *N'est-il pas à craindre* que les électeurs ne soupirent quelquefois après un gouvernement moins coûteux et des supériorités moins tranchantes? » La presse a d'ailleurs une furieuse influence « sur des hommes aussi généralement dépourvus d'instruction et d'expérience que la plupart de ceux qui composent aujourd'hui les collèges électoraux, incapables de discerner le danger des doctrines qui leur sont présentées. »

Il est bien évident que des électeurs si ignorans et si stupides, pris au sein d'une société qui aspire à une démocratie turbulente et furieuse, et placés devant une royauté aussi ruineuse et aussi insultante que celle dont M. Cottu nous fait la peinture, pourraient occasioner de graves inquiétudes pour la paix publique. Mais, si tout est faux dans les tableaux fantasmagoriques de M. Cottu, s'il nous donne pour des réalités les visions d'une imagination frappée, ne nous sera-t-il pas possible d'éloigner les inquiétudes que son livre pourrait causer à la nation aussi bien qu'à la royauté?

Si nous jetons les yeux sur la société, nous voyons des citoyens paisibles, industriels; peu disposés sans doute à s'humilier devant les supériorités factices de la naissance et du privilège, mais admettant sans dépit, sans envie, les supériorités réelles du talent et des positions sociales fondées sur un droit reconnu, telles que la royauté et la pairie. Nous voyons, d'ailleurs, diminuer chaque jour cette fièvre d'emplois et de cordons, inoculée chez nous sous le régime impérial, et qui, loin d'être encore aujourd'hui une contagion, comme le prétend M. Cottu, fait place à quelque dédain pour ces hochets de la vanité et à une ardeur véritable pour tout ce qui est grand et utile. Sans exciter une vénération fanatique, les dépositaires de l'autorité sont respectés quand ils sont respectables; la hiérarchie sociale fondée sur la Charte n'est exposée à aucune contestation; et la nation est douée de cet instinct de sagesse qui lui fait comprendre que, malgré des imperfections, ce pacte fondamental est en ce moment pour elle le gage de stabilité le plus solide qu'elle puisse invoquer. Or,

nous demanderons à M. Cottu lui-même quel est le plus *révolutionnaire*, le plus dangereux pour la paix publique, ou d'un peuple qui s'attache avec cette conviction à ses lois constitutives, ou d'un écrivain qui propose de les bouleverser de fond en comble.

Si nous envisageons le pouvoir électoral, tel qu'il existe parmi nous, nous ne saurions convenir avec M. Cottu que « ce pouvoir est placé dans une classe de citoyens, *nécessairement hostile* aux privilèges consacrés par la Charte. » Et il suffirait de réfuter cette seule proposition pour faire crouler toute l'utopie construite par M. Cottu.

Lorsque nous considérons dans quelles bornes étroites la Charte a renfermé le droit électoral, lorsque nous ne voyons figurer parmi les électeurs que l'élite des citoyens, depuis ceux qui appartiennent aux plus hautes notabilités sociales jusqu'à ceux qui payent trois cents francs de contributions directes ; quand nous songeons que cette classe se compose de moins de 80,000 individus sur une nation de plus de trente millions, nation qui tient un des premiers rangs dans la civilisation moderne, nous ne saurions nous persuader que cette masse d'électeurs, cette élite nationale soit aussi ignorante, aussi dénuée de toute connaissance en histoire et en politique, que le prétend M. Cottu ; nous nous permettrons même de douter qu'on trouve plus de science réelle, et un plus juste sentiment de ce qui est utile, dans la classe des habitans de châteaux parmi lesquels il veut concentrer à peu près le droit d'élection, que dans la moyenne propriété et l'industrie aisée. M. Cottu s'est présenté comme candidat aux dernières élections, et n'a pas été choisi ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour taxer les électeurs d'une si profonde incapacité. Il semble d'ailleurs qu'il n'est pas absolument nécessaire d'avoir passé sa vie à méditer sur Grotius et Puffendorf, sur de Thou et Montesquieu, pour avoir le discernement nécessaire au choix d'un homme de bien, d'un homme éclairé, que le plus souvent la voix publique désigne. M. Cottu tombe à cet égard dans une méprise singulière ! il semble considérer les électeurs comme des gens qui ont le maniement de l'administration publique, qui gouvernent

eux-mêmes ; « ils ne peuvent manquer , dit-il , de se laisser entraîner par tout écrivain adroit qui flattera leurs passions , dans les mesures les plus désastreuses. » Ne dirait-on pas qu'il s'agit de gens faisant partie d'un conseil de ministres ? Restons dans le vrai ; n'exagérons rien , même dans le dessein d'avoir plus facilement raison. Les fonctions de nos électeurs se bornent à choisir entre deux ou trois candidats qui d'ordinaire se disputent leur suffrage ; l'accomplissement de ce devoir n'exige pas de si profondes études , une si vaste science. Il suffit d'une conscience droite , de lumières peu transcendantes , d'un sincère amour pour le maintien de nos institutions fondamentales et du désir de la paix publique ; or , c'est ce qu'on trouve dans la majorité des électeurs actuels. A la vérité , nous convenons qu'ils sont étrangers à tout *privilège* , à tout *préjugé de famille* ; qu'ils ont le *malheur* d'être assez à l'aise pour être *indépendans* ; ce sont là sans doute de graves reproches que leur fait M. Cottu , et contre lesquels nous ne pouvons les défendre ; mais , quoi ? il n'est pas d'ordre politique sans inconvénient ; il faut bien se résigner à en subir quelques-uns ; et quoi qu'en dise M. Cottu , ceux-ci ne nous paraissent pourtant pas si alarmans. Quant à l'assertion que les électeurs sont *nécessairement* hostiles aux *privilèges consacrés par la Charte* , c'est une accusation dont il nous sera plus facile de laver les électeurs. Nous ne voyons de privilèges stipulés dans la Charte , que pour la royauté , la pairie et le corps électoral. Ce n'est pas , sans doute , contre ce dernier (celui qui constitue leur propre droit) , que les électeurs sont hostiles. Ce n'est pas non plus contre la pairie ; car le seul désir que l'on ait manifesté à son égard , dans ces derniers tems , c'est de la voir plus forte et plus respectée ; on a témoigné le regret qu'un ministre se soit permis de briser violemment sa majorité par l'introduction subite d'une masse de pairs destinés évidemment à opérer sur elle un mouvement coercitif ; on a réclamé une mesure législative qui puisse la mettre à l'abri de ces largesses ministérielles qui compromettent sa dignité ; la pairie enfin n'a qu'à se louer de l'esprit public , et particulièrement de celui des électeurs. Reste donc la royauté. Et d'abord , nous avouons franchement que , s'il

fallait la voir telle que nous la dépeint M. Cottu, nous ne croyons pas qu'il y eût aucune institution au monde qui pût aujourd'hui la soutenir dans un pays éclairé. Une royauté dépensière, fastueuse, hautaine, partielle pour les grands, dure pour les petits, ne s'appuyant que de faveurs capricieuses et de privilèges odieux, n'est plus possible dans le siècle où nous vivons. Mais n'y a-t-il donc que cette sorte de royauté? M. Cottu ne comprend pas assez la différence qui doit exister entre la royauté d'une monarchie absolue et celle d'une monarchie constitutionnelle. Dans celle-ci, une sage économie, la plus grande égalité possible, sauf les supériorités réelles et en harmonie avec l'opinion, le respect le plus profond des lois fondamentales, telles sont pour la royauté les plus puissantes garanties de l'amour des peuples; ces bienfaits-là sont compris par tout le monde, parce que tout le monde en profite; et si ce n'est pas la seule royauté possible dans une monarchie constitutionnelle, on conviendra du moins que c'est la plus aimée et la plus durable.

Enfin, si nous examinons les travaux de la Chambre composée en entier par les dernières élections, loin d'y rencontrer cette *opposition de plus en plus factieuse* dont M. Cottu menace la royauté, nous trouvons que l'acte le plus audacieux de cette Chambre est une procédure excessivement modérée contre des ministres que M. Cottu lui-même avait accusés, peu de tems auparavant, avec plus de sévérité peut-être et plus de véhémence.

Ainsi, quelque part que nous cherchions la preuve de l'assertion de M. Cottu, soit dans l'opinion universelle de la nation, soit dans l'opinion particulière manifestée par les électeurs, soit dans les actes des députés envoyés par eux à la Chambre, nous ne trouvons rien qui justifie ses pronostics de révolution, ni les alarmes qu'il cherche à inspirer à la royauté.

Nous pourrions à la rigueur nous arrêter ici. Dès que les prétextes des innovations proposées n'existent pas, c'est une raison suffisante de les repousser. Mais, si ces innovations inutiles sont, de plus, tellement antipathiques à nos opinions, tellement destructives de nos lois fondamentales, que leur adoption mena-

cerait la monarchie de quelque catastrophe, on demeurera plus convaincu encore qu'il y aurait péril à prêter la moindre confiance à la théorie de M. Cottu.

Il développe cette théorie dans la seconde partie de son livre, intitulée : *Du nouveau système électoral à substituer à celui qui existe aujourd'hui*. C'est une aristocratie, avec tous ses privilèges, que veut fonder M. Cottu; donnons d'abord, le plus succinctement possible, une idée de son système.

La pairie n'est héréditaire que pour les pairs qui constituent un majorat de dix mille francs de revenu, déduction faite des impositions. Les titres de duc, marquis, comte, sont spécialement réservés aux pairs; celui de vicomte aux fils aînés de pairs; nul autre individu ne pourra les porter.

Le corps électoral de M. Cottu se compose de grands et de petits collèges héréditaires, et de collèges mobiles. Les électeurs des collèges héréditaires doivent constituer un majorat qui passe, avec leur droit d'élection, à leur fils aîné, et de nouveaux citoyens ne peuvent acquérir le droit d'élection que lorsqu'une *famille électorale s'est éteinte*. Le titre de baron est exclusivement réservé aux électeurs du grand collège; celui de chevalier aux électeurs du collège inférieur. M. Cottu veut que les majorats des pairs et des électeurs héréditaires *s'élèvent promptement à un revenu considérable*; il combine à cet effet une capitalisation de revenus qui ne doit cesser d'avoir lieu que « lorsque le majorat d'une pairie rapportera 50,000 fr. de rentes; celui d'un électorat de grand collège, 30,000 fr., et celui d'un électorat de petit collège, 20,000 fr. » On voit quelle masse immense de biens-fonds M. Cottu enlève à la circulation; c'est une désorganisation complète du droit de propriété, tel qu'il est constitué aujourd'hui en France.

Quant aux collèges mobiles, ils se composent d'électeurs payant 300 fr. de contribution *foncière*; car l'auteur a une antipathie particulière contre les patentés; et, dans sa Chambre des députés, qu'il compose de 650 membres, il n'en accorde que 45 au commerce.

Mais ce sont les électeurs héréditaires que M. Cottu traite avec une prédilection toute particulière; on a vu qu'il leur a

donné un titre exclusif; qu'il leur a créé un majorat considérable; qu'il a mis à perpétuité dans leur famille le droit électoral; il veut de plus qu'eux seuls puissent appeler *hôtel* leur maison de ville, et *château* leur habitation des champs. Il veut qu'ils aient le droit d'arborer sur le faite de l'habitation principale de leur majorat le pavillon de leurs armes, pendant toute la durée de leur résidence dans cette habitation. Tous les autres citoyens sont les chiens nés de ces patrons que M. Cottu leur impose. C'est par leur intermédiaire que doivent passer les plaintes de l'opprimé, les requêtes présentées au trône; l'électeur doit éclairer le plaignant sur ses demandes, et doit ensuite les transmettre au président du collège, qui les présente au Roi.

Dans ce système électoral, M. Cottu abaisse l'âge fixé pour être électeur et pour être député; il change aussi les conditions d'éligibilité, et il suffit pour être éligible de jouir des droits civils et d'avoir trente ans accomplis.

La première composition du corps électoral héréditaire est laissée au choix du Roi; et, ce corps une fois institué, M. Cottu accorde au Roi la propriété du dixième des électors héréditaires; ceux-là, le Roi les donne à son gré; ce sont des *électorats royaux*.

On conçoit que, dans l'exposition rapide de ce système, nous avons dû négliger une foule de détails; mais nous en avons fidèlement esquissé les principaux traits. Nous en avons dit assez pour faire comprendre qu'il bouleverse toute l'économie de la Charte; nous verrons bientôt que c'est un obstacle auquel M. Cottu fait peu d'attention; occupons-nous d'abord des principes sur lesquels il fonde son système.

Il commence par établir comme une règle fondamentale que la royauté doit chercher son appui « dans le dévouement d'un corps avide de gloire et de distinctions, et où il lui sera facile de le faire naître par quelques privilèges particuliers ». C'est là sans doute le moyen d'obtenir l'appui du corps privilégié; mais, dans un siècle où le privilège est odieux, c'est aussi le moyen de se rendre hostile le reste de la nation. Nous doutons que *la royauté* ait rien à gagner à ce calcul. Nous ne saurions convenir non plus, comme le prétend M. Cottu, que le maintien des liber-

tés du *peuple* soit intéressé à l'existence d'une pareille institution ; et nous lui demanderons, par exemple, lorsque son corps électoral sera à peu près maître du gouvernement par la jouissance du droit d'élection exclusif, héréditaire, immuable ; lorsque cette aristocratie sera une espèce de puissance absolue, quel intérêt elle aura à l'exercice de la liberté de la presse. Nous en pourrions dire autant de toutes les autres libertés populaires, ennemies naturelles d'un absolutisme quelconque. M. Cottu prétend que le principe monarchique et le principe démocratique ne peuvent pas long-tems respecter les limites dans lesquelles leur action a été circonscrite ; cela serait vrai, si vous mettiez en face de la monarchie absolue la masse des prolétaires ; mais il n'y a rien de tel chez nous. Une royauté tempérée se concilie très-bien avec une démocratie tempérée et restreinte, telle que celle du corps électoral actuel ; démocratie tellement mitigée, qu'elle se rapproche beaucoup plus de la classe élevée que de la classe populaire. Certes, lorsque dans une nation un seul individu sur quatre ou cinq cents est choisi pour obtenir une participation faible et temporaire aux affaires publiques, on ne peut pas dire que cette démocratie soit nécessairement ennemie de toute supériorité ; et c'est une absurdité palpable de prétendre, sous ce seul prétexte, la remplacer par une aristocratie compacte, elle qui est réellement une sorte d'aristocratie mobile. La grande erreur de M. Cottu, dans ce livre, est de considérer la classe moyenne, celle des électeurs actuels, comme une espèce de populace contre laquelle on ne saurait élever des remparts trop puissans.

M. Cottu déclare que le peuple est fait pour obéir, et que c'est aux riches seuls qu'il appartient de prendre part aux affaires du gouvernement. S'il entend par *les riches*, les grands propriétaires seuls, il les met en hostilité déclarée avec les riches de la classe moyenne qui sont aussi une puissance ; s'il entend les riches de la classe supérieure et de la classe moyenne ensemble, c'est ce qui existe.

Mais la richesse ne suffit pas à l'aristocratie de M. Cottu ; il lui faut encore l'hérédité et les majorats, par conséquent, le droit d'aînesse. M. Cottu, qui ne peut oublier qu'une récente

expérience a montré toute l'impopularité de ce droit, s'efforce de distinguer l'hérédité qu'il veut établir du droit d'aînesse que nous réprouvons; mais la faiblesse des sophismes qu'il emploie ne sert qu'à mettre mieux en évidence la pauvreté de son système, et à prouver qu'il a lui-même, à son insçu peut-être, la conscience de l'erreur qu'il défend.

Répondant ensuite à divers reproches qu'il prévoit, M. Cottu se demande : « Ces majorats, ces droits héréditaires, ces titres, ces armoiries, sont-ce donc choses nouvelles? » Ce ne sont pas choses nouvelles, ce sont choses *usées*, ce qui est pire encore. Il ajoute : « N'ont-ils pas été maintenus par la Charte? » Oui, mais la Charte s'est bien gardée d'attacher aucun droit politique à ces prérogatives tombées dans un complet discrédit; elle ne les a maintenues que comme une concession faite à la vanité de quelques-uns, et qui ne peut blesser celle des autres, attendu qu'elles n'attirent aucune considération réelle. Comment M. Cottu peut-il confondre deux choses si différentes? Il tombe dans une confusion plus extraordinaire encore, lorsqu'après avoir exalté les bienfaits de l'aristocratie anglaise, il ajoute : « Voulons-nous recueillir les mêmes avantages? fondons chez nous les mêmes institutions. » Cette ligne seule suffirait pour juger le livre de M. Cottu, et il nous faudrait faire un livre nous-mêmes si nous voulions développer toutes les erreurs dont elle contient le germe. L'intelligence de nos lecteurs suppléera à ce que l'espace nous interdit d'expliquer ici.

Comment a-t-il pu venir dans la tête d'un homme de sens d'établir sur un fondement tel que notre Charte constitutionnelle, un édifice semblable à celui des vieilles institutions anglaises? c'est ne tenir compte ni de la différence des tems, ni de l'esprit divers des peuples, ni de l'entière dissemblance des élémens sociaux dont l'ordre politique des deux pays se compose. Nous n'avons pas, il est vrai, la puissante aristocratie anglaise; mais aussi, avons-nous cette immense force populaire qui anime les masses de cette nation? Il n'y a rien dans nos institutions qui ressemble à la moindre organisation démocratique; la Charte n'exclut pas la démocratie, mais elle n'a rien fait pour l'organiser; et c'est dans cet état d'abandon que M. Cottu la prend pour

achever de la détruire, et pour la jeter sous les pieds d'une aristocratie qu'il veut fonder, à l'imitation de l'aristocratie anglaise! Mais M. Cottu, qui reproche si durement aux électeurs d'ignorer les leçons de l'histoire, n'a-t-il donc pas appris d'elle ce que pourrait être l'aristocratie anglaise, si la puissance populaire était moins ardente et moins vigoureuse? Ne sait-il pas ce que fut l'aristocratie dans tous les pays où elle a eu un pouvoir sans contre-poids? factieuse et turbulente, quand elle a voulu conquérir; insolente et oppressive dès qu'elle a pu dominer; elle est aussi dangereuse, dès qu'elle se sent en liberté, qu'elle peut être salutaire lorsqu'un frein puissant la modère. C'est à la royauté surtout qu'elle est alors redoutable; et, chose étrange! c'est dans l'intérêt de la royauté que M. Cottu assure qu'il a combiné son étrange système. Voyez jusqu'où va son illusion; en aliénant de la royauté l'esprit du peuple qu'il lui conseille de priver de toute participation aux fonctions électorales, il lui ôte encore l'influence que la Charte lui a donnée sur la Chambre des députés, en rendant illusoire son droit de dissolution. Que signifie, en effet, ce droit de la couronne, lorsque les électeurs forment une véritable corporation qui reste constamment immobile, compacte, identiquement la même; lorsqu'en renvoyant une chambre, le Roi n'en peut demander une autre qu'aux mêmes individus qui ont nommé celle qu'il dissout? Aujourd'hui, le corps électoral est essentiellement mobile; chaque année l'âge, les mutations de propriétés, le développement des industries, la mort enfin, lui font éprouver des modifications perpétuelles; de sorte qu'affranchi des préjugés de corporation, il tend sans cesse à se fondre dans la masse du peuple; et c'est en cela surtout qu'il est éminemment propre à reproduire l'opinion publique, à exprimer le vœu nationale, à répondre à l'appel royal, dont une ordonnance de dissolution est la manifestation solennelle. Il est de toute évidence que, dans le système de M. Cottu, une dissolution sera toujours dérisoire; outre que son corps électoral n'exprimerait plus que l'opinion d'une faible minorité, on le verrait, intimement lié à la pairie, former un ensemble contre lequel la royauté demeurerait complètement impuissante, puisqu'elle n'aurait sur

lui d'autre moyen d'action que quelques rares nominations d'électeurs héréditaires. Dans un tel état de choses, la royauté n'aurait aucun secours à attendre du peuple, dont elle n'aurait plus l'amour, parce qu'elle l'aurait dépouillé, et qui, par ce dépouillement même, se trouverait d'ailleurs réduit à une entière nullité. L'aristocratie a été, dans tous les tems, chez nous, funeste à la paix publique; et si les théories de M. Cottu pouvaient être mises en pratique, nous verrions bientôt renaître les époques les plus désastreuses de la monarchie.

M. Cottu se fait pourtant une image merveilleuse des résultats de son système; ce serait pour la France le commencement d'une ère nouvelle de bonheur, ce serait le retour d'un autre âge d'or: « L'heureuse influence de cette aristocratie, dit-il, ferait revivre ces vertus héréditaires dont l'État a retiré jadis de si grands avantages... Pourquoi la nature de cet ouvrage ne me permet-elle pas de décrire les bienfaits que ces majorats électoraux répandraient dans les campagnes? Les mœurs adoucies, l'agriculture encouragée, les paysans protégés contre les agens inférieurs de l'administration, le désir de s'instruire stimulé par l'exemple; et les arts, les sciences, la politesse et l'élégance de la ville, portés jusqu'aux extrémités les plus reculées de la France! » Voilà, sans doute, de bien douces illusions; mais nous avons encore pu voir le reste de ces vertus héréditaires qu'on veut rappeler; nous avons pu voir les effets du droit d'aînesse, de l'aristocratie et des privilèges; nous avons d'ailleurs les témoignages de l'histoire que M. Cottu oublie, dans son enthousiasme; et tout cela refroidit un peu le nôtre. Nous nous sentons peu de goût pour les utopies romanesques et pour la politique de sentiment; ce n'est pas à l'imagination qu'il faut demander des conseils dans les questions de cette importance.

Le gouvernement de l'aristocratie est, pour M. Cottu, cette perfection idéale à laquelle on ne saurait faire trop de sacrifices. Il déduit en fort belles théories tous ses avantages; mais de quoi servent, en général, et surtout en pareille matière, les théories qui ne s'appliquent point aux réalités? Il faut de toute nécessité qu'un gouvernement s'accommode à l'état de civilisation d'un peuple, et non ce peuple à une cer-

taine forme de gouvernement. Il faut que la constitution mette la puissance légale où est la puissance de fait, sous peine de ne rien constituer de durable. M. Cottu ne fondera pas une aristocratie dans notre gouvernement, si cette aristocratie n'est ni dans nos mœurs, ni dans notre situation sociale, ni dans notre volonté. Il a beau dire : « *Fondons* chez nous les mêmes institutions qu'en Angleterre. » Ce n'est pas un homme qui fonde ; c'est le tems, c'est la force des choses, c'est une réunion d'événemens, de cas fortuits que l'on ne peut souvent expliquer, que l'on ne doit jamais donner comme une règle, et que surtout on ne fait pas naître avec un système. Est-ce que l'aristocratie anglaise, par exemple, a eu pour fondateur quelque monsieur Cottu ?

Notre publiciste tombe ici dans cette triste erreur, tant de fois signalée, qui a causé les malheurs de la révolution. Il voit que l'influence des idées démocratiques est puissante parmi nous ; et, tandis qu'il devrait chercher les moyens de régler cette puissance, qui est véritablement une condition indispensable de notre état social actuel, il ne songe qu'à créer des résistances, et à élever contre elle une autre puissance : c'est-à-dire, qu'au lieu de régir la force sociale qu'il reconnaît et qu'il redoute, il veut soulever une autre force pour détruire la première. Ce n'est pas là gouverner, c'est créer le désordre ; ce n'est pas constituer un peuple, c'est susciter une guerre civile ; c'est réellement recommencer une révolution, si une révolution est possible.

Mais l'observation des faits serait, dans cet ouvrage, aussi juste qu'elle est erronée, le système aristocratique proposé par l'auteur serait aussi salutaire qu'il est dangereux, que nous trouverions encore, dans la manière dont M. Cottu veut le mettre à exécution, de puissans motifs pour le rejeter.

La proposition de M. Cottu détruisant radicalement une des conditions capitales de notre loi constitutionnelle, il a senti qu'il n'aurait pour complice ni le corps électoral, ni la Chambre qui en émane ; c'est le Roi lui-même auquel il impose le parjure, en réclamant son autorité pour abolir une partie du pacte qui a sanctionné la restauration des Bour-

bons. « Je soutiens, dit-il, que la loi des élections ne doit point être refaite par une loi, mais par un acte émané de la seule volonté du Roi... Je n'hésite pas à le déclarer, dussent toutes les foudres du libéralisme m'écraser à l'instant; c'est dans le Roi que le pouvoir constituant réside, c'est à lui seul qu'il appartient. »

Le libéralisme ne fera pas tant de tapage, il ne lancera point de foudres contre M. Cottu; il se hasardera seulement à sourire de son étrange politique, et il lui présentera quelques objections qui ne l'écraseront pas, mais qui pourront bien l'embarrasser un peu.

M. Cottu pose en principe que le Roi est, en France, *le pouvoir constituant permanent*. Puis, il ajoute : « Je n'irai pas chercher ce pouvoir dans les anciennes constitutions du royaume. J'irai bien moins encore le chercher dans un prétendu droit divin qu'aucune autorité religieuse ne peut justifier; mais je le trouve écrit de la manière la plus positive dans les différens actes auxquels le peuple français a donné son adhésion, en 1814, et surtout dans la loi du 25 mars 1822. »

Ce qui s'est passé en 1814 ne peut fournir ni règles, ni principes; le démembrement d'un empire, l'invasion de l'Europe armée pour détruire un ordre politique, l'apparition inopinée, au milieu de ce grand bouleversement, d'une dynastie détrônée depuis vingt ans, ce sont là de ces événemens rares et extraordinaires, qui sortent complètement du domaine de l'argumentation, et qui ne peuvent réellement fournir aucun principe de gouvernement, parce qu'on y trouverait au besoin les principes les plus contradictoires. Ainsi, par exemple, qu'un sophiste tire de ce cas singulier, inouï, le droit du pouvoir constituant; un autre viendra peut-être y chercher la nullité d'un titre imposé au milieu de toutes les violences, et sous le coup d'une occupation étrangère. Il est toujours faux en logique, et il est surtout dangereux en matière de gouvernement, de tirer une règle générale d'une particularité que tant de circonstances merveilleuses isolent de la chaîne des événemens ordinaires.

Quant à la loi de 1822, dont l'objet spécial était la répression des délits de la presse, il faut être bien dénué de bonnes raisons pour aller y chercher la preuve que le pouvoir constituant appartient au monarque. Cette loi contient une disposition pénale « contre quiconque attaquerait les droits que le Roi tient de sa naissance, et ceux en vertu desquels il a donné la Charte. » N'est-il pas bien évident qu'ici la prudence de la loi n'a voulu qu'éviter une controverse qui pouvait n'être pas sans péril, mais qu'elle n'a pu en aucune sorte constituer un droit. Elle a assimilé le droit constituant au droit de naissance, en présentant l'un et l'autre comme une espèce de dogme qu'elle ne permettait pas de discuter. Je vois, dans cette disposition, la reconnaissance d'un fait particulier, d'un droit accompli, et non d'un pouvoir permanent et d'un droit futur. M. Cottu déclare lui-même qu'il ne cherche point dans les droits de naissance le pouvoir constituant; ce pouvoir n'existait donc pas pour le Roi, antérieurement à 1814. En 1814, une constitution a été donnée au milieu de circonstances inouïes; c'est un fait qu'il ne faut point examiner; mais, du moins, on peut dire que, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, il ne peut avoir créé un pouvoir qui n'existait pas dans le passé, ni ouvert un droit pour l'avenir. Les mots *octroyée* & toujours qui se trouvent dans le préambule de la Charte, l'ordonnance du 5 septembre 1816, qui déclare qu'*aucun article ne sera révisé*, attestent assez que le pouvoir royal ne se reconnaissait pas lui-même le droit de modifier la Charte; et c'est une grande marque de sagesse, car la faculté de modifier, en pareil cas, est bien voisine de celle d'annuler; l'on conçoit en effet que des modifications successives peuvent équivaloir à une annulation.

N'est il pas d'ailleurs de la plus palpable évidence que laisser l'intégrité de la Charte à l'arbitraire du prince, c'est en effet n'avoir point de Charte; que la faculté d'améliorer implique celle de détériorer, et lui est même équivalente lorsqu'il n'y a point de juge et d'arbitre des améliorations. M. Cottu avoue que le Roi ne peut être *seul juge* des modifications; mais il ne dit pas qui doit en être juge avec lui. Il ajoute : « Il faut, pour que le Roi ait le droit de les faire, que le besoin en soit senti par tout

le monde, et que la bonne foi du Roi ne puisse être un instant soupçonnée. Autrement on ne verrait en lui qu'un tyran et qu'un parjure, qu'un spoliateur des droits de ses sujets; et la France tout entière se soulèverait d'indignation. » Mais M. Cottu ne nous dit ni par qui, ni comment sera constaté *ce besoin senti par tout le monde*. Il poursuit : « Lorsque la nation a été convaincue par une longue expérience qu'il existe réellement dans cette Charte un vice radical, alors s'ouvre pour le Roi le devoir de réformer la constitution dans le point qui embarrasse sa marche. » Mais qui déterminera ce point? qui attestera la conviction de la nation? qui fixera la mesure de cette longue expérience? En vérité, il n'est pas permis de parler avec ce vague et cette incertitude des plus graves intérêts des peuples; il n'est pas permis de livrer, avec cette légèreté, aux caprices d'un homme, les fondemens de l'ordre social d'une nation.

M. Cottu se trompe gravement lorsqu'il soutient que la Charte a laissé incomplète l'organisation de la puissance législative. La Charte a tout décidé en matière d'élection lorsqu'elle a déterminé l'âge, l'espèce et la quotité du cens qui font l'électeur; le reste est de forme et de règlement. La constitution a établi ce droit, et elle n'a laissé à la loi que le soin de régler la manière de l'exercer.

La proposition de M. Cottu est donc vicieuse de tout point.

Sans doute, en ne réglant rien pour le cas inévitable où des améliorations deviendraient nécessaires au pacte fondamental, le législateur a laissé dans la Charte une lacune réelle; mais nous ne connaissons pas au Roi le droit de la remplir, et encore moins à M. Cottu la faculté de le lui conférer.

Au reste, M. Cottu, qui se fait une illusion complète sur la légalité des conseils qu'il donne, ne s'abuse pas sur les conséquences fatales dont ils pourraient être suivis; et, tout en criant au roi d'*achever la Charte*, il ajoute : « Mais une fois cette résolution prise, il faut pour la soutenir un roi et des princes déterminés à périr sur les marches du trône, et des ministres qui ne craignent pas d'être massacrés dans une émeute populaire, ou condamnés, comme Stafford, par des chambres fac-

tienses. » Ailleurs, M. Cottu laisse entrevoir la possibilité d'une guerre civile, et la nécessité pour le prince de se réfugier dans une place forte et d'y déployer son étendard. Il faut convenir que voilà des projets d'amélioration accompagnés de bien sinistres présages.

Dans la quatrième partie de son ouvrage, l'auteur donne le texte de son *projet d'ordonnance complémentaire de la Charte constitutionnelle*. On y trouvera, outre sa législation électorale, une loi de succession au trône, en cas d'extinction de la dynastie, une loi de régence, en un mot, des dispositions pour le règlement des divers points constitutionnels omis dans la Charte.

Le mérite littéraire d'un pareil écrit est tout-à-fait secondaire. Aussi nous ne remarquerons pas que le style offre des traces assez fréquentes de négligence et d'emphase, au lieu de cette élégante simplicité qui convient à ces sortes d'ouvrages. Mais, ce que nous reprocherons à l'auteur, c'est une absence continuelle de logique et des contradictions qui dénotent des opinions peu certaines et des principes mal assurés. Nous en citerons quelques exemples.

L'auteur, qui démontre avec beaucoup d'évidence les dangers dont l'influence du clergé menace la couronne, met ailleurs au nombre des causes qui font que la royauté est faible parmi nous, *un clergé sans ascendant*. — Il se plaint que la pairie n'ait pas l'esprit assez aristocratique; puis, il dit, en parlant des membres de la Chambre des pairs: « Combien n'y en a-t-il pas qui s'indignent du rang secondaire auquel ils sont descendus?... combien céderaient à l'espérance de concentrer ce pouvoir dans un petit nombre de familles illustres, dont les leurs feraient partie? » — Il consacre plusieurs pages de son livre à montrer les classes inférieures en hostilité flagrante contre la royauté, il affirme « que le pauvre est loin d'accepter l'ordre social qui lui a fait une si misérable condition. » Et ailleurs, il nous montre les peuples « fatigués d'essais inutiles » n'aspirant qu'à la soumission, et « demandant un pouvoir, quel qu'il soit, qui sache se faire obéir. » Il soutient que « le peuple est tout-à-

fait désintéressé dans les questions qui s'agissent aujourd'hui... Qu'a-t-il affaire des querelles des Chambres avec le roi?... La lutte existe uniquement entre le trône et la bourgeoisie. »

« La liberté ne consiste pas, dit avec grande raison M. Cottu, en ce que les citoyens soient affranchis de toutes supériorités politiques, mais en ce qu'il n'y ait pas de supériorités politiques qui ne soient ouvertes aux talens, au courage et à l'industrie. » Puis, après cette belle déclaration de principe, vient un système d'aristocratie électorale, où l'accès est fermé à tout le monde, à moins qu'une famille électorale ne s'éteigne, cas qui arriverait à coup sûr très-rarement. — Ici nous entendons M. Cottu déclamer contre « l'orgueilleux millionnaire, courbé sur son coffre-fort... qui rêve un état social où l'or soit une dignité. » Là il nous dit : « c'est aux riches seuls à gouverner ; c'est à eux, parce qu'ils sont généralement les plus instruits et les plus capables. » Plus loin il s'écrie : « Qu'est-ce qu'un peuple où l'argent est tout ? » Puis il parle « de la nécessité de ramener la considération publique sur des situations sociales qui tirent leur éclat d'ailleurs que de la fortune... Alors on comprendra, dit-il, qu'il est quelque chose au-dessus des richesses. »

En voilà assez pour prouver qu'on doit avoir fort peu de confiance dans la logique de l'auteur.

Résumons notre opinion sur cet ouvrage.

Quelques pages, notamment celles où M. Cottu signale les dangers de l'envahissement du clergé dans les affaires temporelles et dans la politique, rappellent les opinions saines et la sagacité déjà remarquées dans d'autres écrits du même auteur ; mais ce sont des détails qui disparaissent dans un malheureux ensemble. Du reste, c'est pour nous un devoir de déclarer que, sous tous les autres rapports, ce livre est digne de blâme et de réprobation ; les aperçus sur lesquels le système est fondé sont faux ; le système est directement contraire à l'opinion publique, et serait funeste à la royauté ; enfin, le moyen de le mettre à exécution est un véritable crime d'État.

RESUMEN HISTORICO DE LA REVOLUCION DE LOS ESTADOS UNIDOS MEJICANOS, etc. — RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA RÉVOLUTION DES ÉTATS-UNIS MEXICAINS, par D. PABLO DE MENDIBIL. — Extrait du *Tableau historique* publié par le lic. D. Carlos BUSTAMANTE (1).

Nous avons, dans un de nos cahiers précédens (V. t. XXXVII, p. 643), tracé d'après M. RESTREPO, un tableau rapide et abrégé de la première révolution de la Nouvelle-Grenade; le résumé historique de M. MENDIBIL nous fournit l'occasion d'offrir à nos lecteurs une semblable esquisse de la révolution mexicaine.

Ce résumé n'est pas un simple extrait de l'ouvrage de M. Bustamante. Le plan a subi de grands changemens; le style appartient entièrement à M. Mendibil, sauf quelques portraits des personnages les plus marquans de la révolution; les défauts de l'original ont disparu; la narration n'est plus obscure ni languissante; on pourrait lui reprocher une simplicité qui va jusqu'à la sécheresse; la forme épistolaire est abandonnée, et l'ouvrage est divisé en quatre livres, précédés d'une courte introduction où sont rappelés les principaux faits précurseurs des troubles. — Le premier livre comprend les événemens arrivés depuis le cri de liberté jeté par le curé Hidalgo, jusqu'à l'établissement de la junte de Zitacuaro. — Le récit des opérations militaires de Morelos et de ses lieutenans, des actes de la junte, de l'installation du congrès de Chilpantzingo, remplit le second volume. — Le troisième s'étend depuis la déroute de Morelos à Puruaren jusqu'à la prise de la dernière forteresse des insurgés, et le quatrième est presque entièrement consacré à l'expédition du général Mina. Nous regrettons que M. Mendibil n'ait pas donné encore plus de prix à son travail, en y ajoutant quelques détails préliminaires sur l'histoire du Mexique depuis la conquête jusqu'à la révolution, sur les modifications que le système colonial y avait éprouvées; sur les mœurs, les

(1) Londres, 1828; Ackermann, 96 Strand. 1 vol. in-8° de 428 p.

usages, les lumières des colons. Nous regrettons qu'avant de nous appeler à contempler la lutte des opprimés contre les oppresseurs, il ne nous ait pas dit comment les premiers s'étaient préparés à cette lutte; jusqu'à quel point ils comprenaient les droits pour lesquels ils allaient combattre; depuis quelle époque ils étaient tourmentés du désir de la liberté, et sur quelle classe ce désir agissait le plus fortement. Nul doute qu'une introduction, remplie de faits aussi importans, une introduction formée sur le modèle de celle que M. Restrepo a placée à la tête de son histoire de la Colombie, n'eût répandu beaucoup d'intérêt sur le reste de l'ouvrage. Elle nous eût fourni les moyens de donner ici quelques notions sur le peuple que nous allons voir passer de la servitude à l'indépendance. Privé de cette ressource, nous nous bornerons à rappeler que le Mexique, soumis à un régime moins vicieux que celui des autres colonies, renfermait des habitans plus avancés dans les arts et dans les sciences, et doués d'un caractère plus prononcé.

Nous avons déjà observé, dans l'analyse de l'ouvrage de M. Restrepo, que les colonies espagnoles furent délivrées par un événement imprévu, auquel elles n'eurent point de part. Aucune, pas même le Mexique, n'était arrivée à cette période de l'existence des peuples où toute autre puissance que celle de la loi devient insupportable; où les prestiges et la terreur dont s'entoure le despotisme sont estimés à leur juste valeur. L'empire des préjugés les attachait encore au trône antique des Castilles; à leurs yeux, tout l'éclat de la divinité se réfléchissait sur le monarque absolu assis par droit d'héritage sur ce trône que les siècles avaient affermi. De long-tems ils n'eussent brisé l'idole; mais elle tomba sous les coups d'une main étrangère. Alors un même cri s'éleva dans les plaines, sur les côtes, de la base aux sommets des Andes, de Buenos-Ayres à Mexico: des juntas! des cortès! un gouvernement tiré de notre sein! Les prétentions de la junta de Séville, de la junta centrale, de la régence, furent successivement repoussées; cependant on ne cessait de prodiguer au prince détrôné les protestations de fidélité et d'amour; et dans ces protestations, les peuples étaient

de bonne foi. Ils se dissimulaient la puissance réelle de ce sentiment de liberté si nouveau pour eux ; ils n'osaient s'avouer la joie qu'ils ressentaient, en voyant tomber le pouvoir auquel ils avaient cru appartenir de droit divin. Dans ces premiers momens, une déclaration d'indépendance absolue les eût effrayés comme un sacrilège ; mais les peuples grandissent rapidement dans les révolutions. Vingt-cinq ans sont à peine écoulés, et ces mêmes hommes, jadis si timorés, soutiennent avec un sentiment d'orgueil national leurs gouvernemens libres, contre leur ancien souverain rétabli en Europe, du moins en apparence, dans toute la plénitude du pouvoir absolu.

Ces traits sont communs aux révolutions de toutes les colonies renfermées dans l'Amérique espagnole ; nous les retrouvons dans l'histoire du Mexique, comme dans celle de la Colombie. Partout les mêmes causes ont produit les mêmes effets ; partout aussi, à côté du germe de la liberté, se développe le germe de la discorde : rivalités entre les chefs, erreurs dans la manière de comprendre l'indépendance, inexpérience dans l'art d'établir un gouvernement ; fléaux presque inévitables, lorsqu'un peuple est inopinément délivré de ses chaînes. La liberté, qu'il contemple pour la première fois, est facilement confondue par lui avec la licence ; l'obéissance lui devient d'autant plus odieuse, que long-tems elle lui a été tyranniquement imposée : tout à l'heure il n'avait point de volonté ; maintenant il prétend en avoir une sans bornes, et dans sa haine de toute contrainte il va jusqu'à repousser l'empire des lois. C'est ainsi qu'aux horreurs de la guerre qu'il soutient contre ses tyrans, se joignent bientôt les horreurs plus cruelles de la guerre civile ; et souvent son union sociale, à peine formée, est menacée d'une prompte dissolution.

Si ces principes d'anarchie se développèrent rapidement dans la Nouvelle-Grenade, au milieu d'un peuple doux et tranquille, ils durent agir avec une activité bien autrement effrayante chez les Mexicains, naturellement fiers, impétueux et opiniâtres. En effet, les passions s'y choquèrent avec plus de violence ; les dissensions y furent plus sanglantes et plus

acharnées. Leur révolution présente d'ailleurs, dans ses détails, un caractère fort différent de celle de la Nouvelle-Grenade. Celle-ci avait son foyer dans les municipalités ; celle-là dans les camps : dans l'une les institutions civiles, dans l'autre les opérations militaires étaient l'objet essentiel. L'une fut faite par des hommes plus versés dans l'étude des livres que dans l'art de la guerre ; par des hommes de professions paisibles, qui se piquèrent de mettre dans leurs mouvemens du calme et de la dignité ; qui reculèrent autant que possible la nécessité de répandre le sang ; qui, ravis de pouvoir mettre leurs théories en pratique, oublièrent de combattre les Espagnols, pour s'occuper avant tout de constitutions. Un seul homme, audacieux, inflexible, aussi prodigue du sang d'autrui que du sien propre, préférant les voies de fait aux voix conciliatrices, donna le signal des combats. Son premier mouvement fut de tirer l'épée et de jeter le fourreau ; sa première pensée fut d'engager une lutte à mort, et non de méditer des lois ; tous ceux qui répondirent à son signal l'imitèrent. Aussi, tandis que dans la Nouvelle-Grenade les véritables guerriers tardent à naître, ici ils apparaissent dès le commencement. Combattant avec enthousiasme, triomphant avec modestie, ils meurent avec intrépidité ; mais à peine songent-ils à créer quelque pouvoir qui donne de l'ensemble à leurs efforts ; et dès que ce pouvoir leur déplaît, ils le renversent par l'épée.

Ni l'importance, ni la dignité des institutions civiles ne furent donc bien comprises dans cette première révolution ; des devoirs du citoyen envers la patrie, on ne remplit que celui de prodiguer tout son sang pour elle, et de n'admettre aucune transaction avec ses oppresseurs. Au reste, il ne faut pas oublier que, tandis que les habitans de la Nouvelle-Grenade, maîtres de leur capitale, n'étaient menacés que par quelques troupes ennemies répandues sur les frontières, les Mexicains ne purent jamais frapper au cœur l'autorité espagnole. Ils triomphaient dans les provinces ; mais le vice-roi commandait à Mexico : l'ancienne administration restait organisée autour de lui. Menacés par cet ennemi toujours présent, ils n'avaient guère

le loisir de régler le nouvel ordre de choses pour lequel il fallait combattre chaque jour.

Une foule de héros ont brillé dans cette lutte illustre ; trois hommes surtout , HIDALGO , MORELOS et MINA , ont payé de leur sang une éclatante immortalité. Hidalgo se présente le premier à nos regards ; curé du village de Dolores , il remplissait paisiblement les fonctions de son ministère , lorsque la catastrophe de la maison de Bourbon en Espagne parvint à la connaissance des Mexicains. Il entendit les habitans de la capitale exprimer le vœu de tout l'empire , en demandant la convocation des cortès. Dans le même moment , il vit arriver l'ordre que deux juntas espagnoles rivales l'une de l'autre , la junta de Séville et celle d'Oviedo , envoyaient au vice-roi de reconnaître leur autorité suprême ; il vit ce vice-roi (ITURRACARAI) , ce premier magistrat , ce représentant du monarque , chargé de fers par ses propres compatriotes , pour n'avoir pas adoré les décrets de l'un des pouvoirs éphémères établis dans la Péninsule ; il vit les vexations , les injustices envers les colons succéder à cet acte odieux , et devenir chaque jour plus criantes ; pendant deux ans , il laissa les ressentimens de toute espèce fermenter dans les cœurs ; au bout de ce tems , il les crut mûrs pour la vengeance et pour la liberté. Il jeta ce cri d'insurrection que tous attendaient et qu'aucun n'osait faire entendre ; bientôt il fut entouré d'une armée. Des villes importantes tombèrent en son pouvoir ; mais un an n'était pas écoulé que , livré par un traître (*Elizondo*) , il était jugé , dégradé , fusillé par les Espagnols.

Ce peu de tems lui suffit pour donner à l'insurrection une existence indépendante de la sienne. Entre tous ces patriotes qui étaient accourus sous sa bannière , il avait choisi les plus capables d'émouvoir le peuple , et les avait envoyés dans les provinces allumer le feu de la liberté. L'incendie s'étendait à toutes les parties de l'État lorsqu'il périt ; sa mort calme et fière fut digne de sa vie. Premier fils et premier martyr de la plus sainte des causes , celle de la liberté , il offrit un noble modèle à ses concitoyens , au milieu des supplices , comme sur le champ de bataille.

Après Hidalgo, le curé de Cuarcuaro, MORELOS, qu'il avait envoyé soulever la province d'Acapulco, paraît à la tête des patriotes; c'est sous lui que se déroulent les phases de la révolution. Depuis 1811, époque de la mort d'Hidalgo, jusqu'en 1813, la concorde règne parmi les chefs des insurgés; ils engagent la lutte sur tous les points, et presque partout ils ont l'avantage. La capitale est menacée; mais CALLEJA, chef des troupes espagnoles, parvient à la préserver de toute attaque. Cependant, de jeunes et braves capitaines se forment tous les jours; au-dessus d'eux s'élève *Nicolas BRAVO*, le chevalier sans peur et sans reproche de la révolution mexicaine, le seul qui montre autant d'humanité après la victoire que de bravoure pendant le combat; homme vraiment héroïque, qui, peu de jours après avoir reçu la nouvelle de la mort de son père, fusillé à Mexico, se trouvant maître d'exercer sa vengeance sur trois cents prisonniers royalistes, respecta leur sang innocent, et loin de leur ôter la vie leur donna la liberté. Ces prisonniers se rangèrent aussitôt sous sa bannière; tant la cause de l'indépendance a d'attrait, lorsqu'elle est soutenue par d'aussi généreux défenseurs!

A la même époque (1811), une junte est instituée à Zitacuaro; cette ébauche de gouvernement fut l'ouvrage de *D. Ignacio RAJON*, un des premiers lieutenans d'Hidalgo. A peine installée, elle remit le pouvoir exécutif entre les mains de ce même RAJON, de *LIZEAGA*, et du curé de Tusantla, *VERDUZCO*; MORELOS leur fut adjoint bientôt après. L'acte le plus remarquable de cette junte fut un manifeste adressé aux Espagnols, dans lequel, après avoir mis sous leurs yeux les justes droits des Mexicains, elle leur proposait de conclure une paix équitable; où, s'ils s'obstinaient à la guerre, d'y observer du moins le droit des gens. « Vos troupes, disait-elle, n'ont respecté ni les lois humaines ni les lois divines; vous avez mis des villages paisibles à feu et à sang; les maisons ont été incendiées, les habitans égorgés, sans distinction de sexe ni d'âge. Vous vous êtes crus miséricordieux, lorsque vous vous contentiez de décimer une population nombreuse; la sépulture a été refusée aux cadavres des victimes destinées à devenir la pâture des animaux; vous avez profané nos temples par vos sanglantes

orgies; vous avez porté une main sacrilège sur nos prêtres créoles; vous les avez jetés dans d'affreux cachots d'où ils ne sont sortis que pour marcher à la mort. « Ces horreurs n'étaient point exagérées; c'était avec cette épouvantable férocité que les Espagnols faisaient la guerre; et jusqu'alors, il faut l'avouer, les chefs patriotes ne les avaient que trop fidèlement imités; mais enfin ils proposaient les premiers de mettre un terme aux excès des deux partis; ils le proposaient au moment où l'avantage était de leur côté. Les Espagnols ne répondirent qu'en livrant le manifeste aux flammes, et ils se chargèrent de sang-froid de tous les crimes qui se commettraient par la suite. Vers 1814, l'union qui faisait la principale force des patriotes commença à se troubler; Morelos, jusqu'alors digne successeur d'Hidalgo et l'âme de toutes les belles entreprises, s'abandonne lui-même à l'esprit de discorde. La junta de Zitacuaro venait de déclarer le Mexique indépendant de l'Espagne; mais en même temps elle avait reconnu l'autorité de Ferdinand VII, dans le cas où celui-ci établirait le siège de son empire à Mexico. Rajon approuvait cette concession aux préjugés populaires; Morelos la rejeta comme une basse hypocrisie. De là naquirent les premières dissensions; d'autres circonstances les accrurent. Enfin la junta est dissoute, le congrès de Chilpantzingo lui succède. Ce congrès, formé sous l'influence du parti de Morelos, proclame prématurément l'indépendance absolue, et revêt Morelos du titre de généralissime; celui-ci a la faiblesse d'accepter un vain titre, conféré par un pouvoir qui n'était point avoué de la nation. Jamais faute ne fut plus immédiatement punie; dès ce moment il cessa d'être l'homme redoutable, qui, appuyé sur l'affection de tous les patriotes, faisait trembler le vice-roi dans sa capitale. Les défaites se succédèrent aussi rapidement que s'étaient succédées les victoires; le congrès, attaqué par ITURBIDE, fut contraint de fuir à travers les montagnes, exposé à toutes les horreurs du froid, de la soif, de la faim; Morelos épouvanté renonça enfin à son titre fatal, tenta de ranimer l'élan patriotique, de cimenter une nouvelle union, mais en vain; bientôt il tomba lui-même dans les mains des Espagnols; le sort qui l'attendait n'était pas douteux: il le subit

avec une fermeté sublime, comme HIDALGO, comme *Leonardo BRAVO*, comme tant d'autres qui l'avaient précédé, et tant d'autres qui devaient le suivre. On voulut lui bander les yeux avant de le fusiller; il s'y refusa d'abord; mais enfin il se les banda lui-même avec son mouchoir; ensuite il demanda un crucifix et prononça cette prière : « Seigneur, si j'ai bien agi, tu le sais; si j'ai été coupable, je m'abandonne à ta miséricorde infinie. » Puis il dit : Est-ce ici l'endroit? Plus loin, répondit-on. Il avança, se mit à genoux, et tomba à la seconde décharge (22 décembre 1815).

Nous passerons rapidement sur l'époque funeste qui suivit son supplice. Nous ne nous arrêterons point à contempler ce spectacle douloureux : la liberté outragée par ses propres enfans, les simulacres de gouvernement élevés et renversés par la force, le plus pur sang des patriotes répandu par les patriotes eux-mêmes. Au milieu de cette confusion, les Espagnols remportent un triomphe facile; le reste des chefs républicains est promptement dispersé. *APODACA*, nouveau vice-roi, aussi porté à la clémence que ses prédécesseurs l'étaient à la cruauté, offre aux principaux d'entre eux une amnistie que plusieurs acceptent; d'autres se jettent dans des forteresses qui sont emportées de vive force; la dernière venait de succomber, lorsque la révolution expirante parut prête à se ranimer plus violente que jamais sous un Espagnol qui s'offrait à continuer l'ouvrage d'Hidalgo et de Morelos. Le colonel *Xavier MINA*, débarqué à Puerto-Principe avec deux cents hommes, parmi lesquels on comptait plusieurs officiers, tant espagnols qu'étrangers, appelait de nouveau les Américains à la conquête de leurs droits légitimes.

Son invasion effraya plus ses compatriotes que tout ce qui avait précédé; et d'abord la rapidité des progrès de Mina justifia leurs craintes; mais bientôt ses progrès se ralentirent, les Américains ne se rangeaient point sous la bannière de la liberté avec la même ardeur, depuis qu'elle n'était plus portée par un homme né au milieu d'eux. Les grandes qualités de leur nouveau chef ne leur faisaient point oublier, que, né dans la péninsule, ses intérêts et ses sentimens ne pouvaient jamais se

confondre avec les leurs ; lui-même avait à peine dissimulé les motifs qui l'amenaient parmi eux. « Les Espagnols éclairés, disait-il dans sa proclamation, sont convaincus que reconquérir les colonies est contraire à leurs intérêts bien entendus. *L'émancipation des Américains est favorable au peuple espagnol, parce qu'elle amènera infailliblement l'établissement de gouvernemens libres dans toute l'étendue de la monarchie.* » Ces paroles renfermaient tout le secret de sa conduite ; sans doute il était assez éclairé pour comprendre que la réunion des colonies à la métropole était désormais impossible ; mais il n'eût pas songé à favoriser leur émancipation, s'il ne s'était persuadé que la liberté de l'Espagne en serait une conséquence nécessaire. Le sort de leurs habitans ne l'occupait point, et jamais il n'avait été plus Espagnol qu'en ce moment même où il combattait contre des Espagnols avec les Mexicains. Bientôt il l'avoua en termes plus clairs et plus imprudens ; au siège de Sombrero, il eut avec un officier de l'armée ennemie une conférence dans laquelle il dit que son intention en passant au Mexique avait été de priver Ferdinand VII des trésors qu'il en tirait, et qu'il employait à l'asservissement de l'Espagne. Cette raison, ajouta-t-il, était la seule qui eût pu le porter à embrasser la cause d'un peuple auquel il n'accordait aucun intérêt ; il y a dans l'original : *Que amaba ni mucho ni poco*, littéralement *qu'il n'aimait ni beaucoup ni peu*. Ce discours fut prononcé de manière à ce qu'une partie des soldats qui l'entouraient pussent l'entendre, et l'impression qu'il produisit est facile à comprendre.

Quelques entreprises mal concertées précipitèrent la perte de l'infortuné Mina ; il fut fait prisonnier par le général ORRANTIA. Ses compatriotes irrités l'accablèrent d'outrages qu'il souffrit patiemment ; cependant, lorsqu'on lui mit les fers aux pieds et aux mains, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Cette coutume barbare est abolie dans tous les états civilisés, hors l'Espagne. » Brusquement condamné à mort, il subit son arrêt le 11 novembre 1817. Quelques jours auparavant, il avait écrit au maréchal LISAN une lettre que nous transcrivons ici : « Je souhaite, sans vouloir trahir le parti que j'ai embrassé, et qui a causé mon malheur, que vous réussissiez dans toutes

vos entreprises; ma franchise ne me permettrait pas de vous parler ainsi, si je n'étais pas convaincu que le parti républicain ne pourra jamais triompher, et que la prolongation de son existence perdra ce pays. S'il me reste encore quelques jours à vivre, je désirerais vous dire de vive voix tout ce que je juge convenable à la prompte pacification du Mexique; et lorsque le public sera informé de la nature de cette révolution, je ne craindrai pas son jugement sur l'offre que je vous fais. »

Cette lettre fait naître des réflexions trop pénibles pour que nous devions nous y arrêter. Nous remarquerons seulement que jamais un Américain ne l'eût écrite; âgé de vingt-neuf ans lorsqu'il mourut, Mina avait donné dans sa courte carrière des preuves d'une rare constance et d'un courage héroïque. Brave au plus haut degré, frugal, infatigable, désintéressé, il avait dans ses paroles et dans ses regards la force irrésistible que la nature donne à ceux qu'elle destine à commander. Ses cendres reposent à Mexico, auprès de celles d'Hidalgo et de Morelos. La révolution qu'il avait un moment ranimée expira avec lui; trois ou quatre chefs patriotes seulement survécurent : le reste était mort sur le champ de bataille ou dans les supplices. L'on put croire un moment que tant de sang généreux avait été répandu en vain; mais bientôt l'étendard de l'indépendance, arboré de nouveau, résista à toutes les attaques du despotisme, et aujourd'hui, nous le voyons flotter au milieu d'une nation pleine de jeunesse et de vigueur.

Le récit de cette seconde révolution n'entraîne point dans le plan de M. Mendibil; il s'arrête en 1817, après la mort de Mina; mais il a, dit-on, le projet de compléter son ouvrage, et de continuer l'histoire du Mexique jusqu'à l'époque où sa liberté s'est affermie. Nous souhaitons vivement qu'il entreprenne cette tâche glorieuse; son impartialité, son amour pour tout ce qui est noble et juste, le rendent digne de la remplir; et il composera un livre du plus haut intérêt, s'il prodigue moins les détails peu importants, et s'il emploie un style moins aride qu'il ne l'a fait dans son résumé.

L.-L. O.



LITTÉRATURE.

PROVERBES DRAMATIQUES de Théodore LECLERCQ. Troisième édition, t. VI (1).

LES SOIRÉES DE NEUILLY, *esquisses dramatiques et historiques*, publiées par M. de FONGERAY; ornées d'un portrait de l'éditeur et d'un *fac simile* de son écriture. Troisième édition, t. II (2).

LA JAQUERIE, *scènes féodales*, suivies de *la Famille de Carvajal, drame*; par l'auteur du *Théâtre de Clara Gazul* (3).

COMÉDIES HISTORIQUES, par L. Népomucène LEMERCIER, membre de l'Institut de France, Académie française (4).

Dans un précédent article, publié il y a quelques mois (*Voy. Rev. Enc.*, t. XXXVII, p. 429), nous avons cherché à faire connaître, avec les causes diverses qui ont amené la comédie de la scène vers les livres, les principaux mérites qui distinguent ce théâtre d'exceptions. Les productions dont il s'est depuis enrichi, tandis que l'autre allait toujours s'appauvrissant, mériteraient de notre part des éloges absolument semblables, et nous ne pouvons guère éviter l'inconvénient de nous répéter, même en renvoyant à ce que nous avons déjà dit.

(1) Paris, 1828; Sautelet et compagnie. 1 vol. in-8° de 455 pag.; prix, 7 fr.

(2) Paris, 1828; Moutardier. 1 vol. in-8° de 415 pag.; prix, 6 fr.

(3) Paris, 1828; Brissot-Thivars. 1 vol. in-8° de 423 pag.; prix, 7 fr.

(4) Paris, 1828; Ambroise Dupont et compagnie. 1 vol. in-8° de 397 pag.; prix, 7 fr.

C'est toujours chez M. Théodore Leclercq et chez les auteurs anonymes des *Soirées de Neuilly*, cette aversion du commun et du convenu, cette recherche de la vérité actuelle, qui avaient donné à leurs premières compositions l'intérêt de la nouveauté, devenu si rare et pourtant si nécessaire.

Il y a encore *du nouveau au monde* pour le poète comique qui a la ferme intention de le découvrir, la sagacité qui l'aperçoit, le talent qui le reproduit. L'art manque plus à la matière que la matière à l'art. Quoi ! l'ordre social changerait incessamment sous nos yeux, et de ses révolutions il ne sortirait rien pour la satire des mœurs ! nous n'aurions pas nos ridicules à nous, comme autrefois nos pères ! le monde, tel que l'a fait depuis quelques années la politique, proteste hautement contre cette prétention de l'immobilité dramatique, et avec le monde, ces images fidèles qu'en ont tracées de spirituels écrivains.

Ainsi, pour nous borner aux plus récentes, à celles que nous annonçons, les manèges de l'ambition subalterne, les empressemens et les mécomptes de la servilité, les tracasseries administratives de la province, l'hypocrisie religieuse, la routine obstinée des opinions, quelles que soient leur couleur et leur date, tout cela n'est-il pas représenté au naturel, avec infiniment de gaieté, dans *l'Intrigant malencontreux*, *le Passage et l'Enterrement*, *l'Adjudication*, de M. Théodore Leclercq, dans *Dieu et le Diable*, *les Stationnaires du Pseudo-Fongéray* ?

Un mérite éminent de cette comédie, dont notre tems fait seul les frais, c'est son impartialité. Ce n'est point un pamphlet de parti, mais une revue maligne des travers dont aucun parti n'est dépourvu. A côté du trafic impudent des choses saintes, elle place l'intolérance brutale de l'incrédulité ; elle ne ménage pas plus les *voltigeurs* de l'empire et de la république que ceux de l'ancien régime ; et par un trait d'abnégation personnelle tout-à-fait digne de louange, la jeunesse d'aujourd'hui n'y est pas elle-même épargnée, et il s'y trouve quelque part une scène d'amour doctrinaire, où se mêle plaisamment au langage d'une passion tout humaine celui de l'abstraite spéculation.

On sait que M. Théodore Leclercq excelle à rendre, par des traits ingénieux et toujours de bon goût, quelle que soit la délicatesse du sujet, les secrets les plus intimes du caractère des femmes. Jamais il n'a mieux montré ce genre de talent que dans le *Mariage d'inclination*, et surtout dans le *Jour et Lendemain*, où l'analyse du cœur féminin est poussée, comme on l'a dit, avec une singulière hardiesse, et une réserve non moins remarquable, jusqu'aux limites mêmes de la physiologie. L'écueil à craindre est l'abus des nuances subtiles, au milieu desquelles court risque de se perdre, à force de finesse, l'intention de l'ouvrage. M. Théodore Leclercq ne me paraît pas l'avoir tout-à-fait évité dans la piquante mais un peu obscure causerie du proverbe intitulé *la Lettre*. Par un contraste qui doit surprendre chez lui, il a, dans sa *Rosière*, chargé le tableau par une exagération de grotesque qui détruit la vraisemblance, et avec elle la gaieté.

Nous nous contentons d'indiquer rapidement toutes ces compositions, déjà plus d'une fois réimprimées, et qu'on lit en ce moment partout où on ne les joue pas. Il en est une, dans le recueil des *Soirées de Neuilly*, qui, par l'importance et l'étendue de l'action, par la multiplicité des situations et des personnages, par la grandeur du dessin, excède de beaucoup les proportions de ces scènes privées et de leurs légers spectacles. C'est celle dont la célèbre conspiration de *Mallet* a fourni la matière. Quel sujet plus dramatique! un homme qui, du fond de sa prison, entreprend seul, sans argent, sans soldats, de renverser le plus immense empire, et en apparence le plus puissant; qui, échappé vers minuit à ses gardiens, a changé au lever du jour la face de l'État et presque mis à fin le projet le plus étrangement téméraire! quelle variété de peintures un tel sujet n'offrirait-il pas! Ces agens trompés avec adresse et dévoués en aveugles à une œuvre ignorée d'eux; ces magistrats, ces officiers, surpris par le nouvel ordre de choses et aussitôt résignés; cette société occupée pendant ces heures critiques des plus futiles pensées; cette soldatesque, cette populace, indifférentes et endormies; et puis, lorsque

tout change, ce docile retour à la servitude, cette sévérité officielle contre ceux qu'on traitait, il n'y a qu'un instant, en libérateurs, le stupide et féroce applaudissement de la foule au trépas de ces hommes qui meurent pour elle, sans que seulement elle le sache. Les auteurs du drame de *Mallet* n'ont pas manqué à une tâche si heureuse et si difficile. Leur ouvrage est plein de mouvement et de vie; le bouffon et le tragique, que nous nous accoutumons à regarder comme moins ennemis l'un de l'autre qu'on ne le pensait, s'y mêlent sans cesse de la manière la plus heureuse, et des scènes les plus gaies sort une impression grave et douloureuse, un sentiment profond de dégoût pour l'influence corruptrice et dégradante du pouvoir absolu, de mépris et presque de pitié pour la faiblesse réelle qui se cache sous sa menaçante apparence. Si une telle pièce pouvait paraître sur la scène, et, pour mon compte, je ne vois pas ce qui devrait l'en éloigner, elle offrirait aux spectateurs, dans cette flétrissure hardie de ce que le vulgaire a la simplicité d'admirer, la plus frappante et la plus salutaire leçon.

Je ne crois pas qu'une représentation de *la Jaquerie* fût moins instructive. A ce tableau savant et animé d'une population poussée vers la révolte, et vers tous les crimes qui en sont la suite, par l'excès de ses misères, par l'insolente et brutale tyrannie des seigneurs, par le brigandage des gens de guerre, on apprendrait à apprécier au juste le bonheur dont jouissait la France, et généralement l'Europe, dans ce bon vieux tems de la chevalerie, dont tant de gens rêvent les charmes. Toutefois, malgré le talent dramatique dont cet ouvrage est empreint, l'intérêt y est trop disséminé, l'action trop éparsée et trop lâche, pour qu'il pût convenablement être produit sur le théâtre. Ceci n'est point une critique, et elle aurait d'ailleurs été faite avant nous par l'auteur lui-même qui l'a intitulé *Scènes* et non pas drame. Le drame y manque en effet, mais les *scènes* en sont excellentes, pour la plupart. La seule chose que j'y reprendrais, c'est quelquefois la confusion d'un langage où se mêlent à nos manières modernes de parler

quelques dictons d'un autre tems, qui ont plutôt l'air de citations érudites que d'expressions naïves.

Ce qui manque à *la Jaquerie* se rencontre dans *la famille de Carvajal*: des caractères fortement tracés, une action vive, un intérêt pressant. Mais cet intérêt, il faut l'avouer, qui serait intolérable à la représentation, l'est presque à la lecture, tant le sujet est odieux. Ce qui distingue le plus le talent de l'auteur, c'est de heurter hardiment les délicatesses convenues, la pruderie de notre scène. Il l'a fait avec infiniment d'art et de succès, dans le *théâtre* dont il a gratifié, il y a un ou deux ans, *Clara Gazul*, comédienne espagnole de sa façon, auteur d'une imagination vive et forte, mais certainement peu scrupuleuse, et qui s'est quelquefois emportée à d'étranges licences. J'ai lu, je ne sais où, que Duclos, qui, comme on sait, avait le parler franc, un jour qu'il faisait à des dames de ses amies des contes quelque peu lestes, leur avait dit, par forme de justification, que des femmes sans vertu pouvaient seules se formaliser de la liberté de ses récits. Et là dessus arrivent, l'une après l'autre, de nouvelles histoires d'un caractère toujours plus vif, tant qu'enfin une des dames s'écrie, tout effarouchée : « Mais, en vérité, Duclos, vous nous croyez aussi par trop honnêtes femmes. »

Je viens de parcourir ceux de nos jeunes écrivains, qui, loin des innombrables gênes de la scène, travaillent avec le plus de talent et de succès à l'affranchir et à la renouveler. J'aurais désiré, pour que cette revue fût plus complète, que l'auteur des *Barricades* et des *États de Blois* eût achevé par *l'Henri III*, qu'il nous a promis, sa *trilogie* de la ligue.

En tête de cette école dramatique, si pleine d'audace et d'espérance, on éprouve quelque plaisir à placer un des plus illustres vétérans de notre littérature contemporaine, qui, il y a près de trente ans, dès l'année 1800, avait devancé, par ses exemples, dans un admirable ouvrage, ce que l'on tente aujourd'hui. M. Lemercier a le premier, parmi nous, conçu l'heureuse idée de traduire sur la scène comique les personnages de l'histoire, d'y montrer tout ce qui se cache de ridicules sous

les événemens du caractère le plus imposant. Cette idée il l'a réalisée dans *Pinto*, avec une verve, un éclat de talent, qui font de ce coup d'essai un modèle achevé du genre. Ce qui lui manqua, dans sa nouveauté, ce furent des critiques et des spectateurs qui sussent le comprendre et l'applaudir; il en rencontrerait aujourd'hui de mieux préparés, et la nouvelle publication, qui le replace sous les regards du public, le fait paraître à sa véritable époque. A la suite de cette comédie, M. Lemercier nous en donne une autre, reçue en 1804, mais malheureusement écartée de la scène par les ombrages d'un pouvoir, à qui les hardiesses de la satire ne plaisaient pas plus que les leçons de la philosophie. Le mouvement d'une Cour subjuguée par un homme d'État puissant et rusé, et où les courtisans et le prince lui-même luttent en vain contre l'ascendant qui les domine, est représenté avec une grande force comique dans cette pièce dont l'histoire a fourni le sujet et même le titre, *la Journée des Dupes*. Le volume se termine par une imitation de la comédie *moyenne* des Grecs, telle du moins qu'il est possible, dans l'absence des monumens, et par simple conjecture, de s'en former une idée. *L'Ostracisme*, qui offre un tableau fort ingénieux des agitations de la place publique d'Athènes et du ménage d'Alcibiade, est un digne pendant de cette autre imitation que le même auteur, dans son *Plaute*, a donnée autrefois de la comédie latine. Les tentatives dramatiques de M. Lemercier ont un avantage, sur beaucoup d'autres du même genre, c'est qu'il travaille dans le point de vue de la scène, pour la représentation, et non pour la lecture. Mais cet avantage ne lui profite guère, malheureusement pour nous. Tandis que de telles productions ne peuvent nous arriver que par la voie de la presse et l'intermédiaire d'un livre, que nous donne notre théâtre pour satisfaire à cette soif du nouveau qui tourmente notre esprit blasé? *l'École de la jeunesse!*

H. PATIN.



BEAUX-ARTS.

RELATION D'UN VOYAGE DANS LA MARMARIQUE ET LA
CYRÉNAÏQUE; par M. J. R. PACHO (1).

DEUXIÈME ARTICLE.

(Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxv. — Août, 1827; p. 360.)

Si M. PACHO, dans sa préface, n'avait averti le lecteur de la manière dont il a composé son ouvrage, c'est-à-dire en passant d'un sujet à un autre sans autre liaison que celle qui résulte des incidens d'un voyage, peut-être ne lui pardonnerait-on pas aussi facilement d'avoir rédigé un livre d'érudition sur un plan si peu méthodique. Mais il n'ignorait point que s'il était destiné seulement aux savans, son travail, dépouillé de tout ornement, ne serait plus qu'une froide dissertation à classer parmi les in-folio du xvii^e siècle; il savait aussi que pour plaire, la science doit aujourd'hui se revêtir des formes d'un style agréable, et il avait sous ce rapport un trop beau champ à exploiter pour ne pas profiter de ses avantages. Il a donc aussi bien fait d'écrire pour toutes les classes de lecteurs; chacun dans ses récits, en négligeant ce qui ne l'intéressera point, trouvera de quoi se dédommager, et tout le monde le lira avec plaisir. M. Pacho, d'ailleurs, est un écrivain si élégant qu'on aurait regretté qu'une méthode plus rigoureuse fit perdre le plaisir de partager ses sensations; il sait trop bien les communiquer.

L'histoire de la Cyrénaïque, rapprochée de celle de la Grèce, doit présenter une foule d'analogies curieuses à observer; on en peut aussi tirer des inductions propres à confirmer le système qui assigne à tous les peuples un type spécial dont ils portent l'empreinte ineffaçable. Sortis de la Grèce, les pre-

(1) Paris, 1828; Firmin Didot. 3^e et 4^e livraisons de planches, et 2^e du texte, in-4^o; prix de la livraison, 10 fr.

miers habitans de la Pentapole durent apporter dans cette nouvelle patrie les mœurs et les usages, l'industrie et les arts de leurs ancêtres; les relations continuelles, établies entre ces deux peuples issus de la même origine, durent y entretenir les mêmes coutumes et le même degré de civilisation. Passer de la Grèce en Cyrénaïque, c'était donc changer de climat sans changer de patrie. Le Grec d'Europe, en quittant l'arène d'Olympie, ou en sortant de l'assemblée des amphictyons, pouvait, la même année, remporter à Cyrène la palme de la course des chars, ou y assister au conseil du sénat : les mêmes dieux et le même gouvernement l'y protégeaient. Les mêmes arts durent également y être cultivés; car chez tous les peuples, la religion et les arts furent unis par d'intimes rapports. Aussi, en parcourant aujourd'hui la Pentapole, le voyageur devrait à chaque pas s'arrêter devant les restes d'un temple ou d'un monument choragique, ou sous les portiques d'un palais. Telle est du moins l'idée que doit prendre de la Cyrénaïque actuelle celui qui n'ignore pas quelle gloire brilla sur la Cyrénaïque d'autrefois; et c'est avec cet espoir que, traversant l'aride Marmarique, nous avons dû, comme M. Pacho, aspirer au moment de pénétrer dans cette terre promise, le but de son voyage. Cependant, bien des siècles se sont écoulés depuis la décadence de Cyrène; ravagée par des peuples barbares qui ont successivement passé sur ses ruines, la Cyrénaïque a dû subir le sort de tout ce qui est ancien, et quelques tronçons de colonnes attestent seuls peut-être qu'il y eut jadis dans ces contrées une ville florissante et d'immenses richesses.

Après avoir franchi la déserte et sablonneuse Marmarique, et avant d'arriver sur les hauteurs de la Pentapole, le voyageur parcourt un terrain aride et pierreux, à travers des ravins qui sillonnent les flancs des montagnes et l'obligent à faire de nombreux détours; mais à mesure qu'il s'élève et qu'il approche du sommet de ces monts, qui, dans leur éloignement, semblent reculer devant lui, la nature change d'aspect : une terre colorée d'un rouge ocreux, des filets d'eau ruisselant de toutes

parts, des roches et des collines couvertes de mousse, une riche pelouse où croissent les thuyas et les oliviers, enfin une végétation prodigieusement active, offrent à ses yeux un tableau d'autant plus animé que, jusqu'aux confins du Témimieh, ses yeux ne s'étaient portés que sur des crêtes stériles et brûlantes, sur une terre desséchée. Au sommet de ces montagnes s'étend une vaste plaine bornée à l'horizon par un rideau de genévriers, et que M. Pacho nomme le *plateau cyrénéen*. A l'entrée de cette plaine est un bassin formé par une enceinte de rochers, et couvert d'une pelouse au milieu de laquelle serpente un ruisseau qui jaillit d'une grotte voisine. Le voyageur y trouve une retraite délicieuse et un lieu de repos. Cette fontaine, ou plutôt ce bassin s'appelle aujourd'hui *Ersen* ou *Erasem*. Suivant M. Pacho, ce lieu serait l'ancien pays d'Yrasa, et cette fontaine l'ancienne Thesté. La conformité de ces deux noms, un passage d'Hérodote et la description qu'en fait Lucain, paraissent suffisamment confirmer ce fait; là était aussi la ville d'Anthée, mentionnée par Pindare (Pyth. IX). L'auteur entre, à l'égard de ces différentes localités, dans des détails qui seraient ici déplacés, mais qui paraissent mettre hors de doute la vérité de ses assertions.

Après avoir parcouru le riant pays d'Yrasa et avant d'arriver à Derne, on suit une route frayée par le feu à travers une épaisse forêt.

La végétation, dans la partie orientale du plateau cyrénéen, paraît n'avoir jamais été très-vigoureuse, et la forêt d'Erasem semble l'attester; M. Pacho a remarqué qu'aucun arbre n'y atteint plus de quinze pieds de hauteur, et ce n'est qu'en pénétrant plus avant dans la Pentapole que l'on trouve ces lisières de majestueux cyprès, qui ceignent, dit-il, l'infortunée Cyrène comme d'un long crêpe de deuil.

L'auteur, dans toute cette partie du plateau cyrénéen, n'aperçut d'autres débris de constructions que des restes d'anciens postes fortifiés et des vestiges de grandes enceintes isolées dans les bas-fonds, qui lui parurent avoir servi de campement aux anciens nomades. Aux aspérités rocailleuses qui jusqu'alors

avaient borné la vue succéda la plaine unie de la mer. Le voyageur et sa caravane se dirigeaient sur Derne; ils cherchaient dans l'horizon à découvrir cette ville, où ils devaient se reposer de leurs fatigues, lorsqu'ils la virent, pour ainsi dire, sous leurs pieds, à une profondeur d'environ 300 mètres. « De ce point, dit l'auteur, les maisons des habitans et les dômes de leurs santons nous paraissaient comme des taches blanchâtres à travers des bouquets de palmiers, ou bien elles étaient éparses sur des tapis de verdure au milieu des jardins de la ville et des petits champs qui l'entourent. »

Les autorités de Derne étaient prévenues de l'arrivée du voyageur; une députation vint à sa rencontre, et il fit son entrée dans la ville sous l'escorte d'un détachement de cavalerie, et accompagné d'une foule de curieux; car c'était pour les habitans un spectacle tout-à-fait nouveau que de voir des Européens arriver dans leur ville par le désert. Les chefs prirent connaissance des lettres de recommandation dont il était porteur; mais ils prétendirent que ces lettres les obligeaient à veiller sur sa personne dont ils étaient responsables, et qu'ils ne pouvaient que lui donner l'hospitalité dans la ville, avec permission d'en parcourir les environs sous escorte; ils lui signifièrent, de plus, la résolution formelle de ne pas lui laisser continuer son voyage sans ordres supérieurs. M. Pacho envoya de suite un exprès à Tripoli, et profita du tems qui devait s'écouler jusqu'à l'arrivée d'une réponse, et de la liberté qui lui était accordée, pour visiter la ville et les lieux voisins. Après vingt jours d'impatience, les lettres qu'il attendait lui permirent enfin de reprendre le cours de ses excursions et de rentrer dans le désert.

Les nombreuses excavations que l'on voit à Derne et aux environs ont successivement servi de tombeaux aux Grecs et aux Romains, puis aux premiers chrétiens qui en ont fait des églises. Elles confirmèrent M. Pacho dans l'opinion que la ville actuelle est véritablement *Darnis* ou *Dardanis*, que Ptolémée place à l'extrémité orientale de la Cyrénaïque. Hérodote, Strabon, Seylax, n'en parlent point, et le nom de *Darnis* n'est

mentionné que par Ptolémée et les géographes qui ont écrit après lui. Cette ville, qui suivit les destinées de la Pentapole, ne jouit en aucun tems d'une grande célébrité, et il n'y règne aujourd'hui quelque activité que dans le quartier où résident les autorités et les gens riches du canton; c'est dans le même quartier que se trouvent les marchés et que les caravanes s'arrêtent.

M. Pacho trouva sur sa route des restes de tombeaux et des vestiges d'anciens bourgs qui lui indiquèrent la position d'Hydrax et de Palœbisca, que Danville, d'après Ptolémée, place dans une situation trop méridionale, et dont l'auteur, en s'appuyant des renseignemens fournis par Synésius, a pu fixer l'emplacement d'une manière certaine. M. Pacho suivit ensuite le vallon de Betkaât, dont les rives extrêmement rapprochées étaient autrefois couvertes par intervalle de postes fortifiés d'où l'on veillait au repos de la contrée. Dans la suite, lorsque Cyrène eut perdu sa liberté, ses habitans, trop faibles pour repousser les barbares qu'autrefois ils avaient relégués dans les déserts, se réfugiaient dans ces forteresses, et imploraient, dans le sanctuaire que chacune d'elles renferme, le secours de la puissance divine. Ce genre de construction caractérise positivement l'époque de la décadence de la Pentapole.

Au sortir de la gorge de Betkaât, on traverse la spacieuse vallée de Koubbèh pour entrer dans celle de Tarakenet. Moins étroite que la vallée de Betkaât, celle-ci est couverte d'une végétation plus active et tellement serrée dans les fonds qu'on ne peut la franchir qu'en se frayant un passage à travers un épais taillis d'arbres et d'arbustes. On voit sur une des sommités de la colline un autre de ces postes fortifiés; c'est le château de Maârah, situé sur le prolongement oriental de la vallée de Tarakenet. Ce château, reconstruit par les Sarrasins, est entouré d'un large et antique fossé, entièrement creusé dans le roc; dans les parois du fossé, opposées aux murs du château, sont des grottes sépulcrales formant une galerie souterraine dont les Arabes ont fait leurs ateliers de tissage. « C'est, dit l'auteur, un spectacle curieux et riche en réflexions que celui des

ateliers de *Madrah*. Ce n'est point sans surprise que l'on voit, à l'entrée de ces antiques sépultures, au lieu d'instrumens de fossoyeurs, des fusils armés de baïonnettes; que l'on entend dans ces cavernes autrefois consacrées à la douleur et au silence, les bruyans éclats d'une gaîté sauvage. On n'est pas moins frappé de voir les Arabes poser leur nourriture journalière au fond même des sarcophages; de voir de petits êtres à peine entrés dans la vie, des enfans à la mamelle, s'ébattre tout nus dans des cuves monolithes, où l'on purifiait les cadavres avant qu'ils fussent placés dans les tombeaux. Mais on ne peut surtout se défendre d'une impression pénible à l'aspect d'ossements antiques qui, exhumés des cercueils après plusieurs siècles, servent aujourd'hui de navettes pour de grossiers tissus! Ces rapprochemens d'époques, ces bouleversemens d'usages produisent des contrastes bizarres qui arrêtent le voyageur et disposent son âme à la rêverie. »

A six heures de Maârah se trouvent les ruines d'un bourg ancien : c'est *Massakhit*, la *ville des statues*; sa situation sur la sommité d'un plateau taillé à pic, et offrant comme une falaise creusée en tombeaux, peut donner d'avance une idée de celle de la métropole. C'était peut-être *Olbie*. Le grand nombre d'anciens tombeaux, les fragmens de marbre et de statues que l'on y trouve, attestent que cette ville fut autrefois florissante. La prodigieuse quantité d'excavations décorées extérieurement de niches de toutes grandeurs et de toutes les formes, les images de saints et de saintes, confondues avec les restes mutilés des dieux du paganisme, ont accredité chez les Arabes, amateurs du merveilleux, cette fable ou tradition d'une ville pétrifiée; miracle qu'ils ont vu partout où des fragmens de statues leur ont offert la représentation du corps humain; et quelques érudits en Europe ont adopté ces absurdes croyances. Au sud et en vue de *Massakhit*, on aperçoit un monticule couronné de ruines, parmi lesquelles figurent les restes d'un temple d'une antiquité fort reculée : ce sont les ruines de *Tammer*. La position de ce temple, à peu de distance du cap *Tourba*, le *Zephyrium* de l'antiquité, et la situation présumée d'*Aphro-*

disias, indiquent que ce temple était dédié à Vénus : telle est du moins l'opinion de M. Pacho, et il emploie des argumens très-propres à nous faire partager sa conviction. « Cette situation, dit-il, d'un édifice appartenant aux premiers âges de la Pentapole, correspond d'ailleurs au système alors adopté par les Cyrénéens, de même qu'elle s'accorde avec celle d'un temple élevé en l'honneur de la déesse de la beauté. Aurait-on placé les sanctuaires des Grâces sur une plage stérile ou dans une île hérissée de rochers, tandis que les collines voisines offraient des tapis de verdure, des bocages rians et de limpides ruisseaux ? Combien cette idée serait contraire au goût des convenances locales, porté à un si haut point par les Grecs ! Que la mienne, au contraire, lui devient favorable ! Du monticule de *Tammer*, on voit à ses pieds des bosquets touffus, et la vue s'étend au loin sur la vaste plaine de la mer..... A peu de distance vers l'est, on trouve même encore dans un site agréable des myrtes d'une grande hauteur, et dont le tronc, crevassé par le tems, est néanmoins orné d'un vert feuillage. Ces beaux arbres ont vu sans doute plusieurs siècles s'écouler ; peut-être sont-ils du même âge que le temple ; mais que leurs destins et leurs symboles sont changés ! Le temple est écroulé : il n'offre plus que des pierres éparses : ses antiques emblèmes ont disparu, tandis que le tronc crevassé des myrtes est encore orné des grâces de la jeunesse, c'est toujours l'arbre de la beauté ; il a même embelli en vieillissant. » Si tous ces témoignages de l'auteur n'ajoutent pas à la vraisemblance de son rapprochement, ils prouvent du moins que ce canton fut un des plus florissans de la Pentapole. A quelque distance du temple de Vénus est un autre monument d'une antiquité également reculée : c'est une galerie formée de huit pilastres, couverte de longs bloes monolithes et adossée contre une colline ; dans l'intérieur de cette galerie est une ouverture pratiquée dans le rocher et donnant entrée à une grotte tapissée de capillaires et de mousses ; une source en sort avec bruit et se répand au loin dans la vallée à laquelle elle donne une grande fertilité. Près de cette grotte se trouvaient des bains qu'une

seule et même enceinte paraît avoir renfermés; peut-être ces bains dépendaient-ils du temple : leur voisinage de cet édifice rendit à l'auteur sa supposition vraisemblable. « Cette supposition, ajoute-t-il, était trop de mon goût pour ne point m'y arrêter; peu à peu elle captiva totalement mes idées; elle entraîna mon imagination vers ces tems antiques où les jeunes Grecques venaient, dans ces frais réduits, soulager leurs membres délicats des feux brûlans du soleil de Libye. Un bois touffu devait sans doute l'entourer. Ma pensée poursuivait ce rêve délicieux, et l'illusion séductrice la secondait; elle reproduisait devant moi des sentiers ombragés de myrtes fleuris et de thyons odorans. Les nymphes à la taille légère, au doux sourire, parcouraient en folâtraut ce verdoyant domaine; elles chantaient des hymnes à Vénus; elles formaient des danses gracieuses; enfin elles pénétraient dans l'asile du mystère. Que mon rêve me devint cher! Mais le poursuivre plus long-tems, ce serait entrer dans des récits trop étrangers à mon grave sujet. Quittons même, il en est tems, des lieux si séducteurs; Vénus exercerait-elle encore au milieu de ces ruines une secrète influence? »

N. L.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

84. — * *The Northern Traveller, etc.* — Le Voyageur du Nord : Description des routes du Niagara, de Québec, de la Nouvelle-Angleterre et des mines de Pensylvanie; ouvrage orné de 19 cartes et de 11 gravures. *Troisième édition*, revue et augmentée. New-York, 1828; G. et B. Barvill.

L'auteur de cet ouvrage, publié pour la première fois en 1825, s'est proposé de guider le voyageur dans les états septentrionaux de l'Union américaine et dans le Canada. Il décrit les États de New-York et de Pensylvanie, et les six États de la Nouvelle-Angleterre : Maine, New Hampshire, Vermont, Massachussets, Rhode-Island et Connecticut, et les routes de Montréal et de Québec. Il donne aussi des notions neuves et curieuses sur le jeune et florissant État de l'Ohio.

Les voyages dans le nord de l'Union sont devenus une mode presque générale en Amérique. Tous les prodiges de l'art et de la nature que renferment ces contrées, les canaux qui les traversent, la chute du Niagara, les montagnes *bleues* ou *vertes*, etc., attirent sans cesse un grand nombre de voyageurs de tout rang et de tout état, auxquels on peut appliquer la classification originale de Sterne : négocians, curieux, désœuvrés, hommes de plaisir, et enfin, valétudinaires qui vont chercher la santé sous un ciel plus doux, ou aux sources bien-faisantes de Ballston et de Laratoga.

Tout promet à ce livre la continuation du succès qu'il a déjà obtenu, et qu'il mérite à beaucoup d'égards. A. P.

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

85. — * *Report of the commissioners, etc.* — Rapport des membres de la commission relative au Code pénal, accompagné de documens; lu au sénat le 4 janvier 1828. Harrisburg, 1828. In-8° de 192 pages.

Plusieurs des provinces des États-Unis d'Amérique suivent l'exemple qui leur a été donné par la Louisiane; elles s'occupent de refondre leur législation civile et criminelle. Le Rapport dont nous entretenons nos lecteurs est un monument fort curieux des progrès que la science législative a faits dans la Pensylvanie. Trois commissaires, MM. *Charles SHALER*, *Edward KING* et *T. - J. WHARTON*, avaient été chargés par la législature de ce pays de présenter des observations sur la manière dont on devrait procéder à la réformation du Code criminel, et ils se sont acquittés de cette tâche difficile avec un talent et une conscience dignes des plus grands éloges. Les commissaires ont d'abord passé en revue les diverses peines qui, jusqu'ici, ont été en vigueur; elles consistent dans la peine capitale, la mutilation, la flétrissure ou la marque, le fouet, le bannissement ou la déportation, l'emprisonnement simple, l'emprisonnement avec travail, mais sans la séparation des prisonniers, la réclusion solitaire sans aucun travail; la réclusion solitaire avec travail exécuté dans la solitude; la réclusion solitaire pendant la nuit, avec travail commun et classé pendant le jour. « Relativement à la peine capitale, c'est une opinion trop ancienne en cette république, disent-ils, et trop fortement établie, qu'elle ne doit avoir lieu que dans le cas unique du meurtre commis méchamment et avec préméditation, pour que nous nous soyons permis de l'étendre à d'autres cas. » La mutilation est repoussée comme une peine barbare; l'opinion publique s'élève avec autant de force contre la flétrissure et la marque, et aussi contre le fouet; ces châtimens doivent donc, suivant les commissaires, être rejetés du Code pénal de la Pensylvanie. Ils examinent ensuite les effets du bannissement et s'étendent fort au long sur les différens modes d'emprisonnement dont il a été question plus haut. Cette dernière partie de leur travail est extrêmement intéressante; elle présente une analyse fort bien faite de tout ce qui a été dit pour et contre le système pénitentiaire, et elle est terminée par la conclusion suivante: « Il résulte de la balance des avantages et des inconvéniens de ce système, que les premiers sont suffisamment démontrés pour qu'on puisse en attendre les plus grands résultats par rapport au coupable et à la société, sans qu'on ait à craindre qu'il fasse peser de nouvelles charges sur les finances de l'État. »

Le projet de code qui suit ce Rapport est en harmonie avec les principes d'humanité et de sagesse qui y dominent. Ce projet rappelle un grand nombre d'anciennes dispositions qu'il adoucit et coordonne; il en contient d'autres qui sont entièrement nouvelles. On nous permettra peut-être, en terminant, de rappeler ici ce que nous avons écrit ailleurs : « Si nous n'y prenons garde, quelque tems encore et notre antique Europe, si fière de ses lumières, sera loin d'égaliser les sociétés qui se sont formées au-delà de l'Atlantique, et qui font tant d'efforts pour conserver leur liberté et accroître leurs connaissances(1). » Cette crainte exprimée par nous, il y a quelques années, se justifie tous les jours, et nous croyons que bien peu de nations en Europe seraient assez avancées dans la carrière de la civilisation, pour opérer dans leur législation criminelle une réforme comparable à celle qui est à la veille de s'accomplir dans la Pensylvanie.

A. TAILLANDIER.

86. — *Observations on penitentiary discipline, etc.* — Observations sur le régime des maisons de correction, adressées à *William Roscoe*, à Liverpool (Angleterre). New-York, 1827; imprimerie de John C. Totten. In-8° de 85 pages.

87. — *Second annual Report of the board of managers of the prison discipline Society.* — Second Rapport annuel du Bureau des administrateurs de la Société pour la discipline des prisons. Boston, 1827; imprimerie de T. R. Marvin. In-8° de 158 p.; prix,

Ces deux brochures que nous réunissons, parce qu'elles traitent des sujets analogues, et qui peuvent s'éclairer mutuellement, contiennent l'une et l'autre beaucoup de faits, mais fort peu qui puissent donner aux amis de l'humanité quelques consolations, quelques espérances. On ira même plus loin : on demandera si les Sociétés pour l'amélioration des prisonniers font plus de bien que de mal; on voudra comparer les avantages et les inconvéniens de ces institutions de *médecine morale* appliquant au hasard une science plus difficile et moins avancée que celle des maladies corporelles. On examinera s'il est possible d'étudier avec succès la *nature morale* de l'homme dans les cas particuliers qui troublent la société, au lieu de l'observer lorsqu'elle suit une marche plus régulière, plus uniforme, plus propre à faire découvrir les lois générales qui la gouvernent. Quelques esprits sévères, accoutumés à tout peser dans

(1) *Introduction au Rapport sur le projet d'un code pénal pour la Louisiane, par M. Livingston.* Paris, 1825; Renouard. In-8°.

la balance de l'utilité, blâmeront peut-être ces pénibles efforts dont le résultat ne peut être qu'un bien fort médiocre, tandis que des dépenses et des soins équivalens, appliqués à perfectionner ce qui est déjà bien, deviendraient une source abondante d'améliorations remarquables, de progrès dans les connaissances humaines et dans l'ordre moral, et agissant sur la société tout entière, la prépareraient pour une meilleure situation, et de plus heureuses destinées. Le peu de succès qu'ont obtenu des systèmes de correction très-vantés n'est pas propre à encourager de nouvelles recherches sur le même objet, et tout semble se réunir en faveur de la déportation des criminels, mesure avouée par l'humanité, et conforme à l'intérêt des sociétés dont elle assure le repos beaucoup mieux que ne pourrait le faire la surveillance de la police.

M. Roscoe avait publié un écrit sur les motifs qui ont déterminé plusieurs des États de l'union américaine à renoncer au *confinement solitaire*, moyen de correction qu'on avait beaucoup trop vanté. Son irrévocable condamnation est prononcée dans le *Second Rapport* de la société de Boston, d'après des faits qui en montrent à la fois les dangers et l'inefficacité.

88. — *A discourse on opening the new building, etc.* — Discours prononcé par M. John STANFORD, lors de l'inauguration du nouvel édifice construit dans la maison de refuge de New-York, pour la réformation des jeunes condamnés. New-York, 1826. In-8° de 24 pages.

M. Stanford s'adresse à la charité chrétienne, et prend dans les saintes écritures presque toutes ses pensées, ses autorités, ses exemples : la raison humaine, les motifs déduits des besoins et des intérêts de la société ne tiennent que fort peu de place dans ce Discours. En lisant de sang-froid ce qui fut exprimé, sans doute, avec l'accent de l'intime persuasion d'un homme de bien, moyen puissant d'éloquence, dont l'effet n'est point fugitif, et toujours éminemment utile, on n'est point satisfait; on est tenté de croire que les circonstances auraient dû faire naître d'autres idées, inspirer un tout autre discours. Mais, quand on apprend que l'orateur a obtenu mieux que des éloges; que la reconnaissance de ses concitoyens et l'expression de leur confiance se sont manifestées de la manière la plus honorable pour l'homme qui sut les mériter, on se garde bien de juger, en Europe, un écrit qui ne fut destiné qu'à une cérémonie d'inauguration en Amérique. Nous nous bornerons donc à citer le peu de mots que M. Stanford adresse aux dames qui sont membres de l'*Institution de New-York pour la réforme des jeunes condamnés*.

« Agréez mes félicitations et mes remerciemens, dames généreuses qui consacrez vos soins et votre surveillance aux jeunes condamnés : je ne vous tracerai point la ligne de vos devoirs, à vous dont l'âme est remplie de sentimens maternels ; mais permettez-moi de vous proposer d'imiter un noble exemple, celui de la sœur de Pharaon : c'était, je l'avoue, une Égyptienne, une idolâtre : mais elle voit tirer des flots un malheureux enfant, elle est touchée, elle sauve l'infortuné. Nous sommes dans un pays chrétien ; je m'adresse à des chrétiennes qui sont un parfait modèle de la charité chrétienne, et je leur dis : Allez, faites comme vous serez inspirées, et que la bénédiction du ciel vous accompagne ! »

89. — * *Memoirs of the historical Society of Pennsylvania, etc.* — Mémoires de la Société historique de Pensylvanie ; T. I : prem. partie. Philadelphie, 1827 ; Carey et Lea. In-8° de 238 p.

Cette nouvelle publication de matériaux pour l'histoire de la Pensylvanie montre de plus en plus ce qu'on eût pu faire pour le bonheur des indigènes du nord de l'Amérique, si les Guillaume Penn avaient été moins rares. Ce n'est pas, cependant, que le caractère et les mœurs de ces anciens Américains soient dignes de beaucoup d'estime ; on trouve même dans ce volume une anecdote sur la famille du fondateur d'Harrisbourg, ville qui est aujourd'hui le siège du gouvernement de Pensylvanie, un exemple de la barbarie des Indiens qui, fort heureusement, furent arrêtés dans leurs projets de cannibales, et forcés de rendre leur victime à la liberté. On voit aussi, dans ce même ouvrage, que l'enthousiasme des sectes s'affaiblit de jour en jour, tandis que l'esprit religieux fait des progrès remarquables. Les quakers deviennent rares, et ceux qui demeurent fidèles à la profession de foi de leurs ancêtres sont fort éloignés du rigorisme primitif. La tolérance, ou pour mieux dire, la paix entre les croyances religieuses est tellement respectée que l'on ne conçoit point comment ni par quelles causes elle pourrait être troublée. Dans Harrisbourg, ville de 4000 habitans, on compte deux églises de méthodistes, et les épiscopaux, les presbytériens, les luthériens, les calvinistes, les catholiques romains et les unitaires en ont chacun une. L'établissement des *dunkers*, près de Philadelphie, sera bientôt désert ; l'austérité de cette secte rebute les jeunes néophytes ; elle ne peut plus se recruter.

Ce volume commence par le discours prononcé, le 1^{er} janvier 1827, dans l'assemblée annuelle de la Société historique, par M. Robert VAUX, l'un de ses vice-présidens. L'orateur y retrace les principaux faits de l'histoire de la Pensylvanie, et

termine ainsi ses observations sur ces faits : assez d'autres ont fait voir que le fondateur et législateur de notre pays, et ses successeurs, nos vénérables ancêtres, furent aussi sages que prévoyans, lorsqu'ils ouvrirent ici un refuge aux opprimés de toutes les nations, et que le succès a complètement justifié leurs vues ; ma tâche était moins brillante ; j'ai prouvé que ces réfugiés étaient dignes de la protection qu'ils ont reçue, et qu'ils ont été justes envers leurs bienfaiteurs.

90. — *Hope Leslie, or early times in Massachusetts, etc.* — Espérance Leslie, ou les premiers tems de la colonie de Massachusetts, par l'auteur (authoress) de *Redwood* (Miss SEDGWICK). New-York, 1827, 2 vol. in-12.

Notre langue si pauvre et si fière, à laquelle il faudrait faire l'aumône malgré elle, n'a pas encore, à l'imitation de l'idiome anglais, adopté le féminin du mot *auteur*, quoique tous les pays, tous les continens puissent citer avec orgueil un bon nombre de dames illustrées par leurs productions littéraires. Voici le troisième roman d'une dame américaine, et le meilleur des trois, au jugement de ses compatriotes. Ce jugement ne sera peut-être point confirmé en Europe où cependant l'ouvrage est traduit, et ne manque point de lecteurs. Ceux qui n'ont que peu ou point de connaissance des mœurs des sauvages de l'Amérique estiment plus *Redwood* qu'*Espérance Leslie*, parce qu'ils reconnaissent, dans le premier roman, des caractères dont les formes sont de tous les pays, que l'on peut voir partout, et que, par conséquent, les aventures du roman paraissent d'autant plus vraisemblables. Au reste, ces questions de rang entre des ouvrages d'un même écrivain intéressent plus la critique que les lecteurs, et peuvent demeurer indécises. Un ouvrage traduit et lu est jugé en dernier ressort, si c'est un roman comme celui-ci ; et quant aux ouvrages instructifs, c'est par une nouvelle édition qu'un auteur peut appeler du premier jugement du public.

Y.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

91. — * *Journal of a voyage to Peru ; a passage across the Cordillera of the Andes, etc.* — Journal d'un voyage au Pérou et d'un passage à travers les Cordillères des Andes, fait à pied au milieu des neiges pendant l'hiver de 1827, suivi de la *Relation d'un voyage à travers les Pampas, etc.*, par le lieutenant

Ch. BRAND, de la marine royale. Londres, 1828; H. Colburn. In-8° de 346 pages, avec 4 gravures; prix, 16 sh.

Voici un livre qui sera lu avec intérêt même après les relations intéressantes que MM. *Head* et *Andrews* nous ont données de leur voyage à travers les Pampas. Mais ce qui dans l'ouvrage du lieutenant Brand excitera surtout l'attention, c'est le récit du voyage à pied qu'il entreprit au milieu de l'hiver (qui, comme on sait, commence dans cet hémisphère en juillet et finit en octobre), à travers les Cordillères des Andes, qui séparent le territoire de la république de Buenos-Ayres de celui de la république du Chili, et qui, à cette époque de l'année, sont tout-à-fait couvertes de neige. Rien ne nous paraît plus hardi que la manière dont on descend, pendant cette saison, de ces immenses cônes neigeux, lorsqu'après avoir bravé d'innombrables dangers, et au risque d'être à chaque instant englouti dans les précipices, ou suffoqué par des tourbillons de neige, ou frappé d'engourdissement par l'action d'un vent glacial et débilitant, on parvient à la cime du *Cumbre*, la plus haute des montagnes qu'il faut franchir. Sans perdre un instant, dans la crainte de quelque changement presque toujours fatal dans la température, on s'élance du haut de ces montagnes à pic dont chacune n'a pas moins de 11 à 1200 pieds de hauteur, sur une surface glissante, qui ne présente aucune aspérité capable de retarder ou de diminuer la vitesse de la chute. Nous allons emprunter à l'auteur la manière dont il exécuta la descente de la redoutable *Cuesta de Concuai*, située sur le revers occidental des Cordillères et par conséquent du côté du Chili. « Nous arrivâmes enfin à la *Cuesta de Concuai*. C'était une descente effrayante conduisant à un précipice horrible, au bas duquel, à peu de distance de la droite, coulait une rivière assez large. Il y avait réellement de quoi frémir à cette vue; et beaucoup de personnes familiarisées avec ces localités m'ont assuré que la descente était de 11 à 1200 pieds en ligne directe. Elle était même si rapide et surtout si glissante par suite de la dureté que la surface de la neige avait acquise, qu'il était tout-à-fait impossible de s'y tenir debout. Néanmoins il fallait se tirer de là; tâche que je n'aurais jamais crue au pouvoir d'un homme si je n'avais été tout à la fois témoin et acteur dans cette circonstance. Arrivé sur le bord de la descente, je m'arrêtai tout surpris pour voir ce qu'on allait faire, et ne pouvant m'imaginer qu'on tenterait une entreprise aussi périlleuse. On commença par jeter du haut de la montagne tous nos bagages, qui roulèrent jusqu'en bas avec la rapidité de l'éclair; malheureusement nos lits de voyage prirent une mauvaise

direction et furent tous précipités dans la rivière, où ils disparurent bientôt. Cette opération préliminaire terminée, nos guides se disposèrent à descendre. A mon grand étonnement, je les vis se mettre sur le dos, étendre les bras et les jambes, puis se laisser aller l'un après l'autre, se dirigeant avec beaucoup d'adresse pour éviter la rivière, quoiqu'ils descendissent avec la vitesse d'une flèche. L'un d'eux fit même une ou deux fois la culbute, et roula comme une balle, mais sans se faire le moindre mal. Ne sachant si jamais je pourrais me décider à m'aventurer ainsi, je voulus voir comment mon compagnon allait s'y prendre. Il s'approcha du bord du précipice, fit un trou pour y placer le talon, puis enfonça son bâton dans la neige, de sorte qu'il pouvait descendre un peu et se soutenir jusqu'à ce qu'il eût fait un autre trou. Arrivé ainsi jusqu'à la partie la plus rapide, il se laissa aller et descendit assis. C'était alors mon tour; mais trouvant la pente trop raide et n'aimant point à me voir ainsi suspendu par un seul bras, j'employai une voie plus sûre, mais beaucoup plus longue. Je fis d'abord un trou avec mon bâton puis y plaçai un pied : j'en fis ensuite un autre dans lequel je plaçai l'autre pied, de sorte que je voyais parfaitement le chemin que je comptais parcourir, et que je pouvais rester assis les pieds joints pendant qu'avec mon bâton je me préparais le chemin. C'est ainsi que je manœuvrai jusqu'à ce que j'atteignisse l'endroit le plus rapide. Là, je me mis sur le dos, et m'abandonnant à mon propre poids, je parcourus avec une vélocité effrayante cette dernière pente qui n'avait pas moins de 500 pieds. J'atteignis enfin sain et sauf le bas de cette montagne, mais j'avoue que je n'aurais pas recommencé pour tout l'argent du Pérou. »

Par suite de circonstances inutiles à expliquer ici, M. Brand fut obligé de traverser de nouveau les Cordillères des Andes; mais cette fois c'était au mois de décembre, par conséquent au commencement de l'été. Rien n'est plus piquant que le contraste que lui présenta ce second voyage, fait à une époque où les neiges avaient disparu et où les flancs de la redoutable *Cuesta de Concuai* étaient couverts d'une végétation brillante et de nombreux troupeaux de mules qui se rendaient à *Val-paraiso*.

L'auteur relève en passant, et avec un ton de modération qui lui fait honneur, les erreurs dans lesquelles quelques-uns de ses devanciers, tels que *Schidtmeyer*, sont tombés, surtout dans ce qui concerne les distances et les précautions à prendre en voyageant dans ces régions désertes; et sous ce rapport, ce livre sera indispensable à tous ceux qui voudront traverser le

continent de l'Amérique du sud par le grand passage de l'*Uspallata*.
H. H.

92. — * *Wanderings in South-America*. — Promenades dans l'Amérique du sud, le nord-ouest des États-Unis et les Antilles, pendant les années 1812, 1816, 1820 et 1824, par Ch. WATERTON, 2^{me} édition. Londres, 1828; B. Fellowes. In-8° de 341 pages; prix, 10 sh.

Sous le titre modeste de *Promenades dans l'Amérique du sud*, M. Ch. Waterton a composé un livre également intéressant pour le géographe, le naturaliste et l'homme du monde. Sa narration, au premier coup d'œil, paraît être celle d'un voyageur qui décrit ce qu'il voit, sans avoir de but fixe, passant d'un fait à un autre, quittant une question géographique pour s'occuper d'un point d'histoire naturelle, puis s'élevant tout à coup à des considérations sociales d'une nature supérieure. Mais, en creusant davantage la pensée de l'auteur, on reconnaît dans ce désordre apparent une marche suivie, une intention déterminée qui veut nous faire connaître tout à la fois le sol, les productions et les hommes des contrées qu'il parcourt. Le peu de mots que nous venons de dire suffit pour faire apprécier à sa juste valeur l'ouvrage de M. Waterton; et si quelques esprits sceptiques craignaient encore d'y trouver une compilation de faits et d'observations déjà connus, nous pourrions leur opposer l'empressement avec lequel la première édition a été épuisée.
H. B.

93. — *Recollections, etc.* — Souvenirs de trois années de service pendant la guerre d'extermination dans les provinces de Venezuela et de la Nouvelle-Grenade; par un officier de la marine colombienne. Londres, 1828; Hunt and Clarke. 2 vol. in-8°.

Outre un grand nombre de faits importants, relatifs à la guerre de l'indépendance soutenue par les peuples de l'Amérique du sud, cet ouvrage contient encore le récit des aventures personnelles de l'auteur: récit plein d'intérêt et qui abonde en incidens curieux. L'officier de la marine colombienne à qui nous devons ce livre est né en Angleterre; il a été long-tems au service de la Grande-Bretagne, et ce n'est qu'à la paix générale qu'il est passé en Amérique pour y combattre sous les drapeaux de l'indépendance. Protégé par le gouvernement de l'île de la Marguerite, il obtint promptement le commandement d'un navire colombien; dès lors, il eut des communications fréquentes avec ces chefs patriotes dont les noms ont retenti si souvent à nos oreilles; et plus tard il fut employé directement auprès du libérateur Bolivar. Ce qu'il

nous dit de ce personnage célèbre serait, si nous devons le croire, peu fait pour augmenter l'admiration que l'on est disposé à lui accorder. Se pourrait-il que Bolivar ne fût point ce chef intrépide, et en même tems ce patriote généreux et désintéressé que notre imagination nous avait montré? Washington resterait-il le seul exemple de cette union d'un zèle ardent pour le bien de la patrie, tempéré par cette bonté parfaite qui le rendit un objet de vénération, même pour ses ennemis? Nous aimons à penser que notre auteur a pu céder à quelque sentiment d'irritation personnelle, et que Bolivar ne mérite pas moins la reconnaissance et l'estime de ses concitoyens que les généraux *Bermudes*, *Mentilla* et *Paez*, dont les talens et les services sont présentés, dans cet ouvrage, sous le jour le plus favorable.

94. — *The Etonian out of bounds; poetry and prose.* — L'Échappé d'Eton; poésie et prose; par sir James LAWRENCE. Londres, 1828; Hunt et Clarke. 2 vol. in-12.

Le titre de cet ouvrage ne peut se traduire facilement en français; il implique également la délivrance des règles austères du collège, et l'affranchissement de certaines bienséances, et il peut s'entendre ici des deux manières. Ces poésies n'appartiennent pas à notre époque, mais bien au XVIII^{me} siècle. L'auteur aurait pu se dispenser d'avertir qu'elles datent presque toutes d'avant la révolution: on y reconnaît l'empreinte d'autres tems et d'autres mœurs. Peut-être sont-elles encore à l'ordre du jour en Angleterre, où une aristocratie hautaine et corrompue conserve précieusement le dépôt des bonnes traditions du règne de Louis XV; mais pour nous elles ont vieilli de cent ans, et nous ne saurions voir dans cette suite de badinages, demi-licencieux, demi-puérils, qu'une inutile dépense d'esprit. C'est bien là cette préoccupation des mots, et cet oubli des choses qui caractérisaient l'esprit français d'autrefois; cette légèreté capricieuse, tour à tour gracieuse et ironique, dont les vers d'Hamilton et de Voltaire offraient de si piquans modèles. Sir James Lawrence a parfois imité ces deux grands maîtres avec assez de bonheur; et le Paris dont il se souvient, et d'où il date ses œuvres, est aussi celui qu'ils habitaient. « Que les tems sont changés! » Tous les commentaires du monde sur le passé ne vaudraient pas la lecture d'un pareil livre, faite avec nos idées actuelles, et au milieu du conflit des graves intérêts qui occupent la France d'aujourd'hui.

95. — * *Torquato Tasso, a dramatic poem, etc.* — Le Tasse, poème dramatique de GOETHE, traduit de l'allemand en anglais, par Charles DES VOËUX, avec d'autres poésies allemandes.

Londres, 1826; Longmann. In-8° de 307 pages; prix, 12 sh.

Qui ne connaît cette belle composition lyrique de Goëthe où le poëte s'est appliqué à traduire un autre poëte, à prêter des paroles à des rêveries, quelquefois sublimes, à ces brûlantes aspirations vers la gloire, à ces visions éclatantes de jeunesse et d'amour qui réfléchissent sur la terre tous les rayons des cieux? Rien de plus enchanteur que cette ivresse de la pensée, que ces lueurs de clarté divine s'échappant d'une ame ardente et pure, et l'enveloppant d'une lumière vaporeuse. C'est là ce que Goëthe excelle à peindre. Il trouve des élans de poésie admirables; il entre en communication avec la nature entière; mais le philosophe vient trop tôt refroidir le poëte. On dirait qu'il tire parti de son inspiration pour en extraire une sentence morale. Il ne s'identifie plus avec son héros: une comparaison, une image, l'harmonie d'un vers, enfin une chose d'art le frappe au milieu d'un transport de passion, et il s'y laisse aller. A peine sa pensée est-elle née que déjà il l'analyse. Il n'a pas, comme Schiller, mis son ame et son cœur dans les êtres qu'il crée; il ne leur a pas donné l'étendard de sa foi à déployer aux yeux du monde: toutes ses espérances, tous ses desirs ne reposent pas sur eux. Il leur prête des sensations, jamais d'émotions. Il se complait à l'art, il en jouit, il suit le développement d'une idée à travers toutes ses phases, avec l'intérêt d'un observateur; mais il reste toujours maître de lui.

On ne doit pas chercher dans la pièce de Goëthe le côté pittoresque et dramatique de la vie aventureuse du Tasse. Ce sont moins des incidens qu'une situation propre à mettre en saillie ce qu'il y a de jouissances mystérieuses et de souffrances positives dans la possession du génie. Tout se passe en paroles. A l'exception de la dispute d'Antonio et du Tasse, il n'y a que peu ou point d'action: mais Goëthe l'a voulu ainsi. C'est par choix, non par impuissance, qu'il a négligé tant de détails féconds et riches de poésie, et dont personne encore n'a songé à s'emparer. Le traducteur anglais a reproduit avec bonheur quelques-uns des plus beaux passages de l'original, entre autres la rêverie du Tasse dans la forêt, et sa description du tournoi et des fêtes auxquelles il assista, lors de son arrivée à Ferrare. Parfois aussi, la facture du vers allonge et refroidit la pensée déjà trop délayée dans l'allemand.

Plusieurs poésies détachées de divers auteurs contemporains de Goëthe sont données à la suite, comme échantillons de la littérature allemande actuelle. Quelques-unes ont de la simplicité, mais sans naturel. On sent qu'il y a eu effort et travail. C'est le défaut des novateurs: qu'ils y prennent garde; c'est

aussi une affectation, et la pire de toutes, que l'imitation forcée du naïf et du gracieux.

L. Sw.-B.

96. — *The History of little Jack in french and english, etc.* — Histoire du petit Jack en français et en anglais, à l'usage des Français qui apprennent l'anglais et des Anglais qui apprennent le français, avec l'analyse dans les deux langues, d'après le système d'HAMILTON; par *Philip-Orkney Skene*. Londres, 1828; Hessey, Fleet-Street, n° 93, et Treuttel et Wurtz. In-12, VIII, 229 et 40 pages.

Quelles que soient les objections faites contre la méthode d'Hamilton, elle nous paraît très-utile pour apprendre les langues, et surtout les langues vivantes. Elle parle aux yeux, en même tems qu'elle habitue l'oreille à des sons étrangers. Un homme savant et laborieux (le père JOUVENCY) avait appliqué avec succès à l'enseignement du latin une méthode analogue.

L'ouvrage que nous annonçons sera sûrement aussi bien accueilli en France qu'il l'a été à Londres. L'étude de la langue anglaise devient générale parmi nous, et le livre de M. Orkney Skene doit rendre cette étude plus facile et plus profitable; mais c'est surtout pour les enfans qu'il sera précieux.

On a publié, d'après la même méthode, une traduction de *Paul et Virginie*, ouvrage qui ne saurait convenir à des enfans. L'histoire du petit Jack les intéressera vivement, parce que tout y est à leur portée. Le style est simple, et leur permet de saisir avec facilité la construction grammaticale; les idées qu'il exprime ne s'élevaient point au dessus de la sphère de leur intelligence. Il ne descend pas cependant jusqu'à cette naïveté un peu niaise que l'on peut reprocher à beaucoup d'ouvrages composés pour eux. Les enfans ont une finesse instinctive plus grande qu'on ne le croit généralement, et ils n'aiment pas qu'on paraisse douter de leur esprit. M. Skene a très-heureusement évité les écueils qui se trouvaient sur sa route, et son ouvrage est, selon nous, un des meilleurs qui aient été publiés en ce genre.

A. P.

97. — * *The bibliographer's Manual, etc.* — Manuel du bibliographe, ou Description des livres rares, curieux ou utiles relatifs à la Grande-Bretagne et à l'Irlande, ou de ceux que l'on a imprimés dans ces deux pays, depuis l'invention de l'imprimerie; ouvrage contenant des notes bibliographiques et critiques, la description des livres les plus rares, et l'indication des prix auxquels ils ont été vendus de nos jours, par *W.^m Thomas Lowndes*. Londres, 1828; 1^{re} et 2^{me} livraisons, in-8° d'environ 8 feuilles chaque (il y en aura douze qui paraîtront par mois); prix de chaque livraison, 5 sh.

Le *Manuel du libraire* de M. Brunet a fourni à la fois l'idée de ce livre et le plan sur lequel il a été exécuté. C'est ce que son auteur, homme savant et par conséquent modeste, reconnaît avec candeur dans sa préface. Ainsi qu'on le voit par le titre même de l'ouvrage, le but de M. Lowndes est de donner la liste de tous les livres relatifs au royaume uni, publiés, soit dans la Grande-Bretagne, soit dans les pays étrangers; d'indiquer les ouvrages importants qui ont paru en Angleterre, en Irlande et en Écosse, depuis l'invention de l'imprimerie, dans toutes les branches des sciences et de la littérature; et de les distinguer de celles qui ont suivi. L'auteur a mis à contribution avec sagacité les travaux des bibliographes anglais les plus éclairés, tels que *Bale Leland, Maittaire, Anthon, Wood, Hearne, Tanner, Nicholson, Racine, Oldys, Aues, Herbert, le Dr Johnson, Gibbon, Gough, Horace Walpole, George Ellis, Sir Egerton Brydges, le Dr Dibdin, le Dr Parr, d'Israeli, Chalmers, Horne*, et d'autres savans. Il a aussi profité des précieux renseignemens bibliographiques qu'on rencontre souvent dans la *Revue d'Édimbourg*, dans *Quarterly Review*, et surtout dans *Retrospective Review*, dont l'éditeur, M. *Nicholas*, occupe un rang si distingué parmi les antiquaires anglais.

Un ouvrage comme celui que nous annonçons ne comporte guère d'analyse. Nous nous contenterons, pour donner une idée du travail de M. Lowndes, de mettre sous les yeux de nos lecteurs le résultat des recherches auxquelles le savant anglais s'est livré relativement aux Bibles imprimées en Angleterre, ou en langue anglaise sur le continent. L'auteur donne la liste de cinq Bibles polyglottes; un exemplaire de celle qui fut publiée à Londres, en 1657, en 6 volumes in-folio, par *Brian Watson*, s'est vendu dernièrement 73 liv. 10 sh. st. Dans la liste des 210 éditions de la Bible, dont quelques-unes en latin, on doit distinguer l'édition de 1568, donnée par *Richard Jagg*, qui contient trois portraits gravés sur cuivre de la reine *Élisabeth, de Leicester* et du secrétaire d'État *Cecil*, et surtout une vignette qu'on trouve au commencement de l'épître aux Hébreux, et qui représente l'histoire de *Léda* et du cygne. Mais l'édition la plus remarquable, au moins par les circonstances qui l'ont accompagnée, est celle de la Bible publiée sous le règne de *Charles II*. On avait imprimé par erreur, psaume xiv: *The fool hath said in his heart, there is a God* (l'insensé a dit en son cœur, il y a un Dieu), au lieu de *there is no God* (il n'y a pas de Dieu). Ainsi que nous en avons eu un exemple récent, cette erreur

involontaire fut transformée en un blasphème monstrueux, et les malheureux imprimeurs furent condamnés par les *saints* du tems à une amende de trois mille livres sterling (75,000 fr.), somme énorme, surtout à cette époque, et l'édition du malencontreux livre fut livrée au pilon. Jamais erreur typographique ne coûta si cher.

Dans un ouvrage de cette nature, exécuté pour la première fois, on doit s'attendre à trouver des erreurs et à découvrir des omissions; nous en signalerons quelques unes, en rendant compte des livraisons qui doivent suivre. Nous pouvons dès à présent le recommander à tous les amateurs de bibliographie, et à tous ceux qui veulent connaître à fond la littérature anglaise, surtout dans sa première période. H. H.

Ouvrages périodiques.

98. — * *The foreign quarterly Review.* — Revue trimestrielle étrangère. Londres, 1828; Treuttel et Wurtz. In-8°; prix, 7 sh. 6 p.

Plusieurs articles recommandables sont contenus dans le cahier du mois de juin de ce recueil périodique. Nous y avons remarqué une unité de doctrines et une homogénéité de principes qui nous feraient presque croire qu'ils sortent tous de la même plume. En effet, les deux notices littéraires sur *Wieland* et sur *H. Kleist* sont tout-à-fait empreintes des mêmes idées, et il nous serait facile de citer un grand nombre de passages qui, absolument semblables par le fond, ne diffèrent que par les formes du langage. La même analogie se rencontre dans les morceaux qui traitent de la *comédie espagnole* et de la *littérature italienne au XVIII^e siècle*. Nous sommes loin d'en faire un reproche aux écrivains qui concourent à la rédaction du *foreign quarterly Review*, car leur critique nous a paru en général basée sur un système large et élevé. Il nous est impossible toutefois de partager toutes les opinions émises par eux, surtout celles qui touchent à la littérature française. Notre poésie et notre art dramatique sont traités avec une rigueur que nous sommes tentés d'appeler partialité. Nous ne retrouvons plus alors ces argumens vigoureux, ces aperçus neufs et cette pureté de goût que nous nous plaisons à reconnaître dans l'ensemble du recueil : nous ne voyons qu'une critique sèche qui émet magistralement une opinion, sans l'appuyer de raisonnemens. Quoi qu'il en soit, le numéro que nous avons sous les yeux a vivement excité notre intérêt, et il le mérite par la foule de renseignemens précieux qu'il

renferme sur les principaux écrivains de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne. H. B.

RUSSIE.

99. — * *Allgemeines Schriftsteller und Gelehrten-Lexicon der Provinzen, etc.* Dictionnaire général des auteurs et des savans des provinces de Livonie, d'Esthonie et de Courlande ; par MM. de RECKE, conseiller d'état, et NAPIERSKY, pasteur. Tom. I. A.—F. Mittau, 1827; Steffenhagen et fils. In-8° de XVI-624 p.

Voici le premier volume d'un ouvrage à la fois patriotique et plein d'érudition, destiné à faire connaître tous les hommes qui, dans les trois provinces baltiques, se sont distingués par des écrits ou par des services rendus, dans la carrière des sciences, à leurs concitoyens. Quelques hommes, disposés à flétrir du nom de barbares ou d'ignorans des populations que leur insouciance ne leur a point permis d'étudier ou d'observer de près, s'étonneront peut-être en apprenant que la liste de ces savans et de ces hommes de lettres doit remplir quatre forts volumes in-8°. Ils doivent considérer que Riga, ville anséatique, qui entretenait des relations nombreuses et importantes avec le nord de l'Europe, a été depuis plusieurs siècles un foyer de lumières; que Mittau a produit de savans littérateurs avant la fondation de sa haute-école, descendue, depuis la fondation de l'université de Dorpat, au rang de gymnase, appelé *gymnasium illustre*, et que, dans cette dernière ville, devenue un centre littéraire pour les trois provinces baltiques depuis que l'empereur Alexandre y a placé, en 1802, une des cinq universités de l'empire; il y a eu, dès le tems où elle était au pouvoir des Suédois, un établissement d'instruction publique jouissant de quelque réputation dans le Nord. Toutefois nous avouerons que nous avons nous-mêmes trouvé cette liste bien longue, quoiqu'ayant vécu sur les lieux, nous ayons eu occasion de voir combien ils renferment de savans distingués. Nous aurions cru que la moitié de l'espace employé par les auteurs du dictionnaire aurait pu suffire au but qu'on pouvait raisonnablement se proposer. Devenu ainsi moins volumineux, moins coûteux, et peut-être plus national, ce livre aurait obtenu un plus grand succès. MM. de Recke et Napiersky nous pardonneront sans doute cette réflexion et quelques autres qui viendront à l'appui de celle-ci; elles nous sont suggérées par le désir de voir apprécier, comme il le mérite, un travail aussi honorable. Dire que cet ouvrage est écrit consciencieusement, qu'il est le fruit de recherches plus ou moins pénibles, qu'il

atteste le savoir et l'assiduité des auteurs, ne serait que lui rendre la plus stricte justice. C'est un registre complet et même minutieux, de tous les titres de gloire littéraire des trois provinces, aussi parfait qu'on pouvait l'attendre de deux hommes justement estimés de leurs concitoyens. L'un, M. le pasteur NAPIERSKY, est déjà connu dans les pays étrangers par de laborieuses investigations sur les historiens de la Livonie, que nous avons nous-mêmes annoncées (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 709); l'autre, M. de RECKE, fonctionnaire honorable et patriote éclairé, est le principal fondateur de la *Société courlandaise pour la littérature et les arts*, dont l'immense activité, signalée quelquefois dans notre Recueil, excite l'émulation de tous les amis de la science dans un pays où, plus qu'ailleurs, elle peut être un refuge et une consolation. Nous croyons que c'est à ce dernier qu'appartient surtout le mérite d'une publication qu'il a préparée pendant une vingtaine d'années.

Les auteurs ont choisi l'ordre alphabétique, et se sont du reste conformés au plan de l'excellent *Dictionnaire des savans allemands morts entre les années 1750 et 1800*, par feu MEUSEL. Chaque article commence par une notice biographique courte, mais aussi complète qu'il était possible de la fournir; elle est suivie de l'indication la plus minutieuse des ouvrages, dissertations, articles de journaux, gravures, lithographies, etc., dont l'individu qu'elle a fait connaître était l'auteur. A la fin de l'article se trouve l'indication des sources où l'on peut puiser de plus amples détails sur le même sujet. S'il existe un portrait de l'écrivain, l'article en fait également mention. Nous ne pouvons qu'approuver le soin avec lequel les auteurs ont tâché d'être complets; nous les approuvons aussi d'avoir admis dans leur cadre les noms de tous les Courlandais, Livoniens et Esthoniens, sans exception, qui ont publié quelque écrit, soit qu'ils aient vécu dans leur province ou que le sort les ait jetés sur une terre étrangère, et quelle que soit d'ailleurs l'importance de leurs publications. Nous concevons qu'ils n'en aient pas exclu les savans étrangers qui, venus ou appelés dans l'une des provinces, y ont fixé leur domicile et lui appartiennent par son adoption; mais nous croyons qu'ils auraient dû négliger ceux qui n'y ont fait qu'une courte apparition, et ceux surtout qui, n'ayant jamais fait le moindre séjour dans ces pays, n'ont rien de commun avec eux, et se sont occupés seulement de quelque partie de leur histoire. Resserré dans les bornes que nous avons indiquées, cet ouvrage aurait plus sûrement atteint son but, tandis que, dans son état actuel, il renferme un grand nombre d'articles qu'on est plus porté à

chercher dans les dictionnaires des érudits de l'Allemagne, où on les trouve effectivement. La plupart des livres et des dissertations mentionnés dans cet ouvrage appartiennent à la littérature allemande, de même que la noblesse et la bourgeoisie des trois provinces sont allemandes par leur langue et leur origine : la littérature russe n'en peut revendiquer qu'une part bien minime; mais on y en trouve beaucoup, écrits en langues lettonne et esthonienne, les deux idiômes qui se partagent le nord et le sud des trois provinces réunies. Ici la tâche des auteurs était des plus pénibles, parce que les auteurs n'y avaient presque pas de devanciers; il n'existait pas d'histoire de la littérature esthonienne, et celle de la littérature lettonne par Zimmermann était loin de pouvoir les satisfaire; ils ont pourtant réussi à remplir cette tâche par un zèle infatigable, et, grâce à l'assistance d'un grand nombre de leurs concitoyens, surtout parmi les pasteurs, qui seuls cultivent avec intérêt la langue qu'on pourrait nommer rustique, puisqu'elle est celle de toute la classe nombreuse des cultivateurs confiés à leurs soins. Nous avons déjà prouvé, par d'autres articles, que cette langue, quoique très-peu connue, n'est pas sans littérature. Trop éloignés aujourd'hui des archives et des bibliothèques, où les auteurs ont pu puiser des renseignemens, nous ne sommes pas à même de prononcer sur le mérite de chaque article en particulier; mais nous pouvons dire que les noms des auteurs, le tems qu'à notre connaissance ils ont consacré à ce travail, et la rédaction de ceux d'entre les articles sur lesquels nous pouvons asseoir un jugement, nous sont garans que rien n'aura été négligé. Nous ne pouvons qu'encourager les deux écrivains à persévérer dans la tâche pénible qu'ils se sont tracée, sûrs, comme ils peuvent l'être, de la reconnaissance de leurs compatriotes, ainsi que de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la culture intellectuelle d'une vaste contrée qui mérite à plus d'un titre de fixer l'attention. — Le papier et l'impression font honneur aux presses de M. Steffenhagen, à Mittau.

J. H. SCHNITZLER.

100. — *Deu' éligiï, etc.* — Deux éloges à la mémoire d'une épouse (1), par V. N. OLIXT. Saint-Petersbourg, 1822. In-8° de 12 pages; prix, 1 rouble.

101. — *Oskar i Altos, etc.* — Oscar et Altos, poëme par le

(1) Le texte russe ajoute *inoublable*, expression que la trop grande délicatesse de la langue française n'a pas consacrée, mais qu'on ne saurait rendre que faiblement par une périphrase.

même. Saint-Pétersbourg, 1823. Grand in-8° de 48 pages; prix, 3 roubles.

102. — *Kalphon, etc.* — Kalphon, poème par *le même*. Saint-Pétersbourg, 1824. Grand in-8° de 61 pages, avec le portrait de l'auteur; prix, 5 roubles.

Le premier des trois ouvrages que nous annonçons ici a fondé la réputation de son auteur, et l'a placé au rang des poètes modernes les plus distingués de la Russie. Nous ne connaissons rien de M. Oline qui ait paru avant ces deux élégies, dans lesquelles il règne une douce mélancolie et un sentiment de résignation religieuse, combattu par des regrets bien sentis, et dont l'expression est aussi délicate que naturelle.

Les deux poèmes qu'il a publiés depuis, et dont nous-ré-nissons l'annonce dans le même article, sont des épisodes imités librement du poème de *Fingal*, d'Ossian, ou plutôt de Macpherson, reconu généralement aujourd'hui comme le véritable auteur des poésies mises sous le nom de ce barde écossais (1). M. Oline n'a fait qu'emprunter le fond du sujet traité dans chacune de ces deux compositions : les ornemens et les détails lui appartiennent entièrement : et il faut avouer qu'il a su parfaitement saisir cette forte teinte de rêverie et de mélancolie qui caractérise les poésies ossianiques, et qui a tant de rapport d'ailleurs avec les premiers poèmes russes, inspirés par les mêmes idées et sous un ciel plus rigoureux encore que celui de l'Écosse.

Le sujet du premier est la mort d'*Oscar*, tué en trahison par son rival et son ennemi *Altos*; la mort de ce dernier et celle de *Malvina*, épouse d'*Oscar*, amènent le dénoûment de ce poème, assez tragique comme on le voit.

Le héros du second est *Lamderg*, dont M. Oline a fait *Kalphon*, et qui, dans *Fingal*, vient auprès du druide *Allad* s'informer du sort de sa bien-aimée *Gelchossa*; ce même druide est changé en ermite chrétien dans le poème russe.

Après avoir loué, comme il est juste de le faire, les qualités brillantes du style de M. Oline, nous devons dire qu'en général ces transformations que les imitateurs font subir aux morceaux qui attirent leur attention dans les littératures étrangères nous semblent présenter de grands inconvéniens, dont le moindre est de dénaturer souvent, sans aucun bénéfice pour la littéra-

(1) Voyez lord Byron, dans son poème de *Calmar et Orla*, imité d'Ossian.

ture moderne, les compositions qui portent le cachet classique, ainsi que celui des lieux et des tems où elles ont été écrites. Nous approuvons donc le dessein de M. Oline de se livrer à l'exécution d'un poëme original, pour lequel les sujets ne lui manqueront point dans l'histoire nationale. Il nous a prouvé qu'il est bon coloriste : nous ne doutons point qu'il sache aussi bien ordonner le plan d'un tableau. E. HÉREAU.

DANEMARK.

103. — **Hovedberetning om det Kongelige Nordiske Oldskrift Selskabs, Alstand, Arbejder og Forhandlinger i Aarene 1825, 26 og 27.* — Rapport général sur la situation, les travaux et les transactions de la Société royale des antiquaires du Nord, dans les années 1825, 26 et 27. Copenhague, 1828; imprimerie de Behrends. In-8° de 67 pages.

En 1824, quelques amis de la littérature islandaise, MM. *Rafn, Brynjulfson, Egilson, et Gudunnsen*, dont quelques-uns étaient originaires de l'Islande, se réunirent à Copenhague pour fonder une société ayant pour but de publier et de traduire les anciennes sagas. Des prospectus furent répandus en danois, en latin et en islandais; une édition de la *saga* ou de l'histoire des pirates jomsvikings fut publiée comme essai et échantillon. Ce projet fut accueilli avec une sorte d'enthousiasme par les Islandais. Un peuple insulaire qui a peu de communication avec le reste du globe, et qui par conséquent ne peut prendre une part très-vive aux productions littéraires des autres peuples, doit être très-attaché aux écrits composés par ses compatriotes, surtout lorsque ces écrits instruisent et intéressent à la fois. Jusqu'à présent les paysans islandais gardaient en manuscrit les sagas de leurs ancêtres; il y en a qui s'étaient fait des recueils de ces sagas qu'ils transmettaient à leurs descendans, et qui composaient avec quelques livres de piété et quelques ouvrages populaires à peu près toute leur lecture. Sur 50 mille habitans qui forment la population de l'Islande, mille souscrivirent à l'édition des sagas islandaises, et ces mille souscripteurs étaient des personnes de toutes les classes et de toutes les conditions : on en a fait un relevé qui n'est pas sans intérêt, et qui fait honneur au patriotisme des Islandais; il y avait parmi les mille souscripteurs 171 employés et étudiants, 32 marchands et marins, 28 maîtres artisans, 502 paysans et ouvriers, 190 domestiques mâles, 70 apprentis et écoliers, enfin 7 servantes. Quel est le pays où une entreprise littéraire se trouverait soutenue ainsi par les paysans et par les gens de service? La So-

ciété qui avait entrepris la publication des sagas fut organisée en 1825 : c'était une société libre qui ne subsistait qu'au moyen des cotisations et des dons volontaires de ses membres; lors de la fondation, le nombre des membres se trouva être de 59; l'année suivante, ce nombre s'était accru jusqu'à 114 : il est actuellement de 147, sans compter les membres étrangers et les correspondans; elle avait pris le titre de Société pour les anciens manuscrits du Nord (*Nordiske Oldskrift-Selskab*), parce que dans le fait la publication des anciennes sagas était son seul but. En 1828, elle a pour la première fois renouvelé son bureau, et rendu public un compte général de ses travaux; après ce compte, le roi, persuadé de l'utilité patriotique de cette association, lui a donné le titre de Société royale. On voit en effet, par le compte rendu, que la Société a travaillé avec ardeur pour atteindre le but qu'elle s'était proposé. Sur dix volumes de sagas islandaises qu'elle veut publier, elle en a mis aujourd'hui trois, c'est à-dire, un par année comme elle l'avait promis. Ces trois volumes comprennent la saga ou l'histoire traditionnelle du roi Olaf Tryggveson, prince qui eut beaucoup d'aventures, qui vint même en France, et se fit baptiser à Rouen, comme je crois l'avoir prouvé dans l'*Histoire des expéditions maritimes des Normands*. Cette saga avait déjà été publiée à Skalholt, en Islande, l'an 1689; une autre version de la même saga, mais bien plus abrégée, parut à Upsal, en 1691. La Société a fait imprimer cette saga d'après un manuscrit sur parchemin, du fond de d'Arnarnagnœus, qui paraît être du milieu du xiv^e siècle : on y a joint plusieurs sagas de peu d'étendue relatives à la même époque. Outre la série de sagas islandaises, la Société a commencé la publication d'une autre série qui comprendra les sagas relatives au Danemark, mais écrites également en islandais. Le premier volume, qui sera le onzième de toute l'entreprise, comprend sept morceaux, dont le principal est la *Jomseikinga Saga*, ou l'histoire des pirates danois, qui, au xii^e siècle, eurent un établissement sur la côte de Poméranie; cette place fortifiée, appelée *Joms*, servit long-tems de repaire aux flibustiers du Nord, aussi braves et aussi audacieux que le furent dans la suite ceux de l'Amérique. Il existe dans les bibliothèques du Nord divers manuscrits de cette saga : ils diffèrent beaucoup entre eux. La Société, au moment de son établissement, a publié elle-même, en 1824, comme échantillon de ses travaux futurs, la plus courte des différentes versions de cette saga, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Stockholm; une autre version, mais écrite très-incorrectement, avait été publiée à Stockholm, en 1815;

enfin, celle que la Société vient d'insérer dans le onzième volume de sa collection est tirée d'un beau manuscrit sur parchemin du fond d'Arnsmagnæus; mais, comme il n'était pas entier, on l'a complété d'après d'autres manuscrits.

Indépendamment du texte islandais des sagas, la Société des antiquaires du Nord avait promis des traductions danoises et latines; elle a commencé à s'en occuper; le secrétaire de la Société, le professeur RÆN, chargé de traduire les sagas en danois, a fait paraître trois volumes de son travail. Quant à la traduction latine, échue à M. EGILSON, adjoint à l'école de Bessetœd en Islande, il n'en a encore paru qu'un seul volume; mais on annonce que deux autres volumes sont sous presse: cette traduction portera le titre général de *Scripta historica Islandorum de rebus gestis veterum borealium*. Il serait à désirer que la Société en accélérât la publication en faveur des savans des autres contrées de l'Europe, qui, ne connaissant ni l'islandais ni le danois, ne pourront participer aux trésors mis au jour par les antiquaires du Nord, que moyennant les traductions latines. Puisque c'est un Islandais qui traduit les sagas en latin, il est à supposer que sa traduction sera au moins fidèle; des notes doivent éclaircir pour les étrangers les passages difficiles.

Le compte rendu par la Société parle aussi des lectures qui ont été faites dans les séances particulières de cette association intéressante. Un pasteur d'une île danoise, M. SCHRÖTER, a adressé à la Société une courte saga sur les fils de Regnar Lodbrok. D'après les chroniques françaises, ces fils d'un roi danois vinrent infester avec les Normands les côtes de France; leur histoire a donc quelque intérêt pour nos contrées. La saga présentée à la Société de Copenhague mérite d'être remarquée sous un autre rapport. On parle dans les îles Faroer un dialecte de l'islandais. Les insulaires ont de vieilles chansons, qui ont été publiées il y a quelques années par le pasteur LYNGBYE. Ils possèdent aussi quelques sagas qui se transmettent oralement. Celle que M. Schrøter a envoyée a été mise par écrit sous la dictée d'une personne très âgée qui la savait par cœur; il est vrai que cette saga n'est pas très longue. M. Schrøter se propose en la publiant de l'accompagner d'une traduction danoise. On a lieu d'espérer que le zèle des correspondans de la Société de Copenhague fera retrouver d'autres mommens de l'ancienne littérature du Nord dans ces îles, où les vieux récits se transmettent de père en fils auprès des foyers domestiques et dans les campagnes isolées. La Société des antiquaires ne peut mieux faire que de poursuivre avec la

même activité la tâche honorable qu'elle s'est imposée, afin de tirer de l'oubli et de sauver de la destruction quelques-uns des titres des anciens Scandinaves à l'estime du monde littéraire.

DEPPING.

ALLEMAGNE.

104. — **System der Brandraketen nach Congreve und andern.* — Système des fusées de guerre, d'après Congrève et d'autres; par J.-G. de HOYER, major-général prussien; avec un supplément sur les canons à vapeur de Perkins, et 3 planch. Leipzig, 1827; Baumgartner. In-12 de 200 pages.

Congrève a publié un traité sur les fusées meurtrières qui portent maintenant son nom; mais ce traité a paru à M. de Hoyer être plutôt un panégyrique et un programme mercantile pour la fabrique de l'inventeur. Toutefois, il en a profité, ainsi que du *Traité des fusées de guerre*, par M. de Montgéry (Paris, 1825), dont il n'a en connaissance qu'après avoir déjà rédigé son ouvrage. M. de Hoyer a cru qu'il convenait à un officier versé dans la pratique de l'artificier de s'occuper de cette matière, qui ne lui a paru nulle part avoir été traitée d'une manière satisfaisante. Il rappelle d'abord l'histoire des fusées de guerre. Les Anglais furent les premiers à en faire usage dans la guerre contre les Hyder-Aly; Congrève les introduisit en Europe, et ce fut en 1805 qu'il en fit les premiers essais en présence des autorités militaires. Les Anglais employèrent les fusées dans leur attaque contre Boulogne, mais avec très-peu de succès. Ce fut dans le bombardement de Copenhague, en 1807, que l'on connut pour la première fois l'effet terrible de cette nouvelle arme. Un officier danois, Schumacher, les imita dans une île du Cattegat. De son côté, le gouvernement français fit imiter quelques fusées trouvées dans un brûlot anglais qui avait échoué devant l'île d'Aix. Les Autrichiens adoptèrent les fusées en 1815, et en firent usage dans leur campagne contre les constitutionnels de Naples, en 1821. Ils gardent le secret de leur atelier de fusées auprès de Neustadt, ainsi que sur les quatre compagnies qu'ils ont organisées pour ce service. Les autres puissances se sont contentées jusqu'à présent de quelques essais. — M. de Hoyer entre ensuite dans la partie technique, en décrivant les procédés de la fabrication des fusées, et il montre leur application dans la guerre, d'après les divers essais qui ont été publiés jusqu'à présent. L'auteur ne pense pas que les fusées puissent remplacer la grosse artillerie, comme Congrève l'espérait; mais il trouve qu'elles sont un très-bon supplément à cette artillerie,

et qu'elles pourraient dispenser les armées d'avoir des obus de campagne. Elles pourraient être très efficaces en mer; on pourra s'en servir pour les signaux; enfin, l'expérience des Anglais a prouvé qu'elles servent aussi à la pêche de la baleine, au lieu de harpons. M. de Hoyer a ajouté des détails sur les canons à vapeur de Perkins, mais il avoue qu'il ne connaît cette invention que par des articles de journaux trop incomplets pour qu'on puisse en tirer quelques inductions certaines. D—C.

105. — * *Theologische Studien und Kritiken.* — Études et critiques théologiques, publiées par MM. ULMANN et UMBREIT. 2^e cahier du premier volume. Hambourg, 1828; Perthes frères. In-8^o.

Ce cahier contient plusieurs morceaux remarquables; mais, comme la théologie est de nos jours une science pour ainsi dire en dehors du cercle de nos habitudes et de nos lectures, nous n'indiquerons que ce qui présente d'ailleurs un intérêt historique ou philosophique. Il y a en ce genre un morceau fort curieux sur la qualité de *παῖς Θεοῦ* attribuée à Jésus-Christ. M. NITSCH examine la question de savoir si cela signifie le fils, ou l'esclave de Dieu; il fait remarquer que tout ce qui se rapporte à Jésus dans l'histoire des apôtres le désigne plutôt comme le juste, qui vient accomplir les prédictions de l'ancien Testament, que comme un être divin. Sans se dissimuler le consentement général de la plupart des commentateurs et des interprètes, sans vouloir rien innover en matière de foi, M. Nitsch se plaint de la confusion à laquelle on s'est laissé entraîner à ce sujet, en substituant indifféremment les mots *υἱὸς Θεοῦ*, fils de Dieu, à *παῖς Θεοῦ*, esclave ou serviteur de Dieu, et cela, grâce à l'équivoque dont ce dernier terme est susceptible. Ce morceau se trouve très-bien placé après une savante dissertation de M. Umbreit, sur ce qu'il faut entendre par serviteur de Dieu dans les écrits d'Isaïe. Les mots hébraïques qu'il s'agit d'interpréter se rapportent, dit-il, au messie, et en cela il se déclare le patron d'une vieille interprétation que l'on avait depuis long-tems négligée. On comprend qu'il nous est impossible d'entrer dans les détails de cette dissertation, digne de la célébrité justement acquise par M. Umbreit. M. EWALD a donné à ce recueil une série d'explications des passages les plus difficiles de l'ancien Testament. Les observations sur les écrits de Luther publiés en 1819 et en 1820, tant en allemand qu'en latin, sont du plus grand intérêt. M. VEFSENMEYER est l'auteur de ce morceau; il fait remarquer combien de nos jours on publie de nouvelles éditions des œuvres de cet homme extraordinaire. Que l'on juge donc de l'empressement avec lequel on accueillit

ses œuvres dans l'origine. Son libraire lui écrit que les docteurs de la Sorbonne les lisent avec avidité et qu'on les envoie en Italie, en Espagne, en Angleterre, etc. En 1520, il y avait déjà six collections de ses ouvrages, dont quatre en latin et deux en allemand.

M. Veesenmeyer signale une petite intrigue d'Erasmus pour empêcher l'imprimeur Froben de publier les œuvres de Luther; mais celui-ci, fidèle à l'avis de Beatus Rhenanus, n'en tint compte et s'abstint seulement d'y mettre son nom. Comme il s'agit dans cette dissertation de différences typographiques, les bibliomanes feront bien de la lire; elle a d'ailleurs de l'intérêt pour toutes les classes de lecteurs. Elle est suivie d'une Notice sur les ouvrages de Luther qui ont deux titres. Nous trouvons encore dans ce cahier un autre morceau de M. Veesenmeyer; il parle du hussite allemand *Draendorf*, mis à mort soit à Worms, soit à Heidelberg. — Les articles critiques remplissent la dernière moitié de ce cahier; nous avons plus particulièrement remarqué celui où il est parlé de l'ouvrage de M. *Hagenbuch* pour servir à l'histoire de Bâle depuis la réformation; on y trouve des choses fort intéressantes sur OEcolampade. Enfin, M. *Matter*, professeur d'histoire à Strasbourg, auteur de l'histoire des Gnostiques, a fait insérer dans ce cahier la seconde partie de son aperçu sur la littérature théologique en France pendant la première partie de l'année 1827.

106. — * *Mythologische Briefe*. — Lettres mythologiques de Jean-Henri Voss. Nouvelle édition. Stuttgart. 3 vol. in-8°.

Cet ouvrage est l'un des titres les plus marquans de son auteur à la réputation de savant qu'il a su joindre à la gloire du poète. La nouvelle édition qu'on en donne après sa mort s'est enrichie de dissertations qui composent le troisième volume. Sans doute que si Voss eût vécu, il aurait rédigé cette partie d'un livre auquel il attachait tant de prix, dans la même forme que les précédentes. Celles-ci ont été augmentées de notes et d'additions assez importantes, écrites par lui sur son exemplaire, et destinées à être refondues avec le reste. Nous ne pouvons les indiquer; nous ne nous occuperons donc que du troisième volume, qui seul est nouveau. L'auteur y examine avec un soin particulier quelle fut l'origine des doctrines mystiques professées dans les temples; ce morceau se lie aux travaux de l'auteur sur l'hymne à Cérès (*Demeter*), qui, selon lui, avait pour objet de célébrer les mystères d'Eleusis nouvellement organisés, alors que la déesse des champs de Thrace fut arrivée, par la doctrine sacerdotale d'Hésiode, au rang de déesse de la terre, et que, réunie à la Proserpine souterraine, elle promit de combler les initiés de biens corporels sur cette terre, et

de dons spirituels après leur mort. Voss pense qu'il dut s'écouler un long intervalle entre cette déesse des semailles, telle que la conçoit Homère, et celle que célébraient les concours poétiques d'Éleusis. Peu à peu les idées des Grecs sur les dieux s'ennoblirent, et de nouvelles doctrines furent apportées de l'étranger. La nature semblait appeler tout homme sensé à reconnaître l'unité de Dieu. Quelques idées appartenant au Mosaïsme vinrent de Phénicie, de Lydie, entre autres celles qui se rapportent à Jupiter. D'un autre côté, un nouveau culte du soleil passa d'Égypte en Élide. Onomacrite d'Athènes fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus à le répandre, et la religion toute solaire de Bacchus vint aussi d'Égypte par les disciples d'Orphée et par le même Onomacrite. Cette importation eut lieu au tems de Darins. Vers ce tems aussi, c'est ce que prétendait Voss, les doctrines récentes de l'Égypte se lièrent aux doctrines plus anciennes de la Phrygie, en sorte que les enseignemens secrets des mystères sont arrivés en Grèce par cette filiation, plutôt avancée que prouvée par Voss. Ce n'est là qu'un des points discutés dans ce volume. Il y est aussi question des sacrifices humains offerts à Artemis Tauropos, des fêtes du printems, appelées *Thargélies*, et qu'on célébrait à Athènes en l'honneur d'Apollon. On trouve quelques rapports entre Jupiter-Taureau et le Sabarios de Phrygie. Puis, il est parlé de Delos et de la naissance d'Apollon et d'Artémis, qui, primitivement furent chargés de l'empire de la mer. L'auteur traite enfin de l'Artémis maritime de l'île d'Ortygie et du passage de l'antique Artémis des Grecs en Asie-Mineure, c'est-à-dire, à Éphèse; il fait voir que la tradition qui donne à Artémis un grand nombre de mamelles appartient à une époque postérieure. Dans un appendice, il est question de Cécrops; dans un autre, d'Hécate. Il y a aussi des recherches sur Ortygie, sur le byssus (le lin), la laine, la soie; sur l'influence des recherches relatives au commerce des anciens, en ce qu'elles ont servi à découvrir les traces des communications intellectuelles. Il est fâcheux que Voss n'ait pas eu le tems de nous donner lui-même cette seconde édition, d'y mettre plus de suite, plus d'ordre; il est plus fâcheux encore qu'on y retrouve toute la véhémence de ses haines littéraires: mais ce n'est pas là le défaut dont il eût purgé son livre.

107. — *Geschichte des Tempelerrn-Ordens.* — Histoire de l'ordre des Templiers, d'après plusieurs documens encore inconnus; par *Ferdinand WILKE*. Tome II. Leipzig, 1827. In-8°.

Nous commencerons cet article par une citation. « Cet ordre eut de faibles commencemens: ses vues étaient pures, ses

fondateurs furent des hommes de bien; mais, quand ses membres devinrent plus nombreux, quand ses richesses s'augmentèrent, la corruption y entra et s'accrut dans la même proportion : tant qu'il demeura fidèle au but qu'il s'était proposé d'abord, il fut aimé; une politique perverse et des mystères anti-catholiques s'introduisirent dans son sein; on s'abandonna à la volupté, à l'avarice, à l'ambition. L'ordre devint redoutable, même pour les princes; le clergé fut souvent obligé de céder à ses prétentions, et le peuple ne vit plus dans ses membres que des débauchés; alors les princes s'armèrent, le clergé se déclara, et la multitude s'emporta contre une association condamnée par le destin, etc.» On voit ainsi, dès les premières pages, que l'auteur est loin de regarder les templiers comme exempts de faute; il pense même que l'ordre entier, et surtout Jacques de Molay, avaient mérité des peines. Après avoir rapporté tout ce qui touche le jugement des chevaliers, leur exécution, la distribution de leurs domaines, M. Wilke examine l'opinion qui veut que les templiers aient cependant trouvé le moyen de se perpétuer après leur abolition. Il va jusqu'à soutenir qu'ils existent même encore, et que Paris est leur chef-lieu; il donne des détails sur leur compte, et il assure enfin qu'il connaît parfaitement leur grand-maître. S'il en est ainsi, il faut convenir qu'ils sont bien inoffensifs, et que le repos ne leur coûte pas autant qu'aux jésuites, dont l'*incognito* se trahit toujours par quelque prouesse. Quoiqu'il en soit, ces chevaliers religieux se seraient, selon l'auteur, perpétués en Portugal, sous le nom d'*ordre du Christ*. Aussi Clément V refusa-t-il de confirmer cet ordre, qui ne put se faire agréer que par Jean XXII. Plusieurs templiers passèrent aussi à l'ordre de Saint-Jean, et ce furent ceux-là qui renouèrent la chaîne qui rattache à l'ancien ordre les templiers modernes. L'auteur se refuse à reconnaître aucune analogie entre ceux dont il écrit l'histoire et les francs-maçons, qui ne sont nullement les successeurs des templiers. Jusqu'ici, ce que nous avons cité pourrait faire penser que ce livre n'est que bizarre et paradoxal, et cependant rien n'égale le soin et le scrupule avec lesquels M. Wilke puise aux sources officielles. Il est surtout essentiel d'apprendre dans son ouvrage quelle était l'organisation intérieure de l'ordre. On en doit la connaissance au célèbre évêque *Munter*, qui a traduit les statuts sur un vieux manuscrit français. On trouve dans les additions les onze chefs d'accusation reprochés aux templiers et beaucoup d'autres choses fort intéressantes. L'auteur pense que le mahométisme et la cabale étaient entrés dans leur doctrine secrète, et que les idoles dont

il est parlé étaient des symboles. Le volume est terminé par une analyse critique de tout ce qui a été écrit sur le même sujet.

P. de GOLBÉRY.

108. — Ἰσοκράτους περὶ Εἰρήνης, κ. τ. λ. — DISCOURS D'ISOCRATE sur la paix, publié et commenté par P.-J. LÉLOUP, professeur au gymnase de Trèves. Mayence, 1826; Flor. Kupferberg. In-8° de viii et 184 pages.

Cette édition spéciale d'un discours d'Isocrate nous paraît annoncer dans son auteur beaucoup de savoir, de patience, de bonne foi; et ceux qui se livrent à l'enseignement classique ne pourraient suivre un meilleur exemple. L'éditeur pense avec raison que l'explication de l'écrivain le plus clair et le plus facile exige, dans le professeur qui veut le faire partout comprendre à des enfans, de longs travaux, de nombreuses recherches, et la réunion de toutes les connaissances historiques et littéraires que peuvent réclamer les parties les plus élevées de l'instruction. Il ne veut point, sans doute, que le maître conduise ses jeunes disciples à travers les routes épineuses qu'il a parcourues lui-même pour arriver à l'intelligence exacte et complète d'un texte grec ou latin: mais il demande, et il a le droit de demander, que l'interprète n'ait rien négligé pour résoudre tous les doutes, éclaircir toutes les obscurités; qu'il ait étudié en érudit, en philologue, les auteurs qu'il doit expliquer en simple régent de collège; qu'il se souvienne enfin qu'on enseigne toujours mal ce qu'on ne sait qu'à demi. Fidèle à ce principe trop souvent oublié par l'indifférence et la routine, il fait précéder le *Discours sur la paix* d'une savante et utile Introduction sur la vie, les mœurs, le talent et l'école d'Isocrate; dissertation écrite en latin avec pureté, avec élégance, et où il a su, par une connaissance profonde du sujet, par des investigations nouvelles, répandre quelque intérêt sur des faits que tant d'autres avaient rappelés avant lui. Un autre Mémoire, plus utile encore, traite particulièrement des circonstances qui ont amené ce Discours d'Isocrate, et en offre une rapide analyse. MM. *Heeren*, *Boekh*, ces maîtres de la science philologique, y sont respectueusement cités. Le texte du Discours même, composé par l'auteur à 75 ans, pour engager les Athéniens à cesser toute hostilité contre Amphipolis, Rhodes et Chios, est reproduit ici, conformément aux règles de la critique, d'après les diverses leçons adoptées ou rejetées par *Wolf*, *Auger*, *Lange*, *Coray*, *Bekker*, et les autres éditeurs d'Isocrate. Les notes, où les passages douteux sont examinés, joignent à ce mérite grammatical celui d'être un véritable commentaire sur toutes les difficultés. En un mot, éclaircissemens préliminaires,

toujours indispensables dans la réimpression des écrits d'un ancien; texte correct et pur, malgré quelques légères fautes, dont il est juste d'accuser surtout l'imprimeur de Mayence; observations de critique verbale, de rhétorique, de géographie, d'histoire; discussions de variantes, conjectures nouvelles ou déjà connues, rapprochemens de passages semblables, explications de tout genre, rien ne manque dans cette édition pour satisfaire l'intelligence et même la curiosité du lecteur. S'il y a de tems en tems quelque étalage d'érudition, il faut bien pardonner à un commentateur cet innocent plaisir qui l'encourage et le soutient dans ses longues veilles. L'éditeur semble prendre l'engagement d'appliquer ce système d'interprétation à quelques autres discours d'Isocrate: nous l'engageons à faire plus, et à rédiger sur le même plan une édition complète, désirée depuis long-tems par les amis de l'antiquité grecque. Il ne doit pas être détonné de ce projet par l'édition assez récente de M. Bekker, qui publie beaucoup de textes, mais qui n'en explique aucun. Ce fier dédain pour les vrais commentaires, trop répandu aujourd'hui en Allemagne, n'est peut-être pas fort raisonnable: nous aimons à voir qu'il n'est point du goût de l'habile professeur de Trèves, et nous osons dire qu'il appartient surtout à un aussi bon esprit de combattre cette méthode expéditive par l'exemple et l'autorité de ses travaux.

J.-Vict. LE CLERC.

109. — * *Allgemeines bibliographisches Lexicon.* — Dictionnaire bibliographique général; par F.-A. EBERT, bibliothécaire à Dresde. Vol. II, livraison 5. Leipzig, 1828; Brockhaus. In-4°.

Cette livraison conduit le Dictionnaire bibliographique jusqu'à la lettre T. Ainsi il est probable qu'il sera terminé dans les deux livraisons suivantes. Il y a près de dix ans que ce Dictionnaire a été commencé; un travail de cette nature est nécessairement long. Malgré les ouvrages qui avaient déjà paru sur la Bibliographie générale, il restait beaucoup de recherches à faire. M. Ebert, placé à la tête d'une grande bibliothèque, était à même de s'y livrer avec succès. L'auteur a donc composé un catalogue général des livres principaux, avec indication des prix, et avec des notes bibliographiques capables de guider l'amateur dans l'acquisition des livres. La littérature classique y occupe une place marquante; c'est ainsi que, dans la livraison que nous annonçons, nous trouvons indiquées jusqu'à 80 éditions différentes des *Comédies de Térence*, sans compter les traductions dans les diverses langues. Le Dictionnaire est imprimé à 2 colonnes, et avec beaucoup d'abréviations, pour gagner de la place. Nous avons remarqué çà et là de légères

erreurs : par exemple, M. Ebert indique une *Histoire critique du Danemark* par *Suhm*, en 10 volumes. Ici l'auteur confond l'*Histoire critique* de cet auteur, en 5 volumes avec la grande *Histoire du Danemark*, par le même, qui est terminée maintenant par le 14^e volume. Nous avons cherché aussi en vain les titres de divers ouvrages qui méritent une place dans un dictionnaire général de bibliographie, mais un pareil ouvrage ne peut être parfait; quelque soin que mette l'auteur à enregistrer exactement les livres, il ne peut pas les voir tous par ses yeux; il est obligé de s'en rapporter quelquefois à des indications vagues, ou même inexactes; parmi des milliers de livres qu'il faut indiquer, il n'est pas étonnant qu'il lui en échappe quelques uns de remarquables. L'essentiel est que l'auteur dresse son catalogue en conscience; c'est ce qu'a fait M. Ebert. Il a voulu faire un livre plus complet que le *Manuel du libraire* de M. Brunet, destiné spécialement pour la France: M. Ebert a eu égard beaucoup plus que M. Brunet à la littérature étrangère. Son dictionnaire est aussi imprimé avec plus d'économie, ce qui lui a permis d'y insérer bien plus d'indications. Peut-être serait-il bon de faire du Dictionnaire de M. Ebert une édition en français, revue et un peu augmentée; ce serait un service rendu à la bibliographie.

D—c.

Ouvrages Périodiques.

110. — **Landwirthschaftliche Zeitung für Kurhessen.* — Gazette d'économie rurale pour la Hesse électorale. Cinquième année. Cassel, 1827; Luckhardt. 12 cahiers in-4^o.

Cette Gazette, dont le prix est assez modique pour qu'elle puisse se répandre dans les campagnes, est rédigée par un comité de la *Société agricole hessoise*. On y trouve indiqués avec clarté divers procédés concernant les diverses branches de l'économie rurale, ainsi que la description de quelques cantons de la Hesse; parmi les planches qui accompagnent les 12 cahiers, nous remarquons une carte topographique de Gelnhausen, et une carte géologique ou *pétrographique* du cercle de Wolfshagen, qui serait peut-être mieux placée dans un journal d'histoire naturelle; mais il se peut que la Hesse ne possède pas de journal de ce genre, et dans ce cas on saura au moins la trouver dans la Gazette agricole.

D—c.

SUISSE.

111. — **Instruction sur le dessin des reconnaissances militaires, à l'usage des officiers de l'école fédérale*; par J. H. Du-

FOUR, colonel du génie, etc. Genève, 1828; Barbezat et Delarue. Paris, les mêmes, rue de Grammont, n° 7. In-4° de 34 pages, avec 5 planches; prix, 4 fr. 50 c.

Le dessin des cartes militaires est une écriture que tout officier devrait au moins comprendre, s'il ne s'impose pas l'obligation de l'employer lui-même au besoin. L'instruction rédigée par M. le colonel Dufour pour ses compagnons d'armes est très-claire, très-convenable à tous égards. Nous autres Français, nous y changerions quelques termes qui sont employés dans notre langue avec une autre acception que celle qu'on leur donne en Suisse; mais nous ne changerions rien aux préceptes. L'école fédérale de Thoun est pour l'Europe un modèle que l'on s'empressera d'imiter, à mesure que les institutions militaires se perfectionneront. Espérons que les officiers français ne voudront pas rester au-dessous de l'instruction acquise par les milices helvétiques; que l'art des reconnaissances militaires se répandra plus qu'il ne l'est aujourd'hui, et que par conséquent on saura mieux encore tirer parti du terrain mieux observé. L'enseignement du dessin ordinaire ne peut être considéré comme une préparation à celui dont il s'agit ici; chaque partie du terrain devant être représentée comme si on l'avait sous les pieds, les apparences lointaines ne sont plus ce qu'il faut imiter: ce n'est pas un tableau que l'on doit faire pour un spectateur dont la place est déterminée: le crayon est dirigé par le raisonnement encore plus que par le coup d'œil. Ainsi, un nouvel apprentissage est nécessaire; l'instruction de M. Dufour est très-propre à le diriger.

L'art de représenter le relief du terrain a été, jusqu'à présent, renfermé dans un trop petit cercle; pourquoi l'arpenteur se borne-t-il à ce qu'il nomme un *plan*, sans tenir compte des inclinaisons du sol, et de leurs divers aspects? Un dessin fait à sa manière peut-il donner une idée juste d'un vignoble, des forêts où l'on ne doit point planter les arbres qui ne réussissent bien que dans les plaines, et même des terres labourables que la charrue ne peut sillonner que dans un sens. A coup sûr, la connaissance du relief du terrain n'est pas moins utile au cultivateur qu'au militaire et à l'ingénieur civil: on ne devrait pas omettre sur un *plan terrier* les détails que l'on regarde comme indispensables pour un cadastre bien fait. FERRY.

112. — * *Coup d'œil historique sur l'industrie genevoise.* — Genève, 1828; D. Dunant. In-8°. de xxxii et 150 pages.

L'auteur de cet ouvrage, animé par des intentions patriotiques, recherche d'abord quelles causes ont amené la décadence progressive du commerce et de l'industrie dans son

pays, et quelles mesures devraient être prises pour leur rendre leur ancienne prospérité. Parmi les causes de cette décadence, il place la répugnance des capitalistes genevois à appliquer à l'industrie locale leur fortune de caisse ou de portefeuille, qu'ils aiment mieux faire fructifier dans les banques et dans les entreprises étrangères; l'aversion routinière des manufacturiers contre les perfectionnemens dont se servent avec tant de succès les Anglais, les Français et les Américains; la négligence des ouvriers à se procurer les *Manuels* que l'on publie sur les arts ou métiers qu'ils exercent, et qui pourraient leur offrir des vues et des procédés nouveaux; l'accueil empressé fait aux commis-voyageurs des pays étrangers, que l'auteur voudrait voir repousser, comme étant la ruine de l'industrie locale; la manie des riches citoyens de faire venir de loin tous les objets de mode et de luxe, qu'on pourrait se procurer sur les lieux; le préjugé déraisonnable qui empêche beaucoup de parens de donner à leurs enfans des professions mécaniques, etc. Il regarde comme des moyens propres à relever le commerce de l'état de langueur où il se trouve, la distribution annuelle d'un grand prix national pour chacune des grandes branches d'industrie; l'établissement des brevets d'invention, d'une exposition périodique, d'un conservatoire et d'une école spéciale des arts et métiers; la construction d'un bazar, enfin la prohibition de certains articles de fabrication étrangère, et des droits plus ou moins forts imposés sur l'importation de quelques autres objets. Cet aperçu, plein de vues judicieuses et utiles, est le sujet d'une lettre adressée à MM. les membres de la classe d'industrie du canton de Genève. Le coup d'œil historique prouve que M. D. DUNANT a fait une étude longue et approfondie de son sujet; on peut même lui reprocher de s'être laissé entraîner par l'amour de la science hors du cadre que le titre de son ouvrage semble annoncer, et de n'avoir fait de l'industrie que l'accessoire des faits politiques. Peut-être aussi eût-il mieux valu tracer l'histoire chronologique de chacune des branches du commerce et de l'industrie qui ont fait longtemps la richesse de Genève. Cette méthode aurait donné à son travail une clarté et un intérêt que l'on n'y trouve pas toujours. Nous devons le louer de l'impartialité qu'il a su conserver en analysant les prétentions et les fautes des divers partis politiques qui ont agité sa patrie. Nous réclamerons pourtant contre les imputations dont il charge les Français pendant l'occupation de Genève, et contre les invectives amères qu'il prodigue à Napoléon. M. Dunant paraît avoir été emporté par une irritation irréfléchie, par une colère patriotique et généreuse

dans son principe, mais dont l'excès serait aussi injuste que dangereux.

A. P.

ITALIE.

113. — * *Sopra l'educazione, Discorso, ecc.* — Discours de Ferdinand MALVICA, sur l'éducation. Rieti, 1827. In-8°.

Le sujet que traite l'auteur n'est pas nouveau; mais il a semé son travail de réflexions intéressantes, surtout dans l'application qu'il fait de ses principes à l'état actuel de l'Italie. Il considère l'éducation générale sous trois rapports, du corps, de l'esprit et du cœur. Il signale les préjugés et les habitudes, consacrés par une routine héréditaire, qui tendent à énerver ou même à anéantir les facultés physiques, intellectuelles et morales de l'homme; il s'élève contre la barbarie de ces pédagogues qui disposent leurs jeunes élèves plutôt à souffrir et à servir qu'à raisonner et à s'améliorer; il emprunte à Rousseau son zèle et ses éloquens raisonnemens pour engager les mères à nourrir elles-mêmes leurs enfans; il recommande la vaccination, qui rencontre encore des obstacles dans plusieurs provinces de l'Italie, malgré les bienfaits que lui doivent déjà plusieurs autres parties de cette contrée. M. Malvica manifeste surtout son indignation contre ces prétendus droits d'aïnesse et d'autres privilèges semblables, qui nourrissent la haine entre les frères et la discorde au sein des familles. N'épargnant point ces croyances et ces pratiques superstitieuses qui ont pour résultat d'affaiblir et d'obscurcir l'esprit humain, il ne condamne pas moins l'impiété que la crédulité aveugle et imbécille. L'influence du romantisme lui paraît aussi de nature à altérer le goût des jeunes gens, en ce qui regarde le beau et la perfection dans les arts. La manie de faire des vers médiocres sur des matières encore plus futiles excite aussi la colère de notre auteur. Il n'est pas non plus favorable à ces prétendus philosophes qui cherchent à faire germer les idées ténébreuses du Nord sous le beau ciel de l'Italie; et il les place sur le même rang que les romantiques. En effet, il semble que les uns rêvent en philosophie, comme les autres dans la poésie. C'est *Bacon*, *Galilée*, *Newton*; puis *Locke*, *Condillac* et *Tracy*, qu'il désigne aux Italiens comme les maîtres du vrai savoir. On peut rectifier quelques-unes de leurs opinions; mais leurs principes et leurs méthodes sont préférables à celles de leurs prétendus réformateurs. A quoi bon ces systèmes de logique et de métaphysique qui détournent la jeunesse de l'étude plus utile des sciences naturelles, et l'entretiennent de mots vagues et insignifiants, au lieu de lui inculquer des idées solides et vraies? L'auteur

n'oublie pas les femmes; il montre ce qui ne tend qu'à les corrompre et ce qui peut favoriser leur perfectionnement. Peut-être semble-t-il trop prévenu contre la danse et le chant; il voudrait leur substituer des exercices plus nobles et plus propres à former d'excellentes épouses et de bonnes mères. En général, M. Malvica s'appuie de l'autorité de Rousseau et d'autres écrivains aussi estimés, et des nombreux argumens que lui fournit une sage érudition. Mais, les sentimens que nous aimons à louer en lui, c'est l'amour de son pays et la croyance que l'Italie est digne d'un meilleur sort que celui où l'ont réduite de funestes malheurs.

114. — * *Dantis Aligherii epistolæ quæ exstant, etc.* — Lettres de Dante Alighieri, avec des Notes, par Charles WITTE. Padoue, 1827. In-8°.

Cette collection des lettres de Dante, recueillies et publiées par M. Witte, sera recherchée non-seulement pour la haute renommée de l'auteur et pour l'intérêt des sujets qui s'y trouvent traités, mais aussi pour les savantes remarques de l'éditeur. On regrette que le nombre de ses lettres ne soit pas aussi grand que Boccace l'avait annoncé. M. Witte ne manque pas de faire une distinction entre celles qui appartiennent véritablement au Dante et les lettres apocryphes. Les lettres véritables ne sont qu'au nombre de neuf; mais on en trouve, à la fin du recueil, une dixième, qui sans doute ne peut appartenir au même auteur. Les trois premières ne sont pas complètes, et n'offrent pas un grand intérêt. La quatrième, adressée à Cino de Pistoja, se fait remarquer par le profond savoir de l'auteur. Les lettres suivantes ont encore plus d'importance : elles roulent sur des objets politiques. Par la cinquième, que le Dante avait écrite en latin, et dont il n'existe qu'une version italienne, il invite les rois d'Italie, les sénateurs de Rome, les ducs, les marquis, les comtes, enfin tous les peuples de la Péninsule à reconnaître et à recevoir l'empereur Henri de Luxembourg. Il adresse la sixième à l'empereur lui-même, pour implorer la paix et la restauration de l'Italie, surtout au nom de tous les Toscans. Par la septième, il exhorte les cardinaux italiens à ramener le chef de l'Église d'Avignon à Rome, son siège légitime. L'éditeur s'étonne de ce que les commentateurs de la *Divine Comédie*, si nombreux et ordinairement si fatigans, n'aient pas profité de la neuvième lettre, adressée à Cauc-le-Grand de la Scala, et où l'on trouve la clef qui peut servir à expliquer plusieurs passages obscurs de ce poëme. La dixième lettre, qui est évidemment apocryphe, est adressée à Guido de Polenta, seigneur de Ravenne, à la famille duquel appartenait

l'infortunée Françoise de Rimini, que ce poète rendit si célèbre. Chacune de ces lettres est précédée d'une petite préface, et accompagnée de notes relatives à l'histoire du tems, ou à la langue et à la littérature italiennes. L'éditeur a dédié son travail à l'*Athénée de Venise*.

115. — *Poesie italiane e latine, edite ed inedite*. — Poésies italiennes et latines, éditées et inédites, d'Ange d'ELCI, avec la *vie de l'auteur*, écrite par J. B. NICCOLINI. Florence, 1827; 2 vol. in-8°.

Nous avons parlé ailleurs d'Ange d'Elci. Notre Recueil étant destiné surtout à réunir les élémens de l'histoire littéraire de nos jours, nous nous empressons de signaler les circonstances les plus remarquables de la vie de cet homme de lettres. Originaire de Sienne, il naquit à Florence, en 1754. Dès ses premières années, il s'appliqua à l'étude des classiques grecs et latins; il apprit aussi l'anglais et le français, pour connaître et apprécier les chefs-d'œuvre de ces deux langues, et les comparer avec ceux de sa langue maternelle. Il visita la France, l'Autriche et l'Angleterre, acquérant partout de nouvelles connaissances, et recherchant avec soin, et même avec une sorte de passion, les meilleures éditions des écrivains latins, grecs et bibliques. Il abandonna Milan, où il se trouvait, lorsque les Français en chassèrent les Autrichiens; il s'exila même de Florence, aussitôt qu'il vit sa patrie en proie à l'invasion étrangère, et il chercha un refuge à Vienne. Là il épousa la comtesse *Marianne ZINZENDORF*, et vécut paisiblement au milieu de ses classiques et de ses éditions choisies. Dès que les choses furent rétablies dans leur premier état, il rentra dans sa patrie; il lui fit don de sa précieuse collection de livres, et obtint du grand-duc Ferdinand III une commanderie de l'ordre de Saint-Étienne. D'Elci mourut à Vienne, le 20 octobre 1824.

Admirateur enthousiaste des anciens, il paraissait prévenu contre tout ce qui appartenait aux modernes. Il trouvait parmi ses contemporains peu à louer, et tout le reste digne de blâme. La satire fut donc le genre qu'il affectionna le plus. Ses opinions n'étant pas d'accord avec celles de son siècle, il s'attachait plutôt à relever ses vices qu'à rendre justice à ses progrès. A l'en croire, la génération de son tems n'a fait que corrompre tout le bien opéré par les générations précédentes. C'est l'esprit général de ses satires; au reste, elles sont dignes d'attention sous plus d'un autre rapport. Ordinairement elles affectent une concision qui, lorsqu'elle ne nuit pas à la clarté, les rend plus piquantes et plus énergiques. Elles abondent en bons mots épigrammatiques; mais quelquefois elles ont quelque

chose de trop symétrique qui les rend monotones et désagréables. L'auteur composa aussi diverses épigrammes, en prenant pour modèle Martial, comme dans ses satires il avait visé à l'imitation de Juvénal. Il s'exerça à faire des vers latins ; et, quel que soit leur mérite pour quelques latinistes, c'est à ses vers italiens que l'auteur doit sa réputation.

116. — *Le stagioni di Giacomo Thomson, corrispondenti all'originale inglese, etc.*—Les Saisons de Jacques Thomson, poëme traduit de l'anglais par Patrizio Muschi, avec des Notes, etc. Florence, 1826; Molini. In-8°.

L'Italie possédait diverses traductions en vers des *Saisons* de Thomson. Leur peu de succès, ou l'extrême difficulté de reproduire le texte anglais en vers italiens, ont déterminé M. Muschi à traduire en prose ce poëme célèbre. Cette nouvelle version est assez claire et correcte. L'auteur s'est principalement occupé de rendre avec fidélité le texte qu'il a placé en présence de la traduction, afin de permettre au lecteur d'apprécier l'exactitude de celle-ci, qui peut être aussi fort utile à ceux qui étudient l'anglais et l'italien. Une longue préface contient la vie de Thomson, une Notice sur ses ouvrages, et une analyse du poëme des Saisons. L'auteur, dans ce dernier morceau, cherche à prouver que la prose qu'il a préférée est supérieure au langage métrique des muses, qui, à l'en croire, coûterait moins de peine que l'autre. Il faudrait chercher d'autres raisons pour expliquer pourquoi les Italiens, en général, ont mieux réussi à écrire en vers qu'en prose.

On trouve, à la fin du volume, la traduction de l'ode de Collins sur la mort de Thomson ; et en guise de frontispice, une jolie planche relative au sujet du poëme, dessinée par Anne Muschi, nièce du traducteur, et gravée par Marc Zignani, élève du célèbre Morghein.

117. — *Bondelmonte e gli Amedei.* — Bondelmonte et les Amedei, tragédie de Charles MARENCO. Turin, 1827; Pomba. In-8°.

Les Bondelmonti et les Amedei étaient du nombre des familles puissantes de Florence, en 1215 : une demoiselle de cette dernière famille avait été fiancée à un jeune homme appartenant aux Bondelmonti ; celui-ci viola sa parole pour épouser une dame de la famille des Donati. Les parens des Amedei se réunirent pour venger leur commune injure, par le meurtre de Bondelmonte, assassiné le jour de Pâques. De là, ces longues discordes qui désolèrent Florence, et alimentèrent les deux factions des Guelfes et des Gibelins. Tel est le sujet de la tragédie que nous annonçons. Le style ne manque pas de

noblesse, quoiqu'on rencontre parfois des locutions trop lyriques et des constructions trop forcées pour le dialogue dramatique. Cependant, il y a des passages qui ne sont dénués ni de passion ni de chaleur. Mais l'auteur, ayant adopté le système trop indulgent des romantiques, n'évite pas avec assez d'adresse ses graves inconvéniens. Soit qu'il veuille servir l'histoire ou plutôt l'école à laquelle il s'est allié, il ne sait pas écarter certains détails historiques qui ne se rattachent pas suffisamment au sujet principal. La scène change à tout moment; et, si ce n'est pas toujours une faute, l'abus ne peut que nuire au succès de l'exécution. Le mérite essentiel de toute composition dramatique consiste dans la construction de la fable ou de l'action. Nous sentons le prix de la simplicité dans les beaux-arts; mais, si l'artiste ne fait que présenter l'histoire telle qu'elle est, sans se donner la peine de transformer en action vive et rapide la narration des chroniqueurs, il ne peut se promettre de produire les mêmes effets qu'un drame habilement composé, et où l'auteur a su profiter à la fois de l'intérêt qui résulte de l'exactitude historique et des ressources de l'art. Toutefois, et malgré ses défauts, la tragédie de M. Marengo prouve que ce poète n'est point dépourvu de talent pour le genre dramatique et qu'il pourra se distinguer de la foule.

F. SALFI.

118. — * *Gertrude*, par M^{me} Hortense ALLART de THERASE. Florence, 1827; Ciardetti. 3 vol. in-12 de 117, 246, et 134 p.

Voici un ouvrage qui mérite d'être sévèrement critiqué; car il porte l'empreinte d'un talent remarquable. Ses défauts, et ils sont nombreux, tiennent presque tous à une seule idée fautive. L'auteur parle sans cesse avec enthousiasme de l'élévation, du génie, de la supériorité de ses héros; mais, en quoi ces personnages diffèrent-ils du commun des hommes, si ce n'est par la violence de leurs passions et par l'exaltation de leur langage? Or, la passion, vivement représentée, est belle sans doute, comme peinture; elle est plus belle encore, comme leçon; mais, offerte comme modèle, elle paraît laide. L'auteur fait dire quelque part à l'un de ses personnages odieux: « C'est une prétention que ce pouvoir de sentir et de souffrir que quelques gens s'attribuent. » Je l'engage à méditer attentivement cette pensée, qui n'est pas aussi fautive qu'elle peut le paraître. Une sensibilité vive n'est un élément de supériorité qu'autant qu'elle est dominée par une raison plus forte. Dans le roman de *Gertrude*, que voyons-nous? Une Léonor, jeune personne présentée comme douce, tendre, et qui est même poète, se

détermine, avec plus d'empressement que ne le comportent son âge, et l'ensemble de son caractère, à épouser un homme de quarante ans, qui n'a aucun de ses goûts. Devenue mère, elle chérit son époux et ses enfans, et semble heureuse de l'accomplissement de ses devoirs, quand tout à coup un jeune poète allemand vient porter le trouble dans son cœur. Léonor, (chose bien étrange chez une mère de famille) ne fait presque aucun effort pour combattre ce penchant. Prête à se livrer aux derniers écarts, elle court à la vérité aux pieds de son mari confesser sa faiblesse. Mais, après cet acte de courage, elle souffre qu'un divorce la mette dans les bras de son séducteur, aux dépens de tout ce qu'une femme, douée d'une sensibilité vraie, chérit plus que la vie. Je le dis hautement : un tel personnage n'est pas naturel ; il est trop faible et trop dégradé pour exciter l'intérêt. Pélage, l'amant de Léonor, est encore moins intéressant. Gertrude, l'héroïne du roman, a sans doute plus de dignité. On ne conçoit pas trop pourtant qu'une femme d'un esprit si élevé, et même si dédaigneux, soit d'abord éprise d'un homme tel qu'Alphonse, qui n'a pour la séduire qu'une jolie figure et une amabilité frivole, à moins que l'auteur n'ait voulu prouver, par cet exemple et par celui de Léonor, que les femmes, même supérieures, sont sujettes à placer singulièrement leur affection. Mais, le mariage ayant bientôt guéri Gertrude de son amour pour Alphonse, elle trouve dans Rodrigue de Valdivia, jeune héros américain, un caractère digne d'entrer en rapport avec le sien. Ce personnage se présente d'abord d'une manière vive et franche ; et, bien que par la suite il dépasse quelque peu, à mon avis, les bornes de l'originalité, je ne serais pas étonné que la peinture de sa passion pour Gertrude et de la résistance bizarre qu'il lui oppose n'excitât l'admiration de ces nombreux lecteurs que séduit toujours ce qui est extraordinaire. Pour moi, qui mets au plus haut prix le naturel et la clarté, je préfère à cette peinture le récit des aventures de la comédienne Juliane. Ce récit attachant, et même pathétique, montre avec beaucoup d'art comment une ame noble et délicate, obligée de lutter avec sa position sociale, peut se voir entraînée de faiblesse en faiblesse jusqu'à un avilissement qui ne trouve de remède que dans le désespoir. A la vérité, l'épisode de Juliane n'est pas assez lié au sujet, et c'est un reproche que l'on peut faire à beaucoup d'autres parties de cette composition. Le style de M^{me} Allart est vif, spirituel, animé, pittoresque ; mais, sans parler d'incorrections fréquentes, dont quelques-unes peut-être doivent être mises sur le compte de son négligent imprimeur, ce style

est empreint d'une exaltation qui produit souvent l'enflure ou l'obscurité. Je pourrais citer ici bien des passages qui m'ont paru couverts de ténèbres impénétrables. J'aime mieux offrir au lecteur quelques traits qui, en faisant connaître le tour d'esprit de M^{me} Allart, prouveront qu'elle se distingue souvent, soit par la profondeur des pensées, soit par la forme ingénieuse qu'elle sait leur donner : « Un gouvernement se renverse en un instant; les siècles instruisent les multitudes. » — « Il paraît que les êtres généreux se sont corrompus par les affaires, ou s'en sont retirés. » — « Une nature élevée est long-tems un empêchement à des connaissances positives; on ne sait pas le rapport de soi à ses semblables, et l'on se refuse à comprendre le monde tel qu'il est. » — « C'est le propre des bornes de l'esprit, de se faire d'autant moins sentir qu'elles sont plus rapprochées. » — « Racine a revêtu d'une forme l'idée générale d'une passion, plutôt qu'il n'a montré des caractères passionnés; il n'y a pas le plus souvent d'individualité dans ses personnages. En cela, il est l'opposé de Shakspeare: les passions que celui-ci représente, appartiennent au caractère propre et original dans lequel elles se développent. Ainsi Hamlet est Hamlet; c'est un être à part; on le connaît; tout est là individuel et particularisé. Au contraire, Phèdre représente la passion dédaignée et coupable, dans tous ses effets à la fois les plus grands et les plus naturels. L'Anglais part d'un objet partiel pour vous mener à l'idée générale, et c'est là comment on instruit l'univers. L'autre part d'une idée générale pour arriver à l'individu, et c'est là le travail de la pensée humaine. Quand le génie s'empare de ces deux manières, elles reçoivent de lui une égale empreinte, et ce n'est plus entre elles qu'il faut choisir, mais entre les hommes qui les emploient. » On le voit, ce n'est pas le talent qui manque à M^{me} Allart; c'est un ami éclairé et sévère, qui efface impitoyablement de ses écrits tout ce qui, sous un faux air de profondeur, d'élévation ou d'originalité, choque le naturel ou le goût.

CH.

PAYS-BAS.

119. — *Consultation sur une question médico-légale relative à un parricide; par M. RODENBACH, professeur à l'école de médecine de Bruges; etc. Bruges, 1828; imprimerie de Félix de Pachtère. In-8° de 98 pages.*

L'année dernière, un homme accusé d'un parricide fut con-

damné à mort par la Cour d'assises de Bruges; il paraît que des fautes commises par les chirurgiens chargés de l'examen nécroscopique et une enquête irrégulière du ministère public ont donné lieu à des méprises funestes et ont contribué à tromper la religion des magistrats.... M. Rodenbach, mu par des sentimens de justice et d'humanité, s'est attaché à faire ressortir ces méprises, et il a rempli cette tâche avec talent: il mérite de justes éloges pour avoir donné de la publicité à une affaire aussi intéressante, et qui ne peut manquer d'éveiller la circonspection des juges. ***

120. — *Brieven over Bencoolen, Pabang, etc.* — Lettres sur Bencoolen, Padang, le royaume de Menangkaban, Rhiouw, Sincapocra et Pœlo Pinang, par M. le colonel NATHUIS, etc. *Deuxième édition*, augmentée. Breda, 1827. In-8° de XXI et 288 pages.

121. — *J. Olivier Land en Zee togt, etc.* — Voyages par terre et par mer dans les Indes néerlandaises et dans quelques établissemens anglais, entrepris pendant les années 1817-1826, par M. J. OLIVIER. Amsterdam, 1827. In-8° de XVI et 480 pag.

Les lettres, réunies dans le premier de ses ouvrages, écrites par l'auteur, tandis qu'il était président près des cours de Souracarta et Djocjocarta dans l'île de Java, et adressées au lieutenant-gouverneur de l'Inde néerlandaise, M. DE KOCK, sont pleines de détails intéressans sur l'état de ses contrées. Elles sont au nombre de six: la première parle de Bencoolen; les deux suivantes de Padang; dans la quatrième, il est question du royaume de Menangkaban; dans la cinquième de Sincapoera, et dans la dernière, de Pœlo-Pinang. L'auteur vient d'entreprendre de nouveau le voyage de l'Inde, avec une mission fort honorable que le gouvernement des Pays-Bas lui a confiée. On peut espérer qu'il continuera à consigner par écrit et à publier tout ce que son nouveau séjour dans ces lieux lui offrira d'intéressant.

M. Olivier a été employé, pendant dix ans, tant à l'île de Java qu'aux autres établissemens néerlandais dans l'Inde. C'est la description de l'île de Java qui forme le principal sujet de ce volume. Peut-être nous a-t-il donné une peinture un peu trop favorable du caractère et des mœurs des indigènes de cette île; du moins, des personnes dignes de foi qui y ont résidé long-temps nous l'ont assuré. Apparemment l'auteur nous donnera des renseignemens sur les autres parties de l'Inde qu'il a visitées, dans d'autres volumes. Nos possessions dans l'Inde sont toujours d'une si grande importance pour le commerce hollandais, que nous accueillons avec empressement des ouvrages

qui, comme celui-ci, peuvent servir à étendre ou à rectifier notre connaissance de ces contrées. X. X.

122.—* *Historisch Onderzoek, etc.* — Recherches historiques sur l'origine et la vraie dénomination des lieux publics et sur quelques autres antiquités de la ville d'Anvers. Anvers, 1828 ; H. P. Van der Hey. In-8° de ix et 293 pages, avec figures.

La ville d'Anvers, ancien séjour des arts et de l'industrie, a le bonheur d'être administrée par un magistrat qui met sa gloire à les favoriser. M. VAN ERTROBN, dont le zèle ne se ralentit jamais, applique à tout sa sollicitude éclairée. C'est à elle que nous sommes redevables de l'ouvrage dont on vient de lire le titre. Une commission, nommée par la *Régence*, a été chargée de faire des recherches sur l'ancienne topographie de la ville ; et M. J.-F. WILLEMS, poète flamand, plein d'élégance et philologue instruit, en a rédigé le rapport, en y ajoutant des documens précieux. (*Voy. Rev. Enc.*, T. XXXVIII, p. 441.)

Le travail sur le nom des rues qui, au premier coup d'œil, paraît dénué d'intérêt, a tiré de l'oubli des noms qui ne méritaient point d'y être condamnés, ainsi que des traits de mœurs intéressans. Une pièce, tirée des archives de la ville, offre, par exemple, des détails très-curieux sur un spéculateur du xvi^{me} siècle, aussi habile et aussi entreprenant que les financiers de nos jours, mais d'une industrie honnête, d'une hardiesse légitime : c'était *Gilbert Van Schoonbeke* qui construisit la *nouvelle ville* en 1547. Des chartes, non publiées par Mirceus, sont relatives aux agrandissemens d'Anvers et servent à nous faire connaître l'ancien système municipal. — Parmi les anecdotes qui caractérisent mieux les époques diverses que les peintures ou les réflexions les plus ingénieuses, je citerai celle de quelques bourgeois condamnés en 1396, pour fréquentation de filles publiques ou de folle vie (*putterscape*), à accomplir un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice, et à faire construire, à leur retour, une verge des murs de la ville. — Les amateurs de la statistique ne manqueront pas de consulter un dénombrement des maisons et foyers de la ville d'Anvers, exécuté par les commissaires députés du Brabant en 1496, et la comparaison qu'on établit entre cet état de choses et ceux des années 1480, 1526 et 1827. On y voit qu'en 1480, Anvers comptait 5118 maisons dans ses murs, dont 182 inhabitées, et 471 maisons du *Saint-Esprit* ou *maisons de pauvres*. Hors les murs, il y avait 550 habitations et foyers. En 1496, la ville s'était accrue de 1133 habitations. En 1526, le nombre total des maisons s'élevait à 8785, savoir : 7943 dans

l'enceinte des murs, dont 1262 à deux foyers : 166 à trois, 32 à quatre, 15 à cinq, 3 à six, et 5 à sept. De plus, il y avait 14 couvens, comprenant 555 personnes. Les faubourgs avaient 842 maisons.—Dix planches ajoutent un nouveau prix à ce recueil. Deux représentent Anvers aux xv^{me} et xvi^{me} siècles. Le plan très-vaste de Virgile de Bologne a été reproduit par la lithographie. Nous dirons, à cette occasion, qu'au château d'Héverlé, appartenant au duc d'Artemberg, on rencontre dans un salon une vue du port d'Anvers, peinte, en 1657, par J.-B. *Bonnecrocy*. Enfin, pour ne laisser rien à désirer, on a enrichi le livre de deux tables fort amples des *lieux* et des *familles*, suivies d'un *glossaire* des mots vieillis. DE REIFFENBERG.

123. — * *Les Bataves à la Nouvelle-Zemble*, poëme en deux chants, traduit de *Tollens*, par *Auguste Clavareau*, suivi de *poésies diverses de Tollens*, de *Bilderdyk* et du traducteur. Bruxelles, 1828. In-12 de ix-272 pages.

La lutte héroïque des provinces bataves contre l'odieux despotisme du gouvernement espagnol est un des spectacles les plus imposans de l'histoire moderne. Non contente d'une liberté conquise par une longue série de victoires et de désastres habilement réparés, la nouvelle république déploya son pavillon sur toutes les mers et soumit à son caducée les richesses de pays lointains et de terres inconnues. Ses amiraux rivalisaient de gloire avec les Guillaume, les Maurice et les Frédéric-Henri. L'expédition d'Heemskerk à la Nouvelle-Zemble, en 1596, et la mort de cet illustre marin ont été célébrées par le poëte hollandais Tollens : son poëme vient d'être traduit en beaux vers français par M. Clavareau, que plusieurs succès du même genre devaient encourager à cette utile entreprise. — Un plan simple et facile à suivre, des pensées nobles, généreuses et patriotiques ; d'heureux détails descriptifs, mais qui se reproduisent trop souvent ; des tableaux bien dessinés, mais qui pourraient être variés avec plus d'art ; tels sont les éloges et tout à la fois les reproches que nous semble mériter un ouvrage regardé d'ailleurs comme un des chefs-d'œuvre de la littérature hollandaise.—A la suite des *Bataves à la Nouvelle-Zemble*, M. Clavareau nous donne d'élégantes imitations des poésies de Tollens et de Bilderdyk, et plusieurs morceaux fort remarquables dus à ses propres inspirations ; nous citerons la tirade qui termine la pièce intitulée : *mes Souhails*.

* Mais, quel bruit imprévu vient ébranler ma porte ?
J'ouvre. O ciel ! qu'ai-je vu ? le plaisir me transporte !

C'est mon meilleur ami qui me serre la main.
 Il s'assied près de moi; nous causons, et soudain,
 Mille vieux souvenirs nous reviennent en foule.
 J'apporte quelques mets; à grands flots le vin coule;
 Et ce repas, offert avec simplicité,
 Nous plaît mieux qu'un festin avec art apprêté.
 Voici, lui dis-je, ami, l'asile solitaire
 Où je veux achever ma tranquille carrière.
 Cet enclos m'appartient, et les tristes soucis
 N'habiteront jamais mon modeste logis.
 Lorsque viendra l'instant de quitter cette vie,
 Ami, j'aurai vécu sans remords, sans envie.
 Alors, si le destin a conservé tes jours,
 D'un ami qui n'est plus ressouvien-toi toujours.
 Tu vois ce lieu paisible où ce saule s'incline;
 Viens rêver quelquefois auprès de la colline,
 C'est là que mon tombeau sera couvert de fleurs:
 Arrêtes-y tes pas, et verse quelques pleurs! »

124. — * *OEuvres dramatiques*, par M. CLAVAREAU. Bruxelles, 1828. 2 vol. in-18 de XVI-209 pages et XLVIII-167 pages.

Deux comédies en trois actes : *les Médisantes*, et *un Jour de fortune*, ou *les Projets de bonheur*; trois comédies en un acte : *Mauvaise tête et bon cœur*, *le Caton par amour*, et *les Solliciteurs de 1814*, et une tragédie en cinq actes : *Le Règne féodal*, composent la galerie dramatique de M. Clavareau. Nous n'entreprendrons point l'analyse de ces pièces, cela nous conduirait beaucoup trop loin; nous nous bornerons à dire qu'en général les comédies du poète belge offrent, à défaut du *vis comica* devenu si rare, des situations attachantes, des scènes bien filées, une gaieté douce, une versification facile, naturelle, harmonieuse... Il serait peut-être difficile de faire le même éloge de beaucoup d'ouvrages joués avec succès sur les théâtres de Paris, et nous pensons que *les Médisantes*, *un Jour de fortune*, *le Caton par amour*, et surtout *Mauvaise tête et bon cœur*, seraient vus avec plaisir sur la scène française. L'auteur, que sa position force à vivre loin du centre de la littérature, se contente de moins brillans trophées : au surplus, ces deux volumes ne peuvent qu'ajouter encore à la réputation dont il jouit parmi les littérateurs.

STASSART.

Ouvrages périodiques.

125. — *Algemeen Handelsblad*. — Feuille de Commerce. Amsterdam, janvier-juin 1828; P. den Hengst et fils; 51 numéros, ou deux numéros par semaine. Prix d'abonnement pour trois mois, franc de port pour tout le royaume, 4 florins 50 cent.

On ne saurait nier que, depuis les dernières années, il s'est élevé, presque partout dans notre pays, un esprit d'activité qui a déjà donné lieu aux plus belles et aux plus utiles entreprises. Ainsi le commerce possède maintenant une feuille exclusivement consacrée aux sujets qui le concernent, et qui leur donne cette publicité que réclament les vrais intérêts du commerce et de l'industrie, sources fécondes et durables de la prospérité publique. On trouve dans cette feuille tout ce qui peut intéresser le commerce, l'indication des marchandises arrivées dans nos ports (quelquefois aussi cet article s'étend à quelques ports étrangers), puis, leur prix courant, le cours des changes, des fonds publics et des primes d'assurance, les annonces des ventes prochaines et des détails sur leurs résultats, etc. Les arrivages dans les ports d'Amsterdam, de Rotterdam et d'Anvers sont indiqués avec la plus grande précision possible; souvent on trouve encore des renseignemens précieux sur l'état de l'industrie et du commerce dans les contrées même les plus lointaines (comme les nouvelles républiques de l'Amérique du sud), des articles sur la politique des cours d'Europe, l'annonce des découvertes et des inventions nouvelles, relatives à l'agriculture, aux manufactures, etc., etc. Nous pouvons recommander avec confiance cette feuille, dont l'utilité nous paraît incontestable, aux commerçans étrangers, qui y trouveront souvent des détails qu'il est de leur intérêt de bien connaître.

X. X.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

126. — *Encyclopédie élémentaire.* — Première livraison: *Traité de chimie élémentaire, ou Notices générales sur la composition et la décomposition des corps*; par A. S., professeur. Paris, 1828; Hector Bossange; petit in-12 de 83 pages, cartonné.

127. — *Encyclopédie élémentaire.* — Seconde livraison: *Traité de mécanique, ou Notions élémentaires sur les lois du mouvement*; par J. P. GOUSSARD, mécanicien. Paris, 1828; le même libraire; petit in-12 de 65 pages, avec une planche, cartonné; prix de chaque livraison, 1 fr. 25 c.

On a sans doute exposé, dans le Prospectus de cette nouvelle entreprise, les motifs qui ont fait adopter la rédaction par demandes et par réponses, quoiqu'elle ait le double inconvénient d'exercer la mémoire plus que l'intelligence, et de grossir les volumes sans y ajouter de nouvelles connaissances.

Nous supposons que le choix de cette rédaction est le résultat d'un examen approfondi. Voyons donc si les deux premières livraisons satisfont aux conditions imposées à tout ouvrage élémentaire.

A la première page du *Traité de chimie*, on lit : « Les corps simples ou élémentaires sont ceux qu'on n'a pu décomposer, c'est-à-dire, réduire *en les élémens* dont ils sont formés. » Dans un ouvrage élémentaire la correction grammaticale est aussi nécessaire que dans le plus long traité ou dans un discours académique. A la troisième page on lit : « agens impondérables, ou qui n'ont pas de poids. » Ici, c'est la doctrine qui est incorrecte. Le mot impondérable est exact *actuellement*, parce que nous n'avons pas les moyens de peser les corps de cette nature ; mais on se garde bien de dire qu'ils n'ont point de poids. Prenons quelques-unes des notions exposées à la fin du livre. Nous lisons à la page 78 : « *Affinité* : Force qui sollicite les molécules des corps, mais qui ne s'exerce qu'au contact. » Est-ce là une définition ? quelle idée peut-on concevoir d'une force qui sollicite les molécules des corps ? Ce *Traité de chimie* ne sera point mis au nombre des ouvrages élémentaires.

Serons-nous plus heureux en passant au *Traité de mécanique* ? Examinons aussi les premières pages, c'est-à-dire les premières définitions. A cette question singulièrement posée : « Sur quels principes repose cette science (la mécanique) ? » M. Goussard fait cette réponse : « Sur la *puissance* que la *gravité* et les *lois du mouvement* ont sur la matière. » Ce que nous mettons en lettres italiques est ainsi dans le *Traité*. On voit que l'auteur n'a pas une idée assez nette des *principes* d'une science. La question suivante est celle-ci : « Qu'entendez-vous par le mot *matière* ? » RÉPONSE : « Matière est un nom général que l'on donne à tout ce qui a de la longueur, de la largeur et de l'épaisseur. » Ainsi, l'espace est *matière*, car il a certainement les trois dimensions de l'étendue. Allons à la fin du livre, et voyons si les applications seront mieux traitées que les théories. Au chapitre des moulins, à cette question : « Qu'est-ce qu'un moulin ? » on fait cette réponse : « Dans le strict sens du mot, un moulin est une machine pour écraser le blé ; mais on applique fréquemment cette expression à toute espèce de machines où l'on emploie de grandes roues. » Cette faute de langage n'est pas aussi *fréquente* que M. Goussard nous le dit : les grues qui élèvent des fardeaux sur les ports, les treuils munis de *grandes roues* qui servent à tirer les pierres du fond des carrières aux environs de Paris, etc., etc., ne sont point des moulins, et personne ne leur donne ce nom. Disons-le positi-

vement et sans ménagement, car il le faut : Sans la justesse des idées et l'exactitude de leur expression, il n'y a point d'*ouvrages élémentaires* ; et ceux qui usurent ce nom sont plus nuisibles qu'utiles.

En remplissant, comme nous venons de le faire, les devoirs qui nous sont imposés par l'intérêt de la jeunesse studieuse, notre but ne peut être de décourager les écrivains qui travaillent pour elle ; nous l'avons assez souvent prouvé par des éloges, et même par des critiques dont la bienveillante intention ne pouvait être méconnue. Nous ne cesserons point de répéter aux éditeurs de ces ouvrages destinés à répandre les connaissances usuelles : Choisissez vos rédacteurs avec un soin extrême ; car le travail que vous leur commandez est beaucoup plus difficile que la médiocrité ne l'imagine ; et quelquefois vous recevez des compositions qui n'atteignent pas même la médiocrité. F.

128. — * *Histoire naturelle des insectes*, par feu M. DE TIGNY. *Troisième édition*, revue et mise au niveau des connaissances actuelles par M. GUÉRIN ; ouvrage faisant suite au Buffon in-18. Paris, 1828 ; Roret. 10 vol. in-18 ; prix 30 fr. avec fig. c. 45 fr.

Cette troisième édition est de beaucoup supérieure aux deux premières. L'ouvrage de feu M. DE TIGNY, déjà assez ancien, a été revu par M. GUÉRIN, membre de la société d'histoire naturelle, et mis par ce savant entomologiste au niveau des connaissances actuelles. De nombreuses et importantes additions ont été faites, soit dans le discours d'introduction, soit dans le corps de l'ouvrage ; et plusieurs planches ont aussi été ajoutées à celles des précédentes éditions, pour représenter les plus remarquables des genres nouvellement découverts. Le nombre total des planches a ainsi été porté à 118.

Cet ouvrage, au moyen des améliorations faites par M. Guérin, sera lu et consulté avec fruit par les personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire naturelle des insectes. On y trouve en effet non-seulement un exposé précis des caractères de familles, des genres et des espèces, mais aussi d'intéressans détails de mœurs et d'habitudes ; enfin on a placé en tête de cette édition, comme en tête des précédentes, des considérations générales sur l'organisation des insectes, dont l'auteur est M. BRONGNIART, zoologiste distingué en même tems que géologue illustre. I. G.

129. — *Manuel d'entomologie*, ou *Histoire naturelle des insectes*, contenant la synonymie et la description de la plus grande partie des espèces d'Europe, et des espèces exotiques les plus remarquables ; par M. BOITARD. Paris, 1828 ; Roret.

2 vol. in-18 de 435-417 pages; prix, 7. fr. *N. B.* Le même libraire vient de faire paraître un *Atlas des insectes*, nécessaire pour l'intelligence du texte, composé de 110 planches, représentant un grand nombre de sujets. Prix: figures noires, 17 fr.; enluminé, 34 fr. Cet Atlas se vend séparément.

130.—*Manuel d'ornithologie, ou Description des genres et des principales espèces d'oiseaux*, par R. P. LESSON. Paris, 1828; Roret. 2 vol. in-18 de 421-448 pages; prix, 7 fr.

A l'apparition d'un nouvel ouvrage, les critiques, plus exigeans que les lecteurs, se mettent à examiner comment l'auteur aurait dû procéder, ce que son livre doit contenir, l'ordre qu'il fallait suivre : en quelques minutes, toutes ces idées se présentent et se classent, le plan de l'ouvrage est fait, on compare et l'on juge. Les deux Manuels dont nous avons à parler ne se prêtent point à cette manière expéditive de les apprécier : il n'est pas facile de répondre à cette question : Qu'est-ce qu'un *Manuel d'entomologie*? et lorsque la réponse est trouvée, on est encore embarrassé lorsqu'il s'agit de fixer l'étendue, ou, plus exactement, la *moindre* étendue de cet ouvrage, les limites les plus rapprochées que l'on puisse lui assigner. Des difficultés de même nature, mais beaucoup moins grandes, viennent entraver aussi la marche de la critique au sujet du *Manuel d'ornithologie* : la matière à traiter est immense, la science encore incomplète, la synonymie péniblement surchargée, les méthodes de description quelquefois incorrectes; et dans un tel état de choses, comment renfermer dans deux petits volumes les connaissances les plus usuelles, celles qui doivent être la matière d'un manuel? Nous prendrons donc, tels que nous les trouvons, les ouvrages de MM. Boitard et Lesson; et en procédant suivant l'ordre de difficulté, nous commencerons par le *Manuel d'ornithologie*.

Quand même M. Lesson ne nous apprendrait pas qu'il est jeune, on s'en apercevrait en le lisant : mais le défaut de maturité dont son travail porte l'empreinte intéresse encore plus qu'il n'est blâmé; ce sont des avertissemens affectueux qu'il provoque, et non des reproches. Le jeune auteur a pris pour devise : *Nulla dies sine lineâ*, qu'aucun jour ne se passe sans travail; rien de mieux, de plus propre au perfectionnement de toutes les facultés intellectuelles : mais que ce travail soit varié, et surtout que celui d'écrire ne soit pas quotidien. En histoire naturelle, nous avons d'excellens modèles de rédaction, nous les lisons et relisons, quoiqu'ils soient fort en arrière de la science actuelle : c'est ainsi qu'il faut écrire, pour rendre l'instruction populaire. L'expression de quelques pen-

sées coûtait à Buffon plusieurs jours de travail, dont le produit n'était qu'une seule phrase, et il ne la mettait sur le papier que lorsqu'elle était *achevée* dans sa tête. Il est une vérité que nous ne pouvons ignorer, nous autres écrivains périodiques; la somme des pensées est communément en raison inverse de la somme des écrits : or dans les matières sérieuses, un écrivain est jugé d'après la somme de ses pensées.

Il était impossible de réduire cet ouvrage à deux petits volumes, sans retrancher presque tout ce qui sera le plus recherché par la curiosité; c'était un motif de plus pour omettre certains détails relatifs à l'auteur, et à son voyage à bord de la corvette *la Coquille*. Il y a, dans l'histoire des oiseaux, tant de faits encore plus dignes d'être connus que ceux qu'il raconte en *voyageur*, et non pas en rédacteur de Manuel! Quant à l'exposition des méthodes de la science, elle paraît exacte, et surtout, elle est claire. Le nombre des espèces omises est sans doute considérable, ce qui était inévitable; et parmi ces espèces dont il n'est point fait mention, il en est de très-remarquables par leurs habitudes : tels sont, par exemple, le pigeon voyageur d'Amérique, le grand martinet de la Chine, le moineau rose du Volga, etc. Il faudrait un troisième volume pour rendre cet ouvrage encore plus utile, et plus agréable à lire.

M. Boitard est un écrivain plus exercé que M. Lesson : mais la tâche qui lui était imposée est peut-être au-dessus des forces humaines. Il n'avait certainement pas une ligne à consacrer à chaque espèce d'insectes de l'Europe, dans le cas où il en eût fait l'énumération complète; et d'ailleurs cette énumération est-elle possible? N'est-on pas exposé à prendre des variétés pour des espèces? Si l'on calculait les accroissemens de l'entomologie dans l'espace d'un siècle d'après l'étendue des acquisitions qu'elle a faites en un petit nombre d'années, on en serait effrayé : cependant, on ne serait pas encore au bout de la carrière; on n'en découvrirait pas même les limites. Sachons donc nous contenter d'un savoir imparfait, et des ouvrages qui peuvent nous le procurer.

Dans l'intérêt de l'instruction populaire qu'il serait si utile d'étendre à toutes les divisions de l'histoire naturelle, il semble que l'on devrait s'attacher principalement à perfectionner et à fixer la nomenclature. Un des plus grands services que l'on puisse rendre à ces études, c'est d'en arracher les épines de la synonymie. Aujourd'hui, la mémoire ne peut plus se charger de tous les mots dont on l'accable, et que l'on multiplie encore tous les jours. Il est bien à désirer que les naturalistes sortent

de l'anarchie des mots, et qu'ils se mettent enfin d'accord sur cet objet, comme sur les choses.

F.

131. — **Résumé méthodique des classifications des thalassiphytes*; par Benjamin GAILLON. Strasbourg et Paris, 1828; Levrault. In-8° de 59 p. avec des tableaux; prix, 2 fr. 50 c.

L'étude des plantes marines trop long-tems négligée, surtout en France, semble attirer plus particulièrement aujourd'hui l'attention des naturalistes. Le professeur *Lamouroux*, que la mort a si inopinément enlevé aux sciences, est le premier qui ait présenté sur ces productions intéressantes une classification méthodique presque généralement adoptée par les botanistes qui ont cultivé cette branche de l'histoire naturelle. Mais les ouvrages de ce savant ne traitent que des *thalassiphytes non articulées*, composant la première des deux grandes tribus qu'il avait établies parmi ces végétaux. La deuxième tribu, celle des *thalassiphytes articulées* présentait encore beaucoup de vague malgré les travaux des Turner, des Stackouse, des Lyngbye, des Agardh, des Bory de St.-Vincent et d'autres naturalistes célèbres. M. Benjamin Gaillon, de Dieppe, qui a fait de ces dernières productions marines une étude spéciale, publie aujourd'hui un résumé méthodique des classifications des thalassiphytes, divisées en *thalassiphytes non articulées* ou *symplystées* et *thalassiphytes articulées* ou *diaplystées*.

Dans la première de ces deux grandes sections, l'auteur adopte les quatre familles créées par Lamouroux et qui nous semblent si naturelles que l'œil le moins exercé les distingue au premier abord : ce sont les *fuacées*, à couleur olivâtre noirissant à l'air; les *floridées*, à organisation pétaloïde revêtant les couleurs les plus brillantes; les *dictyotées*, au tissu réticulé et dont la fronde verdâtre ne noircit jamais à l'air; et enfin les *ulvacées*, à consistance herbacée, uniforme et dont la couleur verte devient blanche ou jaunâtre à l'air. Le genre *spongodium*, dont le professeur de Caen avait fait une famille, rentre, d'après M. Gaillon, dans les *ulvacées*. Après avoir donné les caractères des 42 genres qui composent ces quatre familles, l'auteur présente quelques considérations sur la double fructification reconnue dans les thalassiphytes non articulées et surtout dans la famille des *floridées*. Un de ces deux modes, la fructification tuberculeuse qu'il appelle *fructification conceptaculaire*, lui semble la seule véritable ou parfaite; et la seconde ou fructification capsulaire n'est autre chose que la première à un état moins avancé, et analogue à la fleur des phanérogames. M. Gaillon nomme *antospermes* les granules constam-

ment stériles qui se trouvent dans la fructification dite capsulaire, laquelle doit prendre alors le nom de *fructification auto-spermique*. Si des recherches ultérieures viennent confirmer cette opinion, M. Gaillon aura la gloire d'avoir le premier jeté un grand jour sur ce point obscur et intéressant de physiologie végétale.

Toutes les plantes qui, faisant partie du grand genre *conferva* de Linnée, ont été depuis circonscrites dans le genre *ceramium*, constituent les *thalassiophytes diaphysistées* de M. Gaillon. Il en sépare toutefois ces productions « qui, quoique d'un aspect filamenteux et phytoïde, dit l'auteur lui-même, présentent dans leurs filamens un assemblage de corpuscules, soit ponctiformes, soit ovoïdes, soit naviculaires, doués évidemment de mouvemens subits, *itératifs*, mesurés et volontaires. » Nous les avons classés, ajoute-t-il, sous le nom de *némazoaires* aux confins du règne animal.... Mais cette tribu des *némazoaires*, quelque ingénieuse que soit sa création, est loin d'être généralement adoptée.

M. Gaillon admet dans les thalassiophytes diaphysistées douze genres, dont la plupart étaient déjà connus. Il les divise en deux grandes familles : les *aphlomidées*, dont les articulations, ou cloisons transversales, que l'auteur nomme *endophragmes*, sont très-visibles; et les *phlomidées*, dans lesquelles ces mêmes endophragmes et les articles ou entre-nœuds qui les séparent, et que M. Gaillon appelle *endochromes*, sont presque confondus.

Un tableau synoptique présentant les classifications de MM. Agardh et Lyngbye, comparées à celles de M. Gaillon, termine cet intéressant Mémoire qui fait partie du 53^e volume du *Dictionnaire des sciences naturelles*. J. L.—x.

132. — * *Rosctum gallicum*, ou *Énumération méthodique des espèces et variétés du genre ROSIER, indigènes en France, ou cultivées dans les jardins*, avec la synonymie française et latine; par N. DESPORTES, membre de la *Société d'agriculture, sciences et arts du Mans*, etc. Le Mans, 1828; Pesche, libraire; Paris, M^{me} Huzard. In-8^o de 124 pages; prix, 3 fr. 50 c.

« Le *Rosctum gallicum* que nous publions n'est qu'un essai, un simple répertoire propre à classer méthodiquement les espèces, et à rapporter, autant qu'il est possible, dans un genre de plantes qui offre tant d'anomalies, chaque variété à son type primitif. Les espèces sont disposées en tribus, d'après la méthode de M. LINDLEY, savant botaniste anglais : cette méthode, adoptée par MM. *Link* et *Sprengel*, nous paraît la plus naturelle, et préférable aux systèmes de MM. *Thory*, *Rafinesque*,

Seringe, Dumortier et Trattinick. Nous indiquons soigneusement l'habitation de chaque espèce et l'époque où elle a été introduite dans les jardins d'Angleterre et de France. Nous rangeons quelquefois les variétés suivant leurs affinités, c'est-à-dire dans l'ordre de leurs ressemblances; mais n'ayant pu voir et comparer tous les objets, nous avons préféré pour les *Damas, Cent feuilles, Provins, Bengale, etc.*, la série alphabétique, beaucoup plus commode pour abrégé les recherches. »

Le travail de M. Desportes a coûté plus de recherches que le sujet ne semble le comporter : on peut en juger par la liste des ouvrages qu'il cite; on y compte 127 noms d'auteurs et un plus grand nombre de titres d'ouvrages. Il divise en 11 tribus les 79 espèces de rosier qui sont actuellement reconnues, laissant en dehors et dans un appendice 11 espèces douteuses, ainsi que leurs variétés. Le nombre des variétés sur lesquelles on paraît d'accord s'élève à 2533, réparties fort inégalement entre les espèces, comme on peut en juger par l'extrait suivant, où l'on a choisi les espèces les plus intéressantes.

<i>Espèces.</i>	<i>Variétés.</i>
Rosier mousseux	18.
— des chiens	20.
— des Alpes	21.
— de Francfort	30.
— thé	42.
— rubigineux	57.
— noisette	89.
— de Damas	117.
— cent feuilles	121.
— pimprenelle	123.
— blanc	125.
— de Bengale	254.
— de Provins	1215.

Ainsi, le rosier de Provins suffirait seul pour remplir de ses variétés le plus vaste jardin.

On ne peut imposer des lois aux fleuristes, ni même leur donner des conseils pour les diriger dans le choix des noms qu'ils donnent aux variétés qu'ils obtiennent par leurs semis ou leurs cultures; mais les botanistes ne devraient pas oublier ce qu'exige le perfectionnement de la science, l'extrême besoin d'une nomenclature moins imparfaite que toutes celles qui ont été mises à l'essai depuis quelques années. Dans ce cas même, où les êtres sont dénommés d'après l'une de leurs qualités remar-

quables, on n'évite pas toujours la confusion. Croit-on, par exemple, que l'espèce du genre *rosier* que l'on nomme *rosier brillant*, soit assez distinguée de celle qui porte le nom de *rosier luisant*, et d'une troisième, celle du *rosier éclatant*? Un bon système de classification botanique est très-utile sans doute et contribue sensiblement au progrès de la science; mais un système de nomenclature n'y contribuerait pas moins, s'il était philosophique. — M. Desportes, qui se livre avec une louable persévérance à l'étude des sciences naturelles, et en particulier de la botanique, pourrait diriger ses recherches vers les moyens d'introduire promptement dans sa science favorite cette importante amélioration. N.

133. — *Leçons théorique et pratique sur la plantation, la culture et la taille des arbres à fruits et de la vigne*, et plus particulièrement de celles du pêcher, ainsi que sur la manière d'en former des pépinières et de les greffer; par M. Léonor LEMOINE, praticien, ancien professeur à l'école de taille et de greffe de la rue d'Enfer. *Troisième édition*. Paris, 1828; Malher et Co. In-18 de vii et 269 p.; prix, 2 fr. 50 c.

Les résultats de l'expérience réfléchie qui a été pour l'auteur le fruit d'une longue pratique sont partagés en trente-sept leçons; il a traité son sujet d'une manière claire, simple et complète. Que les arbres fruitiers soient de bonne ou de mauvaise qualité, que les soins soient donnés avec ou sans intelligence, les frais sont à peu près les mêmes, et la différence des résultats obtenus est énorme. Cette vérité, appréciée par les propriétaires de vergers, a fait le succès des deux premières éditions des leçons de M. Lemoine : la troisième ne sera pas accueillie avec moins d'empressement : elle se termine par quelques idées sur la manière de cultiver les orangers en pleine terre, dans les départemens où on ne les cultive qu'à l'aide d'orangeries; les moyens proposés par l'auteur sont employés avec succès sur les bords du lac de Garda, à la latitude de Grenoble. J. J. B.

134. — *Traité général d'Anatomie comparée*; par J. - F. MECKEL; traduit de l'allemand et augmenté de notes par MM. HEISTER et Alph. SANSON, docteur en chirurgie de la faculté de Paris; précédé d'une lettre de l'auteur. T. I. Paris, 1828; Villeret et compagnie, rue de l'École de Médecine, n° 13. In-8° de 613 pages; prix, 7 fr.

L'armée macédonienne, d'après les ordres d'Alexandre, recueillait les animaux les plus rares et les plus curieux des contrées qu'elle envahissait; ils étaient envoyés ensuite à son illustre maître Aristote, qui non seulement décrivait leur

conformation extérieure, mais encore étudiait leur structure et notait leurs ressemblances et leurs différences d'organisation. A ce philosophe appartient donc le titre de fondateur de l'anatomie comparée. Aristote ouvrit une carrière toute nouvelle, mais jusqu'à nos jours personne n'osa marcher sur ses traces. Pline, surnommé le naturaliste, n'ent d'autre connaissance de l'anatomie zoologique, que les notions grossières qu'il emprunta aux aruspices et aux sacrificateurs; il ne sut même pas profiter des travaux du naturaliste grec; peut-être aussi ne put-il les consulter? L'histoire naturelle de Pline est un monument littéraire, mais sous le rapport de la science c'est une compilation sans critique.

Si la grande pensée de comparer l'organisation des animaux appartient à l'antiquité, son accomplissement et ses conséquences sont en entier l'ouvrage des modernes. Sans parler de quelques descriptions anatomiques particulières d'animaux, publiées à différentes époques, depuis que l'étude de l'anatomie eut vaincu les préjugés vulgaires, je dirai que c'est à notre ancienne Académie des sciences que nous devons les premiers travaux véritables d'anatomie comparée; *Daubenton* ensuite augmenta les découvertes de ses devanciers; *Vicq-d'Azir* s'immortalisa par ses recherches sur la parité de structure de quelques organes chez des espèces différentes d'animaux; mais c'est surtout au savant *Georges Cuvier* que la science de l'anatomie comparée est redevable des immenses progrès qu'elle fait actuellement. Une vue toute nouvelle, vue simple comme la nature, vue profonde telle que les grands génies en ont quelquefois comme d'inspiration, vient de donner encore une direction neuve à l'anatomie comparée; je veux parler de la découverte de l'unité de composition dans l'organisation de toute l'échelle animale. On a voulu attribuer à Aristote cette sublime idée, et les traducteurs de M. Meckel le répètent dans leur introduction. J'avoue que j'ai cherché dans le texte grec ce qui peut appuyer cette opinion, et mes recherches ont été infructueuses. On a voulu la retrouver encore, cette idée, dans les travaux de *Vicq-d'Azir*; ils ont bien, il est vrai, établi qu'il y a analogie de structure entre quelques organes d'animaux de diverses espèces, entre les membres d'un même animal; mais je ne vois pas qu'ils fussent pour ravir à M. *Geoffroy Saint-Hilaire* la gloire d'avoir le premier conçu la grande idée d'identité d'organisation dans tous les animaux. L'anatomie comparée, née en Grèce, mais cultivée et développée en France, doit y fleurir encore long-tems, et les travaux des *Duméril*, des

Frédéric Cuvier, des *Ducrotay-de-Blainville*, des *Bory Saint-Vincent*, des *Dutrochet*, des *Flourens*, des *Audouin* et d'autres savans, ajouteront encore à la gloire scientifique de notre patrie.

L'anatomie comparée de M. Meckel est en plusieurs volumes, que les traducteurs de cet important ouvrage ont pris l'engagement de nous faire connaître successivement. Je me borne en annonçant ce premier volume à esquisser un aperçu de l'histoire de l'anatomie comparée; j'examinerai l'ouvrage en lui-même à mesure qu'il sera publié. Ch. DE ROUGEMONT.

135. — **Recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques sur le système veineux, et spécialement sur les canaux veineux des os*; par M. BRESCHET, docteur en médecine, etc., 5^e et 6^e livraisons. Paris, 1828; Villeret et compagnie. 2 cahiers in-folio contenant chacun 6 planches et 8 pages de texte; prix de la livraison, 10 fr.

Nous avons annoncé la première livraison de cet ouvrage (voyez *Rev. Enc.*, t. xxxvii, pag. 749); l'éditeur, en faisant paraître la 5^e et la 6^e livraison explique pourquoi il n'a pas encore publié les précédentes; il annonce que M. Breschet, sur le désir qui lui en fut témoigné par un grand nombre de souscripteurs, s'est décidé à comprendre dans son travail l'anatomie générale et particulière des veines, à donner une monographie complète de cet ordre de vaisseaux, au lieu de se borner à décrire le système veineux des os, ainsi qu'il se l'était d'abord proposé. La place de chef des travaux anatomiques, que M. Breschet occupe à la faculté de médecine de Paris, lui rend plus facile qu'à tout autre une pareille entreprise; et si primitivement il ne voulait exposer que ce qu'il y a de moins connu dans l'angiologie, il est à espérer que les nouvelles recherches que nécessitera l'extension donnée à son plan pourront lui faire découvrir des particularités non moins intéressantes que celles qu'il avait seulement dessein de faire connaître.

Les planches de la 1^{re} livraison nous ont montré les réseaux veineux qui entourent les os du crâne et de la colonne vertébrale. Celles des livraisons que nous annonçons représentent les canaux creusés dans l'épaisseur de ces os eux-mêmes et destinés à loger le tronc des veines qui y pénètrent. La connaissance de ces canaux veineux n'est pas ancienne. M *Dupuytren* les indiqua le premier en 1803; MM. *Chaussier* et *Fleury* en parlèrent ensuite. Depuis, d'habiles anatomistes annoncèrent qu'ils les avaient cherchés en vain ailleurs qu'aux os plats du crâne. M. Breschet, en figurant avec soin dans de belles planches non seulement ceux de la tête, mais encore ceux qui existent dans l'épaisseur du corps des vertèbres, a dissipé l'incer-

titude qui pouvait régner encore sur ce point, et contribué aux progrès de la science anatomique. RIGOLLOT fils.

136. — * *Remarques sur le rapport de la dernière commission des prix MONTYON, en ce qui concerne la lithotritie*, par le Dr CIVIALE. Paris, 1828. In-8°.

L'opération de la *lithotritie*, ou *broiement de la pierre dans la vessie*, a vivement excité l'attention de tous les chirurgiens et des amis de l'humanité par les résultats avantageux qu'elle présente dans son application : plusieurs ont même tenté d'en perfectionner les procédés, afin de la rendre plus facile et plus sûre. Nous avons indiqué dans un de nos derniers cahiers (*Voy. Rev. Enc.*, t. XXXVIII, juin 1828, p. 802) quelques-uns des changemens proposés comme des améliorations importantes, d'accord en cela avec la commission *des prix Montyon*, qui en a fait l'objet d'un rapport à l'Institut pour l'année 1828. L'auteur de la brochure que nous annonçons, M. CIVIALE, tout en professant un grand respect pour les décisions prises dans l'Académie des sciences, qui l'a honoré plusieurs fois de ses plus grandes récompenses et de ses suffrages les plus flatteurs, s'élève avec force contre un jugement qui ne paraît fondé que sur une théorie spéculative. Il fait à ce sujet des remarques fort judicieuses qu'il a soumises à l'Académie dans sa séance du 21 juillet dernier, et dans lesquelles il démontre que la lithotritie, telle qu'il la pratique, n'a aucun des inconvéniens que la commission lui a reprochés, et que les avantages attribués aux nouveaux procédés qu'on vient de présenter n'ont aucune utilité. M. Civiale examine toutes les propositions du rapport de la commission, les combat une à une par des faits bien constatés et par des raisonnemens qu'il paraît difficile de réfuter. Une connaissance profonde de la matière, une expérience de plusieurs années, et de nombreux succès donnent à l'opinion de M. Civiale une autorité qu'on ne saurait mettre en balance avec les spéculations de la théorie. M.

137. — *L'Art de l'Ébéniste*, d'après des notes et des instructions fournies par plusieurs des meilleurs fabricans de la capitale, et particulièrement par M. Albert ALBREST. Paris, 1828; librairie scientifique et industrielle de Malher et compagnie, passage Dauphine. In-12 de 392 pages; prix, 4 fr.

Les traités d'arts et métiers, toujours utiles, tous bons à répandre, peuvent être rangés en deux classes. Il y en a qui sont composés par des auteurs étrangers aux arts mécaniques, mais qui, dans le but de payer leur part de coopération au perfectionnement général de la société, visitent les ateliers, se mettent en rapport avec les ouvriers, écoutent leurs avis, re-

cueillent leurs conseils, et qui, joignant la nouvelle expérience qu'ils acquièrent ainsi, à celle que constatent déjà les traités existans, en forment un tout susceptible de produire de bons résultats. La seconde classe, bien moins nombreuse que la première, comprend les ouvrages faits par les auteurs praticiens, qui cultivent par goût et en amateurs le métier qu'ils enseignent. Les premiers servent à exposer, à constater l'état de la science, à la répandre dans les lieux où elle n'est pas encore parvenue, à *niveler* pour ainsi dire les ouvriers, en faisant connaître à tous également les progrès de l'art. Les seconds font avancer l'art lui-même, et sont plutôt destinés aux ouvriers instruits qui marchent en tête des autres, et aux amateurs qui raisonnent et ont le loisir et les moyens de faire des expériences : leur but principal est de diriger les travaux des uns et des autres vers une perfection encore inconnue. L'ouvrage que nous annonçons n'appartient pas à cette dernière catégorie, mais il occupe un rang distingué dans la première. Tout le chapitre du placage appartient en propre à l'auteur, et les préceptes qu'il a recueillis sur cette partie importante et caractéristique de l'ébénisterie lui mériteront certainement les suffrages du public. Quant aux emprunts qu'il a faits aux traités antérieurs, l'auteur n'a pas été bien inspiré : car, si l'on en excepte ce qu'il doit à l'art du mennisier en meubles de M. Mellet, publié chez Fortie en 1825, il nous semble n'avoir consulté que des ouvrages qui ne sont pour ainsi dire que des copies. Nous regrettons que l'auteur n'ait pas puisé lui-même aux sources premières : les faits s'altèrent en passant ainsi de mains en mains; et, quels que soit le prix et la rareté des originaux, il vaut toujours mieux y avoir recours. Nous conseillons la lecture de cet ouvrage aux ouvriers et aux personnes qui s'occupent par goût du bel art qu'il enseigne.

OÉ.

138. — * *Manuel d'arpentage*, ou instruction élémentaire sur cet art et sur celui de lever les plans; par S.-F. LACROIX, membre de l'Institut. *Troisième édition*. Paris, 1828; Roret. In-18 de 187 pages, avec figures; prix, 2 fr. 50 c.

Cette troisième édition ne différant qu'en fort peu de chose des éditions précédentes, nous devons nous borner ici à renvoyer le lecteur à l'annonce que nous avons faite de cet excellent ouvrage, en 1826. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 720.)

T. RICHARD.

139. — *Des canaux exécutés par le gouvernement depuis 1821 et 1822*; par M. ARTAUD. Paris. In-8°.

L'administration des ponts-et-chaussées a ouvert, en 1821 et 1822, des emprunts montant à 129,200,000 francs, et s'est engagée à livrer au public à diverses époques, dont la plus

éloignée est fixée à 1832, une longueur de 2,153,268 mètres, ou de 538 lieues de canaux. Il est aujourd'hui bien constaté que pas un seul des treize projets auxquels s'appliquent ces engagemens ne s'achèvera pour le terme que l'administration s'est elle-même fixé; ce terme est, pour tous ceux de 1821, expiré depuis un an. D'un autre côté, le ministre de l'intérieur, dans son rapport au roi, du 20 mai dernier, annonce dans les devis une erreur de 47,910,000 francs; à cela il faut ajouter 19,720,000 fr., qui ont déjà été portés aux budgets des ponts-et-chaussées pour les années 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827 et 1828, ainsi ces canaux sont déjà pour le pays une charge de 197,820,000 fr.

M. Artaud a cherché à quoi tenaient de si affligeans mécomptes, et par quels moyens on pourrait combler le déficit des canaux.

La réponse à la première question est facile : en 1821, 1822 et 1823, le ministre de l'intérieur et l'administration des ponts-et-chaussées en imposaient au gouvernement, aux Chambres, aux compagnies, en disant qu'*aucune précaution n'avait été négligée pour estimer avec exactitude la somme des dépenses, que les prévisions ne seraient pas dépassées*; tandis que pour être exact, il eût fallu dire qu'*aucune précaution n'avait été prise*. M. Artaud le prouve par des extraits mêmes des rapports publiés par l'administration; il montre comment, pour l'un des canaux réputés les moins inutiles, celui de la Loire, les projets ne sont pas même encore achevés, après six années de commencement d'exécution. Nous ne savons pas si, comme il l'affirme, *on ignorait, lorsqu'on a entrepris ce canal, le nombre des écluses qui seraient nécessaires, le genre même des ouvrages d'art que la nature et la configuration du terrain exigeaient, si on l'ignorait encore deux et trois ans après la concession*, mais un aveu aujourd'hui officiel permettrait de le supposer. Ce canal, d'après les documens soumis aux Chambres en 1822, avait 187,166 mètres, ni plus ni moins, de longueur. Dans le rapport précité du ministre de l'intérieur (p. 93) on lit que, *son développement doit être d'environ 203,000 mètres*, en sorte qu'il y avait une légère erreur de quatre lieues de poste dans le prétendu projet qu'on a présenté aux Chambres, comme digne de toute leur confiance.

Quelque soin qu'on mette à calculer les dépenses de pareilles entreprises, elles sont sujettes à des mécomptes qu'on prend en considération dans les évaluations complètes; mais quand on les a commencées sur les données les plus vagues, sans aucun examen sérieux, a-t-on droit, lorsque de si étranges

prévisions ne sont pas confirmées, d'alléguer l'insuffisance des procédés de l'art que l'on n'a pas consultés? Non, sans doute, il faut faire franchement l'aveu des fautes commises, et y chercher des leçons pour l'avenir; c'est ce qu'on a droit d'attendre du caractère honorable de l'administrateur qui dirige les ponts-et-chaussées. En toute chose il faut savoir ce qu'on fait; l'administration ne l'a pas su et n'a pas voulu le savoir; ses illusions sur l'état du pays qu'elle ne connaissait pas, ont légitimé à ses yeux une négligence qui mériterait d'être autrement qualifiée, si l'on cherchait à pallier plus long-tems des fautes que paie le pays; il faut qu'on s'en tienne là, et du moins qu'une expérience si chère soit profitable.

Les charges dès aujourd'hui résultantes de l'opération des canaux grèveront, pendant 37 ans, le budget d'une somme annuelle de 11,737,300 fr. En 1828, nous payons déjà 5,472,911 francs pour cet objet, et c'est à cet énorme prélèvement qu'est due, en très-grande partie, la dégradation toujours croissante de nos routes. Quels avantages nous sont offerts en échange de ces épouvantables sacrifices? l'administration n'en sait rien, n'a jamais cherché à le savoir. L'examen de cette partie de la question serait indispensable pour déterminer les moyens de combler le déficit des canaux. M. Artaud voudrait qu'ils fussent remis à des compagnies exécutantes, ou plutôt que, moyennant une concession perpétuelle de la propriété, les compagnies financières de 1821 et 1822 consentissent à se départir des avantages qui leur sont assurés. Mais quelle sera la circulation sur les canaux? Que rendront-ils? ou, ce qui revient au même, quelle sera leur utilité? Est-il vrai que plusieurs ne payeront pas même leurs frais d'entretien? Voilà ce qui doit être l'objet d'enquêtes sérieuses, et c'est seulement quand elles seront faites qu'on pourra se former une idée nette des moyens, non de réparer, mais d'atténuer les effets des opérations désastreuses où s'est jetée l'administration.

J. J. B.

140. — **Histoire générale des voyages*, ou Nouvelle collection des relations des voyages par mer et par terre, mise en ordre et complétée jusqu'à nos jours, par C. A. WALKENAEF, membre de l'Institut. Tom. IV-VI. Paris, 1826-1828; Lefebvre. 3 vol. in⁸ de 480 à 550 pages sur beau papier satiné; prix du vol., 7 fr. (Voy. Rev. Enc., t. XXXVIII, p. 327, l'annonce des volumes précédens.)

Le quatrième volume de cette collection donne la suite du cinquième livre, ou la continuation de l'histoire de l'établissement du commerce des Anglais sur la Gambie. Le chapitre VI offre l'intéressant récit des voyages, de l'esclavage et de la dé-

livrance de *Job Ben Salomon*, prince de Bundo. Nous renvoyons nos lecteurs à ce chapitre qui leur fera connaître cet homme extraordinaire, sur lequel nos principales biographies, tant vantées d'ailleurs pour leur exactitude, gardent le plus profond silence. Le chapitre suivant, qui termine ce livre, contient le récit de divers voyages faits en 1607, 1666, 1678 et 1721, par le marchand anglais *William Finch*, par *Villault de Bellefond*, *Barbot* et *Atkines* au pays de Bolmberre, appelé vulgairement Sierra-Leone, à cause de la hauteur des montagnes de cette contrée et de la multitude de lions qu'on y rencontre.

Le livre sixième est le résumé des observations faites par les premiers voyageurs qui ont parcouru les côtes d'Afrique depuis le Cap-Blanc jusqu'à Sierra-Leone; il présente des documens sur le commerce des Européens dans la Gambie, sur le trafic des esclaves, de l'ivoire, de la cire, de la gomme. L'auteur traite également des mœurs et des usages des Ialofs, de leur noblesse, de leur magistrature; de leur milice; puis du caractère des Foulis et des Mandingues, des usages dominans communs aux différens peuples de la Sénégambie. Les réflexions de M. Walkenaer sur l'utilité de l'étude des langues, soit pour remonter à l'origine des nations et découvrir les rapports qui ont existé entre elles, soit pour faciliter les entreprises des Européens, l'ont porté à rassembler les vocabulaires épars dans les auteurs que nous venons de citer. Le premier de ces vocabulaires donne, d'après *Barbot*, une foule de mots ialof et foulis et leurs correspondans en français. Le deuxième extrait de *Moore* réunit les mots mandingues et leur traduction en français; puis viennent des observations sur la religion des nègres, sur l'histoire naturelle de la Sénégambie, les saisons, le sol et les végétaux, sur les quadrupèdes sauvages et privés, sur les oiseaux, les reptiles terrestres et amphibies, sur les poissons et les monstres marins, et enfin sur les insectes.

Le cinquième volume, que remplissent les dix-neuf premiers chapitres du livre septième, contient l'histoire des établissemens et des compagnies de commerce des Français en Afrique, dans le xviii^e siècle; les voyages de *Pruneau de Pomme-gorge* en Nigritie, de 1745 à 1765; celui d'*Adanson* au Sénégal, à l'écale des Maringouins, à Podor, à Sor, à Gorée, au cap Vert, en 1749; sa navigation sur la Gambie, son retour à Gorée, ses excursions à Saint-Louis, aux îles aux bois de Sor, de Griel, en 1750; ainsi que la suite de ses autres voyages et de ses excursions dans ces mêmes lieux, et au quartier de la Chaux,

en 1750, 1751 et 1752, aux Salines en 1753, et son retour à Paris en 1754. Les chapitres XII, XIII, jusqu'à XIX, sont consacrés aux voyages de l'abbé *Demanet*, à l'île de Gorée, au Sénégal et à la Gambie, en 1763 et 1764; de *Delajaille* à la Gambie, à Sierra-Leone, en 1784 et 1785; de *Lamiral* à la Rivière du Sénégal et à Galam, de 1779 à 1789; de *Durand*, en 1785 à 1786; de *Rubault* à Galam par terre, en 1786; de *Lamiral* à Galam en 1786; de *Picard*, qui dut avoir lieu vers 1804 ou 1805; de *Pelletan* au Sénégal, de 1787 à 1788; de *Golberry*, de 1785 à 1787, aux Canaries, à Gorée, à Albreda, à Sierra-Leone, à Gambie, etc.

Le sixième volume contient la suite du livre septième ou l'analyse des nouveaux voyages des Français le long des côtes d'Afrique, et l'histoire de leurs établissemens sur le Sénégal; les voyages de M. *Geoffroi de Villeneuve* dans la Sénégambie, depuis 1785 jusqu'en 1788, ceux de M. *Mollien* en 1816, 1817 et 1818, occupent les chapitres XXI à XXVII. La relation du naufrage de la frégate *la Méduse* en 1816, celle de la reprise du Sénégal par les Français et leur tentative d'établissement au cap Vert en 1816 et 1817, le voyage du capitaine *Roussin*, en 1817 à 1818, et sa navigation aux côtes occidentales d'Afrique depuis le cap Bojador jusqu'au mont Souros, le voyage de l'infortuné *Grout de Beaufort*, font l'objet des chapitres XXVIII, XXIX, XXX, XXXI. Le livre huitième renferme les nouveaux voyages des Anglais le long des côtes d'Afrique depuis le cap Blanc jusqu'à Sierra-Leone et dans l'intérieur de la Sénégambie. Quelques notions sur les travaux géographiques des Français sur la Sénégambie, et l'histoire de l'association africaine de Londres, précèdent les différens chapitres de ce livre, dont le premier contient le voyage du major *Loughton* en 1791; le deuxième donne des détails sur *Mango-Park*; le troisième est la relation du premier voyage qu'a fait ce célèbre et infortuné voyageur en Sénégambie, de 1795 à 1797.

SUEUR-MERLIN.

141. — *Voyage dans les cinq parties du monde*, où l'on décrit les principales contrées de la terre, les mœurs et coutumes des nations, les formes, les forces et les richesses de leurs gouvernemens, avec les villes et les populations des différens états; par M. ALBERT-MONTÉMONT. T. IV. Paris, 1828; Selligie et Charles Bêcheŕ. In-18 de 439 p., accompagné de cartes; prix, 5 fr. (Voy. ci dessus, p. 201, l'annonce des premiers volumes.)

Ce 4^e volume présente un résumé substantiel et rapide de l'état actuel des connaissances géographiques sur le continent africain; on y remarque des détails fort curieux sur le Soudan, le Sénégal, la Guinée, les États barbaresques, et la colonie du cap de Bonne Espérance.

Z.

142. — * *Tableau des Pyrénées françaises*, contenant une description complète de cette chaîne de montagnes et de ses principales vallées, depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan; accompagné d'observations sur le caractère, les mœurs et les idiomes des peuples des Pyrénées, sur l'origine et les usages des Basques, sur les propriétés particulières des sources minérales, et d'une esquisse des différentes classes d'étrangers qui visitent les établissemens thermaux du pays; par M. ARBANÈRE, chevalier de la Légion-d'Honneur. Paris, 1828; Treuttel et Würtz. 2 vol. in-8° de 359-308 pages; prix, 14 fr.

Avant d'écrire sur les Pyrénées, M. Arbanère a fait ce que beaucoup de voyageurs ont omis; il a consulté les auteurs qui ont parlé de ces montagnes, et après les avoir visitées lui-même, il a relu ces mêmes auteurs. Il paraît cependant qu'il n'a point profité de ce que Dietrich a écrit sur la minéralogie des Pyrénées; il y eût trouvé des détails intéressans sur le Canigou, sur les vallées de Sos de la Neste, de l'Adour et de Baigorry, sur l'industrie des montagnards, etc.; et ces divers objets auraient encore plus attiré son attention. Le style de l'écrivain ne déplaira nulle part, quoiqu'il ne soit pas toujours d'une correction scrupuleuse, et qu'il ait, en général, un goût de terroir. Nous ne résisterons point au désir de placer ici quelques extraits qui donneront une idée de l'ouvrage, de ce qu'il renferme de curieux et d'intéressant. Choisissons dans le premier volume une anecdote du contrebandier Joseph Fo.

« Traversant seul, dans l'hiver, le col du Puy-Morent, sous un ciel menaçant qui peut si facilement, dans cette saison, rendre les ports un tombeau, il vit des traces qui se dirigeaient à la combe d'Elzevine; c'étaient, dans son idée, les pas de gens égarés. Cette route ne conduisait qu'à un désert de neige et de glaces sans issue. Une puissante pitié anime son cœur; il s'élançe au péril de sa vie, sur ces traces de l'infortune; il trouve, après une heure d'une marche précipitée, blottis contre un rocher, par l'impuissance et le découragement, un sergent et quatre soldats qui allaient, en 1812, rejoindre leur corps en Espagne. — Que faites-vous là, mes amis? — Nous allons en Espagne. — Vous avez manqué la route, suivez - moi. — Laissez - moi quelques momens, j'ai besoin de repos. — Comment, lâche! toi qui es leur chef, toi qui devrais leur donner l'exemple, tu prêches la paresse! ce repos serait bientôt la mort; allons, je t'ordonne de me suivre... Deux coups de poing vigoureux raniment, par la surprise et l'indignation, le sergent déjà engourdi d'épuisement et de froid. Tous obéissent à une énergique volonté peinte dans une attitude impérieuse, une physionomie animée et des

accens mâles : il les arrache au tombeau et les ramène à l'*Hospitalet*, premier village de la vallée de l'Ariège. Là, revenus à la chaleur et à la vie, ils l'embrassent, le nomment leur second père, et veulent épuiser leur bourse pour le récompenser : *mais je leur répondis*, nous dit Fo, *que je ne vendais pas ma pitié, et que le service de sauver leur vie ne se payait pas ; je refusai tout.* »

Tirons du second volume une autre citation un peu longue pour notre recueil, mais dont nos lecteurs ne se plaindront point.

« Avant de m'enfoncer dans le pays basque, je cherchai, vers la lisière, une habitation bien intéressante pour tout explorateur des Pyrénées, celle de M. PALASSOU. Sa vie entière fut consacrée à l'étude de ces montagnes : ses ouvrages ont aussi cette plénitude de faits, fruit de longues observations ; ils sont encore recommandables par une douce philanthropie, par une modestie qui fait ressortir ses vastes connaissances, et par un style pur, image de l'ordre et de la netteté de ses idées. Son premier ouvrage : *Essai sur la minéralogie des Pyrénées*, fut imprimé en 1784 : cette date en rehausse singulièrement le prix, puisqu'elle constate que M. Palassou est un des premiers naturalistes qui ont écrit sur les Pyrénées. Il découvrit, pour ainsi dire, ces montagnes, et sa voix y appela cette foule de physiciens et de philosophes qui, depuis, leur ont donné tant de célébrité. M. Ramond, que l'on doit regarder comme un bon juge en cette matière, rend plusieurs fois un témoignage au mérite de cet auteur. Soixante-dix-huit ans pesaient sur sa tête, et le chargeaient de plusieurs infirmités : une difficulté dans la parole, l'impossibilité de lire, des défaillances fréquentes, étaient du nombre de ses maux. Mais, sous ces ruines, je retrouvais des vestiges du savant géologue. Dès qu'il eût connu le motif de mon voyage, je reçus de lui le plus aimable accueil. Sa grande carte minéralogique fut déployée ; Pierre, garçon de vingt-six ans, à la fois son écuyer, son jardinier, son secrétaire, et, ce qui prouvait la bonté de tous les deux, son ami, me montrait, à la voix de son maître, les lieux désignés, et sa facilité annonçait l'habitude de ce travail. M. Palassou lui faisait lire les passages de son premier ouvrage ou de ses mémoires postérieurs qui se rapportaient à notre entretien, et qui nous faisaient dériver vers de nouveaux sujets. Les heures fuyaient, et une chaleur printanière ranimait le corps du vieillard. Il était revenu à ses années de force, d'études, d'espérances. Puissance aimable des goûts élevés et purs ! Jusqu'au dernier jour, l'homme sent leur charme, et ils sèment encore quelques fleurs sur la triste et aride route de la vieillesse.

Après avoir lu Palassou, Dussaulx et Ramond, on voudra lire encore M. Arbanère; on ne quittera le livre qu'après l'avoir achevé.

F.

143. — * *Dictionnaire topographique, historique et statistique du département de la Sarthe, suivi d'une biographie et d'une bibliographie du Maine, du département de la Sarthe et de ses différentes localités*; par J.-R. PESCHE, membre correspondant de la Société royale d'agriculture, sciences et arts du Mans, des Sociétés de médecine de la Sarthe et de pharmacie de Paris, etc. Le Mans, 1828. Pesche aîné et Monnoyer; Paris, Bachelier. In-8°, 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e livraisons.

144. — * *Recherches sur les établissemens de charité et d'ins-truction publique du diocèse du Mans*; par Th. CAUVIN, ancien professeur, membre de la Société royale d'agriculture, sciences et arts de Mans. Le Mans, 1825; Monnoyer. In-12 de 154 pag.

145. — *Essai sur la statistique de l'arrondissement de Saint-Calais, département de la Sarthe*, par le même. Le Mans, 1827; Monnoyer. In-12 de 130 pages.

146. — *Annuaire du département de la Sarthe pour 1828*. Le Mans, 1828; Monnoyer. In-18 de 283 pages; prix, 1 fr. 25 c.

Un homme dont la perte récente à été vivement sentie par les amis du bien, M. François de Neuschâteau, est le premier administrateur qui ait encouragé en France l'étude de la statistique. Il avait dressé lui-même, en 1790, une excellente statistique du département des Vosges. Depuis cette époque, plusieurs hommes de mérite se sont livrés à des travaux de ce genre dont l'utilité n'est plus contestée. On a enfin senti que, pour arriver à un meilleur état de choses, il faut d'abord bien connaître les élémens de prospérité que renferme notre pays.

Le *Dictionnaire topographique, historique et statistique* de M. J.-R. Pesche, tracé sur un plan large, est divisé en quatre parties distinctes : 1° la *statistique* proprement dite, celle des lieux; 2° un *précis historique* écrit avec clarté, et qui prouve que l'auteur a su puiser aux bonnes sources en étudiant l'histoire du Maine; 3° la *biographie des hommes célèbres* qui sont nés dans cette province : M. Pesche a étendu son travail jusqu'à notre époque; 4° enfin la *bibliographie*, pour laquelle M. Pesche s'est adjoint un collaborateur, M. N.-H.-F. DESPORTES. Les quatre livraisons que nous avons sous les yeux ne renfermant aucune partie de cette dernière subdivision, nous n'en pouvons rien dire encore. Nous espérons qu'elle présentera le même intérêt que les précédentes.

M. Th. CAUVIN est un des hommes qui se livrent avec le plus

de zèle à la statistique. L'Essai qu'il a publié sur *l'arrondissement de Saint-Calais* est fait sur un bon plan ; le style est correct et précis, et l'ouvrage est enrichi de savantes recherches historiques. Nous avons eru reconnaître la méthode et le style de M. Cauvin dans l'*Essai sur la statistique de l'arrondissement de Mamers*, qui précède l'*Annuaire du département de la Sarthe pour 1828*. Il serait à désirer qu'il décrivît de la même manière les autres arrondissemens du même département, et que chacun des départemens de la France fût l'objet du travail spécial d'un homme aussi instruit et animé d'un égal désir du bien public.

Dans ses *Recherches sur les établissemens de charité et d'instruction publique*, M. Cauvin a suivi la circonscription du diocèse du Mans ; peut-être eût-il été plus convenable d'adopter la division administrative des lieux dont il avait à s'occuper, les sièges épiscopaux n'ayant aujourd'hui qu'un rapport fort indirect avec ces établissemens. Nous aurions souhaité aussi de trouver, à la suite de ses recherches, ses propres vues sur les améliorations qu'il serait possible d'introduire dans les hospices et les maisons d'éducation actuellement existans. Nous nous plaignons, du reste, à donner des éloges à ce petit ouvrage, dont M. Cauvin pourra remplir les lacunes, soit dans une nouvelle édition, soit dans les ouvrages du même genre dont il s'occupe encore. On ne peut trop encourager les hommes qui unissent à un mérite réel la patience nécessaire pour achever des travaux aussi utiles, mais auxquelles ne s'attache pas une gloire proportionnée aux longues études qu'ils demandent.

Nous trouvons, dans la statistique de l'arrondissement de Mamers, un fait qui nous paraît digne d'être signalé. M. DUJARIÉ, curé de Ruillé-sur-Loir, a formé dans sa paroisse un établissement de charité et une école normale pour l'enseignement élémentaire des enfans qui habitent les campagnes des départemens circonvoisins. Il a sacrifié son patrimoine tout entier et une grande partie de sa vie pour fonder et soutenir ces établissemens. L'école normale, qui a pris des accroissemens successifs, compte aujourd'hui plus de cent élèves. De pareils traits n'ont besoin d'aucun éloge. A. P.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

147. — * *Sainte Bible de Venise, en latin et en français, avec des notes littéraires, critiques et historiques, des préfaces et des dissertations, tirées du commentaire de dom Calmet, abbé de*

Sénones, de l'abbé de *Vence*, et des autres auteurs les plus célèbres, pour faciliter l'intelligence de l'Écriture sainte; enrichie d'un *atlas* et de *cartes géographiques*. Cinquième édition, revue et corrigée. Tom. V et VI. Paris, 1828; Méquignon-Havard. 2 vol. in-8° de 543-600 pag. Prix de chaque livraison de deux volumes, 14 fr., et 15 fr. satiné. Cet ouvrage est dédié au roi.

La régularité avec laquelle se succèdent les livraisons de cette publication prouve, ce semble, qu'elle est favorablement accueillie. Les catholiques sentent plus que jamais le besoin de recourir aux livres saints pour avoir une connaissance parfaite de la religion, et pour lutter avec avantage contre ceux qui les regardent comme le *juge souverain des controverses*. Je ne cesserai de leur répéter : Lisez, étudiez la Bible, qui est la parole de Dieu; remontez à la source de votre croyance, et vous y apprendrez, pour me servir des expressions de l'auteur de la *préface sur le livre des Juges*, « où peut conduire dans tous les tems une religion mal entendue, et qui n'a point la loi de Dieu pour règle inviolable; car il n'y a point d'abus et de désordres qui ne se glissent dans le culte divin, dès que les règles sont ignorées ou peu respectées. »

Mais, me dira-t-on, est-il permis, dans l'église catholique, à tous les fidèles indistinctement, de lire l'Écriture sainte en langue vulgaire? Oui, quand ils sont suffisamment disposés, sous l'autorité des pasteurs, et quand la Bible, fidèlement traduite, est accompagnée de notes approuvées; tel a toujours été le sentiment bien prononcé de tout ce qu'il y a eu de plus éclairé dans le corps épiscopal et parmi les théologiens. J'ajouterai que la lecture de la Bible est devenue indispensable aux catholiques, depuis que les communions chrétiennes l'ont répandue avec tant de profusion dans les deux mondes. C'est le cas de rappeler les principes si sagement et si éloquemment développés à la Chambre des pairs par MM. *Molé* et de *Châteaubriand*, au sujet de la loi sur la liberté de la presse.

Dans cette édition, aussi bien que dans les précédentes, on a multiplié les *dissertations* pour éclaircir la chronologie des livres saints. Les savans ont beau faire des efforts, ils auront bien de la peine à porter la lumière dans la partie de la Bible qui a le plus souffert de la part des copistes, et, en définitive, ils seront contraints de se réfugier dans les aveux de Bossuet : « Il y a les difficultés que fait un long-tems. Lorsque les lieux ont changé de nom ou d'état, lorsque les dates sont oubliées, lorsque les généalogies ne sont plus connues, qu'il n'y a plus de remède aux fautes qu'une copie tant soi peu négligée introduit si aisément en de telles choses, ou que des

faits échappés à la mémoire des hommes laissent de l'obscurité dans quelque partie de l'histoire. Mais enfin cette obscurité est-elle dans la suite même, ou dans le fond de l'affaire? Nullement; tout y est suivi, et ce qui reste d'obscur ne sert qu'à faire voir dans les livres saints une antiquité plus vénérable. »

Je me bornerai aujourd'hui à faire quelques remarques sur un *avis* de M. Drach, qui a circulé séparément, et qui se trouve en tête du cinquième volume. Le savant éditeur nous apprend que, jusqu'ici, il n'y avait pas de plan arrêté, mais que depuis que S. M. a bien voulu accepter la dédicace de sa publication, et que le nombre des souscripteurs s'est accru, il a adopté une marche définitive. Je croyais qu'il ne devait pas avoir d'autre plan que celui d'éditeur, et qu'il se contenterait d'améliorer par des notes la *Bible de Venise*, sans la dénaturer. Il n'en est pas ainsi : M. Drach ne conservera la *paraphrase de Carrières que rarement*. Bien qu'elle ait obtenu les éloges de Bossuet, du cardinal de Noailles, et de beaucoup d'autres prélats, je ne prétends pas la justifier en tout; j'ai déjà laissé entrevoir ce que j'en pensais. Mais M. Drach peut-il, de son autorité, ne pas la donner telle qu'elle est, après l'avoir promise? Les licences des éditeurs ne sont pas encore passées en proverbe comme celles des poètes, quoique depuis quelques années certaines coteries ne se fassent point de scrupule d'ajouter aux textes qu'elles reproduisent, ou d'y retrancher à leur gré. M. Drach s'imagine que la traduction de M. Genoude est plus élégante, plus correcte que celle de Sacy. Ce sont ses expressions; peu de personnes partageront son opinion. La version de Sacy est généralement estimée, et mérite de l'être; elle a été approuvée par le clergé de France, et recommandée par les plus savans théologiens de toutes les communions; c'est un préjugé en sa faveur qu'il n'est pas facile de détruire.

Le rôle de critique me coûte toujours, et je le quitte avec plaisir pour relever ce qu'il y a de bon dans les deux volumes que j'ai sous les yeux. Les notes de l'éditeur sont encore plus nombreuses que dans les livraisons précédentes; elles ont pour objet, 1^o de déterminer, par le texte original, le véritable sens de la vulgate; 2^o de faire ressortir les figures de l'ancien Testament; 3^o de donner, pour l'éclaircissement historique du texte, des extraits des auteurs anciens, des écrivains de l'Orient, et des relations des voyageurs qui ont parcouru les régions dont il est parlé dans les divines écritures; 4^o de rapporter dans les endroits convenables les traditions de la synagogue relatives au Messie, ainsi qu'à plusieurs détails de l'his-

toire de l'ancien Testament. Tout cela est très-bien. Grotius peut lui avoir suggéré ces idées, mais j'aime à croire qu'il évitera ses défauts.

148. — * *Histoire des sectes religieuses* qui sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les différentes parties du globe, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle; par M. GRÉGOIRE, ancien évêque de Blois. *Nouvelle édition*, corrigée et considérablement augmentée. Paris, 1828; Baudouin frères. Deux livraisons in-8^o, formant le premier volume, de 463 pages; prix, 4 fr.

Nous reviendrons, dans la section des Analyses, sur cet ouvrage important.

149. — *Code ecclésiastique français*, d'après les lois ecclésiastiques d'Héricourt, avec les modifications commandées par la législation nouvelle, et accompagnées de notes; par *Mathieu-Richard-Auguste HENRION*, avocat à la cour royale de Paris. Paris, 1828; Blaise. In-8^o de 398 pages; prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.

Un célèbre orateur, profond jurisconsulte, habile canoniste et homme d'État, disait à la Chambre des députés, dans la séance du 7 juillet dernier: « Je demande le rétablissement, dans les facultés de droit, des anciennes chaires de droit canonique, purgées sans doute de tout ce qui avait droit aux matières bénéficiales, aujourd'hui sans objet, mais où l'on enseignera les principes généraux du droit canonique et de la discipline ecclésiastique, les règles concernant la séparation de l'ordre temporel et spirituel, les libertés de l'église gallicane, et la déclaration de 1682. L'oubli de ces doctrines se fait sentir dans l'église et au barreau. Qui de nous pensait à les étudier, soit pendant la révolution, soit même du tems de l'empire?.... L'étude du passé, des lois, des faits, des malheurs publics, et aussi des grands exemples que nos pères nous ont légués, est désormais un des besoins de l'époque. Tout le monde y gagnera: l'église, car elle a souvent à déplorer le zèle qui n'est pas selon la science; les publicistes, les jurisconsultes, les magistrats, car tous seront privés d'une grande force, si dans les débats avec l'église ils ne possèdent pas à fond toutes les règles qui servent à distinguer le droit de l'usurpation; l'ordre public enfin, car il sera mieux défendu. »

Voilà, tout à la fois, les vœux d'un bon citoyen, le meilleur prospectus de l'enseignement dont il demande le rétablissement, et les motifs les plus puissans pour obtenir du gouvernement l'érection d'une chaire devenue si nécessaire. Il serait à désirer que M. Dupin voulût bien se charger de

composer, d'après les principes qu'il a professés avec tant de savoir et d'éloquence, un ouvrage élémentaire sur le droit canonique. En attendant, M. Henrion vient de publier un abrégé des lois ecclésiastiques de d'Héricourt, en conservant les propres expressions et les divisions de ce canoniste, et y joignant *les modifications commandées par la législation nouvelle*. Ce code est divisé en quatre parties. La première traite de la juridiction ecclésiastique; la seconde, des charges ecclésiastiques; la troisième, des choses saintes; la quatrième, des biens de l'église. Les maximes gallicanes y sont bien établies. Puisque M. Henrion a la modestie *d'invoquer les conseils et la critique* des membres du clergé, des administrateurs, des magistrats et des jurisconsultes, il me permettra de lui faire connaître ma pensée en peu de mots. En rapportant les anciens usages de l'église de France, il ne distingue pas assez ceux qui sont encore en vigueur de ceux qui sont tombés en désuétude. Il lui arrive aussi parfois de mêler, sans en avertir, avec les canons et les décrétales qui nous régissent, des canons et des décrétales qui ne regardent que les pays étrangers. En traitant du droit nouveau, il semble craindre d'aborder franchement la question, et de nous montrer la jurisprudence ecclésiastique, telle que la révolution nous l'a faite. Ces défauts sont graves, j'espère qu'ils disparaîtront avec quelques autres, dans une édition subséquente.

J. L.

150. — * *Tableaux sommaires faisant connaître l'état et les besoins de l'instruction primaire dans le département de la Seine*, suivis de remarques succinctes sur la nécessité et les moyens de procurer cette instruction à la généralité des Français; par M. ***. Paris, 1828; Louis Colas In-8^o, de 32 pages; prix, 75 c.

Le premier de ces tableaux est la liste détaillée des écoles élémentaires gratuites, dirigées selon la méthode d'enseignement mutuel à Paris, avec l'indication du nombre des élèves actuels et de ceux qu'elles peuvent admettre. Ces écoles sont au nombre de trente, et renferment, savoir :

2126 jeunes garçons.
1464 jeunes filles.
126 hommes adultes.
78 filles adultes.

3794 élèves.

Dix-sept ont été fondées par la ville de Paris; deux par le Bureau de charité du 1^{er} arrondissement; trois par la Société pour l'enseignement élémentaire; deux par le Consistoire israé-

lite ; deux par le Consistoire luthérien ; une par S. A. M^{elle} d'Orléans ; une par M^{me} de Pastoret ; et deux par M. Delessert.

D'après les calculs de l'auteur de cette brochure on pourrait admettre encore , dans les écoles existantes , 3732 adultes et 776 enfans des deux sexes. Nous remarquons qu'il n'y a point d'école primaire gratuite dans le 5^e arrondissement.

Le second tableau présente l'état sommaire des écoles gratuites et non gratuites de la ville , divisées en écoles de frères , écoles de sœurs , écoles primaires ou communales , écoles de charité , écoles mutuelles et autres.

Il résulte de ce tableau qu'il existe

244 écoles de garçons, renfermant 14,463 élèves.
181 écoles de filles, renfermant . . 10,427 élèves.

Total. 425 écoles, renfermant. 24,890 élèves.

Le 3^e tableau donne , 1^o le nombre des élèves dans chacune des écoles de la capitale, comparé à la population de chaque arrondissement ; 2^o l'accroissement progressif des écoles depuis 1808 jusqu'à 1826. Nous reproduisons ce dernier tableau.

ANNÉES.	NOMBRE DES ÉCOLES.		NOMBRE DES ÉLÈVES.	
	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.
1808	22	26	1739	2887
1812	27	30	2998	3621
1817	39	41	4663	4382
1818	39	41	4905	5044
1825-26	55	62	7116	7361

Le 4^e tableau fait connaître le nombre des écoles gratuites et non gratuites , et celui des élèves des deux sexes dans les deux arrondissemens ruraux. — Voici le résumé de ce tableau :

102 écoles de garçons, renfermant . . 3409 élèves.
90 écoles de filles, renfermant . . . 3079 élèves.

En tout 192 écoles renfermant. 6488 élèves.

D'après les calculs de l'auteur, il resterait à procurer l'instruction à 1042 enfans, dans l'arrondissement de Sceaux, et à 1246 dans l'arrondissement de Saint-Denis. Il suffirait d'une modique dépense locale pour y parvenir.

Le 5^e indique le nombre des enfans susceptibles de fréquenter les écoles, c'est-à-dire, âgés de 5 à 15 ans, et celui des adultes, de 15 jusqu'à 30 ou 40 ans. Il présente les résultats suivans :

43,801 garçons de 5 à 15 ans.

46,917 filles *idem*.

90,718.

Le 6^e et dernier tableau présente l'état de la population de chacun des 48 quartiers de Paris, le nombre des maisons et celui des ménages.

Dans les réflexions qui suivent ces tableaux, l'auteur examine quels sont les obstacles qui s'opposent à ce que l'instruction primaire devienne universelle en France. Ces obstacles tiennent à trois causes : 1^o la difficulté de trouver et de payer un nombre suffisant d'instituteurs; 2^o les embarras qui résultent de la situation des lieux; 3^o la pénurie des ressources matérielles et pécuniaires.

Le nombre des communes en France est de 39,381, savoir; outre Paris : 85 chefs-lieux de département; terme moyen de population, 20,373. habitans—276 chefs-lieux de sous-préfecture, terme moyen, 5,792 habitans; — 540 autres villes de 5,000 habitans l'une dans l'autre; environ 476 bourgs ou gros villages, peuplés moyennement de 3,000 individus; enfin à peu près 38,000 villages ou communes, composés de différens hameaux, peuplés l'un dans l'autre de 570 habitans. — Un neu plus des $\frac{7}{10}$ de la population habitent les communes rurales; à peu près $\frac{1}{3}$ la capitale, et $\frac{1}{4}$ les autres villes.

Sur ce nombre total de 39,381 communes, 24,000 ont des écoles de garçons, lesquelles sont au nombre de 27,000 environ, et reçoivent 1,070,000 enfans, c'est à-dire que chacune admet, terme moyen, 38 élèves. Le nombre des jeunes filles qui fréquentent les écoles primaires est au plus de 430,000. On évalue à 17,000,000 de francs la somme annuelle que coûtent les écoles aux familles et aux communes. Un calcul approximatif porte à 5,500,000 le nombre des enfans de 6 à 15 ans; sur ce nombre, 2,750,000 garçons et autant de filles.

Ainsi, 1^o 15,381 communes sont sans écoles de garçons, et

près de 20,000 sans écoles de filles; 2° 1,680,000 jeunes garçons, et 2,320,000 jeunes filles ne fréquentent pas les écoles; en tout quatre millions au moins.

L'auteur pense que les moyens pécuniaires peuvent venir de six sources principales : 1° le trésor public; 2° les communes; 3° les départemens par les votes des conseils généraux; 4° les fondateurs, qui deviendront nombreux dès qu'ils ne seront plus inquiétés par des tracasseries locales; 5° les associations de souscripteurs; 6° enfin, les secours donnés par les familles aisées, à qui l'instruction gratuite de leurs enfans n'est pas rigoureusement due.

La seconde difficulté se rapporte aux instituteurs; mais la méthode d'enseignement mutuel la diminue beaucoup; car un seul maître peut suffire à un nombre presque illimité d'enfans; et quand il se trouve plusieurs professeurs dans le même lieu, l'un d'eux et sa femme, pour l'instruction des filles, peuvent s'y fixer, et les autres se répandre ailleurs. Le grand point doit donc être de réunir, autant que possible, dans un seul local tous les enfans d'une ou de plusieurs communes. Ce qui existe déjà dans quelques départemens montre qu'il serait possible de transporter alternativement l'école d'un village dans le village voisin, afin que les mêmes enfans ne fussent pas toujours obligés de parcourir l'espace qui sépare les deux villages.

En résumant les divers calculs de l'auteur, on trouve qu'il faudrait pour les 5 $\frac{1}{2}$ à 6 millions d'enfans à instruire dans toute la France, à peu près 35,100 écoles, c'est-à-dire environ 17,500 maîtres et 17,500 maîtresses. Pour plus d'exactitude, il faut déduire de ce nombre d'enfans tous ceux que renferment les collèges et les pensions des départemens.

Il existe déjà 27,000 écoles de garçons et autant de maîtres. On trouvera sans peine le nombre de maîtres nécessaire quand les écoles seront organisées sur un meilleur pied. Dans beaucoup de circonstances, il suffira de fonder deux écoles en une seule, en dédommageant ceux qui y auraient droit.

Le nombre des maîtresses existantes, au contraire, n'est pas suffisant. En effet, 430,000 jeunes filles qui sont dans les écoles primaires, à 38 par école, supposent 11,315 maîtresses; il faudrait donc encore 6 à 7,000 institutrices. Ce qui serait le plus à désirer pour l'économie, et sous le rapport de la moralité, serait que l'institutrice fût partout, ou habituellement, la femme de l'instituteur local.

L'auteur, en terminant, rappelle une pétition présentée par lui à la Chambre des députés, et dans laquelle il réclamait

avec force l'exécution des lois constitutives de l'instruction publique, et particulièrement la loi du 13 septembre 1791, ainsi conçue : *Il sera créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables pour tous les hommes, et dont les établissemens seront distribués graduellement dans un rapport combiné avec la division du royaume.* A. P.

151. — * *Manuel complet de médecine légale*, extrait des meilleurs ouvrages publiés jusqu'à ce jour, etc., etc., par JII. BRIAND, docteur-médecin, et J. X. BROSSON, avocat à la Cour royale de Paris. Paris, 1828; J. S. Chaudé; Montpellier, Sevalle. In-8° de 648 pages; prix, 8 fr.

Dans cette nouvelle édition, les auteurs, comme ils le disent eux-mêmes, se sont attachés à remplir les lacunes qu'ils ont observées dans leur ouvrage, et celles que la critique leur a indiquées. C'est bien maintenant un *Manuel complet de médecine légale*; toutes les questions qui se rattachent à ce grave sujet y sont traitées avec des développemens suffisans, tant sous le rapport du droit que sous le rapport médical. Les auteurs n'ont pas voulu faire un livre original, mais seulement exposer l'état actuel de la science, en montrer les applications usuelles : en un mot, ils ont voulu faire un manuel. Ils nous semblent avoir atteint leur but d'une manière très-satisfaisante.

On a défini la médecine légale, l'ensemble systématique des connaissances physiques et médicales qui peuvent diriger le législateur dans la confection des lois, et le magistrat dans leur application. On voit par cette définition que la connaissance de la médecine légale n'est pas seulement nécessaire au médecin, au législateur, au juge, mais qu'elle est encore très-utile à l'avocat, et même au juré : et pourtant l'on peut dire sans craindre la contradiction que cette science est assez généralement ignorée. Les médecins sont à peu près les seuls capables de prononcer sur les questions de médecine légale. Ils exercent ainsi une sorte de magistrature sans contrôle, car bien souvent de leurs décisions dépendent nécessairement celles des tribunaux. Dans une foule de questions d'accouchement, de blessures, de meurtre, d'empoisonnement, ils sont de véritables jurés, eux seuls étant en état de constater le fait, et leurs déclarations ne laissant plus aux juges que la tâche d'appliquer le droit. Cela offrirait sans doute peu d'inconvéniens, si tous les médecins étaient également instruits et éclairés. Mais combien n'en est-il pas dont le savoir est au moins problématique, ou qui, invariablement attachés à de vieux sys-

tèmes, ferment les yeux sur toutes les découvertes nouvelles, prononcent dans un sens absolu sur des faits qui eussent jeté dans le doute et la perplexité des hommes plus expérimentés. Un juge, possédant des notions suffisantes de médecine légale, saura en pareil cas combien il faut se défier de la présence des signes mêmes qui auront déterminé l'opinion du médecin; et s'il ne peut lui-même résoudre la difficulté, il en appellera à un nouvel examen.

L'ouvrage que nous annonçons est divisé en cinq parties, précédées d'une introduction où l'on établit quand et comment les hommes de l'art peuvent être requis d'intervenir dans les questions de médecine légale. Dans la première partie sont traitées les questions relatives aux attentats aux mœurs et à la reproduction de l'espèce, c'est-à-dire, les questions d'impuissance, de viol, de grossesse, d'avortement, d'accouchement, d'infanticide, etc. — La seconde partie comprend les questions qui ont pour objet les attentats contre la sûreté ou la vie des hommes. On y trouve les règles qui servent à constater les coups, les blessures, les homicides produits par coups ou blessures; ceux qui ont été commis par asphyxie, par suffocation, par combustion, par empoisonnement. — La troisième partie, que nous avons lue avec un vif intérêt, est consacrée aux affections mentales en général. On sait que nos lois reconnaissent expressément (Cod. pén., art. 64) qu'il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au tems de l'action. Évidemment le mot *démence* est pris ici dans le sens le plus général, et comprend toutes les affections mentales, telles que la manie, la monomanie, la démence proprement dite, l'idiotie et l'imbécillité. Chacune de ces affections a des degrés divers; quelquefois aussi elles sont intermittentes. Constater si elles ont été de nature à franchir de la responsabilité de ses actions celui qui était soumis à leur influence, telle est la tâche hérissée de difficultés qu'il appartient à la médecine légale d'accomplir. Il y a deux choses à considérer dans les peines établies contre les infracteurs des lois; d'abord l'effet de la peine en tant qu'elle ôte le pouvoir de nuire, ensuite l'effet de la peine en tant qu'elle ôte la volonté de nuire. Rien de plus sage que de mettre les aliénés qui commettent des soustractions d'objets appartenant à autrui, des violences, des homicides, dans l'impuissance de renouveler des actes semblables. A leur égard, la loi doit *prévenir, empêcher*, mais elle serait cruelle sans utilité si elle avait pour objet de *réprimer* et de *punir*. « Les supplices de Lecouffe, de Léger, de Papavoine, disent nos auteurs, ne retiendront jamais le bras

d'un aliéné. » Des châtimens ne rendront pas au monomane le flambeau de sa raison, pas plus qu'ils n'apaiseront la soif du sang dans un loup affamé. Le législateur a fait tout ce qu'il pouvait faire pour donner aux magistrats et aux jurés les moyens de sauver de la mort ignominieuse des échafauds les malheureux qui ont commis des actes auxquels leur volonté n'a eu aucune part. C'est au magistrat à user de toute sa sagacité, au juré de toute sa prudence, pour obéir au vœu de la loi ; la science médico-légale sera leur guide le moins trompeur.

La quatrième partie de l'ouvrage de MM. Briand et Brossou est consacrée aux maladies simulées ou dissimulées. Enfin la dernière, qui n'a guère d'intérêt que pour les médecins, renferme des modèles de rapports, de consultations, et les diverses dispositions législatives pénales relatives aux médecins, aux chirurgiens et aux pharmaciens. En résumé, ce manuel est un bon livre ; il est clair, simple et complet. J.-J. D—R—.

152. — * *Législation sur les mines et sur les expropriations pour cause d'utilité publique*, ou Lois des 21 avril et 8 mars 1810, expliquées par les discussions du conseil d'État, les exposés de motifs, les rapports, les discours, et généralement par tous les travaux préparatoires dont elles sont le résultat ; et complétées par les actes de l'autorité publique qui les concernent ; par M. le baron LOCRÉ. Paris, 1828 ; Treuttel et Wurtz. In-8^o de 673 pages ; prix, 8 fr., et 10 fr. par la poste.

Le titre que nous venons de transcrire présente un résumé assez exact des matières contenues dans ce volume. Deux spécialités importantes de notre législation s'y déroulent avec tous les développemens qui peuvent en bien faire saisir l'esprit et les détails ; on ne se méprend plus sur les expressions du législateur, quand on a pour ainsi dire assisté à la discussion de ses motifs, quand on a pu apprécier les objections qu'il a accueillies, celles qu'il a rejetées.

Ce n'est pas sans quelque raison que M. Loqué a réuni dans le même volume deux lois, dont l'une porte souvent du jour, sinon sur les dispositions, du moins sur les principes qui ont servi de base à l'autre. La législation des mines consacre aussi une sorte d'expropriation, et qui ne peut, au siècle où nous vivons, être fondée que sur des considérations d'utilité publique. Tel n'était point le principe de l'ancienne législation de la monarchie française et de presque toute l'Europe. Le droit régalien, en vertu duquel toutes les mines étaient censées propriété du souverain, n'avait guère d'autre base que le prestige attaché à l'exploitation des substances minérales : extraire du sein de la terre des matières précieuses semble au premier

coup d'œil tout profit, et il était tout simple que le plus fort se réservât le monopole d'une industrie où l'on croyait n'avoir, suivant une expression vulgaire, qu'à se baisser et à prendre. L'expérience n'ayant pas toujours confirmé ces illusions, on a commencé par renoncer aux matières les plus communes, à la houille, au fer; mais on se réservait soigneusement l'argent et l'or; enfin on s'est aperçu que le profit net était souvent en raison inverse du rang qu'on assignait à la matière extraite: dès lors, la fiscalité se croyant désintéressée, il a été possible à la raison de se faire entendre.

Les substances minérales exploitables ne se reproduisent pas dans le sein de la terre, comme l'ont cru les anciens naturalistes; une fois épuisées, elles le sont pour toujours, et certaines fautes d'exploitation peuvent compromettre tout l'avenir des gisemens sur lesquels elles sont commises; il n'était donc pas permis de ranger les mines parmi les propriétés dont on peut user et abuser. D'un autre côté, on ne saurait s'astreindre à suivre dans les travaux souterrains les divisions auxquelles la surface se prête avec avantage; il est rarement indifférent, souvent impossible d'atteindre les gîtes minéraux par des points arbitrairement désignés: il a donc fallu donner aux mines une législation spéciale, et cette législation sera d'autant meilleure qu'elle se bornera à consacrer les nécessités qui découlent de la nature des choses. Quoique la nôtre soit encore loin d'être parfaite, que le législateur eût pu être mieux éclairé sur les circonstances naturelles et économiques dont il avait à déduire les conséquences, elle est fondée sur ces principes.

La loi du 21 avril 1810 a nettement séparé la propriété de la mine de celle de la surface; elle a déterminé leurs droits et leurs servitudes respectives; elle a posé les règles du paiement des indemnités; elle a voulu que l'ensemble de chaque propriété souterraine fût délimité par un acte de l'autorité souveraine, ou ne pût être modifié ou divisé que par elle: c'est là ce que l'intérêt public ne pouvait attendre de l'industrie. Quant au parti à tirer de la propriété ainsi définie, le législateur s'en est rapporté à l'intérêt privé, et le *Conseil des mines* commence seulement aujourd'hui à comprendre que c'est là ce qu'il y avait de mieux à faire. Il n'était pas moins convenable de rendre les mines transmissibles comme toute autre propriété; depuis lors, la force des choses tend à les placer entre les mains les plus capables de les rendre productives. Il est difficile de s'expliquer comment on a laissé incomplète l'application de ce principe bienfaisant: les concessions originaires de mines sont toujours arbitrairement données; sous l'ancien régime elles

s'obtenaient surtout par des services d'antichambre ou sur les sollicitations des dames de la Cour; aujourd'hui ne servent-elles jamais à récompenser des complaisances d'un autre genre? Si elles s'adjugeaient au plus offrant, et que les droits des propriétaires de surface et ceux de l'inventeur fussent liquidés sur le prix obtenu, la garantie d'une bonne exploitation serait bien plus immédiate, une source de nombreux abus serait tarie, et un germe fécond de corruption étouffé.

« Si le magistrat politique, a dit Montesquieu, veut faire quelque édifice public, quelque nouveau chemin, il faut qu'il indemnise; le public est à cet égard comme un particulier qui traite avec un particulier; c'est bien assez qu'il puisse contraindre un citoyen de lui vendre son héritage, et qu'il lui ôte ce grand privilège qu'il tient de la loi de ne pouvoir être forcé d'aliéner son bien. » La loi sur les expropriations pour cause d'utilité publique consacre l'application large et complète du principe posé par Montesquieu.

M. Locré a reproduit dans une analyse fidèle mais décolorée comme un procès-verbal, les discussions du Conseil d'État dont ces deux lois ont été l'objet; son recueil offre des documens très-curieux sur les procédés de ce gouvernement impérial, dont les travaux de législation et d'administration intérieure auraient étonné le monde, si le bruit de ses armes n'en avait absorbé toute l'attention: il redoutait jusqu'à la puérilité les discussions publiques, mais du moins faisait-il tout pour les rendre superflues. Commencée en 1806, l'étude de la loi des mines n'est regardée comme complète qu'au bout de quatre ans; le projet de loi sur les expropriations est cinq fois refondu; aucune lumière, aucune objection raisonnable, de quelque part qu'elles viennent, ne sont dédaignées; des communications officielles ont lieu entre le Conseil d'État et le Corps législatif, et l'on ne porte les projets à cette dernière assemblée que lorsqu'on ne les croit plus susceptibles d'aucun perfectionnement. Un despote si étranger au caprice, et qui prenait tant de soins pour faire prévaloir la raison et l'intérêt public, a quelquefois pu se faire illusion sur les bornes de son pouvoir; et la postérité, qui jugera froidement dans quel état de désordre il avait trouvé toutes choses, verra peut-être dans la longue obéissance des Français autant de conviction que de faiblesse.

Dans les discussions de la loi des mines, comme dans celles des expropriations pour cause d'utilité publique, on voit toujours Napoléon repousser l'abus des interventions administratives et défendre les attributions des tribunaux. Les expropriations pour travaux publics étaient toutes entre les mains de

l'administration, et c'est à l'époque où une multitude de travaux faisait le plus apprécier une simplicité de formes, dont il faut dire qu'on n'abusait pas, qu'une note dictée à Schœnbrunn indique avec la profondeur et la sagacité de Montesquieu à quels abus pouvait se prêter cet état de choses, et réclame pour les citoyens les plus fortes et les plus franches garanties contre les fantaisies du pouvoir. « Je ne m'accoutume pas, dit Napoléon, à voir l'arbitraire se glisser partout, et un si vaste État avoir des magistrats sans qu'on puisse leur adresser des plaintes. » Au Conseil d'État, il s'oppose de toute la force de sa raison et de sa volonté à ce qu'on porte ailleurs que devant la justice aucun conflit d'intérêts; il y conduit son administration toutes les fois qu'elle est partie : il est en un mot ce que nous appellerions aujourd'hui le côté gauche du conseil. Napoléon était pourtant fort éloigné d'être un partisan des idées libérales mais un des traits caractéristiques de ce vaste génie; était l'amour de l'ordre et de la stabilité, et il avait compris qu'on ne pouvait leur donner de meilleures garanties que l'indépendance et la séparation des pouvoirs : tant il est vrai que la raison et la liberté ne sont qu'une seule et même chose, qu'elles ont les mêmes besoins et donnent les mêmes conseils !

J.-J. B.

153. — * *Essai sur la loi des faillites et des banqueroutes*; par A. ROUILLOX, avocat à la Cour royale, juge de paix suppléant. Paris, 1828; Warée frères. In-8° de 155 pag.; prix, 3 fr.

Malgré les importantes améliorations apportées à la législation des faillites par le Code de commerce, cette législation renferme encore bien des vices qu'il est urgent de faire disparaître. En effet, si les dispositions relatives au dessaisissement du failli, aux faits qui servent à déterminer le caractère et la date de la faillite, à la revendication, etc., sont à peu de chose près irréprochables; il n'en est pas de même de celles qui concernent la suspension de paiement qu'on ne distingue pas de la faillite, les frais d'enregistrement, les amendes, les mesures de précaution prises à l'égard de la personne et des biens du failli, le concordat, la banqueroute et la réhabilitation. Ces diverses parties, et quelques autres encore, fourmillent d'imperfections graves qui ont été la cause de nombreux désordres. Faut-il s'en étonner lorsqu'on sait que les avis de la commission, chargée de préparer le Code de commerce, et qui était en partie composée de négocians, ne furent que rarement suivis par le Conseil d'État. Cette commission avait pressenti les conséquences déplorables qui devaient résulter du système adopté; mais on aima mieux s'en rapporter à ces hommes qui *ont appris*

l'art de faire des lois comme ils disent, qu'à ceux qui pouvaient le mieux connaître la nature et l'étendue des besoins du commerce.

Une expérience de vingt années a dévoilé à tous les yeux les inconvéniens de la loi qui nous régit. Empreinte d'un caractère particulier de sévérité, que les circonstances à l'époque de sa rédaction avaient contribué à lui faire donner, elle a subi le sort des lois trop rigoureuses : on s'est attaché à l'é luder. Il serait embarrassant de citer une seule faillite à l'égard de laquelle elle ait été ponctuellement exécutée. Une coutume d'une indulgence extrême a remplacé ses dispositions ; d'un mal on est tombé dans un autre : le régime nouveau a dépouillé les créanciers des garanties qui leur sont indispensables.

Cet état de choses a excité les réclamations du commerce ; elles ont été appuyées par les votes de plusieurs conseils généraux, entre autres de ceux des départemens de l'Aube, de l'Eure, d'Indre-et-Loire et de l'Yonne, et par les vœux de plusieurs Cours et tribunaux du royaume. Le gouvernement s'occupe enfin d'un projet de révision. C'est dans ces circonstances que M. Rouillon livre au public son *Essai sur la loi des faillites*, ouvrage plein de sens, de raison et de vues sages. « Dans cet écrit on s'est proposé, dit l'auteur, de rechercher les causes des désordres qui ont lieu dans les faillites, les moyens de les prévenir et de reconnaître en même tems l'influence du régime des faillites sur les intérêts généraux et sur l'esprit du commerce ; à cet effet on a conféré le système du code avec les principes des législations antérieures, et surtout avec les règles constitutives du commerce. »

Présenter les inconvéniens de la loi, et indiquer les dispositions qui doivent leur être substituées, telle a été la marche uniforme de l'auteur. Peut-être ses opinions ne seront-elles pas toujours d'accord avec celles qui prévalent dans le commerce ; mais certainement elles seront consultées avec fruit. Entre autres innovations, M. Rouillon propose qu'après l'exécution du concordat tout ce qui resterait au failli soit regardé comme sa propriété insaisissable, et qu'une réserve au même titre lui soit accordée sur tous ses bénéfices futurs ; mais que tout ce qu'il acquerra par la suite, au delà de cette réserve, soit attribué aux créanciers envers lesquels il ne serait libéré qu'après le parfait paiement de la totalité des créances. Comme moyen principal d'assurer l'exécution de ces mesures, l'auteur pense qu'il faut donner aux créanciers un droit de surveillance sévère sur les affaires du débiteur jusqu'à son acquittement. Il

nous semble aussi que ce mode aurait pour effet de diminuer le nombre des banqueroutes frauduleuses, en ôtant au failli la possibilité de profiter de la fraude. Une investigation continue sur toutes les opérations du débiteur maintiendrait celui-ci dans les bornes de la prudence et du devoir; elle donnerait du moins des garanties aux créanciers.

Au reste la question des faillites offre des complications et des difficultés sans nombre; tous les peuples commerçans se plaignent également de leurs lois sur cette matière, et nous croyons que leurs plaintes sont fondées. « En France, disait un auteur qui écrivait à la fin du xvi^e siècle, on voit les banqueroutiers triompher impunément de la dépouille de plusieurs, être accommodés et vivre en délices à la vue de leurs créanciers, qu'ils ont rendus pauvres et nécessiteux. » Si Mareschal vivait encore, tiendrait-il un autre langage, non-seulement par rapport à la France, mais aussi par rapport à l'Angleterre, à la Hollande, aux États-Unis d'Amérique, pays renommés pour leurs lois et leur civilisation?

J. J. D — B—.

154.—*Manuel des contributions directes*, à l'usage des contribuables, des receveurs, des employés des contributions et du cadastre; par J. - A. DELONCLE, ex - contrôleur des contributions. Paris, 1828; Roret. In-18 de 262 p.; prix, 2 fr. 50 c.

Que chacun sache son compte, et beaucoup d'abus seront détruits: ce recueil des lois, des ordonnances et des instructions ministérielles en matière de contributions directes et de cadastre, indique d'une manière précise ce que chacun doit payer suivant la loi; il expose en outre le mode des réclamations, la marche à suivre pour obtenir une juste et prompte décision; il donne le modèle des pétitions pour tous les genres de demandes. Son utilité sera particulièrement appréciée par les électeurs jaloux du maintien de leurs droits, et par les propriétaires des cantons où s'opère le cadastre, et où les erreurs peuvent avoir des conséquences si durables.

J.-J. B.

155.—* *Cours complet d'économie politique pratique*; ouvrage destiné à mettre sous les yeux des hommes d'État, des propriétaires fonciers et des capitalistes, des savans, des agriculteurs, des manufacturiers, des négocians, et en général, de tous les citoyens, l'économie des sociétés; par J.-B. SAY, auteur du *Traité et du Catéchisme d'économie politique*, avec cette épigraphe: « Après tout, la solidité de l'esprit consiste à vouloir s'instruire exactement de la manière dont se font les choses qui sont le fondement de la vie humaine. Toutes les plus grandes affaires reulent là-dessus. » FÉNELON. T. II.

Paris, 1828; Rاپilly. In-8°, satiné, de 479 p.; prix de chaque volume, 6 fr. 50 c.

Cet ouvrage était attendu depuis long-tems. On était curieux d'avoir les principes de l'économie politique complets et rédigés d'après les doctrines les plus récentes, par la savante plume à qui nous devons le *Traité d'économie politique*. Ce qui caractérise ce nouvel ouvrage, c'est qu'il embrasse la totalité des intérêts des nations et qu'il les met à la portée de toutes les intelligences. L'auteur fait profession d'avoir réduit à six volumes in-8° tout ce que renferment d'important et d'avéré les nombreux écrits qui ont été publiés depuis cent cinquante ans sur le même sujet. Il semble s'être proposé que son livre tint lieu de tous les autres, même du célèbre ouvrage de la *Richesse des nations*, d'Adam Smith, l'auteur français s'étant enrichi de tout ce qu'il y avait de mieux dans l'auteur anglais. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVIII, p. 623, l'analyse qui a été consacrée au premier volume.) Z.

156. — *De la probabilité d'une disette prochaine, des moyens de la rendre moins désastreuse et d'en prévenir le retour*; par B. A. LENOIR. Paris, 1828; Rousselon. In-8° de 60 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Si la crainte d'une disette se répandait lorsque les subsistances sont encore abondantes, qu'arriverait-il? Chacun chercherait à former des approvisionnement; il en résulterait hausse dans les prix et par conséquent économie dans la consommation; les denrées économisées ou approvisionnées se reporteraient sur le tems de pénurie, et en atténueraient les maux: ces craintes prématurées auraient tous les effets de la prévoyance. C'est donc à tort qu'on accuserait M. Lenoir de sonner mal à propos l'alarme. Si l'année 1828 a une effrayante ressemblance avec l'année 1816, c'est maintenant qu'il faut songer à prévenir le retour des désastres de 1817; au mois de novembre, quand le déficit se fera sentir, il n'en sera plus tems.

M. Lenoir cherche surtout à saisir dans notre situation présente certains faits généraux, dont l'influence toujours active ne varie que d'intensité, et détermine ce qu'on pourrait appeler le cours des subsistances; ses vues portent plus loin que la circonstance qui fait naître sa brochure. Il montre avec beaucoup de sagacité où passe l'excédant des tems d'abondance, comment le déficit des tems de pénurie se compense surtout en souffrances et en privations. Il explique les effets réciproques des besoins qui viennent alors se disputer un marché inapprovisionné, les rôles différens qu'y jouent la population des villes et la population des campagnes, l'influence

es prix sur les consommations, l'insuffisance des moyens ont pu disposer les gouvernemens et même le commerce extérieur.

Si l'on prenait en France la moyenne de dix récoltes consécutives, compensant le déficit des unes par l'excédant des autres, on n'aurait jamais ni baisse extraordinaire dans les prix, ni disette. La cherté des moyens employés jusqu'à présent pour la conservation des grains a empêché de rien faire de semblable. Cependant, Napoléon, prenant en considération les dépenses énormes que cause à certaines époques l'approvisionnement de Paris, avait concilié, dans la création des greniers d'abondance qu'on a depuis abandonnés, de grands intérêts à la fois économiques et politiques. Les silos, dont les propriétés ont depuis été bien constatées, permettent de supprimer tous les frais de manutention et les charançons ne peuvent y atteindre les grains, en sorte que les frais de conservation s'y réduisent à peu près à l'intérêt du capital employé en constructions et en achats de grains. Un approvisionnement d'un million d'hectolitres, qui suffirait à six mois de la consommation de Paris, exigerait en constructions de silos une dépense de 6,000,000 fr., facile à trouver sur un revenu municipal de 47,000,000 fr., qui serait bien administré. Dans les bonnes années l'hectolitre pourrait être rendu dans les silos à raison de 16 fr. L'hectolitre restât-il dix ans dans le silo, sa valeur, si la ville faisait le sacrifice des frais de construction, ne serait, avec l'accumulation des intérêts à 4 pour 100, que de 26 fr. 57 c., ce qui n'est pas la moitié du prix qu'ont atteint les grains en 1812 et 1817. Le même système, appliqué aux principales villes de France, aurait une influence énorme sur la prospérité de notre agriculture et la régularité du prix des subsistances : on pourrait le combiner avec l'organisation d'une sorte de banque sur dépôt de grains.

J. J. B.

157. — * *Politique des nations*, par le baron Alex. de THÉÏS, auteur du *Voyage de Polyclète*. Paris, 1828; Grimbert, rue de Savoie, n° 14. 2 vol. in 8° de XLVIII 376 et 352 p.; prix, 12 fr.

L'auteur de cet ouvrage, déjà connu comme un écrivain fort estimable, me paraît s'être trop livré à des développemens historiques, qui sont présentés avec talent, mais qui rendent le marche de l'ouvrage un peu vague. L'idée fondamentale de M. Théïs, c'est que la guerre doit nécessairement être faite entre les hommes, que les fractions diverses de la société humaine sont inévitablement destinées à s'entre-détruire. Règle générale, dit-il (p. 43 de l'introduction), il faut qu'une partie du genre humain détruise l'autre, ou que tous

les hommes meurent de faim. » L'ouvrage tout entier n'est, dans le fait, que le développement de cet axiome étrange et affligeant. Sans doute on a fait la guerre dans tous les tems, et il est assez probable qu'on la fera long-tems encore; mais autre chose est de reconnaître simplement cette triste conséquence des passions humaines, autre chose de l'ériger en point de doctrine sociale. Je suis étonné que l'auteur n'ait pas reconnu qu'en dernière analyse un tel principe renverse entièrement toute politique, et livre le monde à un brigandage ouvert contre lequel il n'y a rien de raisonnable à opposer. C'est le fait souvent observé de l'augmentation rapide de la population, partout où certaines causes de prospérité favorisent cet accroissement, qui a conduit l'auteur à sa désolante et triste doctrine de la nécessité de la guerre; mais, à ce compte, la découverte de la vaccine aurait été une véritable calamité pour l'univers, et les Orientaux se montreraient bien sages dans leur religieux respect pour la peste. Cet ouvrage, à part la doctrine que j'ai signalée et combattue, est très-digne d'attention, rempli de vues sages et de réflexions utiles, notamment sur quelques-uns des États modernes. Le plan est bien conçu. Dans un premier livre, l'auteur traite des premiers pas de la civilisation, c'est-à-dire, de la condition des peuples chasseurs, pêcheurs, pasteurs, etc. Le second présente l'existence des peuples anciens, et de ces nations de l'Orient dont le cours des siècles n'a que légèrement modifié l'état civil et politique. Le troisième, qui remplit le deuxième volume, est tout entier consacré à l'Europe actuelle. Le style est en général rapide et correct. En résumé, c'est un ouvrage qu'on peu lire avec fruit et avec plaisir.

P. A. D....

158. — *Le partage de la Turquie*, par J.-B.-M. MAROCHETTI Paris, 1828; les marchands de nouveautés. In-8° de 72 p. prix, 1 fr. 50 c.

159. — *Lettre d'un proscrit italien à M. de Chateaubriand* Paris, 1828; les marchands de nouveautés. In-8° de 14 p. prix, 75 c.

M. Marochetti, l'auteur de ces deux brochures, est dévoué à la cause de la Grèce; mais il paraît désirer aussi le maintien de la paix entre les nations européennes. Dans une première édition, il avait déjà exprimé ses opinions sur un partage convenable de cette terre classique, depuis long-tems opprimé par les Turcs et abandonnée par les chrétiens. Il les reproduit aujourd'hui avec plus de développemens, et il espère que le gouvernement de l'Europe s'intéresseront enfin aux destinées des Grecs. Sans s'arrêter à sonder les dispositions de la diplo-

matie des principaux États, M. Marochetti ose exprimer une grande vérité qu'on chercherait vainement à méconnaître : c'est que l'Espagne, l'Italie et la Grèce réclament une réforme politique, qui les élève au niveau des contrées voisines et les replace au rang dont elles sont dignes. Et pourquoi retarder cette réforme que les circonstances actuelles, que les besoins et les lumières de notre époque rendent de jour en jour plus nécessaire ? Pourquoi les hommes qui pourraient opérer un si grand bien, sans le moindre danger, peuvent-ils renoncer à une si belle gloire, lorsqu'ils doivent être bien convaincus de l'inutilité de leurs efforts pour arrêter la marche de la nature, et contrarier les lois immuables de la perfectibilité humaine ? Applaudissons aux nobles sentimens de l'écrivain généreux qui plaide avec éloquence la cause de sa patrie et de la civilisation ; puissent ses idées être comprises par les hommes qui disposent du sort de ces belles contrées !

F. S.

160.—* *Résumé de l'histoire des juifs modernes* ; par Léon HALEVY. Paris, 1828 ; Leconte. In-18 ; prix, 3 fr.

L'histoire des juifs modernes est d'autant plus intéressante qu'elle embrasse en quelque sorte l'histoire de la décadence et de la renaissance de la civilisation européenne. Le jeune et brillant écrivain à qui nous devons déjà le résumé de l'histoire des juifs anciens pouvait et devait se charger d'une tâche aussi importante. Sa pensée élevée, sa raison forte et juste, explorent avec une puissante facilité des actes politiques que les préjugés ont long-tems couverts de leur ombre. Il nous fait parcourir avec un vif intérêt le dédale le plus obscur. Tel est le pouvoir du vrai talent qu'il charme les arbitres de l'art, met à la portée de tout le monde les doctrines les plus philosophiques, et sait tirer de la seule exposition des faits des leçons salutaires. On sent combien de recherches a dû coûter le résumé d'événemens que nul écrivain n'avait encore rémis ; à quelles savantes investigations il a fallu se livrer pour suivre fidèlement les revers et les succès d'un peuple répandu sur tous les points du globe, et pour lier aux événemens généraux des actions particulières qui caractérisent cette nation antique, restée depuis deux mille ans au milieu des autres nations sans se confondre avec elles, qui a traversé les siècles les plus barbares sans perdre ses lumières, et qui, persécutée par toutes les sectes, courbée sous toutes les tyrannies, a conservé religieusement ses mœurs et ses antels, et n'a repris son rang social qu'au jour où la régénération du grand peuple, en brisant les fers du fanatisme, fit rentrer tous les hommes dans les droits sacrés du citoyen sans exiger le sacrifice de leur croyance.

On frémit d'indignation en écoutant le récit des cruautés exercées par les princes envers un peuple industrieux et soumis, qui jamais n'entra dans les intrigues politiques et jamais ne chercha à faire de prosélytes. Seuls instruits, seuls commerçans parmi les barbares du moyen âge, les juifs cultivaient les sciences, amassaient des trésors; ils devenaient ainsi l'objet de la haine et de l'envie, et on leur faisait subir le sort des abeilles à qui l'on permet quelque tems de sucer les fleurs, et qu'on brule bientôt pour leur ravir les richesses de la ruche.

Il faut convenir que les juifs, comme l'observe leur savant historien, ont quelquefois mérité les reproches dont les ont accablés leurs fanatiques persécuteurs, sur la cupidité et l'usure; mais ce moyen de s'enrichir promptement était l'unique ressource restée aux opprimés pour racheter leur vie: l'or seul les arrachait à la torture, à la servitude et à la mort. Mis hors de toutes les lois, pouvaient-ils respecter celle d'une scrupuleuse délicatesse envers des ennemis qui les dépouillaient sans cesse impunément? On doit s'étonner que l'avilissement où ils étaient retenus n'ait pas produit sur eux son effet accoutumé, c'est-à-dire la démoralisation absolue. Quel phénomène plus digne d'admiration que de voir dans les tems même d'une oppression féroce, briller parmi les juifs tant d'hommes célèbres dans les sciences et dans les arts utiles! Ils nous offrent le spectacle inouï de victimes faisant l'honneur du peuple qui les méprise et s'abreuve de leur sang.

Cette histoire des juifs modernes, dont nous ne donnons qu'un aperçu trop succinct, est destinée à obtenir un succès durable. Le style de M. Léon Halevy a autant de force que de grâce; toujours fidèle au ton de la vérité, il est simple et noble comme elle. La manière dont il envisage et dont il écrit l'histoire appartient aux bons écrivains. Il sait que l'historien est un véritable peintre; et laissant les faiseurs de mémoires confondre tous les objets sur le même plan, il les groupe avec art, en observant le degré d'intérêt qu'ils méritent, et sait, en donnant une nouvelle vie à ses personnages, en faire les interprètes des plus utiles leçons. Les Voltaire, les Hume, les Darn, les Ségur, ont prouvé à quel point il était avantageux d'adopter ce système. Nous exhortons l'auteur à suivre la carrière où l'entraîne une véritable vocation; le burin de l'histoire doit être confié à une main ferme qui jamais n'a caressé les préjugés. Bien jeune encore, M. Léon Halevy offre le rare exemple de l'union des talens du prosateur et de l'art du poète; le public lettré, accoutumé à l'applaudir, lui décernera avec reconnaissance une double couronne.

DE PONGERVILLE.

161. — * *Histoire militaire des Français*, par campagnes, depuis le commencement de la guerre de la révolution jusqu'à la fin du règne de Napoléon. — *Histoire des guerres de la révolution*, par J.-P.-G. VIENNET, ancien chef de bataillon. — *Campagnes du Nord*, depuis 1794 jusqu'en 1796. Paris, 1828; Ambroise Dupont. In-12 de 376 pages, avec portrait et cartes; prix, 3 fr. 75 c.

Cette histoire, écrite avec ordre et sincérité, d'un style très convenable, où les événemens sont racontés avec assez d'étendue pour les lecteurs qui cherchent l'instruction et avec assez de rapidité pour que l'attention ne se lasse point, sera l'une des collections les plus précieuses que la librairie moderne nous ait données. On voit paraître, dans cette livraison, sur les champs de bataille qui leur convenaient le mieux, des généraux qui feront dans tous les tems la gloire des armées françaises, et d'autres. . . .

Qui depuis... mais alors ils étaient citoyens ;

et dont la mémoire, de quelques honneurs que l'on prétende l'environner, ne vivra que pour l'infamie : le tems approche où ceux même qui ont profité de leur trahison n'oseront plus les louer. On pense bien que M. Viennet leur rend justice. F.

162. — *Annales militaires des Français*, depuis le commencement de la révolution jusqu'à la fin du règne de Napoléon, publiées par M. MAGALON. VII^e, VIII^e et IX^e livraisons. Paris, 1828; Chaumerot, Palais-Royal. 3 cahiers in-32 de 152-142 et 139 p.; prix de la livraison; 75 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 493.)

Ces trois nouvelles livraisons renferment les campagnes d'Allemagne, celles de Portugal et d'Espagne, et celles de France en 1814 et 1815. Le même soin a présidé à leur rédaction, car ce n'est point une compilation indigeste, mais un résumé compacte, méthodique, et mis à la portée du peuple.

ALBERT-MONTÉMONT.

Littérature.

163. — * *Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts*, avec l'indication des ouvrages où les divers sujets sont développés et approfondis; par M. COURTIN, ancien magistrat, et par une *Société de gens de lettres*. Tome XIII. Paris, 1828; Bureau de l'Encyclopédie moderne, rue Neuve-Saint-Roch, n^o 24. In-8^o de 694 pages; prix du vol., 9 fr. (Voy. *Rev. Enc.* t. XXXVIII, p. 192.)

Ce volume termine la lettre F, et contient la lettre G tout entière. On y trouvera, comme dans les volumes précédens,

d'excellens articles, parmi lesquels nous signalerons ceux-ci : *Finances*, *Fossiles*, *Force* (mécanique), *Généalogie*, *Gouvernement*. L'article *Généalogie* (par M. ARNAULT) est écrit avec une verve légère et spirituelle. L'article *Gouvernement* (par M. PAGÈS) est remarquable par la vigueur des pensées et du style; on y voit le résultat de longues et profondes méditations, et il rappelle la clarté sévère et concise de Montesquieu.

L'article *Fugue* occupe une place, à mon avis, beaucoup trop grande, quoiqu'il témoigne du savoir de son auteur (M. BERTON). On regrette d'autant plus un espace ainsi prodigué, que plusieurs articles n'ont pas une étendue proportionnée à leur importance : tels sont les mots *forges*, *fortifications*, *grains*, etc., et que d'autres manquent tout-à-fait, comme *fondation* (économie politique), *grès* (géologie), etc.

Une observation me sera-t-elle permise sur l'article *Goût*, écrit par un homme qui a donné tant de preuves d'un goût pur et délicat? Ce sujet, comme il le dit, est difficile et complexe; les trois pages du *Dictionnaire philosophique* ne me paraissent pas mériter la haute admiration que leur accorde l'auteur de l'article. Voltaire et même Montesquieu ne semblent pas avoir saisi la matière dans son ensemble : ils se sont bornés à décrire quelques-unes des sensations produites par ce sens intime qu'il serait inutile et peut-être impossible de définir. M. E. J. n'a point pénétré plus avant dans son sujet que ces grands écrivains : comme eux il envisage le *goût* sous un point de vue trop physique, trop extérieur, et, selon nous, d'une manière trop incomplète.

A. P.

164. — **Racines grecques*, classées dans l'ordre de leurs désinences; par A. TAILLEFER, professeur à l'institution de Fontenay-aux-Roses; précédées de *Considérations sur l'analogie et la mémoire*, par M. J.-J. ORDINAIRE, ancien recteur de l'Académie de Besançon. Paris, 1827; librairie classique de L. Hachette, rue Pierre-Sarrasin, n° 12. In-12 de 198 pages; prix, 2 fr.

L'année 1828 fera époque dans les fastes de l'Université; le besoin d'une réforme dans le système classique d'enseignement, généralement senti, fait de toutes parts réclamer cette réforme, et on peut prédire presque à coup sûr qu'elle s'opérera bientôt. Ce qui seul en retarderait peut-être encore le moment, c'est qu'on ne s'est occupé que de ce besoin de réforme, sans remonter aux causes qui l'ont amené, sans arrêter les moyens à suivre pour le satisfaire. Ces moyens sont tous cependant renfermés dans la méthode de M. Ordinaire.

Placé à la tête de l'instruction publique dans trois départemens, M. Ordinaire s'aperçut bientôt du vice qui entache le système actuel d'instruction; il en rechercha les causes; dès lors sa méthode fut créée. Abréger le tems de l'étude des langues mortes, pour faire place à l'enseignement des sciences positives, tel est le but qu'il se proposa, tel est le but qu'il remplit. Les élèves de la méthode de M. Ordinaire terminent en sept années leur cours d'études, qui ne se borne pas au latin et au grec, mais qui embrasse encore la littérature ancienne et moderne, l'histoire, la géographie dans toutes ses branches, les mathématiques, l'histoire naturelle, la physique et la chimie.

M. Ordinaire a choisi l'institution de M. Morin à Fontenay-aux-Roses pour appliquer sa méthode. C'est à un des jeunes professeurs distingués de ce bel établissement que nous devons les Racines grecques classées dans l'ordre de leurs désinences; moyen de classification préférable à l'ordre alphabétique adopté par Lancelot dans ses racines, et qui a permis de les débarrasser de ces vers prétendus techniques à l'aide desquels le professeur de Port-Royal voulait soulager la mémoire. Nous n'entreprendrons pas de faire l'apologie de cette méthode, tous les esprits justes en comprennent les motifs; quant aux personnes auxquelles l'habitude ou les préjugés de l'éducation laisseraient quelques doutes, nous les inviterons à lire avec attention la préface que M. Ordinaire a mise en tête de cet ouvrage; préface qui est un morceau précieux de philosophie et qui contient les observations les plus justes et les plus curieuses sur l'analogie et la mémoire. Ces considérations sont le fruit de méditations profondes sur nos facultés intellectuelles, et sont les bases sur lesquelles l'auteur a fondé sa méthode. M. Ordinaire distingue deux sortes de mémoire; l'une dont le jeu ne suppose ni la préexistence d'une idée sous le signe, ni à plus forte raison la coopération du jugement, et qu'on pourrait appeler automatique; l'autre, qu'on peut nommer rationnelle parce qu'elle est le fruit de l'intelligence, a pour motifs les conformités mentalement aperçues entre les idées, et fixées ensuite par leurs signes. L'acte qui excite la mémoire automatique s'opère à l'insein des facultés rationnelles, tandis que celui qui produit la mémoire rationnelle suppose non-seulement la préexistence des idées dans l'esprit, mais encore la perception des rapports d'analogie qui tendent à les rapprocher, et à les y fixer par un lien commun. Que ceux qui, confondant l'acte avec ses résultats, parlent d'exercer le jugement, comme d'un être susceptible d'acquérir des forces par l'usage d'une sorte de gymnastique,

méditent bien la préface que nous venons de citer, et bientôt ils s'apercevront non-seulement de l'erreur, mais du vide qu'il y a dans leurs notions sur l'intelligence.

L'ordre que M. Taillefer a suivi dans les Racines grecques est conforme à celui qui a été établi pour les élémens de la langue latine. Les déclinaisons sont divisées par tableaux, et chacune des racines substantives se trouve rangée dans la classe à laquelle elle appartient. Les tableaux des adjectifs divisés en trois ordres suivent ceux des substantifs; les verbes, les prépositions, les conjonctions et les particules sont classés de la même manière. Des tableaux comparatifs des noms de nombre, des tableaux-modèles de déclinaisons et de conjugaisons terminent cet ouvrage. Nous félicitons l'auteur d'avoir entrepris ce travail important; nous espérons qu'il continuera pour la langue grecque ce qui a déjà été exécuté pour la langue latine.

Ch. DE ROUGEMONT.

165. — **Rhétorique et poétique de Voltaire*, appliquées aux écrivains des siècles de Louis XIV et de Louis XV; ou *Principes de littérature*, tirés textuellement de ses OŒuvres et de sa Correspondance, réunis et classés en un seul corps d'ouvrage, d'après le conseil qu'il en a donné lui-même, pour former le goût des maîtres et des élèves, et de tous ceux qui veulent se perfectionner dans l'art d'écrire en prose et en vers; par M. Éloi JOHANNEAU. Paris, 1828; Johanneau, rue du Coq. In-8° de xxiv et 495 p.; prix, 7 fr.

Il est difficile de déterminer par quelle qualité brillante a excellé le génie universel qui, chez une postérité plus juste que notre âge, léguera peut-être son nom au tems où il a vécu, et fera appeler le xviii^e siècle le *siècle de Voltaire*. Si toutefois on osait tenter une telle détermination, ne serait-ce point sur la perfection du goût que le choix devrait se porter? De cette perfection naît le charme attaché à la lecture de tous les écrits de Voltaire, et de ceux même qui, enfantés dans des circonstances étrangères à nos habitudes actuelles, ont dû perdre le mérite de l'à-propos. Les préceptes et le sentiment du goût, si profondément empreints dans tous ses ouvrages, se retrouvent exprimés théoriquement dans quelques écrits consacrés spécialement à la littérature; ils renaissent aussi sous sa plume, toutes les fois que le cours de ses pensées le ramène vers ce sujet favori de ses études. C'est donc une heureuse idée que de rassembler dans un seul volume les trésors de ce genre, épars dans l'immense collection des OŒuvres de Voltaire, et d'en composer un corps d'ouvrage propre à former également le goût des élèves et celui des maîtres. C'est ce que vient

de faire avec succès M. Éloi Johanneau; une pareille tâche demandait un écrivain pénétré comme lui de la lecture de Voltaire, et aussi habile à classer les idées des autres que les siennes propres. En lisant avec autant d'attention que de plaisir le volume qu'il offre au public, nous n'avons trouvé qu'une objection à lui faire. M. Éloi Johanneau cite, comme étant de Voltaire, l'opuscule intitulé : *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence*. Je conviens qu'on l'a toujours inséré dans la collection des OEuvres de Voltaire : mais qu'il est aisé de reconnaître que les éditeurs n'ont pas eu raison d'agir ainsi ! Jamais Voltaire ne se serait donné à lui-même les éloges justes, mais directs, mais enthousiastes qu'il y reçoit à chaque page. Je crois être sûr que la *Connaissance des beautés et des défauts, etc.*, est de Dumolard, ami et admirateur passionné de Voltaire, et auteur d'une *Dissertation* imprimée communément à la suite de l'*Oreste* de Voltaire, et où les tragédies que ce sujet a inspirées sont appréciées avec les préjugés d'un zélé partisan des anciens, mais aussi avec la logique d'un littérateur consommé.

M. Éloi Johanneau se propose de publier une *Histoire littéraire des Siècles de Louis XIV et de Louis XV*, par Voltaire, d'Alembert et le roi de Prusse, composée uniquement de jugemens extraits des écrits de ces grands hommes. Le mérite du travail qu'il vient de publier est d'un heureux présage pour la perfection de ce recueil intéressant par le fond, et que l'ordre et la forme rendront plus piquant encore.

Eusèbe SALVERTE.

166. — * *Histoire abrégée de la littérature anglaise depuis son origine jusqu'à nos jours*; par Charles COQUEREL. Paris, 1828; Louis Janet. In-18 de 528 pages; prix, 3 fr.

Il y avait long-tems que ce livre était à faire, et que le besoins de l'époque le réclamaient : peut-être eût-il mieux valu ne pas circonscire un sujet si vaste dans des bornes si étroites; mais, tout abrégée qu'est cette histoire, elle ne peut manquer d'être utile. Nous en ferons plus tard un examen approfondi. Elle nous a paru érudite, mais froide : l'auteur semble plus enclin à donner les jugemens des critiques qui l'ont précédé, que ses propres impressions. Il est évident qu'il écrit sous l'influence de préventions arrêtées pour ou contre telle école. Tout en se défendant de juger l'époque présente, M. Coquerel donne sur Byron, Walter Scott, etc., des observations qui manquent de largeur et souvent de justesse. Il faut avoir bien long-tems étudié un poète, et se croire bien sûr de le comprendre, pour prononcer que « sa renommée (aujourd'hui universelle) passera très-vite; que ce génie furieux se

traîne toujours sur la même conception ; qu'on respire de toutes parts dans ses œuvres *une certaine odeur de sang et de volupté*, qui réfute le dégoût par la terreur ; que si jamais l'Europe s'éclaire, comme nous l'espérons, *Byron lui sera complètement inintelligible* : que son génie atroce sera un *non-sens* pour la postérité, etc., etc. » Un pareil jugement ne paraîtra-t-il pas lui-même un bien grand non sens ? L.

167. — *Poésies* de M^{lle} ÉLISA MERCOEUR. Nantes, 1827 ; imprimerie de Mellinet-Malassis. In-18 de 208 pages.

Jamais parmi nos jeunes poètes il n'y eut plus de prétentions à l'originalité, et jamais il n'y eut moins de variété dans leurs inspirations. Cette originalité dont ils sont épris, ils vont tous la puiser à la même source, la rêverie vague et le dégoût de l'existence ; c'est là comme le cachet banal de toutes les poésies du jour ; de sorte que si, par hasard, leurs nombreux recueils parvenaient à la postérité, dépouillés du premier feuillet, rien ne l'empêcherait d'attribuer à la fécondité d'un seul auteur toutes ces productions jumelles. Nous ne dissimulerons point à M^{lle} Mercœur que ces observations lui sont applicables : c'est presque toujours à la monotone mélancolie du romantisme qu'elle demande des inspirations. Le vague de la composition, l'obscurité de la pensée, le décousu du style, font voir trop souvent quels sont les modèles qu'elle a choisis. Enfin, comme la plupart des écrivains de cette école, elle ne respecte pas toujours assez la langue et le goût. Quelques vers suffiront pour en fournir la preuve :

Du ruisseau de la vie ou limpide ou *bourbeuse*...
Heureux qui jouissant d'une *fraîche* existence...
Mais toi, mon doux ami, dont mon âme *abîmée*
Se plaît à me parler, etc.

Un moment, du bonheur je respirai l'*essence*.
Là n'est jamais aux cieux le *semblant d'un orage*.
Couronné de fleurs ou de *ronces*...

Mais, pour mieux faire connaître le style de M^{lle} Mercœur, citons une strophe entière. L'auteur s'adresse à l'illusion :

Mais souvent d'une voix plaintive
Tu désenchantes nos instans,
Lorsque l'ivresse fugitive
Nous avertit des pas du tems.
A ton haleine abandonnée,
Notre étoile semble inclinée,

A peine au matin de nos ans.
 Ton prisme trompeur décolore
 Le rameau qui se couvre encore
 Des feuilles fraîches du printems.

*L'ivresse fugitive qui avertit des pas du tems ! une étoile abandonnée à une halcine ! un prisme qui décolore ! Qui peut concevoir de telles figures ? Et comment d'ailleurs attribuer de pareils effets à l'illusion ? Cet exemple montre assez tout ce que M^{lle} Mercœur a encore à faire pour donner de la justesse à ses pensées et à ses expressions. Hâtons-nous d'ajouter qu'elle est quelquefois beaucoup mieux inspirée. La pièce suivante, intitulée : *Un an de plus*, en offre un heureux exemple :*

Quoi, tout un an de plus écoulé sans bonheur !
 L'hiver est mon printems, la nuit est mon aurore ;
 Aucun rayon d'espoir sur moi ne brille encore :
 Triste rose, au désert j'exhale mon odeur.
 Ceux que j'aurais aimés ne m'ont point accueillié ;
 Leur main jamais vers moi ne se tendit, hélas !
 Et l'oubli, de son voile enveloppant ma vie,
 Semble dire à leur cœur : Ne le soulevez pas.
 Ah ! puissent mes succès, réveillant leur mémoire,
 Pour ma vengeance, un jour leur apporter mon nom,
 Et puissé-je, oubliant ce funeste abandon,
 Leur dire : Un an de plus écoulé pour la gloire !

L'amour de la gloire, comme on le voit, parle vivement à l'âme de M^{lle} Mercœur. A peine âgée de dix-neuf ans, il lui est bien permis d'ignorer tout ce que coûte cette noble récompense. Toutefois il lui importe déjà de savoir que le talent naturel pour la poésie, que personne ne lui contestera, ne suffit pas pour l'obtenir ; qu'il faut encore y joindre des études opiniâtres et une consciencieuse sévérité envers soi-même. Nous remplissons un devoir, dont la jeune muse à laquelle s'adresse notre critique devra nous savoir gré ; car plus elle montre le germe d'un talent véritable, plus il lui importe d'avoir des amis judicieux et sincères, qui l'empêchent de s'égarer dans une fausse direction (1). CH.

168. — **Fables sénégalaises*, recueillies de l'Ouolof et mises

(1) Au moment où l'on imprime cet article, nous apprenons, par le *Journal de Nantes*, LE BRETON (n° du 22 août), que M. de MARTIGNAC, ministre de l'intérieur, auquel M^{lle} ÉLISA MERCOEUR avait adressé un exemplaire de ses poésies, vient de lui envoyer la collection du *Musée français*, par Filhol, accompagnée d'une lettre flatteuse, où l'on voit avec plaisir un encouragement honorable offert à un talent naissant par un ministre ami des lettres.

en vers français, avec des notes sur la Sénégambie; par M. le baron ROGER, ex-administrateur du Sénégal. Paris, 1828; Firmin Didot. Grand in-18 de 288 pages; prix, 4 fr.

Des fables recueillies chez une nation qui n'a point de littérature, ni même de langue écrite, sont un objet de curiosité assez piquant pour mériter d'attirer l'attention spéciale de nos lecteurs, indépendamment du plus ou moins de mérite que peut présenter le travail du traducteur. L'examen de ce nouvel ouvrage de M. le baron Roger sera donc l'objet d'une analyse dans l'un de nos prochains cahiers, et nous aurons sans doute l'occasion de lui payer un nouveau tribut d'éloges. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVII, p. 673-687, l'analyse de *Kélédor*, ouvrage du même auteur.) E. H.

169. — * *La jolie fille de Perth*, ou le jour de Saint-Valentin, roman historique, par Walter SCOTT; traduit de l'anglais par M. A.-J.-B. DEFAUCONPRET, avec des notes explicatives. Paris, 1828; Ch. Gosselin. 4 vol. in-12 formant ensemble 1098 pages; prix, 12 fr.

On croyait l'imagination de Walter Scott épuisée, comme l'histoire d'Écosse elle-même, par tant de compositions diverses, dont elle lui a fourni le sujet. L'illustre romancier vient de donner à cette opinion, que pouvaient justifier quelques-uns de ces derniers ouvrages, un éclatant démenti. Il n'a point renoncé à l'Écosse, patrie d'adoption de son talent, comme elle est son lieu de naissance; mais s'enfonçant dans des siècles plus reculés, il l'a vue apparaître à ses regards sous des traits tout nouveaux. C'est bien toujours le même fond de physionomie, mais avec ces diversités qui naissent de la différence d'âge. Les mœurs guerrières et turbulentes de l'ancienne Écosse y ont un caractère plus âpre et plus sauvage encore. Les professions pacifiques des villes participent elles-mêmes à cette rudesse, et l'esprit de la chevalerie anime jusqu'aux simples bourgeois. La peinture du belliqueux armurier de Perth, qui manie les armes aussi bien qu'il les forge, est peut-être ce qu'il y a de plus original dans ce roman. Autour de lui se groupent les figures piquantes du bonnetier fanfaron, du grave et sévère gantier, et toute cette population, si vive à la défense de ses droits et de ses franchises, si prompte à la révolte et au combat. Non loin de là on retrouve les montagnards avec leur orgueil, leur fidélité, leurs animosités de tribu et de clan, et une férocité que n'a point encore altérée le moins du monde le commerce des basses terres. Au-dessus de ces deux classes se placent l'église, riche, puissante, ambitieuse, mais déjà tourmentée d'un commencement de réforme, et préluant à la persécution; les grands vasseaux, espèces de souverains, dont les prétentions rivales ébranlent sans cesse

l'état et la royauté. Au centre de tant d'intérêts ennemis, l'auteur nous montre le bon vieux roi Robert III, trop humain pour un siècle si cruel, pleurant tendrement sur les misères et les excès de son peuple, que sa faiblesse ne peut ni contenir ni soulager; le duc de Rothsay son fils, mélange singulier de vices et de grâce. Ces deux caractères, admirablement tracés, doivent être mis au premier rang, parmi ces personnages si nombreux auxquels l'art de Walter Scott a donné la vie. L'ouvrage, du reste, abonde en scènes variées et vives. On y passe de la plaine à la montagne, de la ville à la cour, d'une orgie nocturne à un conseil de cabinet, d'une émeute populaire à une réunion de magistrats. Le combat en champ clos des soixante montagnards le termine dignement par un récit d'une admirable énergie et de l'intérêt le plus habilement prolongé. De telles beautés peuvent faire excuser quelques longueurs, quelques effets de mélodrame, une ordonnance un peu négligée, défaut où le mouvement d'une composition précipitée fait trop souvent tomber l'auteur.

H. P.

170. — *Connal ou les Milésiens*, par MATHURIN, traduit de l'anglais par M^{me} la comtesse ***. Paris, 1828; Mame et Delaunay. 4 vol. in-12 de 200 pages environ chacun; prix, 12 fr.

Le propre du talent de Mathurin était de savoir imiter. Il lui fallait une première donnée qu'il amplifiait ensuite avec assez de bonheur. Parfois aussi, à défaut d'originalité, il se jetait dans l'exagération la plus folle : l'énergie de ses héros était de la fureur; leur amour, du délire. C'est souvent le défaut qu'entraîne l'imitation : pour n'avoir pas l'air de copier, on renchérit sur le modèle, et on dépasse le but; la grâce se change en grimaces, la force en convulsions. On pouvait toujours reconnaître à travers les personnages de Mathurin, ceux de M^{me} de Staël, de Lewis, et même de Milton; mais il avait l'art de combiner les événemens d'une façon intéressante, quoique le fond n'en fût pas plus neuf que le reste. Il exploitait le domaine des romanciers, et y puisait sans scrupule; mais ses réminiscences avaient une certaine puissance : elles avaient passé par son esprit, elles l'avaient fait rêver, et en les reproduisant il évoquait des sensations de plaisir, d'horreur ou d'effroi, parce que lui-même en avait éprouvé. Dépourvu d'imagination, il ne pouvait inventer; mais il s'emparait des conceptions des autres, à force de les sentir : cette faculté, dont son style était empreint, lui a valu des succès pendant sa vie, et une sorte de popularité que les libraires exploitent depuis sa mort. Voici deux ou trois romans qu'on publie sous son nom et qui ne me paraissent pas de lui. Quelques spéculateurs, jugeant la chose facile, ont pillé tout ce qui les avait précédés,

et mêlant ensemble périls, enlèvemens, révoltes, morts et mariages, ont rattaché à ce chaos le nom de Mathurin. Mais on y chercherait vainement la profondeur d'impressions qui donnait aux récits de ce dernier quelque chose de sauvage et de fantastique. Jamais les êtres qu'il dépeignait n'avaient eu vie, mais ils lui étaient apparus dans ses momens de doute, de superstition et d'isolement. Une autre raison pour croire qu'il a laissé peu d'ouvrages posthumes, c'est qu'il était fort pauvre, et qu'à différentes époques, il s'est excusé d'écrire des romans sur la modicité de son revenu ecclésiastique.

Il serait impossible d'analyser Connal, tant les événemens sont confus et la marche peu claire. Il y a bien çà et là quelques situations, quelques détails poétiques, mais noyés dans des lieux communs, dans des phrases alambiquées. Est-ce la faute de l'auteur? est-ce celle du traducteur, c'est ce qu'on ne saurait décider sans avoir lu l'ouvrage anglais; toujours est-il certain qu'on y retrouve les défauts de Mathurin sans aucune de ses qualités.

L. Sw. - B.

171. — *Les Revers de la fortune, ou les Effets de l'ambition; suivis d'Un bienfait et sa récompense, des deux Amis (ou le Point d'honneur) et autres nouvelles*, par M. J. DE LOYAC, chevalier de St.-Louis, ancien capitaine d'infanterie, auteur des *Aventures de la famille Dolone* et d'*Éliam et Dorfeuil*. Paris, 1828; Arthus Bertrand. 2 vol. in-12 de 227 et 217 p.; prix, 6 fr.

On peut diviser les écrivains en deux classes générales, ceux qui veulent être utiles à leurs lecteurs et ceux qui ne cherchent qu'à les amuser. Si les premiers doivent être placés bien haut dans l'estime et dans la reconnaissance des hommes, les derniers y ont également droit, car c'est nous servir aussi que de travailler à nos plaisirs et de nous distraire un moment des soucis et des peines attachés à la pauvre humanité. Malheureusement, ceux qui ont la prétention d'être nos précepteurs ne savent pas toujours éviter ce que ces fonctions ont de sévère, et ceux qui n'ont d'autre but que de nous amuser sont souvent peu délicats sur les moyens. Joindre aux nobles intentions des uns les formes aimables des autres, c'est réunir les qualités que l'on est en droit d'exiger de celui qui écrit pour ses semblables; c'est ce qu'ont fait chez nous Molière, La Fontaine, Voltaire; c'est ce qui leur a donné et leur conservera toujours cette popularité dont ils jouissent, ainsi que les auteurs qui ont su les imiter.

Ces réflexions, que nous avons souvent été à même de faire en nous livrant à l'examen des productions modernes, sont surtout applicables aux deux volumes de M. de Loyac. En

ajoutant à l'énumération que l'on a déjà lue en tête de cet article les titres suivans : La *Promenade champêtre*, *Young* ou les *Tombeaux*, *Réflexions sur ce qu'on appelle bonheur*, nous aurons donné la liste complète des morceaux que renferment ces deux volumes, et nous en aurons suffisamment indiqué l'intention. On voit, en effet, que toutes ces nouvelles ont un but moral; mais les sujets n'en sont guère neufs, et l'auteur n'a su les rajeunir ni par l'invention ni par le style. « J'adresserai toujours, dit M. Loyac (t. II, p. 123), des actions de grâce au Tout-Puissant pour avoir bien voulu m'inspirer, dès ma plus tendre jeunesse, une inclination au bien. Je le remercierai de m'avoir donné un cœur propre à goûter les douceurs de l'amitié, les beautés de la nature et les jouissances solides, qui ne sont jamais accompagnées et suivies d'inquiétudes, de satiété et de remords. » La critique la plus exigeante ne peut refuser son tribut d'estime à un auteur qui pense et qui écrit de la sorte; et, si elle s'oubliait au point d'employer contre lui l'arme du ridicule, il serait amplement dédommagé d'une attaque aussi inconvenante qu'injuste par le sentiment de sa conscience. Mais, nous le répétons, quelques ornemens dans sa narration, quelques fleurs pour déguiser la sévérité de ses préceptes, quelques efforts enfin pour plaire lui auraient peut-être procuré un plus grand nombre de lecteurs; et, si ce résultat eût été favorable surtout pour son libraire, il eût en même tems secondé les nobles vues de l'auteur et servi les intérêts de la morale.

E. HÉREAU.

172 — **Mœurs administratives*, par M. YMBERT, pour faire suite aux observations sur les mœurs et les usages français au commencement du XIX^e siècle. *Deuxième édition*. Paris, 1825; Ladvoat. 2 vol. in-18 de 286 à 295 pages, ornés de 2 gravures et de 18 vignettes; prix, 8 fr.

L'auteur de cet ouvrage, après avoir été compté parmi nos bons administrateurs, figure aujourd'hui parmi nos écrivains les plus spirituels. « J'ai voulu, dit-il, dans les lettres que je publie, tracer en riant une sorte de *Cours d'administration*. Le libraire les a fait imprimer, parce qu'il les croit *amusantes*; moi, parce que je les crois *utiles*. L'administration envahit tout, les administrateurs pullulent, et pourtant les 99 centièmes de la population ignorent complètement quelle est la nature de cette force motrice qui, nous poussant à coups d'ordonnances, de réglemens et d'arrêtés, nous contraint à marcher droit sur la grande route de l'obéissance. C'est une étude à faire : soyons moutons, je le veux bien; marchons docilement et en troupeaux, puisqu'il y a nécessité à produire de la laine,

surtout puisqu'il faut paître et paître dans les champs permis ; mais, moutons observateurs, sachons au moins quelle longueur ont les houlettes de nos bergers, quand et pourquoi ils lancent contre nous leurs chiens dévoués ; et, s'il est de notre destinée d'être tondus, apprenons du moins l'art de brouter opportunément et de bêler à propos. » Cette citation, en donnant une idée du style de M. Ymbert, indique en même tems le but qu'il s'est proposé ; je doute, à vrai dire, qu'il ait complètement réussi à l'atteindre. Une étude aussi compliquée que celle de l'administration comporte peu ces formes légères que l'auteur emploie avec tant de succès. Chaque science a son langage, et il n'est guère plus facile de mettre l'administration en épigrammes que la physique en madrigaux. Il est telle formalité dont M. Ymbert excelle à nous montrer le côté ridicule, et qu'il serait probablement le premier à maintenir ou à introduire dans un ministère qu'il aurait à diriger. L'administration, comme les tribunaux, a sa procédure, attirail fastidieux, quelquefois risible, mais par malheur indispensable. Le libraire de M. Ymbert pourrait donc bien avoir raison. Mais, si ce livre ne nous donne de l'administration qu'une connaissance assez superficielle, en revanche il nous offre une collection très-divertissante de ridicules administratifs ; il est même juste d'ajouter que, dans la partie relative à l'empire, le pinceau de M. Ymbert, moins enclin à la caricature, a su retracer avec finesse des détails qui peignent vivement l'époque. Son style, toujours ingénieux et piquant, sait féconder les matières les plus arides ; partout il unit l'élégance à la correction, la pureté du goût à la vivacité du trait. Peut-être un sujet d'un intérêt restreint, comme la peinture des mœurs bureaucratiques, aurait-il demandé un cadre moins étendu ; peut-être le second volume est-il moins amusant que le premier. Quoi qu'il en soit, bien peu de ceux qui auront commencé de lire l'ouvrage pourront le quitter avant d'être arrivés au dernier feuillet. Cu.

173. — * *Les Aventures d'un Promeneur*, par A. J. C. SAINT-PROSPER, auteur d'une *Vie de Louis XVI*, et de l'*Observateur au XIX^{me} siècle*. Paris, 1827 — 1828 ; N. Pichard. Livraisons 1—21 (1) ; prix de chaque livraison in-8^o d'une feuille et demie d'impression, 1 fr. 25 c.

Il y a deux sortes de moralistes, ceux qui s'attachent à l'é-

(1) Une douzième livraison, qui a paru depuis que cet article est écrit, mais que nous n'avons pas encore reçue, complète le 1^{er} volume des *Aventures d'un Promeneur*.

tude de la morale spéculative , et ceux qui traitent de la morale pratique ; les premiers , plus occupés des devoirs que des actions réelles des hommes , restent presque continuellement dans un monde idéal et froid ; les autres , qui s'appliquent à peindre les différentes classes de la société dans leur vie intérieure et dans leurs relations entre elles , sont plus près de la nature et de la vérité ; leurs tableaux sont plus animés , et ils plaisent plus généralement , parce qu'ils offrent l'homme lui-même à l'observation de l'homme , et qu'ils présentent à notre émulation ou à notre censure non plus seulement des êtres de convention , mais ceux même avec lesquels nous vivons. Si cette observation est juste , on conçoit quel avantage doivent avoir les peintres de tableaux de mœurs sur ceux qui se bornent à tracer des règles de morale.

L'auteur de l'*Observateur au XIX^{me} siècle*, dont nous croyons avoir suffisamment caractérisé le talent dans les articles que nous avons consacrés à cette production (voyez *Rev. Enc.*, Tome XXVIII, p. 821, Tome XXXII, p. 466, et Tome XXXIV, p. 479), avait paru d'abord vouloir se ranger dans la classe des moralistes qui , comme M. Massias et les écrivains de l'école spéculative , ont la prétention d'élever la morale à la certitude des sciences positives (1) ; comme eux , il semblait vouloir s'occuper principalement de tracer des aphorismes , de raisonner les devoirs de l'homme et de définir ses passions. Mais , dès ses premiers pas , la tournure particulière de son esprit l'avait déjà porté plus d'une fois à faire des excursions dans le champ du monde positif , et à faire suivre ses préceptes d'exemples pris autour de lui et propres à les appuyer. En un mot , la nature de son talent l'appelait à être peintre , et ce qui n'avait d'abord été qu'un accessoire dans ses ouvrages en est devenu peu à peu le principal objet. Nous devons l'en féliciter ; ses écrits ont gagné à cet échange plus de clarté , de correction et de vie , l'auteur plus de popularité , et ses lecteurs plus de plaisir. Les *Aventures d'un Promeneur* sont le résultat d'observations bien faites , placées dans un cadre heureux , ornées des qualités d'un style animé , naturel et dramatique ; ce sont des esquisses de mœurs qui mettront l'auteur dans l'estime publique à côté de celui des *Ermîtes* , auquel la médiocrité jalouse peut seule aujourd'hui refuser une palme que tous les gens de goût lui ont

(1) *Principes de littérature , de philosophie , de politique et de morale* , par M. MASSIAS , p. v de l'avertissement du tom. IV. (Voy. *Rev. Enc.* , t. XXXVI , p. 434).

décernée depuis long - tems, et qu'aucun écrivain moderne ne peut lui disputer.

Nous n'avons voulu, dans ce premier article, que signaler à l'attention de nos lecteurs le nouvel ouvrage d'un homme aux succès duquel ils doivent s'intéresser. Nous nous réservons d'entrer dans quelques observations de détail, lorsque nous aurons pu comparer un plus grand nombre de livraisons entre elles, ou du moins lorsque nous aurons le premier volume complet sous les yeux.

E. HÉREAU.

Beaux-Arts.

174. — *Album du Wolfberg*, composé de douze vues dessinées d'après nature, et lithographiées par G. VIARD. Paris, 1828; Engelmann, faubourg Montmartre, n° 6. In-4°; prix, 18 fr.

Le château de Wolfberg, situé, dans le canton de Thurgovie, sur les bords du lac de Constance, à une lieue de la ville de ce nom, est ouvert aux voyageurs qui désirent séjourner dans cette partie de la Suisse (1). L'Album que nous annonçons contient douze vues et un cul de lampe qui représentent le château de Wolfberg et les sites les plus remarquables des environs. Lithographiées avec beaucoup de soin, ces vues méritent d'attirer les regards des amateurs. Elles seront surtout recherchées par les personnes qui ont habité quelque tems le château de Wolfberg, et par celles qui, avant de s'y rendre, désirent en connaître l'aspect et la situation. Un texte lithographié, joint à cet Album, donne en peu de mots l'explication des planches qui le composent. D. N.

175. — * *Cours d'Archéologie*, professé par M. RAOUL ROCHETTE, à la Bibliothèque du Roi, publié par la sténographie avec l'autorisation et la révision du professeur. Paris, 1828; Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22. Douze livraisons formant un volume in-8°; prix, 9 fr.

La méthode nouvellement adoptée de publier les cours par le moyen de la sténographie a cet avantage qu'elle nous con-

(1) Cet établissement, dirigé par un Français, est disposé de manière à recevoir, pendant un tems plus ou moins long, des pensionnaires qui trouvent réunis au milieu d'une contrée riche en beautés pittoresques, toutes les commodités des villes les plus civilisées. On peut s'adresser, pour connaître les prix de la pension, à Paris, chez M. LABARRE, rue du Helder, n° 20, et à Constance, chez M. J. B. DE-ILSLE, négociant.

serve de brillantes improvisations, et qu'elle nous les transmet pour ainsi dire avec toute la vivacité de la parole, et sans l'apprêt et la correction quelquefois un peu froide des écrits élaborés dans le silence du cabinet. Le public, que n'a pu contenir l'étroite enceinte où se presse ordinairement la foule des auditeurs, se trouve ainsi comme en présence du professeur. En effet, la succession rapide des idées qui naissent l'une de l'autre et qui s'échappent de la bouche d'un improvisateur présente plutôt la forme d'une conversation ou d'une allocution, que celle d'une discussion approfondie, coordonnée et méthodique; par cela même, leur fixation sur le papier plaira aux personnes qui aiment la verve, l'abondance, la facilité d'élocution qui caractérisent certains professeurs. Pourtant on ne peut se dissimuler que ce genre de leçons ne soit plus superficiel que celui des cours écrits, où la matière est développée avec profondeur, où les recherches sont appuyées de citations, où les faits abondent plus que les paroles élégantes.

Mais il ne s'agit point ici de juger la forme. M. Raoul Rochette parle d'abondance, et il est heureux que l'on conserve au public le fruit de ses laborieuses investigations, et des méditations sur l'art qu'il n'avait fixées que dans son esprit, et dont il ne faisait part au public qu'au moyen de conversations spirituelles, basées sur un savoir profond, et animées par beaucoup de tact et de goût. Le sujet qu'il a traité cette année est *l'histoire de l'art des anciens, envisagé dans son génie et dans son développement général*. Ce texte a donné lieu à des recherches intéressantes sur les diverses époques de l'art, ses productions les plus remarquables, ses différens styles, ses principes et ses effets, son influence sur les mœurs, et les modifications qu'il a dû subir selon les institutions des peuples chez lesquels il était toléré ou encouragé. Des considérations morales et historiques viennent naturellement agrandir ce sujet. C'est cependant à l'étude des monumens que ce cours est applicable, et le professeur s'est particulièrement attaché à leur histoire et à leur comparaison. Tout le cours n'étant qu'un développement de ces idées, l'analyse s'en trouve faite par l'exposé lui-même; c'est dans l'ouvrage que l'on doit chercher les raisonnemens que le professeur donne à l'appui de ses opinions.

D. M.

176. — **Recueil de médailles grecques inédites*, publiées par Edouard DE CADALVENE. Paris, 1828; Debure, rue Serpente, n° 7; Rollin, Palais-Royal, n° 115. In-4° de x et 264 pages, avec des planches; prix, 20 fr.

Il existe chez quelques particuliers, et surtout en Angle-

terre, de belles et riches collections de médailles qui sont presque perdues pour la science, parce que leurs possesseurs négligent de les publier. On fait encore tous les jours des découvertes nombreuses et importantes, et les monumens ne sortent du sein de la terre, où ils étaient enfouis que pour l'être de nouveau sans profit pour l'étude et pour l'avancement des connaissances. M. de Cadalvene, zélé pour la numismatique, et convaincu de son influence sur nos progrès dans l'étude des arts et dans les sciences historiques et archéologiques, a mis un louable empressement à publier les médailles que de laborieuses recherches avaient fait heureusement tomber dans ses mains. Il en a fait graver dans son ouvrage plus de cent cinquante, très-bien exécutées par M. VERAN. D'abord attaché à nos consulats dans le Levant, M. de Cadalvene a ensuite rompu ses liens diplomatiques pour voyager plus librement et parcourir en amateur studieux la terre classique des arts et des antiquités. La plupart des médailles comprises dans le recueil qu'il vient de publier se trouvent aujourd'hui dans le cabinet du Roi, dont elles sont venues augmenter les richesses. Les autres font partie de la magnifique collection que M. H.-P. Borell a formée dans la Grèce, et qu'il vient de céder à la banque d'Angleterre. Presque toutes ces médailles sont inédites : celles qui avaient été déjà publiées le sont dans son ouvrage avec beaucoup plus d'exactitude. M. de Cadalvene a eu le bonheur de trouver quelques pièces très-rares, et il a enrichi la géographie numismatique de plusieurs villes nouvelles, telles que *Philca* de Thrace, *Olynthe* et *Scotussa* de Macédoine, *Héléon* de Béotie, *Ægiaté* dans l'île d'Amorgos, *Pholegandros* dans l'île de ce nom, *Oropus* dans l'Attique, etc. Il publie aussi pour la première fois les médailles récemment découvertes de *Sarias* et de *Cavarus*, princes de race gauloise qui régnerent dans la Thrace.

Quelqu'intéressantes que soient des publications de monumens, elles ne sont cependant pas aujourd'hui suffisantes à l'esprit qui anime notre siècle. C'est à ce vif désir d'instruction généralement répandu que l'on doit cette marche rapide des connaissances qui semble ne devoir s'arrêter que quand l'homme saura tout, ou croira tout savoir. M. de Cadalvene, pénétré de cette vérité, ne s'est donc pas contenté d'une description aride : il a d'abord établi une classification méthodique d'après le système géographique tracé par Pellerin et perfectionné par le savant Eckhel; il a joint les noms modernes aux noms antiques, d'après la méthode de Sestini, et il a accompagné chaque série de médailles de recherches presque toujours

nouvelles sur des points curieux de géographie et d'histoire. C'est ainsi qu'il rectifie l'erreur par laquelle Sestini avait attribué à la ville d'*Arisba* des médailles sur lesquelles il avait cru lire les initiales API, tandis qu'un exemplaire mieux conservé présente les lettres KPI, et qu'une médaille nouvellement découverte, qui porte le nom entier de ΚΡΙΘΟΥΣΙΩΝ, permet d'attribuer ses analogues à la ville de *Crithûté* dans la Thrace. Une médaille semblable se trouve dans la riche collection de feu M. *Allier de Hauteroche*, dont la description doit être publiée très-incessamment. Nous trouvons au chapitre de la Béotie la rectification importante d'une erreur commise par plusieurs antiquaires : il s'agit d'une médaille que *Wiezaï* avait attribuée à la ville de *Pisaurum* dans l'Ombrie, et que *Mionnet*, sur l'autorité de M. *Pouqueville*, avait donnée à un peuple d'Épire appelé *Celtæ Aidonites*. L'exemplaire de M. de *Cadalvene* mieux conservé, on y lit ΕΑΕΩ, et il rend la médaille à la ville d'*Eleon* dans la Béotie.

Les bornes de cet article ne nous permettent pas de nous étendre sur tous les points intéressans discutés par l'auteur : nous ne nous arrêterons qu'à deux ou trois principaux. Nous ne pouvons, par exemple, passer sous silence l'article des médailles des *Orestes* ou *Orestiens*, dans lequel l'auteur développe l'opinion qui attribue ces médailles à une ville d'*Orestins* dans la Bisaltique, et l'appuie sur des preuves qui paraissent concluantes. Déjà ces médailles avaient été publiées par M. *Raoul-Rochette* et par M. *Mionnet*, sans que ces savans eussent déterminé positivement la contrée à laquelle elles appartenaient ; le problème paraît résolu. Quant au sujet représenté sur ces médailles, M. *Cadalvene* pense qu'il se rapporte aux principes de la génération qui formaient la base des mystères. Plus loin, étendant cette idée, M. de *Cadalvene* pense que le savant *Eckhel* s'est trompé en croyant que l'homme, arrêtant un bœuf, représenté sur les médailles de Thessalie, fait allusion à l'habileté avec laquelle les Thessaliens terrassaient un taureau, ou dirigeaient un coursier.

« Ce n'est point, dit-il, à des circonstances locales ou à des phénomènes naturels que se rapportent en général les symboles représentés sur les monnaies ; c'est dans la religion que le génie des Grecs puisa ses inspirations, et c'est presque toujours à la religion seule que les symboles monétaires doivent être rapportés. » En conséquence, il reconnaît dans ce personnage *le fils chéri de la charrue*, *Bacchus* enseignant à l'homme l'art de soumettre les taureaux au joug, et lui apportant les premiers élémens de l'agriculture. Je doute cependant qu'on doive gé-

néraliser cette idée, et qu'on puisse nier qu'un peuple cultivateur, chasseur ou guerrier ait fait allusion, sur ses médailles, aux objets de ses travaux ou à la source de ses richesses. Je pense au contraire que si les types dérivent presque tous du culte local, ce culte tenait essentiellement au climat et aux productions du pays. Les épis de blé sur les médailles de la Sicile sont le symbole de l'abondance d'une île qu'on appelait le Grenier de l'Italie; et Cérès n'a été la divinité préférée de ces peuples que parce qu'elle était la déesse des moissons : de même que Bacchus n'était honoré à Naxos qu'à cause de ses vignobles. Les tortues sur les médailles de l'île d'Égine, les poissons sur beaucoup de médailles, les instrumens de pêche sur celles de Byzance, annoncent des pays maritimes; des boucliers sur les médailles de la Macédoine et de la Béotie conviennent à des peuples guerriers. L'olivier qu'on voit sur les médailles d'Athènes est bien l'arbre de Minerve : mais il n'en est pas moins vrai que les olives ont été et sont encore une des richesses du pays. On voit beaucoup de chevaux sur les médailles de la Thessalie, et on sait qu'ils abondaient dans cette contrée renommée par son excellente cavalerie. Je citerais mille exemples de types tout-à-fait étrangers à la religion, et qui représentent des plantes, des animaux, des monumens particuliers à la ville ou à la région qui les a placés sur les monnaies. Je conviendrai que la monnaie était sous la protection spéciale des dieux, qu'elle était l'interprète de la puissance religieuse; mais elle a souvent été consacrée aux traditions historiques, et empreinte de toutes les couleurs locales de la région qu'elle représentait.

Les numismatistes ne sont pas les seuls à qui le livre de M. de Cadalvene offrira de l'intérêt. Cet ouvrage sera un de ceux qui feront apprécier la variété des connaissances auxquelles se rattache l'étude des médailles. Je laisserai les hellénistes juger si M. de Cadalvene a restitué avec bonheur l'inscription trouvée à *Ægiale*; il convient lui-même que quelques-unes de ses restitutions sont arbitraires. Je renverrai à l'explication qu'en a donnée M. *Letronne* dans le *Journal des savans*. M. de Cadalvene a été plus heureux dans ses recherches géographiques et historiques. Parmi les médailles nouvelles qu'il publie, nous remarquerons encore celle d'Éretrie avec les lettres EP qui font rendre à cette ville des médailles jadis données à la ville d'Athènes ou à l'île de Crète. La dernière médaille de son recueil est une pièce que l'on peut croire unique, où l'on voit la tête d'Alexandre-le-Grand, avec la corne de bélier, et coiffée de la dépouille d'un éléphant; l'analogie frappante que l'on trouve entre la physio-

nomie de cette tête et celle des médailles d'argent où l'on voit la tête d'Hercule jeune lui semble appuyer l'opinion déjà émise par lui, que toutes ces têtes d'Hercule jeune sont des portraits d'Alexandre. Plusieurs antiquaires, parmi lesquels se trouve le savant Visconti, ont adopté en partie cette opinion, et il me semblerait assez difficile de donner une bonne raison de ne l'accepter que d'une manière exceptionnelle. M. de Cadalvene fait espérer une suite à son ouvrage : il nous a donné le droit de l'attendre avec impatience. DUMERSAN.

177. — **Isographie des hommes célèbres, ou Collection de fac-simile de lettres autographes et de signatures*, dont les originaux se trouvent à la bibliothèque du Roi, aux Archives du Royaume, à celles des différens ministères, du département de la Seine et dans les collections particulières de MM. BÉRARD, BERTHEVIN, DE CHATEAUGIRON, DUCHESNE aîné, LUCAS DE MONTIGNY, MARRON, MONMERQUÉ, TRÉMISOT, VILLENAVE, etc. 14^e, 15^e et 16^e livraisons. Paris, 1828; Treuttel et Würtz. 3 cahiers in-4^o; prix de la livraison contenant 24 fac-simile en papier ordinaire, 6 francs; en papier vélin, 10 fr. (Voy. *Rev. Enc.* t. XXXVIII, p. 773.)

Ouvrages périodiques.

178. — **Le Catholique*, ouvrage périodique, dans lequel on traite de l'universalité des connaissances humaines sous le point de vue de l'unité de doctrine, publié sous la direction de M. le baron d'ECKSTEIN. Paris, 1828; Alex. Mesnier. Cahiers in-8^o; prix pour six mois, 22 fr.; pour un an, 40 fr.

Quoique les idées émises dans ce recueil diffèrent souvent des nôtres, nous aimons à le recommander aux personnes qui se plaisent aux études fortes. C'est l'ouvrage d'un homme dont les connaissances sont variées et étendues, l'esprit indépendant et ferme, la logique consciencieuse et hardie. Nous nous contenterons aujourd'hui de donner sèchement la table des matières contenues dans les cinq cahiers de 1828, qui ont paru jusqu'à ce jour. Plus tard nous examinerons, avec toute l'attention que mérite un écrivain aussi éminent que M. d'Eckstein, quelques-unes de ses idées. Une table des matières est, au reste, d'autant plus utile pour annoncer ce recueil, que le premier titre en est assez obscur, et le second encore davantage.

Poésie : Nala et Damayanti, épisode tiré de l'épopée indienne du Mahabharata. — Les Nibelungen. — Le peintre Muller. — OEuvres de Lenz. — Chants épiques et lyriques des Bohêmes. — OEuvres de Henri de Kleist.

Critique littéraire : Lettres de Thierry sur l'Histoire de

France. — Manuel du juré, par Guichard et Dubochet. — Essais de palingénésie sociale, par Ballanche. — Lois des Francs, contenant la loi salique et la loi ripuaire avec une préface d'Isambert. — OEUvres de Novalis (Frédéric, baron de Hardenberg).

Politique : Débats sur la constitution de la Chambre. — Désorganisation du parti royaliste. — De l'Asie dans ses rapports avec l'Angleterre et la Russie. — Lettre sur la presse périodique. — Des affaires du Portugal. — Lettre au rédacteur du *Globe* sur la liberté d'association.

Variétés : Lettre à A.-G. de Schlegel sur le protestantisme.

Histoire : Des doctrines religieuses d'Arnaud de Bresse et des sectaires de son époque. C. R.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

179. — *Obras de Garcilazo de la Vega, ilustradas con notas.* — OEUvres de GARCILAZO DE LA VEGA, enrichies de notes. Paris, imprimerie de Didot. 1 vol. in-12, orné du portrait de ce poète.

180. — *Rimas del licenciado Tomé de Burguillos; etc.* — Vers du licencié Tomé de Burguillos, ouvrage attribué à Lope de la Vega, qui voulut se cacher sous ce nom supposé. Paris, 1828; Didot. 1 vol. in-12.

181. — *El Diablo cojuelo, verdades sonadas y novelas de la otra vida, traducidas a esta por Luis Velez de Guévara.* — Le Diable boiteux, etc. Nouvelle édition, corrigée. Paris, 1828; imprimerie de Gaultier Laguyomie. 1 vol. in-12.

Nous devons à M. FERRER, un des Espagnols distingués qui habitent Paris, la réimpression de plusieurs ouvrages classiques espagnols, et surtout la charmante édition en miniature de Don Quichotte, qui fait honneur aux presses de M. Didot. M. Ferrer, jaloux de faire connaître les richesses littéraires de son pays aux étrangers, vient de publier aussi ces nouvelles éditions, dont la correction est le résultat d'un examen approfondi et comparatif de celles qui les avaient précédées.

A. MURIEL.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

NOUVELLE-ÉCOSSE. — *Statistique.* — *Extrait d'un recensement fait au 31 décembre 1827.* — La population de la Nouvelle-Écosse, sans compter l'île du Cap-Breton, s'élève à 123,843 ames. Sur ce nombre 37,225 appartiennent à l'église presbytérienne; 28,650, à l'église anglicane; 20,401, à la religion catholique romaine; 19,650, aux sectes baptistes; 9,408, aux sectes méthodistes; le reste se partage en différentes autres sectes. — Le sexe masculin compte 63,759 individus, dont 5,783 sont en état de domesticité; le sexe féminin en compte 60,084, dont 3,913 en état de domesticité. — Le nombre des naissances dépasse de plus du double celui des morts. — La culture s'étend sur une surface de 292,000 acres de terre, qui ont produit, en 1827, 152,861 boisseaux de froment; 449,626 boisseaux d'autres grains; 3,298,220 boisseaux de pommes de terre; et 136,218 tonneaux de foin. — Il y existe 12,951 chevaux; 110,818 bêtes à cornes; 153,731 moutons; et 71,482 porcs. — La population du Cap-Breton est évaluée à 20,000 ames. ALB.

ÉTATS-UNIS. — *Publication prochaine.* — *OEuvres de George WASHINGTON*, avec des notes et des éclaircissemens historiques, par *Jared SPARKS*. — Nous avons sous les yeux une lettre écrite en français, adressée par l'éditeur à l'honorable *Joseph Story*, l'un des juges de la Cour suprême des États-Unis, qui fait bien connaître le caractère et l'importance des papiers de Washington, et l'ordre qu'on se propose de suivre en les publiant. — Cet ouvrage sera divisé en six parties, d'après la nature des papiers laissés par Washington, et classés dans l'ordre suivant: *Première partie*: Lettres et papiers relatifs à ses premiers faits d'armes dans la guerre de la France, et comme commandant des forces de la Virginie. *Deuxième partie*: Lettres et autres papiers concernant la révolution d'Amérique. *Troisième partie*: Correspondance privée sur les affaires publiques. *Quatrième*

partis : Messages et adresses. *Cinquième partie* : Lettres particulières. *Sixième partie* : Papiers sur l'agriculture.

Dès l'âge de vingt-deux ans, au moment où il prit le commandement de l'armée de la Virginie, Washington avait une habitude qu'il ne perdit jamais, dans le cours d'une carrière longue et active : il gardait copie de toutes les lettres qu'il écrivait, même de celles qui n'avaient de rapport qu'avec ses affaires domestiques. Long-tems il fit ces copies de sa propre main, et il a laissé tous ses papiers dans un ordre si parfait, qu'on serait porté à croire qu'il avait prévu l'importance que la postérité attacherait à ses moindres actions, et qu'il a voulu livrer à ses regards jusqu'aux détails de sa vie privée.

Nous ne doutons pas, en effet, que la publication que nous annonçons n'éveille une vive curiosité. Washington a eu, sur les destinées de l'Amérique et du monde entier, une influence dont nous ne pouvons pas encore peut-être apprécier les immenses résultats. Tout ce qui se rattache à un tel homme est d'un grand intérêt. Mais on ne pouvait publier la totalité de ses manuscrits, ils forment plus de soixante volumes in-folio. M. Jared Sparks en a tiré ce qui lui en a paru le plus important. On est fondé à croire que son choix aura été heureux, et que son ouvrage nous donnera des notions neuves et curieuses sur un grand homme d'État, qui fut en même tems un homme de bien.

A. P.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

LONDRES.—*Géographie physique.* — *Observations* de M. PENTLAND sur les hautes Andes du Pérou. — M. PENTLAND avait communiqué à M. COQUEBERT DE MONTBRET quelques-unes des mesures des hautes montagnes du Pérou que le voyageur anglais a faites à la hâte, et qu'il ne regarde que comme des approximations. Le savant français en a fait usage dans un article intitulé : *Note sur quelques montagnes du Haut-Pérou, insérées dans les Annales des sciences naturelles*; et comme les conséquences qui résulteraient de ces données ne lui semblent point admissibles, il en a conclu que les mesures ne peuvent être exactes. Il se fonde principalement sur cette observation : *S'il y avait, entre 14° et 17° de latitude sud, des pics aussi élevés que M. Pentland nous le dit, on les verrait des côtes du Pérou, et les navigateurs en auraient fait mention.* M. Pentland a cru devoir adresser à M. de Moubret d'autres observations dont voici la substance.

* La chaîne des Andes est double, comme on le sait depuis

long-tems, comme l'ont écrit les académiciens français envoyés au Pérou pour la mesure d'un degré du méridien à l'équateur. Les deux *cordillères* sont séparées par une grande vallée longitudinale, dont le sol est à la hauteur moyenne d'environ 12,000 pieds (3,657 mètres) au dessus du niveau de l'Océan. Vers le nord, cette vallée renferme le fameux lac de *Titicaca*, dont les rives et les îles furent le berceau de l'empire des Incas et de la civilisation péruvienne. Vers le sud, la même vallée est traversée par le *Desaguadère*, rivière déjà considérable, lorsqu'elle sort de ces hautes régions.

« La cordillère occidentale est hérissée de pics, presque tous volcaniques, dont quelques-uns ont plus de 20,000 pieds de hauteur, au lieu que la cordillère orientale, presque entièrement formée de roches secondaires, limite vers l'ouest les vastes plaines des *Chiquitos* et des *Moxos*, et renferme les sources des rivières qui vont former le *Béni*, le *Mamoré* et le *Paraguay*, dont les eaux sont versées dans le lac de Titicaca, et dans le Désaguadère. Cette chaîne, qui est près des frontières de la république du Haut-Pérou, est couverte de neiges éternelles, entre 14° et 17° de latitude, et n'a pas moins de 19,000 pieds de hauteur au dessus de la mer. C'est là que sont les plus hauts sommets des Andes, les points culminans du Nouveau-Monde. Les *Nevados d'Illimani* et de *Sarata*, dont parle M. de Monbret dans son article, s'élèvent au dessus du fameux Chimborazo, le géant des Andes vers l'équateur, et ne sont peut-être pas au dessous des pics de l'Himalaya.

« La montagne d'Illimani est entre 16° 35' et 16° 40' de latitude sud, et entre 67° et 68° de longitude, à l'ouest du méridien de Greenwich, à 20 lieues E. S. E. de la ville de La-paz (Haut-Pérou). Elle est surmontée de quatre pics, disposés sur une ligne parallèle à la direction générale de la chaîne du nord au sud. J'ai mesuré la hauteur du pic le plus au nord, et je l'ai trouvée de 24,200 pieds (7,376 mètres, 3,750 toises.) Les roches qui la composent sont analogues à celles des montagnes de la Tarentaise et de la Maurienne, dans les Alpes. Des mines d'or dans du quartz, et des pyrites aurifères y furent exploitées par les Péruviens, à une hauteur de 16,000 pieds au dessus de l'Océan; mais ces travaux avaient cessé avant l'invasion des Européens.

« Suivant les documens géographiques les plus modernes et les plus exacts, le point de la côte du Pérou le plus rapproché de la montagne d'Illimani serait à 310 milles nautiques (187 lieues de poste.) Qu'on juge maintenant si le sommet de cette montagne peut être vu à cette distance, par dessus la chaîne

occidentale qui borde la côte. Le Nevado de Sorata est moins élevé, mais il atteint cependant la hauteur de 23,000 pieds, et, d'après mes mesures, il est à 12,450 pieds au dessus du niveau du lac du Titicaca. »

Perfectionnement introduit dans la construction des lunettes achromatiques. — M. A. ROGERS, qui a proposé cette construction, a eu principalement en vue de tirer parti, pour la construction des télescopes à grands objectifs, de pièces de *flint-glass* beaucoup plus petites que celles qu'on emploie maintenant. Il est si difficile de donner aux grandes pièces de cette nature de verre une satisfaisante homogénéité, que l'on craint de ne pouvoir aller plus loin que ce qu'on a fait jusqu'à présent, ce qui fixerait les limites des découvertes astronomiques, dans un tems où elles prennent un nouveau degré d'importance et d'intérêt. M. Rogers a voulu procurer à nos artistes les moyens de franchir cette limite. Son mémoire, ayant été communiqué à la *Société astronomique de Londres*, sera sans doute imprimé dans le recueil des Actes de cette Société : on y trouve les calculs et les règles nécessaires pour déterminer les dimensions respectives de toutes les lentilles qui composent le télescope. Suivant ces calculs, une lentille de *flint-glass* de trois pouces de diamètre suffirait pour un télescope aussi grand que celui de Fraunhofer, à Dorpat.

Le docteur BREWSTER avait déjà proposé une construction analogue, dont on trouve la description dans l'*Encyclopédie d'Édimbourg*.

Nauropomètre, instrument pour mesurer la force du tangage et celle du roulis d'un vaisseau. — M. CHATFIELD, élève du génie des constructions navales, chargé d'accompagner l'*escadre expérimentale* dans sa dernière croisière d'observation, vient d'inventer un instrument, auquel il a donné le nom de *nauropomètre*, qui sert à mesurer l'inclinaison d'un navire et qui indique en un clin d'œil l'angle du tangage et celui du roulis. Il s'agissait de maintenir constamment dans la situation verticale deux plans perpendiculaires l'un à l'autre, en les assujettissant à se mouvoir autour de deux axes, l'un parallèle à la longueur du navire, et l'autre à sa largeur : le nauropomètre donne la solution de ce problème, et par des moyens qui paraissent assez simples, tels qu'ils conviennent aux usages des marins. Y.

RUSSIE.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Institut oriental.* — Nous avons entretenu nos lecteurs du premier examen public de cet Institut,

(Voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, pag. 842), attaché au collège des affaires étrangères, et destiné à former de jeunes drogmans pour les relations diplomatiques de la Russie avec le Levant. L'examen de cette année n'ayant pas offert moins d'intérêt, nous devons en faire connaître aussi les résultats.

Ce second examen a eu lieu le 28 mars dernier, en présence d'un auditoire nombreux et choisi, dans lequel on remarquait de savans orientalistes et des diplomates que la confiance de leur gouvernement avait déjà mis en rapport avec divers peuples du Levant. De ce nombre étaient M. SENKOFSKY, professeur à l'université de Saint-Petersbourg, le même qui vient de publier une brochure si virulente contre M. de Hammer, de Vienne, au sujet d'un de ses ouvrages; et MM. NEGRI et GRIBOIEDOFF, nommé récemment ministre russe à la Cour de Téhéran, qui ont accepté, tous les trois, les fonctions d'examineurs. Plusieurs élèves de la première réception ont déjà quitté l'Institut pour entrer en activité : des neuf qui s'y trouvaient encore, cinq étaient de la classe inférieure, trois appartenaient à la classe intermédiaire, et un seul à la classe supérieure. Ce dernier, arrivé au terme de ses études préliminaires, avait suivi pendant quatre années les cours de cette école. La troisième classe est spécialement affectée à l'enseignement élémentaire de l'arabe et du persan, dont on enseigne scrupuleusement la grammaire, à laquelle les élèves sont arrêtés au moins une année; pendant cette année, ils sont encore exercés à l'analyse rigoureuse des périodes, afin de leur faire connaître à fond tous les élémens du discours et les diverses formes qu'ils peuvent revêtir. Les élèves pendant ce tems s'appliquent encore à des exercices et à des versions, avant de passer à l'interprétation d'auteurs arabes et turcs, commencée dans cette classe et continuée dans les suivantes. En seconde, ils sont déjà formés aux exercices pratiques; ils font en conséquence des traductions du persan et de l'arabe en russe, des paraphrases de certains passages poétiques dans la langue originale même, et s'appliquent à déchiffrer et à interpréter ensuite des firmans officiels que le gouvernement leur fournit. Dans l'enseignement du turc, également commencé dans cette classe, on joint de même la pratique à la théorie. On exerce de plus les élèves à la calligraphie orientale. Toutes ces études sont continuées en première, où elles sont poussées jusqu'à un degré déterminé; les élèves y sont mis en état d'expliquer les auteurs les plus difficiles de chacune des trois littératures, ainsi que les pièces émanées de l'une ou de l'autre des deux grandes puissances qui dominent dans le Levant.

M. CHARMOY, savant Alsacien, sorti de l'école de MM. Langlès et Sylvestre de Sacy, a prononcé cette fois encore le discours d'ouverture en langue française. L'espace ne nous permet pas de le reproduire dans son entier, tant il abondait en faits intéressans. — Après avoir rappelé le but de l'établissement et fait connaître le plan d'études adopté par M. ADELUNG, son directeur actuel, il s'est attaché à en faire remarquer les perfectionnemens successifs, ainsi que les progrès que les élèves avaient faits depuis le dernier examen. A mesure que cet établissement s'améliore et se consolide, il gagne dans la confiance du public, comme le prouve le grand nombre des jeunes gens qui se présentent pour y être admis, et les donations nombreuses qui lui ont été faites depuis le dernier examen. L'orateur, après avoir énuméré ces dernières, se fait l'organe de la reconnaissance de l'Institut et de son directeur envers ses bienfaiteurs, auxquels il promet de nouveaux progrès que les résultats déjà obtenus permettent de prédire. — Après cet intéressant discours on procéda à l'examen lui-même : M. DEMANGE, chargé de l'enseignement de l'arabe, adressa à ses élèves, sur la grammaire, un grand nombre de questions auxquelles ils répondirent d'une manière satisfaisante. Ils firent ensuite des traductions de l'arabe en français. Puis on entendit un second discours : celui-ci fut prononcé en langue persane par l'élève KNOCZKO. L'examen ayant été repris ensuite, les élèves répondirent aux questions de M. Charmoy sur la grammaire persane, traduisirent quelques passages d'auteurs, et servirent d'interprètes entre le professeur adjoint MIRZA DJAFFER TOPSCHIBACHEF et les personnes de l'auditoire qui avaient à lui demander quelques explications ou d'autres questions à lui adresser. Après un discours turc, prononcé par M. TITOFF, on passa à cette troisième langue, dans laquelle on fit faire aux élèves les mêmes exercices qui avaient eu lieu sur les précédentes. Un second discours turc termina la séance : celui-ci fut prononcé par M. BOGDANOF, dont le cours est achevé.

Quant à la marche qu'on avait suivie pour les différentes parties de l'enseignement, les détails suivans, empruntés au discours de M. Charmoy, pourront la faire connaître. Nous en extrairons de même l'indication des dons les plus considérables faits à l'établissement.

Langue arabe, professée par M. Demange. Après une année d'études grammaticales on a expliqué les fables de Lockman, une grande partie de la Crestomathie de M. de Sacy, le Coran, des extraits de l'ouvrage intitulé : *les frères de la pureté*, et une partie considérable des *Mille et une Nuits*, dans l'édition de Cal-

cutta. On y a joint ensuite les fables de Bidpaï, édition de M. de Sacy, la vie de Timourleak ou Tamerlan, et le *Méyamat* ou *les Séances* de Hariry. — *Langue persane*, enseignée par M. le professeur Charmoy. Même tems consacré uniquement à la grammaire et à l'analyse; puis, explication des auteurs suivans : de la Chrestomathie persane, publiée à Moscou par M. Boldireff, du *Peud-Nameh*, ou *Livre des conseils*, de Fered-Eddin Attâr, publié par M. de Sacy, du *Gulistan*, ou *Parterre de roses* de Saadi, de la paraphrase des fables de Bidpaï par Hossein Waïg, des *Gazèles* ou Odes de Hafiz, et de l'histoire des Khans mongols de Wassâf. — *Langue turque*, enseignée par le même professeur. Grammaire et analyse grammaticale pendant une année; interprétation des auteurs ci-après : de la collection de proverbes jointe à la grammaire turque de M. Jaubert, des *Annales de l'Empire ottoman* de Nahimah, ainsi que celles de Wassif-Effendy.

L'Institut possédait déjà une petite bibliothèque formée de 30 manuscrits et d'une collection de bons ouvrages sur la géographie, l'histoire et la littérature de l'Orient; depuis, M. *Italinsky*, ministre russe à Rome, lui a légué par testament toute sa précieuse bibliothèque; la compagnie anglaise des Indes lui a offert un exemplaire des superbes éditions de Hafiz et de Saadi, publiées par le collège royal du fort William; enfin, *Mirza Abou Tarab*, conseiller d'état actuel au service de Russie, lui a fait cadeau d'un grand nombre de manuscrits. M. *Adelung* avait formé en outre une collection de 600 médailles orientales, toutes intéressantes, et parmi lesquelles le célèbre *Fræhn*, qui en a composé le catalogue, en a signalé de très-précieuses. Ce premier fonds a été augmenté depuis par la donation de 120 autres médailles choisies, faite par M. de *Mazarovitch*. L'empereur, à la suite de cet examen, a rendu justice aux soins infatigables de M. Adelung et des savans placés sous sa direction, en conférant au premier la grand-croix de l'ordre de Saint-Vladimir (3^e classe), et en accordant à chacun des autres des distinctions analogues à leur position.

J. H. SCHNITZLER.

Publications prochaines.— Parmi les ouvrages les plus dignes d'attirer l'attention du monde littéraire et dont la publication doit avoir lieu, cette année, en Russie, on doit compter celle du 12^e volume de l'*Histoire de Russie*, que le célèbre KARAMSINE avait laissée inachevée, et dont la continuation sera due à M. BLOUDOF. M. STROEF doit joindre à ce volume une *Table analytique* de tout l'ouvrage.

La Commission pour la publication des *Actes de l'empire*

russe est sur le point de publier le 4^e volume de son important ouvrage.

La *Société historique et archéologique* doit faire paraître plusieurs productions, parmi lesquelles on cite une traduction russe de l'original latin du *Voyage d'HERBERSTEIN*, enrichie de Notes explicatives.

M. Serge GLINKA, auteur d'une *Histoire de Russie*, prépare une *Histoire de la vie et du règne d'Alexandre I^{er}*, qui aura 2 vol. in-8^o; le premier doit avoir paru à Moscou, chez Sémen.

On attend du poëte Alexandre POUSCHKINE, bien connu des lecteurs de la *Revue*, sa tragédie de *Boris Godounof*, destinée, dit-on, à faire époque dans l'histoire de l'art dramatique en Russie.

C'est à Moscou que paraîtront les œuvres de D. V. VÉNÉBITINOF, jeune poëte de la plus belle espérance, qu'une mort prématurée est venue enlever aux muses et à sa patrie. On parle surtout avec éloges d'un roman, qui est un tableau de mœurs puisé dans le grand monde, d'une traduction de l'*Artiste*, de GOËTHE, et de quelques fragmens de *Faust*, du même auteur.

M. BARATINSKY, déjà connu de nos lecteurs (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 678) se dispose à faire paraître dans la même ville un nouveau poëme, qui a pour titre *le Bal*.

Deux traductions de la *Jérusalem délivrée*, l'une par M. S. E. RAÏTCH, l'autre par M. A. MERZLIAKOF, doivent être dans ce moment entre les mains du public et ne peuvent manquer d'être l'objet d'une comparaison intéressante.

M. VRONTZENKO s'est déterminé à faire imprimer sa traduction du *Hamlet* de Shakspeare, dont on dit le plus grand bien.

D'autres littérateurs s'occupent de traductions dans un genre sévère, telles que celle de *Thucydide*, qui manquait encore en Russie, celle de l'*Histoire de la Pologne*, par LÉLÉVEL, et celle de l'*Histoire de la littérature slave*, de SCHAFFARIC.

Au nombre des traductions qui s'impriment encore à Moscou se trouvent l'*Économie politique* de M. J.-B. SAY et l'excellent ouvrage de M. DEGÉRANDE, le *Visiteur du pauvre*.

Nous avons puisé ces renseignements dans le *Bulletin du Nord*, journal français rédigé à Moscou par M. LE COINTE DE LAVEAU, que nous nous proposons de faire connaître plus particulièrement à nos lecteurs.

E. HÉREAU.

ALLEMAGNE.

MUNICH. — *Université*. — On vient de publier un ouvrage périodique, destiné à faire connaître, d'année en année, tout

ce qui concerne l'université de cette ville. Le premier cahier contient les ordonnances du roi sur la translation de l'université à Munich, les réglemens généraux, les indications relatives aux professeurs, aux élèves; puis des notices sur la bibliothèque et quelques renseignemens biographiques concernant plusieurs professeurs, entre autres sur MM. *Dresch*, de *Wening-Ingenheim*, *Doellinger*, *Spæth* et *Mannert*. L'éditeur est M. SPENGLER, docteur en droit.

LEIPZIG. — *Bibliothèque de Wolfenbützel*. — M. le docteur EBERT vient de faire un relevé et une notice des manuscrits de la bibliothèque de Wolfenbützel; ils sont au nombre de 942. On connaît leur importance, surtout sous le rapport des connaissances philologiques. Le catalogue qu'on vient de publier, les détails succincts et précis qu'il renferme sont donc d'une grande importance pour les savans. Il porte le titre suivant : *Bibliotheca guelferbitanæ codices græci et latini classici*.

Publications prochaines. — Nous trouvons dans le 6^e cahier de l'estimable Répertoire de *Beck* les annonces de quelques publications importantes; nous remarquons surtout que M. *Odofred MULLER* publiera cette année son 4^e et son 5^e volume de l'*Histoire des peuples et des villes helléniques*. Il fera paraître aussi en deux volumes son grand ouvrage sur les Étrusques. M. *SCHAAB*, conseiller de guerre à Mayence, donnera en trois volumes une histoire de la découverte de l'imprimerie, par *Jean Gensfleisch*, dit *Gutenberg*; puis une histoire de la ligue des villes du Rhin. M. le conseiller des mines *STIFFT* fait imprimer une description géognostique du duché de Nassau, principalement en ce qui concerne les eaux minérales; enfin, M. le professeur *VOEMEL* prépare à Francfort une édition de *Démosthènes*, avec des commentaires fort étendus.

NÉCROLOGIE. — *HUSCHKE*. — La philologie allemande vient d'éprouver une grande perte. M. *Emmanuel G. HUSCHKE*, professeur d'éloquence à Rostock, éditeur de beaucoup d'auteurs anciens, et connu surtout par un excellent commentaire sur *Tibulle*, est mort à *Grenssen*, en Thuringe, le 18 février 1828, à l'âge de 68 ans.

P. G.

SUISSE.

BALE. — *Société suisse d'utilité publique, session de 1827*. — Nous avons fait plusieurs fois mention des travaux de cette Société (*Voy. Rev. Enc.*, t. XXI, pag. 470 et 719, t. XXVIII, pag. 485, et t. XXXV, pag. 677). Fondée à Zurich, en 1810, par le docteur *HIRZEL*, elle reçoit chaque année un grand nombre de nouveaux

membres ; des Sociétés se sont formées dans plusieurs cantons et se sont affiliées à la Société mère. Les *pauvres*, *l'éducation* et *l'industrie* sont les objets dont elle s'occupe. Elle a tenu à Bâle, dans le mois de septembre 1827, sa session annuelle, sous la présidence de M. Chr. BERNOULLI. Parmi les membres présens se trouvaient des magistrats, de savans professeurs, des négocians, des hommes d'État, des membres du clergé des deux communions, enfin, la plupart des hommes dont le nom se prononce en Suisse qu'avec estime et respect. Cette réunion donne l'espoir fondé que les travaux de la Société ne se réduiront point à de simples théories, comme quelques personnes paraissent le craindre ; chacun de ses membres ne manquera pas sans doute d'user de son influence pour faire adopter dans les divers cantons les vues de bien public exposées dans le sein de la Société.

La première question sur laquelle le bureau a appelé l'attention des membres de la Société était celle-ci : *Que pourrait-on, et que devrait-on faire pour l'éducation morale et intellectuelle des ouvriers qui travaillent dans les fabriques ?* Des mémoires sur cette question ont été adressés par les Sociétés cantonales de Zurich, de Bâle, d'Appenzell et de Saint-Gall. M. HANHARD, chargé de faire un rapport sur ces Mémoires, a considéré la question sous ses différens points de vue. En parlant de l'état *physique*, il a fait remarquer que les causes qui nuisent le plus à la santé des ouvriers sont le peu de hauteur des salles destinées aux ateliers, la privation habituelle des bains, l'excès du travail et surtout les travaux de nuit. Ces travaux viennent d'être défendus par des ordonnances, dans le canton de Zurich. Sous le rapport *moral*, il rappelle que le seul moyen de voir continuer l'état actuel très-satisfaisant des fabriques suisses, c'est une surveillance toujours active, exercée par de bons chefs d'ateliers, et une discipline rigoureuse, entretenue sans recourir à des traitemens durs et inhumains. Enfin, sous le rapport *intellectuel*, M. Hanhard a insisté sur la nécessité d'envoyer les enfans aux écoles. Mais leur travail étant très-utile aux parens, les quatre Mémoires adressés exposent des vues différentes sur le mode à suivre pour que les soins de l'éducation ne prennent pas trop de tems et ne privent pas les familles pauvres d'un secours souvent indispensable. Un point sur lequel ces Mémoires sont unanimes, c'est l'utilité du chant populaire perfectionné : moyen simple et agréable d'occuper l'esprit, tout en secondant le travail des mains, d'épurer et d'élever l'âme, sans demander un sacrifice à l'industrie, d'associer aux pensées qui ont pour objet un profit

matériel, des sentimens religieux, moraux et patriotiques.

M. ANDRIÉ, pasteur des Ponts-de-Martel, a exposé le plan d'une association de bienfaisance établie dans cette commune. La méthode qu'elle suit pour la distribution des secours est bonne, surtout en ce qu'elle prévient la sécurité trop grande où restent souvent les pauvres qui, se reposant sur la charité publique, s'abandonnent à l'indolence et à l'oisiveté.

La seconde question, proposée l'année dernière, était ainsi conçue : *Quel est l'état de la fabrication de la laine et de l'entretien des moutons ; par quel moyen pourrait-on contribuer à la prospérité de cette branche d'industrie ?* De nombreux Mémoires ont été adressés ; M. FURSTEMBERGER, de Bâle, s'est chargé de les analyser. En résumant son rapport, il a démontré combien il serait utile d'encourager, 1^o la fabrication des étoffes en demi-laine dont les paysans font un grand usage pour leurs vêtemens ; 2^o la fabrication à domicile, comme elle est usitée en Bohême, et en Dauphiné pour les toiles de chanvre ; elle fournit aux paysans une occupation lucrative pendant l'hiver, et prévient les maux qui suivent l'oisiveté ; 3^o la coutume suivie dans quelques cantons, où chaque famille entretient un petit nombre de moutons. Cet entretien est peu coûteux, et l'on en retire chaque année un profit qui peut contribuer à l'aisance générale.

La troisième et dernière question, dont l'assemblée avait à s'occuper, était une des plus intéressantes que l'on pût proposer : *Quel est l'état actuel des institutions pénales dans notre patrie, et comment pourrait-on les améliorer ?* Cette question a provoqué l'envoi de quatorze Mémoires, que M. Ch. BOURCKHARDT a résumés avec beaucoup de précision et de clarté.

La plupart reconnaissent la nécessité d'établir des prisons centrales, communes à plusieurs cantons ; plus économiques, sous tous les rapports, elles rendraient plus faciles à appliquer les moyens mis en œuvre pour la régénération des détenus ; ils s'accordent presque tous aussi pour demander l'établissement d'ateliers dans les prisons, et la formation d'une école normale de professeurs pour l'éducation des prisonniers. En parlant sur ce dernier objet, M. le recteur Hanhard, de Bâle, s'est élevé avec force contre la peine de l'exposition, qui dégrade le criminel, l'endurcit contre la honte quand il faudrait ouvrir son cœur à des sentimens de repentir, et met le sceau à sa déclaration de guerre contre cet état social qui le flétrit et le repousse à jamais de son sein. Une opinion émise par l'un des membres de la Société, et qui serait inexcusable si elle n'était irréfléchie, a provoqué une éloquente réplique de M. Gox-

ZENBACH, qui a plaidé la cause du système pénitentiaire, et démontré que ce système serait encore un devoir, quand il n'aurait pas une aussi évidente utilité. Espérons que ces vues philanthropiques, devenues populaires, trouveront enfin accès dans les Conseils des rois, et que nous verrons en même tems disparaître du code des nations civilisées cette monstruosité de la peine de mort, contre laquelle se sont élevés tant d'éloquentes réclamations, et que repoussent également l'instinct du bon sens et les lumières de la philosophie. A. P.

GENÈVE. — *Monument en l'honneur de Rousseau.* — Depuis long-tems, le peuple genevois exprimait le vœu d'élever à Jean-Jacques un monument digne de ce grand écrivain et de la ville qui le vit naître. M. James PRADIER, que ses talens viennent de porter à l'Institut, a voulu consacrer généreusement son ciseau à retracer l'image du *citoyen de Genève*, de l'homme de génie qui rendit de si importans services à l'humanité, et dont la gloire rejaillit sur sa patrie. Dans une réunion composée de Genevois de tous les états, l'érection d'un monument à l'auteur d'*Émile* vient d'être unanimement décidée. — L'assemblée a, de plus, arrêté que, pour se procurer les fonds nécessaires, une souscription serait ouverte; que, cette entreprise étant toute nationale et chacun devant avoir le désir d'y coopérer, les offrandes les plus minimales seraient reçues; que les donateurs seraient libres de garder l'anonymat; enfin, que les listes de souscription et des bureaux de recette seraient placés à la Société de lecture, dans tous les cercles de la ville et du canton, chez les principaux libraires, et chez MM. les commissaires chargés de diriger l'opération. Ces commissaires sont MM. *Fazy-Pasteur*, président; *Chênevière*, pasteur et recteur de l'Académie; *Dumont*; *Bellot*, professeur; *Dufour*, colonel du génie; *Favre-Bertrand*; *Pictet* (Charles); *Saladin de Crans*, *Moultou*, *Duval* (François), *Prevost*, *Martin* (Alex.). La souscription est ouverte, à Paris, chez MM. *Barbezat* et *Delarue*, rue de Grammont, n° 7; et chez MM. *B. Paccard* et C^{ie}. rue Richer, n° 3 bis.

BERNE. — *Fête annuelle des bergers de l'Oberland.* — Le 4 août 1828, la grande et belle fête des bergers de l'Oberland bernois a eu lieu, près de Meyringen. Un grand nombre de spectateurs y étaient accourus des cantons voisins; on y remarquait plusieurs étrangers de distinction.

Les luttes par couples ont duré près de cinq heures. Cette fête a cela de particulier que les vainqueurs ne reçoivent aucun prix en argent, et que l'honneur de la victoire est le seul mobile des combattans.

ITALIE.

SICILE.—CATANE.—*Académie des sciences naturelles (Academia gioenia di scienza naturali)*.—Si les sciences naturelles n'étaient pas cultivées en Sicile, et avec succès, on s'en étonnerait dans toute la république des lettres. L'Etna seul et les volcans éteints de l'île occuperont long-tems encore les savans siciliens, quand même ces grands objets d'étude resteraient dans l'état où ils sont aujourd'hui. Dans le cours de l'année dernière, plusieurs Mémoires intéressans furent les fruits des recherches sur ces objets : les volcans éteints du val de Noto ont fourni à M. le professeur Carmelo MARAVIGNA plusieurs minéraux qu'il a décrits ; M. Rosario SCUDERI a recueilli des matériaux pour la météorologie de la partie méridionale de l'Etna ; M. le chanoine Giuseppe ALESSI a continué son *Histoire critique des éruptions de l'Etna*, travail important dont les géologues s'empreseront de profiter. On doit à M. Carlo GEMELLARO un *Essai sur la végétation des plantes, aux différentes hauteurs de l'Etna*. Ce travail, dans lequel M. Gemellaro s'est attaché à suivre la route tracée par M. DE HUMBOLDT, exigeait des mesures de hauteur et des observations thermométriques ; le savant sicilien a été secondé dans ces opérations par un Danois, M. SCHOW.—Les Mémoires de l'Académie *gioénienne* occuperont une place distinguée dans les bibliothèques des naturalistes et des géologues ; mais ils ne suffiront pas pour acquitter la part de contributions que la Sicile moderne ne refusera point à la république des lettres. De même que l'Angleterre, en pensant à Newton, se souvient qu'elle a contracté l'obligation de ne jamais négliger les hautes mathématiques et leurs applications, que la Sicile pense souvent à Archimède, et à ce qu'elle doit à la mémoire de ce grand homme. F.

TOSCANE. — *Enseignement industriel. — Cours de géométrie appliquée aux arts.* — M. le marquis TEMPI, de Florence, vient de faire traduire à ses frais l'ouvrage de M. Charles DUPIN sur la géométrie et la mécanique appliquée aux arts et aux manufactures. L'ouvrage doit paraître avec des éclaircissemens que l'on a demandés à l'auteur même, et qui donneront un nouveau prix à son travail, dont l'utilité et les applications s'étendront sans doute peu à peu à d'autres contrées.

Dès le commencement de l'année 1828, un cours de géométrie appliquée aux arts, d'après les principes du savant français, a été ouvert à Florence, par un professeur instruit, M. CIOCI, dans un établissement appartenant à M. le marquis Tempi, où

il a pourvu avec une noble libéralité à toutes les dépenses nécessaires pour l'entretien de l'établissement et du nouvel enseignement que l'on y donne.

Les leçons ont lieu, le soir, à l'heure où les ouvriers ont terminé leurs travaux. Le nombre des ouvriers qui suivaient le cours s'élevait à soixante, au commencement du mois d'avril dernier.

M. le marquis Tempi s'est aussi engagé à décerner dix prix à ceux des ouvriers qui, à la fin du cours, seront reconnus avoir fait le plus de progrès. Le premier de ces prix sera d'environ 100 francs. Z.

NÉCROLOGIE. — *Octave - Alexandre FALLETTI*, des marquis de BAROLO, naquit à Turin, en 1753. Ses premières études achevées, il embrassa la carrière des armes. Plus tard s'étant marié et jouissant de toutes les faveurs de la fortune, il se livra entièrement à la culture des lettres. Le premier essai de son talent fut l'*Éloge* de l'historien Saint-Réal. En 1779, les affaires politiques de son pays lui firent suspendre, pour quelque tems, ses études paisibles, et il reprit le service pour s'opposer à l'invasion des Français. Mais, lorsque le Piémont fut tombé sous la domination de l'étranger, le marquis de Barolo chercha de nouveau la paix au milieu de ses livres et de ses études. Agrégé à l'Académie royale des sciences de Turin, il y lut plusieurs mémoires sur différens sujets de philosophie morale, de critique littéraire et de métaphysique, qui furent ensuite publiés dans les Actes de l'Académie ou séparément. Il se fit remarquer par quelques *Épîtres* qu'il publia sur ou plutôt contre les écrits posthumes d'Alfieri, et qui obtinrent l'approbation de quelques personnes, et subirent la critique d'un plus grand nombre. Car, Alfieri étant regardé par les Italiens comme appartenant au petit nombre de leurs auteurs favoris qui, après Dante et Machiavel, ont le plus contribué au développement intellectuel de leur nation, ils ne souffrent pas avec patience qu'il soit attaqué injustement. Le marquis de Barolo voyagea avec son fils unique en Allemagne, en Hollande, dans la Suisse et en France. Quoiqu'il ait toujours montré de l'antipathie pour les nouvelles réformes et pour la domination des Français, il ne refusa pas les dignités dont il fut décoré à Paris par Napoléon. Mais, dès que son ancien maître reprit son trône, en 1814, il reprit aussi son ancien rôle dans sa Cour. Au reste, nous avons à considérer en lui plutôt l'homme de lettres que l'homme public, et nous pouvons assurer que sa fortune ni ses dignités ne lui firent jamais négliger les lettres et ceux qui les cultivent. On a de lui divers *Aperçus philosophiques*,

écrits en français, sur des matières métaphysiques. Il a publié aussi une espèce de roman, le *Voyage de Théodore Callimachi en Italie*, dans lequel il trace un tableau de l'Italie vers la fin du xv^e siècle, et le commencement du siècle suivant; il y fait souvent preuve d'esprit. Ce roman peut être rangé dans le genre historique, puisqu'on y décrit plutôt les mœurs et les usages du tems que les événemens publics; et il a devancé cette foule de réformateurs qui croient le roman descriptif une invention originale et toute nouvelle. Le marquis de Barolo est mort, le 30 janvier 1828. F. SALFI.

PAYS-BAS.

BRUXELLES. — *L'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres* vient de publier le programme ci-après des questions proposées pour le concours de 1829.

CLASSE D'HISTOIRE.

Première question : « Vers quel tems a-t-on commencé à faire des dentelles dans les Pays-Bas? L'invention de cet art est-elle due à ce pays? y a-t-elle été apportée de l'étranger? quel est l'état actuel de cette fabrication dans notre pays? » — *Deuxième question* : « Quelle a été l'influence de la législation civile française sur celle des Pays-Bas espagnols, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à la fin du dix-septième; ce qui comprend toute l'époque de la domination des rois d'Espagne et des archiducs Albert et Isabelle? » — *En d'autres termes* : « Quels sont les changemens et les améliorations apportés à la législation des Pays-Bas espagnols, en matière civile dans les édits et placards généraux, et qui ont été empruntés ou imités des lois et des ordonnances générales publiées en France? » — *Troisième question* : « Quels sont les principaux monumens d'architecture qui, dans les provinces formant actuellement le Brabant méridional et le Hainaut, ont été construits, à commencer de la période chrétienne, et pendant le moyen âge, jusqu'au commencement du seizième siècle (année 1500), et qui, ou n'existent plus, ou existent encore de nos jours? » — *Quatrième question* : « Quels sont les événemens qui ont amené, accompagné et suivi les troubles et les dissensions qui, en 1539, motivèrent le voyage de Charles-Quint à Gand, et furent cause qu'en 1540 il y fut construit une citadelle? » — *Cinquième question* : « En quel tems le système des communes a-t-il commencé à s'établir dans le comté

de Flandre? quelles sont les diverses causes qui ont amené ce système, et quels en ont été les principaux résultats? » — *Sixième question* : « Quelles ont été les espèces d'or ou d'argent ayant cours légal dans les Pays-Bas, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'au règne d'Albert et d'Isabelle inclusivement; leurs valeurs nominales primitives; leurs titres et leur poids; les variations qu'elles ont éprouvées; les actes législatifs et réglemens relatifs à la matière, et les villes et les places où l'on battait monnaie? » — *Septième question* : « Quels sont les services rendus à la géographie par les habitans des Pays-Bas? » — *Huitième question* : « L'Académie demande un tableau raisonné des principales erreurs de faits ou des omissions, lorsqu'elles ont une importance historique, qu'on rencontre dans Froissard et Monstrelet, relativement à des passages qui ont directement rapport à l'histoire générale ou particulière de nos provinces ou de leurs souverains? » — *Neuvième question* : « Déterminer quel fut l'état de la poésie flamande, depuis le commencement du treizième siècle jusqu'au quinzième inclusivement, et quels genres furent les plus cultivés? » — N. B. L'Académie désirerait qu'en traitant cette question on suivît le plan de l'ouvrage de M. de Roquefort sur l'ancienne poésie française.

CLASSE DES SCIENCES.

Première Question : « Décrire la constitution géologique de la province de Limbourg, les espèces minérales et les fossiles accidentels que les divers terrains renferment, avec l'indication des localités et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité. » — *Deuxième question* : « Démontrer, par rapport aux surfaces du deuxième degré, les analogues des théorèmes de Pascal et de Brianchon. » — *Troisième question* : « 1^o Examiner d'une manière approfondie les différentes espèces d'assurances sur la vie; 2^o établir, d'après des principes mathématiques, quelle est celle qui présente à la fois le plus d'avantages aux assurés et aux assureurs. » — *Quatrième question* : « On suppose que la surface de chaque aile d'un moulin, nu par la force du vent, soit engendrée par une ligne droite mobile, qui s'appuie toujours, d'une part, à angles droits sur une droite fixe donnée de position, et de l'autre, sur une courbe plane, dont le plan est parallèle à la droite fixe. On demande quelle doit être la courbe directrice, pour que l'impulsion du courant d'air sur les ailes du moulin produise le maximum d'effet. » — *Cinquième question* : « Donner la théorie mathématique de l'homme et des animaux, considérés comme moteurs et machines. » — « Les

concurrans doivent rapporter les mesures des forces à l'unité connue sous le nom de *dyname*. » — *Sixième question* : « Comparer, pour les Pays-Bas, les avantages qui résulteraient de l'établissement des chemins en fer avec ceux qu'offrent les canaux. » — *Septième question* : « Quel serait le mode le plus expéditif et le plus sûr de faire le dénombrement de la population du royaume des Pays-Bas ? »

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or du poids de trente ducats. Les Mémoires, écrits lisiblement en latin, français, hollandais ou flamand, doivent être adressés, francs de port, avant le 1^{er} février 1829, à M. DEWEZ, secrétaire perpétuel.

La même Académie propose, pour le concours de 1830, les questions suivantes :

« 1^o Recueillir, coordonner et expliquer les fragmens de la doctrine d'*Ammonius Saccas*, philosophe de l'école d'Alexandrie, et chef des Néoplatoniciens, en ayant soin d'indiquer ce qu'il dut à ses devanciers; et de montrer l'influence qu'il exerça sur ses contemporains et sur ses successeurs. » — « 2^o Faire la description géologique de la province de Liège; indiquer les espèces minérales et les fossiles accidentels que l'on y rencontre, avec l'indication des localités et la synonymie des noms sous lesquels les substances déjà connues ont été décrites. »

FRANCE.

Sociétés savantes et Établissmens d'utilité publique.

ANGERS (*Maine-et-Loire*.) — *Enseignement mutuel*. — L'école d'enseignement mutuel, établie ici dans un vaste et beau local parfaitement approprié à sa destination, avait été fermée, et les cours interrompus pendant trois ans et cinq mois, après sept années d'existence, pendant lesquelles elle avait formé 1,400 élèves, dont 600 y avaient reçu leur éducation complète. Cette école a été réorganisée et remise en activité, le 1^{er} juin dernier, dans le même local qui avait été primitivement disposé exprès pour elle par les soins et aux frais de la Société formée à Angers pour l'encouragement et l'amélioration de l'instruction élémentaire. On y compte maintenant 224 enfans admis, sur 330 inscrits; l'école des filles, qui avait 160 élèves, vient aussi d'être ouverte de nouveau. — M. GELLERAT, instituteur, applique la méthode avec une précision rigoureuse, et fait marcher de front dans chaque leçon la lecture, l'écriture, l'arithmétique et le dessin linéaire. La réunion de ces quatre

branches d'instruction sert à donner plus de variété aux exercices, plus d'émulation et d'activité aux élèves. Le livre d'inscription, qui contient leurs noms par ordre alphabétique, présente aussi leurs progrès et leur offre ainsi des motifs d'encouragement.

La Société d'éducation d'Angers, qui n'avait que 125 membres, en a maintenant plus de 200; et de plus, 60 dames donnent leurs soins à l'école des jeunes filles, dirigée par M^{me} GELLERAT. — On va établir, aux frais de la ville, un cours d'*enseignement industriel*, qui sera le complément du cours d'enseignement mutuel. N.

AVIGNON (*Vaucluse*). — *Société des Amis des Arts*. — *Enseignement industriel*. — *Exposition des produits de l'industrie*. — Une année est à peine écoulée, depuis la fondation de cette Société, et déjà les principes qu'elle propage ont jeté de profondes racines. Le but de son institution a été rempli : elle a fondé des cours gratuits; elle a encouragé de jeunes artistes, en leur fournissant les moyens de compléter à Paris leur éducation commencée et de déployer d'heureuses dispositions; elle a excité l'émulation des élèves, en multipliant les prix qui doivent servir de récompense à leurs travaux. Le conseil d'administration a, de plus, annoncé, par l'organe de M. DE MONTFAUCON, président de la Société, qu'il s'occupait d'un projet dont l'accomplissement ouvrira une source féconde d'industrie, et donnera à la ville d'Avignon les moyens de rivaliser avec les villes les plus manufacturières de la France.

Les cours, qui ont été fondés par la Société des amis des arts d'Avignon, sont un cours de géométrie et de mécanique appliquée aux arts et métiers, et une école de musique vocale. Elle est venue en outre au secours de l'école communale de dessin et a voté une somme annuelle de 500 francs, en faveur d'un jeune homme qui montre des dispositions singulières pour la sculpture.

Une exposition publique des produits manufacturiers du département de Vaucluse a prouvé qu'il ne le cède en rien aux départemens les plus avancés dans la fabrication des étoffes de soie, la teinture, le laminage des plombs, la coutellerie, la reliure des livres, etc. R.

LE MANS (*Sarthe*). — *Musée de minéralogie technologique*. — Le conseil général du département de la Sarthe ayant voté l'établissement d'un *Musée de minéralogie départementale appliquée aux arts industriels*, la *Société royale d'agriculture du Mans* a chargé plusieurs de ses membres de l'organisation de ce musée

(MM. *Renusson - d'Hautheville, Cauvin, Marigné, Daudin, Kermaingant, P. Vallée, N. Desportes et Gueranger*).

Ce musée doit réunir les échantillons des minéraux utiles aux arts, aux sciences et aux manufactures, comme les lignites, les houilles, les tourbes; les minerais de fer, et les castines employés dans les forges; les pierres de taille ou d'appareil; les grès et silex pour l'encaissement des routes; les calcaires qui alimentent les fours à chaux; les marbres, les pierres meulières et à aiguiser, les ardoises, les sables employés dans les verreries, et généralement tous les minéraux que recèle le sol du département, ou qui se rencontrent à sa surface. Il comprendra, de plus, les divers corps organisés fossiles que l'on trouve souvent dans les carrières de pierre calcaire, et enfin toutes les matières préparées par l'art et répandues dans le commerce, telles que la fonte grise ou blanche, la chaux vive, des modèles de faïences, de poteries, de briques et de tuiles.

La commission invite tous les fabricans, les cultivateurs et les propriétaires de mines du département à adresser à M. le conservateur du Musée les échantillons qu'ils auront pu recueillir, avec l'indication du nom vulgaire de chaque objet, de la profondeur à laquelle il a été trouvé, et de l'épaisseur de la couche d'où il provient.

Ce musée sera éminemment utile à l'industrie agricole, aux arts et au commerce dans le département de la Sarthe; il servira à constater le degré de perfectionnement de ses usines et de ses fabriques, et à signaler les améliorations dont elles sont susceptibles.

N.

METZ (*Moselle*). — *Cours industriels*. — S'il restait encore le moindre doute sur le succès de l'instruction offerte aux ouvriers, il ne tiendrait point contre l'épreuve que l'on vient de faire dans cette ville. Il est vrai que tout y favorise l'enseignement industriel: des professeurs non moins zélés qu'habiles, des magistrats qui les secondent, et des élèves qui sentent le prix du bienfait qu'ils reçoivent. A l'examen public qui a précédé la distribution des prix, on a vu de jeunes ouvriers interrogés par des officiers d'artillerie répondre avec précision à des questions difficiles sur le calcul des machines à vapeur, sur l'effet des fluides élastiques employés comme forces motrices, etc.; les théories étaient exposées avec clarté, et les calculs effectués par des méthodes faciles, avec toute la justesse que l'application peut demander.

Malheureusement, cette jeunesse avide d'instruction et qui en profite si bien a fait une perte difficile à réparer: le jeune M. WOIZARD, l'un des professeurs du cours industriel, est mort

victime de son dévouement à l'instruction de la classe laborieuse, dans sa ville natale. Les regrets de ses concitoyens de toutes les classes ont accompagné ses funérailles, hommage touchant et bien mérité. Il est mort bien jeune ! mais sa mémoire sera conservée précieusement. F.

NANTES (*Loire-Inférieure.*) — *École d'enseignement mutuel, fondée à perpétuité.* — Notre ville renferme une école élémentaire d'enseignement mutuel, fondée depuis onze ans par une société de souscripteurs, et qui compte maintenant 400 élèves. On n'a point fondé encore une semblable école pour les jeunes filles, parce qu'une dame bienfaitrice a établi à ses frais quatre écoles de filles où l'on suit les anciennes méthodes, et qui suffisent à peu près aux besoins actuels. — M. MANDAR, directeur de l'école de Nantes depuis quatre ans, justifie parfaitement le choix de la Société qui l'a honoré de sa confiance. Il enseigne, d'après le *Manuel* publié par la Société d'éducation de Paris, la lecture, l'écriture, le calcul, y compris les règles de trois, de proportions et le système métrique, et enfin le dessin linéaire. On regrette que le chant, non plus que la géographie élémentaire et l'histoire de la patrie ne soient point compris au nombre des objets de l'instruction. — La tenue de l'école est digne d'éloges; les élèves y manœuvrent avec beaucoup d'ensemble et d'une manière très-satisfaisante. Les cahiers d'écriture et les dessins géométriques, en général fort bien faits, attestent les progrès des enfans. Les Moniteurs dirigent l'école avec intelligence et fermeté; mais ils sont retirés de trop bonne heure par les parens qui veulent les employer auprès d'eux.

La Société fondatrice de l'école a choisi dans son sein un conseil d'administration de dix membres, dont chacun vient inspecter l'école une fois par semaine, et distribue des prix. On attend avec impatience que la Société d'éducation de Paris s'occupe de publier et de répandre avec profusion un catalogue de bons livres, bien choisis, à l'usage des enfans des écoles élémentaires, de l'âge de 10 à 14 ans.

Comme l'organisation de la Société établie à Nantes pour l'enseignement élémentaire peut servir de modèle dans plusieurs villes de départemens, on croit devoir placer ici quelques détails relatifs à cette organisation.

Les citoyens amis du bien public, qui avaient conçu le projet de fonder à Nantes une école d'enseignement mutuel, commencèrent par se constituer en comité central d'administration, composé d'un petit nombre de membres, et ils réservèrent à ce comité la gestion des écoles et l'emploi des fonds. Ou fit

construire une salle grande et commode pouvant contenir cinq cents enfans; puis, le comité a vendu chaque place aux personnes qui ont voulu prendre part à son entreprise, à raison de cent francs par place. Les titres de propriété de ces places dans l'école sont délivrés en parchemin, et transmissibles par héritage ou par endossement. Comme ces places sont fondées à perpétuité, chacun de ceux qui en deviennent propriétaires peut, moyennant cent francs une fois payés, assurer, pendant toute sa vie, l'instruction à un élève, renouvelé à son choix tous les deux ans, puisque le cours d'instruction est de deux années. Ses héritiers peuvent, après lui, perpétuer le même bienfait. Un artisan chargé d'une nombreuse famille peut acheter l'un de ces contrats, faire ainsi successivement l'éducation de tous ses enfans mâles, et revendre ensuite le contrat, de manière que leur éducation lui aura seulement coûté l'intérêt annuel de ses cent francs, aussi long-tems qu'il aura été privé de cette somme. — C'est avec le produit de la vente de ces places que le comité de Nantes a acheté, dans l'origine, le beau local qu'il possède, et a commencé la dotation de l'école. Il peut espérer qu'avec le secours de l'administration municipale, l'école sera dotée à perpétuité avant dix ans.

Il n'est aucune grande ville de France qui ne puisse, à l'aide de ce moyen, fonder à perpétuité une école semblable.

500 places, à 100 fr. l'une, font 50,000 fr., qui, à 5 pour 100, donnent un revenu de 2,500 fr. Avec un peu d'aide de l'administration, les dépenses d'une grande école se trouvent assurées. Si l'administration ne devait pas seconder par des secours effectifs le zèle des bienfaiteurs, il suffirait d'augmenter le prix des places, en les portant à 120 fr., ou même à 130 fr., suivant le besoin, pour avoir les fonds nécessaires à l'entretien de l'école.

On ne doit pas négliger de rappeler que S. A. R. M^{gr} le dauphin, lorsqu'il vint à Nantes, s'empressa de souscrire pour dix places dans cette école dont il a été, depuis, constamment le bienveillant protecteur. Ce généreux exemple n'a pas seulement contribué à procurer un grand nombre de souscriptions, il a exercé une influence salutaire sur tous les esprits; et les écoles des frères, qui sont dans la même ville, ont toujours coexisté avec l'école nouvelle dans un état de paix, de tolérance et de bienveillance réciproques.

Outre l'école d'enseignement mutuel, on a établi à Nantes, sous les auspices de la même Société, un cours de géométrie élémentaire, destiné spécialement aux ouvriers, et qui a lieu, deux fois par semaine, les mardi et les vendredi. N.

PARIS.

INSTITUT.—*Académie des sciences.*—*Séance du 21 juillet 1828.*
— MM. Duméril et Cuvier font un rapport sur le mémoire de MM. Audoïn et Milne Edwards, concernant la respiration des crustacés. « Les crustacés astacoïdes, tels que les écrevisses et les crabes, quoique appelés par l'organisation de leur appareil respiratoire à vivre dans l'eau, au moyen de leurs branchies, peuvent cependant, pour le plus grand nombre, rester long-tems hors de ce liquide, et être ainsi, comme nous le voyons tous les jours, transportés vivans à de très-grandes distances. Il en est même dont les mœurs et les habitudes sont telles qu'on les trouve le plus souvent dans des lieux très-éloignés des rivages, de sorte qu'on pourrait, jusqu'à un certain point, les considérer comme des animaux terrestres ou aériens. Cependant tous ces crustacés, sans aucune exception, n'ont d'autre mode de respiration que celui qui existe dans les poissons. Leur organisation est telle que la totalité de leur sang, poussée par le cœur, pénètre dans les innombrables ramifications des vaisseaux qui se distribuent dans l'épaisseur des membranes étalées sur des lames solides, isolées et mobiles dans une cavité, pour y constituer de véritables branchies. Par un mécanisme variable, l'eau dans laquelle est plongé l'animal, est attirée, poussée entre ces lames, et repoussée ensuite, quand elle a été dépourvue de l'oxygène dont elle était chargée, ou avec lequel elle était combinée. On avait supposé que quelques crustacés, chez lesquels la vie se prolonge long-tems hors de l'eau, étaient organisés de manière à pouvoir respirer l'air, à l'aide de quelque organe analogue aux poumons ou aux trachées des animaux aériens; mais les recherches de MM. Audoïn et Milne Edwards viennent détruire cette supposition. Ils se sont assurés par des recherches directes d'anatomie et par des expériences physiologiques, que cette idée n'était pas fondée sur les faits. Nous n'entrerons pas dans le détail de leurs recherches, nous en présenterons seulement les résultats. Ainsi, ils se sont assurés que des homards vivans, forcés de séjourner dans une petite quantité d'eau salée, y périssent asphyxiés, dès qu'ils ont épuisé la petite quantité d'oxygène que pouvait contenir cette eau; et qu'au contraire la vie se prolongeait plus long-tems chez ces mêmes animaux, lorsqu'ils étaient conservés dans un espace rempli d'air atmosphérique libre, mais humide; et ils ont obtenu les mêmes résultats sur plusieurs espèces de crustacés

astacoïdes de genres différens. Par d'autres expériences ils ont reconnu que des écrevisses pouvaient être conservées dans un état de vie, en apparence très-naturel, pendant deux ou trois jours, dans une certaine quantité d'air maintenu humide; et qu'au contraire des écrevisses, placées dans des vases de même capacité, y périssaient au bout de six ou huit heures au plus, si l'air de ces vases était privé de toute humidité et tenu constamment dans cet état, à l'aide de la chaux vive ou d'autres substances. Chez les premières écrevisses les branchies s'offraient dans un état à peu près naturel, tandis que dans celles qui avaient péri dans un air séché, ces mêmes branchies étaient altérées, contractées, desséchées, collées les unes contre les autres, et qu'il était évident que cette dessiccation avait arrêté le cours du sang. Pour les espèces de crustacés qui vivent habituellement hors de l'eau, la nature a dû prévoir cette circonstance, la permettre, ou obvier à cette nécessité de l'humectation des branchies. C'est en effet ce qui existe, avec des appareils dont la forme et la disposition varient un peu, mais dont le résultat est le même. Les faits qui résultent des recherches contenues dans ce mémoire sont curieux en eux-mêmes et importans pour la science, car ils se rallient à d'autres faits analogues et viennent ainsi confirmer, corroborer pour ainsi dire les idées que l'on avait sur le mécanisme par lequel s'exécute la respiration chez les animaux à branchies. On savait déjà en effet que chez les reptiles batraciens, comme les grenouilles et les salamandres, appelés souvent à sortir de l'eau et à résister à la chaleur de l'atmosphère par l'évaporation qui s'opère à leur surface constamment humide et dépouillée d'écailles, la nature avait ménagé un réservoir considérable, où se sépare et reste en dépôt une quantité notable d'un liquide aqueux, qui est destiné à être réabsorbé pour servir aux exigences ultérieures de la transpiration. Mais c'est surtout chez les poissons que ces mêmes modifications des organes respiratoires se manifestent. Nous les reconnaissons dans les espèces qui ont la faculté de sortir de l'eau pour rester passagèrement sur la terre, dans celles qui sont exposées à être abandonnées par les flots de la mer, dans les creux des rochers ou sur le sable des rivages, dans celles qui s'enfouissent au milieu de la vase des étangs à demi desséchés, pendant un espace de tems plus ou moins considérable. De plus, on retrouve chez plusieurs poissons jusqu'aux supplémens des organes respiratoires et ces expansions vasculaires ramifiées d'une manière bien plus évidente, comme un des commissaires l'a rappelé dans un mémoire sur la respiration de ces animaux, lu le 10 août 1807.

Ainsi l'organisation curieuse, observée *pour la première fois* par les auteurs, chez quelques crustacés, offre la plus grande analogie avec ce qui a été observé chez quelques poissons. Nous pensons que l'Académie doit accueillir ce travail, qui expose des faits nouveaux, et nous lui proposons de le faire imprimer dans le recueil des savans étrangers, si MM. Audoin et Edwards n'en ont déjà disposé pour le recueil qu'ils publient. (Approuvé.) — MM. Cordier et Beudant font un rapport sur le mémoire de M. BONNARD, relatif au *gîte de manganèse de Romanèche*. « Ce gîte, situé aux environs de Mâcon, et qui est exploité depuis long-tems, a été souvent observé par les géologues. Dolomieu, qui l'a visité en 1796, le regardait comme n'étant ni une couche ni un filon, mais une sorte d'amas, en forme de bandes, immédiatement superposé au granit, sur la surface duquel il a dû se modeler en s'étendant. M. Bonnard a reconnu que ce minéral offre l'un et l'autre gisement, c'est-à-dire en amas et en filon. L'objet principal de l'auteur est de *déterminer l'espèce de terrain, ou la formation géognostique, à laquelle doivent être rapportés ces amas de minéral de manganèse*. Déjà M. Bonnard avait annoncé qu'il présumait que le manganèse de Romanèche appartenait au terrain d'arkose. Dans son mémoire, il a pour but d'établir ce rapprochement d'une manière positive, d'après ses nouvelles observations. Vos deux commissaires ont visité Romanèche, et sont disposés à adopter les idées de M. Bonnard sur ce gîte. Dès 1824, M. Bonnard avait eu les mêmes idées sur les dépôts de manganèse de la Dordogne; elles ont été confirmées par les observations de M. Dufrénoy, ingénieur des mines. Les divers résultats du mémoire M. Bonnard tendent à établir d'une manière générale le gisement de ces manganèses barytifères, et à rectifier l'opinion qu'on s'en était formé; sous ce rapport ils intéressent à la fois la géologie et l'art des mines. En conséquence nous proposons à l'Académie de témoigner sa satisfaction à M. Bonnard, et d'arrêter que son mémoire sur le *gîte de manganèse de Romanèche* sera réuni à celui qu'il a publié sur le *terrain d'arkose* de l'est de la France, et sera de même partie de ceux qui doivent être imprimés dans la collection des savans étrangers. (Approuvé.) — M. Arago communique une lettre de M. DE LA RIVE, dans laquelle ce physicien rapporte plusieurs faits nouveaux qui lui paraissent favorables à la théorie exclusivement chimique de la pile voltaïque. — M. Dureau de la Malle lit un mémoire sur la fabrication du sucre de betterave, par M. de BEAUJEU, dans sa terre

de Veaulouis, près de Rimalard (Orne). — M. Milne EDWARDS communique des observations qu'il a faites sur la circulation dans le *Nymphon gracilis*. — M. CAUCHY lit un mémoire sur un nouveau principe de mécanique rationnelle. — M. VIREY adresse le discours qu'il a prononcé aux obsèques de M. Bosc, et déclare ne pas se présenter pour la place vacante dans la section de médecine. — M. RASPAIL communique une expérience qui lui paraît propre à expliquer la circulation que l'on a cru remarquer dans le *Chara*. Il fait part de quelques réflexions sur l'usage du microscope d'*Amici*. MM. Arago et Mirbel expriment une opinion directement contraire à celle de M. Raspail.

— Du 28 juillet. — On donne lecture d'une lettre de M. le docteur ALIBERT qui, en déclarant qu'il attache le plus grand prix aux suffrages de l'Académie, exprime le désir de ne point concourir présentement pour la place devenue vacante par la mort de M. Chaussier. — L'Académie procède par voie de scrutin à l'élection d'un membre de la section de médecine et de chirurgie. M. SERRES obtient 38 voix, M. Desgenettes 5; les autres votes sont partagés entre MM. Double, Ségalas et Flourens. M. SERRES est déclaré élu. — M. Brongniart lit l'extrait d'une lettre de M. Jules DELANOUÉ, qui annonce avoir reconnu, dans la grotte de Miremont (Dordogne), des ossemens fossiles semblables en général à ceux qu'on a trouvés dans les grottes d'Allemagne, d'Angleterre et de France. — M. DUTROCHET lit une note sur le défrichement de la bruyère appelée *la Gatine*, dans le département de la Vienne.

— Du 4 août. — M. THÉNARD rend compte de l'examen qu'il a fait d'une substance que l'on prétend être tombée du ciel en Perse, et qui s'est trouvée être un lichen.

— Du 11 août. — M. DOMINICO BOCCHINI, avocat à Naples, écrit à l'Académie pour lui transmettre une dissertation philosophique et historique sur les sirènes. Cette pièce sera présentée à l'Académie des inscriptions et à celle des beaux-arts. — L'Académie procède par voie de scrutin à l'élection du candidat qu'elle doit présenter au ministre, concurremment avec celui du Muséum d'histoire naturelle, pour la chaire de culture devenue vacante par le décès de M. Bosc. M. de Mübel obtient 35 voix, M. Du-Petit-Thouars 5. En conséquence M. DE MIRBEL est proclamé candidat. — M. MOREAU DE JONNÈS lit un mémoire intitulé : *Recherches de géographie botanique sur le maïs, la synonymie de cette céréale, son pays originaire, l'étendue de sa culture, et son antiquité chez les peuples aborigènes du Nouveau-Monde*. — Il est donné lecture d'une note de M. ADOLPHE MALBEC sur les oscillations périodiques du baromètre. —

M. CAGNIART-LATOUR lit le sommaire d'un mémoire sur l'action de siffler provenant de la bouche humaine.

— *Du 18 août.* — M. MOREAU DE JONNÈS rend compte de divers tremblemens de terre et d'une épidémie simulant le rhumatisme et la scarlatine, qui ont eu lieu à la Martinique.

A. MICHELOT.

— *Académie française.* — *Séance publique annuelle.* (25 Août.) — Cette séance, présidée par M. LEMERCIER, avait pour objet la distribution des *Prix Monthion*, et de plusieurs autres prix proposés par l'Académie sur des sujets littéraires.

M. AUGER, secrétaire perpétuel, l'a ouverte par un rapport sur le concours d'éloquence, dont le sujet était de *tracer la marche et les progrès de la littérature, depuis le commencement du XVI^e siècle jusqu'à 1610.* Il a rapidement analysé cette époque littéraire, pendant laquelle notre langue subit les révolutions qui l'ont amenée au point où la trouvèrent Malherbe, Corneille et Pascal. Il a rappelé que l'Académie, en choisissant ce sujet, avait voulu seconder le mouvement général des esprits studieux vers les siècles primitifs de notre littérature et de notre histoire. « La matière, a-t-il dit, exigeait de grandes études faites ou à faire : c'était plus qu'un discours, c'était presque un livre qu'il fallait composer. De telles conditions écartaient naturellement ce peuple d'écrivains, légers d'études et vides de pensées, doués de la facilité si commune de revêtir d'un style sans originalité des idées d'emprunt et des jugemens de tradition. Sept pièces seulement furent envoyées au concours, et trois ont été distinguées. »

Deux de ces discours ont paru à l'Académie d'un mérite égal, et leurs auteurs ont partagé le prix. M. le ministre de l'intérieur a saisi cette nouvelle occasion d'encourager les lettres, en faisant les fonds nécessaires pour compléter le prix de chacun des deux auteurs, MM. *Philarète CHASLES* et *Saint-Marc GIRARDIN*. Un troisième discours, par M. *Émile MAZENS*, a obtenu un accessit.

Après la distribution des médailles, M. *Alexandre DUVAL* a lu plusieurs fragmens des ouvrages couronnés, que nous ferons connaître à nos lecteurs.

M. Auger a fait ensuite un rapport sur le premier concours des prix extraordinaires provenant des fondations de M. de Monthion et destiné à des ouvrages de morale; trois prix avaient été proposés par l'Académie qui avait laissé le sujet au choix des auteurs.

Quarante-un ouvrages sur autant de sujets différens ont été envoyés. L'Académie n'en a jugé aucun digne du prix. Elle en

a pourtant distingué deux. Le premier, qui portait pour épigraphe : « *Nos droits nous ont été donnés pour accomplir nos devoirs*, traitait de cette question : *L'éducation doit-elle être libre ?* L'auteur la résout affirmativement, et l'Académie, sans prendre aucune part dans ce procès, qui est maintenant pendant au tribunal de l'opinion publique, se plaît à reconnaître que la matière est traitée dans l'ouvrage avec toute la modération et les égards pour les personnes et pour les choses qui distingue les écrits véritablement philosophiques, et que l'auteur lui paraît posséder à un très-haut degré l'art et surtout le style de l'argumentation. Le second mémoire a pour titre : *Esquisses de la souffrance morale*. Dans ce dernier ouvrage, l'Académie a remarqué de la sensibilité, de l'énergie, une observation assez vraie du cœur humain. Mais elle a regretté que l'auteur se soit laissé aller à des écarts de style plus bizarres qu'expressifs, et souvent même en opposition directe avec le génie et les règles de notre langue. L'Académie remet à l'année prochaine le prix qu'elle regrette de ne pouvoir décerner cette année.

Dix-huit prix de la valeur totale de 16,000 fr., fondés aussi par M. de Monthion, ont été ensuite décernés pour récompenses des actes de vertu, dont M. Lemercier a raconté les circonstances dans un rapport étendu. Ils ont presque tous été obtenus par des femmes.

Trois ouvrages ont été couronnés, comme les plus utiles aux mœurs, et des applaudissemens unanimes ont éclaté dans la salle, lorsque les noms des lauréats ont été proclamés.

1^o Prix de 6,000 fr. à M. Ch. COMTE, auteur du *Traité de législation*, 4 vol. in-8^o. Cet important ouvrage, et le nom du savant publiciste, couronné par l'Académie, qui a su porter le flambeau de la philosophie dans une science encore enveloppée d'épaisses ténèbres, sont déjà bien connus de nos lecteurs, auxquels nous avons rendu compte du *Traité de législation* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXV, p. 65), et qui ont souvent remarqué les articles substantiels et instructifs dont l'auteur a enrichi notre Recueil.

2^o Prix de 3,000 fr. à M^{me} ÉLISE VOÏART, auteur d'un ouvrage intitulé : *la Femme ou les Six Amours*, 6 vol. in-12. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVII, p. 224). Nous aimons à voir confirmé par l'Académie le jugement que nous avons porté de cet ouvrage, qui est à la fois une production recommandable et une bonne action.

3^o Médaille d'or de 300 fr. à M. de JUSSIEU, rédacteur du *Bon Génie*, journal destiné à l'enfance. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 716). On voit avec plaisir cet honorable encouragement ac-

cordé à un ouvrage périodique tout-à-fait digne d'intérêt, et que l'on ne saurait trop recommander aux pères de famille et aux instituteurs.

Le prix de vertu fondé par M. de Mouthion, en faveur d'un Français pauvre qui aura fait l'action la plus vertueuse, sera décerné dans la séance du 25 août 1829.

Le prix destiné à l'auteur de l'ouvrage le plus utile aux mœurs sera décerné le même jour. L'ouvrage aura dû être publié, du 1^{er} janvier 1827 au 31 décembre 1828.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour l'année 1829 un prix de 8,000 fr. sur ce sujet : *De la charité considérée dans son principe, dans ses applications, et dans son influence sur les mœurs et sur l'économie sociale*; et pour l'année 1830, un prix de 10,000 fr. sur ce sujet : *De l'influence des lois sur les mœurs, et de l'influence des mœurs sur les lois*.

Le sujet du prix de poésie, pour 1829, est : *l'Invention de l'imprimerie*; et celui du prix d'éloquence, pour 1830, *l'Éloge historique de Lamoignon et de Malesherbes*. A. P.

École spéciale de commerce et d'industrie de Paris. — Séance publique du conseil de perfectionnement. (12 août 1828.) — L'utilité des écoles de commerce a été long-tems contestée. Les partisans de la routine soutenaient, et quelques-uns soutiennent encore, qu'on ne devient un bon négociant que par une longue habitude des occupations obscures d'un comptoir; que l'éducation d'un négociant doit être toute pratique, et que c'est un tems perdu que celui qu'on donne à l'étude des théories et des connaissances générales. Ce préjugé a arrêté l'essor de plusieurs établissemens utiles qui demandaient à être encouragés : l'école de commerce de Lyon est restée long-tems placée entre le danger d'une chute complète et un succès auquel elle ne marche encore que lentement. Ailleurs pourtant on a senti que le commerce réclame aujourd'hui la connaissance approfondie de plusieurs branches des sciences. Dans sa dernière réunion, la *Société libre du commerce de Rouen* a adopté sur la proposition de l'un de ses membres, M. A. MICROT, le projet de la fondation d'une école de commerce dans cette ville, et a ouvert une souscription pour cet objet.

L'École spéciale de commerce et d'industrie de Paris, placée sous la direction de M. DES TAILLADÉS, protégée par l'intérêt que lui portent beaucoup d'hommes honorables, et par la conviction généralement répandue des services qu'elle peut rendre, s'avance de jour en jour vers un plus grand état de prospérité. Des élèves viennent des diverses contrées de l'Europe et du Nouveau-Monde, pour suivre les leçons des professeurs dis-

tingués qui y sont attachés; et déjà sont sortis de son sein des hommes qui se trouvent aujourd'hui à la tête de grandes entreprises commerciales.

Un auditoire nombreux assistait à la quatrième séance publique du conseil de perfectionnement de cette école; cette séance avait pour objet principal de proclamer les noms des élèves auxquels il a été accordé un diplôme, après un examen que leur ont fait subir MM. *Prony, Coquebert-Montbret, Dulong, Jacques Laffitte*, etc. Parmi les discours qui ont été prononcés à l'occasion de cette solennité, trois surtout nous paraissent remarquables.

M. *Louis MARCHAND*, juge au tribunal de commerce, après avoir fait un rapport au nom du comité d'examen, s'est attaché à prouver que l'état de langueur où se trouve aujourd'hui notre commerce ne vient pas de ce que la production est excessive, mais de ce que la consommation n'est pas convenablement répartie. Il a cité à l'appui de cette opinion l'exemple de l'Angleterre. « Jetez un coup-d'œil sur la plupart de nos départemens, dit l'orateur, vous verrez que si quelques-uns sont riches en productions du sol, les autres suffisent à peine à pourvoir à leurs besoins, et qu'un tiers seulement de nos populations possède des vêtemens à peu près convenables; que plus de dix millions d'hommes ne connaissent pas encore l'usage du pain de froment, et que, dans quelques contrées, la viande n'est pas à la portée du dixième des consommateurs. Ce contraste affligeant est le résultat du défaut d'échange et de l'insuffisance des moyens d'échanger. » M. L. Marchand a surtout insisté sur cette idée; il a montré que la France devant, par sa position géographique, se borner à un commerce intérieur, c'est dans son sein même qu'elle doit chercher ses débouchés; que ces débouchés existent, puisque quelques parties du territoire manquent des objets dont d'autres parties abondent; enfin, que c'est leur patrie elle-même que les Français doivent étudier, et que la source de notre prospérité future est tout entière dans la connaissance des besoins, des produits, des ressources de chacune des localités de notre riche pays.

M. *POUX-FRANKLIN*, avocat à la cour royale, et inspecteur des études de l'École de commerce, dans une allocution, pleine de chaleur, adressée aux élèves, a développé cette pensée : qu'aucune des qualités de l'âme, aucune des facultés de l'esprit n'est incompatible avec l'utile profession de négociant. Il plaidait une cause dès long-tems gagnée dans l'opinion de la plupart de ses auditeurs, et quelques-uns de ces négocians que la France met au nombre de ses plus grands, de ses plus

utiles citoyens, étaient là comme une preuve éclatante de cette vérité.

Le dernier discours a été prononcé par M. A. BLANQUI, professeur d'économie industrielle et d'histoire du commerce; il avait pour objet de présenter le tableau de la situation actuelle du commerce et de l'industrie en France. M. Blanqui a passé rapidement en revue toutes les branches de nos richesses nationales. Il a montré l'agriculture ne recevant qu'avec répugnance et lentement les perfectionnemens que d'autres nations emploient avec succès; la culture de la vigne découragée et presque ruinée par l'énormité des droits du fisc, qui ne perdrait rien pourtant à laisser les boissons à l'usage de toutes les classes; l'éducation des bestiaux et le perfectionnement des troupeaux négligés, par suite de cette manie de routine que l'instruction pourra seule détruire dans l'esprit des habitans de nos campagnes; la culture de la betterave faisant chaque jour d'heureux progrès et livrant annuellement à la consommation près de 5 millions de kilogrammes de sucre indigène. Il a déploré l'abandon de la culture du mûrier, dans plusieurs de nos départemens, et exposé ses craintes de nous voir enlever, par une nation rivale, la fabrication des soieries, *cette reine de nos industries*. Il a rappelé l'état déplorable de nos routes, et les coûteux essais des canaux dont le gouvernement s'était si malheureusement chargé, au lieu de les livrer à l'industrie particulière. Passant à d'autres genres de productions, il a signalé les progrès de nos usines, de nos machines à vapeur, de nos draps, de la fabrique de Lyon, de nos tissus de fil et de coton, de nos produits chimiques; et en terminant, M. Blanqui a exprimé le vif désir de voir notre gouvernement établir des relations diplomatiques et commerciales avec les nouveaux États de l'Amérique du sud, qui pourrait offrir à nos manufactures d'importans débouchés.

Nous regrettons de ne pouvoir donner ici qu'une analyse très incomplète du discours du jeune professeur. Nous ne saurions rendre la lucidité de vues, l'élégance de style, la netteté d'aperçus qui brillent dans ce beau résumé de nos forces commerciales et industrielles. Au reste ce discours ayant été imprimé avec tous ceux qui ont été prononcés dans la séance (1), ce que nous pouvons faire de mieux c'est d'y renvoyer nos lecteurs, qui nous sauront gré de ce conseil.

Antiquités nationales. — Le travail sur nos antiquités natio-

(1) Paris, 1828. Renard, rue Sainte-Anne, n° 71. In-8° de 92 pag.

nales, ordonné en 1819, et suspendu par M. CORBIÈRE, en 1826, va être repris, d'après le vœu souvent exprimé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Une circulaire de M. MARTIGNAC, ministre de l'intérieur, annonce cette nouvelle aux préfets. Des médailles d'or seront, comme par le passé, décernées aux auteurs des meilleurs mémoires. La *Revue Encyclopédique* rendra compte avec soin des travaux et des publications que cette mesure provoquera.

A. P.

THÉÂTRES. — THÉÂTRE FRANÇAIS. — Première représentation de *l'École de la jeunesse ou le Sage de vingt ans*, comédie en cinq actes et en vers, par M. DRAPARNAUD. (Samedi 2 août.) — Saint-Edmond passe sa vie dans les cafés à la mode, dans les maisons où l'on joue le jeu le plus extravagant; il s'affiche avec des filles perdues; il se ruine à force de folies, et il veut s'unir à une femme d'une réputation équivoque, qu'il épouse, dit-il, par spéculation. Du reste, il raisonne ses vices et ses travers avec autant d'effronterie que d'impertinence; se moquant des conseils de son père, qui, dit-il, n'est pas à la hauteur du siècle, et se livrant en aveugle à la feinte amitié d'un escroc du haut parage, qui encourage ses désordres pour en profiter. Cet homme, qui se fait appeler le baron de Glanville, veut épouser la sœur de Saint-Edmond, dont la dot arrangerait bien ses affaires; mais soupçonnant qu'il ne l'obtiendra pas de son père, il songe à l'enlever. Il a d'ailleurs, pour confident, un premier domestique de la maison, voleur éhonté qui finit par soustraire à Gemonval (c'est le nom du père) un dépôt de 500,000 fr., soustraction dont le fils est un instant soupçonné. Tel est le monde au milieu duquel l'auteur nous place, telles sont les mœurs qu'il nous donne comme les mœurs de notre temps. Mais les spectateurs n'ont reconnu personne dans ces tableaux sans vérité, qui, si, par grand hasard, ils peignent quelque chose de réel, ne retracent du moins que des exceptions assez absurdes et heureusement assez rares pour ne pas être du domaine de Thalie. La comédie ne peut nous égayer et nous instruire que par la peinture de nous-mêmes; et nous ne saurions tirer ni plaisir ni profit du spectacle d'une dégradation morale qui n'existe que dans les visions bizarres d'un auteur qui ne s'est pas donné la peine d'observer. Le désappointement du public a été d'autant plus sensible, dans cette circonstance, que le poète promettait, par son titre, de l'observation et des tableaux de mœurs; c'est notre jeunesse tout entière qu'il appelait à l'école; heureusement elle n'a rien à gagner à de telles leçons. La jeunesse,

aujourd'hui sérieuse et appliquée, nourrie d'études solides, et vivant au milieu d'un monde raisonneur et occupé de choses graves, peut bien avoir quelques travers dont serait exempte une jeunesse frivole et dissipée; il y a sans doute des jeunes gens tranchans, des pédans imberbes, de petits dogmatiseurs sans mission; mais ceux-là du moins vivent ailleurs que dans les tripots et les mauvais lieux, et ils ne vous disent pas avec une burlesque impudence : voilà seulement deux ou trois ans que l'on sait vivre; tout le monde a radoté, jusqu'à moi; le bon sens est né d'hier; mon développement a été prématuré, ma précocité est merveilleuse, je n'ai que vingt ans, mais

Je suis émancipé par ma force morale.

Qu'on se figure ce jeune insensé, débitant une longue tirade d'impertinances de ce genre devant un père respectable et un vieil ami de la maison, et l'on éprouvera le besoin de répéter l'exclamation de ce père indigné, lorsqu'il s'écrie :

M'avez vous fait entendre assez d'extravagances !

Les applaudissemens universels qui ont accueilli ce vers ont jugé la pièce; et, malheureusement pour l'auteur, l'application était trop juste pour qu'on pût appeler de la sentence. Le public n'a pas goûté non plus la peinture de cette mère, non moins folle que son fils, qui est en admiration devant ce prétendu prodige, qui favorise tous ses écarts et le conduit elle-même dans des sociétés équivoques, où elle passe avec lui des nuits entières. La figure du père est moins fautive, mais elle est bien usée; rien n'est plus trivial au théâtre que ces chefs de famille dont la faiblesse approche de l'imbécillité, et qui, s'apercevant enfin du désordre dont leur négligence est la cause, sont décidés par un ami à redevenir maîtres chez eux. L'intrigue est d'ailleurs banale; ces mauvais sujets dont les jeunes gens sont dupes ont été maintefois mis en scène avec plus d'adresse. Tout ce qui n'est pas faux dans cette pièce est commun. Le style manque, en général, de propriété et d'élégance; il s'y rencontre cependant quelques vers bien faits, mais on sent qu'il n'était guère possible de bien écrire des choses si mal imaginées. Le public a commencé dès le troisième acte à témoigner son mécontentement, et n'a pas voulu entendre le nom de l'auteur, demandé par quelques spectateurs indiscrets. La pièce a été jouée une seconde fois devant un public peu nombreux, qui a pleinement confirmé l'arrêt du premier jour.

M. A.

NÉCROLOGIE. — *Jean-Joseph GALL*, médecin. — Cet homme célèbre est mort, le 22 août, à dix heures du soir, dans sa maison de campagne, à Montrouge, près Paris. Dès le commencement du printemps, sa santé était chancelante; le 3 avril, après sa leçon à l'Athénée de Paris, il rentra chez lui et tomba aussitôt dans un étourdissement, à la suite duquel il dit à l'un de ses amis, le docteur *Fossati*, qu'il s'était trouvé comme fou pendant une heure. Ce vertige le saisit plusieurs fois; sa faiblesse augmenta, les fonctions digestives se dérangèrent, et la paralysie se déclara dans le côté droit, d'abord par la langue, ensuite par le bras. Bientôt, le malade ne put supporter les alimens sans de violens vomissemens. Tous ses amis, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de médecins distingués, lui prodiguèrent vainement leurs conseils et leurs soins; il a succombé à l'âge de soixante-onze ans.

L'autopsie du docteur Gall a été faite, le dimanche 24 août, 40 heures après sa mort, en présence des docteurs *Fouquier*, *J. Cloquet*, *Dannecy*, *Fossati*, *Sarlandière*, *Fabré-Palapat*, *Londe*, *Costello*, *Gaubert*, *Casimir Broussais*, *Robouane*, *Vimont*, *Jobert* et *Marotti*. Nous donnerons un extrait du procès-verbal d'autopsie, qui offre ici un intérêt tout particulier.

L'habitude extérieure du corps présentait un amaigrissement considérable, principalement de la face. Le crâne ayant été scié avec précaution, on remarqua que les os en étaient épais de trois lignes, antérieurement et postérieurement. Environ deux onces de sérosité sanguinolente étaient épanchées entre la dure-mère et la pie-mère. Une infiltration séreuse du même poids fut trouvée sous la pie-mère, qui recouvrait les circonvolutions cérébrales. Sur la dure-mère, immédiatement au-dessus du sinus droit, était une végétation verruqueuse pédiculaire du volume d'un gros pois. Cette végétation d'une couleur grisâtre paraissait ancienne. La substance du cerveau était consistante. Cet organe était ferme et parfaitement régulier. Les vaisseaux de la surface étaient seuls légèrement injectés. Aucune trace d'ossification ne se faisait remarquer dans les artères cérébrales, malgré l'âge avancé du défunt. On n'a pas ouvert les ventricules cérébraux, le cerveau étant destiné à être conservé. Mais, en passant le doigt sur toute la circonférence, on ne sentait aucune partie se déprimer, comme cela arrive, lorsqu'il y a un foyer de désorganisation intérieure. Le poids de la masse cérébrale était de deux livres dix onces sept gros et demi.

Les funérailles du docteur Gall ont eu lieu le 27 août. Le cortège, composé de ses amis et d'un nombre considérable de médecins et de savans, partit à trois heures de sa demeure à

Paris, et l'accompagna jusqu'au cimetière de l'Est, où le professeur BROUSSAIS, le D^r FOSSATI, honoré de l'amitié intime du D^r Gall, et qui était souvent chargé de le suppléer dans ses cours, le D^r LONDE, un autre jeune médecin, qui s'est rendu l'interprète de la jeunesse française livrée aux études physiologiques et médicales, ont prononcé des discours, et rendu hommage à la mémoire de l'illustre défunt. M. Broussais ayant bien voulu nous communiquer son discours, nous croyons devoir le placer en entier sous les yeux de nos lecteurs, parce qu'il renferme un précis analytique très-fidèle des services rendus par Gall aux sciences physiologiques, et de sa doctrine, souvent mal interprétée, ou calomniée par des hommes qui n'avaient pris soin ni de l'étudier et de l'approfondir, ni d'en calculer les conséquences: elle ne peut être que favorable à l'humanité, si elle nous conduit plus avant dans la connaissance de l'homme.

DISCOURS prononcé par M. Broussais sur la tombe du docteur GALL.

Messieurs, *Jean-Joseph GALL* naquit en 1758 dans un village du duché de Baden, d'une famille marchande. Il fit ses humanités à Baden, puis à Brucksal, et se rendit à Strashourg pour y étudier la médecine sous le professeur Hermann. Mais ce fut à Vienne en Autriche qu'il prit le titre de docteur, en 1785. Il exerça d'abord la médecine dans cette capitale; mais l'autorité ne lui permit pas de développer les vues nouvelles sur les fonctions du cerveau, qu'il avait déjà puisées dans l'étude et dans l'observation de la nature. C'est ce qui le détermina à visiter le nord de l'Allemagne. Il fut parfaitement accueilli dans toutes les capitales des états germaniques, aussi bien que dans la Prusse, la Suède, le Danemark, et il exposa son système devant plusieurs souverains, dont il reçut des témoignages d'estime et d'admiration.

Regardant Paris comme le centre du monde savant, Gall le jugea plus propre que tout autre lieu à la propagation de sa doctrine, et il s'y rendit en 1807, déjà précédé par sa réputation.

L'objet que Gall se proposait fut toujours de dissiper le vague qui existait dans la physiologie et dans la philosophie sur le siège des facultés intellectuelles de l'homme. Sans doute, dès la plus haute antiquité, on les avait placées dans le cerveau; sans doute, la partie antérieure de la tête était considérée comme indiquant, en quelque sorte, par son développement,

le degré d'intelligence des individus, et même des races de l'espèce humaine; sans doute aucun médecin n'ignorait que les maladies du cerveau entraînent la détérioration des facultés intellectuelles, des penchans, des aptitudes morales. Mais, combien il y avait loin de ces notions fondamentales, encore brutes, au degré de précision scientifique où nous a conduits le génie observateur de Gall. Ce savant put trouver dans les fastes de la science la première idée du système qu'il a fondé; mais toutes les preuves de détail sont à lui, et tout ce qui assure à jamais la conservation des grandes vérités qu'il a mises en évidence lui appartient.

En effet, à partir du tems d'Hippocrate, il y a toujours eu dans la physiologie et dans la philosophie quelques savans qui ont placé les plus nobles attributs de l'homme dans la tête; et depuis Galien, il s'est constamment trouvé des écrivains qui ont soutenu que chaque faculté morale avait son siège particulier, et comme une loge qui lui était réservée dans le cerveau. Il règne en France depuis fort long-tems, et peut-être en bien d'autres lieux, des traditions orales, parmi les hommes qui se livrent à l'enseignement élémentaire, sur la forme du crâne la plus favorable à l'éducation des enfans. Les immenses travaux de Lavater ne pouvaient qu'appeler l'attention des observateurs sur cet objet et les porter à appliquer à la partie du cerveau couverte par les cheveux les remarques qu'il avait faites sur la face et sur la région frontale. Toutefois, le diagnostic de l'intelligence humaine par les apparences extérieures de la tête était une chose bien imparfaite, bien vague. Ceux qui en soutenaient la possibilité n'avaient aucun moyen de la démontrer, et les formes du crâne de ces prétendus connaisseurs, comme les lignes faciales de Lavater, semblaient plutôt des coïncidences que des liaisons nécessaires entre le physique et le moral.

Né pour ce genre d'observation, Gall dut sans doute recueillir ces données fugitives; mais bientôt il entreprit de leur imprimer une forme scientifique. La plupart des grandes découvertes se font ainsi: un seul fait, quoique bien constaté, n'enfante jamais un système, quelque important qu'il puisse être. Long-tems encore, d'autres semblables sont observés sans plus de fruit, parce qu'ils paraissent isolément et à de grandes distances, ou à de grands intervalles. Enfin, vient le génie qui doit les recueillir, les rapprocher, en faire voir de semblables que personne n'apercevait, et les disposer de manière à ce qu'il en résulte un système. Mais il ne s'agit point ici de ces systèmes sortis de cerveaux qui se sont échauffés dans le cabinet; il s'agit

d'un système de faits, c'est-à-dire d'une série d'observations éclairées par le raisonnement, groupées et coordonnées de manière qu'il en résulte la démonstration d'une vérité nouvelle, féconde en applications utiles et poussant vivement aux progrès de la civilisation.

Tel est le caractère du fameux système enfanté par l'homme étonnant que nous regrettons. Embrassant la question des facultés instinctives et intellectuelles dans sa plus grande étendue, il se proposa d'étudier l'organe central de l'appareil nerveux dans tous les animaux qui en sont doués. Il n'y avait qu'une route à suivre pour rendre cette étude fructueuse, et l'on pouvait long-temps chercher avant de la découvrir. Le génie de Gall la distingua du premier coup d'œil. Partant de ce fait incontestable que le crâne est modelé sur le cerveau qu'il contient, l'habile physiologiste se mit, dès le principe, à noter les rapports des penchans et des aptitudes des animaux vertébrés, avec la prédominance des diverses régions de l'appareil encéphalique, tâche excessivement pénible, à laquelle il a consacré sa vie entière avec une ardeur infatigable, et dont les hommes de haute portée ont seuls fourni des exemples.

Ce qui soutint son courage, c'est que cette étude devint pour lui une source intarissable de jouissances. La constance des rapports purement spéculatifs qu'il remarquait entre le développement des diverses régions de l'encéphale et les actes des animaux, jointe à des dissections répétées du cerveau et du cervelet, le convainquit bientôt qu'il existe dans l'intérieur du crâne des paires de nerfs destinées aux instincts, aux appétits, aux facultés si diversifiées de l'intelligence, comme il en existe à l'extérieur pour les sens et pour les mouvemens musculaires. Dès lors, le moral cessa d'être à ses yeux une unité invisible; il le vit étroitement lié à l'instinct, et du point culminant où il venait de se placer, il vit et contempla tout à loisir l'étonnante répartition des facultés diverses, depuis les plus sublimes, dont le trésor est réservé à notre seule espèce, jusqu'aux plus abjectes, qui sembleraient ne devoir appartenir qu'aux animaux, mais dont l'homme, qui les partage avec eux, est le seul qui fasse un coupable abus. Encouragé par une si belle et si grande découverte, Gall porta plus loin son ambition : il rejeta les classifications de nos facultés admises par les idéologistes et par les métaphysiciens : il en proposa une nouvelle fondée sur ses observations propres, et entreprit d'assigner à chacune un siège et un appareil nerveux particulier dans la cavité crânienne... Que Gall n'ait pas complètement réussi dans cette entreprise difficile, il ne m'appartient pas, il n'appartient à personne de lui en faire un reproche. Peut-être est-

il impossible de la remplir selon la rigueur désirable ; mais , dans ce cas-là même , il serait encore beau de l'avoir tentée , et d'avoir assez fait pour persuader tant d'hommes d'un grand mérite de la possibilité de son exécution. Rendons - lui grâce de ce qu'il a fait , sans lui reprocher de n'avoir pu davantage , et gardons-nous de l'accuser pour n'avoir pas exécuté ce que d'autres ne tenteront désormais que parce qu'il a frayé la voie dans laquelle ils vont marcher.

Le service que Gall a rendu à la philosophie est immense. Que les ennemis des lumières lui reprochent , tant qu'ils voudront , d'avoir assujetti les actions des hommes à une espèce de fatalité , et d'avoir tendu à diminuer le mérite de la vertu et à affaiblir l'horreur que le vice doit inspirer. Il a répondu victorieusement , en montrant des masses de faits ; sans se perdre dans les détours de la dialectique , il a prouvé que l'homme le plus favorisé est encore assiégé par un assez grand nombre de penchans vicieux pour acquérir beaucoup de gloire en travaillant à les affaiblir et à faire prédominer ceux qui produisent les bonnes actions ; il a mis hors de doute , par la même voie , que les hommes les plus dominés par les mauvaises inclinations conservent encore assez de liberté pour entreprendre cette importante réforme , tant qu'ils n'ont pas perdu la jouissance de leur raison. Pourquoi , d'ailleurs , ne pas lui tenir compte des moyens qu'il a fournis aux parens , ainsi qu'aux instituteurs , pour reconnaître de bonne heure dans leurs élèves les tristes germes du vice et pour les étouffer par la toute-puissance de l'éducation , en préparant le triomphe de la vertu.

Mais , laissons murmurer ces tristes censeurs. Gall a préparé une gloire immortelle à la philosophie médicale , en lui indiquant le genre d'étude qu'elle doit poursuivre pour donner à la physiologie intellectuelle tout le développement dont elle est susceptible ; et la philosophie morale lui devra , par ce moyen , de l'avoir détournée de spéculations étrangères à son véritable but , et dans lesquelles le moindre préjudice pour elle était la perte du tems.

Si le médecin que nous plétons , messieurs , fut un grand homme , il fut aussi un excellent citoyen. Il eut toutes les vertus sociales , la bienfaisance surtout et la bonté , qualités précieuses dans tous les rangs de la société , et qui effacent bien des défauts. Elles n'eurent à pallier chez Gall d'autre imperfection qu'une franchise de caractère qui put blesser quelques personnes trop susceptibles , mais dont les gens raisonnables , les malades et les infortunés de tout genre n'eurent jamais lieu de se plaindre. Qui oserait se flatter d'avoir à

payer un plus léger tribut à la faiblesse humaine ! Combien d'hommes respectables sont encore, peut-être même au nombre de mes auditeurs, qui lui feront un mérite de ce que j'ai qualifié d'imperfection ? Convenons-en, messieurs, l'opposition si souvent injuste qu'il a trouvée dans la propagation de sa doctrine aurait suffi pour exaspérer un homme des plus pacifiques ; et Gall doit avoir à nos yeux plus de mérite qu'un autre à n'être jamais sorti dans ses écrits des bornes de la modération et de la décence. Toutefois il ne fut pas repoussé par tout le monde ; il s'en faut bien, messieurs, et il trouva dans ceux qui l'accueillirent de quoi se dédommager amplement des tracasseries que ses ennemis lui suscitèrent. Gall eut pour auditeurs dans notre capitale les hommes les plus distingués par leur savoir, et les plus éminens par leurs dignités. La jeunesse ne tarda pas à lui rendre justice, et l'empressement qu'elle mit à écouter ses leçons et à les mettre à profit s'est soutenu jusqu'à la fin.

Gall ne s'est pas trompé, en choisissant la France pour sa patrie adoptive, et en fixant son séjour dans notre capitale. Nulle autre cité dans l'univers ne pouvait l'entourer d'un aussi grand nombre de juges capables de l'apprécier et lui offrir un rempart plus assuré contre les attaques ou les menées du fanatisme. Telle est chez nous la considération pour le talent et le respect pour l'hospitalité, qu'il n'eut même pas à souffrir de l'administration funeste dont l'oppression pesa sur nos corps savans et porta des si profondes atteintes à leurs privilèges et à leurs libertés. Il est curieux, mais il est consolant pour notre avenir, de voir que le fondateur de la physiologie intellectuelle allât journellement chercher le repos que nécessitent des travaux pénibles, et respirer en sécurité l'air bienfaisant de la campagne à ce Montrouge, asile si renommé du fanatisme et de l'intolérance ultramontaine. Gall nous rendit justice, en adoptant la France, qui lui offrait la gloire et la sécurité ; et les Français lui doivent en retour de la reconnaissance pour les avoir bien jugés et pour avoir confié à leur langue le dépôt de ses connaissances sur l'anatomie et la physiologie du cerveau, ainsi qu'une foule d'idées originales et fécondes dont le tems ne saurait affaiblir le mérite.

Quoiqu'il ait fait de très grandes choses, Gall n'a point rempli toute sa carrière. Né robuste et peu avancé dans la vieillesse, il jouissait de toute l'énergie de ses facultés morales et pouvait encore envisager un assez long avenir, lorsqu'il sentit ses premières atteintes de la maladie qui vient de nous l'enlever. Emporté par son zèle pour la science et par sa passion

pour l'enseignement, il fit taire en quelque sorte le cri d'alarme de ses organes depuis long-tems fatigués, et qui avaient besoin d'un long repos pour répondre encore quelque tems à son ardeur. C'est l'unique reproche que lui adressèrent ses nombreux amis; mais il n'en sentit toute la valeur qu'après que le coup mortel fut porté. Les soins inappréciables d'une tendre épouse, les conseils empressés de plusieurs confrères qui lui étaient liés par l'amitié, l'intérêt que lui ont montré plusieurs personnages éminens, ont adouci l'amertume de ses derniers momens, mais n'ont pu lui en dérober la perspective. Il a fini avec le calme du sage, la sécurité de l'homme de bien, la douce consolation du savant, étranger à toutes les calamités du genre humain et dont la mémoire ne peut rappeler que d'éminens services à la postérité reconnaissante.

— GEORGET. — La mort d'un jeune médecin, enlevé à la fleur de l'âge et au milieu des plus belles espérances, excite d'autant plus de regrets qu'un talent aussi précoce promettait encore de brillans travaux, et que le génie meurt avant de s'être reproduit en entier. Cette pensée affligeante laisse peu de consolations à l'amitié, et pénètre l'âme d'une profonde amertume. Tels sont les tristes sentimens que doit inspirer la mort prématurée du docteur GEORGET, dont le nom était déjà connu par d'honorables travaux.

Né à Vernon, en Touraine, département d'Indre-et-Loire, le 9 avril 1795, le jeune Georget ne reçut point les principes d'une première éducation, qui embarrasse souvent l'enfance de préjugés et d'erreurs. Les études de collège ne faussèrent point son esprit, qui se développa spontanément et par ses propres forces. Il acquit presque seul les connaissances nécessaires pour étudier la médecine, et se rendit à Paris en 1812. Distingué dans les divers concours de l'École et des hôpitaux, le jeune Georget fut placé successivement élève interne à l'hôpital Saint-Louis, puis à la Salpêtrière. C'est sur ce dernier théâtre que son talent devait prendre son essor. Une situation donnée par le hasard décide souvent de tout notre avenir. Georget fut chargé à la Salpêtrière du service des aliénés, auprès de M. Esquirol, qui continuait et perfectionnait les utiles travaux commencés par l'illustre Pinel pour le traitement de la folie. Des cachots infects, de lourdes chaînes et les plus affreux traitemens étaient employés contre des êtres malheureux, privés de leur raison. Assimilés aux plus vils criminels, ils ne recevaient d'autres secours que ceux de la pitié, ou d'une barbare curiosité. A la voix de Pinel, l'humanité pénètre dans ces asiles ouverts à la plus affligeante maladie, et des guérisons nombreuses viennent

couronner les efforts de ce médecin philanthrope. Mais la réforme n'était pas complète; un grand nombre d'améliorations restaient à faire: M. Esquirol les a fait exécuter et s'est associé à la gloire de Pinel. Grâce à son zèle, l'hospice de la Salpêtrière présente aujourd'hui l'aspect consolant d'un lieu de refuge consacré à guérir les aliénés, ou à améliorer leur sort. Honneur à ces deux amis de l'humanité! Ce n'est pas tout encore: l'histoire des aliénations mentales était peu connue; nos départemens ne jouissaient pas encore du bienfait de cette réforme. M. Esquirol ouvre un cours public à la Salpêtrière, au milieu des aliénés. Il joint l'exemple au précepte, et appuie ses leçons de toute la force de l'expérience. Des questions nouvelles et difficiles se présentaient à résoudre; M. Esquirol les propose à ses nombreux disciples et fonde un prix annuel pour l'auteur du meilleur mémoire sur un point déterminé des aliénations mentales. La première question proposée fut d'établir l'*existence des altérations cadavériques dans la folie*, et ce fut le jeune Georget, alors élève interne à la Salpêtrière, qui emporta la palme dans ce concours.

Le moment d'obtenir le grade de docteur était arrivé. Georget présenta, en 1819, à la Faculté de médecine de Paris, une thèse remarquable *sur les causes de la folie*. Bientôt, encouragé par les conseils de son maître, M. Esquirol, qui appréciait tout son talent, il réunit ses divers travaux, les compléta par de nouvelles recherches et publia un *Traité sur la folie* (1820). On remarque, dans cet ouvrage, une grande originalité de pensées et une force de style qui fait pardonner beaucoup d'incorrections. Avantagusement placé à la Salpêtrière pour bien observer, il recueillit un grand nombre de faits sur les maladies nerveuses, et principalement sur l'épilepsie et l'hystérie. C'est le résultat de ces observations qu'il voulut publier d'abord sous la forme d'un mémoire. Mais, le sujet se développant devant lui à mesure qu'il écrivait, et la réflexion fécondant l'expérience, il improvisa, dans l'espace de peu de mois, un ouvrage en deux volumes intitulé: *Physiologie du système nerveux et spécialement du cerveau, suivie de recherches sur les maladies nerveuses en général et en particulier sur le siège, la nature et le traitement de l'épilepsie, de l'hystérie, de l'hypocondrie, de l'asthme convulsif* (1821). On peut juger combien de recherches exigeait l'exécution d'un plan aussi vaste. Le docteur Georget aurait même atteint à la hauteur de son sujet, s'il eût classé avec plus d'ordre et de méthode les diverses parties de son ouvrage. On trouve partout une observation bien dirigée et étendue, des réflexions neuves et justes, des conséquences har-

dies et inattendues. L'auteur a cherché peut-être à trop subordonner la métaphysique à la physiologie; ce qui l'amène quelquefois à de singuliers rapprochemens. Ainsi, on ne sera pas étonné de voir que le docteur Georget a tenté de réunir le système psychologique de Kant avec le système organique du docteur Gall. Quelque ingénieux que soit ce rapprochement, il me paraît établi sur une simple analogie plutôt que sur le fond des choses. On sait que le philosophe de Königsberg a poussé le platonisme jusqu'à ses dernières conséquences. Proscrivant l'expérience comme fautive, il prétend que l'homme ne peut connaître que lui, et rien hors de lui. Il a donc admis des facultés intuitives et générales qu'il applique aux objets extérieurs. Il y a bien dans ce système l'admission de facultés propres à l'intelligence, comme dans le système de Gall des dispositions natives propres au cerveau. Mais, qu'il y a loin de cette métaphysique transcendente aux aptitudes organiques de la cranioscopie! Le docteur Georget a seulement montré, dans cette discussion, que l'innéité des dispositions est admise dans des doctrines très-différentes.

Ces deux ouvrages avaient fait connaître toute la force du talent du docteur Georget; et lorsque plusieurs professeurs entreprirent la publication du *Nouveau Dictionnaire de médecine*, ils jetèrent les yeux sur lui pour rédiger tous les articles des maladies nerveuses et mentales. Peu de tems après, il donna une nouvelle vie à un journal de médecine près de s'éteindre, en le faisant paraître sous ce titre : *Archives générales de médecine*. C'est à son zèle et à son utile rédaction que ce journal dut ses premiers succès. Il y publia successivement des articles très-intéressans sur diverses questions médico-légales, relatives aux aliénations mentales. Son premier travail eut pour objet d'examiner les procès criminels de Léger, Lecouffe, Jean-Pierre et Papavoine, condamnés à mort, et de démontrer que ces malheureux n'avaient pas leur liberté morale. L'histoire des *monomanies homicides* est un des points les plus importans de la législation criminelle, qui offre une lacune déjà signalée par les docteurs Pinel, Gall, Esquirol, Marc. La question de volonté ne peut être rejetée par les juges, puisque ces malheureux ont montré beaucoup de réflexion, de fermeté et d'adresse. La question de folie ne peut être établie, puisque ces individus raisonnent sur tout avec sagacité, et que souvent ils s'accusent eux-mêmes en indiquant tous les détails de leur forfait. C'est bien à tort que les défenseurs des accusés cherchent à rapprocher cet état monomaniaque de la folie délirante. La comparaison qu'on établit entre ces deux espèces de maladies mentales

doit facilement réfuter leur moyen de défense. Le monomaniac sans délire ne dort pas comme un aliéné auprès de sa victime; il ne se glorifie pas de son action. Il pleure, il fuit, il cache son crime. Mais, s'il était à le faire encore, en dépit de sa volonté, sans craindre la justice des hommes, ni celle de Dieu, il commettrait son action abominable. Il faut avouer que cette situation mentale lui ôte toute responsabilité légale, et que, si la société doit se préserver des fureurs de ces monstres, elle n'a pas plus de droit sur leur vie que sur celle d'un homme malade et délirant. La sévérité dans ces cas est injuste pour l'individu et inutile pour l'exemple. C'est donc à Bicêtre, et non à l'échafaud, que les juges devraient envoyer ces malheureux. Autrefois, on condamnait au feu les sorciers et les possédés; maintenant on les enferme comme fripons ou comme fous. Il faudrait une réforme semblable pour la punition de certains crimes commis sans aucun but ni d'intérêt, ni de vengeance. Plus ils sont atroces, plus ils doivent être attribués à une impulsion instinctive et irrésistible (1).

Le docteur Georget a réuni dans ces divers articles tout ce qu'une logique pressante pouvait ajouter de force à la masse de faits qu'il a rassemblés. Ce furent là ses derniers travaux. Au commencement de l'année 1828, l'affection pulmonaire dont Georget avait déjà éprouvé de funestes atteintes fit des progrès très-rapides : quatre mois après il n'existait plus. Il est mort dans la trente-troisième année de son âge, entouré des consolations qu'il n'a cessé de recevoir de ses amis, et surtout de la famille de M. Esquirol, qui l'a pleuré comme un de ses enfans.

Craignant que ses ouvrages sur les fonctions intellectuelles du cerveau ne pussent entraîner quelques esprits, Georget écrivit, peu de jours avant sa mort, une rétractation de ses opinions philosophiques qui, d'après sa volonté, a été lue sur sa tombe.

Amédée DUPAU.

(1) Toutes ces questions sont discutées à fond dans mon *Manuel de médecine légale et de toxicologie*, qui est sous presse.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT SEIZIÈME CAHIER.

AOUT 1828.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. De l'enseignement du droit dans les universités d'Allemagne. *L. A. Warnkönig*. Pag. 281
2. Lettre contenant des détails sur le caractère national, les usages religieux et domestiques et les mœurs des Grecs. *E. B—s*. 310

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Atlas encyclopédique, contenant les cartes et les planches relatives à la géographie physique; par MM. Desmarests et Bory de Saint-Vincent. *R.* 324
4. De l'organisation judiciaire et de la codification, extraits de divers ouvrages de Jérémie Bentham, par Ét. Dumont. *A. Taillandier*. 330
5. Des moyens de mettre la charte en harmonie avec la royauté; par M. Cottu *M. Avenel*. 345
6. Résumé historique de la révolution des États-Unis Mexicains, par D. Pablo Mendibil (ouvrage espagnol). *L. L. O.* 366
7. 1° Proverbes dramatiques de Th. Leclercq; 2° les Soirées de Neuilly, esquisses dramatiques et historiques, T. II; 3° la Jaquerie, scènes féodales, suivies de la Famille de Carvajal, drame, par l'auteur de Clara Gazul; 4° Comédies historiques, par L.-Népomucène Lemercier. *H. Patin*. 376
8. Relation d'un voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque; par M. J. R. Pachó (2° article). *N. L.* 382

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 98 Ouvrages français et étrangers.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — États-Unis, 7.	390
EUROPE. — Grande-Bretagne, 8, dont 1 ouvrage périodique. . .	395
— Russie, 4.	404
— Danemark, 1.	408
— Allemagne, 7, dont un ouvrage périodique.	411
— Suisse, 2.	418
— Italie, 6.	421
— Pays-Bas, 7, dont 1 ouvrage périodique.	427

FRANCE, 56, savoir : <i>Sciences physiques et naturelles</i> , 21.	432
— <i>Sciences religieuses, morales, politiques et historiques</i> , 16.	452
— <i>Littérature</i> , 11.	473
— <i>Beaux-Arts</i> , 4.	486
— <i>Ouvrages périodiques</i> , 1.	491
— <i>Livres en langues étrangères, imprimés en France</i> , 3.	492

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — <i>Nouvelle-Écosse</i> : Statistique ; Extrait d'un recensement fait au 31 décembre 1827. — <i>États- Unis</i> . Publication prochaine : Oeuvres de George Washing- ton, avec des notes et des éclaircissemens historiques, par Jared Sparks.	493
---	-----

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE. — <i>Londres</i> . Géographie physique : Obser- vations de M. Pentland sur les hautes Andes du Pérou. — Per- fectionnement introduit dans la construction des lunettes achromatiques. — <i>Nauropomètre</i> : Instrument pour mesurer la force du tangage et celle du roulis d'un vaisseau.	494
RUSSIE. — <i>Saint-Petersbourg</i> : Institut oriental. Publications pro- chaines.	496
ALLEMAGNE. — <i>Munich</i> : Université. — <i>Leipzig</i> : Bibliothèque de Wolfenbittel. — Publication prochaine. — <i>Nécrologie</i> : Huschke.	500
SUISSE. — <i>Bâle</i> : Société suisse d'utilité publique ; Session de 1827. — <i>Genève</i> : Monument en l'honneur de Rousseau. — <i>Berne</i> : Fête annuelle des bergers de l'Oberland.	501
ITALIE. — <i>Sicile, Catane</i> : Académie des sciences naturelles. — <i>Toscane</i> : Enseignement industriel ; Cours de géométrie appli- quée aux arts. — <i>Nécrologie</i> : Octave Alexandre Falletti.	505
PAYS-BAS. — <i>Bruxelles</i> . Académie royale des sciences et belles- lettres : Prix proposés.	507
FRANCE. — <i>Sociétés savantes et Établissmens d'utilité publique</i> : <i>Angers</i> (Maine-et-Loire) : Enseignement mutuel. — <i>Avignon</i> (Vaucluse) : Société des amis des arts ; Enseignement indus- triel ; Exposition des produits de l'industrie. — <i>Le Mans</i> (Sar- the) : Musée de minéralogie. — <i>Metz</i> (Moselle) : Cours indus- triels. — <i>Nantes</i> (Loire-Inférieure) : École d'enseignement mutuel fondée à perpétuité.	509
PARIS. — <i>Institut</i> : Académie des sciences : Séances du 21 juillet au 18 août. Académie française : Séance publique annuelle du 25 août. — École spéciale de commerce et d'industrie. — An- tiquités nationales. — THÉÂTRES. <i>Théâtre Français</i> : 1 ^{re} repré- sentation de l'École de la Jeunesse, comédie. — <i>Nécrologie</i> : Gall ; Georget.	514

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

FONDATION

D'UNE UNIVERSITÉ A LONDRES.

La fondation d'une Université à Londres est un événement dans l'histoire des progrès de l'esprit humain. Londres est actuellement la plus grande ville de l'Europe, et peut-être du monde (1) : une population de douze cent mille habitans ; des

(1) On est un peu revenu de l'opinion qu'on avait de la vaste étendue et de l'immense population des villes de la Chine. Elles ne sont pas, à beaucoup près, aussi compactes que les grandes villes de l'Europe; les étages des maisons ne s'y élèvent pas au-dessus les uns des autres à une aussi grande hauteur, et les renseignemens statistiques ne sont pas, dans les États asiatiques, soumis à une assez grande publicité pour inspirer beaucoup de confiance.

richesses plus considérables qu'on n'en voit rassemblées en aucun autre lieu du globe de pareille étendue ; des communications établies par mer avec le monde entier ; une réunion de gens de mérite dignes d'être les concitoyens des Bacon , des Newton et des Locke ; toutes ces circonstances semblaient appeler depuis long-tems un grand foyer d'instruction publique qui n'existait pas ; et si quelque chose doit surprendre , ce n'est pas qu'on ait créé de nos jours une Université à Londres , c'est qu'on ne l'ait pas formée plus tôt.

La philosophie et les lumières ont fait leur profit de ce retard. Les autres universités ont été fondées par l'ascendant du pouvoir sacerdotal ou politique , et ne se ressentent que trop de leur origine. On se proposait d'y recruter la caste sacerdotale ; le pouvoir voulait y diriger les études dans le sens de ses intérêts , en éloigner les idées capables de relever l'homme à ses propres yeux , et y trouver des pépinières de flatteurs ou des serviteurs habiles. Il n'est pas jusqu'à la plus récemment formée de ces institutions , celle dont Napoléon avait voulu se faire un titre de gloire , qui n'ait eu pour objet principal de façonner les générations selon des vues personnelles. Le gouvernement se mêlait de tout , dirigeait tout , reconnaissait à peine les droits de l'autorité paternelle , et soumettait le génie lui-même à son compas.

L'Université qui se forme à Londres est beaucoup plus de notre siècle. Elle est l'œuvre de la nation anglaise , et non d'une dynastie ou d'une congrégation. Tous ceux qui par leurs talens , ou par leur fortune , ou par leur position sociale , peuvent concourir à ce noble projet , sont admis à y coopérer. Les vieilles universités d'Oxford et de Cambridge sont devenues insuffisantes sous tous les rapports. A Oxford on n'instruit que ceux qui font profession de la religion anglicane , et on les oblige à prononcer des sermons , quelquefois difficiles quand on respecte sa conscience et le bon sens. Quoique Cambridge se soit un peu relâchée de ses anciens réglemens et admette les étudiants des sectes dissidentes , elle ne leur confère point de degrés. Dans l'une comme dans l'autre , les dépenses sont ex-

cessives; et quoiqu'elles gênent beaucoup de familles, ces familles sont obligées de s'y faire inscrire plusieurs années d'avance, lorsqu'elles veulent que leurs fils y soient admis.

On peut ajouter que le droit et la médecine ne font point partie de l'enseignement de ces Universités, et que les degrés y sont conférés trop tard pour que les jeunes gens puissent s'adonner, en tems utile, aux professions lucratives, et commencer, par les premiers grades, les fonctions importantes de la société.

Nulle réponse satisfaisante n'a pu être faite à ces objections. L'Université d'Édimbourg, celles d'Allemagne, et les écoles de France, obtenaient la préférence sur des institutions beaucoup trop pédantesques, qui autrefois ont eu leur utilité, mais que les progrès du siècle et des lumières laissent trop en arrière.

On a choisi Londres pour le siège de cette nouvelle université, en raison de son importance et de ses relations avec toutes les possessions britanniques. Les fondateurs ont calculé que cette capitale seule renferme cinq mille jeunes gens de seize à vingt et un ans, dont les familles seraient en état de faire tous les frais qu'exige cette instruction. Mais une raison prépondérante est la facilité qu'offre, pour le choix des professeurs, une grande capitale, rendez-vous ordinaire d'une foule d'hommes de mérite en tout genre.

L'emplacement dont on a fait choix est situé entre *Upper Gower Street* et la *new road*, c'est-à-dire dans la partie la plus aérée et la plus propre de Londres, et autant à portée de tous les quartiers qu'il est possible d'y être dans une cité d'une si vaste étendue. Le terrain contient 7 acres de superficie. Le bâtiment, dont on a déjà construit les portions qui doivent servir les premières, se compose d'un corps principal long de 430 pieds anglais, avec deux ailes considérables, qui formeront ensemble trois côtés d'un quadrangle. La portion qu'on termine actuellement contiendra quatre amphithéâtres, dans chacun desquels 440 étudiants seront commodément assis. On y trouvera de plus deux salles de leçons pour 270 étudiants

chacune, et cinq salles pour 170 étudiants chaque. La bibliothèque et le musée auront l'un et l'autre une longueur de 118 pieds sur 50 de large, et 23 de hauteur. Le même bâtiment offrira de plus une salle pour les cérémonies publiques, et un musée anatomique, ainsi qu'une suite de chambres pour des laboratoires de chimie, de physique et de mécanique; sans compter un fort grand nombre de salles, de cabinets, pour l'usage du conseil de l'Université, des professeurs et des autres officiers de l'établissement.

Dans l'intervalle des études, les étudiants, outre les cours ou jardins, trouveront des cloîtres ou promenoirs et un restaurateur; enfin la bibliothèque et les musées leur permettront de remplir utilement leurs momens de loisir. Mais ni leur logement, ni même celui des professeurs, ne feront partie de l'édifice.

Les fondateurs de l'établissement se composent de donateurs proprement dits, et d'actionnaires ou propriétaires, à la manière des sociétés anonymes. Ce sera un louable objet de dispositions testamentaires. L'Université jouira de certaines contributions acquittées par les étudiants. La principale portion des honoraires des professeurs en proviendra; ils seront par là directement intéressés à rendre leur enseignement attrayant et utile. On paraît certain que ces rentrées suffiront en outre, non-seulement pour acquitter un intérêt de 4 pour cent des avances des actionnaires, mais pour augmenter successivement les bibliothèques et les collections. On a publié deux listes des donateurs et des souscripteurs, qui présentent déjà plus de neuf cents noms des personnes les plus respectables de l'Angleterre.

Voici ceux des membres du conseil : *James Abercrombie*, M. P. (1); milord *Auckland*; *Georges Birkbeck*; *Brougham*, M.P., F. R. S. *Thomas Denman*; le comte *Dudleyand Ward* (l'an-

(1) On sait que les lettres M. P. désignent les Membres du Parlement, et les lettres F. R. S. (*Fellow of the Royal Society*) les membres de la Société royale, ou Institut.

cien ministre des affaires étrangères); *I. L. Goldsmid*, F. R. S.; *Olinthus Gregory*; *George Grote* jun.; *Joseph Hume*, M. P., F. R. S.; le marquis de *Landsdowne*, F. R. S.; *James Loch*, M. P.; *Lushington*, M. P.; *Macaulay*, F. R. S.; *James Mill* (l'historien de l'Inde anglaise); *James Morrison*; le duc de *Norfolk*; le vicomte *Sandon*, M. P.; *John Smith*, M. P.; *William Tooke*, F. R. S.; *Henry Warburton*, M. P., F. R. S.; *Henry Weymouth*; *John Wishaw*, F. R. S.; *Thomas Wilson*. C'est *Léonard Horner*, des Sociétés de Londres et d'Édimbourg, qui est administrateur.

Ainsi voilà un immense établissement d'instruction publique, absolument libre sous la surveillance des lois, mais dont l'autorité ne pourra se mêler pour y façonner à son gré des courtisans ou des moines. Les fondateurs jouiront de quelques privilèges, comme celui de faire admettre des étudiants. Quoique l'Université ne puisse exercer aucun droit de police au-delà de son enceinte, elle offrira quelque garantie aux familles et aux tuteurs des élèves, en n'accordant son attachement aux personnes tenant des pensionnaires, ou aux répétiteurs, qu'autant qu'ils seront dignes de confiance. D'avance elle annonce qu'elle exigera d'eux des habitudes régulières et morales; qu'ils ne souffriront pas que leurs pensionnaires rentrent à des heures indues, ou mènent une vie licencieuse; ils devront même exiger d'eux qu'ils assistent aux exercices publics d'un culte quelconque; ce qui a paru nécessaire pour consacrer la tolérance de tous les cultes. Ils devront rendre compte sans retard à l'administration universitaire de tout dérangement notable de conduite ou de santé; ils ne recevront aucun autre pensionnaire que les étudiants de l'Université; et enfin leurs prétentions devront être modérées. C'est en remplissant toutes ces conditions qu'ils obtiendront l'assentiment de l'Université. On conçoit qu'elles sont toutes dans l'intérêt des jeunes gens et des familles; et nous ne serions pas surpris qu'elles attirassent autour de l'Université de Londres des étudiants de toutes les parties du monde civilisé. Quoique l'Université d'Édimbourg fût située beaucoup plus loin du centre de l'Europe, l'Europe

est pleine de médecins, de professeurs et de savans qui, éloignés des Universités d'Oxford et de Cambridge par l'intolérance et la dépense, rendent témoignage de la solidité des études qu'on y a faites.

C'est le 30 avril 1827 que la première pierre de l'édifice fut posée. Elle le fut de la main d'un frère du roi, le duc de *Sussex*, qui avait été invité par le conseil de l'Université à la cérémonie et au dîner qui, en Angleterre, couronne ordinairement ces sortes de solennités. La circonstance est consacrée dans une inscription gravée sur une planche de cuivre, en langue latine, comme si la langue vulgaire n'avait pas son mérite, et comme si les langues vivantes n'étaient pas les organes naturels des connaissances dont se glorifie le siècle où nous vivons !

Le révérend *Maltby*, prédicateur de la Société de Lincoln's-Inn, prononça une prière que l'auditoire écouta debout et découvert. Le docteur *Lushington*, membre du parlement, adressa ensuite la parole à son altesse royale, et fit valoir les très-bonnes raisons qu'on a eues d'établir un grand foyer d'instruction dans une ville aussi importante, mais où il pouvait se dispenser de la saluer du nom de la reine des cités. Il est tems de renoncer à ces titres fastueux que les nations se donnent à elles-mêmes, dans les occasions où nul ne peut les contredire. Il n'est aucune ville qui puisse raisonnablement prétendre à aucune domination, et nulle domination n'est désirable. Dans le même discours on appelle Londres le marché de l'univers ; et en effet, on peut venir de partout faire des achats et des ventes à Londres ; mais il n'est pas de marché dont on ne puisse en dire autant ; et ceux de New-York, de Kanton et de Bordeaux ont des avantages qui leur sont particuliers, et que celui de Londres lui-même aurait mauvaise grâce à leur disputer.

Le prince répondit en termes très-convenables et très-applaudis, comme on peut s'y attendre, et un dîner de quatre cent trente couverts termina la journée.

Depuis ce moment, les bâtimens se sont élevés avec cette rapidité qui fait honneur en général à la nation anglaise et aux

entreprises conduites par des particuliers. Les noms des étudiants s'inscrivent en très-grand nombre. On les engage à visiter leurs professeurs. Les professeurs les questionnent sur le degré d'instruction où ils sont parvenus d'avance, et préparent leurs leçons en conséquence. Elles commenceront au mois d'octobre de cette année. Le cours entier des études universitaires comprendra quatre années; mais l'élève, suivant sa force, pourra commencer à la seconde année ou aux suivantes. Il paiera une fois pour toutes pour son inscription 2 liv. st.; et quant aux honoraires des professeurs, la dépense moyenne de chaque année sera, pour les étudiants, de 22 liv. 7 s. 6 d. st. pour ceux qui seront présentés par un des fondateurs, et de 26 liv. 17 s. 6 d. st. pour ceux qui ne jouiront pas de cette recommandation.

Plusieurs des professeurs ont donné un programme de leur enseignement. La langue et la littérature romaines (c'est leur expression) auront pour professeur M. *John WILLIAMS*. Il est entendu que pour suivre cette étude, il faudra avoir passé les élémens du latin. Le professeur fera comprendre le mérite caractéristique de chaque auteur, et se servira de cette explication pour faire connaître les développemens successifs qu'a reçus le langage des anciens romains, aussi bien que les événemens de leur histoire. Son objet sera moins de faire de ses élèves d'élégans latinistes, que de les rendre familiers avec les usages, les arts et les mœurs de l'ancienne Rome.

La langue des antiquités, la littérature des anciens Grecs auront pour professeur M. *George LOXC*, ci-devant membre du collège de la Trinité, à Cambridge. Chacun de ces enseignemens comprendra deux années, qui fourniront une classe d'ainés et de cadets.

Le professeur de mathématiques sera M. *Augustus de MORGAN*. Dans le plan général d'études arrêté par le conseil de l'Université, les mathématiques seront de même partagées en deux classes, celle des cadets et celle des aînés. Les sujets seront distribués de manière que le cours de la première année suffise pour apprendre ce qu'il y a de plus essentiel à savoir pour

exercer les professions d'application, telles que celles d'ingénieurs civils, de chefs de manufactures et autres analogues. La seconde année embrassera les hautes mathématiques, qui ne seront suivies que par ceux des étudiants qui se croiront capables de les entendre. Les étudiants qui voudront obtenir un certificat du professeur devront subir un examen.

La physique et l'astronomie auront pour professeur M. *Dionisius* LARDNER. Il entremêlera, comme on le pense bien, la physique rationnelle et la physique expérimentale. Il admettra les personnes d'un âge mûr à suivre ses leçons, en acquittant les honoraires attribués au professeur; mais les étudiants seront soumis à des examens particuliers, où l'on s'assurera de leurs progrès.

La chimie sera expliquée par M. *Edwards* TURNER. Indépendamment de l'enseignement de la science et de ses plus récentes découvertes, le professeur fera connaître les relations qu'elle a avec les arts industriels et avec les autres sciences. C'est ainsi qu'il expliquera le blanchiment, les teintures, les arts métallurgiques, la formation de l'acier, etc. On voit quel profit les étudiants de différentes parties du monde pourront retirer des progrès obtenus par les Anglais dans les arts. Le tems des jalousies nationales est passé, et le professeur d'économie politique, grâce aux derniers perfectionnemens de cette science, sera en état de démontrer à ses auditeurs que les véritables sources des richesses nationales ne se trouvent pas plus dans le monopole des connaissances que dans le monopole des industries.

Cette nouvelle science de l'économie politique sera professée par M. MACCULLOCH, qui a fait ses preuves dans plusieurs cours publics qu'il a prononcés à Londres, et dans plusieurs articles habilement développés, soit dans l'*Encyclopédie britannique*, soit dans la *Revue d'Édimbourg*, journal rédigé par les premiers écrivains de la Grande-Bretagne, et auquel on ne peut reprocher que d'être trop exclusivement l'organe du parti whig, et de s'être livré à de ridicules diatribes contre le caractère français et contre les savans de notre nation.

M. Macculloch annonce qu'il développera les circonstances les plus favorables à la plus grande production des richesses (c'est-à-dire des produits utiles et désirables pour l'homme), avec le moins de travail possible. Selon lui, tous les perfectionnemens obtenus, ou qu'on peut se flatter d'obtenir dans le grand art de se procurer les choses indispensables, utiles ou agréables à la vie, peuvent se ranger sous un de ces trois chefs : 1^o la sûreté des propriétés; 2^o l'accumulation des capitaux; 3^o l'introduction des échanges. Plusieurs considérations importantes se rattachent à ces sujets, telles que les monnaies, les contrats, la population.

Le professeur, après avoir traité de la production des richesses, expliquera leur distribution; car tout individu qui ne vit pas de la munificence gratuite d'un autre, subsiste de ce qu'il retire lui-même de ses terres, de ses capitaux ou de son travail, et il est important que l'on sache comment ces portions de revenus lui arrivent. « Tout homme, dit le docteur PALEY, remplit sa tâche. L'espèce varie, voilà toute la différence; car il y a bien des travaux indépendamment de celui des bras, et beaucoup d'industries (outre celles du corps) qui ne sont pas moins nécessaires et n'exigent ni moins d'assiduité, ni moins de fatigues, ni moins d'inquiétudes. Les hommes d'une condition élevée ne sont pas exempts de travail; seulement leur travail est d'une autre sorte; il peut être plus ou moins agréable pour eux; mais il n'en est pas moins nécessaire à l'existence de la société. »

C'est dans cette seconde partie du cours que le professeur examinera l'effet obtenu des différens plans adoptés ou proposés pour venir au secours de l'indigence. Il développera ensuite les lois qui président à la consommation des richesses; c'est-à-dire, qu'il assignera la différence qui existe entre la consommation reproductrice et la consommation stérile. On voit que c'est le plan suivi par un économiste d'une autre nation, disciple comme M. Macculloch d'Adam Smith, et qui a cherché à compléter la doctrine de cet illustre Écossais.

On ne saurait trop applaudir le savant professeur, lorsqu'il

promet d'apprendre à ses auditeurs à juger d'après eux-mêmes, à examiner les questions avec toute candeur, à décrire plutôt qu'à dogmatiser, à être lents à conclure et à ne donner leur confiance qu'aux résultats d'une soigneuse et laborieuse investigation.

Le professeur de législation sera M. *John Austin*, de qui l'on possède plusieurs morceaux de critique et de jurisprudence qui peuvent faire présumer qu'il ne se traînera point dans les ornières de la jurisprudence anglaise, et n'abondera pas dans le sens des préjugés nationaux. Les juriconsultes de la France et de l'Allemagne ne lui sont pas étrangers. Le droit des gens, ou plutôt le droit inter-national, fera partie de son enseignement.

Quant au droit positif, c'est-à-dire aux corps de lois par lesquelles la nation anglaise est régie, il aura pour professeur M. *Andrew Amos*. Jusqu'à présent, les gens de chicane ont été presque les seuls instituteurs de droit de la nation anglaise; il est inutile d'insister sur l'influence que des idées plus étendues, soustraites à leur mesquine influence, auront désormais sur le perfectionnement des lois.

Les chaires de philosophie morale et d'histoire ne sont pas encore remplies. Outre que le conseil de l'Université a quelque peine à trouver des professeurs du premier ordre, il a pensé que les études des premières années étaient peut-être des préalables nécessaires à un enseignement qui suppose plus de maturité dans l'esprit.

Les langues vivantes et les littératures modernes occuperont une grande place dans les enseignemens de l'Université de Londres; et ce sera un des traits qui la distingueront le plus de toutes les universités existantes (1).

(1) On se souvient que les langues vivantes et l'histoire moderne, c'est-à-dire les langues les plus utiles et l'histoire la plus avérée, étaient enseignées dans les écoles centrales que l'on supprima pour faire place à l'Université française, de sorte que l'Université fut un moyen dont on se servit pour rendre l'enseignement moins universel.

La langue et la littérature anglaises auront pour professeur M. *Thomas DALE*. Ce cours comprendra naturellement deux parties, la grammaire et la composition. Cette dernière comprendra les préceptes et les exemples; c'est-à-dire, l'examen des règles reconnues pour être les plus utiles dans la composition, et la critique des écrivains qui ont marqué dans les divers genres de composition, dans la poésie et dans la prose.

Une difficulté se présente dans l'étude de la langue et de la littérature anglaises, et elle est telle que l'avenir seul pourra la résoudre. Il est de l'essence des langues vivantes d'être progressives. Des mots nouveaux, des locutions nouvelles s'introduisent avec des besoins, des goûts qui se succèdent. Une grande nation impose à cet égard ses lois à toutes les populations qui parlent son langage; mais, lorsque deux grandes nations parlent le même idiome, lorsque ces deux nations sont situées dans deux hémisphères différens, lorsqu'elles ont des gouvernemens, des intérêts, des opinions divers, peut-être même opposés, peuvent-elles constamment parler le même langage; et si elles doivent varier dans cet élément de la civilisation, laquelle des deux nations fera la loi à l'autre? La Grande-Bretagne et les États-Unis parlent encore la même langue: ces deux États la parleront-ils toujours? Et quand il s'y manifestera des différences, lequel des deux systèmes faudra-t-il suivre? Chaque État prêchera pour ses habitudes: en se communiquant, s'entendront-ils? Les étrangers à l'un et à l'autre feront-ils deux études, au lieu d'une? Quelque chose d'à peu près analogue paraît avoir eu lieu entre l'espagnol et le portugais. Quelque chose de semblable se manifestera entre les idiomes de la péninsule ibérique et ceux du Nouveau-Monde.

Pour en revenir à l'Université de Londres, la langue et la littérature allemandes y seront professées par M. *Ludwig von MÜLLENFELLS*, de l'Université d'Heidelberg.

La langue et la littérature des Italiens auront pour professeur M. *Antonio PANIZZI*, de l'Université de Parme.

La langue et la littérature des Espagnols seront développées par *Don Antonio Alcalá GALIANO*.

On n'a pas encore pourvu à la chaire de la langue française. Il y aura une chaire d'hébreu, occupée par *M. Hyman HURWITZ*.

Quelques autres chaires ont été instituées depuis peu. *M. Robert GRANT* sera professeur d'anatomie comparée et de zoologie. Son cours comprendra les animaux fossiles, ces animaux qui n'existent plus que dans leurs débris.

M. John LINDSEY professera la botanique. On conçoit aisément que cette science comprendra deux grandes divisions : l'une, la physiologie végétale, et l'autre la botanique systématique. Dans la première, le professeur fera connaître les organes des végétaux et leurs fonctions; ce qui le conduira à exposer les lois générales de la végétation. Dans la seconde division, les plantes seront classées suivant les rapports qui les lient, et non suivant des caractères arbitraires puisés dans des points peu importans de leur structure. Cependant, le professeur ne négligera point de faire connaître le système artificiel de Linnée, ni les méthodes métaphysiques et ingénieuses de quelques autres botanistes. La botanique fossile et la formation des herbiers ne seront pas négligées.

L'anatomie humaine et comparée aura pour professeur *M. Granville Sharp PATTISON*.

La physiologie sera expliquée par *M. Charles BELL*.

La nature et le traitement des maladies, les accouchemens et les maladies des femmes et des enfans, la clinique interne, la clinique externe, et la pharmacie, seront l'objet d'autant d'enseignemens différens.

Au total, l'Université de Londres offrira un foyer scientifique imposant, et embrassera des connaissances qui n'étaient développées en Angleterre qu'accidentellement et par des talens épars. Mais nous reviendrons en terminant sur ce grand progrès d'une instruction libre. La matière de l'enseignement, c'est-à-dire les choses existantes sont indépendantes de toute organisation politique. Elles s'offrent à quiconque juge à propos de les étudier, et nul pouvoir n'est admissible à décider ce que l'homme doit apprendre et ce qui lui est interdit de savoir.

Savoir le plus qu'il peut, doit être l'objet de ses désirs. Aux secrets de la nature que le génie lui-même a tant de peine à pénétrer, il est insensé d'ajouter des difficultés de convention, fondées sur les institutions humaines, gouvernées par les volontés arbitraires des hommes, et quelquefois des plus insensés d'entre eux.

Une autre observation suggérée par le tableau que nous venons de tracer, c'est l'absence de ces prétendues sciences qui, comme le blason, n'ont que des traits de pure convention, et sont dépourvues de toute utilité. On a tant à apprendre, nous ignorons encore tant de choses réelles, que c'est un véritable gain que de ne pas farcir la tête des jeunes gens des rêveries de nos devanciers, ou des hochets dont ils amusaient leur vanité.

Le parti tory, qui compte dans ses rangs tous les évêques, et qui est maintenant protégé par le duc de Wellington, président du conseil, cherche à nuire, autant qu'il dépend de lui, à l'établissement de l'Université de Londres et à la propagation des lumières; il emploie à cet effet une tactique dont les Jésuites de France lui ont fourni l'idée. Il fonde à Londres, à côté de l'Université, une autre école où l'on n'enseignera que les vieilles doctrines, en suivant les vieilles méthodes (1). Cette circonstance est très-heureuse; car elle est propre à mettre en évidence les résultats des unes et des autres. On verra sortir de l'une de ces institutions des fanatiques et des suppôts de tous les vieux préjugés, de tous les abus dont se fatigue enfin la nation anglaise; l'autre produira des hommes de mérite, des hommes au niveau de leur époque, et animés de ce patriotisme éclairé qui soutient la prospérité d'un pays. Il est vrai qu'une mauvaise administration ne confie pas les places aux hommes qui méritent de les remplir; mais une mauvaise administration ne dure pas toujours.

J.-B. S.

(1) On pourrait nommer cette école : *retrospective institution*.

APERÇU COMPARATIF SUR LES COLONIES LIBRES ET FORCÉES
DE PAUVRES ÉTABLIES DANS LES PAYS-BAS.

On a signalé avec raison parmi les Institutions philanthropiques de notre tems les Colonies de pauvres établies depuis dix ans dans le royaume des Pays-Bas, et l'on a manifesté assez généralement le désir de les introduire dans d'autres pays. Mais, pour qu'elles produisent tout le bien qu'on peut en espérer, et pour les faire mieux apprécier, il convient de les envisager, non point en ami de l'humanité, satisfait de voir des milliers d'indigens arrachés à la misère, mais avec la circonspection de l'homme d'État, qui désire balancer ce résultat et les avantages qu'il procure, avec les sacrifices faits pour l'obtenir. Je ne puis me ranger à l'opinion de ceux qui, s'abandonnant aux nobles émotions d'un cœur sensible, ne veulent admettre aucun doute sur l'utilité des Colonies de pauvres, et je crois qu'il faut au contraire s'adresser avec franchise aux dignes fondateurs de ces établissemens, pour les inviter à transmettre au public les résultats d'une expérience de plusieurs années tels qu'ils les ont obtenus réellement, et de leur soumettre quelques observations sur l'utilité relative de ces établissemens.

Je viens de visiter les colonies de pauvres de *Fridricksoord* et de *Wortel*, et celles d'*Ommerschans* et de *Marksplas-Rykworsel*, et je me suis convaincu que tout ce qui a été publié sur ces établissemens, dans les pays étrangers, est fort incomplet, surtout parce qu'on n'y a point assez signalé la différence qui existe entre les deux premières et les deux dernières de ces colonies.

Fridricksoord et *Wortel* sont des colonies libres, c'est-à-dire des établissemens agricoles pour quelques centaines de familles indigentes établies dans des maisons destinées à leur usage, et sur des terrains qui leur sont assignés spécialement. *Ommerschans* et *Marksplas-Rykworsel* sont des colonies forcées, c'est-à-dire des établissemens répressifs et correctionnels, dans lesquels on recueille les mendiants et les vagabonds

valides , pour les instruire au travail et les forcer en quelque sorte de devenir des hommes laborieux et utiles à la société dont ils étaient le fléau , et où on les tient enfermés dans un grand local commun , dont ils ne sortent que pour travailler à la culture d'une terre destinée à leur fournir des moyens de subsistance. Dans les deux genres de colonies , les pauvres sont soumis à un régime tutélaire qui les astreint au travail , pourvoit à tous leurs besoins , et tend à maintenir un tel rapport entre leurs ressources et leurs consommations , qu'il y ait un fonds de réserve pour chacun. Mais le but de ces deux institutions diffère en ce que , dans les colonies forcées , on se propose de remédier à la mendicité , et que , dans les colonies libres , on veut transformer des familles indigentes en familles aisées. Là , on veut seulement enseigner aux pauvres ce qu'il faut faire pour sortir de la misère , et leur donner les moyens d'obtenir ce résultat après avoir quitté la colonie ; ici , on veut les rendre aisés et les maintenir dans cet état de bien-être dans la colonie même. Comme on a témoigné le désir de voir introduire ces établissements bienfaisans dans d'autres pays , il est essentiel de résoudre cette question importante : à quel genre de colonie doit-on donner la préférence ? convient-il d'établir tous les deux , partout où l'on veut réprimer la mendicité et le vagabondage ?

Lorsque , par suite de circonstances malheureuses qui atteignent l'économie sociale d'une nation , il s'y trouve une grande quantité de familles ouvrières réduites à la mendicité , et que , malgré tous les efforts des amis de l'humanité ils devient tout-à-fait impossible de trouver de l'occupation et des moyens d'existence pour les ouvriers appauvris , dans les genres d'industrie auxquels ils étaient voués ; alors il faut avoir recours à des moyens extrêmes pour remédier à cet état de choses , c'est-à-dire faire de grands sacrifices , consacrer des fonds considérables , et entraver même la liberté industrielle , pour obvier à des maux plus graves encore. Or , je crois que les colonies des pauvres , dites libres , sont au nombre de ces mesures extrêmes que l'on est forcé d'employer , parce qu'on n'a pas

d'autres moyens de remédier à la misère publique; et cela, pour deux raisons : d'abord, parce qu'elles donnent une tendance forcée à l'industrie des ouvriers appauvris; ensuite, parce qu'elles rendent nécessaire l'emploi d'un fonds très-considérable pour la fondation et l'entretien des colonies.

Le manque de débit pour les produits d'un certain genre d'industrie provenant d'une cause quelconque, et la diminution de la demande de travail qui en résulte nécessairement, peuvent réduire à la misère une grande quantité de familles qui vivaient de leur travail. Ce sont ordinairement les artisans qui sont atteints d'un tel état de choses, et c'est à des familles ouvrières, privées d'occupation dans les arts et métiers ou dans les manufactures, qu'il faut donner des moyens de subsistance que le genre habituel de leur travail ne peut plus leur fournir. En employant les colonies agricoles, comme moyen de remédier à cet état de gêne, on est obligé de transformer en agriculteurs des hommes dont l'éducation industrielle a été toute manufacturière; il faut changer tout-à-fait leur genre de vie, leurs habitudes et leur vocation; il faut recommencer, en quelque sorte, leur enseignement, et rendre inutile la capacité qu'ils ont acquise pendant une grande partie de leur vie. On sent aisément combien il y a de difficultés à vaincre pour amener un tel changement dans l'existence sociale de l'homme; des circonstances urgentes peuvent seules justifier ce moyen extrême qui donne une tendance forcée à l'industrie d'une partie de la population d'un pays.

L'établissement d'une nouvelle colonie exige un fonds très-considérable pour l'achat de terres, de bestiaux et d'instrumens de labour, pour la construction de maisons, pour la fourniture d'habillemens, de meubles de ménage et de subsistances nécessaires aux indigens admis dans l'établissement, et enfin pour le défrichement de terres incultes. Le travail des cultivateurs nouvellement établis ne peut être assez productif, dans les premières années, non-seulement pour offrir quelques bénéfices, mais même pour couvrir les frais de culture, d'autant plus que l'on a de mauvaises terres à cultiver, et qu'il

Faut employer à la culture des bras inliables et peu exercés aux travaux agricoles. Après un certain espace de tems, lorsqu'on est déjà parvenu à défricher les terres, on ne peut encore amener les colonies à un tel état de choses qu'elles puissent exister par elles-mêmes, de sorte qu'il faut consacrer tous les ans un fonds considérable à leur entretien. Ce fait est constaté par l'expérience ; car malgré ce qu'on a avancé dans plusieurs écrits sur les colonies de pauvres, la société qui les a fondées est loin de pouvoir se rembourser des avances qu'elle a faites ; mais elle est obligée, au contraire, de dépenser tous les ans une forte somme pour l'entretien de ces établissemens, dépense qui ne paraît onéreuse pour personne, à cause des sages mesures prises par la société pour la défrayer sans exiger de grands sacrifices de ses membres. Je puis me tromper, et je désirerais même être convaincu de la fausseté de mon assertion ; mais je crois que, sans avoir même en vue le remboursement des avances qui ont été faites, on ne pourra pas de sitôt abandonner les colonies libres à elles-mêmes, et qu'il faudra pendant bien long-tems encore les tenir sous le régime actuel et subvenir continuellement aux frais de leur entretien.

Sans vouloir m'appesantir sur ce point, je crois ce fait très-probable : d'abord, en libérant les colons et même en leur faisant don de tout ce qui leur est assigné aujourd'hui, ils seront encore dépourvus de toute espèce de fonds disponibles pour gérer un ménage agricole ; ensuite, ils n'auront pas les moyens de se garantir des pertes auxquelles les mauvaises récoltes et les malheurs imprévus peuvent les exposer ; et, comme ils sont établis sur une terre fort ingrate, les cas de mauvaises récoltes seront d'autant plus fréquens, qu'il leur sera toujours très-difficile de se procurer une quantité suffisante d'engrais ; enfin, le régime actuel ne leur fait pas sentir assez la nécessité d'être prévoyans et économes, parce qu'ils savent que la société vient toujours au devant de tous leurs désirs et les assiste dans les cas de disette.

Il me paraît, d'après cela, que l'on s'est beaucoup abusé, en considérant les colonies libres de pauvres, comme le moyen

le plus facile, le plus efficace et le plus économique de remédier à la mendicité, et en le croyant applicable à tous les pays, même à ceux qui ne seraient pas forcés de l'adopter par des circonstances malheureuses qui troublent l'économie sociale d'une nation. Je crois, au contraire, que ce n'est que dans des circonstances de cette nature, et surtout lorsqu'on n'aurait pas d'autre moyen de subvenir aux besoins d'une population privée de travail, que l'on peut consacrer des fonds considérables à l'établissement de colonies libres. Alors même, il faut, avant tout, examiner s'il ne serait pas possible de maintenir les familles ouvrières réduites à la misère, dans la profession qu'elles exerçaient, avec les fonds que l'on pourrait consacrer à l'établissement de colonies. Reste à savoir, en outre, s'il n'est pas plus avantageux pour le pays et pour l'humanité, en général, de donner aux familles indigentes les moyens de passer dans d'autres pays, où elles seraient assurées de trouver un emploi lucratif dans la branche d'industrie qui leur est propre, que de les forcer à abandonner cette industrie, pour rester long-tems à la charge de leur propre pays.

Mais, tout ce que je viens d'observer sur les colonies de pauvres, dites libres, ne se rapporte nullement aux colonies forcées, que j'envisage comme un perfectionnement du système de colonisation des pauvres, et comme un moyen très-efficace de réprimer la mendicité et le vagabondage, susceptible d'être appliqué avec succès dans tous les pays où l'on a des terres à mettre en culture.

Chaque pays contient une quantité plus ou moins considérable d'hommes valides, privés d'occupations lucratives par des raisons qui tiennent à l'état peu prospère d'une certaine espèce d'industrie, ou à des causes personnelles, et de fainéans qui préfèrent l'état de mendiant et de vagabond à celui de travailleur. Il faut tendre une main secourable aux premiers, et vaincre la mauvaise volonté des seconds. On a tâché depuis long-tems d'atteindre ce but, par des dépôts de mendicité et des maisons de travail, dans lesquels on enfermait les mendiants et les vagabonds, en leur donnant quelques occupations pour

ne point les laisser inactifs , et pour couvrir , autant que possible , la dépense de leur entretien. Ces établissemens , très-coûteux par leur nature , ont en outre ce grave inconvénient , que les produits manufacturés , confectionnés par les mendiens entretenus aux frais de l'État , entrent en concurrence avec les produits fournis par des ouvriers qui vivent de leur travail , amènent une baisse de leur prix , et par là même l'appauvrissement de ces ouvriers. Il importe donc d'adopter ce principe d'économie sociale , que les pauvres entretenus aux frais de la nation ne doivent point exercer un genre d'industrie par lequel ils pourraient nuire aux intérêts des ouvriers qui y trouvent un moyen de subsistance. Il faut ensuite prendre des mesures pour que les mendiens et les vagabonds non seulement soient occupés , mais trouvent de l'intérêt à remplir la tâche qui leur est assignée , et pour qu'ils soient excités au travail , non par la crainte du châtement , mais par la certitude des avantages qui doivent en résulter pour eux. Il faut , enfin , non - seulement entretenir le pauvre dans les établissemens de bienfaisance et de répression , durant le tems de sa détention , mais surtout lui procurer les moyens de subsister par lui - même , après avoir quitté l'établissement. Toutes ces conditions essentielles se trouvent remplies dans les colonies forcées d'Ommerschans et de Marksplas. Les détenus des deux sexes travaillent à la culture d'un vaste champ qui leur fournit leur nourriture et les matières premières de leurs vêtemens. Leur travail doit suffire à leurs besoins , mais ne fournit aucune valeur de commerce. Les frais de fondation et d'entretien de ces établissemens sont consacrés à soulager la misère , à réprimer la mendicité , sans qu'on prétende à des bénéfices , ou à un remboursement quelconque ; et ce résultat est assez beau pour qu'on puisse négliger celui d'une spéculation lucrative.

Les détenus sont continuellement occupés , non - seulement parce qu'ils y sont forcés , mais encore parce que leur travail est pour eux l'unique moyen de se libérer et d'acquérir un fonds qui les mette en état de travailler pour leur propre compte. Le travail de chaque détenu est taxé une fois pour toutes ; ce qu'il

gagne, en faisant plus que sa tâche de la semaine, est ajouté au tiers de son gain habituel et lui forme un fonds de réserve. Lorsque ce fonds s'élève à 25 florins de Hollande, son propriétaire a le droit de demander son élargissement. Il est donc évident que le détenu est intéressé à être laborieux.

Cette sage mesure remplit aussi la troisième condition essentielle d'un bon système de répression de la mendicité : elle donne à l'homme indolent ou inhabile l'habitude de l'activité et la capacité nécessaire pour travailler avec succès. Elle lui assure aussi, à sa sortie de l'établissement, un fonds en argent avec lequel il peut commencer quelque entreprise industrielle. La somme fixée comme condition de l'élargissement ne demande pas moins de deux ans de travail, et ce tems est suffisant pour achever l'éducation morale et industrielle du détenu.

Je ne puis m'étendre ici sur tous les détails de ces établissemens. Il suffit d'indiquer le but proposé et les moyens qu'ils offrent pour l'atteindre ; mais je crois devoir fixer l'attention des lecteurs sur l'application que l'on peut faire du système des colonies forcées à une classe d'hommes dont l'amélioration morale occupe vivement les esprits éclairés et amis du bien.

Comment empêcher que les forçats libérés ne deviennent les ennemis constans de la société ? Sortis du bagne où leur immoralité n'a pu que faire de tristes progrès, couverts d'une flétrissure ineffaçable qui leur prépare partout de profondes humiliations, comment ces hommes ne prendraient-ils pas en haine un état social qui les repousse avec horreur ? Une malheureuse expérience a prouvé que ce n'est pas seulement la perversité, mais bien souvent une nécessité impérieuse qui les porte à de nouveaux délits. En reconvrant la liberté, ils n'ont, pour la plupart, aucun moyen de se procurer du pain ; ceux même qui savent un métier quelconque ne peuvent l'exercer et ne trouvent personne qui consente à leur donner du travail. Ils se croient donc réduits à l'affreuse nécessité de commettre une action criminelle afin de trouver dans les prisons un asile contre la misère.

Le moyen d'obvier aux graves inconvéniens que présente un

tel état de choses , serait, à mon avis, d'envoyer les forçats dans un établissement analogue à celui dont je viens d'exposer les principes. On les soustrairait ainsi pendant quelque tems aux regards d'un public souvent trop sévère. Les pauvres, dans les colonies, quoiqu'ils soient soumis à un système de réclusion, ne sont en effet qu'une réunion d'hommes malheureux, mais non pas criminels. Le forçat libéré que l'on admettrait dans la colonie y perdrait le caractère de culpabilité dont il était empreint en sortant de prison; il rentrerait dans la classe de ceux qui n'inspirent que de la compassion. Après avoir passé quelques années dans l'établissement, il pourrait le quitter, plus affermi dans les principes de la morale, riche d'une nouvelle aptitude au travail et possesseur d'un petit fonds qui le mettrait à même d'entreprendre une nouvelle carrière industrielle. J'invite tous les amis de l'humanité à prendre en considération cette idée qui m'est venue en visitant les colonies de pauvres des Pays-Bas. Peut-être penseront-ils, comme moi, que les colonies forcées peuvent entrer avec succès dans un système pénitentiaire, et qu'on ne peut trop les multiplier.

Dans tous les cas, cette institution doit être envisagée comme la mesure la plus efficace et la plus économique pour subvenir aux besoins des pauvres et pour réprimer la mendicité. Peut-être deviendra-t-elle un jour un moyen de perfectionnement pour les colonies libres. Peut-être adoptera-t-on un système de colonisation des pauvres, organisé de telle sorte que les mendiants, les vagabonds et les forçats libérés, qui auraient passé plusieurs années dans les colonies forcées, seraient admis ensuite dans les colonies libres. On pourrait prolonger leur séjour dans les premières, pour leur faire gagner un plus grand capital, leur assigner ensuite un terrain dans les colonies libres, correspondant à leurs moyens, les assujétir à certaines obligations envers la société, comme, par exemple, de payer un bail perpétuel de la ferme qui leur serait abandonnée.

En terminant cet aperçu rapide sur les établissemens de bienfaisance, qu'il me soit permis de protester que mon intention n'a pas été de jeter aucune défaveur sur ces institutions, dont

les fondateurs ont de si justes droits à la reconnaissance publique. Mais j'ai dû dire ce qui me paraît vrai. Les flatteurs nuisent aux choses, aussi bien qu'aux hommes; et quand on a le désir d'être utile, je crois qu'il faut exprimer son opinion avec une entière franchise.

Frédéric comte SKARBEK, professeur d'écon. polit. à l'Université royale de Varsovie.



NOTICE SUR A. FRESNEL, *Ingénieur en chef au Corps royal des Ponts et Chaussées, Membre de l'Institut, de la Société philomatique, de la Société royale de Londres, de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, de l'Académie royale de Caen, chevalier de la Légion-d'Honneur; mort à Ville-d'Avray, le 14 juillet 1827 (1).*

A. FRESNEL a été enlevé dans la force de l'âge, au milieu d'une carrière déjà illustrée par d'importantes découvertes, par de brillantes et utiles applications, et qui promettait une bien plus ample moisson de gloire. Sa mort prématurée est une perte irréparable qui n'a pas moins affligé les amis des sciences que sa propre famille.

Son digne ami, M. ARAGO, après lui avoir adressé sur sa tombe le plus touchant adieu, doit bientôt exposer les titres de Fresnel à la reconnaissance et à l'admiration publiques. Il appartient à celui qui fut dans le secret de son génie et de ses vertus de les montrer dans tout leur éclat. Qu'il me soit permis de devancer M. Arago dans ce nouvel hommage à rendre à la mémoire de notre ami commun. Ses paroles s'adresseront plus spécialement au monde savant. Pour moi, qui ai eu le bonheur d'être admis dans l'intimité de Fresnel, et de vivre pour ainsi dire au sein de sa famille, je n'ai d'autre but que

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVII pag. 316

de m'entretenir un instant avec ses amis de celui qu'ils n'oublieront jamais.

Augustin-Jean FRESNEL naquit à Broglie, département de l'Eure, le 10 mai 1788. Il entra, à l'âge de seize ans, à l'École polytechnique, où son frère aîné (1) l'avait précédé, où son frère puîné le suivit. Tous trois y ont brillé aux premiers rangs.

Une complexion faible, une santé délicate, favorisèrent peut-être le penchant d'Augustin à l'observation et à la méditation. A cette disposition précieuse étaient unis chez lui un esprit fin et délicat, une modestie sincère, une gaîté bienveillante et une inaltérable douceur; qualités qui prenaient leur source dans un jugement sain, dans un cœur pur, et qui annonçaient les vertus solides que d'importantes occasions devaient mettre à l'épreuve.

En sortant de l'École polytechnique, Fresnel embrassa la carrière des ponts et chaussées. Appelé d'abord dans le département de la Vendée, que le gouvernement couvrait de routes et de constructions pour ainsi dire improvisées, puis dans ceux de la Drôme et d'Ile-et-Vilaine, il se trouva pendant plusieurs années presque entièrement absorbé par le service public. Ses collègues ont pu seuls apprécier la consciencieuse attention avec laquelle il approfondissait les détails les plus minutieux de son service, mettant ses devoirs avant tout, et ne se livrant qu'à la dérobée, et pour se délasser, à des méditations et à des recherches sur les mathématiques et la physique.

Les événemens politiques de 1814 et 1815 lui donnèrent, au milieu du bouleversement général, quelque loisir pour continuer ses travaux scientifiques. Mais avant de parler de lui comme savant, considérons-le comme citoyen, au milieu de

(1) L'aîné, entré par choix dans l'artillerie, est mort en Espagne, en 1807. Le troisième est ingénieur des ponts et chaussées. Un quatrième suit avec succès la carrière des lettres.

l'effervescence qui éclata dans le midi de la France au commencement de 1815. Ami d'une sage liberté, il regardait le gouvernement représentatif, institué par la charte, comme le plus convenable à un peuple éclairé. Un orage imprévu venant fondre sur ce gouvernement à peine établi, Fresnel crut que tout Français devait consacrer son bras et sa vie à la défense de la monarchie constitutionnelle. Il était alors à Nions; il se rendit à l'armée royaliste du midi, malgré les dangers auxquels l'exposait l'enivrement d'hommes enthousiastes, exaltés par les souvenirs encore récents de l'empire. Cette démarche fut sans effet. Jamais, dans la suite, il ne chercha à se prévaloir de cet acte de dévouement, que le délabrement de sa santé rendait doublement méritoire : il croyait n'avoir fait que son devoir.

Ce fut à Nions que Fresnel fit ses premières observations sur des phénomènes nouveaux que lui présenta *la diffraction de la lumière*, phénomènes inexplicables par la théorie de *l'émission*, qu'avaient adoptée, d'après Newton, le plus grand nombre des savans. Ces faits s'accordaient au contraire avec *la Théorie d'Huygens et d'Euler, théorie qui attribue les phénomènes lumineux aux vibrations d'un fluide répandu dans tout l'espace.*

Le Mémoire dans lequel les premières recherches de Fresnel sont exposées fut présenté en 1815 à l'Académie des sciences. Dans l'isolement où il s'était trouvé jusqu'alors, il ignorait qu'un savant anglais, le célèbre docteur Thomas Young, en s'occupant des mêmes phénomènes, était déjà parvenu à des résultats qui lui avaient fourni de puissans argumens en faveur de *la Théorie des ondulations*. L'Académie proposa quelque tems après, pour sujet de prix, l'examen général des *phénomènes de la diffraction*. Fresnel poussa beaucoup plus loin ses découvertes, et obtint en 1819 le prix proposé.

Lors de son retour à Paris, en 1815, Fresnel eut le bonheur de se trouver en relation avec M. Arago. L'ardeur de ce célèbre académicien pour tout ce qui intéresse les progrès des sciences commença leur liaison : une conformité d'études, de

goûts et de principes la cimentait. Fresnel dut à cette amitié un plus prompt développement de ses découvertes. Modeste, timide, peut-être même un peu défiant, il lui fallait pour confident de ses recherches un savant avec lequel il pût s'épancher sans réserve : il trouva en M. Arago un ami qui sut lui procurer tous les moyens de recherches, étudier la nature avec lui, apprécier et mettre au grand jour ses découvertes, enfin révéler son génie aux autres et à lui-même.

M. Becquey, directeur général des ponts et chaussées, en fixant Fresnel à Paris, lui donna le moyen de continuer ses travaux scientifiques. Cet administrateur, qui a toujours accordé aux sciences et à leurs applications une protection éclairée, et dont tout le monde connaît la sollicitude paternelle pour le corps qu'il dirige, avait apprécié le génie du jeune physicien, son noble caractère, et lui accorda l'estime et l'affection dont il était digne.

Mon but n'est pas d'exposer ici ce que Fresnel a fait pour déduire du principe unique et fécond, dont il avait prouvé l'existence, les phénomènes variés de la lumière, qui, dans la théorie de l'émission, exigeaient chacun une hypothèse particulière, laquelle n'était pour ainsi dire qu'une traduction du fait observé. Je dois me borner à dire qu'à l'aide de ce principe il expliqua entièrement *la diffraction, l'inflexion, la réflexion, la polarisation, la réfraction, la double réfraction, etc.* ; ainsi tous ces phénomènes, jusqu'alors en grande partie indépendans les uns des autres, forment dans la nouvelle théorie un système où tout est lié par les considérations mécaniques les plus simples. Dans plusieurs de ses Mémoires, toutes les ressources de la géométrie et de l'analyse sont appliquées aux expériences les plus délicates et les plus ingénieuses. Les recherches auxquelles il se livrait encore dans les derniers mois de sa vie, ont eu pour objet *la différence du pouvoir dispersif des divers milieux, comparés à leur pouvoir réfringent.*

Des travaux aussi remarquables lui valurent, en 1819, son admission à la Société philomatique ; en 1823, sa réception à l'Académie royale des sciences, à l'unanimité des suffrages,

honneur que très-peu de savans avaient obtenu avant lui ; en 1824, la décoration de la Légion-d'honneur ; en 1825, l'admission à la Société royale de Londres ; en 1827 enfin, pour avoir appliqué la *théorie des ondulations* aux phénomènes de la *polarisation*, le prix de la Société royale de Londres, fondé par M. de Rumford pour la plus belle découverte sur la théorie de la chaleur et de la lumière.

En même tems qu'il se livrait aux recherches les plus profondes sur la théorie de la lumière, il se trouva conduit à faire une brillante application des principes de l'optique à l'éclairage des phares. L'avantage immense qu'en retire la navigation place cette invention au rang des services les plus utiles rendus à l'humanité. Appelé, en 1819, à faire partie de la commission des phares, et chargé, par M. Becquey, directeur général des ponts et chaussées, de faire, conjointement avec MM. Arago et Mathieu, des expériences relatives à l'éclairage, Fresnel songea dès l'abord à substituer de grandes lentilles de verre aux réflecteurs paraboliques. Cette idée, qui se présente aisément, avait déjà été réalisée en Angleterre ; mais le phare où on l'a appliquée produit peu d'effet, probablement à cause de la grande épaisseur du verre. Buffon avait imaginé de diviser la surface convexe d'une lentille en plusieurs zones annulaires, et de déplacer chacune d'elles parallèlement à l'axe, de manière à ce que les anneaux n'eussent plus qu'une faible épaisseur ; mais il supposait cette surface à échelons travaillée dans un même morceau de verre, et l'exécution présentait des difficultés presque insurmontables. Fresnel, à qui la même idée s'offrit, trouva, ce que personne n'avait fait avant lui, le moyen de la rendre applicable, en faisant exécuter séparément les anneaux d'une même lentille à échelons. Cette division lui a fourni le moyen de corriger presque entièrement l'aberration de sphéricité, en donnant à la surface de chacun des anneaux une courbure convenable.

Les lentilles ainsi perfectionnées transmettent neuf dixièmes des rayons incidens, tandis que les réflecteurs n'en renvoient que la moitié. Elles dispersent la lumière beaucoup moins que

les surfaces réfléchissantes, qui, sur une grande partie de leur étendue, se trouvent très-rapprochées du corps éclairant, relativement à son volume. A l'aide d'un système de lentilles qui enveloppent le corps éclairant, Fresnel parvint à utiliser la plupart des rayons de cette lumière centrale, résultat qu'il n'eût pu obtenir en employant les réflecteurs, qui laissent échapper, sans utilité pour le spectateur éloigné, les rayons émis directement par leur ouverture. Un autre avantage, qui seul suffirait pour assurer une préférence marquée à l'emploi des verres lenticulaires, est l'inaltérabilité de leur surface; les réflecteurs métalliques, au contraire, exigent un nettoyage fréquent, qui altère leur forme et leur éclat.

Il fallait que la flamme centrale du système polygonal des lentilles qui composent un phare fût à la fois vive et resserrée. MM. *Arago* et *Fresnel* ont résolu ce problème, en suivant l'idée de M. *de Rumford* sur les becs multiples, et en faisant complètement disparaître les graves inconvéniens de l'élévation de température, par l'application de l'ingénieuse invention de *Carcel*, qui consiste à abreuver les mèches d'une quantité d'huile très-surabondante.

Fresnel fit exécuter d'abord un phare tournant du premier ordre, composé de huit grandes lentilles disposées en prisme octogonal : chacune d'elles équivaut, pour *l'effet total*, à trois des plus grands réflecteurs employés jusqu'à présent (1).

Un phare de cette espèce est établi, depuis 1825, à l'entrée de la Gironde, sur la tour de Cordouan. Deux petits phares à feu fixe, composés de *lentilles cylindriques*, sont placés, l'un à Dunkerque, l'autre à la pointe de Grave. Ces trois phares font partie d'un système complet adopté par M. le directeur

(1) Une lampe à quatre mèches concentriques, allumée au foyer d'une de ces grandes lentilles, a été aperçue à l'œil nu, une heure après le coucher du soleil, à une distance de 50 milles anglais, ou 15 lieues marines, et paraissait aussi brillante qu'un phare anglais qui n'était qu'au tiers de cette distance. (*Opérations géodésiques faites en automne 1821*, par MM. ARAGO et MATHIEU.)

général des ponts et chaussées, sur la proposition de la commission des phares (1), pour l'éclairage des côtes de France.

M. de CHABROL, préfet de la Seine, toujours empressé de favoriser le développement des découvertes utiles, pensa que le système lenticulaire pourrait, avec quelques modifications, s'appliquer à l'éclairage des quais du canal Saint-Martin, et engagea Fresnel à faire des recherches à ce sujet. Ce savant imagina, pour satisfaire aux conditions compliquées du programme proposé, un appareil catadioptrique qu'il n'a pu voir complètement terminé. Les essais qu'on en a faits tout récemment ont donné des résultats satisfaisans, et font espérer qu'avec de légères modifications ce système pourra recevoir l'application la plus utile pour l'éclairage des rues et des places publiques. Le même système, simplifié à quelques égards par son auteur, s'appliquera très-heureusement à l'éclairage des entrées de ports maritimes.

On a pu voir, aux expositions de 1823 et 1827, les systèmes lenticulaires de FRESNEL, exécutés par MM. SOLEIL, opticien, et TABOURET (2), conducteur des ponts et chaussées. Le jury d'examen de 1823 accorda une médaille d'argent à M. Soleil,

(1) Voyez le *Rapport de M. le contre-amiral de ROSSEL sur le nouveau système d'éclairage des phares de France*. En Angleterre, en Hollande, en Danemark, en Russie, en Toscane, etc., le système des phares lenticulaires a été bientôt apprécié. M. STEVENSON, célèbre ingénieur écossais, après avoir visité en très-grand détail le beau phare de Cordouan, demanda et obtint de M. BECQUEY, directeur général des ponts et chaussées, que deux grandes lentilles et une lampe du premier ordre fussent mises à la disposition de la Commission des phares d'Écosse.

(2) FRESNEL découvrit dans ce jeune homme, encore étranger aux premiers élémens des sciences, une rare aptitude aux arts mécaniques. En même tems que ce physicien dirigeait M. Soleil, il formait M. Tabouret, qui exécuta bientôt après des appareils lenticulaires, dont l'exactitude ferait honneur aux plus habiles opticiens. Le jury d'examen de l'exposition de 1827 a décerné à M. Tabouret, pour l'exécution de divers appareils, une médaille de bronze.

pour l'exécution des phares lenticulaires, et plaça l'inventeur hors de rang, en lui décernant une médaille d'or et en demandant pour lui la croix de Saint-Michel.

La Société d'encouragement décerna, en 1824, à FRESNEL la médaille d'or qu'elle destine annuellement à l'auteur de la plus belle découverte dans les arts.

Si l'on réfléchit à la manière dont Fresnel s'est trouvé engagé dans le travail sur l'éclairage des phares, on sera frappé de la facilité et de la fécondité d'invention dont il a fait preuve dans cette circonstance, où, recevant l'ordre de s'occuper d'une question nouvelle pour lui à beaucoup d'égards, il y répond sur-le-champ par d'importantes découvertes : *c'est la première fois*, a-t-on dit avec vérité, *qu'une découverte a été faite par ordre*. On appréciera aussi la reconnaissance due à l'administrateur qui a su pressentir tout ce qu'on pouvait attendre d'un homme tel que Fresnel.

L'invention et la construction des lentilles annulaires n'aura pas été seulement utile à l'éclairage des phares, elle servira aussi à l'avancement de la physique; elle lui fournit un instrument puissant avec lequel on peut réunir les rayons solaires sur des corps renfermés dans un ballon de verre, pour les fondre ou les volatiliser dans l'air ou dans tout autre gaz. On devra peut-être à cette nouvelle série d'expériences des découvertes d'une haute importance. C'est à l'aide de cet appareil que Fresnel découvrit les actions remarquables qu'exercent à distance, l'un sur l'autre, deux corps inégalement échauffés.

Tandis qu'il se livrait ainsi à de savantes recherches et à d'ingénieuses applications, il trouvait encore le tems nécessaire pour faire face à d'autres travaux. Il fut pendant plusieurs années attaché au cadastre du pavé de Paris; il s'acquitta de ce service pénible avec la plus scrupuleuse exactitude. En 1821, il fut désigné comme examinateur de physique et de géométrie descriptive à l'École polytechnique, place qu'avait occupée plusieurs années avant lui MALUS, célèbre comme lui par des découvertes sur la lumière. Une mort prématurée, et les circonstances mêmes de cette mort, ont mis entre leurs destinées

une douloureuse conformité. Malus et Fresnel, à seize années de distance, reçurent l'un et l'autre, de la Société royale de Londres, très-peu de tems avant leurs derniers momens, la médaille d'or fondée par M. de Rumford. Dire que Fresnel se fit remarquer par la scrupuleuse attention, par la justice impartiale, par la sagacité prompte et sûre de son prédécesseur, est faire de lui, comme examinateur, le plus bel éloge. Sentant toute la gravité de la mission dont il était chargé, il y appliqua toutes ses facultés, plus que ses facultés.

En 1824, à la suite d'un examen à l'École polytechnique il éprouva des symptômes alarmans, qui annonçaient un épuisement presque total. Depuis lors, il a toujours été languissant, et après plusieurs alternatives qui le laissaient de plus en plus faible, il vint de succomber entre les bras d'une famille dont il faisait le bonheur et la gloire.

C'est à moi, l'ami de collège et d'École polytechnique de son frère Léonor, moi qui dois à cette amitié le bonheur le plus précieux de ma vie, l'affection de Fresnel et l'union de nos familles, à moi que la perte de celui que nous considérons presque comme un père plongé dans la même affliction, qui ai assisté à ses derniers momens, qui ai recueilli ses dernières paroles, de dire quels étaient ses principes sévères et invariables; son adoration pour la vertu, qu'il plaçait bien au-dessus de la science et du génie; sa force d'ame, je ne dirai pas contre la mort seulement, mais contre l'interruption de découvertes qu'il avait préparées et ébauchées, et dont il espérait tirer des applications utiles. Souvent, dans les derniers jours de sa vie, il me répétait avec une douloureuse résignation : *« Que de choses j'aurais encore à faire ! »* Quelques mois avant sa mort, nous fîmes ensemble un long voyage, pendant lequel il m'a été donné la jouissance la plus vive, celle de longs et familiers entretiens avec un ami d'une ame et d'un esprit supérieurs. Quelle finesse et quelle justesse de jugement sur les sujets les plus divers et les plus importans, sur l'éducation, sur l'administration publique, sur tout ce qui se présentait à nous ! Quelle liberté d'esprit et quelle gaieté douce, malgré les

souffrances auxquelles il était déjà en proie ! Il semblait qu'il se reprochât de les laisser apercevoir à ceux qui l'entouraient.

Il a vu approcher sa fin avec les sentimens religieux d'un homme qui, ayant été initié plus avant que ses semblables dans le secret des merveilles de la nature, était profondément pénétré de la puissance et de la bonté infinies de leur auteur. Les services qu'il rendait aux sciences par ses méditations, les applications utiles qu'il en a faites, n'étaient à ses yeux que l'accomplissement d'une mission pour lui obligatoire. C'était surtout par la pratique des vertus les plus touchantes qu'il croyait pouvoir s'acquitter envers l'humanité et qu'il satisfaisait sa conscience.

Pourquoi cette ame élevée, cet heureux génie nous ont-ils été sitôt ravis ? Des monumens durables élevés aux sciences, des services signalés rendus à la société, illustrent la trop courte existence de FRESNEL. Que n'avait-on pas le droit d'attendre encore ? Soumettons-nous sans murmure aux décrets irrévocables de la Providence ; et après le premier abattement d'une douleur qui nous suivra au tombeau, recueillons et conservons religieusement ce qu'il a laissé de plus précieux, ce que nous pouvons essayer d'imiter, l'exemple de ses vertus.

DULEAU,

Ingénieur des ponts et chaussées.



II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

SITUATION APPROXIMATIVE DES TROUPEAUX DE BÊTES A LAINE, EN FRANCE, à la fin de mai 1828; par M. TERNAUX aîné (1).

TABLEAU DU REVIENT DES LAINES BLANCHES, de 1816 à 1817, avec des Observations sur l'élévation et la baisse du prix des laines, servant chaque année à apprécier l'influence des tarifs des douanes; par le même (2).

SUR LES OBSTACLES QUI S'OPPOSENT ENCORE A LA PROPAGATION DES MÉRINOS EN FRANCE; par le même (3).

CIRCULAIRE AUX PROPRIÉTAIRES DE TROUPEAUX DE RACE INDIGÈNE DE BÊTES A LAINE, pour leur proposer les moyens d'améliorer leurs troupeaux par la métisation; par le même (4).

CIRCULAIRE AUX PROPRIÉTAIRES DE TROUPEAUX MÉRINOS PERFECTIONNÉS, pour les engager à entrer dans la compagnie pour la propagation et l'amélioration des bêtes à laine en France, au moyen des béliers et des brebis mérinos qui composent leurs troupeaux; par le même (5).

MODÈLE DU MARCHÉ A CONCLURE entre le propriétaire de mérinos perfectionnés et le cultivateur qui en reçoit en cheptel (6).

La haute importance du sujet traité dans ces différentes brochures et le nom de leur auteur, qui n'est pas seulement

(1) Paris, 1828. In-fol. (2) Paris, 1828. In-fol. (3) Paris, 1828. In-4°. (4) *Ibid.*, *id.* In-4°. (5) *Ibid.*, *id.* In-4°. (6) *Ibid.*, *id.* In-4°. On trouve ces divers tableaux chez M^{me} Huzard, rue de l'Éperon, n° 7.

un de nos plus grands manufacturiers, mais un de nos meilleurs citoyens, nous portent à les considérer comme un ouvrage très-digne d'attention sur des questions qui intéressent également l'agriculture et le commerce; et par ce motif, nous avons cru devoir en offrir à nos lecteurs une analyse étendue et assez complète.

Une société s'organise dans ce moment sous ce titre : *Compagnie pour la propagation et l'amélioration des troupeaux à laine en France*. Il ne serait pas difficile de deviner à qui en appartient l'idée première, lors même qu'on n'aurait pas sous les yeux les pièces au nombre de six, que M. Ternaux aîné vient de publier et de faire répandre dans toute la France agricole. On n'a pas oublié que c'est lui qui a fait les fonds d'un prix qui a été accordé par la Société d'encouragement sur cette question : *Démontrer le mieux à quelles conditions il serait avantageux aux cultivateurs de se livrer avec un nouveau zèle à la production et à l'amélioration des laines*.

« Deux causes principales, dit l'honorable auteur, concourent à rendre l'éducation des bêtes à laine avantageuse et indispensable : la nécessité d'avoir des engrais sans lesquels il faut renoncer à une bonne culture, et le besoin de consommer les produits de terres qui resteraient en friche, si l'on n'en formait des prairies artificielles. » Le but de M. Ternaux est de favoriser cette éducation, en lui donnant les moyens de devenir plus productive.

Dans un premier tableau, M. Ternaux établit la situation approximative suivante des troupeaux de bêtes à laine en France, en mai 1828 :

(Voy. le TALBEAU ci-après, pag. 570).

ESPÈCES.	NOMBRE de TOISONS.	VALEUR de chaque TOISON.	PRODUIT total DES TOISONS par espèce.	POIDS des TOISONS en suint.	PRIX du KILOG. en suint.	RENDIMENT.
Bêtes à laine de race superfine, assimilées à la laine électorale de Saxe.	4,000	fr. c. 20 »	fr. 80,000	kilog. gr. 2, 500	fr. c. 8 »	38 p. o. o.
— Laines dites <i>mérinos pur</i> : ce sont les plus beaux troupeaux de France, mais qui n'ont pas atteint le degré de perfection des laines électorales.	160,000	1 »	1,760,000	3, 000	3 60	30 <i>id.</i>
— Laines mérinos, réputées pures, mais qui ne peuvent être considérées comme telles, provenant des 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e croisements.	340,000	9 »	3,060,000	3, 250	2 75	31 <i>id.</i>
— Laines mérinos des 3 ^e et 4 ^e croisements.	1,400,000	8 »	11,200,000	3, 500	2 25	32 <i>id.</i>
— Laines mérinos des 2 ^e et 3 ^e croisements.	2,200,000	7 »	15,400,000	4, 000	1 75	33 <i>id.</i>
— Laines dites mérinos de 1 ^{er} croisement, ou un peu améliorées.	1,400,000	5 25	7,350,000	3, 500	1 50	35 <i>id.</i>
— Laines de race indigène en beaux animaux.	8,000,000	4 »	32,000,000	2, 250	1 90	45 <i>id.</i>
— Laines de race indigène en animaux moyens.	6,000,000	3 »	18 000,000	1, 750	1 80	45 <i>id.</i>
— Laines de race indigène en petits et mauvais animaux.	10,000,000	2 50	25,000,000	1, 500	1 65	45 <i>id.</i>
	29,504,000		113,850,000			

Au moyen d'une ou de deux opérations fort simples faites sur ce tableau, on trouve que les 5,504,000 toisons fines, comprises dans les articles 1 à 6 inclus, pèsent en suint, poids moyen, 3 kilog. 66g l'une, tandis que les 24,000,000 de toisons communes (nos 7 et 8) ne pèsent aussi en suint que 1 kilog. l'une; que le prix moyen de la toison fine est de 7 fr. 058, tandis

que le prix moyen de la toison indigène ne surpasse pas 3 fr. 125; c'est-à-dire qu'au lieu de 113,000,000 fr., auxquels M. Ternaux évalue le produit annuel des laines, tant fines qu'indigènes, qui sont récoltées en France, le même produit serait de 208,248,000 fr. par année, si les bêtes indigènes étaient métisées; sans compter que la quantité du bétail peut être doublée, et même presque quadruplée sur notre sol; puisque l'Angleterre, sur un territoire bien moins étendu, recueille 500,000 balles de laine, tandis que la production de la France n'est que de 250,000 balles.

Dans un second tableau, M. Ternaux établit le *revient* des laines blanches, dans les années 1816 à 1827 (douze ans), et fait des observations sur l'élévation et la baisse du prix des laines servant, chaque année, à apprécier l'influence des tarifs des douanes. Ces prix, dans la première qualité, varient dans la latitude de 10 fr. 70 c. à 20 fr. le kilog.; c'est la même proportion à peu près pour les quatre autres qualités. Par les rapprochemens que permet ce tableau, on voit, dit M. Ternaux, que les lois et les ordonnances rendues dans le but d'opérer la hausse du prix de la laine dans l'intérieur du royaume ont, au contraire, toujours produit une baisse.

C'est donc dans l'amélioration des races que la France doit surtout chercher la richesse de ses troupeaux. En effet, « il est reconnu aujourd'hui, c'est toujours M. Ternaux qui parle, que les propriétaires de mérinos répandus sur le sol de la France tirent chaque année de leurs troupeaux un revenu plus considérable que s'ils possédaient le même nombre de moutons indigènes; » et cela est facile à croire; les mérinos ne coûtent pas plus à nourrir que les bêtes indigènes, proportionnellement à leur taille; leur éducation est aussi facile, leur santé aussi robuste, leur qualité pour la boucherie aussi bonne; ils donnent autant d'engrais, et leur laine est employée à fabriquer les tissus les plus fins. Comment donc expliquer la lenteur avec laquelle cette race si avantageuse se propage en France? — M. Ternaux indique trois causes principales de ce fâcheux état de choses : 1^o la difficulté pour les agriculteurs de se procurer, à moins d'un

déplacement dispendieux, et en subissant la dépense d'un berger pour les aller chercher quelquefois au loin, les mérinos nécessaires aux croisemens; — 2^o le peu de connaissances qu'ont acquis les propriétaires et les fermiers sur la qualité de la laine et par conséquent sur les conditions essentielles des animaux à introduire dans les troupeaux. Cette connaissance est si difficile à acquérir, dit M. Ternaux, qu'elle est même rare parmi les marchands-laveurs et les fabricans qui travaillent cette matière, tant est difficile à saisir la disparité réelle entre une laine blanche de 8 fr. le kilogramme, et celle qui vaut 20 fr. dans le commerce, disparité qui est bien moins appréciable encore lorsque la laine est en suint. — Le troisième obstacle à la propagation des mérinos en France, est la difficulté, pour un grand nombre de propriétaires et de cultivateurs, de trouver un placement avantageux de leurs laines fines. Cet obstacle est considéré par le savant manufacturier, comme le plus grand de tous, surtout si on procède par le croisement des races, mode le plus sûr et le plus économique, parce que, dit-il, plusieurs années doivent nécessairement s'écouler avant que le maître du troupeau soit à même de recueillir une assez grande quantité de laine fine pour en former un lot qui puisse supporter l'embarras d'un envoi et les frais de vente aux lieux de consommation; parce que les fabricans de draps fins n'achetant cette matière que lorsqu'elle est lavée et que ses diverses qualités ont été classées par le triage, il en résulte qu'ils ne font pas des marchés directs avec les agriculteurs, et que ceux-ci se trouvent dans l'obligation de ne vendre leurs laines fines qu'aux marchands qui seuls font le lavage et le triage en grand, et parce qu'enfin ces derniers, parcourant eux-mêmes les contrées dans lesquelles ils sont assurés de faire assez d'affaires pour se couvrir de leurs frais de voyage, négligent, par cette raison, de s'arrêter dans les fermes où ils savent n'exister qu'un petit nombre de toisons de mérinos, et réduisent ainsi les possesseurs de ces faibles parties à les confondre avec celles de leurs moutons indigènes et à les vendre aux marchands de laine commune qui ne les distinguent pas de la généralité de ces dernières toisons, et n'établissent aucune différence dans le

prix qu'ils en offrent. Et cependant, dit M. Ternaux, c'est cette différence qui est généralement de 3 à 8 et 10 fr. entre les toisons de races perfectionnées et les toisons de races indigènes, qui peut seule, dans le cours des premières années, dédommager un propriétaire des avances qu'il aura faites pour substituer chez lui la race espagnole à celle de France.

Ces considérations conduisent à penser qu'une personne qui, par le grand emploi qu'elle fait des laines fines, assurerait le placement d'un grand nombre de toisons, et qui serait en même tems assez connue pour inspirer une juste confiance, rendrait un service signalé à l'agriculture, en procurant, à des conditions avantageuses, aux propriétaires de troupeaux indigènes qui voudraient accroître avec certitude leur revenu par la *métisation*, des béliers et brebis mérinos pourvus de toutes les qualités qui peuvent assurer la production des fortes et belles laines.

C'est encore M. Ternaux qui offre de rendre cet important service à son pays. Par une circulaire qui vient d'être répandue dans toute la France, et accompagnée de documens instructifs, ce fabricant, excellent citoyen, propose à tout propriétaire de troupeaux de bêtes à laine, qui voudrait transformer, successivement et dans l'espace de peu d'années, son troupeau actuel en un troupeau de race mérinos au moyen d'un système de croisement éprouvé par un grand nombre d'agriculteurs, et en les y faisant même conduire dans le courant du mois de juin ou de juillet, aux frais de la Société dont il prépare la formation, deux béliers et quatre brebis mérinos, âgés de seize mois au moins et de trois ans au plus, par chaque centaine de brebis indigènes dont se compose le troupeau, aux clauses et conditions contenues dans un modèle d'acte joint à la circulaire.

Les principales conditions sont l'obligation, de la part de celui qui recevra les six animaux mérinos, de les loger, nourrir, entretenir; de ne laisser couvrir les brebis fournies par la société que par les béliers de la même livraison ou par leurs provenances directes; par conséquent de ne laisser introduire ni conserver dans son troupeau aucun autre bélier; de faire

couper tous ceux qui ne seraient pas de race pure ; de conserver ces animaux ou leur provenance directe jusqu'à pareille quantité, en mâles et femelles, pendant un tems donné, six ou neuf années, après lequel tems le directeur de la Société fera choisir dans le troupeau le même nombre d'animaux du même sexe, et, autant que possible, du même âge que ceux qui auront été primitivement fournis, et provenant exclusivement de ceux-ci. Le seul prix mis par la Société à ce prêt de béliers et de brebis, est l'abandon à faire à son bénéfice, pendant la durée du prêt, chaque année au mois de juillet des toisons des animaux prêtés ou de leurs représentans et de la laine des agneaux nés desdites brebis dans les six mois précédens.

Les avantages offerts par ce traité sont évidens. Le propriétaire ou le fermier n'a aucune mise de fonds à faire pour achat d'animaux ; le choix et le transport ne lui coûtent rien ; il n'a aucun déboursé à effectuer, aucun souci, aucune peine à prendre, et la Société a d'ailleurs intérêt à fournir de bonnes races, puisqu'elle ne doit recevoir de dédommagement de ses avances que sur leur produit en laines. Ainsi, pour régénérer entièrement un troupeau, le seul sacrifice qu'il y ait à faire est celui de la nourriture de six animaux qui y seraient envoyés sur chaque centaine de ce qu'on possède déjà de brebis, sacrifice de beaucoup diminué par la valeur des engrais que produiront ces six moutons, et par la vente des animaux perfectionnés, après que l'amélioration du troupeau sera complète.

Mais où prendre ces béliers, ces brebis de race fine qu'il s'agit de répartir sur tous les points de la France ? M. Ternaux offre son nombreux troupeau des plus belles races françaises croisées avec la race saxonne, dite *électorale*, connue pour produire la laine la plus fine qui existe ; puis il va frapper aux portes des possesseurs de troupeaux de mérinos perfectionnés, et les avantages qu'il leur présente, pour les déterminer à suivre son exemple, ne sont pas moindres que ceux qu'il garantit aux chepteliers. Que ces propriétaires, dit-il, soustraient chaque année à la boucherie les jeunes béliers et brebis de race mérinos, et que ces jeunes individus soient répartis parmi les nombreux troupeaux de race commune pour y porter le bien-

fait de la *métisation* ; au lieu de tirer 15 ou 20 fr. des animaux destinés aux abattoirs de Paris, qu'ils les placent entre les mains de la Société en actions composées, par exemple, d'un bélier estimé 90 fr., de deux brebis évaluées également à 90 fr., et d'une somme de 20 fr. en numéraire pour couvrir les frais d'envoi ; ils recevront chaque année, pour ce capital de 200 fr. fictif et en nature, le produit de leurs toisons qui réunies ne présenteront pas une valeur moindre de 18 fr., mais qui pourra s'élever à 30 fr., c'est-à-dire, un intérêt qui, frais déduits, ne serait pas moindre de 10 à 12 pour 100. Ils rentreront ensuite, à l'expiration du contrat, dans l'entière possession du même nombre de bêtes qu'ils auront livrées, de même âge, de même sexe et de même qualité, choisies dans le troupeau entier du *cheptelier*, sans avoir aucuns frais quelconques à rembourser pour logement, nourriture, entretien, etc.

Telle est l'analyse des circulaires et des documens que vient de publier M. Ternaux. Les avantages qui doivent résulter de part et d'autre de la mise en activité de la Compagnie qu'il propose pour la propagation et l'amélioration des bêtes à laine en France sont déjà tellement sentis, que dans une tournée que vient de faire M. HENNET (1) dans les départemens de la Marne, de la Meuse, de la Meurthe et des Ardennes, il est parvenu sans peine à opérer le placement d'un nombre assez considérable de mérinos, pour lequel il a été passé des marchés. Ces avantages sont tellement démontrés à nos yeux, que nous n'hésitons pas à prédire un succès complet.

En effet, et pour nous résumer, qu'aura versé le bailleur ? — Trois mérinos pour une action représentant à la boucherie, au plus 55 fr. en agneaux, et 20 fr. qu'il donne en numéraire. Pour cela, il s'assure le produit de trois toisons, évalué terme moyen 24 fr., c'est-à-dire plus de 30 pour 100.

En supposant que le bailleur eût laissé ces animaux atteindre l'âge d'*antenois* (agneau qui n'a qu'un an), il faudrait

(1) M. HENNET est connu par les notables importations de troupeaux qu'il est parvenu à faire d'Angleterre en France, dans les races ovines de Dyslhley, Leycester, etc.

ajouter à ce capital de 75 fr. 30 fr. de nourriture, pendant l'année au bout de laquelle les mérinos auraient coûté 105 fr. : dans ce cas, le placement serait encore fait à plus de 22 pour 100.

Si l'on considère que son capital de 105 fr. représente entre les mains de la société une action de 200 fr., on trouvera qu'il a encore placé à 12 pour 100 son capital accru de près de moitié.

Pour le preneur, les avantages sont bien plus grands encore, puisqu'au lieu de vendre 250 fr., 300 fr., ou 350 fr. au plus le cent de toisons de moutons indigènes, comme il arrive aujourd'hui dans la plus grande partie des départemens de la France, il retirera, après le premier croisement, 5 ou 600 fr. de ce même cent de toisons, tant à cause de l'augmentation de leur poids que de l'accroissement de leur finesse.

Ainsi, pour le sacrifice de la nourriture de six animaux qui ne lui auraient rapporté qu'environ 18 fr. de laine, il aura, à la première tonte, doublé le produit de son troupeau, et cette même valeur sera triplée à la fin de la neuvième année, sans autre charge que de remettre à la Compagnie les représentans des six mérinos qu'elle lui aura prêtés.

Certes, peu de combinaisons agricoles ou commerciales présentent des avantages aussi considérables, et, nous ajouterons, aussi assurés, puisqu'ils sont fondés sur des expériences mille fois répétées, et que tous les écrits publiés sur cette matière, affirment que la valeur des toisons est doublée par le premier croisement.

Après avoir obtenu, à ses risques et périls, les premiers et les plus complets succès, M. Ternaux livre généreusement à l'agriculture de son pays son heureuse conception, en formant une Compagnie dans laquelle il ne sera plus que simple actionnaire, tandis qu'il aurait pu, en les exploitant privativement et sans bruit, en retirer seul tous les fruits.

Telle est l'impression que nous a fait éprouver la lecture attentive des diverses pièces que nous venons d'analyser.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

FORCES PRODUCTIVES ET COMMERCIALES DE LA FRANCE ;
par le baron *Charles Dupin*, membre de l'Institut, etc., etc. (1).

COMPTE RENDU DE LA SESSION DE 1828 ; par LE MÊME (2).
SITUATION PROGRESSIVE DES FORCES DE LA FRANCE ,
DEPUIS 1814 ; par LE MÊME (3).

Quoique nous ayons déjà consacré un article à l'important ouvrage *sur les forces productives et commerciales de la France* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvi, pag. 51), des motifs d'un intérêt public nous engageant à rappeler à nos lecteurs l'utile emploi que l'on peut en faire, et à montrer, par une analyse plus approfondie, qu'il mérite la confiance des hommes d'État, des écrivains politiques, des négocians et des manufacturiers ; mais, avant de nous occuper du livre, parlons de l'auteur, et suivons-le dans la nouvelle carrière où il a trouvé de fréquentes occasions d'appliquer aux discussions parlementaires les notions statistiques dont il a fait une si riche provision. La cause qu'il défend avec autant de courage que de savoir et d'habileté n'est pas encore triomphante ; de longs et pénibles efforts, une constante résistance à des attaques opiniâtres, variées, souvent renouvelées au grand jour ou dans l'ombre : tels sont les devoirs imposés aux mandataires du peuple français. M. Dupin est du nombre de ceux qui les ont remplis dans la session de cette année, et qui se présenteront à la suivante avec de nouvelles forces contre les éternels ennemis des libertés publiques : voilà les dignes fils de la patrie, les hommes que la

(1) Paris, 1827 ; Bachelier. 1^{er} et 2^e volume, in-4°, avec une *Carte de la France du nord* ; prix, 25 francs.

(2) Paris, août 1828 ; Bachelier. In-8° de 34 pag. ; prix, 1 fr.

(3) Paris, 1828 ; Bachelier. In-8° ; prix, 1 fr.

jeune France, suivant l'expression de M. Dupin, oppose aux débris de la France d'autrefois, et montre à l'Europe avec orgueil et confiance.

Nous avons déjà rendu compte du Discours dans lequel M. Ch. Dupin a provoqué l'abolition des loteries, source honteuse de revenus à laquelle on ne peut donner le nom d'impôt sans flétrir les taxes équitables et légitimes. Dans un autre Discours, prononcé le 26 avril, le député du Tarn commence à ébranler l'odieux monopole de ce que l'on nomme si mal à propos *université*, et qui n'est réellement que la *ferme générale de l'enseignement*. Comme il est impossible d'administrer par la raison et la sagesse une institution vicieuse, les ordonnances relatives à l'université méritent nécessairement quelques reproches, et la plus mauvaise de toutes est, sans contredit, la dernière. M. Dupin a prouvé très-clairement qu'elle est opposée non-seulement à l'esprit de la charte, mais au texte précis de cette loi fondamentale; qu'elle ne respecte point la liberté des cultes, et ne lui offre que des garanties tout-à-fait illusoires, impraticables.

Le 20 juin, M. Dupin discute la *loi* des comptes. Dès le début il fait sentir les inconvéniens de cette dénomination unique appliquée à des actes extrêmement divers, par la seule considération que le monarque et les deux Chambres concourent à leur confection. Les Chambres se constituent en tribunal lorsque le ministère leur soumet ses comptes : c'est un *arrêt* qu'elles prononcent; il faudrait un autre mot que celui de *loi* pour désigner les décisions de cette sorte, qui n'ont certainement rien de législatif. M. Dupin traite avec une juste sévérité les dépenses de la guerre d'Espagne, les abus des pensions, les prétentions du clergé : « Par les détails financiers que je vous ai présentés, j'ai voulu prouver au peuple, au gouvernement, au clergé surtout, qu'à l'égard de l'église, comme à l'égard de l'armée, comme à l'égard de la population fiscale, la France a non-seulement atteint les bornes de la justice, mais dépassé les limites de la générosité. »

Nous aurions à faire une multitude de citations, dans le dis-

cours prononcé par le même député, le 27 juin, au sujet du budget des dépenses. Il montre à des hommes accablés d'infirmités le beau spectacle d'une santé florissante, dont la conservation coûte si peu : « Jetez vos regards sur les États les plus puissans et les plus heureux par leur administration, vous les trouverez tous moins administrés que nous le sommes, et surtout à moindre prix. » C'est la sonde à la main que M. Dupin procède à cet examen, et cette sonde, c'est un calcul rigoureux. Il fait voir que les impôts s'élèvent beaucoup au-delà du huitième de la production totale de la France, en y comprenant son territoire, ses fabriques et son commerce; qu'ainsi l'administration peut avoir à sa solde le huitième de la population, ce qui excède toute proportion raisonnable. « Qu'on diminue d'un million d'individus la tribu de l'administration, et vous verrez diminuer, dans le même rapport, l'eau lustrale des bureaux, et le bois, et la lumière, et les écrans, et les journaux, et les logemens, et les gratifications, les secours, enfin les mille et une dépenses qui servent à parfaire le milliard de notre budget. » On reconnaît dans ces raisonnemens sur les finances l'auteur de l'ouvrage dont nous avons à rendre compte : c'est dans le même esprit, avec la même habitude de généraliser, la même sévérité de calcul et de morale, qu'il a tenté de mettre les budgets de la marine et de l'instruction primaire au niveau de leurs besoins réels; espérons que sa carrière politique ne se terminera point avant que ses généreux efforts aient été couronnés par le succès.

Jusqu'à présent nous avons suivi le *Moniteur*; mais on sait que ce journal ne rend compte que des discours prononcés à la tribune, et que la clôture vient souvent mettre fin à des discussions qu'il eût fallu continuer. Au sujet des pétitions adressées à la Chambre par les propriétaires de vignobles, M. Dupin a recueilli et rédigé les observations de plusieurs députés des départemens les plus intéressés à faire diminuer l'impôt sur les vins, et les entraves qui embarrassent le commerce de cette partie essentielle des produits territoriaux. Le travail du zélé député n'a pu arriver jusqu'à la tribune; mais c'est un

Mémoire dont l'économie publique saura profiter. Nous lui assignerons une place convenable dans notre Recueil.

Les travaux de la session sont terminés : M. Dupin en rend compte à ses commettans (1); il est à désirer que les membres les plus influens de la Chambre fassent ainsi connaître leur opinion sur la marche progressive ou rétrograde de nos institutions et de notre état social. Nous ignorons si le député du Tarn est le premier qui ait donné cet exemple ; mais nous formons des vœux pour qu'il ait beaucoup d'imitateurs. On n'approuvera pas toujours ce qu'il loue : on soupçonnera qu'il a jugé avec indulgence de hauts fonctionnaires dont il espère beaucoup pour la patrie et l'affermissement du régime constitutionnel ; mais on ne pourra s'empêcher, en le lisant, de se laisser entraîner par l'intime conviction de l'écrivain, par le sincère amour du bien, par les sentimens français qui animent toutes ses pages. Citons : c'est la seule manière de louer convenablement de tels écrits.

« Point de gouvernement représentatif sans liberté de la presse : de là, tous les attentats contre cette liberté ; l'établissement d'une censure facultative, possible dès l'instant où la tribune n'offre plus aux citoyens la protection de sa publicité, et possible jusqu'à l'instant où sont ordonnées des élections nouvelles et précipitées ; le crime de *tendance* inventé pour atteindre l'ensemble d'un écrit périodique dont aucune feuille, prise en particulier, ne pourrait être condamnée ; l'égalité des droits violée dans l'entreprise des journaux, le ministère se réservant le pouvoir arbitraire d'*octroyer* ou de refuser aux citoyens l'exercice du droit de publier périodiquement leurs opinions, afin de multiplier les seuls écrits destinés à propager la haine de nos lois ; enfin, l'invention d'une caisse clandestine pour acheter les journaux indépendans, ou par corruption directe, ou par la concession d'un procès, ou par l'acquisition de la majorité des actions d'un journal, ce qui permettait de

(1) *Compte rendu de la session de 1828.*

ruiner la minorité des actionnaires, en rendant leur feuille anti-nationale : tel avait été l'asservissement graduel de la presse périodique. Par le nouveau projet de loi, la faculté de publier un journal est rendue aux citoyens de toutes les opinions, la censure facultative est abolie, et la tendance est bannie de nos lois pénales.

« Des conditions, trop sévères sans doute, quoique adoucies par les amendemens de la Chambre élective, sont imposées en retour de ces grandes concessions; mais les amis de la paix sentent l'utilité des mesures qui préviennent les mouvemens brusques et les explosions, lorsque les peuples recouvrent une liberté dont ils étaient injustement privés. »

Il y a beaucoup de vérité dans ces observations : mais celles que nous allons leur opposer méritent aussi quelque attention. Le législateur s'abaisse au-dessous de la dignité de ses fonctions, lorsqu'il établit une distinction entre la presse périodique et celle qui ne l'est point, de même que la police traite diversement les carrosses de place et les équipages du riche, impose aux premiers le joug de sa surveillance, prescrit aux cochers un uniforme et les soumet à des contributions particulières. Quel rapport y a-t-il entre un *cautionnement* et la liberté d'écrire et d'imprimer? Des idées fausses ne peuvent jamais conduire à de bonnes lois, même temporaires : n'oublions jamais qu'une loi ne mérite point ce nom si elle est autre chose que l'expression d'une vérité morale. Qu'on nous dise par quelle série d'idées et de raisonnemens le législateur est parvenu à découvrir que le droit de publier un journal quotidien à Paris devait être représenté par un cautionnement de 120,000 francs. Le tems approche sans doute où le ridicule fera justice de pareilles lois.

« La Chambre des députés a fait des attributions abusives et de la constitution vicieuse du Conseil d'État un examen consciencieux et sévère. Bientôt, nous l'espérons, cet examen amènera la répression des abus et des vices d'une institution qui, contradictoirement à la Charte et contradictoirement au bon sens, crée des juges amovibles, c'est-à-dire des commis-

saires révocables à volonté par l'une des parties, pour décider entre les citoyens et l'administration.... enfin, la nécessité d'une autorisation pour poursuivre les agens de l'administration procure d'abord une impunité provisoire, et trop souvent illimitée, aux cent mille fonctionnaires qui se partagent le pouvoir dans toute l'étendue du royaume. Les discussions lumineuses et savantes de la Chambre électorale, sur cet objet important, ont produit une ordonnance qui réduit le champ où peut s'exercer encore l'intervention du Conseil d'État. Cependant, une ordonnance révocable est trop peu pour un tel sujet; il faut qu'une loi générale, immuable, impose à ce conseil des limites au-delà desquelles il ne puisse jamais étendre son action.»

Le Conseil d'État est un véritable contre-sens dans le gouvernement constitutionnel : on ne parviendra point à rendre utile une institution qui ne peut être en harmonie avec l'organisation du corps politique. Supprimez le Conseil d'État; les ministres ne manqueront jamais de lumières et de bons conseils, s'ils en demandent aux citoyens.

Dans ce qui va suivre, nous serons constamment d'accord avec M. Dupin. « A côté de l'intérêt des libertés nationales vient se placer un grand intérêt public, celui de l'instruction civile et religieuse. L'instruction primaire de la France est dans un état déplorable. Plus de 14,000 communes n'ont pas un maître d'école, et ce sont les moins opulentes. C'est pour elles qu'on aurait dû favoriser les méthodes économiques et simples; mais ces méthodes ont été proscrites de préférence. Ainsi, dans le court intervalle de six années, plus de 700 écoles mutuelles sont tombées sous les coups du vandalisme. Sur le budget d'un milliard, une mesure dérisoire accordait à nos enfans, pour douze mois et par tête, un centime et demi. Il fallait du moins, avec cette aumône, donner des écoles aux communes pauvres; mais l'esprit de parti foule aux pieds la charité. C'est à l'enseignement le plus dispendieux, dans les villes opulentes, qu'il prodigue le denier que réclamait l'indigence des campagnes.»

Le fidèle député entre dans quelques détails sur les persé-

eutions dirigées contre quelques écoles célèbres et florissantes, sur l'établissement des petits séminaires, et sur le but réel de ces maisons d'éducation jésuitique, sur les vues de la congrégation, ses progrès, ses conquêtes successives de tous les emplois. La faction anti-nationale ne lui pardonnera pas ces pages, et surtout l'alinéa suivant ; « Des hommes pleins d'audace qualifient de vandale un roi paternel dont ils veulent par force élever les sujets ! le fils aîné de l'église ne leur abandonne pas les rênes de son royaume et l'espoir de nos familles ; c'en est fait, le roi très-chrétien n'est plus à leurs yeux qu'un Dioclétien ; ils vont fuir ses arènes. Ils secouent avec mépris la poussière de leurs souliers sur la terre de ses États ; ils iront aux frontières de son royaume pour instruire de jeunes transfuges dans la haine de ses lois et le dédain de son pouvoir. C'est ainsi qu'ils se montrent dignes de former, au sein de l'État, des citoyens dévoués et fidèles, pour le prince et pour la patrie. » Nous abrégeons à regret ces citations : M. Dupin a rendu un nouveau service à la cause des libertés publiques, en faisant imprimer son *compte de la session de 1828*.

Venons enfin à l'ouvrage qui, probablement, est déjà connu d'un grand nombre de nos lecteurs. Il est divisé en trois parties : une Introduction qui montre le but que l'auteur veut atteindre, une exposition des principes et des méthodes qui tracent la route ; enfin, l'application de ces méthodes aux divisions territoriales de la France. Les deux premières parties sont limitées quant à leur étendue, et même quant au perfectionnement dont elles sont susceptibles, comme toutes les productions de l'intelligence humaine : dès que le but a été clairement aperçu, la meilleure route pour y arriver ne peut demeurer long-tems cachée. Avant de livrer à la publicité le travail immense dont il recueillait et disposait les matériaux, M. Dupin avait pris la sage précaution de préparer les voies, afin que tous les esprits justes pussent le comprendre sans difficulté ; il n'attendait rien des esprits faux. Huit éditions successives de la brochure intitulée : *Situation progressive des forces de la France, depuis 1814*, ont prouvé que les idées de l'auteur

avaient pénétré partout, et que la saine majorité de la France les avait adoptées. Nous avons déjà rendu compte de cet écrit, attaqué avec fureur par les ennemis déclarés de nos institutions (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiv, p. 467). Les détails relatifs à la statistique comparée de chaque département de la France forment un répertoire que l'on consulte au besoin, mais qui n'est pas susceptible d'analyse : d'ailleurs, on peut prendre une notion exacte et complète en lisant la *Statistique du département du Nord*, insérée dans ce recueil (voy. *Rev. Enc.*, xxxiv, p. 18), comme un extrait de l'ouvrage qui nous occupe. Nous devons donc limiter notre analyse à la seconde partie de cet ouvrage. L'auteur l'a divisée en deux livres, dont le premier traite de l'évaluation des forces et de leur dénombrement, et le second, de l'amélioration des forces.

Le premier livre comprend quatre chapitres. Dans le premier, l'auteur commence par examiner si les moyens d'évaluation dont l'économie politique fait encore usage peuvent conduire à quelques résultats satisfaisants, s'ils ne sont pas tout-à-fait illusoire. « On a mesuré, dit-il, la puissance des nations d'après le nombre des hommes capables de porter les armes : mais une semblable mesure pourrait à peine suffire pour des peuples qui sortent de l'état de nature, pour des peuples qui n'ajoutent encore aux forces humaines nulle autre force productive. Cette mesure serait nécessairement incomplète et fautive pour des nations dont les arts et la civilisation auraient fait beaucoup de progrès, et surtout des progrès inégaux....

« Les nations présentent des résultats d'une extrême différence, suivant les proportions d'après lesquelles la population humaine est divisée dans les trois grandes branches de l'industrie : je veux dire l'agriculture, les ateliers ou manufactures, et le commerce. Ainsi, par exemple, la population des trois royaumes britanniques est seulement de 22,500,000 habitants, tandis que celle de la France est de 31,600,000. Mais le nombre des individus adonnés à l'agriculture en France est de 21,000,000, et dans les trois royaumes il n'est pas supérieur à 9,000,000. On pensera peut-être que les produits de l'agri-

culture doivent suivre dans les deux contrées, ce rapport de 21,000,000 à 9,000,000; ce serait une erreur grave. Nous savons, en effet, que la disproportion est bien moins défavorable à la Grande-Bretagne.

« L'erreur serait plus grave encore si l'on voulait comparer les ressources industrielles des deux contrées, d'après le nombre des individus qui ne sont pas compris dans la classe agricole. Ce nombre est pour la France à peu près le même que pour la Grande-Bretagne : mais les rapports des produits d'industrie des deux contrées, évalués d'après les prix de commerce, ce qui présente la plus sûre base de comparaison, sont dans un rapport qui surpasse celui de 1 à 2; ainsi la Grande-Bretagne produit, avec le même nombre d'hommes dévoués à l'industrie, deux fois autant de richesses industrielles que la France. »

En continuant à lire ce chapitre, le calcul ne peut plus guider l'auteur; le fil d'Ariadne échappe de ses mains, et comme les ténèbres s'épaississent, les routes commencent à diverger, l'auteur et le lecteur pourront être d'avis différent, sans que l'on sache où est la vérité, et même sans qu'il importe beaucoup de le savoir. M. Dupin croit à la puissance des populations condensées; qu'on se souvienne que le Caucase est demeuré libre et barbare, avec sa rare population, quoique environné de nations plus nombreuses et plus civilisées; que la Daourie, indépendante, et civilisée autant que peuvent l'être des hordes nomades, est en état de repousser le joug de la Chine et de la Russie.

« Un autre moyen de mesurer la puissance et la richesse des nations consiste à prendre, en valeur monétaire, la totalité de leurs produits annuels. Mais c'est encore un mode très-fautif d'évaluation; car on voit peu de contrées dans lesquelles beaucoup de produits essentiels, fournis par l'agriculture ou par le commerce, ne soient tenus à un prix de monopole, au moyen de quelques prohibitions. Plus ce prix est élevé, plus la masse des habitans souffre d'un bénéfice qu'on procure à quelques classes particulières. On peut dire que le pays, loin de devenir plus riche par les effets d'un tel monopole, devient en effet plus pauvre. » En économie politique, il n'est pas encore pos-

sible de faire choix d'une unité de mesure, et peut-être ne le sera-t-il jamais, tant les objets que l'on voudrait soumettre au calcul en les convertissant en qualités numériques sont hétérogènes, dépourvus de qualités communes par lesquelles on puisse les comparer. Les progrès des sciences morales (les sciences politiques y sont comprises) dépendent essentiellement de la découverte d'une méthode d'appréciation, ou de choix entre ces objets qui se refusent aux applications numériques. Ces appréciations et ces choix ont certainement des règles fixes, accessibles à notre raison, et que l'on peut réduire en préceptes d'un art, s'il n'est pas encore tems d'en faire les théorèmes d'une science : nous le sentons, nous opérons par une sorte d'instinct de notre intelligence, comme si l'art était découvert, et nous réussissons quelquefois : il y a donc une manière de procéder qui ferait éviter les méprises et nous guiderait assez sûrement dans les choix que nous aurions à faire en morale et en politique. C'est ainsi que des observations bien faites ont ébauché l'art de la médecine long-tems avant la création des sciences médicales. Concluons donc, avec M. Dupin, que dans l'état actuel de nos connaissances, pour comparer deux nations entre elles, il faut avoir une statistique complète de chacune, et tenir compte de tout ce qui peut contribuer à la puissance et au bien-être de l'une et de l'autre.

Le second chapitre est consacré aux diverses méthodes de dénombrement de l'espèce humaine. Cette opération était renouvelée tous les cinq ans dans la république romaine : les Anglais ont pensé qu'il suffisait d'un recensement décennal. Chez les Romains, dit notre auteur, les censeurs passaient les citoyens en revue, afin de connaître exactement les ressources applicables à la guerre; dans la Grande-Bretagne, c'est des ressources industrielles que l'on fait l'énumération. Afin que cette énumération fût plus complète, notre auteur voudrait que l'on y joignît celle des forces motrices et leur évaluation; et parmi ces forces, il place en première ligne les grands animaux domestiques employés à la culture, aux transports, etc.

• Le recensement s'opère dans la Grande-Bretagne sous la

direction suprême de la trésorerie. L'analogie porte à placer une opération du même genre, faite en France, sous la direction du ministère des finances... Le premier ministre des finances qui paraisse avoir senti le besoin et l'utilité d'un recensement bien fait est M. NECKER ; mais, à l'époque où ce ministre a publié son ouvrage sur l'administration française, il ne croyait pas possible d'opérer un recensement exact en France... » Ici, l'auteur a placé des observations très-justes sur la nécessité de laisser à l'autorité civile les registres de l'état civil, au lieu de les rendre au clergé, comme beaucoup de gens s'obstinent à le demander.

En résumant ses idées sur le dénombrement des forces productives et commerciales de la France, l'auteur expose la manière dont on devrait procéder, tous les dix ans, pour obtenir ces données statistiques le mieux préparées pour les nombreux usages que peuvent en faire l'administration publique, l'industrie et le commerce. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici toute cette page importante. En général, ce second chapitre n'est pas moins instructif que le premier. L'auteur a débüté, comme il le devait, par des notions générales qui appartiennent à la science; à mesure qu'il avance, les applications deviennent plus spéciales, c'est de notre France qu'il s'agit, et c'est sur notre territoire ou parmi nous qu'il choisit les objets de ses observations et de ses calculs. Dans les deux chapitres suivans, en partant des données approximatives qu'il est possible d'avoir sur la France, il compare les forces productives de la France à celles de l'Angleterre, et il nous donne de sévères avertissemens. Si les faits sur lesquels il se fonde sont bien établis (et il ne les garantit point, puisqu'ils sont puisés dans les statistiques étrangères), les progrès de la France seraient plus lents que ceux d'aucun autre état de l'Europe, en sorte que notre destinée serait de tomber au dernier rang.

« Pouvons-nous passer, entre les grandes nations de l'Europe, du dernier degré d'accroissement au premier degré? — Je le crois. — Mais quels moyens faut-il employer? — Des observateurs plus habiles en fourniront de plus nombreux, de

meilleurs que ceux qu'il m'est possible d'entrevoir; je m'en réjouirai pour notre pays, et je les invite à se hâter d'entrer dans cette noble carrière. Pour moi, j'essaie, à présent même, d'y poser quelques jalons et d'y signaler quelques errements: c'est le bat de mon ouvrage. » L'auteur passe ainsi au second livre, dont l'objet est l'amélioration des forces. Ici, le nombre des chapitres augmente, et on pense bien que l'espèce humaine en a la meilleure part.

En traitant des moyens d'accroître la force physique des hommes en France, M. Dupin se dispense de tous égards pour notre amour-propre et notre sensibilité; il arrache le voile dont nous avons soin de nous couvrir, et nous montre à nous-mêmes, tels que nous sommes. La bienfaisance même, lorsqu'elle est imprudente, ne trouve point grâce à ses yeux; il condamne sans pitié la multiplication des hospices pour les enfans abandonnés; et sur ce point, il est du même avis qu'un habile administrateur des hôpitaux de Paris: cet homme, plein d'une judicieuse humanité, souhaitait, même pour la conservation des enfans trouvés, que l'hôpital où ils étaient recueillis dans la capitale n'existât point. « Depuis la restauration, malgré les plus pieuses remontrances, les bâtards, copieusement secourus par les libéralités publiques, augmentent à tel point qu'au sein de la capitale, le nombre des enfans illégitimes surpasse la moitié des enfans légitimes: de sorte qu'en voyant trois petits Parisiens, valeur moyenne, on doit voir un bâtard au milieu d'eux. Voilà l'effet d'un système mal calculé. L'Angleterre possède une taxe des pauvres, et l'on sait combien elle a de pauvres: la France possède une taxe des bâtards, et l'on vient de voir combien elle a de bâtards; l'Écosse n'a ni taxe des pauvres, ni taxe des bâtards, et l'Écosse est, pour ainsi dire, sans pauvres et sans bâtards. »

En parlant des effets salutaires de la vaccine, l'auteur fait ce rapprochement :

BUDGET DE 1827.

Prix et médailles pour vaccinations	10,000 fr.
Encouragemens aux théâtres et à l'École de chant et de déclamation	1,460,000

Pourquoi, dit-il, les ministres, pour aller au devant des vœux paternelles de Sa Majesté, ne feraient-ils pas la transposition suivante au budget de 1828?

<i>Encouragemens pour la vaccination</i>	1,460,000 fr.
<i>Prix et médailles pour le chant et la déclama-</i>	
<i>tion</i>	10,000

Cette transposition n'a pas été faite.

Le perfectionnement des forces physiques de l'homme est le résultat nécessaire d'une aisance plus générale et de l'amélioration des mœurs : ce chapitre développe ces vérités, et en nous montrant combien nous avons perdu pendant les guerres de la révolution et de l'empire, il fait l'énumération de nos ressources pour l'avenir ; elles sont rassurantes, pourvu que nous sachions en faire un bon emploi.

Le second chapitre a pour titre : *Amélioration de la force intellectuelle de l'espèce humaine, dans ses rapports avec la production et le commerce*. Aucun Français n'a plus de droits que M. Dupin à se faire écouter, lorsqu'il traite cette matière. Il est sévère ; et pourquoi serait-il indulgent ? Pouvait-il se dispenser de révéler que les trois cinquièmes de notre nation ne savent pas lire ? et en parlant de nos établissemens d'instruction, ne devait-il pas remettre sous nos yeux le budget universitaire de 1827 ?

<i>Rétributions universitaires</i>	1,725,000 fr.
<i>Dépenses d'administration, d'inspection, etc.</i>	1,629,200
<i>Dépenses de professorat (paiement direct des</i>	
<i>leçons effectives)</i>	590,000

« Ainsi, tandis que l'état procure à l'université 495,125 fr. de recettes extraordinaires, outre 1,725,000 fr. qu'ont à payer des pères de tous arts et de tous métiers, on concède à leurs enfans pour 590,000 fr. de leçons sur le grec, le latin, la rhétorique, la métaphysique, avec un peu de science... »

En Danemark, 1483 écoles d'enseignement mutuel se sont élevées en trois ans ; en France, dans un intervalle de six ans. 742 écoles ont disparu. Tandis que nos voisins marchent en avant avec tant de rapidité, continuerons-nous à rétrograder ?

M. Dupin termine ce chapitre par un éloge mérité de l'ouvrage de M. Charles RENOUARD sur la nature de l'enseignement qui convient aux écoles secondaires. « C'est un ouvrage plein de vues judicieuses, présentées avec la sagesse et l'amour du bien qui caractérisent et font aimer l'auteur. Voilà les écrits dont il faut encourager, propager la lecture, afin de répandre et de graver dans les têtes françaises de justes pensées, et dans les cœurs de bons et nobles sentimens. »

L'auteur passe à l'instruction des campagnes, et commence par les instituteurs naturels des villageois, les curés. C'est par la bienfaisante autorité de ces ministres de paix, par l'influence de leur exemple, que des procédés utiles peuvent se répandre partout, que de nouvelles habitudes peuvent être contractées, de funestes préjugés remplacés par des connaissances. Les médecins viennent après les curés, et peuvent aussi beaucoup par l'ascendant du savoir et la confiance qu'ils finissent toujours par inspirer lorsqu'ils la méritent.

Nous n'entreprendrons pas l'analyse du quatrième chapitre intitulé : *Améliorations des forces et du sort des femmes* : il faut le lire en entier dans l'ouvrage, et le méditer long-tems. Quelques vues de l'auteur sont tout-à-fait nouvelles, aucune expérience antécédente ne leur fournit un point d'appui : mais nous sommes si peu avancés en expériences ! C'est principalement pour résoudre les questions les plus importantes que nous sommes le moins instruits par les faits, source de toutes les connaissances applicables.

Le chapitre suivant traite des *améliorations et de la multiplication des grands animaux domestiques*. La multitude des faits qu'il contient, les points de vue divers sous lesquels l'auteur nous les montre, et les instructives comparaisons qu'il établit, sous ce rapport, entre la France et l'Angleterre, la marche méthodique et rapide de l'auteur ne peuvent être bien connus par le peu de mots que nous pourrions en dire ; il faut recourir à l'ouvrage même. Remarquons cependant, à cette occasion, que, dans un écrit postérieur à celui-ci, par des motifs dont le public ne daignera pas s'informer, on a pré-

tendu que le duvet des chèvres importées par M. Ternaux n'était pas la matière des étoffes de Cachemire, et que ces précieux tissus étaient faits avec la laine d'une variété de moutons. M. Klaproth a rétabli complètement les faits; ils sont tels que M. Dupin les a exposés dans ce chapitre. Ainsi s'évanouit l'attaque maladroite dirigée contre notre illustre fabricant.

L'auteur présente le résumé des moyens de perfectionnemens agricoles qui sont à notre disposition, et passe aux *améliorations des forces productives appliquées aux ateliers et aux manufactures*. Ce chapitre est aussi un résumé très-lumineux et très-utile de ce qu'il a développé dans deux ouvrages précédens; l'un, *Discours et leçons sur l'industrie, le commerce, etc.*, et l'autre, *Cours normal de géométrie et de mécanique appliquées aux arts*: nous avons déjà rendu compte de ces deux ouvrages (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 683, et t. xxxi, p. 52). Nous venons de parcourir beaucoup trop rapidement 138 pages in-4°, et nous y avons trouvé la matière de plusieurs gros volumes: ce livre ne sera pas moins utile par les méditations qu'il aura provoquées que par l'instruction qu'on y trouve. FERRY.



HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE, par W. ROBERTSON; traduite de l'anglais par MM. SUARD et MORELLET, de l'Académie française. *Quatrième édition*, contenant les neuvième et dixième livres; revue et corrigée sur la dernière édition anglaise, et accompagnée de notes puisées dans les ouvrages de MM. *de Humboldt, Bulloch, Warden, Clavigero, Jefferson, etc.*; par M. DE LA ROQUETTE, de l'Académie royale d'histoire de Madrid, etc. (1).

VOLTAIRE peut être considéré comme le créateur d'une nouvelle école historique, inférieure sans doute à celle des histo-

(1) Paris, 1828; Janet et Cotelle, rue Saint-André-des-Arcs, n° 55. 4 vol. in-8°, avec cartes; prix, 26 fr.

riens de l'antiquité, mais toutefois infiniment remarquable et surtout appropriée avec un art infini à notre état de civilisation. Jamais peut-être l'immense génie qui porta dans presque tous les genres d'ouvrages tant d'heureuses inventions ne montra un goût plus sûr, un tact plus exquis qu'au moment où, montant dans la chaire de l'histoire, il sut si bien adapter le ton et l'objet de ses discours aux dispositions de son auditoire, si différent, sous tous les rapports, de celui pour lequel travaillaient les anciens. En effet, l'historien grec semblait dire à ses auditeurs : Vous êtes tous citoyens; vous êtes tous appelés à déployer toutes les facultés de l'homme; chacun de vous peut être négociateur, général, chef de l'état. La politique est pour vous une science nécessaire : je vais vous l'apprendre. Je mettrai sous vos yeux les luttes de la place publique et les luttes du champ de bataille; je dessinerai avec vigueur tous les mouvemens des hommes qui ont influé sur les destinées de la patrie. Vous les verrez délibérer, combattre, conspirer. Je proposerai leurs hauts faits à votre émulation; j'indiquerai leurs fautes pour vous en garantir. Tacite pouvait dire aux Romains : Il y a un César dans le palais, mais il y en a plusieurs aux Gémonies. Le trône est glissant. Dans la lutte entre les tyrans qui se le disputent sans cesse, la liberté pourra les prévenir et s'y replacer. Dans tous les cas, le despotisme n'a pas encore éteint votre ardeur : je vois parmi vous des hommes qui veulent saisir le sceptre, d'autres qui désirent défendre la liberté. Eh bien, venez étudier, avec moi, Vespasien et Thraséas. Voltaire à son tour paraît dire à ses compatriotes : Mes chers lecteurs, vous n'êtes rien, vous ne serez jamais rien. Depuis si long-tems vous portez des chaînes que vos bras en sont paralysés : vous ne pourrez jamais agir. Mais il pourra vous arriver d'avoir des doléances à présenter au prince, une opinion à émettre dans un parlement, voire même aux États-Généraux, s'il plaît jamais à nos rois de les rassembler. Au moins serez-vous bien aises de discuter dans un salon sur l'assiette et l'emploi de l'impôt, de vous moquer des ministres pour votre argent, et de vous venger de votre évêque par des

railleries. Dans cette situation, il vous convient d'étudier l'histoire, non point pour apprendre à diriger les événemens, mais uniquement pour vous instruire à les juger; non point pour vous rendre compte de la manière dont ils s'accomplissent, mais uniquement des résultats qu'ils amènent. Je laisse donc la haute politique, qui ne saurait plus intéresser que les rois, puisque seuls ils ont conservé les droits de cité: je m'en tiens à la philosophie, dont tout le monde peut user partout, même en prison.

Le calcul de Voltaire était plus adroit que patriotique. En suivant une autre marche, ce grand homme aurait pu être plus utile à ses concitoyens, dont la paralysie n'était pas incurable. Mais Voltaire, quoiqu'il aimât la France, aimait peut-être plus encore l'éclat et le bruit; et, même de son tems, le patriotisme n'était pas le plus sûr moyen de succès. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle manière d'écrire l'histoire qui suggérait aux lecteurs tant de réflexions caustiques et d'épigrammes vengeresses, seul genre d'activité semi-politique qui nous fût permis, frappa vivement le public. Voltaire n'eut cependant en France aucun imitateur fort distingué. Mais les Anglais qui, quoi qu'on en dise, étaient, depuis le *dévoûment* de Monck, dans la même nullité que nous, s'empressèrent de se lancer dans cette carrière. Plusieurs de leurs écrivains y réussirent, et, parmi eux, se distingue surtout l'auteur de l'*Histoire de Charles-Quint* et de l'*Histoire d'Écosse*.

L'histoire de l'Amérique, bien que très-remarquable, ne peut être placée tout-à-fait sur le même rang. Ce n'est point un ouvrage homogène et bien composé. Dans le récit des voyages de Colomb, il ressemble à une biographie; il s'élève au ton historique, dans la peinture des expéditions de Cortès et de Pizarre; il descend jusqu'à la sécheresse des dissertations, dans le tableau des mœurs et des arts chez les habitans du Nouveau-Monde.

Peut-être aurait-il fallu ne donner à cette composition que le titre d'*Histoire des établissemens européens dans l'Amérique*; car les événemens antérieurs à la conquête ne pouvaient point

être racontés, puisque nous les ignorons; et une fois l'Amérique subjuguée, elle ne pouvait plus avoir d'histoire, puisque ses habitans n'avaient plus d'existence politique. Même en adoptant le titre que je viens d'indiquer, l'auteur aurait dû resserrer dans une *introduction* toutes ses recherches sur les mœurs et les usages des Américains, à moins qu'il ne nous les présentât dans de vives peintures mêlées au récit de l'invasion, et nous les fit connaître seulement par l'impression qu'en recevaient les Espagnols à mesure qu'ils avançaient. Mais ce plan aurait demandé dans l'exécution une vigueur de pinceau, une concision extrêmement rares, et toutes les ressources d'un art infini. Par une suite nécessaire de celui qu'adopta Robertson, son ouvrage renferme des parties d'un genre si différent qu'on ne peut les juger en masse. Je vais donc examiner séparément chacune des plus importantes, et je commence par l'histoire de Colomb.

Connaissant d'avance les immenses résultats de l'expédition si audacieusement entreprise par cet homme célèbre, les lecteurs suivent avec le plus vif intérêt toutes ses pénibles démarches; ils s'indignent de l'indifférence des gouvernemens pour un si vaste projet, ils s'impatientent des lenteurs qu'éprouvent les préparatifs. On a tort toutefois de penser, comme on le fait généralement, que Colomb avait découvert le Nouveau-Monde par la force de ses méditations, et de se figurer que, selon l'expression d'un de nos poëtes les plus habiles,

En vain, de rois en rois, sept ans il court offrir
Cet univers caché qu'il saura conquérir (1).

A la vérité, Colomb conjecturait, comme beaucoup de ses contemporains, que l'immense étendue du globe encore inconnue ne devait point être occupée tout entière par l'Océan, qu'on devait y trouver de nouvelles terres; mais il n'avait point pressenti que ces terres formaient un autre continent;

(1) MILLEVOYE, dans le *Voyageur*.

il pensait que l'Asie se prolongeait indéfiniment à l'ouest. Ce n'était point un nouveau monde qu'il offrait aux rois de découvrir, mais une route par mer aux Indes orientales, route que Vasco de Gama cherchait d'une manière bien plus sage, et devait bientôt trouver. C'était dans les royaumes de Cathay et de Cipango, si splendidement décrits par Marco-Polo, qu'il prétendait conduire ses vaisseaux. Robertson expose très-bien tout cela ; mais souvent ensuite il jette un nuage sur sa pensée, en se servant de l'expression de Nouveau-Monde qui ne rend nullement l'image que Colomb se formait de ses découvertes futures.

Ce qu'il y a de très-curieux et ce que Robertson semble ignorer, c'est qu'un poète italien, le *Pulci*, mort plusieurs années avant le premier voyage de Colomb, paraît avoir eu une idée beaucoup plus juste de l'Amérique que l'illustre navigateur génois. Je crois faire plaisir à mes lecteurs, en mettant sous leurs yeux le passage du *Morgante Maggiore* où se trouve décrit un véritable nouveau monde. Le diable Astaroth, interrogé par Renaud au sujet des *colonnes d'Hercule*, répond ainsi : « C'est une fausse opinion de croire qu'on ne puisse pas naviguer plus loin. L'eau est plane dans toute son étendue, quoi qu'elle ait, comme la terre, la forme d'une boule... Les vaisseaux passeront bien au-delà... On peut aller dans un autre hémisphère, parce que toute chose tend vers le centre du globe, tellement que, par un mystère divin, la terre est suspendue parmi les astres. Ici dessous sont des villes... des empires... Ces gens-là sont appelés antipodes... Ils ont, comme vous, des plantes, des animaux, et se font aussi souvent la guerre (chant xxv, stances, 229, 230, 231). » Ne trouve-t-on pas dans ce morceau la prédiction la plus exacte de ce que Colomb et ses successeurs devaient exécuter ? N'y trouve-t-on pas aussi la doctrine de la gravitation que Newton devait démontrer bien plus tard, mais qu'à la vérité Aristote avait déjà exposée dans ses immortels écrits ?

Quant à Colomb, arrivant à Saint-Domingue pendant qu'il cherche le royaume de Cathay, il semblerait n'avoir dû sa

renommée qu'à un faux calcul et à un hasard heureux. Mais les hasards de ce genre n'arrivent qu'aux hommes assez forts pour les mériter. Colomb sera toujours distingué par des qualités éminentes, par la constance qui est dans le caractère ce qu'est dans l'esprit l'étendue des idées, par ce courage qui sait braver l'injustice comme les périls, par le talent de connaître les hommes, par le don si rare d'imposer encore quand on ne peut persuader. Ces qualités du célèbre Génois sont habilement retracées par Robertson. Soit qu'il nous peigne son héros luttant contre la froideur de Ferdinand et les préventions du conseil d'Espagne, soit qu'il nous le montre, au milieu de l'Océan, près de voir s'évanouir tout le fruit de ses peines par la révolte de son équipage, ou, dans l'île espagnole, obligé de combattre à la fois les complots de ses soldats et la haine des habitans, la narration est claire, rapide, et semée souvent de ces traits heureux qui caractérisent les hommes, les époques et les circonstances. La peinture des signes qui, dans le premier voyage de Colomb, annoncèrent la proximité du rivage américain, le récit de l'impatience qui saisit l'équipage lorsque, au milieu de la nuit, il entendit s'élever du vaisseau qui marchait en tête le cri si long-tems désiré : *Terre! terre!* et de son enthousiasme au moment où le lever du soleil lui découvrit les côtes de San-Salvador; le tableau de l'étonnement réciproque qu'éprouvèrent les Espagnols et les indigènes, à leur première entrevue, tous ces morceaux éminemment intéressans ne laissent à désirer qu'un peu plus de chaleur et d'éclat.

Sur le point de retracer la lutte des Américains contre les conquérans, Robertson fait une remarque pleine de sens et de justesse : « Lorsque une guerre s'élève, dit-il, entre des nations qui se trouvent dans un état de civilisation à peu près semblable, les moyens de défense sont proportionnés à ceux d'attaque; dans une lutte à force égale, les efforts qui se font de part et d'autre, les talens qui déploient leur activité et les passions qui se développent, peuvent présenter l'humanité sous un point de vue aussi curieux qu'intéressant. C'est une des plus nobles fonctions de l'histoire que d'observer et de peindre

les hommes dans les situations où les âmes sont le plus violemment agitées, et où toutes leurs facultés sont mises en mouvement : aussi les opérations et les événemens de la guerre *chez des nations ennemies* ont-ils été regardés par les historiens, tant anciens que modernes, comme un objet important et capital dans les annales du genre humain. Mais, dans une querelle entre des sauvages entièrement nus et une des nations les plus belliqueuses de l'Europe, où la science, le courage et la discipline étaient toutes d'un côté, et la timidité, l'ignorance et le désordre de l'autre, un détail circonstancié des événemens serait aussi dépourvu d'agrément que d'instruction. »

D'après ces sages considérations, l'auteur raconte brièvement quelques faits, et passe aussitôt aux résultats. On sait ce qu'ils furent, particulièrement à Saint-Domingue. Au moment où Colomb fit la découverte de cette île, elle comptait au moins un million d'habitans ; quinze ans plus tard, à peine en restait-il soixante mille. Robertson s'indigne contre l'inhumanité et la stupide avarice des Espagnols. De son tems, c'était à peu près tout ce qu'il y avait à faire. Mais s'il eût écrit maintenant qu'on cherche à éteindre l'esprit militaire parmi les citoyens, qu'on soutient avec assurance que l'art de la guerre est inutile aux peuples, ce judicieux écrivain se serait sans doute livré aussi à des réflexions d'un autre genre. Voilà, eût-il dit, les malheurs auxquels l'ignorance de l'art militaire expose les populations, voilà les déplorables effets de l'absence des vertus guerrières. Et qu'on ne croie point que de pareils ravages ne peuvent avoir lieu qu'au sein de peuplades sans lumières, sans civilisation. Comme je le disais tout à l'heure, lorsque deux nations civilisées se combattent, la force matérielle est souvent à peu près égale des deux côtés ; mais cette force n'est pas la seule qui influe sur les événemens. Sans doute, si les Haïtiens eussent eu les mêmes armes que les Espagnols, quelles que fussent leur mollesse et leur inhabileté dans les manœuvres, ils n'auraient pas été détruits par deux ou trois cents soldats : mais ils auraient pu l'être par une nation à peu près aussi nombreuse que la leur et plus guerrière. Déjà

les Caraïbes, qui n'avaient sur eux d'autre avantage que celui de la valeur, avaient porté le carnage et l'épouvante dans leurs foyers. Les peuples les plus civilisés s'exposent à subir une conquête aussi désastreuse, du moment où l'enthousiasme militaire et le soin de la discipline se perdent parmi eux. L'invasion des Barbares produisit une dépopulation presque aussi rapide dans certaines parties de l'empire romain. Ce ne fut certainement pas le défaut de civilisation qui fit succomber les descendans des vainqueurs du monde; ce ne fut pas non plus l'ignorance. La civilisation était parvenue chez eux à son plus haut terme, et leur tactique était bien supérieure à celle de leurs ennemis. Mais cette tactique n'était plus que dans leurs livres; mais ils s'étaient engourdis dans les délices de la civilisation; mais l'honneur de défendre son pays n'excitait plus l'enthousiasme; la profession de soldat était devenue un métier, et par cela même, le plus mauvais et le plus mal exercé de tous les métiers; on avait tout réduit à des calculs d'argent, ainsi qu'on voudrait le faire aujourd'hui; et, comme le sang des hommes ne peut long-tems se payer qu'avec la gloire, on n'en trouva point pour sauver l'empire. Il coula sans honneur sous le fer des bourreaux, ou s'épuisa dans les tourmens, comme celui des indigènes de Saint-Domingue et des autres peuples de cette malheureuse Amérique, dont Colomb avait frayé la route à tant d'aventuriers avides et cruels.

Dans le nombre, on distingue surtout Cortès et Pizarre. J'ai déjà dit qu'en retraçant les expéditions de ces deux guerriers, Robertson s'est élevé à la hauteur du ton de l'histoire. Son sujet devenait magnifique, et il l'a traité en homme qui savait en sentir la grandeur. L'habileté avec laquelle Cortès attache ses soldats à sa fortune, avant même que la victoire ait prêté à son génie un invincible ascendant; l'adresse qu'il déploie pour échapper à la jalousie de Velasquez, pour recevoir des mains de l'armée, au nom du roi, le commandement qu'il ne tenait que de ce gouverneur, et pour faire confirmer sa nomination par le roi lui-même; le calcul aussi sage qu'audacieux qui lui montre un moyen de succès dans l'incendie de sa flotte; son éloquence assez entraînante

pour persuader aux troupes de détruire de leurs propres mains ces vaisseaux , seul espoir de salut qui pût leur rester dans la défaite ; la manière dont il sait , dès l'abord , se faire des alliés parmi les Indiens ; la résolution hardie de s'emparer de Montézuma ; la fermeté et les ressources dont il fait preuve à chaque instant , lorsque , menacé dans Mexico par le ressentiment des habitans , et au dehors par l'armée qu'envoyait contre lui Velasquez , armée deux fois plus nombreuse que la sienne , il conserve Mexico , cherche Narvaez dans Zempoalla , triomphe , attire à lui les vaincus , et fait servir à ses desseins l'expédition même qui semblait devoir l'accabler ; la rapidité avec laquelle il retourne dans la capitale du Mexique où son lieutenant allait succomber ; sa présence d'esprit dans la retraite ; son habileté dans le siège qui lui ouvre de nouveau les portes de la ville ; toute sa conduite enfin offre l'un des plus étonnans spectacles de l'histoire ; j'ai presque dit l'un des plus beaux modèles que l'histoire puisse présenter à la méditation des politiques. Et pourquoi ne le dirais-je pas ? Que les exploits des Cortès aient été suivis de cruautés révoltantes , cela peut nous les faire haïr , mais ne saurait en effacer l'éclat. Que ce grand capitaine ait employé son génie à consommer une conquête [injuste , cela n'empêche point que l'étude de ses actions ne puisse servir à développer les mêmes talens dans un homme qui les emploiera peut-être pour la liberté et le bonheur des peuples. Sans doute l'historien doit chercher par ses réflexions à diriger vers un but noble et généreux les efforts de tous les hommes qui se trouvent en position d'influer sur la destinée des États. Mais il ne peut se dissimuler que sur ce point ses conseils auront peu de valeur. La sainteté ou la bassesse du but dépendra toujours ou des circonstances ou du caractère particulier des chefs. La politique est un art qui , comme tous les autres , peut être employé à faire le mal comme le bien. Les Épaminondas l'emploieront à délivrer leur pays , les Bonaparte à l'asservir ; les Timoléon à défendre l'indépendance des peuples , les Cortès à la leur ravir. Tout ce qu'on peut espérer de l'historien , c'est qu'il enseigne cet art par l'analyse fidèle de ce qu'ont fait de plus beau les

grands hommes qui l'ont exercé. Quoique cette analyse ne soit, dans l'ouvrage de Robertson, ni aussi sûre, ni surtout aussi instructive que dans quelques histoires antiques où les héros semblent nous mettre dans la confiance de toutes leurs pensées, comme un maître expliquant à ses élèves tous les secrets de ses compositions, on y suit cependant sans peine le développement progressif des projets, de la fortune et des talents de Cortès. L'auteur sent et fait sentir toutes les qualités du grand politique; il sait aussi en expliquer les défauts : le plus remarquable, le seul peut-être qui pût réellement nuire à ses projets, était un zèle aveugle pour la propagation de la foi chrétienne en Amérique, sorte de fanatisme assez commun à cette époque parmi les chefs espagnols, mais qui étonne dans un homme tel que Cortès. Beaucoup moins cruel que les autres conquérans du Nouveau-Monde, infiniment plus circonspect et plus éclairé qu'eux, il les surpassait tous en fougue et en imprudence, lorsque ses accès de prosélytisme s'emparaient de lui. Au moment même où, à force de soins et d'adresse, il a gagné l'affection des Zempoallans, il est sur le point de s'en faire des ennemis en renversant leurs idoles; et, au lieu de s'éclairer par le danger qu'il vient de courir, à peine, après de longs combats, a-t-il conclu la paix avec la république de Tlascala, à peine voit-il ces peuples guerriers se ranger sous ses drapeaux, qu'il projette de détruire aussi leurs divinités dont il n'a pu leur persuader d'abandonner le culte. Une conduite si imprudente allait peut-être anéantir à jamais toutes ses espérances et renverser des projets si habilement conçus. C'est un prêtre espagnol qui modère la fureur du guerrier, c'est un moine qui proclame la tolérance, et fait respecter les droits de la liberté religieuse. Enfin, au milieu de Mexico, lorsque tout lui commande une extrême circonspection, Cortès enflamme par des attentats du même genre la colère du peuple, que la captivité du souverain et toutes les sortes d'exactions n'avaient pu porter encore à s'insurger.

L'expédition de Pizarre ne peut fournir d'aussi grandes leçons que celle de Cortès. Mais on y voit aussi, de la manière la

plus frappante, tout le pouvoir d'une résolution inébranlable, tout l'ascendant de la constance dans l'audace. Ce triumvirat d'un enfant trouvé, d'un enfant illégitime et d'un prêtre maître d'école qui, sans titre, sans considération, presque sans argent, concertent, comme une simple spéculation commerciale, la conquête d'un vaste empire et ne tardent pas à l'accomplir, est un phénomène singulier. Telle était l'industrie au xvi^e siècle. Il faut convenir qu'elle taillait en grand. La valeur et la perfidie de Pizarre, la férocité d'Almagro, les malheurs de l'Inca, la dévastation du Pérou, et la guerre civile qui bientôt détruit les vainqueurs, sont énergiquement retracés par Robertson. Cette partie de son livre est certainement l'une des plus remarquables sous tous les rapports.

Son examen de la civilisation des anciens peuples d'Amérique ne mérite pas les mêmes éloges. Outre les redites dont il s'est en quelque sorte imposé l'obligation en s'occupant de cet objet dans différens endroits de son ouvrage, on trouve un grand nombre de répétitions dans chacun de ces morceaux. Le style en est presque toujours lent et embarrassé. On croit sentir quelquefois que l'auteur a fait ses recherches à mesure qu'il écrivait. Il paraît du moins avoir pris la plume avant de les avoir assez parfaitement digérées pour en former dans sa pensée un ensemble net et complet. Cependant il montre, même au milieu de ces défauts, un esprit sage et fait pour réfléchir. Souvent ses remarques ont de la portée. Je citerai pour exemple les observations suivantes qui me semblent pleines de justesse et de sagacité. « Il n'y a point, dit-il, de source plus commune et plus féconde d'erreur, en décrivant les mœurs et les arts des nations sauvages ou demi-civilisées, que d'y appliquer les noms et les expressions dont on se sert pour désigner les institutions et les arts des peuples policés. Lorsqu'on a eu donné le nom de roi ou d'empereur au chef d'une petite peuplade, le lieu de sa résidence a dû s'appeler palais, et son petit cortège a dû prendre le nom de cour. De pareilles dénominations ont donné aux choses une importance qu'elles n'avaient pas; l'illusion se répand, et chaque partie du récit étant

embellie de fausses couleurs, l'imagination est tellement égarée par la ressemblance des noms, qu'il lui devient difficile de distinguer les objets tels qu'ils sont réellement. Lorsque les Espagnols abordèrent pour la première fois au Mexique, ils furent si frappés de l'apparence de police et de quelques ouvrages des arts, fort supérieurs à ceux des tribus grossières qu'ils avaient jusque-là trouvées en Amérique, qu'ils s'imaginèrent avoir enfin découvert dans le Nouveau-Monde un peuple civilisé. Dans leurs descriptions ils paraissent ne perdre jamais de vue cette comparaison entre les habitans du Mexique et leurs sauvages voisins. En observant avec admiration la supériorité des Mexicains, marquée en plusieurs choses, ils emploient à décrire leur police imparfaite et leurs arts grossiers des termes qui ne sont applicables qu'à des nations infiniment plus avancées dans la civilisation et dans les arts. Ces deux circonstances concourent à diminuer beaucoup la confiance qu'on doit aux descriptions de l'état du Mexique que nous ont *laissées* les premiers historiens espagnols. En comparant cette nation à d'autres petits peuples sauvages, ils ont *laissé* leurs idées s'élever beaucoup au-dessus du vrai, et les termes qu'ils ont employés dans leurs descriptions ont encore contribué à augmenter l'exagération.»

Après avoir raconté la conquête et tracé le tableau de l'état dans lequel les conquérans avaient trouvé les indigènes, l'historien recherche les résultats de ces fameuses expéditions. Le premier qui le frappe est la dépopulation effrayante qui se fit sentir partout comme à l'*île espagnole*. Dans l'invasion, les vainqueurs ne pouvaient faire un pas qu'en égorgant des milliers d'Indiens. Vingt ans plus tard, les bulletins de leurs victoires paraissaient des fables. A l'aspect de ce pays désert, on ne pouvait se figurer qu'ils y eussent trouvé des armées. Quelques écrivains ont attribué ces dévastations à un plan atroce formé de sang-froid par la cour d'Espagne, qui n'aurait vu, suivant eux, d'autre moyen de conserver ces conquêtes éloignées que le massacre général des habitans. Robertson réfute victorieusement cette accusation effroyable. Il montre que

la destruction des Indiens eut surtout pour cause l'ignorance brutale et l'impatiente avarice des aventuriers conquérans qui firent périr dans les mines ou par l'excès des autres travaux cent fois plus d'indigènes que n'en avaient dévoré les batailles. La population, décimée pas leur glaive, fut détruite par leur industrie.

La cour d'Espagne, au contraire, s'efforça toujours de protéger les malheureux Indiens. Elle publia dans ce but une foule de réglemens; mais ils furent sans cesse éludés. L'avidité des gouverneurs, la rapacité des aventuriers à qui on avait distribué les terres et les vaincus, résistèrent aux ordres du prince, comme aux exhortations des prêtres qui leur représentaient en vain que les Indiens étaient des hommes, et non des machines à déterrer de l'or. S'il venge le gouvernement de ces imputations odieuses, Robertson s'élève avec force contre les fausses maximes qui, sur d'autres points, ont réglé l'administration des colonies espagnoles. Il peint vivement les suites funestes de l'émigration qui ruina l'Espagne par les richesses du Nouveau-Monde, et finit par forcer le chef d'un État qui accroissait chaque année de tant de millions les monnaies d'or et d'argent en circulation dans l'univers, à rendre un édit pour élever la valeur monétaire du cuivre presque au niveau de celle de l'argent.

On conçoit sans peine combien il doit être intéressant pour tous les esprits éclairés de suivre les révolutions d'un royaume à qui quelques hommes audacieux donnent d'immenses et riches empires pour esclaves, qui en reçoit tout à coup un surcroît de puissance formidable à tous ses voisins, et bientôt voit son pouvoir décroître par la même cause aussi rapidement qu'il s'était accru, et l'or d'un nouveau monde, apporté sur ses flottes, ne faire que traverser ses villes pour aller enrichir des nations ennemies, laissant sur son passage la dépopulation et la pauvreté.

Aussi l'ouvrage où ces révolutions mémorables sont retracées avec un talent très-distingué produisit-il une vive sensation; aussi est-il encore très-recherché en Angleterre.

MM. Suard et Morellet rendirent un service à notre littérature, en nous en donnant une traduction élégante qui n'a rien de la gêne et de la froideur trop ordinaires dans ce genre de travail. Elle fut très-favorablement accueillie, et deux éditions s'écoulèrent rapidement. En 1796, le fils de Robertson publia deux nouveaux livres, restés manuscrits dans les papiers de son père, et qui renferment l'histoire des colonies anglaises en Amérique jusqu'au tems de Cromwell. La traduction de ces livres posthumes, dignes de ceux que l'on connaissait déjà, fut ajoutée à la troisième édition de la version de M. Suard, qui parut il y a quelques années. Dans celle qui vient de paraître, M. de la Roquette a voulu faire encore mieux. MM. Suard et Morellet avaient travaillé d'après une ancienne édition anglaise. Il a revu leur traduction, en la comparant avec la dernière édition publiée à Londres du vivant de Robertson, et qui contient de nombreuses améliorations, dont il a enrichi la copie française. Il a corrigé aussi plusieurs passages qui ne lui paraissaient pas assez fidèles au texte anglais.

Mais ces soins, quelque utiles qu'ils fussent, n'auraient eu d'autre résultat que de nous faire connaître l'ouvrage de Robertson dans toute sa pureté. M. DE LA ROQUETTE s'est proposé encore un autre but. Quoique l'historien eût mis dans ses recherches une attention et une conscience littéraires qui deviennent maintenant bien rares, il n'avait pu éviter de tomber dans quelques erreurs. Des ouvrages récents ont jeté un nouveau jour sur l'Amérique. Tout en respectant le texte de Robertson, M. de la Roquette a eu l'heureuse idée d'y joindre de nombreuses notes destinées soit à réparer des omissions, soit à rectifier des assertions reconnues mal fondées, soit à éclaircir, à compléter ce qu'il peut y avoir d'obscur ou d'imparfait dans les descriptions, dans les tableaux de statistique ou de mœurs. Souvent, après avoir indiqué l'ancien écrivain espagnol que suit Robertson dans un passage, il nous donne la version des autres historiens de cette nation, dont les récits diffèrent plus ou moins. La plupart de ces notes sont au bas des pages; d'autres, plus longues, ont été rejetées à la fin des volumes,

comme celles de Robertson. M. de la Roquette s'est habilement servi d'une foule d'ouvrages, notamment de l'*Histoire du Mexique*, par CLAVIGERO; du *Mexique en 1823*, par M. BULLOCH; de l'*Essai* de JEFFERSON sur l'*État de Virginie*; de la *Collection des Voyages et Découvertes des Espagnols, etc.*, publiée par M. DE NAVARRÈTE, et surtout des nombreux écrits de M. DE HUMBOLDT. Avant d'entreprendre son travail, il en avait soumis l'idée à ce savant célèbre, en lui demandant des avis. M. de Humboldt ne s'est pas borné à des conseils; il a donné aussi quelques notes manuscrites que les initiales de son nom distinguent des autres. Ainsi, M. de la Roquette a joint à la traduction de l'*Histoire de l'Amérique* une sorte de commentaire qui en rend la lecture plus intéressante et plus instructive, et doit en accroître le succès. Cette édition est d'ailleurs d'une exécution typographique très-soignée. Elle est enrichie de quatre cartes et d'une table chronologique des Mexicains. Tout se réunit pour la faire distinguer et rechercher par les amateurs des saines études et des bons livres. J. R.



HISTOIRE DE FRANCE, depuis la fin du règne de Louis XVI, jusqu'à l'année 1825; précédée d'un Discours préliminaire et d'une Introduction historique sur la monarchie française et les causes qui ont amené la révolution; par l'abbé de MONTGAILLARD. TROISIÈME ÉDITION, t. IV-XII (1).

SECOND ET DERNIER ARTICLE. (Voy. Rev. Enc., t. XXXVIII p. 343.)

Après les immenses travaux de l'Assemblée constituante, qui avaient en moins de trois ans défait et refait la monarchie, il semble que la mission de la seconde assemblée, celle qu'on

(1) Paris, 1828; Moutardier, rue Git-le-Cœur, n° 4. 15 vol. in-18; prix, 45 fr. On publie maintenant la 4^e édition de cet important ouvrage.

nomme spécialement *législative*, était de consolider cette régénération improvisée, par toutes les mesures propres à y attacher fortement les classes nombreuses de la nation qui l'avaient accueillie avec un enthousiasme trop vif, trop éclatant pour être durable. Sa position était clairement établie : elle avait à porter un regard calme et pénétrant sur cet édifice chancelant encore, pour en affermir les bases, pour en développer les parties laissées incomplètes et inachevées. Il fallait qu'elle rendît quelque force à la couronne abattue, qu'elle réprimât l'anarchie et les fureurs populaires; il fallait qu'au milieu des clameurs et des oppositions diverses, elle restât invariablement et sincèrement constitutionnelle : la constitution était le point de ralliement qu'elle devait sans cesse offrir aux masses pour les contenir, pour les diriger vers un but commun. Si, dans ces voies, elle eût déployé seulement une faible portion de l'énergie dont fit preuve un peu plus tard l'assemblée qui prit sa place, il y a lieu de croire que le cours des événements eût été arrêté, et que la régénération politique de la France aurait pu être consommée paisiblement, sans les calamités qui la suivirent.

Mais cette position ne fut comprise que par quelques hommes; et tout le reste méconnut entièrement des devoirs dont l'oubli ouvrait un abîme à la patrie. Il est manifeste, en effet, que l'Assemblée législative, exclusivement occupée de la faction aristocratique et de l'appui que lui prêtait la cour, porta sur cet objet toutes ses pensées, en fit le mobile de toutes ses actions. Dès lors, elle s'égara; oubliant que le plus sûr moyen d'affermir la constitution, le seul qu'elle dût mettre en œuvre, était de l'exécuter en l'améliorant, elle ne songea plus qu'à déclarer une guerre furieuse à ceux qui la menaçaient, qu'à les persécuter, après les avoir vaincus : système impolitique et déplorable, qui manquait à la fois de générosité et de prudence. Car, s'il était vrai que les réformes trop précipitées, trop profondes de l'Assemblée constituante eussent fait de nombreux ennemis à l'ordre existant, n'est-il pas évident que des proscriptions, des mesures violentes et haineuses n'étaient

faites que pour en augmenter le nombre? Au surplus, à deux époques différentes, les mêmes passions produisirent les mêmes excès.

Il faut le dire, on ne comprenait pas du tout alors, et l'on commence à peine à comprendre aujourd'hui qu'une faction n'est absolument rien par elle-même, et qu'elle n'a jamais de force et de valeur que celles que le pouvoir veut bien lui donner par ses méprises ou par ses fautes. Cette force, cette valeur lui viennent de ce que l'opinion nationale, *qui ne peut être essentiellement factieuse*, lui est insensiblement livrée par la sottise de ceux qui gouvernent; de ce que cette opinion s'attache à elle et la suit dans sa marche jusqu'au moment où les erreurs de ce nouveau guide le font abandonner pour un autre, qu'elle délaisse encore par la même cause, et ainsi de suite, tant qu'enfin lasse de fluctuations et de désordres, elle revient au pouvoir qui peut alors, pendant quelque tems du moins, en disposer à son gré, et qui sait ordinairement mettre à profit la circonstance. Voilà l'histoire de notre révolution, et c'est aussi, à le bien prendre, l'histoire de toutes les révolutions. Il en ressort manifestement ce principe dont les conséquences sont si importantes, qu'en résultat *les factions ne sont bien réellement que ce qu'on veut bien qu'elles soient*; et voyez si elles-mêmes n'en font pas l'aveu tacite, si elles ne reconnaissent pas combien leur valeur propre est peu de chose, quand elles placent toujours leur plus grande espérance de succès dans les fautes de ceux qui dirigent l'état, quand elles regardent toujours le mal qu'on lui fait comme leur plus puissant auxiliaire! Telle est, en effet, la politique des factions: à chaque plaie nouvelle faite à la patrie, elles s'écrient: Courage! Souvent même elles excitent en secret, elles provoquent par tous les moyens des excès qui doivent préparer de loin leur triomphe. Ainsi pensa, ainsi agit la faction aristocratique, au commencement de la révolution. Elle témoigna une haine marquée pour le parti modéré et une sorte de prédilection pour les propositions et les mesures les plus incendiaires. Fatal aveuglement! pour les encourager, elle prodigua même quelquefois (le mi-

nistre BERTRAND DE MOLLEVILLE en fait l'aveu) l'or de l'infortuné Louis XVI, et elle concourut ainsi, autant qu'il était en elle, à exciter l'exaltation funeste qui dressa son échafaud.

Telle fut donc l'erreur capitale de l'Assemblée législative. Elle se crut appelée à vaincre par la force une faction que le tems eût bientôt dissipée, si les actes mêmes qu'on lui opposait ne lui eussent donné chaque jour un accroît de force. La révolution était terminée, et toutefois l'Assemblée resta *révolutionnaire*, pour soutenir une lutte qu'elle n'eût pas dû engager. Tous les moyens lui furent bons contre cette faction de jour en jour plus hostile; pour la terrasser, la nation tout entière fut soulevée, et l'anarchie organisée par l'établissement des assemblées populaires; c'est contre elle que furent introduits le système de proscription par classes, l'usage des visites domiciliaires, etc. C'est comme son secret appui au dedans que le trône fut attaqué, le 20 juin, et renversé le 10 août; c'est pour la poursuivre jusque dans les alliances qu'elle s'était créées au dehors, que s'ouvrit cette longue guerre continentale qui devait coûter tant de sang au monde civilisé; enfin, c'est par une suite naturelle du sentiment profondément haineux qui l'animait contre la faction, que l'assemblée se voua elle-même au déshonneur par l'espèce d'adhésion qu'elle donna aux infâmes massacres des prisons de Paris.

L'abbé de Montgaillard, qui ne voit avec raison que bien peu de chose d'utile et de national dans les actes de cette assemblée, la juge avec une grande sévérité. Elle fut, suivant lui, *lâche et perfide* (t. iv, p. 232) : perfide, je ne sais; mais lâche, je le nie. L'historien qui n'avait pas parfaitement démêlé son but réel n'a pu voir qu'elle l'avait poursuivi avec une audace que les assemblées postérieures n'avaient qu'à imiter, et que celle qui l'a suivie n'a que trop bien imitée.

Le premier acte de cette terrible Convention nationale, dont le nom doit retentir long-tems encore dans la postérité, est l'établissement de la république, à laquelle, un an avant, si l'on en croit Brissot, pensaient trois personnes seulement, savoir, Buzot, Pétion et lui-même (t. v, p. 126). Le second est

la mise en jugement du roi détrôné. Le tome v tout entier est consacré à ce procès déplorable qui aboutit à la catastrophe du 21 janvier. L'auteur n'a rien omis de ce qui peut faire connaître à fond cette grande affaire. Au surplus, il regarde le jugement et la condamnation de Louis XVI comme une véritable iniquité politique ; mais j'aurais voulu qu'il eût mieux fait voir la profonde absurdité de cet attentat, qu'il eût montré combien ces prétendus motifs d'un ordre élevé au moyen desquels on a quelquefois voulu, sinon le justifier aux yeux de la morale, du moins le pallier par les considérations d'une politique qui en est, assure-t-on, distincte, combien ces motifs, dis je, sont faibles et sans valeur quand c'est la raison froide et impartiale qui les examine; qu'il eût prouvé, et maintenant il pouvait porter cela jusqu'à l'évidence, que ce fut là, pour la cause de la révolution et de la liberté, une profonde blessure qui saigne encore quarante ans après; qu'enfin il eût invinciblement établi que cet attentat, en affaiblissant l'enthousiasme national, en refroidissant le zèle si marqué d'abord des peuples pour notre grande réforme politique, en armant tous les trônes et tous les corps politiques d'une force nouvelle, préparait pour l'avenir une réaction qui ramènerait parmi nous le système monarchique, qu'on croyait ainsi renverser à tout jamais. C'est effectivement ce qui eut lieu quelques années après, comme l'avait prédit Salles, dans une opinion remarquable relative à l'appel au peuple (t. v, p. 97); c'est exactement ce qui était arrivé en Angleterre au xvii^e siècle, quand la tête de Charles I^{er} fut livrée à la hache du bourreau. C'est ce qui arrivera partout où, au sein des troubles civils, un fatal entraînement fera oublier ces deux grandes leçons du passé.

Sur ce terrain d'une lutte sanglante et acharnée contre la faction aristocratique, où la révolution s'était placée et où elle devait désormais marcher, il était impossible qu'elle ne rencontrât pas les divisions intestines. Il est rare, en effet, qu'il y ait long-tems union parmi les hommes formés en corps politiques, quand la direction qu'ils ont adoptée est vicieuse et violente. Par exemple, presque tous les membres de nos pre-

nières assemblées voulaient, à des nuances près, l'établissement d'un système libéral en France. On peut dire qu'il y avait à peu près unanimité sur ce point; mais pouvait-il y avoir la même unanimité, quand il s'agissait de l'extinction des opposans à ce système? Une foule de circonstances ne devaient-elles pas faire naître de perpétuels dissentimens dans le choix des mesures à prendre contre eux? Était-il croyable que tout le monde voulût marcher également fort, également vite dans cette carrière si différente de celle qu'on s'était cru appelé à parcourir. Telle est, il n'en faut pas douter, la véritable origine des partis, attribuée par les esprits superficiels à l'ambition personnelle de quelques hommes. Ces partis s'étaient formés dans l'Assemblée législative; ils éclatèrent dans la Convention, et le parti vaincu, celui de la Gironde, vint augmenter le nombre des holocaustes que les vainqueurs croyaient devoir aux autels de la liberté. On agit à son égard comme il avait agi lui-même à l'égard de l'ennemi commun : ce fut le même principe; et il faut dire qu'il avait été le premier à en faire l'application.

Les Girondins sont jugés avec sévérité par l'abbé de Montgaillard. Suivant lui, distingués par de grands talens oratoires, ils ont surpassé leurs adversaires en machiavélisme, et sont loin de les avoir égalés en habileté et en énergie (t. vi, p. 41). Je crois que ce jugement sera ratifié par la postérité. Sans aucun doute, ce parti contribua puissamment à imprimer à la révolution sa fatale tendance vers les excès qui ont signalé une époque. Un moment maître des affaires, il ne sut faire usage de son pouvoir que contre la couronne, et suscita contre elle la faction démagogique, qui le remplaça d'abord et le proscrivit ensuite, comme de raison, lorsqu'il essaya de l'arrêter dans sa marche.

Après la chute de la Gironde, s'ouvre cette longue scène de délire révolutionnaire qui fait encore l'étonnement des générations actuelles. Les faits divers en sont présentés par notre historien avec cette fongueuse indignation qui caractérise sa manière. Cette indignation dégénère quelquefois en fureur, et la fureur gâte tout, soit pour le fonds, soit pour la forme.

C'est le reproche qu'on peut faire avec bon droit à cette partie du travail de l'abbé de Montgaillard, toujours fort curieuse au surplus par le grand nombre de traits empruntés aux documens officiels et aux journaux du tems, qu'on y trouve recueillis.

Le vii^e volume s'ouvre par cette célèbre journée du 9 thermidor, qui renversa Robespierre et le régime de la terreur. L'auteur croit, et ce semble avec raison, que peu s'en fallut que le triomphe de cet homme ne fût assuré. Avec un peu plus de courage dans cette journée, où il fut attaqué corps à corps, il remportait une victoire qui fondait son pouvoir, et tout prouve qu'il avait au-dehors des intelligences qui devaient le consolider. L'abbé de Montgaillard allègue à cet égard les faits suivans : « Un souverain n'a-t-il pas dit : *Quel dommage que M. Robespierre soit mort. S'il eût vécu quelques semaines de plus, il allait être le maître de la France. Je l'aurais reconnu comme chef du gouvernement, et nous aurions tous la paix à l'heure qu'il est!* M. Pitt n'a-t-il pas montré de l'humeur et laissé apercevoir une sorte de mécontentement, en apprenant la chute et le supplice de Robespierre? Arrêtons-nous! . . . » (p. 36.)

Après cette journée, qui détrôna la faction dominatrice, la Convention nationale se vit graduellement abandonnée par la confiance publique; et, après avoir deux fois lutté avec succès, d'abord contre la faction qui venait d'être vaincue (1^{er} prairial), ensuite, contre la faction contre-révolutionnaire à laquelle les excès du jacobinisme avaient rendu des forces (13 vendémiaire), la Convention créa une nouvelle constitution républicaine et se sépara. Sa session avait duré trois ans. « Elle naquit, exista et finit dans le sang (p. 168) », dit M. de Montgaillard avec son énergie accoutumée. Peu de corps politiques, en effet, en ont autant versé, et ce sera l'éternelle condamnation de cette assemblée. Vainement allèguera-t-on que c'est en se montrant ainsi impitoyable dans ses vengeances qu'elle a sauvé le pays : il serait aisé de montrer qu'en réalité, loin de le sauver, elle a failli le perdre, et qu'il a été sauvé, non par elle, mais malgré elle. L'espace nous manque pour le développement de cette assertion.

Avec le Directoire commence une nouvelle période : « Affaiblis, dit l'auteur (p. 175), par d'aussi violentes convulsions, tombés dans un affaissement léthargique, les citoyens laisseront les destinées de l'État à la merci des passions et des intérêts particuliers; ils supporteront sans murmurer les actes arbitraires des autorités, lorsque les effets n'en seront pas sanglans; l'oppression leur paraîtra légère, quand elle ne sera pas excessive. Les grandes masses n'agiront plus dans les révolutions du pouvoir; le peuple n'entrera plus dans les débats qui se décideront par la fourberie ou par la violence d'un petit nombre d'hommes ambitieux et cupides. Le cercle des agitations se rétrécira chaque jour davantage pendant quatre années, jusqu'à ce qu'elles ne se fassent plus sentir qu'au centre de Paris. Il y aura quatorze années de calme politique. »

Tel est donc le résultat des actes antérieurs : la nation se trouve toute disposée à accueillir le despotisme; et déjà le despotisme se prépare dans l'ombre à saisir la proie qu'on lui a faite : le gouvernement directorial, pâle copie du gouvernement conventionnel, hâte encore le terme inévitable de tant d'erreurs; et cependant celui qui est appelé à en recueillir le fruit, Bonaparte, vient d'immortaliser son nom en Italie. Par le traité de Campo-Formio, il a mis fin à la première coalition. Le sceptre des monarques s'est abaissé devant son épée victorieuse. La France est agrandie et triomphante. « Le problème est résolu, s'écrie l'abbé de Montgaillard, la révolution est plus forte que l'Europe. » (T. VIII, p. 80.)

Le même volume retrace cette brillante expédition d'Égypte, croisade d'un âge de civilisation, où les Français laissent si loin derrière eux les héros de la féodalité. Les causes de cette expédition sont désormais avérées. Il est bien manifeste que, si d'une part le Directoire voulait éloigner de la France et livrer aux chances d'une guerre orientale un général qui lui portait ombrage, celui-ci, de son côté, rêvant la gloire des Alexandre et des César, s'enflammait à la pensée de combattre sur le même sol, et d'inscrire aussi son nom victorieux sur le front des pyramides.

Vingt pages sont consacrées à l'assassinat des plénipotentiaires français au congrès de Rastadt. L'auteur discute les diverses opinions émises sur cet attentat couvert encore de quelques voiles. Il croit qu'on peut hardiment l'attribuer à la politique étrangère, qui n'a que trop souvent montré que, dans sa lutte contre la révolution française, tous les moyens lui semblaient légitimes. Il disculpe l'émigration de toute participation à cet acte, et invoque à cet égard le témoignage même de Jean de Brye, l'un des plénipotentiaires. Relevons au surplus, dans ce passage, une singulière inadvertance de l'auteur, relative à l'émigré Danican, alors à Rastadt. Il ajoute : « C'est ce même Danican, dit-il (pag. 179), qui devint, au 13 vendémiaire, l'un des chefs de l'insurrection parisienne, et fut condamné à mort. » (p. 179.) Or la journée du 13 vendémiaire se rapporte à l'année 1795; par conséquent elle est antérieure de plusieurs années à l'événement actuel (1799). Ce n'est pas la seule erreur de ce genre que présente cet ouvrage.

Le coup d'État du 18 fructidor, par lequel le Directoire, fidèle aux vieilles doctrines de la Convention, crut sauver le gouvernement républicain, acheva de le déconsidérer, de lui ôter toute popularité. On put dès lors prédire sa ruine prochaine. Il sembla du reste s'attacher lui-même à la précipiter : accumulant fautes sur fautes, laissant la haute administration à l'improbité ou à la sottise, faible et impuissant pour le bien, hardi seulement pour spolier et bannir, tel fut, alors surtout, ce gouvernement. Tout se perdait entre ses mains : les troubles civils renaissaient sur divers points, et la victoire, qui nous avait été fidèle quand les échafauds étaient dressés dans nos cités, abandonnait nos drapeaux. La France enfin semblait n'avoir plus qu'à choisir entre l'anarchie et la contre-révolution, quand Bonaparte, s'élançant des rives du Nil, et profitant de l'état de détresse de la patrie, vint renverser la constitution de l'an III, et arracher le pouvoir souverain au Directoire.

M. de Montgaillard fait très-bien voir que la révolution qui porta Bonaparte à la tête des affaires fut purement militaire. Il censure avec force la violation de la représentation

nationale dont le général se rendit coupable dans cette circonstance ; il voit dans un tel attentat le premier pas d'un tyran ; mais , les hommes , la plupart corrompus et inhabiles , qui , au lieu d'une indépendance forte et pure que réclamait la France , lui avaient imposé le joug d'une république *malfaisante et ridicule* , pour me servir des termes de l'auteur , d'une république à laquelle nulle opinion ne s'était sincèrement rattachée ; ces hommes ne furent-ils pas les véritables auteurs de cette catastrophe qu'ils déplorent ? et quand on les entend après leur défaite accuser à la fois le pouvoir oppresseur qui mit fin à la république au 18 brumaire , et la nation qui se laissa si paisiblement opprimer , ne serait-on pas fondé à leur demander comment ils osent reprocher à la France de s'être soumise , après qu'ils lui avaient rendu l'oppression désirable , et à Bonaparte d'avoir fait son métier de soldat heureux , quand ils avaient si bien aplani la route vers l'usurpation , à lui ou à un autre ?

Ici recommence en réalité le règne d'un seul , aboli en France depuis sept années. Cette crise s'opéra sous l'influence et par la force des bayonnettes , mais sans effusion de sang ; c'est jusque-là la seule des phases de la révolution qui soit pure sous ce rapport ; c'est aussi la seule qui ait eu des résultats durables , la seule qui ait tourné définitivement à l'avantage de l'homme ou du parti qui en avait été le moteur. Il me semble que ceci n'est pas indigne d'être remarqué.

L'historien , analysant (t. ix , p. 13 et suiv.) la constitution consulaire ou de l'an VIII , y trouve le germe de cette influence départie à l'administration publique qui seconda puissamment l'établissement de l'arbitraire impérial , et contre laquelle la France se débat encore , après trente années , dont quatorze d'un régime légal et constitutionnel. Au reste , à part les fréquentes atteintes portées aux libertés publiques , atteintes par lesquelles Bonaparte préparait son despotique empire , on doit convenir que , dès le début de son consulat , il se plaça au premier rang parmi les princes pacificateurs. Son gouvernement , à cette époque , mérite , comme celui d'Henri IV après la paix

de Vervins, d'être médité par tous les hommes d'État. On voit là comment le génie sait entendre la modération et céder aux partis pour les éteindre. Trois mois se sont à peine écoulés, et déjà la France présente une nouvelle face. La paix et la sécurité règnent partout; les propriétés retrouvent leur valeur; les transactions se renouvellent; le commerce et l'industrie renaissent; les fonds publics s'élèvent avec rapidité; la confiance est entière et générale. « Il faut, dit à ce sujet l'abbé de Montgailard (p. 75), si peu de chose pour ranimer l'espérance dans l'âme du Français! Le mal qu'on lui épargne et qu'on pourrait lui faire, est comme un véhicule de son obéissance, un motif de suivre les volontés du gouvernement. Ne pas l'opprimer, c'est l'encourager; dès qu'on lui ôte une partie de ses liens, ses facultés reprennent toute leur élasticité. Son caractère est de s'occuper du présent et de se préoccuper de l'avenir du lendemain; mais l'avenir des années n'effleure guère sa pensée! » Il me semble qu'il y a dans ces réflexions un grand fond de vérité.

A l'époque où nous sommes parvenus, commencèrent ces tentatives, souvent renouvelées dans la suite, contre les jours de l'homme qui paraissait destiné à en finir avec les factions auxquelles la France était en proie depuis quelques années, et à y fonder enfin un ordre de choses par lequel fussent garantis tous les intérêts de la révolution. La machine infernale fut le premier attentat de ce genre contre le suprême magistrat de la république. L'historien, cherchant quels furent les auteurs de cet odieux complot, dit, (p. 130): « Il est démontré depuis long-tems qu'un évêque émigré, Conzié, conçut l'idée de l'affaire du 3 nivôse; que le ministère anglais l'approuva, et que des émigrés titrés se chargèrent de désigner les agens les plus propres à l'exécution. » C'est là, sans doute, une grave inculpation, soit contre l'émigration, soit contre le gouvernement britannique, et je voudrais qu'elle fût au moins appuyée de quelques preuves. Il ne suffit pas, quand il s'agit d'un fait de cette importance, de l'affirmer simplement; car on peut toujours être soupçonné de n'affirmer qu'une calomnie. Ce

n'est pas, au reste, le seul passage où la politique anglaise soit inculpée; en vingt endroits de cette histoire, elle est présentée comme ayant manifestement agi dans le but de perpétuer nos troubles; et cela bien souvent, il faut le dire, contre les intérêts réels de la cause dont elle se prétendait l'alliée sincère. Quoique tous les renseignemens réunis à cet égard par l'auteur ne suffisent peut-être pas pour établir une entière conviction, on doit du moins avouer qu'il y en a bien assez pour rendre très-probable de la part du cabinet ce système de double perfidie devant lequel Louis XI se fût prosterné. Dans cette circonstance, toutefois, on peut à peine croire qu'une telle imputation ait quelque fondement : comment s'imaginer, en effet, qu'un gouvernement de nos jours descende assez bas pour armer lui-même des assassins contre le chef reconnu d'un autre gouvernement ! Cela est, en vérité, trop lâche, trop honteux, trop contraire aux usages des nations civilisées !

Quoi qu'il en soit, le gouvernement consulaire crut d'abord, ou plutôt feignit de croire aux accusations portées alors contre les révolutionnaires qu'il venait de vaincre, et il y trouva un prétexte de sévir contre ce parti expirant. Un décret de bannissement fut porté contre cent trente individus, malgré l'opposition généreuse de plusieurs hommes, anciennes victimes de ce parti, mais qui voyaient dans un tel acte une violation révoltante des lois. C'est à cette occasion que Lanjuinais s'écria énergiquement au sein du sénat qui n'était pas encore servile : « Point de coup d'État; les coups d'État perdent les empires ! » (p. 126.)

Cependant, une deuxième campagne d'Italie s'était ouverte par ce fameux passage des Alpes, qui effaça ce qu'il y a de plus grand dans la renommée d'Annibal. Le succès de nos armes amena d'abord le traité de Lunéville, et l'année suivante (1802), le traité d'Amiens. Pour un moment, l'Europe déposa les armes.

L'historien se range à l'opinion généralement admise sur la prompte rupture de cette paix d'Amiens, rupture qui rouvrit entre Albion et Bonaparte une lutte nouvelle dont le terme de-

vait être l'extinction de l'un des deux adversaires. Évidemment on voulait la guerre de part et d'autre, et l'on ne s'était arrêté que pour reprendre haleine. Le consul entrevoyait déjà pour la France et pour lui une grandeur à laquelle l'Angleterre pouvait seule mettre obstacle ; et l'Angleterre, de son côté, présentait qu'avec cet homme, dont on voyait chaque jour grandir le pouvoir et l'ambition, ç'en était fait de sa prépondérance maritime. Quant aux motifs de rupture, l'Angleterre fournit incontestablement les premiers, en éludant l'article relatif à la remise de Malte. Ainsi, ce rocher, tout récemment enlevé par un caprice de conquérant à l'ordre dégénéré de Saint-Jean de Jérusalem, fut la cause apparente de l'une des plus grandes guerres dont l'Europe ait été jusqu'ici le théâtre.

Une nouvelle conspiration, celle de Pichegru et Cadoudal, dans laquelle fut impliqué le général Moreau, est découverte ; et alors aussi, au milieu des inquiétudes où se trouve placé le consul par ces complots réitérés contre ses jours, il donne cet ordre fatal d'arrestation du duc d'Enghien, qui est l'une des grandes taches de la plus illustre carrière des tems modernes. Cette affreuse catastrophe qui termine les jours du jeune prince est bien exposée par l'abbé de Montgailard (p. 231 et suiv.). Il paraît toutefois qu'il n'avait pas eu connaissance de certaines circonstances desquelles il résulte que tout n'a pas été dit encore sur cette affaire, et qu'il y a là quelque chose de caché que le tems éclaircira sans doute... Mais, comme l'a déclaré Napoléon lui-même dans son exil, il était alors le chef du gouvernement, et par conséquent il a tout fait ; sur lui seul pèse la responsabilité de cette action.

« La culpabilité de Moreau était évidente (t. x, p. 24). » On ne peut douter en effet que Moreau, jaloux de son ancien rival de renommée, et irrité de le voir parvenu à un poste dont lui-même n'avait pas su s'emparer, n'ait voulu renverser le gouvernement consulaire et détruire celui qui en était le chef. Mais qui prétendait-il mettre à sa place, et jusqu'à quel point était-il entré dans les vues particulières de ses deux complices ? C'est ce que l'auteur n'établit pas positivement ici.

Dans les précédens volumes, il est vrai, Moreau est présenté comme dès long-tems gagné à la cause royale; mais d'autres témoignages autorisent à penser que ce général voulait simplement se servir du parti royaliste pour abattre le gouvernement, mais qu'il ne travaillait en réalité que pour lui-même.

Cependant, le consul Bonaparte est devenu l'empereur Napoléon. Un monarque règne sur la France, environ dix ans après qu'un monarque y est monté sur l'échafaud. L'auteur cite des fragmens nombreux des discours prononcés dans les corps de l'État au sujet de ce grand changement. Il est véritablement curieux de les rapprocher des harangues que l'horreur du système monarchique inspirait peu de tems avant aux orateurs des assemblées précédentes. Parfois, il résulte de ce rapprochement que les mêmes personnages ont tour à tour plaidé le pour et le contre, et toujours avec une vigueur de raisonnement et un éclat d'éloquence fort remarquables, ce qui prouve tout au moins de grandes ressources dans l'esprit. On se doute, au reste, de quel ton l'abbé de Montgaillard, qui ne prend rien au sérieux, traite cette prodigieuse facilité à soutenir tour à tour deux opinions diamétralement opposées. La langue n'a pas alors de mots assez forts pour rendre sa colère. Il faut qu'il en invente!

Le projet de descente en Angleterre, regardé si long-tems comme chimérique, n'est pas tout-à-fait vu du même œil par notre historien. Il montre le cabinet anglais vivement alarmé par la menace du débarquement de nos phalanges victorieuses sur son territoire (p. 30). On sait que l'exécution de cette grande entreprise fut d'abord contrariée par certaines circonstances atmosphériques, puis par la formation d'une troisième coalition contre la France, qui obligea le nouvel empereur à porter tous ses efforts sur un autre point.

Alors fut déployé avec toutes ses conséquences ce système réciproque de guerre acharnée et perpétuelle entre la puissance continentale et la puissance maritime. De là ces immenses sacrifices d'hommes d'une part, et d'argent de l'autre; ces conscriptions multipliées et ces énormes subsides qui épuî-

sèrent également les deux pays. Les résultats de cet emploi abusif et funeste de notre population commencent à s'affaiblir pour nous, et l'Angleterre, au contraire, commence à ressentir les suites de la prodigalité avec laquelle son or fut long-tems dépensé pour solder des coalitions contre la France!

Après avoir retracé la journée d'Austerlitz, où il affirme que les jours de l'autocrate furent entièrement à la merci de l'empereur Napoléon, qui eut la générosité d'assurer sa fuite, M. de Montgaillard ajoute (p. 80) : « A Austerlitz se termine, après moins de deux mois, cette campagne merveilleuse ouverte à une distance de cent cinquante lieues de Vienne; elle finit par une des plus belles victoires que présentent les annales des peuples modernes. »

Voilà pour 1805; 1806 voit la Prusse entièrement conquise en quelques semaines, et 1807, la Russie, refoulée sur son propre territoire et obligée de vouloir la paix. Napoléon est maintenant l'arbitre de l'Europe. Tout ce qu'il a demandé à la fortune jusqu'ici, elle le lui a accordé et au delà. Mais enfin elle s'est lassée de son exigence, et elle va bientôt dédaigner les vœux de celui qui fut long-tems son plus cher favori.

La guerre d'Espagne commence. L'auteur accuse, avec le plus grand nombre des Français, la politique napoléonienne d'avoir fomenté des dissensions entre le roi d'Espagne Charles IV et son fils. Je crois que c'est là une erreur. La haine que le prince des Asturies portait au favori Godoy, ainsi que la nation tout entière, explique suffisamment les scènes d'Aranjuez. Les documens officiels établissent clairement que l'influence française ne fut pour rien dans cette révolution. Que Napoléon ait ensuite voulu la mettre à profit, la faire tourner à l'avantage de son ambition, c'est ce qui ne peut être révoqué en doute; mais il faut croire qu'il ne l'avait point provoquée, puisqu'elle lui créa des embarras et rendit quelques instans sa conduite indécise (1).

(1) Voyez *Histoire de la guerre d'Espagne*, par le général Fox; *Mémoires du duc de Rovigo* (Savary.)

Je passerai rapidement sur toutes les folies produites par l'enivrement de l'orgueil et des succès : cette opiniâtreté à soutenir une guerre inique; cette manie de faire occuper par la nouvelle dynastie tous les trônes subalternes de l'Europe; la confiscation des États-Romains; l'extension déraisonnable et presque ridicule de l'empire; le divorce et l'alliance avec l'Autriche; l'expédition de Moscou, etc. Tous ces faits mémorables sont bien connus et bien jugés par l'universalité des Français. M. de Montgaillard les juge à peu près comme tout le monde.

Le t. XII s'ouvre par cette campagne, dite de Paris, où Napoléon montra de nouveau Bonaparte à l'Europe tout entière coalisée contre lui. Cette campagne est, sans contredit, un de ses plus beaux titres de gloire. Jamais homme de guerre ne se signala par plus d'ardeur et d'activité, de variété et de promptitude dans ses combinaisons, et en même tems de courage personnel. Ce n'est pas sans une sorte d'émotion qu'on le voit à la tête d'une petite troupe de braves, restes des désastres de Moscou et de Leipzig, manœuvrer entre les nombreuses armées de l'étranger, et courir d'un combat à un autre!... Il succombe enfin; mais il faut une révolution pour l'abattre; il faut que la défection vienne au secours des forces immenses de la coalition! M. de Montgaillard n'hésite pas à reconnaître positivement le fait de la défection, et il invoque à cet égard le témoignage formel de sir Robert Wilson, alors l'un des adversaires de Napoléon (p. 60). Il ajoute (p. 69) : « Il est aujourd'hui incontestablement avéré que, si Paris eût tenu vingt-quatre heures encore, l'armée ennemie était ensevelie autour de ses murs. L'histoire en dira davantage dans quelques années! »

« Ainsi tombe Napoléon, s'écrie plus loin l'auteur (p. 147), homme extraordinaire entre tous les hommes extraordinaires qui passèrent sur la terre et qui vivront dans l'histoire de l'univers! » Suivent plusieurs pages de réflexions sur l'empereur déchu, où, parmi plusieurs assertions hasardées et contradictoires même, on trouvera une foule de choses pleines de force et de vérité.

La restauration est consommée, et la France voit enfin surgir du sein des ruines de l'empire le régime sagement libéral qu'elle avait toujours voulu. M. de Montgaillard trace les vicissitudes diverses de ce régime jusqu'à l'année 1825; mais je ne le suivrai pas dans sa narration d'événemens trop rapprochés de nous, et dont, par conséquent, l'exacte appréciation doit être confiée à l'avenir. Je me bornerai à dire qu'il m'a paru également animé, dans cette partie de son ouvrage, d'un zèle pur et désintéressé pour le bien de la patrie.

J'ai omis dans cet examen la plupart des jugemens particuliers de l'auteur sur les divers personnages qui figurent au premier rang dans son histoire. Comme je l'ai dit dans un précédent article, les hommes y sont traités en général avec une sévérité presque brutale. Bien peu, dans le cours de cette longue carrière si féconde en événemens, échappent à ses amères et violentes censures. Il poursuit surtout avec une prédilection marquée les hommes qui furent tour à tour révolutionnaires ardens, puis impériaux serviles, et enfin courtisans empressés des rois après la restauration. Sans pitié pour ceux-ci, il ne perd pas une occasion de les attaquer et de rappeler tous les titres qu'ils ont successivement acquis; il accumule contre eux des épithètes qui ne sont pas toujours de fort bon goût et des anecdotes qu'on peut croire quelquefois hasardées. Ces adulateurs abjects de Napoléon qui lui tournèrent le dos avec la fortune et payèrent ses bienfaits par des outrages excitent puissamment encore sa bile. Il y en eut beaucoup, et dans toutes les classes de fonctionnaires. L'auteur rapproche avec malignité leur langage de chaque époque; il cite surtout avec complaisance certains passages de Mandemens, où l'empereur est en vérité, j'en demande pardon à leurs grandeurs, quelque chose de plus qu'un homme. Rien n'est oublié par lui; et si les hommes les plus connus par leur long dévouement à la cause de la légitimité ont fait le plus léger sacrifice à l'idole, l'auteur le mentionne avec un soin particulier. Voyez, par exemple, la médaille de la St.-Napoléon proposée par M. le comte de

Labourdonnaye, l'ode composée en l'honneur du grand homme par M. le vicomte de Castelbajac (t. x, p. 260 et 341).

Parmi les étrangers qui se sont trouvés mêlés aux événemens retracés par l'auteur, le duc de Wellington est surtout rudement traité. M. de Montgaillard refuse à sa grâce tout espèce de talens militaires; il cite de nombreux extraits d'une correspondance, d'où l'on peut conclure qu'il faut rapporter au vieux Dumouriez le principal mérite des marches prudentes du général anglais en Espagne. Il l'accuse en outre d'avoir trop bien accompli les intentions machiavéliques de son gouvernement, en faisant beaucoup de mal au pays dont il prétendait opérer la délivrance (t. x, p. 251 et 265).

Au surplus, quand l'historien se trouve avoir à parler de ces hommes qui, sagement patriotes au commencement de la révolution, restèrent tels au travers de nos troubles, et furent toujours purs d'excès, il les loue avec chaleur; avec effusion. On voit que ce sont là ses véritables héros. Dans le nombre de ces grandes renommées qui honorent surtout, suivant lui, notre époque, il signale particulièrement le roi de Suède actuel, dont il expose avec détail ce qu'on a si étrangement appelé sa défection (t. xi, p. 22 et suiv.); le général Lafayette, qu'il proclame notre plus grand citoyen; le maréchal Jourdan, Lanjuinais, Boissy-d'Anglas, Foy, etc.

Telle est cette histoire que je persiste à déclarer, quoi qu'on en ait dit dans ce Recueil même, l'ouvrage d'un véritable et sincère ami *des principes et des résultats de la révolution*, jugement suffisamment justifié par l'esprit général du livre, et que quelques lignes prises çà et là ne sauraient infirmer. Telle est aussi cette révolution mémorable dont l'ensemble confond l'imagination, et dont la France pouvait seule produire les élémens prodigieux. Celui qui embrasse d'un regard ses grandes vicissitudes y trouve en quelque sorte la démonstration des véritables principes sur lesquels se fonde le gouvernement des nations. En effet, la royauté avait commis de graves erreurs, et la royauté périt; la république commit des crimes, et la république périt; l'empire se livra à tous les égaremens de l'ambi-

tion, et l'empire périt! la restauration subsiste, la restauration s'affermir; et, si elle a chancelé quelquefois, n'est-ce pas quand l'infidélité de ses premiers agens a un instant rendu sa loyauté suspecte? . . . Ainsi donc, la morale n'est pas un vain mot, et la probité publique une abstraction; ainsi, dans les affaires des peuples, comme dans celles des particuliers, les passions portent leurs fruits, et le mal n'est bon à rien, car il nuit même à ceux qui le commettent. Ainsi, la saine politique, celle qui est vraiment habile, celle qui triomphe définitivement, n'est point, comme bien des gens le croient encore, ce mélange de violence et de duplicité que nous ont transmis les tems de barbarie, et qui a pour base le mépris des hommes; la véritable profondeur se trouve en dernière analyse dans cette haute et pure raison qui comprend le développement progressif de la société humaine, et sait qu'on ne peut amener le bien que par la justice et la modération. Il faut qu'on le sache enfin, après plus ou moins d'excès et de folies, à une époque plus ou moins éloignée, la victoire lui est invariablement acquise, à cette raison juste et modérée que les passions dédaignent; et partout les efforts des esprits éclairés doivent désormais tendre à ce que son triomphe ne soit plus aussi long-tems disputé, à ce qu'il ne coûte plus aussi cher aux peuples!

P. A. DUFAU.

LITTÉRATURE.

PELHAM, OR THE ADVENTURES OF A GENTLEMAN. —
PELHAM, OU LES AVENTURES D'UN HOMME COMME
IL FAUT (1).

Cet ouvrage vient d'obtenir à Londres un succès mérité. Nous le devons à la plume d'un jeune écrivain qui s'est déjà fait connaître avantageusement par le poème d'*O'neil* ou *le Rebelle* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVII, p. 101), dans lequel plusieurs passages rappellent le génie créateur de Byron. La faible esquisse que nous allons tracer du nouveau roman ne serait pas sans intérêt si nous pouvions faire passer dans une courte analyse toute la vie de l'original.

Le but de l'auteur est d'offrir un tableau de la société à l'époque où nous vivons; il a donc fait un roman de mœurs. Ce genre, un peu tombé depuis la grande vogue du roman historique, ne peut manquer cependant d'intéresser les lecteurs, quand l'auteur, doué du talent de distinguer quels vices et quels ridicules caractérisent particulièrement telle ou telle classe de la société, y joint la faculté de créer des caractères naturels et soutenus, d'imaginer une intrigue attachante et vraisemblable: nous allons voir jusqu'à quel point le roman qui nous occupe réunit ces qualités.

Nous remarquerons d'abord que la satire est principalement dirigée contre les hautes classes de la société. Pelham, ainsi que l'annonce le titre, est un *homme comme il faut*, neveu d'un membre de la Chambre haute, auquel il se flatte de succéder. C'est dans les salons de Paris, de Londres, dans les vastes châteaux de l'aristocratie anglaise que s'écoule sa vie; ce n'est jamais que momentanément, et par des motifs

(1) Londres, 1828; Colburn. 3 vol in-8°.

d'intérêt personnel, ou par le désir de voir le cœur humain sous un nouvel aspect, qu'il pénètre dans des réunions plus modestes et sous le toit des simples plébéiens.

Jeune, assez fat, déjà ambitieux, nous le voyons, au sortir de l'université, paraître à la campagne de Lady Harriett Garrett, une de ces femmes qui sacrifieraient volontiers leur fortune et leur santé pour mériter d'être comptées parmi les modèles du bon ton. Ce séjour fournit à notre héros l'occasion d'esquisser quelques caractères, de relever quelques ridicules; mais bientôt il vient exercer sur un plus vaste théâtre ses rares facultés de tout observer et de se moquer de tout. Lancé au milieu de la haute société parisienne, il en donne une idée qui, nous l'espérons, n'est pas tout-à-fait juste. Car nous ne voyons pas jusqu'à quel point serait réelle cette régénération des mœurs dont on parle tant, si l'on rencontrait encore dans les salons beaucoup de comtesses d'Anville et de duchesses de Perpignan. Nous laissons de côté deux ou trois duels, quelques aventures burlesques, et nous arrivons au moment où Pelham est obligé de quitter ces deux dames pour retourner dans sa patrie, où de plus hauts intérêts l'appellent. Il ne s'agit de rien moins que de se faire élire membre du parlement. Nous avons ici un tableau fort amusant, fort spirituel, des ruses et de la souplesse auxquelles un noble candidat doit descendre pour gagner les suffrages de ceux qui vont décider de sa destinée. Pelham, dont l'ambition est la passion dominante, s'acquitte à merveille de cette tâche difficile; il est élu. Mais je ne sais quelle intrigue rend son élection nulle; comme il n'est pas homme à se décourager dès le premier revers, il n'hésite pas à se lancer dans le tourbillon des affaires politiques. Attaché à l'un des partis dominans, il le sert de toute sa puissance; ses rares talens, son activité, ses nombreux amis, tout est employé pour faire réussir des hommes sur les pas desquels il compte arriver lui-même aux grandeurs. Ici, comme on le voit, l'auteur avait un vaste champ pour dépeindre des caractères et des ridicules de plus d'un genre. D'ailleurs, les occupations sérieuses de son héros ne l'ont pas fait renoncer aux plaisirs;

en sortant du cabinet de l'homme d'État, il va briller dans les salons ; là, des personnages plus légers s'offrent à nos regards. Parmi tant d'êtres divers, les plus remarquables sont lady Rosvillo, lord Vincent et sir Reginald Glenville. La première est une jeune et charmante veuve qui, sous les dehors frivoles, inséparables d'une vie passée dans le grand monde, cache un cœur profondément sensible. Lord Vincent est l'un des soutiens du parti opposé à celui de Pelham, ce qui ne l'empêche pas d'être fort lié avec celui-ci, qu'il a connu à son entrée dans le monde. Ce personnage s'empare ordinairement de la conversation partout où il se trouve. L'auteur met dans sa bouche ses propres opinions sur les ouvrages nouveaux, les littératures étrangères, etc. ; ces jugemens sont toujours spirituels et souvent judicieux, mais leur longueur les fait un peu trop ressembler à des articles de journaux. Quant à Glenville, c'est un être à part : son caractère est d'une autre trempe que celui des hommes dont il est entouré. L'auteur en a fait le héros de l'intrigue sur laquelle se fonde l'intérêt du roman, intrigue simple, mais neuve, et dont nous allons donner une idée. Glenville et Pelham avaient été élevés ensemble à l'université ; dès lors, une beauté remarquable, un esprit supérieur, un caractère également noble et mélancolique, distinguaient le premier de tous ses camarades. Il quitta l'université avant Pelham, les deux amis se perdirent de vue ; mais Pelham, revenant la nuit d'une excursion dans le village voisin du château de lady Garrett, aperçoit près de l'église, étendu sur une tombe, un homme qui paraissait plongé dans le plus profond désespoir ; il approche. . . l'homme se lève, et Pelham reconnaît Glenville. En vain veut-il l'arrêter, lui faire des questions. . . Glenville disparaît ; le lendemain son ami apprend qu'il a quitté le pays. Où le retrouvons-nous ensuite ? dans une salle de jeu, à Paris, caché sous un déguisement, et ligué avec un fripon pour déponiller un joueur que sa passion entraînaît aisément dans leurs pièges. Du reste, il suffisait de jeter un coup d'œil sur son visage pour comprendre qu'un motif tout différent de celui des êtres qui l'entouraient l'avait conduit dans ce

ieu : une haine, une soif de vengeance qui semblait tenir plus du démon que de l'homme animait seule ses traits ; il semblait n'être venu là que pour se repaître des angoisses de la malheureuse victime, à mesure qu'elle s'enfonçait dans le précipice. Pelham s'efforce en vain de percer ce mystère ; à la faveur de son déguisement, Glenville le traite comme un être absolument étranger ; mais la veille de son départ pour Londres, Pelham est témoin du dénoûment de cet inexplicable complot. Il voit Glenville et Tyrrell (c'était le nom du joueur) sortir de l'affreux repaire, l'un comme anéanti par le désespoir, l'autre contenant à peine les transports de sa joie ; arrivés au bas des degrés, Glenville dit d'une voix basse à Tyrrell : « *Il ne vous reste donc rien, absolument rien : vous n'avez plus de ressource au monde ?* — *Non, répond le malheureux. Eh bien, pour ajouter un nouveau tourment à ceux que vous éprouvez ; levez les yeux, regardez-moi, reconnaissez-moi.* » Et en même tems il rejette le manteau et la coiffure qui le déguisaient. Pelham fait cesser cette scène en s'approchant d'eux ; Glenville s'éloigne à l'instant. On donne quelques secours à Tyrrell, que notre héros, forcé de retourner en Angleterre, abandonne à sa triste destinée ; mais quelques mois s'étaient à peine écoulés, qu'il retrouve à Bath ce même Tyrrell, qui semble passer sa vie au sein de l'opulence et des plaisirs ; sa surprise, à ce changement si inattendu, cesse lorsqu'on lui apprend que Tyrrell venait d'être tiré d'une profonde misère par la mort du chef de sa famille, du titre et de la fortune duquel il avait hérité. Rappelé à Londres pour servir les intérêts de son parti, Pelham y retrouve à son tour le principal acteur des scènes mystérieuses dont il avait été témoin en France. Glenville passait sa vie entouré de la considération qu'inspire une haute naissance, jointe à de rares talens, et de toutes les jouissances que le luxe peut procurer. Mais rien de tout cela ne semblait le flatter ; la passion dévorante qui l'avait entraîné à des excès que son ami ne pouvait comprendre paraissait désormais éteinte ; un vide affreux, un dégoût de toutes les choses de la vie lui avait succédé. Nommé membre du parlement, son élo-

quence l'élevait au-dessus de ses collègues ; partout on parlait de lui avec admiration ; mais chacun de ses triomphes semblait ajouter au poids de son existence. La belle et sensible lady Roseville ressentait pour lui une passion qui faisait l'entretien des salons ; lui seul ne l'apercevait pas ; il traitait Pelham avec amitié , mais sans confiance. Un jour cependant il prononça le nom de Tyrrell. « *Vous l'avez vu à Paris , dit-il ; il est mort maintenant* » . . . « *Non , répondit Pelham impatient de voir l'effet que produirait cette nouvelle ; il vit , il a hérité du chef de sa famille , il est à présent sir John Tyrrell.* » A ces mots , les sentimens qui sommeillaient au fond de l'âme de Glenville se réveillèrent avec une violence horrible ; Thornton , l'agent de sa vengeance , entraît dans ce moment. « *Misérable , s'écria-t-il , vous m'aviez dit que Tyrrell était mort ; vous m'avez trompé , il vit , il est riche , heureux !* Thornton , qui connaissait son pouvoir sur Glenville , ne répond que par un sourire ironique. Alors Glenville conjure son ami de porter de sa part un cartel à Tyrrell ; Pelham y consent , quoique avec répugnance. Tyrrell refusa , et à quelques jours de là on le trouve assassiné dans un lieu désert ; on conçoit aisément les soupçons qui s'emparent de Pelham. Mille circonstances trop longues à rapporter les aggravaient encore ; ces doutes cruels le blessaient également dans son amour et dans son amitié ; car depuis quelque tems il éprouvait pour la sœur de Glenville un sentiment dont l'ambition n'avait pu le garantir. Il était dans cette situation douloureuse lorsqu'enfin Glenville lui dévoila le mystère de sa conduite envers Tyrrell , et lui apprit qu'il était innocent de sa mort ; il ajouta que le glaive de la loi n'en était pas moins suspendu sur sa tête ; que ce misérable Thornton , dont il avait jadis fait l'instrument de sa haine , irrité par ses mépris et ses fréquens refus de satisfaire à des demandes d'argent de plus en plus exorbitantes , le menaçait sans cesse de mettre sous les yeux des juges les nombreuses preuves qui le condamnaient. En effet , Thornton l'accuse ; et le jeune , le beau , le noble Reginald Glenville est sur le point de périr sur l'échafaud , quand Pelham , par un expédient hardi et pé-

rilleux, dont le récit est plein d'intérêt et d'originalité, parvient à le sauver et à découvrir que Thornton était le véritable assassin. Glenville succombe bientôt après à la maladie de langueur qui le dévorait. Mais, avant d'expirer, il assure le bonheur de sa sœur, en l'unissant à son ami. Mais quel était ce mystère qu'il avait dévoilé à Pelham? Quel était l'outrage qui avait allumé en lui un ressentiment si implacable, si ardent? quel motif avait pu porter cet homme si fier à s'unir avec un misérable tel que Thornton, à devenir le jouet de ses caprices? Nous ne croyons pas devoir le révéler. Laissons à ceux de nos lecteurs que cette analyse engagera à lire Pelham les doutes, l'inquiétude, la vive curiosité que nous avons éprouvés nous-mêmes; et qu'il leur suffise d'apprendre ici que l'outrage était exécrationnable, que le ressentiment était juste, et que Glenville, eût-il même été l'assassin de Tyrrell, n'eût fait qu'exercer une vengeance naturelle et presque légitime.

Des tableaux d'une grande vérité, et vers la fin surtout des scènes du plus vif intérêt, une haute morale renfermée dans l'ascendant de Thornton sur Glenville, un style rapide, animé, spirituel, voilà ce qui fait le mérite de ce roman. L'intrigue, comme nous l'avons remarqué, est neuve et fortement nouée; on rencontre bien dans Pelham des caractères faiblement tracés ou quelquefois un peu trop chargés; des longueurs, des plaisanteries insignifiantes; mais, au total, c'est un ouvrage qu'on lit avec intérêt et plaisir, et qui laisse une haute idée de l'imagination et de l'esprit de l'auteur. On doit en publier incessamment une traduction française, qui ne peut manquer d'obtenir un grand succès si elle est due à la plume élégante et fidèle de miss PREBLE, déjà connue par ses deux traductions du poëme d'*O'neil ou le Rebelle*, et des *Lettres sur les États-Unis*, par COOPER.

L. L. O.

BEAUX-ARTS.

MARCI VITRUVII POLLIONIS ARCHITECTURA, ETC. —
 ARCHITECTURE DE VITRUVÉ, dont le texte a été recueilli sur les manuscrits, et à laquelle on a joint les EXERCICES de Jean POLENI, les dernières Notes de ce savant, et, pour la première fois, différents COMMENTAIRES recueillis par Simon STRATICO (1).

Les éditeurs de ce monument littéraire décerné à Vitruve ne laisseront rien à dire sur cet architecte, ni sur son traité d'architecture : ils ont recueilli tout ce qui peut servir aux artistes pour leurs études, aux érudits dans les recherches les plus profondes. Les préfaces mêmes sont pleines de savoir, surtout celle des éditeurs, que l'on peut nommer *introduction*, quoiqu'elle soit consacrée principalement à l'histoire bibliographique, en ce qui concerne Vitruve.

Comme ce grand ouvrage ne pouvait être publié que par livraisons successives, les éditeurs en ont exposé la distribution générale immédiatement après la préface. Les quatre volumes contiendront, disent-ils, 1^o les *Exercices sur Vitruve* de Jean POLENI, qui ont déjà paru, et ceux de Simon STRATICO, encore inédits; 2^o le *texte* de l'architecte romain, rétabli dans toute sa pureté par les soins de ces deux savans, et surtout par les observations critiques du professeur PONTEDEBA; 3^o toutes les *Notes* de Philandre, et d'autres tirées des ouvrages de Barbaro, de Saumaise, de Laet, de Perrault, de Galiani, d'Ortiz et d'autres écrivains plus modernes, entremêlées des *Commentaires* de Poleni et de Stratico; 4^o les *Exercices* de POLENI,

(1) Udine, 1825-1827; les frères Mattiuzzi. 1^{er} et 2^e volumes, grand in-4°, divisés l'un et l'autre en deux parties (l'ouvrage entier aura 4 volumes). Tome premier. 668 pages, 18 planches gravées sur bois et 11 sur cuivre; prix, 57, 62 - livres italiennes.—Tome second, 435 pages, 14 planches sur bois et 55 sur cuivre; prix, 86, 50 livres italiennes. Les exemplaires sur papier vélin coûtent le double.

qui n'étaient point encore imprimés : ils consistent en *Dissertations sur Vitruve*, dont le commentateur avait fait une ample collection; 5° des *Exercices* analogues, par STRATICO; 6° le *Dictionnaire de Vitruve*, par BALDI, avec les *additions de Poleni* et de plusieurs autres savans, et la traduction des termes techniques en italien et en français; 7° un *Vocabulaire général* tant du texte que des commentaires; 8° enfin, la *Correspondance de Poleni et de Stratico avec les plus célèbres érudits de leur tems, au sujet de Vitruve et de son livre*. Près de 120 planches gravées sur cuivre, et de 200 gravées sur bois compléteront cet immense travail.

Le mot *exercices*, le seul qui puisse traduire dans notre langue le mot latin *exercitationes*, doit être pris ici dans un sens particulier : il ne s'agit point d'architecture, excepté dans quelques cas très-rares, et seulement lorsque les expressions de Vitruve ont besoin de commentaires pour être bien comprises : partout ailleurs ces exercices sont des dissertations philologiques ou bibliographiques, ou l'une et l'autre en même tems. Celle que les éditeurs ont placée au commencement de cet ouvrage a pour titre : *Commentaire critique sur les dix livres de l'architecture de Vitruve, et sur quelques auteurs qui ont parlé de cet architecte et de son ouvrage*. Dans ce Mémoire d'une très-grande étendue, fruit de plusieurs années de pénibles recherches, Poleni passe en revue 52 éditions de Vitruve, dont les dates, les lieux de publication et les éditeurs sont connus, et 33 autres ouvrages sur lesquels on n'a pas assez de notions, quoique leur date soit à peu près certaine. La première édition connue est celle de Jean SULPITIUS, de Veroli : elle parut en 1436. Poleni s'est arrêté à l'année 1728, où Robert CASTELL fit paraître à Londres un traité intitulé : *The villas of the ancients illustrated, etc.*; il ajoute que le même auteur se proposait de publier une nouvelle traduction de Vitruve en anglais, d'y faire des notes, et d'expliquer les passages obscurs, partout où le besoin de ces commentaires s'était fait sentir. Ce projet fut exécuté en 1730. C'était la seconde traduction de Vitruve que l'Angleterre eût eue jus-

qu'alors; à la même époque on en avait publié seize en France. Mais depuis 1730 jusqu'en 1812, on en vit paraître deux nouvelles en Angleterre, l'une de M. W. NEWTON, en 2 volumes in-folio, dont le premier précéda l'autre de vingt ans; le second ne fut imprimé qu'en 1791. Enfin, en 1812, M. WILKINS donna au public les premières livraisons d'une dernière traduction, enrichie de belles planches, et en grand nombre. « Le travail de M. W. Newton fut très bien accueilli, et il le méritait, disent les éditeurs dans leur préface; mais on doute qu'il puisse soutenir la concurrence de l'œuvre magnifique de M. Wilkins. » Il est probable, en effet, que les Anglais s'en tiendront à cette dernière traduction, de même que les Français se contentent de celle de PERRAULT, et des savans commentaires de cet illustre architecte.

Ce ne fut pas un artiste, mais un prêtre (don *Joseph ORTIZ*) qui se chargea de faire connaître Vitruve à l'Espagne, en 1787. Sa traduction est estimée, quoiqu'on soupçonne qu'il ne l'a pas faite d'après le texte, et qu'il a profité de la traduction italienne, par GALIANI, dont il a copié quelques fautes, et les figures, auxquelles on reproche de n'être que des compositions purement idéales. Ainsi, *Perrault, Galiani, Ortiz et Wilkins* se sont associés à la réputation de Vitruve en France, en Italie, en Espagne et en Angleterre; il faut ajouter à l'éloge de l'interprète français de l'architecte romain, que l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie même se sont empressées de s'approprier son ouvrage. On s'étonne que l'Allemagne n'ait pas à citer aussi quelque dissertation remarquable dont le traité de Vitruve soit le sujet: mais on sait que les éditions soignées n'y manquèrent jamais, et les éditeurs de celle-ci se plaisent à reconnaître qu'ils ont fait usage d'une édition que M. *Joh. Gottlieb SCHNEIDER* avait publiée à Leipzig en 1807 et 1808.

Sous le même titre d'*Exercices*, on trouve ici une lettre de M. le docteur MORGAGNI à M. Poleni, sur quelques passages de Vitruve, où il est question de médecine. Il s'agit de savoir quelles sont les maladies auxquelles on s'expose par l'impression subite d'un rapide courant d'air, dans une ville dont les

rues et les places sont mal disposées. L'architecte pouvait être fort ignorant en médecine; il n'a peut-être pas écrit très-correctement les noms de ces maladies; et d'ailleurs on peut compter sur les copistes pour introduire des fautes qui ne seraient point dans l'original. C'est ainsi qu'on lit dans quelques manuscrits, *phthisis*; dans quelques autres, *thisis*, *tiphisis*, etc. Il fallait recourir au savoir du médecin pour rétablir le texte altéré par toutes ces méprises.

Lorsque Guillaume PHILANDER publia le traité de Vitruve en 1544, il y joignit des notes que l'on a eu soin de conserver, et une *Vie de l'auteur, extraite de l'ouvrage même*. Les érudits qui vinrent ensuite ne trouvèrent presque rien à retrancher, à changer ou à ajouter à cette biographie, en sorte que Poleni lui-même n'a pu découvrir aucune autre source où l'on pût espérer de puiser plus d'instruction. Ainsi, à quelques égards, Vitruve n'a point eu d'autre biographe que lui-même; ce qui lui est commun avec quelques académiciens de nos tems modernes. Reconnaissons cependant une différence essentielle entre l'habile architecte du tems passé et les savans de nos jours : le premier n'a parlé de lui-même qu'à l'occasion de ses travaux et de ses écrits, au lieu que parmi les seconds, il en est quelques-uns qui ont beaucoup plus entretenu le public de leur personne que de ce qu'ils firent ; dans le cas où leurs œuvres périraient en entier, ils ont eu soin que leur mémoire pût trouver au moins un refuge dans un dictionnaire historique. Mais il faut avouer que tout ce que le biographe de Vitruve a su découvrir dans le *Traité d'architecture* sur l'auteur de l'ouvrage se réduit à bien peu de choses : le lieu de sa naissance n'est point connu; on ne sait où il termina sa carrière, et même ses commentateurs ne sont point tous d'accord sur le tems où il a vécu. Nous n'avons pu découvrir quelle peut être l'authenticité du portrait que l'on voit gravé dans cette édition; la figure que l'on y a représentée est plus grecque que romaine, et la barbe de ce vieillard n'est pas conforme aux usages des Romains du tems d'Auguste, époque à laquelle on pense que Vitruve écrivit son traité.

Le Mémoire suivant est un extrait plutôt qu'un abrégé de l'ouvrage de Vitruve, avec une préface de Poleni, et des notes dont l'étendue égale au moins celle du texte. On ne peut considérer cet écrit que comme un résumé qu'un étudiant en architecture aurait rédigé pour son propre usage. On ne peut attacher beaucoup de prix à de tels débris de l'antiquité : mais les éditeurs ont voulu ne rien omettre de ce qui a rapport à l'auteur, ni des commentaires de Poleni : on voit que cette édition doit, à tous égards, être regardée comme complète.

Le troisième *exercice* comprend des écrits de nature très-différente, quoiqu'ils soient tous relatifs à Vitruve. — Une lettre de Claude Ptolémée, évêque de Coreyre, annonçant une nouvelle édition des *dix livres* sur l'architecture; cette lettre écrite en italien a été traduite en latin. — Traduction latine des *Éléments d'architecture*, rédigés en anglais par Henry WOTTON, ambassadeur de Jacques I^{er} à Venise, et qui remplit successivement plusieurs emplois diplomatiques. — Un mémoire de Bernardin BALDI sur un mode de construction dont Vitruve a parlé peu clairement, et sur lequel Guillaume Philander, Daniel Barbaro et J. B. Bertain se sont trompés, selon Baldi. — Traduction latine de la Dissertation du peintre Joseph SALVIATI sur la volute ionique, et sur la meilleure méthode pour la tracer. — Mémoire de J. B. BERTANI sur le même sujet. — Troisième mémoire sur la volute ionique, par Nicolas GOLDMANN. — Traduction latine du 36^e chapitre du livre de CAVALIERI, intitulé *Lo specchio ustorio*, dans lequel cet auteur a parlé des vases que les anciens disposaient dans leurs théâtres pour renforcer la voix des acteurs. — Premier chapitre de l'ouvrage de D. Athanase KIRCHER, intitulé *Phonurgia nova*; c'est une dissertation sur les *phonismes* du théâtre de Corinthe, décrits par Vitruve. Ces *phonismes* sont les vases employés pour renforcer la voix de l'acteur, et la faire entendre à une plus grande distance. Voilà, certes, la matière d'un très-gros livre : cependant, tous ces opuseules réunis ne forment guère que le tiers de la 1^{re} partie du premier volume. Il ne faut pas en conclure que les divers sujets traités par les auteurs ne sont qu'effleurés; ce

reproche ne peut être fait qu'à l'ouvrage de Wotton, beaucoup trop court, même pour des élémens ; car on ne peut penser que les principes fondamentaux et les préceptes généraux d'un art aussi vaste puissent être renfermés dans une brochure de quatre feuilles d'impression, tout au plus. En éclaircissant ce que Vitruve a dit sur les moyens de faire paraître chaque partie d'un édifice à la place et avec les dimensions qui plaisent au spectateur, le commentateur aurait pu se contenter d'exposer en peu de mots les effets de la perspective : ainsi ferait un géomètre qui écrirait sur le même sujet. Mais Baldi voulait satisfaire aussi la curiosité de ses lecteurs ; il emprunte aux *Chiliades* de Jean TZETZA l'histoire des deux statues de Minerve, l'une du sculpteur Alcaménès et l'autre de Phidias, dont les Athéniens jugèrent si différemment, lorsqu'ils les virent à terre et de près, et ensuite à la hauteur et à la distance où elle devaient être placées. Cette narration est en vers grecs, avec une traduction latine, mot à mot.

La méthode de SALVIATI pour tracer la volute ionique est celle que l'on enseigne aujourd'hui dans les écoles d'architecture. Nous aurons occasion de revenir sur les dissertations de *Cavalieri* et de *Kircher*, lorsque nous en serons au 5^e livre de Vitruve.

La seconde partie du premier volume commence par le premier *exercice* de STRATICO. Les sujets traités par ce commentateur sont les suivans : Pourquoi l'étude des livres de Vitruve est-elle difficile ? — Quel profit peut-on tirer de cette étude ? — En quel tems Vitruve exerçait-il son art ? — De Léon Baptiste ALBERTI. — De POLIPHILE. — Des vues de l'évêque Claude PTOLÉMÉE pour rendre Vitruve plus clair et plus facile à lire. On ne peut nier que le commentateur ne soit un peu long. Ainsi, en parlant des difficultés qui arrêtent de tems en tems les lecteurs de Vitruve, il indique comme causes de ces difficultés l'ignorance où nous sommes d'une multitude d'usages, de détails de la vie domestique des Romains, détails qui devaient influencer sur la distribution de leurs demeures ; l'insuffisance des dictionnaires où les termes techniques ne peuvent

être suffisamment expliqués ; l'extrême brièveté de l'ouvrage, en raison des matières qu'il renferme, et par conséquent, la nécessité qui a contraint l'auteur au laconisme le plus rigoureux, à ne pas mettre un seul mot que le sens n'exigeât point; enfin, l'altération du texte par la faute des copistes, et par la maladresse de ceux qui se sont chargés de restituer des passages, de remplir des lacunes. Après avoir indiqué ces causes en peu de mots, fallait-il seize pages d'un grand in-4^o pour les développer? Et à propos des édifices romains, fallait-il épuiser la liste des menumens d'architecture qui décorèrent l'ancienne Rome? La critique de *Stratigo* n'est pas moins verbuse, moins amie des digressions, des citations et du luxe de savoir, que les éloges et les commentaires de cet écrivain. Il entreprend de prouver qu'il n'y a pas assez d'ordre dans le traité de Vitruve; la table des matières l'eût démontré sur-le-champ: mais il n'aime point à combattre seul; il lui faut des auxiliaires, et il va chercher GALIANI, lequel se présente armé de son tableau synoptique des divisions de l'architecture et de leurs analogies; Léon-Baptiste ALBERTI lui prête aussi un secours très-efficace, et avec ce double renfort il obtient une facile victoire; mais dans cette surabondance qui peut fatiguer quelques lecteurs, on a bientôt reconnu que la critique est équitable, les éloges mérités, les explications claires; on finit par être satisfait, et l'impatience ne fait plus tourner le feuillet, sans achever la page. On lira donc avec plaisir la très-longue dissertation sur le tems où Vitruve exerça son art et fit son livre sur Léon-Baptiste Alberti et le pseudonyme *Polyphile*, etc. Si l'on n'y apprend rien dont l'architecture puisse profiter, on ne regrettera cependant pas des momens consacrés à une autre étude, celle des hommes, de leurs passions, de leurs erreurs, de leurs préjugés; et de ces objets divers, Stratigo sait composer un tableau très-remarquable. Une grande partie de cet *exercice* consiste en détails bibliographiques dont les lecteurs ordinaires ne peuvent faire usage, mais qui viennent seconder très-à propos les recherches des savans.

• Nous voici au premier livre de Vitruve. Notre but ne peut

être de faire l'analyse d'un ouvrage connu depuis seize à dix-huit siècles, dans un recueil destiné spécialement aux nouvelles acquisitions des sciences et des lettres : nous nous occuperons donc moins du texte que des commentaires dont plusieurs voient le jour pour la première fois; tandis que d'autres ont été jusqu'ici peu répandus dans le monde savant. Nous ne dirons rien de la préface ou dédicace de l'auteur, adressée à l'un de ces Césars que les Romains d'alors encensaient comme des divinités sur la terre, en attendant qu'ils leur bâtissent des temples, lorsque ces dieux seraient réunis aux autres immortels de l'Olympe. Mais la définition de l'*architecture*, telle que Vitruve la donne, provoque des observations que les commentateurs n'ont pas faites, et qui doivent trouver ici leur place. Les anciens n'étaient pas aussi avancés que nous dans l'art de diviser le travail; ce qui fut sans doute un obstacle aux progrès de ces arts dont quelques-uns n'exigent pas moins que toute l'intelligence et tout le tems d'un seul homme. Si l'on voulait aujourd'hui que les architectes fussent chargés de la construction des machines de guerre, comme au tems de Vitruve; s'ils étaient horlogers et organistes, afin de placer dans les temples les instrumens pour la mesure du tems et pour ajouter à la majesté des chants sacrés, etc., nous serions condamnés à n'avoir que des artistes fort médiocres; le génie même serait absorbé par le nombre prodigieux des détails confiés à la mémoire. On admet aujourd'hui quatre divisions de l'architecture auxquelles des artistes très-instruits se consacrent exclusivement : il sera peut-être nécessaire d'en reconnaître une cinquième, celle qui comprendra les machines et leur construction. On sent bien que l'art de l'ingénieur militaire, celui de l'ingénieur civil, l'architecture navale, l'architecture civile et l'art du mécanicien, dont les applications sont si variées et si importantes, forment une famille dont tous les membres sont unis par des intérêts communs, et se doivent un secours mutuel : mais dans l'intérêt de la société, il convient que leurs attributions respectives soient fixées, et qu'ils n'en sortent point. Dans chacune de ces divisions de l'*art da*

construire, l'homme de génie peut déployer ses hautes facultés, et obtenir les récompenses qui lui sont dues, la reconnaissance publique, la gloire, l'immortalité.

Il paraît que chez les anciens on ne soupçonna point que la construction des vaisseaux eût des rapports avec l'architecture. Cet art que les Rhodiens portèrent à un si haut degré de perfection, et dans lequel les Romains eux-mêmes devinrent assez habiles pour construire au besoin des flottes avec une extrême célérité; cet art, qui fut la source de l'opulence de Tyr et de la puissance de Carthage, n'a point trouvé d'écrivain qui nous ait transmis l'histoire de ses progrès et la description de ses procédés. Aujourd'hui même, l'architecture navale ne possède qu'un très-petit nombre d'ouvrages qui lui soient consacrés en comparaison des riches bibliothèques de l'architecture militaire et de l'architecture civile : cette inégalité de partage ne peut être expliquée facilement, et encore moins justifiée.

Au second chapitre, où l'auteur expose les divisions principales de l'art de l'architecture, telles qu'on les a conservées dans l'enseignement, *Stratico* vient apporter un *commentaire* où les opinions de tous les commentateurs précédens sont passées en revue, où les observations philologiques abondent, ainsi que les notices bibliographiques, où le lecteur, après avoir entendu successivement *Barbaro*, *Perault*, *Galiani*, *Newton* et *Ortiz*, discuté le sens propre de plusieurs mots grecs, ne prend aucun parti, et demeure à peu près indifférent à la solution d'une question qu'il a eu le tems de perdre de vue. Nous aurons fréquemment l'occasion de remarquer que les commentaires de *Poleni*, plus nécessaires et plus courts, sont moins agréables à lire que ceux de *Stratico*; que les premiers vont au but de l'auteur, et que les seconds font faire avec plaisir des excursions dont on conserve quelques souvenirs.

Dans le même chapitre on trouve une longue et judicieuse dissertation sur les mots *abies*, *sapinus*, arbres que Vitruve préfère à tous les autres, pour les constructions civiles. Quel est l'arbre désigné par le mot *sapinus*? On pense que c'est celui que les botanistes nomment *abies excelsa*, et que l'*abies*

est la pesse ou *picea*. Ni l'auteur, ni ses interprètes ne font mention du chêne, quoique de nombreuses variétés de cet arbre remplissent les forêts de l'Apennin. Il paraît qu'au tems de Vitruve l'architecture civile n'en faisait encore aucun usage. Les architectes modernes lui accorderaient-ils plus d'estime qu'il n'en mérite ? On parviendra peut-être à répandre assez de lumières sur ce point qui intéresse à la fois l'agriculture, les arts, l'économie publique ; il est fort douteux que les partisans du chêne sortent vainqueurs de la lutte qu'ils auront à soutenir contre les prétentions des diverses espèces de conifères. Le tems n'est pas éloigné où nous reviendrons à l'avis et aux préceptes de Vitruve, où nous n'emploierons plus que du sapin ou des pins dans nos constructions civiles.

On s'étonne que Poleni et Stratico n'aient fait aucune observation sur la mauvaise physique dont Vitruve a rempli son chapitre iv, où il traite de la salubrité des lieux que l'homme doit choisir pour y fixer son habitation. Il est vrai que la science n'existait pas encore au tems où ce livre fut écrit, ni même douze ou quinze siècles plus tard : mais, alors même, l'histoire naturelle et la médecine possédaient déjà de bous écrits, dont il paraît que les architectes n'avaient pas assez profité.

Au chapitre v, où Vitruve parle des fondations des murs et des tours qui forment l'enceinte d'une ville fortifiée, nous prendrons le parti de Philander contre les éditeurs actuels. Dans cette phrase... *tunc murorum turriumque fundamenta sic sunt facienda, uti fodiantur (si queant inveniri) ad solidum...* au lieu du malencontreux pluriel *queant* qu'on lit dans la parenthèse, et par lequel toute la phrase devient inintelligible, Philander propose de mettre le singulier *queat* ; et ce très-léger changement donne à la phrase un sens très-raisonnable : elle est alors l'expression d'un précepte de l'art auquel on ne manque point de se conformer.

Dans les villes fortifiées, Vitruve recommande que les portes se présentent obliquement à la direction des routes. C'est un très-ancien précepte de l'art militaire, l'application des règles du *défilement* : les commentateurs pouvaient se dispenser d'ima-

giner d'autres motifs. En général, dans tout ce qui concerne l'architecture militaire, telle que Vitruve l'a traitée, les lecteurs profiteront peu des notes ajoutées au texte. Puisque nous sommes sur les voies de la critique, suivons-les jusqu'au bout, afin de n'avoir plus à les reprendre. Il semble très-difficile que les écrivains militaires trouvent des interprètes qui les comprennent assez bien pour ne point se tromper sur leurs pensées, et les exprimer constamment avec justesse. Si ces interprètes sont militaires, et bien pourvus des connaissances que l'on n'acquiert point dans le cabinet, ils manquent presque toujours d'érudition philologique, et il faut qu'ils empruntent le savoir d'autrui pour entendre leur auteur. Tel était Folard, commentateur de Polybe, auquel on doit d'assez beaux romans sur l'art militaire des anciens : lorsqu'il rencontrait des faits remarquables, mais qu'il ne pouvait connaître que très-imparfaitement, l'imagination venait à son secours, et il complétait les récits ou les descriptions de l'historien, dessinait un champ de bataille ou une machine de guerre ; il allait à la découverte de la vérité, comme à une reconnaissance militaire, mais avec moins de prudence et de précautions. Les commentateurs qui ne sont point militaires n'inventent rien, ne marchent point sans appui, ne sont jamais séduits par leur imagination : mais comment pourraient-ils reconnaître des objets dont ils n'ont que des notions confuses et insuffisantes ? Ils ne commettront point de nouvelles erreurs, mais ils ne réformeront pas les anciennes ; ils les transmettront fidèlement telles qu'ils les ont reçues, si elles sont dans les choses, et non dans les mots. Voilà ce qu'ont fait Poleni, Stratico et leurs prédécesseurs, dans leurs notes sur les notions d'architecture militaire que Vitruve a mises dans son traité.

A la fin du chapitre vi, consacré à la *distribution de l'intérieur d'une ville*, à la position la plus convenable pour une place publique et à la direction des rues, on lit cette phrase : *Ita his confectis, inter angulos octogoni gnomon ponatur, et ita dirigantur plateæ et angiportorum divisiones octo*. Ce dernier mot a exercé la sagacité des éditeurs, à chaque réimpression

de Vitruve. Dans les plus anciens manuscrits on lisait *IIII* : comme cette manière d'exprimer un nombre est inusitée, les avis ont été partagés ; les deux unités qui précèdent la dizaine sont-elles soustractives ou additives ? En substituant des lettres aux chiffres, faut-il écrire *octo*, ou *duodecim* ? Les avis ont été partagés, et de profondes discussions ne les ont point réunis. Par une singulière fatalité, l'édition publiée par Philander porte *duodecim*, quoique le savant éditeur eût prouvé par de bonnes raisons qu'il faut mettre *octo* ; et son opinion est aussi celle de *Claude Ptolémée*, de *Perrault*, de *Laet* et de *Poleni* qui produit en sa faveur d'imposantes autorités. Avis aux futurs éditeurs d'ouvrages destinés à devenir classiques, à passer à une postérité très-reculée : une très-légère faute d'impression, l'addition ou la soustraction d'une seule lettre peut embarrasser un jour les savans, provoquer des recherches, causer de longs débats, et faire perdre beaucoup de tems.

Le second livre est précédé, comme le premier, d'une préface adressée à l'empereur, quel qu'il fût. L'auteur y raconte fort longuement l'anecdote ou la fable de l'architecte, qu'il nomme *Dinocrate*, auquel Pline donne le nom de *Dinocrates*, Trogue-Pompée celui de *Clomenes*, et Strabon celui de *Chinocrate*, ou *Chimocrate*, ou *Chersicrate*, suivant les manuscrits que l'on consulte. « Je n'ai pas, dit-il, les avantages extérieurs, la haute taille, l'air noble et imposant qui ouvrirent à l'architecte grec un passage jusqu'aux pieds du trône d'Alexandre : je suis petit, vieux, infirme, et ma figure porte les traces de mon âge et de mes souffrances ; mais j'espère que des connaissances acquises et d'utiles écrits me tiendront lieu de toute autre recommandation. » Il expose, dans le second livre, les diverses propriétés des matériaux employés par les architectes. On ne s'attend point sans doute à y trouver rien qui approche de la théorie moderne des mortiers : on remarque même que l'exploitation des bois manquait alors de plusieurs connaissances qu'elle possède aujourd'hui. Les notes que les éditeurs y ont jointes sont instructives, surtout celles de *Stratico*.

Nous voici au second volume de l'ouvrage ; il fut publié en

deux parties dans le cours de 1827. La première partie comprend le 3^{me} et le 4^{me} livres de l'auteur; l'importance du 5^{me} livre a exigé de plus longs commentaires, et la seconde partie lui a été réservée.

Suivant son usage, Vitruve met une préface en tête de chacun de ses livres. En annonçant le troisième, où il traite des édifices sacrés, il paraît mécontent de la fortune; il remarque avec une expression chagrine que le mérite reste souvent obscur, délaissé et pauvre. « On parle, dit-il, de l'opulence et des distinctions qui vinrent trouver *Myron, Polyclète, Phidias*; mais on devrait ajouter que d'autres artistes non moins habiles, tels que l'Athénien *Hellas*, le Corinthien *Chion*, *Myagre* de la Phocide, *Pharax* d'Éphèse, *Bedas* de Byzance, et une foule d'autres sculpteurs dont les ouvrages sont dignes d'admiration; que des peintres, tels qu'*Aristomène, Polyclès, Nicomachus, etc.*, n'ont pu surmonter leur mauvaise fortune, ou l'ascendant des destinées plus prospères de leurs rivaux. » Tout se passait alors à peu près comme aujourd'hui.

Il est à craindre que les architectes, et Perrault lui-même, n'aient pris pour un précepte ce qui, dans Vitruve, n'est qu'une comparaison, et qu'ils ne se soient imposé très-inutilement, et sans aucune bonne raison, l'obligation d'imiter, dans les édifices, les proportions du corps humain. De là ces éternelles discussions où l'on s'efforce de fixer par des nombres les proportions de la beauté, sans tenir compte d'une multitude de causes qui peuvent les faire varier sans nuire à l'impression agréable produite par l'ensemble. Les notes jointes au premier chapitre résument ces discussions, et mettent le lecteur judicieux en état de juger de leur importance.

L'imprimeur a mal disposé plusieurs pages du chapitre 111; il est impossible au relieur de les mettre à leur place, en sorte qu'il n'a pu les ranger que dans cet ordre : 65, 70, 71, 68, 69, 66, 67, 72. Nous désirons beaucoup que l'on puisse remédier facilement à cette méprise, légère sans doute, et sans aucune importance pour les lecteurs; mais on voudrait que les belles éditions fussent tout-à-fait sans reproche.

A la suite de ce chapitre, où l'auteur a traité des colonnes et des ornemens qui leur conviennent, on lit un Mémoire de Philander sur le même sujet; il est intitulé: *Digressio utilissima quâ Philander universam columnationis et trabeationis rationem diligentissimè explicat*. Cet écrit est effectivement rédigé avec méthode, et avec clarté; mais il ne peut être utile qu'aux lecteurs qui ne posséderaient pas encore les premiers élémens de l'architecture.

Dans le quatrième livre, Vitruve expose les caractères et l'emploi des trois ordres de l'architecture grecque, et des deux ordres de l'architecture qu'il nomme *toscane*. Comme ces notions sont presque universellement répandues, il serait superflu d'entrer dans aucun détail, ni sur le texte, ni sur les notes. L'auteur y recommande formellement d'orienter les temples, et de placer l'entrée au couchant, afin que l'adorateur prosterné devant le sanctuaire de la divinité ait le visage tourné vers l'orient. Dans le chapitre VI, où l'auteur a traité des portes et de leurs chambranles, le texte est fort obscur, et les commentaires viennent très-à propos pour le lecteur embarrassé par la nouveauté des termes techniques et des détails de construction. Le savoir de Stratico lui est très-secourable, et l'inspection des planches achève de rendre clair ce qui lui paraissait inintelligible.

Les éditeurs ont mis à la suite de ce livre une courte *digression* sur le célèbre monument d'architecture grecque, nommé vulgairement *lanterne de Démosthène*, et qui fut effectivement construit au tems de ce grand orateur, mais dans une occasion et par des motifs auxquels il n'a point de part. Parmi les écrivains qui ont parlé de ce précieux modèle d'architecture antique, M. de Châteaubriand n'est pas oublié: mais nous n'avons point conçu comment son nom latinisé est devenu *Satobriandius*. Cette altération d'un nom propre pourrait être aussi dans l'avenir la cause de quelque méprise, de savantes dissertations où l'on dirait de fort belles choses, auxquelles il ne manquerait que d'être vraies.

Le cinquième livre est consacré aux édifices *publics*, c'est-à-dire à l'usage du public. Selon Vitruve, les temples étant

consacrés à un usage spécial, et faits pour ne contenir qu'une très-petite partie de la population, ne peuvent être considérés comme des *édifices publics*, quoique personne n'en fût exclus, et qu'ils servissent quelquefois aux séances des tribunaux.

L'auteur commence par le *Forum*, édifice dont nous avons perdu l'usage et le nom; car aucune langue moderne ne peut traduire exactement le mot *Forum* des Romains. Les habitudes ont changé, les formes du gouvernement démocratique ne subsistent plus que dans quelques petits cantons suisses, trop pauvres et trop sages pour imiter le luxe d'architecture des anciennes cités grecques ou romaines. Ces vastes espaces entourés de galeries à deux étages où la foule circulait pour ses affaires privées et se réunissait pour les affaires publiques; ces basiliques où les tribunaux tenaient leurs audiences; ces portiques décorés des chefs-d'œuvre de la sculpture annoncent une population riche et libre, pleine du sentiment de sa dignité, confiante dans sa destinée. Cependant, Vitruve ne lui accorde qu'un chapitre. Les Notes que les éditeurs y ont jointes contiennent d'intéressans détails sur les basiliques.

Le second chapitre est très-court; il l'est beaucoup trop, en raison des sujets que l'auteur y a renfermés. Certainement, si un architecte de nos jours avait à traiter des trésors publics, des prisons et des hôtels-de-ville, il ne croirait point qu'il fût possible d'en dire assez en trois ou quatre pages: Vitruve n'accorde que quelques lignes à ces trois sortes d'édifices; il semble impatient d'arriver aux théâtres, dont il s'occupe avec un zèle extraordinaire, dans sept chapitres qu'il n'a pas craint de prolonger. Sans les recherches des commentateurs, le second chapitre de ce livre serait absolument inutile. Malheureusement, les recherches n'ont pas été aussi fructueuses qu'on le désirait: elles n'apprennent sur les prisons de Rome, que ce que Léon Baptiste Alberti en a écrit dans une Notice où il a réuni tous les documens que les anciens auteurs ont pu lui fournir. Lorsqu'on veut acquérir une véritable instruction sur cette matière, ce sont les modernes, et surtout les Anglais qu'il faut consulter, comme le dit Stratico, avec une judicieuse

impartialité. Quant aux édifices destinés à renfermer le trésor public, soit des villes, soit de l'État, il paraît que l'usage général était de mettre ce dépôt sous la protection d'une divinité. A Rome, on avait choisi le temple de Saturne. Jules César, en parlant des apprêts tumultueux de la guerre que le sénat lui déclara, et de l'énorme levée d'argent qu'il fallut faire, s'exprime ainsi : *Æs à municipiis exigitur ; è fanis tollitur ; divina humanaque omnia permiscetur.*

Venons maintenant, avec l'auteur, aux théâtres des anciens. Lorsque du haut des arènes de Nîmes on promène ses regards sur la ville moderne, le guide, ou *cicerone*, a soin de faire remarquer une maison dont l'étroite façade n'eût point attiré l'attention du spectateur : c'est le théâtre moderne, l'édifice qui a remplacé celui dont les ruines majestueuses nous frappent encore d'étonnement. Il serait absurde, sans doute, de prendre cette sorte de mesure pour comparer les anciens Romains aux peuples de notre âge; mais ce rapprochement fera mieux juger de la haute influence que les représentations théâtrales durent exercer autrefois sur les mœurs des nations qui leur consacrèrent ces immenses et magnifiques édifices. Les jeux scéniques faisaient alors partie des solennités religieuses : aujourd'hui les théâtres sont fermés au jour de ces solennités : et par une singulière contradiction, la religion les condamne en tout tems tandis que les gouvernemens les protègent et les soudoient.

Vitruve recommande de placer le théâtre dans le lieu le plus sain de l'enceinte d'une ville : car, dit-il, tous les citoyens y sont assis plusieurs heures avec leurs épouses et leurs familles; et, s'il y avait des émanations dangereuses, la population tout entière s'y trouverait exposée, *dans un moment où le plaisir dilate les corps, et les dispose à recevoir ces émanations en plus grande quantité.* Les médecins seront peu satisfaits de ce raisonnement : toutefois, ils ne désapprouveront pas le précepte. Les éditeurs ont placé ici une notice sur les théâtres de Rome et de la Grèce, sur l'époque de leur construction, etc. : c'est à Philander qu'il l'ont empruntée. On en trouve une autre de Stratico sur ce qu'il faut entendre par le mot *aditus* employé par

l'auteur. Le commentateur pense que ce mot comprend en général toutes les parties de l'édifice autour de l'amphithéâtre et de la scène, et ne peut désigner uniquement les *abords*, ou *entrées*, comme on serait tenté de le croire. Ses raisons ne sont pas convaincantes; mais, comme il les expose avec clarté et une agréable érudition, on le lit avec plaisir, avec entraînement, et on a besoin de réfléchir pour ne pas être de son avis.

Le chapitre iv nous expose le système musical des Grecs. Comme ce sujet est traité dans plusieurs écrits sur la musique où il est mieux placé que dans un ouvrage tel que celui de Vitruve, nous ne regarderons ce chapitre que comme une introduction au suivant, où l'auteur parle un peu trop brièvement des vases du théâtre (*de theatri vasis*). Ici, le travail des commentateurs devient plus important : il ne s'agit plus seulement d'éclaircir ce que l'auteur a dit; mais, pour le rendre tout-à-fait intelligible sans une trop grande contention d'esprit, il faut suppléer à ce qu'il n'a pas dit. Lorsque les lecteurs seront arrivés à ce chapitre, ils feront bien de rechercher, dans la première partie du premier volume, les dissertations de Cavalieri et de Kircher sur le même sujet.

Vitruve rapporte que d'habiles architectes, pour épargner à des villes peu opulentes la dépense de vases d'airain pour leur théâtre, les avaient remplacés par des vases d'argile cuite. Ce fait en rappelle un autre : lorsque le célèbre mécanicien Vaucanson eut fait son *flûteur automate*, il mit entre ses mains une flûte de *Blavet*, le plus habile joueur de flûte que la France possédât alors, et ensuite, une flûte d'argile cuite, moulée sur celle d'ébène; les sons de l'une et de l'autre paraissaient identiques, les oreilles les plus délicates ne les distinguaient point les unes des autres; et, si l'on ne voyait point l'automate, il était impossible de deviner dans quelle flûte il soufflait. Il semble que nos arts modernes pourraient tirer parti de cette propriété de l'argile cuite pour rendre les salles de spectacles plus sonores, et pour propager plus loin les accens des acteurs et les sons de l'orchestre.

Une magnifique édition, telle que celle qui nous occupe,

doit plaire partout aux yeux, et par conséquent, être plus correcte qu'aucune de celles qui l'ont précédée. Les éditeurs chercheront, sans doute, un moyen de faire disparaître une faute d'impression qu'on a laissée dans le titre du chapitre vi ; *De formatione theatri facienda* : au lieu du dernier mot, on lit *a scienda*, et en prenant la lettre *a* pour une préposition, on est fort embarrassé de l'espèce de mot qui la suit. Au reste, ce chapitre expose les vrais principes de la distribution d'un grand théâtre. Suivant son usage, l'auteur est très-court ; les commentateurs développent ses pensées et ses préceptes, et l'inspection des planches suffit pour les démontrer. Mais ces préceptes ne peuvent être appliqués à nos scènes étroites ; la forme et la distribution de nos théâtres est conforme à nos besoins actuels : elle n'annonce point la décadence de l'architecture, mais un changement dans les usages, dans les conditions auxquelles nos édifices doivent satisfaire. Le même sujet est continué dans le chapitre suivant, quoique l'auteur l'ait intitulé : *De tecto porticus theatri* : il y parle quelque peu du toit du portique, et beaucoup de l'emplacement de l'orchestre, des dimensions de la scène, des magasins, des portes, etc. On a trop souvent l'occasion de remarquer que Vitruve, considéré comme écrivain, manque tout-à-fait d'ordre, et par conséquent du seul moyen d'être à la fois clair et concis.

Nos architectes et nos décorateurs profiteront peu du chapitre sur les décorations de la scène : cette partie de l'art a profité des progrès des sciences ; les règles de la perspective sont mieux connues et mieux suivies. On en sera convaincu si l'on compare les bas-reliefs de nos sculpteurs aux plus célèbres ouvrages du même genre que les monumens de la Grèce et de Rome nous ont conservés. Mais le chapitre suivant mérite plus d'attention : les portiques derrière les théâtres, les galeries pour les promenades, les proportions de leurs colonnes, les précautions à prendre pour les assainir, etc., sont des objets dont les architectes auront à s'occuper dans tous les tems et dans tous les lieux où leur art pourra s'élever à toute sa magnificence. Comme l'auteur les a traités avec un peu plus d'étendue qu'il

n'en accorde à la plupart de ses chapitres, il a été permis aux commentateurs d'être plus courts; mais ils n'en sont pas moins instructifs. On aurait désiré que, dans leurs dissertations sur les proportions des colonnes, les conditions de la solidité ne fussent pas omises; car la statique est législatrice en architecture. Les artistes qui méconnaissent et dépassent les limites que cette science prescrit seront infailliblement punis par la juste censure de leurs contemporains, ou tout au moins, leur mémoire ne sera pas honorée par la postérité.

Le chapitre x sur les bains publics, et le suivant ou Vitruve parle des édifices élevés par les Grecs pour les *exercices gymnastiques*, ont beaucoup exercé la sagacité des commentateurs. Grâce à la persévérance de leurs recherches, nous sommes assez instruits sur les bains des anciens, instruction que nous ne serons pas dans le cas d'appliquer à nos usages: en ce qui concerne les différentes sortes de bains, l'art des architectes devra créer, et non pas imiter. Quant aux exercices gymnastiques, tout semble disposé pour que les générations futures y reviennent, sans marcher sur les traces des Grecs, ce qui n'est point absolument nécessaire. Il est donc vraisemblable que l'on construira quelque jour des édifices publics pour ce nouveau besoin de la jeunesse; et alors les préceptes de Vitruve et les éclaircissemens de ses commentateurs auront tout leur prix (1).

(1) Il serait digne du ministre actuel de l'instruction publique de fixer son attention sur le *Gymnase normal, civil et militaire*, fondé par M. Azoros, et de faire construire à Paris, dans un emplacement convenable, un vaste édifice consacré aux exercices gymnastiques, qui deviendrait un rendez-vous commun pour la jeunesse des collèges royaux et des institutions de la capitale, et où des maîtres habiles développeraient graduellement, par une instruction pratique appropriée à leur âge, les forces naissantes des enfans et des jeunes gens. La santé et la moralité publiques, la composition physique et morale de nos armées, le caractère national chez les hommes de toutes les professions, seraient également améliorés par l'introduc-

Le dernier chapitre du 5^e livre est consacré aux ports de mer et aux constructions hydrauliques, matières sur lesquelles les modernes ont acquis beaucoup de connaissances qui manquèrent aux anciens. C'est principalement dans cette partie de l'art des constructions que l'on a pu remarquer l'heureuse influence du progrès des sciences mathématiques et physiques.

Nous interrompons ici le compte que nous avons à rendre de cette édition bien digne d'être encouragée par tous les amis des beaux arts, des lettres, des connaissances utiles. Nous avons signalé quelques fautes de l'imprimeur, afin qu'elles soient évitées dans les deux volumes que nous attendons : si l'on eût fait disparaître ces légères imperfections, aucune œuvre typographique n'eût mérité plus d'éloges, sous tous les rapports. Quant aux soins encore plus importans qui dirigent le choix des notes et des commentaires, on peut s'en rapporter aux éditeurs.

N.

tion de cette branche d'enseignement. Car l'éducation doit embrasser et former l'homme tout entier ; notre système actuel d'éducation est, sous beaucoup de rapports, incomplet, défectueux et *déplorable*. Honneur au ministre ami du bien qui accomplira la tâche difficile et glorieuse de la régénération de l'éducation publique !

M. A. J.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

182. — * *The institutes and practice of surgery.* — Éléments de chirurgie, par *William GIBSON*, professeur de chirurgie à l'Université de Pensylvanie, etc. *Deuxième édition.* Philadelphie, 1827; Carey, Lea, F. Carey. 2 vol. in-8° avec 20 planches.

L'Amérique, dans les premiers tems qui suivirent son affranchissement, entièrement occupée à assurer son existence, à établir la forme de son gouvernement et à jeter les bases de son commerce, ne put donner que peu d'attention à l'étude des sciences; elle dut surtout emprunter aux nations plus avancées qu'elle dans cette carrière les ouvrages élémentaires qui lui manquaient complètement. Mais déjà les savans américains, riches de leurs études et de leurs propres observations, commencent à fournir à la jeunesse de l'Union des ouvrages qui la dispenseront de recourir à ceux des nations étrangères. Parmi ces ouvrages, celui de M. Gibson, pour la chirurgie, mérite surtout de fixer l'attention. Une grande clarté dans les idées et dans les expressions, une méthode analytique remarquable par la fidélité et la précision, une connaissance très-étendue des travaux des chirurgiens européens modernes; telles sont les qualités qui assignent à ce travail l'une des premières places parmi ceux du même genre. Ici l'auteur n'est point un de ces compilateurs qui font des livres avec des livres; c'est un chirurgien distingué, élève de l'illustre *Ch. BELL*, auquel il dédie son ouvrage, qui, après une pratique de vingt années, donne

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

à ses nombreux élèves le résultat de ses études et de sa propre expérience. Malgré sa modestie, il est obligé de citer plusieurs travaux qui lui sont propres, et où l'on reconnaît ce génie chirurgical que les prétentions, que l'étude même ne peuvent donner.

Peut-être quelques chirurgiens du continent européen trouveront que certaines questions de priorité d'invention ne sont pas traitées comme ils l'auraient désiré ; mais la bonne foi qui règne dans tout l'ouvrage est un puissant motif en faveur des opinions de l'auteur, qu'il ne nous appartient pas de discuter ici : d'ailleurs, si la même invention peut être faite à la fois à Paris et à Berlin, ou encore dans plusieurs quartiers différens d'une même ville, à plus forte raison est-il possible que la même idée se soit présentée en même tems dans les deux mondes.

L'auteur, n'ayant voulu donner qu'un ouvrage élémentaire, a dû nécessairement passer sous silence beaucoup de points qui ne peuvent se trouver que dans des ouvrages plus volumineux : il en est cependant quelques-uns qui, à notre avis, auraient pu ne pas être complètement négligés. Ainsi peut-être eût-il été bon de parler, à l'occasion des fractures de la cuisse, de l'extension permanente au moyen du double plan incliné de *John BELL* ; d'indiquer au moins l'opération qui a reçu de M. le professeur *ROUX* le nom de *staphyloraphie*, ou suture du voile du palais ; de faire connaître la méthode que suit M. le baron *LARREY* dans le traitement des fractures compliquées de plaies, etc. Mais ces légers oublis n'empêchent point que l'ouvrage ne soit l'un des meilleurs que l'on puisse mettre entre les mains des jeunes gens qui commencent à se livrer à l'étude de la chirurgie. Nous ne terminerons pas cet article sans féliciter les Américains de ce que leurs professeurs, leurs chirurgiens les plus distingués ne dédaignent pas la composition de ces ouvrages simples, mais si utiles ; félicitons-les aussi de l'union qui semble régner entre des hommes plus ou moins distingués et qui concourent tous avec une ardeur égale à l'avancement de leur science. Peut-être l'ancien monde a-t-il encore quelque chose à envier sous ce rapport au nouveau. GENEST, D. M. P.

183. — **A view of west Florida, etc.* — Reconnaissance de la Floride occidentale, par *John Lee WILLIAMS*, avec une carte. Philadelphie, 1827.

L'ouvrage de M. Williams ne contient pas tout ce qu'il faudrait connaître sur un pays où l'on voudrait faire un établissement : on ne peut le prendre pour seul guide ; mais on ne doit pas négliger de le consulter. Il apprend à connaître le sol

et ses productions, le climat, toute la géographie physique de la Floride occidentale. Le navigateur, le minéralogiste et le botaniste y trouveront des matériaux très utiles. Il est à désirer que les deux autres divisions de la Floride soient traitées de la même manière, et avec autant de soin. Dans l'état actuel de la Floride, ce pays encore peu modifié par les travaux de l'homme attire l'attention du naturaliste et du géographe, encore plus que celle de l'observateur moral et politique. Mais le tems approche où cette partie de l'Amérique sera l'une des plus peuplées et des plus heureuses contrées du Nouveau-Monde. Le dessèchement des marais n'y sera pas aussi difficile que dans le bassin du Mississipi : le pays est assez montueux, les sources des rivières y sont plutôt dans les montagnes que dans les marais, et peu de travaux y suffiront pour procurer à toutes les parties de la presque une bonne distribution des eaux. Que les regards de l'Europe s'arrêtent sur cette contrée, où la fertilité du sol et la salubrité du climat promettent au cultivateur tous les biens que la nature peut donner, et où la jouissance de ces biens est accompagnée de toutes les libertés, sous la protection d'un gouvernement populaire.

184. — * *Transactions of the Albany Institute.* — Mémoires et travaux de l'Institut d'Albany (État de New-York), premier volume, n^o 1. Albany, 1828; imprimerie de Webstees et Skinners. In-8^o de 24 pages, avec une planche; prix, 25 cents (1 fr. 35 c.)

L'Institut d'Albany nous fait voir par quels moyens la plupart des chefs-lieux de nos départemens pourraient être des foyers, d'où la lumière se répandrait avec d'autant plus de vitesse qu'une louable émulation serait excitée partout, et qu'en fait de connaissances usuelles, nulle partie du territoire français ne consentirait à rester au dessous de ses voisins. Sous un gouvernement ami de la liberté constitutionnelle, le bien que les simples citoyens peuvent opérer, sans le concours de l'administration publique, n'éprouve pas plus d'obstacles dans une monarchie que dans un État républicain. Albany possédait depuis long-tems un *lycée d'histoire naturelle*, et une *Société pour la propagation des connaissances usuelles*. Ces deux établissemens se sont réunis et vont se consacrer à la culture de toutes les branches des connaissances humaines. On sent généralement aujourd'hui les avantages de cette réunion. Lorsque Bonaparte voulut *régner*, comme il ne pouvait comprendre ce mot que dans le sens du despotisme, il appliqua partout la funeste maxime *divide, ut regnes* : l'Institut de France fut partagé en académies, et l'on eut soin d'en exclure la classe des sciences

morales et politiques. A l'imitation du travail manuel, d'autant plus expéditif qu'il est plus divisé, on voulut que chaque opération intellectuelle ne s'étendît que dans un espace très-limité, et que ceux qui en seraient chargés ne vissent rien qui lui fût étranger. Aux États-Unis on a d'autres vues; espérons qu'en fait de sciences et de littérature, il ne nous sera plus interdit d'imiter ce que l'on fait en Amérique.

Les membres de l'institut d'Albany déclarent qu'ils s'attacheront à répandre les connaissances encore plus qu'à les augmenter. En effet, cette première publication ne contient encore rien qui ne soit déjà connu du monde savant, si ce n'est un appareil électro-magnétique proposé par M. *Joseph* HENRY, et qui est une modification de celui de M. STURGEON, de Woolwich. Il nous serait impossible de le décrire en peu de mots et sans le secours du dessin. On y remarque aussi quelque analogie avec le *multiplicateur galvanique* de Schweigger, dont M. Henry déclare qu'il a pris l'idée fondamentale pour l'appliquer à son appareil électro-magnétique.

L'institut d'Albany ne fera pas attendre ses publications jusqu'à ce qu'il ait réuni les matériaux d'un gros volume: il adopte l'excellente méthode des livraisons successives, et c'est encore un exemple utile qu'il donne aux académies de l'Europe.

185. — * *The eleventh annual report of the New-York Sunday-school-union-society.* — Onzième rapport annuel fait à l'association de New-York, auxiliaire de l'association américaine, pour les écoles du dimanche. New-York, mai 1827; imprimerie de Gray et Bunce. In-8° de 2 feuilles.

En 1827, les écoles du dimanche de New-York étaient fréquentées par 5,892 enfans blancs, 657 enfans de couleur, et 247 adultes. Au premier coup d'œil, les lecteurs européens pourront s'imaginer que l'instruction doit être bien rare dans une ville où des adultes retournent à l'école, où l'on est dans la nécessité de donner à l'étude le tems consacré au repos. Mais ce que l'on nomme *écoles du dimanche* aux États-Unis prendrait chez nous le nom de *conférences religieuses*. La plus grande difficulté que les instituteurs aient à surmonter, c'est de se mettre à la portée de leur jeune auditoire: car ils traitent quelquefois des sujets très-difficiles, quoique tirés de l'Évangile. Ainsi, c'est à l'esprit religieux des parens qu'il faut attribuer les progrès toujours soutenus de l'institution de ces *écoles*, où le nombre des disciples augmente continuellement, et dont l'effet moral se fait sentir par des actes d'humanité et de vertu, dont les jeunes élèves donnent de fréquens exemples, par la fraternité qui s'établit entre eux et les bons offices qu'ils

se rendent mutuellement. La grande utilité de cette institution est donc mise hors de doute : il est à désirer qu'elle soit imitée dans toutes les villes où l'on peut trouver un assez grand nombre d'instituteurs habiles, recommandables par leur caractère et leurs mœurs. A New-York, le nombre des instituteurs est plus que le douzième de celui des élèves.

F.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

186. — * *A treatise on diet, etc.* — Traité sur le régime diététique, ou Essai pour établir sur l'expérience et la pratique un système de traitement préventif et curatif des maladies qui résultent du désordre des fonctions digestives ; par le D^r PARIS, membre de la *Société Royale* et de *Collège royal de Médecine*. *Troisième Édition*, corrigée et augmentée. — Londres, 1828 ; Th. et George Underwood. In-18 de 440 pages ; prix, 10 sh. 6 den.

Cet ouvrage n'est point une de ces compilations qui, sous le titre de *Manuel de Santé*, *Médecine domestique*, *Médecine sans médecin*, *Art de vivre long-tems*, etc., inondent tous les ans nos villes et nos campagnes. Médecin praticien distingué à Londres, l'auteur de ce Traité a, dans le cours d'une longue carrière médicale, observé avec une patience laborieuse les effets résultant de l'application des divers systèmes diététiques. A ses propres observations il a joint celles des médecins physiologistes qui, depuis l'époque où brillait la fameuse école de Salerne jusqu'à nos jours, ont donné une attention particulière au régime diététique. Il a de plus mis à profit les travaux remarquables de *Sydenham*, de *N. Philip*, de *Fordyce*, de *Brodie*, et surtout ceux de *M. Magendie*, dont on trouve le nom cité à chaque page du livre de M. Paris.

L'ouvrage est divisé en trois parties. — La première contient, outre une description des organes digestifs, des considérations générales et approfondies sur les lois physiologiques auxquelles ils sont soumis ; l'histoire physiologique de la digestion et des maladies qui, dans la vieillesse, exercent une si puissante et souvent si fatale influence sur le tube intestinal ; l'exposé des relations qui existent entre les fonctions digestives et nos sensations ; des considérations sur les phénomènes organiques qui produisent la faim, la soif, etc. La deuxième partie contient ce que l'auteur appelle *Materia alimentaria*. Après quelques observations préliminaires sur les substances alimentaires en général, l'auteur se livre à des recherches sur les effets résultant

tant de la nourriture animale et sur le régime végétal. Il compare ces divers effets, et il établit en principe que le mélange de ces deux sortes de nourriture constitue seul un bon système diététique. Après avoir établi une classification des alimens d'après la quantité de particules nutritives qu'ils renferment, l'auteur examine le mode particulier d'action de chacun d'eux sur l'organe digestif. La manière de préparer les alimens est aussi l'objet de ses recherches. Il passe à l'examen des boissons, dont il parcourt l'immense série, depuis l'eau jusqu'aux liqueurs fermentées les plus énergiques. Il examine ensuite les qualités nutritives et digestives de plusieurs espèces d'alimens, d'après les principes de la physiologie et de la chimie : il procède successivement à l'analyse du lait, des œufs, des poissons, du gibier, des alimens farineux, des racines nourrissantes, des fruits, des diverses espèces de pain, etc. L'auteur termine cette seconde partie par des conseils sur les époques de la journée les mieux adaptées pour prendre les repas, et sur les intervalles qui doivent exister entre eux; sur la nourriture qu'il convient de prendre à chacun des repas; sur la nécessité de l'exercice avant et après le dîner; sur le danger de dormir après le repas, etc. Enfin, la troisième partie traite de l'indigestion dans toutes ses phases et de tous les phénomènes sous lesquels cette redoutable affection se présente. Cette partie, quel que soit le talent et les connaissances dont l'auteur y fait preuve, nous paraît moins importante que la seconde, en ce que celle-ci contient les principes sur lesquels la diététique est fondée, et en ce qu'elle est à la portée de toutes les intelligences.

Il serait à désirer qu'en France un tel ouvrage fût entre les mains de tous les pères de famille; la génération qui s'élève en retirerait les plus grands avantages. En Angleterre, où l'on donne plus d'attention au régime diététique qu'on ne le fait ailleurs, nous voyons les individus appartenant à la classe moyenne de la société jouir d'une santé plus robuste que les Français de la même classe. Faute de bons ouvrages diététiques, l'idée de suivre un régime est une chose qui, en France, prête facilement au ridicule et provoque les plaisanteries; chez les Anglais, au contraire, beaucoup plus avancés que nous dans la science du *comfortable*, une telle idée exécutée avec courage et persévérance produit les plus heureux résultats. Il serait donc à désirer que l'excellent ouvrage du D^r Paris fût traduit en français et publié sous un format qui lui permît de pénétrer jusque dans les ménages les moins fortunés.

187. — * *Introduction to the science of the pulse, etc.* — Introduction à la science du pouls, considérée dans ses applications à la médecine pratique; par Jules Rucco, D. M. Londres, 1827. 2 vol. in-8°.

L'auteur de cet ouvrage, observateur patient et laborieux, a eu pour objet de réfuter une erreur qu'il considère comme trop généralement répandue parmi les médecins, et qui consiste à regarder la *sphygmique* (connaissance du pouls) comme un art conjectural, une sorte de chiromancie. Selon lui, les révélations fournies par l'état du pouls, considéré dans l'état sain et dans l'état morbide, forment une des bases les plus solides de la pathologie. Il ne se dissimule point que, dans les tems qui nous ont précédés, le pouls fut le sujet d'observations nombreuses. Il n'ignore point les travaux d'*Hippocrate* sur ce sujet important de séméiotique, ni les découvertes des maîtres de l'art qui le suivirent, et surtout les recherches plus modernes de *Fauquet*, *Cyrillo*, *Barden*, *Corvisart* et *Laennec*. Mais, selon lui, la *science du pouls* offre encore de nombreuses lacunes; et c'est à les faire disparaître qu'il consacre son livre. A cet effet, le D^r Rucco s'occupe de la structure du cœur et des artères, des anomalies du système circulatoire, des lois physiologiques qui président à la circulation, et sur ces différens points il résume avec talent l'état des connaissances acquises, et discute avec sagacité les opinions qu'il combat.

Passant de là au *diagnostic du pouls*, il divise les différentes perturbations des organes circulatoires en deux grandes classes qu'il désigne sous les noms de *pouls organique* et *pouls critique*. Dans la première catégorie, il admet, à l'exemple de *Fauquet*, des pouls céphalique, nasal, guttural, pectoral, gastrique, hépatique, etc. En un mot, il reconnaît autant d'espèces de pouls qu'il y a d'organes contenus dans les trois cavités splanchniques. *Barden* et *Fauquet* ont tiré tout le parti possible de cette opinion, qui n'est point nouvelle en France, et les praticiens de nos jours savent quelle confiance on peut, au lit du malade, accorder à ces distinctions minutieuses, qui échappent aux sens les plus exercés, à l'intelligence la plus attentive. Il faut convenir, cependant, que l'auteur rapporte un certain nombre de faits, dont quelques-uns ont le mérite d'être bien observés, et quelques autres laissent beaucoup à désirer. Ces observations critiques s'appliquent également aux différentes espèces de pouls rangés dans la seconde catégorie.

M. Rucco, homme de beaucoup de savoir, a eu le tort, selon nous, d'accorder une importance trop exclusive à l'état

du pouls. Personne ne conteste aujourd'hui que les différentes variations des organes de la circulation ne constituent un des principaux moyens d'arriver à établir le diagnostic des maladies. Mais ce n'est là qu'un des élémens de tout problème pathologique, qui tire toute sa valeur de son rapport avec les autres élémens constitutifs d'une maladie. Le tems n'est plus où, en médecine, on se laissait dominer par des idées exclusives. De là vient qu'on a su faire justice de ces distinctions arbitraires, que la pratique dément journellement. Néanmoins, on lira toujours avec fruit l'ouvrage que nous annonçons ; car, si la partie systématique n'est pas, nous le croyons, à l'abri d'objections sérieuses, au moins les faits rapportés constituent d'utiles matériaux, qui seront toujours consultés avec fruit. L. S.

188. — * *A pilgrimage in Europe and America, leading to the discovery of the source of the Mississipi, etc.* — Pèlerinage en Europe et en Amérique, aboutissant à la découverte des sources du Mississipi et de la rivière Sanglaute, avec une description du cours entier du grand fleuve et de l'Ohio ; par J. C. BELTRAMI, ancien juge à la cour royale de l'ex-royaume d'Italie. Londres, 1828 ; Hunt et Clarke ; 2 vol in-8°, avec des gravures et une carte.

M. BELTRAMI dédie son ouvrage au beau sexe : il a choisi ses juges, ce qui est une manière de nous récuser. La protection toute-puissante sous laquelle il s'est mis lui garantirait une entière impunité, quand même il aurait commis plus de fautes qu'on ne peut en reprocher à son livre : ainsi, nos censures ne peuvent l'atteindre, ni troubler son repos. « Ces pages, dit-il, en s'adressant aux dames, peuvent être considérées comme votre propriété, et c'est à ce titre seulement qu'elles viennent se réfugier près de vous, et solliciter votre appui ; c'est un recueil de lettres inspirées par vous, écrites pour vous, adressées à l'une de vous : c'est un monument de la respectueuse admiration dont je fus continuellement rempli pour la plus belle œuvre de la création,

« Che per mostrarsi sommo, il ciel si feo! »

Cette épître dédicatoire, d'une vingtaine de pages, est mieux qu'une précaution contre la critique ; les lecteurs de notre sexe feront bien de la lire, et ne manqueront point de l'approuver : c'est un plaidoyer en faveur des femmes, et il est écrit avec chaleur et sagesse. Ce début de l'ouvrage ne trouvera point de contradicteurs. Comme les mêmes motifs ne militent point en faveur de la préface, l'examen de l'ouvrage commencera par cette partie ; car il faut la lire aussi, n'en déplaise aux jésuites.

qui n'y sont pas épargnés. L'auteur lui-même remarque, il est vrai, que la préface est reproduite en partie dans le livre, de même que la substance du livre se trouve dans la préface : « Je ne crois pas, dit-il, que ce soit une faute : j'ai imité en quelque sorte notre célèbre Rossini, que je regarde comme le compositeur de nos jours qui met le plus de *philosophie* dans l'ordonnance de ses compositions. Voyez comme toute sa pièce est dans l'ouverture, et comme l'auditeur se plaît à reconnaître l'ouverture dans la pièce, comme l'auteur a su les unir par une judicieuse harmonie. » M. Beltrami termine sa préface par ces mots qui retentiront dans le cœur de tous les hommes de bien : « Mon but a été d'employer aussi utilement qu'il me serait possible une longue période de calamités. Je serai consolé, je pourrai me croire encore heureux, si le public juge que j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour me conformer au précepte de Platon : *Non sibi soli se natum homo meminerit, sed patriæ, sed suis.* »

Dans cette préface, la *Revue Encyclopédique* est citée, et M. Beltrami renvoie aux pièces *justificatives* qu'il transcrit et traduit fidèlement. Il faut donc rappeler à nos lecteurs que nous avons manifesté quelque incrédulité relativement aux *découvertes* de l'entreprenant voyageur. Il nous annonce des faits absolument nouveaux dans la géographie physique; un lac sur le point culminant d'une vaste contrée, et ce lac alimentant les sources d'un grand fleuve : ces merveilles ont besoin d'être confirmées par plus d'un témoignage. L'auteur admet certainement cette maxime de jurisprudence; *testis unus, testis nullus* : il ne peut donc nous refuser la permission d'attendre, pour croire définitivement à sa découverte, que nous ayons entendu d'autres rapports sur le même objet. Le Genevois Sanssure, parcourant les Alpes après des études préalables, avec des guides expérimentés, aidé de toutes les ressources de la science et des arts, a senti plus d'une fois la nécessité de retourner sur le même terrain, de voir les mêmes roches sous des aspects différens; plus d'une fois aussi il a rectifié ses premières observations. M. Beltrami n'a jamais cessé d'être occupé de choses très-importantes, et qui exigeaient une décision prompte, irrévocable; il n'a pas eu le tems d'apprendre à douter, expérience que le voyageur dans les Alpes avait acquise à loisir. Il est donc indispensable, pour nous autres lecteurs, de suppléer à ce que l'auteur n'a pu faire, de prévenir les illusions qui ont pu le séduire, et dans lesquelles il n'a que trop de moyens de nous entraîner. On lira son livre avec un plaisir infini, surtout le second volume, où la curio-

sité est le plus excitée par la nouveauté des faits : mais, après cette *avide* lecture, qui ne peut être qu'une reconnaissance superficielle de l'ouvrage, la réflexion réclamera ses droits, le tems d'examiner sera venu, et les motifs de douter se présenteront avec une autorité qui ne peut être méconnue. Que M. Beltrami s'attende à cette sorte de succès ; c'est le seul que son livre puisse obtenir près des lecteurs accoutumés à raisonner, qui lisent pour acquérir des connaissances, et qui ne se trompent point sur la nature du véritable savoir. Ils liront d'un bout à l'autre, rendront justice au voyageur, à l'observateur, à l'écrivain ; mais ils attendront de nouveaux éclaircissemens (1). F.

189. — *The third report of the british and foreign unitarian association, etc.* — Troisième rapport de l'association anglaise et étrangère des unitaires. Londres, 1828 ; Richard Taylor, Fleet street. In-8° de 56 pages.

Ce rapport, présenté à l'assemblée générale annuelle des unitaires, qui s'est tenue à Londres le 28 mai 1828, a été imprimé avec les règles de l'association, la liste des officiers et des membres, le catalogue des livres distribués par le comité. Il est divisé en cinq parties : I. Missions et congrégations. II. Affaires contentieuses. III. Librairie. IV. Affaires extérieures. V. Affaires diverses.

Le comité a été chargé de rédiger et de répandre une histoire complète de l'association. Nous attendrons que cette publication nous soit parvenue pour exécuter le projet que nous avons, depuis long-tems, de faire connaître avec les détails convenables cette Société religieuse qui a pris de grands développemens en Angleterre et en Amérique. A. P.

190. — * *A general view of the present system of public education in France, etc.* — Vue générale de l'état présent de l'éducation publique en France ; par David JOHNSTON, M. D. Édimbourg, 1827 ; Oliver et Boyd. In-8° de 244 pages ; prix, 6 sh. 6 d.

Au moment où l'on s'occupe avec tant d'ardeur en France de l'éducation publique, cet ouvrage n'y sera point sans utilité. Son auteur commence par tracer un aperçu rapide de l'état de l'Université de France, depuis son origine qu'il fait re-

(1) Un de nos collaborateurs avait traduit en français l'ouvrage de M. Beltrami, sur de premières épreuves envoyées de Londres, et il avait pris un arrangement avec un libraire de Paris pour assurer la prompte impression de son travail. Des obstacles imprévus, et indépendans de la volonté du traducteur, ont empêché jusqu'ici cette publication, qui, nous l'espérons, ne sera plus long-tems différée.

monter au siècle de Charlemagne, jusqu'à l'époque de la révolution. *Crevier, Duboullai, Meiners, Launoï* et plusieurs autres écrivains ont aidé M. Johnston dans ses recherches. Aussi ne connaissons-nous rien de plus complet sur ce sujet que le précis historique qu'il a placé en tête de son ouvrage, et qui en remplit les quatre-vingt-huit premières pages. La seconde partie fait connaître quelles réformes a subies l'éducation publique depuis la révolution. On voit ce qu'est aujourd'hui l'Université de France; comment les académies ont remplacé les anciennes universités; quelles sont les différentes facultés attachées à ces corps enseignans; quelles sont les études suivies dans les écoles de droit, de médecine, etc.; comment on y obtient les degrés de bachelier, de licencié, de docteur, etc.; il passe à l'organisation des collèges royaux, des écoles secondaires; il compare notre système d'éducation avec celui qui est suivi en Angleterre, et laisse apercevoir partout un esprit éclairé et une grande rectitude de jugement. Il blâme le mode suivi en France de donner dans les écoles de droit les chaires au concours. Les raisons qu'il produit contre ce mode d'élection ne manquent pas de force; pourtant elles seraient, nous le pensons, facilement combattues. Laisser au pouvoir le soin de nommer les professeurs, c'est ouvrir la porte à d'innombrables abus.

F. D.

191. — * *Babylon the Great, etc.* — Babylone la Grande, ou les hommes et les choses dans la capitale de l'Angleterre. *Deuxième Édition.* Londres, 1828; Colburn, new Burlington street. In-8°.

Le tableau moral d'une capitale immense et peuplée, d'une ville comme Londres, le rendez-vous de l'univers, où les contrastes les plus frappans abondent, où l'on trouve réunis tous les excès de la richesse la plus insolente et de la misère la plus hideuse, les plus beaux établissemens de philanthropie et les réceptacles des vices les plus immondes, exige certainement beaucoup de finesse d'observation et une profonde connaissance des hommes. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons a parfaitement senti combien la tâche qu'il entreprenait était difficile; aussi n'a-t-il présenté à ses lecteurs que la peinture des choses et des hommes qu'il connaissait parfaitement, négligeant à dessein de parler de tout ce qui ne lui était point familier et de tout ce qu'il savait n'être pas approprié à son genre de talent. Son ouvrage est donc un tableau incomplet; mais toutes les nuances en sont si bien fondues, les couleurs assorties avec tant d'art, qu'il faut parfaitement connaître les lieux pour s'apercevoir que beaucoup de détails ont été omis. L'au-

teur fait d'abord une description rapide de Londres ; il trace en peu de mots sa situation topographique, sa grandeur, ses ressources, son commerce, son influence ; puis il nous peint le caractère de ses habitans et la nature de leurs relations sociales. Delà il arrive aux corporations, nous entretient des divers modes d'élection et du genre particulier de l'éloquence des *hustings* et du *common-council*. La dernière partie de son premier volume est consacrée à la chambre des lords et à celle des communes. C'est une galerie de portraits dans laquelle sont passés en revue les hommes vivans de la Grande-Bretagne qui ont acquis le plus de célébrité. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de laisser parler l'auteur lui-même ; son style est empreint d'une originalité piquante et aimé d'une verve de bonne humeur qui entraîne le lecteur. Dans la seconde partie de son ouvrage, il traite de la littérature, de la presse périodique, de l'éducation et des charlatans de toutes sortes qui inondent la Grande-Bretagne. Le chapitre des journaux est surtout curieux par les détails intéressans qu'il renferme ; presque toutes les feuilles publiques y sont passées en revue, et l'esprit qui dirige la rédaction de chacune est apprécié à sa juste valeur. L'auteur distribue en général l'éloge et le blâme avec une telle impartialité, qu'il serait difficile de juger s'il appartient au parti des torys ou à celui des wighs ; seulement, tout ce qu'il écrit est empreint d'une nationalité qui dans tout autre ouvrage mériterait des reproches, mais qui nous semble ici parfaitement à sa place. C'est Londres qu'il a voulu nous faire connaître ; et pour peindre fidèlement cette capitale, il fallait, selon nous, que toutes les couleurs fussent indigènes. Ainsi, l'auteur peut à son gré proclamer les institutions, les mœurs et la littérature de Londres comme la chose la plus merveilleuse du monde ; nous devons au moins lui rendre la justice de dire qu'il n'imite point la plupart des écrivains anglais, en déversant le blâme sur les autres peuples. En résumé, la lecture de cet ouvrage nous a paru d'un grand intérêt, et nous regrettons vivement de ne pouvoir donner à nos lecteurs une idée du genre de l'auteur ; mais les tableaux divers qui composent sa galerie se rattachent trop étroitement les uns aux autres pour être présentés séparément. H. B.

192. — *The gentleman cit*, comédie en 5 actes, traduite du *Bourgeois gentilhomme* de Molière, par le traducteur du *Sylla* de M. Jouy. Londres, 1828 ; Underwood. In-18.

Cette traduction a reçu des éloges dans les journaux littéraires de Londres ; elle nous semble l'ouvrage d'une plume exercée ; elle conserve assez bien le comique de l'original, et

peut en donner une idée à ceux qui n'entendent pas la langue de Molière. On y pourrait néanmoins signaler plus d'une inexactitude; tantôt le traducteur n'a pas conservé la finesse du texte, comme dans cette phrase du maître de philosophie, à qui M. Jourdain témoigne son regret des coups que lui ont donnés les maîtres d'armes, de danse et de musique : « Cela n'est rien. Un philosophe sait recevoir comme il faut *les choses*. » (Acte II, sc. 6.) Le traducteur dit : *These sorts of things*. Tantôt il affaiblit le sens, faute de donner au moins un équivalent des expressions qu'il ne peut traduire littéralement. Ainsi lorsque M^{me} Jourdain se moque de la prétention de son mari, de ne vouloir qu'un gentilhomme pour gendre, elle lui dit : « Est-ce que nous sommes, nous autres, de la côte de saint Louis ? » (Acte III, sc. 12.) Le traducteur dit simplement : « *Are we gentlefolks born, pray?* Sommes-nous gens de qualité, je vous prie ? » Quelquefois le sens est tout-à-fait manqué. M. Jourdain s'efforçant de calmer l'emportement du maître de danse, s'écrie : « Tout beau ! » (Acte II, sc. 3.) Le traducteur dit : « *Well said,* » ce qui est plutôt une sorte d'encouragement. Enfin le traducteur n'a pas toujours suivi le meilleur texte de son auteur. Dans la leçon du maître d'armes (acte II, sc. 3), la plupart des éditions portent : « l'épaule gauche plus carrée, » ce qui ne signifie rien dans la langue du bretteur; on lit dans l'édition donnée par Molière : « l'épaule gauche plus *quartée*, » c'est-à-dire tournée à gauche, position naturelle de celui qui porte une botte en *quarte*. Le traducteur, qui apparemment n'a pas connu cette édition, traduit comme dans les éditions ordinaires : « *Left shoulder more squared.* » Mais ces fautes légères n'empêchent pas que cette traduction ne puisse être lue avec fruit par les compatriotes de l'auteur. M. A.

193. — * *The Croppy*, etc. — Le révolté, nouvelle historique de l'année 1798; par l'auteur de la famille O'Hara. Londres, 1828; Colburn. 3 vol. in-8°; prix, 1 l. st. 11 sh. 6 d.

194. — * *The O'Briens and the O'Flahertys*, etc. — Les O'Briens et les O'Flahertys, nouvelle; par lady MORGAN. Londres, 1828; Colburn. 4 vol. in-8°; prix, 1 l. st. 16 sh.

195. — *Munster Festivals*, etc. — Les contes de Munster, Londres, 1827; Saunders et Otley. 3 vol. in-8°; prix, 1 l. 11 sh. 6 d.

196. — *To day in Ireland*, etc. — L'Irlande de nos jours. Londres, 1827; Colburn. 3 vol. in-8°; prix, 1 l. st. 11 sh. 6 d.

Le roman, connu depuis long-tems en Angleterre, est d'une origine beaucoup plus moderne en Irlande. Dans ce dernier pays, où l'on ne connaissait, en fait de productions indigènes,

que l'histoire des voleurs et des brigands Rapparees, et les aventures de Freney, il n'avait existé, jusque dans ces derniers tems, ni littérature, ni même aucun roman qui pût plaire aux classes éclairées. Les lettres, les coutumes, les modes, le goût, tout était imitation ou importation de l'Angleterre. La haute société se composait d'espèces de John Bulls, travestis en petits tyrans sanguinaires. Cependant la masse du peuple ayant acquis des droits politiques, l'Irlande devint bientôt une nation; ils s'y forma un esprit public, et de ce développement patriotique naquit une littérature nationale. Collins appelait par dérision ses églogues orientales des églogues irlandaises. S'il entraît aujourd'hui dans la tête d'un être bien organisé de composer des églogues, l'épithète d'irlandaise n'annoncerait point d'autre caractère qu'une superbe énergie et un désordre fantastique, qu'on ne rencontrerait ni chez un aristocrate anglais, ni chez un homme de lettres français, ni enfin chez un professeur allemand. L'Irlande de nos jours a été aussi fertile en romans qu'aucune autre contrée de l'Europe. Une de ses productions les plus remarquables en ce genre est sans contredit *la famille d'O'Hara*. En effet, ce n'est pas un médiocre talent que celui qui a su créer du nouveau dans un genre de littérature si largement exploité en Angleterre. D'abord cet ouvrage est essentiellement national; cette énergie sauvage qui va quelquefois jusqu'à la rudesse, ce mélange surprenant de crimes et de vertus, de férocité et de sentimens tendres, cet enjouement qui se mêle aux catastrophes les plus terribles, ces sarcasmes affreux, ces trames infernales qui, partout ailleurs qu'en Irlande où elles deviennent des réalités, passeraient pour des rêves d'une imagination en délire : tout y porte la physionomie irlandaise, et nulle part nous n'avons vu tous ces élémens mis en œuvre avec une pareille puissance. Rarement lady *Morgan* est bien pénétrée de son sujet, elle s'occupe d'avantage de faire parler et de grouper ses personnages d'une manière plaisante que de les faire agir sous les yeux du lecteur. Aussi ne compose-t-elle le plus souvent que des caricatures grotesques et extravagantes, au lieu de tracer des portraits fidèles et originaux. Miss *Edgeworth* a dépeint aussi ses compatriotes; mais l'art perce trop dans toutes ses compositions; ses héros appartiennent plutôt à son imagination qu'à l'Irlande. L'auteur de *l'Irlande de nos jours* est sans contredit un homme habile et un écrivain distingué. S'il ne peint pas avec l'énergie si remarquable de la plume qui a tracé les aventures de *la famille d'O'Hara*, sa touche est plus pure et plus correcte. On remarque enfin dans les *contes de Munster* un talent inexpérimenté que le tems

seul et des études suivies pourront mûrir; cependant quelques unes de ses esquisses de scènes maritimes sont pleines de vérité et de chaleur; mais les caractères en général ne sont pas soutenus; l'intrigue est mal conduite, et les scènes sont tour à tour d'une extravagance déréglée ou d'une extrême faiblesse. Les premiers essais de l'auteur nous font concevoir néanmoins d'heureuses, espérances que l'avenir réalisera sans doute; et d'après quelques uns de ses morceaux de poésie, on peut prédire qu'il réussira dans plus d'un genre.

Nous venons de citer tous les romanciers irlandais dont nous avons conservé le souvenir; et nous pensons que, comme peinture locale, les ouvrages de la famille O'Hara sont très supérieurs à tous ceux que nous avons nommés ou que nous pourrions nommer. C'est là qu'on trouve rendus avec perfection les deux principaux traits du caractère des Irlandais: le rire et la terreur. Les plus beaux chapitres de l'auteur, chapitres que ne désavouerait pas Walter Scott lui-même, mettent en action l'un ou l'autre de ces deux mobiles. Les scènes intermédiaires sont décrites avec moins de soin; celles surtout dont l'intérêt repose sur ces riens agréables et sur cette délicatesse de sentimens qui font le charme de la vie privée sont sans couleur et deviennent même quelquefois fastidieuses. Le même défaut se fait remarquer dans les caractères des personnages. Ceux qui appartiennent aux classes élevées, au lieu d'être embellis par les manières polies et gracieuses du grand monde, n'offrent souvent qu'une élégance mal adroite et maniérée qui devient désagréable. Mais ce défaut disparaît et se perd dans l'intérêt du drame, lorsque des situations fortes mettent en jeu les passions les plus exaltées dans les scènes de désespoir, de haine ou de mort. Plus heureux lorsqu'il peint des portraits d'un ordre moins relevé, l'auteur atteint alors la perfection, et nous fournit des sujets d'étude et de plaisir. Sa manière est large et vigoureuse; nulle autre plume ne pourrait atteindre cette vérité et cette chaleur de dialogues, dans lesquels la bouffonnerie s'allie à l'héroïsme. Mais cette inégalité ne proviendrait-elle pas en grande partie de l'état de la société en Irlande? Il n'existe point en ce pays de corps de noblesse; la classe éclairée est tout anglaise. Les catholiques romains n'ont pas encore eu le tems de former une société, et celle des protestans, qui diffère en quelques points des Anglais, n'offre pas une nature qui puisse convenir à un héros ou à une héroïne de roman. Ce sont des êtres mixtes et imparfaits, dont la physionomie a beaucoup du tyran, et quelque chose du fourbe, du scélérat. Ce n'est donc point là qu'un romancier doit aller chercher des modèles de

galanterie et de beauté. Il fallait en outre, pour conserver la nationalité de l'ouvrage, mettre en scène des personnages différens de ceux de Fielding, de Richardson et de l'auteur de *Tremaine*; mais l'Irlande est avare de caractères aussi aimables, et celui du bon gentilhomme Milésien est si rare qu'il paraît une absurdité aux yeux d'un Anglais de nos jours, et qu'il serait impossible à un écrivain d'appeler l'intérêt sur un être dont l'existence semblerait impossible. Voilà pourquoi, dans les romans de miss Edgeworth, à l'exception toutefois de celui de lady Geraldine, les classes supérieures sont tout anglaises. Cela explique encore les contradictions fantastiques de ceux qui jouent les grands rôles dans les extravagances amusantes de lady Morgan; et cela nous apprend comment les auteurs des contes d'O'Hara ne nous ont offert dans leurs principaux caractères que des portraits de fantaisie. Tel est le défaut capital de leur ouvrage auquel nous devons faire encore un autre reproche, mais qui tient à une cause différente. Nous voulons parler de la politique qui sans doute est un sujet fort intéressant, mais ailleurs que dans un roman. Elle prend ici trop de place, et donne lieu à une foule de dissertations prolixes entièrement inutiles; on pourrait facilement faire disparaître ces taches en faisant quelques coupures à l'ouvrage.

C'est un fait remarquable que ces contes, comme tous les ouvrages sortis de l'Irlande, soient si fortement empreints d'une teinte politique. Que penser de l'état d'un pays dans lequel l'esprit incessamment occupé de dissensions civiles ne se complait que dans le spectacle de la lutte des factions? Est-il possible d'y voir naître quelque talent supérieur, excepté dans l'art oratoire? Le calme de l'esprit, la retraite, l'indifférence aux choses d'ici bas, la connaissance du passé, la prévoyance de l'avenir et le désintéressement du présent sont des conditions nécessaires pour produire une de ces productions qui doivent survivre à la génération qui les a vues naître. Quoique les auteurs de la famille d'O'Hara ne soient à nos yeux ni des politiques violens, ni de farouches sectaires, nous sommes convaincus qu'ils obtiendraient une renommée plus sûre et plus durable s'ils voulaient non pas oublier le *fait*, mais ne pas sentir avec tant de chaleur ces distinctions de catholiques romains et d'orangistes, d'Irlandais et d'Anglais. Lorsqu'il n'est point mal dirigé, cet esprit de parti est une des qualités nécessaires à l'orateur; il peut également convenir à l'historien, pourvu qu'il soit tempéré par sa philosophie; mais il sera toujours fatal aux inspirations du poète, et pour devenir un grand romancier il faut être poète. J. S.

De l'Université de Cambridge.

RUSSIE.

197. — * *Opouite o oupotrèblèniï vrémèni.* — Essai sur l'emploi du tems, ou Méthode qui a pour objet de bien régler sa vie, premier moyen d'être heureux; par M. Marc-Antoine JULLIEN, de Paris; traduit en russe, sur la troisième édition, publiée à Paris en 1824 (1). Moscou, 1827; imprimerie de Sélivanovsky. 2 vol. in-8° de 11-304 et 307 pages; avec une gravure : l'Économie recueille les résultats du tems, et une planche représentant la courbe de la vie; prix, 12 roubles.

Cet ouvrage, publié pour la première fois en 1808, a mérité les suffrages des hommes éclairés et des hommes de bien. Il n'a pas manqué, dans cet espace de vingt années, d'éprouver le sort commun aux entreprises louables et utiles, celui d'être accueilli avec défaveur par les adversaires de la méthode qu'il avait pour but de développer. On a employé une foule d'argumens contre la possibilité d'exécuter cette méthode, contre la manière simple, claire et philosophique dont elle est exposée, et même contre l'utilité de cet ouvrage. Tous ces argumens ont été prévus et réfutés avec succès, par l'auteur lui-même, qui a cité à l'appui de ses preuves théoriques, les résultats de son expérience personnelle et de l'expérience d'un assez grand nombre de jeunes gens qui ont appliqué sa méthode. L'Essai sur l'emploi du tems eut, malgré ses détracteurs, un succès universel, et se répandit promptement en Europe et en Amérique, dans des traductions anglaise, allemande, italienne, hollandaise, qui ont été successivement publiées. Une traduction anglaise, publiée en 1822 à Londres, sans nom d'auteur ni de traducteur, comme un ouvrage original anglais, a donné l'occasion à l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique* d'offrir dans ce recueil, une analyse de l'Essai sur l'emploi du tems (voy. cahier de mars 1823, t. xvii, p. 470-480). Quelque tems après, la publication d'une troisième édition, entièrement refondue et considérablement augmentée, donna lieu à deux articles, insérés, l'un dans le *Bulletin Bibliographique* de la *Revue* (décembre 1823, t. xx, p. 642-643), et l'autre, communiqué par M. Charles RENOUARD, dans la section des *Analyses* (*Rev. Enc.*, mars 1824, t. xxi, p. 530-542.) La publication d'une traduction russe nous procure la satisfaction de mentionner l'ouvrage de M. JULLIEN dans le bulletin consacré à la Russie. Ne pouvant rien ajouter aux éloges que l'auteur a reçus dans

(1) On imprime dans ce moment la quatrième édition du même ouvrage, qui sera mise en vente, le 15 novembre prochain, chez Dondey-Dupré, rue Richelieu, n° 47.

les suffrages unanimes des personnes éclairées, nous nous bornons à l'annonce de la traduction russe, qui est un nouvel hommage rendu aux travaux et aux vues généreuses de l'auteur. Le traducteur a bien mérité des lecteurs russes, en leur offrant un livre d'un genre entièrement neuf et d'une grande importance pour la jeunesse, à laquelle il est spécialement destiné; il compte sur l'indulgence de ceux qui s'en prendraient à l'imperfection de son style, parce que, dit-il dans sa *préface*, le langage philosophique est encore peu en usage en Russie, et ne compte pas beaucoup d'ouvrages russes qui puissent servir de modèles. On ne saurait assez désirer que l'excellent ouvrage de M. Jullien acquière de jour en jour plus de lecteurs, et qu'il contribue à faire apprécier davantage le prix du *tems*, dont la dilapidation est malheureusement si commune à un grand nombre d'individus, qui devraient rougir de leur végétation honteuse et stérile, et auxquels les deux vers suivans offrent la fidèle image de leur triste nullité:

On se lève, on s'habille, on déjeune et l'on sort;
On dine, on joue, on soupe, on se couche et l'on dort.

« Bizarre inconséquence du cœur humain (dit l'auteur)! Nous nous plaignons de la courte durée de la vie, et nous contribuons nous-mêmes à l'abrégé et à la perdre par une dilapidation déplorable de tous nos instans. Combien peu de personnes savent apprécier la valeur des heures, et en régler les divers emplois avec une sage et sévère économie! On parle souvent du prix du tems, et tuer le tems est la grande occupation d'un grand nombre d'hommes. Nos visites d'étiquette, nos petits devoirs de société, nos tables de jeu, nos théâtres, si peu propres en général à élever les âmes et à réformer les mœurs, même une partie de nos lectures, si frivoles et quelquefois si dangereuses, sont des ressources pour se délivrer de ce superflu de la vie, dont les gens du monde ne savent que faire. »

La lecture de l'ouvrage de M. Jullien ne peut manquer, selon nous, de produire une grande réforme morale dans tout individu qui n'est pas sourd aux conseils de la sagesse. L'auteur, en nous enseignant l'*art d'employer le tems*, qui est, dit Franklin, l'étoffe dont la vie est faite, nous donne à la fois les moyens de conservation, de perfectionnement moral et de bonheur.

S. P—Y.

198. — *Oui et non*, ou les Imprudences, comédie en trois actes et en vers, par M. Auguste VALLÉE, artiste du théâtre français de Saint-Petersbourg. Saint-Petersbourg, 1820; Saint-Florent, libraire de la Cour. In-8° de 92 pages.

Cette pièce, qui ne nous est parvenue que récemment, porte le *permis d'imprimer* de la censure; mais rien ne nous apprend si elle a été représentée, ce qui est assez probable cependant, vu la position de son auteur. Nous ne pensons pas toutefois qu'elle ait pu obtenir beaucoup de succès chez un peuple où les productions franches et comiques de notre Molière sont généralement préférées par l'élite de la nation à celles des écrivains de l'école de Marivaux.

Les personnages principaux de cette comédie sont le *comte de Dernance*, le *marquis*, son neveu, le *vicomte d'Ormeuil*, *Elmire*, jeune veuve, auprès desquels l'auteur a placé un *Frontin* et une *Justine*, qui, selon l'ancienne tradition, conduisent en partie toute l'intrigue. Cette intrigue, d'ailleurs, ressemble à celles d'un millier de pièces toutes jetées dans le même moule, et qu'il serait bien tems de vouer à l'oubli, pour chercher des ressorts plus neufs et surtout plus naturels. C'est encore un *oncle* qui, d'abord opposé aux amours de son *neveu*, se déguise afin d'étudier le caractère d'une jeune personne qu'il finit par adopter pour sa nièce, après avoir feint de vouloir la prendre lui-même pour femme. A cette invention fort neuve, comme on le voit, est jointe celle d'un procès, qui se termine, on le pense bien, à l'avantage de tout le monde. Quant au style de la pièce, il est à la hauteur de sa conception; on en jugera par ces trois vers mis dans la bouche du comte, et dans lesquels est renfermé tout le sujet :

Hé bien ! tout ce mystère a pour but une épreuve
Qui doit faire enragér le marquis et la veuve,
Pour les punir tous deux d'*ainsi dissimuler*.

On accusera peut-être notre sévérité à l'égard d'un ouvrage composé, dans un pays étranger, sur le modèle de la plupart de ceux qu'on nous donne encore aujourd'hui à Paris; mais nous pensons que, s'il est une réforme littéraire urgente, c'est celle que tous les bons esprits appellent dans la comédie, qu'il est tems de ramener enfin à sa véritable destination, à la peinture franche et fidèle des mœurs et des ridicules. Ce serait nous mettre en contradiction avec nous-mêmes que de louer des ouvrages écrits dans un but tout opposé. E. HIRBEAU.

DANEMARK.

199. — *Nouvel Atlas du royaume de Danemark*, par baillages, publié sous la direction du chevalier d'ARRAHAMSON, aide-de-camp du roi. Copenhague, 1828. Format in-fol. A la lithographie royale.

L'Atlas lithographié que nous annonçons se composera de 48 feuilles, savoir : 1^o les îles, 10 cartes; 2^o le Jutland, 22 cartes; 3^o le Holstein et le Lauenbourg, 16 cartes. On voit que le nombre des cartes est assez considérable pour qu'elles puissent présenter beaucoup de localités. Plus de la moitié de l'Atlas est achevé et mis au jour; il sera terminé, selon l'annonce, dans le courant de l'année 1829. Les cartes que nous avons sous les yeux méritent des éloges pour la clarté et la quantité de détails qu'on y a figurés. Les divisions sont bien marquées, les villages indiqués avec netteté; dans quelques cartes, toutes les communes sont écrites sur la marge. Nous aurions désiré qu'à l'exemple des éditeurs du dernier atlas de France, publié par M. Duprat-Duverger, on eût adopté aussi des signes pour les mines, les carrières et les autres établissemens, ainsi que pour la géologie du Danemark. Nous n'avons pas vu jusqu'à présent de cartes mieux exécutées sur pierre; ordinairement, des cartes lithographiées manquent un peu de clarté; celles-ci le cèdent à peine sous ce rapport aux cartes gravées : elles ont été dessinées par M. GLIEMANN. Nous ne pouvons rien dire sur les matériaux qui ont servi à dresser cet Atlas, attendu que le titre et la préface n'ont pas encore paru, ou du moins ne nous sont point parvenus.

D—G.

ALLEMAGNE.

200. — * *Ueber den Gebrauch der natürlichen und künstlichen Mineralwässer.* — De l'usage des eaux minérales naturelles et artificielles de Carlsbad, Embs, Marienbad, Eger, Pymont et Spa; par le docteur Frédéric-Louis KREYSIG. *Deuxième édition*, corrigée. Leipzig, 1828; Brockhaus. In-12 de 330 pages.

Depuis que la diplomatie du nord a choisi Carlsbad pour le centre des intrigues et des conciliabules, quelquefois funestes pour la liberté et l'indépendance des peuples, cette ville ne jouit pas d'une bonne réputation; cependant ses eaux sont avec raison recommandées par les médecins allemands. Le docteur Kreysig ne se contente pas d'indiquer les cas où ces eaux sont salutaires; il a cru devoir exposer aussi son opinion sur l'effet des eaux minérales quelconques. Ce qui le conduit à esquisser un système entier de pathologie. Selon le docteur Kreysig, toute maladie vient d'une *atteinte portée à la vie*, d'une *imperfection de la vie*; cette imperfection gît essentiellement dans les sucs ou dans les nerfs. Il est rare que la maladie vienne de la diminution de la force vitale; celle-ci n'est ordinairement qu'embarrassée (*undämmert*, ombragée, selon l'expression de l'auteur), soit que des matières hétérogènes se mêlent aux sucs,

soit que les sécrétions et la nutrition se fassent par des procédés morbides. Les maladies sont des suites de l'équilibre rompu entre les forces des organes agissant l'un sur l'autre, ou du sang et de la moelle. Guérir, c'est rendre la vie, pour ainsi dire, uniforme dans tout le corps, rétablir l'équilibre entre les organes, l'harmonie entre eux et le corps entier. L'auteur n'est pourtant point partisan du système de pathologie moderne, d'après lequel on cherche aussi à rétablir l'équilibre en diminuant par des saignées l'activité exagérée de quelques organes; M. Kreyzig convient que la doctrine de MM. Broussais et Parry est salutaire en beaucoup de cas; mais il soutient qu'il est dangereux de la généraliser trop. Souvent, au lieu de saigner, il suffit de rétablir, par une habile sécrétion, le mélange normal des sucs ou des fluides. Comme c'est surtout dans les maladies chroniques que les eaux minérales sont utiles, l'auteur entame une discussion sur ces maladies, dans laquelle nous ne pouvons le suivre. Selon lui, on peut réduire toutes les maladies intérieures fondamentales à des dyscrasies du sang et de la lymphe, et à des infirmités du système de la moelle. M. Kreyzig passe ensuite à l'application des eaux minérales aux maladies chroniques. Les eaux apéritives de Carlsbad et de Marienbad seraient efficaces toutes les fois que les fonctions digestives sont dérangées; si le malade est d'une faible constitution, les eaux d'Embs sont préférables; dans le cas de gonflement du foie, de la rate ou d'autres organes, on se sert également avec succès de ces eaux, mais après une préparation convenable. Les eaux de Carlsbad ont eu le meilleur effet, dans les cas où il s'est agi d'écarter les produits de sécrétions morbides, telles que les pierres des reins et de la vessie. Dans l'état que l'auteur appelle *empoisonnement morbide*, c'est-à-dire lorsque, par suite de maladies spécifiques, telles que la rougeole, la scarlatine, la syphilis dégénérée, les fonctions vitales ont été dérangées dans tout le corps, ou seulement dans le bas ventre, les eaux d'Embs et de Carlsbad sont quelquefois très-salutaires, pourvu que l'on s'y prépare de longue main, et qu'on se serve de ces eaux avec précaution. Lorsqu'il y a déjà dégénération dans les organes, telles que squirrhes, tubercules dans les poulmons ou dans les glandes lymphatiques, l'effet des mêmes eaux est douteux, il peut même devenir dangereux; seulement les eaux d'Embs étant plus douces peuvent encore être essayées en pareil cas avec quelque espoir. C'est au médecin à voir s'il y a réellement désorganisation permanente des organes. M. Kreyzig fait observer que la nature travaille sans cesse à former et à réformer les sucs et les organes, et que nous ignorons jus-

qu'à quel point elle peut refaire les parties dégénérées. L'auteur indique les précautions à prendre pour l'usage des eaux minérales. Souvent le voyage met en révolution tout le système; dans un pareil état, l'usage des eaux serait nuisible. Dès le printemps, il faut se préparer aux eaux qu'on veut prendre durant l'été. L'auteur assigne à celles de Carlsbad le premier rang parmi les eaux minérales, pour avoir guéri souvent, dit-il, des maladies opiniâtres qui auraient résisté à tous les traitemens et à toutes les autres eaux minérales. M. Kreysig prescrit toute la conduite que devront tenir les malades pendant l'usage de ces eaux; il est probable que son livre deviendra le *vade-mecum* de tous ceux qui iront chercher la santé dans les eaux de Bohême.

201. — *Projectionstehre*. — Traité des projections géométriques, par le baron d'UNGERN-STERNBERG, capitaine du génie russe. Leipzig, 1828; Brockhaus. In-4° de XIV-60 pages, avec 12 planches lithographiées.

C'est pour mettre à la portée des jeunes Allemands et des Russes la géométrie descriptive, depuis long-tems cultivée avec succès par les Français, que l'auteur a publié cet ouvrage élémentaire; le nom de *projections* lui a paru plus convenable que celui de *géométrie descriptive*, attendu qu'il faut des explications pour rendre ce dernier terme dans les langues du nord, et que la géométrie descriptive repose d'ailleurs sur la méthode des projections. L'auteur s'est conformé au plan du *Traité de géométrie descriptive à l'usage des élèves de l'Institut des voies de communication*, par le général POTIER (Pétersbourg, chez Pluchart). Cet ouvrage n'est pas connu en France. Dans le cas où les élémens de M. Ungern-Sternberg auraient du succès, l'auteur se propose de les faire suivre d'un autre ouvrage qui enseignera l'application des projections aux arts, ainsi que leur usage pour la solution des problèmes de mathématiques. La méthode de l'auteur nous a paru bonne, et le style de l'ouvrage très convenable au sujet.

202. — * *System der Logik*. — Système de logique: Manuel pour l'étude particulière; par le Dr Charl. Fréd. BACHMANN, professeur de philosophie à Jéna. Leipzig, 1828; Brockhaus. In-8° de 650 pag.

Dans un pays comme l'Allemagne, où les sciences philosophiques sont en honneur, il est tout simple que la logique soit aussi traitée et enseignée d'une manière qui la rapproche de la philosophie. *Kant* désignait la logique comme la *philosophie formelle*, en l'opposant à la philosophie matérielle; *Herbart* la considère comme la première partie de la philosophie; *Hegel*

la définit comme étant le *système de la raison pure*, l'*empire de la pensée pure*. Fichte subordonnait la logique à la philosophie, refusant de la reconnaître comme science spéciale ; mais *Bardili* prétend que la logique est une véritable *philosophia prima*, attendu qu'on ne peut connaître sans penser préalablement. Selon ce professeur, la réforme de la philosophie devra commencer par la réforme de la logique. Il serait difficile en effet d'exclure de la philosophie la science qui enseigne les règles, les lois de l'art de penser. Une autre question est de savoir si la logique diffère de la métaphysique, si elle doit précéder ou suivre cette dernière science. L'auteur du système que nous annonçons l'appelle les *mathématiques de l'esprit*, attendu que la logique s'occupe des formes de la pensée, comme les mathématiques ordinaires traitent des formes des corps. M. *Bachmann* ne doute pas que ce ne soit une science essentiellement philosophique ; en effet, la philosophie a pour but de chercher et d'exposer systématiquement les principes les plus élevés de l'ensemble des connaissances humaines ; un désir d'arriver aux premiers principes, de s'élever du connu à l'inconnu, est inné dans notre esprit ; cependant, pour ne point s'égarer dans ses recherches, il a besoin de quelques points fondamentaux auxquels il puisse s'attacher, et revenir lorsqu'il s'est égaré. Ces principes sont de deux espèces : les uns concernent la forme de notre savoir ; les autres le fond, la matière même de nos connaissances. Les principes concernant la forme des connaissances sont du ressort de la logique ; celle-ci est donc une partie intégrante de la philosophie ; il n'y a que des philosophes, ajoute l'auteur, qui aient pu arriver à cette science. Malheureusement elle est tombée entre les mains de gens qui n'avaient point la tête philosophique, et qui l'ont réduite à une suite de formules. M. *Bachmann* donne un chapitre intéressant sur l'histoire de la logique (1). On y voit que ce furent les Grecs qui rédigèrent cette science en système. Selon l'auteur, on n'a pas suffisamment apprécié le mérite de *Platon* sous le rapport des progrès qu'il a fait faire à la logique, et on a exagéré celui de son disciple *Aristote*, dont les nombreux écrits furent commentés et exaltés par les scolastiques. M. *Bachmann* convient que *Platon* laissa beaucoup à faire, et qu'il ne fit que tracer le plan ; ce fut *Aristote* qui se chargea de

(1) Notre habile et profond métaphysicien *GARAT* a depuis longtemps terminé une *Histoire de la logique* qu'il a tort de garder dans son portefeuille, au lieu de la publier.

l'exécuter ou de l'achever; mais plusieurs de ses traités sur la logique sont maintenant perdus. Dans ce qui nous reste de ces écrits, on voit discutés d'une manière supérieure, mais quelquefois trop minutieuse, plusieurs problèmes; Aristote a su séparer aussi la logique d'avec la métaphysique et l'éthique, tandis que dans les tems modernes les savans ont souvent confondu ces trois objets. Après les Grecs, la logique resta long-tems stationnaire; les Romains ne surent guère, sous ce rapport, que ce qu'ils avaient appris des Grecs. Au moyen âge la scolastique s'empara avidement de la logique; et si cette science y gagna peu de chose, au moins elle fut une sorte de gymnastique pour les esprits, et les excita à des recherches intellectuelles. *Raimond Lulle*, *Ramus*, etc., furent de rudes champions; *Bacon* fit écrouler la scolastique; on sait ce que firent *Descartes*, *Mallebranche*, *Locke* et d'autres grands esprits. L'Allemagne eut ensuite l'école de *Kant*; *M. Bachmann* passe en revue les principaux écrits de cette école sur la logique; il expose le système de la logique avec beaucoup de détails, et en ayant toujours égard à ce que les anciens et les modernes ont enseigné; les travaux des Allemands surtout y sont invoqués fréquemment, et l'on pourrait regarder l'ouvrage de *M. Bachmann* comme un précis substantiel de tout ce qui a été enseigné jusqu'à présent sur la logique, si l'auteur, loin d'être simple rapporteur, n'avait pris à tâche de présenter le résultat de ses propres recherches, et de rédiger un corps de doctrine, où l'on reconnaît l'esprit philosophique des écoles modernes.

D—C.

203. — * *Ueber gelehrte Schulen*, von *Friedr. Thiersch*. — De la vocation du haut enseignement, particulièrement par rapport à la Bavière, par *Frédéric Thiersch* (aujourd'hui professeur à l'Université de Munich.) Munich, 1826—1827. 2 vol. in-8° en huit cahiers (1).

Il n'est jamais trop tard pour annoncer un bon ouvrage, surtout lorsqu'il traite des questions qui se rattachent aux grands intérêts du moment. C'est ce qui nous décide à fixer l'attention sur un livre qui, dès son apparition, a produit une vive sensation dans les lieux où il a été publié. La lecture en

(1) Quoique nous ayons déjà annoncé cet ouvrage, lors de sa publication (voyez *Rev. Enc.*, t. xxxi, mars 1826, pag. 709), nous croyons, à cause de son importance et de la réorganisation actuelle de l'instruction publique en France, devoir appeler de nouveau l'attention des lecteurs sur le sujet qu'a traité le célèbre professeur bavarois.

est surtout intéressante, en ce qu'on y découvre l'esprit qui a présidé à la réforme des études, dans un pays qui a le bonheur d'être gouverné par un des princes les plus éclairés de notre siècle. Tous les amis des lumières ont applaudi à la fondation de l'Université de Munich. M. Thiersch, en nous révélant les causes et le but de son établissement, proclame les grands principes qui doivent servir de base à une organisation du haut enseignement, vraiment libérale et conforme aux besoins du tems.

« Ce n'est pas l'ignorance qui garantit la tranquillité des empires : ce n'est pas la science qui la compromet. » Telle est en quelque sorte la devise de l'auteur. (t. 1, p. 29.) Mais il faut que la science soit cultivée pour elle-même; qu'elle soit affranchie de toute espèce de tutelle : elle ne peut prospérer que sous le régime de la liberté. Cependant il faut distinguer dans l'éducation scientifique de l'homme deux époques qui ne peuvent pas être dirigées par les mêmes principes : celle de l'adolescence, dont le soin est confié aux écoles inférieures; celle de la jeunesse approchant de l'âge viril, à laquelle les universités sont consacrées. C'est seulement dans ces dernières que le système de la liberté peut être appliqué avec toutes ses conséquences. L'homme qui n'est pas encore mûr ne pourrait être sans danger abandonné à lui-même : son émancipation doit se faire graduellement. Chacun des deux volumes de l'ouvrage de M. Thiersch a pour objet l'une de ces deux époques de l'instruction.

Le but de l'instruction doit toujours être le développement de l'idée de l'humanité : rien de plus funeste qu'un système d'éducation publique qui tend à former ou à dresser les hommes dès leur tendre enfance pour une profession déterminée, et qui les rend inhabiles à toutes les autres. Ce système de l'utilité immédiate, qui n'inculque à l'esprit humain que le strict nécessaire, l'empêche de se nourrir d'idées généreuses, grandes et désintéressées qui peuvent seules garantir l'humanité de l'invasion de la barbarie. Nous ne nous arrêterons pas au premier volume, dans lequel M. Thiersch, après avoir parlé de la vocation de l'enseignement et des corps enseignants en général, et montré qu'aucune classe de la société ne peut y avoir un droit exclusif, s'occupe de l'instruction religieuse et classique, de l'étude des mathématiques, de la langue et de la littérature nationales. Nous recommandons les vues profondes de l'auteur, l'un des élèves les plus distingués du célèbre HEYNE, et éclairé par une expérience de vingt ans, à toutes les personnes que cet objet grave et important doit particulièrement

intéresser. C'est surtout au moment où les établissemens d'une corporation malheureusement trop célèbre disparaissent du sol de la France, qu'il devient urgent de se familiariser avec des idées qui, nous le pensons, sont encore peu répandues dans ce pays.

Dans le second volume, M. Thiersch traite de l'enseignement qui se donne aux universités et de la destination des Académies. Jusqu'ici, on a suivi dans la direction des études deux systèmes diamétralement opposés : celui *de la contrainte*, particulièrement en faveur dans les pays où la religion catholique est prédominante, et celui *de la liberté*, dont les pays protestans sont en quelque sorte la terre natale. Le but de M. Thiersch est de combattre le premier, et de démontrer que les études libres peuvent seules faire prospérer les sciences, fournir à l'état des hommes publics éclairés et favoriser les progrès de la civilisation. C'est par l'histoire de l'Université bavaroise qu'il veut d'abord nous prouver la vérité de cette assertion. Depuis l'année 1555, où, à Ingolstadt, elle était devenue pour ainsi dire la propriété des jésuites, jusqu'en 1827, cette Université a subi quatre grandes réorganisations, en 1746, 1799, 1804, époque à laquelle elle fut transférée à Landshut; enfin en 1814. Malgré ces réformes réitérées, elle ne put jamais s'élever à la hauteur de plusieurs autres universités allemandes, justement célèbres par leur influence salutaire sur l'avancement des sciences.

La principale cause de cette enfance prolongée de l'établissement est, selon l'auteur, dans le système de tutelle sous lequel végétaient à la fois les professeurs et les élèves. Tout y était administration et contrainte. Cent trente-six cours obligés pour les quatre facultés, des certificats de présence aux leçons, des examens sans fin, laissaient à peine à l'élève le tems de réfléchir sur la masse des sciences qu'on voulait le forcer d'apprendre. On prescrivait jusqu'à l'ordre dans lequel les divers cours devaient être suivis, sans tenir aucun compte des goûts et des dispositions de l'élève. Quel était le résultat de tant de sollicitude? Souvent ceux-là même qui avaient eu le courage de remplir toutes les obligations onéreuses qui leur étaient imposées étaient surpris et découragés, lorsqu'ils voyaient d'autres établissemens, d'apprendre qu'ils n'avaient aucune idée du véritable état de la science dont ils s'étaient crus profondément pénétrés (t. II, p. 133-136.)

Pour mieux prouver sa thèse, M. Thiersch plaide d'abord la cause de la contrainte (pag. 114 et suiv.); mais bientôt (pag. 229-403), il l'attaque d'une manière victorieuse, tant

par le raisonnement que par l'histoire. L'abolition du monopole, la liberté de choisir le pays, l'établissement, les professeurs auprès desquels on veut étudier, le système de la concurrence, tel qu'il existe dans la Prusse, le Hanovre, la Saxe et le pays de Bade; des universités composées d'un nombreux personnel et dans lesquelles puisse enseigner tout homme qui a fait preuve d'un savoir réel dans la partie qu'il veut professer, où l'on abandonne au bon sens naturel des jeunes gens le choix des cours et l'ordre dans lequel il leur convient de les suivre, où enfin les professeurs jouissent d'une entière liberté de doctrine aussi long-tems qu'ils ne violent ni les lois ni la morale : telles sont les vues principales de M. Thiersch. Ces vues ne sont plus maintenant une vaine utopie : elles ont été réalisées avec succès dans l'université de Munich, où l'on a vu les professeurs eux-mêmes décider spontanément l'abolition des cours obligés.

La Prusse a, depuis long-tems, organisé ses universités sur le même pied. La jeunesse prussienne peut étudier partout où elle veut; et pourtant les universités de ce pays sont peuplées et les cours suivis de telle sorte que la Prusse est, sous le rapport de l'instruction, le pays le plus avancé de l'Allemagne. L'État exige, il est vrai, des personnes qui veulent entrer à son service, qu'elles possèdent une instruction étendue dans les sciences dont la connaissance leur est nécessaire pour bien s'acquitter de leurs fonctions; des examens réitérés et très-rigoureux sont en usage; les jeunes gens doivent même avoir passé un nombre déterminé d'années dans le haut enseignement et y avoir suivi les cours relatifs à l'emploi qu'ils sollicitent; mais là s'arrête la contrainte. Les professeurs ne sont pas chargés de veiller, comme des officiers de police, à ce que les élèves soient sur les bancs, à ce qu'ils repassent régulièrement leurs cahiers : ils n'ont pas la pénible charge des examens officiels qui dérobe un tems précieux à leurs travaux scientifiques. Ils ne font que professer, et celui qui s'acquitte le mieux de cet emploi emporte les suffrages, et il est récompensé par le nombre des auditeurs qui viennent librement profiter de ses leçons. Là, on ne fréquente point les cours pour se faire délivrer des certificats ou des diplômes, mais bien pour acquérir des connaissances. Le gouvernement n'a pas besoin de diviser les cours, ni d'en fixer le nombre : la science n'a que faire d'une pareille administration, qui n'a d'autre effet que d'en gêner la marche. Les méthodes ne peuvent être perfectionnées que par ceux même qui ont intérêt à les perfectionner. Le salut des honnes études n'est assuré que par une organisation universitaire qui les laisse se développer librement, et qui ne permette pas au

gouvernement d'en ralentir ou même d'en arrêter la marche, sous prétexte de la diriger. Toute autre organisation a sans cesse besoin de réformes. Si les sciences ne peuvent pas prospérer au sein de l'école, elles s'en éloigneront, et iront fleurir au dehors. Les intérêts d'une sage politique et ceux de l'humanité sont d'accord sur ce point. Le rempart le plus sûr contre l'invasion des fausses doctrines, de quelque côté qu'elles viennent, sera toujours un enseignement fortement organisé, en harmonie avec les besoins du tems et du pays, et dans lequel la vérité puisse se faire jour, sans aucune espèce d'entraves.

L. A. WARNKOENIG.

204. — **Geschichte Aragoniens im Mittelalter.* — Histoire de l'Arragon dans le moyen âge ; par E.-Alex. SCHMIDT. Leipzig, 1828 ; Brockhaus. In-8° de 479 pages.

Les monographies historiques sont, en Allemagne, l'exercice ordinaire des jeunes savans. Les grandes bibliothèques de Goettingue, de Berlin, de Munich, de Vienne, etc., inspirent, chaque année, plusieurs jeunes professeurs, et les engagent à profiter de leurs trésors littéraires pour traiter quelque point de l'histoire. L'ouvrage de M. SCHMIDT, qui se destine à enseigner l'histoire à l'Université de Berlin, embrasse une époque assez vaste, et sort par là du cadre des dissertations historiques ; toutefois, il n'y est question que d'une partie de l'histoire d'une province. Les matériaux ne manquaient point. Zurita a laissé des annales très-détaillées de l'histoire de l'Arragon. Cet historien arragonais a eu à sa disposition une foule de documens, dont une partie est maintenant perdue. C'est aussi sur la chronique de Zurita que M. Schmidt a fondé son récit. Il a divisé son travail en sept chapitres, dont le premier expose les événemens du nord-est de l'Espagne, depuis la conquête du pays par les Arabes jusqu'à la naissance du royaume d'Arragon. Dans les cinq chapitres suivans, l'auteur retrace l'histoire du comté de Barcelone et de l'Arragon jusqu'à la réunion de ce royaume à la Castille, en 1479. Le dernier chapitre contient un tableau de l'état civil, moral et littéraire de l'Arragon, dans l'époque que l'auteur a choisie pour son sujet. Dans ce chapitre, M. Schmidt traite de la constitution politique de l'Arragon, de l'administration, du commerce et des lettres. Les événemens sont exposés d'une manière judicieuse ; l'auteur cite exactement, dans les notes, les sources où il a puisé chaque fait ; lorsque les anciens historiens ne s'accordent point, M. Schmidt a soin d'en avertir le lecteur. Sa narration n'a pas beaucoup de mouvement, et manque de chaleur ; en revanche, l'auteur est très-impartial, et juge sans aucune prévention. Les principaux ouvrages sur

l'histoire de l'Arragon au moyen âge sont indiqués à la fin ; on voit que l'auteur s'est entouré pour son travail des matériaux indispensables ; on s'étonne de n'y pas voir citer la dissertation de *Breyer*, de *justitiâ Aragonum* (Jéna, 1800), où l'on trouve déjà réunis les principaux faits concernant les fonctions de grand justicier ou *justitia* du royaume ; cette dignité, particulière à l'Arragon, avait pour but de veiller à ce que la constitution du royaume fût toujours observée, et que ni le roi, ni les cortès n'y portassent atteinte. M. Schmidt n'a point profité de l'*Histoire de l'inquisition*, par *Llorente*, où il aurait trouvé d'intéressans détails sur l'origine et les excès de l'odieux tribunal dans l'Arragon. Pour le dernier chapitre, M. Schmidt a exploité les mémoires de *Capmany* sur le commerce de Barcelone, qui sont en effet une riche mine pour l'histoire commerciale, maritime et industrielle du moyen âge ; l'auteur aurait pu y puiser encore plus qu'il n'a fait ; il aurait pu étendre aussi davantage les renseignemens qu'il donne sur l'état des lettres en Arragon au moyen âge. Il ne paraît pas avoir connu les *Recherches historiques* de M. *Janbert de Passa sur la langue catalane*, insérées dans le 6^e volume des *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France*. Ces recherches contiennent une foule d'indications littéraires peu connues sur les écrivains catalans. Au reste, l'ouvrage de M. Schmidt est sagement rédigé, et on pourrait s'étonner qu'en Allemagne il soit possible d'écrire d'une manière aussi satisfaisante sur l'histoire d'une province d'Espagne, si l'on n'avait un grand nombre d'exemples de travaux semblables faits dans les universités allemandes. On serait bien embarrassé, dans les universités d'Espagne ou de Portugal, de composer, à l'aide des bibliothèques du pays, une bonne histoire d'un pays quelconque du Nord. On trouverait peut-être les livres dont on aurait besoin, dans l'*Index des livres défendus*, mais pas ailleurs. D—G.

205. — *Aristophanis Acharnenses*. — Les Acharniens d'Aristophane. Édition nouvelle de Guillaume DINDORF. Leipzig, 1828. In-8^o de 104 pages.

On sait que le nom de cette pièce vient d'Acharne, bourg de l'Attique, et que le sujet est une continuelle raillerie des personnages politiques du tems et surtout de Lamachus et de Cléon. Euripide n'y est pas oublié non plus ; on se moque de lui pendant un acte tout entier ; enfin Aristophane sous le nom de Dicoopolis fait avec les Lacédémoniens sa paix particulière. En général, il s'agit de déterminer le peuple à écouter les propositions de Nicias, plutôt qu'une vaine jeunesse qui sacrifiait le bien-être de sa patrie au plaisir de porter le panache et le

bouclier. En reproduisant aujourd'hui cette pièce, le philologue célèbre qui vient de s'en faire l'éditeur rend un service de plus aux bonnes études. Il a souvent adopté les corrections d'Elmsley; mais souvent aussi il s'en est écarté, et s'est attaché surtout à l'autorité de sept manuscrits mis à profit par divers éditeurs modernes, en sorte que l'on peut affirmer qu'il nous donne un texte entièrement restauré. De courtes notes placées sous le texte indiquent les variantes, les conjectures adoptées ou seulement proposées, et l'on cite dans ces notes tous les anciens grammairiens qui ont transcrit ou expliqué quelques passages de cette pièce. Le but de ces éditions des comédies d'Aristophane n'est point de se trop livrer à l'interprétation. Celle-ci est enrichie de quelques traités particuliers sur la comédie. Il y a des recherches sur les noms et les pièces des auteurs de la vieille comédie, deux biographies d'Aristophane et quelques épigrammes tirées de l'anthologie.

P. DE GOLBÉRY.

SUISSE.

206. — * *Histoire de la Suisse*, par H. ZSCHOKKE; traduite de l'allemand, sur la dernière édition, avec des additions et des Notes; par J. - L. MANGET, ancien professeur de littérature à l'Académie de Lausanne, et maître de conférences de philosophie à l'École normale de France. Genève et Paris, 1828; Barbezat-Delarue. 2 vol. in-8°.

Nous ne ferons pas un reproche à M. Manget de n'avoir pas dit un mot, dans sa préface, de la traduction qui a précédé la sienne, et qui, la première, a fait connaître aux lecteurs français l'excellent ouvrage de M. Zschokke. Mais nous ne concluons pas, du silence de M. Manget, qu'il ait dédaigné de la consulter quelquefois; elle ne pouvait qu'être un guide fort utile qu'il aurait eu tort de négliger. Si nous appelons ici l'attention sur la traduction de M. Charles MONNARD, c'est pour faire remarquer en quoi elle diffère de celle qui fait le sujet de cet article.

Le livre de M. Zschokke n'a pas été écrit pour les gens de lettres, ni pour les érudits; il a été fait pour le peuple. L'auteur a voulu porter la connaissance de l'histoire nationale jusque dans la demeure du berger des Alpes. « On a souvent chanté, plus souvent écrit les actions héroïques et merveilleuses de nos pères, leur succès de même que leurs revers. Je veux rajeunir les anciennes traditions dans l'esprit de la nation entière. Je vais les raconter aux hommes libres des montagnes et des vallées, afin que leurs cœurs s'enflamment d'un nouvel

amour pour leur noble patrie.—Prêtez l'oreille à mes discours, vieillards et jeunes gens; l'histoire des temps passés est la science du bien et du mal.»

Tel est le début de M. Zschokke. On sent qu'il ne pouvait entrer dans ses vues de se livrer à des détails circonstanciés sur la politique, les mœurs, l'état commercial et industriel des cantons, aux diverses époques de leur histoire. Des explications savantes sur des points historiques contestés n'eussent pas été lues. Il s'est contenté de reproduire dans ses récits les faits les plus saillans des annales de la confédération, sans toutefois négliger d'en montrer l'enchaînement. Il a su écarter avec art tout ce qui aurait surchargé la narration, sans rien ajouter à l'intérêt; aussi, cette narration est-elle pleine de vie, de chaleur, et se grave facilement dans la mémoire. Il a fait ressortir quelques-unes des causes principales de la prospérité et de la décadence de la confédération; il n'a omis que celles qui peut-être n'eussent pas été comprises, et dont l'exposition eût entraîné des longueurs qu'il voulait éviter. Prouver que le bien-être, la richesse, la force, la liberté de la Suisse dépendent de l'union sincère et active des confédérés, ainsi que de la séparation complète de leurs paisibles intérêts des intérêts ambitieux des nations qui les entourent; effacer les antipathies cantonales; encourager à la culture des arts de la paix, tout en réveillant dans les cœurs le sentiment de l'indépendance nationale: tels sont les vœux de l'auteur; tel est le but de son ouvrage. Écrivant pour le peuple, il a revêtu ses récits de certaines formes populaires, poétiques, patriarcales, auxquelles se prête merveilleusement la langue allemande.

Reproduire ces formes de style dans une traduction était une tâche difficile. M. Monnard l'a essayé en faisant néanmoins beaucoup de sacrifices nécessaires aux exigences de notre langue; et, selon nous, il a réussi autant que cela était possible. Son heureuse tentative est d'autant plus digne d'éloges, que, destinant sa traduction à la partie du peuple suisse qui parle la langue française, il s'adressait à des lecteurs dont l'esprit sympathise aisément avec l'enthousiasme germanique. Aussi, l'ouvrage de M. Monnard a-t-il obtenu dans la Suisse française le même succès que l'ouvrage original avait obtenu dans la Suisse allemande.

M. Manget a évidemment traduit dans d'autres vues que M. Monnard. Il ne s'adresse pas plus particulièrement aux Suisses parlant la langue française qu'à tous les lecteurs français en général. Il regrette de ne pas trouver dans l'original *un ordre plus lumineux, une discussion plus approfondie des faits,*

plus de simplicité dans la narration, plus de choix dans les détails, plus de proportion entre les parties. Toutes ces qualités eussent été en effet très-désirables, si M. Z-chokke avait voulu faire un ouvrage de bibliothèque; mais elles n'étaient point essentielles à l'exécution de son plan, et peut-être l'eussent-elles éloigné du but qu'il se proposait. M. Mauget a accompagné le texte de sa traduction d'un assez grand nombre de notes, les unes destinées à éclaircir des points historiques, les autres à relever des erreurs de fait ou des omissions. Il a rectifié en quelques endroits, dans le corps de l'ouvrage, des inadvertances plus légères, portant le plus souvent sur des dates ou sur des noms propres. Ces rectifications et ces notes sont certainement fort utiles à ceux qui désirent faire une étude scientifique de l'histoire de la nation suisse; mais, nous ne saurions trop le répéter, pour quiconque se pénètre bien de l'esprit qui a dirigé l'auteur de l'ouvrage original, elles perdent beaucoup de leur importance.

M. Mauget a traduit très-librement; souvent il s'est permis des altérations et des transpositions qu'on ne saurait blâmer, puisqu'elles rendent le récit plus clair et plus rapide. Son style, bien qu'il soit presque entièrement dégagé de l'influence de celui de l'original, a toute la dignité qui convient au sujet. Il est toujours sévère, élégant et châtié. M. Mauget a cru devoir supprimer une conclusion dans laquelle sont présentés en faisceau tous les enseignemens que l'auteur voulait faire ressortir de sa narration. Il a remplacé cette conclusion par un sommaire des événemens qui se sont passés depuis les premiers actes de la contre-révolution de 1813, jusqu'à l'entier accomplissement des traités qui ont fixé le mode d'existence actuel de la confédération helvétique. Il ne lui eût pas été difficile de continuer ce sommaire jusqu'à notre époque. En résumé, sa traduction nous paraît un ouvrage très-recommandable et annonçant chez son auteur une parfaite connaissance du sujet; mais elle ne fera point oublier celle de M. Monnard, qui a un mérite tout-à-fait distinct, et qui, bien que plus littérale que celle de M. Mauget, n'est cependant empreinte *ni de barbarie, ni d'affectation*, et n'est point un *travestissement de l'ouvrage original*.

J.-J. D—B—.

ITALIE.

297. — * *Tronica degli strumenti ottici, etc.* — Théorie des instrumens d'optique destinés à aider la vision naturelle et à reculer ses limites; par Jean SANTINI, professeur d'astronomie

à l'université de Padoue. T. I; Padoue, 1828. In-8° de 250 p., avec 4 planches.

Comme la théorie de la lumière n'est pas encore fixée, celle des instrumens d'optique ne peut être considérée comme définitive : il semble que le livre de M. Santini vient un peu trop tôt, et que le savant professeur aurait bien fait d'attendre le résultat du concours ouvert par l'Académie de Pétersbourg, et auquel les physiciens les plus habiles ne manqueront point de se présenter avec des Mémoires sur les questions les plus ardues que l'optique puisse aborder. Il est vrai que l'auteur s'est borné strictement au sujet qu'il voulait traiter, aux *connaissances nécessaires pour la construction des instrumens d'optique à l'usage des physiciens et des astronomes*. Mais ces connaissances ne renferment-elles pas tout ce que l'on sait sur la lumière, ses modifications et ses effets? Si un ouvrage tel que celui-ci avait été fait avant la découverte des lunettes achromatiques, il eût fallu le recommencer, lorsque la science et les arts qui marchent à sa suite eurent fait cette précieuse acquisition. Quoi qu'il en soit, un ouvrage où les constructeurs d'instrumens peuvent apprendre tout ce qu'il leur importe de savoir, pour exercer leur art avec succès, est à coup sûr un livre utile, au moins pendant quelque tems. Lorsque le second volume de celui-ci aura paru, nous nous empresserons d'en rendre compte : l'excellente méthode de l'auteur et la clarté de sa rédaction sont déjà bien connues par le premier volume. F.

208. — *Guida della città di Firenze, etc.* — Guide de la ville de Florence et de ses environs, avec la description de la galerie et du palais Pitti, accompagné de plans, vues et statues. Florence, 1828; Antonio Campani. In-12 de 287 pages; prix, 6 paoli.

Les ouvrages du genre de celui que nous annonçons doivent être rédigés dans le but de mettre les étrangers au courant de ce qui mérite d'attirer leur attention, dans le pays qu'ils visitent. Ils doivent donc offrir une bonne description matérielle, si l'on peut parler ainsi, et d'abord un plan d'une parfaite exactitude. Il nous semble que celui qui accompagne la *Guida* est loin de mériter un pareil éloge : on y remarque des omissions que l'on a peine à concevoir, celle par exemple d'une des portes de la ville, je veux parler de la *Porticiola*, oubli d'autant plus important que cette sortie épargne aux personnes qui se rendent à la promenade dite des *Cashine*, et particulièrement aux piétons, la peine de traverser, au milieu des voitures, de la foule et de la poussière, le *Borgo Ognissanti*, toujours fort encombré pendant la soirée : tandis qu'en sortant par la *Porticiola* l'on

gagne les *Cashine* par le bord de l'Arno. Puisque j'ai parlé des *Cashine*, je ferai observer que, bien que la *Guida* s'annonce comme décrivant les *contorni* de Florence, il n'y est nullement question de cette promenade, la principale et, à vrai dire, l'unique de la ville. Les descriptions d'édifices sont en général faites avec une grande négligence : dans quelques-unes les mesures, si essentielles pour l'appréciation des travaux d'architecture, ne sont point indiquées; d'autres sont tout-à-fait oiseuses et inutiles. Ce Guide n'est dans sa presque totalité qu'un catalogue de noms propres de statuaires, de peintres, d'architectes et d'hommes illustres en d'autres genres : il n'offre pas même, quant à la description des statues et des tableaux, l'avantage des *livrets* que l'on distribue à nos expositions; car il ne contient ni la mesure des sujets, ni l'histoire de la composition. Il est inutile d'ajouter que la *Guida* n'offre aucune de ces indications accessoires, si importantes pour les personnes qui arrivent dans un pays qui leur est inconnu; par exemple, la notice des jours de fêtes, foires, courses, divertissemens; les prix des théâtres; les jours d'entrées aux monumens publics, aux bibliothèques; les départs et arrivées des courriers, etc. Il nous semble pourtant qu'une compilation de ce genre ne présentait pas de grandes difficultés : il n'y avait qu'à puiser dans un certain nombre d'ouvrages étendus, tels que la *Firenze antica et moderna*, 8 vol. in-12; les *Chiese fiorentine* de Richa, 10 vol. in-4°, 1557; la *Galeria fiorentina* de l'abbé Zannoni, 5 vol. in-8°, et quelques autres. De tout ceci concluons qu'un bon *Guide de Florence* est encore à faire, et que les étrangers qui n'en auront d'autre que celui de 1828 risqueront fort de s'égarer.

J. ADRIEN-LAFASSE.

209. — *Dizionario enciclopedico della teologia, etc.* — Dictionnaire encyclopédique de théologie, d'histoire ecclésiastique, des auteurs qui ont écrit sur la religion, des conciles, des hérésies, des ordres religieux; par le célèbre abbé BERGIER, traduit en italien, corrigé et augmenté par le R. P. Clément BIAGI, camaldule. *Nouvelle édition*, à laquelle on a joint beaucoup d'articles rédigés par des professeurs de théologie et d'histoire ecclésiastique. Venise, 1827; Jérôme Tasso, éditeur. L'ouvrage entier sera de 12 volumes, et le prix, de 2 lire autrichiennes par volume; les deux premiers sont publiés.

Il paraît que l'abbé Bergier, implacable adversaire de J.-J. Rousseau, a fait une plus haute fortune en Italie que dans son propre pays. Depuis long-tems, on ne lit plus en France, et personne ne songe à tirer de l'oubli aucune de ses productions. Mais, sans nous arrêter au premier auteur de ce dictionnaire,

ni à ceux qui ont ajouté à son travail, on peut demander si la théologie est susceptible d'être traitée sous la forme de dictionnaire; si elle se prête aux méthodes, aux classifications, aux mutilations que supportent les sciences humaines; si les vérités qui la composent peuvent être resserrées, étendues, commentées, comme nos opinions et nos hypothèses, etc. Cet ouvrage sera de 12 volumes; tant mieux! Dans des matières où l'illusion des mots est si redoutable, les livres destinés à la circulation générale doivent être rédigés avec des soins, des précautions que l'on ne peut porter trop loin, et ils sont essentiellement très-courts: les in-folios et les nombreux volumes ne sont faits que pour des savans, des hommes studieux qui examinent à loisir, et ne se laissent point séduire. Rien n'est dans ceux dans les deux cents toises carrées d'ouvrages de théologie qui remplissent sur double rang plusieurs salles de la bibliothèque du roi à Paris: un dictionnaire de théologie en deux volumes in-8°, qui serait mis entre les mains de tout le monde, ne serait pas sans inconvéniens; on croirait tout comprendre, on se tromperait souvent, l'erreur se propagerait encore plus que l'instruction. Réduisons les sciences humaines aux moindres termes, parce qu'elles peuvent réunir la concision et la correction, et que le tems est précieux; quant à la théologie, que les docteurs n'écrivent que pour eux, et qu'ils aient soin de ne faire que de longs, de très longs ouvrages. Y.

210. — *Ramosky, esperimento di novelle, etc.* — Ramosky, essai de nouvelles, par L. A. DAMASO PARETO. Turin, 1826.

211. — *De' piaceri della speranza, poemetto inglese, etc.* — Les plaisirs de l'espérance, petit poème anglais de Thomas Campbell, traduit en vers italiens par L. A. DAMASO PARETO. Gènes (sans date); Pagano. In 8°.

La nouvelle que nous annonçons a pour sujet les amours, la fuite et la mort de Ramosky et d'Uilda sa bien-aimée, que le père de cette dernière poursuit jusqu'à leur dernier moment. L'auteur donne cet ouvrage comme son premier essai dans ce genre, il annonce ce qu'il pourra faire s'il continue à suivre la même route. Sa composition est rédigée en ottava rima; on y rencontre des strophes pathétiques et touchantes.

La traduction du petit poème de Campbell est faite en vers sciolti; elle est assez fidèle. L'auteur s'est proposé seulement de faire sentir aux Italiens les beautés de l'original, et il y a souvent réussi. Nous l'engageons à corriger quelques légères incorrections qui lui ont échappé. F. SALFI.

212. — * *Reale Museo Borbonico, etc.* — Musée royal de Bourbon. Naples, 1824-1827; imprimerie royale. 12 livrai-

sons; le texte en italien ou en français : (ces deux éditions sont distinctes). Prix de chaque livraison, 10 lire, 44 pour l'édition italienne, et 12 lire pour l'édition française.

La Société royale fondée pour la description de ce Musée poursuit son travail avec une scrupuleuse attention; le savant ne veut rien écrire qu'il n'ait vérifié soigneusement, et l'artiste ne souffre rien d'incorrect dans ses dessins; les œuvres exécutées ainsi sont des modèles de la perfection qu'il est toujours possible d'atteindre, lorsqu'on sait le vouloir, et au dessous de laquelle il ne devrait plus être permis de s'arrêter. Quant à l'ordre des descriptions, et à la disposition des dessins dans les planches, on regrette que les éditeurs n'aient rien fait pour épargner la fatigue des chercheurs. Au moyen de tables assez étendues et méthodiques, on parviendra, sans doute, à indiquer assez clairement chaque objet pour le faire trouver sans feuilleter toute la collection; mais c'est remédier à un mal qu'il fallait éviter. On a tout confondu sur les planches, l'antique et le moderne, la peinture et la sculpture; dans ce chaos, tout ce que l'on peut obtenir actuellement, c'est que les recherches deviennent praticables, car elles ne seront jamais aussi faciles qu'elles l'eussent été au moyen d'une classification préalable des objets à décrire, et de la disposition méthodique de leurs représentations sur les planches.

213. — * *Galleria omerica, etc.* — Galerie homérique, ou Recueil de monumens antiques, pour servir à l'étude de l'Iliade et de l'Odyssée; par M. François INGHIRAMI. Milan, 1827—1828. 15 livraisons (la publication continue).

Ce recueil de dessins coloriés, avec des explications très courtes, doit trouver place dans la bibliothèque de l'ami des arts, aussi bien que dans celle de l'homme de lettres : rien n'y est négligé pour la perfection du dessin, et M. Inghirami fait voir qu'il a parfaitement compris Homère : les tableaux conçus par l'imagination du poète sont exactement reproduits par le dessinateur. Cette manière d'interpréter un poème vaut certainement beaucoup mieux que la glose d'un commentateur.

Y.

GRÈCE.

214. — *Note sur les écoles de quelques-unes des îles libres de la Grèce*, avec cette épigraphe : «*Tenebris, ut opprimat, tyrannus; lux, iustibus, ut regat, pater utitur.* (PUFFENDORF.)» Égine, 1828; imprimerie Gallo-Hellénique. In 8^o de 13 pages.

Le président du gouvernement, M. Capo-d'Istrias, avait nommé une Commission pour examiner l'état de l'enseigne-

ment dans les îles grecques. Les travaux de cette Commission ayant été interrompus par suite des mesures sanitaires prises contre une maladie qui inspirait de justes craintes, elle n'a pu visiter qu'un certain nombre d'îles, savoir : Égine, Hydra, Kimilo, Milo, Naxos, Paros, Poros, Santorin, Scopelo, Seryphe, Siphanto, Sikino, Skiatho, Skiro, Spezzia, Thermia et Zea.

Ces îles possédaient alors (au 1^{er} mai dernier) 92 écoles renfermant 2,333 élèves, âgés de 5 à 30 ans; 23 de ces écoles suivaient la méthode Lancastrienne, et contenaient 969 élèves.

Des 92 écoles, 13 avaient été établies sous la domination turque; 57 depuis le mois de mars 1821 jusqu'à l'arrivée du président (janvier 1828); les 22 autres, depuis cette époque jusqu'au 1^{er} mai. Les 13 écoles fondées sous les Turcs suivaient toutes l'ancienne méthode, et recevaient 296 élèves. — Sur les 57 écoles de la seconde période (1821 à 1828), 14 seulement suivaient la nouvelle méthode, et renfermaient 557 élèves; les 43 autres écoles de la même période en comptaient 829. Total, 1,386 élèves.—La troisième période a vu fonder 9 écoles d'enseignement mutuel, renfermant 412 élèves; les 13 autres écoles, qui suivent l'ancienne méthode, n'en comptaient que 239. Total, 651 élèves.

Il est à remarquer que l'établissement des écoles de la première et de la seconde période n'a point nui à l'existence de celles qui avaient été formées sous les Turcs : celles-ci ont, au contraire, reçu un plus grand nombre d'élèves depuis le commencement de la révolution.

Les matières principales de l'enseignement, dans toutes les écoles des îles, sont : la lecture, l'écriture, le grec ancien et le grec moderne, l'arithmétique, la géographie et l'histoire ancienne de la Grèce; dans quelques-unes, le français, l'italien et l'anglais; dans quelques autres, le latin et la géométrie. Dans un très-grand nombre on enseigne la théologie, la métaphysique, la physique et la chimie. Les deux premières de ces sciences nous semblent tout-à-fait inutiles dans l'état actuel de la Grèce; elles ne paraissent pas d'ailleurs convenir à des institutions qui ne devraient être que primaires. Les deux dernières seraient sans doute de la plus grande utilité; mais elles ne sont enseignées que d'une manière très-superficielle. Jusqu'à ce qu'on ait pu perfectionner l'enseignement en Grèce, en bien établir et en coordonner les divers degrés, nous pensons que les sciences qui doivent attirer d'abord l'attention de l'autorité et les soins des professeurs, sont la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géométrie appliquée aux arts et aux métiers,

et des élémens de l'histoire générale et de l'histoire de la patrie.

Sur les 13 écoles de la première période, 5 enseignaient l'arithmétique, 2 la géographie, 4 la langue et l'histoire grecques anciennes, 2 le français et l'italien. — Sur les 57 écoles de la seconde période, 40 enseignaient l'arithmétique, 20 la géographie, 37 la langue et l'histoire grecques anciennes, 7 le français et l'italien. — Les 22 écoles de la troisième période enseignent l'arithmétique, 15 d'entre elles la géographie, 17 l'histoire et la langue grecques anciennes, 4 le français et l'italien; et 2 l'anglais.

Une observation qui n'a pas échappé à la sagacité de M. DUTRÔNE, docteur en droit, auteur de la Note que nous annonçons, c'est que les élèves des écoles de la première période étaient presque exclusivement des enfans de 5 à 15 ans; que les écoles de la seconde période comptaient un bien plus grand nombre d'adultes, et que la proportion du nombre des adultes avec les enfans est devenue beaucoup plus grande encore dans les écoles de la troisième période.

Les renseignemens que nous venons d'offrir à nos lecteurs ont été pris au mois de mai dernier, par la commission que présidait M. CLÉOBOULOS, directeur de l'institution des orphelins. Nous ne doutons pas que l'état des choses ne soit encore très-amélioré depuis cette époque, par le zèle et les soins de M. Capo-d'Istrias, qui sent combien une instruction populaire est utile à la régénération intellectuelle et morale de la Grèce. Nous avons regretté de ne pouvoir comparer la population des îles avec le nombre d'élèves que reçoivent leurs écoles.

A. P.

PAYS-BAS.

215. — *Nieuwe Bydrage tot de Waarde der Koepokinenting, etc.* — Nouveaux faits à l'appui de l'efficacité de la vaccine, etc.; par M. ONTYD, D. M. Amsterdam, 1828; imprimerie de VANDER-HEY et fils. In-8° de 487 pages.

Un jeune médecin hollandais, tourmenté du désir d'attirer sur lui l'attention publique, publia, il y a quelques années, une brochure dans laquelle il cherchait à prouver que la vaccine, dont les bienfaits sont reconnus par tous les hommes éclairés, est contraire aux principes du culte divin, de la raison et de la vraie médecine.

Cette brochure excita l'indignation de tous les médecins hollandais, et fit naître une foule d'écrits destinés à prouver

l'utilité de la découverte de Jenner, et à réfuter les assertions erronées de son nouvel adversaire. M. *Ontyd* le combatit avec les armes de la raison; mais le détracteur de la vaccine ne s'en tint pas à son premier début : il lança un pamphlet plein d'injures et de personalities contre ses réfuteurs, et notamment contre M. *Ontyd*. Celui-ci, fort de la dignité de son ministère et de la bonté de sa cause, et sachant se renfermer dans les bornes des convenances, ne répond que par des faits, et ces faits sont péremptoires. Ceux qui doutent encore de l'excellence de la vaccine doivent lire l'ouvrage que nous annonçons : ils seront convertis. Cet ouvrage, écrit par un médecin de mérite, observateur habile et de bonne foi, et qui ne paraît avoir d'autres sentimens que ceux d'un homme de bien, et d'autres desirs que celui d'être utile à l'humanité souffrante, présente une belle collection de faits et d'observations en faveur de la vaccine.

DE KIRCKHOFF.

216. — **Filips-Willem Prins Van Oranje*. — Philippe-Guillaume, prince d'Orange; par J.-P. VAN CAPPELLE. Harlem, 1828. Texte, p. 1-153; notes, p. 154-199; pièces justificatives, p. 201-263.

Nous avons déjà fait mention (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVI, p. 416) des travaux littéraires de M. Van Cappelle, professeur d'histoire et de littérature nationale, membre de l'Institut, etc., à Amsterdam. C'est avec un vrai plaisir que nous annonçons ce nouvel ouvrage, dans lequel l'auteur a cherché à nous faire connaître le fils aîné de Guillaume I^{er}, né en 1554 du mariage de celui-ci avec Anne d'Égmond. Ce prince infortuné fut retenu captif pendant vingt-huit ans (jusqu'en 1595) en Espagne, où ne purent se développer librement ses qualités et ses talens. Aussi, quoique animé des meilleurs desseins, il ait quelquefois reçu de la part de ses frères Maurice et Frédéric-Henri, comme de celle des états-généraux des Provinces-Unies, des marques de bienveillance, il n'a pourtant jamais pu vaincre la méfiance que leur inspirait naturellement un prince élevé dans les principes professés par un Philippe d'Espagne. Sans doute, s'il avait pu rester dans les Pays-Bas (il étudiait à Louvain quand il fut enlevé par les Espagnols, en 1567); s'il avait joui du même bonheur que ses deux frères, d'être élevé sous les yeux de son père, il aurait été placé, de préférence à son jeune frère Maurice, à la tête des affaires dans la république nouvelle. Comme il a eu très peu d'influence sur les événemens dans les Pays-Bas, la plupart des historiens ne font que bien rarement mention de lui, et M. Van Cappelle a entrepris une tâche utile, en rassemblant ce que l'histoire a conservé sur le

compte de ce prince. L'une des sources dont l'auteur a fait le plus d'usage est le *Tableau de l'histoire des princes et principauté d'Orange*, par DE LA PISE, auteur d'autant plus digne de foi, qu'il a connu personnellement le prince dont la vie fait le sujet de ce livre. Philippe Guillaume exerçait la souveraineté dans sa principauté d'Orange, et c'est la raison qui a déterminé de la Pise, en écrivant l'histoire de ce pays, à s'occuper spécialement de lui. M. Van Cappelle a eu aussi d'autres sources à sa disposition : des lettres inédites du prince, les registres des délibérations des états-généraux, etc. En un mot, cet ouvrage, exécuté avec autant de soin que de talent, ne saurait qu'ajouter encore à la réputation littéraire qu'a déjà obtenue l'auteur. X. X.

217. — *Disquisitio critica de fontibus et auctoritate Cornelii Nepotis, etc.* — Sur les sources consultées par *Cornelius Nepos* : Dissertation critique par J.-J. HISSELY. Dellt, 1827. In-8° de 265 p.

Copier les sources, ce n'est pas écrire l'histoire. L'historien doué de sagacité, et qui veut arriver à la connaissance du vrai, doit rechercher l'origine des sources où il puise. Cette réflexion, toute simple qu'elle paraisse, a été le résultat des études de plusieurs siècles faites par des hommes qui, après avoir tout compilé, sont arrivés enfin au point de distinguer, au moyen d'une saine critique, le vrai et l'authentique du faux. Pour ce qui regarde l'antiquité en particulier, on voit encore aujourd'hui des hommes célèbres prétendre que « les anciens sont toujours vrais, quand ils n'ont pas été altérés par des copistes » ; et ils jurent sur la foi d'un auteur grec et latin, sans avoir recherché d'avance à quelle source cet auteur a puisé dans telle ou telle occasion. HEYNE est le premier qui ait introduit dans l'étude de l'histoire ancienne la critique saine et raisonnée de ce que l'on peut appeler les *sources des sources* ; Heeren et Creuzer ont de près suivi ses traces ; et grâce aux préceptes et à l'exemple de ces hommes distingués, les ouvrages modernes sur les États de l'ancienne Grèce diffèrent autant de ceux de Meursius et de ses concurrents, qu'un bon ouvrage historique de nos jours diffère d'une chronique orientale.

C'est dans cette même voie de critique historique qu'est entré M. Hisely dans son ouvrage sur les sources de Cornelius Népos, auteur d'autant plus digne de devenir l'objet d'un travail de ce genre, que son style exquis et l'utilité de ses biographies ont placé ses écrits au premier rang parmi ceux qui servent de base à l'éducation de la jeunesse. Trois Mémoires

avaient été adressés à la Société des sciences et beaux-arts d'Utrecht, qui avait mis au concours la question traitée par M. Hisely. Les recherches qu'exigeait sa solution étaient d'autant plus difficiles que l'ouvrage de Cornelius, tel que nous le possédons, n'est très probablement qu'un extrait de l'original, fait par *Aurelius Probus*, à l'exception pourtant de la vie d'Atticus, qui, d'après le jugement unanime des savans, nous est parvenue complète. Les omissions que l'on remarque dans le texte de l'auteur, lorsqu'on le compare aux sources qu'il a consultées, omissions qui ont parfois altéré le sens ou l'exactitude de ces notices, ne doivent donc pas être toujours imputées à Cornelius lui-même, mais plutôt à celui qui a fait l'abrégé que nous possédons. Quoi qu'il en soit, il importe de savoir quelle foi on peut ajouter aux récits de cet auteur, tels qu'ils nous sont parvenus; car ces récits nous offrent les plus beaux faits et les caractères les plus remarquables de l'antiquité. M. Hisely a rempli sa tâche avec beaucoup de sagacité et avec une érudition qui lui fait honneur. Parmi les trois concurrens, il s'est seul occupé des *fragmens* de Népos, qui sont de la plus haute importance dès qu'il s'agit d'apprécier la confiance que mérite l'auteur; car ils font connaître jusqu'à quel point l'antiquité avait ajouté foi à ses récits. En résumé, M. Hisely a fait un ouvrage digne des suffrages de ceux qui se contentent des probabilités, là où l'on ne peut parvenir à la certitude. Il a d'ailleurs obtenu les éloges des journaux littéraires de l'Allemagne; et s'il n'a pas été couronné par la Société d'Utrecht, dont les jugemens sont irrévocables, et qui n'a pu, depuis sa première décision, témoigner son estime au jeune auteur qu'en l'admettant au nombre de ses membres, nous lui rappellerons le sort d'une dissertation du célèbre *Mannert*, aujourd'hui encore fort recherchée par les savans, et à laquelle l'Académie de Göttingue avait préféré un autre écrit, depuis long-tems tombé dans l'oubli. Δ.

218. — * *Het Leven van Julius Agricola, etc.* — La Vie de Julius Agricola, par C. C. *Tacite*; traduite du latin et enrichie de notes par M. D. S. SCHULL, avocat. Dordrecht, 1828. In-8° de 93 pages.

Quoique cette nouvelle traduction vienne après celle que nous avons annoncée dans ce recueil (voy. t. xxxiii, p. 758), il paraît, d'après la préface, qu'elle était déjà terminée en 1824. Nous n'avons pas eu l'occasion de comparer les deux versions; celle de M. Schull nous semble pouvoir satisfaire les critiques les plus difficiles. Elle est fidèle, et transporte souvent dans le hollandais la même nervense brièveté de diction,

qui distingue si éminemment le premier des historiens latins. Ce n'est pas sans motif qu'on a souvent proposé la vie d'Agricola comme un modèle à suivre par tous ceux qui s'essayaient dans le genre si difficile de l'éloge. Quelle simplicité et quel bonheur d'expression à la fois dans cet admirable ouvrage!

219. — *De Dood van Socrates, etc.* — La Mort de Socrate, poème de M. A. DE LA MARTINE, traduit et imité en vers hollandais; par M. V. LOOSJES. Harlem, 1828. In-8° de 83 pages.

Quoiqu'à notre avis la mort de Socrate ne soit point, parmi les productions de l'auteur des *Méditations poétiques*, celle qui ait le plus contribué à répandre sa renommée littéraire, M. Loosjes mérite pourtant des remerciemens pour avoir entrepris de transporter ce poème dans notre littérature. L'œuvre de M. de La Martine est connue; nous nous bornerons à dire que la traduction hollandaise nous a paru aussi fidèle qu'élégante. Nous rappellerons ici que la mort de Socrate a été traduite aussi en italien. (*Voy. Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 695.)

220. — *Gedichten, etc.* — Poésies de M. WARNSINCK. Amsterdam, 1828. In-8° de 200 pages.

Parmi les poètes qui honorent aujourd'hui le Parnasse belge, on ne saurait contester un rang distingué à M. Warnsinck. Le genre qu'il affectionne est le genre sérieux et religieux; il choisit souvent aussi ses sujets parmi les événemens domestiques. Toujours il est inspiré par les sentimens les plus élevés et les plus tendres. Le morceau de poésie qui, dans ce recueil, a le plus d'étendue, est une ode pour la fête séculaire de l'Université de Leyde, célébrée en 1825, 250 ans après sa fondation. Il nous serait difficile de dire quels sont les autres morceaux qui nous ont paru le plus dignes d'attention. Nous les avons lus tous avec un égal plaisir.

X. X.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

221. — * *Flore française, ou Description synoptique de toutes les plantes phanérogames et cryptogames qui croissent naturellement sur le sol français*, avec les caractères des genres des agames, et l'indication des principales espèces; par M. J. A. BOISDUVAL, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, 1828; Roret, rue Hautefeuille. Trois volumes in-18, formant ensemble 1120 pages; prix, 10 fr. 50 c.

Cet ouvrage, dédié à M. *Clarion*, forme la seconde partie du *Manuel de Botanique*, dont la première, publiée par M. *Boitard*, a déjà été bien reçue des amateurs de la plus aimable des sciences naturelles. Le livre de M. *Boisduval* est digne de compléter cet intéressant ouvrage. La meilleure de toutes les Flores françaises est assurément celle de M. *Decandolle*; mais ce livre, composé de cinq forts volumes in-8°, n'est point commode à transporter aux lieux d'herborisation. Il s'agissait de réduire cette Flore à des dimensions moins étendues, en lui conservant la partie essentielle des descriptions de plantes; c'est ce que M. *Boisduval* a réussi à faire, et son travail mérite les éloges des botanophiles. Comme tout le texte se compose de phrases descriptives des végétaux, on sent qu'il n'est pas susceptible d'être analysé; nous nous bornerons donc à indiquer le mode de distribution adopté par l'auteur, conformément au *Prodromus* de M. *Decandolle*, et à la *Flora gallica* récemment publiée par M. *Duby*, son élève. Les plantes sont classées par familles naturelles; et d'abord on trouve les *thalamiflores*, ou végétaux dicotylédones dont les étamines sont insérées sur le réceptacle; puis, les *caliciflores*, qui les ont implantées sur le calice. Viennent ensuite les *cyanthérées*, ou fleurs composées, et les *corolliflores*, ou fleurs monopétales, qui, comme on sait, ont toujours les étamines insérées sur la corolle, serie terminée par les amentacées et les arbres verts. Enfin on trouve les *monocotylédonées*, contenant les liliacées et les graminées; puis les *cryptogames*, ou plantes à fleurs invisibles ou nulles. L'éditeur vient de publier un Atlas de botanique de 120 planches, nécessaires à l'intelligence du texte. Nous rendrons compte du mérite de l'exécution et des sujets qui s'y trouvent figurés.

FRANCOEUR.

222. — * *OEnologie française*, ou Statistique de toutes les boissons vineuses et spiritueuses de la France, suivie de *Considérations générales sur la culture de la vigne*; par M. *Cavo-LEAU*; ouvrage qui a obtenu le prix de statistique à l'Institut, en 1827. Paris, 1827; M^{me} Huzard. In-8°; prix, 6 fr. 50 c.

D'après les recherches de M. *Cavo-LEAU*, la vigne est cultivée en France dans 78 départements; elle occupe une étendue de 1,736,056 hectares, et le produit annuel y est moyennement de 35,075,689 hectolitres, ayant une valeur de 540,389,298 fr. Le prix moyen de l'hectolitre est de 15 fr. 40 c., ou 13 centimes la bouteille ordinaire; ce prix est celui de la récolte; mais, si l'on y ajoute les frais de transport, les impôts indirects, les droits d'octroi, les bénéfices du commerce, on arrivera, pour

tout ce qui n'est pas consommé par les propriétaires, à une somme à peu près double. L'exiguïté de ce prix moyen provient de ce que la quantité des bons vins est très-petite, comparativement à celle des mauvais : toutefois, la valeur vénale de cette boisson tient beaucoup moins à sa qualité qu'à la facilité des transports, au voisinage des grandes consommations : on trouve dans tel canton isolé du midi du vin très-potable à 8 ou 10 fr., tandis que le détestable vin d'Argenteuil et de Suresne coûte quatre à cinq fois autant.

Le département de la Gironde produit à lui seul 2,805,000 hectolitres de vin, quantité qui, mise en bouteilles, couvrirait près de deux lieues carrées; la valeur d'une récolte est de 49,177,000 fr., environ le onzième de celle de la France entière. Ce département a 137,000 hectares de vignes; la Charente vient ensuite, qui sur 136,124 hectares ne récolte que 1,826,000 hectolitres, tandis que le département voisin, la Charente-Inférieure en récolte 1,791,610 sur 85,107 hectares.

Le produit brut de l'hectare est, en argent, de 311 fr. pour toute la France : il s'élève, dans l'Yonne, à 703 fr.; dans la Côte d'Or, à 610 fr. Ce même produit est, dans la Gironde, de 358 fr.; dans la Charente-Inférieure, de 223 fr.; dans la Charente, de 125 fr., et ces trois départemens, qui sont les plus productifs en quantités, sont contigus.

L'hectare rend moyennement 21 hectolitres de vin : on sait que la quantité s'obtient assez généralement aux dépens de la qualité; mais, il ne faudrait pas transformer cette observation en règle générale : en effet, le même espace donne 13 hectol. 04 dans la Charente, 15 hectol. dans l'Allier, 18 hectol. 72 dans la Gironde et 22 hectol. 80 dans la Côte d'Or : cependant, malgré le voisinage, les vins de la Charente n'approchent pas de ceux de Bordeaux, ni ceux du Bourbonnais des vins de Bourgogne.

La vigne produit généralement beaucoup plus dans le nord que dans le midi : le Var et l'Isère exceptés, la moyenne des départemens méridionaux s'élève rarement au-dessus de 20 hec. ol.; elle les passe toujours dans le nord : ainsi, parmi les départemens qui ne donnent guère que des vins communs, la moyenne du groupe que forment l'Arriège, la Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne est de 10 hectol. 63, tandis qu'elle est de 48 hec. 09 pour le groupe de la Moselle, de la Meuse et de la Meurthe.

L'exemple de fécondité le plus remarquable que rapporte M. Cavoleau appartient à ce dernier département : « Nous croyons, dit-il, devoir parler d'une espèce de plant commun dans l'arrondissement de Château-Salins : il se nomme *liverdun*, et M. Bosc m'a dit que c'était une variété du pineau. M. Tho-

MASSIN, curé d'Achain, a beaucoup contribué à propager la culture de cette variété qui produit de bon vin, se conservant dix ans en tonneau, et capable de supporter un long transport : sa fécondité est prodigieuse ; car M. Thomassin nous assure que, dans les plus mauvaises années, il n'en a jamais obtenu moins de 50 hectolitres par hectare, qu'il en produit 200 dans les années abondantes, et 100 dans les moyennes. »

Les disparités très-remarquables qui existent, soit entre des départemens limitrophes comme la Gironde, la Charente et la Charente-Inférieure, soit entre des départemens situés à des latitudes fort différentes, comme la Haute Garonne et la Meurthe, tiennent à des influences qu'il n'entraîne pas dans le plan de M. Cavoleau d'expliquer : il a dû se borner au simple exposé des faits et n'est responsable que de leur exactitude : si ces disparités dans la quantité, la qualité, la valeur des produits, ne tiennent pas à des données erronées, on serait conduit, par la recherche de leurs causes, en présence de faits éminemment intéressans ; et de la comparaison des sols, des expositions, des cépages, des procédés de culture et de vinification, ressortiraient infailliblement les instructions les plus précieuses : ce ne serait pas un médiocre mérite du travail de notre auteur que de les avoir provoquées.

La moyenne des exportations de 1822 et 1823 est de 1,155,073 hectolitres ; c'est en quantité un peu moins du trentième de la récolte annuelle ; mais les vins exportés comptent nécessairement parmi les plus chers : 5,229,880 hectolitres sont convertis en eau-de-vie : il reste 28,690,736 hectolitres, d'où il faut déduire les déchets, etc., et le vinaigre, ce qui n'en laisse probablement pas au-delà de 25,000,000 d'hectolitres pour la consommation intérieure ; elle reviendrait à environ 78 litres par individu, mais il ne faut pas perdre de vue que le prix exerce l'influence principale sur la quotité des consommations individuelles, et que, tandis que les manouvriers du midi font du vin leur boisson habituelle, ceux d'une partie des départemens du nord et de l'ouest en ignorent, pour ainsi dire, le goût.

On y supplée dans 18 départemens par le cidre, qui dans douze autres n'est qu'une boisson d'agrément : nos récoltes de cidre s'élèvent à 8,868,738 hectolitres, et leur valeur est de 67,178,956 fr. Le seul département de la Seine-Inférieure produit le cinquième de cette quantité. Le cidre se transporte peu et se consomme presque toujours sur place.

Il est peu de départemens où l'on ne fabrique pas de bière : la production de cet article s'élève, pour la totalité de la France, à 2,300,000 hectolitres, non compris la petite bière, et le dé-

partement du Nord entre dans cette quantité pour 1,066,285 hectolitres; c'est un peu plus d'un hectolitre par tête d'habitant.

Nous distillons enfin 751,945 hectolitres d'eau-de-vie de vin: les départemens de la Charente et de la Charente-Inférieure en donnent à eux seuls 334,100 hectolitres: on exporte annuellement environ les deux cinquièmes de la production totale.

M. Cavoleau a consacré un article à chaque département: il y traite successivement de l'étendue et du produit des vignobles, de la qualité et du prix des vins, du cidre, de la bière, des eaux-de-vie, des liqueurs: le tout est très-commodément disposé pour les recherches. Il a réuni, dans 74 pages de considérations générales, de fort bons conseils sur la culture de la vigne et la fabrication du vin; mais la grande utilité de son livre consiste dans le rapprochement des faits nombreux et importants qu'il renferme.

J.-J. B.

223. — * *De l'irritation et de la folie, ouvrage dans lequel les rapports du physique et du moral sont établis sur les bases de la médecine physiologique*; par F. J. V. BROUSSAIS, médecin en chef, et premier professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Paris, etc. Paris, 1828; M^{lle} Delaunay. In-8° de xxxii et 590 pag.; prix, 7 fr.

Voici le résumé très-succinct des principales propositions contenues dans cet ouvrage. L'être vivant a pour propriété fondamentale l'excitabilité qui existe dans chacune de ses molécules organisées; sans l'excitation renouvelée sans cesse par les agens excitateurs, la vie s'éteindrait bientôt. L'excitation a pour effet, dans tous les tissus, dans la matière nerveuse, comme dans les autres, de produire un mouvement de contraction. Si ce mouvement, si cette espèce de vibration, qui dans l'état normal doit se répéter dans un tems donné un nombre donné de fois, acquiert une plus grande vitesse, l'excitation change de nom, elle devient irritation: il y a exaltation de la vie, il y a maladie qui a ses degrés en raison de l'espèce de molécules où siège cette irritation, et en raison de la rapidité de leurs mouvemens. C'est ainsi que l'irritation simple diffère de l'inflammation, en ce que cette dernière intéresse particulièrement les systèmes cellulaire et vasculaire sanguin, et qu'elle amène à sa suite des désordres que l'irritation seule ne produit pas toujours. Telle est la base de la doctrine de M. Broussais; c'est sur elle que reposent la physiologie et la pathologie.

Quand le cerveau produit la pensée et les actes de l'instinct et de l'intelligence, il est excité dans le mode ordinaire; lorsque la folie se déclare, c'est parce qu'il est irrité (mais non précisé-

ment enflammé); c'est parce que ses mouvemens de contraction s'exécutent plus rapidement et plus fortement. A la vérité dans la démence, les contractions de la matière cérébrale sont peut-être plus lentes que dans l'état sain; mais elles sont aussi plus faibles, par suite de la moindre consistance des fibres nerveuses. Indépendamment des irritations que le cerveau éprouve directement par les excitaus qui lui sont propres, comme il est le point central où aboutissent toutes les irritations des autres organes de l'économie, il lui arrive de s'irriter lui-même par l'effet des lésions qui lui sont étrangères; et voilà pourquoi la folie, toujours le résultat de l'action perversie du cerveau, peut avoir son origine dans une autre partie du corps.

Attribuer à des contractions plus ou moins précipitées de l'appareil nerveux le libre exercice des facultés mentales et leur aliénation paraîtra sans doute une explication bien subtile et une pure hypothèse. Heureusement que le professeur du Val-de-Grâce a d'autres titres à la reconnaissance publique que cette dernière production. On y trouve cependant rappelées les idées qui l'ont conduit à opérer dans la pratique de la médecine une révolution dont les résultats sont si importants; entre autres, cette proposition, qu'il dit lui-même avec raison être l'idée mère de sa doctrine: *le diagnostic médical consiste à donner aux phénomènes extérieurs une valeur représentative de l'état intérieur ou de la lésion de l'organe qui en est le siège*. C'est en rapportant nombre de maladies, considérées jus qu'alors comme des espèces d'entités, à la lésion de l'organe qui les produit, en apprenant à rechercher cet organe, en faisant voir qu'il est le plus souvent irrité, que M. Broca a rendu d'immenses services à l'art de guérir, et s'est placé dans un rang si élevé. Mais, lorsque voulant simplifier ses premières données, il cherche à tout réduire en pathologie au seul phénomène de l'irritation, et ne voit en physiologie que l'excitation, il dépasse les bornes de l'observation, et ne peut plus obtenir l'assentiment des hommes qui rendent le plus de justice à ses grands travaux.

Dans cet ouvrage, outre ce qui a trait à l'irritation et à la folie, il se trouve une partie surtout faite pour attirer l'attention publique. L'auteur, habitué dans ses précédens écrits à attaquer de toute manière ce qu'il appelle *l'ontologisme médical*, s'adresse directement cette fois aux psychologues modernes, aux philosophes qu'il désigne sous le nom de *kanto-platoniciens*, et qui cherchent à répandre le spiritualisme. Il leur prouve avec beaucoup d'énergie, et sans aucun des ménagemens qu'on a coutume d'employer en pareil sujet, qu'ils ne

s'occupent que de vaines entités, que de pures imaginations; il leur montre que la conscience, dont ils espèrent tirer une philosophie tout entière, se borne à ce seul fait, *qu'on se sent sentir*, qui par lui-même est incapable de rien ajouter aux notions qui nous viennent par le moyen des sens externes, ou par suite des émotions que nos organes internes font naître dans le cerveau. A notre avis, l'objection la plus forte qu'on puisse faire à M. Broussais, c'est qu'il n'envisage pas la question sous toutes ses faces, et qu'il est des points de vue qu'il n'a pas observés, et qui lui auraient présenté des difficultés plus sérieuses que celles qu'il a eues à combattre.

RIGOLLOT fils, D. M.

224. — *L'Art de conserver sa santé, et de prévenir les maladies héréditaires, ou l'Hygiène appliquée à tous les âges, les sexes, les tempéramens, suivant les saisons et les professions diverses*; par M. J. P. MONGELLAZ, docteur de la faculté de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, 1828; Méquignon-Marvis. In-8° de 624 pages; prix, 8 fr. 50 c.

M. Mongellaz a dédié cet ouvrage à son épouse, auteur d'un livre intitulé : *de l'Influence des femmes sur les mœurs et les destinées des nations, sur leurs familles et la société, et de l'influence des mœurs sur le bonheur de la vie*. On voit que les deux époux tendent en même tems, par des moyens différens, à nous mettre sur la voie des plus grands biens que l'homme puisse obtenir sur la terre. Le conservateur de la santé veille sur le berceau de l'enfant qui vient de naître; il suit les progrès successifs de ce nouveau membre de la société et dirige ceux qui prendront soin de ses premières années. Un chapitre spécial est consacré à des avertissemens sur l'influence que la santé des parens exerce sur celle de leurs enfans : les importantes questions relatives aux maladies héréditaires sont traitées avec soin, et certes, le sujet est grave, car il ne s'agit de rien moins que de la phthisie pulmonaire, des humeurs scrophuleuses, de la folie, de l'épilepsie, des dartres, des goîtres et du crétinisme, de la goutte et des rhumatismes, de l'apoplexie, des anévrismes et du cancer. Cette liste effrayante ne pourrait-elle pas être allongée par l'énumération des vices héréditaires ou contagieux que l'âme du père peut transmettre à celle de son fils? Le tems vient enfin où l'auteur peut s'adresser directement au jeune homme et à la jeune fille, à l'homme fait et à la femme, et les suivre jusqu'à la vieillesse. On pense bien que cette partie de l'ouvrage est la plus étendue, non-seulement en raison du nombre d'années qu'elle embrasse dans la vie humaine, mais parce qu'il faut parcourir les diffé-

rentes positions sociales, les professions, les travaux, les habitudes, etc.

Cet ouvrage est un livre de famille pour les parens, un guide pour chaque individu jaloux de jouir jusqu'à la fin de sa carrière de toute l'énergie de ses facultés, et d'en faire le meilleur emploi, soit pour lui-même, soit pour sa patrie ou pour l'humanité; mais il reste encore à faire un autre ouvrage destiné spécialement à cette classe nombreuse de lecteurs que l'on nomme *gens du monde*, dans laquelle se trouvent compris tous ceux qui ne sont pas médecins: c'est aussi une *hygiène*, et les matériaux en sont tout prêts; aux préceptes hygiéniques épars dans les meilleurs ouvrages français, allemands, italiens et anglais, on réunirait la sublime philosophie de Buffon, les fortes pensées de Haller, la sagesse de Hunter, l'insinuante raison de Cabanis, et ce que les médecins et les philosophes actuellement vivans ont écrit de plus utile pour diriger la vie, pour consoler et adoucir ses derniers momens. Cet ouvrage ne serait point une compilation; tout y serait mis à sa place, toutes les parties contribueraient au bon effet de l'ensemble, mais un tel ouvrage n'apprendrait rien aux médecins; M. Mongellaz écrivait aussi pour contribuer aux progrès de son art; ses idées ont dû prendre un autre cours: nous ne doutons point que ses louables efforts ne reçoivent la récompense qu'ils méritent, les suffrages des hommes instruits.

Y.

225.—* *Recherches sur les combustions humaines spontanées*, lues à l'Académie royale des sciences par M. JULIA-FONTENELLE. Paris, 1828; Gabon. In-8° de 24 pages; prix, 1 fr.

Les observations qui font le sujet de ce Mémoire méritent, à plus d'un titre, de fixer l'attention. Existe-t-il des combustions humaines spontanées? Telle est la première question qu'examine M. Julia-Fontenelle. Il la résout par l'affirmative. Quinze observations, qu'il rapporte successivement, lui permettent non-seulement d'établir la réalité incontestable de ce phénomène, mais encore de faire connaître les principales circonstances qui accompagnent sa manifestation. Résumant ces circonstances, il fait remarquer: 1° Que les personnes, mortes de combustion humaine spontanée, faisaient, pour la plupart, un usage immodéré de liqueurs alcooliques. 2° Que cette combustion est presque toujours générale, mais qu'elle peut n'être que partielle. 3° Qu'elle est beaucoup plus rare chez les hommes que chez les femmes, et que les femmes, chez lesquelles elle s'est développée, étaient presque toutes âgées. 4° Que le corps et les viscères ont été constamment brûlés,

tandis que les pieds, les mains et le sommet du crâne ont presque toujours échappé à la combustion. 5° Quoiqu'il soit démontré qu'il faut plusieurs voies de bois pour incinérer un cadavre par la combustion ordinaire, l'incinération s'opère dans les combustions spontanées sans que les objets les plus combustibles, placés dans le voisinage, soient consumés. Dans une observation très-singulière par la coïncidence d'une double combustion spontanée, opérée sur deux personnes réunies dans une même chambre, on a vu que cette double combustion n'a pas produit celle de l'appartement ni des meubles. 6° Il n'est pas démonté que la présence d'un corps enflammé soit nécessaire pour développer la combustion humaine spontanée; tout porte à croire le contraire. 7° L'eau, bien loin d'éteindre la flamme, semble lui donner plus d'activité; et quand la flamme a disparu, la combustion interne continue à s'opérer. 8° Les combustions humaines spontanées se sont montrées plus fréquemment en hiver qu'en été. 9° On n'a point encore obtenu de guérison de combustions générales, mais seulement d'une combustion partielle. 10° Ceux qui éprouvent une combustion spontanée sont en proie à une chaleur interne très-forte. 11° Cette combustion se développe tout à coup et consume le corps en quelques heures. 12° Les parties du corps qui n'en sont point atteintes sont frappées de sphacèle (paralysie accidentelle et locale). 13° Chez les individus atteints de combustion spontanée, il survient une dégénération putride qui amène aussitôt la gangrène. 14° Le résidu de cette combustion se compose de cendres grasses et d'une suie onctueuse, l'une et l'autre d'une odeur fétide qui frappe l'odorat à une grande distance. La nature de ce *Recueil* ne nous permet pas de continuer l'analyse de ce mémoire, dont la lecture a été entendue avec beaucoup d'intérêt. Z.

226. — * *Éléments de pathologie vétérinaire, ou Précis théorique et pratique de la médecine et de la chirurgie des principaux animaux domestiques*; par P. VATEL, médecin-vétérinaire. T. II. 1^{re} et 2^e parties. Paris, 1828; Gabon. 2 vol. in-8° de 935 pages, avec des planches lithographiées; prix de l'ouvrage entier, 20 francs.

Nous avons déjà fait connaître le premier volume de l'ouvrage de M. VATEL, et nous avons donné à l'auteur les éloges que méritent ses lumineuses recherches. Ce professeur, encouragé par les suffrages de ses plus honorables confrères, a vu s'agrandir ainsi le plan qu'il s'était proposé de suivre, et bravé les vaines critiques de la routine, ou, si l'on veut, de la vieille maréchallerie, qui lui reprochait d'être trop scientifique; et

poursuivant ses succès, il a joint aux deux volumes annoncés d'abord un troisième volume contenant en grande partie un formulaire et un vocabulaire vétérinaire très-étendu, qui met son ouvrage à la portée du professeur comme de l'élève et même du maréchal vétérinaire, étranger depuis long-tems aux progrès de son art. Nous ajouterons que les propriétaires peuvent encore y trouver un excellent guide pour les soins hygiéniques qu'exigent les animaux domestiques, et le mode de traitement de leurs maladies.—La deuxième partie de cet ouvrage se compose de deux volumes qui contiennent l'histoire des morts partielles, des corps étrangers vivans et inertes, solides et liquides qui existent dans le corps des animaux. Vient ensuite la partie chirurgicale qui traite des opérations en général et de tous les préceptes à suivre avant, pendant et après ces mêmes opérations. Dans ce vaste champ d'observations, M. Vatel, en habile opérateur, semble avoir écrit, pour ainsi dire, le scalpel à la main; loin d'offrir des pratiques surannées, il s'est attaché à les combattre pour n'offrir que celles qui ont été le fruit de recherches physiologiques et anatomiques modernes, auxquelles il a lui-même beaucoup contribué. Enfin, après un formulaire mis au niveau des progrès de la pharmacie, il a placé un vocabulaire très-étendu, quoique resserré dans un petit nombre de pages. Des planches très-bien exécutées contribuent à rendre plus facile l'étude des opérations qu'il décrit. La médecine vétérinaire a une grande connexion avec la médecine humaine, et M. Vatel, pénétré de cette importante vérité, a entrepris de faire servir les progrès de la seconde à ceux de la première. Son ouvrage est le fruit de nombreuses recherches et d'une réunion de connaissances très-rares chez la plupart de ceux qui suivent la même carrière. J. F.

227. — *Traité de la ferrure sans contrainte*, ou moyen de ferrer les chevaux les plus vicieux et de les corriger pour toujours de leurs défauts, système puisé dans les principes de physiologie du cheval; par *Constantin BALASSA*, capitaine de cavalerie autrichien. Paris, 1828; Anselin. In-8° de 52 pag., avec 6 lithographies; prix 2 fr. 50 cent.

Le capitaine Balassa s'est convaincu par l'observation qu'aucun cheval n'était naturellement vicieux, ce qui n'est point une vérité nouvelle, et il a prouvé par de nombreuses expériences que les plus difficiles devenaient obéissans et amis de l'homme, par l'emploi raisonné des bons traitemens et d'une sévérité désarmée de coups et de moyens coercitifs. Le traité, dont nous devons la traduction à un de nos officiers, présente l'exposé de ses procédés. On sait combien de chevaux sont mis hors de

service par suite de la difficulté de les ferrer et de la manière brutale dont on s'y prend pour y parvenir; c'est surtout dans les marches actives, qui ont lieu devant l'ennemi, que ces pertes se multiplient: les procédés du capitaine Balassa ont donc des conséquences économiques très-importantes, soit pour les services civils, soit pour les services militaires. Le conseil aulique de la guerre s'est fait rendre compte de ces résultats, et pour en reconnaître hautement le mérite et l'utilité, l'empereur a nommé cet officier capitaine en dehors de son rang d'ancienneté, et l'a gratifié d'une pension viagère. Lorsqu'on sait quels soins intelligens président en Autriche à l'organisation de la cavalerie, on ne peut refuser une grande confiance aux travaux qu'on a voulu signaler par cette distinction.

228. — *De l'embouchure du cheval*, ou Méthode pour trouver la meilleure forme de mors, suivie de la description d'une bride qui empêche le cheval de se cabrer; par *Max. DE WEYROTHER*; traduit par un officier français, sur la deuxième édition. Paris, 1828; Anselin. In-8° de 40 pag., avec 2 planches; prix, 2 fr.

Ce traité, plein de détails techniques, est peu susceptible d'être analysé: il ne s'en recommande pas moins par une utilité véritable. Une grande partie des accidens dont l'usage du cheval est l'occasion provient de la négligence avec laquelle ces animaux sont embouchés; quand le mors est établi de manière à gêner ou à impatienter l'animal, celui-ci ne saurait être ni docile, ni agréable. Les préceptes posés par M. Weyrother ne présentent rien de nouveau; ils sont, ce qui vaut mieux, une application saine des principes de la mécanique et de la physiologie, éclairée par l'expérience dont l'auteur a fait preuve à la tête de l'institut impérial d'équitation de Vienne et de l'école royale de Madrid. L'art de conduire les chevaux est, comme on sait, un peu mieux entendu, dans ces deux capitales, que celui de gouverner les hommes; et les écuyers y méritent beaucoup plus de confiance que les hommes d'État.

Nous engageons le traducteur à substituer, dans une seconde édition, les mesures métriques aux pouces et aux aunes de Vienne dont il a fait usage dans la première. J. J. B.

229. — * *Astronomie ancienne*, discutée et rétablie dans ses principaux points pour assurer les déterminations de l'astronomie moderne: *Astronomie solaire d'Hipparque*, soumise à une critique rigoureuse, et ensuite rendue à sa vérité primordiale; par J. B. P. MARCOZ. Paris, 1828; Debure, rue Serpente, n° 7. In-8° de 400 pages; prix, 7 fr.

L'importance de cet ouvrage, la multitude des recherches

qu'il a rendues nécessaires, et la nature des résultats auxquels l'auteur a été conduit, méritent une distinction particulière. Nous promettons à ce sujet une discussion développée, que nous réserverons pour la section des analyses, dans l'un de nos prochains cahiers.

FRANCOEUR.

230. — * *Résumé du Cours de mécanique industrielle professé par M. PONCELET*; rédigé par M. le capitaine du génie GOSSELIN. Metz, 1827-1828. Cahier in-folio lithographié de 120 pag.

Après des essais réitérés, j'ai reconnu qu'il était impossible d'exposer en peu de mots les pensées de M. Poncelet sur l'enseignement de la mécanique industrielle, de comparer sa méthode à celle de M. *Charon*, et l'une et l'autre à celle de M. *Dupin*, sans consacrer à cet important objet plusieurs pages de développemens analytiques. Il sera donc indispensable de traiter avec une étendue convenable, et dans un même article, de ce que l'expérience de l'enseignement industriel a fait connaître jusqu'à présent sur les idées de mécanique le plus à la portée des ouvriers, qu'ils reçoivent plus facilement, avec plus de netteté et de justesse, et qu'ils appliquent avec le plus de succès.

Le Cours de M. Poncelet n'étant que lithographié, est encore confiné dans le lieu où le professeur donne ses précieuses leçons; espérons que l'imprimerie se chargera de le répandre.

F.

231. — *Manuel du mécanicien fontainier, pompier, plombier*, contenant la théorie des pompes ordinaires, des machines hydrauliques les plus usitées, et celles des pompes rotatives, leurs applications à la navigation sous-marine, à un mode de nouveau réfrigérant; l'art du plombier et la description des appareils les plus nouveaux relatifs à cette branche d'industrie; par M. JANVIER, officier au corps royal de la marine, et M. BISTON: Paris, 1828; Roret. In-18 de 242 pages, avec trois planches gravées; prix, 3 fr.

Le sujet traité par les auteurs de ce livre est du plus haut intérêt dans les arts, et c'est rendre service à l'industrie que de décrire les procédés qu'elle peut mettre en pratique pour élever l'eau des profondeurs où la nature l'a cachée. Le manuel que nous annonçons est fait par des hommes qui connaissent bien l'art qu'ils décrivent, et il ne faut pas les accuser s'ils n'ont qu'effleuré le sujet. Quoiqu'on rencontre souvent dans cet ouvrage des incorrections de style et d'expression, nous pensons qu'il peut être consulté avec utilité, et qu'on y a donné plusieurs développemens intéressans sur les divers travaux qu'exige cet art.

FRANCOEUR.

232. — * *Art du briquetier, du chauffournier et du charbonnier*, contenant la fabrication des vinaigres de bois, par M. PELOUZE. Paris, 1828; Malher. In-12 de VIII et 421 p.; prix, 4 fr. 50 c.

Les trois arts dont s'occupe l'auteur de ce volume satisfont à trois besoins importants de l'économie sociale. Sous ce rapport, ils sont dignes d'attirer l'attention des industriels et des consommateurs. Nous possédons de bons Mémoires isolés sur la fabrication de la brique, sur celle de la chaux et du charbon de bois; mais ces Mémoires n'avaient pas été réunis et discutés de manière à former un corps d'ouvrage qui dispensât les hommes qu'ils intéressent de recherches longues et pénibles. Le but des manuels est le plus souvent de réaliser une réunion de ce genre, et il importe moins, dans un travail semblable, de présenter des nouvelles que de constater l'état actuel de l'art, en s'attachant surtout à puiser dans les ateliers les méthodes, les machines et les procédés les plus parfaits.

Beaucoup de localités possèdent les matériaux propres à faire de bonnes briques, de bonne chaux de diverses qualités, et par suite de bons mortiers et de bons cimens. Cependant, que d'imperfections ne rencontrons-nous pas dans la fabrication de ces produits, qui intéressent à un si haut degré l'un des premiers des arts utiles, celui des constructions! Nous ne pouvons qu'applaudir à toutes les publications qui ont pour objet de répandre des notions positives sur un sujet aussi important, et par ce motif nous recommandons le travail de M. Pelouze.

Nous ferons remarquer à cette occasion l'énorme différence qui existe dans la valeur des briques pour les divers départemens; différence qui explique la grande infériorité de certaines constructions comparées à celles des autres parties de la France. Ainsi il y a tel département, comme celui du Nord, où l'on a pu souvent obtenir le millier de bonnes briques à 6 et 7 fr., tandis qu'on le paie à Paris 70 à 80 fr. Ces différences, si elles dépendent des localités, dépendent aussi, n'en doutons pas, de procédés de fabrication moins bien entendus et moins économiques.

La cuisson de la brique au charbon de terre, telle qu'on la pratique en Belgique, est extrêmement avantageuse, et nous annonçons avec plaisir qu'un savant ingénieur divisionnaire des mines, M. CLERC, s'occupe de publier en ce moment un travail développé sur cette matière.

On ne voit pas les rapports qui existent entre la fabrication de la brique et de la chaux et celle du charbon de bois. La réunion de ces deux objets différens dans un même livre est

sans doute le secret des éditeurs, car il nous serait difficile d'en découvrir les motifs.

DUBRUNFAUT.

233. — * *Nouvelle géographie méthodique destinée à l'enseignement*; par M. Achille MEISSAS, élève de l'abbé Gaultier, et M. Auguste MICHELOT, chef d'institution, élève de l'École polytechnique; suivie d'un petit traité sur la construction des cartes, par M. CHARLE, géographe attaché au dépôt général de la guerre, accompagnée d'un *Atlas universel* in-folio, dressé par le même: ouvrage adopté par l'Université royale de France pour l'enseignement dans les collèges royaux et communaux, les institutions et les pensions. *Seconde édition*. Paris, 1828; Brunnot-Labbe; Bandonin frères. In-12 de 356 pages, avec 2 planches et un atlas; prix, 2 fr. 50 c. le texte cartonné, et 12 fr. 50 c. l'atlas de 11 cartes.

On devait s'attendre que les éditions d'un ouvrage aussi utile que celui-ci se succéderaient à de courts intervalles, et que l'ouvrage profiterait de chacune de ces réimpressions. Dans cette seconde édition, M. Charle a fait quelques changemens à son petit traité de la construction des cartes, afin de le mettre encore plus à la portée des élèves auxquels il est destiné. Les ouvrages tels que celui-ci coûtent à leurs auteurs plus de recherches, d'observations et de soins, que l'exposition des plus grandes découvertes n'en coûterait à ceux qui les auraient faites, ou aux savans qui les communiqueraient au public: un haut savoir suffit pour les écrits adressés à des lecteurs instruits; il ne suffit plus dès qu'il s'agit de l'instruction de la jeunesse.

F.

234. — * *Grand et nouvel Atlas universel de géographie ancienne et moderne de toutes les parties du monde*, composé de trente cartes sur grand colombier, dessinées par A. R. FREMIN, et autres géographes attachés au dépôt de la guerre; présenté au Roi par L. H. BERTHE, graveur éditeur. Paris, 1828; l'auteur, rue St.-Jacques, n° 66. La première livraison a paru: prix, 10 fr.

Nous avons plusieurs fois déploré le charlatanisme de ces faiseurs de cartes qui, comptant sur l'ignorance du public, profitent des circonstances politiques, lorsqu'elles appellent l'attention de l'Europe sur telle ou telle contrée, pour mettre en vente des représentations monstrueuses des lieux, avec le titre de *Cartes nouvelles, revues et corrigées d'après les matériaux les plus récents, etc.* Ces prétendues nouveautés, quand elles ne sont pas de vieux cuivres du tems des Robert de Vaugondy, plus ou moins bien retouchées, sont des copies de vieilleries discréditées, dont on ne se donne pas la peine de corriger les

défauts; mais qu'on charge de jolies chaînes de montagnes bien artistement embranchées avec de beaux *filets d'eaux* le long des côtes et d'assez jolies lettres, où l'on ne se donne même pas la peine de soigner l'orthographe. C'est ainsi que, lors de la dernière guerre d'Espagne, nous avons vu reparaître le vieux Lopès déguisé en cent façons, sans que, dans un seul de ces déguisemens, excepté dans la petite carte où nous avons indiqué à M. Brué certains changemens, on ait tenu compte des notions nouvelles qu'avaient réunies sur la Péninsule les ingénieurs géographes et plusieurs officiers employés dans la guerre de 1808 à 1813. C'est aujourd'hui le tour de la Grèce. Il n'est guère de marchand qui ne lance une carte de ce pays dans la circulation, et de lecteur de journaux qui n'en veuille avoir une, afin d'y pouvoir suivre chaque matin la marche des opérations des Russes entre le Danube et Constantinople, ou des Égyptiens et de nos troupes dans la Morée. On ne doit pas confondre avec ces productions informes la carte de M. Berthe que nous recommandons au public. La modicité de son prix la met à la portée de toutes les fortunes, et son format la rend d'un usage commode, quoiqu'elle soit assez grande pour que les moindres lieux s'y trouvent marqués. Elle est d'ailleurs dressée avec soin d'après les meilleurs matériaux récemment recueillis.

Encouragé par le succès de cette production consciencieuse, M. Berthe entreprend la publication d'un *Atlas universel*, sur un format plus grand que tous ceux que l'on a mis au jour. Si l'on en juge par la première livraison que nous avons sous les yeux, ce travail mérite les plus grands encouragemens. Une mappemonde, à laquelle l'on a joint un joli tableau comparatif de la plupart des hautes montagnes du globe, et une magnifique Europe, en deux feuilles, composent cette livraison. Nous aurons soin de tenir le public informé de l'apparition des suivantes, et nous répondons du succès si elles valent la première.

B. DE ST.-V.

235.— * *Force et richesse des principales puissances de l'Europe*; par M. A. M. PERROT. Paris, 1828; Simonneau, rue de la Paix, n° 6; et Martinet, rue du Coq Saint-Honoré. Une feuille grand in-folio coloriée; prix, 2 fr.

Il y a deux ans, M. Perrot publia un *Tableau des principales montagnes du globe et des lieux remarquables au-dessus du niveau de la mer*; ce travail mérita le suffrage des savans, et particulièrement de M. de Humboldt, qui en accepta la dédicace. Le même auteur vient de faire paraître, dans une forme analogue, un tableau des forces et des richesses des princi-

pales puissances de l'Europe en 1828. Ce nouveau travail n'est pas moins digne de fixer l'attention que le précédent ; il ne saurait, comme un ouvrage entièrement scientifique, donner le chiffre exact des choses qu'il contient ; mais il se distingue par son ingénieuse disposition. Des lignes horizontales traversent le tableau dans toute sa largeur, et forment une échelle sur laquelle s'élèvent des lignes verticales de différentes couleurs qui indiquent, pour chaque État de l'Europe, la superficie, la population totale, et celle des capitales ; le revenu, la dette publique, les forces de terre et de mer. Il existe une erreur dans l'indication de la superficie : le mille géographique est la quinzième partie, et non la soixantième partie du degré ; mais il est facile de la rectifier. En somme, ce tableau synoptique, par les résultats généraux et saillans qu'il présente, sera partout recherché des personnes qui veulent saisir promptement de grands rapports sans entrer dans de minutieux détails. Nous ne parlons point des pavillons et des cocardes qui couronnent la ligne de chaque puissance ; c'est un hors-d'œuvre qui sert seulement à lui donner un aspect plus agréable.

ALBERT-MONTÉMONT.

236. — * *La France, considérée sous le rapport de la géographie physique et politique, de la statistique et du commerce, de l'industrie et de l'histoire.* — Article extrait du *Dictionnaire géographique universel*, par une Société de géographes. Paris, 1828 ; A.-J. Kilian, rue de Choiseul. In-18 de 216 pages.

Ce petit ouvrage paraît destiné à devenir populaire, et cette considération nous engage à en faire un examen approfondi.

Après avoir donné la position géographique, la forme générale, les limites, la superficie et les dimensions de la France, l'auteur passe en revue les principales montagnes et leur élévation. Il décrit ensuite les bassins des différentes rivières qui la parcourent, les ports, les cols et les passages qu'on rencontre sur ses frontières de terre et de mer. La géologie est bien traitée ; peut-être aurait-elle demandé un peu plus de détails. La partie qui se rapporte aux productions minérales, végétales et animales, est un tableau très-bien fait de nos richesses en tout genre. Le capital de l'agriculture est estimé, d'après les recherches de M. Chaptal, à 37,522,061,676 francs. Sur les 53,325,000 hectares qui composent la superficie de notre territoire, on compte 22,818,000 hectares de terres de labour, 1,977,000 hectares de vignobles, 6,521,470 hectares de bois (1),

(1) Les bois couvraient, en 1816, 7,072,000 hect. ; ainsi, depuis cette année jusqu'à 1826, époque de l'estimation portée ci-dessus,

dont 460,000 hect. seulement de haute futaie; 3,525,000 hect. de pâturages; 3,488,000 hect. de prés; 7,000 hect. de tourbières; 213,000 hectares de propriétés bâties et imposées; 213,000 hect. d'étangs; 6,555,000 hect. de routes, de rivières, de rochers, etc. Il est affligeant de penser que 4,027,000 hect., ou près d'un douzième du territoire, sont composés de terres vagues, de landes, de bruyères, de marais, et sont perdus pour l'agriculture et pour toute espèce de production. En constatant que les prairies artificielles comprenaient, en 1816, près de 3,480,000 hectares, l'auteur aurait dû satisfaire au désir qu'on éprouve naturellement de savoir quels progrès ce mode agricole a fait depuis douze ans. — L'auteur évalue à 42,000,000 kilogrammes le produit annuel de la récolte des laines; à 34,188,910 individus, les mérinos purs, métis et moutons indigènes qui existent aujourd'hui en France; à 6,973,400 les individus de la race bovine; à 1,872,617 les individus de la race chevaline, outre 250,000 qui sont employés hors de l'agriculture. Cette partie de l'ouvrage, riche en notions intéressantes, est suivie d'un aperçu général de notre industrie, qui mérite aussi beaucoup d'éloges. Nous avons remarqué néanmoins quelques omissions dans le résumé, qui offre la valeur commerciale approximative représentée par les produits de nos manufactures. Par exemple, l'auteur n'a point placé, parmi les fabriques de toiles de chanvre, la petite ville de Voiron (Isère), qui fournit annuellement à nos départemens méridionaux et à la Catalogne, des toiles pour 6 à 8 millions de francs.

On trouve, à la suite de cet aperçu, 1° Un coup d'œil sur la balance commerciale de la France avec les autres pays du globe; 2° la statistique des rivières navigables, des canaux et des routes; 3° le rapport des mesures métriques avec celles qui étaient autrefois usitées dans les différentes provinces : nous disons *autrefois*, c'est à tort; car, la nomenclature incommode, complexe et irrationnelle dont se servaient nos pères est malheureusement encore trop généralement employée par nos ouvriers; 4° la division administrative du royaume; 5° mœurs, coutumes, caractères, langages des habitans de ses différentes parties; 6° hommes célèbres; 7° état de la monarchie avant la révolution; 8° gouvernement actuel : nous aurions désiré trouver ici plus de détails, surtout en ce qui concerne le

ils ont perdu 550,000 hectares. Il ne faudrait donc que 118 ans environ pour détruire entièrement nos forêts, si cette progression décroissante continuait d'une manière aussi effrayante.

système électoral; 9^o cultes; 10^o instruction publique; sociétés scientifiques et littéraires; 11^o forces de terre et de mer, places de guerre; 12^o colonies; 13^o revenus et dépenses; 14^o noblesse, ordres de chevalerie; 15^o enfin, un résumé de notre histoire. Ce morceau est écrit avec précision et clarté. Peut-être même, doit-on lui reprocher une trop grande concision, surtout pour les cinquante dernières années.—Nous regrettons que l'auteur n'ait point adopté la division par chapitres qui convenait à la fois pour ce genre d'ouvrage, et pour la classe de lecteurs à laquelle il nous paraît particulièrement destiné. A. P.

237. — *Les Voyageurs en Italie*, ou Relation d'un voyage de trois amis dans les diverses parties de l'Italie; par Constant TAILLARD. Paris, 1828; Dondey-Dupré. 3 vol. in-18 de vii-278, 273 et 336 pages, avec une carte et 8 vues; prix, 12 fr.

A l'exemple de plusieurs autres auteurs, M. Constant Taillard a voulu faire passer l'instruction sous une forme agréable. Au lieu d'une géographie de l'Italie, il a cru devoir supposer un voyage que font trois amis à travers ce pays, et dont ils se rendent mutuellement compte dans leurs lettres. Si ce cadre n'est pas nouveau, il plaît du moins, toutes les fois qu'il est bien rempli. Les voyageurs dont M. Taillard publie la correspondance ont le défaut d'envelopper les détails instructifs de trop d'accessoires, de citer des vers médiocres, de faire des réflexions qui ne conviennent pas toujours au sujet, de rappeler des anecdotes suspectes ou trop connues, en un mot d'embarrasser leur correspondance géographique de détails oiseux. Il se peut que, dans des lettres particulières, on ait mis tous ces détails; mais il ne faut pas les présenter au public. Les Voyageurs en Italie traitent fort mal plusieurs auteurs vivans; ils en louent beaucoup quelques autres; l'éloge et le blâme ne sont pas distribués avec tout le discernement nécessaire: les affections particulières des Voyageurs paraissent y entrer pour beaucoup. La description de l'Italie paraît avoir été puisée à d'assez bonnes sources, qui, à la vérité, ne manquent pas pour un pays aussi connu et aussi fréquenté. Si l'on veut oublier les défauts de cet ouvrage, il pourra amuser pendant quelques heures. MM. Dondey-Dupré, qui nous ont habitués à voir sortir de leur magasin des ouvrages plus savans, en ont soigné l'exécution typographique. D—c.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

238. — *Relation de la conversion de M. Hyacinthe Deutz*, baptisé à Rome le 5 février 1828, précédée de quelques considérations sur le retour d'Israël dans l'église de Dieu; par P. L.

B. DRACH. Paris, 1828; Méquignon-Havard. In-8° de 44 pages; prix, 1 fr. 30 cent.

M. Drach, bibliothécaire de Sorbonne, trace dans cet écrit l'histoire de la conversion de M. Deutz, son beau-frère, né et élevé, comme lui, dans la religion judaïque. Il raconte comment les conversations de monseigneur l'archevêque de Paris et des jésuites avaient commencé à dessiller les yeux du jeune israélite, et comment un voyage dans la capitale du catholicisme a consommé son changement, en faisant briller pour lui la vérité de tout son éclat. Il y est aussi question du miracle de Migné, que tout le monde est obligé de croire, sous peine d'être accusé par M. Drach d'un déplorable assoupissement, et de n'ajouter foi qu'à ceux qui dénigrent la religion et qui calomnient ses ministres. Je voudrais bien que nos fervens néophytes ne fussent pas si hostiles envers leurs anciens coréligionnaires, et qu'ils gourmandassent un peu moins leurs nouveaux frères. L'esprit de l'Évangile est un esprit d'humilité, de paix, de douceur et de charité.

J. L.

239. — * *Du Contrat social au XIX^e siècle*; ou *Traité de législation politique et criminelle basé sur les droits de l'humanité*, par J. DUPLAN, avocat à la Cour royale de Paris. Paris, 1828; Moutardier, rue Gît-le-Cœur, n° 4. In-8°, de 431 pages; prix, 6 fr.

Le titre de cet ouvrage en rappelle un autre bien fameux et qui, de tous les livres, est peut-être celui qui a exercé la plus haute influence sur la destinée des nations. Cet emprunt, fait à Rousseau par M. Duplan, ne m'a pas semblé, je l'avoue, très-heureux, et cela pour plusieurs raisons: d'abord, parce que le parallèle était à redouter; ensuite, parce que l'écrit de l'auteur est tout pratique en quelque sorte, tandis que celui du philosophe de Genève est une pure théorie; enfin, pour dire toute ma pensée, parce que cette théorie est dépassée de nos jours et qu'elle ne présente déjà plus à bon nombre d'esprits éclairés de la génération actuelle qu'une grande et séduisante erreur qui doit faire le tour du monde, et qui pourtant n'est pas plus la véritable *doctrine sociale* que ne l'était la *doctrine théologique* qu'elle est venue renverser. Passant à l'examen de ce *Traité de législation politique et criminelle basé sur les droits de l'humanité*, je crois ne pouvoir mieux faire pour en donner une idée exacte dans cet article que d'énumérer les questions et les matières successivement discutées par l'auteur. Le livre 1^{er} présente un tableau rapide et bien tracé de l'ancienne constitution du royaume. Dans le livre 11^e, l'auteur examine les diverses constitutions qui ont précédé

la Charte. Le livre III comprend la législation politique dont Louis XVIII fut le fondateur. Dans les chapitres 3, 4 et 5 de ce livre, M. Duplan analyse les diverses lois organiques de la presse, des élections, etc., portées depuis la restauration. Dans le chapitre 6, l'auteur offre un précis de la constitution anglaise qu'il trouve en définitive inférieure à la nôtre. Le livre IV traite du gouvernement représentatif en France, ou des trois pouvoirs. Le livre V, du rapport de quelques institutions avec le gouvernement constitutionnel : l'éducation, la religion, le sacerdoce ; le Livre VI ; de la pénalité. Dans cette partie de son ouvrage, l'auteur passe en revue notre code pénal ; et il y réclame avec force quelques réformes, déjà demandées par plusieurs de nos publicistes, notamment l'abolition de la peine de mort. Le livre VII est intitulé : *Des abus et des établissemens contraires à nos mœurs*, loteries, maisons de jeu, etc. On voit, par cet extrait, que l'auteur a fait rentrer dans son cadre l'universalité des questions qui sont, pour ainsi dire, à l'ordre du jour parmi nous, et c'est assez pour donner un grand intérêt à son ouvrage. Peut-être pourrait-on désirer plus de netteté dans le plan, et quelquefois aussi plus de mesure dans l'expression de certaines idées particulières à l'auteur, et qui heurtent le sentiment général. Mais, sans être d'accord avec M. Duplan sur tous les points, et tout en répudiant même quelques-unes de ses opinions, on n'en doit pas moins rendre hommage à la pureté de ses intentions et le reconnaître comme un véritable ami de l'humanité et un excellent citoyen. C'est ce que n'a point fait un prétendu *homme de lettres*, M. L***, auteur d'un *Coup d'œil sur les principes erronnés de M. Duplan* (une feuille in-8°, chez Demouville). Cet écrit est la satire la plus violente et la plus ridicule à la fois de son ouvrage. Suivant M. L***, le nouveau Contrat social a été dicté par l'ange des ténèbres, M. Duplan tenant la plume, et il n'y aura que les *réprouvés* qui le liront. Avis au lecteur. Au surplus, le critique nous déclare que, jusqu'à l'affranchissement des communes, *la France a joui du plus parfait bonheur* ; que la révocation de l'édit de Nantes fut un acte de religion et d'humanité, puisque Louis XIV avait le droit de faire mettre à mort tous ceux qu'il se contenta de bannir. Citer des choses aussi ineptement atroces, c'est faire justice suffisante d'un semblable écrit. P. A. D...

240. — * *Dictionnaire historique*, ou histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talens, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours ; par l'abbé F.-X. DE FELLER. *Septième édition*, enrichie d'un grand nombre d'articles nou-

veaux, intercalés par ordre alphabétique ; corrigée sur les observations de nos meilleurs biographes , et ornée du portrait de l'auteur. T. XI et XII. Paris, 1828 ; Mèquignon-Havard, libraire-éditeur ; 2 vol. in-8° de 500 p. environ chacun ; prix, 12 f.

Ces deux volumes commencent à l'article d'*Olaus Magnus*, et finissent à l'article d'*Othon* ou *Hatton*, archevêque de Mayence. Nous avons cru remarquer que l'impression en est moins soignée que celle des tomes précédens. Dans ce dernier article, on lit *de rebus onoguntinis*, au lieu de *de rebus moguntinis*, et *Nomatianus* au lieu de *Numatianus*. L'article *Mesmer*, qui paraît extrait de celui de la *Biographie universelle*, où l'on trouve que ce médecin célèbre naquit à *Mersbourg* en Souabe, le fait naître à *Mesbourg* qui n'existe en aucun pays, et que l'on place aussi en Souabe. Cette négligence est fâcheuse, surtout pour les noms propres qu'il n'est pas toujours facile de deviner. A l'article *Molière*, on convient que cet écrivain épousa la fille de la comédienne Bèjart, ce qui ne paraît pas douteux, et l'on cite celui qui a soutenu le contraire, sans faire mention de son opinion. C'est M. BEFFARA que l'on appelle *Bassara*, en défigurant son nom, et lui attribuant un ouvrage qu'il ne paraît pas avoir fait, au lieu d'une dissertation publiée en 1821, qu'il a véritablement composée. Si les éditeurs avaient voulu ajouter quelque chose à la *Biographie universelle*, ils auraient pu consulter l'édition de *Molière*, publiée par M. Jules TASCHEREAU, en 1824, avec des Notes curieuses, le *Supplément aux œuvres de Molière*, imprimé en 1825, et la *vie de Molière* par le même M. Taschereau qui en a donné deux éditions. La *vie de Molière*, par M. Auger, méritait aussi d'être citée. L'auteur du supplément prouve évidemment le mariage de Molière avec la fille de la comédienne Bèjart, tandis que M. Beffara soutient, contre une tradition constante, que Molière était le beau-frère de cette comédienne. Les éditeurs ont fait plus de recherches sur le cardinal *Maury*. Cependant, ils répètent ce que disait la biographie, en 1820, et qui était vrai alors. Ils affirment que le *panégyrique de Saint-Vincent de Paul* par cet excellent orateur n'a jamais été imprimé, tandis qu'il l'a été plusieurs fois. Il n'est pas permis à des auteurs qui s'honorent avec raison de leur attachement à la religion, de ne pas connaître l'édition des œuvres de ce cardinal dont nous avons rendu un compte détaillé dans un de nos derniers cahiers (voy. *ci-dessus*, juillet 1828, p. 128). Elle a été publiée, en 1827, par *Louis-Siffrein Maury*, son neveu.

La suite du tableau chronologique concernant l'histoire ecclésiastique, destiné à être inséré dans le premier volume, s'é-

tend jusqu'au 19 décembre 1827, jour de l'arrivée de l'infant don Miguel à Paris. Ces sept années ne renferment pas six pages. On voit que la chronologie y est fort abrégée; mais on n'oublie pas d'y dire que le rédacteur de l'*Ami de la religion et du roi* a reçu deux brefs, où le pape le félicite sur son zèle pour la défense de la religion et du saint siège. F—A.

241. — * *Annuaire historique universel, pour 1826*, avec un *Appendice* contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques, papiers d'états et tableaux statistiques, financiers, administratifs et nécrologiques; une *Chronique* offrant les événemens les plus piquans, les causes les plus célèbres, etc.; et une *Recue* des productions les plus remarquables de l'année, dans les sciences, les lettres et les arts; par C. L. LESUR. Paris, 1827; Thoismier-Desplaces, rue de l'Abbaye, n° 14. In-8° de VIII-640 et 288 pages; prix, 12 fr.

Nous avons donné chaque année une attention particulière à cet important ouvrage; et, soit que nous ayons exprimé le regret de n'y pas trouver toujours cette complète indépendance d'opinion si nécessaire à l'auteur qui rassemble des matériaux pour l'histoire contemporaine, soit que nous ayons critiqué quelques parties de l'exécution, soit que nous ayons donné à l'ensemble de justes éloges, nous avons constamment reconnu l'utilité de ce vaste répertoire des événemens qui se pressent tous les ans sur la scène du monde. Le volume de 1826 nous étant parvenu fort tard, et celui de 1827 étant sur le point de paraître, nous réunirons en un seul article le compte que nous aurons à rendre de l'un et de l'autre. M. A.

242. — * *Annales biographiques*, ou Complément annuel et continuation de toutes les Biographies ou Dictionnaires historiques, contenant la vie des personnes les plus remarquables en tous genres, mortes dans le cours de chaque année. *Année 1827 : Première partie*. Paris, 1828; Schubart et Heidelof, quai Malaquais, n° 1. In-8° de 323 pages; prix, 5 fr. (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVIII, p. 185-187).

Cette première partie du volume des *Annales biographiques* pour l'année 1827 contient 42 articles nécrologiques, parmi lesquels il n'y en a que 7 qui soient consacrés à des personnages morts dans le courant de cette même année; les autres appartiennent, dans la proportion suivante, à des années antérieures, savoir : 21 à l'année 1826, 4 à 1825, 3 à 1824, 5 à 1823, 1 à 1822, et 1 à 1820. Nous ne saurions blâmer les éditeurs de chercher à compléter leur ouvrage, autant qu'il est en leur pouvoir, et de revenir sur leurs pas, toutes les fois qu'ils ont des renseignemens à nous donner sur des person-

nages omis dans les volumes précédens; mais la grande quantité de noms, plus ou moins importans, qui leur ont échappé depuis la création de l'*Annuaire nécrologique*, doit leur faire sentir de plus en plus le besoin de resserrer leurs notices dans de justes limites, s'ils veulent atteindre le véritable but de leur recueil. Les premiers volumes, publiés par M. Mahul, étaient compactes, imprimés sur deux colonnes, et renfermaient le plus de documens biographiques et bibliographiques qu'il était possible de rassembler dans l'espace où il avait voulu se circoncrire; en un mot, c'était un véritable livre de bibliothèque. Malgré tous ces avantages, s'il a pu laisser encore des lacunes dans le champ qu'il cultivait avec conscience et avec talent, les nouveaux éditeurs ont dû se convaincre qu'ils s'écarteraient, eux, entièrement du but, et dénatureraient le plan de l'ouvrage, sans profit pour les lecteurs, et peut-être pour leurs propres intérêts, s'ils persistaient dans la réforme qu'ils avaient d'abord voulu lui faire subir, en diminuant le nombre de leurs articles, et en leur donnant la forme historique, de préférence à la forme purement biographique et bibliographique qu'il doit avoir.

Nous n'avons plus à reprocher aux nouveaux éditeurs cette disproportion entre leurs notices qui nous avait frappés dans le premier volume des *Annales biographiques*; cependant, un article encore, le premier du volume que nous annonçons, nous a semblé trop long. Cet article, il est vrai, est consacré à un homme dont la réputation est européenne, à *lord Byron*, et pouvait, par conséquent, occuper une place relativement plus grande que plusieurs autres; mais, nous le répétons, que désire-t-on surtout trouver dans ce recueil? ce sont des faits peu connus, et qui seraient peut-être perdus pour l'histoire et la biographie, s'ils ne trouvaient ici un enregistrement spécial. Tout ce qu'on nous dit sur *lord Byron*, dans l'article cité, était connu; cet article n'est composé, en grande partie, que de fragmens d'ouvrages publiés précédemment, et que le rédacteur ne s'est pas même donné la peine de coudre ensemble; il y règne un désordre fatigant; et, malheureusement, ce défaut est loin d'être compensé par le style, qui pèche souvent par les incorrections les plus graves. Nous y avons remarqué plusieurs fois, par exemple, l'emploi du verbe *se rappeler*, précédé du pronom *ex*, ou suivi de la particule *de*, fautive que l'on ne devrait plus avoir à relever que dans la grammaire et la cacographie du peuple, et que des imprimeurs sont impardonnables d'avoir laissé passer.

A côté de cette notice, dont la valeur est en raison inverse

de l'intérêt qui s'attache à celui qui en est l'objet, nous en trouvons une qui ne laisse rien à désirer, sous le rapport des idées et du style. Cette notice remarquable, dont l'auteur ne s'est pas fait connaître, mais qui est due à une plume très exercée, est consacrée à M. *Bellart*. On y rend toute la justice que méritaient, dans sa personne, les talens de l'avocat et les qualités privées de l'homme; mais le procureur-général y est jugé avec une apparente sévérité qui n'est encore que de la justice. Rien d'oiseux dans ce morceau, qui fait bien connaître celui qu'on s'est proposé de nous y montrer, avec ses talens, ses passions, ses préjugés, ses erreurs, et ce sentiment secret, ce cri de la conscience qui les lui a fait acheter par des regrets tardifs, et peut-être même payer de sa vie. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'extraire de cette Notice les réflexions suivantes sur le ministère public, que nous voudrions voir méditer par tous ceux qui sont appelés à l'exercer : « Bellart exagéra souvent la sévérité de la justice; constamment il a confondu la liberté avec la licence, la générosité avec l'audace, le courage avec la témérité. Sourd aux cris de l'opinion, exaspéré par ses inévitables châtimens, il a uni essentiellement à la cause qu'il croyait servir, en lui aliénant bien des cœurs pleins de fierté; aveugle ennemi de la liberté de la presse, dont il ne comprenait ni la sainteté, ni l'efficacité, il la persécuta d'instinct et ne sut jamais la distinguer de la licence. Bellart parut aussi ne voir dans la magistrature du ministère public que l'accusation publique; tandis qu'elle renferme la protection publique de l'individu accusé, tout aussi bien que de la société entière; car celle-ci est beaucoup plus alarmée et mise en péril par l'accusation solennelle de l'innocent que par l'offense isolée qu'elle reçoit d'un ou de plusieurs particuliers. Cependant telle est, à cet égard, l'erreur commune qu'on n'entend pas, que je sache, les organes du ministère public proclamer nettement l'innocence, lors même qu'elle leur apparaît; on dirait que cet office consolant répugne à la nature du ministère public; lui qui est si affirmatif quand il voit le crime, il se borne, quand il voit l'innocence, à s'en rapporter à la prudence du jury, comme s'il espérait que ce dernier découvrirait quelque indice accusateur échappé à sa propre perspicacité. Cependant, lors même que la culpabilité lui apparaît évidente, quel doit être le langage du ministère public? N'est-ce pas celui d'une discussion austère, purement logique, dépouillée de la chaleur des passions? Quel malheur pour l'accusateur, quel effroi pour la société entière, si le prestige de l'éloquence devait réussir à faire déclarer coupable celui qui

ne l'est pas évidemment!» Ces réflexions sont d'un homme qui a bien étudié et qui comprend bien les devoirs de la magistrature; elle ne peut qu'être honorée par lui, si, comme nous le croyons et comme les connaissances spéciales répandues dans cet article doivent le faire présumer, il siège dans son sein; et il serait à désirer que ce corps ne comptât que des membres pénétrés des mêmes principes (1).

Nous citerons encore, avant de terminer cet article, comme les morceaux les plus importants du volume que nous annonçons, après ceux que nous venons de signaler, la notice sur *Oberlin*, pasteur luthérien, celles du statuaire *Lemot*, des deux *Pictet* et de *Maurice*, fondateurs de la *Bibliothèque britannique*, aujourd'hui *Bibliothèque universelle de Genève*; enfin celles de de *M^{me} Guizot*, par *M. Charles de Rémusat*, et de *lord Erskine*, par notre estimable collaborateur *M. Alph. Taillandier*, toutes deux empruntées à la *Revue Encyclopédique*; les autres, qui ont plus ou moins d'étendue, selon le degré d'importance qu'elles comportaient, sont toutes rédigées comme il convenait dans ce recueil, à l'exception peut-être de celle qui est consacrée à l'ancien député *M. Paganel*, et dont le ton est un peu disparate avec celui de l'ouvrage en général. Mais c'est une preuve de plus de l'indépendance des éditeurs, qui n'ont voulu fermer leur recueil à aucune opinion exprimée avec mesure et bonne foi.

E. HÉREAU.

243. — * *Mémoires sur la vie de Benjamin Franklin, écrits par lui-même* : traduction nouvelle. Paris, 1828; Jules Renouard. 2 vol. in-16 de viii-346 et 257 pages; prix, 6 fr.

Rien n'est plus intéressant à lire et à étudier que la vie des grands hommes, surtout lorsqu'ils ont eux-mêmes pris soin de l'écrire; et parmi tous les grands hommes, aucun n'est plus digne d'exciter la curiosité que celui dont on a dit:

Eripuit cælo fulmen sceptrumque tyrannis.

Cet homme audacieux, par ses efforts constans.
Ravit au ciel sa foudre, et leur sceptre aux tyrans.

Son portrait, gravé sur acier, est en tête du premier volume,

(1) M. RAVEZ fils, procureur du roi à Bordeaux, vient de donner, dans la malheureuse affaire d'une femme accusée de meurtre sur la personne de son mari, un bel exemple de cette modération si nécessaire, et malheureusement si peu commune, dans l'exercice du ministère public. Honneur à celui qui ne croit pas que les seuls devoirs de ce ministère soient de chercher et de trouver des coupables!

et celui de Washington sert de frontispice au second : ces deux jolies gravures sont accompagnées chacune du *fac simile* de la signature de celui qu'elles représentent. L'impression de ces deux volumes est élégante et très-correcte.

Les Mémoires sont précédés d'une courte préface de l'éditeur, et divisés en trois parties. Dans la première, on trouve les Mémoires de Franklin depuis sa naissance à Boston, dans la Nouvelle-Angleterre, le 17 janvier 1706, jusqu'en 1730, avec un Appendice contenant : 1° le journal du voyage de Londres à Philadelphie, en 1729; 2° le règlement pour le club établi à Philadelphie; 3° questions qui ont été discutées par la junte. La seconde partie donne les Mémoires de Franklin, de 1730 à 1757. C'est là qu'il se prescrit un genre de vie par lequel il s'efforce de corriger tous ses défauts, et qu'il fixe les principes essentiels de toute religion connue. Les voici :

« Il y a un seul Dieu qui a créé toutes choses. — Il gouverne le monde par sa providence. — Il doit être honoré par l'adoration, la prière et les actions de grâces. — Mais le culte le plus agréable à Dieu est de faire du bien aux hommes. — L'âme est immortelle. — Il est certain que Dieu récompensera la vertu et punira le vice, dans ce monde ou dans l'autre. »

La troisième partie, qui occupe le second volume, donne la suite inédite des Mémoires; l'interrogatoire de Franklin devant la chambre des communes; le détail des faits relatifs au procès intenté à Franklin devant le conseil privé; le récit des négociations entre l'Amérique et l'Angleterre; des extraits du journal de Franklin; un extrait de son testament, auquel est annexé un codicille; enfin son épitaphe faite par lui-même. C'est dans cette dernière partie que Franklin se montre à la fois homme d'État et républicain zélé. Il ne craint pas de dire qu'à peine il reconnaît à la chambre des pairs d'Angleterre le discernement nécessaire pour conduire un troupeau de cochons. Mais on ne peut citer, dans ces deux volumes, aucun autre exemple d'une pareille grossièreté; cette expression aurait même pu être adoucie en français, notre langue n'admettant pas l'usage de certains mots que les Anglais se permettent assez volontiers. Cependant la traduction est en général bien faite. Du reste, il paraît que Franklin n'a pas bien compris le gouvernement anglais. « *Des législateurs héréditaires!* » s'écrie-t-il. « Mieux vaudrait, parce qu'il en résulterait moins de dangers, avoir, comme dans certaine université d'Allemagne, des professeurs héréditaires de *mathématiques*. » Ne doit-on pas attribuer une opinion aussi exagérée à ces mouvemens d'humeur qu'inspirait au sage Franklin lui-même la conduite du gouver-

nement anglais? Car, après avoir ainsi déprécié la chambre des pairs, il ajoute que celle des communes, quoique élue, ne vaut pas mieux. Avouons que la colère du député de Massachussets n'était que trop bien fondée contre un gouvernement qui traitait les Américains avec le plus profond mépris, comme les derniers des hommes, comme appartenant en quelque sorte à une espèce inférieure à celle des habitans de la Grande-Bretagne. Et pourtant les États-Unis ont seconé le joug de l'Angleterre, et, grâce au patriotisme des Washington, des Franklin, et de leurs amis, ont créé une puissance destinée peut-être à changer un jour la face du monde.

F—A.

244. — * *Précis de l'histoire physique, civile et politique de la ville de Boulogne-sur-Mer et de ses environs depuis les Morins jusqu'en 1814*; suivi de la topographie médicale, de considérations sur l'hygiène publique, d'une analyse de l'histoire naturelle du Boulonnais, d'un traité sur les bains de mer, et d'une biographie des hommes distingués nés dans ce pays; par P. J. B. BERTRAND, D. M. P. T. I. Boulogne, 1828; impr. et lib. de J. Le Roi. Paris, Ponthieu et Béchet. In-8° de vi-472 pages, avec des gravures et des cartes.

L'histoire du Boulonnais a déjà été le sujet d'un assez grand nombre d'ouvrages, dont le plus ancien et le plus savant est celui du père *Malbrancq* (1), le plus complet celui de *Henri* (2); mais il y a près de 200 ans que le premier a publié en latin ses trois volumes in-4°; et le second, en coupant, à la façon du président Hénault, l'histoire par années, a laissé plutôt un utile recueil de faits et de dates qu'un corps d'annales. M. Bertrand n'a point suivi les plans ni adopté toutes les opinions de ses devanciers; ses récits se rattachent sans cesse à l'histoire générale de la France et l'éclaircissent quelquefois. Ce n'est cependant qu'à partir de l'an 1478 que le Boulonnais fut directement soumis à l'autorité royale; on sait par quelle politique adroite Louis XI, voulant soustraire ce comté aux prétentions de ses rivaux, en fit hommage à la Vierge. Il vint lui-même lui offrir un cœur d'or de la valeur de 3,000 livres. Cet exemple fut suivi par ses successeurs jusqu'à Louis XV. Louis XVI s'abstint d'une pratique dont le dispensaient la situation du royaume et l'esprit éclairé des Français: néanmoins, quelques-uns des admirateurs passionnés des usages et des

(1) *De Morinis*; 1639. 3 vol. in-4°.

(2) *Essai historique, statistique et topographique sur l'arrondissement de Boulogne*; par HENRI; 1810. In-4°.

superstitions du moyen âge n'ont pas manqué d'attribuer les infortunes de ce prince à son peu d'attention pour la vierge de Boulogne. Cette miraculeuse image, dont les aventures se mêlent étroitement aux annales des Boulonnais, fut solennellement brûlée le 25 décembre 1793, ce qui ne l'a pas empêché depuis de reprendre sa place dans son antique chapelle, où elle attend encore, mais en vain, à ce qu'il semble, les hommages des rois de France.

Témoin de l'armement formidable que Napoléon prépara à grands frais contre l'Angleterre, M. Bertrand n'a omis aucune circonstance, aucun détail d'une entreprise qui pouvait changer les destinées de l'Europe : c'est dans son ouvrage qu'il faut lire le récit de ces engagements où nos bâtimens légers, montés par d'intrépides soldats, luttaient avec avantage contre les vaisseaux de la marine anglaise; il est à remarquer en effet que ces prames, ces canonnières, ces caïques, ces péniches, ces bateaux plats dont on riait à Londres, et plus franchement à Paris, n'ont pas une seule fois compromis l'honneur de notre pavillon, et qu'ils l'ont soutenu au contraire par de belles actions. Telle est l'attention de l'historien à ne rien omettre de tout ce qui se rapporte à cette grande époque, qu'il nous donne la description des réceptions et des arcs de triomphe, et nous transmet les inscriptions et les discours que l'adulation et la servilité s'empressaient déjà d'offrir à l'empereur. Ces faits allongent l'histoire sans profit pour le lecteur; et quand ils ont entendu le préfet du Pas-de-Calais dire en face à son nouveau maître, *Dieu créa Bonaparte et se reposa*, ils prévoient assez que ses pareils l'imiteront, sans réussir à le surpasser. Le second volume de l'ouvrage de M. Bertrand, actuellement sous presse, contiendra l'histoire physique de Boulogne, et les connaissances spéciales de l'auteur nous sont un sûr garant de l'intérêt qu'il saura répandre sur cet important sujet.

CRUSSOLLE-LAMI.

245. — * *Tableaux de genre et d'histoire*, peints par différens maîtres, ou *Morceaux inédits sur la régence, la jeunesse de Louis XV et le règne de Louis XVI*; recueillis et publiés par Fr. BARRIÈRE, éditeur des *Mémoires de Brienne*. Paris, 1828; Ponthieu et C^{ie}. In-8^o de xvj-392 pages; prix, 7 fr.

Ce ne sont pas précisément des tableaux que M. Barrière expose aujourd'hui à la curiosité du public : peut-être, cependant, quelques-uns des morceaux qu'il a recueillis se rapprochent-ils, par la finesse de la tonche ou par l'originalité des situations, des spirituelles compositions de son ami, M. SCHNETZ, l'un de nos peintres célèbres, auquel est adressée l'épître dé-

dicatoire. Mais, d'un autre côté, peut-on comparer à des tableaux de genre ou d'histoire certaines lettres, où sont traitées de hautes questions de morale et de politique? Quoi qu'il en soit, et sans nous arrêter plus long-tems sur la justesse d'un titre, expliqué d'ailleurs suffisamment par ses accessoires, hâtons-nous d'arriver à la nouvelle galerie qui nous est ouverte, et où nous trouverons à la fois de l'amusement et de l'instruction. — Le Régent et madame de Parabère y figurent les premiers. L'histoire de leur rupture et de leur raccommodement est racontée, par M. de Lauragnais, dit-on, depuis duc de Brancas, avec une recherche d'esprit, une richesse de saillies qui fatiguent quelquefois, mais qui relèvent merveilleusement cette anecdote de boudoir. Comme dit M. Barrière, il y a plaisir à voir de quels soins importans sont parfois occupés ceux qui gouvernent les empires; mais à ce plaisir malin se mêle ici un sentiment de regret; car le duc Philippe d'Orléans, doué de qualités si brillantes, était fait pour quelque chose de mieux qu'une vie consumée en débauches et en futiles intrigues: il le sentait lui-même; mais, comme beaucoup de gens qui ne veulent point avoir la force de bien faire, il cherchait dans sa position, difficile il est vrai, et dans les torts de ses ennemis, des excuses pour ses dérèglemens et sa frivolité. — Il y a moins de prétentions, mais plus de naturel et de vérité, dans la conversation de la duchesse de Tallard, qui raconte, sans probablement en comprendre toute la moralité, l'aventure du financier Samuel Bernard, dépouillé noblement de ses écus par les grandes dames de Versailles. C'est une page fort curieuse pour l'histoire des mœurs de l'ancienne Cour. Mais, tout extraordinaire que cela nous paraisse, nous en serions moins étonnés, si, comme madame de Tallard, « nous avons été élevés par des vieillards qui virent, dans leur jeune tems, le cardinal Mazarin donner, au dessert de ses festins, des plats remplis de louis d'or, et ses nobles convives les empocher comme des olives! » — Les papiers de madame de Vandeuil, fille de Diderot, nous fournissent des anecdotes d'un autre genre, que M. Barrière a fort ingénieusement réunies dans une Notice placée en tête de la correspondance du philosophe avec le sculpteur Falconet. C'est ici le lieu de remarquer que l'éditeur a semé son recueil d'avant-propos qui n'en forment pas la partie la moins intéressante. Quant à cette correspondance, dans laquelle Diderot plaide contre son ami la cause de la postérité, fort mal à propos récusée par l'artiste, elle offre, comme tous les ouvrages de l'auteur des *Salons*, un mélange singulier de verve et de bizarrerie. On y reconnaît l'écrivain distingué, mais

surtout l'homme voué à toutes les idées, à tous les sentimens nobles et généreux. Et cependant, personne plus que lui n'avait été la dupe de son ardent amour du bien, de son inépuisable bonté. Pour n'en citer qu'une preuve, nous choisissons le passage suivant. Diderot avait, à force de démarches pénibles, obtenu quelques secours pour un jeune homme, M. Rivière, dont la figure et l'éloquence l'avaient séduit. « Rivière, fort content du succès, remercie mon père; c'est madame de Vandeuil qui parle... Mon père le reconduit : quand ils sont sur l'escalier, Rivière s'arrête et dit : « Monsieur Diderot, savez-vous l'histoire naturelle? — Mais un peu; je distingue un aloës d'une laitue, et un pigeon d'un colibri. — Savez-vous l'histoire du formica-leo? — Non. — C'est un petit insecte fort industriel. Il creuse dans la terre un trou en forme d'entonnoir; il en couvre la surface d'un sable fin et léger; les insectes étourdis s'y laissent tomber; il les prend, il les suce, puis il leur dit : *Monsieur Diderot, j'ai bien l'honneur de vous saluer.* »—Un fragment inédit des Mémoires de Lauzun suit les lettres de Diderot, car c'est dans l'ordre chronologique que M. Barrière a classé les matériaux de son livre, et de la régence nous voilà arrivés au règne de Louis XVI. Après ce fragment, qui n'est qu'une conversation fort piquante du duc de Choiseul avec la princesse Guéménée, sans aucun intérêt historique, vient la correspondance du chevalier de Lille avec le prince de Ligne. C'est le premier qui écrivit un jour à Voltaire : « Il faut, monsieur, que vous soyez bien bête pour ne pas voir, etc. » Et Voltaire rit aux éclats d'un reproche qui avait en effet pour lui le mérite de la nouveauté. Passons rapidement sur ces lettres, où il n'est guère question que du cercle intime de la reine et de mesdames de Polignac, dans lequel était admis, pour son esprit, le chevalier de Lille. Un morceau plus important est le voyage du marquis de Bonillé auprès du grand Frédéric, de Joseph II et de Louis XVI. Le rapprochement de ces trois souverains, d'humeurs et de talens si divers, ne laisse pas que d'être fort piquant; et le *cicroue* qui nous introduit au près d'eux ne manque ni d'esprit ni de talent pour l'observation, si ce n'est lorsqu'il avance sérieusement qu'une des causes principales de la révolution fut la familiarité de Louis XVI avec ses courtisans. Je ne sais trop si c'est ainsi que pensait Mirabeau, dont une lettre secrète au roi vient clore ce volume, et nous laisse en présence de ces événemens mémorables qu'il n'était pas au pouvoir d'un homme d'arrêter, eût-il été soutenu par un caractère plus ferme et par des conseillers plus habiles que ceux de l'infortuné Louis XVI. — Ici

se termine notre examen, et nous n'avons plus qu'à remercier M. Barrière de ses investigations laborieuses dans les cartons qui renferment encore tant de documens précieux pour l'histoire des hommes et des mœurs! Espérons que ces mines fécondes seront encore exploitées au profit du public par l'écrivain habile et laborieux auquel nous devons déjà l'importante collection des *Mémoires sur la révolution*, dont il a dirigé et surveillé la publication, de concert avec M. BERVILLE.

246.—* *Histoire de la révolution française*; par M. A. THIERS. *Seconde édition*. T. I. et II. Paris, 1828; Lecoq, quai des Augustins, n° 49. 2 vol. in-8° de 403 et 362 pages; prix de l'ouvrage entier qui aura 10 vol., 70 fr.

Le tems a fait justice des compilations calomnieuses et des histoires mensongères que l'esprit de parti ou la servilité consacrerent à la diffamation d'une des époques les plus glorieuses de nos annales. A mesure qu'on s'éloigne des événemens, on s'habitue à les considérer sans prévention; cette révolution, gigantesque dans ses efforts comme dans ses résultats, qui ne s'était présentée aux yeux fascinés de ses partisans ou de ses ennemis que sous les aspects divers que leur prêtaient leurs passions ou leurs intérêts du moment, nous apparaît aujourd'hui dans son imposant ensemble. Après les Mémoires ou les pamphlets, qui, depuis quelques années, ont soulevé tour à tour les voiles jetés autrefois et à dessein sur des détails dont la publicité pouvait compromettre les projets de l'ambition, ont dû venir les historiens observateurs et impartiaux. Ce qui est digne de remarque, c'est que les successeurs des Lacroix, des Fantin-Désodoart et de tant d'autres écrivains peu capables d'apprécier des faits aussi importants ou peu disposés à le faire; c'est que les Mignet, les Thiers et les Laurent, tous ces jeunes représentans de la génération qui a échappé aux influences de la terreur comme à celles de l'empire, s'accordent à révoquer l'injuste condamnation trop tôt lancée par des juges intéressés contre les hommes et les choses de la révolution. Ajoutons que leurs ouvrages, qui sont, pour ainsi dire, d'éloquens plaidoyers en faveur d'une cause que bien des gens se plaisaient à croire perdue, ont tous été adoptés par la faveur populaire.

La seconde édition de l'histoire de M. Thiers nous impose le devoir de la faire connaître à nos lecteurs, par une ou plusieurs analyses approfondies, et nous en prenons ici l'engagement, avec d'autant plus d'empressement que diverses causes nous avaient empêché d'accorder à la première édition toute l'attention que mérite cet ouvrage remarquable. α.

247. — * *Études sur l'histoire de Napoléon*, par J. C. BAILLEUL, ancien député de la Seine-Inférieure. 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e livraisons. Paris, 1828; Renard, rue Sainte-Anne, n^o 71. In-8^o; prix de la livraison, 1 fr. 25 cent.

L'auteur n'a point promis une histoire de Napoléon, quoiqu'il ait entrepris de retracer chronologiquement tous les faits qui le concernent et qui ont rempli sa carrière, depuis sa naissance jusqu'à sa chute. « J'ai seulement annoncé, dit-il lui-même, des études, c'est-à-dire, la recherche et l'indication des élémens que je crois indispensables pour composer son histoire et celle de la France, pendant son commandement. » Cet ouvrage, qui partagera sans doute l'intérêt qu'inspirent tous ceux qui nous entretiennent de cette grande époque de notre histoire, est encore trop peu avancé pour que nous puissions en rendre compte à nos lecteurs; la 4^e livraison se termine à l'entrée de la première campagne d'Italie, et c'est là véritablement le point de départ de la carrière de Bonaparte. Nous nous en occuperons plus tard, et nous lui consacrerons un article, dans la section des *Analyses*, ainsi qu'à plusieurs autres ouvrages récemment publiés sur le même homme et sur la même période de nos annales.

M. A.

248. — * *L'empereur Napoléon et M. le duc Rovigo, ou le revers des médailles*; par S.-I.-M.-A****. (le sous-intendant militaire ANNÉE), avec cette épigraphe :

Trop de sang, trop de pleurs attestent le passage
De ces astres brûlans nés du sein de l'orage.

E. JOUY. — *Sylla*.

Paris, 1828; Mongie. In-8^o de 108 pages; prix, 2 fr.

Le caractère qui distingue essentiellement les Mémoires de M. le duc de Rovigo est celui d'une admiration tellement servile, que tout semble pour lui s'évanouir auprès de son héros. Les principes les plus sacrés de la morale disparaissent du moment qu'ils ne conviennent pas à son empereur : violer le secret des lettres, écouler aux portes, espionner les uns et les autres, sont pour lui des actes nécessaires au bon ordre. Chose étrange enfin, et qui prouve combien les idées sur le bien et le mal sont loin d'être arrêtées, ce qu'il n'hésiterait pas à qualifier d'infamie dans un particulier lui semble le souverain mérite, la toute vertu d'un ministre de la police.

Pour l'homme qui ne s'en tient pas, si je puis le dire, à l'écorce d'un ouvrage, et qui juge les choses non par les phrases, mais par les idées et les opinions de l'écrivain, il n'y a pas à se méprendre : M. de Rovigo est encore au point où

l'a laissé l'empereur. Il ne s'aperçoit pas que la liberté a grandi autour de lui; et, en apparaissant au milieu de nous avec ses idées impériales, et courbé encore sous ce joug de fer d'un despotisme brutal qui pesait sur lui comme sur le reste de la France, mais dont il a eu l'esprit de se bien trouver, il nous offre une peinture naïve de ce qu'était ce gouvernement, selon lui, si admirable: en sorte qu'il n'y a pas d'exagération dans cette pensée d'un homme encore échauffé de la lecture de ses Mémoires, que c'était « la satire la plus violente qu'on eût faite du règne de Napoléon. »

Mais tout le monde ne lit pas ainsi; on a plutôt fait de croire un auteur sur parole que d'examiner comment et pourquoi il pense de telle ou telle manière, et la plupart des lecteurs s'en tiennent à la lettre des ouvrages.

C'est pour ceux-ci qu'a écrit M. Année; il revient rapidement sur les faits racontés par M. Savary, dans le premier volume de ses Mémoires, comme l'expédition d'Égypte, le combat d'Aboukir, le massacre des prisonniers de Jaffa, l'empoisonnement des pestiférés, l'administration de Bonaparte en Égypte, son départ et son retour en France, enfin les journées des 18 et 19 brumaire. C'est en s'appuyant sur des lettres, sur des historiens connus, et non sur des oui-dire ou des opinions, qu'il donne une idée exacte du caractère ambitieux, ombrageux et cruel de Napoléon, et qu'il venge noblement la France immolée par M. de Rovigo à son maître. Un style rapide et animé, abondant en pensées fortes et souvent en images brillantes, contrastent singulièrement avec la marche traînante et entortillée de l'ex-ministre. C'est que le critique est sûr de son fait; c'est que les preuves abondent chez lui en même tems que la conviction; c'est qu'il ressent une vive indignation de voir sacrifier ainsi la France à la gloire d'un seul homme, qui s'est trahi lui-même en trahissant la cause de la liberté à laquelle il devait son élévation; c'est que, comme a dit Vauvenargues, les grandes pensées viennent du cœur.

On regrette toutefois que l'auteur n'ait pas donné plus de développement à sa brochure: pourquoi s'être arrêté à l'époque du consulat? le règne et la chute de l'empereur auraient donné lieu sans doute à quelques rectifications des idées de M. Savary: le jugement du duc d'Enghien, celui de Mallet, et toute la partie morale, si l'on peut parler ainsi, du gouvernement de Bonaparte, demandait à être revue par un juge impartial. M. Année a tout ce qu'il faut pour cela: et quoiqu'il n'annonce pas une suite à son ouvrage, nous espérons, et pour nous et pour l'honneur de la vérité, qu'il ne laissera pas sans contes-

tation passer quelques idées que M. de Rovigo nous donne comme celles de toute la France. Les Mémoires de M. de Rovigo et la vive et piquante réfutation de M. Année seront lus et recherchés avec avidité par tous ceux qui aiment à connaître à fond l'histoire contemporaine et les personnages dont elle a consacré les noms. Υ.

249. — * *L'Autriche telle qu'elle est*, ou Chronique secrète de certaines cours d'Allemagne, par un témoin oculaire. Paris, 1828; Bossange, rue Cassette, n° 22. In - 8° de 284 pages; prix, 6 fr.

L'auteur de cet ouvrage est, si j'en crois la préface, un Autrichien qui, de retour dans sa patrie, après avoir parcouru une partie de l'Europe, a voulu faire connaître aux contemporains un pays dont la surveillance jalouse du despotisme dérobe à tous les yeux l'état réel. Partant du Havre et gagnant avec rapidité l'Allemagne, le voyageur traverse quelques États de la confédération germanique (Bade, Wurtemberg, etc.) sur lesquels ses notes ne nous donnent que d'assez tristes renseignemens : suivant lui, le système constitutionnel n'est là qu'une délusion calculée par le pouvoir, de concert avec M. de Metternich, et dont le résultat le plus clair est d'assurer au prince régnant une liste civile de deux à trois millions et une armée de 10 à 12,000 hommes, deux articles qui contribuent concurremment à maintenir les classes inférieures dans la plus affreuse misère. Arrivé en Bohême, l'auteur peint avec plus de détails la situation de ce royaume, considéré depuis si long-tems comme une annexe de cet autre royaume des Romains, dont le siège se trouve si bizarrement porté sur les rives du Danube. Là, le régime autrichien se déploie dans toute sa pureté native. Tout esprit national éteint; l'antique constitution du pays réduite à une insignifiante parade; le bas peuple précieusement maintenu dans ces habitudes de bassesse et de perfidie qui sont les suites naturelles d'un état voisin de l'esclavage; la noblesse comprimée dans tous ses efforts pour exciter le mouvement des sciences, des arts et de l'industrie; la presse ramenée à une complète nullité; un système d'espionnage régularisé dans toutes les classes de la société: tels sont les traits les plus marquans d'un régime dont, au reste, suivant l'auteur, une grande partie de la nation commence à se montrer vivement impatiente. Le tableau que présente l'Autriche est un peu moins sombre, quoiqu'un système tout-à-fait analogue y soit en vigueur. La raison en est que là il y a une soumission si profonde, si complète, une telle abnégation de toute volonté autre que celle du maître, que force lui est de mêler quelque bonté à

son absolutisme, et d'agir comme avec ces bêtes de somme, rendues tellement dociles, qu'on peut même leur épargner la vue et le bruit du fouet. Ceci, comme on pense bien, atteste une dégradation morale portée au plus haut degré. Dix années encore d'un pareil système feraient du peuple autrichien *le plus vil et le plus perfide de la terre* (p. 167). Tout sentiment noble, tout principe d'honneur est affaibli. Il n'y a qu'une chose positive, c'est le bon plaisir de l'empereur, et ce bon plaisir domine tous les rangs, toutes les classes. Le clergé lui-même n'est nullement exempt de cette abjecte soumission. L'enseignement théologique est contrôlé par des commissaires impériaux; l'autorité civile intervient jusque dans les moindres actes des prélats, et un cachot renfermerait sur-le-champ celui des dignitaires de l'église qui ferait quelque tentative de *résistance légale* à l'exécution d'une ordonnance des conseils auliques. Tout ceci suffit pour faire voir que ce volume est curieux et intéressant. Peut-être est-il empreint d'un peu d'exagération et d'amertume, surtout en ce qui concerne certains personnages; au demeurant, la lecture peut en être fort utile aux personnes pour lesquelles le système autrichien est le type idéal du *gouvernement paternel*. J'appelle particulièrement leur attention sur ce passage par lequel je termine : « La longue habitude que ce peuple a d'obéir, et un certain respect pour l'âge du souverain maintiendront, tant qu'il vivra, la soumission qu'il exige, ou du moins tant qu'il sera en état de payer ses espions et son armée d'employés. Mais le poids de la dette publique est trop fort, le désordre qui règne dans les finances trop grand, et les ressources des états héréditaires trop épuisées pour permettre que le système actuel se prolonge encore bien long-temps. Les Hongrois, dont la force et les moyens ne sont pas encore entamés, se trouvent dans un état permanent d'opposition, n'attendant que la première occasion favorable pour lever l'étendard..., et *le reste suivra*. Enfin, les liens de l'honneur et de la bonne foi, qui attachaient les Autrichiens à leur empereur, sont rompus, et la mort de ce dernier révélera des scènes auxquelles on eût été bien éloigné de s'attendre. » (p. 162).

P. A. D...

Littérature.

250. — * *Collection des meilleurs ouvrages de la langue française, ou Classiques français, nouvellement mis en ordre par M. Léon THIESSÉ, avec des Notices, par MM. Auger, Étienne, Jay, Tissot, Daunou, Berville, Picard, etc., et des Éloges, par La Harpe, d'Alembert, etc. Paris, 1828; Baudouin frères.*

Les ouvrages de chacun de nos grands écrivains se vendent séparément, et l'on souscrit pour un certain nombre de volumes ou pour la collection entière, qui se compose de 110 volumes.

C'est une heureuse idée que celle de réunir ainsi sous un même format les chefs-d'œuvre de notre littérature. Cette collection compose à elle seule une bibliothèque aussi riche que bien choisie, et nous ne doutons pas qu'elle n'obtienne un juste succès. *Montaigne, Matherbe, Pascal, Corneille, La Fontaine, Bossuet, Fléchier, Larocheffoucauld, La Bruyère, Fénelon, Boileau, Racine, Molière, Regnard, Crébillon, Vertot, J. B. Rousseau, Gresset, L. Racine, Massillon, Lesage (Gilblas), Saint-Réal, Hamilton, Fauvenargues, Duclos, Voltaire, Montesquieu, J. J. Rousseau, Parry, Lebrun, Ducis et Chénier*; tels sont les noms illustres qui figurent dans cette galerie de poètes, de penseurs, d'historiens dont s'honore la France. — Il nous semble que *Descartes, Buffon* et *Laplace* ne devaient pas en être entièrement exclus; on s'étonne de ne pas trouver leurs noms parmi ceux que nous venons de rappeler. Quelques difficultés que présente, à certains égards, leur admission, les éditeurs devraient s'efforcer de les vaincre: leur belle entreprise ne pourrait qu'y gagner.

Nous reviendrons sur cette belle et utile collection, et nous citerons des *Notices*, des *Introductions*, des *Préfaces* dues à M. Léon THIÉSSÉ et à quelques-uns de ses collaborateurs, qui, par le fond des pensées, la justesse des aperçus, le mérite du style, ne sont point déplacées au milieu de tant de chefs-d'œuvre. N.

251. — * *Dictionnaire de maximes*, ou Choix de maximes, pensées, sentences, réflexions et définitions extraites des moralistes et des écrivains tant anciens que modernes; par M. J. F. G. HENNEQUIN. Paris, 1828; Kilian, rue de Choiseul, n° 3. In-8° de 520 pages; prix, 7 fr.

« Les maximes et les axiomes, a dit Chamfort, sont l'ouvrage des gens d'esprit qui ont travaillé à l'usage des esprits médiocres ou paresseux. » Cela est vrai, et nous ajouterons à la pensée de Chamfort qu'un recueil de maximes, dont pas une n'appartient à celui qui y met son nom, est bien véritablement l'ouvrage d'un esprit paresseux. Des mille auteurs dont le nom figure dans ce livre, M. Hennequin est assurément celui qui y a le moins travaillé. Toutefois, il faut lui savoir gré du choix de ses maximes; il les recueille, en général, avec discernement; il en est cependant dont nous voudrions débarrasser son livre. Était-ce bien la peine de copier cette pensée si

commune et tant de fois répétée : « L'homme a ses préjugés dans tous les coins de la terre ; » et cette autre de M. de Bonald, si évidemment fausse : « Un déiste est un homme qui, dans sa courte existence, n'a pas eu le tems de devenir athée. » Il en est quelques autres auxquelles nous pourrions adresser les mêmes reproches ; nous aimons mieux remarquer qu'un recueil, dont Voltaire, Fénelon, Rousseau, La Bruyère et beaucoup d'autres hommes non moins célèbres, sont les principaux collaborateurs, ne peut manquer de fournir la lecture la plus agréable et la plus utile. La forme de dictionnaire offre, d'ailleurs, cet avantage qu'elle rend les recherches très-faciles. Nous voudrions seulement qu'au nom des auteurs fût jointe l'indication du volume et de la page de leurs œuvres où la pensée se trouve ; la curiosité d'un lecteur attentif serait ainsi plus complètement satisfaite. M. Hennequin ne s'est pas borné à recueillir les pensées d'hommes illustrés dans les lettres, il met à contribution des illustrations d'un autre genre ; il enregistre, par exemple, cette pensée de Napoléon : « Tout devient facile quand on suit l'opinion. » L'empereur déchu a dû comprendre sur le rocher de Sainte-Hélène combien une conduite conforme à cette maxime aurait pu lui épargner de désastres. Nous citerons cette autre pensée du plus vertueux des ministres (Malesherbes) : « L'abus d'autorité est le plus grand des abus, puisqu'il intéresse tout un peuple. » Citons-en encore une, du plus pieux des évêques, sur la dévotion : « Approfondissez la plupart des dévots, disait Fénelon, vous trouverez des hommes inquiets, critiques, ardents, toujours occupés du dehors, à pres et raides dans tous leurs désirs, délicats par des réflexions excessives, pleins de leurs pensées, impatients dans les moindres contradictions, en un mot des *ardéliens* spirituels, incommodés de tout, et presque toujours incommodes. M. A.

252. — * *Histoire de la passion de Jésus-Christ*, composée en MCCCXC, par le R. P. Olivier MAILLARD : publiée comme monument de la langue française au xv^e siècle ; avec une *Notice sur l'auteur*, des *Notes*, et une *Table des matières* ; par Gabriel PEIGNOT. Paris, 1828 ; Jules Renouard. Gr. in-8^o de xxiv et 119 pag. ; prix 8 fr. 50 cent.

253. — * *Le Pas d'armes de la Bergière, maintenu au tournoi de Tarascon*, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque du roi, avec un *Précis de la chevalerie et des tournois*, et la *relation du carrousel exécuté à Saumur, en présence de S. A. R. Madame, Duchesse de Berry*, le 20 juin 1828 ; par G. A. CRAPELET, imprimeur. Paris, 1828 ; Jules Renouard. Gr. in-8^o de iv et 150 pag. ; prix, 17 fr.

Nous devons applaudir à la persévérance avec laquelle M. Crapelet poursuit une utile et belle entreprise. Il publie, avec un grand luxe typographique, ces monumens d'une époque digne d'être étudiée, puisqu'elle renfermait les germes de notre état social actuel : ils en apprennent plus que de longues dissertations historiques.

Les œuvres et la vie d'*Olivier MAILLARD* peuvent donner une idée assez juste de l'état du clergé, des croyances religieuses et des mœurs au xv^e siècle. Le clergé, puissant, soit comme corps, soit individuellement, avait une autorité temporelle qui pénétrait partout, se mêlait à tout, et une autorité spirituelle qu'il devait perdre bientôt, mais qui lui laissait encore, vis-à-vis des princes et des grands, une liberté poussée souvent jusqu'à la licence. Ainsi, dans un sermon prêché à Bruges, en 1500, Maillard interpelle directement l'archiduc Philippe et son épouse, qui étaient au nombre des assistans, et leur adresse de vives et fortes remontrances. La religion, encore toute pleine des superstitions du moyen âge, était, du moins dans les croyances générales, un mélange bizarre d'idées païennes, de dogmes chrétiens et de fictions poétiques des peuples du Nord. Quant aux mœurs, si nous les jugeons d'après les sermons de Maillard, elles étaient d'avoir cette pureté dont on fait honneur à la vieille France. *O Deus meus, s'écrie-t-il, credo quòd ab incarnatione Domini nostri J.-C., non regnaverunt tot luxuriosi in toto mundo, sicut nunc in Parisiis!* «O mon Dieu, je crois que jamais, depuis l'incarnation de N. S. J.-C., on ne vit, sur toute la terre, autant de luxurieux que maintenant dans Paris.»

Le savant M. de la Bouderie a publié une *Notice sur Olivier Maillard* et quelques-uns de ses sermons. On peut, d'après ces documens, se former une opinion exacte de la grotesque éloquence qui était le caractère général de la rhétorique de ce siècle. Nous citerons, comme un curieux échantillon, un fragment du sermon dont nous avons parlé, et qui fut prêché à Bruges.

Maillard fait quatre divisions de ceux qui viennent entendre la parole de Dieu : « Les premiers, dit-il, ceulx qui viennent synon pour reprendre le prescheur ou pour veoir ceulx qui sont au sermon. Les seconds, ceulx qui oyent preschier et neu retiennent riens et neu font conte. Le tiers sont ceulx qui oyent et retiennent, mais ne samendent point pourtant, et toutes ces trois manieres de gens sen vont avec les dyables. Les quatriemes sont ceulx qui ouent et retiennent et mettent la doctrine à execution et samendent; ceulx cy sont de la part de

Dieu, et profitent au sermon. Or levez les esperitz, quen distes vous, seigneurs, estes vous de la part de Dieu? Le prince et la princesse, (l'archiduc Philippe I^{er}, père de Charles-Quint, et l'archiduchesse Jeanne) en estes vous? baissez le front. Vous autres, gros fourrez, en estes vous? baissez le front. Les chevaliers de l'ordre, en estes vous? baissez le front. Et vous, jeunes garches, fines fumelles de court, en estes vous, baissez le front. Vous êtes escriptes au livre des dampnez. Votre chambre est toute merquée avec les dyables.... »

L'exemplaire original de ce sermon, imprimé à Anvers, sans date, offre un singulier moyen oratoire employé par le prédicateur : ce sont des annotations pour marquer le moment où il doit tousser (hem! hem!), crier (clama), frapper du pied (percute pede, percute pedibus), etc.

Quelques-uns des sermons de Maillard sont écrits en mauvais latin du moyen âge, et offrent, comme les autres, des passages remarquables et caractéristiques de l'époque. Nous extrayons celui-ci du sermon de la seconde semaine de carême. « *Est-ne pulchrum, s'écrit Maillard, quod uxor unius advocati qui emit suum officium et non habet decem francos in redditibus, vadat sicut una principissa, et quod talis portet aurum in capite, et in zonâ, et in collo? Vos dicitis quod hoc est secundum statum vestrum; ad omnes diabolos status ille, et tu ipsa!... Dicitis fortè: Maritus noster non dat nobis tales vestes, sed nos lucramur ad pœnam nostri corporis! Ad triginta mille diabolos talis pœna!* » « Est-il beau de voir la femme d'un avocat qui a acheté sa charge et qui ne possède pas dix francs de rentes, mener le train d'une princesse, et porter de l'or sur sa tête, à son cou et sur son sein? Vous dites que cette parure est selon votre état; à tous les diables vous et votre état! — Vous dites peut-être : Nos maris ne nous donnent point ces vêtemens; c'est le prix du travail de notre corps; à trente mille diables un tel travail! »

La *Passion de Jésus-Christ* est un monument curieux de l'état de la langue française au xv^e siècle; on la voit cherchant déjà à se rendre plus claire, plus méthodique. Cet ouvrage offre cependant encore ces traits fréquens de mauvais goût, d'érudition déplacée, ces comparaisons grotesques dans un sujet grave, qui défigureraient généralement notre littérature avant Montaigne et Pascal. Mais, plus il présente d'imperfections, plus il doit exciter l'intérêt, puisqu'il constate les progrès que notre langue a faits depuis.

Plusieurs passages de la préface que M. Crapelet a placée en tête de l'ouvrage de Maillard, donneront lieu à une obser-

vation de notre part. Rien n'est plus commun que les plaintes sur l'état actuel de notre langue et les craintes sur son avenir. Ni les unes ni les autres ne nous paraissent fondées. Le néologisme des journaux, contre lequel réclame M. Crapelet, est la suite naturelle du changement que les quarante dernières années ont opéré dans toutes les parties du corps social. Il fallait bien des mots nouveaux pour exprimer des choses nouvelles. L'Angleterre nous a prêté son vocabulaire politique : il ne pouvait pas nous venir d'ailleurs. Pour le langage comme pour les mœurs, je pense que nous valons mieux que nos pères. Sans doute la langue romaine était plus poétique, plus brillante d'images et de tournures gracieuses ; mais notre langue a dû prendre la teinte sévère et philosophique de nos croyances et de nos études.

René, comte d'Anjou, second fils de Louis II, naquit en 1408. Après avoir hérité successivement des duchés de Lorraine et d'Anjou, du royaume de Naples et de Sicile, et du royaume d'Arragon ; après avoir guerroyé pendant de longues années, et toujours assez malheureusement, pour la possession de chacun de ces États, il sentit enfin combien était sage le conseil du médecin de Pyrrhus : il vint se reposer d'une vie si agitée, se livrer tout entier à la culture des arts et de la poésie qu'il aimait passionnément, et à l'administration du duché d'Anjou et du comté de Provence, seules possessions qu'il eût conservées.

La mémoire de René est encore populaire en Provence, et, ce qui vaut un brillant éloge, son nom est toujours accompagné de l'épithète de *bon*. Peut-être aussi ce long souvenir est-il dû en partie aux fêtes brillantes qui signalèrent son règne, et dont quelques-unes, renouvelées tous les ans, se sont perpétuées jusqu'à présent. Un de nos journaux littéraires, le *Mercur de France au XIX^e siècle*, a donné, il y a peu de tems, l'historique et la description d'une procession ou fête annuelle fondée à Aix par René, et dont les bizarres cérémonies ont un grand attrait pour le peuple de nos départemens méridionaux.

En 1449, René vint visiter ses peuples du midi. Après avoir séjourné successivement à Aix, à Marseille, à Arles, il se transporta avec toute sa Cour au château de Tarascon. Là, entouré de ses chevaliers et des belles châtelaines de la province, il conçut le projet d'une *emprise*, et fit crier par les poursuivans d'armes le *Pas de la Bergière*. La reine de cette fête militaire était Jeanne de Laval, qui avait conquis le cœur du bon roi. Nous n'entrerons pas dans le détail des faits d'armes qui signalèrent ce tournoi ; c'est le récit même de ces

faits que M. Crapelet publie aujourd'hui dans le poëme que nous annonçons, et qui a été écrit par *Louis de Beauvau*, l'un des combattans.

Les notions que les OEuvres de Maillard donnent sur la prose française au xv^e siècle, le *Pas d'armes de la Bergière* les fournit sur l'état de la poésie à la même époque. La versification, sans être encore soumise à toutes les règles d'harmonie qui lui ont été imposées depuis, ne laissait pas d'avoir quelquefois un rythme élégant et cadencé. On y retrouve cette naïveté gracieuse qui prête un si grand charme aux chants des troubadours du moyen âge.

Le *Précis de la chevalerie et des tournois*, la *Notiee sur le pas d'armes de la Bergière*, qui précèdent le poëme, et les Notes qui le suivent, prouvent que M. Crapelet possède une véritable érudition sur l'histoire du siècle de René. Nous pourrions peut-être contester les étymologies qu'il assigne à des mots de notre vieille langue : plusieurs nous ont paru plus ingénieuses que vraies ; mais c'est une matière dans laquelle on ne peut remplacer des conjectures que par des conjectures, et des doutes par des doutes.

Le volume est terminé par une *Relation du Carrousel exécuté en présence de S. A. R. Madame, duchesse de Berri, par l'école royale de cavalerie de Saumur, dans le dernier voyage de cette princesse, au mois de juin 1828.* A. P.

254. -- *La Clovisiade*, poëme épique en 24 chants, par DARODES, de Lilebonne, membre de plusieurs sociétés savantes; 6^e livraison contenant les 8^e, 9^e et 10^e chants. Paris, 1828; imprimerie ecclésiastique de Béthune. In-8^o; prix de la livraison, 1 fr.

En annonçant (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXV, p. 738) les sept premiers chants de ce poëme, nous avons assez fait sentir que M. Darodes, de Lilebonne, n'est point destiné à donner une épopée à la France. La livraison nouvelle ne nous offre malheureusement aucun motif de rétracter cette prédiction. Les vers suivans, par lesquels commence le chant huitième, en diront assez au lecteur :

L'enfer a sur Clotilde épuisé tous ses traits;
Livrée à la douleur, aux plus cuisans regrets,
Tremblante, le cœur plein de mortelles alarmes,
Au récit du guerrier, les yeux baignés de larmes,
On l'avait transportée auprès de son cher fils.

Le style a partout la vigueur et l'élégance de ce morceau.

CH.

255. — *Les Paysages*, par M. BRÈS. *Troisième édition*. Paris, 1828; Lefuel. In-18 de 251 pages; prix, 4 fr.

L'auteur a donné à ses poésies un titre incontestable; car chaëun de ses sujets offre un agréable tableau champêtre, dont le plan, les masses et les détails sont composés et assortis par un véritable peintre. On a reproché aux poètes descriptifs, dit-il dans une préface pleine de goût, de ne présenter trop souvent que *de belles solitudes*. M. Brès s'est mis à l'abri de cette critique, en mêlant aux doux aspects de la nature des scènes intéressantes qui vivifient ses paysages. On accusait Lantara d'avoir peint un site champêtre sans aucun personnage : *C'est un dimanche*, répliqua l'artiste; *ils sort tous au temple*. Les habitans des campagnes retracées par M. Brès sont heureusement moins dévots; ils savent même s'entretenir de philosophie et d'amour, d'art et de politique. La variété des sujets, leur originalité, l'artifice avec lequel ils sont disposés, amènent des contrastes inattendus, mais toujours naturels; ainsi, dans la pièce intitulée *le Petit Saule*, le poète arrive sans efforts de la description de l'arbuste aux réflexions philosophiques les plus profondes.

De ses rameaux pliaux j'admire la souplesse ;
 J'aime à les voir frémir, quand Zéphir les carresse ,
 Et fléchir sous le poids de ces nombreux oiseaux
 Mollement balancés sous de rians berceaux.
 De ce tronc blanchissant l'élégante colonne
 D'un feuillage argenté se pare et se couronne :
 Que d'insectes divers viennent, pour s'y loger ,
 Se disputer l'espace ou bien le partager !
 S'ils devenaient l'objet d'une étude profonde ,
 Sur l'écorce d'un saule on trouverait un monde.
 Là sont des conquérans, Alexandres nouveaux ,
 Dont l'empire s'étend jusqu'au bout des rameaux.
 Peut-être dans ces creux, plein d'une horrible joie ,
 Un autre Agamemnon renverse une autre Troie.

.....
 Les générations qu'un souffle de la mort
 Des tempêtes du monde amena dans le port ,
 J'en retrouve l'image autour de cette écorce.
 D'un pouvoir destructeur tout annonce la force :
 La mort marche , et chacun se traîne après son char.
 L'insecte suit l'insecte, Octave suit César.

.....
 On ne distingue plus, sur la froide poussière ,
 Où fut le Capitole, où fut la fourmière ;
 Et le soleil toujours brillant des mêmes feux ,
 Des oiseaux dans les bois anime encor les jeux.

.....

Mais, que dis-je ! du Temps la voix impitoyable
 Crie à l'astre du jour : « Ton disque est périssable.
 Compte, compte les ans ; l'instant fatal viendra
 Où ton dernier rayon dans la nuit s'éteindra.
 Sur ton axe embrasé, tout à coup immobile,
 Tu lanceras sans force un feu pâle et stérile.
 L'œil de l'homme, admirant ton luxe solennel,
 Compte par toi ses jours, et te croit éternel ;
 Et son timide esprit, de ta masse embrasée
 Ne pourrait concevoir la lumière épuisée.
 Né dans l'éternité, ton sort est d'y périr ;
 Soleil, je t'ai vu naître, et te verrai mourir. »

On sent, dans ce passage, tout le mérite de la versification et de l'enchaînement des idées; on y reconnaît l'écrivain d'un talent exercé et d'un goût sûr, et dont l'étude constante ajoute aux beautés d'un ouvrage parvenu à sa troisième édition.

Après avoir signalé les qualités brillantes du poète, nous lui reprocherons des négligences qui nuisent à l'effet de plusieurs passages d'un rare mérite : il admet quelquefois des impropriétés d'expression, des rimes pauvres et même insuffisantes. Il ne faut pas oublier que la rime est devenue, malgré ses destructeurs impuissans, l'une des qualités indispensables de notre poésie; il n'est permis qu'à la médiocrité d'en violer les règles : le talent doit et peut surmonter tous les obstacles, et souvent la difficulté devient pour lui une dixième muse.

Parmi les pièces les plus remarquables de ce recueil, on doit citer *la Maison de Virgile, l'Hiver, le Déluge, et la Forêt de Teutoburg*. Cette pièce est imitée de Tacite, qui a prouvé, surtout dans la terrible description de la défaite de Varus, à quel point le grand écrivain était peintre sublime : ce tableau offrira un sujet d'étude particulière au nouvel interprète, qui déjà s'est montré si digne de reproduire dans notre langue le premier des historiens de l'antiquité.

Le poème des Paysages a été dédié à M^{me} Dufrénoy, quelque tems avant sa mort, si funeste à la littérature. M. Brès a senti que ce nom, cher à la poésie et à l'amitié, devait rester au frontispice d'un ouvrage dont le premier succès fut d'être encouragé par la femme illustre qui, dans le genre élégiaque qu'elle s'est approprié, ne connut ni modèles ni rivaux.

DE PONGERVILLE.

256.—*Mélanges poétiques*, par Ulric GUTTINGUER; troisième édition, augmentée du *Bal*, et de plusieurs autres poèmes, élégies, fables, romances, etc. Paris, 1828; E. Renduel. In-18 de viij et 280 pages; prix, 3 fr.

« Êtes-vous classique? êtes-vous romantique? » Telle est la

première question que M. Guttinguer suppose que son lecteur va lui adresser. Pour moi, qui n'attache à cette question aucune importance, je ne chercherai pas à la résoudre. M. Guttinguer est poète, voilà l'essentiel. Il y a de la grâce et de la douceur dans ses romances, de l'esprit dans ses fables, de la sensibilité et quelquefois de la passion dans ses poésies élégiaques. Son style est pur, facile, élégant et harmonieux. On regrette, il est vrai, d'y trouver quelques traces d'affectation et de néologisme, comme dans ces vers :

« *Son bras, absent du mien, ne montre plus la fleur, etc.*
Un amour noble et vrai console une existence.
Puis une intime voix me tentait de répondre.
Si d'adorables voix cherchent mes souvenirs, etc. »

Quelquefois aussi on voudrait que l'auteur fût plus difficile dans le choix de ses rimes, qu'il ne fût pas rimer, par exemple, *malheur* avec *bonheur*, *aujourd'hui* avec *ami*, *fiancée* avec *hy-ménée*, *soins* avec *chagrins*, etc. Quelquefois encore la facilité dégénère chez lui en diffusion et en prosaïsme. Ce sont, au reste, de légères taches qui n'empêcheront point les gens de goût de rendre justice au talent poétique de M. Guttinguer. Il est un défaut sur lequel j'insisterai davantage, c'est la faiblesse des sujets d'un assez grand nombre de ses compositions. Dans la plupart de ses fables, on cherche vainement cette action, ce drame qui doit faire d'un recueil d'apologues

« Une ample comédie à cent actes divers. »

L'action est sans doute moins nécessaire à l'élégie. Toutefois ce genre veut encore une situation et un sentiment déterminé. M. Guttinguer me semble avoir été d'autant plus heureux dans ses inspirations qu'il s'est moins écarté de ce précepte. Je pourrais indiquer ici beaucoup d'élégies qui révèlent en lui un digne émule de Pétrarque et de Parny. Je me bornerai à citer la suivante, aussi remarquable par l'énergie de la passion que par les grâces du langage.

LE REFUS.

« Laisse-moi : que veux-tu ? Je t'ai dit que je t'aime ;
 Cet aven comblait tes désirs ;
 Il donnait d'innocens plaisirs ;
 Que voulais-tu de plus ? j'en appelle à toi-même.
 Tu devais protéger mes jours,
 Tu devais conserver le repos à ma vie.
 Je t'ai cru : j'en suis bien punie ;
 Hélas ! tu demandes toujours.

Il faut nous fuir, ami, ta vue est trop puissante :

Sauve-moi, sauve-moi l'honneur.

Si j'ai besoin de ton bonheur,

J'ai besoin de vivre innocente.

La vertu m'était chère, avant toi je l'aimais !

De ton regard, ô ciel ! mon âme est donc la proie !

Au sein des nuits elle rêve ta joie

Et le bonheur que tu n'auras jamais...

Quoi ! jamais dans tes bras ! quoi ! jamais mes caresses

N'accueilleront ton doux réveil !

Je ne pourrai jamais contempler ton sommeil,

De tes premiers regards savourer les tendresses...

Que de bonheur !... *Mais l'inflexible hymen*

Sur mon front abaissé lirait donc son injure,

Ma honse, mes remords ! et de la femme impure

La main frénilrait dans sa main !

Ah ! je veux ton bonheur aujourd'hui, je le jure ;

Mais promets-moi la mort demain. »

Les vers que j'ai soulignés fixent, je crois, trop long-tems et trop fortement l'imagination sur une circonstance pénible. Il est de ces pensées qui gagnent à être exprimées par un trait fugitif. Je me permettrais donc d'indiquer ici une correction à l'auteur, s'il n'avait pris soin de nous avertir qu'il ne sait pas corriger. Mais en est-il bien sûr ? Et des vers tels que la plupart de ceux qu'on vient de lire ont-ils pu couler de sa plume sans de nombreuses ratures ?

CH.

257.— *Loisirs d'un frondeur*, ou épigrammes, contes et chansons ; par M. B. J. ; avec cette épigraphe : *Ridiculum acri*. Paris, 1828 ; Victor Thiércein, rue du Coq - Saint - Honoré, n° 6. In-8° de 28 pages ; prix, 1 fr. 50 c.

Ce recueil contient dix épigrammes, quatre chansons, un conte (que l'auteur intitule *Parabole*) et une pièce qui a pour titre *les Jésuites*. Il y a du trait, de l'originalité, souvent même de la verve dans les épigrammes ; il est seulement malheureux qu'elles tombent en partie sur l'ancien ministère : elles auraient été mieux reçues il y a un an. Cependant, on peut dire que les six dernières sont encore de circonstance.

Le conte intitulé *Parabole* est remarquable par un certain cynisme d'expressions qui me fait croire que l'auteur, ainsi que le bon La Fontaine, préfère Rabelais à saint Augustin ; mais je ne sais si l'on peut pardonner ce luxe d'images dégoûtantes. A part cette remarque, on est forcé de convenir que le récit est rapide et animé, et la versification irréprochable : le trait qui termine a seulement le tort de ne rien signifier.

Je ne parlerai pas de la pièce intitulée *les Jésuites* ; mais

l'auteur, qui reconnaît en note que les vers sont mauvais, aurait pu se dispenser de les publier. Peut-être a-t-il trouvé piquant de faire contre les jésuites des vers dont les premières lettres composent le nom d'un de leurs plus habiles défenseurs?

J'ai à dessein réservé pour finir cet article ce que j'avais à dire sur les chansons; c'est là surtout que se révèle un véritable talent poétique. Il y a un grand charme d'expression dans le *Chant des Osages*, beaucoup de gaité satirique dans le *Célibat des prêtres*, ainsi que dans la chanson qui a pour titre : *Philosophie*.

C'est dans le chant intitulé : *On n'osera pas, ou les Ministres en accusation*, qu'il y a, ce me semble, le plus de verve et de poésie. Pourquoi faut-il que dans des vers d'un style élevé, le poète ait, comme à dessein, placé l'expression plus que triviale de *chiennaille*? Ignore-t-il que

D'un seul mot quelquefois le son dur ou bizarre
Rend un poème entier ou burlesque ou barbare.

Terminons par une citation empruntée au même chant : les premières stances nous montrent un ministre inquiet sur l'issue de l'accusation qui le menace; bientôt arrive un de ses amis, tombé comme lui de ce haut rang. Tous deux se communiquent leurs craintes; mais comptant sur l'indolence ou la faiblesse de leurs accusateurs, ils terminent tous les couplets par ces mots : *On n'osera pas*, qui servent de titre à la chanson. Le poète prend alors la parole en son nom, et s'emparant de cette pensée, s'écrie :

On n'ose pas!... le croirons-nous, ô France :
Quand tes tyrans te portent le défi,
Faudra-t'il voir leurs crimes en oubli,
De ta justice accuser l'impuissance?
Non, non... sur eux appesantis ton bras.
Va, punis-les, prouve qu'ils mentent,
Ces insensés, lorsqu'ils se vantent,
O France, qu'on n'osera pas.

P. DEB...

258. — * *Fables polonaises* de KRASICKI, prince et archevêque de Gnesne, traduites en vers français par J. B. M. DE VIENNE. Paris, 1828; Firmin Didot. In-18 de xxxii-311 pages; prix, 4 fr.

La Pologne cite avec orgueil deux fabulistes, *Niemcewicz* et *Krasicki*; la *Revue Encyclopédique* a déjà parlé du premier (voy. t. X, p. 390); nous allons essayer de faire connaître l'autre à nos lecteurs, au moyen de la traduction que nous

annonçons. Krasicki, né en 1734, à Doubiesko, en Pologne, et mort à Berlin en 1801, était un littérateur de beaucoup de sens et d'esprit. Frédéric-le-Grand goûtait infiniment sa société. Un jour qu'il faisait la partie d'échecs du roi, celui-ci, selon son usage, se mit à le plaisanter sur ses principes religieux : « Les hérétiques ne seront point admis au ciel, lui dit-il ; mais j'espère bien que vous m'y ferez passer sous votre manteau. » L'archevêque, qui se trouvait réduit à portion congrue depuis le partage de la Pologne, répondit aussitôt : « Votre majesté a si fort échanéré mon manteau, qu'il n'y a plus moyen d'y glisser de la contrebande. » Cette anecdote, que nous empruntons à M. Hennequin (*Cours de Littérature*, t. IV, p. 310), est reproduite dans la Notice que M. de Vienne donne sur Krasicki, mais dans des termes communs qui lui ôtent tout son prix. On consultera du reste avec fruit cette notice pour connaître les différentes productions littéraires de l'archevêque polonais. Pour le moment, nous n'avons à nous occuper ici que de ses fables et de leur traducteur.

Les fables du prince Krasicki se divisent en deux parties, quatre livres de *Fables et Contes*, et quatre livres de *Fables nouvelles*. M. de Vienne annonce qu'il a traduit ou imité toute la première partie, moins quelques-unes qui lui ont paru trop faibles pour soutenir l'épreuve de la publicité, et qu'il a, dit-il, écartées sans pitié; il n'a pris dans la seconde partie que les fables qui lui ont paru originales, laissant de côté celles qu'il reconnaissait pour être empruntées à *Pilpay*, *Ésope*, *Phèdre*, *La Fontaine*, *Lessing*, *Gellert*, etc. Les quatre premiers livres qu'il nous donne comprennent 95 fables, et les quatre autres, 32. Il les a fait suivre de quelques *pièces détachées*, qui auraient bien tenu leur place dans la première partie, puisqu'elles appartiennent à l'un des deux genres auxquels elle est consacrée, et que ce sont ou des *fables* ou des *contes*. Viennent ensuite quelques fragmens de deux satires, l'une sur *l'ivrognerie*, l'autre sur les *femmes à la mode*.

Les fables sont précédées d'une *dédicace* de l'auteur *aux enfans*; mais, sous cette dénomination, il a compris tous les âges; car il est de vieux enfans comme il en est de jeunes, et les premiers ne sont pas toujours les plus sages. On voit, par cette dédicace et par le prologue qui la suit, que l'auteur avait une tournure épigrammatique dans l'esprit, et l'on trouve en effet plus d'une trace de cette disposition dans son recueil. Du reste, on y remarque une morale douce, et des sentimens d'autant plus honorables qu'on ne s'attend guère à les rencontrer chez un prêtre. La fable 5^e du liv. III, *la Dévote*, en

est un exemple, ainsi que ces deux vers qui terminent la fable 20^e du liv. IV :

Oui, la femme est pour l'homme une autre providence.
C'est le plus beau présent des dieux !

Quelques dévots trop scrupuleux reprocheront peut-être à un archevêque cette expression de *dieux* au pluriel, ainsi que le désir de se *sanctifier* qu'il prête à un loup (fab. 6^e du liv. IV) ; nous leur citerons, pour les consoler, la fable suivante, la 3^e du liv. II, que nous improuvons à notre tour.

LE PHILOSOPHE.

Un certain philosophe, autrement esprit fort,
Faisait de Dieu, des saints, l'objet de ses satires.
La fièvre le surprit ; à l'aspect de la Mort,
Il crut en Dieu ; que dis-je, il crut même aux vampires.

Cette fable ne donnerait pas une idée bien favorable des conversions faites *in articulo mortis*, puisqu'elle tendrait à prouver que, dans ce moment suprême, l'esprit de l'homme s'affaiblit au point de le livrer à des croyances absurdes.

Plusieurs fables de ce recueil n'ont pas toujours une moralité bien déduite du sujet ; telle est, entre autres, celle qui termine la fable 2^e du livre II, intitulée : *les Cricurs de nuit*. L'auteur l'avait commencée par une autre moralité, beaucoup mieux appropriée au sujet, et à laquelle il aurait dû s'en tenir. Nous avons remarqué aussi plusieurs pièces qui ne présentent aucune moralité, telle que la 17^e du liv. IV, *l'Avare*, qui se termine par ces deux vers :

O mes amis, c'est pourtant un bonheur
D'être pendu sans payer une obole.

C'est ici un *conte* proprement dit, et non une *fable* ; mais le titre donné à la première partie du recueil nous prévient que ces deux genres y sont mêlés. Une moralité bien triste, et quelquefois même une leçon très peu morale, ressort de quelques autres fables de ce recueil : telles sont celles de la fable 13^e du liv. II, *l'Avare et l'Envieux*, où ce dernier obtint des dieux la faveur de perdre un œil pour faire perdre en même tems à l'avare le seul qui lui restait ; celle de la fable 15^e du même livre, où un ami court épouser la belle dont il devait demander la main pour son ami ; celles de *l'Hypocrite* et du *Joueur*, fab. 8^e et 11^e du liv. III ; enfin, la 7^e du même livre, qu'il ne faudrait pas mettre entre les mains des écoliers, et dans laquelle un ouvrage d'histoire se plaignant d'être placé à côté d'un ca-

lendrier par un bibliophile, celui-ci lui répond qu'ils sont bien ensemble, puisque

L'un ment sur l'avenir, l'autre sur le passé;

ce qui donne à cette fable une tournure épigrammatique très-fréquemment employée par l'auteur, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut. En revanche, la fable 18^e du liv. I^{er}, *le Fils et le Père*, n'est qu'une pure moralité mise en vers, puisqu'aucun exemple n'est joint à l'appui. Enfin, si nous avons remarqué dans ce recueil peu de fables qui pèchent par la vraisemblance, nous avons plusieurs fois cherché le but et même le sens de quelques autres, telle que la 20^e du liv. III. Dans cette pièce, un jardinier, après avoir vu piller des pois qu'il avait semés sur le bord d'un grand chemin, s'avise d'en semer d'autres au fond de son jardin, derrière un champ de seigle; mais des maraudeurs le foulent au pied la nuit, pour arriver jusqu'à sa nouvelle plantation. L'auteur, après cela, laisse son jardinier et ses lecteurs dans le même embarras, sans leur apprendre en quel lieu il faut planter ses pois pour être sûr de les récolter soi-même, ce que nous aurions pourtant bien voulu savoir.

Malgré le soin qu'a pris le traducteur de ne conserver que les fables originales, nous en avons trouvé encore un assez grand nombre qui nous étaient connues. La 12^e du livre I^{er}, *l'Abeille et le faux Bourdon*, est évidemment la même que *la Cigale et la Fourmi* de La Fontaine, mais avec une moralité plus indulgente pour la paresse. La fable 8^e du livre IV, *le Voyageur*, terminée par cette moralité :

Ce qui nous paraît mal est souvent pour le mieux.

rappelle *le Gland et la Citrouille*, du même fabuliste français :

En louant Dieu de toute chose,
Garo retourne à la maison.

La fable 6^e du IV^e livre des *Fables nouvelles*, *le Philosophe et le Paysan*, n'est qu'une imitation assez pauvre de la fable anglaise de Gay, *le Philosophe et le Fermier*, si bien imitée en français par Florian. De son côté, le fabuliste polonais a fourni quelques sujets aux auteurs modernes; et la fable 3^e du liv. IV, entre autres, intitulée *le Rat et la Tortue*, avait déjà été fort bien imitée par M. BOYER-NIOCHE, dont la *Revue Encyclopédique* a fait connaître un recueil de *fables nouvelles*. (Voyez Tom. XVI, p. 604-606.)

Il ne nous reste presque plus de place pour parler des fragmens des deux satires que nous avons annoncés; mais ces frag-

mens sont trop courts pour nous faire prendre une idée suffisante du talent de l'auteur dans ce genre. D'ailleurs, la satire nous paraît bien moins bien placée que la fable sous la plume d'un ecclésiastique, et nous serions tentés, à ce sujet, de le renvoyer à lui-même, c'est-à-dire à la fable 13^e du livre IV, où la *Vérité* récompense également les mérites du *Satirique* et du *Panégyriste*, en donnant à l'un du poison dans du fiel et à l'autre du poison dans du miel.

Peut-être, dans notre examen, avons-nous adressé au fabuliste polonais quelques reproches qui ne devraient concerner que son traducteur; il faudrait avoir l'original sous les yeux pour bien faire la part de chacun, et nous avons d'autant plus de raison d'insister sur cette observation, que M. de Vienne, de son aveu même (voir surtout les notes 6^e du livre II, et 5^e du livre IV), a souvent paraphrasé son auteur, dont il blâme le laconisme. Nous voudrions pouvoir assurer qu'il l'a toujours fait avec bonheur; mais son style, qui est bien à lui, ne nous a pas paru une garantie suffisante. E. HÉREAU.

259. — * *OEuvres dramatiques de J. W. GOETHE*, traduites de l'allemand, précédées d'une *Notice biographique et littéraire*, par Albert STAFFER. *Seconde édition*. Paris, 1828; Al. Mesnier, place de la Bourse. 4 vol. in-8^o formant ensemble 1944 pag.; prix, 14 fr.

Cette portion remarquable des œuvres du patriarche de la littérature allemande mérite de notre part une attention particulière; et en attendant que nous puissions lui consacrer un article, nous nous empressons d'annoncer cette seconde édition qui doit occuper une place distinguée parmi les traductions des auteurs dramatiques étrangers.

260. — *Mémoire pour Pierre VICTOR* contre M. le baron Taylor, commissaire royal près le Théâtre-Français, contenant des *Considérations sur l'état actuel du Théâtre Français*, suivi d'une *Consultation* de MM. Mérilhou, Berville, Routhier, Plougoum et Pierre Grand. Paris, 1827; Delaforest et Ponthieu. In-8^o de 114 pages; prix, 2 fr. 50 c.

261. — *Pétition à la Chambre des députés*, concernant 1^o la nécessité de donner aux théâtres une organisation qui préserve l'art dramatique de la ruine dont il est menacé; 2^o l'abolition des réglemens arbitraires et des ordonnances illégales auxquels les comédiens sont assujétis, en opposition avec la Charte; 3^o les réparations personnelles que réclame le pétitionnaire, exclu arbitrairement du Théâtre-Français, dépouillé de son état, au mépris des statuts du Théâtre et des conventions de M. le commissaire royal. Paris, 1828. In-8^o.

Le Mémoire de M. Victor se divise en deux parties distinctes : ses griefs personnels contre M. le baron Taylor, et ses considérations sur l'état actuel du Théâtre. Quant à la première partie, nous croyons ne pouvoir mieux faire connaître les droits qu'il invoque, qu'en citant le passage suivant de la consultation de M^e Mérillou : « Il paraît que M. Victor, lorsqu'il fut appelé à rentrer au premier Théâtre-Français, en qualité de pensionnaire, reçut, de la part de M. le commissaire du roi près ce théâtre, les promesses les plus flatteuses sur son admission prochaine comme sociétaire; que ces promesses ont été plusieurs fois renouvelées; que c'est sur la foi de ces promesses que M. Victor s'est déterminé à accepter l'emploi de pensionnaire et à se contenter des appointemens attachés à cette qualité... Il a rempli, autant qu'il était en lui, les engagements contractés, et trois ans d'efforts et de dévouement paraissent des titres suffisans pour lui mériter d'être définitivement reçu dans une société où l'appelaient d'ailleurs les suffrages du public. Cependant, au moment où il croyait être arrivé à ce but, non-seulement la qualité de sociétaire lui est refusée, mais encore, par des offres dérisoires, on lui prouve qu'on ne veut plus de lui comme pensionnaire... D'après l'ordonnance du 1^{er} juillet 1766, tout acteur qui avait débuté avec succès devait être à l'avenir *un an à l'essai*; et si pendant cette année ses dispositions ne s'étaient pas démenties, il devait être admis dans la société; s'il était renvoyé comme *inutile*, il ne pouvait l'être que *sur l'avis motivé de chaque sociétaire*. L'ordonnance du 14 décembre 1816, qui a force de loi pour le Théâtre, maintient les ordonnances antérieures en tout ce qui ne lui est pas contraire. Un article de cette ordonnance porte à *trois années* le tems d'essai, mais garde le silence sur la manière dont l'acteur devra être renvoyé, s'il est jugé inutile. Il faut donc sur ce point en revenir à l'ordonnance de 1766... Or, M. Victor a-t il été renvoyé *sur l'avis motivé de chaque sociétaire*? nullement : c'est le comité, ou plutôt M. le commissaire du roi, qui a tout fait. » D'où M^e Mérillou conclut, avec ses collègues, que le renvoi de M. Victor a été illégal, et qu'il a le droit d'exiger l'accomplissement de la promesse reçue, ou une juste indemnité. Si des réclamations personnelles d'un artiste intéressant par son talent nous passions à ses considérations sur l'art théâtral, nous verrons qu'il attribue la décadence actuelle de cet art au système de gouvernement qui a long-tems pesé sur la France, aux déclamations des missionnaires dans les provinces, enfin, à diverses mesures provoquées par M. Taylor, telles que la destruction du second

Théâtre-Français, l'admission au premier Théâtre des pièces d'un genre bâtard, la confusion des emplois, les progrès du romantisme, etc. Sans nier l'influence de ces causes, nous croyons que la décadence dont on se plaint tient à beaucoup d'autres encore. L'espace nous manque pour les indiquer. Nous dirons seulement que leur action ne peut cesser que par l'effet d'un bouleversement général dans l'organisation des théâtres, et qu'ils ne sont pas encore tombés assez bas pour pouvoir se relever.

La pétition de M. Victor à la Chambre des députés rappelle les plaintes et les observations contenues dans son mémoire. Nous y trouvons cependant une demande nouvelle qui nous paraîtrait digne de fixer l'attention, celle qui a pour but l'abolition des réglemens qui permettent de condamner les comédiens, sans aucune forme de procès, aux arrêts et à la détention? Ces réglemens constituent à leur égard une sorte de mise hors la loi, qui certes n'est guère en harmonie avec la Charte.

X.

262. — * *Contes*, par HAMILTON. Paris, 1828; Danthereau, Palais-Royal, passage de la Cour des Fontaines, nos 5, 6 et 7. 2 vol. in-32 de 269-288 pag.; prix, 2 fr. 50 c.

Pressé par des dames de la cour de Jacques II, réfugié en France depuis 1688, de faire des contes afin de les distraire de l'ennui qui régnaît à Saint-Germain, le spirituel auteur des *Mémoires du comte de Grammont* prit le parti d'imiter les contes des *Mille et une nuits*, qui jouissaient d'une grande faveur, et dont ces dames raffolaient. Il composa les *Contes du Bélier*, de *Fleur d'Épine*, des *Quatre Facardins*, et de *Zénéide*, productions pleines de grâce, de gaieté folle, de malice, et qui ne laissent rien à désirer. Dans *Fleur d'Épine* surtout : « Il y a, dit La Harpe, des traits d'une vérité charmante, et de l'intérêt dans les caractères et les situations. L'objet en est moral, et très-agréablement rempli : c'est de faire voir qu'avec beaucoup d'esprit, de courage et d'amour, un homme sans figure et sans fortune peut vaincre les plus grands obstacles, et que dans les femmes la grâce l'emporte sur la beauté. »

Ces deux volumes, qui renferment les trois premiers contes d'Hamilton, font suite à la jolie *Collection des meilleurs romans français et étrangers*, publiée dans le même format par M. Danthereau, et sont destinés à accompagner les *Mémoires de Grammont* qui en font partie.

263. — * *Les Fiancés*, histoire milanaise du xvii^e siècle; par Alexandre MANZONI, traduite de l'italien sur la troisième

édition, par M. G..... Paris, 1828; Dauthereau, Palais-Royal, passage de la Cour des Fontaines, nos 5, 6 et 7. 5 vol. in-32 formant ensemble xxiv-1446 pages; prix, 7 fr. 50 c.

Nous avons déjà rendu compte du roman de M. Manzoni (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxviii, p. 377 et 488), et en signalant dans cet ouvrage remarquable plusieurs défauts qui appartiennent bien moins à l'auteur qu'au genre qu'il a choisi, nous avons fait la part due à son talent et rendu justice au mérite incontestable de son style. Nous ne nous occuperons donc ici que de la traduction de M. G...., des difficultés assez nombreuses qu'il a dû rencontrer, et de la manière dont il a rempli la tâche qu'il s'était imposée. Nous partageons l'opinion des littérateurs qui prétendent qu'il est impossible de faire une traduction parfaite, c'est-à-dire de rendre dans une langue toute la force des pensées, l'originalité des tours, le charme des expressions d'une langue étrangère, parce que chaque langue a son génie qui lui est propre et des beautés qui lui sont particulières. Ceci admis, le traducteur peut employer deux méthodes pour approcher le plus possible du modèle dont il devient l'interprète. La première consiste à traduire les idées de l'auteur sans en conserver la succession, et en intervertissant l'ordre de ses périodes et de ses phrases. Cette manière de traduire, laissant à l'écrivain plus de liberté en l'assujétissant moins à l'imitation des formes étrangères, peut avoir quelques avantages; mais elle présente de graves inconvénients, dont le moindre, selon nous, est d'ôter à l'original la couleur qui lui est propre: c'est la méthode des anciens traducteurs. La nouvelle méthode, que l'on suit presque généralement aujourd'hui, et qui rencontre peu de contradicteurs, conserve toute l'économie de l'ouvrage original, et rend non-seulement les idées dans l'ordre où elles sont classées, mais encore les périodes et les phrases, en les soumettant au génie de la langue dans laquelle elle veut les faire passer. C'est celle qu'a suivie M. G...., et c'était la seule qu'il pût employer avec l'auteur *des Fiancés*, dont le mérite principal est la perfection du style. En cela, comme dans beaucoup d'autres parties de son travail, le nouveau traducteur a fait preuve de goût, et a montré qu'il avait bien apprécié son modèle.

L'un des caractères distinctifs du roman historique, comme l'ont écrit sir Walter Scott et ses imitateurs, c'est de décrire minutieusement, et avec une sorte de complaisance, jusqu'aux moindres objets; et la langue italienne, dans une production de M. Manzoni, qui la manie avec une grande flexibilité, se prêtait merveilleusement à ce dessein. Aussi, en sa double qualité de poète et de romancier, a-t-il répandu dans tout le

cours de son ouvrage une richesse de poésie, un luxe de descriptions qui vont jusqu'à la profusion, et qui ont dû souvent causer à son interprète une impatience que toutefois on ne remarque pas dans son travail, où l'exactitude, pour ainsi dire littérale, n'exclut presque jamais la correction et l'élégance. Nous pourrions citer à l'appui de cette assertion plusieurs morceaux où la traduction se rapproche autant qu'il est possible du charme de l'original, et entre autres la description des environs du lac de Como, les adieux au pays natal, la mort de la jeune Cécile, le tableau du Lazareth de Milan, et surtout la peinture du jardin de Renzo à la suite du ravage de la guerre, que nous aurions désiré pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Le reproche que l'on a fait à l'auteur des *Fiancés* d'avoir accumulé les épisodes est difficile à réfuter; mais son ouvrage est d'un genre où les retranchemens ne pourraient qu'être nuisibles. Telle a été l'opinion de M. G..., qui l'a conservé dans toute son intégrité, et nous pensons qu'il a bien fait, parce que c'était le seul moyen de mettre les lecteurs à même de bien juger des beautés et des défauts de son modèle. Sa traduction, supérieure sous d'autres rapports à celle que l'on a déjà publiée, est aussi la seule complète.

Nous pourrions sans doute, dans le cours de cinq volumes, relever quelques taches qui sont inévitables dans un travail de longue haleine et fait avec une rapidité dont le motif nous est indiqué par un *avertissement de l'éditeur*. Sous ce titre modeste, M. G... a cru devoir répondre à quelques-unes des critiques dont le roman des *Fiancés* a été l'objet. S'il n'a pas toujours prouvé que la critique avait tort, il a prouvé du moins qu'il est nourri des bonnes doctrines littéraires. * φ *

264. — **Duranty*, premier président au parlement de Toulouse, ou la Ligue en province, par BAOUR-LORMIAN. Paris, 1828; Delangle frères, rue du Battoir-Saint-André, n° 19. 4 vol. in-12; prix, 12 fr.

L'auteur a placé les scènes de son roman dans le règne du dernier des Valois, époque désastreuse où les peuples de l'Europe, touchant encore à l'enfance de la civilisation, se livraient avec fureur aux passions excitées par une politique étroite et par un fanatisme sanguinaire. Ce tems offre une mine inépuisable d'aventures romanesques. La force était l'unique loi respectée. Aucun attentat ne paraissait impossible. Ainsi l'auteur peut tout supposer, sans paraître invraisemblable. Walter Scott a montré quel avantage l'imagination pouvait tirer de ces siècles où les événemens les plus extraor-

dinaires s'entassent dans l'ombre et ne sont aperçus qu'à travers un voile sanglant, que le romancier ferme ou entr'ouvre, selon ses vues.

Le président Duranty, principal personnage du roman que nous annonçons, a joui à Toulouse d'une certaine célébrité : les chroniques religieuses du Languedoc lui accordent l'exécration honneur d'avoir participé aux massacres de la Saint-Barthélemy. Mais M. Lormian a usé de son droit de romancier, en le montrant pur de tout crime ; il le peint comme un sage magistrat, observateur des lois, et dévoué à son pays. Toujours en butte à la haine secrète d'ennemis puissans, persécuté par le peuple qu'il voulait servir, et par les prêtres dont il essayait d'enchaîner le pouvoir inquisitorial, le président Duranty est entraîné par une suite d'aventures extraordinaires vers une chute funeste. Sa jeune fille, aussi intéressante par sa beauté que par son caractère, partage le sort de son père avec un noble dévouement, qui est moins de son siècle que du nôtre. Le calme stoïque de Duranty contraste très-heureusement avec la fougue des partis. Les excès populaires de cette époque, la turbulente ambition des moines, dont l'esprit est le même dans tous les tems, sont reproduits avec une effrayante vérité. Nous ne ferons point l'analyse détaillée de ce roman, que nous croyons destiné à obtenir un grand nombre de lecteurs ; leur curiosité sera excitée à la fois par l'intérêt qui s'attache à un sujet national, et par la nouveauté de cette tentative littéraire dans un genre auquel l'auteur était resté étranger. D'ailleurs, le roman historique plaît d'autant plus à la génération présente qu'elle y trouve des scènes analogues aux commotions dont elle a été témoin, et quelquefois victime. M. Lormian a senti le goût du public, et déposant sa lyre, il a voulu joindre à l'éclat de sa haute réputation la palme du prosateur ; on doit le féliciter d'avoir trouvé l'occasion de se montrer en même tems l'ami de sa patrie et l'adversaire de la superstition. On applaudira à cette preuve nouvelle de la variété des talens de l'écrivain célèbre qui depuis si long-tems contribue aux jouissances des amis de la littérature, soit qu'il transporte dans notre langue poétique les beautés d'Ossian et du Tasse, soit qu'il aiguise le trait mordant de la satire, ou qu'il crée les scènes touchantes d'Omasis avec les inspirations de la muse de Racine.

DE PONGERVILLE.

Beaux-Arts.

265. — * *Relation d'un voyage dans la Marinarique, la Cyrénaïque les oasis d'Andjelah et de Maradèh*, par M. J.-R. ПАСНО,

T. XXXIX. — *Septembre 1828.*

48

membre de la commission centrale de la Société de géographie; accompagnée de cartes géographiques et topographiques, et de planches représentant les monumens de ces contrées; 3^e partie : *Cyrénaïque occidentale*. Paris, 1828; F. Didot. In-4° de 96 pages, avec une carte, et un cahier in-fol. contenant la 6^e et la 7^e livraisons des planches; prix, 10 fr.

Nous avons annoncé dans la section des analyses (voyez *ci-dessus* pag. 382), la continuation de cet intéressant ouvrage : les nouvelles livraisons qui nous parviennent méritent d'être citées avec éloges. Nous ne pouvons en ce moment que renvoyer à ce que nous en avons dit, en nous réservant de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de cette utile production lorsqu'elle sera entièrement terminée.

266. — * *Essai historique et descriptif sur l'église et l'abbaye de Saint-Georges-de-Bocherville, près Rouen*, accompagné d'un grand nombre de *planches lithographiées ou gravées* par l'auteur, et de plusieurs vignettes; par Achille DEVILLE, membre de la commission des antiquités du département de la Seine-Inférieure, etc. Rouen, 1827; Nicéas Périaux jeune. Grand in-4° de xiii et 111 p.

Une crainte populaire, dont il serait difficile de découvrir l'origine, s'était répandue, vers la fin du x^e siècle. On croyait que le monde serait détruit après la révolution complète de l'an 1000. On attendit cette époque avec une anxiété qu'il est facile de concevoir. Elle se passa sans aucun événement extraordinaire. Un sentiment profond de piété s'empara de toutes les âmes. Chacun crut devoir au ciel un témoignage de reconnaissance pour l'avoir sauvé d'un si terrible danger; les rois et les grands, qui avaient partagé la terreur générale, furent les premiers à prouver leur gratitude par la construction d'églises consacrées à Dieu, ou de riches monastères destinés à ses serviteurs. C'était comme une lutte de magnificence et de générosité. L'Europe fut en peu de tems couverte d'une très-grande partie de ces abbayes et de ces églises gothiques qui ornent encore ses paysages les plus remarquables et les plus pittoresques. Un écrivain contemporain, *Glaber Radulph*, a caractérisé cette époque par une image singulière et énergique. *Erat enim, dit-il, ut si mundus ipse excutiendo semet, rejecta vetustate, passim candidam ecclesiarum vestem indueret.* « Il semblait que le monde, en s'agitant, rejetait ses vieux vêtemens, pour se couvrir d'un manteau blanc d'églises. » C'est aussi vers ce tems que l'église et l'abbaye de Saint-Georges-de-Bocherville furent bâties par Raoul de Tancarville, gouverneur et chambellan de Guillaume qui devait mériter bientôt le surnom de conquérant.

La description publiée par M. *Achille* DEVILLE présente de l'intérêt sous plusieurs rapports; on y reconnaît un homme fort instruit dans l'histoire de Normandie. Les lithographies, au nombre de douze, sont exécutées avec soin. La première représente la façade de l'église; la deuxième, une vue générale de l'abbaye; la troisième, l'intérieur de l'église. Ici remarquons que la lithographie offre bien peu de moyens pour rendre les touches fortes et les contrastes qu'exigent les intérieurs. La quatrième planche présente plusieurs sculptures de l'église. Il est difficile de rien voir de plus grotesque et de plus monstrueux que ces dessins, où l'on reconnaît cependant des sujets militaires et religieux, et parmi ceux-ci le voyage de la sainte famille en Égypte. La cinquième représente d'autres sculptures prises sur les chapiteaux des colonnes de l'église; le dessin en paraît un peu moins barbare. La sixième donne l'intérieur de la salle capitulaire de l'abbaye; la septième reproduit plusieurs sculptures de cette salle, qui ont pour sujets, Josué arrêtant le soleil, le sacrifice d'Abraham, deux moines recevant la discipline de la main de leur supérieur, etc. La huitième donne le développement des sculptures qui ornent les chapiteaux de plusieurs colonnes du cloître de l'abbé Saint-Victor. La neuvième est un dessin au trait fort bien fait du tombeau de l'abbé Antoine Leroux, qui rendit des services notables au monastère. C'est lui qui fit fondre la grosse cloche que l'on voit encore dans la grande tour de l'église, et sur laquelle est gravée une inscription singulière. La dixième planche est le portrait de Jean-Louis-Charles d'Orléans-Longueville, dernier rejeton de la race du fameux Dunois, et fils de cette duchesse de Longueville qui figura si activement dans la guerre de la fronde. Il mourut à l'abbaye de Saint-Georges, où il s'était réfugié pour échapper aux soucis et aux dangers du monde. La onzième et la douzième planches représentent les sceaux de Richard-Cœur-de-Lion et de Philippe-le-Hardi, dans l'état où ils ont été retrouvés. Le volume contient aussi quatre chartes curieuses : de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie; de Guillaume de Tancarville, dit le Jeune; de Richard-Cœur-de-Lion, et de Philippe-le-Hardi. L'éditeur a placé une traduction française en regard du texte latin original. — Outre les lithographies, l'ouvrage est orné de culs-de-lampe gravés avec une grande perfection.

Le style de M. Deville est correct, simple et quelquefois poétique et pittoresque. On doit lui savoir gré d'un travail qui a demandé des études longues et patientes, faites avec conscience et sagacité.

A. P.

267. — *Inscriptions pour quelques monumens publics*, par M. le comte DE BARJON, de l'académie des Arcades. Bordeaux, 1828. In-4^o, grand papier.

M. de Barjon, qui a fait dès sa jeunesse une étude approfondie de la langue des Romains, et qui excelle dans le *style lapidaire*, a composé quinze inscriptions latines pour autant de monumens publics, et il vient de les publier dans un recueil qui est un chef d'œuvre de typographie. Ces inscriptions sont historiques, c'est-à-dire qu'elles se bornent à rendre témoignage d'un fait mémorable que l'histoire transmet ensuite à la postérité (c'est l'auteur qui parle). Elles diffèrent par leur genre des inscriptions tumulaires, qui n'appartiennent qu'aux tombeaux; elles diffèrent par leur style de toutes les inscriptions en vers; qui ont un tour plus libre et une diction moins sévère.

Voici l'indication de plusieurs des monumens qu'elles concernent : La statue équestre de Louis XIV sur la place des Victoires. La statue équestre de Louis XIV, à Lyon. Un monument qui serait élevé à Louis XVI, à Paris, ou dans un chef-lieu de département. Le monument élevé à Louis XVIII devant le palais de la Chambre des députés. L'arc de triomphe à la gloire de M^{sr} le Dauphin. Le monument à ériger à Marseille en mémoire de l'expédition de l'armée française en Espagne.

J. L.

Ouvrages périodiques.

268. — **Journal du Génie civil, des Sciences et des Arts*, à l'usage des ingénieurs-constructeurs de vaisseaux, des architectes, des ingénieurs des ponts et chaussées, des peintres, des ingénieurs des mines, des sculpteurs, des ingénieurs-mécaniciens, des entrepreneurs de maçonnerie, de serrurerie et de peinture, et de tous les artistes qui contribuent par leurs connaissances aux constructions civiles. *Première livraison*. Paris, 1^{er} septembre 1828; Alex. Corréard, rue Traversière Saint Honoré, n^o 33. In-8^o de 192 pages, avec 2 planches; prix de l'abonnement pour Paris, 42 fr. par an; 21 fr. pour 6 mois; pour les départemens, 48 fr. et 24 fr.; pour l'étranger, 54 fr. et 27 fr.

S'il n'était pas imprudent de juger d'un nouveau recueil périodique par le premier cahier, nous dirions à celui-ci : Continuez comme vous avez commencé. En effet, ce début est rassurant pour les lecteurs, et mérite des encouragemens, qui sans doute ne manqueront point à cette louable entreprise. Les mémoires qui remplissent le premier cahier sont très-intéressans et dignes d'éloges, à l'exception d'un seul que nous examinerons tout à l'heure; car il faut que les droits de la critique soient

conservés dans leur entier. Nous ne dirons rien du mémoire sur le chemin de fer de la Loire, d'Andrieux à Roanne, par MM. MELLET et HENRY, concessionnaires de l'entreprise; des observations de M. ARTAUD sur les canaux exécutés par le gouvernement depuis 1821 et 1822; des observations de M. JAL sur l'état actuel des beaux-arts en France, et sur le système d'encouragement; du rapport sur les constructions et les améliorations faites au Palais-de-Justice, par M. PEYRE, architecte du gouvernement; du nouveau système de ponts à grandes portées, par M. de BARRÈS DU MOLARD; du discours de M. BECQUEY à la chambre des députés (séance du 9 juillet); nous garderons aussi le silence sur trois articles de M. PICOLET, dont l'un est relatif à un projet d'église pour le village de Migné, et sera peu goûté des jésuites : les lecteurs suppléeront facilement au bien que nous en aurions dit. Les observations sur la réponse de M. HÉRICART DE THURY, commissaire du roi, à M. le rapporteur de la commission du budget nous jeteraient hors des bornes qui nous sont imposées. Deux excellens articles, empruntés à un journal étranger, l'un sur la navigation intérieure de la Russie, et l'autre sur les voies de communication du même pays, mériteraient aussi un examen auquel nous devons renoncer pour le moment : nous nous bornerons à puiser de tems en tems dans ce nouveau journal des faits et des observations dont nous profiterons. Mais nous ne pouvons nous dispenser de combattre *actuellement* quelques idées exposées dans l'article intitulé : *Un mot sur les grandes routes, etc.*, page 84. On y lit que « les Romains employèrent en tems de paix jusqu'à 25 légions à la réparation des chemins, qui faisaient le nombre de 173,000 hommes. » Et l'auteur ajoute en note : « Pourquoi nos troupes, en tems de paix, ne seraient-elles pas employées aussi utilement que celles des Romains ? Parmi les avantages moraux et physiques qui pourraient en résulter, un des plus intéressans, c'est que les conscrits, après leurs huit années de service, n'auraient pas perdu l'usage du travail. »

L'auteur de cet article n'est pas soldat. On pourrait lui demander si un *conscrit* horloger, bijoutier, peintre, graveur, imprimeur, etc., deviendrait plus habile dans son art après avoir manié la pelle et la pioche pendant plusieurs années, s'il aurait acquis des connaissances dont il pût faire l'application ? Mais cette opinion, reproduite sans cesse dans les livres, et même à la tribune législative, doit être repoussée par des raisonnemens plus forts, plus décisifs. On parle des armées romaines et des chemins qu'elles ont construits ; mais on ne

dit point comment elles procédaient à ces constructions ; que les soldats ne mettaient point la main à l'œuvre, que tout se faisait par des corvées imposées aux habitans du pays. Aurait-on la pensée de nous rendre ce beau régime ? Les *voies romaines*, dont la France conserve des vestiges et quelques parties assez bien conservées, furent exécutées par nos ancêtres, par ordre des Romains, sous la surveillance, et quelquefois sous le bâton du soldat romain. Des provinces entières étaient ruinées par ces travaux, dont le seul but était d'entretenir des communications faciles et promptes entre les garnisons, et de s'assurer de la soumission des peuples subjugués. On oublie qu'à l'époque où ces chemins furent construits, le luxe s'était introduit dans les armées romaines, que les soldats avaient des valets (*celones*), qu'à Rome ils ne daignaient presque plus monter aux étages supérieurs ; *rarus it miles ad cœnacula*. Ces hommes, qui avaient contracté l'habitude de faire des empereurs, n'auraient pas souffert qu'on les disséminât le long des grands chemins pour combler des ornières et creuser des fossés.

Mais ce qu'il n'est pas permis d'oublier en France, et que cependant on perd continuellement de vue, c'est que nous vivons sous l'empire de lois fixes, et non sous le régime du bon plaisir. L'armée est chargée de la défense de l'État au dehors, et de l'ordre public au dedans : il n'est permis à aucun pouvoir de lui imposer d'autres obligations. Ce peu de mots, qui devraient suffire, ne seront pas même écoutés ; on persistera, on parlera d'*avantages moraux et physiques*, choses qui plaisent beaucoup, dans un discours ou dans une dissertation, aux orateurs ou aux écrivains ; mais quand il s'agit d'appliquer ces belles maximes, les difficultés d'exécution commencent, et l'erreur se manifeste. On essaiera peut-être de faire faire les chemins par les soldats, moyen infailible d'anéantir l'esprit militaire en France. F.

Livres en langues étrangères imprimés en France.

269.—**Nouvelle Grammaire anglaise*, par *William DUCKETT*. Paris, 1828 ; Jules Reuouard. In-12 de 111-268 pages ; prix, 2 fr. 50 c.

W. Cobbett a laissé peu de choses à faire à ses successeurs. Sa grammaire anglaise, enrichie de Notes bizarres, mais pleines de sagacité, par M. *Scipion du ROURE*, sera long-tems un des meilleurs ouvrages élémentaires sur la langue de Pope et de Milton. Le mérite de ce livre impose à ceux qui entreprennent de nouveaux sur la même matière, la nécessité de

suivre une partie de son plan, et d'en imiter quelques chapitres. M. W. DUCKETT a dû prévoir cette observation. Nous regrettons qu'il n'ait point présenté la table complète des verbes irréguliers avec leurs désinences. Nous avons remarqué plusieurs chapitres dignes d'éloges; nous citerons ceux-ci : — De la prononciation ; — Des cas et des particules régis par les adjectifs ; — Des verbes qui, étant suivis de propositions, changent de signification, etc.

La grammaire est suivie d'une *prosodie*, d'un *vocabulaire*, et de *dialogues familiers*. La prosodie est fort bien traitée; les exemples cités sont bien choisis. Mais pourquoi M. Duckett ne les a-t-il pris que dans les vieux auteurs, comme *Cowley*, *Milton*, *Rochester* et *Dryden*, et dans ses propres œuvres, à l'exclusion de tous les poètes modernes? La poésie de lord *Byron* et de *Thomas Moore* présente des formes assez neuves pour qu'il fût utile de les rendre familières aux personnes qui étudient la langue anglaise.

A. P.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — ÉTATS-UNIS. — *Balance commerciale.* — Un extrait des registres de la Trésorerie des États-Unis présente les résultats suivans sur la balance commerciale de ce pays pour l'année 1827.

	dollars.
Importations.	79,484,068
Exportations (marchandises indigènes). 58,921,691	} 82,3248,27
<i>Idem.</i> (marchandises d'entrepôt). 23,403,136	

La FRANCE entre dans ces résultats pour les quantités suivantes :

Importations faites directement des ports de France aux États-Unis. 8,527,232	} 9,448,562
De nos colonies. 921,330	

Exportations des États-Unis en France et dans nos colonies.	14,565,356
---	------------

La GRANDE-BRETAGNE et ses colonies figurent dans ce même relevé pour les quantités suivantes :

Importations.	33,056,394
Exportations.	32,870,565

La RUSSIE pour :

Importations.	2,086,077
Exportations.	383,244

ANTILLES.—*Tremblemens de terre et épidémie remarquable* (1). — Deux tremblemens de terre ont eu lieu aux Antilles pendant le mois de mars dernier : l'un le 6, à deux heures 30 minutes du

(1) Cette Note a été communiquée par l'auteur à l'Académie des Sciences, dans sa séance du 18 août 1828.

matin; l'autre le 29, à quatre heures 30 minutes du matin. Chacun n'a fait sentir qu'une seule secousse lente et prolongée; mais c'est pour la douzième fois au moins en l'espace de huit mois que ces phénomènes se renouvellent. On remarque dans le tremblement de terre ressenti à la Martinique, le 29 mars, qu'il coïncide avec celui que l'on a éprouvé au Pérou 23 heures plus tard, le 30 mars, à sept heures 32 minutes du matin. Des lettres de Lima font connaître les désastres causés dans cette ville par la commotion longue et violente du sol. (Voy. *ci-après*, pag. 754, l'extrait d'une lettre de Lima.) Les principaux édifices ont été renversés et une partie des habitans écrasés sous les débris de leurs maisons. Suivant plusieurs récits, la secousse a duré 35 secondes, et selon d'autres jusqu'à 45. Le lendemain, 31 mars, à minuit 49 minutes, on a éprouvé un second tremblement. On croyait au Pérou, comme à la Martinique, lors de ces événemens récents, que les commotions avaient lieu de l'est à l'ouest. En effet, les Antilles les ont éprouvées plus tôt; et il semble s'être écoulé un jour presque entier avant qu'elles aient pu se propager au-delà de la grande chaîne des Andes, à travers la mer Atlantique et le massif du continent américain dans sa plus grande largeur.

Des phénomènes d'un autre ordre exercent depuis six mois une maligne influence sur la population de plusieurs îles de l'archipel des Antilles. Dès janvier dernier, il parut à la Martinique une épidémie dont on n'avait pas eu d'exemple, et qui durait encore lors de l'arrivée en France des derniers navires. Cette maladie simule le rhumatisme articulaire par des douleurs aiguës dans les membres avec tuméfaction; elle ressemble à la scarlatine par une affection cutanée qui se développe quelquefois vers le déclin de la maladie, mais qui souvent n'apparaît aucunement. Ces symptômes ne paraissent pas, par leur nature, devoir être très redoutables; mais ils le deviennent par l'extrême violence de la douleur qu'éprouvent les malades, et qui leur arrache des cris; ils ne le sont pas moins par la généralité du mal, qui attaque indistinctement l'enfant au berceau et le centenaire, et n'épargne les personnes d'aucune classe ni d'aucune condition. Un document officiel affirme que la moitié des habitans de la Havane en ont été atteints simultanément. (La population de cette ville est de 130,000 ames.) Il a fallu construire des hospices temporaires dans plusieurs quartiers de la ville. Au reste, ni à Cuba, ni à la Martinique, aucun malade n'a succombé, quoiqu'il y ait eu des rechutes très-graves. Une opinion commune à la Havane, et partagée par les praticiens, est celle de l'importation de la maladie par

l'escadre espagnole de l'amiral Laborde, qui l'aurait contractée dans ses communications avec le continent américain. Il serait d'autant plus difficile d'admettre ou de rejeter cette opinion, que la détermination de la nature de la maladie est fort incertaine. Les médecins des Antilles sont divisés sur ce sujet; mais ils s'accordent à reconnaître qu'ils n'ont jamais été témoins d'une épidémie semblable; et dans les Antilles françaises, pour désigner ce que cette maladie a d'extraordinaire et de bizarre, le peuple l'a nommée *la Giraffe*. A. MOREAU DE JONNÈS.

AMÉRIQUE MÉRIDIIONALE.—PÉROU.—EXTRAIT *d'une lettre de Lima, du 6 avril 1828.*—*Tremblement de terre.*—Je viens d'être témoin d'un événement tel que je n'en avais jamais imaginé d'aussi terrible. Le 30 mars, à 7 heures 28 minutes, s'est fait ressentir à Callao, à Lima, et sans doute dans plusieurs autres endroits du Pérou, un tremblement de terre si violent qu'on n'en a point éprouvé un semblable depuis soixante ans. Les fortes secousses que nous essayâmes à bord nous firent tourner la vue sur les tours de l'église du fort de Callao, et en un instant nous les vîmes disparaître; des nuages de poussière nous annoncèrent une grande destruction dans Lima; et en effet, étant descendu à terre pour voir les effets du premier tremblement de terre dont j'avais bien senti les secousses, je vis que plusieurs maisons étaient écroulées, et que toutes sans exception avaient tellement souffert qu'elles étaient abandonnées par les malheureux habitans, dont la plupart, presque nus, couraient sur les places, se jetant à genoux et demandant miséricorde à la porte des églises qui les écrasaient en tombant. Les rues et les places étaient coupées; toutes les murailles lézardées offraient des ouvertures à y passer le corps. Le haut des tours qui avaient été épargnées, ébranlé entièrement, vacillait et menaçait d'entraîner dans sa ruine les églises et les malheureuses victimes qui s'y croyaient en sûreté.

Plus de mille individus ont péri, beaucoup ont été blessés. Lima ressemble à un monceau de ruines, et l'on peut bien comparer ce qui reste à ces châteaux de cartes que le moindre souffle renverse. En effet, on achève de détruire les tours, les dômes et les autres monumens élevés, que le moindre vent ébranle et fait écrouler journellement. Nulle voiture ne peut circuler; les cloches, au grand déplaisir des prêtres et des moines, ne sonnent plus; dans le saint tems de Pâques où l'on se trouve, point de fête, de procession; on craint presque de se mouvoir, tant sont grandes la consternation et la crainte d'un second tremblement (ce qui ne serait pas étonnant, disent les habitans). Chacun déserte sa maison, de peur d'être ense-

veli sous ses ruines. A sept heures du soir, on campe sur les places et dans la campagne; défense en rade de faire aucune salve; chaque jour voit s'écrouler d'eiles-mêmes une douzaine de maisons. En un mot, Lima, en 52 secondes qu'a duré le treublement, d'une capitale riche, superbe et pleine de vie et de mouvement, s'est changée en un vaste camp où la misère, la désolation, et par dessus tout la superstition, règnent avec les innombrables armées de jésuites, frères et sœurs, dont fourmillait Lima, et que l'ouragan a chassés de leurs sombres repaires.

Cinquante millions ne suffiraient pas pour réparer les dégâts, ne supposant que l'ignorance et l'indolence ne s'opposassent point à ces réparations indispeusables. Dans la nuit du 30 mars, deux autres secousses se firent sentir, mais si faiblement que les habitans seuls ont pu s'en apercevoir. Le fanatisme, qui domine ici plus que partout, a manqué donner naissance à un spectacle plus hideux que celui du treublement. Les bons ministres d'un Dieu de bonté ont imaginé d'attribuer aux Juifs, aux Anglais et aux étrangers non catholiques établis ici ce qu'ils qualifient de punition du ciel; et, si la frayeur ne l'eût emporté sur leur peu d'énergie, cet événement eût été marqué par une seconde Saint-Barthélemi. Un Anglais seul, dit-on, a été victime de ces sauvages.

Aujourd'hui, au moment où j'écris, je viens d'être témoin d'une trombe de vent qui s'est promenée sur toute la ville et qui a élevé jusqu'au ciel une colonne de poussière vraiment admirable; j'aurais désiré me trouver à terre pour éprouver quelle force pouvait avoir ce tourbillon.

Nous attendons toujours *la Surprise* pour aller à Gayaquil, qui sans doute se sera beaucoup ressentie du treublement, ainsi que tout le Haut-Pérou. J'apprends à l'instant que deux villes, éloignées de 15 à 30 lieues de Lima, ont été entièrement détruites, et que plusieurs villages ont disparu, ainsi que les habitans et les terres.

Ce que l'on éprouve d'abord sont des saccades dures; désagréables, qui empêchent de se tenir debout; la mâture de nos vaisseaux pourrait bien en souffrir; la mer bouillonne; les oiseaux aquatiques l'abandonnent; et l'homme, en voyant tout le firmament qui semble se mouvoir, éprouve malgré lui un sentiment qui ressemble beaucoup à une grande frayeur.

Mais en voilà bien assez sur cette triste catastrophe; aussi bien n'ai-je rien de plus nouveau à t'apprendre d'un pays qui est plongé dans la plus superstitieuse ignorance et dans un état complet d'apathie et d'inertie.

AFRIQUE.

ÉGYPTE. — *État actuel de l'agriculture.* — Nous empruntons au *Journal du Commerce* les détails suivans sur un pays qui pourrait atteindre au plus haut degré de prospérité s'il était régi par un meilleur système d'administration.

« Les malheurs d'une guerre longue et dispendieuse sont sans doute pour beaucoup dans les causes du dépérissement de l'Égypte. L'agriculture a été privée de ses meilleurs bras et des faibles ressources pécuniaires qui lui restaient; mais le principe du mal est dans le système du gouvernement. Le pacha, propriétaire unique de toutes les terres, les cède aux paysans moyennant un loyer annuel qu'on appelle *miri*, et sous la condition que les produits ne seront vendus qu'à lui. Le prix des récoltes, comme le prix du *miri*, varie selon la volonté du pacha. L'un augmente, en même tems que l'autre baisse. — Les paysans sont distribués, dans toute l'étendue de l'Égypte, par villages, dont l'administration est confiée à des osmanlis qui, le bâton à la main, dirigent la culture, perçoivent le *miri*, enlèvent les récoltes et les tiennent en dépôt jusqu'à ce que le prix en ait été fixé par l'administration générale. Ce sont eux qui rendent aussi la justice. Ils ne sont eux-mêmes soumis à aucune surveillance, et ils peuvent se livrer impunément à tous les excès de leurs deux passions favorites, l'avarice et la cruauté. Il est reconnu que l'agriculteur paie, pour le *miri*, au moins trois fois la valeur de ce qui rentre au trésor, et que ses produits ne lui sont comptés que pour la moitié. Non-seulement il ne lui reste pas du fruit de son travail de quoi nourrir misérablement sa famille; mais il grossit d'année en année sa dette envers le pacha, et à la fin il abandonne son champ et son village et tâche de se dérober par la fuite aux horribles traitemens qu'on lui fait souffrir pour lui arracher de l'argent qu'il n'a pas. La campagne est déserte, tandis que les villes regorgent de population. Vainement s'efforce-t-on en ce moment de ramener les agriculteurs dans les champs; la violence peut les y traîner, mais les excès les feront fuir de nouveau. On voit depuis deux mois une foule de ces malheureux reconduits dans leurs villages *la corde au cou*, et à coups de bâton. D'après un rapport, sans doute exagéré, qui a été fait au pacha, Alexandrie contient 15,000 fugitifs. L'ordre a été donné de les arrêter, et, pour compléter le nombre de 15,000, on arrête aussi les hommes les plus nécessaires au commerce, tels que les portefaix, les chameliers, etc. C'est ainsi que s'exécute

tent les mesures générales. S'agit-il d'une levée pour l'armée, des gardes turques se répandent dans les campagnes et saisissent tout ce qu'elles rencontrent d'hommes jeunes et vigoureux : la terreur s'empare aussitôt des habitans, et chacun s'enfuit, en abandonnant tous les travaux commencés. Si c'est pour la marine qu'on recrute, on saisit toutes les barques naviguant sur le Nil ; les matelots s'échappent s'ils peuvent, et tout est entravé jusqu'à ce que la confiance renaisse. Malheureusement, de semblables alertes se renouvellent plusieurs fois dans l'année, souvent au tems des récoltes, et alors il ne se trouve personne pour les recueillir. Le cotonnier, qui veut être arrosé tous les jours, périt ou ne rapporte qu'un lainage inférieur.

« Un autre fléau non moins funeste à l'agriculture sont les travaux mêmes que l'on ordonne pour l'améliorer, ou plutôt la manière dont ils s'exécutent. Veut-on ouvrir un canal, une *presse générale* se fait à trente lieues à la ronde : on enlève tout, hommes, femmes, enfans ; nulle prévoyance pour nourrir une armée de travailleurs réunis sur un même point ; pas d'instrumens de travail, tout se fait à force de bras. Pour creuser le canal d'Alexandrie au Nil, de vingt lieues de longueur, 100,000 hommes ont été employés, 25,000 sont morts de fatigues et de faim ; et la troisième année, le canal s'est trouvé engorgé de limon, et il a été impossible de le rendre navigable, excepté dans les trois ou quatre premiers mois de l'année où les eaux sont élevées.

« Il est probable que le Pacha ignore tous ces abus ; nul doute qu'on ne lui fasse payer le salaire, la nourriture et les instrumens qu'on ne fournit pas aux travailleurs, et le prix des récoltes dont le paysan ne reçoit rien. Il est affligeant de penser que le cultivateur du sol le plus fertile du monde ne peut obtenir de la terre qu'il arrose de ses sueurs un peu de blé pour se nourrir, et est réduit à dévorer des fèves crues et des graines de soude quand il en peut trouver.

« Tel est l'état de l'agriculture ; celui du commerce et de l'industrie n'est pas moins déplorable. L'Égypte n'a qu'un seul propriétaire, un seul agriculteur, un seul négociant : c'est le Pacha ; et mille entraves, mille petits monopoles, non moins nuisibles aux intérêts du prince qu'à ceux du peuple, viennent entraver les industries particulières. L'Égypte est facile à garder contre la contrebande, puisqu'elle n'a qu'une issue ouverte par mer ; les déserts qui l'entourent la défendent des autres côtés. Une douane bien entretenue rendrait inutile les Osmanlis, sangsues de l'Égypte, et ces nuées d'exécuteurs,

aussi ruineuses pour le gouvernement que pour le pays. En vain objectera-t-on que l'Arabe est paresseux de sa nature, et qu'il ne travaillerait pas s'il n'y était contraint. Du temps des Mamelucks, l'Égypte n'était-elle pas cultivée? Dira-t-on que d'ailleurs le Pacha, sujet de la Porte, n'a pas le droit d'imposer aux marchandises des taxes non stipulées par les traités? Nous répondrons qu'en dépit des traités, le café est prohibé à l'entrée, et qu'en dépit de la suzeraineté, Méhémet-Ali a bien su s'emparer de toutes les terres et de tous les produits de l'Égypte. »

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Physique. — *Pénétration de l'eau dans une bouteille plongée dans la mer à une grande profondeur.* — Le docteur GREEN a tenté d'expliquer ce fait, en disant que l'eau passe à travers le bouchon de liège et la résine dont on le couvre, et non pas à travers le verre, comme on l'a prétendu. M. J. de C. SOWERBY, mécontent de cette explication, hazarde la suivante.

« Le tissu du liège ne peut être comparé à celui du bois. On conçoit bien comment le mercure peut être introduit, par une forte pression, dans les canaux que la sève parcourait lorsque l'arbre était vivant; le liège n'a point de tuyaux de cette sorte. Mais c'est une substance élastique; comme il est comprimé dans tous les sens lorsqu'il est plongé à une très-grande profondeur, il se contracte, mais inégalement, parce que ce n'est pas une matière homogène capable de résister et de céder également dans tous les sens. La diminution de volume qu'il éprouve commence hors du goulot, et s'étend de plus en plus dans l'intérieur, sans que le bouchon soit enfoncé dans la bouteille, parce que l'eau ne s'introduit que par un petit canal qu'elle se forme là où elle éprouve le moins de résistance. Quant à la résine, on sait qu'elle devient cassante par le froid qu'elle éprouve au fond de la mer; elle n'est plus soutenue par le liège qui s'est contracté: elle se fend donc dans toutes les directions, elle est *craquelée*, et l'eau pénètre par ces fissures. Cependant tout reste en place, et lorsque la bouteille est retirée de l'eau, les fissures de la résine disparaissent, le liège reprend son volume, en sorte que les voies par lesquelles l'eau a pénétré dans la bouteille ne sont plus reconnaissables. »

Cette explication peut être vraie, sans que celle du docteur Green soit fautive. Le liège n'est pas exactement tel que M. Sowerby le suppose: on ne peut se dispenser d'y recon-

naître une organisation, des canaux qui furent parcourus par un liquide, et que l'eau peut remplacer, à l'aide d'une forte pression. Les expériences qui décideront cette question peuvent être faites partout ailleurs qu'en haute mer : on obtiendrait une pression suffisante au moyen de la presse hydraulique, ou de la machine à vapeur de Perkins. F.

RUSSIE.

Balance du commerce pour l'année 1827. — Nous avons donné le tableau du commerce extérieur de la Russie pour les années 1824, 1825 et 1826. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 693, et t. xxxviii, p. 699.) Nous allons présenter un extrait du tableau général pour 1827, qui vient d'être publié à Saint-Pétersbourg.

Exportations (non compris les valeurs monnayées).....	234,770,423 roubles.
Importations.....	<u>172,303,676</u>
Excédant des exportations sur les importations, en faveur de la Russie.	<u>162,466,747 roubles.</u>
Cet excédant avait été en 1825 de	<u>41,255,992</u>
En 1826, la différence avait été en faveur des importations, de.....	<u>5,024,898</u>

Pendant l'année 1827, les grains de différentes espèces ont figuré dans les exportations pour 37,462,878 roubles; le lin, pour 25,722,842 r.; le chanvre, pour 26,270,322 r.; le chanvre ouvré (cordages, etc.), pour 11,838,427 r.; le bois, pour 8,654,537 r.; le suif, pour 38,808,559 r.; les toiles, pour 71,721,139 r.; les fers, pour 7,869,084 r.; les cuirs bruts, pour 3,011,151 r.; les cuirs ouvrés, pour 5,667,907 r. — Les toiles peintes figurent dans les importations pour 16,006,284 r.; les cotonnades, pour 15,126,902 r.; les étoffes de laine, pour 9,783,083 r.; les soieries, pour 8,428,633 r.; le café, pour 6,342,449 r.; le thé, pour 6,719,166 r.; les vins de différentes qualités, pour 10,065,676 r.; les vins de Champagne, pour 2,412,522 r.

A. P.

NÉCROLOGIE. — OZÉRETSKOVSKI, l'un des premiers membres dont fut formée l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, en 1783, est mort le 28 février 1827, dans sa soixante-dix-septième année. On a de lui, 1° un Recueil d'extraits en 10 vol., des Calendriers russes, de 1775 à 1793; 2° des Mémoires périodiques sur les progrès des sciences en Russie, de 1803 à 1810;

3^o des Élémens d'histoire naturelle, en 7 vol. (St.-Pét. 1791); 4^o un Voyage aux lac Ladoga et Onéga (St.-Pét. 1792); 5^o une Description de Koly et d'Astrakan (St.-Pét. 1804); 6^o une Description des lieux compris entre Pétersbourg et Staroï-Rouss (St.-P. 1808); 7^o un Voyage au lac Seliguer (St.-Pét. 1817); 8^o, 9^o et 10^o les traductions de l'Avis au peuple sur sa santé, par Tissot; de l'Histoire des guerres de Catilina et de Jugurtha, par Salluste, et de l'Histoire universelle de la chasse et de la pêche, par Noël. Il a coopéré, en outre, à la traduction de l'Histoire naturelle de Buffon (St.-Pét. 1801-1817), et a fourni au Dictionnaire de l'académie russe toute la partie qui est relative à la médecine.

E. H.

SUÈDE.

STOCKHOLM. — *Caisse de récompense pour les domestiques.* — On vient d'établir à Stockholm une caisse dont le produit est destiné à récompenser les domestiques fidèles et vertueux. Le roi y a versé 1,000 écus, le prince royal 500, et la princessse royale 300.

NÉCROLOGIE. — EHRENHEIM. — Nous venons de perdre dans le président baron d'Ehrenheim, un homme dont le nom occupera dans les annales de la politique, comme dans celles des lettres, une place distinguée. Employé depuis 1775 au bureau des affaires étrangères, M. d'Ehrenheim parcourut la carrière diplomatique, et occupa jusqu'à la chute de Gustave-Adolphe la place de président de la chancellerie, qu'il quitta dès lors, et sans que les instances de Charles XIII aient pu l'y rappeler: soit qu'il crût qu'une nouvelle organisation demandait aussi de nouveaux ressorts; soit que, fidèle à ses principes, ou fatigué de la vie publique, il désirât s'éloigner des cercles brillans de Stockholm et des faveurs de la Cour, pour se livrer entièrement aux sciences qu'il avait toujours aimées, et dont la culture ne peut guère s'accorder avec les exigences du grand monde et les orages de la politique. Il composa dans sa retraite un ouvrage sur *la physique générale et sur la météorologie*, remarquable à la fois par la profondeur des idées et l'étendue des connaissances scientifiques, et où l'auteur a su réunir à ces qualités celle d'un style dont la clarté, la précision et la simplicité placent M. d'Ehrenheim au rang des bons auteurs classiques. Jouissant de la vénération publique, comme homme d'État, M. d'Ehrenheim se faisait aimer dans la vie privée par la droiture de son caractère et la noblesse de ses sentimens. Son extérieur grave et sérieux le fit souvent soupçonner de raideur et d'âpreté; mais sous ces dehors il cachait un cœur

sensible et une bienveillance aimable. Dans sa manière de voir et de juger, il était quelquefois sévère, mais toujours impartial et équitable. Rarement il accordait son amitié; mais, une fois donnée, c'était pour la vie; bienfaisant, sans vouloir le paraître, le trait suivant suffira pour prouver jusqu'où il portait la générosité. — A la suite d'un traité conclu entre la Suède et l'Angleterre, le cadeau destiné en pareille occasion au chef du cabinet, devait être, comme à l'ordinaire, une tabatière dont le prix était fixé à 1,000 liv. sterling: M. d'Ehrenheim pria le ministre de Suède à Londres de vouloir bien insinuer qu'à la place de cette boîte enrichie de diamans, on lui envoyât le montant de sa valeur en argent, et il ajoutait à la lettre qui contenait cette demande: « Dans le cas où le cabinet britannique s'étonnerait d'une démarche si peu usitée, je vous autorise à trahir mon secret, en disant à M. Canning (alors secrétaire des affaires étrangères) que la province de Bohus éprouve une disette de blé totale, et que j'aimerais à employer cette somme pour le soulagement de sa misère. » Canning, en effet, trouva cette demande extraordinaire; mais en ayant appris le motif: « M. d'Ehrenheim est donc bien riche, dit-il, pour faire un don pareil? » — Non, reprit le ministre Suédois, il est absolument sans fortune. — « C'est beau, s'écria Canning, et je vous promets que sa demande sera exaucée; mais, à mon tour, j'exige de vous la même faveur, et je vous prie de joindre le montant de la boîte qui me revient de votre gouvernement à la somme que M. Ehrenheim destine à la province de Bohus. » Ce trait honore également les deux diplomates.

— THUNBERG, successeur de Linné à l'université d'Upsal, vient de mourir, le 8 août 1828, dans sa 85^e année, après avoir professé la botanique, pendant un demi-siècle, avec un zèle infatigable. Digne disciple d'un des plus grands génies qui aient honoré les sciences, il parcourut toutes les parties du globe, dans le but d'étendre ses connaissances et d'explorer la nature: la plupart des sociétés savantes des deux hémisphères le comptaient au nombre de leurs membres: il était, depuis 1787, associé correspondant de l'*Académie des sciences* de Paris.

P. E.

DANEMARK.

COPENHAGUE. — *Établissement pour les pauvres.* — D'après les lois du pays, il existe dans chaque paroisse du Danemark une commission chargée de surveiller et de secourir les indigens. Les impôts dont le produit leur est destiné lui donnent les moyens de

prendre soin de chaque individu inscrit sur la liste qu'elle vient à cet effet. La règle générale est de donner du travail à tous ceux qui peuvent travailler, et d'assister gratuitement les infirmes et les vieillards. Il est bien prouvé qu'il n'y a pas eu dans le royaume, pendant les quarante dernières années, un seul individu entièrement privé du nécessaire. Le gouvernement a donc pourvu aux besoins de la dernière classe, c'est-à-dire de tous ceux qui se font inscrire sur la liste des pauvres. Mais il ne peut étendre ses soins paternels sur les pauvres honteux, sur les malheureux qui luttent avec courage contre les rigueurs du sort, et qui aiment mieux souffrir une affreuse misère que de porter leurs noms à cette liste publique. On vient de fonder à Copenhague une institution dont le but est surtout de secourir ces infortunés. On a eu recours à M. Heilborn, qui a inventé une manière fort ingénieuse de préparer les alimens et d'en tirer la plus grande utilité possible. Un comité dirige cette entreprise. Le roi, la reine et un grand nombre de personnes bienfaisantes lui prêtent leur assistance, et achètent des billets qu'elles distribuent ensuite aux pauvres. M. Heilborn délivre trente billets pour 30 sous environ. Chaque billet donne droit à une portion quotidienne d'une très-bonne soupe aux légumes, au riz ou aux pois, préparée de deux jours l'un avec du lard, ou avec de la viande. Chaque portion peut être évaluée approximativement à un litre français. L'expérience a prouvé que cette portion suffit pour un repas, lorsqu'on y joint le pain. Plus de mille portions sont distribuées chaque jour.

N. B. Paris possède depuis long-tems une *Société philanthropique*, qui distribue annuellement une énorme quantité de bords de soupe aux indigens de cette capitale, et qui leur offre en outre, dans ses dispensaires, des secours gratuits lorsqu'ils tombent malades.

— *Comité pour les Grecs.* — Un comité s'est formé dans cette ville en faveur de la cause sacrée des Grecs. Il a cru que la meilleure manière de faire parvenir à cette héroïque nation les secours que lui offre le peuple danois, était de choisir l'entremise de M. EYNARD. C'est à lui qu'on vient de faire passer (3 février 1828) une première somme de 5,000 fr. consacrée à cette œuvre généreuse. Z*.

ALLEMAGNE.

MUNICH. — *Journaux ; Clergé.* — La capitale de la Bavière a plusieurs journaux littéraires; mais ils ne jouissent pas d'un

grand crédit en Allemagne. Dans l'un de ces journaux, qui a pour titre *Eos*, MM. *Baader* et *Gærres* se montrent excessivement pieux. Gærres fut naguère poursuivi par les petits gouvernemens allemands, comme prévenu de menées démagogiques. Aujourd'hui les libéraux plaisantent sur son mysticisme. Il a été appelé à Munich pour professer l'histoire. Le roi actuel a permis aux moines de saint François, proscrits précédemment, d'avoir un couvent à Munich. Un journal de Stuttgart fait observer qu'il est charitable d'accorder un asile à des hommes d'un esprit borné, qui ne seraient bons à rien dans le monde. A Augsbourg on a signé une pétition pour demander au roi de ne confier l'éducation qu'aux prêtres. D'un autre côté, plusieurs journaux et brochures insistent sur la nécessité d'abolir le célibat du clergé, comme étant contraire aux lois civiles et à l'esprit du siècle. Le journal *l'Hesperus*, dans son cahier d'août, donne une *consultation de plusieurs jurisconsultes allemands* sur le jugement de la cour royale de Paris, relatif à l'affaire du mariage du prêtre Dumonteil. Les jurisconsultes allemands rappellent aux magistrats le devoir d'exécuter les lois civiles qui ne connaissent pas d'empêchemens ecclésiastiques, et non pas les décrétales des papes. Selon ces jurisconsultes, le célibat ne tient ni à la religion, ni même au culte catholique; il ne tient qu'à la cour de Rome.

BERLIN.—*Acquisition de la collection d'antiques de BARTHOLDY.*
— Le gouvernement prussien, qui n'avait aucun goût pour les arts il y a un siècle, et qui dépensait tous ses revenus pour entretenir beaucoup de soldats, rivalise maintenant avec les principaux gouvernemens d'Europe pour enrichir et compléter ses musées, et pour établir des collections publiques qui puissent servir à instruire la nation et à former son goût. On sait que le roi de Prusse, dans un de ses voyages à Paris, acheta la collection de tableaux de Giustiniani, et ouvrit une galerie de peinture à Berlin, où jusqu'alors il n'en avait pas existé : les prédécesseurs de S. M. s'étaient plus occupés des casernes que des musées. Le gouvernement fonda ensuite un cabinet d'antiquités égyptiennes, à l'instar de ceux qui existent à Florence, à Turin, à Paris, etc., et il fit l'acquisition de la collection de Passalacqua, que l'on a long-tems vue à Paris. Tout récemment le roi a fait encore deux achats de collections archéologiques : l'une est celle de feu BARTHOLDY, consul général de Prusse à Rome, et l'autre celle du général autrichien KOLLER. L'une et l'autre sont riches en antiquités grecques et romaines, et formeront ensemble un très-beau cabinet d'antiques. Dans la collection de Bartholdy, on remarque une suite

de vases étrusques, quelques centaines de pierres gravées et de camées, une suite d'objets en bronze, tels qu'armures, outils, figurines, etc., provenant des Égyptiens, des Étrusques, des Grecs et des Romains; une partie peut-être unique de ce cabinet, c'est la suite de vases à parfums en verre trouvés dans la grande Grèce. Il paraît que Bartholdy avait préparé lui-même une description de sa collection avec un grand nombre de planches. On espère que ce travail sera rendu public.

HALLE. — NÉCROLOGIE. — NIEMEYER. — Nous avons parlé, l'année dernière, de la fête touchante qui fut donnée au chancelier de l'université de Halle, le respectable Niemeyer, pour célébrer le cinquantième anniversaire de son professorat. Ce vénérable vieillard n'a pas survécu long-tems à ces témoignages unanimes d'affection des élèves et des professeurs d'Allemagne. Il est mort le 5 juillet dernier, dans la même ville de Halle, où il avait reçu le jour en 1754. Son convoi a été accompagné par toutes les écoles, par le corps de l'université, et par le corps ecclésiastique, dont il était le doyen. On avait placé sur son cercueil ses deux chapeaux de docteur et une couronne civique. Niemeyer a écrit un grand nombre d'ouvrages sur la théologie et sur l'éducation. Son dernier ouvrage est la relation de son voyage en France et en Angleterre, pays qu'il avait visités lors de la chute de l'empire de Napoléon. Il avait été conduit, vers 1812, en France comme un des otages de l'université de Halle; rendu à la liberté, en 1814, il fit une excursion en Angleterre avant de retourner dans sa patrie. Niemeyer donne, dans son ouvrage, d'intéressans détails sur les événemens de cette époque, et ses observations sur les hommes et sur les choses annoncent un jugement droit et un bon esprit.

D-c.

SUISSE.

LAUSANNE. — *Société vaudoise d'utilité publique.* — Cette société s'est réunie à Lausanne le 31 juillet dernier. Le nombre des membres présens était de 60. Après un discours du président, M. le professeur GINDROZ, la Société a reçu 25 candidats présentés. Plusieurs lectures ont été faites : nous mentionnerons les suivantes :

Notice sur les établissemens de bienfaisance et d'instruction publique de la ville de Yevy, par M. le docteur NICATI. — *Notice sur la société de secours établie à Yevy pour les ouvriers malades*, par M. VINCENT LOERTSCHER, imprimeur. — *Mémoire sur la loterie du canton de Vaud*, par MM. ALEXIS FOREL et AUGUSTE JAQUET. Tout en insistant avec force sur les considérations morales qui

doivent faire condamner ce genre d'institution, les auteurs de ce dernier ouvrage se sont attachés à démontrer, par des faits et des calculs, combien la loterie, peu productive comme impôt, est funeste sous le point de vue de l'utilité générale. Mais la loterie cantonnale n'est-elle pas un mal nécessaire, comme préservatif contre le mal plus grand que feraient les loteries étrangères? MM. Forel et Jaquet, s'appuyant toujours sur des calculs et sur des faits, répondent que la loterie cantonale est fâcheuse, même sous ce rapport, puisqu'en mettant le jeu à la portée de tout le monde, elle fait réellement plus de mal que n'en feraient les loteries étrangères, dont elle est d'ailleurs bien loin de prévenir entièrement les effets. Quelques membres ont pris la parole après la lecture de ce mémoire. M. le professeur Rossi désirerait que les auteurs recherchassent le rapport entre le goût du jeu et les délits. Ce rapport, très-frappant dans d'autres pays, doit vraisemblablement exister dans le canton de Vaud d'une manière plus ou moins sensible. La Société se joint au vœu exprimé par M. Rossi. — M. le pasteur GÉLY a lu un rapport sur l'administration d'un journal à publier pour l'instruction des régens. Cette lecture a été suivie d'une discussion prolongée, dont voici le résultat : La Société vaudoise d'utilité publique publiera un journal à l'usage des instituteurs et des pères de famille; il paraîtra une fois par mois, et par livraisons d'une feuille et demie d'impression, format in-8°. La rédaction de ce journal sera confiée à un rédacteur unique, sous la surveillance d'une commission.

Dans la précédente séance, il avait été décidé qu'une commission serait invitée à prendre connaissance du rapport sur les établissemens de secours publics, fait par M. le professeur CHAVANNES à la municipalité de Lausanne, et à y joindre ses idées et ses observations sur cet objet. Ce travail, confié par la commission à M. CLAVEL DE BRENLES, a rempli entièrement les vues de la Société. Elle a décidé qu'il serait adressé à la municipalité de Lausanne. — La commission nommée dans la précédente session pour rechercher quels sont dans le canton le nombre et la situation des *heimathlosen* (individus sans patrie et sans ressources), a fait son rapport par l'organe de M. le professeur MONNARD. Après avoir tracé rapidement le tableau de la classe qui, sous le nom d'*heimathlosen*, afflige et déshonore une partie de la Suisse, le rapporteur a déclaré que rien de semblable n'existe dans le canton de Vaud. Les propositions de la commission ont été ensuite adoptées par la Société : elles ont pour objet : 1° de maintenir la commission; 2° d'inviter les membres à secourir les familles sans patrie, soit par l'éduca-

tion, soit en leur fournissant du travail ; 3^o d'assurer à la Société centrale d'utilité publique que la Société vaudoise sera prête à la seconder selon ses moyens. A. P.

ITALIE.

FLORENCE. — *Nouvel ouvrage périodique.* — La presse périodique italienne, déjà si riche en productions diverses, recevra bientôt un nouveau lustre par la publication des *Annales italiennes des sciences mathématiques, physiques et naturelles*. Nous ne craignons point de faire d'avance l'éloge de ce nouveau moyen de propagation des sciences, quoique nous ne connaissions encore que le prospectus : ce ne sont point des promesses que l'on y fait, mais des mesures infailibles que l'on prend pour se procurer d'excellens matériaux. « Tous les membres de la *Société italienne des quarante*, de Modène, de l'*Institut impérial et royal* de Milan, des *Académies des sciences* de Turin et de Naples ; tous les professeurs des *Universités* de Pise, de Sienne, de Modène, de Parme, de Turin, de Gènes, de Cagliari, de Pavie, de Padoue, de Rome, de Bologne, de Pérouse, de Naples, de Palerme et de Catane, et tous les émérites de ces universités auront le droit de faire insérer leurs écrits dans ces Annales. Parmi les savans florentins qui prendront part à la rédaction, il n'en est aucun qui ne se présente avec des titres à la confiance des hommes studieux. Beaucoup de précautions sont prises pour que tous les hommes de mérite répondent à l'appel, et pour qu'aucun amour-propre ne soit offensé : ce prospectus peut être cité comme un modèle de droiture, de délicatesse, d'une soigneuse observation de toutes les convenances. Voici les conditions de l'abonnement.

Les Annales paraîtront tous les trois mois. Chaque cahier sera d'environ 30 feuilles d'impression in-4^o, avec une table des matières, et les planches nécessaires pour l'intelligence des Mémoires. Prix de l'abonnement, 60 livres toscanes (50 fr.) pour l'année. Le premier volume sera publié dès que les éditeurs seront assurés d'un nombre suffisant de souscripteurs ; il est à désirer, dans l'intérêt des sciences, que cette époque soit très-prochaine. F.

— *Enseignement mutuel.* — La Société qui se propose la propagation de la méthode d'enseignement mutuel a tenu une séance solennelle le 13 mars 1828. On y a fait connaître l'état des écoles établies, d'après le système adopté par la Société, à Florence et dans le reste de la Toscane. Elles sont jusqu'à présent au nombre de 25 ; quatre existent à Florence,

où deux sont entretenues aux dépens de la Société, et les deux autres par MM. le comte *Bardi* et le commandeur *Demidoff*. Les élèves mâles sont au nombre de 1000, et les jeunes filles de 150. D'un rapport lu à la même séance, il résulte qu'une école fondée par M. *Paul Gandolfi* fleurit à Borgo San-Domino, dans le duché de Parme. M. le marquis *Charles Pucci*, en qualité de surintendant des écoles, a rendu compte de quelques améliorations des méthodes adoptées et des réglemens disciplinaires; ce qui prouve que la Société ne suit pas aveuglément les essais ou les réformes qui lui viennent de l'étranger, mais qu'elle se fait un devoir de les examiner et de les perfectionner. On a fait quelques heureuses tentatives pour réunir deux objets déjà enseignés, l'orthographe et le dessin linéaire. M. le marquis *TEMPIA* a traduit l'ouvrage de M. *Franccœur*, et en a donné aux écoles un nombre suffisant d'exemplaires pour l'exercice du dessin. On a déterminé que les prix gagnés par les élèves des différentes classes ne seraient distribués que lorsqu'ils parviendront dans la dernière classe. Cette sage mesure obligera les enfans à terminer le cours de leur instruction. Enfin, le rapport sur l'administration économique des écoles prouve que le nombre des élèves est beaucoup augmenté, et que les dépenses ont été considérablement diminuées.

VENISE.—NÉCROLOGIE.—*François-Benedict FORESTIERI* était né à Sinigaglia, en 1797. Les classiques latins et la poésie italienne furent l'objet de ses études favorites : élevé à l'école de *Frugoni* et de *Césarotti*, il s'aperçut bientôt que le *Dante* leur était supérieur, et il s'efforça d'atteindre à la hauteur de son style sévère et énergique. Il publia plusieurs poésies, parmi lesquelles on distingue un morceau sur la mort de *Peticari*, son ami. On a de lui des traductions de quelques unes des élégies de *Tibulle* et des poésies latines de *Pétrarque*. Il jouissait de l'estime des hommes de lettres les plus distingués de Bologne, tels que MM. *Costa*, *Marchetti*, *Strocchi*, *Angelelli*, *Pepoli*, etc., qui ont pleuré la mort de ce jeune poète. F. SALFI.

GRÈCE.

Lettre de M. EYNARD aux bienfaiteurs des Grecs, en date de Beautieu, près Genève, du 18 septembre 1828. — Situation actuelle de la Grèce. — J'ai reçu des lettres du président jusqu'au 17 août; tous les détails qu'il me donne sont très-satisfaisans. Voici ce qu'il m'écrit à l'égard de la peste : » A l'exception d'un seul village dans le Péloponèse, toute la Grèce est hors de quarantaine; ce résultat inespéré est l'œuvre du ciel;

quoiqu'on m'adresse des complimens de toutes parts, je ne me fais pas illusion sur l'insuffisance des mesures que nous avons prises. C'est dans le même esprit et avec les mêmes sentimens de reconnaissance envers la providence, que je juge toutes les autres affaires grandes et petites qui m'accablent; elles marchent aussi bien que possible; et, au total, j'aurais grand tort d'en être mécontent.

« Veuillez remercier sincèrement de ma part les nombreuses personnes qui désirent offrir leurs services à la Grèce. Je vous prie instamment de retenir pour le moment leur zèle. Il y en a déjà ici une foule considérable dont je ne sais que faire. Il n'y a pas moyen d'employer dans les administrations des hommes qui ignorent complètement la langue, ou qui, par leur âge, ne sont pas en état de l'apprendre en peu de tems. »

Le Comte me charge ensuite de témoigner sa reconnaissance à toutes les âmes bienfaisantes qui soignent l'éducation de la jeunesse grecque; il demande qu'on s'attache à donner aux enfans une éducation modeste et simple; que l'on évite les leçons de luxe et tout ce qui pourrait faire regretter aux jeunes Grecs les pays où ils auraient été élevés avec trop d'aisance.

A cette occasion je me permettrai de dire aux instituteurs des jeunes Grecs : Donnez-leur une âme forte et un corps robuste; n'en faites ni des Français, ni des Anglais, ni des Allemands, mais des Grecs régénérés; parlez-leur souvent de leur patrie, ne leur cachez point les vices qu'on lui reproche, échauffez leur jeune imagination à l'idée de la régénération de la Grèce, et forcez-les à devenir vertueux, en leur disant qu'ils sont appelés à servir d'exemple à leurs compatriotes.

Les bienfaiteurs apprendront avec une douce satisfaction que les plantations de pommes de terre et de maïs présentent la meilleure apparence, et que bientôt une population nombreuse sera nourrie avec le produit de ces abondantes récoltes.

Agréez, etc.

Signé J. G. EYNARD.

ESPAGNE.

MADRID. — *Navigation intérieure.* — *Junta pour la continuation des travaux du canal de Campos.* — Au milieu des dissensions, de l'anarchie et des calamités de tout genre qui désolent ce pays, on aime à pouvoir signaler quelques travaux d'utilité publique et un commencement d'efforts pour aider l'agriculture et l'industrie par de nouvelles communications qu'un système bien entendu de navigation intérieure pourrait facilement procurer. — M. MACUARTA, officier du génie, homme de beau-

coup de talent, vient d'être chargé par le gouvernement de reconnaître si la *navigation sur le Duero* est susceptible d'être rendue praticable; M. Macuarta, quoique *impurifié* en première et deuxième instances, a été choisi par le gouvernement, parce qu'on sait que c'est lui que M. CABARRUS, avant d'obtenir le privilège de la navigation sur le Tage, avait chargé de s'assurer si cette navigation était possible. Le départ de M. Macuarta, qui a touché huit mille réaux de veillon à compte sur les frais, le décret que la gazette de Madrid vient de publier relativement à la création d'une *junte* qui doit s'occuper de la continuation des travaux du *canal de Campos*, et le décret rendu pour la *navigation du Tage*, ont rempli de flatteuses espérances les propriétaires des deux Castilles, qui auront les premiers à profiter des avantages de la navigation intérieure. Tous les hommes sages voient aussi avec plaisir des entreprises par lesquelles le gouvernement semble reconnaître que, n'ayant plus rien à attendre de nos anciennes colonies, c'est en Espagne même qu'il faut créer des élémens de prospérité, et remplacer par l'industrie les richesses que les galions nous apportaient jadis de l'Amérique.

VALENCE. — La *Société royale des amis du pays* de cette ville, qui s'occupe à la fois de travaux relatifs à l'agriculture, à l'amélioration de l'instruction élémentaire et à l'encouragement de l'industrie, a nommé, dans sa séance du 25 juin dernier, M. Marc - Antoine JULLIEN, de Paris, l'un de ses correspondans associés honoraires; elle a voulu témoigner, par cette nomination, l'intérêt qu'elle porte à la *Revue Encyclopédique* qui excite une émulation salutaire entre les différentes nations, par le tableau périodique, mobile et animé de leurs travaux et de leurs progrès.

PORTUGAL.

LISBONNE. — *Coup d'œil sur les établissemens littéraires qui existent dans cette capitale.* — Ce que M. VAN'S GRAVENVERT a dit dans ce recueil de l'ancienne Hollande (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXV, p. 17), on peut le dire du Portugal. Ce pays n'est pas, il est vrai, constamment menacé des invasions d'un élément vaincu par l'industrie et le génie de l'homme; mais les tremblemens de terre auxquels il est exposé sont un danger bien plus terrible, parce qu'aucun effort, aucune prévoyance ne peuvent le conjurer. Le territoire du Portugal, d'abord resserré entre le Minho et le Douro, s'étendit, en moins de cinq siècles, sur toutes les parties du globe. Mais ce n'est pas par ses conquêtes seules que ce royaume réclame une grande

place dans l'histoire : les découvertes de ses navigateurs, son commerce, déjà très-étendu lorsque les autres peuples connaissaient à peine cette source de richesses, le caractère d'honneur et de probité de ses habitans, ses institutions politiques, auxquelles des écrivains célèbres ont donné de justes éloges, et qui, par la force des choses et par l'influence de l'opinion des classes éclairées, seront bientôt replacées au niveau de celles des États les plus civilisés de l'Europe; enfin, ces hommes de génie que toute nation pourrait envier, et qui ont illustré le nom portugais : voilà, pour cette nation, de plus justes titres de gloire. Mais cette puissance, autrefois si colossale, est aujourd'hui bien déchue de son ancienne prospérité : à peine trois millions d'hommes habitent ce territoire étroit, et cette population appauvrie ne peut guère donner à la culture des facultés de l'esprit un tems que réclament des besoins matériels pressans. Ne trouverons-nous pas, dans cette circonstance, une réponse aux personnes qui nous accusent d'être, à cet égard, inférieurs aux autres nations de l'Europe? Comment ces arts, que la paix seule favorise et féconde, auraient-ils pu fleurir dans un État désolé par tant de calamités successives? Les résultats désastreux de la bataille d'Alcaçar, la longue domination des trois Philippe, les guerres entreprises pour l'indépendance de la monarchie, la catastrophe de 1755, les trois invasions de Napoléon, la révolution de 1820, l'émigration pour le Brésil, la séparation de ces vastes colonies, et enfin les dissensions intestines de la famille portugaise : tous ces événemens désastreux n'ont point laissé aux esprits le calme et la liberté nécessaires pour produire les choses grandes et utiles, et l'on doit juger avec indulgence un pays où tant de malheurs n'ont pas éteint jusqu'au désir d'un état meilleur.

Nos établissemens littéraires, il est vrai, ne sont pas aussi nombreux que dans le royaume des Pays-Bas, par exemple, dont la population est double de celle du Portugal. Cependant, celles de nos institutions qui ont pour but la propagation des connaissances vraiment utiles, ne laissent pas d'être encouragées et soutenues par des dons particuliers.

La *société pour l'encouragement de l'industrie portugaise* en est un exemple, et l'on en trouve d'autres dans un rapport fait à l'Académie des sciences de Lisbonne dans sa séance publique de 1823. Il nous manque toutefois une association analogue à celle qui existe à Amsterdam sous le titre de *Société d'utilité publique*, et à la société formée à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire. On ne peut nier qu'un

établissement de ce genre ne nous fût très-utile, et qu'il ne nous soit même nécessaire. On a beaucoup parlé et écrit sur ce sujet, et l'on s'occupe à établir une semblable société; mais il faut attendre du tems les résultats heureux que nous sommes fondés à espérer, car ils ne sauraient surgir tout à coup d'un sol bouleversé par tant d'orages. L'ignorance est la véritable cause de tous nos maux : cette vérité, si évidente par elle-même, a été souvent démontrée. Or, il n'est pas de plus sûr remède à ces maux que le perfectionnement du système d'éducation; c'est dans les premières études et les premières leçons que nous puisons les idées et les habitudes qui ont une si grande influence sur le reste de la vie. Les hommes animés d'un véritable zèle pour le bien public doivent donc tourner d'abord leurs vues et leurs efforts vers l'établissement d'un bon système d'enseignement, qui répande dans toutes les classes de la nation portugaise le bienfait d'une instruction au moins élémentaire.

Voici la liste des établissemens formés jusqu'ici à Lisbonne, pour l'enseignement des sciences et des arts : 1^o Quatre académies : celle des fortifications, l'académie dite de la Marine, où l'on enseigne les mathématiques et la navigation, celle des gardes de la marine, et celle des sciences. — 2^o Les archives militaires, ou le dépôt des cartes. — 3^o Les archives du *Fombo*, où l'on explique ce que nous appelons la diplomatie portugaise (sorte d'*école des chartes*). — 4^o Le collège royal des nobles, le collège royal militaire, les écoles de commerce, de dessin, d'architecture, de sculpture, de physique, de chimie, avec un laboratoire. — 5^o Une école de chirurgie et de médecine. — 6^o Une école normale d'enseignement mutuel, et une autre pour les sourds-muets. — 7^o Les écoles dites du Monastère Saint-Vincent, dans lesquelles on explique la théologie morale, la philosophie rationnelle, la physique et la géométrie, le rhétorique, les élémens de géographie et d'histoire, et les langues grecque et latine. — 8^o Les établissemens d'Alfama, de Rocio, de Bairro-Alto et de Belem, où l'on donne des leçons de rhétorique, de philosophie et des langues grecque et latine. — 9^o Une bibliothèque publique assez remarquable. — 10^o Un musée et un jardin botanique, sous la direction du célèbre naturaliste *Félix-Aoclar* BROTERO. — 11^o Le muséum *Mainense*, et celui de l'académie royale des sciences, où l'on trouve aussi un cabinet de physique. — 12^o L'observatoire dit de la *Marine*, dont les travaux ont été publiés dans les mémoires de l'Académie. — 13^o La Société d'encouragement pour l'industrie portugaise.

On pourrait encore mentionner plusieurs écoles primaires et des collèges particuliers, etc.; mais ceux qui voudront avoir une idée exacte de tout ce qui est relatif à l'état de l'enseignement à Lisbonne, pourront trouver les détails les plus étendus dans les pages 20 à 163 du deuxième volume, et XIV et CCCLIX de l'*Appendice de l'Essai statistique sur le royaume de Portugal et des Algarves*, publié par M. Adrien BALBI.

D. P.

PAYS-BAS.

LIÈGE. — *Société des sciences naturelles*. — On avait lieu de s'étonner il y a peu d'années que Liège ne renfermât aucune société exclusivement occupée des sciences naturelles. En effet, l'administration des mines attire dans cette ville une foule de personnes qui s'attachent à l'étude de l'histoire naturelle; et, d'un autre côté, la fertilité du sol et les richesses minérales de la province, ses nombreuses exploitations, l'abondance et la variété des fabriques qu'elle possède, tout concourt à y inspirer le goût des sciences naturelles. En 1822, quelques jeunes gens voulant satisfaire à un besoin local généralement senti, fondèrent la société dont nous nous occupons. M. GAEDE, professeur d'histoire naturelle à l'université, leur témoigna une bienveillance particulière et reçut le titre de membre honoraire. Bientôt après, M. WALTER, inspecteur général des universités, mit à leur disposition un local dans l'établissement destiné aux leçons académiques, et M. WARCKOENIG, directeur de la Bibliothèque, leur accorda toutes les facilités qu'ils pouvaient désirer pour consulter le dépôt dont il était chargé. Cependant, cette société était encore peu nombreuse; elle resta en quelque sorte ignorée jusque vers le milieu de l'année 1827. A cette époque, un article inséré dans plusieurs journaux contribua à la mettre en évidence. L'auteur de cet article manifestait le désir de voir se former à Liège une société qui se chargeât d'analyser les minéraux qu'on lui enverrait. Cette tâche avait déjà été remplie, dans quelques occasions, par la Société des sciences naturelles; elle s'empressa de prendre les mesures nécessaires pour s'en acquitter dans tous les cas; elle s'associa de nouveaux membres et annonça par la voie des journaux, qu'elle s'engageait non-seulement à faire l'analyse des minéraux, mais à répondre, autant qu'elle le pourrait, à toutes les questions de chimie, de physique, de botanique, etc., que les habitans de la province voudraient lui adresser.

La Société est composée de trois sortes de membres: 1^o *membres honoraires*; ils sont en très-petit nombre; et aucune

obligation ne leur est imposée; 2° *membres correspondans*; 3° *membres effectifs*; ceux-ci sont tenus d'assister à toutes les séances et de subvenir par leurs cotisations aux dépenses de la Société. Les membres correspondans deviennent membres effectifs, lorsqu'ils habitent Liège, et ceux-ci deviennent de droit membres correspondans, lorsqu'ils cessent d'habiter la ville. Les uns et les autres sont obligés de présenter un Mémoire à la Société dans les trois mois qui suivent leur réception, et dans la suite ils doivent en produire au moins un par an. Du reste, tous les membres peuvent fréquenter le local de la Société et y consulter un grand nombre de journaux scientifiques, les archives, les collections, etc.

Les séances, qui ont lieu tous les quinze jours, sont spécialement destinées à la lecture et à la discussion des Mémoires. Lorsqu'un membre a fait un travail, il l'annonce à la Société pour le lui communiquer à la séance suivante. Les Mémoires des membres correspondans sont envoyés au secrétaire et lus par l'un des membres effectifs, nommé à cet effet. Quand une dissertation a été lue à la Société, elle doit rester déposée au secrétariat pour être mise en discussion dans l'une des séances subséquentes; on la conserve ensuite aux archives, avec les observations qu'elle a provoquées.

Lorsqu'on demande à la Société des renseignemens sur un objet quelconque, elle nomme des commissaires chargés de faire les recherches désirables et de consulter au besoin les professeurs de l'université qui sont membres honoraires. Déjà plusieurs essais ont été faits, à la grande satisfaction des personnes qui les avaient demandés.

On voit que cette société a un double but. Les membres cherchent à s'instruire mutuellement, en se communiquant leurs idées, ils tâchent de se rendre utiles à leurs concitoyens, en leur offrant les services qu'ils sont à même de leur rendre. Sous ce dernier rapport, c'est une institution qui manquait absolument dans la province de Liège, et même dans le royaume. Parmi les personnes qui s'occupent d'exploitation ou de fabrication, il en est peu qui aient étudié les sciences naturelles avec assez de soin pour n'être jamais embarrassés dans l'exercice de leur profession. La Société de Liège, qui se charge de résoudre les difficultés, peut donc rendre de très-grands services à l'industrie, en faisant connaître aux exploitans la composition et les propriétés des diverses substances qu'ils désirent verser dans le commerce, l'utilité des unes, l'inconvénient des autres, la manière de perfectionner celles-ci, etc. Elle pourrait être utile à certains fabricans, en leur indiquant la différence

entre les produits de leurs manufactures et ceux des autres fabriques du même genre, la manière d'imiter ceux-ci, de rendre ceux-là plus parfaits; le moyen de diminuer les frais de fabrication, de remplacer des matières premières par d'autres qui sont à plus bas prix, etc. Espérons que les particuliers sauront apprécier ces ressources, et que de son côté la Société continuera à justifier leur honorable confiance.

Z.

FRANCE.

DÉPARTEMENTS.

EXTRAIT d'une LETTRE. — *Excursion rapide dans l'ancienne Auvergne et dans les départemens de la Loire et du Rhône.* — Un de nos collaborateurs, qui parcourt dans ce moment le midi de la France, écrit de Saint-Étienne une lettre dont nous croyons devoir mettre quelques passages sous les yeux de nos lecteurs.

« J'ai parcouru l'Auvergne tout entière à cheval; c'est un pays enchanteur plein de contrastes singuliers qu'on ne peut voir qu'imparfaitement par la portière d'une voiture, et j'ai été amplement dédommagé des fatigues du voyage. J'ai fait une visite à M. de Pradt, qui s'est logé sur les cimes du Cantal, avec un haras magnifique de chevaux arabes, et un troupeau de cinquante vaches suisses, grosses comme des éléphants. M. de Pradt m'a très-bien reçu et m'a fait passer une des plus agréables journées de ma vie.

« J'ai visité, parmi les vieux volcans de l'Auvergne, le célèbre courant de laves basaltiques, à Volvic, d'où Paris tire aujourd'hui les dalles destinées aux trottoirs de nos rues. M. de Chabrol a établi dans cette petite ville, qui est sa cité natale, une école gratuite de sculpture, où de jeunes paysans auvergnats, de douze à quatorze ans, copiaient sous mes yeux le groupe du Laocoon et l'Apollon du Belvédère, avec un talent prodigieux pour leur âge. D'autres dessinaient des monumens d'architecture, d'après Vitruve et Palladio, avec une correction et une netteté admirables. J'ai été enchanté de ces enfans qui feraient honte à nos petits Parisiens, auxquels nous sifflons du grec et du latin, comme à des perroquets, et qui ne savent ce que c'est que du fer ou de la fonte.

« A Clermont, j'ai vu la plupart des membres du tribunal de commerce, qui ont des connaissances réelles en économie politique et en parlent très-bien.

« A Saint-Étienne, on bâtit, comme on le faisait naguère à Paris. Ce pays marche à pas de géant. Je trouve au milieu de

La ville ce que j'avais vu à ses portes il y a dix-huit mois. Les procédés anglais se multiplient et la vallée brûle de feux innombrables. Je suis allé à Vienne pour voir les ponts en fil de fer que MM. Séguin ont jetés sur le Rhône : c'est une véritable féerie.

« On ne peut douter que notre pays ne marche rapidement en avant dans la carrière de la prospérité industrielle et commerciale; jeunes et vieux, tout est emporté par le courant et par la force des choses. Cinq ans d'une Chambre nationale changeraient entièrement l'aspect et la position de notre patrie, etc. »

A. B.

Sociétés savantes et Établissmens d'utilité publique.

AIX (*Bouches-du-Rhône*). — *Société académique d'Aix*. — *Séance publique annuelle du 7 juin 1828*. — Les séances publiques de cette société continuent à offrir de la variété et de l'intérêt. Celle du 7 juin dernier a commencé par un discours de M. de MONTVALON, président, sur les avantages que peut retirer l'État du séjour des grands propriétaires dans leurs domaines ruraux. A une certaine époque, il pourrait convenir, même aux intérêts de la civilisation, d'attirer les grands propriétaires dans la capitale; il faut, au contraire, maintenant les rappeler dans leurs terres, pour la propagation des lumières, et pour le perfectionnement de l'agriculture. M. de Montvalon a su relever ce beau sujet par des tableaux brillans et touchans.

Les travaux qui ont occupé la société dans le cours de la dernière année ont embrassé l'histoire naturelle, l'agriculture, la morale, l'histoire politique, l'histoire littéraire, les arts. M. de MONTMEYAN en a rendu compte, et son rapport, semé de pensées fines et ingénieuses, n'a pas été un des moindres ornemens de la séance. Cet orateur avait à rappeler la mémoire de deux membres que la société a perdus; l'un est le savant et intéressant docteur GIBELIN, traducteur de *Priestley*, de *Franklin*, de *Fontana* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvii, pag. 875); l'autre, M. MAGNAN DE LA ROQUETTE, créateur d'une des riches collections de tableaux et d'antiquités qui ornent la ville d'Aix : il s'est acquitté de ce devoir avec les connaissances d'un savant, et le goût d'un habile littérateur.

L'assemblée a entendu un *fragment sur l'étude des Pères de l'Église*, par M. ROUARD, sous-bibliothécaire de la ville; un *Projet pour la culture des collines en friche qui avoisinent la ville d'Aix*, par M. VALLET, avocat; un chapitre d'un *Essai*

sur l'histoire de la musique en Provence, par M. J. F. PORTE; un fragment d'un *Essai sur les Romains*, par M. de MONTMEYAN; et des traductions en vers provençaux des fables de La Fontaine, *Le mal marié*, et *les Volcurs et l'Ane*, par M. d'ASTROG, D.-M., morceaux qu'on regrette de ne pas trouver dans le procès verbal, quand on se rappelle la naïveté et la finesse d'autres traductions semblables déjà publiées par le même auteur. — La séance a été encore enrichie d'une *Notice sur la vie et les ouvrages du docteur Jacques Gibelin*, par M. GIRAUD, avocat. Cet ouvrage, où l'auteur se montre parfaitement instruit dans les connaissances physiques de notre âge, renferme des détails curieux sur les liaisons du docteur Gibelin avec plusieurs des chimistes et des naturalistes de son tems. Il paraît qu'il existe dans les papiers de ce savant traducteur de Priestley et de Fontana une suite de lettres très-intéressantes de ses célèbres amis. M. Giraud a relevé son travail par un style précis et piquant, autant qu'élégant et pur.

La Société a proposé, pour les concours de 1829, les sujets suivans : « 1^o Quels seraient les moyens d'améliorer les vins du département des Bouches-du-Rhône, soit sous le rapport de la culture de la vigne, soit sous le rapport de la fermentation vineuse, soit sous le rapport des soins à donner au vin dans les caves? » — Prix, une médaille d'or de 300 fr. — Les Mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars 1829. — « 2^o Quelle a été, sur les provinces méridionales, et particulièrement sur la Provence, l'influence des grandes invasions territoriales dont ces provinces ont été le théâtre depuis l'entrée des Romains dans les Gaules. » — Prix de 500 fr. jusqu'au 31 mars 1829. — « 3^o Éloge de Gassendi, et analyse raisonnée de sa philosophie. » — Prix de 500 fr. jusqu'au 31 mars 1830.

ALFORT (Seine). — *École royale vétérinaire*. — *Distribution solennelle des prix*. — Cette solennité a eu lieu, le 26 août, sous la présidence de M. le Ministre de l'Intérieur, qui a couronné lui-même les élèves lauréats. M. de MARTIGNAC a prononcé un discours remarquable par l'élégance et la facilité d'élocution qui lui sont habituelles; nous en citerons quelques fragmens.

« Le plaisir que j'éprouve aujourd'hui, Messieurs, est d'autant plus vif que je prends à votre établissement un intérêt qui n'a pas besoin d'être expliqué. Pour tout homme de sens, pour tout homme ami de son pays et de l'humanité, l'agriculture et les sciences qui s'y rattachent doivent être à la fois un sujet constant de méditations et l'objet d'une sorte de culte. L'art qui satisfait à nos premiers besoins et qui assure nos plus vives jouissances, ne peut trouver ni ingrats, ni indifférens.

— Au premier rang des connaissances accessoires qui se rattachent de plus près à l'agriculture, et qui forment une de ses branches importantes et l'un des élémens de fécondité les plus nécessaires aux autres, se trouve la science qui se professe dans cette école. — La conservation des troupeaux, la connaissance des maladies qui les assiègent, des remèdes qui les soulagent, les procédés qui épurent et anoblissent les races, les mesures à l'aide desquelles on les préserve de ces fléaux contagieux qui menacent en un instant toute la richesse d'un pays; les soins à donner à cet animal si fier et si utile, compagnon intrépide de nos dangers, indispensable auxiliaire de la sûreté du pays, instrument docile de nos travaux agricoles : tels sont les objets précieux de vos doctes recherches et de vos constans efforts. — Tous les élèves de cette école deviendront, je l'espère, des hommes de bien et des citoyens utiles. Ils seront religieux, car ils seront éclairés.....; ils seront sujets fidèles et dévoués, car vous en aurez fait d'honnêtes gens; car ils ne peuvent jamais oublier que l'asyle qui fut ouvert à leurs premiers ans pour y recevoir les trésors d'une instruction solide, c'est à la paternelle sollicitude de leur Roi qu'ils le doivent; car ils sauront un jour que leur pays lui doit aussi cette sage et noble liberté qui élève l'âme, et le maintien de ces institutions généreuses qui chaque jour affermissent le trône, en ajoutant à des droits sacrés tous ceux que donnent l'amour et la reconnaissance d'un grand peuple. — Tels sont, Messieurs, les sentimens que vous aimez à leur inspirer et que j'ai voulu exprimer aussi en leur présence, avant de remplir la mission de justice et de bienveillance qui m'a conduit ici. Je ne différerai plus maintenant de répondre à leur impatience; je la comprends et je l'approuve; car je me souviens aussi du jour des couronnes, et j'aime souvent à reposer ma pensée inquiète et fatiguée, en la reportant vers ces paisibles et heureux souvenirs. Que les vainqueurs viennent donc recevoir les prix qui leur sont dus, et puissent-ils trouver quelque plaisir à sentir que c'est une main amie qui les leur donne! »

Des applaudissemens prolongés ont accueilli cette allocution.

M. VATEL, l'un des professeurs de l'établissement, a pris ensuite la parole, et, dans un rapport remarquable, il a rendu compte des travaux de l'année qui venait de s'écouler.

M. le Ministre de l'Intérieur a remis à M. GIRARD, directeur de l'école, les insignes de l'ordre de Saint-Michel, qui lui a été conféré par le Roi.

VANNES (*Morbihan*). — *Société polymathique*. — A la fin de

1826, il s'est formé à Vannes, sous le titre de *Société polymathique du Morbihan*, une réunion d'hommes éclairés, dans le but de propager l'étude des sciences, des lettres et des arts. La Société rassemble les élémens d'un *Muséum*, principalement destiné à l'histoire naturelle, et publie tous les ans des Mémoires contenant le résumé de ses travaux. Elle est divisée en sections convoquées fréquemment : ses réunions générales ont lieu le premier jeudi de chaque mois, et elle tient, tous les ans, une séance publique.

Nous avons sous les yeux le compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1827. Il renferme beaucoup de vues sages, et l'on ne peut qu'applaudir au projet proposé d'ouvrir des cours publics.

Cette société savante est la seule qui existe jusqu'ici dans les départemens d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan, formant la plus grande partie de l'ancienne Bretagne, pays où l'étude des sciences a particulièrement besoin d'être encouragée et répandue.

Parmi les personnes qui ont concouru au premier établissement de la société polymathique, nous citerons le respectable et savant abbé MANÉ, qui a publié il y a peu de tems un ouvrage, fruit de longues recherches, et plein d'érudition, *sur les antiquités celtiques du Morbihan*; MM. *Blutel, Mauricet, de la Guillaudic, Gales, Richard, Luczot, Claret*, etc., qui se livrent avec succès à l'étude des sciences naturelles, de l'hygiène, et de la statistique médicale et industrielle. A. P.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des Sciences.* — *Séance du 26 août 1828.* — M. *Geoffroy Saint-Hilaire* informe l'Académie qu'on a reçu, par la voie de l'Angleterre, des nouvelles satisfaisantes de l'expédition de M. le capitaine D'URVILLE. L'expédition avait visité une partie des côtes de la nouvelle Guinée; elle a rencontré un vaisseau baleinier qui lui a cédé des ancres et des câbles en fer. M. AMPÈRE lit un mémoire sur la détermination de la surface courbe des ondes lumineuses dans un milieu dont l'élasticité est différente, suivant les trois dimensions dans lesquelles elle a lieu dans la direction même du déplacement des molécules de ce milieu. — M. *Duméril* fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. *Piorry*, intitulé : *De la percussion médiante et des signes obtenus à l'aide de ce nouveau moyen d'exploration, dans les maladies des organes thoraciques et abdominaux.* — M. DUPETIT-THOUARS lit un mé-

moire sur l'origine du liber et du bois; 1^{re} partie sur le liber. — M. GIROU DE BUZAREINGUES, correspondant, lit la suite de ses observations sur la reproduction des animaux domestiques.

Du 1^{er} septembre. — M. MAILHA adresse un mémoire où il essaie d'ajouter de nouvelles preuves à celles qui constatent que la terre se meut sur elle-même et autour du soleil.—On lit un mémoire de M. le chevalier MASLET sur un chemin de rouages de fer, entre Manchester et Liverpool. — M. AMPÈRE lit un mémoire intitulé : *Démonstration d'un théorème dû à M. Fresnel, et dont il s'est servi pour déterminer la vitesse de la lumière suivant les rayons recteurs de la surface de l'onde.* — MM. Thénard, d'Arcet et Chevreul font un rapport sur un travail de M. RAYMOND fils, relatif à la teinture des laines, au moyen du bleu de Prusse. « Tout le monde apprécie aujourd'hui le service que M. Raymond a rendu à l'art de la teinture, par la découverte d'un moyen facile de teindre la soie avec le bleu de Prusse. Il fallait bien qu'il y eût des difficultés à vaincre pour appliquer sur la laine la même matière colorante, puisque le prix de 25,000 fr. proposé en 1811 par le gouvernement, ne fut pas remporté, et que ce n'est qu'en 1827 qu'un procédé fut publié sur ce sujet par M. Raymond fils, dans le mémoire qui est l'objet de notre rapport. Avant d'entrer en matière, M. Raymond fils décrit quelques essais qui, s'ils ne lui donnèrent pas les résultats qu'il en espérait, furent pour lui l'occasion de faire plusieurs observations intéressantes. Par exemple, il vit que la laine qui a été passée au chlore est soyeuse et n'a plus la propriété de se feutrer. Une difficulté à surmonter pour teindre la laine en bleu de Prusse était de trouver un moyen de la charger d'une assez grande quantité de peroxide de fer pour qu'elle pût se teindre ensuite en bleu foncé, au moyen de l'acide hydrocyanoferrique. L'auteur, après de nombreuses tentatives, a fait une dissolution ferrugineuse qui remplit bien cet objet. Il lui donne le nom de tartro-sulfate de peroxide de fer. Il la prépare en mêlant d'abord de l'eau, de l'acide sulfurique, de l'acide nitrique et du sulfate de protoxide de fer, de manière à convertir celui-ci en sulfate de peroxide. Puis, il ajoute un mélange de l'acide sulfurique et du bitratre de potasse, ce qui équivaut, suivant lui, à de l'acide tartrique et à du sulfate de potasse. Cette liqueur doit marquer 36° à l'aréomètre de Baumé. M. Raymond traite d'abord de la teinture du drap et ensuite de celle de la laine en toison. Les opérations qui composent le procédé pour teindre le drap, et qui sont à peu de chose près les mêmes que pour la laine, sont au nombre de quatre : 1° le bain de rouille; 2° le bain de bleu; 3° le foulage;

4^o l'avivage.»—Nous n'entrerons pas dans le détail de ces quatre opérations. «Un kilogramme de drap, teint en bleu avec le bleu de Prusse, revient à 1 fr. 50 c., tandis que teint à l'indigo il coûte plus du double... Le bleu de Prusse, appliqué sur la laine, résistant à l'action de l'eau froide, de l'air, du soleil, au frottement, a les caractères d'une couleur solide; et d'un autre côté, elle a plus d'éclat que celle de l'indigo... Vos commissaires ont constaté que le tartro-sulfate de peroxide de fer est très-propre à porter cet oxide sur la laine; il peut donc, sous ce rapport, être employé avec avantage dans plusieurs opérations de teinture... Ils pensent que M. Raymond fils, en publiant ses recherches, a bien mérité de la science et des arts; ils proposent à l'Académie d'en témoigner sa satisfaction à l'auteur, et de faire imprimer son travail dans le Recueil des savans étrangers (approuvé). — M. Duméril lit, pour MM. Pelletan et Boyer, un rapport sur le mémoire de M. DELPECH, concernant la résection de l'os de la mâchoire inférieure. «L'observation de M. Delpech est d'autant plus intéressante qu'elle offre un exemple très-remarquable d'un genre d'opérations dont le manuel n'est point réglé dans les livres et qui varient suivant les parties sur lesquelles on les fait, et suivant la diversité des maladies. Les réflexions pratiques de M. Delpech sur cette observation sont très-judicieuses et ajoutent beaucoup à l'intérêt qu'elle présente par elle-même.» En conséquence, l'Académie approuve ce travail et décide qu'il sera imprimé dans le recueil des savans étrangers.

— *Du 8 septembre.* — Il est donné lecture d'une lettre de M. SAY qui contient diverses réflexions sur les rapports des sciences positives avec l'économie politique. — M. SWANSON, naturaliste anglais, et M. AUDUBON, naturaliste et artiste de la Louisiane, mettent sous les yeux de l'Académie un grand ouvrage contenant la description des oiseaux de l'Amérique septentrionale. — M. Lacroix, au nom de MM. MAISSAS et MICHELOT, présente un ouvrage intitulé : *Nouvelle géographie méthodique*, destinée à l'enseignement; *deuxième édition*, avec un *Atlas*, par M. CHARLE. — M. Moreau de Jonnés informe l'Académie de la perte que les sciences viennent de faire dans la personne de M. Thunberg, correspondant. — M. CHEVREUL lit une note sur la matière grasse de la laine, extraite d'un travail sur les principales variétés de la laine du commerce. — M. de Mirbel fait un rapport verbal sur la première livraison des plantes agames et cryptogames recueillies par M. d'URVILLE et JESSON, dans le voyage du capitaine Duperrey; partie rédigée par M. BORY DE SAINT-VINCENT. — M. GEOFFROY

SAINTE-HILAIRE lit un Mémoire intitulé : *Considérations sur la vision de la taupe* ; expériences directes sur ce sujet et recherches anatomiques sur les anomalies de l'appareil.—M. CAUCHY annonce qu'il autorise à rompre les cachets des mémoires qu'il a déposés précédemment au secrétariat, contenant, entre autres, trois mémoires sur l'équilibre et le mouvement des corps solides.

— *Du 15 septembre.* — On lit une lettre de MM. QUOY et GAYMARD qui annoncent un grand nombre de découvertes, de dessins et de descriptions d'animaux nouveaux qu'ils ont faits pendant le voyage de M. d'Urville. Ils y joignent une note sur l'animal de l'*Argonaute*. — MM. Cuvier, de Blainville et Geoffroy Saint-Hilaire communiquent des lettres à eux adressées par les mêmes naturalistes, dans lesquelles ils donnent d'autres détails sur leurs travaux. — Une lettre de M. le capitaine d'URVILLE rend compte des observations d'astronomie et de physique faites pendant la même expédition.—MM. Portal, Cuvier et Duméril font, par l'organe de M. CUVIER, un rapport sur les expériences de M. FLOURENS, relatives aux effets de la section des canaux semi-circulaires de l'oreille, dans les oiseaux. « Les animaux possèdent plusieurs organes qui, bien connus quant aux fonctions générales dont ils sont le siège, ne le sont pas à beaucoup près autant, quant à la manière dont les diverses parties qui les composent concourent à ces fonctions, ni quant aux autres usages que ces parties diverses peuvent avoir. Tel est l'encéphale, telle est l'oreille. Chacun sait que le premier de ces organes est le centre des sensations, l'instrument de l'intelligence, et le point de départ de la volonté; que le second est le siège de l'ouïe. On sait, de plus, pour le cerveau, que la partie supérieure des hémisphères paraît, dans les animaux, en rapport assez apparent avec le degré de l'intelligence, et que, dans l'oreille, c'est le labyrinthe membraneux où s'épanouit le nerf acoustique qui est l'organe essentiel du sens. Mais c'est presque toujours à ces résultats généraux que se bornent nos connaissances. L'usage spécial des parties si nombreuses de ces riches appareils est encore couvert de ténèbres. Tous les efforts des phrénologistes ne nous ont encore donné sur les facultés correspondantes des régions supérieures de l'encéphale, que des assertions dont la certitude est encore mise en contestation par de très-bons esprits, quant aux parties internes et inférieures; les unes sont à peine l'objet de quelques hypothèses timides; et sur les autres, la physiologie est condamnée à un silence absolu. De l'aveu de tout le monde, la glande pitui-

taire, les protubérances mamillaires, les éminences olivaires sont pour le physiologiste comme si elles n'existaient pas. C'est aussi à des hypothèses bien légères et au silence que la physiologie est réduite sur l'emploi spécial de la plupart des parties de l'oreille. A quoi servent ces trois canaux membraneux si constans dans tous les vertèbrés? Ces ampoules qui les terminent? Ces cavités qui les précèdent ou qui les entourent; ces osselets même dont le nombre ne semble contribuer en rien à la perfection du sens, puisque les oiseaux qui saisissent et qui reproduisent jusqu'aux moindres vibrations des sons, dont on doit croire par conséquent que l'ouïe est plus parfaite que celle d'aucun autre animal, ont précisément ces osselets beaucoup moins développés que les quadrupèdes? On a renouvelé il y a quelque tems la supposition que les fibres de la rampe du limaçon représentent les cordes d'un clavier; mais cette supposition ne peut s'appliquer au limaçon des oiseaux, dont la rampe est le plus souvent cartilagineuse; et d'ailleurs, comment des cordes éprouveraient-elles des vibrations sonores dans une cavité constamment remplie d'un fluide visqueux? Ces questions et une infinité d'autres resteront-elles toujours insolubles? Il est impossible de se résigner, lorsqu'on voit toutes les sciences, et notamment la physiologie expérimentale, faire chaque jour des découvertes si surprenantes. On peut du moins espérer qu'il arrivera à ceux qui s'occuperont de ces problèmes, ce qui est arrivé à tant d'autres hommes qui ont tenté vainement d'atteindre certains buts, c'est qu'ils trouveront sur la route des faits nouveaux et d'un intérêt indépendant de la solution qui fait l'objet de leur travail. — M. Flourens vient d'éprouver cette satisfaction dans ses expériences sur les canaux semi-circulaires. L'Académie sait que ce jeune physiologiste a employé principalement dans ses recherches la méthode de l'ablation, et que, relativement à l'encéphale, elle lui a donné des résultats importans; que l'enlèvement de la voûte des hémisphères a supprimé dans l'animal l'impression des objets extérieurs, et toute manifestation de volonté, sans altérer ses fonctions végétatives; que celui du cervelet lui a ôté la faculté de régulariser ses mouvemens et de garder l'équilibre. Il a voulu voir si cette méthode ne lui donnerait pas aussi quelque résultat satisfaisant par rapport aux parties de l'oreille; et, déjà dans un Mémoire présenté à l'Académie en 1824, il a fait connaître que la membrane du tympan peut être enlevée sans altérer l'ouïe; que l'enlèvement de l'étrier, hors du cadre qui lui fournit la fenêtre ovale, affaiblit la sensation; que la destruction de la pulpe de l'intérieur du vestibule l'auécantit. Ces

résultats pouvaient se prévoir jusqu'à un certain point ; mais celui qui était tout-à-fait inattendu, c'est celui qu'ont offert les canaux semi-circulaires. Leur section n'a point affaibli sensiblement l'ouïe, elle l'a seulement rendue douloureuse. Mais, à la grande surprise de M. Flourens, c'est dans les mouvemens de l'animal qu'elle a occasioné de grands désordres. Il vous avait annoncé ce fait, relativement aux canaux horizontaux, dès le mois de novembre 1824. Il l'a suivi depuis cette époque avec toute l'attention dont il est digne, et il le reproduit dans son Mémoire avec plus de détails, et surtout avec des expériences nouvelles sur les deux autres canaux. Les canaux semi-circulaires des oiseaux sont aisés à atteindre par l'instrument de l'expérimentateur ; un épais rocher ne les enveloppe pas comme dans les mammifères ; mais, revêtus d'une tunique osseuse mince, ils ne sont entourés que d'une cellulose légère ou de cavités qui communiquent avec la caisse du tympan. L'un des trois adhère à la paroi interne du crâne ; les deux autres se rapprochent davantage de la paroi externe ; ils se croisent : l'un des deux dans un plan horizontal, de droite à gauche ; l'autre, dans une direction verticale et d'avant en arrière. C'est sur ces trois canaux que M. Flourens a porté successivement les ciseaux. La section du canal horizontal produit constamment un mouvement de la tête, de droite à gauche et de gauche à droite ; et lorsque les deux canaux horizontaux sont coupés, ce mouvement devient si rapide, si impétueux, que l'animal perd tout équilibre et qu'il roule long-tems sur lui-même sans pouvoir se relever. Si l'on coupe les canaux semi-circulaires verticaux externes, c'est un mouvement violent de haut en bas et de bas en haut qui a lieu. L'animal ne tourne pas sur lui-même, mais il se renverse souvent malgré lui sur le dos, et quelquefois il roule long-tems dans ce sens. Enfin, si l'on coupe les canaux semi-circulaires verticaux internes, il naît aussi des mouvemens violens de haut en bas et de bas en haut, mais c'est en avant, c'est sur son bec, qu'il tombe et qu'il culbute. Ces mouvemens désordonnés cessent quand l'animal se tient immobile ; mais aussitôt qu'il essaie de changer de place, ils recommencent avec force, et ils lui rendent la marche et le vol également impossibles. La section de tous ces canaux imprime à la tête des mouvemens dans tous les sens et d'une violence inouïe. Ces phénomènes n'ont point lieu par la simple destruction de l'enveloppe osseuse des canaux ; il faut que la destruction pénètre jusqu'au canal membraneux et à la pulpe qui le remplit. Ce qui est plus extraordinaire, c'est qu'ils n'empêchent point la plaie de se refermer, l'animal de vivre et même d'en-

graisser , et que cependant ils ne se calment jamais. Après plusieurs mois , après un an , M. Flourens a vu des pigeons qu'il avait opérés , et ensuite nourris avec soin , reprendre chacun , sitôt qu'il voulait changer de place , l'espèce de mouvement de culbute ou de rotation correspondante à la perte qu'il avait éprouvée. Du reste , ces animaux entendaient et voyaient , ils mangeaient et buvaient ; toutes les autres fonctions avaient lieu comme à l'ordinaire. M. Flourens a répété ses expériences devant deux de vos commissaires , M. Duméril et moi , et il nous a rendus témoins de leurs résultats immédiats. La section de chaque canal a produit effectivement les mouvemens bizarres qui sont annoncés dans le mémoire. Quelque surprenans , quelque inexplicables que soient ces faits , nous ne pouvons les révoquer en doute. Comment la destruction de ces portions du labyrinthe auriculaire , comment la section , l'irritation des branches du nerf acoustique qui s'y distribuent , produisent-elles un effet si puissant , si général sur l'ensemble du système nerveux et musculaire ? L'auteur du Mémoire ne se flatte point de pénétrer ce mystère , et nous sommes contraints de garder la même réserve. C'est une énigme de plus à ajouter à toutes celles que nous propose la science de la vie , et il n'est que trop vrai que , chaque fois que l'on cherche à en deviner , on en rencontre de nouvelles qui ne sont pas moins obscures que la première. C'est ce que l'on a vu dans les expériences de M. Flourens sur l'encéphale , et ce qui se montre d'une manière encore plus frappante dans celles qu'il a tentées sur l'oreille. Nous pensons que l'Académie doit inviter M. Flourens à continuer des recherches qui ont déjà fait connaître des faits si curieux , et que son Mémoire est digne d'être imprimé dans la collection des savans étrangers. » (Approuvé).—MM. *Ampère* et *Maurice* font un rapport sur le Mémoire de M. *LIUVILLE* , élève sorti récemment de l'École polytechnique , relatif à l'électricité dynamique , et en particulier sur l'action mutuelle d'un pôle d'aimant et d'un fil conducteur. En voici les conclusions. « De ce que nous avons plus d'une fois critiqué la direction donnée par M. Liouville à quelques-unes de ses recherches , il ne faudrait pas conclure que nous n'avons pas conçu une opinion favorable du talent de ce jeune mathématicien. Nous avons , en effet , remarqué dans son Mémoire beaucoup de sagacité dans les détails , et une élégante facilité à profiter pour les calculs des ressources de l'analyse , et nous louons d'ailleurs sans réserve la partie de ce Mémoire où il a démontré d'une manière solide l'hypothèse qui servait de base à une théorie encore toute nouvelle et qui n'est pas exempte de difficultés. Il convient dès

lors d'encourager les efforts destinés à en éclairer comme à en affermir les points principaux; et nous pensons, en conséquence, en nous résumant, que l'Académie doit faire connaître à M. Liouville que, si toutes les parties de son travail n'obtiennent pas son approbation, elle ne l'engage pas moins à poursuivre des études semblables sur les divers points de la physique mathématique dont la théorie laisse encore à désirer. (Approuvé.)

A. MICHELOT.

Société d'horticulture. — Cette société, désirant étendre la sphère de ses observations, a senti le besoin d'établir des relations plus intimes avec les sociétés savantes des départemens qui pourraient seconder ses travaux. Une circulaire adressée par le secrétaire-général (M. SOULANGE-BODIN) aux sociétés d'agriculture, sciences et arts du royaume, les invite à s'adjoindre une *Section d'horticulture*, qui correspondrait spécialement avec la société centrale de Paris. Les parties importantes de cette correspondance, publiées dans les *Annales d'horticulture*, serviraient ainsi à l'avancement général de la science, et à la diffusion des connaissances d'une branche si intéressante de l'économie rurale et domestique.

A. P.

Santé publique. — *Maladie épidémique qui règne dans plusieurs quartiers de Paris.* — *Moyens employés pour la combattre.* — Il règne en ce moment à Paris une affection très-singulière et qui est assez répandue pour qu'on puisse la considérer comme épidémique. La gravité de ses symptômes, l'extension qu'elle prend dans toutes les classes des habitans et dans tous les quartiers de la ville, et l'incertitude où l'on est sur le choix d'un traitement convenable, ne nous permettent pas de garder sur ce sujet un silence qui s'accorderait peu avec l'intérêt que nous devons porter à tout ce qui concerne la santé publique. D'ailleurs si, comme on le rapporte, cette maladie s'observe en même tems dans d'autres lieux plus ou moins éloignés de Paris, les reenseignemens que nous allons donner mettront les praticiens de ces pays à même de juger de la vérité ou de la fausseté de ces bruits, et de fournir à la science des travaux qui lui seront utiles.

Cette maladie qui paraît n'avoir pas encore été observée à Paris, ni même sur aucun point de la France, fut dans les xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles en Allemagne, où souvent elle régna épidémiquement, ainsi qu'en Angleterre. Plusieurs médecins de ces époques nous en ont laissé des descriptions où l'on trouve bien les symptômes de l'affection, mais non ses ca-

ractères anatomiques, ni aucune idée théorique passable au milieu des médications les plus confuses et les plus incohérentes. En 1741, elle existait encore dans plusieurs villes de l'ancienne Marche. Elle n'était désignée que par le nom de *maladie convulsive épidémique*, et ne se trouve indiquée dans les cadres d'aucun de nos nosologistes.

A la fin de l'hiver de 1827 et 1828, quelques malades isolés et soignés par des médecins différens présentèrent des phénomènes insolites, qui ne fixèrent vivement l'attention que lorsqu'on les vit se répéter chez un grand nombre d'autres personnes. Bientôt on apprit que dans tous les quartiers de Paris, dans plusieurs casernes, dans divers établissemens publics et dans différens hôpitaux, un grand nombre d'individus offraient les mêmes phénomènes. Enfin, dans la séance tenue le 26 août par l'Académie de médecine il en fut question, et une commission fut nommée pour s'en occuper. Espérons qu'elle fera son rapport avant que l'épidémie ait terminé son cours, et que si l'autorité doit faire faire des recherches, on les lui indiquera avant qu'elles soient devenues inutiles.

Une personne qui paraît jouir d'une bonne santé est prise subitement, sans cause appréciable pour elle, d'un dérangement des fonctions digestives qui varie de la simple perte de l'appétit à des dévoiemens et à des vomissemens portés jusqu'au sang. Après cette première période, dont la durée varie de quelques jours à un mois ou plus, et se complique souvent d'une tuméfaction des membres et même de la tête, et presque toujours d'un sentiment de cuisson aux yeux, il survient de l'engourdissement aux orteils d'abord, puis aux doigts des mains, puis enfin à toute la main et à tout le pied, dépassant rarement le poignet et le coude-pied. Bientôt des douleurs très-fortes, sous forme d'élanemens, semblables à un fourmillement ou à des coups de lancette, se font sentir dans ces parties qui se couvrent d'éruptions très-variées et dont la peau conserve ensuite une coloration rouge toute particulière. L'épiderme de la plante des pieds et de la paume des mains se détache à plusieurs reprises; ce qui augmente encore la sensibilité morbide de ces parties. Alors les muscles des jambes et des bras deviennent plus ou moins douloureux à la pression, et les mouvemens des pieds et des mains se trouvent impossibles, ou du moins très-difficiles. Telle est la marche de cette affection avec ses symptômes ordinaires, mais qui peuvent être plus ou moins intenses, plus ou moins compliqués. Cependant celui que l'on doit regarder comme le signe particulier de la maladie, c'est cet engourdissement des pieds et des mains

qui est accompagné d'un sentiment de fourmillement et d'élan-
cement souvent très-forts. Il se retrouve chez tous et persiste
aussi long-tems que dure la maladie.

Quelqu'obscur que soit cette affection, il est néanmoins
facile d'y reconnaître, au moins dans la deuxième période,
une double lésion des fonctions nerveuses; car si, d'une part,
la sensibilité de la peau comme organe du tact est considéra-
blement diminuée ou complètement anéantie, de l'autre, la
sensibilité commune des organes sous-cutanés est beaucoup
augmentée, puisque ces parties durant la maladie perçoivent
les sensations, telles que celle de la circulation capillaire et
celle de l'assimilation intérieure, auxquelles dans l'état ordi-
naire elles sont insensibles. Ainsi, c'est dans le système ner-
veux qu'il faut chercher la cause immédiate de ces symptômes
extraordinaires. Quant à leur cause occasionelle, elle n'est pas,
à beaucoup près, aussi facile à déterminer; et c'est cependant
celle qu'il serait le plus important de découvrir. L'attribue-
rons-nous, avec les anciens, à l'introduction du seigle ergoté
dans le pain, à celle des préparations de plomb dans les vins,
ou bien à l'humidité des saisons qui viennent de s'écouler, ou
à quelque nouvelle habitude qui se serait introduite dans la
manière de vivre? Cette cause, quelle qu'elle soit, doit être
recherchée, puisque c'est en la connaissant que l'on pourra
empêcher le développement de l'affection. Le gouvernement
seul peut faire faire les recherches convenables. Qu'attendre en
effet des efforts de quelques hommes isolés, et surtout sans
mission? Qu'on ne se laisse pas arrêter par l'espoir que cette
épidémie va bientôt s'user et disparaître d'elle-même; car en
ce moment (à la fin d'août), elle se répand avec plus de force
qu'elle ne l'a fait encore; et si, comme cela est probable, l'hu-
midité prolongée de la température a contribué au moins à sa
propagation, peut-on espérer que l'hiver où nous allons entrer
la verra disparaître? L'administration, qui n'a pas hésité à en-
voyer une commission savante étudier dans des pays lointains
une maladie contre laquelle notre climat et nos mœurs sont
d'aussi bons préservatifs que le lazaret, ordonnera sans doute
les recherches nécessaires et qui sont si faciles dans cette cir-
constance. En attendant, l'auteur de cet article, qui a l'un des
premiers observé cette affection et qui en a recueilli beaucoup
de cas dans les hôpitaux, soumet ici les observations suivantes.

S'il est vrai que l'on trouve dans tous les quartiers de Paris
de nombreux exemples de l'affection qui nous occupe, il
l'est également qu'il n'existe aucune proportion à cet égard
entre les divers quartiers. Ainsi, dans le faubourg Saint-Ger-

main, aux environs de l'hôpital de la Charité, dans le quartier des Lombards et dans celui du Panthéon, il est peu de maisons qui en soient restées exemptes; et même il est rare qu'une personne dans une maison en soit atteinte, sans que plusieurs autres le soient également. Rien de plus commun que de voir la femme et le mari affectés en même tems; puis les enfans et les domestiques. Les contagionistes pourraient citer des faits aussi frappans qu'aucun de ceux sur lesquels reposent certains systèmes de contagion bien connus. Il paraît cependant bien certain que la contagion n'y a aucune part, et presque tous ces faits peuvent être expliqués par la similitude des circonstances dans lesquelles se trouvent tous les membres d'une même famille. On a dit que les classes pauvres sont seules affectées; et néanmoins il est bien certain que dans plusieurs maisons, qu'une grande indépendance sous le rapport de la fortune met à l'abri de toute espèce de privations, les maîtres ont été malades aussi bien que leurs domestiques; et il serait facile de citer un hôtel de la rue des Petits-Augustins dont tous les habitans ont été malades.

Ignorant les circonstances qui contribuent au développement de cette affection, il nous serait impossible d'indiquer les moyens de l'éviter, si ce n'est de quitter les maisons, les quartiers où elle exerce le plus ses ravages. Mais lorsqu'une fois les premiers symptômes se sont manifestés, ce qu'il y a de mieux à faire, s'ils ne sont pas très-graves, c'est encore de changer de demeure. Dans ce cas, il suffit de passer dans un autre quartier, ou d'aller à la campagne pendant quelque tems pour en être débarrassé. Lorsque les symptômes sont graves, il faut examiner avec soin s'ils sont inflammatoires, et dans ce cas avoir recours aux saignées générales et locales. De nombreuses applications de sangsues sur le trajet des gros troncs nerveux qui se rendent aux doigts et aux orteils paraissent surtout devoir être utiles. On évitera avec soin d'irriter les voies digestives. Mais si les symptômes ne sont point inflammatoires, alors on peut employer successivement et alternativement quelques purgatifs, des bains, surtout de vapeurs aromatiques, quelques saignées éloignées, etc. Les vésicatoires appliqués sur les membres n'ont pas produit de bons effets. Ainsi, sous l'influence d'une médecine un peu active, les élancemens diminuent beaucoup et disparaissent tout-à-fait, la peau reprend en partie sa sensibilité, et les malades recouvrent peu à peu l'usage des pieds et des mains qu'ils pouvaient craindre d'avoir perdu pour toujours.

GENEST, D. M. P.

RÉCLAMATIONS. — M. CHOUMARA; *Mémoires sur la fortification*. — M. LESSON; *Manuel d'ornithologie*. — Nous recevons parfois des réclamations assez vives de différens auteurs, qui trouvent que nous avons traité trop sévèrement leurs ouvrages, ou même que nos critiques ont été mal fondées et injustes. Sans doute, nous sommes loin de croire que nous avons toujours raison dans nos jugemens portés sur les ouvrages; mais les auteurs qui ne peuvent être jugés dans leur propre cause, et dont l'amour-propre très-délicat et irascible leur fait souvent illusion, n'ont aucun droit d'exiger que nous donnions place dans nos feuilles à leurs réclamations. Ils ont l'avantage de s'escrimer sur un terrain très-étendu, dans un espace presque illimité, où ils prennent la position qui leur convient le mieux; le critique, resserré dans une lice très-étroite, ne peut prendre un libre essor, ni déployer toutes ses forces, et pour lui la lutte est évidemment inégale. Du reste, les réclamations dont nous parlons prouvent surtout deux choses: 1° que les auteurs attachent avec raison quelque importance aux jugemens énoncés sur leurs productions par un ouvrage périodique qui est répandu dans le monde entier, et qui jouit depuis dix années d'une estime générale; 2° que nous jugeons les ouvrages avec une grande indépendance d'opinion, en écartant le plus qu'il est possible toute influence d'esprit de parti, ou d'esprit de coterie, ou de considérations individuelles, et en recherchant de bonne foi ce qui nous paraît être la vérité. Nous tâchons d'éviter également cette complaisance banale, qui est toujours prodigue d'éloges, et cette disposition malveillante qui aime à déverser le blâme, et qui est quelquefois hostile contre les personnes.

Nous répondrons ici, d'une manière générale, à tous ceux qui se plaignent avec amertume de notre sévérité, et qui croient pouvoir exiger l'insertion de leurs réfutations, que, si chaque auteur dont on critique l'ouvrage pouvait faire insérer une réclamation dans le journal où l'on a rendu compte de son livre, toute critique littéraire deviendrait impossible, principalement dans un recueil comme celui-ci, qui fait connaître près de deux mille ouvrages et plus de six mille volumes par année. Une réclamation ne serait légitime et admise de droit que dans le cas où une personnalité directe et offensante contre un auteur se trouverait mêlée à l'examen de son ouvrage. Mais, grace au ciel, notre *Revue* n'est jamais sortie de l'esprit de modération qui, en jugeant les choses et les doctrines, épargne avec soin les personnes. Chaque ouvrage soumis à un examen attentif, consciencieux, même sévère, est là pour exposer longuement

et pour défendre certains faits ou certaines opinions ; les articles de critique littéraire insérés dans les journaux viennent à leur tour examiner et discuter les questions traitées par les auteurs, et donner des conclusions sur le mérite et sur les défauts d'une production scientifique, historique ou littéraire. Ce sont les pièces contradictoires d'un procès plaidé en présence du public, qui est en définitive le juge suprême dont les arrêts sont sans appel.

Nous soumettons ces réflexions à tous les auteurs qui ont réclamé, ou qui pourraient réclamer encore contre nos critiques. — Répondant en particulier à M. le capitaine CHOUMARA, qui voulait exiger l'insertion d'une longue réponse à un article dans lequel un de nos collaborateurs a examiné ses *Mémoires sur la fortification*, nous le prions d'observer que sa dissertation, tout-à-fait spéciale et technique, ne pouvait nullement convenir aux lecteurs de notre recueil, tandis qu'elle a trouvé naturellement place dans le *Journal des sciences militaires* (cahier du mois d'août), où elle sera lue par des juges compétens qui s'intéressent à ces matières. Nous avons rempli un devoir en donnant modestement, mais librement, notre opinion : l'ouvrage de l'auteur, et même sa réfutation, sont là pour défendre son système contre les attaques des critiques ; c'est au public à prononcer entre lui et ses adversaires.

Quant à M. LESSON, jeune écrivain dont nous regrettons de n'avoir pu annoncer avec de grands détails le *Manuel ornithologique*, qui a été l'objet de quelques observations critiques contre lesquelles il réclame (voy. ci-dessus, pag. 435), nous aimons à le dédommager en citant le jugement favorable qu'il nous communique, comme lui ayant été adressé sur le même ouvrage par le doyen des ornithologistes en France, M. VIELLOT, qui, pendant 40 années, a fait de l'ornithologie sa science favorite, et qui l'a enrichie d'un grand nombre d'ouvrages estimés et de découvertes qui lui sont propres. Ce savant écrivait, le 28 juin dernier, à M. Lesson, qu'il ne connaît que par son ouvrage : « D'après la réputation que vous méritez à juste titre, je me suis empressé d'acheter votre *Manuel d'ornithologie*, que j'ai lu avec un grand plaisir et la plus douce satisfaction ; ouvrage d'autant plus précieux qu'il est parfaitement au niveau de la science et rédigé avec une grande sagacité. »

M. A. J.

THÉÂTRES. — THÉÂTRE FRANÇAIS. — Première représentation d'*Olga ou l'Orpheline moscovite*, tragédie en cinq actes, par M. ANCELOT (lundi 15 septembre). — Olga est une jeune russe élevée à Florence, dans la solitude, et qui ignore elle-

même sa mystérieuse destinée. Obolinski, puissant boyard, favori et amant de la tzarine Hélène, est venu à Florence; il a vu la belle orpheline, et s'efforce de lui inspirer de l'amour. Il n'y réussit que trop bien; la jeune fille, qui voit en lui un défenseur et un appui, se livre avec toute la confiance et toute la candeur de son âge à celui qu'elle aime et qu'elle regarde déjà comme son époux. Lorsque la pièce commence, elle arrive avec lui dans la petite Tartarie, et sur les frontières de la Russie. Obolinski franchira-t-il ces fatales frontières? Un remords poignant le trouble et le déchire; un secret cruel pèse sur son ame. Olga n'est point une orpheline vulgaire: c'est la princesse Sophie, qui, avant Hélène, a des droits au trône moscovite; car elle est fille de Vasilé IV, dont Hélène n'est que la veuve. Obolinski ne l'amène pas en Russie pour l'épouser, mais pour la livrer à la tzarine, qui veut se défaire d'une princesse dont les droits l'importunent. Hélène n'a envoyé Obolinski à Florence que pour s'emparer de cette jeune fille, et elle lui a même permis de feindre l'amour pour la mieux tromper. En exprimant une passion imaginaire, Obolinski a bientôt éprouvé un amour réel. Il ne peut plus vivre sans Olga, mais il ne saurait se résoudre à vivre loin de la Cour, à perdre les faveurs de la tzarine, et peut-être ces immenses richesses, qui sont un gage de son amour. Dans cette perplexité, il se résout à se rendre à la cour, sans être décidé à livrer Olga, et pourtant sans savoir comment il pourra la sauver. On voit tout de suite combien, dans sa donnée, ce sujet va rappeler les situations de *Marie Stuart* de M. Lebrun, et surtout d'*Émilie* de M. Soumet. Nous ajouterons cependant que cette trahison, qui se déguise sous les apparences de l'amour, et cette confiance de la jeune princesse, qui se voit conduite au bourreau par l'amant que son cœur a choisi, et auquel elle a livré sa vie, rendent sa position plus tragique encore et plus profondément pathétique. Au second acte, nous sommes en Russie, à une journée environ de Kiov, résidence de la tzarine, et dans les domaines donnés à Obolinski par Hélène, qui en a dépouillé le boyard Belsky pour le punir d'avoir jadis armé ses vassaux en faveur de la princesse Sophie. Ce boyard, qui sauva cette jeune enfant de la fureur d'Hélène, et qui la fit passer en Italie, ignore son retour en Russie; mais, caché sous les vêtements d'un marchand juif, il s'introduit dans son ancien château et y reconnaît Olga, au moyen d'un bracelet, incident aussi commun qu'il est romanesque, et que l'auteur n'a pas su rajeunir. Mais, tandis que Belsky va rassembler ses partisans pour faire remonter Sophie sur le trône, un péril imminent

la menace. Le Grec Boscaris, réfugié à la Cour de la tzarine, et qui, jaloux de la faveur d'Obolinski, aspire à prendre sa place, est venu au devant de lui, et n'a pas tardé à découvrir le tendre penchant qui l'unit à Olga; il a couru éveiller les soupçons d'Hélène, qui arrive elle-même à l'improviste et sans se faire connaître. Obolinski, troublé de cette subite arrivée et de l'accueil qu'il reçoit, ne sait que résoudre. Hélène veut voir Olga; celle-ci, qui est bien loin de se douter qu'on l'amène devant sa plus cruelle ennemie, exprime naïvement toute l'aversion qu'on lui a inspirée dès son enfance contre celle qui la persécutait, et toute la tendresse du sentiment qui l'attache à Obolinski. La tzarine, qui contient à peine sa colère, éclate enfin, lorsque la jeune fille, trompée au ton d'autorité que prend Hélène, croit voir en elle la mère d'Obolinski. Cette scène est bien faite, mais elle a le grand tort de rappeler deux ou trois situations connues, et qui ont laissé des souvenirs au théâtre. Elle a produit néanmoins beaucoup d'effet, ainsi qu'une autre scène d'un acte suivant (qui se passe à Kiov), dans laquelle Obolinski, frémissant du sort réservé à sa chère Olga, s'efforce de fléchir la tzarine par les protestations de l'amour le plus tendre et par les sermens d'une fidélité qui n'existe déjà plus. Hélène feint de pardonner; mais la joie qu'Obolinski ne peut lui cacher réveille toutes ses fureurs. La mort d'Olga est résolue, et Obolinski, n'ayant plus rien à ménager, accable la tzarine de reproches et de mépris. L'auteur nous conduit bientôt au milieu d'une forêt où Belsky a rassemblé ses partisans, et où paraît Olga, échappée on ne sait comment des fers de la tzarine. Ces sauvages Moscovites, ennemis déclarés d'Hélène et de son favori Obolinski, jurent la perte de tous deux, et ne consentent à servir la princesse qui leur est rendue qu'à condition de la voir embrasser leur vengeance, et au prix des trésors et du sang qu'ils lui demandent. Leurs fureurs épouvantent la jeune fille, qui refuse un trône dont le corps de son amour doit être le premier degré. On l'entraîne cependant, mais elle s'échappe encore, et se livre entre les mains de Boscaris, qui avait reçu de la tzarine l'ordre de tâcher de la remettre en sa puissance, et qui promet à Olga de la rendre à Obolinski. Ce quatrième acte, qui manque à la fois de clarté et d'intérêt, est le moins bon de l'ouvrage; l'auteur devait cependant s'efforcer d'y mettre d'autant plus d'invention et d'effet dramatique, que c'est la seule partie un peu considérable de sa pièce qui lui appartienne bien en propre, et dont il ne doive l'idée ni à la tradition historique, ni à la fable du château de Kenilworth et des imitateurs de Walter Scott. Lorsque la toile se lève pour le cinquième acte, nous revoyons Olga

dans le palais d'Obolinski, elle se croit enfin sauvée de tous les périls qui l'ont menacée; la tendresse de son amant l'occupe tout entière, et elle attend sa présence avec l'impatience la plus vive; c'est la tzarine qui entre. Olga, trahie par Boscaris, comprend qu'elle est perdue; cependant elle emporte au tombeau la conviction qu'elle est aimée, et la tendresse d'Obolinski est désormais son seul bonheur; Hélène va le lui ravir. Elle laisse entre les mains d'Olga une lettre écrite naguère par Obolinski, lorsque, obéissant aux ordres d'Hélène, il feignait pour la jeune princesse un amour qui n'était qu'une trahison cruelle. Cette affreuse révélation est un coup de foudre pour Olga; elle tombe évanouie, et sa raison s'égaré un instant, autre imitation d'*Émilie*. Bientôt, cependant, Obolinski paraît: il a séduit les geoliers, et accourt sauver sa chère Olga; mais elle l'accable du mépris que mérite la perfidie, et refuse de suivre un parjure qui sans doute ne vient la chercher que pour la conduire aux bourreaux. Obolinski, aux genoux d'Olga, la conjure en vain de se laisser persuader, lorsque la tzarine les surprend ensemble; sa fureur contre Obolinski suffit pour convaincre Olga qu'elle est réellement aimée, et, avec cette conviction, elle va mourir contente. On l'entraîne, bientôt elle jette un cri, on vient de l'étrangler; la porte qui s'ouvre laisse voir son cadavre; Obolinski tombe comme privé de sentiment au milieu des soldats qui vont le mettre à mort, et Boscaris baise la main de la tzarine, dont la faveur sera le prix de l'affreux service qu'il vient de lui rendre.

Nous n'avons rien dit encore de plusieurs incidens et de divers personnages si peu liés à l'action de la pièce, que nous sommes arrivés à la fin de notre analyse sans en parler. Parmi les serfs qui ont suivi Obolinski en Italie, se trouve un certain Fédor à qui la vue des hommes libres a donné le goût de la liberté. Au moment de rentrer en Russie, il propose à ses compagnons d'infortune de briser leurs chaînes; il leur explique le droit qu'a l'homme de jouir du fruit de son travail et de disposer de sa personne; il peint la tyrannie des maîtres sous de sombres couleurs, et il est sur le point d'exciter parmi les serfs une révolte qui pourra devenir sanglante, lors qu'Olga paraît, et les apaise par ses dous, et ses promesses de veiller sur leur sort. Ses bienfaits et ses douces paroles les touchent au point que, lorsque ses jours sont menacés, Fédor vient offrir à son maître de frapper la tzarine pour sauver sa bienfaitrice. A cet esclave un peu plus philosophe qu'il ne convient à un serf moscovite, et surtout à un serf du seizième siècle, quoiqu'il ait fait une apparition en Italie, le

poète oppose un esclave encreôté qui trouve son bonheur dans la servitude, et ne suppose pas qu'il puisse exister pour lui une condition plus heureuse que celle de manger le pain d'un maître et de tendre le dos au knout, quand il lui échoit quelque correction. Cet homme, appelé Blaskoff, appartenait au Boyard Belski; il a passé avec tous les biens de celui-ci en la possession d'Obolinski, et au commencement du quatrième acte, nous le voyons qui vient de recevoir une vigoureuse bastonnade par l'ordre de Belsky, aux mains duquel il est un instant retombé. Un autre esclave figure dans ce quatrième acte; c'est un homme qui, par son industrie, est parvenu à amasser de grandes richesses; son maître, l'un des boyards engagés dans la conspiration tramée par Belsky, exige de lui une somme nécessaire à l'accomplissement du dessein des conjurés, mais l'esclave refuse obstinément de rien donner, et de révéler où sont cachés ses trésors, à moins qu'on ne lui accorde la liberté; c'est une condition qu'il prescrit aux boyards avec une insolence tout-à-fait invraisemblable, et ceux-ci, qui paraissent n'avoir pas d'autre moyen de se tirer d'embarras, se soumettent à la condition imposée par le serf, qu'on affranchit à l'instant même. Nous devons encore mentionner un artiste italien qu'Obolinski amène à sa suite, dans l'intention de propager en Moscovie les arts qui fleurissaient alors dans la patrie de Raphaël. Cet artiste parle à la tzarine avec une franchise qui n'est guère italienne, et il choisit si mal son moment que la tzarine irritée lui ordonne d'aller sur-le-champ construire une prison. Ce monument ne semble pas du goût de l'artiste, qui sort en s'écriant, un peu naïvement peut-être : *ô Michel-Ange!* On voit que M. Ancelot a cherché à mettre dans sa pièce ce mélange de tons dont on ne peut nier la convenance et même la nécessité dans les sujets modernes, où le mélange des conditions est un fait qu'il faut peindre, sous peine de manquer absolument de vérité. Mais, pour tenter avec succès de pareilles innovations, il y a deux conditions indispensables à observer. L'une, c'est la fidélité dans la peinture des mœurs, en idéalisant toutefois cette peinture comme il convient dans les arts d'imitation qui doivent toujours choisir. L'autre, c'est d'imaginer une fable où ces personnages, que notre dédaigneuse délicatesse bannit des actions tragiques, soient nécessaires, et produisent, dans la marche de la pièce et dans les situations, un effet qui justifie leur introduction. Il est clair que cette double condition n'est point remplie dans la tragédie d'Olga. A l'exception de quelques traits bien saisis, ces serfs

ne ressemblent point à de véritables serfs russes du xvi^e siècle; et, de plus, nous avons vu qu'ils pourraient être supprimés de la pièce, sans que l'action en éprouvât un notable dommage. Nous n'avons donc guère à louer sur ce point que l'intention. Mais nous donnerons plus d'éloges au ton général de la pièce et à la couleur du dialogue, qui, sans repousser les formes poétiques, conserve assez bien, sauf quelques exceptions, l'aisance et le naturel dont on s'éloigne trop souvent. Malgré les imitations un peu trop fidèles que nous avons déjà reprochées à M. Ancelot, malgré des longueurs et certaines inconvenances choquantes (telles que cette improvisation à la manière italienne pour égayer des serfs moscovites, qui certes devaient se trouver peu consolés, en rentrant en Russie, d'entendre célébrer la douceur de ces beaux climats où *l'air embaumé a la douceur d'une caresse*;) l'action inspire un intérêt qu'anime encore des caractères bien tracés et des situations pathétiques. Le cinquième acte surtout produit beaucoup d'effet, la position d'Olga est déchirante, et le poète a su tirer de la lettre d'Obolinski un parti très-dramatique; cet acte seul devait assurer le succès de la pièce. Toutefois, cet ouvrage ajoutera peu à la réputation poétique de l'auteur, parce qu'en manifestant l'intention d'innover, il n'a montré que dans un degré médiocre cette force de jugement et cette puissance d'imagination qui consacrent les innovations.

On doit regretter que la censure n'ait pas permis à M. Ancelot de placer la scène de son drame à l'époque où cette aventure est réellement arrivée; les noms de Catherine et d'Orloff auraient eu un bien autre intérêt que ceux de cette Hélène et de cet Obolinski que les spectateurs ne connaissent pas. Il est fâcheux aussi pour le poète d'avoir été obligé de sacrifier aux méticuleuses précautions de cette censure, le rôle tout entier du métropolit, celui de tous les personnages épisodiques de la pièce qui semblait le mieux lié à l'action et le plus historiquement vrai. Voici le fragment d'une scène entre la tzarine et le métropolit, qui pourra donner une idée de ce qu'était ce caractère :

HÉLÈNE.

Sage métropolit, au milieu du danger,
Obtenez que le ciel daigne nous protéger.

LE MÉTROPOLITE.

Je vais du Tout-puissant implorer l'indulgence ;
Mais vous, n'oubliez pas d'apaiser sa vengeance.
Demain revient le jour où, d'un arrêt cruel,
Votre haine a frappé votre oncle Mikael.
Songez qu'un fer brûlant dessécha sa paupière,

Et qu'il languit captif privé de la lumière;
C'était votre oncle, enfin!

HÉLÈNE.

Vous m'en parlez souvent!

J'ai de Saint-Wladimir enrichi le couvent!
Je lui donne aujourd'hui deux cents werstes de terres;
Je consens à fonder encor deux monastères,
Faites prier pour moi tous vos pieux reclus,
Et que de Mikaël on ne me parle plus.

LE MÉTROPOLITE.

J'apaiserai le ciel.

HÉLÈNE.

Où, ce soin vous regarde,
Songez-y bien, mon père! allez, que Dieu vous garde!

Cette tragédie où figurent plusieurs des acteurs dont le talent est uniquement consacré à la comédie, *Monrose*, *Sanson*, *Armand d'Ailly*, a été représentée avec ensemble; M^{lle} *Leverd* surtout, qui remplissait le rôle de la tzarine, l'a jouée avec un art remarquable; son débit, également éloigné d'une familiarité vulgaire et de la déclamation chantante et emphatique trop ordinaire à nos actrices tragiques, peut être considéré comme un modèle. La pièce, dont le succès a été légèrement contesté le premier jour, n'a plus trouvé d'opposans, aux représentations suivantes. La Comédie-Française a fait trois décorations neuves pour *Olga*; et cependant, pour s'excuser de ne pas jouer le *Guillaume Tell* de Pichat, dont le tour est venu depuis long-tems, elle alléguait l'impossibilité de faire aucune dépense. Après avoir rendu justice à *Olga*, nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter que ce passe-droit fait en sa faveur au *Guillaume Tell* ne peut en aucune façon être justifié. Tous les gens de goût qui connaissent le dernier ouvrage d'un poète sitôt moissonné; et auquel un premier succès garantissait d'autres triomphes, savent combien cette tragédie l'emporte sur *Olga* par toutes les qualités qui distinguent les ouvrages destinés à vivre long-tems sur la scène. Le poète qui avait débuté par un ouvrage tel que *Leonidas*, devait attendre des comédiens, sinon des faveurs, au moins de la justice.

M. A.

NÉCROLOGIE. — MIOLLIS. — Né à Aix, en 1759, d'une famille très-honorable, le comte *Sextius-Alexandre-François de Miollis* est mort dans la même ville le 18 juin dernier, après avoir fourni une carrière brillante, tant par ses hauts faits d'armes que par sa bonne administration civile et ses vertus privées. Ce nom de *Sextius* lui fut donné lors de son baptême, par les consuls

syndics de la province, au nombre desquels était son propre père, en souvenir du général romain Sextius, fondateur et restaurateur de la ville d'Aix. Par un rapprochement remarquable, deux mille ans environ après qu'une colonie de soldats romains eut donné des lois à cette province, il devait naître dans le même pays un homme qui porterait le même nom que leur chef, et qui viendrait à son tour occuper et gouverner les états romains. C'est en 1807 que le général Miollis prit possession du gouvernement de Rome, au nom de la France; et il a laissé dans cette ville des souvenirs ineffaçables, dus à sa bonne administration, à sa modération et aux égards qu'il témoigna pour le malheur, et principalement pour la personne du Pape.

Il était entré au service à l'âge de 17 ans, en qualité de cadet gentilhomme, dans le régiment de Soissons; deux mois après, promu au grade d'officier, il avait fait avec distinction sa première campagne dans la guerre de l'indépendance des États-Unis, où il reçut sa première blessure. Nommé en 1792, par le choix de ses compatriotes, chef d'un bataillon de volontaires nationaux formé à Aix, il reçut aussitôt le commandement des côtes du Var. Dès cette époque, la justice et la modération se montrèrent chez lui compagnes de la gloire militaire; Antibes et Nice le virent successivement arrêter les massacres et le pillage. Il se distingua en 1793 par la prise du fort d'Isola, poste défendu par six compagnies de grenadiers, des ouvrages extérieurs et de l'artillerie, et qu'il enleva néanmoins, sans avoir de canons et avec l'aide de quarante-cinq braves épuisés de fatigues. Quatre ans plus tard, en 1797, il renouvela le même exploit sur Provera, qui était accouru avec une forte division au secours de Mantoue, et qu'il défit avec cinq cents hommes seulement. Bonaparte lui en témoigna son admiration par une lettre qui est un des plus beaux titres de gloire et l'un des plus précieux héritages de la famille Miollis. Laisse dans Gènes, par Masséna, avec deux cents hommes, et l'ordre de faire exécuter les conventions du vainqueur, il se vit sur le point de renouveler le combat des Thermopyles et parvint à obtenir la mise en liberté des citoyens plongés dans les cachots. Enfin, la défaite d'une armée de vingt-six mille Autrichiens, Austro-Sardes et Napolitains, sous les murs de Siéne, par le général Miollis, qui n'avait avec lui que trois mille hommes, livra la Toscane, Lucque et les États romains aux Français victorieux. Au milieu de ses brillans succès, il protégeait les sciences et les arts, consolait et gouvernait paternellement les provinces qu'il avait soumises par la force de

ses armes. Il honora dignement Virgile et l'Arioste, fit transporter les cendres de ce dernier au lycée de Ferrare et couronna solennellement la célèbre *Corinne*, muse chérie des Toscans.

Déjà, à l'époque où Bonaparte aspirait au pouvoir suprême, le général Miollis, dans une société d'agriculture dont il était membre, à l'éloge de Napoléon qu'on attendait de lui avait substitué celui de Washington; peu après, il donna dans Mantoue, pendant qu'il commandait une partie des troupes de l'Italie, son vote négatif sur le consulat à vie, vote qui fut suivi d'une honorable disgrâce. Le commandement de Belle-Ile-en-Mer lui fut toutefois confié, en 1803. En 1804, il fut envoyé en Hollande et nommé commandant en chef de ce pays. Enfin, rappelé en Italie, à la fin de 1806, il se vit investi pour la quatrième fois des fonctions de gouverneur de Mantoue; puis, revenu en Toscane, en 1807, à la tête d'une division de troupes d'élite, il occupa bientôt Rome, comme nous l'avons déjà dit plus haut. Après les événemens de 1814, il en a ramené la partie de l'armée qui était restée avec lui, ainsi que la colonie française, en traversant l'Italie au milieu des armées autrichienne et napolitaine. A cette époque, il prit, en vertu d'une nomination royale, le commandement des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse. Remplacé, bientôt après, au retour de l'empereur, en mars 1815, sans désignation de nouvelles fonctions, il ne tarda pas à recevoir des propositions pour le commandement d'un corps d'armée important; mais il refusa, pour accepter le gouvernement de Metz, qu'il conserva à la France et au Roi, lors de la seconde invasion. Ce fut le dernier service militaire qu'il rendit à son pays, qui n'eut plus qu'à admirer ses vertus et ses qualités privées jusqu'au moment où la mort est venue l'arracher à sa famille et à ses amis. Sa mémoire restera long-tems vénérée parmi eux. Consacrer son souvenir dans nos Tablettes nécrologiques, c'est payer le tribut que nous devons, non-seulement au guerrier qui a vaillamment défendu sa patrie, mais au citoyen qui l'a honorée par ses vertus, et l'a fait respecter dans l'étranger autant par son noble caractère et sa conduite généreuse que par sa valeur.

E. H.



TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT DIX-SEPTIÈME CAHIER.

SEPTEMBRE 1828.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Fondation d'une université à Londres *J. B. S.* Pag. 537
2. Aperçu comparatif sur les colonies libres et forcées de pauvres, établies dans les Pay-Bas *Frédéric Scarbeck.* 550
3. Notice sur. A. Fresnel. *Duleau.* 558

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Divers tableaux et brochures sur la situation et le perfectionnement des bêtes à laine, en France, par M. Ternaux aîné. *Bottin.* 568
5. 1° Forces productives et commerciales de la France, par M. Charles Dupin; 2° Compte rendu de la session de 1828, par le même; 3° Situation progressive des forces de la France, depuis 1814, par le même. . . . *Ferry.* 577
6. Histoire de l'Amérique, par W. Robertson, traduite de l'anglais par MM. Suard et Morellet; quatrième édition, revue et corrigée par M. de la Roquette *J. R.* 591
7. Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI, par l'abbé de Montgaillard; second et dernier article.
P. A. Dufau. 605
8. Pelham, ou les aventures d'un homme comme il faut (roman anglais). *L. L. O.* 624
9. Architecture de Vitruve (édition nouvelle publiée à Udine).
N. 630

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 88 Ouvrages français et étrangers.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — <i>Etats-Unis</i> , 4.	650
EUROPE. — <i>Grande-Bretagne</i> , 11.	654
— <i>Russie</i> , 2.	666
— <i>Danemark</i> , 1.	668
— <i>Allemagne</i> , 6.	669
— <i>Suisse</i> , 1.	679
— <i>Italie</i> , 7.	681
— <i>Grèce</i> , 1.	685
— <i>Pays-Bas</i> , 6.	687
FRANCE, 49, savoir : <i>Sciences physiques et naturelles</i> , 17. . . .	691
— <i>Sciences religieuses, morales, politiques et historiques</i> , 12. . .	708
— <i>Littérature</i> , 15.	725
— <i>Beaux-Arts</i> , 3.	745
— <i>Ouvrages périodiques</i> , 1.	748
— <i>Livres en langues étrangères, imprimés en France</i> , 1.	750

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

- AMÉRIQUE. — *Amérique septentrionale. États-Unis.* Balance commerciale. — *Antilles* : Tremblemens de terre et épidémie remarquable. — *Amérique méridionale. Pérou* : Extrait d'une lettre de Lima du 6 avril 1828 : Tremblement de terre. 752
AFRIQUE. — *Égypte* : État actuel de l'agriculture. 756

EUROPE.

- GRANDE-BRETAGNE. — Physique : Pénétration de l'eau dans une bouteille plongée dans la mer à une grande profondeur. 758
RUSSIE. — Balance du commerce pour l'année 1827. — *Nécrologie* : Ozéretskovsky. 759
SUÈDE. — *Stockholm* : Caisse de récompense pour les domestiques. — *Nécrologie* : Ehrenheim, Thunberg. 760
DANEMARK. — *Copenhague* : Établissements pour les pauvres ; Comité pour les Grecs. 761
ALLEMAGNE. — *Munich* : Journaux ; Clergé. — *Berlin* : Acquisition de la collection d'antiques de Bartholdy. — *Halle. Nécrologie* : Nicmeyer. 762
SUISSE. — *Lausanne* : Société vaudoise d'utilité publique. 764
ITALIE. — *Florence* : Nouvel ouvrage périodique ; Enseignement mutuel. — *Venise. Nécrologie* : F. B. Forestieri. 766
GRÈCE. — Lettre de M. Eynard aux bienfaiteurs des Grecs ; Situation actuelle de la Grèce. 767
ESPAGNE. — *Madrid.* Navigation intérieure : Junte pour la continuation des travaux du canal de Campos. — *Valence.* Société des amis du pays : Nomination académique. 768
PORTUGAL. — *Lisbonne* : Coup d'œil sur les établissemens littéraires qui existent dans cette capitale. 769
PAYS-BAS. — *Liège* : Société des sciences naturelles. 772
FRANCE. — Extrait d'une lettre : Excursion rapide dans l'ancienne Auvergne et dans les départemens de la Loire et du Rhône. — *Sociétés savantes et Établissements d'utilité publique* : *Aix* (Bouches-du-Rhône) : Société académique, séance annuelle du 7 juin 1828. — *Alfort* (Seine) : École royale vétérinaire ; Distribution solennelle des prix. — *Vannes* (Morbihan) : Société polymathique 774
PARIS. — *Institut* : Académie des sciences : Séances du 26 août au 15 septembre 1828. — Société d'horticulture. — Sauté publique : Maladie épidémique qui règne dans plusieurs quartiers de Paris ; Moyens employés pour la combattre. — *Réclamations* : M. Choumara ; Mémoires sur la fortification. M. Lesson : Manuel d'ornithologie. — THÉÂTRES. *Théâtre-Français* : 1^{re} représentation d'Olga, ou de l'Orpheline moscovite, tragédie en cinq actes. — *Nécrologie* : Miollis.

TABLE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

DU TRENTE-NEUVIÈME VOLUME

DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1828 (1).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

- I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES ;
- II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS ;
- III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;
- IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES ;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent ; puis on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES) ; A. (ANALYSES) ; B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE) ; N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C après les noms propres indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, en lettres capitales, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines : AGRICULTURE, ANATOMIE, etc. ; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADEMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, DICTIONNAIRES, ENSEIGNEMENT MUTUEL, INSTRUCTION PUBLIQUE, JOURNAUX, THÉÂTRES, etc. ; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tout à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

A. BADIE. Épître sur la première exposition des produits des	beaux-arts et de l'industrie de Toulouse, 232.
--	--

(*) On souscrit pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18 ; chez ARTHUR BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez RENOUARD, rue de Tournon, n° 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an ; dans les départemens, 53 fr. ; 60 fr. dans l'étranger.

- Abeken* (B. R.). *Beiträge für das Studium der Cöttlichen Comödie*, 167.
- Abrahamson (D'). *Voyez Atlas*.
- ACADÉMIES. *Voy. SOCIÉTÉS SAVANTES.*
- Actes de l'empire de Russie, 499.
- Adolphe et Julie, ou Lettres de deux amans habitant les bords du Dniester, 228.
- Adrien-Lafasge (J.) C. — B., 683.
- AFRIQUE, 245, 756.
- AGRICULTURE, 84, 568, 691.
- (État actuel del') en Égypte, 756.
- Albert-Montémont. *Voyage dans les cinq parties du monde*, 201, 448.
- C. — B., 473, 706.
- Albrest (Albert). *L'Art de l'ébéniste*, 443.
- Album du Wolfberg, composé de douze vues lithographiées, par G. Viard, 486.
- Alfieri (Victor). *Voy. Voci e modi*.
- ALGÈBRE (Éléments d'), à l'usage des élèves qui se destinent à l'École polytechnique, etc., par le baron Reynaud, 192.
- ALIÉNATION MENTALE, 695.
- Allart de Thérèse (M^{me} Hortense). *Voy. Gertrude*.
- ALLEMAGNE, 161, 254, 411, 500, 669, 762.
- Allonville (D'). *L'académieroyale des inscriptions et belles lettres de Paris lui décerne une médaille d'or*, 266.
- AMÉRIQUE, 95, 200, 591.
- MÉRIDIONALE, 242, 398, 754,
- SEPTENTRIONALE, 149, 239, 390, 493, 650, 752.
- AN (L') mil huit cent vingt - six de l'Angleterre, par Joseph Pecchio, 174.
- Analyse des travaux de l'académie royale des sciences (de Paris) pendant l'année 1827, A., 45.
- ANALYSES (II) d'ouvrages anglais : Histoire de la vie et des voyages de Christophe Colomb, par Washington Irving (*Depping*), 95. — Histoire de l'Amérique, par W. Robertson (*J. R.*), 591. — Pelham, ou les Aventures d'un gentleman (*L. L. O.*), 624.
- d'ouvrages arabes : Anthologie arabe, par M. Grangeret de Lagrange. (*E. G. D.*), 143.
- d'ouvrages espagnols : Résumé historique de la révolution des États-Unis mexicains, par D. Pablo de Mendibil (*L. L. O.*). 366.
- d'ouvrages français : Analyse des travaux de l'académie des sciences de Paris pendant l'année 1827 (*Ferry*), 45. — Essai sur l'histoire de la philosophie en France au XIX^e siècle, par Ph. Damiron (*T-u*), 71. Second rapport de M. W. Jacob sur l'état de l'agriculture et des subsistances d'une grande partie de l'Europe (*J. B. Say.*), 84. — OEuvres complètes de M. de Châteaubriand; troisième article (Θ), 110. — Essai sur l'éloquence de la chaire, par le cardinal Maury; vie du cardinal Maury, par L. S. Maury, son neveu (*Z. T.*), 128. — Atlas encyclopédique, par Desmarest et Bory de St-Vincent (*R.*), 324. — De l'organisation judiciaire et de la codification, extraits de divers ouvrages de Jérémie Bentham, par Ét. Dumont (*A. Taillandier*), 330. — Des moyens de mettre la Charte en harmonie avec la royauté, par Cottu (*M. Avenel*), 345. — Proverbes dramatiques de Théodore Leclercq; les Soirées de Nenilly, publiées par M. de Fongéray; la Jaquerie, scènes féodales, par l'auteur du théâtre de Clara Gazul; Comédies historiques,

- par L. N. Lemerrier (*H. Patin*), 376. — Relation d'un voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque, par J. R. Pacho (*N. L.*), 382. — Six brochures relatives à la propagation et à l'amélioration des troupeaux à laine en France, par Ternaux, (*Bottin*), 568. — Trois ouvrages sur les forces productives et commerciales de la France, par Ch. Dupin (*Ferry*), 591. — Histoire de France, depuis la fin du règne de Louis XVI, par l'abbé Montgaillard (P. A. *Dufau*), 605.
- d'ouvrages latins : Architecture de Vitruve, publiée par Simon Stratico (*N.*), 630.
- ANATOMIE, 264.
- comparée (Traité général d'), par J. F. Meckel, traduit de l'allemand par Heister et Alphonse Sanson, 440.
- Ancelot. *Voy.* Olga.
- Andes (Hautes) du Pérou. *Voyez* Pentland.
- ANGLETERRE. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE.
- Annales biographiques, 712.
- de mathématiques pures et appliquées, par J. D. Gergonne, 233.
- militaires des Français, par Magalon, 473.
- Année (S. J. M.). *V.* Napoléon.
- Annuaire historique univ. pour 1826, par C. L. Lesur, 712.
- du département de la Sarthe, 451.
- Anthologie arabe, ou choix de poésies inédites, traduites en français par Grangeret de Lagrange, A., 143.
- ANTILLES, 752.
- Antiques (Acquisition de la collection d') de Bartholdy, par le gouvernement prussien, 763.
- ANTIQUITÉS. *Voy.* ARCHÉOLOGIE.
- (Description des) et des autres monumens curieux de Rome, par E. Burton, 157.
- nationales de France, 522.
- de la ville d'Anvers. *Voy.* Recherches historiques.
- Antoine (A.). Histoire des émigrés français, etc., 215.
- Antoine Foscarini, tragédie italienne, par J. B. Niccolini, 179.
- Antonj (Vincenzo Berni Degli). *Voy.* NÉCROLOGIE.
- Aperçu comparatif sur les colonies libres et forcées de pauvres, établies dans les Pays-Bas, M., 550.
- Appeal (An) to common sense and common justice, etc.*, 152.
- Arbanère. *Voyez* Pyrénées françaises.
- Arbres à fruits. *Voy.* Lemoine.
- ARCHÉOLOGIE, 266, 382, 408, 763.
- (Cours d'), professé par Raoul-Rochette, 486.
- ARCHITECTURE, 230, 745.
- de Vitruve, publiée par Simon Stratico, A., 630.
- Aristophane. *Voy.* Dindorf.
- Arpentage. *Voy.* Lacroix.
- ART DRAMATIQUE, 740.
- MILITAIRE, 411, 418.
- VÉTÉRINAIRE, 699, 776.
- Artaud. *Voy.* Canaux.
- ARTS INDUSTRIELS, 443, 702, 703, 779.
- Arragon. *Voy.* Schmidt.
- ASCÉTIQUES. *Voy.* SCIENCES RELIGIEUSES.
- ASTRONOMIE, 262.
- ancienne, rétablie dans ses principaux points, etc., par J. B. P. Marcoz, 701.
- ATLAS encyclopédique, contenant les cartes et les planches relatives à la géographie physique, par Desmarests et Bory, de Saint-Vincent, A., 324.
- universel de géographie an-

- cienne et moderne de toutes les parties du monde, dessiné par A. R. Fremin, gravé par L. H. Berthe, 704.
- (Nouvel) du royaume de Danemark, publié sous la direction de M. d'Abrahamson, 668.
- Audoin et Milne Edwards. Mémoire concernant la respiration des crustacés, 514.
- AUTRICHE (L') telle qu'elle est, 724.
- AUVERGNE. *Voy.* Excursion.
- Avenel (M.), C—M., 345.
- Aventures (Les) d'un promeneur, par A. J. C. Saint-Prospér, 484.
- AVEUGLES (Lettre sur les), etc., par A. Rodenbach, 184.
- *Voy.* Institut.
- B**
- Babylon the great*, 660.
- Bachmann (Karl Friedrich). System der Logik*, 671.
- Bähr (J. C. F.) Geschichte der römischen Literatur*, 165.
- Bailleul (J. C.). Études sur l'histoire de Napoléon, 722.
- Balance du commerce des États-Unis, 752.
- de la Russie, 759.
- Balassa (Constantin). *Voyez* Ferrure.
- Balbi (Adrien), C—N., 245.
- Baour-Lormian. *Voy.* Duranty.
- Baratinsky. Le Bal, poëme russe, 500.
- Bajon (C. de). *Voyez* Inscriptions.
- Barolo (Octave Alexandre Faletti, marquis de). *Voyez* NÉCROLOGIE.
- Barrière (F.). Tableaux de genre et d'histoire, ou Morceaux inédits sur la Régence, la jeunesse de Louis XV, etc., 718.
- Bartholdy. *Voy.* Antiques.
- Bataves (Les) à la Nouvelle-Zélande, poëme, traduit de Tollens par Auguste Clavareau, 430.
- Baude (J. J.). C—M., 28.
- BEAUX-ARTS, 229, 382, 486, 630, 685, 745.
- BELLES-LETTRES. *Voy.* LITTÉRATURE.
- Belmontel. Le souper d'Auguste, poëme, 233.
- Beltrami (J. C.). A pilgrimage in Europe and America, etc.*, 657.
- Bentham (Jérémie). *Voy.* Organisation judiciaire.
- Bergier (Abbé). Dictionnaire encyclopédique de théologie, etc., traduit en italien par Clément Biagi, 683.
- Berthe (L. H.). *Voy.* Atlas universel.
- Bertrand (P. J. B.). Précis de l'histoire physique, civile et politique de la ville de Boulogne-sur-Mer, 717.
- Betti (Salvator). *Voy.* Prose.
- Biagi (C.). *Voy.* Bergier.
- BIBLE de Vence, en latin et en français, 452.
- BIBLIOGRAPHIE, 149, 390, 401, 417, 650.
- BIBLIOTHÈQUE fondée à Reikevig en Islande, 254.
- BIOGRAPHIE, 95, 128, 178 191, 192, 211, 217, 558. 690, 710, 712, 715.
- Biston. *Voy.* Janvier.
- Boisduval (J. A.) *Voy.* Flore française.
- Boitard. *Voy.* Manuel d'entomologie.
- Bondelmonte et les Amedei, tragédie italienne de Charles Marengo, 424.
- Bonnard. Mémoire relatif au gîte de Manganèse de Romaneche, 516.
- Bonstetten (Lettres de) à Matthison, publiées par H. Fussli, 175.
- BOTANIQUE, 438, 517, 691.

- Bottin , C.—A. , 568.
- Boulogne-sur-Mer. *Voy.* Bertrand.
- Bourdon (Isid.). Principes de physiologie médicale, 187.
- Brand (Ch.). *Journal of a voyage to Peru, etc.* , 395.
- Brès. Les paysages, 732.
- Breschet. *Voy.* Recherches anatomiques.
- BRÉSIL, 244.
- Brial (Michel-Jean-Joseph). *Voy.* NÉCROLOGIE.
- Briand (J.). *Voy.* Médecine légale.
- Bricheteau. Discours sur Philippe Pinel, 192.
- Briquetier. *Voy.* Pelouze.
- Brondof. *Voy.* Karamsin.
- Brosson (J. X.). *Voy.* Médecine légale.
- Broussais. *Voy.* Discours. — *Voy.* Irritation.
- Brutus, tragédie anglaise d'Howard Payne, 270.
- BUÉNOS-AYRES, 243.
- BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (III):
 Allemagne, 161, 411, 669. — Danemark, 408, 668. — Etats-Unis, 149, 390, 650. — France, 186, 432, 691. — Grande-Bretagne, 154, 395, 654. — Grèce, 685. — Italie, 177, 421, 681. — Pays-Bas, 184, 427, 687. — Russie, 404, 666. — Suisse, 169, 418, 679.
- Burton (Edward). *Description of the antiquities and other curiosities of Rome, etc.* , 157.
- C
- Cadalvene (Édouard de). *Voy.* Médailles grecques.
- Calaigne (Joseph). *Voy.* Portaliside.
- Caisse de récompense pour les domestiques, établie à Stockholm, 760.
- Campbell (Thomas). Les plaisirs de l'espérance, poème anglais, traduit en vers italiens, par L. A. D. Pareto, 684.
- CANAL de Campos. *Voy.* Junte.
- CANAUX (Des) exécutés par le gouvernement français depuis 1821 et 1822, par Artaud, 444.
- Cancellieri (L'abbé François). *Voy.* *Ultimi ufficj.*
- Candolle (A. Pyr. de) Collection de Mémoires pour servir à l'histoire du règne végétal, 186.
- Canning (George). *Voy.* Ravina.
- Caractère national des Grecs. *Voy.* Lettre.
- Carey. *Reflexions on emigration from Europe to the United States, etc.* , 150.
- Cauvin (Th.). Recherches sur les établissemens de charité et d'instruction publique du diocèse du Mans, 451.
- — Essai sur la statistique de l'arrondissement de Saint Calais, 451.
- Cavoleau. *Voy.* OEnologie française.
- Celnart (Mme Élisabeth). Les Veillées de la salle Saint-Roch, ou Leçons d'économie, 204.
- Chaleur (Traité de la) et de ses applications aux arts et aux manufactures, par E. Pécelet, 195.
- Chalumeau de Verneuil. *Voy.* Navarrete.
- CHARTRE (Des moyens de mettre la) en harmonie avec la royauté, par Cottu, A. 345.
- Chasles (Philarète). L'Académie française lui décerne un prix, 518.
- Château de Trifels (Renseignemens historiques sur le), par Charles Lobstein, 163.
- Châteaubriand (V. de). *Voy.* OEuvres complètes.
- Chatfield. *Voy.* Nauropomètre.
- CHILD, 243.

- CHIMIE (Traité de) élémentaire, par A. S., 432.
- CHIRURGIE. *Voy.* SCIENCES MÉDICALES.
- (Éléments de), par William Gibson, 650.
- CHOUMARA. *Voy.* RÉCLAMATION.
- Circulaire aux propriétaires de troupeaux de race indigène de bêtes à laine, par Ternaux, A., 568.
- aux propriétaires de troupeaux mérinos, par le même, *ibid.*
- Civiale (Dr). Remarques sur le rapport de la dernière commission des prix Montyon, en ce qui concerne la lithotritie, 443.
- CIVILISATION (Progrès de la) chez les tribus sauvages d'Amérique, 239.
- Clapperton (Hugh). *Voy.* NÉCROLOGIE.
- Clavereau. OEuvres dramatiques, 431.
- *Voy.* Bataves.
- Clergé de Bavière, 762.
- Clovisade (La), poème épique, par Darodes, de Lillebonne, 731.
- CODE ecclésiastique français, par M. R. A. Henion, 455.
- pénal pour les États-Unis. *Voy.* Rapport.
- Collection de classiques grecs et latins, publiée par l'Institut bibliographique de Gotha, 255.
- des meilleurs ouvrages de la langue française, mis en ordre par Léon Thiessé, 725.
- des voyages et des découvertes des Espagnols depuis la fin du xv^e siècle, 200.
- Colomb (Christophe). *Voy.* Irving.
- — *Voy.* Navarrete.
- COLOMBIE, 244.
- Colonies de pauvres des Pays-Bas. *Voy.* Aperçu comparatif.
- Combustions humaines spontanées. *Voy.* Julia-Fontenelle.
- Comédies historiques, par L. Ne-pomucène Lemercier, A. 376.
- Comité pour les Grecs, formé à Copenhague, 762.
- COMMERCE, 153, 174, 239, 268, 431, 568, 752, 759.
- extérieur de l'empire de Russie, 249.
- et établissemens français au Levant, M. 14.
- Compte rendu de la session de 1828, par le baron Charles Dupin, A. 577.
- Comte (Ch.). L'Académie française lui décerne un prix, 519.
- Connal, ou les Milesiens, par Mathurin, traduit en français par M^{me} la comtesse ***, 481.
- Conseil de salubrité de Nantes, 258.
- Consultation sur une question médico-légale, relative à un parricide, par Rodenbach, 427.
- CONTES. *Voy.* ROMANS.
- de Hamilton, 742.
- Contrat social (Du) au xix^e siècle, etc., par J. Duplan, 709.
- Contributions directes (Manuel des), etc., par J. A. Deloncle, 467.
- CONTROVERSE, 149.
- CONVERSION (Relation de la) de M. Hyacinthe Deutz, etc., par P. L. B. Drach, 708.
- Coquerel (Charles). Histoire abrégée de la littérature anglaise, 477.
- Corancez. De l'intégration de quelques équations aux différences partielles, etc., 263.
- Cormenin (De). De la responsabilité des agens du gouvernement, etc., 208.
- Cornelius Nepos. *Voy.* Hisely.
- Cottu. *Voy.* Charte.
- Coullier (Ph. J.). Table des principales positions géométriques du globe, 198.

- Courtin. *Voy.* Encyclopédie moderne.
- Cours industriels à Metz, 511.
- Crapelet (G. A.). Le pas d'armes de la Bergière, etc., 727.
- Croppy (*The*), 662.
- Crussolle-Lami, C.—B., 718.
- Crustacés. *Voy.* Audouin.
- CUBA, 242.
- CULTE. *Voyez* SCIENCES RELIGIEUSES.
- Cursory views of the liberal and restrictive systems of political economy*, etc., 152.
- D.
- Damiron (Ph.). Essai sur l'histoire de la philosophie en France au XIX^e siècle, A., 71.
- DANEMARK, 252, 408, 668, 761.
- Dante Alighieri (Études sur la divine comédie de), par B. R. Abeken, 167.
- Dantis Alighieri epistolæ quæ extant*, 422.
- Darodes. *Voy.* Clovisiade.
- Décameron français, Nouvelles historiques et Contes moraux, par Lombard de Langres, 226.
- Defauconpret (A. J. B.). *Voyez* Scott.
- *Voy.* Irving.
- Degerando. Le Visiteur du pauvre, traduit en russe, 500.
- Deloncle (J. A.). *Voy.* Contributions directes.
- Delpech. Mémoire concernant la résection de l'os de la mâchoire inférieure, 780.
- Dentist (Traité complet de l'art du), etc., par F. Maury, 190.
- Depping. Histoire des expéditions maritimes des Normands en France, traduite en danois par Petersen, 253.
- Est couronnée par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris, 266.
- C.—A., 95.—B., 411.
- Desmarets. *Voy.* Atlas encyclopédique.
- Desportes (N.). *Voy.* *Rosetum gallicum*.
- DESSIN, 229, 230, 685.
- des reconnaissances militaires. *Voy.* Defour.
- Des Vœux (Ch.). *Voy.* Torquato Tasso.
- Deville (Achille). Essai historique et descriptif sur l'église et l'abbaye de Saint-Georges-de-Bocherville, près Rouen, 746.
- Diabolo (El) cojnelo*, etc., 492.
- DICTIONNAIRE bibliographique général, par F. A. Ebert, 417.
- universel de géographie physique, politique, historique et commerciale, par J. MacCarthy, 199.
- historique, par l'abbé F. X. de Feller, 211, 710.
- de maximes, ou Choix de maximes, pensées, etc., par J. F. G. Hennequin, 726.
- topographique, historique et statistique du département de la Sarthe, etc., par J. R. Pesche, 451.
- général des auteurs et des savans des provinces de Livonie, d'Esthonie et de Courlande, par Recke et Napiensky, 404.
- Dindorf (W.). Aristophanis Acharnenses*, 678.
- DIPLOMATIE, 14.
- Discours prononcé par M. John Stanford, lors de l'inauguration de la nouvelle maison de refuge de New-York, 393.
- de Ferdinand Malvica, sur l'éducation, 421.
- prononcé par M. Broussais sur la tombe du docteur Gall, 526.
- Disette (De la probabilité d'une) prochaine, etc., par B. A. Lenoir, 468.
- Dizionario enciclopedico della teologia*, etc., 683.

- Drach (P. L. B.). *Voy.* Conversion.
- Draparnaud. L'École de la jeunesse, 523.
- DROIT, 281. *Voy.* aussi JURISPRUDENCE.
- PÉNAL, 391.
- Dubochet (J. J.), C.—B., 174.
- Dubrunfaut, C.—B., 704.
- Duckett (W.). *Voy.* Grammaire anglaise.
- Dufau (P. A.), C.—A., 605.—B., 211.
- Dufour (J. H.). Instruction sur le dessin des reconnaissances militaires, 418.
- Duleau, C.—M., 558.
- Dumas (Alex.), C.—M., 10.
- Dumersan, C.—B., 491.
- Dumont (Ét.). *Voy.* Organisation judiciaire.
- Dupeau (Amédée), C.—N., 534.
- Dupin (Charles). Cours de géométrie appliquée aux arts, traduit en italien, 505.
- — Forces productives et commerciales de la France, A., 577.
- — Compte rendu de la session de 1828, *ibid.*
- — Situation progressive des forces de la France depuis 1814, *ibid.*
- Duranty, premier président au parlement de Toulouse, ou la Ligue en province, par Baour-Lormian, 744.
- Duras (Mme la duchesse de). *Voy.* NÉCROLOGIE.
- Dusillet (Léon). Odes et poésies diverses, 226.
- Duveyrier (Ch.) fils. Histoire des premiers électeurs de Paris, etc., 214.
- E**
- Eaux MINÉRALES (De l'usage des), etc., par Frédéric-Louis Kreysig, 609.
- Ehéniste. *Voy.* Albrest.
- Ebert (F. A.). *Allgemeines bibliographisches Lexicon*, 417.
- Eckstein (B. d'). Le Catholique, ouvrage périodique, 491.
- ÉCOLE normale (Fondation d'une) d'enseignement mutuel dans le royaume de Benin, en Afrique, 245.
- d'enseignement mutuel d'Angers, 509.
- — fondée à Nantes, 512.
- spéciale de commerce et d'industrie de Paris, 520.
- royale vétérinaire d'Alfort, 776.
- (L') de la jeunesse, ou le Sage de vingt ans, comédie en vers, par Draparnaud, 523.
- ÉCOLES de dimanche de New-York, 653.
- (Note sur les) de quelques unes des îles libres de la Grèce, 685.
- ÉCONOMIE POLITIQUE, 84, 152, 468, 577.
- — (Cours complet d') pratique, par J. B. Say, 467.
- — même ouvrage traduit en russe, 500.
- RURAL, 418. *Voy.* aussi AGRICULTURE.
- ÉDUCATION, 421.
- publique en France. *Voyez* Johnston.
- des bestiaux, 568.
- Edwards (Milne). *Voy.* Audoin.
- ÉGLISE GALLICANE, 455.
- de Saint-Georges-de-Bocheville. *Voy.* Deville.
- ÉGYPTE, 756.
- Ehrenheim (B. d'). *Voy.* NÉCROLOGIE.
- Elci (Ange d'). *Voy.* Niccolini.
- ÉLECTIONS, 214, 258.
- (Des) et de la publicité dans le canton de Vaud, 169.
- ÉLECTRICITÉ dynamique. *Voyez* Liouville.
- Élégies (Deux) russes à la mé-

- moire d'une épouse, par V. N. Oline, 406.
- ÉLOQUENCE de la chaire (Essai sur l'), par le cardinal Jean Sifrein Maury, par Louis Sifrein Maury, A. 128.
- Embouchure du cheval. *Voyez* Weyrother.
- ÉMIGRATION, 215.
- d'Europe aux États-Unis. *Voy.* Carey.
- ENCYCLOPÉDIE élémentaire, 472.
- moderne, etc., par Courtin, 473.
- ENSEIGNEMENT (De l') du Droit dans les universités d'Allemagne, M. 281.
- INDUSTRIEL, 505, 511.
- MUTUEL, 245, 509, 512.
- — (Propagation de l') à Florence, 766.
- SUPÉRIEUR (Essai de réponse aux questions officielles sur l'), par Reiffenberg et Warnkoenig, 184.
- — (Sur l'), particulièrement par rapport à la Bavière, par Frédéric Thiersch, 673.
- ENTOMOLOGIE, 434.
- ENZIU (Le roi), par Ernest Munch, 161.
- Épidémie remarquable aux Antilles, 752.
- ÉQUITATION, 700, 701.
- ESCLAVAGE, 209.
- ESPAGNE, 677, 768.
- ESPRIT PUBLIC, 258.
- Établissmens de charité du diocèse du Mans. *Voy.* Cauvin.
- littéraires (Comp d'œil sur les) qui existent à Lisbonne, 769.
- pour les pauvres à Copenhague, 761.
- ÉTATS-UNIS, 149, 239, 390, 493, 650, 752.
- ETHNOGRAPHIE, 310.
- Etonian (The) out of bounds; poetry and prose, by James Lawrence*, 399.
- Études sur Virgile comparé avec tous les poètes épiques et dramatiques des anciens et des modernes, par P. F. Tissot, 219.
- et critiques théologiques, publiées par Ulmann et Umbreit, 412.
- Examination of a tract on the alienation*, etc., 152.
- Excursion rapide dans l'ancienne Auvergne et dans les départemens de la Loire et du Rhône, 774.
- Exploration commerciale (Projet d') dans la mer du Sud, 239.
- EXPOSITION des produits de l'industrie à Avignon, 510.
- Eynard (Lettre de M.), aux bienfaiteurs des Grecs, 767.

F

- Fables polonaises de Krasicki, traduites en vers français, par J. M. B. de Vienne, 736.
- sénégalaises, recueillies de l'Ouolof, et mises en vers français par le baron Roger, 480.
- Feller (F. X. de). *Voy.* Dictionnaire historique.
- Ferrure (Traité de la) sans contrainte, etc., par Constantin Balassa, 700.
- Ferry, C. — A., 45, 577. — B., 235, 419.
- Fête annuelle des bergers de l'Oberland, 504.
- Fiancés (Les), histoire milanaise, par Alex. Manzoni, traduite en français par G***, 742.
- Flore française, etc., par J. A. Boisduval, 691.
- Florence (Guide de la ville de), 682.
- FLORIDE (Description de la) occidentale, par John Lee Williams, 651.
- Flourens. Expériences relatives aux effets de la section des ca-

- naux semi-circulaires de l'oreille dans les oiseaux, 781.
- Fondation d'une université à Londres, M., 537.
- Fongeray (De). Les Soirées de Neuilly, A., 376.
- Fonte des suifs. Procédé perfectionné, 258.
- Force et richesses des principales puissances de l'Europe, par A. M. Perrot, 705.
- Forces productives et commerciales de la France, par le baron Charles Dupin, A., 577.
- (Situation progressive des) de la France, depuis 1814, par le même, *ibid.*
- Forestieri (F. B.). *Voy. NÉCROLOGIE.*
- Fortia d'Urban et Mielle. Histoire générale du Portugal, 213.
- Foville. L'anatomie du cerveau, 264.
- France, 186, 258, 432, 509, 605, 691, 774.
- (La), considérée sous le rapport de la géographie physique et politique, etc., 706.
- Franœur, C.—B., 187, 197, 198, 692, 702 bis.
- Franklin (Benjamin). Mémoires, 715.
- Franklin (John). *Narrative of a second expedition to explore the shores of the polar sea, etc.* 154.
- Frenin (A. R.). *Voy. Atlas universel.*
- Fresnel (A.). *Voy. Notice.*
- Fuller (John). *Voy. NOMINATIONS ACADEMIQUES.*
- Fusées (Système des) de guerre, d'après Congrève et autres, par J. G. de Hoyer, 411.
- Fussli (H.), *Briefse von Bonstetten an Matthison*, 175.
- G**
- Gaillon (Benjamin). Résumé méthodique des classifications des thalassiophytes, 437.
- Galérie homérique, recueil de monumens pour servir à l'étude de l'Iliade et de l'Odyssée, par F. Inghirami, 685.
- Gall (Jean-Joseph). *Voy. NÉCROLOGIE.*
- — *Voy. Discours.*
- Gallois (Léonard). Histoire de Joachim Murat, 217.
- Genest, C.—B., 651.—N., 788.
- GÉNIE CIVIL, 748.
- Gentleman (*The*) *cit*, 661.
- GÉOGRAPHIE, 154, 177, 198, 199, 324, 390, 428, 449, 494, 651, 668, 704, 706. *Voyez aussi VOYAGES.*
- méthodique (Nouvelle) destinée à l'enseignement, par Achille Meissas et Auguste Michelot, 704.
- GÉOLOGIE, 516.
- Georget. *Voy. NÉCROLOGIE.*
- Gerbet. *Voy. Sens commun.*
- Gergonne (J. D.). *Voy. Annales de mathématiques.*
- Gertrude, par M^{me} Hortense Alart de Therase, 425.
- Gibson (*William*). *The institutes and practice of surgery*, 650.
- Girardin (Saint-Marc). L'Académie française lui décerne un prix, 518.
- Clinka (Serge). Histoire de la vie et du règne d'Alexandre Ier. Publication prochaine, 500.
- Gœthe (J. W.). Œuvres dramatiques, traduites en français par Albert Stapfer, 740.
- — *Voy. Torquato Tasso.*
- Golbery (P.), C.—B., 164, 167, 416, 679.
- Gondinet (Ad.), C.—B., 195.
- Gosselin. *Voy. Poncelet.*

- Goussard (J. P.). *Voy. Mécanique.*
- GRAMMAIRE comparative des langues latine, italienne, espagnole, etc., par D. J. Lindner, 164.
- française pour les écoles allemandes, par P. J. Leloup, 164.
- (Nouvelle) anglaise, par William Duckett, 750.
- GRANDE-BRETAGNE, 154, 174, 246, 395, 494, 654, 758.
- Grangeret de Lagrange. *Voy. Anthologie arabe.*
- GRÈCE, 241, 310, 685, 762, 767.
- (Situation actuelle de la), 767.
- Grégoire. *Voy. Histoire des sectes religieuses.*
- GUATIMALA, 243.
- Guérin. *Voy. Histoire naturelle des insectes.*
- Guida della città di Firenze*, 682.
- Guttinguer (Ulric). *Voy. Mélanges poétiques.*
- Guyot (Henri-Daniel). *Voy. NÉCROLOGIE.*
- H
- Halevy (Léon). *Voy. Juifs modernes.*
- Hamilton. *Contes*, 742.
- Heister. *Voy. Anatomie comparée.*
- Hennequin (J. F. G.). *Voy. Dictionnaire de maximes.*
- Henrion (M. R. A.). *Voy. Code ecclésiastique.*
- Héreau (E.), C.—B., 228, 408, 483, 486, 500, 668, 715, 740, et les articles signés E. H.
- Hilseley (J. J.). Disquisitio critica de fontibus et auctoritate Cornelii Nepotis*, 689.
- Histoire, 5, 14, 161, 163, 209, 217, 366, 451, 473, 500, 501, 688, 712, 717, 718, 722, 724.
- de la vie et des voyages de Christophe Colomb, par Washington Irving, A., 95.
- de l'Amérique, par W. Robertson, A., 591.
- de Russie, par Karamsin, continuée par Bloudof, 499.
- de la Suisse, par H. Zschokke, 679.
- de l'Arragon dans le moyen âge, par E. A. Schmidt, 677.
- générale du Portugal, par Fortia d'Urban et Mielle, 213.
- de France depuis le règne de Louis XVI, jusqu'à l'année 1825, par l'abbé Montgaillard, A., 605.
- de la révolution française, par A. Thiers, 721.
- militaire des Français par campagnes, 473.
- des premiers électeurs de Paris en 1789, par Ch. Duveyrier fils, 214.
- des émigrés français depuis 1789 jusqu'en 1828, par A. Antoine, 215.
- (Précis de l') de la ville de Boulogne-sur-Mer, par Bertrand, 717.
- des sectes religieuses depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle, par Grégoire, 455.
- de l'ordre des Templiers, par F. Wilke, 414.
- (Résumé de l') des Juifs modernes, par Léon Halevy, 471.
- de la passion de Jésus-Christ, par le R. P. Olivier Maillard, 727.
- de Joachim Murat, par Léonard Gallois, 217.
- de la littérature romaine, par J. C. F. Baehr, 165.
- abrégée de la littérature anglaise, etc., par Charles Coquerel, 477.
- (Essais sur l') de la philosophie en France au XIX^e siècle, par Ph. Damiron, A., 71.
- générale des voyages, etc., par C. A. Walkenaer, 446.

- NATURELLE, 186, 437, 781.
 — des insectes, par feu M. de Tigny. Nouvelle édition publiée par Guérin, 434.
 — du règne végétal. *Voy.* De Candolle.
 — du petit Jack, en français et en anglais, par P. O. Skene, 401.
Hope Leslie, or early times in Massachusetts, etc., 395.
 HORTICULTURE, 440.
Hoyer (J. G. de). System der Brandraketen nach Congreve und andern, 411.
 Humboldt (Guillaume de). *Voy.*
 NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
 Huschke (E. G.) *V.* NÉCROLOGIE.
 HYGIÈNE appliquée à tous les âges, par J. P. Mongellas, 697.

I

- ICHTIOLOGIE, 514.
 IMPRIMERIE, 501.
 INDUSTRIE, 28, 510.
 — genevoise (Coup d'œil historique sur l'), 419.
Inghirami (F.). Galleria omerica, 685.
 Inscriptions pour quelques monumens publics, par le comte de Barjon, 748.
 INSTITUT. *V.* SOCIÉTÉS SAVANTES.
 — pour les aveugles, établi à Copenhague, 252.
 — oriental de Saint-Petersbourg, 496.
 INSTRUCTION PRIMAIRE (Tableaux sommaires faisant connaître l'état et les besoins de l') dans le département de la Seine, par M***, 456.
 — PUBLIQUE, 451, 673, 685, 771. *Voyez aussi* ÉCOLES, UNIVERSITÉS, etc.
 Instrumens d'optique (Théorie des), etc., par Jean Santini, 681.
 INVENTIONS, 496.
Irving (Washington). History of

- the life and voyages of Christopher Columbus*, A., 95.
 — Le même ouvrage traduit en français, par C. A. Defauconpret, *ibid.*
 IRLANDE (L') de nos jours, 662.
 Irritation (De l') et de la folie, etc. par F. J. V. Broussais, 695.
 Isocrate. *Voy.* Leloup.
 Isographie des hommes célèbres, 491.
 ITALIE, 177, 256, 421, 505, 681, 708, 766.
 Itinéraire des Deux - Siciles, par G. Quattromani, 177.
 Jacob (William). *Voy.* Rapport.

J

- Janvier. Manuel du constructeur de machines à vapeur, 197.
 — et Biston. Manuel du mécanicien fontainier, etc., 702.
 Jaquerie (La), scènes féodales, A., 376.
 JARDINAGE. *Voyez* HORTICULTURE.
 Jelf (Richard William). *Voyez* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
 Jérusalem délivrée. Deux traductions en russe, par S. E. Raïtch, et par A. Merziliakof, 500.
 JÉSUITISME, 206.
 Johanneau (Éloi). Rhétorique et poétique de Voltaire, 476.
Johnston's (David), General view of the present system of public education in France, 659.
 Jolie Fille (La) de Perth, roman historique par Walter Scott, traduit en français par A. J. B. Defauconpret, 480.
 Jouannet. L'académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris lui décerne une médaille d'or, 266.
 Jour (Le), poème de Joseph Parini, traduit en vers français, par J. L. A. Reymond, 223.

JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES.

- publiés en *Allemagne* : *Landwirthschaftliche Zeitung für Kurhessen*, à Cassel, 418. — Journaux littéraires publiés à Munich, 762.
- dans les Amériques ci-devant espagnole et portugaise. *Amérique espagnole*, 242. — Confédération *mexicaine*, 242. — Confédération de *Guatemala*, 243. — Confédération du *Rio de la Plata*, 243. — République du *Chili*, 243. — République du *Haut-Pérou*, 244. — République du *Bas-Pérou*, 244. — République de *Colombie*, 244. — Empire du *Brésil*, 244.
- publiés en *Angleterre* : Le *Furet de Londres*, 161. — *The foreign quarterly Review*, à Londres, 403.
- publiés en *France* : *Annales de mathématiques pures et appliquées*, à Montpellier, 233. — *Le Catholique*, à Paris, 491. — *Journal du Génie civil*, des sciences et des arts, à Paris, 748.
- publiés en *Italie* : *Antologia, etc.* à Florence, 183. — *Annales italiennes des sciences mathématiques, physiques et naturelles*, à Florence, 766.
- publiés dans les *Pays-Bas* : *Tydschrift voor Wysbegeerte*, à La Haye, 185. — *Algemeen Handelsblad*, à Amsterdam, 431.
- Juifs modernes* (Résumé de l'histoire des), par Léon Halevy, 471.
- Julia - Fontenelle*. Recherches sur les combustions humaines spontanées, 698.
- Jullien* (M. A.), fondateur-directeur de la *Revue Encyclopédique*, C. — M., 41, et les articles signés *M. A. J.*

— Essai sur l'emploi du tems, traduit en russe, 666.

— Voy. NOMINATIONS ACADÉMIQUES.

Junte pour la continuation des travaux du canal de Campos, 768.

JURISPRUDENCE, 303, 427, 460. Voyez aussi LÉGISLATION.

Jussieu (De). L'Académie française lui décerne un prix, 519.

K

Kalphon, poëme russe par V. N. Oline, 407.

Karamsin. Histoire de Russie, continuée par *Bloudof*, 499.

Keau, acteur anglais, 273.

Kirekhoff, C.—B., 688.

Kosciuszko. Voy. Monument.

Krasicki. V. Fables polonaises.

Kreysig (F. L.). *Ueber den Gebrauch der Mineralwässer*, 669.

L

Laborde (C. de). Rapport sur les découvertes faites par son fils et par M. Linant, dans l'Arabie pétrée, 266.

Lalanne. V. Secateurs perspectifs.

Langues orientales, 496.

Lanjuinais (Éloge de M.), par *Dacier*, 266.

La Martine (De). *La Mort de Socrate*, poëme traduit en vers hollandais, par V. Loosjes, 691.

La Pérouse, Ode, par *Alex. Dumas*, 10.

— Voy. Notice.

Lawrence (James). Voy. Etonian.

Le Breton (M^{me} Adèle). Voyez Perspective.

Le Clerc (J. Vict.), C.—B. 417.

Leclercq (Théodore). *Proverbes dramatiques*, A. 376.

LÉGISLATION, 169, 330, 391, 460, 465.

— sur les mines et sur les expro-

- priations pour cause d'utilité publique, par le baron Loaré, 462.
- Leloup (P. J.). *Französische Grammatik*, 164.
- — *ἱστορίας περὶ Ἑλλάδος*, 416.
- Lemercier (L. Nepomucène). Comédies historiques, A. 376.
- Lemoine (L.). Leçons sur la plantation, la culture et la taille des arbres à fruits et de la vigne, 440.
- Lenoir (B. A.). *Voy.* Disette.
- Lesson (R. P.). Manuel d'ornithologie, 435.
- *Voy.* RÉCLAMATION.
- Lesur (C. L.). *Voyez* Annuaire historique.
- Letter from the secretary of the treasury of the United States, etc.*, 153.
- Letters on religious persecution, etc.*, 149.
- Lettre sur le caractère national, les usages religieux et domestiques, et les mœurs des Grecs, M. 310.
- d'un proscrit italien à M. de Châteaubriand, 470.
- (Extrait d'une) de Lima au sujet d'un tremblement de terre, 754.
- Lettres d'icilius sur l'état actuel des choses, 207.
- sur Bencoolen, Padang, etc., par le colonel Nahuï, 428.
- Linant. *Voy.* Laborde.
- Lindner (D. J.). *Vergleichende Grammatik des lateinischen, italienischen, spanischen... Sprache*, 164.
- Liouville. Mémoire relatif à l'électricité dynamique, 784.
- Liqueurs spiritueuses. *Voy.* Rapport.
- LITHOGRAPHIE, 486.
- Lithotritie. *Voy.* Civile.
- LITTÉRATURE.
- allemande, 160, 168, 175, 399, 740.— ancienne classique, 165, 219, 220, 255, 416.— anglaise, 158, 161, 270, 271, 272, 399, 401, 403, 424, 477, 480, 481, 624, 660, 661, 662, 678, 684.— arabe, 143.— Belgique française, 430, 531.— espagnole, 236, 492.— des États-Unis, 395.— française, 10, 110, 128, 221, 223, 224, 226, 376, 473, 476, 478, 479, 482, 483, 484, 523, 667, 725, 726, 727, 731, 732, 733, 735, 736, 742, 744, 790.— hollandaise, 430.— italienne, 157, 167, 179, 183, 223, 422, 423, 424, 425, 684.— polonaise, 228, 736.— russe, 404, 406, 407, 500, 667.— suédoise, 168.
- Lobstein (Karl). *Historische Nachrichten über den Trifels*, 163.
- Loaré. *Voy.* Législation sur les mines.
- LOGIQUE (Système de), par le Dr Ch. Fred. Bachmann, 671.
- Loi sur les faillites. *Voyez* Rouillon.
- Loisirs d'un frondeur, ou épi grammes, contes et chansons, par B. J., 735.
- Lombard de Langres. *Voy.* Décameron français.
- Loosjes (V.). *Voy.* La Martine.
- Lowndes (W. Thomas). *The bibliographer's Manual, etc.*, 401.
- Loyac (J. de). Les Revers de la fortune, 482.
- Lucenay (J. de), C.—B., 168.
- Lunettes achromatiques (Perfectionnement introduit dans la construction des), par A. Rogers, 496.

M

- Mac Carthy (J.). Dictionnaire universel de géographie, etc., 199.
- Machines à vapeur, 197.
- Macready, acteur anglais, 274.
- Macrobe. *Voy.* Rosoy.
- Magalon. *Voy.* Annales militaires.
- Maillard (Olivier). Histoire de la

- passion de Jésus-Christ, publiée par Gabriel Peignot, 727.
- Maladie épidémique qui règne dans plusieurs quartiers de Paris, 785.
- Malvica (F.). Sopra l'educazione, Discorso*, 421.
- Manganèse de Romanèche. *Voyez* Bonnard.
- Manget (J. L.). *Voy.* Zschokke.
- MANUEL d'architecture, par Tous-saint, 230.
- d'arpentage, par S. F. Lacroix, 444.
- du bibliographe, ou Description des livres rares relatifs à la Grande-Bretagne, par W. Thomas Lowndes, 401.
- des contributions directes, 467.
- du dessinateur, ou Traité complet de cet art, par A. M. Perrot, 229.
- d'entomologie, par Boitard, 434.
- d'applications mathématiques, usuelles et amusantes, etc., par T. Richard, 194.
- du constructeur de machines à vapeur, par Janvier, 197.
- de médecine légale, 460.
- d'ornithologie, par R. P. Lesson, 435.
- religieux et moral à l'usage des détenus, par W. H. Suringar, 185.
- de thérapeutique et de matière médicale, etc., par L. Martinet, 189.
- MANUFACTURES, 152.
- MANUSCRITS de la bibliothèque de Wolfenbuttel, 501.
- Manzoni (A.). *Les Fiancés*, 742.
- Marcet de la Roche-Arnaud. *Voy.*
- Mémoires d'un jeune jésuite.
- Marcoz (J. B. P.) *Voy.* Astronomie ancienne.
- Marengo (C.). Bonnelmonte e gli Amedei*, 424.
- Marriage (A.) in high life, etc.*, 158.
- Marochetti (J. B. M.). *Le partage de la Turquie*, 470.
- — *Voy.* Lettre d'un proscrit italien.
- Martinet (L.). *Voy.* Manuel de thérapeutique.
- Martinez de la Rosa (Francisco). Obras literarias*, 236.
- Massinger. *La nouvelle manière de payer de vieilles dettes, comédie anglaise*, 272.
- MATHÉMATIQUES, 192, 194, 233, 260, 261, 263, 444, 671, 766.
- Mathurin. *Voy.* Connal.
- Maury (F.) *Voy.* Dentiste.
- Maury (Louis-Sifrein). *Essai sur l'éloquence de la chaire*, par le cardinal J. S. Maury, A., 128.
- — *Vie du cardinal J. S. Maury, ibid.*
- Maziliakof (A.). *Voy.* Jérusalem délivrée.
- Mécaucien fontainier. *Voy.* Janvier.
- MÉCANIQUE, 197, 262.
- (Traité de), etc., par J. P. Gous-sard, 432.
- industrielle. *Voy.* Poncelet.
- Médailles grecques (Recueil de) inédites, publiées par Edouard de Cadalvène, 487.
- MÉDECINE. *Voy.* SCIENCES MÉDICALES.
- légale, 427, 460.
- Médecins (Les) français contemporains, par J. L. H. P., 191.
- Meissas (Achille). *Voy.* Géographie méthodique.
- Mélanges poétiques, par Ulric Guttinger, 733.
- MÉMOIRE historique et diplomatique sur le commerce et les établissemens français au Levant, M., 14.
- pour Pierre Victor, contre le baron Taylor, etc., 740.
- MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES (I.). Notice sur les expéditions destinées à la recherche de La Pérouse (D. G.), 5. —

- La Pérouse, ode (*Alexandre Dumas*), 10. — Mémoire historique sur le commerce français dans le Levant (*Pouqueville*), 14. — Notice sur la Société commanditaire de l'industrie (*J. J. Baude*), 28. — Note supplémentaire sur le même sujet (*M. A. Jullien*), 41. — De l'enseignement du droit dans les universités d'Allemagne (*L. A. Warnkoenig*), 281. — Lettre sur le caractère national, les usages religieux et domestiques, et les mœurs des Grecs (*E. B.-s.*), 310. — Fondation d'une université à Londres (*J. B. S.*), 538. — Aperçu sur les colonies de pauvres des Pays-Bas (comte *Starbek*), 550. — Notice sur A. Fresnel (*Duleau*), 558.
- ET RAPPORTS de sociétés savantes en France, 230.
- et travaux de l'Institut d'Albany, 652.
- sur la vie de Benjamin Franklin, écrits par lui-même, 715.
- du duc de Rovigo, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon, 217.
- tirés des papiers d'un homme d'État, sur les causes secrètes qui ont déterminé la politique des cabinets dans la guerre de la révolution, 217.
- d'un jeune jésuite, ou Conjuración de Montrouge, développée par des faits, par l'abbé Martial Mareet de la Roche-Arnaud, 206.
- Memoirs of the historical Society of Pennsylvania, etc.*, 394.
- Mendibil (Pablo de). Resumen historico de la revolucion de los Estados mejicanos*, A., 366.
- Meckel (J. T.). *Voy. Anatomie comparée.*
- Merceur (M^{lle} Éliisa). Poésies, 478.
- Mérimos (Propagation des) en Russie, 249.
- (Sur les obstacles qui s'opposent encore à la propagation des) en France, par Ternaux, A., 568.
- (Circulaire aux propriétaires de troupeaux) perfectionnés, par le même, *ibid.*
- (Modèle du marché à conclure entre le propriétaire de) perfectionnés et le cultivateur qui en reçoit en cheptel, par le même, *ibid.*
- Metrologia, ossia Trattato generale delle misure, de pesi e delle monete*, 177.
- MEXIQUE, 242, 366.
- Michelot (A.), C.—N., 265, 518, 785.
- *Voy. Géographie méthodique.*
- Mielle. *Voy. Fortia d'Urban.*
- MINÉRALOGIE, 510.
- Miollis (S. A. F. de). *Voy. NÉCROLOGIE.*
- Mœurs administratives, par Ymbert, 483.
- Molière. Le Bourgeois gentilhomme, traduit en anglais, 661.
- Mongellaz (J. P.). L'art de conserver sa santé, etc., 697.
- Monnard (C.), C.—B., 176.
- Montgaillard. *Voy. Histoire de France.*
- Monument érigé près de Cracovie à la mémoire du général Kosciuszko, 250.
- en l'honneur de J. J. Rousseau, 504.
- MORALE, 149, 185, 204.
- Moreau de Jonnés (A.), C.—B., 231.—N., 754.
- Morellet. *Voy. Robertson.*
- Morenas (J.). *Voy. Traite des noirs.*
- Morgau (Lady). The O'Briens and the O'Flahertys*, 662.
- Muller (Odofred). Histoire des peuples et des villes helléniques, 501.

- — Publication prochaine de son ouvrage sur les Étrusques, 501.
Munch (Ernest). *König Enzius*, 161.
Munster Festivals, 662.
Muriel (A.), C.—B., 238, 492.
Muschi (Patrizio). *Le Stagioni di Giacomo Thomson*, etc., 424.
 MUSÉE de minéralogie technologique du Mans, 510.
Museo (Reale) Borbonico, 684.
Mythologische Briefe, von J. H. Voss, 413.

N

- Nahuïs. Brieven over Eencoolon, Padang, etc.*, 428.
Napiersky. Voy. Recke.
 Napoléon (L'empereur) et M. le duc de Rovigo, ou les revers des médailles, par S. F. M. Année, 722.
 — *Voy. Bailleul.*
 Naupomètre, instrument pour mesurer la force du tangage et celle du roulis d'un vaisseau, inventé par Chatfield, 496.
 Navarrète (M. F. de). Relation des quatre voyages de Christophe Colomb, etc. Traduction de Chalumeau de Verneuil et de La Roquette, 200.
 NAVIGATION, 5, 95, 153, 154, 496, 778.
 — intérieure de l'Espagne, 768.
 NÉCROLOGIE : le capitaine anglais *Hugh Clapperton*, en Afrique, 247. — *Vincenzo Berni Degli Antonj*, avocat à Bologne, 256. *Henri - Daniel Guyot*, professeur à l'université de Groningue, 258. — La duchesse de *Duras*, à Paris, 276. — *Michel-Jean-Joseph Larial*, littérateur français, à Paris, 277. — *Émanuel G. Huschke*, philologue allemand, à Gressen, en Thuringe, 501. — *Octave-Alexandre*

- Falletti*, marquis de *Barolo*, littérateur, à Turin, 506. — *Jean-Joseph Gall*, médecin, à Montrouge, près Paris, 525. — Le docteur *Georget*, à Paris, 521. — *A. Fresnel*, ingénieur des ponts et chaussées, à Ville-d'Avray, près Paris, 558. — *Ozérétskovski*, membre de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg, 759. — Le baron *d'Ehrenheim*, à Stockholm, 760. — *Thunberg*, professeur à l'université d'Upsal, 761. — *Niemeyer*, chancelier de l'université de Halle, 764. — *François-Bénédict Forestieri*, littérateur italien, à Venise, 767. — *Comte Sextius - Alexandre - François de Miollis*, général français, à Aix, 796.
Niccolini (J. B.). Antonio Foscarini, tragedia, 179.
 — Poésies italiennes et latines, édites et inédites, d'Ange d'Elci, 423.

Niemeyer. Voy. NÉCROLOGIE.

Nobili (Léopold). Projet d'un système stable pour mesurer les courans électriques, 265.

NOMINATIONS ACADÉMIQUES : le baron *Guillaume de Humboldt* et le rév. *Richard - Williams Jelf*, membres de la Société médico-botanique de Londres. L'honorable *Robert Peel*, le D^r *James Woodford* et *John Fuller*, membres associés de la même Société, 247. — Le D^r *Serres*, membre de l'académie royale des sciences de Paris, 517. — *M. A. Jullien*, de Paris, correspondant de la Société royale des amis du pays de Valence, en Espagne, 769.

Northern (The) traveller, etc., 390.

NOTICE sur les expéditions destinées à la recherche de *La Pérouse*, M., 5.

- sur la Société commanditaire de l'industrie, M., 28, 41.
 — sur A. Fresnel, M., 558.
 NOUVELLE-ÉCOSSE, 493.
 NOUVELLES. *Voy.* ROMANS.
 — SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES (IV): Afrique, 245, 756. — Allemagne, 254, 500, 762. — Amérique espagnole, 242. — Antilles, 752. — Brésil, 244. Buenos-Ayres, 243. — Chili, 243. — Colombie, 244. — Danemark, 252, 761. — Égypte, 756. — Espagne, 768. — États-Unis, 239, 493, 752. — France, 258, 509, 774. — Grande-Bretagne, 246, 494, 758. — Grèce, 767. — Guatimala, 243. — Italie, 256, 505, 766. — Mexique, 242. — Nouvelle-Écosse, 493. — Paris, 260, 514, 778. — Pays-Bas, 258, 507, 772. — Pérou, 244, 754. — Pologne, 250. — Portugal, 769. — Russie, 249, 496, 759. — Suède, 760. — Suisse, 501, 764.
 NUMISMATIQUE, 487.

O

- O'Briens (Les) et les O'Flahertys, roman, par lady Morgan, 662.
 Observations d'un citoyen du canton de Vaud sur quelques-unes des institutions et des lois de son pays, 169.
 Odes et Poésies diverses, par Léon Dusillet, 226.
 OENOLOGIE française; etc., par Cavoleau, 692.
 OEUVRES de Macrobe, traduites par Ch. de Rosoy, 220.
 — de Garcilazo de la Vega, 492.
 — de George Washington, 493.
 COMPLÈTES de M. le vicomte de Châteaubriand, A., 110.
 — dramatiques de Clavareau, 431.

- — de J. W. Gœthe, 740.
 — littéraires de Francisco Martinez de La Rosa, 236.
 Olga ou l'Orpheline moscovite, tragédie, par Ancelot, 790.
 Oline (*V. N.*). *Dvé élégii, etc.*, 406.
 — — Oskar i Altos, 406.
 — — Kalphon, etc., 407.
 Olivier (*J.*). *Land en Zeetogt, etc.*, Omnibus. *Voy.* Triomphe.
 Ontyd. *Nieuwe Bydrage tot de Waarde der Koepokeninting*, 687.
 Oponite o oupotrèblèni vrémèni, 666.
 OPTIQUE, 496, 681.
 Ordinaire (*J. J.*). Considérations sur l'analogie et la mémoire, 474.
 Organisation judiciaire (De l') et de la codification, extraits de divers ouvrages de Jérémie Bentham, par Ét. Dumont, A., 330.
 ORNITHOLOGIE, 434.
 Oskar et Altos, poème russe, par V. N. Oline, 406.
 Oui et Non, ou les Imprudences, comédie en vers, par Auguste Vallée, 667.
 Ozéretskovski. *Voy.* NÉCROLOGIE.

P

- Pacho (*J. R.*) Relation d'un voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque, A., 382, 745.
 Pareto (*L. A. D.*). *Voy.* Ramosky. — — *Voy.* Campbell.
 Parini (*Joseph*) Le Jour, poème traduit en vers français, par J. L. A. Reymond, 223.
 PARIS, 202, 260, 514, 778.
 Paris (*D'*). *A treatise on diet, etc.*, 654.
 Partage (Le) de la Turquie, par J. B. M. Marochetti, 470.
 Parti prêtre (Le) considéré comme ennemi de la religion, des rois

- et de toute publicité, par Toulotte, 206.
- Pas d'armes (Le) de la Bergière, maintenu au tournoi de Tarascon, publié par G. A. Crapelet, 727.
- Pathologie vétérinaire (Éléments de), etc., par P. Vatel, 699.
- Patin (H.), C.—A., 376.
- Payne (Howard). *Voy. Brutus.*
- Paysage (Les) par Brès, 732.
- PAYS-BAS, 184, 258, 427, 507, 687, 772.
- Pecchio (J.). L'anno mille ottocento ventisei dell' Inghilterra*, 174.
- Péclet (E.). *Traité de la chaleur*, etc., 195.
- Peel (Robert). *Voy. NOMINATIONS ACADÉMIQUES.*
- Peignot (Gabriel). *Voy. Maillard.*
- Pelham, or the Adventures of a gentleman*, A. 624.
- Pelouze. *L'Art du briquetier, du chauxfournier et du charbonnier*, 703.
- Pénétration de l'eau dans une bouteille plongée dans la mer à une grande profondeur, 758.
- Penitentiary discipline (Observations on)*, etc., 392.
- Pentland. *Observations sur les hautes Andes du Pérou*, 494.
- PÉROU, 244, 395, 494, 754.
- Perrot (A. M.). *Forces et richesses des principales puissances de l'Europe*, 705.
- Manuel du dessinateur, 229.
- Perspective (Traité de) simplifiée, par M^{me} Adèle Le Breton, 230.
- Pesche (J. R.). *Dictionnaire du département de la Sarthe*, 451.
- Petersen. *Voy. Depping.*
- Pétition à la Chambre des députés, au sujet des théâtres de Paris, 740.
- PHARMACIE. *Voy. SCIENCES MÉDICALES.*
- PHÉNOMÈNES, 752, 754.
- Philippe-Guillaume, prince d'Orange, par J. P. Van Cappelle, 688.
- Philippide (La), poème, par J. P. G. Viennet, 221.
- PHILOLOGIE, 167, 219, 220, 255, 416, 474, 501, 678, 689, 690.
- PHILOSOPHIE, 71, 185, 202, 666.
- PHYSIOLOGIE, 262, 781.
- médicale. *Voy. Bourdon.*
- PHYSIQUE, 195, 265, 758.
- Pichler (M^{me}). *Voy. Waldstein.*
- Pinel (Philippe). *Voy. Bricheateau.*
- Plan (Nouveau) de la ville de Paris, 202.
- POÉSIE, 10, 143, 157, 221, 223, 224, 226, 399, 406, 407, 423, 430, 684, 731, 732, 733, 735, 736.
- DRAMATIQUE, 168, 179, 270, 271, 272, 376, 399, 424, 431, 523, 667, 740, 790.
- Poésies de M^{lle} Elisa Mercœur, 478.
- hollandaises, de Warnsinck, 691.
- POLITIQUE, 169, 174, 206, 207, 208, 345, 470, 709.
- des nations, par Alex. de Théis, 469.
- POLOGNE, 250.
- Pommier (A.). *Les Astres*, pièce de vers couronnée par l'Académie des jeux floraux de Toulouse, 232.
- *Les Ruines*, poème, 233.
- Poncellet (Résumé du cours de mécanique industrielle professé par), rédigé par Gosselin, 702.
- Pongerville (De), C.—B., 472, 733, 745.
- Population de la Nouvelle-Écosse, 493.
- Portaliséide, épître à M. Portalis, par Joseph Cahaigne, 224.
- PORTUGAL, 213, 769.
- Pouls (Science du). *Voy. Rucco.*
- Pouqueville, C.—M., 14.
- Pouschkine (Alexandre). Boris Godounof, tragédie. Publication prochaine, 500.

Précis des travaux de la Société académique de la Loire-Inférieure, 230.

PRISOXS, 185, 392, 393.

PRIX DÉCERNÉS : par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris, 265. — par l'Académie française, 518.

— PROPOSÉS : par l'Académie royale des sciences de Paris, 260. — par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris, 268. — par la Société des méthodes d'enseignement de Paris, 269. — par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 507. — par l'Académie française, 520. — par la Société académique d'Aix, 776.

Projections (Traité des) géométriques, par le baron d'Ungern-Sternberg, 671.

Prose di Salvatore Betti, 179.

Proverbes dramatiques de Théodore Leclercq, A. 376.

Puibusque. Le Naufrage de Camoëns, ouvrage couronné par l'Académie des jeux floraux de Toulouse, 232.

Pyrénées françaises (Tableau des), etc., par Arbanère, 449.

Q

Quattromani (G.). Itinerario delle Due-Sicilie, 177.

R

Racines grecques, etc., par A. Taillefer, 474.

Raïteh (S. E.). *Voy. Jérusalem* dé-livrée.

Ramosky. Esperimento di novelle, per L. A. D. Pareto, 684.

Rapport (Second) de M. William Jacob, sur l'état de l'agriculture et des subsistances d'une

grande partie de l'Europe, A., 84.

— du comité chargé par la Société de Pensylvanie de rechercher les moyens de diminuer l'usage des liqueurs spiritueuses, etc., 149.

— du comité chargé par les habitants de Philadelphie d'indiquer les améliorations à faire dans le système de secours pour les pauvres, etc., 149.

— des membres de la commission relative au Code pénal (pour les États-Unis), 391.

— général sur les travaux de la Société royale des antiquaires du Nord, 408.

Ravina (J. A.). In morte de Giorgio Canning, etc., 157.

Raymond fils. Mémoire relatif à la teinture des laines au moyen du bleu de Prusse, 779.

Recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques sur le système veineux, etc., par Breschet, 442.

— historiques sur l'origine et la vraie dénomination des lieux publics et sur quelques autres antiquités de la ville d'Anvers, 429.

Recke und Napiersky. Allgemeines Schriftsteller und Gelehrten Lexicon, 404.

RÉCLAMATION de M. Choumara au sujet de son ouvrage sur la fortification, et de M. Lesson, à l'égard de son Manuel d'ornithologie, 789.

Recueil de l'Académie des jeux floraux, 231.

RECUEILS PÉRIODIQUES. *Voyez JOURNAUX.*

RÉGIE, 467.

Régime diététique (Traité sur le), par le docteur Paris, 654.

Reiffenberg. *Voy. Enseignement supérieur.*

- C.—B., 185, 186, 430. — N., 258.
- RELIGION. *Voy.* SCIENCES RELIGIEUSES.
- Report (Second annual) of the board of managers of the prison discipline society, etc.*, 392.
- (*The eleventh*) of the *New-York sunday school society*, 653.
- (*The third*) of the *british and foreign unitarian association*, 659.
- Responsabilité (De la) des agens du gouvernement et des garanties des citoyens contre les décisions des ministres, etc., par de Cormenin, 208.
- Rever. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris lui décerne une médaille d'or, 266.
- Revers (Les) de la fortune, ou les Effets de l'ambition, par J. de Loyac, 482.
- Révolté (Le), nouvelle histoire irlandaise, 662.
- RÉVOLUTION FRANÇAISE, 214, 215, 473, 721.
- (Résumé historique de la) des États-Unis mexicains, par Pabolo de Mendibil, A., 366.
- Reymond (J. L. A.). *Voy.* Parini.
- Reynaud. *Voy.* Algèbre.
- RHÉTORIQUE et poétique de Voltaire, etc., par Éloi Johanneau, 476.
- Richard (T.). Manuel d'applications mathématiques, etc., 194.
- — C.—B., 230, 444.
- Rigollot fils, C.—B., 189, 191. 443, 697.
- Rimas del licenciado Tomé de Burguillos*, 492.
- RIO DE LA PLATA, 243.
- Robertson (W.). Histoire de l'Amérique, traduite en français par Suard et Morellet. Nouvelle édition publiée par de La Roquette, A., 591.
- Rochette (Raoul). Cours d'archéologie, 486.
- Rodenbach (A.). *Voy.* Aveugles. — *Voy.* Consultation.
- Rogers (A.). *Voy.* Lunettes achromatiques.
- ROMANS, 158, 160, 226, 228, 395, 401, 425, 480, 481, 482, 484, 624, 662, 742, 744.
- Roquette (De La). *Voy.* Navarrète.
- — *Voy.* Robertson.
- Rosenthal (J. D.). *Voy.* Waldstein.
- Rosetum gallicum*, ou Énumération méthodique des espèces et variétés du genre Rosier, par N. Desportes, 438.
- Rosoy (Ch. de). OEuvres de Macrobe, traduites en français, 220.
- Rougemont (Ch. de), C.—B., 442, 476.
- Rouillon (A.). Essai sur la loi des faillites et des banqueroutes, 465.
- Rousseau (J. J.). *Voy.* Monument.
- Rovigo (Duc de). *Voy.* Mémoires. — — *Voy.* Napoléon.
- Rucco (J.). Introduction to the science of the pulse, etc.*, 656.
- RUSSIE, 249, 404, 496, 666, 759.

S

- Sagesse (La) profonde et l'infaillibilité des prédictions de la révolution qui nous menace, 207.
- Saint-Prosper (A. J. C.). Les Aventures d'un promeneur, 484.
- Saint-Vincent (Bory de), C.—B., 199.
- — *Voy.* Atlas encyclopédique.
- Salfi (F.), C.—B., 158, 175, 183, 425, 684. — N., 507, 767.
- Salverte (Eusèbe), C.—B., 477.
- Sanson (Alph.). *Voy.* Anatomie comparée.

- SANTÉ PUBLIQUE, 258, 785.
Santini (Giovanni). Teorica degli strumenti ottici, 681.
 Say (J. B.), C.—A., 84.
 — — *Voy. Économie politique.*
 Schaab. Histoire de la découverte de l'imprimerie, 501.
 — Histoire de la ligue des villes du Rhin, 501.
Schmidt (E. Alex.). Geschichte Aragoniens im Mittelalter, 677.
 Schnitzler (J. H.), C.—B., 406, 499.
Schull (D. S.). Het leven van Julius Agricola, 690.
 SCIENCES MÉDICALES, 187, 189, 190, 191, 192, 262, 442, 650, 654, 656, 669, 687, 695, 697, 698, 752, 780, 785.
 — MORALES ET POLITIQUES, 71, 202, 330, 452, 577, 708.
 — PHYSIQUES, 45, 186, 260, 324, 432, 568, 691, 766.
 — RELIGIEUSES, 185, 262, 412, 452, 455, 683, 705, 727.
 Scott (Walter). La jolie Fille de Perth, roman historique, traduit en français par A. J. B. Defauconpret, 480.
 Séateur perspectif de Lalanne, 263.
 Sens commun (Le) de M. Gerbet, ou examen de ses doctrines philosophiques, etc., par M***, 202.
 SÈRES. *Voy. NOMINATIONS ACADEMIQUES.*
 Shakespeare. Le Roi Lear, tragédie, 271.
 SICILE, 177.
 Siegenheck. Histoire de l'université de Leyde. Publication prochaine, 258.
 Situation approximative des troupeaux de bêtes à laine en France, par Ternaux, A., 568.
 Skarbek (F.). C.—M., 550.
Skene (Philip-Orkney). The history of little jock in fiench and english, 401.
- SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.
 — aux *États-Unis* : Société de Pensylvanie, 149. — Société pour la discipline des prisons de Boston, 392. — Société historique de Pensylvanie, 394. — Institut d'Albany, § 652. — Société de New-York pour les écoles du dimanche, 653.
 — en *Angleterre* : Société médico-botanique de Londres, 246, — Société anglaise et étrangère des unitaires de Londres, 659.
 — en *Russie* : Société historique et archéologique de Pétersbourg, 500.
 — en *Danemark* : Société royale des antiquaires du Nord, 253, 408. — Société royale des sciences de Copenhague, 254.
 — en *Allemagne* : Société royale des sciences de Berlin, 254. — Société germanique de Leipzig, 255.
 — en *Suisse* : Société d'utilité publique de Bâle, 501. — Société vaudoise d'utilité publique, 764.
 — en *Italie* : Société d'agriculture de Turin, 256. — Académie des sciences naturelles de Catane, en Sicile. 505. — Société fondée à Naples pour la description du musée royal de Bourbon, 684.
 — en *Espagne* : Société royale des amis du pays de Valence, 769.
 — dans les *Pays-Bas* : Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 507. — Société des sciences naturelles de Liège, 772.
 — en *France* (dans les départements) : Société académique de la Loire - Inférieure, 230. — Académie des jeux floraux de Toulouse, 231. — Société des amis des arts d'Avignon, 510.

— Société royale d'agriculture du Mans, 510. — Société académique d'Aix, 775. — Société polymathique de Vannes, 777.

— (à Paris) : Institut ; Académie des sciences, 45, 260, 514, 776. — Académie française, 518. — Académie des inscriptions et belles-lettres, 265. — Société commanditaire de l'industrie, 28--41. — Société des méthodes d'enseignement, 269. — Société d'horticulture, 785.

Soirées (Les) de Neuilly, esquisses dramatiques et historiques, publiées par de Fongerey, A., 376.

Souliotes (Les), ou la reddition de Souli, drame suédois, 168.

Souscriptions pour la Grèce, 241.

Souvenirs de trois années de service pendant la guerre dans les provinces de Venezuela et de la Nouvelle-Grenade, 398.

Sparks (Jared). *Voy.* Washington.

Stanford (John). *Voy.* Discours.

Stapfer (Albert). *Voy.* Gœthe.

Stassart, C.—B., 431.

STATISTIQUE, 177, 249, 263, 451, 493, 577, 705.

— de l'arrondissement de Saint-Calais, département de la Sarthe, par Th. Cauvin, 451.

Stift. Description géognostique du duché de Nassau, 501.

Suard. *Voy.* Robertson.

SUÈDE, 160.

Sueur-Merlin, C.—B., 202, 448.

SUISSE, 169, 418, 501, 679, 764.

Suringar (W. H.). Godsdienslig en zedekundig Handboek voor Gefangenen, 185.

Système veineux. *Voy.* Recherches anatomiques.

T

Table des principales positions géonomiques du globe, par Ph. J. Coullier, 198.

Tableau du revient des laines blanches de 1816 à 1817, etc., par Ternaux, A., 568.

Tableaux de genre et d'histoire, etc., par F. Barrière, 718.

— du commerce et de la navigation des États-Unis, etc., 153.

Tacite. Vie de Julius Agricola, traduite en hollandais par D. S. Schull, 690.

Taillandier (A.), C.—A., 330.—B., 392.

Taillard (Constant). *Voy.* Voyageurs.

Taillefer (A.). Racines grecques, 474.

TECHNOLOGIE. *Voy.* ARTS INDUSTRIELS.

Templiers. *Voy.* Wilke.

Ternaux. Six tableaux relatifs à la propagation et l'amélioration des troupeaux à laine en France, A., 568.

Thalassiphytes. *Voy.* Gaillon.

THÉÂTRES :

— de Paris, 523, 740, 790. —

— Théâtre anglais de Paris, 270.

Théïs (Alex. de). Politique des nations, 469.

THÉRAPEUTIQUE. *Voy.* Manuel.

Thiers (A.) Histoire de la révolution française, 721.

Thiersch (Friedr.) Ueber gelehrte Schulen, 673.

Thiessé (Léon). Classiques français, 725.

Thomson (Jacques). *Voy.* Muschi.

Thunberg. *Voy.* NÉCROLOGIE.

Tigny. *Voy.* Histoire naturelle des insectes.

Tissot (P. F.). Études sur Virgile, 219.

To day in Ireland, 662.
 Tollens. *Voy. Bataves*.
 TOPOGRAPHIE, 202, 451, 682.
Torquato Tasso, a dramatic poem by Goethe, translated from the german by Ch. Des Voie, 399.
 Toulotte. *Voy. Parti prêtre*.
 Toussaint. Manuel d'architecture, 230.
 TRADUCTIONS :
 — en allemand : du suédois, 168.
 — en anglais : de l'allemand, 160, 399.—du français, 661.
 — en danois : du français, 253.
 — en espagnol : du français, 292.
 — en français : de l'allemand, 440, 679, 701, 740.—de l'anglais, 95, 480, 481, 591, 715.—de l'arabe, 143.—de l'espagnol, 200.—du hollandais, 430.—de l'italien, 223, 742.—du latin, 220.—du polonais, 228, 736.
 — en hollandais : du français, 691.—du latin, 690.
 — en italien : de l'anglais, 424, 684.—du français, 505, 683.
 — en russe : de l'allemand, 500.—de l'anglais, 500.—du français, 500, 666.—de l'italien, 500.—du latin, 500.—du polonais, 500.
 TRAITE DES NOIRS (Précis historique de la) et de l'esclavage colonial, etc., par J. Morenas, 210.
Transactions of the Albany Institute, 652.
 Tremblement de terre aux Antilles, 752.
 — — au Pérou, 754.
 Triomphe (Le) des Omnibus, poème héroï-comique, 224.
 TURQUIE, 470.

U

Ultimi uffizj alla memoria dell' abato Francesco Cancellieri, 178.

Ulmann und Umbreit. Theologische Studien und Kritiken, 412.
Ungern-Sternberg (B. von) Projectionslehre, 671.

UNIVERSITÉS :

— de Leyde, 258.—d'Allemagne, en général, 381.—de Munich, 500.—de Londres, 537.
 Urville (Capitaine d'). Nouvelles relatives à son expédition, 778, 781.

V

VACCINE (Nouveaux faits à l'appui de l'efficacité de la), par Ontyd, 687.
 Valéry, C.—N., 257.
 Vallée (Auguste). *Voy. Oni et non*.
Van Cappelle (J. P.). Filip Willem Prins van Orange, 688.
 Vatel (P.). *Voy. Pathologie vétérinaire*.
Vega (Garzillazo de la). Obras, 492.
 Veillées (Les) de la salle Saint-Roch, ou Leçons d'économie, par M^{me} Elisabeth Celnart, 204.
 Vénérijinof, poète russe. Publication prochaine de ses œuvres, 500.
 Viard (G.). *Album du Wolfberg*, 486.
 Victor (Pierre). Mémoire contre le baron Taylor, etc., 740.
 — — Pétition à la Chambre des députés, *ibid.*
 Vie du cardinal Jean-Sifrein Maury, par Louis-Sifrein Maury, son neveu, A., 128.
 Viemie (J. M. B. de). *Voy. Tables polonaises*.
 Viennet (J. P. G.). Histoire des guerres de la révolution, 473.
 — *Voy. Philippide*.
 Vigne. *Voy. Lemoine*.
Vitruii (Marci) Pollionis Architectura, A., 630.
Voci e modi toscani raccolti da Vittorio Alfieri, etc., 179.

Vœmel. Publication prochaine d'une nouvelle édition de Démosthènes, 501.

Voïart (M^{me} Élise). L'Académie française lui décerne un prix, 519.

Voss (J. H.). Lettres mythologiques, 413.

VOYAGE dans les cinq parties du monde, etc. par Albert-Montémont, 201, 448.

— au Péron et passage à travers les Cordillères des Andes, etc., par Ch. Brand, 395.

— dans l'Amérique du Sud, etc., par Ch. Waterton, 398.

— dans les Indes néerlandaises, etc., par J. Olivier, 428.

— (Relation d'un second) pour explorer les côtes de la mer polaire, etc., par J. Franklin, 154.

— dans la Marmarique et la Cyrénaïque, par J. R. Pachio, A., 382, 745.

— en Europe et en Amérique, etc. par J. C. Beltrami, 65c.

— (Relation d'un) de Constantinople en Angleterre, par R. Walsh, 156.

— de Christophe Colomb. *Voy.* Irving.

— (Relation des quatre) entrepris par Christophe Colomb pour la découverte du Nouveau-Monde, par M. F. de Navarète, 200.

— (Histoire générale des), par C. A. Walkenaer, 446.

Voyageur (Le) du Nord: Description des routes du Niagara, de Québec, etc., 390.

Voyageurs (Les) en Italie, etc., par Constant Taillard, 708.

Vrontzenko. Traduction russe du Hamlet de Shakspeare, 500.

W

Waldstein, or the Swedes in Prague, by Mrs. Pichler, translated from the German by J. D. Rosenthal, 160.

Wallmark. Die Suliolen oder die Uebergabe von Suli, 168.

Walsh (R.) Narrative of a journey from Constantinople to England, 156.

Warnkoenig (L. A.). *Voy.* Enseignement supérieur.

— C—M., 281. — B., 677.

Warnsinck. Gedichten, 691.

Washington (George). OEuvres publiées prochainement par Jared Sparks, 493.

Waterton (Ch.). Wanderings in South-America, 398.

Walkenaer (C. A.). *Voy.* Voyages.

Weyrother (Max. de.) De l'embouchure du cheval, etc., 701.

Wilke (Ferdinand). Geschichte des Teupelherrn Ordens, 414.

Williams (John) Lefe. A. view of West Florida, 651.

Witte (Charles), Lettres de Dante Alighieri, avec des notes, 422.

Woodford (James). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.

Y

Ymbert. Mœurs administratives, 483.

Z

Zschokke (H.). Histoire de la Suisse, traduite en français par J. L. Manget, 679

SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU TOME XXXVIII.

Cahier d'AVRIL. Page 110, ligne 38, et il en mérite cette distinction, lisez : et il mérite cette distinction ; p. 112, l. 34, 10 ch. 6 sh., lisez : 10 sh. 6 d. ; p. 145, l. 38, *Il Rawedimento*, lisez : *Il Ravvedimento* ; p. 190, l. 10, ses premiers, lisez : les premiers.

Cahier de JUIN. Page 741, l. 24 et 33, *vieux vaccin*, lisez : *virus vaccin*.

ERRATA DU TOME XXXIX.

Cahier de JUILLET. Page 50, ligne 31, GAULTIER, lisez : GAUTIER ; p. 96, l. 1 de la note, *Ferdinand VI*, lisez : *Ferdinand VII* ; p. 120, 3^e l. de la note. $\chi\epsilon\epsilon\omega\gamma$, lisez : $\chi\epsilon\epsilon\omega\delta\gamma$.

Cahier d'AOUT. Page 363, ligne 27, nous ne connaissons, lisez : nous ne reconnaissons ; même page, l. dernière, *Stafford*, lisez : *Strafford* ; p. 427, l. 25, comment on instruit l'univers, lisez : comment instruit l'univers ; p. 500, l. 15, VÉNÉRITINOF, lisez : VÉNÉVITINOF ; p. 505, l. 2, *scienza*, lisez : *scienze* ; p. 525, l. 1, *Jean-Joseph*, lisez : *François-Joseph* ; même page, l. 5, après sa leçon à l'Athénée, lisez : après la leçon de M. Fossati qui avait lieu chez le docteur Gall, celui-ci rentra ; même page, l. 45, deux livres dix onces, lisez : deux livres onze onces.

Cahier de SEPTEMBRE. Page 668, l. 29, on accusera peut-être notre sévérité, lisez : on nous accusera peut-être de sévérité ; p. 728, l. 22, elles étaient d'avoir, lisez : elles étaient loin d'avoir ; p. 760, l. 3, *Astrakan*, lisez : *Astrakhan* ; p. 796, l. 39 et 40, d'une famille très-honorable, lisez : d'une famille justement considérée ; p. 797, l. 11, 12 et 13, aux égards qu'il témoigna pour le malheur et principalement pour la personne du pape, lisez : aux égards qu'il témoigna pour d'augustes personnages que le malheur était venu frapper ; même page, l. 15, régiment de Soissons, lisez : régiment du Soissonais.

48

1915 4



AP
20
R53
t.39

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
